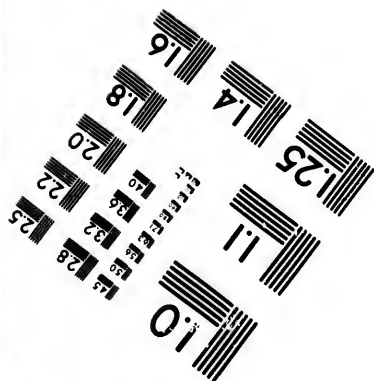
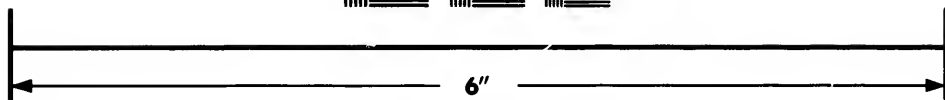
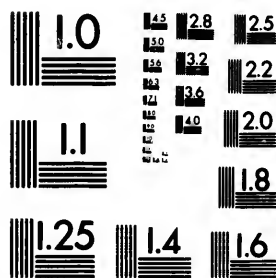


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1982**



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Various paging.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

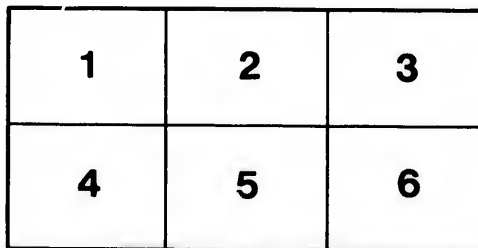
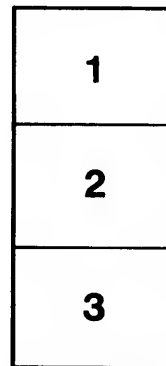
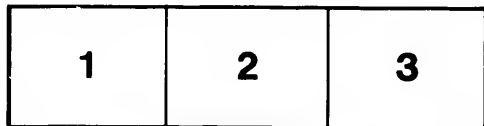
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire  
détails  
ues du  
modifier  
ger une  
filmage

ées

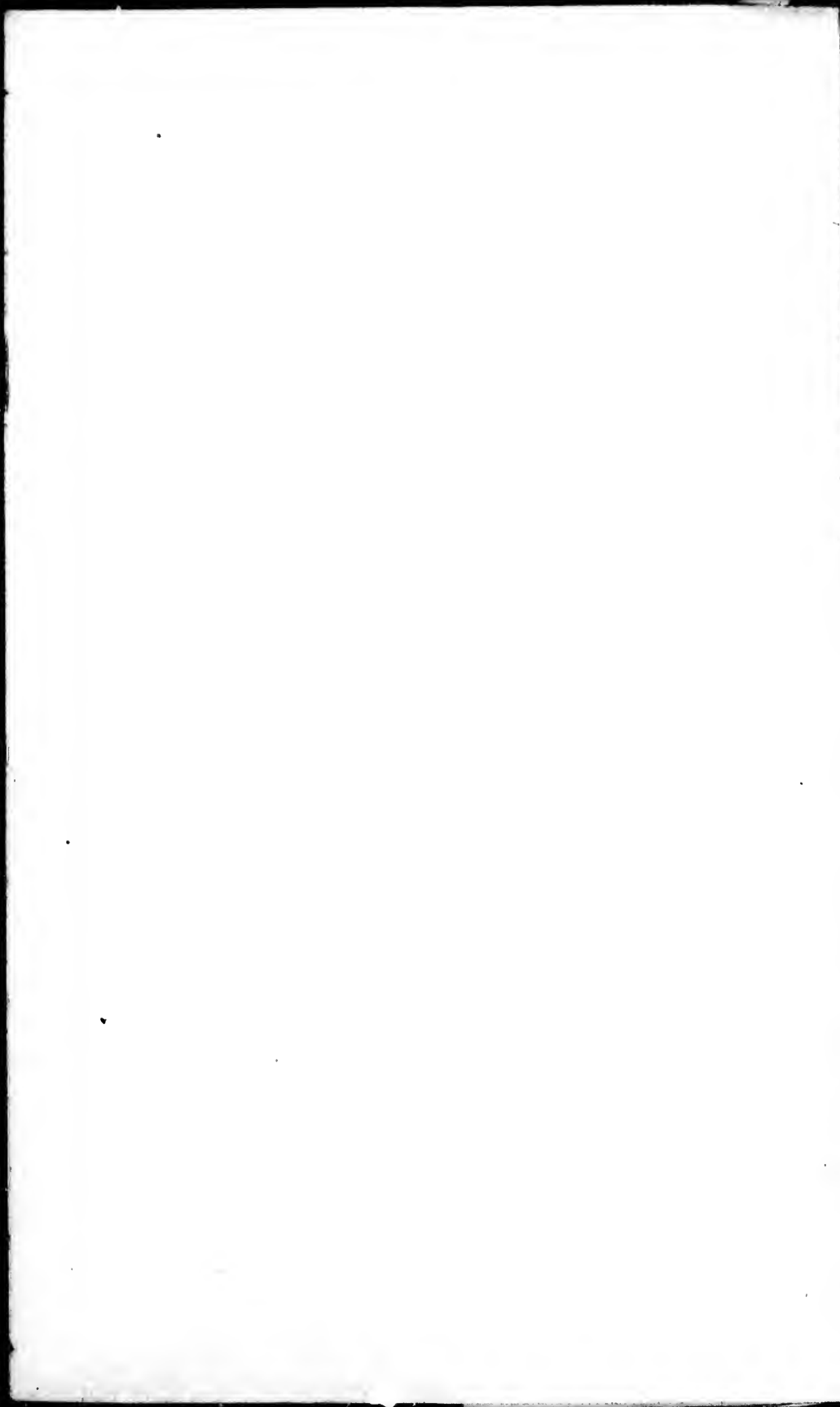
re

y errata  
ed to

nt  
ne pelure,  
çon à



32X



I

# L'UNIVERS.



HISTOIRE ET DESCRIPTION  
DE TOUS LES PEUPLES.



ANTILLE,  
SUITE DES ÉTATS-UNIS.  
CANADA, ETC.  
CALIFORNIE, ORÉGON, ETC.

HI

E  
SAINT  
ANTIGUA,  
SA  
L

CAN

PARIS  
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,  
RUE JACOB, 56.

# HISTOIRE DES ANTILLES

**Et des Colonies Françaises,  
Espagnoles, Anglaises, Danoises et Suédoises.**

SAINTE-DOMINGUE, CUBA ET PORTO-RICO, LA JAMAÏQUE, LA DOMINIQUE,  
ANTIGUA, LA TRINITÉ, LA GRENADE, SAINT-CHRISTOPHE, TABAGO, SAINTE-LUCIE,  
SAINT-VINCENT, LA BARBADE, SAINT-THOMAS, SAINT-BARTHÉLEMY,  
LA GUADELOUPE, LA MARTINIQUE, MARIE GALANDE, LA DÉSIRADE;

**PAR M. ÉLIAS REGNAULT.**

---

## SUITE DES ÉTATS-UNIS,

DEPUIS 1812 JUSQU'À NOS JOURS ;  
**PAR MM. ÉLIAS REGNAULT ET JULES LABAUME.**

---

**POSSESSIONS ANGLAISES  
DANS L'AMÉRIQUE DU NORD,**  
CANADA, NOUVEAU BRUNSWICK, NOUVELLE ÉCOSSE, ACADIE ;  
**PAR M. FRÉDÉRIC LACROIX.**

---

## LES CALIFORNIES.

L'ORÉDON, ET LES POSSESSIONS RUSSES EN AMÉRIQUE.  
LES ILES NOUTKA ET DE LA REINE CHARLOTTE ;  
**PAR M. FERDINAND DENYS,**  
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

---

**PARIS,**  
**FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,**  
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

---

1849.

F1621

R44

\*\*\*

H

.....

Les  
sidéral  
tender  
10° 3'  
61° 5'  
forma  
le gol  
côtes

Les  
nomb  
en gra

Les  
gue (F

Les  
du ver  
du ver  
Christ  
boude  
Saint-  
la Tri  
Sainte  
Sainte  
thélen  
Mart  
Saint  
Marg

Le  
leur s  
vent  
guerr  
déper  
frir à  
natio  
l'anti

# L'UNIVERS,

OU

## HISTOIRE ET DESCRIPTION

### DE TOUS LES PEUPLES,

DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

---

## HISTOIRE DES ANTILLES,

PAR M. ÉLIAS REGNAULT.

---

Les Antilles forment un archipel considérable dans l'Océan Atlantique, et s'étendent entre les deux Amériques, du 10° 3' au 27° 50' de latitude nord, du 61° 53' au 87° 18' de longitude ouest, formant des groupes irréguliers depuis le golfe du Mexique jusque sur les côtes de la Guyane.

Les îles contenues dans cet archipel, au nombre de quarante-deux, se divisent en grandes et petites Antilles.

Les grandes sont Cuba, Saint-Domingue (Haïti), Puerto-Rico et la Jamaïque.

Les petites sont subdivisées en Antilles du vent et Antilles sous le vent. 1° Celles du vent sont : la Barbade, Antigoa, Saint-Christophe, Nièves, Mont-Serrat, la Barboude, l'Anguille, le groupe des Vierges, Saint-Vincent, la Dominique, la Grenade, la Trinité, Tabago, la Guadeloupe, les Saintes, la Désirade, la Martinique, Sainte-Lucie, Marie-Galande, Saint-Barthélemy, Saint-Eustache, Saba, Saint-Martin, Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean ; 2° celles sous le vent sont : Marguerite, Curaçao, et Bonaire.

Les Antilles n'ont pas d'histoire qui leur soit propre : leurs annales se trouvent mêlées aux entreprises et aux guerres des Européens. Haïti seule, indépendante depuis quarante ans, peut offrir à dater de cette époque une histoire nationale. Les autres îles, vassales de l'antique hémisphère, entendent retentir

sur leurs rives de lointaines querelles, changent de maîtres selon les fortunes de la guerre, et servent dans les traités de paix à faire la balance des pertes ou le prix des victoires.

Aussi, voit-on flotter sur l'archipel les pavillons de diverses puissances. Chacune a sa proie, car chacune a eu ses jours de succès ; et de toutes ces îles dont Christophe Colomb a pris possession au nom du roi d'Espagne, neuf seulement appartiennent à leurs premiers envahisseurs : l'Angleterre en possède dix-huit, la Hollande six, la France cinq, le Danemark trois et la Suède une.

Il faut donc pour la plupart des Antilles se contenter de signaler le moment où elles passent d'un maître à l'autre, et suivre à de longs intervalles leurs destinées, lorsqu'elles deviennent le théâtre de quelque incident, au milieu des guerres que leur apportent les querelles du continent européen.

Quelques-unes cependant, entre autres Saint-Domingue et Cuba, ont pu voir des événements assez importants pour qu'il ne soit pas sans intérêt de leur consacrer une histoire spéciale. Toutes d'ailleurs ont un lien commun dans l'histoire de la découverte, et dans un phénomène social bien étrange à notre époque, l'esclavage, souvenir opiniâtre des institutions antiques, transporté dans le nouveau monde, et perpétué en dépit des



traditions chrétiennes. De graves questions devront donc se présenter lorsque nous aurons à parler des tentatives faites pour émanciper une race malheureuse, pour concilier les droits de la propriété avec les lois de l'humanité, et les intérêts des possessions coloniales avec les préceptes de la morale évangélique.

Des études de statistique nous sont aussi réservées, lorsque nous aurons à examiner les résultats des échanges des productions presque spontanées du tropique avec les produits fabriqués de nos manufactures; lorsque nous verrons les richesses de certaines îles croître ou décroître suivant les lois que leur imposent les métropoles, soit qu'elles demeurent soumises à la même puissance qu'auparavant, soit que les hasards de la guerre ou les combinaisons des traités leur apportent une nationalité nouvelle et une nouvelle législation.

Puis apparaîtront les tableaux de mœurs, soit que nous ayons à peindre le créole avec sa brillante hospitalité et son apathique existence, soit que nous ayons à retracer la physionomie du nègre luttant contre les labeurs de l'esclavage et les instincts paresseux d'une nature endormie, avec ses humilités et ses vengeances, ses dévouements serviles et ses haines féroces; soit enfin que nous devions saisir le caractère mobile et incertain du mulâtre, qui appartient aux deux races et qui est également renié par les deux, triste enfant du maître et de l'esclave femelle, que son père méprise et qui désavoue sa mère.

**DÉCOUVERTE. — POPULATIONS INDIGÈNES.** — La découverte des Antilles est le premier épisode d'un des événements les plus importants de l'histoire moderne. Elle commence la série des travaux maritimes qui devaient révéler à l'ancien monde l'existence du vaste continent américain. Après avoir découvert San-Salvador, la Conception, Ferdinand et Isabella, Colomb atteignit une terre nouvelle: c'était Cuba, la plus grande des Antilles. L'étendue de son territoire fit croire au navigateur génois qu'il avait enfin atteint le continent nouveau qu'il cherchait, et la persuasion où il était, d'être parvenu à l'extrémité orientale de l'Inde, lui fit donner le nom d'Indiens aux populations qu'il y rencontra, nom

qu'on a improprement conservé jusqu'aujourd'hui aux habitants des Antilles et de l'Amérique. Nous serons par conséquent obligés de nous conformer à cet usage erroné.

Mettant de nouveau à la voile, et guidé par les indications de quelques indigènes de Cuba, qu'il avait pris à son bord, Colomb aperçut les montagnes d'une île nouvelle. Les Indiens qui l'accompagnaient la désignaient sous le nom de Bohio (maison), ou d'Haïti (terre montagneuse). Colomb y jeta l'ancre, le 6 décembre 1492, dans un port formé par un petit cap qu'il nomma Saint-Nicolas. Quelques jours après, il prit solennellement possession de l'île, qu'il appela Española.

Un mois après, Colomb retournait en Espagne pour aller jouir un instant de la gloire de ses travaux.

Une nouvelle expédition se prépara au milieu de l'enthousiasme universel. Colomb s'imaginait qu'Haïti était l'ancien Ophir de la Bible, et chacun, exalté par les récits du navigateur, voulait faire avec lui le voyage aux pays de l'or et des diamants, et prendre part aux richesses merveilleuses qu'avec tout le monde il rêvait.

La flotte, composée de trois grands vaisseaux, et de quatorze caravelles, partit de Cadix le 25 septembre 1493.

Ce voyage ne devait pas remplir les espérances folles des aventuriers; mais il ne devait pas être sans fruit pour la science géographique. Colomb, dirigeant sa route beaucoup plus vers le sud qu'à son premier voyage, découvrit, après vingt-cinq jours de navigation, la Dominique, Marie-Galande et la Guadeloupe, puis successivement Mont-Serrat, Saint-Christophe, Antigua, Sainte-Croix et Puerto-Rico.

Le 29 novembre, il jeta l'ancre devant Haïti. Dans l'histoire particulière de cette contrée nous raconterons ce qui s'y passa. Nous bornant maintenant à suivre ses explorations, nous le voyons aborder à la Jamaïque le 5 mai 1494.

A son troisième voyage, parti d'Europe le 30 mai 1498, il découvrit la Trinité, le 31 juillet, puis, quelques jours après, Tabago, la Grenade, Sainte-Marguerite. Dès lors l'archipel, continuelle-

servé jus-  
es Antilles  
s par con-  
mer à cet

e, et guidé  
indigènes  
on bord,  
es d'une  
accompa-  
e nom de  
ti (terre  
a l'ancre,  
un port  
il nomma  
s après, il  
on de l'île,

ournait en  
instant de

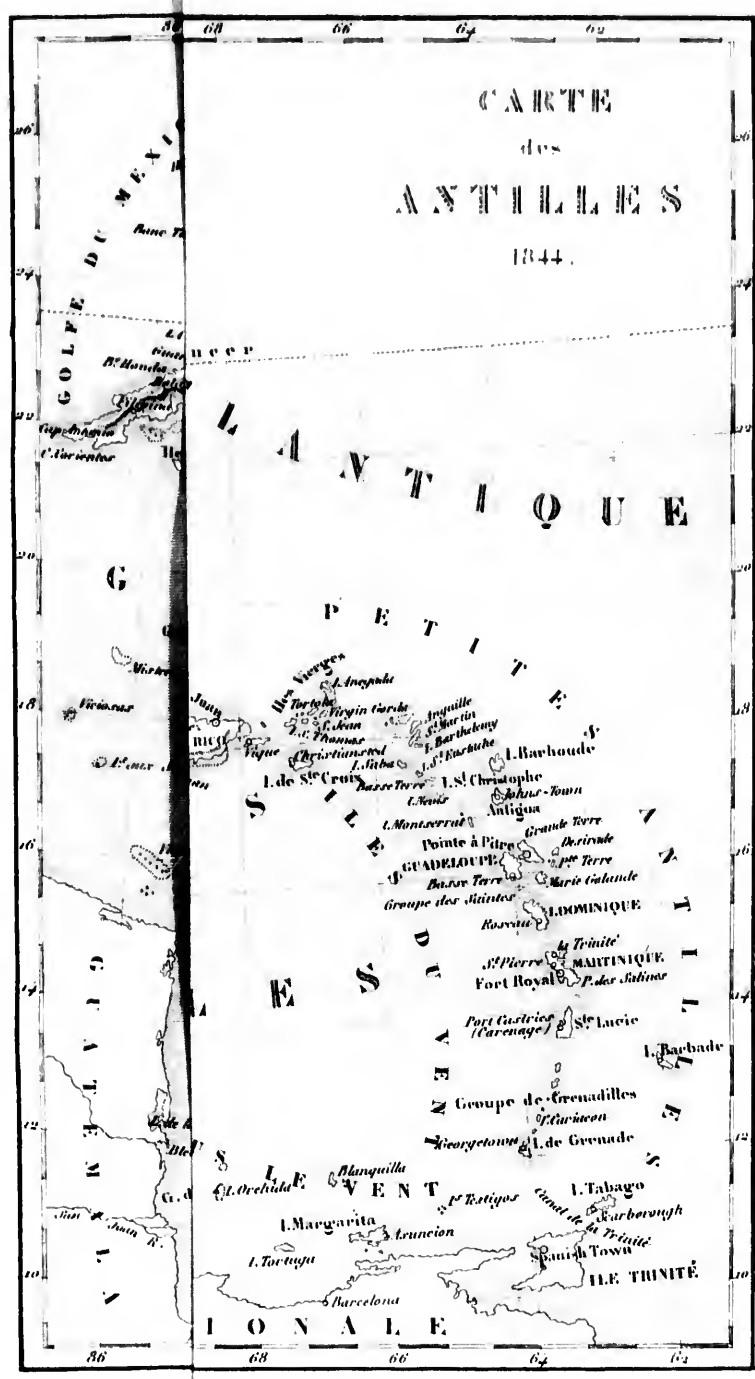
e prépara  
universel.  
était l'an-  
t chacun,  
avigateur,  
e aux pays  
endre part  
s qu'avec

ois grands  
caravelles,  
re 1493.

mplir les es-  
; mais il ne  
la science  
geant sa  
sud qu'à  
rit, après  
n, la Do-  
la Guade-  
Mont-Ser-  
a, Sainte-

ancre de-  
particulière  
terons ce  
t mainte-  
s, nous le  
que le 5

arti d'Eu-  
rit la Tri-  
ues jours  
inte-Mar-  
ntinuelle-





e  
 a  
 s  
 o-  
 e-  
 r-  
 e-  
 e-  
 re  
 ce  
 e-  
 le  
 5  
 u-  
 ri-  
 urs  
 ar-  
 le-

CARTE  
des  
ANTILLES

1844.



me  
ne  
et t  
cess

I  
aux  
pop  
qui  
app  
L'u  
des  
to-R  
Cole  
cupi  
du v  
raib

I  
dou  
cis,  
saie  
pare  
ce q  
mod  
une  
leur  
retr  
proc  
aban  
lom  
qu'il  
leur  
men  
Leu  
et il  
vres  
man  
can

C  
don  
d'un  
tout  
ditic  
cile

L  
crue  
guer  
ils f  
dan  
rant  
guer  
les  
tre  
adro  
les  
des  
fona

ment explore par les navires espagnols, ne tarda pas à être entièrement connu, et toutes les autres Antilles furent successivement découvertes.

Lorsque les Espagnols abordèrent aux Antilles, ils y rencontrèrent deux populations de mœurs différentes, et qui leur semblèrent en conséquence appartenir à deux différentes races. L'une habitait principalement les grandes îles de Cuba, Saint-Domingue, Puerto-Rico, la Jamaïque : c'est celle que Colomb appelle les Indiens, l'autre occupait les plus considérables des îles du vent : c'était la population des Caraïbes.

Les Indiens étaient d'un caractère doux, pacifique et hospitalier. Sans soucis, et presque sans besoins, ils laissaient couler leurs jours dans une douce paresse, trouvant toujours sous la main ce qui était nécessaire à leur existence modeste. Aussi, donnaient-ils avec une généreuse indifférence tout ce qui leur était demandé, toujours sûrs de retrouver dans les richesses d'un climat prodigue de quoi remplacer ce qu'ils abandonnaient. « Ils sont, écrivait Colomb, si aimants, si doux, si paisibles, qu'il n'y a point dans l'univers une meilleure race ni un meilleur pays. Ils aiment leurs voisins comme eux-mêmes. Leur langage est affable et gracieux, et ils ont toujours le sourire sur les lèvres. Ils sont nus, il est vrai ; mais leurs manières sont remplies de décence et de candeur. »

Ces peuples étaient divisés en tribus, dont chacune était soumise à l'autorité d'un cacique. Mais cette autorité était toute paternelle, et reposait sur des traditions héréditaires, dont il était difficile de retracer l'origine.

Les Caraïbes, au contraire, étaient cruels et inhospitaliers. Toujours en guerre entre eux ou avec les Indiens, ils faisaient des incursions meurtrières dans toutes les îles de l'archipel, dévorant les ennemis qui succombaient à la guerre, et réservant pour leurs festins les prisonniers qui leur tombaient entre les mains. Bien faits, vigoureux, adroits à tirer de l'arc, ils parcouraient les mers sur des pirogues creusées avec des haches de pierre, inspirant une profonde terreur aux Indiens efféminés qui

osaient à peine se défendre contre ces hardis pirates.

Fiers de leur indépendance, et jaloux de la suprématie que leur assuraient leurs habitudes guerrières, les Caraïbes accueillirent avec méfiance les étrangers qui débarquaient sur leurs côtes, et leurs dispositions hostiles furent le premier prétexte des cruautés qui devaient signaler la domination espagnole.

Chez les Caraïbes comme chez les Indiens, on rencontrait des notions religieuses. Ils croyaient à un premier homme, père de tous les autres, adoraient des dieux bons et méchants ; mais ne faisaient jamais d'offrandes qu'aux mauvais esprits, les Indiens par peur, les Caraïbes par sympathie.

Toutefois, il est probable, malgré ces différences de mœurs, que les deux peuples ne formaient qu'une variété de la même race. Car leurs caractères physiologiques sont absolument les mêmes. Grands et agiles, ils n'ont pas les extrémités inférieures grêles comme beaucoup de peuplades sauvages. La tête est bien formée et la figure d'un ovale agréable, quoique le front soit singulièrement aplati. Le nez est long, prononcé et fortement aquilin ; la bouche moyenne, avec les dents verticales et les lèvres minces. L'œil est grand et brun, les cheveux noirs, plats et luisants. On dit qu'ils ne grisonnent jamais. Les hommes sont presque glabres, ou s'arrachent soigneusement les poils qui croissent en petite quantité sur les différentes parties du corps. La couleur de leur peau est rougeâtre, tirant sur celle de cuivre de Rosette. Chez les femmes, condamnées aux travaux les plus durs, et réduites à l'état de domesticité, le sein, quoiqu'un peu bas, est assez bien conformé tant qu'il n'a pas servi à l'allaitement, et la nubilité se développe de très-bonne heure (1).

La physionomie identique des deux peuplades a conduit M. Bory de Saint-Vincent à les confondre dans une même race ; et sans admettre les divisions ethnologiques de ce naturaliste, nous sommes tenté d'adopter, pour les peuples qui nous occupent, les mêmes conclusions. Toujours est-il certain qu'ils

(1) Bory de Saint-Vincent, Dictionnaire classique d'histoire naturelle, article *Homme*.

appartiennent à cette diversité de l'espèce humaine qu'on appelle la race rouge. Il est difficile de déterminer quel fut son berceau : on peut présumer cependant qu'elle descendit des monts Apalaches, se répandit au nord dans le vaste bassin du fleuve Saint-Laurent et au midi dans la Floride; puis, passant d'îles en îles, elle occupa les rives orientales des régions mexicaines, tout le groupe des Antilles, et, enfin l'espace contenu entre l'Orénoque et le fleuve des Amazones.

La différence de mœurs et de coutumes que rencontra Colomb entre les Caraïbes et ceux qu'il appelle des Indiens ne saurait contredire notre hypothèse. Il est à présumer que les tribus qui s'établirent dans les grandes îles oublièrent promptement leurs habitudes guerrières, au milieu des richesses d'un sol fertile. D'ailleurs le rapprochement de grandes tribus sur une même terre, qui fournissait abondamment aux besoins de tous, développait le sentiment social, et adoucissait les mœurs. Les tribus caraïbes, au contraire, retranchées dans les petites îles, conservaient les traditions farouches et les sentiments hostiles que favorise toujours l'isolement. Séparées depuis longtemps de leurs anciens frères, elles avaient appris à les considérer comme des étrangers, et professaient pour eux le mépris que témoignent toujours les tribus guerrières envers les populations dont le caractère s'est adouci par les travaux paisibles de l'agriculture, ou le repos constant d'une vie trop facile.

Au surplus, peu après l'arrivée des aventuriers espagnols, les deux peuplades allaient être confondues dans une communauté de malheurs; et s'il est encore douteux qu'elles aient eu le même berceau, l'histoire peut dire avec certitude qu'elles ont été couchées dans le même tombeau.

## SAINT-DOMINGUE. — 1<sup>re</sup> PARTIE.

### CHAPITRE PREMIER.

Premiers établissements des Espagnols. — Leurs querelles intérieures; leur cruauté envers les indigènes. — Conquête et extermination.

L'île de Saint-Domingue est la plus

belle de l'archipel des Antilles. Sa longueur est d'environ cent soixante-quinze lieues, sur une largeur moyenne de trente. Elle a trois cent cinquante lieues de tour, non compris les anses, et quatre cents lieues carrées.

Au centre de l'île s'élève un groupe de montagnes superposées l'une à l'autre, d'où sortent trois chaînes, qui courent dans différentes directions. L'une s'étend vers l'est : c'est la plus longue; elle traverse le milieu de l'île, qu'elle partage en deux moitiés presque égales. Une seconde chaîne se dirige vers le nord-ouest, et aboutit au cap Fou. La troisième, moins longue que la précédente, suit d'abord la même direction; puis, décrivant une courbe vers le sud, elle va se terminer au cap Saint-Marc. On rencontre aussi, dans les parties occidentales de l'île, d'autres chaînons moins considérables. Cette multiplicité de montagnes rend très-difficile la communication entre le nord et le sud de l'île. Au bas de toutes ces montagnes, se trouvent des plaines couvertes d'une végétation luxuriante. Celle du Cap, si célèbre par les magnifiques cultures qu'y avaient établies les colons français, est longue de vingt lieues sur cinq de large. En outre, la plupart des montagnes dont l'île est couverte, peuvent se cultiver jusqu'au sommet; celles qui, trop hautes ou trop escarpées, se refusent à la culture, sont sillonnées par des ravins qui entretiennent une constante humidité. Il y croît des bananiers, des palmiers, et des mimosas de toute espèce. Ces montagnes contiennent différents métaux, du cristal de roche, du soufre, du charbon de terre, et des carrières de marbre, de schiste et de porphyre.

Les rivières sont nombreuses; les principales sont : l'Ozama, la Neyva, le Macoris, l'Usaque ou rivière de Monte-Christo, l'Yuna et l'Artibonite, la plus étendue de toutes. Mais elles sont à peine navigables. Les plus considérables ne peuvent être remontées en canot que pendant quelques lieues. Trois beaux lacs complètent le système hydraulique de ce pays fertile; l'un d'eux n'a pas moins de vingt-deux lieues de tour.

Lorsque les Espagnols abordèrent dans l'île, le pays était partagé en cinq tribus, indépendantes l'une de l'autre et

gou  
que  
la  
ten  
dan  
elle  
lais  
bus  
I  
gno  
fran  
van  
en  
peti  
des  
à le  
dis  
les  
hosp  
rati  
veau  
de v  
leur  
tout  
raien  
d'un  
leur  
plus  
offra  
Da  
lomb  
d'Es  
suivi  
que  
temp  
et qu  
part  
haut  
rez,  
habit  
hom  
après  
leur  
saien  
l'esp  
uns  
de t  
nous  
inerc  
Ce  
ça em  
le 24  
un de  
rurer  
carg  
des p



gouvernées par des chefs appelés caciques. Leur autorité était illimitée; mais la douceur et l'indolence des mœurs en tempéraient l'exercice. Peut-être cependant les observations à ce sujet furent-elles incomplètes; car les Espagnols ne laissèrent guère aux caciques le loisir d'abuser de leur autorité.

La première vue des vaisseaux espagnols et les détonations de l'artillerie frappèrent d'abord les insulaires d'épouvante; mais, Colomb les ayant rassurés en distribuant parmi eux une foule de petits objets qu'ils regardaient comme des trésors, ils s'empressèrent d'offrir à leur tour tout ce dont ils pouvaient disposer, et d'accueillir les étrangers avec les démonstrations affectueuses d'une hospitalité empressée. Leur naïve admiration à l'aspect de ces hommes nouveaux, armés du tonnerre et couverts de vêtements éclatants, s'exprimait dans leurs gestes, dans leurs regards, dans toute leur physionomie. Ils considéraient les Espagnols comme des êtres d'une nature supérieure, et en déposant à leurs pieds leurs plus beaux fruits et leurs plus belles fleurs, ils semblaient faire des offrandes à des divinités.

Dans la première lettre écrite par Colomb à Raphaël Sanxis, trésorier du roi d'Espagne, il dit : « Je suis toujours suivi d'une troupe d'insulaires qui, quoique se trouvant avec nous depuis longtemps, nous croient descendus du ciel, et qui proclament notre céleste origine partout où nous abordons, en criant à haute voix aux autres habitants : « Accourez, accourez; venez voir des hommes habitants du ciel. » Aussi les femmes et les hommes, les jeunes gens et les vieillards, après avoir étouffé la crainte que nous leur avions inspirée d'abord, s'empressaient à l'envi sur notre chemin, dans l'espérance de nous voir, portant, les uns des boissons, les autres des vivres de toute espèce, et témoignant pour nous une amitié et une bienveillance incroyables. »

Cette bienveillance des naturels s'exerça encore d'une manière active lorsque, le 24 décembre, une tempête fit échouer un de ses vaisseaux. Les Indiens accoururent pour aider l'équipage à sauver la cargaison, et le cacique Guarionex fut des premiers à porter aide aux matelots.

« Jamais, dit don Diego Colomb, dans aucune nation civilisée, les devoirs si vantés de l'hospitalité ne furent remplis plus scrupuleusement que par ce sauvage. Les effets apportés des vaisseaux furent déposés près de sa demeure, et une garde armée les entourait toute la nuit, jusqu'à ce qu'on eût pu préparer des maisons pour les recevoir. Mais cette précaution semblait inutile; pas un Indien ne parut tenté un seul instant de profiter du malheur des étrangers. Quoiqu'ils vissent ce qui, à leurs yeux, devait être des trésors inestimables, jeté pêle-mêle sur la côte, il n'y eut pas la moindre tentative de pillage, et en transportant les effets des vaisseaux à terre, ils n'eurent pas même l'idée de s'approprier la plus légère bagatelle. Au contraire, leurs actions et leurs gestes exprimaient une vive pitié, et, à voir leur douleur, on aurait supposé que le désastre qui venait d'arriver les avait frappés eux-mêmes (1) ! »

Des peuples habitant un vaste archipel devaient nécessairement être navigateurs. « Chacune de ces îles, écrit Colomb, possède une grande quantité de bateaux qui, quoique plus étroits, ressemblent volontiers par leur longueur à nos birèmes; mais ils surpassent ces dernières par la vitesse de leur course, qui n'est dirigée que par les rames. Ils en ont de petits, de grands et d'autres qui se trouvent au milieu de ces deux espèces; il en est qui ont plus de dix-huit rameurs, et c'est surtout avec ces petits bâtiments qu'ils parcourent les îles innombrables de ces mers, dans lesquelles ils vendent leurs marchandises, ayant établi entre eux une espèce de commerce. Cependant, j'ai vu des bateaux, qui leur appartenaient, conduits par soixante-dix ou quatre-vingts rameurs (2). »

Les observations de Colomb semblent aussi prouver l'identité de race des différentes tribus. « On ne remarque, dit-il, parmi les habitants de ces îles aucune différence dans la physionomie, aucune dans les mœurs, aucune dans le langage (3). » Il décrit cependant avec exactitude les coutumes des Caraïbes. « Ils

(1) *Historia del Amirante*, citée par M. V. Schoelcher (*Colonies étrangères et Haïti*).

(2) Lettres à Raphaël Sanxis.

(3) *Id.*



ont, dit-il, plusieurs espèces de bateaux avec lesquels ils abordent dans les îles voisines, où ils dévastent et pillent tout ce qu'ils peuvent rencontrer. Ils ne diffèrent des autres insulaires que par leur coiffure, laissant croître leurs cheveux à la manière des femmes; ils se servent d'arcs et de javelots faits avec des roseaux, auxquels ils adaptent, à la partie la plus grosse, un dard aigu. Ils se nourrissent de chair humaine. Aussi sont-ils regardés comme les plus cruels des Indiens, et inspirent-ils la plus grande terreur aux peuples voisins. Quant à moi, je ne les crois pas plus redoutables que les autres (1). »

Les bons Haïtiens, fiers de la force de leurs nouveaux alliés, se crurent désormais protégés contre les incursions des Caraïbes, et lorsque Colomb manifesta son désir d'établir un fort au sud de l'île, les insulaires accueillirent sa proposition avec joie, et s'empressèrent de l'aider dans ses travaux de construction. Grâce à leur active coopération, le fort fut achevé en dix jours. Colomb l'appela *La Natividad*. Il l'arma de canons, y plaça trente-neuf hommes avec des provisions pour un an, et fit voile pour l'Espagne. Le 15 mars 1493, il entra dans le port de Lisbonne.

La relation de ses voyages causa dans la péninsule un enthousiasme universel. Colomb était parti avec l'idée de découvrir l'extrémité orientale des Indes, le pays de l'or, des perles et des aromates, et il était revenu avec la persuasion qu'il avait touché le continent si longtemps rêvé par lui. La facilité avec laquelle les insulaires échangeaient l'or contre des verreries et des morceaux d'assiettes cassées, le confirma dans ses croyances. Aussi ne craignit-il pas à son retour de promettre au roi d'Espagne de mettre à sa disposition des richesses de toute nature. « Je m'engage, écrit-il à Raphaël Sanxis, à fournir à S. M., aidé de ses secours les plus faibles, autant d'or qu'elle pourra en avoir besoin, autant d'aromates, de cotons, de gommes (qu'on ne reculte qu'en Chine), autant d'aloès et d'esclaves propres au service de la marine qu'elle pourra l'exiger, de la rhubarbe, et d'autres pro-

ductions précieuses que les soldats laissés dans l'île ont trouvées ou pourront trouver par la suite. » Ces derniers mots semblent prouver que Colomb promettait des trésors quelque peu imaginaires, mais que dans ses illusions exagérées il croyait bien rencontrer. Il est bien évident qu'il n'avait pas vu de rhubarbe dans l'archipel américain, puisque toutes les espèces de cette plante sont originaires de l'Asie; mais il l'annonce par conjecture, croyant avoir atteint les régions inconnues de l'Asie.

Le navigateur génois devait trouver bien des gens prêts à partager ses espérances et ses illusions. De nobles Castillans se joignirent à lui, et s'embarquèrent à leurs frais, s'imaginant aller conquérir le trône et les trésors du grand sultan de l'Inde. Quinze cents hommes d'équipage conduisaient la flotte; et bientôt il aborda aux rives d'Española. Mais il chercha en vain le fort qu'il y avait construit, et les hommes qu'il y avait laissés. Des cendres et des ruines, des cadavres mutilés, des vêtements en lambeaux, lui révélèrent la destruction totale de la colonie. Le cacique Guarionex, toujours bienveillant pour les étrangers, lui raconte la cause de ces malheurs.

A peine Colomb était-il parti, que les Espagnols, abusant de leur supériorité, avaient soumis les Indiens aux plus cruelles vexations, les obligeant à leur apporter sans cesse de l'or, enlevant leurs femmes et leurs filles, détruisant leurs cabanes. Les Indiens, soulevés, avaient profité de la division qui s'était introduite parmi leurs persecuteurs, étaient venus attaquer à l'improviste le fort désarmé, l'avaient incendié, tuant les Espagnols jusqu'au dernier, malgré les efforts du cacique lui-même, qui avait été dangereusement blessé en voulant secourir quelques victimes.

Colomb, comprenant combien il était important de vivre en bonne intelligence avec les indigènes, s'attacha par de bons procédés à faire naître la confiance parmi eux, et il y parvint promptement avec l'aide de Guarionex.

Reconnaissant alors que l'emplacement de *la Natividad* n'était pas favorable à ses projets de colonisation, il se dirigea vers l'est, auprès d'une baie qui,

(1) Id.

es soldats lais-  
 es ou pourront  
 Ces derniers  
 que Colomb  
 elque peu ima-  
 s ses illusions  
 rencontrer. Il  
 avait pas vu de  
 el américain,  
 de cette plante  
 ; mais il l'an-  
 croyant avoir  
 nues de l'A.-ie.  
 devait trouver  
 tager ses espé-  
 De nobles Cas-  
 ni, et s'embar-  
 nageant aller  
 les trésors du  
 Quinze cents  
 nduisaient la  
 rda aux rives  
 e en vain le fort  
 et les hommes  
 cendres et des  
 tils, des vête-  
 évèlent la des-  
 nie. Le cacique  
 nveillant pour  
 la cause de ces

parti, que les  
 ur supériorité,  
 ens aux plus  
 bligeant à leur  
 l'or, enlevant  
 filles, détrui-  
 liens, soulevés,  
 ion qui s'était  
 persecuteurs,  
 l'improviste le  
 incendié, tuant  
 ernier, malgré  
 hême, qui avait  
 sé en voulant  
 es.

ombien il était  
 bonne intelli-  
 s'attacha par  
 enaitre la con-  
 arvint prompt-  
 rionex.

ue l'emplace-  
 tait pas favo-  
 nisation, il se  
 l'une baie qui,



*Christophe Colomb*

par  
et y  
En  
tai  
de  
gn  
et r  
M  
tiv  
il t  
cor  
son  
qui  
tou  
rap  
lon  
tai  
la g  
suc  
mu  
nois  
brû  
C  
sein  
l'en  
nit  
le c  
dev  
ses  
S  
éch  
l'int  
esco  
val,  
s'éta  
veill  
rivé  
ries  
ger  
suffi  
ploi  
I  
loni  
Les  
cou  
vaie  
gran  
mon  
plus  
déb.  
avai  
des  
nom  
tion  
gati

par sa position, lui paraissait importante, et y fonda une ville qu'il nomma Isabella. En même temps, il fit partir deux capitaines, l'un pour reconnaître les mines de Cibao, et l'autre pour aller en Espagne annoncer les nouvelles découvertes et réclamer de nouveaux secours.

Mais, pendant qu'il s'occupait avec activité des travaux de la nouvelle ville, il tomba malade. Profitant de cette circonstance, un certain Bernard de Pise songea à s'emparer des cinq navires qui étaient restés en rade, pour s'en retourner en Espagne; car déjà le découragement s'était emparé de la petite colonie. Les nobles espagnols, qui ne s'étaient embarqués que pour recueillir de la gloire et de l'or, voyaient disparaître successivement leurs beaux rêves, et murmuraient hautement contre le Génois, qui les avait jetés sur cette plage brûlante.

Cependant l'amiral, informé des dessein de Bernard de Pise, le fit arrêter, l'envoya prisonnier en Espagne, et puni les autres séditeux. Ce n'était que le commencement des tribulations que devait lui occasionner la jalousie de ses nobles rivaux.

Sur ces entrefaites, ayant reçu un échantillon de l'or des riches mines de l'intérieur, il alla lui-même les visiter, escorté par des troupes à pied et à cheval, qui ajoutaient encore aux idées que s'étaient faites les insulaires de la merveilleuse puissance de leurs hôtes. Arrivé aux mines, il y fit ouvrir des galeries, construire un fort destiné à protéger les travaux, et y laissa un nombre suffisant d'ouvriers pour continuer l'exploitation.

De retour à Isabella, il trouva la colonie dans l'état le plus désastreux. Les Espagnols n'étaient pas encore accoutumés aux vivres du pays, et n'avaient pu se résoudre à cultiver des grains : la famine était imminente. La mort sévissait déjà; le climat avait la plus funeste influence sur ces nouveaux débarqués; les ouvriers industrieux avaient succombé les premiers à l'excès des fatigues, et les nobles, pour qui le nom seul du travail était une humiliation, refusaient de renoncer aux prérogatives de l'oisiveté. Le mécontentement

était au comble, et les plaintes allaient jusqu'aux menaces.

L'amiral ne se laissa pas intimider; mais, puisant une énergie nouvelle dans les difficultés de sa position, il ne tint aucun compte des distinctions sociales créées dans un autre monde, et obligea sans exception tout le monde au travail. Les fiers hidalgos se virent condamnés à ouvrir la terre de leurs mains, ou à construire eux-mêmes leurs maisons de bois. Cette sage détermination fut une source de querelles et d'accusations, auxquelles Colomb devait succomber.

Cependant chacun à l'envi s'efforçait d'extorquer de l'or aux malheureux insulaires; quelques troupes, qui parcouraient le pays à la recherche des richesses tant promises, se livrèrent aux plus odieux excès. Pour la seconde fois, la timidité naturelle des Indiens disparut : toutes les tribus de l'île réunirent leurs forces, excepté celle du cacique Guarionex, qui seul s'obstina à rester fidèle aux Espagnols.

Les privations, la débauche et les travaux, sous les feux d'un soleil presque vertical, avaient réduit à deux cent trente combattants les troupes dont pouvait disposer l'amiral. Avec cette poignée d'hommes, il se trouva en face de cent mille Indiens; mais les terribles feux de l'artillerie, les élans rapides de vingt chevaux qu'il avait dans ses rangs, frappent de terre les malheureux indigènes, et cette masse compacte est dispersée après un carnage affreux.

Cependant Colomb, engagé par des promesses imprudentes, avait besoin d'envoyer de l'or à la cour d'Espagne, pour déjouer les projets de ses ennemis qui déjà l'accusaient hautement. Il profita donc de cette victoire pour imposer aux Indiens un tribut régulier. Chaque naturel au-dessus de quatorze ans fut contraint d'apporter tous les trois mois une petite sonnette de Flandre pleine de poudre d'or. Dans les endroits éloignés des mines, la capitation fut de vingt-cinq livres de coton par trimestre. Pour payer cet énorme tribut, il fallait travailler : les Indiens ne purent s'y résoudre; ils abandonnèrent leurs demeures, autrefois si paisibles; ils cherchèrent au fond des bois, sur le sommet escarpé des montagnes, ou dans les pro-

fondeurs des cavernes un abri contre la rapacité des étrangers. Mais ceux-ci ne les y laissèrent pas en repos; ils leur firent la chasse comme à des bêtes fauves, dressèrent des chiens pour découvrir leur piste, les firent déchirer par ces animaux ou les contraignirent à un travail forcé, qui faisait rapidement périr ces malheureux habitués à une vie de repos et d'insouciance.

La résistance inerte des insulaires, leur fuite, leur dispersion dans les bois et les montagnes, privaient Colomb de l'or qui devait soutenir son crédit en Europe. Il voulut remplacer cette richesse par une autre, et envoya en Europe des vaisseaux chargés d'esclaves. Ceux-ci étaient, il est vrai, des Caraïbes pris dans les îles du vent; mais une nouvelle cargaison de cinq cents esclaves fut envoyée l'année suivante: tous appartenaient à la race de ces bons Indiens qui avaient accueilli les Espagnols avec une si naïve hospitalité. Il est triste de penser que Colomb, obligé d'envoyer une marchandise quelconque pour satisfaire les exigences d'un court avare, ne trouvait rien de mieux que ce bétail humain. « Pour procurer à mes souverains, écrivait-il, un profit immédiat, et les indemniser des dépenses que la naissante colonie fait peser sur le trésor royal, j'envoie ces Indiens, qui pourront être vendus à Séville. »

Cependant ses détracteurs proclamaient à bon droit qu'il ne tenait aucune de ses promesses, et Ferdinand, désabusé, trouvait que les découvertes de l'amiral génois, loin d'être un profit pour la couronne, lui étaient onéreuses.

D'un autre côté, les rapports qu'on faisait sur la détresse de la colonie, empêchaient qu'elle ne se recrutât de nouveaux émigrants. L'enthousiasme était passé, et l'île ne recevait guère que des hommes perdus de mœurs qui n'avaient plus de ressources dans leur patrie. Ces colons, qui n'avaient pu se plier aux règles de la civilisation, s'étonnaient que l'amiral voulût les soumettre à une discipline sévère. Ils l'accusaient de tyrannie et de projets ambitieux; et leurs plaintes répétées à la cour d'Espagne y rencontrèrent des échos complaisants. Christophe fut informé qu'on venait d'envoyer un agent

ministériel, nommé Aguado, pour surveiller sa conduite.

Colomb reçut d'abord avec courage et dignité l'envoyé de la cour; mais, s'apercevant bientôt que sa présence réveillait toutes les plaintes des hommes qu'il avait forcés à l'obéissance, et que l'anarchie menaçait de renverser sa colonie naissante, il résolut de retourner en Espagne pour faire face à ses ennemis.

Son frère don Barthélemy, qui était venu le joindre, fut nommé par lui *adelantado* (lieutenant-gouverneur); il le chargea, avant de partir, de faire construire une forteresse à l'embouchure de l'Ozama, au sud-est de l'île. Cet emplacement le rapprochait des mines, que son imagination remplissait toujours de trésors inépuisables. Le nouveau fort fut nommé San-Domingo, et fut l'origine de la ville qui devint le siège principal de la colonie, et qui devait plus tard donner son nom à toute l'île.

Le départ de l'amiral fut le signal de nouveaux désordres parmi les colons, de nouvelles persécutions contre les Indiens. Christophe, malgré son énergie, gouvernait avec peine les aventuriers qui étaient venus chercher fortune dans ces terres lointaines; mais don Barthélemy n'avait ni la même autorité ni la même fermeté. Bientôt les murmures éclatèrent avec audace; des complots s'ourdirent; des révoltes se préparèrent. A la tête des mécontents était un nommé Roldano, auquel Colomb, en partant, avait donné la charge d'alcade. Homme plein d'astuce et d'énergie perverse, il excitait les mauvaises passions des colons indisciplinés, dépeignant tous les actes de répression de l'adelantado comme des actes de tyrannie, l'accusant d'avarice et de dureté, et semant partout des calomnies, qui n'étaient que trop facilement accueillies par des gens impatientes de toute autorité.

Par ces moyens perfides, Roldano eut bientôt repris une influence telle, que l'adelantado conservait à peine quelques partisans: les querelles étaient incessantes, souvent meurtrières; la discorde en permanence empêchait toute culture, tout commerce. Cette misérable poignée d'hommes, divisée en factions, n'avait d'énergie que pour le mal.

L  
pas  
tena  
chas  
une  
limi  
leur  
chir  
avait  
vern  
de l'  
tair  
bête  
donn  
pass  
sirs.  
à la  
bles  
de m  
en l'  
V  
colo  
ment  
être  
tait  
sonn  
deme  
dans  
se fa  
et po  
d'y  
ou d  
riche  
cents  
par  
1496  
écriv  
tité  
E  
par l  
fit b  
crlé  
imag  
crua  
ble à  
où i  
siste  
men  
Pe  
mett  
la co  
en v  
forts  
la ré  
exag  
au b

Les pauvres insulaires ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'aucun frein ne retenait plus leurs tyrans déchaînés. La chasse aux Indiens recommença avec une ardeur féroce. Les abolements des limiers venaient les relancer dans toutes leurs retraites. Poursuivis, traqués, déchirés par ces animaux furieux, il n'y avait plus de bois assez sombres, de cavernes assez profondes, pour les sauver de l'esclavage ou de la mort. Car ce n'était pas seulement pour les utiliser comme bêtes de somme que les Espagnols leur donnaient la chasse; c'était aussi par passe-temps et pour occuper leurs loisirs. Quelques-uns, comme pour s'exciter à la cruauté par les traditions impitoyables d'un siècle superstitieux, firent vœu de massacrer chaque jour douze Indiens en l'honneur des douze apôtres.

Voilà quels étaient les exploits des colons livrés à eux-mêmes. Malheureusement, le représentant de l'autorité, sans être aussi inutilement cruel, ne respectait pas davantage les droits ni les personnes des indigènes. Plus le commandement de l'adelantado était menacé dans la colonie, plus il avait besoin de se faire bien venir dans la métropole; et pour cela il n'avait d'autre moyen que d'y envoyer des richesses mal acquises ou des marchandises représentant des richesses, c'est-à-dire des esclaves. Trois cents Indiens avec trois caciques envoyés par lui, arrivèrent à Cadix en octobre 1496. Le commandant de ce convoi écrivit qu'il avait à bord une forte quantité de *barres d'or*.

En outre, don Barthélemy, dominé par le fanatisme violent de son époque, fit brûler plusieurs Indiens comme sacrilèges, parce qu'ils avaient brisé des images catholiques. Tous ces actes de cruauté accumulés avaient mis le comble à l'irritation des indigènes. Partout où ils se sentaient assez forts pour résister, de formidables soulèvements menaçaient les dominateurs.

Pendant que les Espagnols compromettaient par des excès de toutes sortes la colonie naissante, Colomb sollicitait en vain l'expédition de nouveaux renforts. Personne ne voulait le suivre : la réaction contre ses projets était aussi exagérée que l'avait été l'enthousiasme au bruit des premières découvertes. On

avait rêvé la terre promise, on ne parlait plus que de la terre maudite. Colomb, seul, attaché à son œuvre avec l'opiniâtreté des hommes à découvertes, persistait à chercher des coureurs d'aventures, et eut enfin recours à un moyen qui trahit à coup sûr le désespoir du génie, qui ne tient compte d'aucune considération secondaire. A défaut d'hommes de bonne volonté, il obtint que les prisons lui fussent ouvertes pour y recruter des compagnons, moyennant amnistie; et il put enfin composer un nouveau ban d'émigrés avec les éléments corrompus qu'on livrait à son impatience.

Colomb trouvait peut-être son excuse dans la parcimonie d'un gouvernement méflant; mais cette triste nécessité devait avoir les suites les plus funestes pour la colonie. Un établissement déjà livré au désordre des passions les plus effrénées, ne pouvait être ramené au bien par le contact d'impures nouvelles. Colomb emportait dans son vaisseau l'outre des tempêtes.

Lorsque, après de nouvelles découvertes que nous avons déjà signalées, l'amiral arriva devant Saint-Domingue, il trouva la colonie dans la plus grande confusion, les Indiens soulevés, l'autorité aux mains de Roldano, les cultures abandonnées, la famine toujours imminente.

Soit qu'il ne voulût pas débiter par une guerre civile, soit qu'il ne se sentit pas assez fort pour soumettre les révoltés, il se vit obligé de traiter avec Roldano et ses complices.

Parmi les clauses de la convention faite pour les décider à s'embarquer, il était stipulé « qu'il leur serait donné des esclaves. » Colomb était à chaque instant obligé de consacrer l'iniquité : la conservation de sa conquête était sa principale préoccupation. Une idée longtemps méditée, et qui enfin s'est réalisée, veut être satisfaite en dépit de tous les sacrifices. Dans l'accomplissement de son œuvre, le génie est toujours impitoyable.

Enhardis par les concessions, quelques-uns des factieux refusaient de partir. Christophe consentit avec eux un nouveau traité par lequel il leur accordait des terres, et des Indiens pour les aider à les cultiver.

Cependant les nouveaux venus, ban-



dits arrachés aux fers et à la mort, n'étaient pas plus que leurs devanciers disposés à la soumission. L'amiral eut dès l'abord à lutter contre tous les vices déchaînés, la débauche, la cruauté et la paresse, pour lui pire que tous les autres. Ces féroces émigrés ne se croyaient pas faits pour cultiver un sol brûlant, et s'en allaient avec les autres dans les bois et dans les montagnes chercher des Indiens comme animaux de labour. Colomb, en cherchant à réprimer leurs excès, ne faisait qu'exciter leur haine et aggraver ses difficultés. Il essaya donc de régulariser, pour ainsi dire, la violence, en obligeant les caciques à fournir des corvées d'Indiens libres pour cultiver les terres des Espagnols. Ces corvées s'appelèrent *repartimientos*, ou distributions. Chaque colon avait sa troupe de vassaux.

Ainsi, tous les maux d'une conquête violente s'appesantissaient sur les indigènes. Ceux qui restaient soumis, étaient condamnés au servage de la glèbe; ceux qui se révoltaient, étaient réduits en esclavage. Ces malheureux, inaccoutumés au travail, succombaient par milliers.

Colomb ne tarda pas à se repentir d'avoir conçu le projet de faire de quelques centaines de scélérats les fondateurs d'un empire. Roldano, artisan de désordres, avait bien plus d'influence sur eux que l'amiral, qui s'efforçait de les ramener à des habitudes réglées. Les intrigues recommencèrent; les complots se renouvelèrent, et si Christophe, grâce à des mesures énergiques, put maintenir son autorité, il ne put empêcher que les plaintes et les réclamations de tous ces hommes, qui se disaient tyrannisés, ne fissent impression sur les ministres d'Espagne. Le commandeur don Francisco de Bovadilla fut envoyé aux Antilles avec le titre de gouverneur général des Indes. Sa mission était d'examiner l'état des colonies, de faire des enquêtes sur la conduite de Colomb, et de l'envoyer même en Espagne s'il le jugeait à propos.

Un écrivain, abolitionniste fervent, assure que la conduite cruelle de Colomb envers les Indiens fut la cause principale de sa disgrâce (1). Il est possible

(1) M. V. Schœtcher, *Colonies étrangères et Haiti*, t. II, p. 64.

que ce fut là un prétexte pour ses accusateurs; mais on ne saurait oublier que les colons ne portèrent plainte contre lui que parce qu'ils s'opposait à leurs cruautés et à leurs rapines. Ce fut leur paresse qui le contraignit à imaginer les corvées; ce fut pour apaiser leurs continuelles révoltes qu'il leur accorda des esclaves. Avec de pareils compagnons, il aurait fallu être beaucoup plus cruel; il ne pouvait pas être plus humain. Car il l'était trop pour eux; et c'est ce qui le perdit.

Colomb, absent de Saint-Domingue au moment de l'arrivée de Bovadilla, apprit à son retour que sa maison était occupée par le nouveau gouverneur, que ses possessions étaient confisquées, ses écrits mis sous les scellés, qu'enfin son frère don Diego venait d'être transporté sur un navire et jeté dans les fers. Il se présente devant Bovadilla, se plaint des violences dont il est l'objet, signale l'inconduite des colons, les intrigues de Roldano. Pour toute réponse, il est enfermé dans un fort; son frère don Barthélemy, mandé à Saint-Domingue, est également emprisonné à son arrivée.

Bientôt Christophe, arraché violemment à cette colonie, objet constant des sollicitudes, est transporté sur un navire, mis aux fers avec l'adelantado, et envoyé en Espagne chargé d'accusations dictées par ses ennemis (1500).

Bovadilla, pompeusement envoyé pour apporter quelque soulagement aux souffrances des insulaires, dépassa bientôt tous les actes reprochés à Colomb. Il n'aurait pu faire autrement sans soulever les mêmes haines. A peine installé, il fait faire le dénombrement des insulaires, qu'il donne à titre d'esclaves aux colons, et redouble de rigueur envers les caciques pour les contraindre à fournir les hommes de corvée.

Avec les tyrannies officielles recommencent les persécutions individuelles, bien plus épouvantables.

On a peine à croire aux actes de froide cruauté par lesquels se signalaient les brigands déportés à Saint-Domingue. Nous emprunterons à ce sujet quelques citations à l'ouvrage de M. V. Schœtcher, qui lui-même raconte d'après Las Casas.

« Ces misérables, qui dans leur pays

comptaient parmi les plus vils criminels, se donnaient dans la colonie des airs de nobles cavaliers. Lorsqu'ils voyageaient, ils se faisaient accompagner par un train nombreux de domestiques, et au lieu de se servir de chevaux et de mules, dont ils ne manquaient pas, ils forçaient les naturels à les porter sur leurs épaules dans des espèces de litières, tandis que d'autres les suivaient en portant des parasols de feuilles de palmier au-dessus de leurs têtes, et des éventails pour les rafraîchir. Las Casas affirme qu'il a vu le dos et les épaules des Indiens tout déchirés et saignant après une longue course. »

Mais leurs prouesses dans les chasses aux Indiens dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

« Ils égorgaient le peuple comme un troupeau de moutons dans un parc, et pariaient à qui couperait le mieux un homme en deux d'un coup de taille, ou qui enlèverait le plus adroitement ses entrailles. Ils arrachaient les enfants du sein de leurs mères, et, les prenant par une jambe, ils leur écrasaient la tête sur la pierre, ou les plongeaient dans le ruisseau le plus voisin pour les noyer, en leur disant : « C'est pour vous rafraîchir. »

« Ils en couvraient d'autres de poix, les suspendaient avec des cordes et y mettaient le feu pour les voir périr dans cet affreux tourment. Ils coupaient les mains à ceux qu'ils ne tuaient pas, et les insultaient en leur disant : « Allez maintenant porter des lettres à ceux qui ont fui dans les bois et dans les montagnes. »

« Ils en arrivèrent à faire moins de cas de la vie d'un Indien que de celle d'un insecte qu'on écrase en marchant. Un chasseur s'aperçoit au milieu des bois que ses chiens ont faim; il s'approche d'un jeune Indien qui l'accompagnait, lui coupe les bras, et les leur donne à manger (1). »

Cependant Colomb, de retour en Espagne, fut rendu à la liberté, et les récits qui parvinrent sur le gouvernement de Bovadilla prouvèrent que l'amiral ne devait pas porter la responsabilité des cruelles souffrances infligées aux Indiens.

Par une réparation tardive des outrages qu'il avait fait subir à l'illustre Génois, Bovadilla fut rappelé, et l'on envoya pour le remplacer don Nicolas de Ovando, commandeur de l'ordre d'Alcantara, avec ordre de mettre fin à l'esclavage des naturels. Bovadilla s'embarqua avec Roldano. Mais les vaisseaux, assaillis par une tempête au sortir de la rade, furent engloutis avec tous ceux qu'ils portaient.

Arrivé à Saint-Domingue en 1502, Ovando assembla les caciques, et leur annonça que le roi et la reine les prenaient sous leur protection spéciale, eux et leurs peuples. Ils ne devaient désormais être obligés à payer le tribut que comme les autres sujets de la couronne.

A peine furent-ils déclarés libres, que les Indiens, qui ne comprenaient la liberté que comme garantie du repos, refusèrent de travailler. Ovando écrit à son gouvernement qu'il ne perçoit plus de tributs; que les Indiens étant paresseux et imprévoyants, on ne peut les empêcher de s'abandonner au vice qu'en les occupant. Un décret royal l'autorise, en 1502, de faire travailler les naturels aux mines et aux travaux d'utilité publique, en les employant toutefois comme ouvriers à gages.

Aussitôt les corvées, les *repartimientos* recommencent. Chaque Espagnol reçoit un certain nombre de naturels, sous condition de payer leur travail. Mais leur salaire n'était qu'une misérable déception. Ils ne recevaient pas même de quoi suffire à leur nourriture, tandis que, accablés de travaux excessifs, ils tombaient souvent mourants de fatigue et de faim.

Si l'un d'eux, épuisé, plait sous le poids des fardeaux, les Espagnols lui donnaient de violents coups sur les dents avec le pommeau de leurs épées, et mille autres avec les pieds, les poings et les bâtons (1).

Contre des maux infinis, les victimes n'avaient aucun recours : le gouverneur avait une prime sur les *repartimientos*, et n'avait garde de supprimer des abus qui étaient une source de bénéfices.

Les insurrections éclatent, et donnent de nouveaux profits aux colons,

(1) Id., p. 66.

(1) Œuvres de Las-Casas.



autorisés à réduire à l'esclavage les prisonniers de guerre. Quelques Espagnols cependant portent la peine de leur férocité : des partis détachés sont surpris et égorgés. Mais bientôt les Indiens, cernés de toutes parts, poursuivis sans relâche par d'infatigables meurtriers, consentent à déposer les armes et à reprendre les corvées.

Cependant, dans une des provinces, nommée Xaragua; la sœur du cacique, femme d'une grande beauté, et d'une intelligence que les Indiens considéraient comme surnaturelle, avait pris sur les peuples un ascendant qui favorisait encore sa haine contre l'étranger. Elle composait des hymnes que les insulaires chantaient dans leurs solennités; et quoiqu'il n'en reste rien, il est à présumer que ces poésies nationales retraçaient les infortunes d'un peuple opprimé, et maudissaient l'étranger qui avait apporté le malheur sur ces rives autrefois si paisibles. Cette femme extraordinaire s'appelait Anacoana.

Ovando fut informé que dans cette partie de l'île les Indiens se rassemblaient en grand nombre, et méditaient une nouvelle insurrection. Aussitôt, sous prétexte de faire une visite d'amitié au cacique, il se met en route avec trois cents fantassins et soixante-dix cavaliers.

Soit que la nouvelle qu'on lui avait donnée ne fût pas fondée, soit que les Indiens jugeassent à propos de dissimuler, Ovando fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, et les principaux chefs vinrent lui rendre hommage. De son côté, le gouverneur paraît enchanté de la réception qui lui est faite, et invite les insulaires à assister à une joute de cavaliers. Un grand nombre accourt pour contempler ce spectacle si nouveau pour eux, et lorsqu'ils sont réunis en rangs serrés, Ovando paraît sur une plateforme, et touche la croix d'Alcantara brodée sur son habit. A ce signal, les Espagnols se précipitent au milieu de la foule, et font des Indiens un horrible carnage. Quatre-vingts chefs sont brûlés vifs dans la demeure du cacique; Anacoana est saisie, emmenée à Isabella, et pendue comme coupable d'avoir voulu attenter aux droits du roi d'Espagne. Les massacres se

poursuivent pendant plusieurs jours dans toute la province de Xaragua; et lorsqu'elle est dépeuplée, Ovando y fonde une ville qu'il appela *Santa Maria de la verdadora paz* (*Sainte-Marie de la vraie paix*) (1).

En effet, après cet effroyable massacre, trois années se passèrent sans que la tranquillité fût sérieusement troublée. D'autres villes s'élevèrent, et à force de décimer les Indiens, quelques travaux s'accomplirent. Mais, en 1506, l'excès du malheur pousse encore les naturels à la révolte, et ils tombent de nouveau par milliers. Ces infortunés se débattaient dans un cercle de misères, sans que rien pût les en faire sortir. La paix était meurtrière comme la guerre; la guerre inutile comme la paix. Chaque effort les plongeait plus profondément dans l'abîme de maux qui devait les dévorer jusqu'au dernier.

Ramenés encore une fois au travail, on les enchaînait deux à deux; on les mutilait pour la moindre faute, on les déchirait à coups de fouet. Accablés par tant de maux, beaucoup d'entre eux recouraient au suicide. Des familles entières se pendaient dans leurs cabanes ou dans les cavernes où ils se réfugiaient. Douze années ne s'étaient pas écoulées depuis la découverte de l'île, et déjà près d'un million de ses primitifs habitants avait succombé à la férocité des conquérants (2).

Les Espagnols eux-mêmes furent éfrayés de cette rapide mortalité qui moissonnait leurs travailleurs. Ils ne se relâchèrent pourtant en rien de leurs rigueurs, mais ils cherchèrent des remplaçants à leurs victimes en allant enlever les habitants des îles voisines. Auprès de quelques tribus, ils agirent par la persuasion et par de trompeuses promesses de bien-être. « Venez, leur disaient-ils, dans le pays où nous sommes établis; vous n'aurez rien à désirer dans ce séjour délicieux, où vous verrez la Divinité face à face et où vous trouverez les ombres de vos ancêtres. » Séduites par cette bienveillante invitation, plusieurs tribus de différentes îles de l'archipel se rendirent avec empressement à Saint-Domingue,

(1) Las-Casas et Schoelcher.

(2) Schoelcher, t. 1, p. 72.

où elles ne rencontrèrent que l'esclavage, les supplices et le désespoir.

Cependant don Diégo Colomb, le fils du célèbre navigateur, sollicitait, après la mort de son père, le gouvernement de Saint-Domingue. Il l'obtint enfin avec le titre d'amiral, et vint en 1509 remplacer Ovando.

Le nouveau gouverneur tenta des projets de réforme, et voulut adoucir les abus des *repartimientos*; mais les turbulents colons firent entendre de si audacieuses réclamations, qu'il fut obligé de céder, et de prendre sa part des bénéfices de ces cruelles exploitations.

Toute la durée du gouvernement de Diégo se passa en luttes perpétuelles et en efforts infructueux : il ne put ni améliorer le sort des indigènes, ni assurer la prospérité de la colonie. Son honnête impuissance ne lui valut que des accusations; et après plusieurs années de vaines tentatives, les plaintes unanimes des colons le firent rappeler en Espagne (1523).

Il fut remplacé par Roderigo Albuquerque, homme plus cruel encore que tous ses devanciers. Les persécutions et les massacres continuèrent avec une si effrayante énergie, que le nombre des naturels se trouva bientôt réduit à moins de quinze mille. On assure qu'au moment de la découverte l'île comptait trois millions d'habitants!

Cependant une voix généreuse s'était élevée en faveur des Indiens. Barthélemy Las-Casas avait été témoin de leurs maux, et, touché de compassion, il consacra sa vie à la défense de ces infortunés. Ses écrits, ses sollicitations, ses actives démarches, arrachèrent à l'inertie des souverains quelques édits de soulagement. Mais de hauts personnages possédaient des domaines dans le nouveau-monde; et le système des *repartimientos* leur était trop favorable pour que les plaintes religieuses de Las-Casas eussent quelque efficacité. Pour sauver ses protégés, l'ami des Indiens eut alors recours à un singulier expédient. Il sollicita pour les Espagnols des Indes la permission de faire la traite des nègres, afin que leur service dans les établissements ruraux et dans les mines permit de rendre moins dur celui des naturels.

Singulière aberration d'une charité incomplète! L'amour exclusif de Las-Casas pour une race l'appelle à en sacrifier une autre; et parce qu'il a fait un échange de victimes, son cœur compatissant s'applaudit.

Ajoutons cependant, pour excuser un peu cette étrange logique, que l'idée première de cette substitution n'appartient pas à Las-Casas. Déjà, en 1511, une cédule royale ordonnait de transporter aux îles des nègres de la Guinée, attendu, y est-il dit « qu'un nègre fait plus de travail que quatre Indiens. » Ici du moins la substitution est motivée. Mais peu après, la traite des nègres est excusée par les pitoyables arguments d'une compassion exclusive. De nouveaux ordres relatifs au même objet, datés de 1512 et 1513, sont motivés « sur les représentations faites par les religieux de Saint-François au sujet du malheureux état où les Indiens étaient réduits, et pour améliorer leur sort. » Or la proposition de Las-Casas fut faite en 1517. Mais, quoiqu'il n'eût pas l'initiative de cette cruelle charité, ses instances eurent pour effet de régulariser une idée jusque-là peu appliquée.

Il est à remarquer, du reste, que ce fut une cruauté inutile. Las-Casas ne sauva pas la race indienne, qui à Saint-Domingue périt tout entière. Ses imprévoyantes sympathies ne firent que préparer des successeurs aux victimes qui excitaient ses pleurs. Bientôt, en effet, la férocité des Espagnols de Saint-Domingue allait manquer d'aliments. Au moment où Las-Casas écrivait, il ne restait plus, d'après son propre témoignage, en 1542, que deux cents indigènes dans l'île. La race nègre venait donc bien à propos combler le vide.

Il est constant que les efforts de Las-Casas eurent une grande influence sur l'extension de la traite; elle s'organisa d'une manière régulière. Une licence d'introduction de quatre mille nègres de la Guinée fut accordée. Il était temps; la race indigène avait disparu.

## CHAPITRE II.

Esclavage des nègres. — Améliorations de la colonie. — Sa décadence.

Les rêves brillants de Colomb et de ses

contemporains sur les pays mystérieux de l'or et de la soie avaient fait place à des idées plus sensées. D'abord tout le monde s'y était précipité; puis personne ne voulait y aller. Enfin l'on y retourna avec des vues conformes à la véritable nature des choses. Sans s'occuper davantage de monceaux d'or et de pierres, l'esprit d'entreprise se dirigea vers la culture d'une terre féconde; et en renonçant à l'espoir des richesses fabuleuses, on put créer enfin des richesses réelles.

Le système des *repartimientos*, si funeste pour les naturels, assurait cependant les développements de la colonie, qui avait toujours des travailleurs à discrétion. Les émigrants accoururent de nouveau, et en quelques années s'élevèrent six-sept villes ou villages, dont plusieurs subsistent encore. Les plus considérables étaient San-Domingo et Santiago.

L'exploitation des mines cessa d'être la seule préoccupation. Des plantations furent établies, et des récoltes abondantes de cacao, de gingembre, de coton, d'indigo et de tabac encourageaient les spéculateurs.

L'éducation des bestiaux offrait des ressources non moins lucratives. Ils s'élevaient tellement multipliés sous cet heureux climat, qu'en 1535, quarante ans après l'introduction des premières vaches, on faisait des chasses de trois à cinq cents bêtes à cornes, et que l'on chargeait de cuirs des navires entiers (1).

La canne à sucre, introduite en 1506, et cultivée en grand seulement en 1510, avait si bien réussi, qu'en 1518 on comptait dans l'île quarante établissements à sucre avec des moulins à eau ou à chevaux. Le nombre s'en accrut rapidement, et la production du sucre dépassa bientôt la consommation de l'île et de la métropole.

La prompte extermination des naturels mit fin à cette prospérité. Lorsqu'il fallut les remplacer par des nègres, les colons furent moins empressés d'avoir des travailleurs qu'il fallait acheter. D'ailleurs la métropole, entièrement occupée de ses riches possessions du

Mexique et du Pérou, négligeait une colonie qui ne comptait presque pour rien dans ses vastes domaines. San-Domingo, la ville splendide, qui ne cédait en rien aux plus belles cités du continent, fut prise et ruinée, en 1586, par l'Anglais sir Francis Drake. Plus tard, un tremblement de terre l'acheva.

Au dix-septième siècle, l'Espagne fut obligée d'envoyer dans la colonie, devenue improductive, des fonds annuels pour solder les employés et les troupes. Cette belle contrée n'était plus qu'une possession onéreuse.

Pendant que Espanola dépérissait lentement, d'autres colons s'établissaient au nord-ouest de l'île. Une période nouvelle commence pour le pays.

### CHAPITRE III.

Les boucaniers. — Les sifustiers, et les engagés.

Les premiers établissements des Français à Saint-Domingue se liant entièrement aux entreprises singulières de ces hardis aventuriers connus sous le nom de sifustiers et de boucaniers, il n'est pas sans importance de retracer sommairement leur histoire. Nous y retrouverons d'ailleurs l'origine des colonies européennes dans les autres îles de l'archipel.

Les heureuses découvertes des Espagnols, tant aux Antilles que sur les vastes continents des deux Amériques, en frappant l'Europe d'étonnement et d'admiration, avaient réveillé partout l'esprit d'entreprise, et excité jusqu'à l'enthousiasme le goût des explorations lointaines, d'où chacun espérait revenir chargé de richesses et de renommée.

Les gouvernements se mêlaient peu à ce mouvement général, soit à cause des difficultés intérieures que chacun avait à combattre, soit à cause des dépenses qui pouvaient rester sans compensation par l'incertitude des résultats. Mais si une politique prudente arrêtait les chefs des États, nulle difficulté ne faisait obstacle à l'avidité des coureurs de fortune, et le commerce, qui tendait à se développer, envoyait sur toutes les mers d'audacieux capitaines, cherchant partout des terres à explorer, des sauvages à combattre et des denrées nouvelles à exploiter.

(1) Schoelcher.

égligeait une  
presque pour  
maines. San-  
lède, qui ne  
elles cités du  
ée, en 1586,  
Drake. Plus  
erre l'acheva.  
'Espagne fut  
olonie, deve-  
nds annuels  
les troupes.  
plus qu'une

dépérissait  
s s'établis-  
le. Une pé-  
our le pays.

bustiers,

ts des Fran-  
ant entière-  
ières de ces  
ous le nom  
ers, il n'est  
racer som-  
y retrou-  
es colonies  
res îles de

des Espa-  
ne sur les  
Amériques,  
nement et  
lé partout  
ité jusqu'à  
explorations  
ait revenir  
ommée.  
ient peu à  
cause des  
acun avait  
s dépenses  
mpensation  
is. Mais si  
t les chefs  
ne faisait  
rs de for-  
ndait à se  
s les mers  
ant par-  
es sauva-  
s nouvel-

Cependant les Espagnols surveillaient avec une inquiétude jalouse les côtes de leurs domaines nouveaux; et une bulle du pape Alexandre VI leur ayant concédé la propriété exclusive des deux Amériques, ils prétendirent en écarter tous les autres peuples, et en conséquence traitaient en corsaires tous les bâtiments qu'ils rencontraient entre les deux tropiques. Leur puissante marine et le rôle important qu'ils jouaient alors sur le continent européen, ne permettaient pas aux gouvernements de protester contre cette tyrannie. Mais les armateurs des ports de la France et de l'Angleterre, ne tenant compte ni de la bulle du pape, ni des prétentions espagnoles, envoyaient continuellement vers ces riches régions des vaisseaux armés qui enlevaient les convois espagnols, pillaient les côtes, incendiaient les villes, et ne revenaient jamais sans être chargés de dépouilles. Traités en pirates, quand ils étaient pris, ces hardis marins acceptaient franchement le rôle qu'on leur faisait, commettant des excès épouvantables partout où ils débarquaient; méprisant les lois des nations, et ne se souciant guère que les Espagnols fussent en paix ou en guerre avec les pays d'où ils venaient, mais ne voyant en eux que de riches voyageurs bons à dépouiller, et de vaillants ennemis profitables à combattre.

C'était surtout dans les mers des Antilles que les slibustiers signalaient leurs exploits. Tout occupés de leurs riches possessions du Pérou, les Espagnols avaient négligé de s'établir dans les petites Antilles; ils ne conservaient de colonies que dans les quatre grandes îles de l'archipel. Cachés avec leurs petits bâtiments au fond des anses, derrière les sinuosités des rivages, les slibustiers fondaient subitement sur les navires, les enlevaient à l'abordage, et revenaient à terre partager leur butin. Souvent, avec de méchantes barques non pontées, ils attaquaient les plus grands vaisseaux de guerre. La petite-tesse même de leurs bâtiments, et l'art avec lequel ils les manœuvraient, les dérobaient à l'artillerie du vaisseau. D'ailleurs, ils faisaient bien vite taire le canon. Tireurs de premier ordre, ils ajustaient les sabords, tuaient les ca-

nonniers, et, s'approchant rapidement, grimpaient à l'abordage, et, par l'excès même de leur témérité, faisaient déposer les armes à l'ennemi étonné. Plus d'une fois leur premier acte, au moment de l'abordage, fut de courir aux poudres et de menacer de faire sauter le vaisseau si on ne se rendait. Les Espagnols, malgré leur active surveillance, malgré la force et le nombre de leurs vaisseaux, étaient sans cesse harcelés par des ennemis que multipliaient les récits exagérés des pirates heureux et les joies sauvages d'une existence aventureuse. La vie errante avait tant de charmes pour les slibustiers, qu'ils restèrent longtemps sans songer à former aucun établissement durable, au milieu de ces îles qui leur servaient de retraite passagère.

Mais, en l'année 1625, d'Esnambuc, cadet de Normandie, parti de Dieppe, se dirigea vers les Antilles pour aller s'enrichir de quelques prises espagnoles. Il montait un brigantin armé de quatre pièces de canon, avec un équipage de quarante hommes déterminés. Arrivé aux Caimans, entre Cuba et la Jamaïque, il fut attaqué par un vaisseau espagnol portant trente-cinq canons, et se défendit avec tant d'opiniâtreté pendant trois heures, que l'ennemi fut contraint de se retirer après avoir perdu la moitié de son équipage. Mais le brigantin, fort maltraité, pouvait à peine tenir la mer. Dix hommes de l'équipage étaient tués; la plupart des survivants étaient couverts de blessures. D'Esnambuc se retira à l'île Saint-Christophe pour y soigner ses blessés, et, jugeant bien que pour le succès de ses entreprises futures, il était utile d'avoir un lieu de retraite fixe, il résolut de s'y établir.

En y débarquant, il y trouva plusieurs Français qui s'y étaient réfugiés en différentes occasions, et qui vivaient en bonne intelligence avec les Caraïbes. Ils se joignirent volontiers à lui, l'acceptèrent pour leur chef, et grossirent la petite colonie.

Par un hasard singulier, le même jour que d'Esnambuc abordait à Saint-Christophe, des slibustiers anglais, qui avaient aussi été maltraités par les Espagnols, débarquaient sur un autre point de l'île, sous la conduite de leur capitaine, War-



ner. Les corsaires des deux nations, accoutumés à combattre ensemble contre l'ennemi commun, se traitèrent en frères, et chacun fit son établissement dans des quartiers séparés. Du reste, nulle idée d'agriculture, de commerce et de conquête, ne pouvait troubler leur bonne harmonie. Tout ce qu'ils voulaient, était un lieu de retraite, un point de ralliement où ils pourraient établir quelques radoubes, et dresser quelques cabanes. Les naturels du pays les laissèrent paisiblement s'établir sur la côte, sans leur disputer quelques lambeaux d'un sol dont la production dépassait leurs besoins; et ils disaient à ces aventuriers: « Il faut que chez vous la terre soit mauvaise, ou que vous en ayez bien peu, pour en venir chercher si loin, et à travers tant de périls (1). »

Mais bientôt les Caraïbes se mêlèrent de ce dangereux voisinage, et demandèrent assistance à leurs compatriotes des îles voisines pour se délivrer des étrangers. Les slibustiers en furent informés, prévinrent les Caraïbes en les attaquant, et les deux colonies réunies repoussèrent avec un grand carnage trois à quatre mille Caraïbes accourant à l'appel qui leur avait été fait.

Après un séjour de quelques mois, d'Esnambuc et Warner s'embarquèrent chacun de leur côté pour aller, l'un à Paris, l'autre à Londres, solliciter pour la colonie naissante la protection de leur gouvernement. L'un et l'autre avaient maintenant le désir de développer un établissement qu'ils n'avaient d'abord considéré que comme provisoire.

D'Esnambuc avait chargé son brigantin d'excellent tabac, de plusieurs denrées du pays et des dépouilles des Caraïbes. Le bon parti qu'il tira de ses marchandises, le bel équipage dans lequel il se présenta à Paris, les récits merveilleux qu'il faisait de la beauté des îles, l'entourèrent d'admirateurs et de gens disposés à le suivre.

Le cardinal de Richelieu, toujours disposé à favoriser les projets qui pouvaient agrandir la puissance de la France, accueillit favorablement le slibustier. Par les soins du ministre tout-puissant, il se forma une compagnie pour l'explo-

tation de la colonie. Elle fut appelée Compagnie des îles; elle eut seule le privilège de commerce dans ces parages. Le fonds social était de quarante-cinq mille livres. Richelieu souscrivit personnellement pour dix mille. Parmi les clauses de la commission qui investit d'Esnambuc du commandement, il est stipulé que nul parmi les travailleurs destinés à la colonie, ne sera admis à s'embarquer s'il ne s'engage à rester pendant trois ans au service de la compagnie. Ces travailleurs furent appelés les engagés. Nous verrons plus tard quelle était leur condition.

Le retour de d'Esnambuc ne fut pas heureux; le mauvais temps le retint si longtemps en mer, que les privations et les maladies décimèrent son équipage, et il put à peine débarquer quelques hommes agonisants.

Warner, de son côté, était revenu, mais avec des équipages mieux nourris et plus nombreux. Aussi, la colonie anglaise se développa-t-elle avec bien plus de rapidité que celle des Français.

Cependant, le bon accord se maintenait entre les deux gouverneurs, et ils firent entre eux le partage de l'île, fixant les limites respectives des deux colonies, et se promettant mutuel appui en cas d'attaque des Caraïbes ou des Espagnols.

Dans les premiers temps, chacun respecta les conventions faites; mais la misérable condition des Français enhardissait leurs voisins, dont la prospérité allait toujours croissant, à empiéter sur leur territoire. Déjà les Anglais, dont la colonie se développait considérablement, avaient pu former un nouvel établissement sur l'île de Nièves, voisine de celle de Saint-Christophe.

Les Français étaient en trop petit nombre pour empêcher les usurpations. D'Esnambuc se rendit lui-même en France, pour solliciter de la compagnie de nouveaux secours pécuniaires, et du cardinal de Richelieu, des renforts en hommes et en armes, pour repousser les entreprises de ses voisins. Il obtint l'un et l'autre.

Six grands navires furent équipés, et confiés au commandement du chef d'escadre de Cussac. A peine arrivé, il attaqua dix navires anglais qui se trouvaient dans la rade, en prend trois, en

(1) Le Père Dutertre, *Histoire générale des Antilles*. — Placide Justin, *Histoire d'Haïti*.

fait é  
en fu  
Le  
dans  
la col  
Cussac  
l'île S  
Ce  
déjà  
ne le  
dre d  
L'am  
la col  
au Br  
tinée  
ordre  
races  
Les  
frança  
repou  
Beauc  
les Fr  
les îles  
serrat  
Jemy  
avaient  
du co  
d'entr  
sur les  
promi  
casion  
partis  
De  
des di  
giés, e  
ritoire  
sans é  
bats a  
de leu  
érêts  
d'une  
Dès  
rent,  
L'acti  
d'aille  
côté fl  
du ve  
les fo  
Que  
Angla  
auxilia  
livraie  
breus  
blisse  
qu'ils  
tropo

fait échouer trois autres, et met le reste en fuite.

Les Anglais, épouvantés, restèrent dans leurs limites, et après avoir fourni la colonie d'hommes et de provisions, de Cussac alla fonder un établissement dans l'île Saint-Eustache.

Cependant, les Espagnols, qui avaient déjà eu tant à souffrir des sîbustiers, ne les virent pas sans inquiétude prendre des demeures fixes dans les Antilles. L'amiral don Frédéric de Tolède, que la cour de Madrid envoyait, en 1630, au Brésil avec une puissante flotte, destinée à combattre les Hollandais, eut ordre d'exterminer, en passant, les pirates de Saint-Christophe.

Les forces réunies des sîbustiers français et anglais ne suffirent pas pour repousser une aussi formidable attaque. Beaucoup furent tués, surtout parmi les Français; les autres se sauvèrent sur les îles voisines, à Saint-Martin, à Montserrat, à l'Anguille, à Saint-Barthélemy et à Antigua. Les Anglais, qui avaient lâché pied au commencement du combat, capitulèrent. La moitié d'entre eux fut renvoyée en Angleterre sur les vaisseaux espagnols; l'autre moitié permit d'évacuer l'île à la première occasion: mais, une fois les Espagnols partis, ils oublièrent leurs promesses.

De leur côté, les Français revinrent des différentes îles où ils étaient réfugiés, et reprirent possession de leur territoire à Saint-Christophe, non toutefois sans être obligés de livrer quelques combats aux Anglais, qui s'étaient emparés de leurs terres. L'Espagne, occupée d'intérêts plus graves, ne les inquiéta plus d'une manière sérieuse.

Dès lors, les deux colonies prospérèrent, malgré de continuelles querelles. L'activité des deux nations se portait d'ailleurs au dehors, et chacun de son côté fit des établissements dans les îles du vent, pourchassant les Caraïbes et les forçant de se réfugier d'île en île.

Quelquefois aussi, les Français et les Anglais se servaient des Caraïbes comme auxiliaires dans les combats qu'ils se livraient entre eux. De longues et nombreuses hostilités signalaient leurs établissements dans les différentes îles qu'ils se disputaient, sans que les métropoles des deux nations intervinsent,

soit dans leurs querelles, soit dans leurs transactions.

Fatiguées enfin de ces luttes interminables, qui compromettaient sans cesse leurs colonies naissantes, les deux parties belligérantes firent d'elles-mêmes, en 1660, une convention, qui assurait à chacune d'elles les possessions que leur avaient données, ou leurs armes, ou leur industrie, et qui fixait d'une manière définitive les colonies qui devaient appartenir soit à la France, soit à l'Angleterre.

Furent considérées comme propriétés françaises, la Guadeloupe, la Martinique, la Grenade, et quelques autres localités moins importantes; les Anglais conservèrent la Barbade, Nièves, Antigua, Montserrat et quelques îles de peu de valeur. Saint-Christophe resta commun aux deux nations. Les Caraïbes se concentrèrent à La Dominique et à Saint-Vincent. Leur population n'excédait pas alors six mille hommes (1).

La convention faite par les sîbustiers fut acceptée, au moins tacitement, par les métropoles. Elle eut pour effet de mettre fin aux dissensions, et de donner de la stabilité aux colonies, qui désormais ne prirent les armes que pour se mêler aux guerres générales de leurs gouvernements d'outre-mer.

Les colonies anglaises étaient généralement en bien meilleur état que les françaises. Celles-ci, à mesure qu'elles se formaient, s'adressaient à la compagnie des îles pour en avoir des secours; le cardinal de Richelieu faisait délivrer de nouvelles chartes, et de la sorte tout le groupe des Antilles françaises se trouvait soumis au régime de la compagnie.

L'unité de direction était sans doute un avantage; mais beaucoup des premiers colons, accoutumés à une vie indépendante, et habitués à tirer de leurs marchandises le meilleur parti possible, ne pouvaient s'accoutumer aux privilèges exclusifs accordés à la compagnie. Celle-ci se réservait seule le droit de commercer avec eux. Mais ce ne fut d'abord qu'un droit illusoire; les vaisseaux hollandais qui parcouraient l'archipel faisaient aux colons des conditions meilleures, leur amenant des vi-

(1) M. Placide Justin, *ib.*

vres en abondance, des esclaves nègres et de l'argent; de sorte que le tabac, le roucou, le coton et le petun, que la compagnie attendait sans cesse au Havre selon les conventions, n'y venaient qu'en petite quantité; car ils étaient presque toujours enlevés d'avance par les commerçants hollandais. Les seigneurs de la compagnie se plaignirent, et obtinrent du roi une déclaration par laquelle il était défendu à tous les capitaines de navires qui allaient en Amérique de traiter d'aucune marchandise dans l'île Saint-Christophe sans le consentement de la compagnie. Ils firent en même temps saisir les marchandises dans les ports et emprisonner plusieurs colons que la nécessité de leurs affaires avait fait venir en France (1634).

Les colons, offensés de ces mesures violentes, résolurent de ne plus rien envoyer en France, mais de faire transporter en Hollande toutes leurs marchandises sans exception; ce qu'ils firent avec tant d'opiniâtreté, que les seigneurs de la compagnie durent se relâcher de leur rigueur.

La compagnie se rétablit sur de nouvelles bases en 1635. C'est en cette année que se fondèrent les premiers établissements à la Guadeloupe et à la Martinique. Ces nouvelles possessions, ainsi que celles qui pourraient échoir par la suite aux Français, furent comprises dans l'acte de concession qui fut signé dans l'hôtel du cardinal de Richelieu.

Il est à remarquer que cet acte accorde à la compagnie, non-seulement le privilège d'exploitation et le monopole du commerce, mais la propriété souveraine des îles. Voici les termes de l'article VI :

« Et pour aucunement les indemniser de la dépense qu'ils ont ci-devant faite, et qu'il leur conviendra faire à l'avenir, Sa dite Majesté accordera, s'il lui plaît, à perpétuité auxdits associés, et autres qui pourront s'associer avec eux, leurs hoirs, successeurs et ayant-cause, la propriété desdites îles en toute instance et seigneurie, les terres, rivières, ports, havres, fleuves, étangs, îles, même les mines et minières, pour jouir desdites mines conformément aux ordonnances; et du surplus des choses dessus dites Sa dite Majesté

« ne s'en réservera que le ressort, la foi et hommage, qui lui sera fait et à ses successeurs, rois de France, par l'un desdits associés au nom de tous, à chacune mutation de roi, et la provision de la justice souveraine, en choisissant les juges, qui lui seront nommés et présentés par lesdits associés, lorsqu'il sera besoin d'y en établir (1). »

Le rétablissement de la compagnie pouvait bien donner quelque consistance aux colonies, en leur assurant de puissants protecteurs; mais il ne rendait pas la liberté commerciale, si chère et si profitable aux flibustiers devenus planteurs. Les gouverneurs reçurent ordre de maintenir sévèrement les droits de la compagnie. Quelques habitants se révoltèrent et furent punis; d'autres abandonnèrent des lieux où régnait la contrainte, et allèrent bâtir des cabanes sur la côte septentrionale d'Española, où recommença pour eux une vie de sauvages indépendance.

Cette côte servait déjà d'asile à plusieurs colons français qui s'y étaient réfugiés en 1630, lorsque don Francisco de Tolède s'était emparé de Saint-Christophe.

Les nouveaux venus furent bien accueillis par leurs anciens camarades, et les occupations qu'ils y trouverent convenaient parfaitement à leur tempérament et à leurs goûts. En effet, l'unique occupation de ces hommes était la chasse aux bœufs sauvages, qui s'étaient, ainsi que nous l'avons dit, prodigieusement multipliés dans l'île. Ils en ramassaient les cuirs et en faisaient sécher la viande à la fumée. De là leur vint le nom de boucaniers, parce que les Caraïbes appelaient boucans les lieux où ils faisaient ainsi fumer la chair de leurs prisonniers.

Mais le voisinage des Espagnols, jusque-là seuls maîtres de l'île, rendait leur établissement précaire : ils songèrent donc à s'assurer un lieu de retraite. La Tortue, petite île située à deux lieues au Nord, leur présentait un abri convenable, soit pour se fortifier contre l'ennemi, soit pour y recevoir les navires

(1) *Contrat du rétablissement de la compagnie des îles de l'Amérique, avec les articles accordés par Sa Majesté aux seigneurs associés.* P. Dutertre, t. I, p. 48.

essort, la foi  
a fait et à ses  
nce, par l'un  
n de tous, à  
, et la provi-  
aine, en choi-  
aine, en choi-  
eront nom-  
dits associés,  
n établir (1). »

la compagnie  
ne consistance  
irant de puis-  
ne rendait pas  
hère et si pro-  
us planteurs.  
ent ordre de  
droits de la  
tants se révol-  
tres abandon-  
la contrainte,  
es sur la côte  
, où re-  
e sauvage in-

d'asile à plu-  
ni s'y étaient  
don Francisco  
e Saint-Chris-

rent bien ac-  
camarades, et  
ouvèrent con-  
leur tempéra-  
n effet, l'uni-  
mmes était la  
, qui s'étaient,  
prodigieuse-  
ils en ramas-  
saient sécher.  
à leur vint le  
que les Caraï-  
s lieux où ils  
hair de leurs

spagnols, jus-  
e, rendait leur  
ils songèrent  
e retraite. La  
deux lieues au  
abri convena-  
contre l'en-  
r les navires

nt de la compa-  
avec les articles  
gneurs associés.

qui venaient acheter leurs cuirs. Ils en-  
levèrent une garnison de vingt-cinq  
Espagnols qui gardaient l'île, y bâtirent  
un fort, et y élevèrent des demeures soli-  
des. Ils se trouvèrent ainsi maîtres  
absolus d'un territoire de huit lieues de  
long sur deux de large, avec des plaines  
fertiles, des montagnes couvertes de  
bois précieux, et une rade excellente.

Cette heureuse position attira bientôt  
à la Tortue une foule d'aventuriers. Les  
uns se livrèrent à la culture du tabac,  
et formèrent ce qu'on appelait les habi-  
tants; les autres allèrent en course, et  
évinrent les plus fameux des sibus-  
ers; d'autres enfin continuèrent leur  
métier de boucaniers, demeurant tou-  
jours sur la côte d'Española, apportant  
leurs cuirs aux navires hollandais, et  
leurs viandes salées aux habitants. De  
plus, ils s'engageaient à fournir les flis-  
triers de viande toutes les fois qu'ils  
s'éviendraient de course. Il y avait une  
association d'intérêts entre les trois clas-  
ses de cette étrange population. Il n'est  
pas hors de propos de faire connaître  
les mœurs de ces Français à demi sau-  
vages, qui devaient jeter les fondements de  
cette belle colonie de Saint-Domingue.

Les boucaniers étaient sans femmes  
et sans famille. Chasseurs intrépides,  
guerriers déterminés, tireurs d'une  
adresse surprenante, ils passaient leur  
vie au milieu des bois, où la chasse  
leur assurait une nourriture abondante  
et un commerce lucratif.

Pour tout vêtement ils avaient une  
chemise et un caleçon de grosse toile,  
souvent teinte du sang des animaux  
qu'ils tuaient à la chasse, marchant les  
membres nus et les pieds à peine enfermés  
dans des souliers d'une peau séchée au  
soleil. Un fond de vieux chapeau ou un  
bonnet de drap, auquel ils adaptaient une  
craie, formait leur coiffure; une cour-  
roie en forme de ceinture supportait un  
couteau et plusieurs couteaux, et sur leurs  
épaules se balançait un fusil d'excellente  
fabrique, qu'ils faisaient toujours venir  
de France, et qu'ils entretenaient avec  
un soin luxueux. A leurs côtés courait  
une meute de vingt-cinq à trente chiens.  
Il faut ajouter à leur accoutrement une  
alebasse pleine de poudre et une petite  
ceinture de toile fine, facile à tordre et  
enroulée autour d'eux en bandoulière; car

une fois dans les bois, ils couchaient  
où ils se trouvaient.

Lorsqu'ils étaient ainsi équipés, ils  
s'adjoignaient un *matelot*, c'est-à-dire  
un associé, et tout devenait commun  
entre eux, dangers et profits. Si l'un  
des deux mourait, tous les biens de la  
communauté, poudre, balles, fusil et  
cuirs, appartenaient au *matelot* survi-  
vant.

A la suite des chasseurs marchaient  
un ou plusieurs valets, appelés des *enga-  
gés*, dont c'est ici le lieu de parler.

Nous avons vu que dans la commission  
accordée à d'Esnambuc, il est parlé de  
travailleurs qui devaient s'engager pour  
servir la compagnie pendant trois ans.  
Plusieurs ouvriers de divers états, des  
chirurgiens même, qui se persuadaient  
qu'on les destinait à aller exercer leur  
profession dans les colonies, se laissèrent  
entraîner par de belles promesses. Mais  
une fois leur consentement donné, la  
compagnie les considérait comme des  
hommes qui lui appartenaient corps et  
âme; et lorsqu'ils arrivaient aux colonies,  
ses agents les vendaient pour trois ans  
aux planteurs, moyennant trente ou qua-  
rante écus par tête. Ils devenaient ainsi  
de véritables esclaves, soumis à la bru-  
talité des aventuriers de la colonie et  
condamnés aux plus rudes corvées.  
Roués de coups, accablés de fatigues  
sous un climat meurtrier, ils succom-  
baient souvent avant d'avoir atteint la  
troisième année qui devait les rendre à  
la liberté.

Il arriva même que les maîtres vou-  
lurent prolonger l'esclavage au delà des  
trois ans stipulés; et en 1632 l'établisse-  
ment de Saint-Christophe courut de  
grands dangers, parce que les engagés  
qui avaient fini leur temps prirent les  
armes et se montrèrent disposés à atta-  
quer leurs maîtres. D'Esnambuc ne put  
apaiser le différend qu'en faisant droit  
à leurs réclamations.

Cependant lorsque l'on connut en  
France la triste condition des engagés, il  
devint plus difficile de trouver des hom-  
mes de bonne volonté. Les agents de la  
compagnie s'en allaient donc dans les car-  
refours et sur les places recueillir les vaga-  
bonds, les enivraient, et leur faisaient  
consentir un engagement dont il n'y avait  
plus à se dédire.



On peut lire dans le père Dutertre (1) l'extrait d'un contrat entre la compagnie et les marchands de Dieppe pour la fourniture de ces esclaves blancs dans l'établissement de la Guadeloupe. En voici les deux premiers articles :

« *Les marchands promettent :*

« 1<sup>o</sup> De faire passer à leurs frais deux mille cinq cents Français catholiques, pendant six années, non compris les femmes et les enfants. Cinquante femmes seront comptées pour hommes ; outre celles que le sieur de l'Olive (2) devait faire passer, et celles que la compagnie y aura fait passer.

« 2<sup>o</sup> Les dits deux mille cinq cents hommes seront obligés trois ans. »

Les boucaniers, qui ne cessaient pas de fréquenter les autres îles, achetèrent ainsi des engagés, et les occupèrent à apprêter et à porter leurs cuirs. C'était pour les nouveaux débarqués un rude métier : car lorsque le matin on donnait à un homme un cuir pesant cent ou cent vingt livres, à porter l'espace de trois ou quatre lieues à travers des bois et des halliers pleins d'épines et de ronces, où l'on était souvent plus de deux heures à faire un quart de lieue, il fallait une force peu commune ou une grande habitude pour résister à ce travail. Il est vrai que le boucanier lui-même donnait l'exemple ; car il ne quittait jamais la chasse qu'il n'eût chargé tous ses valets de chacun un cuir et que lui-même en portât un aussi. Mais il était endurci aux fatigues, et sa force même le rendait sans pitié pour les engagés, auxquels il appliquait de vigoureux coups de bâton pour soutenir leurs pas chancelants. Un de ces malheureux auquel son maître faisait porter ses cuirs au bord de la mer, en choisissant toujours le dimanche pour cette occupation, représenta au boucanier que ce jour était un jour de repos, et que Dieu même avait dit : « Tu travailleras six jours, et le septième tu te reposeras. » — « Et moi, reprit le boucanier, je dis : Six jours tu tueras les taureaux pour les écôcher, et le septième tu en porteras les cuirs au bord de la mer. » Et il cou-

ronna l'argument par une grêle de coups de bâton (1).

Cependant les engagés au service des boucaniers finissaient par s'habituer à ces travaux, et prenaient goût à la vie errante des bois. Plusieurs d'entre eux, à l'expiration de leur engagement, se faisaient boucaniers, et devenaient les *matelots* de leurs maîtres. D'autres couraient la mer, et quelques-uns sont devenus des s'ibustiers renommés.

Les engagés des planteurs étaient bien autrement misérables que ceux des boucaniers. Un auteur que nous venons de citer (2), et qui avait été lui-même engagé, croyant aller exercer aux Indes sa profession de chirurgien, a transmis à ce sujet des détails curieux.

« Voici, dit-il, de la manière que ces misérables engagés sont traités : le matin sitôt que le jour commence à paraître, M. le commandeur siffle, afin que tous ses gens viennent au travail, qui consiste à abattre du bois, ou à cultiver le tabac. Il est là avec un certain bâton, qu'on nomme une liane ; si quelqu'un regarde derrière lui, ou qu'il soit un moment sans agir, il frappe dessus, ni plus ni moins qu'un maître de galère sur des forçats ; et, malades ou non, il faut qu'ils travaillent : j'en ai vu battre à un point, qu'ils n'en sont jamais relevés. On les met dans un trou que l'on fait à un coin de l'habitation, et on n'en parle point davantage. »

Citons encore les faits suivants, racontés par le même auteur.

« Un habitant de Saint-Christophe, nommé Belle-Tête, qui était de Dieppe, faisait gloire d'assommer un engagé qui ne travaillait pas à son gré. J'ai entendu dire à un de ses parents mêmes, que ce Belle-Tête a assommé plus de trois cents engagés, et disait après qu'ils étaient morts de paresse. »

« Il y avait un autre habitant de la Guadeloupe, fort riche, dont le père, resté en France, était si pauvre, qu'il fut obligé de s'engager pour aller aux Indes, et par je ne sais quel destin s'adressa à un marchand qui avait reçu de l'argent de l'habitant dont j'ai parlé,

(1) Id., t. I, p. 70.

(2) Celui qui fit le premier établissement à la Guadeloupe.

(1) Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les mers des Indes, par Alexandre Oexmelin. Paris, 1733.

(2) Oexmelin.

de grêle de coups

au service des  
par s'habituer  
tant goût à la vie  
urs d'entre eux,  
engagement, se  
devenaient les  
s. D'autres cou-  
ques-uns sont  
nommés.

urs étaient bien  
e ceux des bou-  
nous venons de  
lui-même en-  
er aux Indes sa-  
n, a transmis à  
ux.

manière que ces  
traités : le ma-  
mmence à pa-  
r siffle, afin que  
au travail, qui  
is, ou à culti-  
avec un certain  
une liane ; si  
rrière lui, ou  
s agir, il frappe  
qu'un maître  
; et, malades  
availlent : j'en  
qu'ils n'en sont  
met dans un  
bin de l'habita-  
nt davantage. »  
uivants, racon-

nt-Christophe,  
ait de Dieppe,  
er un engagé  
n gré. J'ai en-  
arents mêmes,  
né plus de trois  
es qu'ils étaient  
habitant de la  
dont le père,  
pauvre, qu'il  
our aller aux  
quel destin s'a-  
avait reçu de  
nt j'ai parlé,

qui se sont si-  
s, par Alexandre

qui était fils du bonhomme, pour lui acheter des gens. Ce bon homme engagé partit, et étant arrivé, crut être bien, que d'être dans les mains de son propre fils; mais il fut bien trompé dans son attente, puisque ce fils dénaturé l'envoya travailler avec les autres; et comme il n'en faisait pas autant qu'il voulait, il n'osa pas le battre, mais il le vendit à un autre habitant. »

Les Anglais traitaient leurs engagés avec plus de cruauté encore : ils étaient vendus pour sept ans, et au bout de ce temps il suffisait de les enivrer, de leur faire alors consentir un nouvel engagement, et leur esclavage durait sept ans de plus.

Cromwell fit vendre plus de trente mille Irlandais pour la Jamaïque et la Barbade; et il s'en sauva un jour plein un navire que les courants apportèrent à Saint-Domingue. Ne sachant où ils étaient, sans vivres et sans ressources, ils moururent tous de faim; leurs os annonçèrent se virent longtemps près le cap Tiburon, qui fut appelé *l'anse aux Iberoïis*.

Les boucaniers montraient la même ardeur à courir au devant des Espagnols qu'à chasser le taureau sauvage. Les mêlées étaient furieuses, et l'aïresse merveilleuse avec laquelle tiraient les boucaniers, causait de grandes pertes parmi leurs ennemis, qui ne pouvaient même tirer grand avantage de leur cavalerie contre des gens agiles, accoutumés à poursuivre des taureaux à la course, leur coupant le jarret pour ne pas passer inutilement leur poudre.

Les lois des boucaniers entre eux étaient simples : vivant presque en commun, les provisions de chacun, soit en viande boucanée, soit en poudre, étaient à la disposition de tous. Le vol était donc inconnu : les différends étaient rares, et en général ils étaient facilement accommodés. Mais si les querelles demeuraient trop opiniâtres, ils se faisaient raison eux-mêmes dans un duel régulier à coups de fusil. Les distances étaient prises; le sort décidait qui tirerait le premier. Quand il y en avait un qui succombait, ce qui était presque toujours le cas entre si bons tireurs, on jugeait si les règles du combat avaient été observées. Le chirurgien visitait la plaie pour

voir l'entrée de la balle, parce que le coup devait toujours être donné par devant. Si l'on trouvait que la balle était allée par derrière ou trop de côté, les témoins décidaient que les lois de l'honneur étaient violées. Aussitôt l'on attachait le coupable à un arbre, et on lui cassait la tête d'un coup de fusil. Cette justice sommaire s'accomplissait sans murmure.

La nourriture des boucaniers se composait de tranches de vache qu'ils faisaient cuire après la chasse, le taureau ayant la chair trop dure. La viande était arrosée d'une sauce appelée pimentade, faite de jus de citron et de piment. L'usage du pain leur était inconnu; l'eau formait leur boisson habituelle, mais ils avaient un goût très-prononcé pour l'eau-de-vie, que leur apportaient les bâtiments hollandais.

Souvent il y en avait parmi eux qui faisaient diversion à leur vie de chasseurs, en allant faire sur un navire une course comme s'ibustiers, et ils se montraient aussi intrépides sur mer que dans les bois. Leurs feux de mousqueterie faisaient toujours sur les vaisseaux qu'ils attaquaient de terribles ravages.

Aussi les s'ibustiers et les boucaniers étaient-ils accoutumés à se considérer comme frères, et se portaient-ils mutuellement secours en toute occasion; aussi les habitudes des s'ibustiers rappelaient-elles, dans des travaux différens, une origine commune. Quelques détails à ce sujet ne seront pas sans intérêt.

Quinze ou vingt aventuriers s'associaient, sans distinction de nation, les Anglais se mêlant volontiers aux Français pour ces sortes d'entreprises. Chacun était armé d'un bon fusil, d'un pistolet ou deux à la ceinture, et d'un sabre ou d'un coutelas. Après avoir choisi un chef, ils s'embarquaient sur un canot, ou sur une petite nacelle faite d'un tronc d'arbre qu'ils achetaient en commun. Quelquefois celui qui était chef l'achetait seul, à condition que le premier bâtiment pris lui appartiendrait en propre. Ayant des vivres pour quelques jours, sans autres vêtements qu'une chemise et un caleçon, ils se mettaient en route et allaient croiser devant l'embouchure de quelque rivière, d'où sortaient d'habitude les bar-

ques espagnoles. Sitôt que l'une d'elles se présentait, ils sautaient à bord et s'en rendaient maîtres. Les marchandises trouvées à bord servaient à les vêtir, les vivres étaient mis de côté pour les provisions d'un long voyage. S'il n'y en avait pas assez, une descente subite sur quelque rivage contraignait les habitants à leur livrer des porcs ou des bœufs, qu'ils salaient et accommodaient.

Lorsque la barque n'était pas assez grande pour aller tenter aventure, on attendait l'apparition d'un vaisseau plus considérable, qu'on attaquait avec la même hardiesse et souvent avec le même succès. Alors on allait retrouver d'autres compagnons qui attendaient l'issue des premiers essais; l'équipage se complétait jusqu'à cinquante, cent et quelquefois cent cinquante hommes.

Les premiers apprêts achevés, on décidait en commun la nature de l'entreprise qu'on allait suivre, quel port ou quelle ville on attaquerait. Puis on faisait un contrat mutuel nommé chasse-partie, réglé entre le capitaine et quatre ou cinq hommes députés par l'équipage.

Les clauses de ce contrat étaient en général toujours les mêmes.

Si le bâtiment appartenait en commun à l'équipage, les bâtiments pris devaient aussi lui revenir.

Si le bâtiment appartenait au capitaine, on lui donnait le premier bâtiment pris, et son lot comme aux autres.

Si le bâtiment appartenait au capitaine se perdait, l'équipage s'obligeait à demeurer avec lui jusqu'à ce qu'on en eût repris un autre.

Au chirurgien était alloué deux cents écus pour son coffre de médicaments, soit qu'on fût prise ou non. Si on ne le satisfaisait pas en argent, on lui donnait deux esclaves. En cas de prise, il avait son lot comme les autres.

Le capitaine et les autres officiers n'avaient droit qu'à un lot; mais lorsque l'équipage jugeait que l'un d'eux s'était signalé, on lui accordait, d'un commun consentement, deux, trois, ou quatre lots.

Il y avait des indemnités pour chaque blessure :

Pour la perte d'un œil, cent écus ou un esclave;

Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves;

Pour la perte de la main droite ou du bras droit, deux cents écus ou deux esclaves;

Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves;

Pour la perte d'un doigt ou d'un orteil, cent écus ou un esclave;

Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, deux cents écus ou deux esclaves;

Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves.

Si un membre n'était pas entièrement perdu, mais seulement privé d'action, il était considéré comme perdu, et l'indemnité était la même.

Après que la chasse-partie était signée du capitaine et des députés, chaque homme de l'équipage prenait un associé; les associés s'appelaient, comme chez les boucaniers, des *matelots*. Ils mettaient tout en commun, se tenaient toujours dans les combats l'un à côté de l'autre. Si l'un des deux succombait, son lot revenait à son *matelot*. La part de celui qui n'avait pas de *matelot* était, après sa mort, envoyée à ses parents, s'ils étaient connus; sinon, distribuée aux pauvres et aux églises pour dire des messes en sa faveur.

Ces associations ne se faisaient ordinairement que pour un voyage; quelquefois elles étaient pour la vie.

Les côtes où les flibustiers se tenaient de préférence étaient celles de Nicaragua, de Carthagène, de Cuba. Ils savaient parfaitement le genre de denrées que portait chaque bâtiment, selon les ports de leur départ et de leur destination. Les plus riches prises se faisaient sur les bâtiments qui venaient de la Nouvelle-Espagne par Maracaibo, où s'achetait le cacao. En allant, ils étaient chargés d'argent, en revenant, de cacao.

Ceux qu'on prenait au sortir de la Havane, portaient de l'argent et des marchandises destinées à l'Espagne : cuirs, bois de campêche, cacao, tabac; ceux de Carthagène étaient des caboteurs allant négocier dans les petites places où ne touchaient pas les gros vaisseaux d'Espagne. Enfin, les flibustiers pouvaient estimer presque toujours d'avance le volume de leur fret, et savaient à quel prix ils allaient risquer leur vie, dont ils faisaient au surplus fort bon marché.

La vie qu'ils menaient sur leur na-

vire  
que  
nie  
dan  
cieu  
mai  
dina  
s'il  
seu  
cha  
pri  
tiers  
l'ac  
reli  
sans  
de l  
mai  
leur  
D  
que  
apr  
mes  
çais  
tiqu  
sere  
un c  
psau  
vent  
resta  
deux  
voile  
sur l  
s'il ti  
à bon  
traie  
bien  
cate  
plus  
Q  
tiers  
leur  
Jam  
c'est  
avan  
estre  
boun  
les  
pelé  
qu'il  
leur  
son  
qu'i  
était  
asse  
elle  
fats

vire, en attendant prise, variait selon que la cambuse était plus ou moins garnie; vive et joyeuse, s'il y avait abondance de vivres et d'eau-de-vie, silencieuse et impatiente, si la pitance était maigre et la calebasse vide. La règle ordinaire était de deux repas par jour, s'il y avait suffisamment de vivres; d'un seul, dans le cas contraire. Du reste, chaque repas était toujours précédé d'une prière faite avec ferveur; car les slibustiers se montraient très-rigoureux dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils ne s'embarquaient jamais sans avoir recommandé au ciel le succès de leur expédition, et ne revenaient jamais du pillage sans remercier Dieu de leur victoire.

Du plus loin qu'on découvrirait quelque vaisseau, et qu'on l'avait reconnu, après que chacun avait préparé ses armes, on se mettait en prière: les Français, tous catholiques, chantaient le cantique de Zacharie, le *Magnificat* et le *Miserere*. Les Anglais, protestants, lisaient un chapitre de la Bible et chantaient des psaumes. Puis chacun se couchait à plat ventre sur le tillac. Un seul homme restait debout pour tenir la barre, et deux ou trois autres pour gouverner les voiles; et on se portait en pleine course sur l'Espagnol, sans se mettre en peine s'il tirait ou non, jusqu'à ce qu'on fût bord à bord. Alors tous les slibustiers se montraient à la fois, faisaient une fusillade bien dirigée, jetaient le grappin, s'élançaient sur le pont, et ne le quittaient plus qu'ils ne fussent pris ou victorieux.

Quand la prise était riche, les slibustiers, satisfaits de leur voyage, regagnaient leur retraite. Pour les Anglais, c'était la Jamaïque, pour les Français, la Tortue: c'est là que se faisait le partage. Mais avant tout, on payait le chirurgien, les estropiés, et le capitaine, s'il avait déboursé quelque chose. Cela fait, tous les hommes de l'équipage étaient appelés à rapporter à la masse tout ce qu'ils auraient pris au-dessus de la valeur de cinq sous, et à l'appel chacun à son tour jurait, la main sur l'Évangile, qu'il n'avait rien détourné. Celui qui était convaincu de faux serment, chose assez rare, perdait sa part de la prise: elle profitait à tous les autres, ou on en faisait offrande à quelque église.

La justice la plus rigoureuse présidait à la distribution des lots: le sort décidait de tout, sans distinction de rang.

Alors cessait l'association, et commençaient des débauches proportionnées aux profits. Le jeu, les femmes, le vin engloutissaient en quelques jours, quelquefois en quelques heures, les riches dépouilles d'une campagne sanglante. Le slibustier, la veille chargé d'or, couvert de somptueux habits, se retrouvait nu et indigent: les heures de fortune s'étaient écoulées dans une ivresse perpétuelle, dans un rêve de délices et de joies brutales, et il se réveillait sans autre ressource que son bon fusil, et encore ne lui restait-il pas même souvent de quoi acheter de la poudre. On se ferait difficilement idée des prodigalités de ces millionnaires d'un jour, qui dévoraient, sans se reposer, la charge d'un vaisseau et la rançon d'une ville.

Une fois leur ruine consommée, la raison leur revenait, mais sans qu'il leur en coûtât un seul regret pour la perte de leurs biens si rudement acquis, si facilement dissipés. La mer les avait enrichis; ils retournaient demander à la mer de nouveaux trésors, excités encore par les souvenirs de la vie joyeuse qu'ils venaient de mener. Alors recommençaient les associations, les courses, les privations, les combats, les bonnes captures, les mêmes excès, les mêmes détresses jusqu'à ce qu'une balle ennemie mit fin à cette vie agitée mais pleine d'émotions, sans prévoyance mais sans soucis, avilie de temps à autre par les débauches, mais toujours ennoblie par un courage héroïque.

Parmi ces aventuriers intrépides, des noms historiques nous ont été conservés: Pierre de Dunkerque, appelé par ses compagnons, Pierre le Grand, qui, avec un bateau monté par vingt-huit hommes, attaque et prend le vice-amiral espagnol, fort de quarante canons; Michel le Basque; le Languedocien Montbars, appelé par ses ennemis l'*Exterminateur*, parce que jamais il n'accordait quartier aux Espagnols; Alexandre Bras de fer, Roc le Brésilien, et tant d'autres, dont les aventures prodigieuses ressemblent à autant de romans.

Quelquefois les slibustiers faisaient



de grandes expéditions de guerre, avec des flottilles composées de plusieurs vaisseaux, et ne craignaient pas d'attaquer ouvertement des villes considérables. L'Olonnais, ainsi nommé parce qu'il était né aux Sables d'Olonne, dans le Poitou, réunit à l'île de la Tortue sept navires portant ensemble quatre cent quarante hommes, fait une descente à Cuba, se dirige ensuite vers la baie de Venezuela, prend les villes de Maracaïbo et de Gibraltar, et revient avec des prises montant à plus de cinq cent mille écus. Les dégâts qu'il fit dans la ville furent évalués à plus d'un million d'écus.

Morgan, s'ibustier anglais, s'empara du Port-au-Prince dans l'île de Cuba, de Porto-Bello dans l'isthme de Panama, de Maracaïbo, et fit un butin immense. Dans une seconde expédition, il réunit seize cents hommes et vingt-quatre bâtiments de toutes grandeurs. Les s'ibustiers les plus exercés, Français ou Anglais, le suivaient. Ils prirent l'île Sainte-Catherine, défendue par dix forteresses, le fort Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière de Chagre, gagnèrent ensuite Panama par terre, à travers des chemins épouvantables et après des privations inouïes, défirent une petite armée espagnole forte de deux mille hommes d'infanterie, de quatre cents de cavalerie et de six cents auxiliaires indiens, et s'emparèrent de la ville de Panama, qu'ils incendièrent. Le butin considérable fut recueilli dans cette expédition.

Ces audacieuses entreprises, sans cesse renouvelées, causaient des pertes immenses au commerce espagnol, et donnaient à la cour de Madrid de sérieuses inquiétudes. Si les s'ibustiers des Antilles, Français ou Anglais, au lieu d'être abandonnés à leurs propres forces, eussent été appuyés par la métropole de l'une des deux puissances, il n'y a pas à douter que les possessions espagnoles dans le nouveau monde n'eussent été gravement compromises.

Aussi les Espagnols ne virent-ils pas sans crainte l'établissement des Français dans l'île de la Tortue. Le général de la flotte des Indes reçut ordre de détruire la nouvelle colonie. Il choisit pour ce dessein le moment où les boucaniers étaient à la chasse dans la grande

île, et les s'ibustiers en mer, apparut tout à coup au milieu des habitants, et fit pendre ou égorger tous ceux qu'il put saisir. Quelques-uns se réfugièrent sur des canots et allèrent rejoindre les boucaniers à Espanola.

Les Espagnols crurent qu'ils avaient assez fait pour épouvanter les aventuriers français, et se retirèrent de la Tortue sans y laisser de garnison. Mais les anciens habitants réunis se joignirent à quelques aventuriers anglais, et, se plaçant sous la conduite de leur capitaine Willis, prirent de nouveau possession de la Tortue. Cependant le bon accord n'exista pas longtemps entre les deux nations. Willis attira dans l'île un assez bon nombre de ses compatriotes, et commença à parler en maître. Ce que voyant les Français, ils envoyèrent demander appui à M. de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe. Celui-ci fit partir aussitôt un timonier de vaisseau avec quarante hommes. Cette troupe se grossit en route de cinquante boucaniers, et les Anglais, sommés d'évacuer l'île, se retirèrent sans résistance.

C'est à cette époque que les Français y firent de solides établissements. L'île, bien gardée et bien cultivée, vit accroître sa population. Les s'ibustiers y débarquaient en foule, et s'élançaient de là pour maltraiter les Espagnols, qui ne pouvaient plus sortir de leurs ports sans courir risque d'être pillés. Trois fois ils essayèrent encore de déloger de la Tortue ces formidables pirates; mais ceux-ci, aidés des boucaniers, se maintinrent dans leur poste.

Les succès des cultivateurs de la Tortue, et les établissements des boucaniers dans la grande île espagnole, attirèrent enfin l'attention de la métropole. En 1665, un gentilhomme d'Anjou, Bertrand d'Ogeron, seigneur de la Bruère, fut nommé gouverneur de la Tortue et de la côte septentrionale d'Espanola, que nous nommerons désormais Saint-Domingue.

#### CHAPITRE IV.

Développement de la colonie de Saint-Domingue, jusqu'à la paix de Ryswick. — 1655 à 1697.

Les établissements des s'ibustiers et des boucaniers, qui ne vivaient que de

rapines et de butin, étaient déjà supportés avec impatience par les Espagnols. Cependant ces incommodes voisins ne cherchaient pas à faire des conquêtes. Mais lorsque la cour de Madrid vit sa puissante rivale prendre possession des terres qui touchaient à la grande colonie d'Española, elle conçut des alarmes qui n'étaient pas sans fondement.

D'autres ennemis, d'ailleurs, la menaçaient dans les Antilles. En 1655, une grande expédition, envoyée par Cromwell, se dirigea vers San-Domingo. Elle se composait de neuf mille hommes, sous les ordres de Penn et de Venables. Les habitants, épouvantés, s'étaient réfugiés dans les bois. Mais le débarquement, mal dirigé et mal combiné, fut fait à quarante milles de la ville. Les troupes, sans guides, errèrent à l'aventure pendant quatre jours, sans eau et sans subsistance. Les deux généraux étaient en mésintelligence; les soldats accablés par la chaleur, la disette et la fatigue. Les Espagnols reprirent courage, les attaquèrent dans les bois, les harcelèrent, et leur tuèrent tant de monde, qu'ils se rembarquèrent presque sans combattre.

De là les Anglais se dirigèrent vers la Jamaïque, où ils furent plus heureux. Les troupes espagnoles en furent entièrement expulsées. Depuis ce temps la Jamaïque a toujours appartenu à l'Angleterre.

Lorsque d'Ogeron prit le gouvernement de la Tortue, quelques faibles établissements existaient déjà sur les côtes de Saint-Domingue. Des défrichements avaient été commencés du côté du port de Paix au nord; non loin de là, le port Margot comptait quelques habitants qui cultivaient le roucou et le tabac. Au sud, Léogane était devenu un lieu de retraite pour les sibiustiers. Enfin d'Ogeron lui-même, qui, pendant plusieurs années, avait parcouru les Antilles, avait déjà tenté un établissement au petit Goave. Toutefois, la plus forte colonie était encore à la Tortue, où l'on ne comptait cependant que quatre cents cultivateurs.

A la même époque, la colonie espagnole se composait de quatorze mille hommes, non compris les esclaves. San-Domingo, environnée de murailles et défendue par

trois forteresses, avait cinq cents maisons.

Santiago, peuplée surtout de marchands et d'ouvriers, était, après San-Domingo, la ville la plus importante.

Ces fortes villes auprès des chétives cabanes des Français, cette population bien fournie auprès de quelques centaines d'hommes, semblaient n'avoir rien à redouter, et pouvoit d'un souffle exterminer de si faibles rivaux. Mais les colons espagnols, livrés à l'indolence, ne savaient ni profiter de leur supériorité, ni tirer parti de leur riche possession. Ils passaient toutes leurs journées à se faire bercer dans des hamacs par leurs esclaves; et leur frugalité paresseuse se contentait des produits spontanés du sol. Les Français, au contraire, entraînés par une activité exubérante, portaient à toutes leurs entreprises une ardeur qui ne doutait jamais du succès. Les uns ne vivaient que des souvenirs du passé; les autres étaient excités par les espérances de l'avenir. La colonie française avait pour elle la jeunesse et la vigueur; c'était un enfant robuste, grandissant à côté d'un vieillard dont il devait prendre la place.

La tâche de d'Ogeron était des plus difficiles, non-seulement parce qu'avec si peu de ressources il lui fallait tenir tête à l'ennemi extérieur, mais parce qu'il entreprenait de soumettre à une règle commune, à une discipline sociale, des hommes féroces, accoutumés à une indépendance absolue. Une opposition violente était facile à prévoir; mais d'Ogeron était décidé à se faire obéir, et les boucaniers le connaissaient pour un homme de résolution; car il avait, quelques années auparavant, en 1657, vécu au milieu d'eux, partageant leurs dangers et leurs fatigues, sans plus s'épargner que pas un. Aussi, l'estimaient-ils comme un hardi compagnon.

Toutefois, dès la première tentative, sa fermeté fut mise à l'épreuve. Pour mieux organiser la défense des établissements et accoutumer les colons à une hiérarchie régulière, il voulut les diviser par compagnies; chaque compagnie devait être guidée par un officier désigné par lui. Les habitants du petit Goave, qui n'avaient jamais pris conseil que d'eux-mêmes, virent dans les ré-

mer, apparut  
habitants, et  
is ceux qu'il  
e réfugièrent  
rejoindre les

qu'ils avaient  
les aventu-  
t de la Tortue

Mais les an-  
e joignirent  
anglais, et, se  
de leur capi-  
nouveau pos-  
ndant le bon  
ps entre les  
dans l'île un  
compatriotes,  
i maître. Co  
s envoyèrent  
ncy, gouver-

Celui-ci fit  
de vaisseau  
Cette troupe  
uante bouca-  
nés d'évacuer  
istance.

les Français  
ments. L'île,  
vit accroître  
iers y débar-  
çaient de là  
nols, qui ne  
s ports sans  
Trois fois ils  
de la Tortue  
mais ceux-ci,  
maintinrent

teurs de la  
s des bouca-  
agnole, atti-  
métropole.

Anjou, Ber-  
e la Bruère,  
a Tortue et  
spanola, que  
e Saint-Do-

Saint-Domin-  
ck. — 1655 à

sibiustiers et  
ent que de

formes de d'Ogeron une atteinte à leur liberté. Ils déclarèrent qu'ayant conquis eux-mêmes ce poste sur les Espagnols, ils ne reconnaissaient à personne le droit de leur parler en maître, et plusieurs d'entre eux jurèrent que si le gouverneur se présentait pour exécuter son dessein, ils le jetteraient à la mer.

Ces menaces ayant été rapportées à d'Ogeron, il partit de la Tortue sur une petite chaloupe, se présenta seul au petit Goave, fit assembler les habitants, les divisa par compagnies, leur donna des officiers, et leur fit prêter serment d'obéissance, sans qu'il se proférât un seul murmure, tant était grande l'impression qu'avait faite la hardiesse de sa démarche. Ces farouches aventuriers ne purent s'empêcher d'accepter pour chef un homme assez audacieux pour venir les braver.

Les slibustiers tentèrent aussi de lui résister. Il avait décidé que, pour éviter toute supercherie et toute contestation, les partages de leurs prises se feraient en sa présence. Les slibustiers, réunis au nombre de quatre cents, dans l'île de la Tortue, décidèrent qu'ils n'accepteraient aucun contrôle, et prétendirent vivre comme auparavant; ils envoyèrent donc des députés à d'Ogeron, pour lui signifier leur résolution. Celui-ci se trouvait alors à trois lieues de là, à bord du navire du fameux l'Olonais. Lorsqu'on lui annonça la députation, il s'élança furieux sur le pont, s'écriant : Où sont ces mutins? Un nommé Dumoulin, chef de la députation, se présenta. Aussitôt d'Ogeron, sans dire un seul mot, tira son épée, courut sur lui; et Dumoulin, épouvanté, n'eut que le temps de regagner sa barque. Cet argument brutal était de nature à faire effet sur les slibustiers : quelques jours après, Dumoulin vint, avec ses camarades, demander pardon au gouverneur, et lui déclarer, au nom de tous, que désormais ils reconnaîtraient son autorité.

Mais ce qui était difficile par-dessus tout, c'était de faire accepter le monopole exclusif de la compagnie des Indes, qui prétendait exercer ses privilèges à Saint-Domingue comme à Saint-Christophe, à la Guadeloupe et à la Martinique. Des hommes accoutumés à commercer librement avec toutes les

nations, s'indignaient d'être obligés de vendre, sans concurrence, leurs marchandises à une compagnie qui fixait arbitrairement les prix, et les empêchait, en outre, d'acheter à tout autre qu'à ses agents les denrées dont ils avaient besoin. Déjà, dans les autres Antilles, accoutumées cependant à une discipline plus exacte, les colons s'étaient plus d'une fois soulevés contre les agents de la compagnie; il fallut donc à d'Ogeron une fermeté bien grande et souvent une indulgence bien entendue pour accoutumer insensiblement ses remuants colons à un régime dont l'arbitraire ne pouvait se justifier.

Les slibustiers, que rien n'attachait au sol, manifestaient l'intention de chercher des parages plus avantageux. C'était d'autant plus à craindre, que le gouverneur anglais de la Jamaïque cherchait à les attirer chez lui. D'Ogeron sut les retenir par quelques concessions habilement faites, par les secours qu'il leur accordait pour leurs équipements, par les encouragements qu'il donnait à leurs courses. Sa place de gouverneur lui valait une part des prises; il la leur céda. La paix de la France avec l'Espagne l'empêchait de leur délivrer lui-même des lettres de marque : il obtint pour eux des commissions du Portugal, de sorte qu'ils purent continuer leurs courses contre les Espagnols. Ainsi il retenait à la colonie des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage.

Les boucaniers, qui, grâce à son influence, cherchaient à se former des habitations durables, reçurent de lui des avances d'argent, et les cultivateurs, encouragés par lui, commencèrent à jouir d'une sécurité qu'ils n'avaient pas encore connue.

Mais l'esprit de propriété, base nécessaire de toute société, ne saurait se développer en l'absence des liens de famille; et il n'y avait pas dans la colonie une seule femme. D'Ogeron écrivit à Paris : on lui en fit passer cinquante. Ce nombre ne suffisait pas, et une distribution arbitraire était impossible parmi des hommes tous égaux. Les nouvelles épouses furent donc mises à l'enchère, et chacune d'elles fut accordée à celui qui en donnait le plus haut prix.



D'autres émigrations firent bientôt baisser le taux de la denrée matrimoniale. Malheureusement, les femmes envoyées de la métropole ne pouvaient être que des créatures perdues. Quelques-unes d'entre elles ne voulurent pas même s'asservir au mariage; d'autres s'engageaient pour trois ans. On peut juger des désordres que durent présenter les commencements d'une colonie formée par des bandits associés à des filles publiques. Et cependant d'Ogeron, qu'aucune difficulté ne rebutait, sut établir si bien son autorité sur ces natures indomptées, que le bien-être de la colonie se développait rapidement, et quatre ans après son arrivée, le nombre des cultivateurs se montait à quinze cents. Déjà même les nègres esclaves y étaient employés en grand nombre.

La guerre qui éclata en 1666 entre la France et l'Angleterre fit craindre à d'Ogeron de voir compromettre ses établissements, s'il les maintenait à la Tortue. Les forces des Anglais à la Jamaïque étaient considérables, et l'île n'aurait pu être défendue contre un débarquement nombreux. Il commanda donc à tous les marchands et à tous les principaux habitants de l'île de transporter à Saint-Domingue tout ce qu'ils possédaient, et s'y retira avec eux, ne laissant sur la montagne de la Tortue qu'un petit fort que sa position rendait presque inexpugnable. Dès lors les établissements de Saint-Domingue s'accrurent, et l'île de la Tortue, qui d'abord avait été la colonie principale, ne fut plus qu'une annexe de la grande terre. Toute la côte septentrionale, qui s'étend du port Margot au port de la Paix, fut couverte d'habitants, et de nouveaux émigrants venus de France ajoutaient aux forces de la colonie.

Les Espagnols secouaient de temps à autre leur indolence pour attaquer leurs entreprenants voisins; mais ceux-ci se défendaient vaillamment, et se sentirent bientôt assez forts pour devenir agresseurs à leur tour. D'Ogeron, qu'aucune entreprise ne devait étonner après avoir dompté les boucaniers, ne songeait à rien moins qu'à la conquête de l'île entière. La première expédition fut dirigée contre Santiago; il en chargea cinq cents s'ibustiers, sous la conduite

de Delille, un de leurs plus fameux capitaines.

A l'approche de ces redoutables assaillants, les habitants s'enfuirent les uns à la Conception, les autres dans les bois. Delille en surprit plusieurs, leur fit payer de fortes rançons, commit dans la ville des dégâts considérables, enleva un grand nombre de bestiaux, et menaçait de brûler la ville si on ne lui comptait vingt-cinq mille piastres. On s'empressa de le satisfaire, et cette somme fut partagée entre les s'ibustiers.

L'année suivante, 1670, d'Ogeron eut à lutter contre une insurrection générale, occasionnée par les restrictions apportées au commerce. Les navires étrangers donnant toutes les marchandises à un tiers meilleur marché que la compagnie, d'Ogeron tenta en vain de s'opposer aux transactions commerciales; les colons insurgés tirèrent sur ses chaloupes, se répandirent sur toute la côte, appelant les habitants aux armes, et brûlant les maisons de ceux qui refusaient de se joindre à eux. Les troubles se prolongèrent pendant près d'un an, et ne cessèrent que quand d'Ogeron eut consenti à admettre tous les navires français sans distinction, moyennant cinq pour cent d'entrée et de sortie au profit de la compagnie.

Tous ces obstacles n'empêchaient pas d'Ogeron de travailler au développement de la colonie. Pour mieux y affermir son autorité, et y introduire des éléments d'ordre, il fit venir beaucoup de familles de Bretagne et d'Anjou, en sorte que les boucaniers ne se trouvaient plus en majorité.

Mais sa constante préoccupation était d'arriver à l'expulsion totale des Espagnols. Il fit dans ce dessein un voyage à Paris pour solliciter du gouvernement les secours nécessaires à l'accomplissement de son projet; mais il y mourut en 1675, avant d'avoir pu obtenir une décision qu'il sollicitait avec tant d'ardeur. Son neveu, Pouancey, fut désigné pour son successeur.

Ce fut ce nouveau gouverneur qui concentra une partie notable de la population dans la plaine du cap Français, et depuis ce temps la ville du Cap est devenue le siège du gouvernement.

En 1678, une révolte de nègres com-

promit la tranquillité de la colonie : on envoya contre eux un corps de flibustiers, qui les dispersa. Les chefs furent tués ; les autres se réfugièrent sur les terres des Espagnols.

Pouancey, mort en 1682, fut remplacé par de Cussy. Les développements de la colonie firent songer à y introduire une administration régulière. Un conseil supérieur fut installé à Léogane, avec un siège de justice. D'autres sièges furent établis au petit Goave, au port de Paix et au Cap.

Mais les entraves apportées au commerce arrêtaient l'essor de la production. Le tabac trouvait un débit très-avantageux : l'exploitation en fut livrée à une compagnie exclusive. Sur les plaintes des habitants, la compagnie fut supprimée, mais la vente du tabac fut ensuite mise à ferme. Les habitants offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de ceux de transport, le quart de tout le tabac qu'ils introduiraient dans le royaume, pourvu qu'on leur laissât la libre disposition des trois autres quarts. Les intrigues et la corruption empêchèrent d'accueillir ces propositions favorables. Mais la compagnie fermière n'y gagna rien : la culture du tabac fut abandonnée pour celle de l'indigo et du cacao.

Plutôt que de prendre des mesures sages pour favoriser l'industrie des colons, le gouvernement s'imagina que leur résistance était encouragée par les flibustiers, qui se montraient ; il est vrai, peu disposés à renoncer à leurs habitudes d'indépendance. On songea donc à se débarrasser de ces sujets incommodes, qui avaient pourtant les premiers mis la France en possession de cette belle colonie.

De Cussy fut en conséquence chargé d'en entraîner le plus possible dans une expédition lointaine contre les Espagnols. Au premier appel fait à leur bravoure et à leur cupidité, deux mille flibustiers, tant Anglais que Français, se mirent à la disposition du gouverneur. Avec eux il se dirigea vers Panama, où étaient attendus les galions qui portaient en Espagne l'or du Pérou ; mais la flotte espagnole passa sans être aperçue.

Les flibustiers français, voulant se dommagier, s'emparèrent de Guayaquil

dans la petite île de Sainte-Claire. Le butin fut considérable. On trouva dans la ville des marchandises de diverses espèces, beaucoup de perles et de pierreries, une quantité prodigieuse de vaisselle d'argent, et soixante-dix mille piastres. En outre, le gouverneur convint de donner, pour sa rançon, celle de la ville, de l'artillerie et des navires, un million de piastres en or (1).

Les heureux résultats de cette entreprise n'étaient pas de nature à détourner les flibustiers de leurs habitudes. Pour occuper encore leur humeur turbulente, de Cussy les conduisit à l'attaque de Santiago. Le 6 juillet 1689, les Espagnols tentèrent de disputer le passage aux Français dans les mornes qui bordent la rivière d'Amine ; mais, après un combat acharné, ils durent se retirer devant les assaillants. De Cussy entra aussitôt dans la ville, qu'il trouva entièrement déserte. Dans les maisons démeublées, il ne restait que des vivres et des boissons. Quelques Français eurent l'imprudence d'y goûter et moururent sur-le-champ. Les vivres étaient empoisonnés. Ce lâche guet-apens mit les troupes en fureur : la ville fut livrée aux flammes ; de Cussy obtint seulement que l'on épargnât les églises et les chapelles.

Les Espagnols voulurent se venger à leur tour. Au mois de janvier 1690, trois mille hommes de leurs meilleures troupes se dirigèrent vers le Cap français. De Cussy, qui n'avait pu réunir que mille combattants, eut l'imprudence de les attaquer en plaine. Il fut tué avec son neveu, ses meilleurs officiers et cinq cents hommes des plus braves de la colonie.

Les vainqueurs, maîtres du Cap, y mirent le feu, massacrèrent sans pitié tous les habitants, et emmenèrent les femmes, les enfants et les esclaves.

La colonie se trouvait alors dans un état désespéré ; les récoltes étaient détruites ; la population était diminuée des deux tiers. Les malheurs d'une autre colonie française procura quelques renforts à Saint-Domingue. L'île de Saint-Christophe venait d'être prise par les Anglais, et trois cents personnes, seuls débris du premier établissement des Fran-

(1) Placide Justin, *Histoire d'Haïti*.

çais dans les Antilles, se présentèrent à propos pour renforcer la population amoindrie de Saint-Domingue. On leur donna des terres à cultiver, et l'on prit de nouvelles mesures pour résister à l'ennemi.

Le nouveau gouverneur, Ducasse, depuis longtemps employé dans la compagnie du Sénégal, prit des mesures énergiques pour arracher la colonie à la destruction qui la menaçait. Les Espagnols, avec leurs vaisseaux nombreux, bloquaient presque tous les ports français, en même temps que leurs forces de terre, qui avaient pris l'offensive, remportaient chaque jour quelques avantages sur les troupes françaises. La colonie était dépourvue de fortifications, de munitions et de vaisseaux. Le nombre des intrépides s'ibustiers était considérablement diminué. Ducasse ne se découragea pas, pourvut à tout, et entreprit même de faire une diversion, en allant attaquer San-Domingo. Il en écrivit à Paris pour en obtenir les secours nécessaires à l'exécution de son plan; mais il ne fut pas dans ses sollicitations plus heureux que d'Ogeron.

Cependant deux ans avaient suffi à cet habile gouverneur pour changer entièrement la face des choses. Non-seulement il repoussa partout les Espagnols, mais il se sentit assez fort pour aller, en 1694, attaquer les Anglais à la Jamaïque. Les villes anglaises furent entièrement ravagées, et Ducasse revint avec un butin considérable et trois mille nègres.

Les ennemis, exaspérés de cette audace, réunirent leurs forces pour écraser d'un seul coup cette colonie incommode. Au mois de juillet 1695, les escadres combinées de l'Angleterre et de l'Espagne, fortes de vingt-quatre voiles, portant quatre mille hommes de troupes anglaises et deux mille Espagnols, se présentèrent devant le Cap. Toutes les positions furent enlevées l'une après l'autre, malgré la résistance désespérée de Ducasse, qui d'ailleurs fut mal secondé.

Le Port de Paix succomba ensuite, ainsi que toutes les places voisines. C'en était peut-être fait à jamais de la colonie, si la division ne s'était mise entre les vainqueurs. Les malheureux Français, errants, sans asile et sans subsistances, furent

très-étonnés de voir les Anglais et les Espagnols se retirer chacun de leur côté. Ils ne connurent que plus tard la cause du heureux hasard qui les sauvait.

Dans le moment même où toutes les ressources lui manquaient, Ducasse reçut ordre de tout préparer pour recevoir les colons de Sainte-Croix. Cette île venait aussi d'être prise par les Anglais, et il fallait pourvoir aux besoins des nouveaux venus. On les recueillit, mais non sans murmurer : le malheur ne rend pas hospitalier.

Ducasse envoya de nouvelles représentations à Versailles, pour démontrer la nécessité d'occuper toute l'île, déclarant que la colonie française serait toujours compromise par le voisinage d'établissements ennemis, qui offraient constamment un refuge ouvert aux mécontents de toutes sortes, et surtout aux esclaves, qui fuyaient la captivité. Il ne pouvait oublier que dans la dernière expédition, les Espagnols menaient avec eux quatre cents nègres échappés des habitations françaises, et qui avaient combattu avec un acharnement incroyable.

La cour négligea les sages avis du gouverneur : au lieu de seconder Ducasse, elle le mit lui-même à contribution. Une escadre de sept vaisseaux, sous les ordres du commandant de Pointis, toucha à Saint-Domingue en 1697, avec ordre d'y lever toutes les troupes disponibles de la colonie. Cette expédition était destinée pour le golfe du Mexique. On fit un appel aux s'ibustiers et aux faibles restes des boucaniers. Mille à douze cents hommes se joignirent à de Pointis, et la flotte, suivie de petits bâtiments corsaires, alla mettre le siège devant Carthagène, la ville la plus florissante que les Espagnols possédassent alors dans le nouveau monde.

Les habitants essayèrent en vain de se défendre. Après quinze jours d'une vive résistance, ils capitulèrent. L'acte de capitulation portait que tous les trésors du roi d'Espagne, toutes les sommes dont le commerce de Carthagène se trouverait possesseur, pour ses commettants d'Europe ou des autres possessions américaines, et la moitié des richesses mobilières de tous les habitants, seraient remis aux vainqueurs; cependant, après

que ces engagements furent accomplis, en dépit de la promesse solennelle de l'amiral français, la ville fut mise au pillage, et l'on n'épargna ni les couvents ni les églises.

Le butin recueilli en vertu de la capitulation s'élevait, selon la déclaration de de Pointis, à environ dix millions.

Mais si la flotte était chargée de riches dépouilles, les slobustiers n'avaient reçu qu'une faible part de cet immense butin.

Se considérant comme frustrés du prix de leur valeur, ils voulaient attaquer le vaisseau amiral pour reprendre un butin qui, selon eux, était leur propriété, lorsqu'un d'eux les arrête. « Frères, dit-il, nous avons tort d'accuser ce chien; il n'emporte rien du nôtre; il a laissé notre part à Carthagène; c'est là qu'il faut l'aller chercher (1). »

D'énergiques applaudissements répondent à cette allocution. Le signal est donné à tous les bâtiments slobustiers; qui font voile en toute hâte vers la ville.

En voyant débarquer de nouveau ces terribles aventuriers, les habitants, épouvantés, s'étaient renfermés dans la grande église. Les slobustiers mirent des sentinelles à toutes les portes, et l'un d'eux pénétrant au milieu de la foule consternée, leur adressa une singulière harangue, dont nous allons retracer la substance :

« Nous savons bien, dit-il, que vous nous regardez comme des gens sans foi et sans religion, comme des diables plutôt que des hommes; désabusez-vous : ces titres odieux doivent s'adresser uniquement au général sous les ordres duquel vous nous avez vus combattre. Le perfide nous a trompés; car il a refusé de partager avec nous les profits d'une conquête qu'il devait à notre seule valeur; et par là il nous contraint de vous faire une seconde visite.

« Toutefois, nous serons modérés : comptez-nous cinq millions, et nous nous retirons sans causer le moindre désordre. Si vous refusez une proposition aussi raisonnable, préparez-vous à des malheurs de toutes sortes; et n'en accusez que vous-mêmes, et le général de Pointis, que nous vous permettrons

de charger de toutes les malédictions imaginables (1). »

L'orateur slobustier avait à peine cessé de parler, qu'un religieux monta en chaire, et exhorta pieusement ses auditeurs à se soumettre aux décrets de la Providence, en livrant sans réserve tout ce qui leur restait d'or, d'argent et de bijoux. Une quête fut aussitôt faite dans l'église encombrée; mais, malgré les menaces du slobustier et les exhortations du prédicateur, la somme demandée fut bien loin d'être atteinte.

Alors les slobustiers, fidèles à leur parole, se précipitèrent à travers la ville, forçant les maisons, saccageant les églises, bouleversant les tombeaux, fusillant les habitants, ou les mettant à la torture pour se faire livrer leur argent.

Ces mesures cruelles eurent plus d'effet que l'éloquence du moine. Dès le même jour, on apporta aux farouches vainqueurs environ un million de piastres. Ils s'en contentèrent, et se remirent en mer. Mais, rencontrés par les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, ils essayèrent en vain de lutter avec désespoir contre des forces irrésistibles; la plupart de leurs bâtiments furent pris ou coulés; un petit nombre seulement put regagner les côtes de Saint-Domingue, avec des équipages mutilés et quelques faibles débris de leur immense butin.

Cet échec porta un coup funeste à la puissance des slobustiers. La prise de Carthagène est la dernière expédition importante de ces fameuses bandes qui avaient fait trembler la puissance espagnole.

La situation des colons français, environnés d'ennemis, devenait de jour en jour plus difficile : des hostilités continues sur les limites des deux territoires compromettaient la culture et dépeuplaient les habitations. La métropole, affaiblie par une guerre meurtrière, n'envoyait aucun secours; les Espagnols redoublaient d'efforts pour en finir avec leurs opiniâtres voisins, lorsque le traité de Ryswick, si désastreux pour la France sous d'autres rapports, consolida enfin les établissements fran-

(1) Placide Justin, *Histoire d'Haïti*, p. 94.

(1) *Id.*, *Ib.*

çais  
naiss  
lonie.  
Les  
furen  
nord.  
Cep  
duran  
lons,  
dimin  
sud, a  
conte  
hutte  
centa  
Ma  
consid  
les Fr  
verain

Depuis  
tion  
gnies  
du c

Ap  
neme  
dével  
heure  
était  
profit  
sans  
mes  
ext:a  
la; a  
ne tr  
conc  
pace

C  
Sain  
caiss  
moy  
mer  
gnol  
cinq  
cédé  
cinq

L  
sista  
d'ac  
de l  
gag  
pro  
raie  
En  
de  
dor



çais à Saint-Domingue, par la reconnaissance officielle des droits de la colonie.

Les limites des possessions françaises furent fixées à la pointe du cap Rose au nord, à la pointe de la Béate au midi.

Cependant les malheurs qui avaient durant tant d'années accablé les colons, en avaient aussi considérablement diminué le nombre. Toute la partie du sud, ayant cinquante lieues de côtes, contenait à peine quelques misérables huttes, sous lesquelles végétaient une centaine d'habitants.

Mais au moins la colonie n'était plus considérée comme une usurpation, et les Français étaient déclarés maîtres souverains d'un vaste territoire (1697).

#### CHAPITRE V.

Depuis la paix de Ryswick jusqu'à la révolution française, 1697 à 1789. Abus des compagnies. Leur dissolution. Entraves à la liberté du commerce. Richesses de la colonie.

Après la paix de Ryswick, le gouvernement français songea à favoriser le développement de ses colonies. Malheureusement le système des monopoles était encore considéré comme le plus profitable, et la liberté d'un commerce sans restrictions eût semblé aux hommes politiques d'alors une dangereuse extravagance. Pour peupler et fertiliser la partie du sud de Saint-Domingue, on ne trouva rien de mieux que d'en faire concession à une compagnie, pour l'espace de trente années.

Cette compagnie, qui prit le nom de Saint-Louis, s'engagea à former une caisse de douze cent mille francs, au moyen de laquelle elle ferait un commerce interlope avec le continent espagnol, et à transporter dans l'espace de cinq ans, sur le territoire qui lui était cédé, quinze cents blancs et deux mille cinq cents noirs.

Les privilèges de la compagnie consistaient dans le droit de vendre et d'acheter exclusivement dans la partie de l'île qui lui était abandonnée, en s'engageant toutefois à recevoir toutes les productions du sol au prix qu'elles auraient dans les autres quartiers de l'île. En outre, il restait aux colons la liberté de prendre où ils voudraient les choses dont la compagnie les laisserait man-

quer, et de payer avec leurs denrées tout ce qu'ils auraient acheté.

Pour attirer les cultivateurs, la compagnie livra gratuitement les terres, et les nouveaux colons reçurent d'elles des esclaves payables en trois ans.

Cette compagnie, comme toutes les autres, abusa de ses privilèges; et cependant ruinée par la profusion de ses agents, accablée de dettes, elle demanda, en 1720, la résiliation de son contrat, et remit tous ses droits au gouvernement, qui les transmit à la compagnie des Indes. On s'imaginait toujours qu'on ne pouvait se passer des traitants.

Il faut convenir, au surplus, que la compagnie, tout en se ruinant, tout en arrêtant l'essor de la colonie par une mauvaise direction, n'en laissait pas moins sur le territoire du sud des plantations nombreuses, qui ajoutaient considérablement aux richesses générales de Saint-Domingue.

La tranquillité de l'Europe fut encore une fois troublée par la guerre de la succession d'Espagne. Mais cette fois, les cours de Versailles et de Madrid agissant de concert, la paix intérieure de Saint-Domingue ne souffrit aucune interruption.

De nouveaux règlements administratifs introduisirent dans la colonie un ordre plus régulier. Le pouvoir civil et le pouvoir militaire, jusque-là réunis entre les mains du gouverneur, furent séparés. Un intendant royal fut investi de toute l'autorité judiciaire. Le gouverneur resta chargé du pouvoir exécutif.

En 1707, le comte de Choiseul-Beaupré, ayant été appelé au gouvernement de l'île, fit rassembler les débris des flibustiers. Il avait le projet d'organiser ces intrépides marins, en les fournissant de vaisseaux armés en course, pour attaquer les navires ennemis qui se montreraient dans la mer des Antilles, et pour y servir de protection au commerce français. Mais sa mort fit échouer ce plan; et depuis lors on n'entendit plus parler des flibustiers. Les uns se firent cultivateurs, les autres, plus opiniâtres, allèrent chercher des aventures dans d'autres régions.

L'état florissant de la colonie reçut, en 1715, une notable atteinte par un désastre qui ne pouvait être ni empêché

ni prévu. Les cacaoyers, qui formaient un des produits les plus importants de l'île, périrent jusqu'au dernier. Les pertes immenses des colons n'étaient pas encore réparées, lorsqu'en 1720 des provisions considérables de leurs denrées envoyées à Paris furent payées en billets de la banque de Law, dont la subite dépréciation ruina tous ceux qui en étaient détenteurs.

Cette catastrophe, dont les habitants dépouillés rendirent responsable la compagnie des Indes, augmenta la haine que depuis longtemps ils portaient aux traitants.

La compagnie avait en outre le monopole de la traite des nègres, à la condition qu'elle en amènerait deux mille par an, tandis qu'il en aurait fallu dix fois autant pour les besoins de la colonie. La culture manquait de bras, et l'insuffisance des esclaves en faisait hausser le prix. Le mécontentement était à son comble, lorsqu'en 1722, il se manifesta ouvertement par une prise d'armes générale. Les agents de la compagnie furent chassés; tous les édifices, les magasins, les dépôts qui lui appartenaient, furent brûlés; ses vaisseaux furent repoussés des ports.

Le comte Desnos de Champmelin essaya vainement de calmer les esprits; on méprisa ses ordres, et l'insurrection prit un caractère si alarmant, qu'il jugea que son autorité serait compromise, s'il entra en lutte avec les habitants réunis par une communauté d'intérêts.

L'irritation des esprits, qui ne rencontrait plus d'obstacles, s'apaisa d'elle-même. Cependant un état de confusion extrême succéda à la bruyante anarchie des premiers moments. Mais les compagnies avaient perdu leur crédit dans la métropole, non moins qu'aux colonies; et en 1727 les lettres patentes qui leur avaient été accordées, furent révoquées.

Dès lors, la colonie française de Saint-Domingue fut, dans toutes ses parties, soumise à un régime unique. L'arrêt du 9 décembre 1669, obtenu par d'Ogeron, qui soumettait les marchandises à des droits de cinq pour cent d'entrée et de sortie, avait été modifié en 1671, époque à laquelle les droits furent réduits à trois pour cent, et tous les négociants

français furent admis à faire librement le négoce d'importation et d'exportation.

Mais les étrangers étaient exclus, et cette restriction eut pour la colonie des effets désastreux. En effet, l'affaiblissement de la marine française mettait en temps de guerre les possessions lointaines à la discrétion des flottes anglaises: les vaisseaux français ne pouvant en approcher, les vaisseaux neutres en étant exclus, les denrées les plus essentielles manquaient à ces riches propriétaires, qui, environnés de leurs ballots de coton, de café et de sucre, ne pouvaient les échanger contre du pain. Aussi, en 1745, toutes les Antilles françaises eurent à souffrir une horrible disette. La guerre, qui se renouvela en 1756, redoubla leur misère. A Saint-Domingue, un baril de farine, de moins de deux quintaux, se vendait 600 livres; la barrique de vin de Bordeaux, qui auparavant ne coûtait guère que 100 à 120 livres, monta jusqu'à 1200. En même temps le prix des sucres et du café décroissait en proportion: les objets de première nécessité manquaient, et l'on vit une paire de souliers s'échanger pour 1500 livres pesant de sucre brut (1).

Plus un planteur avait d'esclaves, plus il était misérable. Beaucoup d'entre eux permirent à leurs noirs d'aller travailler où ils voudraient, parce qu'ils ne pouvaient plus les nourrir; et ces malheureux, ne pouvant pas même profiter de cette liberté, mouraient de faim, faute de maîtres qui voulussent les recevoir.

Les îles les plus heureuses furent celles que prirent les ennemis. La Guadeloupe, la Martinique, la Grenade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie furent successivement occupées par les Anglais; Saint-Domingue, dans sa détresse, était prêt à se livrer à eux, lorsque la paix de Paris vint, en 1763, amener quelque soulagement. Et cependant la cession du Canada et des rives du Mississipi diminuait encore les ressources commerciales des Antilles; car ces contrées, qui leur envoyaient des bestiaux, du riz, des salaisons et des ustensiles, appartenant maintenant à l'étranger, se trouvaient exclues des ports.

Les propriétaires des Antilles deman-

(1) Placide Justin, *Id.*

ire librement  
l'exportation.  
nt exclus, et  
a colonie des  
l'affaiblisse-  
mettait en  
essions loin-  
ottes anglai-  
s ne pouvant  
x neutres eu-  
s plus essen-  
ches proprié-  
leurs ballots  
cre, ne pou-  
u pain. Aussi,  
es françaises  
rrible disette.  
la en 1756,  
t-Domingue,  
de deux quin-  
res; la bar-  
ui auparavant  
120 livres,  
même temps  
fé décroissait  
de première  
vit une paire  
r 1500 livres

esclaves, plus  
p d'entre eux  
aller travailler  
qu'ils ne pou-  
ces malheu-  
e profiter de  
faim, faute  
les recevoir.  
euses furent  
nis. La Gua-  
la Grenade,  
Lucie furent  
les Anglais;  
tresse, était  
que la paix  
per quelque  
t la cession  
Mississippi di-  
urces com-  
es contrées,  
aux, du riz,  
s, apparte-  
r, se trou-

lles deman-

dèrent hautement la suppression des lois prohibitives, dont les cruels résultats venaient de s'appesantir sur eux. Ils rencontrèrent de violents obstacles dans les réclamations intéressées des négociants des ports français, qui s'écriaient qu'on allait les ruiner, si l'on admettait la concurrence de l'étranger. Le gouvernement, frappé des maux réels des colons, mais redoutant les malheurs beaucoup plus incertains de la concurrence, prit des demi-mesures qui ne satisfirent aucun des intérêts. Un arrêté du conseil d'État, en date du 29 juillet 1767, rendit neutres le port du Carénage Sainte-Lucie, pour les îles du Vent, et celui du môle Saint-Nicolas pour Saint-Domingue. Les étrangers purent y apporter du riz, des bois, des légumes et des animaux vivants. L'importation des salaisons, soit en viande, soit en poisson, ainsi que celle des ustensiles de toute espèce, continua d'y être interdite.

En choisissant comme lieu d'entrepôt le môle Saint-Nicolas, qui était séparé du Cap par une côte de soixante lieues, on avait espéré que le cabotage qui devait en naître, formerait pour la guerre une pépinière de bons matelots. Mais l'expérience prouva toute l'erreur de ce calcul. Les caboteurs, gens de toutes nations et de toutes couleurs, disparurent au premier signal de guerre, et plusieurs d'entre eux s'en allèrent servir sur les corsaires ennemis, et firent d'autant plus de mal, qu'ils connaissaient mieux les côtes.

De plus, les longueurs et les difficultés du cabotage de l'entrepôt aux différentes parties de l'île, les frais d'entrepôt, ceux d'un double transport, renchérisaient tous les objets.

Un nouveau monopole s'était d'ailleurs établi. Les négociants établis au môle Saint-Nicolas s'étaient associés ensemble pour fixer le prix des objets importés. D'une part dépositaires de toutes les entrées étrangères, consignataires, de l'autre, de toutes les marchandises de l'intérieur, ils tenaient à leur discrétion les acheteurs et les vendeurs. En passant dans les vaisseaux des caboteurs, les marchandises augmentaient de prix; puis elles entraient dans les magasins des négociants du Cap, qui devaient y trouver leur bénéfice. De sorte que de

main en main, le prix de chaque objet augmentant toujours, il était livré au consommateur après avoir en route quadruplé ou décuplé. La liberté, si restreinte, du commerce étranger devenait une véritable illusion ou un impôt onéreux.

Aussi s'organisa-t-il une contrebande active, que favorisait le développement des côtes à parcourir du môle au Cap. M. Placide Justin estime à la somme de vingt millions le produit annuel de la contrebande (1). Est-il besoin d'un autre argument pour démontrer tous les défauts d'une organisation vicieuse?

Cependant, malgré tous les obstacles, les richesses de la colonie se développaient avec une rapidité prodigieuse. La suppression des compagnies permit à la traite des nègres de s'étendre sans restrictions. Les travailleurs abondèrent, et les produits divers des plantations se multiplièrent à l'infini. C'est une vérité triste à confesser; mais on ne saurait disconvenir que l'acquisition régulière d'esclaves sans cesse renouvelés n'ait été la source et peut-être l'unique condition des prospérités coloniales.

Malheureusement, avec le système prohibitif, le moindre incident extérieur compromettait les colonies, et même les événements du hasard les livraient sans défense à l'avidité des accapareurs. En 1766, un ouragan avait dévasté la Martinique: les négociants français, au lieu de venir en aide aux colons, suspendirent leurs transactions. Les pertes étaient énormes; on enlevait les moyens de les réparer.

En 1770, Saint-Domingue fut bouleversé par un tremblement de terre: toutes les récoltes furent ruinées, les provisions détruites. Une famine était imminente: un riche propriétaire offrit d'aller à la Jamaïque chercher des subsistances et de faire les avances nécessaires. Les capitaines des navires en rade, représentants des armateurs de la métropole, s'opposèrent à ce qu'on autorisât le commerce avec les Anglais, assurant qu'ils avaient à bord des vivres pour quinze jours. Ils firent du pain, et le livrèrent à un prix exorbitant. La misère publique fut exploitée avec une audace

(1) P. 117.



inouïe, et les paiements exigés avec une rigueur impardonnable. La famine fit périr les esclaves par milliers.

Tous ces désastres n'empêchaient pas les négociants des ports français de solliciter la suppression des deux entrepôts; tandis que les colonies, de leur côté, demandaient qu'on leur en accordât un plus grand nombre.

De nombreuses conférences eurent lieu en 1776 et 1778 entre les ministres et les députés de la culture coloniale. Mais les réclamations hostiles du commerce français empêchèrent toute amélioration.

La puissance des agents du monopole se manifesta encore en 1778, lors de la guerre de l'indépendance américaine. Instruit par les faits du passé, le cabinet de Versailles autorisa l'admission des neutres dans les ports des Antilles pour toute la durée de la guerre. Les clameurs des négociants français recommencèrent: il fallut céder, et l'édit d'admission fut rapporté quinze jours après sa promulgation. Cependant ce ne fut que sur l'engagement formel des négociants d'alimenter, malgré la guerre, le commerce des Antilles. Ils le tentèrent; mais l'ennemi était maître des mers. Tous les vaisseaux commerçants furent pris au passage; des milliers de matelots français encombrèrent les prisons anglaises: les désastres de la guerre de 1756 se renouvelèrent. La farine et le vin ne s'obtenaient qu'à des prix ruineux; tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation des manufactures se payaient au poids de l'or; le fer monta à des proportions exagérées; les planteurs ne pouvaient remplir leurs engagements; les esclaves périssaient ou se sauvaient des habitations. Le marronnage prit des développements effrayants.

Cet état de choses dura deux ans. Il fallut enfin reconnaître les vices du système prohibitif, et un ministère plus sage autorisa l'admission des vaisseaux neutres. Aussitôt l'abondance revint: le prix des denrées de consommation et des objets d'exploitation reprit son niveau normal, et le bien-être des colonies fut la meilleure réponse aux partisans du monopole.

Cependant malgré toutes ces leçons, lorsque la paix se fit, en 1783, les lois

prohibitives furent renouvelées dans toute leur rigueur. Il ne fallut que quelques semaines pour faire renaître la pénurie; le prix de tous les objets d'importation quintupla. La contrebande, qui est toujours la mesure des vices d'un système, s'organisa sur une vaste échelle. Les plaintes des colonies retentirent plus fortes que jamais. La famine se faisait déjà sentir: c'était pour elles le premier résultat de la paix.

Instruit par tant d'exemples, le cabinet de Versailles décida de nouvelles mesures. Un édit du 30 août 1784, reconnaissant l'insuffisance du port unique d'entrepôt établi au môle Saint-Nicolas, le supprima pour en ouvrir trois autres, au Cap français, au Port-au-Prince et au port Saint-Louis. On y permettait l'introduction des bois de toute espèce, des bestiaux vivants de toute nature, et du bœuf salé. Ce régime subsista jusqu'en 1789.

Avant de nous occuper de cette époque fameuse, il est bon d'examiner quel était alors l'état de Saint-Domingue dans toutes ses parties. Ce tableau sera comme le bilan de la florissante colonie qui devra bientôt cesser de faire partie des possessions françaises.

Depuis la paix de Ryswick, de nombreuses et sanglantes collisions avaient eu lieu, relativement aux lignes des frontières, entre les propriétaires limitrophes français et espagnols. Une première convention, en 1730, modifia les limites, sans toutefois mettre fin aux querelles. Enfin, en 1776, un traité définitif, connu sous le nom de *traité des limites*, fixa la frontière française aux anses à Pitre pour le sud; au fort Dauphin et à la baie de Mancueille pour le nord. Les limites de l'intérieur furent aussi déterminées d'une manière précise.

Par le même traité, le commerce fut déclaré libre entre les deux sections de l'île; mais ce n'était guère profitable pour les commerçants de la partie française, les créoles espagnols ne s'occupant d'autre chose que de la chasse des bœufs sauvages, dont ils mangeaient la chair et vendaient les cuirs.

Les habitants espagnols se divisaient en plusieurs classes: les *chapetons*, qui se glorifiaient d'être Espagnols purs; ce n'étaient guère que les administrateurs

et les  
les cr  
établi  
méla  
indie  
des b  
impo  
To  
popu  
ames  
mille  
boixa  
eur.  
Sar  
chiép  
pouv  
confi  
chef  
vice-r  
Da  
du go  
glé pa  
1685,  
et qu  
missa  
Le  
neur,  
et fin  
les fo  
et de  
nier  
que c  
ces d  
seil s  
Les  
au G  
et au  
La  
trois  
Pouet  
chacu  
provi  
roisse  
Le  
général  
de ter  
bitrai  
pouv  
justic  
L'i  
tratio  
dispo  
Les  
régler  
des d  
Le

et leurs auxiliaires envoyés d'Europe; les *créoles*, descendants des Européens établis dans le pays; les *métis*, nés du mélange du sang européen et du sang indien; les *mulâtres*, fruits de l'union des blancs et des noirs; enfin les nègres importés d'Afrique ou nés dans l'île.

Toutes ces races réunies formaient une population de cent cinquante-deux mille âmes, qui se subdivisaient en soixante mille créoles, trente mille esclaves et soixante-deux mille libres de toute couleur.

San-Domingo possédait un siège archiépiscopal et une cour de justice. Le gouvernement intérieur des villes était confié à des municipalités locales. Le chef suprême du gouvernement était le vice-roi de la Nouvelle-Espagne.

Dans la partie française, l'exercice du gouvernement civil et judiciaire, réglé par lettres patentes du mois d'août 1685, était confié à un conseil souverain, et quatre sièges royaux qui y ressortissaient.

Le conseil était composé du gouverneur, de l'intendant de la justice, police et finances, de deux lieutenants faisant les fonctions d'avocats de la couronne, et de douze conseillers. Il jugeait en dernier ressort tous les procès, tant civils que criminels sur les appels des sentences des sièges royaux. Le siège du conseil souverain était au bourg de Goave.

Les quatre sièges royaux étaient fixés au Goave, à Léogane, au Port-de-Paix et au Cap.

La colonie française était divisée en trois provinces, celle du nord, celle de l'ouest, et celle du sud; elles avaient chacune un député gouverneur. Les trois provinces formaient cinquante-deux paroisses.

Le gouverneur de l'île, lieutenant général du roi, commandait les forces de terre et de mer, avec un pouvoir arbitraire sur la liberté des citoyens. Il pouvait même suspendre le cours de la justice.

L'intendant était préposé à l'administration des finances, et il avait seul la disposition des deniers publics.

Les impôts de toute nature étaient réglés par un conseil composé des chefs des différents services.

Les troupes envoyées dans la colonie

se montaient ordinairement à deux ou trois mille hommes; mais chacune des paroisses avait une milice composée d'une ou deux compagnies de blancs, d'une compagnie de mulâtres, et d'une compagnie de noirs libres.

La population se divisait en *créoles*, en *hommes de couleur*, dénomination sous laquelle on comprenait les mulâtres et les noirs libres, et en *esclaves*.

Les statistiques ne sont pas d'accord sur le nombre exact des différentes races; mais, d'après les différentes évaluations, on peut les porter, en 1789, à environ trente mille blancs, vingt-huit mille hommes de couleur et cinq cent mille esclaves.

Les blancs se divisaient en *planteurs*, qui résidaient dans les campagnes; en *négociants*, qui habitaient les villes; et en *petits blancs*, qui exerçaient les arts mécaniques et le commerce de détail. On appelait aussi de ce nom ceux des planteurs qui n'avaient pas plus de vingt esclaves.

Les hommes de couleur, quoique libres, n'étaient pas régis par la même législation que les créoles. Ils étaient exclus de toutes les charges publiques et de toutes les professions libérales: ils ne pouvaient être ni avocats, ni médecins, ni prêtres, ni pharmaciens, ni instituteurs.

La colonie renfermait quatorze villes, vingt-cinq bourgs, neuf mille habitations. L'île possédait quarante-huit mille mulets, trente-cinq mille chevaux, et deux cent quarante mille têtes de grand et petit bétail.

Les manufactures se divisaient en 793 sucreries, 3,117 caféières, 3,150 indigoteries, 735 cotonnières.

Ces nombreux établissements produisaient un immense mouvement d'affaires. En 1789, il fut de 716,715,962 livres, divisées en 461,343,678 livres d'exportation et 255,372,284 livres d'importation. Sur le total de cette somme le trésor prélevait 21,587,180 livres d'impôts directs ou indirects.

Cette même année, la colonie avait reçu dans ses ports en navires français

en navires étrangers

515  
1068  
1578

lesquels bâtiments avaient emporté de l'île :

120 millions pesant de livres de sucre terré.  
250 millions de sucre brut,  
230 millions de café,  
1 million d'indigo,  
8 millions de coton  
20,000 cuirs de bœufs.

On estime, en outre, à 30 millions de livre de sucre, 20 millions de café, 3 millions de coton; ce qui fut enlevé en contrebande par les Anglais, les Hollandais et les Américains.

Il fut de plus exporté des sirops pour la valeur de 25 millions espèces, et du bois d'acajou pour la valeur de deux millions (1).

Si l'on considère qu'à cette époque l'importation et l'exportation générales du royaume ne s'élevaient qu'à 1,097,760,000 livres, on verra que la colonie française de Saint-Domingue comprenait à elle seule près des deux tiers du commerce extérieur de la France.

En effet, Saint-Domingue était devenu le grand marché du nouveau monde, et les opulents colons oubliaient dans un faste royal les nombreuses vicissitudes qui avaient frappé la colonie, ne prévoyant guère les malheurs inouïs que devaient leur apporter les changements de quelques années. Citons, après M. Schœlcher, le tableau que Valverde a laissé de cette heureuse existence qui allait finir. « Chaque habitant français mène sur son bien un train de prince, dans une maison magnifique, ornée de plus beaux meubles que ceux du palais de nos gouverneurs; ils ont une table plus abondante que nos seigneurs, des alcôves et chambres superbement tendues, avec des lits richement drapés, afin de recevoir leurs amis et les voyageurs. Des barbiers, des perruquiers sont à leur ordre, et soignent leur toilette, sans compter deux ou trois voitures avec lesquelles ils se rendent les uns chez les autres, et vont à la comédie dans la ville de leur district, où ils se réunissent pour faire bonne chère et s'éreinter de nouvelles d'Europe. »

(1) Schœlcher. Placide Justin. Malenfant. Du Cœur-Joli.

## II<sup>e</sup> PARTIE. — RÉVOLUTION ET RÉPUBLIQUE.

### CHAPITRE PREMIER.

Trois phases de la révolution. Insurrection des blancs. Insurrection des mulâtres. Insurrection des noirs.

La révolution de Saint-Domingue se partage en trois époques très-distinctes, qui correspondent à des idées d'un différent ordre, à des oppressions de différente nature.

La première époque comprend la révolution des blancs, la seconde la révolution des mulâtres, la troisième la révolution des nègres.

Trois fois retentit le cri d'affranchissement, trois fois par des races différentes. Ce sont les phases successives d'un même drame, où les personnages changent à chaque acte, mais où les événements se ressemblent : mélange effrayant de massacres, d'incendies et d'atroces cruautés. Les riches sont chassés, mais avec eux les richesses; les blancs sont exterminés, mais avec eux la civilisation européenne. Saint-Domingue conquiert la liberté; mais la liberté est assise sur des ruines, sans autres compagnons que le désordre et la paresse.

Nous avons besoin, pour bien faire saisir l'ensemble des faits, de signaler à l'avance les diverses périodes de cette sanglante histoire; nous allons les voir successivement se développer.

Au moment où éclata la révolution française, il y avait à Saint-Domingue plus d'un élément de trouble. Les colons, fiers de leurs richesses, seigneurs absolus de vastes domaines où ils régnaient sur des milliers d'esclaves soumis, se lassaient plus que jamais du joug de la métropole. Ces puissants vassaux s'irritaient d'une tyrannie lointaine, qui restreignait les développements de leur commerce, et les soumettait au pouvoir discrétionnaire d'un gouverneur envoyé de Paris; sans qu'il leur fût permis de s'immiscer dans la confection de leurs propres lois, ni de prendre part aux charges publiques de leur propre gouvernement.

L'  
avait  
régé  
titue  
dema  
envo  
pend  
Ce  
dans  
prog  
vinre  
l'asse  
Pla  
et mu  
niasm  
niers  
la ré  
leur  
du co  
ner p  
et les  
du res  
pas p  
servai  
Les  
laient  
profit  
raient  
par l'a  
guerr  
Cepen  
dée q  
être a  
pour  
n'en a  
Ma  
comp  
naient  
bien  
vertu  
se go  
petits  
galité  
verne  
lâtres  
libres  
ter pe  
Ai  
gique  
une  
idées  
mette  
vée p  
des p  
tions  
perti

L'affranchissement des États-Unis avait été pour eux comme un signal de régénération. Eux aussi, voulaient constituer une nationalité souveraine, et demander, en retour des richesses qu'ils envoyaient à la métropole, une indépendance qu'ils croyaient mériter.

Ces idées fermentaient sourdement dans la colonie, et faisaient de rapides progrès dans toutes les têtes, lorsque vinrent y retentir les premiers actes de l'assemblée nationale.

Planteurs et négociants, petits blancs et mulâtres, chacun salua avec enthousiasme la révolution française. Les premiers y voyaient comme une sœur de la révolution américaine, qui devait leur apporter l'indépendance et la liberté du commerce. Ils comptaient se gouverner par eux-mêmes et voter leurs lois et leurs impôts. Il était bien entendu, du reste, que les petits blancs ne devaient pas partager leurs privilèges. On les réservait pour les emplois inférieurs.

Les petits blancs, de leur côté, voulaient que l'indépendance de l'île leur profitât comme aux riches : ils s'emparaient des principes d'égalité formulés par l'assemblée nationale, et faisaient la guerre aux privilèges de toute nature. Cependant il ne leur venait pas dans l'idée que les principes d'égalité pussent être applicables aux mulâtres : c'eût été pour eux une anomalie si étrange, qu'ils n'en admettaient même pas la possibilité.

Mais ce que les blancs ne pouvaient comprendre, les mulâtres le comprenaient parfaitement. Ils sentaient fort bien que si les grands planteurs, en vertu des droits du citoyen, voulaient se gouverner par eux-mêmes, que si les petits blancs, en vertu des principes d'égalité, voulaient avoir leur part au gouvernement, ils pouvaient bien, eux mulâtres, en vertu de leur droit d'hommes libres, faire entendre leur voix et compter pour quelque chose.

Ainsi, dès le commencement, la logique des idées révolutionnaires devient une cause de division, et les fausses idées d'une éducation vicieuse compromettent le succès de l'indépendance rêvée par les colons. Les riches satrapes des plantations considèrent les prétentions des petits blancs comme une impertinence; les uns et les autres con-

sidèrent les prétentions des mulâtres comme une monstruosité.

Enfin, pour que rien d'étrange ne manquât à cet ensemble de vanités, les mulâtres n'imaginaient pas que les nègres dussent être libres, et pussent invoquer les droits de citoyens. Ils consentirent bien, plus tard, à les accepter comme des égaux; mais ce ne fut qu'après avoir été vaincus par eux. Et encore ce furent les blancs qui, les premiers, appelèrent les nègres à la liberté, en leur donnant des armes pour combattre les mulâtres.

Les différents partis que nous venons de signaler, en apprenant les événements de la France, durent nécessairement donner toute carrière à leurs espérances. Chacun s'agita de son côté.

Les mulâtres avaient des commissaires à Paris, qui étaient appuyés par la société philanthropique des *Amis des Noirs*.

De leur côté, les grands propriétaires de Saint-Domingue qui se trouvaient à Paris se réunirent en club appelé club Massiac, du nom de celui chez lequel on se rencontrait. Ils demandaient pour l'île un gouvernement indépendant, tout en combattant les projets des *Amis des Noirs*.

Le 19 octobre 1789, les commissaires des mulâtres présentèrent à l'assemblée nationale une pétition, aux fins d'obtenir les droits civils et politiques. Le président répondit « qu'aucune partie de la nation ne réclamerait vainement ses droits auprès de l'assemblée des représentants du peuple français. »

A Saint-Domingue, les créoles n'attendaient même pas que la métropole sanctionnât leur indépendance. Déjà ils s'étaient formés en assemblées primaires, puis en assemblées provinciales représentant les trois grandes divisions de l'île : celle du nord tenait ses séances au Cap; celle de l'ouest, au Port-au-Prince; celle du sud aux Cayes.

Il est superflu d'ajouter qu'aucun homme de couleur ne fut admis dans ces assemblées. Ils réclamèrent. Le 2 novembre, un mulâtre, nommé Lacombe, demanda par une pétition adressée à l'assemblée provinciale du nord, qu'elle voulût bien appliquer aux hommes de



couleur la déclaration des droits de l'homme. L'assemblée, considérant l'écrivain comme incendiaire, en fit pendre l'auteur. C'était logique : reconnaître aux mulâtres le droit de pétition, c'eût été admettre tous les autres droits. Mais les blancs ne permirent même pas aux gens de leur caste de soulever aucune discussion à ce sujet. Le 19 novembre, un vieillard de soixante-dix ans, Ferrand de Beaudière, sénéchal du Petit Goave (ouest), fut condamné à mort et décapité, pour avoir rédigé un mémoire où les hommes de couleur demandaient à envoyer des députés à l'assemblée provinciale de Port-au-Prince.

Le 27 février 1790, les trois assemblées provinciales prononcèrent leur dissolution, après avoir remis leurs pouvoirs à une assemblée générale qui devait régler toutes les affaires de la colonie. Elle se réunit à Saint-Marc le 15 avril, et décida que si le gouvernement français ne lui envoyait pas d'instructions avant trois mois, elle prendrait le gouvernement de la colonie.

Mais, sur ces entrefaites, un décret de l'assemblée nationale vint sanctionner la réunion de l'assemblée coloniale. Ce décret, en date du 8 mars, était ainsi conçu :

« L'assemblée nationale, délibérant sur les adresses et pétitions des villes de commerce et manufactures, sur les pièces nouvellement arrivées de Saint-Domingue et de la Martinique, à elle adressées par le ministre de la marine, et sur les représentations des députés des colonies ; — Déclare que, considérant les colonies comme une partie de l'empire français, et désirant les faire jouir des fruits de l'heureuse régénération qui s'y est opérée, elle n'a cependant jamais entendu les comprendre dans la constitution qu'elle a décrétée pour le royaume, et les assujettir à des lois qui pourraient être incompatibles avec leurs convenances locales et particulières. En conséquence, elle a décrété et décrète ce qui suit :

« Art. 1<sup>er</sup>. Chaque colonie est autorisée à faire connaître son vœu sur la constitution, la législation et l'administration qui conviennent à sa prospérité et au bonheur de ses habitants, à la charge de se conformer aux principes généraux

qui lient les colonies à la métropole et qui assurent la conservation de leurs intérêts respectifs.

« 2. Dans les colonies où il existe des assemblées coloniales librement élues par les citoyens et avouées par eux, ces assemblées sont admises à exprimer le vœu de la colonie. Dans celles où il n'existe pas d'assemblées semblables, il en sera formé incessamment pour remplir les mêmes fonctions.

« 3. Le roi sera supplié de faire parvenir dans chaque colonie une instruction de l'assemblée nationale, renfermant, 1<sup>o</sup> les moyens de parvenir à la formation des assemblées coloniales dans les colonies où il n'en existe pas ; 2<sup>o</sup> les bases générales auxquelles les assemblées coloniales devront se conformer dans les plans de constitution qu'elles présenteront.

« 4. Les plans préparés dans lesdites assemblées coloniales seront soumis à l'assemblée nationale, pour être examinés, décrétés par elle, et présentés à l'acceptation et à la sanction du roi.

« 5. Les décrets de l'assemblée nationale sur l'organisation des municipalités et des assemblées administratives seront envoyés auxdites assemblées coloniales, avec pouvoir de mettre à exécution la partie desdits décrets qui peut s'adapter aux convenances locales, sauf la décision définitive de l'assemblée nationale et du roi sur les modifications qui auraient pu y être apportées, et la sanction provisoire du gouverneur pour l'exécution des arrêtés qui seront pris par les assemblées administratives.

« 6. Les mêmes assemblées coloniales énonceront leur vœu sur les modifications qui auraient pu être apportées au régime prohibitif du commerce entre les colonies et la métropole, pour être, sur leurs pétitions, et après avoir entendu les représentations du commerce français, statué par l'assemblée nationale ainsi qu'il appartiendra. — Au surplus, l'assemblée nationale déclare qu'elle n'a entendu rien innover dans aucune des branches du commerce, soit direct, soit indirect, de la France avec ses colonies : met les colons et leurs propriétés sous la sauvegarde spéciale de la nation ; déclare criminel envers la nation quiconque travaillerait à exciter des soulè-

vements contre eux. Jugeant favorablement des motifs qui ont animé les citoyens des dites colonies, elle déclare qu'il n'y a lieu contre eux à aucune inculpation, elle attend de leur patriotisme le maintien de la tranquillité; et une fidélité inviolable à la nation, à la loi et au roi. »

Le préambule de ce décret pouvait bien certainement permettre aux blancs de prétendre que les droits accordés ne concernaient qu'eux seuls, puisque l'assemblée nationale déclare « qu'elle n'a jamais entendu comprendre les colonies dans la constitution qu'elle a décrétée pour le royaume. » Les mulâtres ne pouvaient donc plus invoquer la déclaration des droits de l'homme. En outre, les législateurs métropolitains se montrant pleins de déférence pour « les convenances locales et particulières, » pouvait-il avoir une convenance plus respectable aux yeux des créoles que leurs préjugés héréditaires contre les gens de couleur? Les mulâtres réclamèrent donc en vain le bénéfice du décret; on confirma leur exclusion, en vertu de ce décret même.

Cependant peu après parvinrent les instructions promises par l'article 3. Les mulâtres crurent y découvrir un passage qui reconnaissait leurs droits. Il y était dit que tout citoyen actif était électeur, et que « l'on devait considérer comme citoyen actif tout homme majeur, propriétaire d'immeubles, ou, à défaut d'une telle propriété, domicilié dans la paroisse depuis deux ans, et payant une contribution. »

Assurément les mulâtres ne forçaient pas l'interprétation, en soutenant qu'ils remplissaient toutes les conditions voulues pour être citoyen actif. Les colons répondaient que cette instruction supplémentaire ne pouvait annuler les termes d'un décret qu'elle était destinée à corroborer; que ce décret faisait toute réserve pour leurs convenances locales : or, rien ne leur semblait moins convenant que de considérer un mulâtre comme un citoyen actif. Le gouverneur de l'île, M. Peynier, accepta cette interprétation, et les blancs continuèrent seuls leur œuvre.

Ils y mirent l'ardeur et la précipitation qui est propre à la nature créole. Les plus fougueux révolutionnaires de Paris

montraient moins d'emportement que les *patriotes* de Saint-Domingue : ils se mirent en insurrection ouverte contre le gouvernement de la colonie.

Les mulâtres, au contraire, qui espéraient faire reconnaître légalement leurs droits, appuyaient le gouverneur et les agents du roi; et par un étrange abus de mots, ces hommes auxquels on voulait refuser la qualité de citoyens, étaient appelés aristocrates, terme qui était alors un titre de proscription.

Le 28 mai 1790, l'assemblée générale de Saint-Marc publia les bases de la constitution coloniale. La minorité proposait qu'on se constituât en vertu des décrets de la métropole; mais la majorité fit déclarer qu'elle agissait en vertu du pouvoir de ses commettants.

C'était proclamer nettement l'indépendance de la colonie. Quelques articles de la déclaration du 28 mai n'étaient pas moins explicites. L'article 2 portait :

« Aucun acte du corps législatif, en ce qui concerne le régime intérieur de la colonie, ne sera regardé comme loi, à moins qu'il ne soit agréé par les représentants de la partie française de Saint-Domingue, librement et légalement élus et confirmés par le roi. »

L'art. 6 portait :

« Comme toutes les lois doivent être fondées sur le consentement de ceux qui doivent y obéir, la partie française de Saint-Domingue pourra proposer des réglemens concernant les rapports commerciaux et autres rapports communs; et les décrets rendus à cette occasion par l'assemblée nationale n'auront force de lois dans la colonie, à moins qu'ils n'aient été consentis par l'assemblée coloniale. »

Ce décret, véritable manifeste d'affranchissement, effraya quelques membres de la minorité, qui donnèrent leur démission. Peynier, de son côté, chercha à défendre l'autorité compromise de la métropole.

Dès lors il y eut deux gouvernements à Saint-Domingue : celui du représentant de la France, et celui de l'assemblée de Saint-Marc. La garde nationale, qui avait remplacé les milices, se divisa en deux partis. Les uns, qui voulaient l'indépendance de la colonie, s'appelaient patriotes; les autres, qui voulaient maintenir

la soumission à la métropole, furent nommés aristocrates. Les deux partis se distinguèrent encore par le titre de pompons blancs et pompons rouges; ces derniers étaient les patriotes.

Les petits blancs, qui ne voyaient dans l'indépendance de l'île que le triomphe d'une oligarchie orgueilleuse, prirent parti pour Peynier. L'assemblée provinciale du nord se joignit aussi à lui. Elle y avait été déterminée par un décret de l'assemblée générale qui mettait un frein aux abus de l'usure et à la rapacité des hommes de loi. Les représentants du nord, presque tous avocats, juges, notaires ou avoués, se sentirent blessés dans leurs intérêts, et leurs opinions politiques se modifièrent en conséquence. Toutes les passions de la vanité, de la haine et de l'intérêt personnel, s'agitaient en tous sens.

L'assemblée provinciale consentit à grand peine à recevoir les commissaires de l'assemblée générale. Celle-ci déclara traîtres à la patrie les représentants du nord et leurs adhérents, proclama la liberté illimitée du commerce, licencia les deux régiments coloniaux, et en ordonna la réorganisation. Mais un seul détachement du régiment du Port-au-Prince, séduit par la promesse d'une augmentation de paye, répondit à son appel, et fut incorporé dans la garde nationale. L'assemblée, que rien n'arrêtait, osa même appeler à sa barre les chefs du gouvernement colonial.

Peynier jugea qu'il fallait dissoudre une assemblée qui allait faire naître la guerre civile. Il demanda appui au marquis de la Galissonnière, capitaine du vaisseau de ligne *le Léopard*, qui se trouvait dans la rade du Port-au-Prince. Le capitaine promit de seconder le gouverneur; mais l'équipage du vaisseau, entendant dire qu'il s'agissait de punir des patriotes, se révolta contre son chef, et offrit son aide à l'assemblée, qui lui vota des remerciements.

Le gouverneur cependant ne se laissa pas décourager. Dans une proclamation en date du 30 juillet, il prononça la dissolution de l'assemblée, déclarant traîtres et rebelles les membres qui la composaient.

Déjà il avait ordonné au colonel Mauduit d'aller avec cent soldats disperser

l'assemblée provinciale de l'ouest, qui faisait cause commune avec l'assemblée de Saint-Marc. Les représentants de l'ouest appelèrent pour les défendre quatre cents gardes nationaux au pompon rouge. Mauduit, à son arrivée, fut accueilli par une décharge générale qui lui tua quinze hommes. La troupe, exaspérée, s'élance dans la salle, les membres sautent par-dessus les murs; l'hôtel est saccagé, et les soldats de Mauduit rapportent en triomphe les drapeaux des gardes nationaux en fuite.

L'assemblée générale, de son côté, annonçait l'intention de résister. Peynier dirigea contre elle le colonel Mauduit, tandis que la province du nord envoyait, de son côté, un corps nombreux, sous les ordres du baron de Viuent. Menacée par ces deux ennemis, l'assemblée vit paraître, à Saint-Marc, le vaisseau *le Léopard*, dont l'équipage offrit de la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang; mais elle ne voulut pas risquer une lutte incertaine. Prenant une résolution subite et extravagante, le 8 août elle s'embarqua en masse sur *le Léopard*, pour aller demander à l'assemblée nationale la sanction de sa révolte. Quatre-vingts habitants des plus riches et des plus considérables de la colonie s'associaient à cette ridicule équipée, conduits vers la métropole par les marins qu'ils avaient soulevés contre leur commandant.

Au mois de septembre ils arrivèrent à Paris; mais, loin de recevoir les éloges qu'ils étaient venus chercher de si loin, ils virent, sur le rapport de Barnave, annuler tous les décrets de la réunion de Saint-Marc. L'assemblée nationale déclara rebelles tous les membres de l'assemblée, et les fit mettre en prison.

Cette nouvelle causa une grande fermentation dans l'île. Peynier avait convoqué les assemblées primaires pour la nomination de nouveaux députés; mais le parti patriote eut le dessus: les membres absents de l'assemblée de Saint-Marc furent réélus.

Au milieu de l'agitation, une nouvelle inattendue vint suspendre momentanément les démêlés des blancs. Le 28 octobre, un jeune mulâtre, Vincent Ogé, fils d'un boucher du Cap, débarqua dans

cette  
la ré  
la m  
en fa  
cond  
un a  
il réu  
sa ca  
et so  
nord  
l'asse

To  
bien  
des r  
sine s  
ou'or  
her  
Ma  
pour  
nable  
les ar  
nale,  
pomp  
qui o  
ber c  
surgé  
nomb  
leurs  
deux  
dans  
sembl  
dition  
Joach  
livrer

Le  
truisi  
lieu  
race l  
es de  
surgé  
perpé  
et les  
à être  
ciale,  
pour  
vanta  
l'appa  
corps  
A d  
parèr  
une h  
ccours  
mome  
d'une  
A p  
révol



l'ouest, qui fai-  
l'assemblée de  
tants de l'ouest  
tre quatre cents  
ompon rouge.  
ut accueilli par  
i lui tua quinze  
pérée, s'élance  
es sautent par-  
est saccagé, et  
rappellent en  
des gardes na-

, de son côté,  
résister. Pey-  
colonel Mau-  
vince du nord  
un corps nom-  
baron de Viu-  
eux ennemis,  
à Saint-Marc,  
ont l'équipage  
qu'à la dernière  
elle ne voulut  
certaine. Pre-  
nite et extrava-  
s'embarqua en  
pour aller de-  
tionale la sanc-  
re-vingts habi-  
s plus considé-  
ciaient à cette  
vers la métro-  
avaient soule-  
dant.

ils arrivèrent  
recevoir les élo-  
chercher de si  
rapport de Bar-  
crets de la réu-  
assemblée na-  
ous les mem-  
s fit mettre en

ne grande fer-  
nier avait con-  
naires pour la  
députés; mais  
sus : les mem-  
blée de Saint-

on, une nou-  
endre momen-  
blancs. Le 28  
Vincent Ogé,  
débarqua dans

cette île. Il venait d'Angleterre, avec la résolution de demander, les armes à la main, l'exécution du décret du 8 mars, en faveur des hommes de couleur. Secondé par son frère, Jacques Ogé, et par un autre mulâtre, nommé Chavannes, il réunit environ deux cents hommes de sa caste, se porta sur la Grande-Rivière, et somma l'assemblée provinciale du nord de mettre à exécution le décret de l'assemblée nationale.

Toutefois, dans sa proclamation, il a bien soin de séparer sa cause de celle des nègres esclaves, protestant, avec une sorte d'horreur, contre la pensée qu'on lui prêterait de vouloir les arracher à la servitude.

Mais, ce qu'il demandait, suffisait pour le charger d'un crime impardonnable. Les patriotes du Cap prirent les armes. Borel, chef de la garde nationale, marcha au-devant de lui, suivi des pompons rouges et des pompons blancs, qui oublièrent leurs querelles pour se porter contre l'ennemi commun. Les insurgés ne purent résister à des troupes nombreuses et mieux disciplinées que leurs faibles bandes : Chavannes et les deux frères Ogé parvinrent à se réfugier dans les possessions espagnoles. L'assemblée du nord demanda leur extradition, et le gouverneur espagnol, don Joachim Garcia, eut la faiblesse de les livrer.

Le procès des mulâtres vaincus s'instruisit au Cap, et dura deux mois, au milieu des frémissements de colère de la race blanche et des émotions silencieuses des hommes de couleur. Treize insurgés furent condamnés aux galères perpétuelles, vingt-deux à être pendus, et les deux frères Ogé, avec Chavannes, à être rompus vifs. L'assemblée provinciale, soit pour témoigner son horreur pour la révolte, soit pour imposer davantage à la population des parias par l'appareil de l'exécution, assista en corps au supplice.

A dater de ce jour, les mulâtres se séparèrent à jamais du parti des créoles : une haine profonde prit racine dans leurs cœurs; et ils attendirent en silence le moment de faire éclater leur vengeance d'une manière assurée.

A peine les blancs eurent-ils apaisé la révolte des mulâtres, qu'ils reprirent à

leur tour leurs menées insurrectionnelles. Blanchelande avait succédé à Peynier; deux frégates avaient été envoyées à Saint-Domingue, portant des troupes pour appuyer le gouverneur : c'étaient les seconds bataillons des régiments d'Artois et de Normandie. Mais déjà ils avaient été travaillés à Brest par des partisans de l'assemblée de Saint-Marc. A leur arrivée, Blanchelande leur donna l'ordre de débarquer au môle Saint-Nicolas : ils n'en tiennent pas compte, et débarquent à Port-au-Prince. Leur exemple entraîna les grenadiers de Mauduit, jusque-là dévoués au gouvernement. Les pompons rouges se mêlent aux soldats, les flattent, les exaltent : les secours envoyés au gouverneur deviennent un renfort pour les révoltés.

Les petits blancs sont également gagnés par des caresses et par la corruption. Tous les blancs vagabonds et sans aveu sont organisés en bandes, qu'on appelle troupes patriotiques et qui sont payées aux frais de la colonie.

L'assemblée provinciale de l'ouest reprend ses séances. Les pompons rouges redemandent leurs drapeaux enlevés par Mauduit : ils se portent en foule à sa demeure, entraînant avec eux la populace blanche, les soldats d'Artois et de Normandie et même les grenadiers de Mauduit. Celui-ci, voyant toute résistance impossible, se présente pour rendre les drapeaux. Une voix partie de la foule demande qu'il fasse des excuses à genoux. Mauduit, se redressant fièrement, ouvre son habit, et présente sa poitrine à la multitude. Il tombe aussitôt percé de mille coups. Les furieux qui l'entourent s'acharnent sur son cadavre, le hachent en morceaux, et promènent à travers la ville, avec des cris de joie, les lambeaux de sa chair sanglante. Les blancs avaient donné l'exemple de la révolte, ils donnent l'exemple du meurtre. Ces leçons ne devaient pas être perdues.

Chaque fraction de cette société en dissolution s'agitait pour satisfaire ses vengeances, ou faire valoir ses droits. Aux Cayes, deux riches planteurs sont tués par les petits blancs soulevés; et leurs têtes promenées sur des piques semblent un défi porté à la puissance de l'oligarchie.

Et cependant l'oligarchie était alors victorieuse. La mort de Mauduit termina la défaite de la puissance métropolitaine. Le gouverneur Blanchelande quitta le Port-au-Prince, et parcourt les villes, sans influence et sans autorité. Les colons s'administrent par leurs assemblées. La première phase de la révolution de Saint-Domingue est achevée; l'insurrection des blancs l'a emporté. Une autre insurrection plus terrible va lui succéder.

Ici commence la seconde période.

L'insurrection des blancs avait été dirigée contre la puissance de la métropole. Celle des mulâtres eut un tout autre caractère; elle fut faite contre la suprématie des blancs, il est vrai, mais aussi à l'appui des actes de l'assemblée nationale : car, si l'on en excepte la vaine tentative de Vincent Ogé, les mulâtres ne prirent d'abord les armes que pour faire exécuter, en ce qui les concernait, les décrets de la métropole.

L'assemblée nationale avait été informée des troubles qu'avait occasionnés l'ambiguïté de son décret du 8 mars 1790. Appelée à se prononcer d'une manière non équivoque, elle avait consacré plusieurs séances à la discussion des droits des hommes de couleur, et même des nègres. Ce fut à cette occasion que Robespierre s'écria : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ces mots, devenus fameux, ne méritaient certainement pas les honneurs de la critique ou de l'éloge. En morale, c'était un atroce quiproquo; car cela voulait dire : « Périssent les blancs plutôt que les noirs ! » En politique, c'était une profondéniaiserie; car les colonies aussi sont un principe.

Quoi qu'il en soit, l'assemblée nationale décida enfin la question par le décret suivant, en date du 15 mai 1791 :

« L'assemblée nationale décrète que le corps législatif ne délibérera jamais sur l'état politique des gens de couleur qui ne seront pas nés de père et mère libres, sans le vœu préalable, libre et spontané des colonies; que les assemblées coloniales actuellement existantes subsisteront, mais que les gens de couleur nés de père et de mère libres seront admis dans toutes les assemblées paroissiales

et coloniales futures, s'ils ont d'ailleurs les qualités requises. »

La première partie de ce décret prouve que l'assemblée nationale était loin encore de reconnaître le principe de l'affranchissement des noirs; mais la seconde partie admettait les réclamations des mulâtres de Saint-Domingue. Ainsi, par une étrange complication de faits, le même décret devait mettre les armes aux mains des mulâtres à cause de ce qu'on leur accordait, et des nègres à cause de ce qu'on leur refusait.

Quand le décret du 15 mai fut connu à Saint-Domingue, l'agitation fut extrême. Les mulâtres étaient ivres de joie; mais les blancs furent saisis d'une indignation si violente, qu'elle tenait du délire. Tous se déclarèrent en révolte ouverte contre la France, en refusant le serment civique, et la paroisse du Gros-Morne rendit un décret que nous devons rapporter, pour faire bien apprécier quelle était la folle exaltation des esprits.

En voici les termes :

« L'assemblée paroissiale du Gros-Morne, etc. :

« Considérant que les décrets des 13 et 15 mai étant une infraction aux décrets des 8 mars et 13 octobre de l'année dernière, c'est un parjure national et un nouveau crime à ajouter à tant d'autres;

« Considérant que la colonie, indignement abusée, ne peut plus accorder de confiance aux actes d'une assemblée qui se dégrade au point de devenir elle-même la violatrice des lois décrétées par elle;

« Considérant qu'un tel excès ne permet pas de présumer qu'aucun frein politique, aucune pudeur, puissent arrêter sa marche criminelle, et que les colonies ont tout à craindre des délibérations ultérieures d'une assemblée qui est le complément de toutes les destructions possibles;

« Considérant que la colonie s'est donnée à la France d'autrefois, et non pas d'aujourd'hui ou actuelle; que les conditions du traité ayant changé, le pacte est anéanti;

« Considérant que les principes constitutionnels du gouvernement de la France sont destructifs de tous ceux qui conviennent à la constitution des

ils ont d'ailleurs

ce décret prouve  
ale était loin en-  
principe de l'af-  
ers; mais la se-  
les réclamations  
omingue. Ainsi,  
ation de faits, le  
mettre les armes  
s à cause de ce  
et des nègres à  
refusait.

mai fut connu à  
tion fut extrême.  
res de joie; mais  
une indignation  
nait du délire.  
révolte ouverte  
usant le serment  
du Gros-Morne  
ous devons rap-  
apprécier quelle  
des esprits.

siale du Gros-

crets des 13  
raction aux dé-  
tobre de l'année  
ure national et  
ter à tant d'au-

colonie, indi-  
t plus accorder  
une assemblée  
de devenir elle-  
lois décrétées

tel excès ne  
qu'aucun frein  
r, puissent ar-  
le, et que les  
dre des délibé-  
assemblée qui  
es les destruc-

colonie s'est  
e fois, et non  
elle; que les  
nt changé, le

incipes cons-  
ement de la  
e tous ceux  
stitution des

colonies, laquelle est violée d'avance  
par la déclaration des droits de l'homme;

« Considérant enfin que la constitu-  
tion de la colonie dépend de l'union de  
tous les colons, et de leur résistance par  
la force contre les ennemis de leur res-  
pons;

« Les habitants ici assemblés déclarent  
cherchief adhérer et adhèrent à leur ar-  
rêté du 30 janvier, protestant contre  
tout ce qui a été fait et décrété par l'as-  
semblée nationale, pour ou contre les  
colonies, et notamment celle de Saint-  
Domingue, et contre tout ce qu'elle fera  
à décréter par la suite;

« Protestent contre les décrets des 13  
15 mai dernier, et contre l'admission  
dans la colonie des commissaires que  
l'assemblée nationale prétend y en-  
voyer;

« Jurent tous sur l'honneur, en pré-  
sence du Dieu des armées, qu'ils invo-  
quent au pied de son sanctuaire, vers  
lequel ils sont prosternés, de repousser  
par la force, et de périr sous les  
armes amoncées de leurs propriétés,  
plûtôt que souffrir qu'il soit porté une  
atteinte à leurs droits, d'où dépend  
le maintien politique de la colonie;

« Ordonnent à ceux qui se prétendent  
leurs députés dans l'assemblée nationale  
de se retirer; invitent tous les colons  
résidant en France de se rendre dans la  
colonie, pour y soutenir et défendre  
leurs droits, et coopérer au grand œuvre  
des lois qui doivent la régir dorénavant  
dans l'indépendance de celles de France.»

A dater de cette époque, les esprits  
sont dans une agitation si fiévreuse,  
les événements se précipitent avec une  
complication si désordonnée, qu'on a  
peine à suivre les incidents confus d'une  
histoire où des races diverses se font  
une guerre passionnée, cruelle, impi-  
oyable, accumulant autour d'elles tous  
les éléments de destruction.

L'assemblée coloniale, réunie par des  
élections nouvelles, venait de s'établir  
au Cap. La question qui la préoccupait  
le plus était le décret du 15 mai. Cepen-  
dant, un incident nouveau vint ajour-  
ner les discussions à ce sujet : dans les  
mois de juin et de juillet, des attroupe-  
ments de nègres s'étaient formés dans  
la province de l'ouest; on les avait dis-  
cipés par de nombreuses arrestations et

par des supplices multipliés. Vers le  
milieu d'août, les mêmes faits s'étaient  
reproduits dans le nord, où une habita-  
tion avait été incendiée; de nouveaux  
supplices avaient encore comprimé le  
mouvement. Mais, le 22 août, à dix heu-  
res du soir, tous les esclaves de l'habi-  
tation Turpin se soulèvent, sous la  
conduite du nègre Boukmann, en-  
traînent avec eux les nègres des habita-  
tions voisines, envahissent les environs  
du Cap, massacrant tous les blancs qu'ils  
peuvent surprendre, et portant comme  
trophée, et comme emblème de leurs  
projets de vengeance, le cadavre d'un  
enfant blanc au bout d'une pique.

Ceux des blancs qui échappent au  
massacre gagnent le Cap, annonçant  
la formidable insurrection qui s'avance.  
Au milieu de la confusion causée par  
cette nouvelle, les mulâtres demandent  
des armes pour combattre les insurgés :  
au lieu d'accepter ces auxiliaires, les  
blancs les accusent d'être les instiga-  
teurs de l'insurrection, et massacrent  
tous ceux qu'ils rencontrent dans les  
rues.

Les bandes de Boukmann ne tinrent  
pas contre la troupe et la garde natio-  
nale du Cap : c'était la première fois que  
les nègres se trouvaient au combat face  
à face avec les blancs; saisis d'épou-  
vante, ils se dispersent, malgré les ef-  
forts de Boukmann, qui se fait tuer en  
se défendant avec vigueur.

Les supplices recommencent : trois  
échafauds sont en permanence au Cap :  
dans les campagnes, à défaut d'échafaud,  
on attache les nègres à des échelles, et  
on les fusille; tous les chemins du nord  
sont bordés de piquets portant des têtes  
noires.

Ces exécutions, faites sans discerne-  
ment, causent de nouvelles révoltes.  
Des bandes nombreuses s'organisent,  
sous la conduite de deux chefs qui vont  
devenir redoutables, Jean François et  
Biassou. L'insurrection s'annonce en-  
core par l'incendie : en quelques jours,  
les deux tiers des habitations du nord  
sont dévorées par les flammes. Il y eut  
des ateliers d'esclaves qui combattirent  
pour leurs maîtres et s'efforcèrent d'é-  
teindre le feu. Mais les insurgés égor-  
geaient sans pitié leurs frères trop fl-  
dèles, et contraignaient par la violence

les ateliers paisibles à quitter les habitations.

L'insurrection était en outre fortifiée par les folles vengeances des blancs. Dans leur colère, ils voulurent considérer tout noir comme un ennemi, et massacrèrent indistinctement tous ceux qu'ils rencontraient. Les esclaves paisibles d'ateliers qui avaient refusé de joindre les insurgés, furent traités avec la même cruauté que les rebelles pris les armes à la main; de sorte que la fidélité était encore plus ébranlée par les fureurs des blancs que par les menaces des noirs. Au milieu des excès des deux partis, l'insurrection devint une sauve garde obligée.

Un nouvel élément politique se mêlait d'ailleurs à ce soulèvement, et il n'est guère à douter que les nègres n'aient été encouragés et appuyés dans d'autres vues que celles de l'affranchissement. Nous avons vu que dans le principe, les idées révolutionnaires avaient été accueillies avec une grande faveur à Saint-Domingue. Mais il y avait une minorité parmi les blancs qui restait attachée à l'ancien régime, et qui considérait les actes de l'assemblée nationale comme autant d'attentats contre la royauté. Jusque-là cette minorité royaliste n'avait fait aucun acte ostensible d'opposition; mais tout porte à croire qu'elle avait quelque influence sur les nègres révoltés. En effet, lorsqu'ils se présentèrent devant le Port-Margot, ils portaient un drapeau blanc aux armes de France, sur lequel était écrit d'un côté : *Vive le roi*, et de l'autre : *Ancien régime!* Ils disaient en outre, dans une proclamation adressée aux habitants : « Qu'ils avaient pris les armes pour la défense du roi, que les blancs retenaient prisonnier à Paris, parce qu'il avait voulu affranchir les noirs, ses fidèles sujets. » Ils s'étaient aussi donné le nom de *gens du roi*, et Jean François marchait décoré de la croix de Saint-Louis.

L'insurrection des nègres se compliquait donc de pensées contre-révolutionnaires; une lettre trouvée dans l'habitation Galiffet, après une rencontre où les nègres avaient été battus, vint confirmer cette opinion, qui s'était déjà accréditée. Elle démontrait que les blancs

espagnols étaient d'accord avec le parti royaliste pour favoriser les mouvements des noirs.

Voici ce que portait cette lettre :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu plus tôt que vous manquiez de munitions; si je l'avais su, je vous en aurais envoyé; et vous recevrez incessamment ce secours, ainsi que tout ce que vous me demanderez, quand vous défendrez les intérêts du roi. »

« Signé don Alonzo. »

La suite prouva mieux encore la connivence des Espagnols avec Jean François et les siens.

Cependant, au milieu des fureurs d'une guerre d'extermination, l'assemblée coloniale persévérait dans sa résistance au pouvoir central : les capitaines français lui avaient offert d'expédier à leurs frais un bâtiment en France, pour demander de prompts secours. Non-seulement elle repoussa ces offres, mais, couronnant toutes ses folies par un acte de trahison, elle eut recours à la protection des Anglais, dans une lettre officielle adressée au gouverneur de la Jamaïque; et sans attendre sa réponse, elle fit prendre aux troupes le chapeau rond à l'anglaise, et substitua la cocarde noire aux couleurs nationales.

Mais le gouverneur de la Jamaïque, lord Effingham, soit qu'il ne crût pas le moment opportun, soit qu'il attendit des instructions de Londres, se contenta d'établir en croisière, sur les côtes de l'ouest, un vaisseau de cinquante canons et d'envoyer au Cap cinq cents fusils et quelques munitions de guerre et de bouche.

Pendant ce temps, les nègres continuaient leurs dévastations. Repoussés du Port-Margot avec de grandes pertes, ils s'étaient répandus dans les campagnes, et forçaient les colons à se renfermer dans les villes. De part et d'autre il y avait une affreuse lutte de cruautés. Les blancs pendaient aux arbres et aux haies les cadavres des prisonniers noirs; les insurgés fixaient sur les pieux qui environnaient leur camp les têtes sanglantes des blancs qui tombaient en leur pouvoir.

Enfin un engagement général eut lieu près du Limbé : les nègres y furent complètement battus, et les débris de



ord avec le parti  
r les mouvements

cette lettre :  
vous ne m'avez  
ne vous manquez  
avais su, je vous  
us recevrez inces-  
ainsi que tout ce  
rez, quand vous  
du roi. »

lonzo. »  
nieux encore la  
gnols avec Jean

des fureurs d'une  
, l'assemblée co-  
ns sa résistance  
s capitaines fran-  
l'expédier à leurs  
rance, pour de-  
ours. Non-seule-  
es offres, mais,  
folies par un acte  
ours à la protec-  
une lettre offi-  
verneur de la  
ndre sa réponse,  
upes le chapeau  
stituait la cocarde  
onales.

de la Jamaïque,  
il ne crût pas le  
it qu'il attendit  
ires, se contenta  
sur les côtes de  
inquante canons  
q cents fusils et  
e guerre et de

es nègres conti-  
ons. Repoussés  
grandes pertes,  
ans les campa-  
ons à se renfer-  
part et d'autre  
tte de cruautés.  
ux arbres et aux  
issonniers noirs;  
r les pieux qui  
estêtes sanglan-  
baient en leur

général eut lieu  
nègres y furent  
et les débris de

leurs bandes allèrent se réfugier dans  
des mornes inaccessibles.

Les blancs étaient vainqueurs, mais  
pour rencontrer des adversaires plus  
redoutables. Les mulâtres, un instant  
unis avec eux pour combattre les noirs,  
renouvelèrent leurs réclamations, et  
les blancs, toujours opiniâtres, conti-  
nuèrent de repousser leurs prétentions.  
Cependant les mulâtres avaient pour  
eux la loi : ils résolurent de la faire  
exécuter. Ils s'assemblèrent en armes,  
choisirent des chefs, parmi lesquels on  
distingue des hommes depuis fameux,  
Beauvais, Rigaud, Pétion, et fixèrent le  
siège de leurs opérations à la Croix-des-  
Bouquets, bourg situé à quatre lieues  
du Port-au-Prince.

Par une de ces anomalies étranges que  
l'on rencontre souvent dans les boule-  
versements sociaux, les blancs les plus  
attachés aux idées révolutionnaires fran-  
çaises étaient les plus obstinés à mécon-  
naître les droits politiques des mulâtres.  
Aussi dans les grandes villes, où la po-  
pulation blanche était considérable, et  
conduite par des patriotes exaltés, les  
mulâtres eurent le dessous. Dans les  
petites villes au contraire et dans les pla-  
ines, où les grands planteurs étaient  
plus attachés à l'ancien régime, il se  
fit assez facilement des accords avec les  
mulâtres. Le maire de la Croix-des-Bou-  
quets, M. de Jumicourt, chevalier de  
Saint-Louis, ancien capitaine d'artille-  
rie, les accueillit avec faveur, et grâce  
à leur appui, les travaux continuèrent  
sans interruption dans la plaine.

Cependant les colons du Port-au-  
Prince firent marcher contre les mulâtres  
cent matelots, deux cents hommes de  
troupes de ligne et quelques pièces de  
canon : ces forces furent complètement  
battues.

La victoire des mulâtres consolida  
leur union avec les planteurs; les pa-  
roisses du Mirebalais et de la Croix-des-  
Bouquets reconnurent par un concordat  
les droits politiques des hommes de  
couleur.

Cet exemple et une nouvelle sortie in-  
fructueuse fit reconnaître à l'assemblée  
de l'ouest la nécessité d'un accommo-  
dement, et, par un traité en date du 29  
octobre, il fut convenu que la garnison  
du Port-au-Prince serait formée à l'ave-

nir de gens de couleur et de blancs en  
nombre égal; et que l'assemblée colo-  
niale serait recomposée conformément  
au décret du 15 mai.

En vertu de ce concordat, les hommes  
de couleur rentrèrent au Port-au-Prin-  
ce, où ils demeurèrent armés et ca-  
sernés en attendant que les habitants  
de la ville eussent ratifié par leurs votes  
le traité du 29 octobre.

Le 21 novembre, les quatre sections  
du Port-au-Prince s'assemblèrent; trois  
de ces sections acquiescèrent à l'union  
des mulâtres et des blancs; la quatrième  
s'y refusa : elle était dominée par la com-  
pagnie des canoniers, composée de  
Maltais, de Génois et d'ouvriers, tous  
ardents patriotes, ayant pour meneur  
un matelot canonnier nommé Praloto (1).

Les événements qui s'étaient passés  
dans l'intervalle n'étaient pas de nature  
à rétablir la tranquillité.

L'assemblée générale, réunie au Cap,  
n'avait appris qu'avec la plus vive indi-  
gnation le concordat signé à la Croix-  
des Bouquets; elle le cassa, en déclarant  
qu'il était subversif du système colo-  
nial, et se mit de nouveau sous la pro-  
tection de l'Angleterre. Cette hauteur  
démarche demeura de nouveau sans ré-  
sultat. L'assemblée, abandonnée à ses  
propres forces, allait se voir obligée de  
sanctionner les concordats de l'ouest,  
lorsque les nouvelles de France vinrent  
légitimer son opposition et ranimer la  
guerre civile.

L'assemblée nationale, violemment  
solicitée par le comité colonial de rap-  
porter le décret du 15 mai, qu'on lui  
signalait comme la cause de tous les  
troubles, s'était malheureusement laissé  
persuader. Le 24 septembre, elle avait  
rendu un décret dont le troisième article  
contenait les dispositions suivantes :

« Les lois concernant l'état des per-  
sonnes non libres et l'état politique des  
hommes de couleur et nègres libres,  
ainsi que les règlements relatifs à l'exé-  
cution de ces mêmes lois, seront faits  
par les assemblées coloniales actuelle-  
ment existantes, et celles qui leur succé-  
deront, les exécuteront provisoirement,  
avec l'approbation des gouverneurs des  
colonies, pendant l'espace d'un an pour

(1) Malenfant.

les colonies d'Amérique, et pendant l'espace de deux ans pour les colonies au delà du cap de Bonne-Espérance, et seront portés directement à la sanction absolue du roi, *sans qu'aucun décret antérieur* puisse porter obstacle au plein exercice du droit conféré par le présent article aux assemblées coloniales. »

Par le même décret, trois commissaires étaient envoyés en mission à Saint-Domingue, pour y rétablir la tranquillité.

Cette maladroite dénegation de droits déjà solennellement reconnus par l'assemblée nationale, déjà sanctionnés par la victoire des mulâtres, eut pour la colonie les plus fâcheux résultats. L'assemblée générale reprit toute son insolence; les mulâtres pressèrent encore plus vivement l'exécution des articles du concordat de l'ouest. Les partis étaient en présence, s'observant avec méfiance, lorsqu'un incident particulier vint faire éclater ouvertement toutes les haines. Au Port-au-Prince, un noir libre se prit de dispute avec un canonnier; celui-ci tira son sabre; le nègre le désarma. Les patriotes, irrités, s'emparent du noir, qui était de l'armée des hommes de couleur, et le pendit à un réverbère.

Les mulâtres, furieux à leur tour, se rassemblent, rencontrent un canonnier et le tuent d'un coup de feu. Les blancs somment les mulâtres de livrer les hommes coupables de ce meurtre. Sur leur refus, on bat la générale, on court aux armes; les mulâtres sont assaillis de tous côtés, par les canonniers, par la population blanche, par les soldats d'Artois et de Normandie.

Le général Beauvais se met à la tête des siens, contient les agresseurs, fait sa retraite en bon ordre, et gagne les montagnes.

En même temps le feu éclate dans deux quartiers de la ville. L'incendie dura quarante-huit heures: on l'attribue aux hommes de couleur, et les blancs, pour se venger, poursuivent leurs massacres sur les femmes mulâtres restées dans la ville. On assure qu'il en périt deux mille (1).

Dans le sud, les mulâtres furent aussi chassés des Cayes, et se réfugièrent dans

les mornes des Platons, sous le commandement de Rigaud.

A Jérémie, les mêmes succès sont obtenus par les patriotes, qui arment leurs esclaves, et repoussent de leurs murs les mulâtres et les noirs libres.

Cependant Beauvais réuni à Pétion occupait la Croix-des-Bouquets et tenait le Port-au-Prince en état de blocus. Les colons du Port-au-Prince formèrent une compagnie de noirs esclaves, qu'on appela les Africains. Excités par leurs maîtres, ces sauvages guerriers firent la chasse aux mulâtres avec une ardeur furieuse. Des cruautés inouïes aggravent les haines et éternisent les vengeances.

De leur côté, les mulâtres appellent à eux les esclaves soulevés. Des bandes nombreuses se rendent dans leur camp sous la conduite d'un petit nègre nommé Hyacinthe.

En même temps, les noirs révoltés du nord continuaient à tenir la campagne, dirigés par Jean-François, sans que rien pût arrêter les emportements de l'assemblée coloniale réunie au Cap. Les commissaires envoyés de France pour faire exécuter le décret du 24 septembre, Mirbeck, Romme et Saint-Léger venaient d'arriver. A peine débarqués, ils virent trop bien que les législateurs de la métropole n'étaient nullement informés de l'état des choses dans la colonie, et ne tardèrent pas à manifester leur désapprobation des cruautés sanglantes exercées par les blancs au Cap. Deux roues et cinq potences s'y trouvaient en permanence et continuellement en fonction. Aussitôt, ils publièrent un décret qui datait du 28 septembre, et qui accordait une amnistie générale à tous les hommes libres. Ils consentirent même à une conférence avec Jean-François et Biassou.

Dès lors, les commissaires devinrent suspects à l'assemblée coloniale: elle entra en hostilité ouverte avec eux, et, le 19 février 1792, elle rendit l'arrêté suivant:

« Après mûre discussion, l'assemblée, voulant se mettre plus à même de connaître les erreurs dans lesquelles MM. les commissaires nationaux auraient pu tomber, et qu'ils auraient propagées dans la colonie:

« Arrête, préalablement, qu'il sera

(1) Placide Justin.

ns, sous le com-  
s succès sont ob-  
qui arment leurs  
at de leurs murs  
s livres.

réuni à Pétion  
ouquets et tenait  
at de blocus. Les  
ce formèrent une  
claves, qu'on ap-  
par leurs maî-  
rriers firent la  
avec une ardeur  
nouies aggra-  
sent les vengean-

mulâtres appellent  
vés. Des bandes  
dans leur camp  
tit nègre nommé

noirs révoltés du  
ir la campagne,  
is, sans que rien  
ements de l'as-  
ie au Cap. Les  
de France pour  
u 24 septembre,  
-Léger venaient  
qués, ils virent  
eurs de la mé-  
ent informés de  
olonie, et ne  
ter leur désap-  
anglantes exer-  
p. Deux roues  
ient en perma-  
nt en fonction.  
un décret qui  
t qui accordait  
us les hommes  
me à une con-  
is et Biassou.  
ires devinrent  
loniale : elle  
avec eux, et,  
endit l'arrêté

, l'assemblée,  
même de con-  
elles MM. les  
auraient pu  
opagées dans

, qu'il sera

nommé trois commissaires chargés de  
déterminer l'opinion de l'assemblée sur  
les pouvoirs de MM. les commissaires  
civils; les motifs sur lesquels cette opi-  
nion est fondée, les cas dans lesquels  
MM. les commissaires nationaux se sont  
écartés de leurs pouvoirs, et les dangers  
qui résultent de ces écarts pour le salut  
et le bonheur de la colonie. »

Les commissaires répondirent fière-  
ment qu'ils ne devaient compte de  
leurs pouvoirs qu'à ceux qui les leur  
avaient commis, c'est-à-dire à l'assem-  
blée nationale et au roi.

L'assemblée coloniale, loin de céder,  
montra un nouveau manifeste plus vio-  
lent que le premier, dans lequel elle  
maintenant « que les commissaires na-  
tionaux étaient absolument sans carac-  
tre connu, sans fonction pour s'immis-  
ser, directement ou indirectement,  
dans aucune résolution de l'assemblée,  
notamment dans les actes relatifs à l'é-  
tat des esclaves et à la condition politi-  
que des hommes de couleur. »

Ces maladroitesses contestations, en  
même temps qu'elles compromettaient  
la cause des blancs, assuraient aux  
commissaires l'appui des insurgés de  
toutes couleurs. Saint-Léger, qui s'était  
rendu au Port-au-Prince, obtint quel-  
ques concessions des mulâtres qui blo-  
quaient et affamaient la ville; et tous  
les chefs militaires de l'ouest renouvelè-  
rent l'ancien concordat de la Croix-des-  
Bouquets. Les autorités du Port-au-  
Prince refusèrent seules d'y accéder; la  
troupe de ligne méconnut les ordres de  
Saint-Léger, et l'assemblée provinciale  
de l'ouest, réunie dans cette ville, poussa  
au délire jusqu'à prononcer la déporta-  
tion du commissaire civil. Saint-Léger,  
ne comprenant rien aux aberrations de  
ces esprits exaltés, quitta le Port au-  
Prince, et se retira à Léogane, escorté  
d'une centaine d'hommes de couleur,  
ses troupes régulières s'étant refusées à  
le suivre (1).

A son départ, les passions ne se con-  
tinrent plus; il fut résolu de faire lever  
le blocus. En conséquence, toute la gar-  
nison qui se trouvait dans la place fut  
dirigée sur la Croix-des-Bouquets. Elle  
formait un corps de deux mille hommes,

dont deux tiers de gardes nationaux et  
un tiers des régiments de Normandie et  
d'Artois. On y avait joint de plus la  
compagnie des Africains. Les blancs des  
plaines, quoiqu'ils vécussent en paix au-  
près des mulâtres, crurent devoir se  
réunir aux assaillants. Ils formèrent un  
corps de cavalerie sous le nom de dra-  
gons.

L'armée des blancs trouva la Croix-  
des-Bouquets évacuée, et s'y installa  
paisiblement. Mais, quelques jours après,  
le 28 mars 1792, les mulâtres, rejoints  
par Hyacinthe à la tête de ses nègres, fi-  
rent une attaque générale. Les nègres,  
qui n'étaient armés que de serpes et de  
bâtons, se précipitèrent avec tant de  
fureur sur la garde nationale, que sans  
le secours des Africains elle eût été  
mise en déroute. De leur côté, les mu-  
lâtres, acharnés contre les canonniers  
du Port-au-Prince, les poussaient avec  
une vigueur héroïque : ils étaient secou-  
rés par les noirs qui combattaient sous  
la bouche des canons qui les foudroyaient.  
Quelques-uns, dans leur ardeur naïve,  
enfonçaient leurs bras dans les canons, en  
criant à leurs camarades : *Veni, veni,  
moi tiens ben li*, et leurs membres s'en-  
volaient en éclats sanglants. Le chef  
Hyacinthe passait au milieu des balles,  
à portée de pistolet, tenant à sa main  
un petit fouet en crin, qu'il agitait avec  
rapidité, en criant aux noirs : *En avant!  
en avant ! c'est d'iau, c'est d'iau* (c'est  
de l'eau) *qui sort des canons ; pas ga-  
gner peur*. Les noirs le suivaient avec  
enthousiasme; ils le croyaient invul-  
nérable (1).

Au plus fort de la mêlée, les insurgés  
faisaient une distinction entre les blancs  
de la ville et ceux de la plaine. Les nè-  
gres s'écriaient : *Tuyez tous blancs du  
Port-au-Prince, sauvez blancs de la  
plaine* (2). Les gardes nationaux, voyant  
que tous les coups se dirigeaient de  
préférence contre eux, prirent le parti  
de la retraite, et entraînérent à leur suite  
les troupes de ligne : tous ensemble ga-  
gnèrent le Port-au-Prince.

Dès lors, Hyacinthe avec ses nègres  
se trouva le maître de la plaine; cepen-  
dant aucune habitation ne fut attaquée,  
pas un blanc ne fut maltraité, pas une

(1) Placide Justin.

(1) Malenfant. (2) Id.



case ne fut pillée. Hyacinthe ordonna aux noirs de reprendre leurs travaux, et il fut obéi.

Au nord et au sud, l'insurrection n'obtenait pas moins de succès, malgré les efforts de Saint-Léger : il rencontrait toujours pour obstacle les préjugés opiniâtres de blancs. Il venait d'ailleurs d'apprendre que ceux qui le secondaient le mieux dans le rapprochement avec les hommes de couleur, n'agissaient ainsi que dans des vues secrètes de contre-révolution. Déjà le pavillon blanc flottait sur plusieurs des camps qui avaient adhéré au concordat. Les hommes de couleur eux-mêmes, assez indifférents sur la question politique, prenaient volontiers des engagements avec ceux qui reconnaissaient leurs droits; et les nègres de Jean-François continuaient à s'appeler les gens du roi. De sorte que les commissaires, en voulant rendre justice aux hommes de couleur, étaient combattus par les blancs attachés par leurs principes à l'assemblée nationale, et secondés par les royalistes qui considéraient l'assemblée nationale comme un pouvoir usurpateur. Les uns combattaient les commissaires en respectant le pouvoir qu'ils représentaient; les autres les appuyaient en conspirant contre l'assemblée qui les avait envoyés.

Une position aussi équivoque n'était pas tenable. Saint-Léger s'empessa de retourner en France, pour faire connaître toutes ces complications. Mirbeck ne tarda pas à le suivre.

A leur arrivée en France, le rapport qu'ils firent à l'assemblée nationale l'éclaira sur la véritable situation des choses : elle comprit l'impossibilité de maintenir le décret du 24 septembre, qui encourageait la résistance des blancs patriotes, et fournissait des moyens d'attaque aux blancs royalistes.

Par son décret du 4 avril 1792, l'assemblée nationale déclare que les hommes de couleur et les nègres libres doivent jouir, ainsi que les colons blancs, de l'égalité des droits politiques, ordonne la réélection des assemblées coloniales et des municipalités, et nomme trois nouveaux commissaires auxquels elle remet des pouvoirs presque illimités.

A la réception de ce décret, le gou-

verneur Blanchelande, dont l'autorité avait été si longtemps méconnue, se réunir au commissaire Romme avec la ferme volonté d'en faire obtenir l'exécution. L'assemblée coloniale du Cap s'était ajournée, ne voulant pas reconnaître et n'osant pas combattre le décret. Mais le Port-au-Prince persistait dans son opiniâtre résistance.

Les généraux mulâtres Rigaud et Beauvais resserrèrent le blocus du côté de la terre. Blanchelande vint par mer se placer devant la ville avec trois vaisseaux de haut bord et quelques bâtiments légers. Le commissaire Romme accourut se joindre aux assiégeants de terre, avec soixante hommes de couleur.

Les habitants virent que toute résistance était inutile; ils se soumièrent, et ouvrirent leurs portes au commissaire civil. Les principaux meneurs de l'assemblée de l'ouest furent arrêtés et déportés; et les bataillons des régiments d'Artois et de Normandie furent embarqués pour la France.

Bientôt après, arrivèrent dans la colonie les nouveaux commissaires, Sonthonax, Polverel et Ailhaud, avec six mille hommes de troupes. Leur premier soin, en arrivant, fut de déclarer qu'ils ne reconnaîtraient à Saint-Domingue que deux classes distinctes et séparées : les hommes libres, sans distinction de couleur, et les esclaves.

A dater de ce jour, la position des hommes de couleur est assurée : leur cause triomphe à son tour. Mais les commissaires proclament en même temps la légalité de l'esclavage. Les fautes des blancs et la logique rigoureuse des révolutions les contraindront à compléter les concessions. Ici commence la troisième phase de la révolution de Saint-Domingue.

Dès l'arrivée des commissaires, les mulâtres se joignirent à leurs troupes et abandonnèrent les noirs révoltés. Leurs chefs furent confirmés dans leurs grades et appelés à des emplois importants. Les colons ne purent s'accoutumer à l'égalité qu'on leur imposait : déjà ils avaient tenté un mouvement contre-révolutionnaire à la nouvelle du 10 août; la fermeté des commissaires l'avait promptement comprimé. Mais le 25 janvier, un chevalier de Saint-Louis nommé

dont l'autorité reconnue, se réunit avec la ferme intention d'obtenir l'exécution du Cap s'était pas reconnaître le décret. Mais restait dans son

res Rigaud et blocus du côté de la ville vint par mer avec trois vaisseaux et quelques bâtiments de guerre. Le commissaire Romme assiégeants de la ville de couleur. Rigaud résista, et le commissaire ne put entrer. Les troupes de couleur furent embar-

ent dans la baie de la Grande-Anse, avec six cents hommes. Leur premier soin fut de déclarer qu'ils étaient séparés : distinction de

la position des troupes de couleur : leur position. Mais les troupes de couleur furent en même temps séparées. Les fautes furent rigoureusement punies. Les troupes de couleur furent à la fois commencent la révolution de

commissaires, les troupes de couleur révoltées. Les troupes de couleur dans leurs emplois importants s'accoutumèrent à la fois contre le décret du 10 août ; les troupes de couleur l'avait fait le 25 janvier Louis nommé

orel, qui s'était fait nommer commandant de la garde nationale au Port-au-Prince, souleva encore cette ville incorruptible.

Après des négociations infructueuses, les commissaires furent obligés d'attaquer le Port-au-Prince par terre et par mer. Cinq mille boulets furent lancés dans la ville avant qu'elle se rendit. Morel s'enfuit à Jacmel, d'où il gagna la Jamaïque.

Mais, dans le sud, les blancs de la Grande-Anse se soulèvent à leur tour. Les officiers mulâtres Rigaud et Pinchinat sont envoyés contre eux.

Dans le nord, le général de Laveaux est chargé de soumettre les noirs révoltés. Il force l'un après l'autre les camps retranchés de Biassou et de Jean-Baptiste. Les noirs se dispersent. L'annonce d'une amnistie générale en amène plus de quatorze mille, qui vinrent faire leur soumission. Grâce à la vigueur déployée par les commissaires, la grande insurrection des noirs était sur le point d'être apaisée, et les blancs passaient renouer à leurs vaines tentatives de révolte. Ceux de la Grande-Anse résistèrent seuls. Il était d'autant plus important de ramener la tranquillité, que les Anglais venaient de déclarer la guerre à la France.

Tel était l'état de la colonie au mois de mai 1793, lorsque le général Galbaud débarqua au Cap en qualité de gouverneur. Ce choix était malheureux : Galbaud, propriétaire à Saint-Domingue, se fit aussitôt reconvenir par les colons, et ne se montra que trop disposé à méconnaître l'autorité des commissaires.

Ceux-ci étaient au courant de ces intrigues. Lorsque Galbaud se rendit auprès d'eux pour leur signifier sa commission, ils lui demandèrent s'il avait dit savoir au gouvernement de France qu'il était propriétaire à Saint-Domingue ; il répondit que non. « En ce cas, reprirent-ils, nous sommes fâchés de vous dire que vous ne pouvez être employé dans la colonie. La loi est formelle à ce sujet. Vous pouvez retourner en France, et demander de nouveaux pouvoirs ; sans cela nous ne pouvons vous reconnaître. »

Galbaud se retira ; et fut envoyé à bord d'un des bâtiments qui étaient en

rade. Les blancs, qui comptaient sur lui, murmuraient hautement ; son frère, qui était resté dans la ville, excitait les esprits, tandis qu'au même moment les vaisseaux qui déportaient en France les blancs révoltés du Port-au-Prince, entraient dans le port du Cap. Les ennemis vaincus par les commissaires unirent leurs menées à celles des blancs de la ville.

Sur ces entrefaites, un officier de marine se prend de querelle dans la ville avec un officier de couleur. Le marin retourne à bord, et se plaint d'avoir été insulté par un mulâtre. L'équipage, furieux, veut aller attaquer le palais du gouvernement ; mais le capitaine arrête ce mouvement, se rend auprès des commissaires accompagné de ses officiers, et demande la punition du mulâtre. Les commissaires répondent qu'ils ne peuvent punir sans connaître de quel côté sont les torts, et demandent qu'on entende le mulâtre en présence de l'officier. « Quoi ! s'écrie un officier de marine, vous voulez qu'un officier se présente en face d'un mulâtre ! avant votre arrivée, il eût été pendu. — Ce sont ces injustices, reprit Polverel, qui nous ont conduits à Saint-Domingue ; et nous ferons notre devoir en nous opposant à ce qu'elles ne se renouvellent plus désormais (1). »

Les officiers insistent vainement : ils n'obtiennent pas d'autre réponse. Retournés à bord, ils s'exaltent mutuellement, en accusant les commissaires ; les équipages furieux se soulèvent, et mettent en état d'arrestation les capitaines qui veulent les apaiser. Les déportés du Port-au-Prince se mêlent à eux ; les habitants de la ville sont animés par le frère de Galbaud, et préparent des cordes pour pendre les commissaires. Le général Galbaud se met à la tête des révoltés du port, et descend à terre, suivi de douze cents matelots et déportés.

Les commissaires prennent leurs mesures ; mais les troupes de ligne sont si peu sûres, qu'elles sont consignées dans leurs casernes. Les mulâtres seuls avec les dragons d'Orléans défendent l'autorité. Alors commence une affreuse mêlée, que la nuit seule put interrompre.

(1) Malenfant.

A la pointe du jour, le combat recommence, jusqu'à ce que les marins et les déportés soient repoussés de toutes parts. Ils se retirent vers la mer; mais en se retirant, ils enfoncent les maisons, les boutiques, pillant, volant et massacrant tout ce qu'ils rencontrent d'enfants ou de femmes mulâtres (1).

Galbaud, qui tenait sous le canon de ses vaisseaux l'arsenal et les magasins de l'Etat, se voyant battu, fit jeter dans la mer la poudre et tous les sacs de farine qu'il ne put enlever.

Cependant, au plus fort du combat, les chefs des révoltés nègres, retranchés dans les mornes du Cap, étaient pénétrés dans la ville, avaient couru à la géôle et délivré quatre à cinq cents de leurs frères prisonniers de guerre. Les captifs déchaînés se livrent à des excès de tout genre. Le feu est d'abord mis à la géôle, puis aux maisons. L'incendie s'étend, et bientôt toute la ville est en flammes. Les nègres se promènent au milieu des ruines, les accumulant à plaisir, mais sans insulter un seul blanc (2).

Galbaud, retiré sur les navires avec les équipages battus et les malheureux habitants qui avaient follement provoqué ces scènes de dévastation, fit voile pour les États-Unis avec deux vaisseaux de ligne et trois cents bâtiments chargés de blessés et de réfugiés.

Mais la victoire ne laissait aux commissaires que des ruines. Ils étaient sans munitions de guerre et de bouche. Les nègres, cependant, ceux-là même qui avaient allumé l'incendie, aidèrent les blancs à déblayer la ville, et allèrent dans la plaine chercher des vivres pour ceux qu'ils avaient ruinés.

Cinq cents cadavres furent jetés à la mer et dévorés par les requins.

Peu de temps après, une proclamation des commissaires accorda la liberté à tous les nègres qui voudraient s'enrôler et combattre sous les drapeaux de la république. Beaucoup accoururent pour mériter l'affranchissement; mais dans ces esprits incultes, le mot liberté avait un sens si étendu, qu'ils ne comprenaient pas les contraintes de la discipline; et un grand nombre de ces nouveaux libres se sauva dans les montagnes, après

avoir reçu des armes et des vêtements.

Cependant on parvint à organiser les bandes de deux chefs noirs Macaya et Pierrot, qui devinrent d'utiles auxiliaires. Macaya fut envoyé avec des propositions de paix auprès de Jean-François et de Biassou, placés sur les possessions espagnoles, ou ils trouvaient tous les secours nécessaires, et ce qui les flattait bien mieux, des titres et des décorations : car les Espagnols caressaient la vanité des chefs nègres en les traitant d'*excellences*, de comtes, et de ducs. Que pouvait auprès de ces pompeuses dénominations le titre malsonnant de citoyen général offert par les commissaires?

Macaya ne revint point; il avait été séduit par le titre de maréchal de camp que lui conférèrent les Espagnols. Mais Jean-François et Biassou firent aux commissaires une réponse qui démontre que la révolte était sinon dirigée, du moins encouragée par des menées royalistes.

« Nous ne pouvons, dirent-ils, nous conformer à la volonté de la nation, parce que, depuis que le monde règne, nous n'avons exécuté que celle d'un roi; nous avons perdu celui de France, mais nous sommes chéris de celui d'Espagne, qui nous témoigne des récompenses et ne cesse de nous secourir; comme cela, nous ne pouvons vous reconnaître commissaires, que lorsque vous aurez trôné un roi. »

Un autre chef fit une réponse à peu près dans le même sens, et qui mérite aussi d'être rapportée textuellement :

« Je suis, dit-il, le sujet de trois rois; du roi de Congo, maître de tous les noirs, du roi de France, qui représente mon père, et du roi d'Espagne, qui représente ma mère. Ces trois rois sont les descendants de ceux qui, conduits par une étoile, ont été adorer l'Homme-Dieu. Si je passais au service de la république, je serais peut-être entraîné à faire la guerre contre mes frères, les sujets de ces trois rois à qui j'ai promis fidélité. »

Ce n'étaient pas seulement les nègres qui se laissaient attirer par les séductions des Espagnols et l'influence des royalistes. Même des troupes de ligne envoyées par les commissaires contre Jean-François passèrent avec leurs of-

(1) Malenfant. (2) Id.

et des vêtements.  
 ant à organiser les  
 noirs Macaya et  
 t d'utiles auxiliai-  
 s avec des proposi-  
 e Jean-François et  
 les possessions es-  
 vaient tous les se-  
 ce qui les flattait  
 es et des décora-  
 ols caressaient la  
 es en les traitant  
 ntes, et de ducs.  
 de ces pompeuses  
 e malsonnant de  
 t par les commis-

point; il avait été  
 maréchal de camp  
 s Espagnols. Mais  
 ou firent aux com-  
 qui démontre que  
 dirigée, du moins  
 enées royalistes.  
 s, dirent-ils, nous  
 nté de la nation,  
 ne le monde règne,  
 té que celle d'un  
 du celui de France,  
 héris de celui d'Es-  
 noigne des récom-  
 de nous secourir;  
 e pouvons vous re-  
 irs, que lorsque  
 i roi. »

ne réponse à peu  
 ns, et qui mérite  
 textuellement :  
 ujet de trois rois ;  
 maître de tous les  
 ce, qui représente  
 oi d'Espagne; qui  
 e. Ces trois rois  
 de ceux qui, con-  
 e, ont été adorer  
 je passais au ser-  
 e, je serais peut-  
 la guerre contre  
 de ces trois rois  
 élité.»

ement les nègres  
 r par les séduc-  
 et l'influence des  
 troupes de ligne  
 missaires contre  
 t avec leurs of-

ficiers dans la colonie espagnole. La po-  
 sition de Sonthonax au Cap était des plus  
 critiques. Polverel était retiré aux Cayes,  
 où tout était calme; et Sonthonax avec  
 mille soldats et sept à huit cents hom-  
 mes de couleur, était environné de  
 trente mille noirs insurgés. Il n'avait ni  
 poudres ni vivres. Dans cette extrémité,  
 il eut recours à une mesure de salut pu-  
 blic, qui lui fut conseillée par les plus  
 riches colons eux-mêmes, qui craignaient  
 d'être tous massacrés (1). Le 29 août,  
 il prononça l'affranchissement général  
 des esclaves. Polverel, qui se trouvait  
 dans l'ouest, où la révolte était moins  
 menaçante, ne considérant que l'indis-  
 cipline excitée chez les colons qui l'en-  
 vironnaient, crut la mesure imprudente;  
 Delpech, qui avait succédé à Ailhaud, la  
 désapprouva hautement. Mais sa mort,  
 arrivée peu après, arrêta la désunion  
 près de naître entre les commissaires.  
 Sonthonax et Polverel s'étant concertés  
 ensemble, on ouvrit dans chaque pro-  
 vince des registres sur lesquels les habi-  
 tants donnèrent par écrit la liberté à  
 leurs esclaves.

Cependant l'acte d'affranchissement  
 ne produisit pas tous les résultats qu'on  
 en attendait. Les nègres qui n'avaient  
 pas abandonné leurs travaux les conti-  
 nuèrent; ceux qui avaient pris les ar-  
 mes, ne les déposèrent pas; le parti  
 royaliste les dominait encore. Ce parti  
 puisa de nouvelles forces dans le mécon-  
 tentement général des colons du sud et  
 de l'ouest à la nouvelle de l'affranchis-  
 sement.

Malgré les efforts des mulâtres et des  
 commissaires, les blancs de la Grande-  
 Anse s'étaient maintenus indépendants.  
 Ils députèrent vers le gouverneur de la  
 Jamaïque un riche planteur, Venant de  
 Charmilly, pour offrir leur soumission à  
 l'Angleterre. Un traité fut signé de part  
 et d'autre le 13 septembre 1793. Nous  
 en rapporterons le premier article, dans  
 lequel les colons expriment les motifs  
 qui les font agir.

« Les habitants de Saint-Domingue,  
 ne pouvant recourir à leur légitime  
 souverain pour se délivrer de la ty-  
 rannie qui les opprime, invoquent la  
 protection de S. M. Britannique, lui

« prêtent serment de fidélité, la sup-  
 « plient de leur conserver la colonie, et  
 « de les traiter comme de bons et fi-  
 « dèles sujets jusqu'à la paix générale,  
 « époque à laquelle Sa Majesté Britan-  
 « nique, le gouvernement français et les  
 « puissances alliées décideront définitive-  
 « ment entre eux de la souveraineté  
 « de Saint-Domingue. »

Puis venaient douze autres articles qui  
 renfermaient les conditions de la capi-  
 tulation.

Sonthonax avait quitté le Cap, laissant  
 au milieu des ruines le général de La-  
 veaux, avec quelques centaines de sol-  
 dats, des mulâtres et des nègres qui s'é-  
 taient enrôlés.

Quoique pressé par les troupes de  
 Jean-François et des Espagnols, qui ga-  
 gnaient toujours du terrain, de Laveaux  
 sut par son activité rétablir l'ordre et  
 ramener la confiance.

Pendant ce temps, une escadre an-  
 glaise, partie de la Jamaïque, était dé-  
 barquée à Jérémie le 22 septembre, sous  
 le commandement du colonel Whitelocke.  
 La garnison du môle Saint-Nicolas, com-  
 posée du 87<sup>e</sup> régiment et de cent gardes  
 nationaux, livra la place aux Anglais  
 sans combattre. Saint-Marc, l'Arcahaye,  
 Léogane, le Grand-Goave et plusieurs  
 villes du sud les reçurent aussi comme  
 des libérateurs.

Les commissaires, environnés de trahi-  
 sons, prirent des mesures rigoureuses.  
 Sonthonax fit élever la guillotine sur  
 la place du Port-au-Prince. Un blanc y  
 fut seul exécuté : ce spectacle inusité  
 avait causé une telle horreur que la ma-  
 chine fatale fut enlevée pour ne plus re-  
 paraître. Mais tous les blancs furent  
 désarmés et les noirs mis en réquisition.

Une nouvelle escadre anglaise, sous  
 les ordres du commodore John Ford, se  
 présenta, le 2 février 1794, devant le Port-  
 au-Prince. Trois officiers envoyés à Son-  
 thonax en parlementaires, demandèrent  
 à lui parler en particulier. « Des An-  
 « glais, reprit celui-ci, ne peuvent avoir  
 « rien de secret à me dire; parlez en  
 « public, ou retirez-vous. » — « Je  
 « viens, dit un des officiers, vous som-  
 « mer de la part du roi d'Angleterre de  
 « lui rendre cette ville et les bâtiments  
 « qui sont dans le port. — Monsieur,  
 « dit Sonthonax, si nous étions jamais

(1) Malenfant.



« forcés d'abandonner cette place, vous n'auriez de ces bâtiments que la fumée; car les cendres en appartiendraient à la mer. »

Des cris de Vive Sonthonax! vive la république! accueillirent cette réponse.

Le lendemain, Ford fit une nouvelle sommation, menaçant en cas de refus de bombarder la ville.

« Commencez, lui écrivit Sonthonax; nos boulets sont rouges et nos canonnières à leur poste. »

Les Anglais, qui ne s'attendaient pas à cette résistance énergique, se retirèrent vers des parages où ils devaient être mieux accueillis.

Mais de nouveaux troubles vinrent ensanglanter la ville. Les mulâtres avaient pour les nègres libres autant de haine et de mépris que les blancs pour les mulâtres. Le général Montbrun, homme de couleur que Polverel avait revêtu d'une grande autorité, mécontent des recrues de noirs que faisait Sonthonax, avait attaqué avec la légion Égalité un bataillon du 48<sup>e</sup> régiment, presque entièrement composé de nouveaux affranchis. Aux premiers coups de fusil, les nègres des environs, attirés par l'espoir du pillage, se précipitèrent dans la ville, égorgant tous les blancs qu'ils rencontraient. Sonthonax, qui s'était retiré au fort de Sainte-Claire, fut contraint, pour ramener la tranquillité, de faire embarquer le bataillon du 48<sup>e</sup>.

Peu de temps après, une escadre anglaise, composée de quatre vaisseaux de ligne, et d'un nombre considérable de bâtiments de toutes grandeurs, prit position dans la rade du Port-au-Prince. Les forces de terre, sous les ordres du général White, débarquèrent sur la côte du Lamentin. Elles se composaient surtout d'émigrés français des colonies, et de légions venues d'Angleterre et qui n'avaient pu joindre l'armée de Condé. Bientôt elles furent rejointes par des troupes fraîches venues de l'Archahaye et de Léogane.

Pendant la nuit, la trahison livra aux Anglais le poste important du fort Bizotin, et le désordre se mit parmi les soldats de Montbrun. Les commissaires Polverel et Sonthonax virent que toute résistance serait inutile, et se retirèrent à Jacmel, escortés par un faible détache-

ment noir sous les ordres de Beauvais.

Peu de jours après leur retraite, ils reçurent le décret d'accusation que la convention avait rendu contre eux sur les plaintes des colons restés en Europe. Ils se constituèrent prisonniers à bord du bâtiment qui avait apporté le décret, laissant la souveraineté de la France représentée par les généraux Beauvais à Jacmel, Rigaud aux Cayes, et Villatte au Cap; tous trois hommes de couleur. Le général de Laveaux était nommé gouverneur par intérim de toute l'île.

Celui-ci, qui jugeait que le Cap n'offrait aucune ressource pour la défense, se retira au Port-de-Paix, vis-à-vis l'île de la Tortue, sur le même terrain où les boucaniers avaient fait leurs premiers établissements. Il fortifia la place, et résista à tous les efforts des Anglais, maîtres du frêle Saint-Nicolas, et des Espagnols qui le pressaient à l'est.

Cependant la prise du Port-au-Prince par les Anglais avait été suivie des plus horribles cruautés. La légion Montalambert, composée des colons de la Grande-Anse, se signala surtout par sa férocité; il fallut l'intervention du général anglais White pour arrêter les massacres.

Les Anglais, en envahissant Saint-Domingue, étaient convenus avec les Espagnols de se contenter des provinces du sud et de l'ouest; tout le nord était livré à l'Espagne. Le succès de leurs projets paraissait assuré. Secondés par les blancs royalistes, par leurs troupes européennes, par douze mille noirs enrégimentés, par les Espagnols, qui ravageaient le nord, ils semblaient ne devoir rencontrer aucune résistance. Cependant de Laveaux se maintenait avec vigueur, et les chefs mulâtres Rigaud, Pétion et Beauvais, reprenant l'offensive, se rendirent maîtres de Léogane et de Tiburon, et bloquèrent les Anglais dans la Grande-Anse.

Les Anglais tentèrent de séduire Rigaud, qu'ils redoutaient le plus, moyennant une somme de trois millions qu'ils lui offrirent; l'homme de couleur se montra incorruptible. Des offres semblables furent faites par Whitelocke à de Laveaux. Celui-ci répondit par une lettre de cartel, qui se terminait par ces mots : « Votre qualité d'ennemi

« ne  
« nat  
« sul  
« je v  
« jur  
« div

Da  
répon  
sa pe  
depu  
nu-p  
ordre  
la pro  
par le  
ne pa  
geait  
dans  
qu'à  
raissa  
gre a  
depu  
dances  
choses

Tou  
cinq a  
voisin  
intelli  
du pro  
de Li  
de la  
person  
quelqu  
cra à  
avait  
taires  
de vi  
nomb

Sa  
au-de  
et ce  
grand

En  
ayant  
États-  
choisi  
mais i  
pour s  
teur, a  
de rich

Apr  
recon  
dre pa  
s'enrô  
avec le  
roi. Ce  
qu'il e



« ne vous donnait pas, au nom de votre nation, le droit de me faire une insulte personnelle; comme particulier, je vous demande satisfaction d'une injure que vous m'avez faite comme individu »

Dans le moment où il faisait cette réponse, de Laveaux manquait de tout; sa petite troupe n'avait plus de vivres; depuis longtemps les soldats marchaient nu-pieds, et il ne maintenait le bon ordre et la discipline qu'en promettant la prochaine arrivée des secours envoyés par le gouvernement. Mais ces secours ne paraissaient pas. De Laveaux songeait sérieusement à opérer sa retraite; dans son dénûment, il avait vendu jusqu'à ses épaulettes pour vivre; tout paraissait désespéré, lorsqu'un vieux nègre avec lequel le général entretenait depuis quelque temps une correspondance secrète, vint changer la face des choses.

Toussaint avait été pendant quarante-cinq ans esclave sur l'habitation Bréda, voisine du Cap. Sa bonne conduite et son intelligence lui avaient valu l'affection du procureur de la plantation, Bayou de Libertas, qui l'enleva à la culture de la terre, et l'attacha à son service personnel. Cette condition lui laissait quelques moments de loisir, qu'il consacra à apprendre à lire et à écrire: il avait même quelques notions élémentaires de mathématiques. Marié à l'âge de vingt-cinq ans, il avait une famille nombreuse, qu'il chérissait.

Sa condition se trouvait ainsi bien au-dessus de celle des autres esclaves, et ceux-ci avaient pour Toussaint une grande considération.

En 1791, l'insurrection des noirs ayant forcé Bayou à se retirer aux États-Unis, les nègres de l'habitation choisirent Toussaint pour leur chef; mais il ne profita de son influence que pour sauver la propriété de son bienfaiteur, auquel il faisait passer à Baltimore de riches cargaisons de sucre et de café.

Après avoir accompli ses devoirs de reconnaissance, Toussaint voulut prendre part aux événements politiques, et s'enrôla dans les bandes de Biassou, avec le titre de médecin des armées du roi. Cette qualité lui était donnée parce qu'il connaissait quelque peu les plan-

tes médicinales de la contrée. Tour-à-tour lieutenant de Biassou, aide de camp de Jean-François, et colonel espagnol, il sut promptement apprécier l'infériorité intellectuelle de ses chefs. Il était d'ailleurs porté par goût et par politique vers le parti français. Malenfant assure que ce fut par ses conseils que Sonthonax proclama le décret d'affranchissement du 4 février. Ce qui est certain, c'est que depuis cette époque il eut une correspondance suivie avec de Laveaux. Son influence était déjà très-grande sur les nègres de Jean-François et de Biassou, et il n'eut pas beaucoup de peine à persuader à un grand nombre d'entre eux, qu'en se battant pour l'Espagne, ils se battaient pour l'esclavage, tandis qu'en suivant les drapeaux de la république, ils servaient la cause de la liberté.

De Laveaux, qui avait su apprécier l'habileté du chef nègre, lui offrit le titre de général de brigade. Toussaint accepta. Le 25 juin, après avoir entendu la messe et reçu les sacrements avec tous les signes extérieurs d'une profonde dévotion, il fit ouvertement sa retraite avec une colonne de noirs à ses ordres, tua les Espagnols qui se présentaient, dispersa les postes qui refusaient de le suivre, et se rendit auprès du général de Laveaux.

D'autres bandes vinrent bientôt le joindre, et grâce à son activité, à la connaissance qu'il avait du pays, et à son influence sur les nègres, l'autorité française fut promptement rétablie dans tout le nord, à l'exception du môle Saint-Nicolas, dont les Anglais restaient maîtres.

Les opérations du général de Laveaux et de Toussaint furent facilitées par la paix de Bâle, signée le 22 juillet 1795, par laquelle l'Espagne céda à la France toute la partie ci-devant espagnole de Saint-Domingue. Jean-François se retira dans la Péninsule, et les troupes qu'il avait licenciées, vinrent grossir les rangs de Toussaint, qui, à cette époque, prit le nom de Louverture, « pour annoncer, disait-il, à la colonie, et surtout, aux noirs, qu'il allait ouvrir la porte d'un meilleur avenir » (1).

(1) Pamphile-Lacroix, *Révolution de Saint-Domingue*.

Les Anglais, abandonnés par les Espagnols, firent de nouveaux efforts pour conserver leurs conquêtes. Une escadre partie de Cork arriva au cap Saint-Nicolas au mois de décembre. Trois mille hommes de débarquement assiégèrent la ville de Léogane, qui était bloquée par mer par la flotte de l'amiral Parker. Mais la résistance opiniâtre des Français de toutes couleurs força l'ennemi de se retirer.

Cependant les succès de Toussaint-Louverture et le crédit dont il jouissait auprès du général de Laveaux excitaient la jalousie des chefs mulâtres.

De Laveaux était rentré au Cap. Le général Villate, excité par Rigaud, fit soulever les hommes de couleur, arrêter le général de Laveaux, et le jeta dans un cachot.

Toussaint apprend cette révolte : il n'ignore pas que la haine des mulâtres contre le gouverneur vient surtout de la protection qu'il accorde aux noirs. Il accourt à la tête de dix mille hommes, délivre de Laveaux, et force Villate et ses partisans à se réfugier au camp de la Martillière; Laveaux, reconnaissant, nomme Toussaint-Louverture son lieutenant au gouvernement de Saint-Domingue.

Alors l'ordre commença à renaître dans la colonie. Les nègres, fiers de voir un des leurs occuper la seconde place du gouvernement, obéissaient à Toussaint avec une soumission aveugle. Partout à sa voix les cultivateurs rentrèrent dans les habitations : il décida que tous les noirs travailleraient comme par le passé, avec cette différence qu'ils seraient traités en hommes libres, et payés comme ouvriers. La confiance renaissait : l'autorité des blancs n'était plus suspecte, puisqu'ils la partageaient avec les noirs. Tout annonçait la fin de l'anarchie.

Sur ces entrefaites, débarqua Sonthonax, déchargé des accusations portées contre lui, et accompagné de quatre nouveaux collègues, dont un homme de couleur, nommé Raymond. Sonthonax fut émerveillé de la prospérité qu'il vit régner dans la colonie (1). Son premier acte fut de nommer Toussaint-Lou-

verture général de division, et de mettre Villate hors la loi.

Les hommes de couleur, et surtout Rigaud, étaient furieux en même temps de ces faveurs accordées au vieux nègre et de cette rigueur envers le chef mulâtre. Rigaud était alors maître de tout le sud. Son opposition aux commissaires se manifesta si hautement, que Sonthonax envoya le général Desfourneaux pour le remplacer dans son commandement. Mais les soldats de Rigaud se soulevèrent, et il fallut rappeler Desfourneaux. Le chef mulâtre conserva dans le sud une autorité presque illimitée.

De son côté, Toussaint-Louverture voyait chaque jour grandir sa puissance. Le mulâtre ne songeait qu'à conserver son règne dans le sud; le nègre, animé de pensées plus nobles, voulait assurer l'indépendance des hommes de sa race. Sonthonax se trouvait ainsi situé entre deux ambitions rivales, qui ne laissaient que bien peu de place à son autorité.

Cependant, quoique divisés d'intérêts, les deux chefs étaient d'accord pour attaquer de tous côtés les forces anglaises. Rigaud les pressait dans le sud, et Toussaint reprenait sur eux tous les postes de l'ouest. Chaque jour par son influence il appelait à lui les bandes noires qu'avaient organisées les chefs anglais. Pour achever de détacher encore tout ce qui restait de nègres dans les rangs ennemis, les commissaires donnèrent à Louverture le titre de général en chef des armées de Saint-Domingue. C'était méconter encore les mulâtres, mais c'était confier l'autorité à l'homme le plus capable de délivrer le pays, et qui montrait pour les commissaires français plus de déférence que les hommes de couleur. Quoique d'une ambition supérieure, Toussaint était trop adroit pour se mettre en hostilité avec les représentants de la métropole.

Sonthonax s'aperçut néanmoins bientôt que le crédit du chef noir effaçait insensiblement le sien. Dans l'impossibilité de lutter avec lui, il se fit nommer député de la colonie au corps législatif. Toussaint fit également nommer aux mêmes fonctions le général de Laveaux, qui était pour lui un chef d'autant plus gênant, qu'il lui conservait une

(1) Pamphile de Lacroix; — Malenfant; — Scheelcher.

sion, et de mettre

leur, et surtout  
ieux en même  
cordées au vieux  
ueur envers le  
tait alors maître  
osition aux com-  
si hautement,  
le général Des-  
blacer dans son  
es soldats de Ri-  
il fallut rappel-  
ef mulâtre cou-  
utorité presque

aint-Louverture  
lir sa puissance.  
qu'à conserver  
e nègre, animé  
voulait assurer  
nes de sa race.  
lasi situé entre  
qui ne laissaient  
on autorité.

visés d'intérêts,  
ccord pour at-  
rcees anglaises.  
e sud, et Tous-  
es les postes  
par son in-  
a bandes noires  
chefs anglais.  
or encore tout  
dans les rangs  
es donnèrent à  
néral en chef  
ingue. C'était  
ulâtres, mais  
à l'homme le  
le pays, et  
commissaires  
que les hom-  
d'une ambi-  
nt était trop  
hostilité avec  
ropole.

moins bien-  
noir effaçait  
ns l'impossi-  
se fit nom-  
au corps lé-  
ement nom-  
le général de  
un chef d'au-  
nservait une

grande affection. Il l'avait témoignée  
par ces mots : *Après bon Dieu, c'est La-*  
*roux.*

Pendant le vicaire du bon Dieu lui  
faisait ombrage, et il trouva le moyen  
s'en débarrasser honorablement. Son-  
thonax chercha à retarder son départ ;  
mais Toussaint se rendit auprès de lui  
le 20 août 1797, accompagné d'un nom-  
breux état-major, pour le prier d'aller  
plus tôt défendre en France les inté-  
rêts de la colonie. Sonthonax comprit  
que cette prière était un ordre.

Toussaint, de son côté, jugeant bien  
que le commissaire, blessé dans son  
honneur-propre, ne manquerait pas de  
s'accuser auprès du directoire, écrivit  
aux chefs de l'État une lettre pour jus-  
tifier sa conduite ; et comme gage de sa  
sûreté à la métropole, il envoya  
deux de ses enfants achever leur édu-  
cation en France. Il voulait cacher ses  
projets ambitieux en livrant aux direc-  
teurs des otages qu'il chérissait. Ces  
précautions même, non moins que les  
plaintes de Sonthonax, éveillèrent la mé-  
fiance des directeurs. Ils envoyèrent à  
Saint-Domingue le général Hédouville,  
chargé de surveiller le chef noir.

Lorsqu'il fut seul maître, Toussaint-  
Louverture voulut justifier son ambi-  
tion par l'expulsion totale des Anglais.  
Il commença par s'emparer des pla-  
ces et des bornes à l'entour de leurs  
places. Les combats continuels et les  
maladies épidémiques avaient considé-  
rablement diminué les troupes enne-  
mies. Les Anglais, voyant l'impossibilité  
de se défendre plus longtemps, eurent  
recours à leurs moyens ordinaires de  
corruption. Le commandant des forces  
britanniques fit au chef nègre des pro-  
positions si avantageuses, que les hos-  
tilités se ralentirent tout à coup, sans  
qu'on pût expliquer une mollesse si inac-  
coutumée chez Toussaint. « J'ai vu, dit  
Pamphile de Lacroix, dans les archives  
du gouvernement au Port-au-Prince,  
et tous les officiers de l'état-major de  
notre armée ont vu avec moi, les propo-  
sitions secrètes qui étaient la cause de  
ces démonstrations publiques. Ces pro-  
positions tendaient à faire déclarer Tous-  
saint-Louverture roi d'Haïti, qualité  
dans laquelle le général Maitland l'as-  
surait qu'il serait de suite reconnu par

l'Angleterre, s'il consentait, en ceignant  
la couronne, à signer, sans restriction,  
un traité de commerce exclusif, par le-  
quel la Grande-Bretagne aurait seule le  
droit d'exporter les productions colo-  
niales, et d'importer en échange les pro-  
duits manufacturés, à l'exclusion de  
ceux du continent. On donnait au roi  
d'Haïti l'assurance qu'une forte escadre  
de frégates britanniques serait toujours  
dans les ports ou sur les côtes, pour le  
protéger. »

Toussaint put un instant se laisser  
séduire par ces promesses ; mais, soit  
qu'il se méfiât de la bonne foi anglaise,  
soit qu'il aimât mieux ne devoir qu'à  
lui seul sa puissance, il reprit l'offen-  
sive. Les Anglais, attaqués dans le Port-  
au-Prince, furent obligés de consentir  
une capitulation. Mais les termes en  
étaient si favorables, dans l'état de dé-  
tresse où ils se trouvaient, que le géné-  
ral Hédouville, qui venait d'arriver, ne  
put s'empêcher d'en témoigner son mé-  
contentement ; mais Toussaint n'en tint  
pas compte, et reçut de riches présents  
que le général Maitland lui offrit au nom  
du roi d'Angleterre.

L'entrée de Toussaint-Louverture au  
Port-au-Prince fut un véritable triom-  
phe pour lui et pour sa race. Les dames  
blanches les plus élégantes allèrent au-  
devant de lui. Les colons, qui peu au-  
paravant avaient mieux aimé compro-  
mettre leur fortune et leur existence  
que de reconnaître comme des égaux  
les hommes de couleur, se portèrent à  
la rencontre du vieux chef nègre avec  
la croix, la bannière, les encensoirs,  
et le prièrent de se mettre sous un dais  
porté par les quatre plus grands plan-  
teurs.

Toussaint eut l'esprit de refuser tant  
d'honneur, en disant : « Il n'y a que  
Dieu qui doit marcher sous un dais ; et  
au seul maître de l'univers on doit pré-  
senter l'encens. »

On lui fit observer qu'il était d'usage  
que les gouverneurs fussent ainsi reçus,  
il répondit que son usage à lui était d'é-  
tre à cheval. Il fit son entrée de cette  
manière, escorté par tout ce qu'il y avait  
de blancs et de dames les mieux parés.  
Sa tête était, comme d'habitude, enve-  
loppée d'un mouchoir, avec le chapeau  
à trois cornes par-dessus ; son habit

bleu était sans épaulettes, et tout son costume de la plus grande simplicité.

Le général Hédouville, représentant de la métropole, était complètement effacé. Il voulut faire acte d'autorité, et conclut avec Maitland la capitulation du môle Saint-Nicolas. Toussaint se plaignit hautement, et ses plaintes, peut-être même ses conseils, engagèrent Maitland à annuler le traité déjà rendu public, et à déclarer qu'il ne voulait conclure d'arrangements qu'avec l'autorité militaire.

Toussaint, en conséquence, se transporta au môle Saint-Nicolas, où les troupes anglaises lui rendirent les plus grands honneurs, tandis que leur chef l'accablait de présents.

Peu de jours après, les Anglais signèrent une convention pour l'évacuation de toutes les places qui leur restaient, et Maitland partit avec les débris de son armée.

Les Anglais avaient sacrifié à cette guerre quarante-cinq mille soldats blancs, et plus de vingt millions sterling (500,000,000 fr.)

Le 10 octobre 1798, Toussaint-Louverture fit chanter un *Te Deum* dans l'église du Port-au-Prince; et, après que l'hymne fut terminée, il monta en chaire, proclama le succès de la république française en Europe et à Saint-Domingue, et prononça une amnistie générale pour tous ceux qui avaient servi les Anglais pendant la guerre.

Ce dernier acte était une opposition directe au pouvoir d'Hédouville, qui venait d'ordonner l'expulsion des mêmes hommes et la confiscation de leurs biens. La politique du nègre était plus sage, et il avait le moyen de se faire obéir. Hédouville dut céder encore une fois.

Il chercha à se rapprocher de Rigaud, et la haine de Toussaint s'en augmenta. Voulant à toute force se débarrasser de cet agent incommode, il provoqua secrètement des insurrections de nègres. Hédouville, incapable d'empêcher le désordre, s'embarqua pour la France, le 22 octobre. Dès qu'il fut parti, les insurrections s'apaisèrent. Toussaint se hâta d'adresser aux directeurs un long mémoire, dans lequel il accusait le général d'avoir provoqué les troubles, en agissant contre les intérêts de la colonie.

Toussaint n'usa de son autorité que pour rétablir partout la paix et le travail. Il engagea les blancs à rentrer dans leurs habitations, leur témoignant une condescendance qu'ils n'avaient jamais rencontrée chez les hommes de couleur victorieux. Il comprenait que sa prospérité était essentiellement liée à la prospérité de la colonie. « Je n'ai pas envie, » disait-il, « de passer pour un nègre de la côte, et je saurai aussi bien que les autres tirer parti des ressources territoriales. La liberté des noirs ne peut se consolider que par la prospérité de l'agriculture. » Polverel avait fait un règlement pour la culture des terres par les noirs affranchis. Toussaint le renouvela, avec peu de modifications. Les nègres cultivateurs devaient être considérés comme ouvriers, et il leur était assuré pour salaire un quart des produits, sans déduction d'aucuns frais. Le samedi, ils pouvaient travailler à leur compte, et le dimanche chaque propriétaire était tenu de mettre à leur disposition un cabrouet pour porter leurs provisions au marché : mais la paresse n'était pas permise. Tout nègre non militaire fut attaché à une habitation, qu'il ne pouvait plus quitter, sans la permission des gérants. Pour sortir des limites de l'arrondissement de sa résidence, il était obligé d'obtenir un passeport des autorités constituées.

Grâce à ces mesures suivies avec une activité infatigable, Saint-Domingue reprit une partie de son ancienne splendeur. Les blancs étaient en sécurité: les richesses reparaissaient, l'anarchie était vaincue. Cependant il restait encore une guerre à terminer, avant que la tranquillité fût parfaitement rétablie.

Hédouville en partant avait écrit à Rigaud : « Je vous dégage de l'obéissance au général de l'armée de Saint-Domingue. Vous commanderez en chef toute la partie du sud. » C'était laisser derrière lui la guerre civile. En effet, les mulâtres, qui avaient vu avec autant d'horreur que les blancs l'affranchissement des nègres, n'étaient guère disposés à subir leur joug. Rigaud surtout, qui aspirait à un pouvoir indépendant, témoignait depuis longtemps sa jalousie et sa haine envers Toussaint, l'accusant d'affecter la tyrannie. Des plaintes mu-

tuell  
es o  
ain  
ilité  
com  
e 18  
La  
pille  
pie  
ou g  
atre  
onie  
sur  
ns  
ain  
in  
ons  
La  
nent  
vec  
out  
part  
e d  
ous  
ami  
nan  
Cett  
oute  
eux  
beau  
politi  
parti  
le co  
Da  
out  
sien  
es a  
ou m  
e F  
cont  
dont  
quoi  
leme  
Av  
Tous  
de co  
une  
dans  
avait  
tendr  
« Bi  
« inc  
« l'ou

(1)  
(2)



son autorité que la paix et le francs à rentrer dans r témoignait une n'avaient jamais mmes de couleur nait que sa puis- Je n'ai pas envie, pour un nègre de aussi bien que les ressources terri- les noirs ne peut la prospérité de erel avait fait un ure des terres par oussaint les renou- fications. Les nè- ent être considé- et il leur était as- art des produits, s frais. Le sa- ravailleur à leur e chaque proprié- re à leur disposi- porter leurs pro- ais la paresse n'é- t nègre non mili- habitation, qu'il , sans la permis- sortir des limites sa résidence, il n passeport des

ulvies avec une ac- Domingue reprit enne splendeur. sécurité: les ri- l'anarchie était estait encore une ant que la tran- rétablie. nt avait écrit à gage de l'obéis- armée de Saint- anderez en chef » C'était laisser ivile. En effet, t vu avec autant s l'affranchisse- ent guère dispo- Rigaud surtout, or indépendant, emps sa jalousie aint, l'accusant es plaintes mu-

uelles étaient échangées. Les deux races s'accusaient avec fureur; presque tous les officiers mulâtres de l'armée de Toussaint allèrent joindre Rigaud. Les hostilités étaient inévitables. Rigaud les commença en s'emparant du Petit-Goave, le 18 juin 1799.

Les colons, toujours bercés par de belles illusions, étaient au comble de la joie: ils espéraient que par les ordres du général noir on tuerait tous les mulâtres, et que l'indépendance de la colonie serait assurée (1). Les Anglais, de leur côté, heureux d'entretenir les dissensions dans l'île qu'ils avaient été contraints d'abandonner, fournirent à Toussaint des secours en armes et en munitions.

La guerre se fit avec tout l'acharnement qu'inspirent les querelles de races, avec toutes les fureurs de peuples inaccoutumés à la liberté. Il s'accomplit de part et d'autre des prodiges de valeur et de férocité. Au siège de Jacmel par Toussaint, au milieu des horreurs de la famine, les mulâtres aimaient mieux changer leurs blessés que de se rendre. Cette guerre fit périr plus de noirs que toutes les guerres précédentes (2). Des deux côtés, on combattait sous le drapeau national de France. Aucune idée de politique extérieure ne dirigeait les deux partis; c'était simplement une guerre de couleur, une haine de castes.

Dans les commencements, Rigaud eut tout l'avantage; mais ses succès lui profitaient peu, et son rival réparait ses pertes avec un art admirable, et tirait parti du moindre avantage. La force brutale de Rigaud ne pouvait tenir longtemps contre la force intelligente de Toussaint, dont les troupes, bien plus nombreuses quoique moins exercées, pouvaient facilement se recruter.

Avant de quitter le Port-au-Prince, Toussaint, craignant que les hommes de couleur qu'il y laissait n'excitassent une insurrection, les avait rassemblés dans l'église, et du haut de la chaire, où il avait l'habitude de monter pour faire entendre ses harangues, il leur avait dit: « Bien que toutes mes troupes aillent incessamment quitter la partie de l'ouest, j'y laisse mon œil et mon bras;

(1) Malenfant.

(2) Malenfant.

« mon œil qui saura vous surveiller, mon bras qui saura vous atteindre. »

Ce qui prouve le mieux l'influence des hommes supérieurs, c'est de pouvoir être battus sans rien perdre de leur prestige. C'est ce qui arriva pour Toussaint-Louverture. Plusieurs défaites successives ne ralentirent en rien l'enthousiasme des nègres. Ils se présentaient toujours plus ardents aux combats, jusqu'à ce qu'enfin ils purent prendre l'offensive. Alors Toussaint ne laissa aucun repos à son ennemi: l'attaquant successivement dans toutes les places qu'il avait occupées, il les reprit l'une après l'autre. Jacmel, la clef du sud, succomba après quatre mois d'une résistance héroïque. Rigaud défendait le terrain pied à pied, brûlant et ravageant tout ce qu'il était obligé d'abandonner. Mais à mesure qu'il se retirait, Toussaint l'environnait de ses redoutables bandes, jusqu'à ce que le chef mulâtre, enfermé dans un cercle infranchissable, arriva en reculant jusqu'au bord de la mer, n'ayant plus pour dernière retraite que la ville de Cayes.

Ce fut sur ces entrefaites que de nouveaux agents, députés de la France, débarquèrent au Cap. Toussaint apprit par eux les changements politiques amenés par la révolution du 18 brumaire, et sut en même temps que les consuls le confirmaient dans les fonctions de général en chef de Saint-Domingue.

Toussaint reçut froidement ces ouvertures; on ne lui laissait que l'autorité qu'on ne pouvait lui reprendre, et il se plaignit assez vivement que le premier consul ne lui eût pas écrit.

La proclamation adressée par les consuls aux habitants de Saint-Domingue contenait des équivoques qui alimentèrent la méfiance; elle déclarait que les colonies seraient régies par des lois spéciales. Cette nouvelle législation qu'on annonçait pouvait être menaçante pour les droits conquis par les nègres; Toussaint le crut ou feignit de le croire: il ne fit point imprimer la proclamation consulaire.

Les nouveaux délégués étaient les généraux Michel et Vincent et l'ancien commissaire Raymond. Romme, qui était resté à Saint-Domingue, était nommé gouverneur. Michel ne tarda pas à re-



tourner en France, blessé de l'accueil que lui avait fait le chef noir. Celui-ci partit pour le sud, pour faire connaître à l'armée sa confirmation dans l'emploi de général en chef. Vincent alla signifier à Rigaud de se soumettre.

Le mulâtre, furieux d'être obligé de subir l'autorité du vieux nègre qu'il avait tant de fois insulté, partit pour la France, le 29 juillet 1800, suivi de quelques chefs, parmi lesquels étaient Pétion et Boyer. Beaucoup d'autres hommes de couleur, soit par vanité, soit par crainte des vengeances, se retirèrent aux États-Unis avec leurs familles. Le triomphe des noirs était assuré. Cet événement complète la troisième phase de la révolution de Saint-Domingue. Toussaint-Louverture règne sans rival, et son administration témoigne qu'il était digne de son rang.

Néanmoins des réactions sanglantes suivirent la victoire; Toussaint les toléra, mais en en laissant tout l'odieux au féroce Dessalines. Ce chef noir, aveugle dans ses passions et dans ses fureurs, parcourut les habitations le fouet et le sabre à la main, exterminant les mulâtres, jusqu'à ce que, fatigué de cruautés trop lentes, il les fit noyer par centaines. On assure que plus de dix mille mulâtres de tout âge et de tout sexe périrent par ses ordres. Lorsque Toussaint jugea qu'on avait fait assez pour inspirer la terreur à ses ennemis, il fit arrêter les massacres et recommencer les travaux. La province du sud, dévastée par la dernière guerre, fut remise en culture. Les colons réfugiés soit aux États-Unis, soit dans les autres Antilles, furent invités à se remettre en possession de leurs propriétés. L'autorité des noirs était si bien affermie, que les affranchis purent rappeler leurs anciens maîtres et leur rendre les biens qu'ils avaient perdus. Les blancs, qui savaient quelque gré aux nègres d'avoir maltraité les mulâtres, qui recevaient d'ailleurs de Toussaint des égards particuliers, oublièrent leur ancien orgueil, et acceptèrent les bienfaits du vieil esclave devenu chef de la colonie.

Il sut aussi s'attacher le clergé par le respect qu'il témoignait aux prêtres et par tous les dehors d'une dévotion profonde.

De bons administrateurs étaient placés à la tête des finances. Les habitations qui restaient sans propriétaires étaient affermées aux chefs militaires, moyennant de fortes redevances. Les revenus augmentaient de jour en jour, et les services publics étaient assurés. Une discipline exacte régnait dans l'armée et dans toute la hiérarchie du gouvernement. Jamais un ordre aussi parfait n'avait régné à Saint-Domingue. Il est vrai que Toussaint avait une justice sommaire qui le faisait promptement obéir. Les nègres d'une habitation s'étant révoltés, il les fit rassembler sur la place d'armes du Cap; où, après quelques questions, il désigna ceux qui devaient expier la faute de tous. « Sur la mine et sur la réponse équivoque, dit Pamphile de Lacroix, il ordonnait individuellement à chacun des noirs d'aller se faire fusiller. Les victimes qu'il désignait ne murmuraient pas; elles joignaient les mains, baissaient la tête, s'inclinaient humblement devant lui, et allaient avec conviction, soumises et respectueuses, recevoir la mort. »

Il savait bien que les blancs ne pouvaient l'aimer; cependant leurs réclamations étaient accueillies avec la même faveur et avec plus de courtoisie que celles de ses frères d'armes. Il ne se vengeait des blancs qu'en les nommant à des emplois qui les mettaient directement sous sa dépendance. Une garde dont il s'entoura, et à laquelle il donna le costume des anciens gardes du corps, fut composée en grande partie d'hommes de l'ancien régime et des colons de noble descendance. Ces hommes orgueilleux, qui n'avaient pas voulu reconnaître la suprématie de la France, consentaient maintenant à monter la garde à la porte du chef africain.

Toussaint ne se dissimulait pas combien sa position était difficile. Les mépris secrets des blancs, la haine des mulâtres, les méfiances de la métropole le tenaient dans une position précaire, dont il éprouvait le besoin de sortir. Il disait à ses confidentiels : « J'ai pris mon vol dans la région des aigles. Il faut que je sois prudent en regagnant la terre : je ne puis plus être placé que sur un rocher, et ce rocher doit être l'institution constitutionnelle, qui me

rs étaient placés  
Les habitations  
riétaires étaient  
itaires, moyen-  
es. Les revenus  
en jour, et les  
t assurés. Une  
t dans l'armée et  
le du gouverne-  
aussi parfait n'a-  
ngue. Il est vrai  
justicesommaire  
ment obéir. Les  
s'étant révoltés,  
la place d'armes  
ques questions, il  
nt expier la faute  
et sur la réponse  
de Lacroix,  
ement à chacun  
aire fusiller. Les  
ne murmuraient  
les mains, bais-  
ent humblement  
avec conviction,  
uses, recevoir la

s blancs ne pou-  
nt leurs réclama-  
avec la même fa-  
toisie que celles de  
e se vengeait des  
nant à des emen-  
ent directement  
he garde dont il  
il donna le cos-  
es du corps, fut  
partie d'hommes  
des colons de no-  
hommes orgueil-  
voulu reconnat-  
France, consen-  
monter la garde  
in.

ulait pas com-  
fficile. Les mé-  
s, la haine des  
de la métropole  
osition précaire,  
soin de sortir.  
s : « J'ai pris  
les aigles. Il faut  
n regagnant la  
être placé que  
ocher doit être  
onnelle, qui me

garantira le pouvoir, tant que je serai  
parmi les hommes. »

C'était là en effet le projet qui le  
réoccupait le plus, depuis que l'anéan-  
issement du pouvoir des mulâtres l'a-  
vait laissé seul maître de l'autorité.  
Il comprenait que cette autorité ne res-  
posait encore que sur la reconnaissance  
plus ou moins désintéressée, plus ou  
moins durable d'un gouvernement loin-  
ain. Il voulait bien en être l'instru-  
ment unique et suprême, mais non pas  
un instrument que pût briser un ca-  
rice ministériel. C'est surtout dans  
cette pensée qu'il méditait une constitu-  
tion qui pût être pour lui une sauve-  
garde.

Mais il fallait auparavant que ses  
triumphes fussent complets par la sou-  
mission entière de Saint-Domingue à  
l'autorité française. Malgré les stipu-  
lations du traité de Bâle, toute la partie  
septentrionale restait entre les mains des Es-  
pagnols. Rigaud n'était pas encore sou-  
mis, que Toussaint se mettait en mesu-  
re de faire exécuter le traité de 1795.  
Envoyé par lui, le commissaire Romme  
alla voir le général Agé à San-Domingo  
pour y faire la prise de possession au  
nom du peuple français.

Mais les Espagnols cachaient mal le  
desir qu'ils avaient d'éluder le traité. Le  
général Agé s'étant présenté presque  
seul, courut de grands risques de la part  
d'une multitude fanatique qui regardait  
avec horreur les républicains français,  
et il dut se retirer promptement pour  
sauver sa vie. Toussaint, enflammé de  
ce récit, écrivit au gouverneur espagnol  
Joachim Garcia, pour lui deman-  
der satisfaction de l'insulte faite à  
l'envoyé français, et sa lettre était ap-  
puyée d'une armée de dix mille hommes  
qui marchait par le nord sur Santiago,  
lorsqu'il lui-même se dirigeait par  
le sud sur la capitale. Don Joachim ne  
put pas de résister, et le 16 janvier  
1801 le pavillon tricolore flottait sur  
les murs de San-Domingo. Toussaint,  
fidèle à ses habitudes religieuses, se ren-  
dit à l'église avec les autorités espa-  
gnoles et y fit chanter le *Te Deum*.

Rien ne manquait alors à la gloire  
de Toussaint. Il avait chassé les An-  
glais, soumis les Espagnols, dompté  
les mulâtres abaissé les blancs et tenu

sous sa dépendance les agents de la mé-  
tropole. Il se crut assez fort pour pro-  
clamer la constitution.

Pour lui donner plus d'autorité aux  
yeux de la France, et en faire un acte mé-  
morable de consentement public, il la  
soumit à la sanction d'un certain nombre  
de colons blancs, qu'il avait réunis en  
assemblée, nommée par lui assemblée  
centrale de Saint-Domingue.

Vainement le général Vincent avait-  
il tenté de le détourner de ce projet :  
l'exemple de Bonaparte l'avait séduit,  
et il en avait fait un argument au com-  
missaire français, qui devait, certes,  
être embarrassé d'y répondre.

La constitution fut proclamée le 2  
juin 1801. Elle laissait à la France un  
droit purement nominal de suzeraineté,  
mais assurait réellement l'indépendance,  
par la nomination de Toussaint aux  
fonctions de gouverneur et président à  
vie, avec le droit d'élire son successeur,  
et de nommer à tous les emplois. De  
plus, l'île était appelée à faire elle-  
même ses lois : la justice devait être  
administrée et les arrêts rendus au nom  
de la colonie française de Saint-Domin-  
gue.

Vincent fut chargé d'aller présenter  
la constitution aux chefs du gouverne-  
ment français. Il comprit que sa mis-  
sion était finie, et s'empressa de recevoir  
le passe-port que lui offrait Toussaint-  
Louverture.

Celui-ci ne pouvait se dissimuler  
qu'il venait d'accomplir une tentative  
hardie. Les prétentions de la métropole  
sur Saint-Domingue lui étaient connues;  
mais il comptait que sur les dif-  
ficultés où elle était plongée dans sa  
lutte contre l'Europe, elle ne pour-  
rait être réalisée. Toute-  
fois, il redoubla de soins pour affermir  
son gouvernement et pour développer le  
bien-être de la colonie. Les services pu-  
blics furent rétablis, les finances orga-  
nisées, les routes réparées, les villes  
incendrées partout rebâties.

L'armée est bien exercée et bien  
payée; la discipline y est sévère jusqu'à  
la cruauté. Ces hommes à peine déli-  
vrés du fouet de l'esclavage ont sou-  
vent besoin de leçons sanglantes. Tous-  
saint montre comment il veut être obéi,  
en faisant fusiller son neveu, qu'il ché-  
rissait, le général Moïse, pour avoir

maltraité les blancs de son quartier. Il entend que sous sa domination les ressentiments de race disparaissent ; ou plutôt il veut enlever aux anciens colons tout sujet de plainte qui puisse justifier l'intervention de la métropole.

Des détails très-intéressants sur cette époque de la vie de Toussaint nous ont été transmis par le général Pamphile de Lacroix ; nous en rapporterons quelques-uns.

La vie du vieil esclave de Bréda était alors celle d'un prince, et il en remplissait le rôle non-seulement avec une haute intelligence, mais aussi avec une grande aisance de manières.

Il avait divisé ses audiences en grands et en petits cercles. Aux grands cercles, lorsqu'il se présentait, toutes les personnes réunies dans la salle se levaient sans distinction de sexe. Il exigeait les plus grands respects, surtout des blancs. Entouré d'un brillant état-major, il se faisait remarquer par la simplicité de son costume ; mais il aimait beaucoup à voir ses officiers bien tenus, et excitait toujours les nègres à prendre exemple sur les blancs.

Les petits cercles étaient des audiences publiques, qui avaient lieu tous les soirs ; il y portait le costume des anciens propriétaires sur leurs habitations, c'est-à-dire un pantalon et une veste blanche en toile très-fine, avec un madras autour de la tête. Après avoir fait le tour de la salle, et parlé à chacun, il introduisait dans une pièce voisine les personnes avec lesquelles il voulait passer la soirée. L'entretien prenait alors un caractère sérieux, et roulait sur les affaires administratives, la religion, l'agriculture, le commerce. Lorsqu'il voulait qu'on se retirât, il se levait et faisait une profonde révérence, accompagnait ses hôtes jusqu'à la porte et assignait des rendez-vous à ceux qui demandaient à l'entretenir en particulier. Puis, il s'enfermait avec ses secrétaires, et travaillait ordinairement fort avant dans la nuit, ne consacrant pas plus de deux heures au sommeil : car il était parvenu à dompter les besoins de son corps comme les passions de son âme. Sa sobriété était excessive, et il faisait publiquement parade d'une grande réserve dans ses mœurs, ren-

voyant sans façon les dames et les jeunes filles, noires ou blanches, qui se présentaient trop décolletées, « ne concevant pas, disait-il, que des femmes honnêtes pussent ainsi manquer à la décence. »

Il se montrait de préférence empressé auprès des blanches, leur donnant toujours le titre de *madame*, et appelant *citoyenne* les femmes de couleur et les noires.

Sa plus grande joie était de prouver aux nègres sa supériorité sur eux. Comme Louis XIV, il était flatté de voir ses officiers l'approcher avec un trouble occasionné par le respect ; et si quelque noir se présentait devant lui d'un air assuré, il se plaisait à l'humilier en lui adressant quelques questions sur le catéchisme et l'agriculture, qui démontraient l'ignorance du pauvre nègre et la capacité de son général.

Aussi tous les noirs le considéraient comme un être extraordinaire ; les soldats le révéraient comme leur bon génie, et les cultivateurs se prosternaient devant lui comme devant la divinité de leur race. Ses officiers et ses généraux étaient en sa présence tout tremblants, et même le féroce Dessalines, dit M. de Lacroix, n'osait le regarder en face.

Malgré la violence de ses passions intérieures, il s'était étudié avec tant de soin à dissimuler ses pensées, qu'il était devenu impénétrable même pour ceux qui vivaient dans son intimité. Il lui fallait cet empire sur lui-même pour cacher la haine profonde qu'il portait aux blancs, dont il avait besoin pour former l'éducation de son peuple nouveau. C'était beaucoup que de comprendre la nécessité d'employer de préférence les anciens tyrans de sa race ; c'était plus encore que de commander aux souvenirs d'anciens ressentiments, et de voler sous des égards empressés les fureurs d'une âme qui aspirait à la vengeance. Quelquefois cependant son impassibilité ordinaire se démentait, lorsqu'on nommait devant lui des hommes qui dans nos assemblées publiques avaient parlé contre les noirs. Aussi, avait-il défendu qu'on prononçât leurs noms en sa présence, parce qu'il s'était aperçu que malgré lui ses yeux s'en-

amm  
vait  
éme  
sents  
Ave  
joue  
uta  
rier  
urs  
emp  
es d  
ir,  
anc.  
us  
adr  
nc  
t à  
spir  
e :  
lien  
Ce  
buss  
ranc  
n o  
ute  
is h  
raign  
ue to  
aur  
ul, r  
uyât  
dispo  
aire.  
uello  
athie  
riпти  
nier  
as r  
emm  
in sig  
Il e  
e che  
érieu  
conse  
entête  
Le  
lui fa  
des c  
obten  
mier  
l'idée  
tages  
colom

(1) A  
(2) P  
Domi

ammaient de colère. Lorsqu'il lui arrivait par hasard de les nommer lui-même, on voyait chez lui des frémissements concentrés.

Avec ses nègres, il était quelquefois joué et familier, quelquefois sévère et mutin. Il aimait à les haranguer et à leur parler en paraboles, qui exerçaient toujours un grand effet sur ces âmes naïves. Il employait souvent celle-ci : « Dans un vase de verre plein de grains de maïs noir, il mêlait quelques grains de maïs blanc, et il disait à ceux qui l'entouraient : Vous êtes le maïs noir, les blancs qui devraient vous asservir sont le maïs blanc. Il remuait le vase, et, le présentant à leurs yeux fascinés, il s'écriait en inspiré : *Guette blanc ci la la c'est-à-dire : Voyez ce qu'est le blanc proportionnellement à vous (1)* ».

Ce n'était pas sans inquiétude que Bonaparte attendait des nouvelles de la France. Il était, non sans raison, fier de son ouvrage; mais tout en proclamant hautement que le gouvernement français lui devait de la reconnaissance, il craignait l'intervention jalouse et pressée toujours maladroite de la métropole. Il aurait bien voulu que le premier consul, rendant justice à ses mérites, l'appuyât dans son œuvre, et il était tout disposé à se montrer son fidèle auxiliaire. Il lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui témoignait toutes ses sympathies. Cette lettre portait pour suscription : *Le premier des noirs au premier des blancs*. Bonaparte ne daigna pas répondre; ce silence, qui était évidemment pour Toussaint une menace ou un signe de mépris, l'indigna vivement.

Il est certain que Bonaparte méconnut le chef noir, et ne comprit pas l'état intérieur de Saint-Domingue. Il ne prit conseil que de gens prévenus, de colons entêtés, et d'anciens agents mécontents.

Le général de Laveaux, qui aurait pu lui faire connaître la véritable situation des choses, était en disgrâce, et ne put obtenir de lui une audience (2). Le premier consul était d'ailleurs préoccupé de l'idée de rendre à la France tous les avantages qu'elle avait possédés, et la riche colonie de Saint-Domingue était une

trop belle reprise pour qu'il voulût y renoncer. On a prétendu aussi qu'il voulait dans cette expédition lointaine se débarrasser des anciens soldats de Moreau; c'est là une accusation qui n'a pas de sens : il avait trop d'occasions de sacrifier des soldats, pour pouvoir jamais en être embarrassé.

La paix d'Amiens venait d'être signée, lorsque Bonaparte résolut d'accomplir le projet qu'il méditait. Une armée, composée des vétérans de la république, fut mise sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du premier consul, et une flotte considérable confiée au commandement de l'amiral Villaret-Joyeuse.

Les chefs de l'expédition partaient avec la ferme conviction qu'ils n'avaient qu'à se présenter pour prendre possession de l'île. Leclerc comptait y trouver pour lui une position de souverain, et il emmenait sa femme pour y faire les honneurs de son gouvernement. On ne saurait se faire une idée de la folle imprévoyance des directeurs de l'entreprise : ils croyaient trouver à Saint-Domingue du blé comme en Égypte (1), et s'imaginaient que les nègres, épouvantés à leur aspect, déposeraient aussitôt les armes. Les fanfarons créoles offraient à Leclerc d'aller arrêter Toussaint dans l'intérieur du pays avec soixante grenadiers, et Leclerc les croyait. Malenfant, qui devait faire partie de l'expédition en qualité d'inspecteur, fut renvoyé de Brest à Paris par le général en chef, parce qu'il chercha à le détromper.

A la fin de décembre 1801, Toussaint avait appris à Saint-Domingue l'expédition qui se préparait; aussitôt toutes ses mesures furent prises : il fortifia ses places, concentra ses troupes, parcourut les côtes et les points les plus importants de l'intérieur, et attendit dans une sombre agitation l'approche de l'orage.

Vers la fin de janvier 1802, les premiers vaisseaux parurent en vue de la côte. Lorsque Toussaint, qui était accouru, vit la flotte immense réunie dans la baie de Samana, il fut un instant saisi de découragement : « Il faut périr, dit-il, la France-entière vient à Saint-Domingue; on l'a trompée : elle y vient pour se venger et asservir les noirs. Il faut périr. »

(1) *Révolution de Saint-Domingue.*

(2) Pamphile de Lacroix, *Révolution de Saint-Domingue.*

(1) Malenfant.



Après avoir donné ses instructions au général noir Henri Christophe, qui commandait au Cap, il regagna l'intérieur.

Toussaint avait plus de vingt mille hommes sous les armes, tous noirs, à l'exception d'un millier environ d'hommes de couleur, et de trois cents blancs, seuls restes des troupes d'infanterie et de marine envoyées d'Europe depuis plusieurs années.

Cette armée était partagée en trois divisions. Celle du nord, forte de quatre mille huit cents hommes, était commandée par le général Christophe. Le chef-lieu de la division était au Cap.

Celles de l'ouest et du sud, réunies, obéissaient à Dessalines, et comptaient onze mille six cent cinquante hommes. Le chef-lieu était à Saint-Marc.

Celle de l'est, comprenant toute la partie ci-devant espagnole, était commandée par le général de couleur Clervaux et par Paul Louverture, frère de Toussaint.

L'armée française s'était aussi formée en trois divisions. La première, forte de trois mille hommes, sous les ordres de Rochambeau, devait attaquer le Fort-Dauphin, principale place de l'est.

La seconde, de trois mille hommes, commandée par le général Boudet, fut dirigée sur le Port-au-Prince.

La troisième, composée de quatre mille cinq cents hommes, conduite par le général Hardy, devait attaquer le Cap.

Ce qui rendait la position des noirs très-difficile, c'est qu'ils ne pouvaient se dissimuler que les colons blancs faisaient des vœux secrets pour le triomphe des envahisseurs : ils avaient donc tout d'abord à se méfier des principaux habitants des villes. Aussi assure-t-on que Toussaint avait donné ordre à Christophe de massacrer tous les blancs à la première attaque de la ville. Il est probable que cela n'est pas exact ; car il est à présumer que Christophe eût suivi les instructions de son chef.

Au moment où le général Hardy, arrivé devant le Cap, se disposait à faire débarquer sa division, Christophe envoya un officier au général en chef, pour lui faire connaître qu'en l'absence du gouverneur Toussaint, il ne pouvait permettre aux troupes françaises de débarquer ; que d'ailleurs rien ne prouvait que cette expédition fût envoyée par la mé-

tropole, et qu'enfin si le prétendu capitaine général Leclerc persistait à vouloir entrer au Cap, la terre brûlerait avant que l'escadre mouillât dans la rade.

Leclerc répondit par une lettre menaçante, et ne fut pas écouté.

Pendant ce temps, les habitants, alarmés, étaient allés trouver Christophe, pour le supplier de leur épargner les horreurs d'un siège. Pour toute réponse, il ordonna que la place serait évacuée par toutes les personnes incapables de porter les armes. Un cordon de troupes s'avança de rue en rue, de maison en maison, pour faire exécuter cet ordre, et Christophe, après avoir distribué à ses soldats des torches et des pièces d'artifice, attendit les événements.

Un coup de vent ayant forcé les vaisseaux français à gagner le large, vingt-quatre heures se passèrent ainsi. Lorsque les premiers vaisseaux reparurent à la chute du jour, les canons des forts se firent entendre ; aussitôt les soldats noirs se répandirent dans la ville, mettant le feu à tous les quartiers, et un vaste incendie vint éclairer les évolutions du débarquement.

Christophe n'avait pas espéré pouvoir résister aux troupes françaises ; après s'être bien assuré que le feu ne pourrait plus être maîtrisé, il fit sa retraite avec les siens. Les habitants de la ville y rentrèrent au nombre d'environ douze cents, et reçurent les Français comme des libérateurs ; mais tous leurs efforts réunis ne purent arrêter les progrès de l'incendie. Les dernières maisons qui n'étaient pas atteintes, s'écroulèrent avec l'explosion des magasins de poudre.

Rochambeau, qui avait le premier opéré son débarquement à l'est, fut plus heureux. Le fort Dauphin fut enlevé, sans que les noirs songeassent à se défendre. Paul Louverture à San-Domingo, le général Clervaux à Santiago, livrèrent les places sans tirer un coup de fusil.

Au Port-au-Prince, le général Agé refusa de livrer la ville à Boudet ; mais il se défendit mollement, et les Français se précipitèrent dans la place avec tant de promptitude, que les noirs, en se retirant, eurent à peine le temps de mettre le feu à quelques maisons.



si le prétendu ca-  
ro persistait à vou-  
la terre brûlerait  
mouillât dans la

ar une lettre me-  
écouté.

les habitants, alar-  
ouver Christophe,  
leur épargner les  
our toute réponse,  
nce serait évacuée  
nes incapables de  
cordon de troupes  
ue, de maison en  
écuter cet ordre, et  
bir distribué à ses  
des pièces d'ar-  
événements.

ayant forcé les  
gagner le large,  
se passèrent ainsi.  
vaisseaux reparu-  
ur, les canons des  
dre; aussitôt les  
irent dans la ville,  
s les quartiers, et  
éclairer les évo-  
ent.

as espéré pouvoir  
françaises; après  
le feu ne pourrait  
il fit sa retraite  
oitants de la ville  
e d'environ douze  
Français comme  
ous leurs efforts  
er les progrès de  
res maisons qui  
s'écroulèrent avec  
s de poudre.

avait le premier  
ent à l'est, fut  
Dauphin fut en-  
songeassent à se  
ture à San-Do-  
vau à Santiago,  
as tirer un coup

le général Agé  
à Boudet; mais  
, et les Français  
place avec tant  
noirs, en se re-  
temps de mettre  
ns.

Cependant, malgré ces revers, Toussaint ne se décourageait pas, envoyait des instructions à ses généraux, et prouvait par toutes ses mesures qu'il comprenait bien où était le véritable danger.

Dans une lettre écrite au général Dommé, il dit : « Doutez-vous des blancs; s'ils vous trahiront s'ils le peuvent. Tous leurs vœux, n'en doutez pas, tendent au rétablissement de l'esclavage... Levez en masse les cultivateurs, et faites-leur bien comprendre qu'ils ne doivent mettre aucune confiance dans ces hommes artificieux, qui ont reçu secrètement des proclamations de France. » En effet, les chefs français avaient fait distribuer partout des proclamations, et par les parlementaires par les colons qui aspiraient à un changement.

Les mulâtres, de leur côté, qui n'osaient qu'à regret au chef nègre, surtout ceux du sud, placés sous la domination cruelle de Dessalines, se joignaient avec empressement aux troupes françaises. Malgré les efforts de Dessalines et l'infatigable énergie de Toussaint, l'armée d'invasion faisait tous les jours de nouveaux progrès. Leclerc essaya de rompre la résistance du chef noir, en s'adressant à ses sentiments paternels. Ses deux fils de Toussaint avaient été embarqués avec l'armée expéditionnaire. Leclerc les envoya vers Toussaint avec leur précepteur Coisson. Le père attendri pleura sur la tête de ses enfants, puis reçut de leurs mains une boîte d'or qui contenait une lettre du premier consul. Après l'avoir lue, il reprit son rôle politique, et, s'adressant à ses fils, il leur fit le choix de rester près de lui ou de retourner auprès du général ennemi. L'aîné, nommé Isaac, déclara, après quelque hésitation, qu'il voulait retourner en France; le second, nommé Placide, préféra rester auprès de son père; il fut ensuite investi d'un commandement dans l'armée des noirs.

Leclerc, irrité de l'insuccès de cette démarche, mit Toussaint et ses généraux hors la loi; et la guerre commença avec fureur. Cependant Leclerc ne cessait de faire dire aux nègres que jamais il ne songerait à rétablir l'esclavage. Ces protestations, jointes aux succès de l'armée française, amenèrent une foule

de désertions. En peu de jours, la division de Christophe se trouva réduite à trois cents hommes, et Toussaint, battu lui-même par Rochambeau, songeait à se retirer dans les montagnes.

Sept mille hommes de troupes fraîches étaient arrivés de France sur deux escadres, commandées par les contre-amiraux Gantheaume et Linois.

Cependant le général noir Maurepas avait défendu en désespéré le Port-de-Paix, et n'avait quitté la ville qu'après l'avoir réduite en cendres.

Dessalines, à Saint-Marc, suivit le même exemple, lorsque Boudet s'avança contre cette ville. Le chef noir mit lui-même le feu à sa maison remplie de matières combustibles, distribua des torches à tous ses officiers, et à la lueur de l'incendie massacra tous les blancs qu'il put rencontrer. Boudet ne trouva ni une âme vivante, ni une maison debout, mais seulement deux ou trois cents cadavres blancs à demi consumés.

Dessalines se retira sur les hauteurs de la Crête-à-Pierrot, qui commandent l'entrée des mornes du Chaos; il n'avait plus avec lui que mille à douze cents hommes. Les Anglais y avaient bâti une forteresse, où il se retrancha avec les siens. Ce poste parut d'une telle importance à Leclerc, qu'il envoya pour en faire le siège son armée presque tout entière.

La défense de Dessalines fut admirable. Voici comment Pamphile de Lacroix, ténioin oculaire, raconte la première attaque :

« Nous marchions en observant le plus profond silence; nous surprîmes le camp des noirs : ils dormaient accroupis sur leurs poings. Nous nous précipitâmes sur eux, sans tirer un coup de fusil; ils couraient à toutes jambes vers le fort, nous courions avec eux; ils firent ce qu'ils avaient fait lors de l'attaque du général Debelle. Ce qui ne put entrer dans la Crête-à-Pierrot, ou ce qu'elle ne put contenir, se précipita dans les fossés et les écores de l'Artibonite. Nos soldats les y suivirent; mais dès que nous fûmes démasqués, la redouté vomit tout son feu, et dans l'instant tout ce qui nous entourait fut renversé. Le général Boudet eut le talon percé d'un coup de mitraille; je le remplaçai dans le commandement de la division.

« Notre attaque devait être simultanée avec celle de la division Dugua, qui devait déboucher par la petite Rivière en même temps que nous. Nous étions déjà abîmés lorsqu'elle se présenta, elle le fut à son tour. Le général Dugua, qui marchait à la tête d'un bataillon de la 19<sup>e</sup> légère, fut blessé de deux balles. Je restai seul d'officier général sur le champ de bataille.

« Les ennemis, qui fourmillaient dans la redoute, élevaient des planches sur les parapets, en faisaient des ponts mobiles sur les fossés, et nous poursuivaient en battant la charge.

« Indignés de leur audace, nous revenions sur eux la baïonnette en avant; ils se précipitaient dans les fossés, et le feu le plus vif nous atteignait encore. »

Devant cette redoute, défendue par une poignée de nègres, les Français éprouvèrent des pertes considérables. Tous les jours Dessalines faisait des sorties, se précipitait à la tête des siens, le sabre à la main, habit bas et les bras nus, et frappait d'étonnement les vieux soldats de la république par des prodiges de courage. Déjà deux mille des assaillants avaient succombé, et les nègres tenaient toujours. Enfin serrés de tous côtés, ils paraissaient sans ressources, et l'on croyait qu'ils n'avaient plus qu'à se rendre, lorsque, par une habile sortie, exécutée au milieu de la nuit, Dessalines et sa troupe passèrent sur le ventre aux assiégeants, et firent leur retraite sans pouvoir être entamés. Laissons encore parler à ce sujet le général Pamphile de Lacroix :

« La retraite qu'osa concevoir et exécuter le commandant de la Crête-à-Pierrot, est un fait d'armes remarquable. Nous entourions son poste au nombre de plus de douze mille hommes; il se sauva, ne perdit pas la moitié de sa garnison, et ne nous laissa que ses morts et ses blessés.....

«..... Notre perte avait été si considérable, qu'elle affligea vivement le capitaine général Leclerc; il nous engagea, par politique, à la pallier, comme il la palliait lui-même dans ses rapports officiels. »

Cependant cette héroïque défense de la Crête-à-Pierrot n'était qu'un fait d'armes isolé, qui n'avait aucune influence sur les autres opérations. Les noirs

d'ailleurs étaient faciles à séduire par des promesses, et Leclerc ne les épargna pas. Le général noir Maurepas, qui avait si bravement défendu le Port-de-Paix contre les attaques du général Humbert, se laissa gagner par les protestations du capitaine général, et passa dans les rangs de l'armée française avec sa division entière, composée de quatre mille hommes. Il avait auparavant fait tous ses efforts auprès de Toussaint pour l'engager à accepter la paix. Mais celui-ci ne croyait pas à la sincérité des paroles de Leclerc, et continua la guerre avec vigueur.

Les quatre mille noirs de Maurepas avaient été incorporés aux troupes commandées par le général Desfourneaux. Celui-ci fut attaqué à Plaisance par Toussaint. Les noirs étaient placés sur une des ailes, et se battaient avec acharnement pour leurs nouveaux alliés. Toussaint marcha à eux sans suite, et leur dit : *Quoi! vous tuez sur papa; zautres! A l'instant les quatre mille noirs se jetèrent à genoux. Quelques blancs qui se trouvaient là firent feu sur Toussaint : aucune balle ne l'atteignit.*

Christophe était dans le nord de l'île, disputant le terrain pied à pied malgré l'affaiblissement de ses troupes. Toussaint se mit en route pour le rejoindre, ramassa en passant les cultivateurs, opéra sa réunion avec Christophe, et, suivi de ses bandes, sans canons et presque sans fusils, alla investir le Cap où se trouvait le général Leclerc. Ce fut à cette époque que la fièvre jaune commença à se manifester dans le camp français.

Leclerc fit de nouvelles proclamations pour assurer aux nègres qu'il ne voulait que leur liberté et la paix. Ces hommes crédules se laissèrent gagner de nouveau par de belles paroles, et désertèrent en masse pour regagner leurs travaux. Toussaint et Christophe se séparèrent.

De nouveaux renforts venus de France rendaient la position des chefs noirs de jour en jour plus difficile. Mais cette guerre meurtrière et sans profit fatiguait les Français, dévorés par le climat, et sans cesse harcelés par un ennemi insaisissable. Leclerc entama une né-

les à séduire par  
clerc ne les épar-  
oir Maurepas, qui  
endu le Port-de-  
du général Hum-  
par les protesta-  
ral, et passa dans  
française avec sa  
posée de quatre  
it auparavant fait  
de Toussaint pour  
paix. Mais celui-ci  
cérité des paroles  
na la guerre avec

oires de Maurepas  
és aux troupes  
général Desfour-  
laqué à Plaisance  
irs étaient placés  
s battaient avec  
s nouveaux alliés.  
s sans suite, et  
titres sur papa ;  
les quatre mille  
enoux. Quelques  
ent la firent feu  
e balle ne l'attei-

is le nord de l'île,  
ed à pied malgré  
s troupes. Tous-  
pour le rejoindre,  
les cultivateurs,  
e Christophe, et  
s canons et pres-  
investir le Cap où  
Leclerc. Ce fut  
èvre jaune com-  
r dans le camp

es proclamations  
res qu'il ne vou-  
a paix. Ces hom-  
rent gagner de  
aroles, et désér-  
regagner leurs  
Christophe se sé-

venus de France  
s chefs noirs de  
cile. Mais cette  
s profit fatiguait  
ar le climat; et  
r un ennemi in-  
ntama une né-

ociation avec Christophe, dont l'éner-  
ie n'était plus soutenue par la présence  
e Toussaint. Il lui assurait la conser-  
vation de son grade dans l'armée fran-  
çaise, et accordait une amnistie générale  
pour toutes les troupes qu'il avait com-  
mandées. Christophe accepta cette condi-  
tion, et déposa les armes. Dessalines  
imita bientôt son exemple; Paul Lou-  
verture abandonna aussi son frère, et  
rejoignit dans les rangs de l'armée  
française les noirs qu'il commandait.

Toussaint restait seul; mais avec un  
chef aussi actif, aussi influent sur la  
population noire, la guerre pouvait être  
irréversible. Le 1<sup>er</sup> mai 1802, Leclerc  
écrivit qu'il comptait assez sur son  
attachement à la colonie, pour espérer  
qu'il voudrait bien l'aider de ses con-  
seils. Mais le chef noir voulût se résér-  
ver pour une occasion plus favorable,  
et qu'il fût sincèrement persuadé qu'il  
avait mieux pour lui se soumettre à  
la métropole, il consentit à traiter. Ce  
fut à deux conditions : Liberté invio-  
lable de ses concitoyens; maintien dans  
leurs fonctions de tous les officiers ci-  
vils et militaires nommés pendant son  
administration.

Il eut en outre la liberté de conserver  
son état-major, en se retirant sur une  
de ses habitations.

Toussaint se rendit le 5 mai au Cap  
auprès du général Leclerc. Au moment  
qu'il venait de signer la paix, son frère  
Paul s'avança vers lui pour l'embrasser :  
« Arrêtez, lui dit-il, je ne puis recevoir les  
voisinages d'une amitié vulgaire. Je  
aurais dû apprendre votre soumission  
après l'entrevue que je viens d'avoir  
avec le capitaine général. Vous deviez  
expliquer toute votre conduite sur mes dé-  
marches, comme nous calculons les heu-  
res sur le cours du soleil. » Ces repro-  
ches hautains étaient adressés au milieu  
de tous les généraux français et noirs.  
Ce témoignage de supériorité en pré-  
sence de ses vainqueurs mêmes n'était  
pas fait pour dissiper les inquiétudes qu'il  
leur inspirait.

Retiré aux Gonaïves dans une habi-  
tation à laquelle il avait donné son nom  
de Louverture, il vivait entouré de res-  
pects et de considération, lorsqu'un  
noir à peine après sa retraite, on saisit

une lettre écrite par lui à un de ses  
aides de camp, dans laquelle il lui de-  
mandait si la fièvre faisait de grands  
ravages dans l'armée française. On cher-  
chait un prétexte pour se débarrasser de  
lui, on pensa l'avoir trouvé; et pour  
arriver au but, on lui tendit un odieux  
guet-apens. Le général Brunet, avec un  
nombreux état-major, se rendit à son  
habitation, sous prétexte de le consulter,  
et au moment où il les accueillait avec  
confiance, tous ces officiers se précipi-  
tèrent sur lui et le garrottèrent. Il ne  
prononça pas une parole.

Embarqué aussitôt sur un navire  
qu'on avait appareillé, il eut que sa femme  
et ses enfants étaient emmenés captifs  
avec lui; et demanda vainement pen-  
dant tout le voyage qu'on lui permit de  
les embrasser. Ce ne fut qu'à Brest qu'il  
put leur dire un dernier adieu.

Il fut aussitôt conduit au fort de Joux,  
et quelque temps après transféré à  
Besançon et jeté dans un cachot sombre  
et humide. Là, ce vieillard prisonnier,  
accoutumé à vivre sous un ciel de feu,  
mourut lentement de froid. Il expira au  
commencement d'avril 1803.

Quant à sa femme et à ses enfants, on  
assure qu'ils furent conduits à Bayonne;  
mais jamais depuis on n'a su ce qu'ils  
étaient devenus. Il est probable que ce  
mystère cache un crime de plus.

## CHAPITRE II.

Depuis la mort de Toussaint-Louverture jusqu'à  
la fondation de la république d'Haïti.

Quelque temps avant sa mort, l'ous-  
saint avait dit : « En me renversant, on  
n'a abattu à Saint-Domingue que le nom  
de l'arbre de la liberté des noirs; il re-  
poussera par ses racines, parce qu'elles  
sont profondes et nombreuses. » Ces  
paroles furent justifiées peu après son  
arrestation; mais plus encore par les  
fautes des blancs que par les efforts des  
noirs.

La déportation de Toussaint n'avait  
pas paru faire sur les noirs une grande  
impression, ou plutôt; on prenait pour  
une marque de soumission le sombre  
silence qui suivit cet acte audacieux.  
Mais les colons s'imaginèrent que la  
révolution était vaincue, et ne dissi-

mulèrent pas leurs projets de réaction. Leclerc lui-même, qui connaissait la pensée secrète du premier consul, attendait l'occasion de rétablir les choses dans leur ancien état. Essayant d'abord un système d'organisation coloniale, il forma un conseil composé des plus riches propriétaires de toutes couleurs. Mais ce conseil n'eut guère le temps de faire quelque chose d'utile. Avant d'organiser, il devint bientôt urgent de songer à se maintenir.

La fièvre jaune faisait de terribles ravages dans l'armée française, et les nègres, à l'abri de la maladie, conservaient leurs armes et prenaient une attitude menaçante. Un désarmement général fut ordonné : cette mesure, de laquelle on attendait la sécurité, fut le signal d'hostilités nouvelles. Les bandes de l'ouest et du sud refusèrent de déposer les armes. D'autres se jetèrent dans les mornes, et commencèrent une guerre de partisans. Dans le nord, le chef noir Sylla, le seul qui eût tenté un soulèvement lors de la déportation de Toussaint, vit augmenter sa petite troupe. Un autre chef, nommé Sans-Souci, organisait avec succès la révolte.

Leclerc s'efforçait en vain de faire face aux difficultés qui s'accroissaient autour de lui. Chaque jour la mort diminuait le nombre de ses troupes. Ayant un grand nombre de postes à surveiller, ses forces disséminées étaient de plus en plus compromises. Vingt officiers généraux avaient succombé au fléau meurtrier, et des corps entiers avaient disparu sans combat. Dans beaucoup d'endroits les soldats survivants étaient à peine assez nombreux pour rendre les derniers devoirs à leurs camarades, et la rapide diminution des cadres multipliait les fatigues du service, en même temps que ces fatigues fournissaient un nouvel aliment à la maladie.

Dans de si terribles conjonctures, le général en chef crut devoir combattre toute pensée de révolte par de rigoureux exemples. Le général Maurepas, qui s'était un des premiers soumis aux Français, fut soupçonné, à tort ou à raison, de méditer quelque trahison. Il reçut de Leclerc une lettre datée du Cap. Ce général lui marquait qu'il était content de ses services, qu'il voulait faire sa con-

naissance, et qu'il lui réservait le commandement du Cap.

Maurepas s'embarqua sur une frégate au Port-de-Paix, avec sa femme, ses enfants et quatre cents soldats noirs. Mais là l'attendait le plus odieux guet-apens. Il est difficile d'ajouter foi aux détails qui nous ont été transmis sur les indignes traitements qu'on lui fit subir. Selon un manifeste publié par Christophe en 1814, quand Maurepas serait arrivé dans le port, les matelots l'auraient saisi et attaché au grand mât, puis auraient fixé ses épaulettes sur ses épaules et son chapeau sur sa tête avec des clous de navire, jeté sa femme et ses enfants à la mer, et auraient enfin terminé son affreux supplice en le précipitant lui-même dans les flots. Pamphile de La Croix ne parle pas de ces cruautés, mais rapporte qu'il fut noyé arbitrairement. Malenfant raconte le fait avec des détails circonstanciés qui, sans être aussi horribles, n'en sont pas moins déshonorants pour le beau-frère du premier consul. A l'arrivée des noirs dans la rade du Cap, dit-il, on s'empare des soldats, on leur met des boulets aux pieds, et on les jette à la mer. On s'apprête à faire subir le même traitement à Maurepas, lorsqu'il s'élançait lui-même dans les flots, en s'écriant : « Brigands, c'est ma fortune que vous voulez ; vous n'aurez pas l'honneur de me noyer. » Sa femme, ses enfants et les quatre cents soldats noirs sont jetés à la mer. Un nommé Coupet se dégagea des boulets et se sauva sur le rivage de la Petite Anse. Il annonça cette nouvelle à Christophe, et dans le même instant on trouva le cadavre de Maurepas que les flots avaient jeté sur la rive. Ce général n'avait pu gagner la terre ; un requin lui avait coupé la cuisse.

Christophe reconnaît son beau-frère, et dès lors il sut ce que sa race devait attendre des blancs. Cependant il dissimula quelque temps, pour mieux assurer sa vengeance.

La mort de Maurepas produisit chez tous les nègres un sentiment général d'horreur et de colère. Les plus habiles chefs purent cependant maîtriser encore leur ressentiment ; mais les plus impatientes éclatèrent. Charles Belair, neveu de Toussaint, appela ses frères aux armes, rallia à sa cause toute la population



réserveait la com-  
 ma sur une frégate  
 sa femme, ses en-  
 soldats noirs. Mais  
 odieux guet-apens.  
 ter soi aux détails  
 mis sur les indi-  
 on lui fit subir. Se-  
 lié par Christophe  
 repas serait arrivé  
 matelots. L'auraient  
 grand mat, puis au-  
 ter sur ses épaules  
 tête avec des clous  
 nme et ses enfants  
 nfin terminés on af-  
 récipitait lui-même  
 hile de La Croix ne  
 utés, mais rapporte  
 iement. Maléfant  
 des détails circons-  
 és aussi horribles,  
 déshonorants pour  
 nier consul. A l'ar-  
 s la rade du Cap,  
 les soldats, on leur  
 x pieds, et on les  
 ppête à faire subir  
 à Maurepas, lors-  
 me dans les flots,  
 ands, c'est ma for-  
 z; vous n'aurez pas  
 er. » Sa femme, ses  
 cents soldats noirs  
 Un nommé Coupet  
 ets et se sauva sur  
 e Anse. Il annonça  
 istophe, et dans le  
 ouva le cadavre de  
 ts avaient jeté sur  
 avait pu gagner la  
 vait coupé la cuisse.  
 ait son beau-frère,  
 que sa race devait  
 Cependant il dissi-  
 pour mieux assurer  
 pas produisit chez  
 sentiment général  
 e. Les plus habiles  
 nt maîtriser encore  
 mais les plus impa-  
 Charles Belair; neveu  
 ses frères aux ar-  
 toute la population

l'Artibonite, et se retira avec les mé-  
 contents dans les mornes du Chaos. Le-  
 clerc envoya contre lui Dessalines, au-  
 tant pour compromettre celui-ci vis-à-  
 vis de la race noire, que pour ménager  
 ses propres troupes. Mais il ignorait  
 qu'ou pouvait aller la dissimulation  
 des nègres. Dessalines, parti avec l'in-  
 tention de se joindre aux mécontents,  
 les trouva en fureur, jugea à son  
 avis que la révolte était intempestive,  
 ne balança pas à sacrifier son com-  
 merce qui s'était déclaré trop tôt. Il  
 invita à une entrevue, se saisit de lui  
 par la main, et l'envoya au Cap chargé

de la commission, toute composée de  
 blancs et de mulâtres, fut appelée à ju-  
 ger Charles Belair et sa femme, prison-  
 niers avec lui. Parmi tous ces juges, il  
 n'en avait probablement pas un qui  
 n'eût au fond du cœur complices des  
 crimes; aussi, croyait-on user d'une  
 ruse politique en les forçant à se com-  
 mettre, soit par un acquittement,  
 soit par une condamnation. Mais c'était  
 la logique européenne, et les fils  
 d'Afrique ne sont pas embarrassés  
 de si peu. Ces juges, dont chacun mé-  
 ritait un acte pareil, et devait l'accom-  
 plir à peu de temps de là, n'hésitèrent  
 pas à tromper les méfiances de leurs  
 ennemis par le sacrifice public d'un  
 blanc : Charles Belair et sa femme fu-  
 rent condamnés à l'unanimité. Le même  
 jour, ils moururent fusillés par des nè-  
 gres, sans qu'il s'élevât des rangs de  
 protestation, si ce n'est un seul murmure : ils semblaient  
 partager les secrètes pensées de leurs

ennemis. Au même temps Dessalines massa-  
 craqua trois cents révoltés de l'Artibonite,  
 et voulait continuer l'œuvre de Char-  
 les Belair.

Bientôt Leclerc, effrayé des forces de  
 ses alliés noirs, voulut opérer le désar-  
 mement de ceux qui étaient incorporés  
 dans les troupes françaises. Pour exécuter  
 ce projet, les plus odieux moyens furent  
 employés : il semblait qu'on vou-  
 lût justifier d'avance les excès auxquels  
 on allait bientôt se porter les nègres.  
 Les chefs voyaient que leur tour allait  
 être arrivé : il ne restait plus de sé-  
 rité que dans la révolte, et l'affaibli-  
 sement progressif de l'armée d'inva-

sion hâta le moment de se prononcer.

De nouveaux renforts furent cepen-  
 dant amenés de France, et avec eux la  
 nouvelle du décret du 30 floréal (2 mai  
 1802) qui déclarait l'esclavage maintenu  
 dans les colonies réservées à la France  
 par le traité d'Amiens. Vainement Le-  
 clerc, comprenant le danger de cette loi,  
 assura qu'elle n'était applicable qu'aux  
 colonies où la servitude n'avait pas été  
 abolie. Les chefs noirs et mulâtres se  
 tinrent pour avertis, et jugèrent que le  
 moment d'agir était venu. Le 11 sep-  
 tembre, Dessalines se jeta dans les  
 bois, et appela les nègres à la révolte.  
 Le prudent Pétion se prononce peu  
 après. Le mulâtre Clervaux, président  
 de la commission qui avait condamné  
 Charles Belair, déserte le 16 septembre  
 avec sa troupe, et menace le Cap,  
 commis la veille à sa garde. La garni-  
 son française, réduite par la peste à deux  
 cents soldats et à quelques hommes de  
 garde nationale, se défendit avec réso-  
 lution. Durant le combat même de nou-  
 velles cruautés justifiaient l'insurrec-  
 tion : les soldats placés sur les vaisseaux  
 qui étaient en rade au Cap, massacraient  
 douze cents prisonniers noirs amenés le  
 matin même à bord, pieds et poings  
 liés, après s'être rendus à discrétion.

La troupe de Clervaux, après sa tenta-  
 tive infructueuse sur le Cap, se retira  
 sur la grande rivière : la nuit suivante,  
 elle fut rejointe par Christophe, qui  
 dans la journée avait été spectateur  
 impassible du combat.

De toutes parts les noirs et les hom-  
 mes de couleur coururent aux armes;  
 l'insurrection était générale. Dessalines  
 fut nommé général en chef de l'armée  
 indigène.

Les Français, réduits à leurs seules  
 forces, ne comptaient guère plus de deux  
 mille hommes en état de porter les ar-  
 mes. Sur trente-quatre mille combat-  
 tants envoyés successivement de France,  
 vingt-quatre mille avaient succombé, et  
 huit mille étaient mourants dans les  
 hôpitaux.

La guerre prit un caractère de férocité  
 qui répondait au besoin de vengeance  
 des nègres et aux terribles nécessités  
 où se trouvaient réduits les Français;  
 cependant on cite de ceux-ci des actes  
 que nous voudrions pouvoir contredire :



ainsi l'on assure que des nègres et des mulâtres furent enfermés par centaines dans la cale des vaisseaux et asphyxiés par la vapeur de soufre qu'on y allumait à dessein; d'autres étaient livrés vivants à des chiens féroces dressés à cet usage. On ne peut nier qu'il n'y ait eu de grandes cruautés à reprocher aux deux partis; mais il ne faut accepter qu'avec beaucoup de méfiance les récits exagérés qui ont été transmis à cet égard par les écrivains anglais.

Cependant les noirs auraient pu attendre patiemment la certaine extermination de leurs ennemis. Ils avaient dans la fièvre jaune un auxiliaire impitoyable, qui leur épargnait de la besogne. Les Français avaient espéré que le mois de septembre, en faisant cesser les chaleurs intenses de la canicule, leur apporterait quelque soulagement; mais le nombre des victimes ne faisait que croître. Leclerc lui-même, frappé de la contagion, languissait au milieu de ses soldats découragés; pendant que les insurgés acquéraient tous les jours de nouvelles forces. Au milieu d'octobre, le fort Dauphin, le fort de Paix et plusieurs autres postes importants étaient tombés entre les mains des noirs; et Leclerc, qui s'était retiré à la Tortue pour refaire sa santé, fut obligé d'évacuer l'île et de revenir au Cap, au centre même de la contagion. Les difficultés de sa position ne contribuèrent pas peu à aggraver sa maladie, et dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 1802, il expira dans la cruelle conviction qu'il était impossible d'atteindre le but de l'expédition dont il avait été le chef. Madame Leclerc, qui avait suivi son mari dans l'espoir de partager ses triomphes, s'embarqua pour la France, emportant avec elle la dépouille mortelle du capitaine général.

Le commandement en chef fut alors dévolu au général Rochambeau. En sa qualité de colon, on espérait beaucoup de lui; mais c'était une raison de plus pour le rendre moins propre au commandement suprême. Il ne pouvait obliger ses préjugés de caste, et le mépris qu'il témoignait ouvertement pour la race noire, le poussa à des cruautés qui dépassèrent celles de ses devanciers. Ce fut lui, surtout qui organisa ces

horribles jeux du cirque, dans lesquels on livrait à des chiens féroces les prisonniers noirs, qui étaient dévorés sous les yeux d'une foule de spectateurs avides. Ce que l'on raconte à cet égard dépasse toute croyance. Du reste, doué d'un courage indomptable et d'un esprit fécond en ressources, Rochambeau aurait pu être de quelque utilité dans le poste qu'il occupait, si les circonstances n'avaient défilé toutes les combinaisons du talent.

Accouru au Cap aussitôt après la mort de Leclerc, le nouveau général en chef ne put entreprendre aucune opération active. Les renforts qu'il recevait du Havre et de Cherbourg ne se composaient que de conscrits levés dans le Piémont, les Pays-Bas et les autres provinces déjà épuisées par les armées de la république; et ces jeunes soldats, qui eussent supporté avec peine les fatigues d'une guerre européenne, ne pouvaient résister à l'action dévorante d'un climat meurtrier.

Les noirs, au contraire, voyaient tous les jours augmenter leurs forces, et faisaient tous les jours quelque conquête nouvelle. Quelques avantages partiels consolèrent les Français. Dans les plaines de Saint-Nicolas, les noirs furent battus après une résistance désespérée, et le fort Dauphin fut repris à la suite d'une vigoureuse attaque exécutée par le général Clausel.

Mais ce furent les dernières victoires des Français. Leurs ennemis se multipliaient, et resserraient le cercle dans lequel ils étaient enfermés sans espoir. Toutes les places du littoral qui leur servaient de refuge, tombèrent successivement au pouvoir des insurgés; enfin, il ne resta plus pour dernier asile aux débris de l'armée d'invasion que la ville du Cap, devant laquelle Dessalines vint s'établir avec vingt-sept mille hommes.

Rochambeau résolut de tenter un effort désespéré. Toutes les forces dont il pouvait disposer étaient concentrées autour de lui. Il commanda une attaque générale sur toute la ligne. Les noirs reculèrent d'abord devant l'impétuosité des assaillants. Mais, à la fin de la journée, leur nombre l'emporta, et ils restèrent maîtres du champ de bataille.

D  
cais  
son  
avec  
sibil  
mett  
cette  
dant  
fron  
offic  
bre p  
l'arr  
coût  
U  
érés  
qui  
terre  
de la  
angl  
tions  
euren  
plus  
lets,  
niégé  
les c  
mour  
chass  
man  
Cep  
un c  
d'arg  
que l  
duire  
cont  
gée. L  
pour  
chac  
dit q  
fusil  
L  
se co  
tout  
malg  
Fran  
la vil  
tisser  
rieur  
ils se  
dont  
teuse  
en ch  
viend  
19 no  
Fran  
qui e

Dans cette chaude mêlée, les Français avaient fait environ cinq cents prisonniers : Rochambeau, saisi d'une aveugle fureur, et sans songer à la possibilité des représailles, ordonna de les mettre à mort. Dessalines, instruit de cette féroce exécution, fait élever pendant la nuit cinq cents gibets sur le front de l'armée, fait amener tous les officiers prisonniers, complète le nombre par des soldats, et, au point du jour, l'armée française put voir ce que lui coûtaient les cruautés de son général.

Une nouvelle attaque des noirs exaspérés resserra les Français dans la place, qui se trouva entièrement bloquée par terre. Bientôt l'on apprend la rupture de la paix d'Amiens, et une escadre anglaise vient interdire les communications du côté de la mer. Les Français eurent alors à lutter contre un fléau de plus, la famine. Les chevaux, les mulets, les ânes furent dévorés. Les assiégés eurent pour dernière ressource les chiens de guerre qu'ils avaient nourris de la chair des noirs. Les chasseurs d'hommes furent obligés de manger leurs meutes.

Cependant Rochambeau résistait avec un courage inflexible. N'ayant point d'argent pour payer les rares provisions que les Américains parvenaient à introduire malgré le blocus, il frappa d'une contribution de 800,000 fr. la ville assiégée. Huit négociants européens passaient pour fort riches; il les taxa à 33,000 fr. chacun. L'un d'eux, nommé Fédon, ayant dit qu'il ne pouvait payer, fut aussitôt fusillé (1).

L'intraitable énergie de Rochambeau se communiquait aux siens; et malgré toutes les difficultés d'une lutte inégale, malgré les horreurs de la famine, les Français demeuraient encore maîtres de la ville un an après son premier investissement. Mais tous les ouvrages extérieurs étaient occupés par les noirs, et ils se préparaient à un assaut général, dont l'issue ne pouvait plus être douteuse. Dans cette extrémité, le général en chef, voyant que toute résistance deviendrait inutile, offrit de capituler, le 19 novembre 1803. Il fut stipulé que les Français évacueraient le Cap et les forts qui en dépendaient au bout de dix jours,

(1) Schœlcher.

avec toute l'artillerie, les munitions et les magasins dans l'état où ils se trouvaient; qu'ils se retireraient dans leurs vaisseaux avec les honneurs de la guerre, et la garantie de leurs propriétés particulières; qu'ils laisseraient leurs malades et leurs blessés dans les hôpitaux; que les noirs en prendraient soin jusqu'à leur guérison; et qu'alors ils seraient embarqués pour la France, dans des vaisseaux neutres.

Mais il restait encore à traiter avec l'escadre anglaise; les conditions proposées par le commodore furent jugées par Rochambeau inacceptables, et il attendit. Cependant les dix jours accordés par les noirs étaient écoulés: les forts furent rendus et la ville évacuée; mais les bâtiments français ne pouvaient sortir du port. Dessalines menaçait de les couler à fond, et déjà il faisait rougir les boulets. Une nouvelle capitulation fut donc promptement discutée et rédigée avec le commodore anglais. Les assiégés convinrent de sortir sous pavillon français, de tirer une bordée, et ensuite d'amener. Dessalines fut aussitôt informé de la convention, et on obtint, non sans peine, qu'il renoncât à tout acte d'hostilité.

Quelques jours après, la flottille française, composée de trois frégates et de dix-sept petits bâtiments, sortit du port, tira sa bordée et se rendit aux Anglais. Les prisonniers, au nombre de huit mille, furent envoyés à la Jamaïque. Rochambeau avec ses principaux officiers fut conduit en Angleterre.

Cependant, après la capitulation du Cap, le général de Noailles, resté en possession du môle, fut sommé par le commodore anglais de se rendre. Il répondit fièrement qu'il lui restait encore des vivres pour cinq mois, et qu'il ne se rendrait qu'à la dernière extrémité. Le commodore ne pouvant rester devant la place avec ses vaisseaux chargés de prisonniers, se contenta d'y laisser une frégate en surveillance.

Après le départ de l'escadre, Noailles arma secrètement six petits bâtiments. Mais la frégate anglaise faisait bonne garde. Cinq de ces bâtiments furent capturés. Le sixième, monté par Noailles, parvint à s'échapper et regagna la France.

Telle fut l'issue de cette expédition, pour laquelle le premier consul se laissa si malheureusement inspirer par les souvenirs du passé, sans tenir compte ni des faits nouveaux, ni des succès d'une race longtemps opprimée, qui pensait avoir par ses victoires mérité l'affranchissement. Cinquante mille des meilleurs soldats de la république avaient successivement quitté la France pour aller périr sous les feux d'un soleil dévorant, non dans de glorieux combats, mais dans les accès douloureux de fièvres contagieuses. On a calculé que sur trente-trois mille combattants de toutes armes qui succombèrent, pas un sixième ne tomba sur les champs de bataille.

Il restait bien encore, après l'évacuation du Cap, une poignée de Français dans la ville de San-Domingo, sous la conduite du général Ferrand; mais ils ne pouvaient plus rien, et les noirs ne se crurent point obligés d'attendre leur expulsion totale pour proclamer l'indépendance de Saint-Domingue.

Après la victoire, le pouvoir se trouva concentré dans les mains des trois généraux Dessalines, Christophe et Clerveaux. La veille de l'évacuation du Cap, ils avaient publié la proclamation suivante :

« L'indépendance de Saint-Domingue est proclamée. Rendus à notre première dignité, nous avons recouvré nos droits, et nous jurons de ne jamais nous les laisser ravir par aucune puissance de la terre. Le voile affreux du préjugé est maintenant déchiré! Malheur à ceux qui oseraient réunir ses lambeaux sanglants!

« Propriétaires de Saint-Domingue, qui errez dans des contrées étrangères, en proclamant notre indépendance, nous ne vous défendons pas de rentrer dans vos biens : loin de nous cette pensée injuste! Nous savons qu'il est parmi vous des hommes qui ont abjuré leurs anciennes erreurs, renoncé à leurs folles prétentions, et reconnu la justice de la cause pour laquelle nous versons notre sang depuis douze années. Nous traiterons en frères ceux qui nous aiment : ils peuvent compter sur notre esime et notre amitié, et revenir habiter parmi nous. Le Dieu qui nous protège, le Dieu des hommes nous ordonne de leur tendre nos bras

« victorieux. Mais, pour ceux qui, enivrés d'un fol orgueil, esclaves intéressés d'une prétention criminelle, sont assez aveugles pour se croire des êtres privilégiés, et pour dire que le ciel les a destinés à être nos maîtres et nos tyrans, qu'ils s'approchent jamais du rivage de Saint-Domingue; ils n'y trouveraient que des chaînes ou la déportation. Qu'ils demeurent où ils sont, qu'ils souffrent les maux qu'ils ont si bien mérités; que les gens de bien; de la crédulité desquels ils ont trop longtemps abusé, les accablent du poids de leur indignation!

« Nous avons juré de punir quiconque oserait nous parler d'esclavage. Nous serons inexorables; peut-être même cruels envers tous les militaires qui viendraient nous apporter la mort ou la servitude. Rien ne coûte et tout est permis à des hommes à qui l'on veut ravir le premier de tous les biens. Qu'ils fassent couler des flots de sang; qu'ils incendient; pour défendre leur liberté, les sept huitièmes du globe, ils sont innocents devant Dieu, qui n'a pas créé les hommes pour les voir gémir sous un joug honteux.

« Si dans les divers soulèvements qui ont eu lieu, des blancs, dont nous n'avions pas à nous plaindre, ont péri victimes de la cruauté de quelques soldats ou cultivateurs, trop aveuglés par le souvenir de leurs maux passés pour distinguer les propriétaires humains de ceux qui ne l'étaient pas, nous déplorons sincèrement leur malheureux sort, et déclarons à la face de l'univers que ces meurtres ont été commis malgré nous. Il était impossible, dans une crise semblable à celle où se trouvait alors la colonie, de prévenir ou d'arrêter ces désordres. Ceux qui ont la moindre connaissance de l'histoire, savent qu'un peuple, fût-il le plus policé de la terre, se porte à tous les excès lorsqu'il est agité par les discordes civiles, et que les chefs, n'étant pas puissamment secondés, ne peuvent punir tous les coupables sans rencontrer sans cesse de nouveaux obstacles. Mais aujourd'hui que l'aurore de la paix nous présage un temps moins orageux, et que le calme de la victoire a succédé aux désordres d'une

guerre  
pren  
ver  
de l  
D  
Dau  
S  
vau  
Peu  
géné  
nis en  
port  
donné  
appe  
vant  
Le  
l'acte  
que D  
général  
les loi  
guerre

CHAP

Dessalines  
mort  
et des

Les  
montr  
patien  
toire,  
capabl  
et de  
que le  
si rich  
est v  
travail  
rainé  
justic  
tait-il  
le tem  
génie  
rien,  
tion d  
la rac  
est-ell  
pour l  
ce qu  
de no  
Des  
sessio  
vant  
Touss  
fureu  
la pop

« guerre affreuse, Saint-Domingue doit  
« prendre un nouvel aspect, et son gou-  
« vernement doit être désormais celui  
« de la justice.

« Donné au quartier général du Fort-  
« Dauphin, le 29 novembre 1803.

« Signé Dessalines, Christophe, Cler-  
« vaux. »

Peu après cette proclamation, les généraux et les officiers de l'armée, réunis en convention, décidèrent que l'île ne porterait plus le nom que lui avaient donné les anciens conquérants et qu'elle s'appellerait désormais Haïti, comme avant la découverte.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, fut proclamé l'acte d'indépendance, en même temps que Dessalines était nommé gouverneur général à vie, avec le pouvoir de faire les lois, de décider de la paix et de la guerre, et de se nommer un successeur.

### CHAP. III. — RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Dessalines empereur. — Ses cruautés. — Sa mort. — Lutte entre les deux races des noirs et des mulâtres.

Les noirs et les mulâtres s'étaient montrés vaillants dans les combats et patients dans la lutte. Après la victoire, il restait à décider s'ils étaient capables d'organiser un gouvernement, et de féconder avec la liberté cette terre que les anciens colons avaient rendue si riche par l'esclavage. Toussaint, il est vrai, avait pu ramener l'ordre, le travail et la richesse; il avait pu contraindre ses subordonnés à des idées de justice et de morale; mais Toussaint n'était-il pas une exception? Et d'ailleurs le temps, qui sanctionne les efforts du génie et dicte les jugements de l'histoire, n'avait-il pas manqué à l'appréciation de son œuvre? En d'autres termes, la race noire, dans toutes ses nuances, est-elle bien apte à faire quelque chose pour les progrès de la civilisation? C'est ce que peut nous apprendre la suite de notre histoire.

Dessalines ne fut pas plutôt en possession du suprême pouvoir, que, suivant une route tout opposée à celle de Toussaint, il se signala par de brutales fureurs contre les malheureux restes de la population française que l'habitude

ou l'intérêt avaient retenus dans l'île. Il avait, dans une proclamation antérieure, promis protection et sécurité aux colons pacifiques; mais lorsqu'il fut seul maître, il publia un manifeste dans lequel il appelait sur les Français la vengeance des noirs. Citons quelques passages de ce farouche appel aux passions sanguinaires (1).

« Ce n'est point assez d'avoir chassé  
« de notre pays les barbares qui, pen-  
« dant des siècles, l'ont inondé de sang;  
« ni d'avoir réprimé successivement les  
« factions qui se laissaient éblouir par  
« un fantôme de liberté que la France  
« plaçait devant leurs yeux; il faut as-  
« surer, par un dernier acte d'autorité  
« nationale, la durée de l'empire de la  
« liberté dans le pays qui nous a donné  
« naissance; il faut ôter au gouverne-  
« ment inhumain qui nous a tenus jus-  
« qu'ici dans l'abrutissement le plus  
« honteux, l'espoir de nous enchaîner  
« de nouveau. Les généraux qui ont  
« dirigé nos efforts contre la tyrannie  
« n'ont point achevé leur ouvrage: le  
« nom français répand encore la tris-  
« tesse dans nos campagnes, et tout  
« nous rappelle les cruautés de ce peu-  
« ple barbare. Nos lois, nos coutumes,  
« nos villes, tout porte l'empreinte de la  
« France. Que dis-je? il demeure encore  
« des Français parmi nous! Victimes,  
« depuis quatorze ans, de notre crédu-  
« lité et de notre clémence; vaincus,  
« non par les armées françaises, mais  
« par l'éloquence artificieuse de leurs  
« agents, quand serons-nous enfin las de  
« respirer le même air qu'eux? Qu'avons-  
« nous de commun avec ces hommes  
« sanguinaires? Leur cruauté, compa-  
« rée à notre modération, leur couleur  
« à la nôtre, l'étendue des mers qui  
« nous séparent, notre climat qui leur  
« donne la mort, tout nous dit claire-  
« ment qu'ils ne sont pas nos frères,  
« qu'ils ne le deviendront jamais, et  
« que, s'ils trouvent un asile parmi  
« nous, ils se rendront encore les insti-  
« gateurs de nouveaux troubles et de  
« nouvelles divisions. Citoyens, hom-  
« mes, femmes, enfants et vieillards,  
« jetez les yeux autour de vous; parcou-  
« rez toute l'étendue de cette île; cher-

(1) Placide Justin.



« chez-y vos femmes, vos époux, vos frères, vos sœurs : que dis-je ? cherchez-y vos enfants à la mamelle, que sont-ils devenus ? Au lieu de ces intéressantes victimes, l'œil épouvanté ne voit que leurs assassins, dont la présence vous reproche votre insensibilité et la lenteur de votre vengeance. « Que tardez-vous à apaiser leurs mânes ? Croyez-vous que vos cendres pourront reposer paisiblement dans le tombeau de vos frères, si vous n'exterminez la tyrannie ? Irez-vous les rejoindre sans les avoir vengés ? Non, leurs ossements repousseraient les vôtres ! « Et vous, généraux intrépides, qui avez ressuscité la liberté en prodiguant votre sang, sachez que vous n'avez rien fait, si vous ne donnez aux nations un exemple terrible, mais juste, de la vengeance que doit exercer un peuple vaillant qui recouvre sa liberté. Intimidons ceux qui tenteraient de nous la ravir encore, et commençons par les Français. Qu'ils tremblent en approchant de nos côtes ! et dévouons à la mort tout Français qui osera souiller de sa présence cette terre de liberté. »

Une aussi odieuse provocation à l'assassinat, faite par le chef de l'Etat, resta cependant sans effet. Plusieurs généraux, entre autres Christophe, désapprouvaient ces horribles représailles ; et les chefs mulâtres, déjà mécontents de voir un nègre investi de l'autorité suprême, se montraient plus humains, soit par goût, soit par opposition.

Dessalines crut donc devoir modérer ses fureurs. Une nouvelle proclamation moins violente ordonna une enquête sur les auteurs des massacres commis sous Leclerc et Rochambeau. Cette mesure avait au moins un caractère légal ; cependant c'était une violation manifeste de la promesse d'amnistie. Quoi qu'il en soit, elle demeura encore sans résultat. Dessalines résolut de commander ouvertement les massacres qu'il ne pouvait obtenir par la persuasion. Rassemblant autour de lui des soldats complètement dévoués à sa personne, il parcourut successivement toutes les parties de l'île où se trouvaient des Français, pénétra chez eux avec ses satellites, et les massacra froidement les

uns après les autres. Femmes, enfants, vieillards tombèrent sous le glaive. Les prêtres et les médecins furent seuls épargnés : jamais massacre ne fut accompli avec autant de sang-froid et de régularité. Tous les autres blancs, hormis les Français, demeuraient en sûreté au milieu des égorgeurs. Pour prévenir même toute erreur, on plaçait à leurs portes des sentinelles ; avec défense d'y laisser pénétrer qui que ce fût, même les officiers supérieurs.

Dans toutes les villes, les choses se passèrent avec la même cruauté et les mêmes précautions, sans que rien vint rompre la monotonie de ces scènes de carnage. Ce fut dans la nuit du 20 avril que s'accomplit au Cap l'acte le plus sanglant de cet horrible drame. Le soir, des sentinelles furent posées devant les maisons des Américains et des autres étrangers domiciliés dans la ville. Bientôt ces blancs privilégiés entendirent la hache retentir contre les portes de leurs voisins, puis les hurlements des soldats qui se précipitaient dans les maisons, puis les cris des victimes, auxquels succédait un silence plus terrible encore. A quelque pas plus loin, les mêmes scènes recommençaient, jusqu'à ce que les bourreaux ne trouvassent plus un seul Français à immoler.

Cependant, malgré toutes les précautions des égorgeurs, quelques centaines de Français, échappés à l'assassinat, se tenaient cachés dans des asiles secrets. La vengeance de Dessalines était incomplète ; il eut alors recours à une ruse infernale. Par une proclamation publiée au nom du gouvernement, il déclara que la vengeance des Haïtiens était satisfaite, et que désormais sa protection était acquise à tous les habitants de l'île sans distinction, et que, pour garantie de cette protection, des cartes de sûreté seraient délivrées à tous les Français qui se présenteraient à la parade où l'on en ferait la distribution. La plupart des malheureux qui étaient cachés, se rendirent avec empressement à cette invitation ; mais à mesure qu'ils paraissaient sur la place publique, ils étaient enveloppés par les soldats noirs, et fusillés sur-le-champ.

Deux officiers de couleur ayant osé témoigner leur horreur pour de sembla-

les sc  
alines  
bains  
iers de  
Au s  
endait  
espons  
en rés  
« Ou  
matic  
Franc  
pour  
oui, J  
l'Amé  
la fac  
m'im  
conte  
future  
du té  
me su  
Mais  
Haïti  
nive de  
était le  
ré à Sa  
néral  
sole vi  
garni  
le une  
gres e  
esclav  
ns l'a  
le, ma  
rande n  
claves  
ulut é  
région  
dit on  
mité  
barras  
is.  
A vant  
adress  
on plei  
aces, e  
sprits c  
« Esp  
ne m  
vous s  
rendus  
vrez bi  
daigne  
temps  
peut v  
liaison  
lez qu



mes, enfants,  
le glaive. Les  
ent seuls épar-  
fut accompli  
et de régula-  
s, hormis les  
sûreté au mi-  
révenir même  
leurs portes  
use d'y laisser  
même les offi-

les choses se  
cruauté et les  
que rien vint  
ces scènes de  
it du 20 avril  
l'acte le plus  
e drame. Le  
nt posées de-  
ricains et des  
s dans la ville.  
ngiés entendi-  
tre les portes  
s hurlements  
aient dans les  
victimes, aux-  
plus terrible  
lus loin, les  
aient, jusqu'à  
ouvassent plus  
r.

es les précau-  
ues centaines  
l'assassinat,  
asiles secrets.  
es était in-  
ecours à une  
proclamation  
ernement, il  
des Haïtiens  
ésormais sa  
ous les habi-  
on, et que,  
tection, des  
délivrées à  
senteraient à  
distribution.  
qui étaient  
e empressé-  
nis à mesure  
place publi-  
par les sol-  
champ.  
r ayant osé  
r de sembla-

les scènes, furent contraints par Dessalines d'étrangler de leurs propres mains deux Français retenus prisonniers dans le fort.

Au surplus, ce chef farouche ne prétendait faire partager à aucun autre la responsabilité de ces actes odieux; il en réservait à lui seul tout le mérite.

« Oui, s'écrie-t-il dans une proclamation, oui, nous avons rendu aux Français guerre pour guerre, crime pour crime, outrage pour outrage; oui, j'ai sauvé ma patrie, j'ai vengé l'Amérique, je l'avoue avec orgueil à la face du ciel et de la terre. Que m'importe l'opinion publique de mes contemporains et des générations futures! j'ai fait mon devoir; je jouis du témoignage de ma conscience: cela me suffit. »

Mais il y avait encore dans l'île Haïti une poignée de Français que le baïve des assassins n'avait pu atteindre. C'était le reste de l'armée d'invasion restée à San-Domingo sous les ordres du général Ferrand. La population espagnole vivait en très-bons termes avec la garnison française, qui était pour elle une protection contre l'autorité des noirs et une garantie d'indépendance. L'esclavage n'avait pas cessé d'exister dans l'ancienne partie espagnole de l'île, mais les maîtres y étaient, en grande majorité, très-affables pour leurs esclaves et très-aimés d'eux. Dessalines voulut étendre son empire sur toutes les régions de l'est, et prépara une expédition militaire qui devait assurer l'unité de la république d'Haïti et le débarrasser du dernier reste des Français.

Avant de se mettre en campagne, Dessalines adressa aux Espagnols une proclamation pleine de fanfaronnades et de menaces, et plutôt faite pour éloigner les esprits que pour les concilier.

« Espagnols, disait-il, vous à qui je ne m'adresse que parce que je veux vous sauver; vous qui, pour vous rendre coupables de désertion, ne vivrez bientôt qu'autant que ma clémence daignera vous épargner, il en est temps encore, abjurez une erreur qui peut vous être funeste; rompez toute liaison avec mon ennemi, si vous voulez que votre sang ne soit pas confondu

avec le sien. Je vous donne quinze jours, à dater de cette notification, pour vous rallier sous mes étendards. »

Les Espagnols ne répondirent qu'en se préparant à une vigoureuse défense.

Dessalines croyait marcher à une conquête facile; mais toutes ses forces vinrent écouer devant la faible garnison qui défendait San-Domingo. Furieux de rencontrer un obstacle qu'il ne prévoyait pas, il jura d'exterminer jusqu'au dernier les téméraires qui osaient lui résister, fit venir des renforts considérables, et poussa avec fureur les opérations du siège. Il allait peut-être réussir, lorsque plusieurs bâtiments français amenèrent à San-Domingo de nouvelles troupes, qui permirent aux assiégés de reprendre l'offensive. Plusieurs sorties vigoureuses causèrent aux noirs des pertes considérables. Dessalines dut renoncer à ses projets de conquête et de vengeance, et n'évita une défaite entière qu'en se retirant avec précipitation.

Pour ne pas nous détourner de notre récit, achevons en quelques mots l'histoire de cette poignée de braves Français. Ce fut la dernière fois que la métropole daigna s'occuper d'eux. Oubliés par leur gouvernement, ils se maintinrent longtemps à San-Domingo. Mais en 1800 ils eurent à se défendre contre les Espagnols insurgés. Après avoir résisté courageusement, le brave Ferrand fut enfin battu dans une rencontre décisive, et, ne voulant pas survivre à sa défaite, il se brûla la cervelle. Le 11 juillet de la même année, les Français furent entièrement expulsés, et les Espagnols demeurèrent maîtres de l'est d'Haïti. Le traité de Paris confirma en 1814 cette facile conquête.

De retour de son expédition avortée, Dessalines eut la fantaisie de changer de titre, et se fit nommer empereur d'Haïti. Rien ne manqua aux cérémonies du couronnement, qui se fit avec toute la pompe des vieilles souverainetés de l'Europe. Ce fut le 8 octobre 1804 qu'il fut sacré, sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>. Pétion remplissait les fonctions de maître des cérémonies. Deux mois après, Napoléon ayant donné le même spectacle à l'ancien hémisphère, Dessa-

lines adopta tous les costumes de la nouvelle cour de France. Ce furent les Anglais qui les lui apportèrent.

Tant de pouvoir concentré dans les mains d'un seul homme, nécessitait, comme contre-poids, une constitution. Elle fut modelée sur toutes celles qui depuis quinze ans circulaient en Europe ; cependant nous devons en citer les déclarations préliminaires, et le dernier article, qui ont, pour ainsi dire, quelque chose de local.

Voici en quels termes commençait ce document :

« En présence de l'Être suprême, devant qui tous les hommes sont égaux, et qui a distribué tant d'espèces de créatures sur la surface de la terre, pour manifester sa gloire et sa puissance par la diversité de son travail :

« Et en présence de toutes les nations qui nous ont si injustement et si longtemps considérés comme des êtres rebutés, nous déclarons que cette constitution est la libre expression de notre cœur et de notre volonté. »

Le dernier article était comme un défi jeté aux anciens maîtres, et en même temps un engagement solennel de maintenir à tout prix l'indépendance.

« Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent, et la nation est debout. »

Toutes les précautions furent prises pour accomplir cette résolution. Des forts avaient été bâtis sur des emplacements avantageux dans l'intérieur des terres ; des canons en grand nombre y avaient été transportés, et de grands magasins y avaient été rassemblés : c'est là que devait se retirer toute la population noire en cas d'invasion, après avoir préalablement détruit toutes les villes.

Dessalines était l'homme qu'il fallait pour ces mesures énergiques. Mais on était en paix, et il y avait autre chose à faire qu'à organiser la destruction ; et il n'y avait pas chez le nouvel empereur l'étoffe d'un homme d'État. Lui-même se vantait de n'être qu'un sauvage Africain ; et il avait raison. Dans le feu des batailles, il était admirable ; mais une fois le combat fini, ce n'était plus qu'un homme féroce ou ridicule. Vain et débauché, il avait une passion

furieuse pour les femmes et la danse. Cette dernière occupation surtout était pour lui pleine de charmes, et il y apportait des prétentions nouvelles. Le compliment le plus flatteur qu'on pût lui adresser était de le reconnaître comme un danseur accompli. Il se faisait toujours accompagner d'un maître de danse ; et chaque fois que les affaires lui laissaient quelques moments de loisir, il se faisait donner une leçon.

Du reste, malgré la constitution qu'il avait jurée, et qui garantissait à tous la liberté, l'égalité et la protection des lois, Dessalines se livrait à ses caprices brutaux envers ceux qui l'entouraient, et plusieurs officiers de couleur furent mis à mort sans jugement. Il n'en fallait pas tant pour réveiller les haines que les hommes de couleur portaient à un chef nègre. Une conspiration organisa entre les principaux officiers. Les uns, comme Pétion, Gérin et Geffrard, voulaient rendre la suprématie aux mulâtres ; d'autres, comme Christophe, voulaient se débarrasser d'un maître soupçonneux et cruel. Chez tous, du reste, il y avait des motifs d'ambition personnelle.

La révolte éclata dans le sud, où les gens de couleur avaient toujours conservé leur influence. Dessalines, averti, accourut vers le Port-au-Prince pour se mettre à la tête de ses troupes ; mais elles avaient été gagnées par Pétion et Gérin, et il fut assassiné à une demi-lieue de la ville, le 17 octobre 1806, par les soldats mêmes sur lesquels il comptait pour se défendre.

Les chefs insurgés ne furent pas longtemps d'accord. Christophe avait une grande influence sur les soldats, et seul gouvernait sans opposition tout le nord. D'un autre côté, parmi les généraux mulâtres, chacun avait ses prétentions. Dans les premiers moments de difficulté, on crut éviter la guerre civile en nommant Christophe chef suprême du gouvernement. Le général noir en reçut avis lorsqu'il était encore dans le nord, et annonça son acceptation par une lettre du 28 octobre.

Pendant ce temps, les députés des trois provinces se réunissaient au Port-au-Prince, et rédigeaient une constitution nouvelle, sous l'influence de Pé-

tion e  
surtout  
voirs  
Celui-  
autres  
diss  
raire  
annon  
u-Pr  
ontin  
re il  
omm  
lique  
pour l  
Péti  
l'aut  
Chr  
ontré  
es pla  
achar  
uerell  
peura  
ège e  
appel  
ouve  
or les  
ège le  
Le l  
uante  
la pr  
A dat  
Haïti  
elui d  
le Péti  
es de  
faillu  
étaie  
qui  
  
Depuis  
deux  
la rac  
  
La  
les de  
ni l'au  
assez  
saire.  
comb  
tières  
fort d  
Franc  
avril  
penda  
une

es et la danse.  
pation surtout  
charmes, et il y  
ins inouïes. Le  
atteur qu'on pût  
le reconnaître  
ompli. Il se fai-  
ner d'un maître  
que les affaires  
moments de loi-  
une leçon.

la constitution  
qui garantissait à  
té et la protec-  
s se livrait à ses  
s ceux qui l'en-  
officiers de cou-  
sans jugement.  
pour réveiller les  
de couleur por-  
ne. Une conspira-  
s principaux of-  
s Pétion, Gérin  
rendre la supré-  
autres, comme  
se débarrasser  
x et cruel. Chez  
des motifs d'am-

as le sud, où les  
it toujours con-  
ssalines, averti,  
-Prince pour se  
troupes : mais  
s par Pétion et  
né à une demi-  
octobre 1806,  
sur lesquels il  
dre.

furent pas long-  
oppe avait une  
soldats, et seul  
sition tout le  
parmi les gé-  
n avait ses pré-  
niers moments  
viter la guerre  
stoppe chef su-  
nt. Le général  
il était encore  
a son accepta-  
octobre.

es députés des  
aient au Port-  
t une constitu-  
fluence de Pé-

tion et de Gouffard. Ceux-ci avaient surtout à cœur de restreindre les pouvoirs qui allaient échoir à Christophe. Celui-ci apprend les intrigues des mulâtres, publie un manifeste par lequel il dissout l'assemblée, afin de la soustraire à de coupables manœuvres, et annonce sa prochaine arrivée au Port-au-Prince. Les constituants, toutefois, continuèrent à siéger, et le 27 décembre ils publièrent la constitution, et nommèrent pour président de la république d'Haïti Christophe, qui accourait pour les disperser.

Pétion, avouant alors ses prétentions à l'autorité suprême, marcha au-devant de Christophe. Les deux armées se rencontrèrent le 1<sup>er</sup> janvier 1807, dans les plaines de Sibert. On se battit avec acharnement qu'inspirent toujours les querelles de races; enfin la victoire demeura à Christophe, qui alla mettre le siège devant le Port-au-Prince. Mais, appelé bientôt dans le nord, par des mouvements insurrectionnels, excités par les hommes de couleur, il leva le siège le 8 janvier.

Le lendemain, l'assemblée constituante prononça sa déchéance, et appela à la présidence son rival Pétion.

A dater de ce moment, il y eut dans Haïti deux gouvernements distincts : celui de Christophe dans le nord; celui de Pétion dans le sud et dans l'ouest. Les deux gouvernements représentaient ailleurs deux races différentes, qui étaient longtemps disputé le pouvoir, qui alors se le partageaient entre elles.

#### CHAPITRE IV.

Depuis le partage de l'île entre les chefs des deux races, jusqu'au triomphe définitif de la race mulâtre.

La guerre continua longtemps entre les deux compétiteurs, sans que ni l'un ni l'autre pût remporter des avantages assez décisifs pour abattre son adversaire. Trois années se passèrent en combats acharnés sur toutes les frontières des deux États, lorsqu'au plus fort de la lutte, Rigaud, échappé de France, vint débarquer aux Cayes le 7 avril 1810. Ce général mulâtre avait eu pendant les guerres de la révolution une popularité qui avait un instant

mis en question la puissance de Toussaint. Pétion crut que le nom de son ancien chef lui serait d'un grand secours : il l'accueillit avec enthousiasme, et le nomma commandant de la province du sud. Mais bientôt il vit l'influence de Rigaud dépasser la sienne, tenta vainement de lui arracher le pouvoir qu'il lui avait confié, et une rupture ouverte éclata entre les deux chefs mulâtres. Alors l'ancienne partie française de l'île d'Haïti se trouva divisée en trois gouvernements. Le nord et le nord-ouest appartenaient à Christophe, le sud obéissait à Rigaud, et le sud-ouest à Pétion.

Christophe voulut profiter des discordes des mulâtres, et s'avança vers le Port-au-Prince; mais son approche mit d'accord les deux rivaux, et le chef nègre, n'osant attaquer leurs forces réunies, se retira sans rien entreprendre.

Après son départ, les mulâtres, un instant unis, se divisèrent de nouveau, et la guerre recommença entre les deux factions du sud et de l'ouest. Christophe les laissa tranquillement s'affaiblir, et pendant ce temps, retiré au Cap, il travaillait à consolider sa puissance.

Heureusement pour les mulâtres, Rigaud vint à mourir, et les divisions cessèrent dans le sud et dans l'ouest, désormais réunis définitivement sous un même gouvernement. En même temps un des lieutenants de Pétion, le général boyer, ayant envahi le nord, y remportait de grands avantages; mais Pétion ne sut ou ne voulut pas en profiter.

Ces combats furent les derniers qui troublèrent l'île jusqu'en 1814 : les deux chefs s'aperçurent, quoiqu'un peu tard, de l'inutilité de leurs tentatives réciproques : d'un commun accord ils suspendirent les hostilités, et, par une convention tacite, se partagèrent la domination de l'île. Pétion établit le siège de son gouvernement au Port-au-Prince, et le Cap français devint la capitale des États de Christophe.

Celui-ci, qui méditait une organisation solide et des institutions durables, crut que son but serait plus facilement atteint par l'établissement de la royauté. En conséquence, le conseil d'État, inspiré par lui, rendit un décret par lequel, considérant que le titre de président

était trop vague, et que le titre d'empereur ne convenait qu'aux souverains de plusieurs nations, Christophe était prié d'accepter le titre de roi. Le chef noir n'était pas disposé à refuser, et le 2 juin, 1814 il fut couronné au Cap français sous le nom de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Haïti.

Ainsi, d'une part, se trouvait la république d'Haïti, gouvernée par les mulâtres; de l'autre, le royaume d'Haïti, placé entre les mains des nègres. Chaque race avait sa part : chacune d'elles était en mesure de montrer ce qu'elle pouvait faire pour la civilisation.

Les deux chefs suivirent des voies diamétralement opposées. Christophe avait un génie organisateur; mais, connaissant l'indolence de sa race, il la contraignit au travail par des lois de fer, et la gouverna avec cette rudesse impitoyable qui avait si bien réussi à Toussaint. L'agriculture et l'industrie firent de rapides progrès : la richesse revenait à ces contrées si longtemps dévastées. Les ports du Cap étaient remplis de navires qui venaient échanger des marchandises européennes contre du sucre et du café. Des écoles étaient ouvertes dans toutes les villes. Des chaires de médecine et d'anatomie étaient instituées dans la capitale, qui contenait aussi trois imprimeries toujours en activité. Un traité d'alliance avec les Espagnols de l'est maintenait la sécurité de ce côté, et des relations fréquentes avec l'Angleterre lui procuraient des avantages qui manquaient à son rival.

Christophe aimait à s'entourer de blancs qui pussent l'aider de leurs conseils, conservant toutefois les haines de sa race contre les Français, et n'admettant auprès de lui que des Anglais ou des Américains.

Au moment de l'établissement du trône, le conseil d'État avait décrété la fondation d'une noblesse héréditaire, à laquelle pouvaient prétendre toutes les personnes distinguées par d'importants services rendus au pays, dans la magistrature, dans l'armée, dans les lettres ou dans les sciences. Plus tard Christophe créa l'ordre royal et militaire de Saint-Henri. Toutes ces imitations des institutions surannées du vieux monde

avaient un côté ridicule, mais témoignaient au moins du désir d'emprunter quelque chose à la civilisation européenne. D'autres emprunts d'ailleurs étaient plus heureux; et les efforts que faisait Christophe pour développer l'éducation, prouvaient qu'il ne s'attachait pas seulement à des traditions futiles.

Cependant ce n'était qu'à force de rigueur qu'il obtenait quelques améliorations; à l'exemple de Toussaint, Christophe menait les noirs à la civilisation par le despotisme.

Pétion usa de moyens tout opposés. Quoique l'ouest fût constitué en république, quoique le chef de l'État n'eût que le nom de président, son autorité n'en était pas moins des plus étendues. Pétion eut à lutter d'abord contre ses anciens amis, devenus ses rivaux. Il en écarta doucement quelques-uns, il en fit tuer d'autres, et chercha un appui dans la masse de la population, en la traitant avec une indulgence affectée. Les lois se faisaient à peine sentir dans cette communauté livrée à elle-même, et chacun, abandonné à sa paresse naturelle, n'appréciait la liberté que par le repos stérile qu'elle lui laissait. Aussi, quoique la constitution recommandât au chef de l'État de veiller sur l'éducation publique et sur les progrès de l'agriculture, l'éducation et l'agriculture étaient également négligées.

Il est vrai que pour obéir au vœu de la constitution, Pétion établit au Port-au-Prince un lycée destiné aux études supérieures; mais ce lycée n'était réellement qu'une misérable école, dans laquelle trois professeurs mal rétribués étaient obligés de suffire à tout (1). En outre cet établissement, qui dans le principe devait être ouvert gratuitement aux enfants pauvres de la république, devint bientôt la maison privilégiée de ceux qui pouvaient payer une pension, et au bout de quelques années il ne s'y trouvait guère qu'une dizaine d'élèves aux frais de l'État.

Dans toutes les branches du service public, on rencontrait la même incurie, le même oubli des lois organiques. A lire la constitution des Haïtiens, on les croirait dignes de marcher de pair

(1) Schœlcher.

avec les  
rope; m  
reconnai  
quer les  
qu'il les  
constitu  
toutes le  
quante a  
mais lor  
à exécut  
piée, ils  
mes ni l'  
res.

L'arti  
« Il sera  
publique  
gratuite  
ment ind  
dont les  
bués gra  
combiné  
que. » A  
à repren  
maintena  
lons pas  
détracte  
plus ferv  
M. Schœ  
passage  
dix école  
tière de l  
écoles n  
peuvent  
dans l'au  
Voilà de  
auxquels  
sur une  
âmes qu  
sortait  
qu'aucu  
soin (1).  
loin : «  
certain  
port de  
restés o  
rent d'es  
La gu  
fait que  
de la ro  
Les rou  
avaient  
vinrent  
réparati

(1) Pag  
(2) P.



avec les peuples les plus civilisés de l'Europe; mais en examinant les faits, on reconnaît qu'ils sont incapables d'appliquer les lois qu'ils ont formulées. C'est qu'il leur était bien facile d'écrire une constitution, en faisant des emprunts à toutes les constitutions qui depuis cinquante ans ont été rédigées en Europe; mais lorsque venait le moment de mettre à exécution la formule qu'ils avaient copiée, ils ne trouvaient plus en eux-mêmes ni l'énergie ni les lumières nécessaires.

L'article 36 de la constitution porte : « Il sera créé et organisé une institution publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes, dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division de la république. » Assurément, il y a peu de chose à reprendre au texte de la loi. Voyons maintenant l'application. Nous ne voulons pas demander des arguments aux détracteurs de la race noire; c'est au plus fervent des abolitionnistes, c'est à M. Schœlcher, que nous empruntons le passage suivant : « Il n'y a (en 1841) que dix écoles gratuites sur la surface entière de l'île, et comme chacune de ces écoles n'a qu'un seul maître, elles ne peuvent certainement contenir l'une dans l'autre, au delà de cent disciples. Voilà donc tout au plus mille enfants auxquels on apprend à lire et à écrire sur une population de sept cent mille âmes qui, précisément parce qu'elle sortait d'esclavage, avait plus besoin qu'aucune autre d'être éclairée avec soin (1). » Le même auteur ajoute plus loin : « Il est malheureusement trop certain que les Haïtiens, sous le rapport de l'éducation, sont à peu près restés où ils en étaient lorsqu'ils sortirent d'esclavage, il y a quarante ans. (2) »

La guerre de l'indépendance n'avait fait que des ruines; le gouvernement de la république ne sut rien réparer. Les routes magnifiques que les Français avaient tracées d'une ville à l'autre devinrent impraticables, faute de quelques réparations. Les maisons seigneuriales

qui embellissaient les villes n'offraient plus que d'imposantes ruines, et l'apathie des habitants les laissait envahir par de vigoureuses végétations qui poussaient leurs rameaux à travers les fenêtres démontées, et retombaient en s'épanouissant sur les balcons en fer que le luxe des anciens habitants avait surchargés de beaux ornements. « En pénétrant à l'intérieur, on aperçoit, adossée contre la vieille muraille, une cabane contenant une misérable famille qui plante des bananes là où furent les vestibules des fiers colons » (1). C'est ainsi que les affranchis avaient pris la place de leurs maîtres. Mais le gouvernement ne les contraignait pas de travailler. Ils se sentaient heureux.

Aussi Pétion était-il plus en sûreté dans son gouvernement anarchique que Christophe, qui imposait d'autorité le travail à ses administrés. Celui-ci eut plus d'une insurrection à comprimer, tandis que le chef mulâtre n'eut que quelques ambitieux isolés à punir, ou quelques voix courageuses à faire taire. Le président avait encore cet avantage sur le roi, que, malgré les animosités de race, les nègres qui se trouvaient dans le sud-ouest s'accommodaient volontiers du régime de fainéantise qu'on leur offrait, et ne devenaient jamais à craindre; tandis que les mulâtres qui vivaient dans le nord, étaient toujours pour Christophe des adversaires plus ou moins prononcés, non-seulement à cause de la différence de couleur, mais aussi parce qu'ils souffraient impatiemment le régime laborieux qu'on leur imposait.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la population des mulâtres était de beaucoup inférieure à celle des noirs. D'après les calculs les plus probables, le nombre des mulâtres était d'environ cent mille, celui des noirs de six cent mille. Or, Pétion redoutait par-dessus tout une querelle de race, dans laquelle il craignait de succomber. Aussi, avait-il soin de faire aux noirs des concessions que lui reprochaient souvent les hommes jaunes : il se présentait aux premiers comme un protecteur désintéressé, bien mieux fait que Christophe pour assurer leur bonheur. Lorsqu'il avait à juger

(1) Page 106.

(2) P. 205.

(1) Schœlcher.



une querelle entre un nègre et un mulâtre, il donnait toujours raison au noir, presque sans examen, disant ensuite à l'homme de sa caste : « Vous savez bien qu'il faut ménager ces gens-là » (1). C'était, en effet, sa constante préoccupation, et il lui semblait toujours voir le colosse noir prêt à l'écraser. Pour endormir le colosse, il flattait ses mauvaises passions, et le livrait à l'inertie et à la paresse. Le roi du nord cherchait par la violence à rétablir l'ordre, à réprimer le vol, à relever la culture; le président de la république entretenait le désordre par une coupable tolérance, et favorisait le vice en lui donnant le nom de liberté.

Et en effet, il faut l'avouer, c'était le seul moyen pour les mulâtres de se maintenir au pouvoir. La logique de la révolution voulait que le gouvernement appartint aux représentants de la majorité. Or la minorité n'étant pas assez forte pour civiliser durement la classe noire, il a fallu la corrompre pour s'en faire obéir.

Christophe comprenait si bien l'état des choses, qu'il avait toujours le projet d'en finir par une guerre ouverte qui devint une guerre de race; mais il y rencontrait des obstacles qui sont parfaitement signalés dans le passage suivant, écrit en 1815 par le général Prévost, un des ministres du chef noir.

« Pour combattre le roi, qui voulait faire avec raison de cette guerre une guerre de couleur, et pour ruiner en même temps sa puissance, qui développait une grande sévérité d'organisation, Pétion laisserait faire aux noirs tout ce qu'il leur plaisait; et plus l'autre sévissait pour obtenir l'ordre, plus Pétion se relâchait. Il put ainsi tenir contre un ennemi plus actif, plus entreprenant, mais ce fut au prix de la moralité de son peuple, qu'il corrompit, en ne lui imposant aucun frein, et ne lui donnant aucune bonne habitude, à l'époque même où, jeune encore, il était plus opportun et plus facile de les inculquer. »

Ce peu de lignes résumant parfaitement et la politique de Pétion et la situation des deux races, toujours hostiles

l'une à l'autre, mais maintenues dans une paix apparente au moyen d'une corruption officielle.

Telle était la situation des choses dans l'île d'Haïti, lorsqu'on y apprit les grands événements qui, en 1814, rappelaient les Bourbons sur le trône de France. Les Haïtiens n'avaient rien sans doute à regretter dans Napoléon; qui, dès le commencement de son pouvoir, avait tenté de les asservir, et qui n'avait renoncé à ses projets que parce que d'autres soins plus importants occupaient l'activité de son génie. Mais il y avait dans la paix européenne quelque chose de menaçant pour les affranchis. Par l'article 8 du traité de 1814, les puissances européennes reconnaissaient la souveraineté de la France sur Saint-Domingue, et laissaient à l'ancienne métropole le droit de reconquérir sa colonie perdue.

A cette nouvelle, les ressentiments de race se calmèrent, et chacun de son côté fit des préparatifs de défense. Christophe annonça hautement l'intention de faire une résistance désespérée. Le gouvernement et les habitants du sud manifestaient unanimement les mêmes dispositions. En vertu de l'article 5 de la constitution de 1805, il fut décidé qu'à la première apparence d'invasion, on mettrait le feu à toutes les villes, et qu'on détruirait tout ce qui ne pourrait être emporté dans les montagnes. Ce moyen avait déjà trop bien réussi à Christophe dans la première guerre, pour qu'il ne tentât pas de l'employer dans les circonstances actuelles, et l'incendie de Moscou, qui venait de sauver la Russie, était un nouvel exemple que les Haïtiens se proposaient bien d'imiter.

Cependant le nouveau gouvernement de France ne songea pas tout d'abord à recourir aux armes pour rentrer dans la possession de Saint-Domingue. Avant que de rien entreprendre, il voulut être mieux informé. En conséquence, vers le mois de juin 1814, Malouet, ministre de la marine, envoya aux Indes occidentales trois commissaires chargés de transmettre au gouvernement français des instructions relatives à l'état de Saint-Domingue et aux dispositions de ses chefs.

(1) Schœtcher.

Leur n  
ils recur  
Puerto-R  
y prendr  
res. Ces  
Lavayass  
de salut  
Franco d  
Domingu  
Louvertu  
poste av  
nait Dr  
amaïque  
Le 6 s  
tre au  
titre d  
vingt jou  
se rendr  
recu avec  
Prié de  
tions du  
vaysses de  
1<sup>o</sup> Que  
cliamât la  
2<sup>o</sup> Que  
tants éri  
visoire se  
en arbor  
Il prom  
tiens ser  
sujets du  
leur.  
Pétion  
propositi  
générale  
guées à  
novem  
tées à  
En con  
sultat de  
çait par  
désirant  
ciales av  
tienne c  
dennités  
ciens col  
devraien  
entière e  
leurs pré  
Lavay  
tophe po  
tions. L  
clamatio  
traiterai  
qu'elle  
d'Haïti.

Leur mission n'était pas officielle, et ils reçurent ordre de se rendre soit à Puerto-Rico, soit à la Jamaïque, pour y prendre les renseignements nécessaires. Ces commissaires étaient Dauxion-Lavaysse, ancien membre du comité de salut public sous Robespierre; Franco de Médina, qui avait servi à Saint-Domingue dans l'armée de Toussaint-Louverture et avait livré à Leclerc un poste avantageux; le troisième se nommait Drayerman. Ils arrivèrent à la Jamaïque au mois d'août.

Le 6 septembre, Lavaysse écrivit une lettre au président Pétion, en prenant le titre de député de Louis XVIII. Après vingt jours de silence, Pétion l'invita à se rendre au Port-au-Prince, où il fut reçu avec beaucoup d'égards.

Prié de formuler par écrit les propositions du gouvernement français, Lavaysse demanda :

1° Que le président reconnût et proclamât la souveraineté du roi de France; 2° Que le président et les autres habitants érigeassent un gouvernement provisoire sous l'autorité de Louis XVIII, en arborant le drapeau blanc.

Il promettait en retour que les Haïtiens seraient traités comme les autres sujets du roi, sans distinction de couleur.

Pétion, ayant pris connaissance des propositions, les soumit à une assemblée générale des autorités d'Haïti convoquées à ce dessein au Port-au-Prince, le 2 novembre. Les propositions furent rejetées à l'unanimité.

En communiquant à Lavaysse le résultat de la délibération, Pétion annonçait par un acte supplémentaire que, désirant rétablir des relations commerciales avec la France, la république haïtienne consentait à fixer une base d'indemnités pécuniaires à allouer aux anciens colons, moyennant laquelle ceux-ci devraient consentir à une renonciation entière et complète de leurs droits et de leurs prétentions.

Lavaysse avait également écrit à Christophe pour lui faire les mêmes propositions. Le roi noir répondit par une proclamation publique, annonçant qu'il ne traiterait pas avec la France avant qu'elle n'eût reconnu l'indépendance d'Haïti.

Franco de Médina étant sur ces entre-faits débarqué dans le nord, Christophe le fit saisir; on le jeta en prison, où il mourut.

Lavaysse, qui avait déjà dépassé ses pouvoirs en entrant en communication directe avec les autorités du pays, se rembarqua, et le gouvernement français, qui se jugeait avec quelque raison compromis par ces maladroitesses négociations, désavoua publiquement tous les actes des commissaires (1). En effet, ils avaient été envoyés pour prendre des renseignements, et ils avaient usurpé le rôle de négociateurs.

Cependant les anciens colons de Saint-Domingue, gens remuants et violents déclamateurs, ne pouvaient admettre que l'affranchissement de leurs esclaves eût été légitimé par la victoire. Ils réclamaient hautement leurs propriétés, et sommaient le gouvernement de rentrer dans tous ses droits. C'était une conséquence logique de la restauration. Ils n'étaient pas à cette époque sans influence dans le cabinet des Tuileries, et l'on assure qu'une expédition militaire fut résolue. Un armement considérable devait mettre à la voile au printemps de l'année 1815 (2).

Mais avant que la flotte fût rassemblée, Louis XVIII avait reperdu son trône. Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, trouva le temps de songer à Saint-Domingue, et lui fit des propositions pour la réunion à la métropole sans lois exceptionnelles (3). Sa chute fut trop prompte pour qu'il y fût donné suite.

Après le second retour des Bourbons, les réclamations des colons recommencèrent. On crut devoir y faire droit, et en 1816, deux anciens colons, MM. Foutanges et Esmangard, furent officiellement envoyés pour négocier le retour de Saint-Domingue sous l'autorité de la métropole. Le choix d'anciens colons comme négociateurs était une maladresse : ils ne pouvaient avoir renoncé à leurs préjugés, et les Haïtiens ne pouvaient les recevoir sans des sentiments de méfiance et de haine.

Arrivés devant le Cap, les commis-

(1) *Moniteur* du 10 janvier 1811.

(2) M. Placide Justin, p. 477.

(3) *Ibidem*.

saires expédièrent une lettre par un petit brick américain qu'ils rencontrèrent. Cette lettre fut refusée parce qu'elle était adressée au général Christophe; mais le roi noir publia un manifeste où il instruisait les Haïtiens des procédés cavaliers des commissaires, qu., en méconnaissant son titre, méconnaissent leurs droits.

Son manifeste se terminait par les déclarations suivantes :

« Le pavillon français ne sera admis dans aucun des ports du royaume, ni aucun individu de cette nation, jusqu'à ce que l'indépendance d'Haïti soit définitivement reconnue par le gouvernement français.

« Les ouvertures ou communications qui pourraient être faites par le gouvernement français, au gouvernement haïtien, soit par écrit ou de vive voix, ne seront reçues qu'autant qu'elles seront faites dans les formes et suivant l'usage établi dans le royaume pour les communications diplomatiques.

« Sa Majesté ne consentira jamais à aucun traité quelconque qui ne comprendrait pas la liberté et l'indépendance de la généralité des Haïtiens qui habitent les trois provinces du royaume, connues sous la dénomination du Nord, de l'Ouest et du Sud; le territoire et la cause du peuple haïtien étant une et indivisible.

« Enfin, Sa Majesté ne traitera avec le gouvernement français que sur le pied de puissance à puissance, de souverain à souverain, et aucune négociation ne sera entamée avec la France, qui n'aurait pour base préalable l'indépendance d'Haïti, tant en matière de gouvernement que de commerce.

Pétion, quoiqu'il affectât des formes moins hautaines que Christophe, ne voulut pas plus que lui traiter avant qu'on reconût l'indépendance d'Haïti. Les commissaires, n'étant pas autorisés à faire cette concession, revinrent en France sans avoir rien conclu.

Quelques années se passèrent ensuite sans que le gouvernement français semblât s'occuper de Saint-Domingue. Durant cet intervalle, de graves événements s'étaient accomplis dans l'intérieur de l'île.

Pétion avait été, en 1815, réélu pré-

sident pour quatre ans. Mais, ne voulant plus remettre son pouvoir en question, il proposa et fit accepter, en 1816, une constitution nouvelle en vertu de laquelle le président était nommé à vie, avec faculté de désigner son successeur. En outre, son autorité était beaucoup plus étendue, ou, pour mieux dire, elle devint illimitée. Les mulâtres voulaient opposer à Christophe une puissance aussi absolue que la sienne.

Pétion en usa comme il avait déjà fait de la présidence temporaire, et les rixes s'amoncèrent dans la république. On ne renversait rien; mais on laissait tout tomber, édifices et institutions.

Pétion se montra sans énergie, jusque dans ses derniers moments, et sa mort même fut un témoignage de faiblesse. Trahi par une femme qu'il aimait, il se laissa mourir de faim, après avoir désigné pour son successeur le général Boyer (29 mars 1818).

Pendant ce temps, Christophe appesantissait sur le nord sa domination rigoureuse. Les cultivateurs étaient condamnés au travail, et les soldats contraints de s'équiper eux-mêmes, sous peine de mort pour celui qui ne se présentait pas en bonne tenue. Le roi noir avait coutume de dire : « Les chevaux de ma cavalerie changent de poil, mais ne meurent jamais (1). »

Le gouvernement, qui ne reposait que sur la force, était essentiellement militaire; toutes les fonctions répondaient à des grades de l'armée. Le premier médecin était maréchal de camp; les médecins ordinaires colonels. Aussi la puissance de Christophe, quelque illimitée qu'elle parût, dépendait de la fidélité toujours équivoque d'une armée. Elle était d'ailleurs toujours menacée par les indulgences calculées de son rival, et il craignait sans cesse de se mettre en mouvement, de peur que des désertions ne vissent trahir les vices d'un système tyrannique. Déjà en 1811, lorsqu'il bloquait le Port-au-Prince, il avait été contraint de lever le siège, parce que deux de ses principaux officiers étaient passés, avec leurs soldats, à Pétion. Les deux traitres étaient mulâ-

(1) Schœlcher.

tres. Chacune des femmes dans la rue avait

Cette sa vengeance nouvelle donnait la république douceur

Au sur ses ennemis violences étaient de et communs noirs, ni son palais tentement l'occasion Napoléon pour en fut cette chute.

Le Marmelade Cap, organe de laquelle les officiers de leurs messieurs d'août 1812 attaque

Limonade de Sans-Souffrance Cap. Sa conspiration toutes leurs core le républicains communs les mulâtres président mit en marche

Le 4 octobre Le régime se souleva qui se passer chatelier les armes eux avec bre il pro s'avance Christophe force de armes et l'énergie citer un

tres. Christophe, dans sa fureur, fit massacrer tous les mulâtres, hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient dans la ville de Saint-Marc, où il s'arrêta avant de rentrer au Cap.

Cette sanglante exécution satisfaisait sa vengeance, mais elle fournissait de nouvelles accusations à ses rivaux, et donnait de nouvelles forces au chef de la république, dont on comparait la douceur aux barbaries du roi noir.

Au surplus, ce n'étaient pas seulement ses ennemis avoués qui accusaient les violences de son joug de fer; ceux qui étaient autour de lui se plaignaient entre eux des emportements frénétiques, et comme il n'épargnait personne, ni noirs, ni mulâtres, il accumulait dans son palais même une foule de mécontentements, qui n'attendaient que l'occasion d'éclater. A l'imitation de Napoléon, il avait créé une noblesse pour en faire l'appui de son trône; ce fut cette noblesse même qui prépara sa chute. Le général Richard, duc de Marmelade et commandant militaire du Cap, organisa une conspiration, dans laquelle entrèrent les principaux officiers de l'armée. Les conjurés prenaient leurs mesures en secret, lorsqu'au mois d'août 1820, Christophe fut frappé d'une attaque d'apoplexie dans l'église de Limonade. On le transporta au palais de Sans-Souci, situé à quatre lieues du Cap. Sa maladie s'étant prolongée, les conspirateurs purent à leur aise ourdir toutes leurs trames; mais, craignant encore le réveil de leur redoutable maître, ils commirent la faute d'appeler à eux les mulâtres, et réclamèrent l'appui du président de la république. Boyer se mit en marche avec vingt mille hommes.

Le 4 octobre, la conspiration éclate. Le régiment en garnison à Saint-Marc se soulève. Christophe, ignorant tout ce qui se passait, ordonne à Richard d'aller châtier les rebelles. Richard prend les armes, mais c'est pour se joindre à eux avec d'autres troupes; et le 8 octobre il prononce la déchéance du roi, et s'avance pour attaquer Sans-Souci. Christophe veut dompter sa maladie à force de volonté; il se lève, prend les armes et monte à cheval. Mais toute l'énergie de son esprit ne peut ressusciter un corps affaibli: il s'affaissa sur

lui-même, et il fallut le reporter dans l'intérieur du palais.

Impuissant lui-même, il compte encore sur la fidélité de ceux qui l'entourent; il envoie contre Richard sa maison militaire. Cette troupe se joint aux révoltés sans tirer un coup de fusil. Christophe apprend cette nouvelle sans manifester aucune émotion, et il demeure seul enfermé dans sa chambre. Quelques instants après, on entend un coup de feu. On accourt: il s'était frappé au cœur. Il avait alors soixante-deux ans.

Le général Richard se hâta d'écrire au président Boyer que tout était fini. Mais ce dernier n'avait pas rassemblé une armée pour faire les affaires du conspirateur nègre. Arrivé à Saint-Marc le 16, il n'en fut que plus empressé d'avancer, et fit son entrée au Cap le 20 octobre. Richard comprit qu'il n'avait fait que changer de maître. Il eût vainement essayé de résister, la majorité des habitants était tentée par le régime tolérant de la république; la réunion du nord et du sud-ouest était hautement demandée, et les réclamations étaient appuyées par une armée de vingt mille mulâtres. Richard fut contraint d'adhérer au vœu du plus grand nombre: les principaux officiers de Christophe y souscrivirent, et la réunion fut proclamée le 21 octobre 1820. Le général nègre Richard, en tuant son chef dans des vues d'ambition personnelle, n'a fait qu'avancer l'asservissement de sa race. Les mulâtres dominent sans opposition sur toute l'ancienne colonie française.

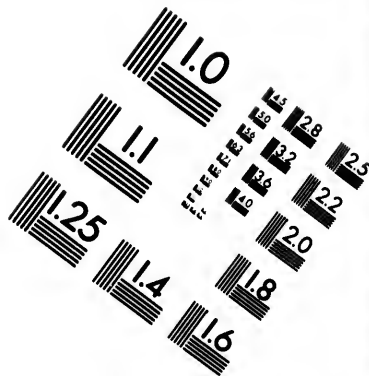
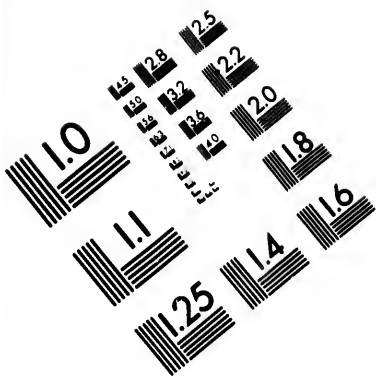
## CHAPITRE V.

Depuis le triomphe de la race mulâtre jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement français.

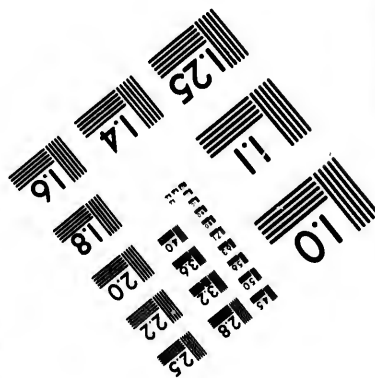
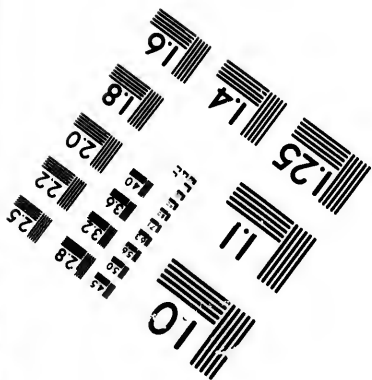
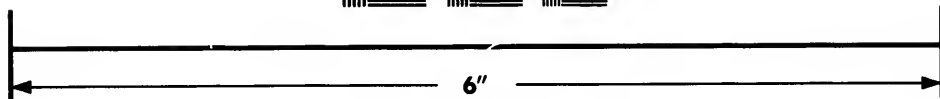
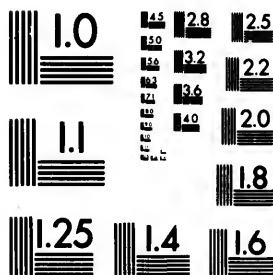
La maladroite conspiration des chefs noirs contre Christophe avait décidé sans coup férir une question que le roi d'Haïti avait plus d'une fois pensé à vider sur le champ de bataille. Il n'y avait plus à se demander quelle race obtiendrait la suprématie, les mulâtres la possédaient; et ils étaient bien résolus de la garder. Les hommes les







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10

plus dangereux pour eux étaient les généraux qui les avaient appelés, et ceux-ci ne tardèrent pas à reconnaître la mauvaise logique de leur ambition. Richard avait, il est vrai, pour prix de sa trahison, conservé le commandement du Cap; mais quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Christophe, qu'il se vit accuser de conspiration. Arrêté sur-le-champ, il fut conduit au Port-au-Prince, jugé par un conseil de guerre, et fusillé le 28 février 1821. Il ne paraît pas que les preuves contre lui fussent bien concluantes; cependant il n'est pas difficile de présumer que, mécontent de la situation qu'il avait faite à sa race, il avait pu laisser échapper quelques paroles imprudentes, ou médité quelque réaction. Un conspirateur qui a réussi doit toujours s'attendre à quelque méfiance; et le nouveau pouvoir qui l'emploie doit nécessairement se montrer sévère.

Au mois d'avril suivant, un autre chef nègre, qui avait joué un rôle important dans la conspiration, Paul Romain, prince de Limbé, fut arrêté chez lui et transporté à Léogane. Il y vécut dans l'isolement jusqu'au mois d'août 1822, lorsque, sur de nouveaux soupçons, une compagnie de soldats fut envoyée pour le tenir aux arrêts dans sa maison. Soit qu'il eût opposé quelque résistance, soit qu'on ne cherchât qu'un prétexte pour se débarrasser de lui, les soldats le tuèrent à coups de baïonnette. D'autres révoltes plus réelles furent suivies des mêmes sévérités. Deux généraux nègres, Dassou et Jérôme, se soulevèrent, le premier à Saint-Marc, le second aux Gonaïves; mais ces mouvements partiels furent promptement réprimés par l'exécution des chefs.

Les nègres, avertis, ne bougèrent plus; et désormais ils acceptèrent tranquillement la domination des mulâtres, les chefs par peur, la masse par insouciance.

Le hasard avait bien servi Boyer pour opérer la réunion du nord et du sud-ouest; il fut non moins heureux, sans plus de peine, en incorporant à la république toute la province de l'est. L'insurrection des colonies du continent américain contre l'Espagne, en même

temps que l'exemple des provinces françaises d'Haïti, avait fait naître dans les possessions espagnoles de l'est des idées d'indépendance. Un ancien avocat, José Nuñez de Caserès, eut la singulière fantaisie d'arborer à San-Domingo le drapeau colombien. Personne ne s'y opposa, au milieu de cette population endormie. La république fut proclamée, avec Caserès pour président. Il fit aussitôt signifier cette nouvelle à Santiago, avec avis de se conformer au changement de gouvernement. Mais les habitants de cette ville jugèrent avec quelque raison que, puisqu'on faisait une révolution, il valait mieux faire partie de la république voisine, que de s'incorporer à la Colombie, qui ne les touchait en rien. Ils firent donc des ouvertures au gouvernement haïtien, qui envoya un corps de trois mille hommes à San-Domingo. Il n'en fallait pas tant pour renverser la présidence improvisée de Caserès: il se retira tranquillement, et, le 26 janvier 1822, l'étendard de la république haïtienne flotta sur l'île entière.

Nous examinerons plus tard quel fut le résultat matériel et moral de l'unité de gouvernement dans Haïti, et quels fruits on devait retirer de l'administration du président Boyer. Il nous faut maintenant suivre la série de négociations qui devaient conduire à la reconnaissance d'indépendance par le gouvernement français.

M. Esmangard, l'un des envoyés de 1816, continuait, de l'aveu du gouvernement, une correspondance officieuse avec le président de la république, s'efforçant en vain de concilier les prétentions des deux parties. Après la réunion du nord au sud-ouest, M. Dupetit-Thouars fut envoyé, avec une nouvelle mission. Il annonça au président que S. M. Louis XVIII s'était décidée à consacrer l'indépendance d'Haïti, et se bornait à réclamer le droit de *suzzeraineté*, avec des indemnités pour la cession du territoire et des propriétés.

Boyer repoussa toute prétention à la suzeraineté et même au protectorat, consentant seulement à faire revivre l'offre d'une indemnité raisonnablement calculée. Les négociations furent encore une fois interrompues.

Elle  
succès  
M. Lié  
de Cl  
marine  
deman  
marché  
françai  
fructu  
rait qu  
prit à s

Lep  
ser ces  
pouvoi  
dans le  
instruc  
d'un tr  
counais  
Mais le  
Clermo  
avec l'e  
niode d

Le 7  
lettre d  
présiden  
de pour  
qui dev  
certitud  
qua peu  
senta à  
struction  
gard di  
présiden  
qu'il lui  
che que  
chargé d

A l'app  
aussi de  
Boyer à  
firmant  
faisait d  
formalit  
pendance

Boyer  
conséque  
Larose et  
nement,  
qui ne p  
sur les cl  
avait sur  
indispens  
une ordo  
dance ab  
étrangère  
neté, méri  
puissance

Elles reprirent après les nouveaux succès de Boyer par la réunion de l'est. M. Liot, envoyé confidentiel du marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, se présenta au président, en lui demandant seulement de faire une démarche de convenance. Le gouvernement français, disait-il, ayant déjà fait infructueusement les premiers pas, désirait que le chef du gouvernement haïtien prît à son tour l'initiative.

Le président ne crut pas devoir repousser ces ouvertures, et remit ses pleins pouvoirs au général Boyé. Celui-ci partit dans le courant de mai 1823, ayant pour instructions d'arriver à la conclusion d'un traité de commerce, basé sur la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti. Mais le négociateur désigné par M. de Clermont-Tonnerre ne put s'entendre avec l'envoyé haïtien sur la nature et le mode de l'indemnité proposée.

Le 7 novembre 1823, une nouvelle lettre de M. Esmangard annonçait au président l'arrivée de M. Laujon, chargé de poursuivre la conclusion du traité qui devait mettre un terme à tant d'incertitudes. En effet, M. Laujon débarqua peu après au Port-au-Prince, et présenta à Boyer une note en forme d'instructions. Dans cette note, M. Esmangard disait qu'il aimait à croire que le président reviendrait aux dispositions qu'il lui avait annoncées dans la dépêche que M. Dupetit-Thouars avait été chargé de lui remettre.

A l'appui de cette lettre, M. Laujon fit aussi de vives instances pour engager Boyer à envoyer un agent en France, affirmant que le gouvernement du roi faisait dépendre de cette démarche la formalité de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti.

Boyer se laissa persuader encore. En conséquence, le 1<sup>er</sup> mai 1824 le sénateur Larose et Rouanez, notaire du gouvernement, partirent avec des instructions qui ne pouvaient laisser aucun doute sur les clauses du traité. Le président avait surtout insisté sur la formalité indispensable de la reconnaissance, par une ordonnance royale, de l'indépendance absolue de toute domination étrangère, de toute espèce de suzeraineté, même de tout protectorat d'une puissance quelconque, en un mot, de

l'indépendance dont Haïti jouissait depuis vingt ans.

Les nouvelles négociations furent conduites avec le plus grand mystère. Les conférences entre les envoyés haïtiens et les agents du gouvernement français eurent lieu à Strasbourg. Mais elles demeurèrent aussi infructueuses que les précédentes. Les envoyés d'Haïti s'embarquèrent au Havre, à la fin du mois d'août : une proclamation du président, en date du 6 octobre, annonça officiellement le peu de succès de toutes les démarches qui avaient été tentées.

Cette proclamation, à laquelle nous avons emprunté la plupart des faits que nous venons de citer, se terminait ainsi :

« Je viens d'exposer les faits : je les livre au tribunal de l'opinion. Haïti sera à même de juger si son premier magistrat a justifié la confiance qu'elle a placée en lui, et le monde, de quel côté fut la bonne foi. Je me bornerai à déclarer que les Haïtiens ne dévieront jamais de leur glorieuse résolution. Ils attendront avec fermeté l'issue des événements ; et, si jamais ils se trouvaient dans l'obligation de repousser encore une injuste agression, l'univers sera de nouveau témoin de leur enthousiasme et de leur énergie à défendre l'indépendance nationale. »

Cependant, malgré cet aveu de rupture ouverte, après la mort de Louis XVIII les négociations se renouèrent : elles furent conduites avec mystère. On en apprit le résultat par la publication de l'ordonnance suivante :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ;

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

« Vu les articles 14 et 73 de la Charte ;

« Voulant pourvoir à ce que réclament l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitants actuels de cette île ;

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Article 1<sup>er</sup>. Les ports de la partie française de Saint-Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations.

« Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les mar-

chandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel les droits seront réduits de moitié.

« 2. Les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au trente et un décembre mil huit cent vingt-cinq, la somme de cent cinquante millions de francs, destinés à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

« 3. Nous concédons à ces conditions, par la présente ordonnance, aux habitants actuels de la partie française de l'île de Saint-Domingue, l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

« Et sera la présente ordonnance scellée du grand sceau. Donnée à Paris, au château des Tuileries, le 17 avril de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

« CHARLES. »

M. de Mackau, capitaine de vaisseau, fut chargé d'aller porter cette ordonnance au Port-au-Prince comme ultimatum du gouvernement français. Une escadre, commandée par les contre-amiraux Jurien de la Gravière et Grivel, partit peu de temps après M. de Mackau, pour appuyer, s'il le fallait, par la force l'acceptation de l'ordonnance royale.

Le dimanche 3 juillet 1825, les trois bâtiments commandés par M. de Mackau vinrent mouiller dans la rade du Port-au-Prince. Un canot, ayant pavillon parlementaire, fut détaché, et l'officier qui le commandait remit les dépêches du gouvernement français au colonel Boisblanc, chef des mouvements du port. Les dépêches furent immédiatement transmises au président, qui, après en avoir pris lecture, donna des ordres pour la réception de M. de Mackau et de sa suite.

Plusieurs entrevues eurent lieu entre le président et l'envoyé français, à la suite desquelles Boyer convoqua une assemblée extraordinaire, composée du grand juge, du secrétaire général du gouvernement, des généraux et des

sénateurs présents dans la capitale et de divers officiers civils et militaires. Dans cette assemblée furent discutées les propositions offertes par la France, et il fut convenu de les accepter.

En conséquence, le 8 au matin, le président d'Haïti annonça, par une lettre, à M. de Mackau, que le gouvernement de la république acceptait, d'après les explications qu'il avait données, l'ordonnance qui reconnaissait, sous certaines conditions, l'indépendance pleine et entière du gouvernement d'Haïti.

Un brick fut aussitôt expédié au-devant de l'escadre française pour annoncer aux contre-amiraux Jurien et Grivel la conclusion de la négociation, et le soir de la même journée une goëlette fut expédiée pour la France. La cérémonie de l'entérinement et de l'acceptation de l'ordonnance au sénat haïtien fut fixée au 11.

Ce jour-là, à l'heure indiquée, M. le baron de Mackau, les amiraux et officiers de l'escadre se rendirent en cortège au sénat, où M. de Mackau, après avoir rappelé en quelques mots les liens qui unissaient les Haïtiens et les Français, et donné quelques éloges à Charles X pour la grande œuvre de réconciliation des deux peuples, déposa l'ordonnance royale sur le bureau du président. Celui-ci répondit à l'envoyé français par un discours de remerciements, à la suite duquel un des secrétaires du sénat donna lecture de l'ordonnance du 17 avril. Puis l'acte de reconnaissance de l'indépendance d'Haïti fut entériné dans les registres du sénat, et remis à une députation de trois sénateurs pour être porté au président de la république. Les cris de Vive Charles X! Vive la France! Vive Haïti! retentirent de tous côtés dans la salle, et le cortège des officiers français, suivi d'une foule nombreuse, se dirigea vers le palais du président. Au pied de l'escalier, ils furent reçus par le contre-amiral Panayoti, officier général de service au palais, et furent introduits par les aides de camp de service dans la salle des généraux, où se tenait le président Boyer, environné des grands fonctionnaires.

Après les salutations d'usage, un des sénateurs de la députation, qui portait

l'ord  
étui  
situé  
Mack  
que d

«

terre  
ses  
servi  
autor  
désar  
et co

prote

«

honn  
pour  
heur.

que n  
a pris  
dépen

Le

« M

des se  
nifesté

tout à  
m'ann

de la

Tout a  
tat de

jamais

« J'

de pou  
vous t

d'avoir  
lités h

Après  
l'ordre

l'ordon  
charge

remise

porteur  
donné,

dre fran  
comme

et tous  
en salu

Un  
cérémon

Ainsi  
mancip

la diplo  
la race  
çais fit  
sant of



l'ordonnance royale renfermée dans un étui de velours, la déposa sur le bureau situé devant le président, et M. de Mackau s'adressa au chef de la république dans les termes suivants :

« Monsieur le président,

« Le roi a su qu'il existait sur une terre éloignée, autrefois dépendante de ses États, un chef illustre qui ne se servit jamais de son influence et de son autorité que pour soulager le malheur, désarmer la guerre de rigueurs inutiles, et couvrir les Français surtout de sa protection.

« Le roi m'a dit : Allez vers cet homme célèbre; offrez-lui la paix, et pour son pays la prospérité et le bonheur. J'ai obéi; j'ai rencontré le chef que m'avait signalé mon roi, et Haïti a pris son rang parmi les nations indépendantes. »

Le président lui répondit :

« Monsieur le Baron,

« Mon âme est émue à l'expression des sentiments que vous venez de manifester. Il m'est glorieux et satisfaisant tout à la fois d'entendre ce que vous m'annoncez dans cette grave solennité de la part de S. M. le roi de France. Tout ce que j'ai fait n'a été que le résultat de principes fixes qui ne varieront jamais.

« J'éprouve une véritable satisfaction de pouvoir, dans cette circonstance, vous témoigner combien je me félicite d'avoir été à portée d'apprécier les qualités honorables qui vous distinguent. »

Après ces mots, le président donna l'ordre au secrétaire général de lire l'ordonnance du roi, et ensuite la décharge donnée à M. de Mackau de la remise de l'ordonnance dont il était porteur. Aussitôt après, à un signal donné, les bâtiments composant l'escadre française saluèrent le pavillon d'Haïti comme celui d'une nation indépendante; et tous les forts de la côte répondirent en saluant le pavillon français.

Un *Te Deum* solennel termina les cérémonies officielles.

Ainsi s'accomplit le grand acte d'émancipation qui consacrait au sein de la diplomatie européenne les droits de la race noire. Le gouvernement français fit preuve de sagesse en reconnaissant officiellement un état de choses

qu'il ne pouvait empêcher sans injustice et sans danger; et le gouvernement haïtien eut raison de consentir un sacrifice pécuniaire en retour d'un acte qui transformait le fait de son indépendance en droit reconnu par l'ancienne métropole.

Cependant, des deux côtés, beaucoup de voix s'élevèrent pour critiquer cette transaction. Les Haïtiens prétendaient qu'il n'était pas dû d'indemnité aux anciens colons, que l'île appartenait à la race africaine par droit de conquête, et qu'il n'était pas dans les usages des relations internationales de faire indemniser les vaincus par les vainqueurs. Les anciens colons, de leur côté, trouvaient qu'on avait fait trop bon marché de leurs droits : ils criaient à la violation du droit de propriété, et blâmaient hautement le gouvernement d'avoir transigé avec des esclaves. Mais ces exagérations des uns et des autres n'eurent heureusement aucune influence sur l'opinion publique, qui fut presque unanime pour reconnaître la sagesse d'un acte qui mettait une fin à tant d'incertitudes.

## CHAPITRE VI.

Gouvernement de Boyer. — Finances. — Armée. — Instruction publique. — Industrie et agriculture.

L'ordonnance du 17 avril 1825 était la dernière conquête de la révolution d'Haïti. Libre désormais de toute crainte extérieure, la population africaine était en mesure de prouver qu'elle était digne de la liberté. Rien ne s'opposait plus aux progrès de la civilisation, et cette île qui avait, sous la domination française, produit tant de richesses, pouvait dans des mains habiles reprendre son ancien nom de Reine des Antilles. Il y allait même de l'honneur des nouveaux affranchis de ne pas rester inférieurs à leurs anciens maîtres; car les partisans de l'esclavage avaient prêté d'avance leur incapacité : il était important pour eux de ne pas justifier cette prédiction. C'était plus important encore pour les esclaves des autres îles de l'archipel, auxquels on n'aurait osé longtemps refuser la liberté, s'ils avaient pu invoquer en faveur de leur race un grand exemple.

Nous allons juger si la question est résolue.

Pour que notre examen soit plus impartial, nous écartons avec soin les témoignages de ceux que l'intérêt ou de vieux préjugés rendent injustes envers la race africaine. Nous emprunterons tous nos documents à l'ami le plus fervent de cette race, M. V. Schœleher.

Commençons par quelques citations :

« Le premier pas qu'on fait dans Haïti a quelque chose d'effrayant, surtout pour un abolitionniste. Lorsqu'on aborde par le Cap, cette colonie autrefois si puissante, on se demande où est la ville dont l'histoire coloniale a tant parlé, et que l'on appelait le Paris des Antilles. On croit pénétrer dans une place sous le coup d'un long siège. Le pavé des carrefours est remué, bouleversé, brisé; les larges rues sont désertes; c'est le silence et l'immobilité qui suivent un grand désastre public, et le linge étendu par terre pour sécher au soleil dit seul que les citoyens ne se sont pas enfuis à l'approche d'un grand fléau. A peine le voyageur trouve-t-il un passant à qui demander son chemin (1). »

Voici maintenant le tableau du Port-au-Prince, peint par le même auteur :

« Quoi, c'est ici la capitale! Des places infectes, des monuments publics délabrés, des maisons de planches et de paille, des quais défoncés, des warfs (2) chancelants, pas de noms aux rues, pas de numéros aux portes, pas de lumières la nuit, de pavés nulle part; un sol inégal, composé de poussière et d'ordures, où l'on ne peut marcher quand il a plu une heure. Quel désordre, quel affligeant aspect de ruine générale! On dirait que cette malheureuse cité, siège du gouvernement, résidence du chef de l'État, est abandonnée à elle-même, sans administration, sans police, sans édilité. Est-ce donc là le résultat de la liberté? me demandais-je à moi-même avec douleur. Il avait été fait de magnifiques ouvrages de temps des Français pour arroser la ville à grandes eaux. Où sont-ils? détruits et renversés! Il faut à cette heure de petits ponts au coin de chaque rue pour éviter les dangereuses profondeurs

des marais boueux qui corrompent l'air sous le nom de ruisseaux. » (1)

« Il résulte de l'état infect de la ville, d'ailleurs apte à concentrer tous les miasmes délétères par sa position au fond d'une rade, que le Port-au-Prince est le lieu le plus redoutable des Antilles; que la terrible fièvre jaune n'y a plus de saison, et y fait toute l'année d'impitoyables ravages. Les gens du pays eux-mêmes n'échappent point à l'insalubrité de la capitale d'Haïti. Mais qui songerait ici à la mort! Il semble qu'il n'existe plus d'avenir, que le jour présent n'y doive point avoir le lendemain. La nation haïtienne est une nation mal vêtue, gardée par des soldats en guenilles, habitant avec indifférence des maisons en ruine, et disputant des rues de fumier aux chevaux, aux ânes, aux cochons et aux poules qui cherchent leur pâture dans des villes sans police (2). »

« Les Haïtiens sont à peu près tombés dans l'engourdissement; ils ne s'aperçoivent même plus du délabrement de leurs cités, de la misère de leurs foyers. Ils soupçonnent à peine qu'ils manquent de tout. J'ai vu des sénateurs logés dans des maisons de paille, des instituteurs et des députés sortant avec des habits troués aux coudes!..... L'homme qui arrive des pays civilisés est frappé, en abordant l'ancienne Saint-Domingue, d'une profonde tristesse à l'aspect de cette dilatation de toutes les fibres sociales, de cette inertie politique et industrielle qui couvrent l'île d'un voile ignominieux. La république est un corps que la dissolution gagne chaque jour (3). »

Tel était l'état des choses en 1841, alors que l'épreuve de la liberté était depuis longtemps faite.

L'auteur que nous venons de citer attribue tous ces désastres aux effets d'un mauvais gouvernement. Il veut que le président Boyer soit le seul coupable. Ignore-t-il donc qu'il y a toujours une certaine solidarité entre les gouvernants et les gouvernés, et que si un peuple croupit longtemps dans une fangeuse inertie, c'est que l'inertie lui convient? Quand le peuple haïtien voudra

(1) P. 171.

(2) Embarcadères.

(1) P. 177.

(2) P. 180.

(3) Ibid.

que s  
entre  
verne  
aussi  
trava  
leurs  
nature  
été le  
tophe  
comm  
teurs  
tait p  
té ou  
leurs

Les  
tratio  
soin q  
aucun  
corres  
dans l  
à un e  
quant  
ron de  
Port-a  
commu  
reçoive  
éprouv  
terre;  
Domin  
tastrop

Le g  
courrie  
ches of  
des pio  
même i  
voyage

Néce  
particu  
à un p  
navires  
de la p  
commis  
table, e  
qui vien  
lettres.  
soit un  
n'avaien  
sation t  
eux, ils  
tombe  
tériels,

Fina  
pour s  
impôt s  
bre et  
maînes

que ses rues soient pavées, et ses routes entretenues, il faudra bien que le gouvernement le satisfasse; mais il faudra aussi qu'il aide le gouvernement par son travail. Pétron et Boyer ont abandonné leurs administrés aux penchants de leur nature paresseuse: voilà quels en ont été les fruits. Mais Toussaint et Christophe avaient remplacé le fouet des commandeurs par le bâton des inspecteurs; et il est bien à présumer que c'était par nécessité, et nullement par cruauté ou par plaisir, qu'ils faisaient battre leurs frères.

Les différents services de l'administration ne sont pas dirigés avec plus de soin que l'entretien des routes. Il n'y a aucun moyen de transport réglé pour la correspondance. Pour envoyer une lettre dans l'intérieur du pays, il faut donner à un exprès depuis douze jusqu'à cinquante gourdes (la gourde vaut environ deux francs). Les villes du Cap et du Port-au-Prince échangent moins de communications entre elles qu'elles n'en reçoivent d'Europe. En 1835, la capitale éprouva un terrible tremblement de terre; ce fut par New-York que Saint-Domingue apprit la nouvelle de la catastrophe.

Le gouvernement n'entretient aucun courrier, même pour le service des dépêches officielles. Il est obligé de se servir des pions du commerce, et quelquefois même il profite de l'occasion de quelque voyageur qui passe.

Nécessairement, les correspondances particulières ne donnent pas grand souci à un pareil gouvernement. Lorsque les navires apportent leurs sacs au bureau de la place où ils abordent, le premier commis venu en vide le contenu sur une table, et le livre au pillage des personnes qui viennent elles-mêmes chercher leurs lettres. Il semble qu'une mesure d'ordre soit une chose impossible. Les Haïtiens n'avaient rien à créer, puisque la civilisation française avait tout préparé pour eux, ils n'avaient qu'à conserver; et tout tombe en ruine, et les monuments matériels, et les institutions sociales.

**Finances.** Les revenus du budget ont pour sources un droit territorial, un impôt sur les maisons, un droit de timbre et de patentes, le produit des domaines de l'État, enfin les droits de

douanes. Les dépenses étaient, en 1838, réparties ainsi qu'il suit :

	Gourdes	
Travaux publics. . . . .	44,54937	$\frac{1}{2}$
Appointements civils. . . . .	378,49223	$\frac{2}{3}$
Arsenaux. . . . .	6,37876	$\frac{1}{4}$
Marine. . . . .	14,98619	$\frac{1}{4}$
Remboursements de logements.	13,82193	$\frac{1}{3}$
Diverses dépenses imprévues.	177,23963	$\frac{1}{2}$
Dette nationale. . . . .	1,023,19240	
Armée. . . . .	188,40744	
Appointements militaires. . . . .	1,191,72293	$\frac{1}{2}$
Solde. . . . .	19,27347	
Approvisionnement. . . . .	88,72225	
Hôpitaux (il n'y a pas d'hôpitaux civils dans la république). . . . .	18,06496	$\frac{1}{4}$
Remboursements de rations. . . . .	133,10950	
	3,356,9619	$\frac{3}{4}$

Il résulte du tableau qui précède, que l'armée dévore près de la moitié du budget; nous verrons à quoi cela profite.

On se rappelle quelles étaient les richesses de l'île en 1789; aujourd'hui le contraste est frappant.

Lorsqu'en 1825 l'indemnité de cent cinquante millions fut consentie en faveur des anciens colons, pour satisfaire aux premières exigences de cette dette, un emprunt de vingt-quatre millions de francs fut opéré à Paris, et une loi du 1<sup>er</sup> mars 1826 frappa le pays d'une contribution de trente millions de piastres. Toutes les provinces déclarèrent qu'elles étaient hors d'état de payer. Le gouvernement aux abois fit une émission de monnaie en papier. Mais ce papier n'était garanti par rien; en conséquence, il fut immédiatement déprécié; et, comme il arrive toujours en pareil cas, il fit disparaître le numéraire, c'est-à-dire qu'il ne fit qu'appauvrir le pays et le gouvernement. A mesure qu'il se faisait une émission nouvelle, que l'on considérait comme une nouvelle ressource, le papier subissait une nouvelle dépréciation, et le numéraire s'escomptait à des taux énormes. En 1841, les émissions diverses formaient un total d'environ cinq millions de gourdes.

Le discrédit du papier était déjà assez grand pour entraver non-seulement les opérations commerciales, mais encore les plus simples transactions pour les premiers besoins de la vie, lorsque le gouvernement ajouta encore à ce discrédit par une mesure odieuse. Le 14 juillet 1835 fut promulguée la loi suivante : « Seront désormais payés en monnaie étrangère, d'or ou d'argent, les droits

d'importation établis au tarif des douanes sur les marchandises et produits étrangers introduits à Haïti. »

Ainsi le gouvernement refusait son propre papier! Il obligeait tous les employés civils ou militaires à le recevoir pour leurs appointements, et il le déclarait en même temps de nulle valeur. Le commerce était contraint d'acheter à un prix exorbitant le numéraire qui devait solder les droits de douane, ce qui les augmentait de tout le taux de l'escompte.

Le consul de France, M. Levasseur, essaya d'affranchir le commerce français de cette tyrannique mesure. Il obtint pour les négociants la faculté de solder leurs droits de douane en traites à trois mois sur la France. Mais cette heureuse modification à une loi inique n'eut d'effet que pendant quelques mois. Tout à coup, sans explications et sans avis préalable, le fisc refusa les traites; on n'a jamais bien indiqué les causes de ce capricieux revirement.

Avec une administration financière aussi pitoyablement dirigée, l'indemnité à payer aux colons devenait un pesant fardeau. Aussi, n'y eut-il de payé que le premier semestre, et, en 1828, Boyer déclara la république insolvable. L'intérêt même de l'emprunt contracté en Europe ne pouvait plus être servi. Tels étaient les fruits de l'incapacité et de la paresse! Cette fertile contrée ne produisait plus rien.

Dix années se passèrent sans que les colons dépossédés pussent recevoir une faible compensation à leurs pertes: La plupart étaient vieux et indigents, et ils réclamaient vainement l'obole qui devait soutenir leurs derniers jours. Enfin, le gouvernement français écouta leurs plaintes, et des commissaires furent envoyés en 1838 à Haïti pour examiner les ressources du débiteur en retard. Ils reconnurent que la république était dans l'impossibilité de s'acquitter. Il fallut bien transiger. Une convention signée le 2 février réduisit l'indemnité à soixante millions, payables en trente années sans intérêts. Depuis ce temps cinq paiements partiels ont été irrégulièrement envoyés; mais une révolution, dont nous aurons à parler plus tard, remet encore en question la sécurité de la dette nouvelle.

Cependant le discrédit toujours croissant du papier-monnaie devenait si alarmant, que le gouvernement dut prendre ses mesures pour rassurer les craintes de la nation. En 1842, il fut pris un arrêté ordonnant la rentrée au trésor des billets de dix gourdes. Mais, même dans cette mesure extrême, Boyer eut encore recours à une espèce de faillite officielle. Pour cinquante piastres en papier, il ne donnait que seize piastres en numéraire. Le commerce fit entendre de vaines réclamations: on ne daigna pas y répondre. Cette iniquité a été consacrée, et le gouvernement a continué à racheter sa signature au rabais.

*Armée.* Les documents officiels portent à quarante-cinq mille hommes l'effectif de l'armée de terre de la république; mais il résulte de renseignements précis qu'on ne pourrait guère réunir sous les armes que vingt-six à vingt-sept mille hommes.

La garde nationale figure sur les contrôles au nombre de cent treize mille hommes: il n'y en a guère que quinze mille qui soient armés.

Quant à la marine militaire, elle est à peu près nulle.

Au premier aspect, Haïti semble être un État entièrement militaire. Partout retentit le bruit des fifres et des tambours, partout se voient des uniformes de toutes armes et de toutes couleurs. Toutes les fonctions semblent réservées aux militaires: le président est un général toujours en uniforme; son palais est hérissé de baïonnettes, et lorsqu'il traverse les rues, il marche entre deux pelotons de cavalerie, et au milieu d'un nombreux état-major. Les chefs d'arrondissement, qui représentent nos préfets, sont exclusivement des généraux. Les fonctionnaires municipaux sont des colonels ou des chefs de bataillon, et toute la hiérarchie administrative est envahie par des militaires. Le grand juge, ministre de la justice, est un général de division, et le directeur du lycée national est un capitaine en activité de service.

Il semblerait donc que Haïti devrait être un camp bien gardé, et présenter une armée bien tenue et bien disciplinée. Rien pourtant n'est moins réel.

D  
men  
press  
glete  
Qua  
vée,  
les r  
rama  
jeun  
loi d  
coute  
gouv  
pour  
cles  
préci  
«  
lieu  
remp  
gédie  
chaq  
le no  
tendu  
«  
disse  
ront  
gnere  
seize  
ans a  
rôlés.  
Ain  
jeune  
toutes  
du ch  
ment  
leurs.  
Qu  
de ces  
M. Sch  
est as  
ait au  
ont di  
teux r  
testa  
Port-  
dent  
voir  
kos  
d'autr  
fil bla  
offici  
leurs  
déli  
Je m  
panta  
Une  
masc

D'abord, jusqu'en 1841, le recrutement des soldats se faisait par une presse semblable à celle qu'exerce l'Angleterre pour recruter ses matelots. Quand on avait besoin de faire une levée, six ou huit soldats parcouraient les rues, une baïonnette à la main, et ramassaient à leur fantaisie tous les jeunes gens qu'ils rencontraient. Une loi du 7 juillet 1841 a mis fin à cette coutume sauvage, mais en laissant au gouvernement l'arbitraire le plus absolu pour faire les levées. Voici deux articles de cette loi qui peuvent en faire apprécier le caractère :

« Art. 3. Toutes les fois qu'il y aura lieu de faire des recrutements pour remplacer les militaires décédés ou congédiés, le président d'Haïti fixera à chaque commandant d'arrondissement le nombre des recrues à faire dans l'étendue de son commandement.

« Art. 4. Les commandants d'arrondissement, d'après les ordres qu'ils auront reçus du président d'Haïti, désigneront, parmi les jeunes gens âgés de seize ans au moins et de vingt-cinq ans au plus, ceux qui devront être enrôlés. »

Ainsi c'est le pouvoir qui désigne les jeunes gens à enrôler, c'est-à-dire que toutes les familles sont à la discrétion du chef de l'État. Autant valait assurément le choix brutal des soldats racoleurs.

Quant à la tenue et à la discipline de cette armée, nous laisserons parler M. Schœlcher : « L'armée, ainsi recrutée, est assurément la plus misérable qu'il y ait au monde. Tout ce que les voyageurs ont dit de son délabrement, je suis bien sûr, est vrai, mais obligé de l'avouer, est incroyablement vrai. A des revues de Port-au-Prince, passées par le président en personne, il m'a été donné de voir de mes yeux des soldats sans shakos et nue tête, d'autres nus pieds, d'autres en savates recousues avec du fil blanc, tous, y compris même les officiers, en pantalons de diverses couleurs, avec des habits plus ou moins déchirés, et quelquefois en guenilles. Je me rappelle un grenadier dont le pantalon n'avait qu'une jambe..... Une revue de Port-au-Prince est une mascarade, et l'armée par sa mauvaise

tenue y donne au peuple le premier exemple du désordre. » (1)

« Aujourd'hui il n'existe plus aucune discipline, et l'on s'étonne que dans un pays essentiellement militaire comme Haïti, les soldats soient d'aussi détestables manœuvriers. Sauf deux ou trois régiments, qui ont conservé des traditions, ils savent à peine faire l'exercice, et paraissent tout à fait incapables de marcher de front. Courage à part, ces troupes, dans l'état où elles se trouvent, ne tiendraient pas une heure, en bataille rangée, contre vingt compagnies européennes (2). »

Les soldats font leur faction assis sur une chaise ou sur un banc, le fusil entre leurs jambes; quelques-uns apportent une natte dans leur guérite, et s'y étendent doucement jusqu'à ce qu'on vienne relever la faction.

Au surplus, la mauvaise tenue des troupes s'explique par les vices de l'administration militaire. L'État ne donne rien autre chose qu'un habit par an. Le soldat doit se nourrir et se fournir d'épaulettes, de sabre, de dragonne, de souliers etc. Pour suffire à ces dépenses de nourriture et d'entretien, il reçoit deux gourdes par semaine lorsqu'il est de service, et le reste du temps trois gourdes toutes les six semaines. Car on renvoie les soldats chez eux lorsqu'ils ne sont pas de service, et ils ne sont tenus qu'à assister régulièrement à la revue qui se fait tous les dimanches. C'est à la revue que se paye la solde, et les absents sans permission ne sont pas payés, sans que jamais ils puissent réclamer : c'est un profit assez lucratif pour le gouvernement. C'est cependant pour une telle armée, pour de tels soldats, et pour une telle administration, que l'on prélève 1,600,000 gourdes sur le budget, c'est-à-dire la moitié du chiffre total.

*Instruction publique.* Auprès de l'énorme somme consacrée à l'entretien d'une armée en guenilles, on a presque honte d'avouer la faible somme destinée à l'instruction publique. 15,816 gourdes, voilà tout ce que donne le budget pour les écoles d'une population de

(1) P. 247.

(2) P. 249.



sept cent mille âmes plongées dans la plus grossière ignorance! Aussi, comme nous l'avons déjà dit, les écoles publiques sont-elles tellement insuffisantes, qu'on peut les considérer comme illusoire. Et encore, pour entrer à ces écoles gratuites, il faut obtenir l'autorisation des *conseils d'instruction*. Or, ces conseils sont le plus souvent composés d'hommes presque aussi ignorants que les enfants. Le président du conseil de la capitale, en 1841, ne savait pas un mot d'orthographe, et le secrétaire pouvait à peine signer son nom.

Le gouvernement de la république semblait avoir même pris à tâche d'entraver l'instruction; car il s'opposait avec une inquiétude jalouse à tous les efforts des particuliers, et fit fermer plusieurs écoles ouvertes par des citoyens très-recommandables.

Aussi la masse du peuple n'est-elle pas plus éclairée que ne l'étaient les esclaves de l'ancien régime; et les connaissances de la haute et de la moyenne classe ne s'élèvent-elles pas au-dessus des notions élémentaires. Il y a quelques exceptions, il est vrai, pour des jeunes gens qui sont venus faire leur éducation en France. Mais, grâce à de ridicules préjugés contre les Français, ces hommes ne sont regardés qu'avec méfiance, et à leur retour ils sont mal notés, surtout auprès du gouvernement. On entendit un jour, en plein tribunal, un commissaire civil (il remplissait les fonctions du ministère public) reprocher à un avocat d'*avoir bu de l'eau de la Seine* (1).

Au surplus, faut-il s'étonner de cette ignorance générale, quand le gouvernement lui-même avouait son impuissance? Le général Inginac, le bras droit de Boyer, son premier ministre, écrivait au commencement de 1841 les lignes suivantes :

« En considérant Haïti dans sa position spéciale, il sera impossible de ne pas convenir que, s'il était laissé aux seuls efforts du gouvernement supérieur de chercher à porter l'éducation nationale à tout son développement, le but ne serait jamais atteint. »

En vertu de cette logique, le gouver-

(1) Schœlcher.

nement supérieur se gardait bien de faire des efforts. On le conçoit; mais ce qui se comprend moins, c'est qu'il paralysait aussi les efforts des citoyens. En vain quelques hommes généreux tentèrent-ils de ranimer l'esprit public par la presse périodique : dans un pays pauvre et ignorant, les journaux ne trouvaient ni abonnés ni lecteurs. Il n'y avait, en 1841, que deux journaux pour toute l'île, ne paraissant qu'une fois par semaine : le *Télégraphe*, journal du gouvernement, et le *Commerce*, journal de l'opposition. Le premier a pour abonnés les fonctionnaires publics; le second, seul organe qui parle au nom du pays, compte cent trente abonnés! et c'est déjà avec des efforts inouïs qu'on réunit un pareil nombre de lecteurs. Cependant ce journal solitaire causait de graves inquiétudes au pouvoir. Dans l'espace de dix ans, huit procès et plusieurs condamnations menacèrent son existence. Quelques autres journaux ont fait des apparitions fugitives; mais ils ont été promptement sacrifiés par l'apathie publique.

Nous n'avons guère besoin d'ajouter qu'Haïti ne produit aucun livre sérieux. Elle ne publie même pas de calendrier, et se voit obligée d'acheter ceux de France.

Le clergé n'est guère plus éclairé que le reste de la population, ou, s'il l'est, il exploite avec audace les superstitieuses ignorances des noirs.

Cependant, les Haïtiens savent à peine écrire, qu'ils ont la manie de faire des vers; et Dieu sait combien il serait difficile d'en citer quelques-uns de passables. Ils ont aussi un goût fanatique pour les spectacles, mais c'est plutôt pour le côté frivole de la représentation que pour les émotions littéraires. En général, tout ce qui est vaine fantasmagorie, étalage prétentieux ou déclamations creuses, leur plaît infiniment. Aussi les loges maçonniques sont-elles très-multipliées dans l'île : on en compte vingt-trois. On appelait plaisamment le sénat la vingt-quatrième loge, parce qu'un des premiers statuts des franc-maçons est de s'abstenir de parler politique dans leurs réunions. C'est une fort spirituelle critique, et fort vraie.

En somme, les Haïtiens ne sont que

de gra  
mais c  
pourr

Nou  
Christ  
blisser  
résulta  
bombe  
fabriqu  
exerci  
régne  
il en a  
en acc  
tous le  
l'un q  
au pou  
ceux q  
encore  
pacité.  
tel éta  
la race  
les nat

Indu  
veut av  
un pays  
der que  
de l'ar  
dinaire  
pour 10  
n'a pas  
gent à  
à 1 pou  
se conv  
pays il  
ni crédi  
qu'il ne  
ture, a  
culture.  
est stér  
fécond,  
produit  
ses hab  
un seul  
exporta  
de suc  
que pas  
obligée  
vend ch  
la livre  
deux fo  
encore  
pour le  
n'empl

Quel  
pénurie  
comple

de grands enfants. Deviendront-ils jamais des hommes? C'est ce que la suite pourra démontrer.

Nous devons convenir pourtant que Christophe avait commencé des établissements qui promettaient quelques résultats. Une fonderie de canons, bombes et boulets, une verrerie, une fabrique de voitures étaient en plein exercice. Tout cela est tombé sous le règne de ses vainqueurs mulâtres. Faut-il en accuser le gouvernement? Faut-il en accuser la population? Peut-être tous les deux, mais assurément plus l'un que l'autre; car ceux qui étaient au pouvoir se sont montrés incapables; ceux qui lui étaient soumis n'ont pas encore définitivement prouvé leur incapacité. Seulement, il ne faut pas qu'un tel état de choses dure longtemps, si la race africaine veut compter parmi les nations capables d'être civilisées.

*Industrie et agriculture.* Lorsqu'on veut avoir la mesure de l'industrie dans un pays quelconque, on n'a qu'à demander quel est le taux courant de l'intérêt de l'argent. Or dans Haïti, le taux ordinaire, le taux honnête est de 15 à 20 pour 100. Quant au taux usuraire, il n'a pas de bornes; on demande de l'argent à 3 pour 100 par mois, et même à 1 pour 100 par jour. Cela suffit pour se convaincre aussitôt que dans un tel pays il n'y a ni capitaux, ni banque, ni crédit. Cela indique en même temps qu'il ne doit y avoir aucune manufacture, aucune industrie, aucune agriculture. Pour tout dire, en un mot, le sol est stérile: ce sol autrefois si riche, si fécond, qui envoyait en France tant de produits divers, suffit à peine à nourrir ses habitants. Qu'on juge du reste par un seul fait: l'ancienne Saint-Domingue exportait quatre cents millions de livres de sucre; aujourd'hui, Haïti n'en fabrique pas assez pour ses malades; elle est obligée d'en acheter en Europe, et il s'y vend chez les apothicaires à une gourde la livre. Ainsi le sucre se vend à Haïti deux fois plus cher qu'en Europe, et encore les habitants ne s'en servent pas pour leur consommation ordinaire; ils n'emploient que du sirop.

Quelles sont les causes de cette triste pénurie? Elles sont nombreuses et complexes. D'abord, la population des

Haïtiens est presque sans besoins. Calmes et insoucians, pour eux la liberté est surtout le droit de ne rien faire, et le bonheur est de vivre de peu. Un peu d'eau et quelques bananes, voilà ce qu'il leur faut pour leur nourriture; des cases faites en branches d'arbre treillagées et maçonnées en terre, voilà ce qui suffit pour leur habitation. Pour tous meubles des nattes où se reposer, des bambous pour cruches à eau et des calebasses pour verres. Il n'y a pas d'existence plus philosophique, plus modeste, plus sobre. La suprême sagesse de Diogène se trouve partout réalisée en Haïti. Mais, il faut le dire, cette modération individuelle ne profite guère à la civilisation.

Aussi Toussaint avait-il violemment exigé un travail qui devait assurer la prospérité de l'île affranchie; aussi Christophe avait-il continué les mêmes rigueurs envers des hommes trop facilement enclins à travailler peu, parce qu'ils vivaient de peu. Mais les chefs mulâtres, pour attirer à eux la masse de la population, encouragèrent la paresse, et toutes les terres furent laissées en friche. Il fallut cependant aviser bientôt à faire cesser un état de choses qui conduisait à une ruine complète. On fit un code rural, qui, par une anomalie étrange, renouvelait réellement l'esclavage. Par ce code, tout cultivateur non propriétaire est obligé de contracter sur une habitation un engagement de trois, six ou neuf ans, sans pouvoir résilier son contrat. C'est un véritable servage: le cultivateur est attaché à la glèbe, et perd ses facultés de locomotion; même hors des heures du travail, il ne s'appartient pas. Le soir, il ne peut danser que le samedi et le dimanche. Hormis ces deux jours, il ne peut aller à la ville sans la permission du propriétaire qui l'emploie. Celui-ci d'ailleurs ne manque pas de moyens de répression. Sur sa plainte à l'officier rural, le cultivateur peut être condamné à l'amende ou à la prison.

Avec de pareilles conditions, imposées à des hommes déjà peu disposés à trouver des douceurs au travail, croit-on que le propriétaire puisse trouver beaucoup de bras? non sans doute, puisqu'il faut que le cultivateur commence

par aliéner sa liberté pour trois, six ou neuf ans.

Cependant, tout homme non propriétaire étant soumis à la brutalité de cette loi, qu'en arrive-t-il? c'est que tout homme cherche à devenir propriétaire; pour cela, il lui faut peu de chose: vingt gourdes peuvent lui donner un carreau (1) de terre; il achète ce petit bout de champ, et le voilà délivré des tyrannies du code rural: il peut vivre comme il veut, dormir tant qu'il veut: il ne demande rien de plus.

On comprend les résultats de ce morcellement infini de la terre. Tous ces petits propriétaires fainéants non-seulement ne font rien pour la culture de leur propre champ, mais leur exemple, trop facilement imité, enlève une foule de bras utiles aux grandes exploitations.

Pour relever l'agriculture, et surtout pour faire marcher les usines, il faudrait des ouvriers étrangers; mais, comme si le gouvernement haïtien juge que le travail est un exemple funeste, les étrangers sont éloignés par des lois fiscales. Un commis, un ouvrier européen même travaillant chez un homme du pays, est soumis à une patente annuelle de 300 gourdes. Les machines et les outils sont frappés de droits exorbitants. Il semble que le gouvernement prenne à tâche de rendre toute industrie impossible.

Aussi Haïti n'a-t-elle guère d'autres richesses que celles que son sol offrirait presque sans travail. Un peu de café, de coton, de campêche, de tabac, des peaux de bœuf, des écailles de tortue, voilà tout ce qu'elle livre au commerce; mais elle ne produit pas le plus petit objet fabriqué.

Par une conséquence nécessaire du défaut de production, il n'y a dans le pays ni capitaux, ni banque, ni crédit. M. Schoelcher raconte qu'il ne lui a pas été possible d'obtenir au Port-au-Prince une traite de 3,000 francs sur le Cap (2). On est retombé dans cet état sauvage où le crédit est inconnu, et le numéraire se transporte par exprès d'un lieu à un autre.

Dans cet état de stagnation générale, la misère se fait partout sentir. Il n'y a pas une fonction qui fasse vivre honora-

blement celui qui en est revêtu; de sorte que chacun cherche dans le commerce un supplément de bien-être; tout le monde se fait marchand; militaires, avocats, députés, sénateurs, administrateurs, propriétaires, tiennent boutique par eux-mêmes ou par leurs femmes (1). Mais ce qu'on croyait une ressource devient une gêne de plus, par l'effet d'une concurrence universelle, qui ne laisse de bénéfice à personne.

Ainsi se réunissent toutes les causes de ruine qui pèsent encore sur Haïti, et dont elle aura bien de la peine à se délivrer. La population est sans besoins, la propriété sans valeur, l'industrie sans bras, et le commerce sans capitaux.

#### CHAP. VII.

Discussions politiques. Tentatives de l'opposition pour améliorer l'état de la république. Violations de la constitution par Boyer. Révolution nouvelle. Chute de Boyer.

Depuis la réunion de l'île en une seule république, sous la présidence de Boyer, les mulâtres formaient une classe privilégiée à laquelle appartenaient toutes les fonctions, toutes les dignités de la république. Si quelque nègre était employé, soit dans la hiérarchie civile, soit dans les grades supérieurs de l'armée, ce n'était qu'à la condition d'être aveuglément dévoué aux volontés du président.

Mais, en même temps, comme c'était aux mulâtres qu'étaient réservés tous les moyens de parvenir et de s'instruire, c'était parmi eux aussi que se trouvait le plus de lumières et le plus d'audace pour attaquer les mauvaises tendances d'un gouvernement corrompu. Parlant au nom de tous, et méprisant les préjugés de caste, ils demandaient avec énergie l'exécution des promesses de la constitution, et sommaient le gouvernement de faire quelque chose pour l'éducation du peuple, qu'une détestable politique maintenait à dessein dans la barbarie.

Les plaintes réitérées de l'opposition se trouvent résumées dans l'article suivant du *Patriote* (2), cité par M. Schœlcher: « Si dans ce journal, nous avons « si souvent insisté sur la nécessité « d'éclairer les masses, ce n'était pas

(1) Cent pieds carrés.

(2) P. 272.

(1) Idem p. 273.

(2) Numéro du 1<sup>er</sup> juin 1842.

« pour  
« de jou  
« ou de  
« le répu  
« rons  
« plus s  
« trer l  
« moral  
« Adjur  
« des af  
« ble au  
« cution  
« glorie  
« du pe  
« le, en  
« laque  
« toutes  
« maire  
« viend  
« auron  
« de no  
« se sou  
« et alo  
« ayons  
« tres, s  
« sur n  
« gémir  
« nom d  
« de to  
« mutile  
« leurs  
« Dans  
« les mèn  
« vivacité  
« gouvern  
« quées a  
« A la  
« mulâtre  
« Saint-P  
« son à  
« ments,  
« Il savai  
« majorit  
« sures n  
« être in  
« séquen  
« sans d  
« Dumes  
« du rep  
« cusés  
« précisis  
« aux vo  
« Hérar  
« cessai  
« des co  
« pléant

« pour que ces masses fussent à même  
 « de jouir de tel ou tel droit politique  
 « ou de le demander; mais bien, nous  
 « le répétons, parce que nous considé-  
 « rons les lumières comme le moyen le  
 « plus sûr et le plus actif de faire péné-  
 « trer les idées d'ordre, de devoir et de  
 « moralité dans le cœur du corps social.  
 « Adjurons donc ceux qui sont à la tête  
 « des affaires de donner le plus tôt possi-  
 « ble au moins un commencement d'exé-  
 « cution à cette grande œuvre, la plus  
 « glorieuse de toutes, celle de l'initiation  
 « du peuple aux lois sacrées de la mora-  
 « le, en le retirant de la barbarie dans  
 « laquelle il était plongé. Semez dans  
 « toutes vos communes des écoles pri-  
 « maires, où des études élémentaires  
 « viendront éveiller chez ceux qui les  
 « auront faites tout ce que l'honneur a  
 « de noble et d'élevé; que notre clergé  
 « se souvienne d'où lui vient sa mission;  
 « et alors, si l'Éternel veut que nous  
 « ayons à déplorer de nouveaux désas-  
 « tres, sa main seule se sera appesantie  
 « sur nous, et le cœur n'aura pas à  
 « gémir en voyant des êtres portant le  
 « nom d'hommes, exercer les plus lâches  
 « de tous les attentats sur les corps  
 « mutilés de leurs concitoyens et de  
 « leurs frères. »

Dans la chambre des représentants, les mêmes plaintes se répétaient avec vivacité, et les mauvaises tendances du gouvernement y étaient souvent attaquées avec énergie.

A la tête de l'opposition étaient deux mulâtres, Hérard-Dumesle et David Saint-Preux. N'ayant aucune bonne raison à faire valoir contre leurs arguments, Boyer résolut de les faire taire. Il savait qu'il pouvait disposer de la majorité de la chambre, et que les mesures même les plus illégales pouvaient être impunément ordonnées. En conséquence, le 13 août 1833, ses partisans dénoncèrent à la tribune Hérard-Dumesle et Saint-Preux comme ennemis du repos public. Les amis des deux accusés demandèrent vainement que l'on précisât l'accusation. La majorité cria aux voix, et il fut décidé que les citoyens Hérard-Dumesle et David Saint-Preux cessaient de faire partie de la chambre des communes d'Haïti, et que leurs suppléants seraient appelés à les remplacer

à la session prochaine. (Les assemblées électorales nommaient toujours un suppléant pour chaque député, en cas de mort, démission ou déchéance.)

Cet acte de violence était en opposition formelle avec le texte de la constitution, qui avait déclaré (article 77) que la chambre, usant du droit de police sur ses membres, ne pourrait prononcer de peine plus forte que la censure ou les arrêts pour quinze jours. Cependant, l'expulsion des deux députés s'accomplit sans résistance.

Mais aux élections générales qui eurent lieu en 1837, les deux arrondissements qu'ils représentaient les renvoyèrent à la chambre. L'opposition d'ailleurs s'était fortifiée de plusieurs voix, et la majorité se montrait disposée à résister aux entreprises illégales de Boyer.

En 1839, Hérard-Dumesle fut nommé président de la chambre. C'était un acte d'audace qui ressemblait à un défi; et l'opposition résolut d'attendre l'occasion d'entrer en lutte ouverte avec le chef du pouvoir exécutif.

L'occasion se présenta bientôt. Quatre sénateurs étaient à élire. La loi exigeait que, pour l'élection d'un sénateur, une liste de trois candidats fût présentée par le président de la république. Boyer voulait donner pour chacune des quatre élections successivement la liste partielle des trois candidats; mais l'opposition prétendait que le président devait envoyer une liste unique de douze noms dans lesquels la chambre choisirait les quatre sénateurs. La question en elle-même était peu importante; mais ce qui importait à la chambre, c'était de montrer qu'elle avait une volonté à elle. Dans deux messages énergiques, adressés au président le 2 et le 16 septembre, elle maintient l'interprétation qu'elle a donnée à la loi organique.

Boyer, surpris et inquiet d'une résistance à laquelle il est peu accoutumé, en réfère, le 18, au sénat, « chargé par l'article 113 du dépôt du pacte fondamental. » Le sénat, entièrement composé de ses créatures, lui donne gain de cause, et désapprouve les communes. Communication est faite de cette délibération aux représentants. Le 4 octobre, la discussion s'ouvre sur



le message du sénat, et les orateurs de la majorité s'indignent que le sénat ose formuler un blâme sur les actes d'un des pouvoirs législatifs; et il est décidé qu'une protestation sera faite au nom de la souveraineté du peuple. Malheureusement, la rédaction de cet acte est remise à la prochaine séance.

Le président sut mettre à profit le temps qu'on lui laissait. D'abord, il réunit chez lui les colonels des régiments qui se trouvent au Port-au-Prince, et se concerta avec eux. Puis, les députés de son parti réussissent par leurs intrigues à ramener à eux quelques membres de l'opposition, et le 5 octobre, trente et un députés envoient une protestation au président, par laquelle ils déclarent « qu'ils ne veulent pas participer à l'œuvre inconstitutionnelle, tentée par des membres de la chambre, et qu'ils cessent d'assister à ses séances, jusqu'à ce qu'elle ait pris une marche qui assure la libre manifestation de leur pensée. »

Cette intrigue, bien ourdie, donne du cœur à Boyer. Le lendemain il déclare le Port-au-Prince en état de siège, fait une allocution virulente aux soldats réunis pour la revue hebdomadaire, et dénonce à l'armée les *députés factieux*, comme des traîtres qui veulent rendre le pays aux blancs.

Le 7 octobre, tous les abords de la chambre sont couverts de troupes; à mesure que les députés de l'opposition se présentent, ils sont repoussés. On ne laisse entrer que les trente et un signataires de la protestation du 5.

Alors les députés repoussés prennent la résolution d'aller délibérer ailleurs. Mais le colonel Saint-Victor, commandant de la place, prend un arrêté qui défend à tout citoyen de permettre qu'aucune réunion, pour traiter de matières politiques, ait lieu dans sa maison, sous peine, pour le chef de la maison, d'être poursuivi, avec tous ceux qui s'y trouveraient, comme criminel de lèse nation.

Les députés ne surent plus quel parti prendre. Pendant qu'ils hésitaient, Boyer parvenait à réunir dans la salle des séances trente-sept membres dociles, qui se soumièrent à toutes ses volontés.

Le surlendemain, furent exclus de la chambre, Hérard-Dumesle, David Saint-Preux, Couret, Lartigues et Baugé.

Quelques jours après, un autre député, Lochard, fut également éliminé, parce qu'il refusa d'adhérer à l'acte de proscription de ses cinq amis politiques.

Ces violences réussirent à faire taire l'opposition dans la chambre, mais elles remuèrent profondément le pays. Les arrondissements du sud surtout, qui avaient nommé tous les députés expulsés, ne dissimulèrent pas l'impression que leur avaient causée les tentatives despotiques du président. La ville de Jérémie vota une médaille au citoyen Hérard-Dumesle, président de la chambre des communes, chef de l'opposition, « pour honorer son civisme. »

Ce fut un nouveau sujet de colère pour Boyer et un nouveau prétexte de persécution. Tous ceux qui avaient souscrit pour la médaille furent destitués, s'ils avaient une fonction dépendante du gouvernement, ou tracassés par mille vexations, si on ne pouvait les frapper dans leur emploi.

Mais cette lutte réveillait l'esprit public. Boyer était entré dans une voie dont il ne pouvait plus sortir, et qui devait le conduire ou à la dictature ou à une chute.

De nouveaux journaux se formèrent : le *Manifeste*, rédigé par Dumai-Lespinasse, et le *Patriote*, par Émile Nau, firent une rude guerre au pouvoir, et il avait violé la constitution. N'oublions pas que tous les opposants étaient des mulâtres.

Pendant dix-huit mois, grâce aux servilités de la chambre épurée, Boyer put résister avec assez de succès aux attaques de la presse. Mais, au mois de février 1842, les nouvelles élections vinrent lui prouver qu'il avait trop présumé de son pouvoir. Les députés exclus en 1839 furent réélus à des majorités considérables. Les rédacteurs du *Manifeste* et du *Patriote*, Dumai-Lespinasse, Cavin et Émile Nau furent nommés à Port-au-Prince. Les électeurs de la capitale se prononcèrent contre le système du gouvernement. Tous les hommes connus par leur opposition énergique étaient nommés; le corps électoral tout entier semblait se soulever contre Boyer.

Mais celui-ci ne voulut pas reculer. Peut-être ne le pouvait-il pas. Il fallait qu'il eût recours à de nouvelles violen-

ces : il  
Preux  
cours  
électeu  
prison  
la hau  
suivi p  
élection  
En mé  
motion  
les prof

Enfin  
voqua  
attentio  
rency  
munes  
manife  
et sur  
par la p

Rend  
commu  
la const  
dociles

Ce n  
étaient  
coups  
veaux r  
parce q  
partena  
cipalem  
que les  
mulâtre  
craignit  
race, et  
avait dé  
règres l  
mulâtre  
Françai

Le 4  
verture  
velèrent  
armée a  
la salle  
l'opposi  
chambre  
que de  
hommes  
céder a  
acte fut  
la tête d  
Dumesle  
autres  
refusant  
qui méé  
électora

(1) Sch



ces : il ne s'en fit pas faute. David Saint-Preux fut traduit en justice pour le discours qu'il avait prononcé devant les électeurs, et condamné à trois ans de prison et trois ans de surveillance de la haute police. Un autre fut poursuivi pour un écrit antérieur à son élection et condamné à un an de prison. En même temps, de nombreuses promotions, faites dans l'armée, révélaient les projets du président.

Enfin, par l'acte le plus illégal, il convoqua les sénateurs, et appela leur attention « sur le caractère hostile du renouvellement de la chambre des communes, sur l'esprit de parti qui s'était manifesté dans tous les corps électoraux, et sur la réélection des *factieux* exclus par la précédente législature. »

Rendre le sénat juge des élections des communes, c'était violer ouvertement la constitution. Cependant les sénateurs dociles blâmèrent les réélections.

Ce n'était pas assez : des renforts étaient nécessaires pour appuyer les coups d'État. Boyer fit venir de nouveaux régiments. Il les appela du nord, parce que les chefs de l'opposition appartenaient au midi ; et ils étaient principalement composés de nègres, parce que les ennemis de Boyer étaient des mulâtres. Cet homme imprudent ne craignit pas de fomenter les haines de race, et de renouveler les calomnies qu'il avait déjà répandues, en dénonçant aux nègres les *factieux* comme un parti de mulâtres méditant de rendre l'île aux Français pour y rétablir l'esclavage<sup>1</sup>.

Le 4 avril était le jour fixé pour l'ouverture de la chambre. Alors se renouvelèrent les scènes de 1839. La force armée avait envahi tous les abords de la salle, et les membres influents de l'opposition ne purent y pénétrer. La chambre mutilée ne se composait plus que des partisans de Boyer et des hommes timides, toujours disposés à céder aux circonstances. Son premier acte fut d'éliminer dix représentants, à la tête desquels figuraient encore Hérard-Dumesle et David Saint-Preux. Treize autres se retirèrent volontairement, refusant de faire partie d'une chambre qui méconnaissait les droits du corps électoral.

(1) Schoelcher, p. 337.

L'opinion publique se prononça vivement contre ces proscriptions ; on tenta de la réduire au silence. Dumaillespinasse, un des expulsés, ayant écrit dans le *Manifeste* que la constitution était violée, la chambre ordonna au grand juge de le poursuivre, et il fut encore condamné à un an de prison.

Toutes ces mesures violentes ne faisaient qu'exaspérer l'opposition ; mais les esprits furent un instant distraits des luttes politiques par une terrible catastrophe. Le 7 mai, un violent tremblement de terre sembla menacer l'île entière d'une ruine totale : dans plusieurs villes, les populations furent ensevelies sous les décombres des maisons. Au Cap, les deux tiers des habitants périrent ; et ce qui rendit plus affreux les malheurs de cette ville, c'est que les noirs accourus des environs et la populace de toutes couleurs pillèrent les maisons et commirent d'horribles excès. Les nègres se ruaient sur les mulâtres comme sur leurs ennemis naturels, et les dépouillaient de ce qu'ils avaient pu arracher à leurs habitations en ruine. Au surplus, chacun, dans cette circonstance, semblait faire assaut d'infamie ; les autorités elles-mêmes furent accusées d'avoir pris part au pillage, et les soldats, appelés pour protéger les personnes et les propriétés, furent des premiers à profiter du désordre. Il y eut des scènes hideuses et dignes des peuplades les plus sauvages ; n'est-ce pas la condamnation la plus formelle d'un gouvernement qui ne vivait qu'entretenant dans une race à peine affranchie l'ignorance et la corruption ?

L'impression de ces malheurs publics n'était pas encore effacée, que les haines politiques reprirent une nouvelle force. Boyer, se croyant tout permis par les succès qu'il avait obtenus, ne dissimula plus ses projets de gouverner sans contrôle. Sur ses ordres, la chambre mutilée vota les lois les plus oppressives, la destruction du jury, la création des commissions militaires, et une commission de salut public. Les citoyens qui avaient voulu défendre la constitution, furent convaincus qu'il ne leur restait plus de ressource que dans l'insurrection.

C'était dans le midi que les esprits

étaient les plus animés. C'est là qu'avaient été nommés Hérard-Dumesle, David Saint-Preux, Lartigue et tous les plus habiles défenseurs des droits populaires. C'est de là que partit le premier mouvement insurrectionnel. Le 1<sup>er</sup> février 1843, une partie de la population des Cayes (ville qui avait toujours nommé pour son député Hérard-Dumesle) se souleva sous la conduite du chef de bataillon Rivière-Hérard, frère aîné du député. Les insurgés proclamèrent la déchéance de Boyer, et demandèrent comme première réforme l'abolition de la présidence à vie.

Le district des Cayes était sous le commandement du général de division Borghella. Il fut aussitôt investi par le président d'un pouvoir dictatorial dans tout le département du Sud. Les commandants de tous les districts compris dans ce département reçurent ordre de lui obéir. En même temps, les chefs du mouvement insurrectionnel étaient déclarés traîtres à la patrie; amnistie pleine et entière était offerte à ceux qui n'avaient fait qu'obéir à la séduction, et qui feraient une prompte soumission au gouvernement.

Mais le mécontentement était trop profond et les fautes de Boyer trop graves pour que de vaines proclamations eussent quelque effet. Bientôt le sud tout entier prit part à l'insurrection. Hérard-Dumesle joignit son frère avec des renforts considérables. Les troupes que Borghella envoya contre les insurgés se joignirent à eux. Un gouvernement provisoire fut organisé à Jérémie.

Boyer fit de vains efforts pour conjurer l'orage. Il recueillait les fruits de son impopularité. L'ouest se prononça contre lui. Les insurgés se dirigèrent contre le Port-au-Prince. Ils étaient suivis de douze mille hommes. Boyer n'en avait que quatre mille, et encore ne pouvait-il compter sur eux. Aussi ne tenta-t-il pas une résistance désormais inutile.

Le 10 mars, parut le décret suivant, qui prouvait les rapides progrès qu'avait faits l'insurrection :

Art. 1<sup>er</sup>. Le général Jean-Pierre Boyer est privé de l'emploi de Président de Haïti pour crime de trahison.

Art. 2. Les individus suivants seront

mis en jugement comme complices du président Boyer et traîtres à leur pays; J.-B. Inginac, général de division et secrétaire de J. Boyer; A. Beaubrun Ardouin, ex-sénateur; Ch. Colligni Ardouin, administrateur du district des Cayes; J.-J. Saint-Victor Poil, général de brigade et commandant du district de Port-au-Prince; J. M. Borghella, général de division, commandant du district des Cayes et des départements du sud; J.-B. Riche, général de brigade; I. Mernier Sagay Villeraileix, sénateur et ex-principal dans les bureaux de Haïti.

Art. 3. Tous les individus repris dans les deux articles qui précèdent pourront se présenter pour être jugés devant un jury national, et selon les formes qui seront déterminées ultérieurement.

Art. 4. Comme la volonté du peuple est au-dessus de toute autre autorité, des mesures seront prises pour remplir les affaires publiques, dont l'utilité sera clairement établie, selon les formes qui seront décrites dans la nouvelle constitution.

Art. 5. Provisoirement, les citoyens revêtus d'emplois publics civils ou militaires continueront à exercer leurs fonctions, sous l'autorité du gouvernement populaire, jusqu'à ce que leurs pouvoirs soient révoqués ou reconnus.

Art. 6. Le présent acte sera imprimé, lu et affiché dans toute l'étendue du territoire de la république.

Donné en notre quartier général aux Cayes, le 10 mars 1843, l'an 40 de l'indépendance de Haïti et le 1<sup>er</sup> de sa régénération.

C. Hérard Senior.

Par le chef du pouvoir exécutif,

Le chef de l'état-major de l'armée populaire,

Hérard-Dumesle.

Boyer parut accepter son sort avec résignation. Le 14 mars, le comité permanent du sénat reçut un message du président déchu, conçu en ces termes : « Citoyens sénateurs ! Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que je fus appelé à succéder à l'illustre fondateur de la république que la mort enleva au pays. Depuis cette période mémorable, bien des événements se sont passés; et j'ai

complices du  
à leur pays;  
division et  
Beaubrun  
Coligni Ar-  
district des  
oil, général  
du district  
Borghella,  
mandant du  
départements  
général de bri-  
Villeraieix,  
les bureaux

idus repris  
i précédent  
r être jugés  
et selon les  
es ultérieu-

é du peuple  
re autorité,  
our remplir  
nt l'utilité  
les formes  
la nouvelle

es citoyens  
vils ou mi-  
ercer leurs  
gouverne-  
que leurs  
reconnus.  
a imprimé,  
due du ter-

général aux  
40 de l'in-  
de sa régé-

Senior.  
cutif,  
le l'armée

umesle.  
sort avec  
omité per-  
essage du  
s termes :  
inq ans se  
appelé à  
eur de la  
au pays.  
ble, bien  
és; et j'ai

*Schemin de Fer dans l'Inde*

*1857*



toujours  
seins de  
que tou  
été asse  
civile b  
tion de  
privaien  
J'ai vu  
ment la  
par des  
crit l'ex

« Le  
ont tou  
position  
preuve  
Environ  
serve au  
déposés  
consign  
nement  
dont il  
m'ont a  
je ne m'  
dignité  
manden  
tion en  
pouvoir  
condam  
j'enlève  
tout pré  
qu'un d  
heureux  
désiré.

A la  
publiait  
nisation  
choses :

« Rép  
Au nom  
nous, C  
tion de  
et de se  
y a urge  
le servic  
donner  
régénéra

ce qui s  
« Art  
sera en  
guerre

Art. 5  
est con  
David  
peuple  
guerre

toujours eu en vue de remplir les des-  
seins de l'immortel Pétion, que mieux  
que tout autre j'ai pu comprendre. J'ai  
été assez heureux pour voir la guerre  
civile bannie de notre pays et la destruc-  
tion de ces divisions territoriales qui  
privaient Haïti de puissance et d'union.  
J'ai vu depuis reconnaître solennelle-  
ment la souveraineté nationale, garantie  
par des traités dont la foi publique pres-  
crit l'exécution.

« Les efforts de mon gouvernement  
ont toujours tendu à l'économie; et la  
position du trésor en ce moment est la  
preuve de ma sollicitude sur ce point.  
Environ 1,000,000 de piastres est en ré-  
serve au trésor; et d'autres fonds sont  
déposés à Paris à la caisse des dépôts et  
consignations pour le compte du gouver-  
nement haïtien. De récents événements,  
dont il n'est pas besoin de parler ici,  
m'ont apporté des déceptions auxquelles  
je ne m'attendais guère. Je sens que ma  
dignité et mon devoir, envers le pays de-  
mandent que je fasse preuve d'abnéga-  
tion en abdiquant solennellement le  
pouvoir dont j'ai été revêtu. En me  
condamnant moi-même à l'ostracisme,  
j'enlève toute chance à la guerre civile,  
tout prétexte à la malveillance. Je n'ai  
qu'un désir, c'est de voir Haïti aussi  
heureux que mon cœur l'a toujours  
désiré.

« BOYER. »

A la même date, Hérard-Dumesle  
publiait le décret suivant pour l'orga-  
nisation provisoire du nouvel ordre de  
choses :

« Républiques d'Haïti. — Ordre du jour.  
Au nom de la souveraineté du peuple,  
nous, C.-L. Hérard aîné, chef d'exécu-  
tion de la volonté du peuple souverain  
et de ses résolutions, considérant qu'il  
y a urgence provisoirement à organiser  
le service de l'armée populaire, afin de  
donner plus d'activité aux opérations  
régénératrices, avons résolu et décrétons  
ce qui suit :

« Art. 1<sup>er</sup>. L'administration se divi-  
sera en trois départements; intérieur,  
guerre et finances;

Art. 2. Le département de l'intérieur  
est confié à la direction du citoyen  
David Saint-Preux, représentant du  
peuple souverain; le département de la  
guerre au citoyen Laudun, représentant

du peuple souverain, et le département  
des finances au citoyen Bedonet.

« Art. 3. Le présent ordre du jour  
sera imprimé, publié et affiché partout  
où besoin sera.

« Donné au quartier général aux  
Cayes, le 11 mars 1843, dans la qua-  
rantième année de l'indépendance et  
première année de la régénération.

« C.-L. Hérard.

« Par le chef d'exécution,

« Le représentant du peuple, général  
d'état-major de l'armée,

« Hérard Dumesle. »

Le lendemain, Boyer s'embarquait  
pour la Jamaïque, fuyant cette île qu'il  
avait si mal gouvernée, et ne lui lais-  
sant qu'un avenir incertain et plein  
d'orages.

Ici doit s'arrêter notre histoire. On  
ne saurait dire encore quels seront pour  
Haïti les résultats de cette nouvelle  
révolution. Ce qu'il y a de certain, c'est  
qu'elle n'a rien à regretter dans le gou-  
vernement de Boyer.

La nation ne saurait tomber au-des-  
sous du niveau où il l'avait placée.

## COLONIES ESPAGNOLES.

### *Cuba et Puerto-Rico.*

L'île de Cuba, la plus grande des An-  
tilles, a environ deux cent dix lieues de  
longueur sur trente-six de largeur : elle  
est traversée par une chaîne de monta-  
gnes, d'où coulent cent quarante-cinq  
rivières, dont très-peu sont assez grandes  
pour recevoir même des barques de mé-  
diocre dimension. Le sol, d'une fertilité  
extrême, produit en abondance du sucre,  
du café, du coton, du cacao, du gin-  
gembre, du poivre, du manioc, du  
tabac très-renommé, des bois d'acajou  
et des bois de construction. La capitale,  
la Havane, est située à dix-neuf lieues  
O. de Saint-Domingue, vingt-cinq lieues  
N. de la Jamaïque, et quarante lieues  
de la Floride.

Cette île fut, ainsi que nous l'avons  
déjà dit, découverte en 1492 par Colomb,  
qui la prit pour le continent indien,  
que poursuivait son imagination. Mais  
d'abord exclusivement occupés de leurs  
établissements à Saint-Domingue, les  
aventuriers laissèrent écouler plusieurs  
années avant d'aller se fixer à Cuba;



et pendant ces années, plusieurs tribus indiennes, fuyant les cruautés des Espagnols, avaient abandonné Saint-Domingue, et étaient venues chercher un asile dans l'île voisine, où ne se rencontrait pas le tyran étranger.

Mais lorsque le nombre des habitants de Saint-Domingue se trouva considérablement réduit par les massacres et les émigrations, lorsque l'or, que convoitait l'avidité des Espagnols, ne put être obtenu qu'avec peine et en petite quantité, ils songèrent à aller tenter la fortune dans les contrées voisines qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir. En 1508, par les ordres de Nicolas Ovando, un chef nommé Sébastien fut envoyé vers Cuba pour en examiner l'étendue, les produits et les ressources. Sébastien, côtoyant cette terre dans toute son étendue, en fit le tour, et découvrit par là que ce n'était pas un continent, ainsi qu'on le croyait, mais une île plus grande que Saint-Domingue. D'après ces premiers renseignements, Diégo Velasquez partit, en 1511, d'Española pour faire la conquête de l'île voisine.

Velasquez avait sous ses ordres quatre navires, montés par trois cents hommes. L'endroit où il débarqua fut nommé par lui San-Jago. C'est un port situé au sud-est, l'un des plus commodes et des plus beaux du monde.

Dans cette partie de l'île commandait alors un cacique nommé Hatuey. C'était un des chefs qui avaient fui de Saint-Domingue pour se soustraire à la tyrannie des blancs. Plusieurs de ses compatriotes l'avaient rejoint; et réunis à plusieurs familles indigènes, ils avaient formé un petit État où ils avaient retrouvé la sécurité de leur ancienne existence.

Quelle fut donc la terreur du cacique Hatuey, lorsqu'un jour, parcourant le rivage, il vit dans le lointain s'avancer les navires espagnols! Appelant aussitôt autour de lui les plus braves des Indiens, il leur dépeignit en termes animés la cruauté des ennemis qui s'approchaient, et les engagea à leur opposer une résistance désespérée. « Cependant, ajouta-t-il, je ne vous cache pas que tous vos efforts seront inutiles, si vous ne parvenez à vous rendre propice le dieu des hommes blancs. » Les In-

diens lui demandèrent quel était le dieu des blancs. « Le voici près de vous, » s'écria le cacique, en leur montrant du doigt un vase rempli d'or. « Voici cette toute-puissante divinité; invoquons son appui. » Les Indiens se regardèrent dans un étonnement muet, reportèrent leurs yeux sur le métal qui leur révélait une divinité inconnue, commencèrent des danses et des chants religieux, se prosternant devant le dieu et lui demandant à grands cris sa protection.

Après que ces premiers actes de dévotion eurent été accomplis, Hatuey reprit la parole. « Nous n'avons, dit-il, rien à espérer, tant que le dieu des Espagnols restera parmi nous. Car c'est lui qui les attire ici. Ils le cherchent partout et s'établissent en tous lieux où ils le trouvent. S'il était caché dans les profondeurs de la terre, ils sauraient l'y découvrir; si nous l'avalions pour le cacher dans notre sein, ils plongeraient leurs mains dans nos entrailles pour l'en arracher. Pour éviter leurs recherches et le faire disparaître du milieu de nous, jetons-le au fond de la mer. Quand les blancs sauront que leur dieu n'est pas ici, ils s'en iront. » Ce discours fit impression sur les Indiens. Chacun apporta son or; et, après qu'ils eurent tout réuni, ils le jetèrent à la mer.

Pendant ce temps, les Espagnols prenaient terre; et, malgré les sacrifices faits au dieu des blancs, ils n'eurent pas de peine à disperser à coups de canon les insulaires épouvantés.

Le cacique Hatuey, abandonné par les siens, se retira dans les bois: il y fut poursuivi par les envahisseurs, qui le prirent et le condamnèrent à être brûlé vif. Ils voulaient, par un exemple terrible, décourager toute résistance.

Hatuey était déjà attaché au poteau et environné de matières combustibles, lorsqu'un prêtre de l'expédition s'avança vers lui, et l'engagea à recevoir le baptême, avant que le feu fût mis au bûcher, lui promettant, non pas la vie, mais la félicité éternelle après son supplice. Pendant qu'il faisait la description des joies du paradis, Hatuey l'interrompit pour lui demander si, dans cet heureux séjour, il y avait des Espagnols. « Sans doute, répondit le prêtre, mais les bons seulement. » —

était le dieu  
de vous, »  
montrant du  
« Voici cette  
voquons son  
rdèrent dans  
rtèrent leurs  
révélaient une  
néèrent des  
ux, se pros-  
lui deman-  
ction.

actes de dé-  
Hatuey re-  
ons, dit-il,  
lieu des Es-  
Car c'est lui  
hent partout  
ux où ils le  
dans les pro-  
auraient l'y  
ons pour le  
olongeraient  
les pour l'en  
recherches  
milieu de  
mer. Quand  
ieu n'est pas  
ours fit im-  
eun apporta  
eurent tout  
er.

agnols pre-  
s sacrifices  
ils n'eurent  
pups de ca-  
s.

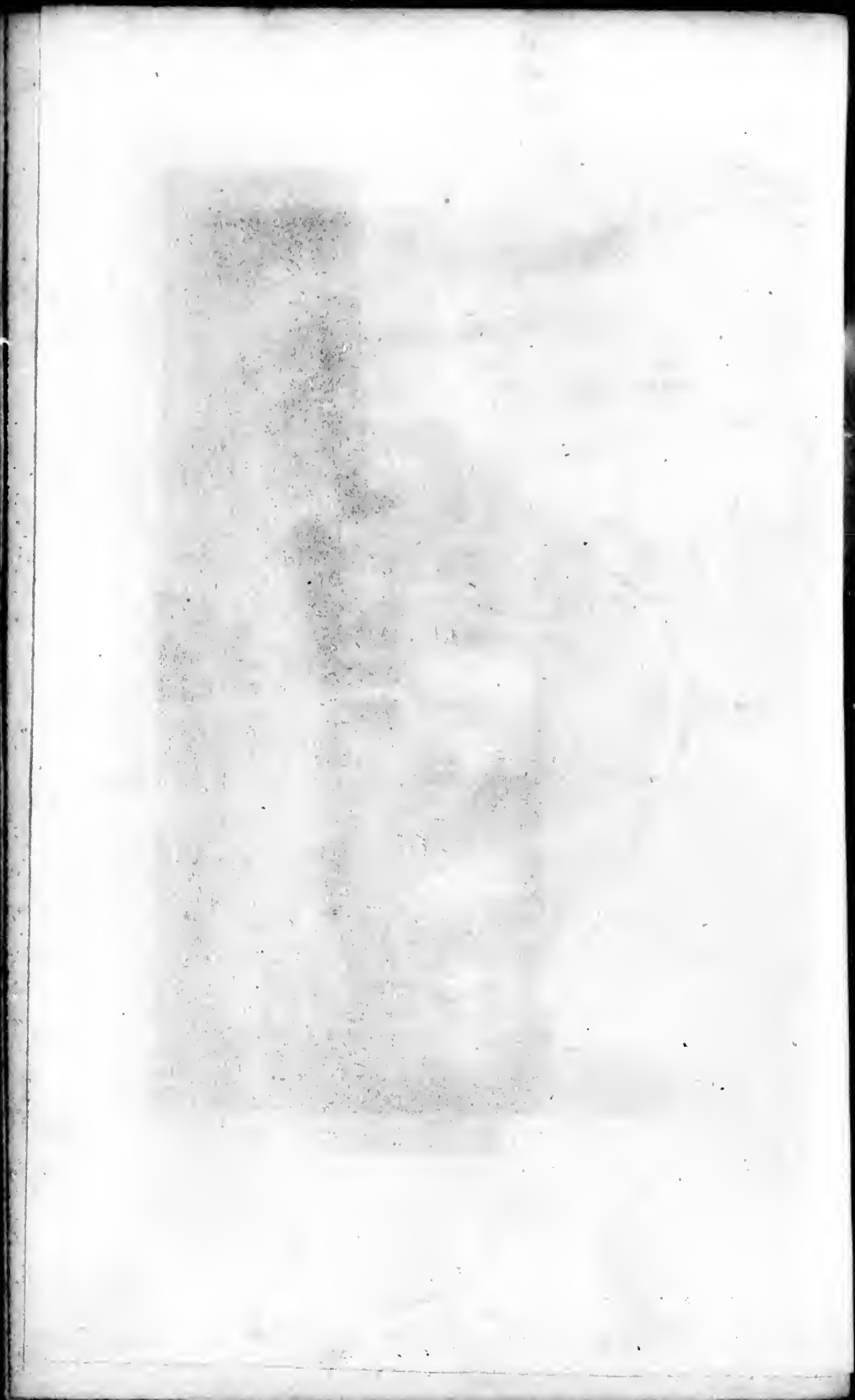
onné par les  
is : il y fut  
rs, qui le  
être brûlé  
mple terri-  
nce.

au poteau  
combusti-  
expédition  
gea à rece-  
ue le feu  
ttant, non  
é éternelle  
qu'il fai-  
u paradis,  
ui deman-  
f, il y avait  
répondit  
ment. » —



*Hotel de mon Freresse, à la Havanne, (No. de l'arbre)*

Havane





Le Theatre principal à la Havane, (No de Cuba)

Havana

« Le me  
cacique.  
endroit  
me parl  
laisse-m  
tuné che

Cette  
tendait  
de résis  
pressère

Toujo  
d'amasse  
creuser  
mais, vo  
pas à le  
que les I  
viteurs

Cette  
très-peu  
vateurs,  
parti des  
tentaient  
contrée  
paresseu  
petit con  
seaux qu  
l'Espagn

Il n'y  
savait qu  
1512, Po  
la Floride  
Ce passag  
sembla au  
favorable  
Mexique.  
ouest de  
leurs va  
abri cont  
des enner  
partant

Bello, re  
maintena

Bientôt  
vous de  
richesses  
une colon  
ne tarda  
ses excess  
En 1561  
milles. L  
commenc  
vers le m  
avait dix

Cepend  
où l'on  
ment, qu



« Le meilleur ne vaut rien, répliqua le cacique. Je ne veux pas aller dans un endroit où je puisse en rencontrer. Ne me parle donc plus de ta religion, et laisse-moi mourir. » Et bientôt l'infortuné chef expira dans les flammes.

Cette exécution eut l'effet qu'en attendait Vélasquez : il ne rencontra plus de résistance. Tous les caciques s'empresèrent de lui faire hommage.

Toujours préoccupés de la pensée d'amasser de l'or, les Espagnols firent creuser des mines par les habitants, mais, voyant que ce travail ne répondait pas à leurs espérances, ils pensèrent que les Indiens étaient pour eux des serviteurs inutiles, et les exterminèrent.

Cette facile conquête devint par là très-peu profitable. Manquant de cultivateurs, les Espagnols ne purent tirer parti des richesses du sol ; ils se contentaient de demander à cette fertile contrée ce qui était nécessaire à leur paresseuse existence, et faisaient un petit commerce d'échange avec les vaisseaux qui allaient ou venaient entre l'Espagne et le continent américain.

Il n'y avait pas longtemps que l'on savait que Cuba était une île, lorsqu'en 1512, Ponce de Léon, se dirigeant vers la Floride, découvrit le canal de Bahama. Ce passage, situé au nord-ouest de Cuba, sembla aux Espagnols la route la plus favorable pour leurs expéditions vers le Mexique. Il y avait, précisément au nord-ouest de l'île, un port vaste et sûr où leurs vaisseaux devaient trouver un abri contre les dangers des tempêtes et des ennemis. Dès lors, les vaisseaux, partant de Carthagène ou de Porto-Bello, relâchèrent dans le port connu maintenant sous le nom de la Havane.

Bientôt dans ce port, devenu le rendez-vous de navires chargés de toutes les richesses du nouveau monde, s'établit une colonie, puis s'éleva une ville, qui ne tarda pas à s'enrichir par les dépenses excessives qu'y faisaient les marins. En 1561, on y comptait trois cents familles. Leur nombre était doublé au commencement du seizième siècle ; et, vers le milieu du dix-septième, la ville avait dix mille habitants.

Cependant c'était le seul point de l'île où l'on rencontrât quelque mouvement, quelque vie ; tout le reste de la

contrée était négligé, la culture presque nulle ; et il se passa plus de deux siècles avant qu'une si riche possession fût considérée comme autre chose qu'une étape commode.

Toutefois, même à ce point de vue, la possession en était enviée par les puissances maritimes. L'Angleterre, dont les forces navales s'étaient si considérablement développées à la fin du règne de Louis XIV, tenta, en 1741, une attaque infructueuse sur les côtes de Cuba.

En 1762, elle fut plus heureuse. Déjà, cette année, elle s'était rendue maîtresse de la Martinique, de la Grenade, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Tobago. Le 5 juin, dix-neuf vaisseaux de ligne, dix-huit bâtiments inférieurs et cent cinquante transports avec dix mille hommes de troupes se présentèrent devant la Havane, sous les ordres de l'amiral Pococke et de lord Albemarle.

La résistance des Espagnols fut opiniâtre. Il fallut l'arrivée de nouveaux renforts, accourus de l'Amérique septentrionale, pour empêcher les Anglais de succomber. Après deux mois d'efforts, les Espagnols durent céder. La capitulation livrait aux Anglais la ville de la Havane, avec toute la contrée environnante, dans une étendue de cent quatre-vingts milles vers l'ouest, et tous les vaisseaux que renfermait le port, c'est-à-dire neuf vaisseaux de ligne et quatre frégates ; cinq autres vaisseaux avaient été détruits pendant le siège.

Cette conquête était d'une immense importance pour l'Angleterre. Le port de la Havane commandait le seul passage qui servait aux navires allant du golfe du Mexique en Espagne, et réciproquement ; de sorte que la cour de Madrid n'osait plus compter sur les ressources qui alimentaient ses trésors ; tandis que les Anglais, au contraire, se trouvaient placés près du centre de ces riches possessions du nouveau monde, qui faisaient l'orgueil de l'Espagne.

Cependant, quels que fussent ces avantages, elle dut y renoncer par le traité de paix de 1763, qui lui valait, pour cette concession, d'importantes compensations.

Aussitôt que les Espagnols rentrèrent en possession de la Havane, leur premier soin fut d'y élever des fortifications,

tellement solides, qu'ils pussent être à l'abri de toute tentative de la part d'un ennemi. Et, en effet, les ouvrages de défense sont tellement formidables, que, malgré les perfectionnements de l'art des sièges, il y aurait bien des obstacles à surmonter et bien des pertes à subir avant de se rendre maître de la place.

Les lois prohibitives, qui furent mises en vigueur par la couronne d'Espagne immédiatement après les découvertes de Colomb, présentèrent des obstacles insurmontables à la prospérité des colonies. La couronne se réservait le privilège du commerce. Nul n'avait le droit d'y porter des marchandises pour son compte particulier. Dans chaque île fut placé un facteur royal; et c'était par sa seule entremise qu'on pouvait se procurer les denrées de l'Europe. Aucun étranger ne pouvait résider aux Indes occidentales; et les Juifs et les Maures étaient soigneusement exclus des possessions de l'Amérique. La couronne se réservait, en outre, la propriété des mines, celle des pierres précieuses et même des bois de teinture. On ne concevait la fondation des colonies que comme un moyen d'augmenter les richesses et l'éclat du trône, nullement comme une exploitation féconde pour le commerce et l'industrie. Aussi, la conquête du Mexique et l'exploitation des mines du continent américain occupèrent-elles bientôt toute l'attention du cabinet de Madrid, et les Antilles furent-elles complètement négligées.

Cependant, tout en abandonnant les îles, l'Espagne ne permettait pas aux étrangers de s'y établir; et les faibles colonies qui y conservèrent leurs demeures, s'affaiblirent de plus en plus, négligeant toute culture et toute industrie. Les habitants n'avaient, ainsi que nous l'avons vu à Española, d'autre occupation que de chasser les bêtes à cornes dont ils vendaient les peaux aux navires venant de Cadix.

Le système funeste de prohibition et d'exclusion éteignit tout mouvement dans l'île de Cuba; et l'Espagne avait dans ses mains un trésor immense dont elle ne savait pas profiter.

Même le régime de l'esclavage, qui, du moins, supplée à la paresse par les

forces de la tyrannie, était entravé, non par humanité, mais par suite du système de monopole. Le trafic des esclaves était un privilège; la cour vendait les licences de traite. Aussi, la population des nègres, c'est-à-dire la population des travailleurs, était-elle peu nombreuse. La première introduction des nègres à Cuba, qui se fit en 1521, n'excédait pas le nombre de trois cents. En 1763, l'île ne renfermait guère que trente-deux mille esclaves; en 1775, environ quarante-quatre mille. De 1763 à 1780, il n'y en fut pas amené plus de vingt-quatre mille. Mais en 1790, le commerce des nègres fut déclaré libre, ainsi que le port de la Havane, et les étrangers furent admis à s'établir dans l'île.

Aussitôt s'opéra un changement prodigieux. La culture prit un développement considérable; l'activité du commerce prouva les bienfaits de l'esprit de liberté; les richesses affluèrent. Les villes s'agrandirent, et les campagnes, autrefois désertes, se couvrirent de somptueuses habitations. Au moment où la belle colonie de Saint-Domingue déperissait au milieu des guerres civiles, une colonie, qui devait la remplacer, s'élevait, non moins belle et non moins riche. Nous devons faire ici le même aveu que nous avons fait pour Saint-Domingue. La prospérité de Cuba semble liée au développement du régime de l'esclavage. Ce n'est qu'au moment où il est permis de faire librement le commerce des nègres cultivateurs, que commence l'ère nouvelle de la colonie. Le sol, fécondé par les sueurs des malheureux Africains, livre à la circulation ses magnifiques produits. Les cultivateurs sont décimés par les fatigues d'un travail qui ne leur profite pas; mais ce travail profite au monde, augmente les richesses de la civilisation et ajoute au bien-être général de tous les peuples. Il est triste sans doute de devoir quelque bien au malheur des autres. Mais nous ne connaissons guère un seul progrès un peu important dans la civilisation, qui n'ait été acheté par des torrents de sang. L'esclavage ne saurait assurément se justifier par la logique de la raison; mais il n'y a pas à s'étonner qu'on ait puisé en sa faveur bon nombre d'arguments dans la logique des faits.

Cu  
17  
go  
ava  
mo  
sue  
mo  
me  
an.  
pub  
del  
et c  
en c  
I  
con  
son  
lign  
une  
bien  
de c  
imm  
ble  
duir  
de s  
et c  
sept  
d'hu  
comp  
La  
les e  
d'apr  
508,  
deux  
prod  
tres  
prod  
(110.  
Ce  
temp  
nique  
valeu  
orien  
de to  
lant  
œil ja  
conçu  
elle  
traite  
oppos  
où le  
pays l  
dients  
offres  
(1) B  
politic

Le développement des richesses à Cuba fut miraculeux. Cette île, qui, en 1769, était plutôt un fardeau pour le gouvernement qu'une source de profits, avait, en 1838 et 1839, une production moyenne de 3,681, 342 quintaux de sucre, de 49,840,000 livres de café. Son mouvement commercial est actuellement de 250,000,000 de francs par an. Les différentes branches du revenu public ont donné, en 1827, 42,000,000 de francs, en 1829, plus de 45,000,000; et depuis ce temps les produits ont été en croissant.

Des bateaux à vapeur parcourent continuellement les côtes, et les cités sont en constante communication. Une ligne de chemins de fer traverse déjà une grande partie du territoire, et va bientôt rapprocher les deux extrémités de cette île étendue. Et cependant ces immenses richesses ne sont qu'une faible partie de ce que Cuba pourrait produire. On estime que les six septièmes de sa surface sont encore sans culture, et qu'elle pourrait nourrir sans peine sept à huit millions d'habitants. Aujourd'hui il n'y en a guère qu'un million, y compris trois cent mille esclaves.

La valeur totale des biens, y compris les esclaves, animaux et usines, était, d'après un relevé fait en 1830, de 508,189,332 piastres fortes (environ deux milliards et demi de francs). Leur produit brut était de 49,662,987 piastres (245,000,000 de francs) et leur produit net de 22,808,622 piastres (110,000,000 de francs) (1).

Cette puissante colonie a depuis longtemps excité l'envie du cabinet britannique. Depuis que, pour augmenter la valeur de ses possessions dans les Indes orientales, elle a compromis l'existence de toutes les colonies rivales en annulant la traite, l'Angleterre voit d'un œil jaloux l'opulente Cuba lui faire une concurrence formidable. Plusieurs fois elle tenta d'obtenir l'abolition de la traite. Mais l'intérêt de l'Espagne s'y opposait. Cependant, dans un moment où les finances obérées de ce dernier pays le forçaient de recourir aux expédients, le cabinet britannique lui fit des offres pécuniaires pour l'engager dans

ses vues. En 1817, un traité fut conclu entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, fixant au 30 mai 1820 l'abolition entière de la traite. Comme indemnité pour les torts présumés que causerait la cessation du commerce des nègres, l'Espagne recut de l'Angleterre une somme de 400,000 livres sterling (10,000,000 de francs).

L'Angleterre paya; mais nous devons convenir que le cabinet de Madrid apporta peu de bonne foi dans l'exécution du traité. Il défendit, il est vrai, officiellement le commerce des esclaves; mais il toléra la contrebande avec une complaisance si avouée, que le but du traité était complètement manqué. Vainement l'Angleterre fait des réclamations; ses agents ne sont pas écoutés, et le commerce des esclaves se fait aussi ouvertement que par le passé. Peut-être même le cabinet britannique laisse-t-il à dessein s'accumuler les abus, afin d'avoir un prétexte pour recourir à la force. Toujours est-il certain que cette puissance jalouse ne se reposera pas jusqu'à ce que Cuba soit ruinée, soit par la suppression totale de la traite, soit par une collision qu'amènerait la non-exécution d'un marché qu'elle a sollicité, moins dans un intérêt d'humanité que dans un but politique.

Nous ne finirons pas l'histoire de Cuba, sans dire quelques mots de ces fameux chiens de guerre, qu'on y dressait pour faire la chasse aux nègres fugitifs, pour les éventrer dans les combats, ou pour les déchirer, lorsqu'ils étaient prisonniers, dans les jeux sanglants du cirque.

Quelques historiens ont cru que ces chiens étaient originaires du pays. Mais il paraît certain que les Espagnols ne trouvèrent à leur arrivée aux Antilles qu'une seule espèce de chiens, appelés *alco* par les indigènes. Ces chiens étaient d'une race bien différente de ceux de l'Europe; car ils n'aboyaient pas. Les Indiens d'Española les engraisaient avec soin, et les considéraient comme un mets succulent.

Les chiens de guerre avaient donc été amenés d'Europe; et, en effet, ils ressemblent en tous points aux chiens de berger; et leur férocité même était moins le résultat de leur nature que d'une

(1) Ramon de la Sagra, *Historia económica-política y estadística de la isla de Cuba*.

éducation spécialement appropriée aux cruels services qu'on exigeait d'eux. Les éleveurs n'étaient que les descendants des anciens boucaniers, qui n'avaient pas voulu renoncer à la vie des bois et qui continuaient, sous le nom de chasseurs, l'existence vagabonde de leurs pères. Leurs vêtements, leur nourriture, leurs habitudes étaient les mêmes; ils avaient seulement ajouté à leur industrie le commerce des chiens qu'ils vendaient, après les avoir dressés.

La manière dont ils les accoutumaient à ces exploits sanglants était aussi simple que cruelle. Dès que le petit chien était enlevé à sa mère, on le plaçait dans une cage dont les barreaux de fer étaient placés de manière à lui laisser passer la tête. En dehors, et à sa portée, l'on plaçait un vase, contenant du sang et des entrailles d'animaux, en ayant soin, toutefois, de n'en donner que de petites quantités, de manière que l'appétit de l'animal fût toujours excité par l'abstinence.

Lorsqu'il est bien accoutumé à cette nourriture, que ses instincts naturels et les privations calculées le font dévorer avec avidité, on renonce à l'usage des vases, et l'on dépose le sang et les entrailles dans le ventre d'un mannequin peint en noir et ayant toute l'apparence d'un nègre. Le mannequin est suspendu à la partie supérieure de la cage et à la portée du chien, auquel on a fait préalablement subir une plus longue abstinence. Les choses sont d'ailleurs disposées de telle manière que le sang dégoutte lentement du corps du mannequin, et quelques débris d'entrailles peuvent s'apercevoir sortant du ventre. Le chien affamé se contente d'abord de lécher le sang qui tombe à ses pieds; puis son attention est attirée vers cette figure, d'où s'échappe cette rare et insuffisante nourriture; il s'élance et saisit les portions d'entrailles qu'on a laissées visibles. Enfin, excité par une faim toujours croissante, animé par ses gardiens, il saisit le mannequin par le milieu du corps, lui ouvre le ventre à coups de dents et en dévore tout le contenu. Ajoutons que toujours ceux qui lui apportent sa nourriture, sont des blancs, qui le flattent, le caressent et l'accoutument à voir en eux des maîtres et des amis.

Bientôt il est accoutumé à cette nouvelle forme de repas; et, dès que le mannequin se balance dans sa cage, il s'élance et le déchire. Alors on donne à ces figures une ressemblance plus exacte avec les nègres; on les fait mouvoir à distance; on leur imprime tous les mouvements de l'homme; on les approche de la cage où est renfermé l'animal affamé. Celui-ci se précipite sur les barreaux, cherche à saisir la proie et fait entendre des aboiements furieux. Enfin, lorsque sa fureur et son appétit sont également excités, on lui donne la liberté; il court sur sa victime que les instructeurs font débattre en efforts simultanés sous sa dent impitoyable. Puis, lorsque les sanglant exercice a été souvent répété, on en fait l'application sur l'homme vivant, en conduisant le jeune chien, en compagnie d'une meute bien dressée, à la chasse aux nègres fugitifs. Là se développent bien rapidement les instincts féroces que l'éducation a fait naître, et les malheureux nègres sont dépistés dans leurs plus secrètes retraites.

Souvent il arrivait que les chasseurs ne pouvaient suivre leurs meutes. Dans ce cas, la mort de la victime était certaine; dès que les chiens l'atteignaient, elle était aussitôt déchirée et dévorée. Mais, lorsque le chasseur était à portée du gibier humain, il s'empressait aussitôt de museler tous les chiens; la victime était saisie, et on lui passait autour du cou un collier de fer. A ce collier étaient suspendus plusieurs crochets, disposés de manière à ce que, si le prisonnier voulait s'échapper, il s'accrochât infailliblement aux lianes et aux branches qu'il rencontrait partout sur son passage. Il arrivait cependant quelquefois que, malgré ces cruelles précautions, le prisonnier tentait de s'échapper en prenant une course rapide à travers les bois. Aussitôt les chiens étaient démuselés, et il n'y avait plus de grâce pour la victime. Saisie par les chiens, elle était immédiatement mise en morceaux, et le chasseur se réservait la tête, pour laquelle il recevait des autorités une récompense pécuniaire.

Ainsi que nous l'avons dit, les chasseurs faisaient de ces meutes ainsi dressées un commerce très-lucratif. Rocham-

beau  
ses e  
cruel  
dent  
tach  
viro  
rent  
Une  
d'un  
un e  
mère  
A  
avec  
torit  
bâtie  
insur  
logée  
jours  
Dans  
en 17  
un m  
cent  
avec l  
C'é  
impon

San  
quara  
Elle e  
monta  
des pl  
digo,  
canne  
Colom  
fort pe  
occup  
Mais l  
les en  
fortun

En  
dans l  
bus c  
Apala  
émigr  
une ra  
ennen  
récits  
sur la  
ôtère  
soum  
en tâ  
prom

Ma  
était



beau en fit venir au Cap pour combattre ses ennemis noirs, et il arriva que ces cruels auxiliaires causèrent des accidents terribles. Quelques chiens se détachèrent, se répandirent dans les environs du Cap, et de jeunes enfants furent dévorés sur les grands chemins. Une fois ils pénétrèrent dans la cabane d'un pauvre cultivateur et enlevèrent un enfant endormi sur le sein de sa mère.

A la Jamaïque, pendant une guerre avec les nègres marrons, en 1738, l'autorité ordonna que des casernes fussent bâties près des principales retraites des insurgés, et, dans chaque caserne, fut logée une meute de chiens. C'était toujours de Cuba qu'on les faisait venir. Dans une autre guerre avec les marrons, en 1795, on envoya promptement à Cuba un messenger avec ordre de ramener cent chiens de guerre pour marcher avec les troupes britanniques.

C'était à cette époque un des articles importants du commerce de Cuba.

#### *Puerto-Rico.*

San-Juan-Batista de Puerto-Rico a quarantelieues de long sur vingt de large. Elle est divisée par une haute chaîne de montagnes couvertes de bois, et renferme des plaines fertiles, qui produisent l'indigo, le cacao, le rocou, le café et les cannes à sucre. Découverte en 1493 par Colomb, cette île n'attira d'abord que fort peu l'attention des Espagnols, tout occupés à recueillir l'or d'Española. Mais lorsque ce dernier pays fut épuisé, les envahisseurs songèrent à chercher fortune ailleurs.

En 1509, Prince de Léon débarqua dans l'île. Elle était peuplée par des tribus d'Indiens descendues des monts Apalaches, et qui avaient probablement émigré en traversant les Florides. C'était une race faible et inoffensive, également ennemie du travail et de la guerre. Les récits qu'ils avaient déjà entendu faire sur la puissance des Espagnols leur ôtèrent toute idée de résistance, et ils se soumirent volontairement à l'étranger, en tâchant de se le concilier par leur promptitude à obéir.

Mais la servitude sous de tels maîtres était trop rude pour qu'ils pussent s'y

accoutumer longtemps : les pénibles travaux qu'on leur faisait subir, les cruautés exercées sur eux, les remplirent d'indignation et de haine. Ils résolurent de tenter la résistance, puisque la soumission leur réussissait si mal.

Mais une chose les arrêtait encore : ils n'osaient croire que les Espagnols fussent de la même nature qu'eux-mêmes ; et, les croyant au-dessus de l'humanité, ils pensaient aussi qu'ils étaient à l'abri des atteintes de la mort.

Ce doute les tourmentait ; car à quoi, dans ce cas, eût servi une insurrection ? Ils voulurent donc s'assurer du fait, avant que de rien entreprendre.

Un de leurs caciques, nommé Broyo, fut chargé de découvrir la vérité à cet égard. Il avait mission de chercher une occasion favorable pour savoir si un Espagnol pouvait mourir. Bientôt arriva le moment de faire l'épreuve désirée.

Un jeune Espagnol, nommé Salzedo, parcourait un jour, sans suite et sans compagnons, les lieux solitaires et retirés où Broyo désirait attirer un des étrangers. Accueilli par le cacique avec tous les égards d'une généreuse hospitalité, Salzedo fut accablé de soins, de prévenances et de caresses.

A son départ, Broyo s'empressa de lui offrir quelques-uns de ses Indiens pour guides. Ceux-ci avaient reçu leurs instructions. Le prudent cacique les avait désarmés, parce qu'une tentative manquée avec des armes aurait trahi leur secret.

Salzedo parvint avec ses guides aux bords d'une petite rivière qu'il fallait traverser à gué. Un des Indiens s'offre humblement pour transporter l'étranger sur ses épaules : Salzedo s'y place sans soupçon, lorsqu'au milieu du courant, l'Indien fait un faux pas, et tombe avec sa charge. Ses compagnons se précipitent tous ensemble dans la rivière comme pour secourir l'étranger ; mais tous leurs mouvements sont combinés de manière à ce que, tout en feignant de lui venir en aide, ils lui tiennent constamment la tête sous l'eau. Enfin, lorsque toute apparence de vie a disparu, ils retirent le corps de l'eau, et le portent sur la rive opposée.

Cependant, ils étaient encore fort inquiets de savoir si l'étranger était bien



mort. Ils craignaient de le voir triompher de son insensibilité apparente et se lever pour les accuser. Ici commença donc une nouvelle comédie. Les Indiens poussaient des lamentations, s'adressaient à l'Espagnol pour le conjurer de revenir à la vie, lui demandaient pardon de l'accident qui était arrivé, et faisaient valoir les efforts qu'ils avaient faits pour le sauver. Ils espéraient par là se fournir des arguments s'il reprenait l'existence, ou si on les surprenait pendant qu'ils surveillaient ce corps privé de mouvement.

Pendant trois jours, ils restèrent à contempler leur victime, tant ils craignaient de la voir revivre. Enfin, lorsque tous les signes de la putréfaction se déclarèrent, ils furent convaincus de la mortalité des étrangers, et allèrent avec joie annoncer à leurs compatriotes que l'Espagnol était sujet à la mort comme les autres hommes.

Aussitôt la nouvelle fut mystérieusement répandue parmi tous les caciques, qui attendaient avec inquiétude les résultats de l'épreuve. Pleins de joie et de confiance, ils prirent les armes, réunirent toutes leurs forces, et attaquèrent à l'improviste les Espagnols. Ceux-ci, surpris de ces hostilités soudaines, éprouvèrent d'abord de nombreux échecs au milieu de toutes ces populations soulevées, et avant qu'ils fussent revenus de leur premier étonnement, ils virent massacrer sur différents points une centaine de leurs guerriers.

Mais bientôt Ponce de Léon, appelant autour de lui tous ses compagnons, attaqua les Indiens avec fureur, et les terribles effets de l'artillerie les forcèrent à une prompte retraite après des pertes considérables.

Cependant le chef espagnol ne se dissimulait pas les dangers de sa position, et pour réparer ses pertes, il demanda à Saint-Domingue des renforts, qui lui furent aussitôt envoyés.

Les Indiens, qui ignoraient le débarquement de nouvelles troupes, furent saisis d'épouvante en voyant que le nombre des Espagnols s'était accru. Ils s'imaginaient voir devant eux les mêmes hommes qu'ils avaient tués, et qui, revenus à la vie par des moyens inconnus, s'avançaient pleins de menaces pour ven-

ger leur mort précédente. Cette fatale conviction leur ôta tout courage. Persuadés qu'il n'y avait pas à résister à un ennemi qui triomphait même de la mort, ils déposèrent les armes, et se livrèrent à la merci des Espagnols. Ceux-ci, pour prévenir toute tentative semblable, furent sans pitié : toutes ces malheureuses tribus furent envoyées à Española, où elles périrent rapidement dans le travail accablant des mines.

Depuis ce temps, les Espagnols demeurèrent seuls et tranquilles possesseurs de Puerto-Rico. Mais les mêmes lois d'exclusion et de prohibition qui avaient arrêté toute production et tout commerce dans l'île de Cuba, furent ici suivies d'effets semblables. Les colous, livrés à la paresse, ne demandaient à la terre qui ce qui était nécessaire pour leur existence et pour fournir à quelques articles d'échange.

Cette île, ainsi que toutes celles de l'archipel, eut à subir les vicissitudes qu'entraînaient au loin les guerres européennes. En 1580, une forte escadre anglaise, commandée par l'amiral Drake, vint attaquer Puerto-Rico; mais les Espagnols se défendirent avec résolution, et l'ennemi fut obligé de se retirer avec une perte considérable.

En 1598, une autre expédition fut préparée en Angleterre, avec le dessein spécial de prendre l'île de Puerto-Rico. Le commandement de l'escadre, forte de dix-neuf vaisseaux, fut confié à Georges Clifford, comte de Cumberland.

Ce formidable armement rencontra une vigoureuse résistance devant la ville de Puerto-Rico; mais, après deux assauts meurtriers, les Espagnols furent contraints de capituler, et, le 7 juillet 1598, l'île entière était au pouvoir des Anglais.

Clifford, qui voulait y fonder un établissement durable, fit transporter à Carthagène le plus grand nombre des habitants espagnols, et se prépara à les remplacer par une colonie tout anglaise. Mais, avant qu'il pût réaliser son projet, une dysenterie exerça parmi ses troupes de si terribles ravages, qu'il jugea prudent d'abandonner cette île meurtrière. Le 14 août, il quitta Puerto-Rico, avec le plus grand nombre de ses compagnons, laissant le com-

ma  
tro  
pre  
lon  
esp  
d'e  
s'er  
Ma  
fais  
pay  
l'en  
tra  
ses  
tôt  
et il  
apr  
hom  
D  
reste  
les v  
indo  
dève  
Une  
lieue  
bes,  
fécon  
trop  
verne  
de F  
mett  
l'île,  
plus  
quinz  
anim  
accou  
élève  
des u  
les ri  
comp  
nou  
Cit  
appr  
diats  
rency  
E  
180,  
escla  
Er  
levai  
1830  
Auj  
Er  
n'alla  
en 1  
piast  
3,35

mandement de l'île, avec quelques faibles troupes, à sir John Berkley. Celui-ci, prévoyant qu'il ne pourrait pas tenir longtemps, négocia avec les habitants espagnols qui restaient, pour obtenir d'eux une rançon, moyennant laquelle il s'engageait à leur abandonner la colonie. Mais ceux-ci, témoins des ravages que faisait l'épidémie, refusaient de rien payer pour obtenir un départ auquel l'envahisseur allait être bientôt contraint. En effet, après avoir renouvelé ses vaines tentatives, Berkley suivit bientôt Cumberland, le rejoignit aux Açores; et ils regagnèrent ensemble l'Angleterre après avoir perdu plus de sept cents hommes.

Depuis ce temps, les Espagnols sont restés paisibles possesseurs de l'île. Mais les vices du régime prohibitif et la nature indolente des colons avaient arrêté tout développement industriel ou agricole. Une île, ayant trois cent vingt-deux lieues carrées, couverte de bois superbes, de riches pâturages et de plaines fécondes, était une charge pour la métropole. Ce n'est qu'en 1815 qu'un gouverneur, don Alejandro Ramirez, obtint de Ferdinand VII une cédula qui permettait aux étrangers de s'établir dans l'île, d'y acheter des propriétés, et de plus les exemptait de la dîme pour quinze années. Aussitôt une vie nouvelle anima Puerto-Rico. Les étrangers y accoururent, apportèrent des capitaux, élevèrent des habitations, montèrent des usines et des machines à vapeur; et les riches produits d'un sol vierge récompensèrent aussitôt les efforts des nouveaux venus.

Citons quelques chiffres pour faire apprécier les résultats presque immédiats du système de la libre concurrence.

En 1808, Puerto-Rico comptait 180,000 habitants et à peine quelques esclaves.

En 1820, le nombre des habitants s'élevait à 230,622; en 1828, à 302,672; en 1830, à 323,838; en 1834, à 354,836. Aujourd'hui, il est d'environ 400,000.

En 1810, la valeur des exportations n'allait pas au delà de 65,672 piastres; en 1832, elle excédait 3,000,000 de piastres; en 1836, elle se monte à 3,352,458; en 1837, à 3,386,369; en

1838, à 5,254,945; en 1839, à 5,516,611.

Le mouvement général des importations a été, en 1836, de 4,005,944; en 1837, de 4,209,489; en 1838, de 4,302,140; en 1839, de 5,462,206. Il est entré dans le port, en 1836, 1,237 navires; en 1837, 1,221; en 1838, 1,291; en 1839, 1,392.

En 1808, il ne sortit pas de l'île plus de 1,428 quintaux de sucre.

En 1832, l'île en a produit 414,663 quintaux (23,221,128 kilogrammes.)

Enfin, cette île, qui, en 1815, était une charge pour la métropole, a donné à l'Espagne, en 1833, 100,000 piastres, en 1834, 35, 36, 37 et 38, 300,000 piastres; en 1839, 631,068 piastres, y compris 154,801 piastres pour contribution extraordinaire de guerre.

En 1840, la recette générale de l'île s'est élevée à 1,276,677 piastres (1).

Cependant, tout ce mouvement, toute cette vie n'arrachait pas à son antique paresse la population des créoles espagnols. C'étaient les étrangers qui faisaient renaitre Puerto-Rico, c'étaient les étrangers qui profitaient des ressources de cette île fertile; et ni cet exemple, ni les richesses que donnait l'activité des nouveaux venus, n'arrachaient à sa torpeur une race endormie depuis deux siècles.

Les créoles de Puerto-Rico sont appelés *Ibaros* ou *Blancos de tierra* (blancs du pays). M. Schoelcher nous a transmis sur leurs habitudes et leurs mœurs des détails fort curieux qu'il est intéressant de reproduire.

Les Ibaros sont au nombre d'environ 180,000. « Considérés en dehors des idées de progrès et d'obligations sociales, les Ibaros, dit M. Schoelcher, sans avoir, il est vrai, la conscience de leur détachement de toutes choses, sont les plus grands philosophes du monde. Ils ne connaissent aucune espèce de besoin factice; et Diogène, exagérant sa doctrine pour rendre sa leçon plus frappante aux yeux du peuple athénien, n'avait pas réduit la vie à une plus simple expression. Leur faut-il une maison pour s'abriter, ils prennent dans les bois quatre troncs d'arbre qu'ils enfou-

(1) Nous avons emprunté tous ces documents à l'ouvrage consciencieux de M. Schoelcher.

cent en terre; ils y attachent, pour en former la toiture et les murailles, de petits arbres qu'ils nouent entre eux avec des lianes flexibles comme une corde et d'une solidité éternelle; puis, ils revêtent tout cela, toits et murs, de *yaguas*, grosses feuilles de palmiste qu'ils ont fait préalablement sécher au soleil. La maison est construite. On l'appelle *bohio*, du nom qu'avaient les cabanes des indigènes. Comme les anciennes huttes indiennes, les bohios sont élevés sur leurs quatre poteaux de deux ou trois pieds au-dessus du sol, qui est fort humide. On y monte par une petite échelle. Dans ces constructions, il n'entre ni clou ni mortier. Une partie assez large d'un bohio reste ouverte à tous vents : il n'y a guère de fermé que le réduit où l'on dort la nuit, pour éviter la trop grande fraîcheur, et où l'on s'entasse, mari, femme, enfants, grands parents, quelquefois au nombre de dix ou douze personnes, toutes amoncelées les unes sur les autres.

« Dans un bohio, pour table, chaise, lit, berceau, on ne trouve que des hamacs, faits en écorce de mayaguez, qui coûtent deux réaux (vingt-cinq sous) à celui qui ne veut pas prendre la peine de les fabriquer, et que l'on use presque jusqu'à leur entière destruction. Quant aux ustensiles de ménage, la nature y pourvoit encore à peu près seule. La grosse et large feuille du palmiste sert à tout; en la pliant, en la cousant, on en fait des plats, des baquets à laver, des paniers, qui tiennent lieu aussi de commodes, et jusqu'à des bières pour enterrer les enfants. Un morceau d'arbre creusé sert à piler le maïs, qui est le fond de la nourriture; enfin, les fruits du calebassier et du cocotier fournissent des verres, des assiettes, des cuillers, des écuelles à café, et des vases propres à conserver l'eau ou le lait, le tout suspendu, s'il le faut, avec un morceau d'écorce arraché en passant à une branche du maraguez (1). »

La subsistance des Ibaros est en rapport avec leur logement et leurs meubles; un peu de café, de maïs, du lait et les fruits du bananier les nourrissent toute l'année.

(1) Colonies étrangères et Haïti, p. 318.

La seule dépense de cet habitant des forêts consiste dans le premier achat d'une longue lame toujours pendue à son côté, d'une vache et d'un cheval. Quand il n'est pas dans son hamac, l'Ibaro ne quitte pas sa monture : il semble que ses pieds ne doivent pas toucher la terre. Quand il ne dort pas, il chevauche; quand il ne chevauche pas, il dort. Voilà toute sa vie.

Malgré leur grand nombre, les Ibaros ne se sont pas réunis dans les villes. Répandus sur toute la surface de l'île, dans leurs bohios, qu'ils plantent séparément loin les uns des autres, à la manière des Caraïbes, ils vivent isolés au milieu des savanes. Du reste, parfaitement heureux, et contents de leur sort, ils prouvent combien l'homme serait inutile sur la terre, si le but de la vie devait être le bonheur.

Les gouverneurs de Puerto-Rico ont vainement tenté d'arracher cette nombreuse population à l'indolence. L'homme qui n'a pas de besoins ne comprend pas la moralité du travail; et, pour les Ibaros, le droit le plus sacré est le droit de ne rien faire. Les étrangers qui sont venus fertiliser le sol jouissent aujourd'hui des richesses qui auraient dû être l'apanage des premiers colons; mais ceux-ci ne leur portent pas envie, et ne voudraient pas échanger leur existence indépendante et frugale avec la vie somptueuse et active de l'habitant des villes.

## COLONIES ANGLAISES.

### *La Jamaïque.*

La Jamaïque, découverte par Colomb en 1494, est située à vingt-deux lieues S. de Cuba, à trente-deux lieues O. de Saint-Domingue. Son nom vient de Xaymaca, mot qui, dans la langue des indigènes, signifiait fertile en bois et en eaux.

Cette île a cinquante-quatre lieues de long, vingt de large et cent cinquante de circuit : elle est partagée par une chaîne de montagnes, dont les plus élevées, situées au centre, sont appelées les *Montagnes Bleues*.

De ces montagnes descendent de nombreux cours d'eau, dont fort peu

son  
être  
sien  
d'éc  
au  
Rio  
et la  
L  
prin  
baie  
L  
com  
wall  
La  
Saint  
espa  
plain  
édific  
Da  
King  
tante  
Les  
le Cor  
Mont  
Les  
et le t  
abond  
cannel  
reille,  
cotton  
le camp  
Disco  
de l'île  
Colom  
cun, ét  
quatri  
contra  
tempé  
avec l  
atteign  
septen  
vaissea  
et fut  
les sie  
Ceux-c  
chante  
partou  
envahi  
Dan  
loin de  
mêmes  
à Ova  
situati  
placé  
Ses co  
saient

sont navigables, quoiqu'il ne soit peut-être pas très-difficile d'en utiliser plusieurs pour la navigation, au moyen d'écluses. Les principales rivières sont au sud le Rio-Nero, le Rio-Cobre, le Rio-Minho; et au nord la rivière Blanche et la Grande rivière.

Les côtes contiennent seize ports principaux, outre un grand nombre de baies, qui présentent un bon ancrage.

L'île est aujourd'hui divisée en trois comtés, Middlesex, Surrey et Cornwall.

La principale ville de Middlesex est Saint-Iago de la Véga, ancienne cité espagnole, située dans une magnifique plaine et ornée de plusieurs beaux édifices dans le style castillan.

Dans le comté de Surrey est bâtie Kingston, et une autre ville importante, Port-Royal.

Les places les plus remarquables dans le Cornwall sont Falmouth et la baie de Montego.

Les richesses du sol sont très-variées, et le territoire, d'une fertilité admirable, abonde en sucre, cacao, coton, tabac, cannelle, acajou, cèdres, gaïac, salsepareille, casse et café; il produit aussi le cotonnier chinois dont on fait le nankin, le camphre et l'arbre à pain.

Disons quelques mots sur l'histoire de l'île depuis la découverte. Lorsque Colomb y aborda, il n'y fit d'abord aucun établissement. Ce ne fut qu'à son quatrième et dernier voyage qu'il fut contraint d'y descendre par une violente tempête qui le jeta sur la côte. Ce fut avec les plus grandes difficultés qu'il atteignit un petit port situé sur la rive septentrionale. Il fit échouer deux de ses vaisseaux, pour ne pas les voir couler, et fut contraint d'implorer pour lui et les siens les secours des indigènes. Ceux-ci les accueillirent avec la touchante hospitalité que rencontrèrent partout, dans les Antilles, les premiers envahisseurs.

Dans le même temps Colomb était loin de trouver chez les Espagnols les mêmes égards. Vainement il fit savoir à Ovando, gouverneur d'Española, la situation critique dans laquelle il était placé : on lui répondit par des outrages. Ses compagnons, indisciplinés, l'accusaient de leurs souffrances; et diffé-

rentes conspirations contre la vie de l'amiral, au moment où il était retenu sur sa couche par de violents accès de goutte, ne furent déjouées que par la bravoure et la présence d'esprit de son frère Barthelemy.

Bientôt ils se révoltèrent ouvertement contre lui. Il n'y eut pas la moitié de l'équipage qui lui resta fidèle. Les mutins s'emparèrent de dix canots, que l'amiral avait fait préparer, prirent de force des provisions chez les naturels, et contraignirent plusieurs des malheureux Indiens de s'embarquer avec eux pour les aider à faire la traversée jusqu'à Española. Une violente tempête les ayant assaillis, ils jetèrent les Indiens par-dessus le bord, pour alléger leurs barques. Enfin, contraints par la tempête de regagner la Jamaïque, ils y commirent mille excès, pillant et massacrant les Indiens et harassant de leurs attaques continuelles ceux de leurs compagnons qui étaient restés fidèles à l'amiral ?

Cependant, après avoir perdu un certain nombre de leurs camarades, dans une rencontre avec Diego Colomb, les mutins firent leur soumission, et l'amiral put enfin quitter les côtes de la Jamaïque.

Pendant les cinq années qui suivirent ces événements, les Indiens retrouvèrent leur ancienne tranquillité et leur vie insouciant. Mais, la cour de Madrid ayant nommé gouverneur de la Jamaïque don Alfonso d'Ojeda, les plus horribles malheurs s'appesantirent sur les faibles habitants. Nous n'insisterons pas sur les détails. Ce sont les mêmes scènes dans toutes les colonies.

Cependant, don Diego Colomb s'étant fait rétablir dans tous les titres et les honneurs de son père, prétendit faire reconnaître son gouvernement sur tout l'archipel. Il envoya, en conséquence, un de ses lieutenants, don Juan d'Esquimel, prendre possession de la Jamaïque. D'Ojeda essaya vainement de résister; il fallut se soumettre.

Ce changement fut heureux pour la colonie. L'ordre se rétablit; les Indiens furent moins maltraités; la culture se régularisa, et la construction d'une belle ville, Sevilla-Nueva, vint attester les développements de la colonie. En 1523,



il y avait dans l'île trente moulins à sucre.

Mais les successeurs de d'Esquimel ne furent ni si sages ni si heureux. Les persécutions recommencèrent; les Indiens périrent par centaines: ils étaient environ soixante mille au premier débarquement des Espagnols: quelques années suffirent pour les faire presque entièrement disparaître. La culture déperissait, faute de bras: les édifices de Sevilla-Nueva restaient inachevés.

La colonie était devenue si faible, qu'elle ne pouvait résister aux attaques des flibustiers français, qui faisaient des courses continuelles sur les côtes. Enfin, en 1538, ces audacieux aventuriers s'emparèrent de Sevilla-Nueva, qui fut abandonnée par les Espagnols.

C'est à cette époque qu'il faut fixer la fondation de Saint-Iago de la Vega, qui est devenue ensuite la capitale de l'île.

Quelques colons retournèrent à Sevilla, après le départ des flibustiers; mais une nouvelle descente des aventuriers, en 1554, entraîna le massacre de tous les habitants; et depuis ce temps, la ville en ruine est restée inhabitée.

Après l'extermination des naturels, l'achat de quelques esclaves nègres ramena la culture du sol.

En 1580, par la réunion des couronnes d'Espagne et de Portugal, le territoire de la Jamaïque fut donné en apanage à la maison royale de Bragance: plusieurs spéculateurs portugais s'y transportèrent; leur activité et leurs richesses amenèrent une prospérité et une vie nouvelles.

La beauté de cette colonie attira bientôt l'attention des Anglais. Une première invasion fut tentée, en 1596, par sir Anthony Shirley, mais sans succès.

En 1636, une nouvelle attaque fut tentée par le colonel Jackson, officier intrépide au service de Charles 1<sup>er</sup>. Il attaqua vigoureusement Saint-Iago de la Vega, s'en empara malgré la résistance de la garnison, et y fit un butin considérable.

La colonie n'était pas encore rétablie de ses pertes, que Cromwel y envoya une expédition considérable. Le 3 mai 1655, six mille cinq cents hommes, sous les ordres de Penn et de Venables, dé-

barquèrent à la Jamaïque. La population des Espagnols et des Portugais réunis ne se montait pas à plus de quinze cents hommes, avec un nombre à peu près égal d'esclaves. Aussi ne firent-ils aucune résistance. Des négociations furent entamées et prolongées à dessein par les Espagnols, jusqu'à ce qu'ils eussent enlevé tous les biens qu'ils pouvaient emporter; et, lorsque les envahisseurs entrèrent à Saint-Iago, environ dix jours après le débarquement, on trouva toutes les maisons vides. Les habitants s'étaient retirés dans les montagnes, avaient armé leurs esclaves, et firent, pendant plusieurs années, une guerre perpétuelle à l'étranger. Mais, parmi les Espagnols, un grand nombre succomba aux fatigues de cette vie nouvelle; beaucoup furent tués; d'autres émigrèrent. Quant aux nègres, plus capables de résister aux influences du climat, ils continuèrent leur vie d'indépendance et de pillage, et formèrent le noyau de ces nègres marrons, qui, retranchés dans les montagnes, causèrent tant de soucis à la colonie anglaise.

Il paraît que c'est de cette époque et à l'occasion de ces guerres que furent introduits, pour la première fois, à la Jamaïque, les chiens féroces de Cuba. Dans les comptes publics de 1659 figure une somme de vingt livres sterling « pour prix de quinze chiens destinés à faire la chasse aux nègres. »

Sous les gouverneurs anglais, la Jamaïque devint un des principaux rendez-vous des flibustiers; ce qui ne contribua pas peu à enrichir la colonie. Les émigrations continuelles, encouragées par Cromwell, et les nombreux déportés qu'il y fit passer dans les guerres d'Irlande, augmentèrent considérablement la population. En 1659 elle se montait déjà à quatre mille cinq cents blancs et mille quatre cents nègres.

Les Espagnols firent de vains efforts pour recouvrer cette importante possession; mais la seule expédition menaçante qu'ils entreprirent, en 1658, fut repoussée vigoureusement par le gouverneur d'Oyley; et depuis ce temps ni les hostilités ni les traités ne leur ont rendu une colonie dont l'industrie anglaise a su tirer un parti si profitable.

A la restauration de Charles II, les

institu  
un go  
et une

Ce f  
se tint  
taire,  
verneu  
compos  
ce ten  
toujou  
la char  
quentes  
succes

Sous  
les for  
se deve  
la popu  
cing cen  
au nom  
sept us  
1,700,0  
neuf in  
piment  
tion de  
mille té  
tité inno  
et de co

Mais  
fut mon  
une terr  
Port-Ro  
concent  
cette ép  
l'île. Le  
gouvern  
semblés  
dises et  
dit soud  
des mo  
sant à  
instant  
ville de  
s'entr'ou  
entières  
dans de  
ment so  
ville, a  
monde,  
sons, bâ  
encore,  
calme,  
cette cit

Cet é  
mie terr  
tion des  
dans le



institutions civiles furent développées : un gouvernement municipal fut formé et une législation coloniale instituée.

Ce fut au mois de janvier 1664 que se tint la première assemblée parlementaire, convoquée par le lieutenant gouverneur, sir Charles Littleton : elle se composait de trente membres. Depuis ce temps, le régime parlementaire a toujours régné à la Jamaïque, quoique la chambre d'assemblée ait eu de fréquentes luttes avec les représentants successifs du pouvoir exécutif.

Sous le gouvernement britannique, les forces et la prospérité de la colonie se développèrent rapidement. En 1670, la population blanche était de sept mille cinq cents individus. Les esclaves étaient au nombre de huit mille. Cinquante-sept usines fournissaient annuellement 1,700,000 livres de sucre; quarante neuf indigoteries étaient établies. Le piment indigène donnait une exportation de 50,000 livres. Il y avait soixante mille têtes de gros bétail, et une quantité innombrable de moutons, de chèvres et de cochons.

Mais la prospérité croissante de l'île fut momentanément interrompue par une terrible catastrophe. La ville de Port-Royal, où les flibustiers avaient concentré toutes leurs richesses, était, à cette époque, la plus considérable de l'île. Le 7 juin 1692, pendant que le gouverneur et le conseil étaient assemblés, les quais chargés de marchandises et de riches dépouilles, on entendit soudain un sourd rugissement venu des montagnes lointaines et retentissant à travers les vallées. Au même instant la mer se soulève et couvre la ville de ses vagues amoncelées; la terre s'entr'ouvre et engloutit des maisons entières. Les habitants fugitifs tombent dans des abîmes qui s'ouvrent subitement sous leurs pas. De toute cette ville, alors peut-être la plus riche du monde, il ne resta que deux cents maisons, bâties autour du fort. Aujourd'hui encore, quand le temps est clair et la mer calme, on peut apercevoir les ruines de cette cité qui dort sous les eaux.

Cet événement fut suivi d'une épidémie terrible, occasionnée par la putréfaction des corps nombreux qui flottaient dans le port et par les miasmes délétères

qui sortirent des flancs entr'ouverts de la terre.

Deux ans après, au mois de juin 1694, une descente de quinze cents Français, sous la conduite de Ducasse, ajouta aux malheurs de la colonie. Cinquante manufactures de sucre furent brûlées; quinze cents esclaves nègres enlevés ainsi que plusieurs vaisseaux marchands. Quoique Ducasse rencontrât de la part des troupes régulières une vigoureuse résistance, il put s'embarquer avec un butin considérable et après avoir causé d'immenses dégâts.

En 1702, la ville de Port-Royal, qui avait été rebâtie près de l'ancien emplacement, fut détruite de nouveau par un violent incendie occasionné par l'explosion de quelques barils de poudre. Peu de maisons furent épargnées.

Mais ces malheurs n'étaient qu'accidentels; les pertes étaient promptement réparées; une ville nouvelle remplaçait la ville détruite. Kingston grandissait en prospérité à mesure que Port-Royal décroissait.

Il y avait pour la Jamaïque des désastres plus sérieux et plus durables dans les hostilités perpétuelles des nègres marrons.

Nous avons vu qu'au moment de la conquête de l'île par les Anglais, les esclaves des Espagnols se retirèrent dans les montagnes Bleues, où ils se maintinrent indépendants. Là il s'introduisit parmi eux une certaine organisation : ils se choisirent un chef, semèrent du maïs dans les terrains les plus inaccessibles de leurs retraites, et, en attendant la récolte, vécurent des produits de leur chasse et des fruits sauvages qui croissaient dans les montagnes. Mais ces ressources étaient insuffisantes : ils descendaient parfois dans les plaines, et pillaient les établissements dispersés des nouveaux colons.

Une guerre cruelle leur fut faite. Tous les supplices furent employés pour les épouvanter : plusieurs se soumièrent et furent distribués sur les habitations; d'autres restèrent retranchés dans les inexpugnables forteresses qu'avait élevées la nature. Une expédition fut cependant tentée pour les déloger et les exterminer; mais les soldats, épuisés par les marches à travers les mornes et les

précipices, refusèrent de poursuivre plus longtemps un ennemi invisible; et il fallut renoncer au massacre général qu'on avait médité.

Cependant, les marrons qui s'étaient d'abord soumis profitaient de leur séjour au milieu des esclaves pour leur inspirer des idées d'indépendance; ils en embauchèrent un grand nombre, et reprirent avec eux la route des montagnes; de sorte que les forces des ennemis se trouvaient augmentées par leur soumission même. Il y avait aussi des fuites isolées, chaque fois que les mauvais traitements, ou l'amour de la liberté, faisaient prendre en haine le séjour des habitations. Les colons avaient beau exercer une surveillance active, l'ennemi se recrutait dans leurs maisons; et souvent le nouvel enrôlé servait de guide pour le pillage de l'habitation qu'il venait de quitter.

Le nombre des fugitifs s'accroissant, les marrons devinrent formidables. Dans l'année 1690, ils se divisèrent en différents corps, descendirent dans les plaines, attaquèrent les plantations isolées et commirent d'affreux ravages.

Les troupes accouraient, mais l'ennemi avait disparu : il évitait les engagements, attentif seulement à suivre et à massacrer les soldats isolés. Quelquefois il enlevait de faibles détachements et les égorgait sans pitié.

Pendant près d'un demi-siècle cette guerre, sans profit et sans gloire, troubla la colonie. Quelques planteurs essayèrent de s'établir dans le voisinage des montagnes : ils furent massacrés avec leurs familles. Des forts furent élevés à toutes les issues et aux passes principales qui conduisaient des montagnes dans la plaine. Mais les marrons connaissaient tous les défilés; et, pendant qu'on les croyait bloqués dans leurs retraites, de vastes incendies révélaient leur présence dans les campagnes. En vain l'on offrit une récompense considérable pour chaque tête de nègre marron; leur nombre croissait chaque jour; les supplices cruels qu'on leur faisait subir étaient rendus aux colons qui tombaient entrés leurs mains, et d'horribles représailles donnaient à la guerre un caractère sauvage qui perpétuait les haines.

Enfin, en 1735, on résolut, par de vastes efforts combinés, de venir à bout de ces hommes qui compromettaient si gravement la prospérité de la colonie. Les forts furent rapprochés et multipliés, de manière qu'une ceinture de fortifications entourait les montagnes. De nombreuses garnisons y furent placées, toutes prêtes à se réunir au premier appel. De fréquentes excursions furent faites dans les bois et dans les montagnes; toutes les plantations de maïs furent ravagées. Les marrons étaient traqués dans leurs retraites les plus inaccessibles; et, pour mieux les suivre, on fit marcher, avec chaque détachement de soldats, une meute de chiens de guerre, qui suivaient à la piste le gibier humain et relançaient les malheureux nègres jusque dans les profondeurs des plus obscures cavernes.

Et cependant toutes ces précautions, toutes ces cruautés demeuraient inefficaces. Les marrons se divisèrent par petites bandes, et, profitant des ressources que leur offraient les difficultés des chemins, ils surprenaient leurs ennemis dans les gorges des montagnes, dans l'obscurité des défilés, dans les creux des rochers. Les pertes des soldats étaient fréquentes et irréparables, tandis que les marrons voyaient sans cesse accroître leurs bandes par les esclaves fugitifs. Les morts étaient promptement remplacés, et c'était aux dépens de l'ennemi.

D'un autre côté, les soldats, la plupart récemment transportés d'Europe, succombaient aux atteintes d'un climat meurtrier; et les survivants étaient découragés par les fatigues d'une campagne perpétuelle, au milieu des ravins et des précipices, sans autre perspective qu'une guerre de sauvages, sans issue et sans gloire.

Ce fut dans ces circonstances que lord Trelawney fut nommé gouverneur de la Jamaïque (1738). Il ne fut pas longtemps à se convaincre de l'inutilité des mesures qu'avaient prises ses prédécesseurs. Les deux partis étaient également fatigués de la lutte. D'immenses sommes d'argent avaient été dépensées pour entretenir des troupes qui combattaient sans résultat. Les colons eux-mêmes étaient obligés de tenir leurs

maison  
défend  
sures d  
soins d  
Les mar  
aux priv  
vement  
cle, ils  
fruits sa  
à mener  
caire. L  
sur eux  
meurée

Toute  
Trelawn  
commod  
conseil e  
les adop  
séquence  
rent fait  
d'un trai  
eux. C'é  
hommes  
tandis qu  
comme d  
chiens e  
enrégime  
tout disp

Il n'est  
les condi  
on sancti  
claves ré

« Art.  
à jamais

« Art.  
reconnue  
des nègre  
fois de  
maîtres  
cèdent la  
moins ne  
leur dés  
mettent

« Art.  
eux et l  
priété, q  
une loca  
signée.

« Art.  
le cacao  
coton,  
pour ces  
bitants

« Art.  
Trelawn  
chassé p

maisons dans un état militaire pour se défendre contre les surprises, et les mesures de sécurité les détournaient des soins de l'agriculture et du commerce. Les marrons, au contraire, accoutumés aux privations; souffraient comparativement beaucoup moins. Depuis un siècle, ils s'étaient habitués à vivre de fruits sauvages, à marcher presque nus, à mener une existence errante et précaire. Le climat n'avait aucune action sur eux, et la guerre était toujours demeurée impuissante.

Toutes ces considérations engagèrent Trelawney à entrer dans des voies d'accommodement. Il exposa ses vues au conseil et à l'assemblée législative, qui les adoptèrent sans difficulté. En conséquence, des propositions de paix furent faites aux marrons. L'offre seule d'un traité était déjà une victoire pour eux. C'était les considérer comme des hommes, presque comme des égaux, tandis qu'on les avait jusque-là livrés, comme des bêtes sauvages, à la dent des chiens et à la brutalité des chasseurs enrégimentés. Ils se montrèrent donc tout disposés à la paix.

Il n'est pas sans intérêt de rapporter les conditions d'un traité dans lequel on sanctionnait l'indépendance des esclaves révoltés.

« Art. 1<sup>er</sup>. Toutes hostilités cesseront à jamais entre les deux parties.

« Art. 2. La liberté des marrons est reconnue et garantie, ainsi que celle des nègres fugitifs, à l'exception toutefois de ceux qui auront quitté leurs maîtres dans les deux années qui précèdent la pacification: ceux-ci néanmoins ne subiront aucune punition pour leur désertion; leurs maîtres leur promettent oubli et pardon.

« Art. 3. Les marrons recevront pour eux et leur postérité, en toute propriété, quinze cents acres de terre dans une localité qui sera ultérieurement désignée.

« Art. 4. Ils pourront cultiver le café, le cacao, le gingembre, le tabac et le coton, et feront toutes transactions pour ces différents articles avec les habitants de l'île.

« Art. 5. Ils fixeront leur résidence à Trelawney-Town, et auront le droit de chasse partout, excepté dans un rayon de

trois milles autour de chaque habitation.

« Art. 6. Ceux des marrons qui se soumettent au présent traité aideront le gouvernement à combattre et à exterminer tous rebelles, dans toute l'étendue de l'île, qui refuseraient d'accepter des termes offerts aujourd'hui à tous.

« Art. 7. En cas d'invasion de l'île par un ennemi étranger, les marrons se transporteront à l'endroit qui leur sera indiqué par le gouverneur, pour coopérer, avec les troupes régulières, et sous les ordres du commandant de l'armée, à repousser les envahisseurs.

« Art. 8. Les cours de justice connaîtront de toutes les plaintes formées par les marrons, soit contre les blancs, soit contre ceux de leur race; ils en seront également justiciables pour toutes offenses ou délits. Les discussions civiles seront également jugées avec la plus stricte impartialité.

« Art. 9. Dans le cas où, par la suite, quelque esclave nègre déserterait son maître pour se retirer sur le territoire des marrons, il devra être immédiatement arrêté par eux et livré au magistrat le plus voisin, qui récompensera les marrons et leur remboursera leurs dépenses.

« Art. 10. Tous nègres récemment enlevés par les marrons seront immédiatement rendus à leurs maîtres.

« Art. 11. Le chef des marrons se présentera devant le gouverneur de l'île, au moins une fois l'an, lorsqu'il en sera requis.

« Art. 12. Le chef des marrons sera libre d'infliger à tout individu de sa race une punition quelconque, pourvu qu'elle ne porte pas atteinte à la vie. Dans le cas où le coupable serait considéré comme méritant la mort, il devra être livré aux magistrats anglais, qui procéderont contre lui suivant les lois applicables aux nègres libres.

« Art. 13. Les marrons ouvriront des routes et les tiendront en bon état depuis Trelawney-Town jusqu'à Westmoreland et Saint-James.

« Art. 14. Deux blancs seront désignés par le gouverneur pour résider à Trelawney-Town, afin que, par leur intermédiaire, des relations amicales soient toujours conservées entre les parties contractantes.

« Art. 15. Certains chefs désignés se succéderont l'un à l'autre dans le commandement suprême des marrons; mais après la mort de tous les chefs désignés, le gouverneur de l'île choisira parmi eux celui qu'il jugera le plus digne de cette importante fonction. »

Ce traité fut conclu le 1<sup>er</sup> mars 1738; il fut accueilli par l'approbation universelle. Les colons, harassés par une guerre ruineuse, trouvaient des alliés dans des hommes qui avaient été des ennemis implacables; et les marrons, qui voyaient consacrer leur indépendance, se mirent joyeusement en possession des terres qu'on leur accordait. Cependant, il y avait certaines clauses du traité qu'il leur était bien difficile d'observer; c'étaient celles par lesquelles ils s'engageaient à empêcher les nègres esclaves de recouvrer la liberté qu'ils venaient eux-mêmes de conquérir. Il y avait certainement à présumer qu'ils accorderaient toujours une protection secrète ou avouée aux fugitifs qu'ils promettaient de repousser, et dont les droits étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient défendus avec tant de persévérance.

Cependant, plusieurs années se passèrent sans qu'aucun événement important vint mettre à l'épreuve leur fidélité ou leurs sympathies; mais, en l'année 1760, une insurrection générale des nègres esclaves menaça l'existence de la colonie. La révolte éclata d'abord dans la paroisse de Sainte-Marie. On ignorait l'étendue de la rébellion; mais les alarmes furent vives et la consternation profonde. Toutes les troupes prirent les armes, et un exprès fut envoyé vers les marrons, pour les engager à joindre leurs forces à celles des blancs, conformément aux articles du traité Trelawney. Mais il se passa quelques jours avant qu'un détachement de leur quartier général parût sur les territoires menacés. La lenteur de leurs mouvements donna quelque raison de croire qu'ils étaient moins soucieux de calmer l'insurrection que d'attendre l'issue des événements. Cependant, avant leur arrivée, les milices coloniales avaient défait les esclaves dans un endroit nommé Heywood-Hall; et l'on présumait que c'était la nouvelle de cette

victoire qui avait décidé les marrons à se mettre en marche.

Les insurgés qui avaient survécu à la défaite d'Heywood-Hall s'étaient réfugiés dans un bois voisin; les marrons, qui jusque-là n'avaient pris aucune part aux événements, et qui étaient d'ailleurs beaucoup plus habiles que les blancs dans la guerre de buissons, furent envoyés à la poursuite des fugitifs. On leur promit, en outre, une récompense pour chaque prisonnier et pour chaque homme tué, pourvu qu'ils produisissent des témoignages manifestes de sa mort.

En conséquence, ils s'engagèrent dans les épaisseurs du bois, et en sortirent, au bout de quelques jours, portant en triomphe un nombre considérable d'oreilles humaines, et racontant tous les détails d'une rencontre sanglante qu'ils auraient eue avec les insurgés. On leur compta donc la somme convenue pour chaque mort attestée par une paire d'oreilles. Mais, quelque temps après, l'on découvrit qu'au lieu de se porter à la rencontre des insurgés, ils avaient, par un long détour, gagné le champ de bataille de Heywood-Hall, où ils avaient coupé les oreilles des morts.

Il se présenta bientôt une autre occasion qui justifia les soupçons des colons sur la sincérité de leurs sauvages alliés. Un détachement de troupes régulières était stationné dans un bois, avec une troupe auxiliaire de marrons, lorsqu'au milieu de la nuit se présenta une troupe nombreuse de rebelles. L'action fut vive et meurtrière; enfin les soldats forcèrent leurs adversaires à la retraite. Cependant durant tout l'engagement, on n'avait pas vu les marrons; on crut un instant qu'ils s'étaient joints aux rebelles, mais on sut bientôt que dès le commencement de l'action, ils s'étaient jetés à plat ventre, et n'avaient pas fait un mouvement tant que le combat avait duré. Ces circonstances et beaucoup d'autres de même nature portèrent les colons à considérer les marrons sinon comme des ennemis, au moins comme des alliés équivoques.

Cependant, il n'y avait contre eux aucune preuve directe; et ils montrèrent tantôt un si grand zèle, tantôt un si mauvais vouloir, qu'ils furent considé-

rés, à ce  
sonnes et  
d'autres  
rébellion

Quoi qu'il  
1760 avait  
besoin de  
rentrent  
malgré l'é  
vironnai  
une vie rég  
à chasser  
et à organis  
voisines. C  
les puniss  
n'avait pas  
Mais, en  
dernière m  
beaucoup  
une guerre  
l'expulsion

Deux d'entre  
ney-Town,  
chons dans  
fait ils furent  
la maison de  
mis en ju  
furent con  
trente-neuf  
fut exécutée  
Work-House

A leur retour  
racontèrent  
frances, en a  
de circonsta  
les haines c  
blancs.

Les marrons  
mèrent mut  
déclarer la g

Une déput  
vers le capita  
le résident  
tion du trait  
gnifié de quit  
d'être imméd  
bien que l'ex  
menace, le  
mais, s'étant  
voisine, il le  
tenta de les  
téméraire; se  
pour mettre  
pitaine Cras  
ils essayèrent

Bientôt il



rés, à cette époque, par quelques personnes comme les sauveurs de l'île, par d'autres comme les instigateurs de la rébellion qu'on les appelait à combattre.

Quoi qu'il en soit, l'insurrection de 1760 ayant été vaincue, on n'eut plus besoin de leurs services douteux; et ils rentrèrent dans leur territoire. Mais, malgré l'exemple des colons qui les environnaient, ils ne purent jamais adopter une vie régulière. Ils passaient leur temps à chasser le sanglier, à cultiver le maïs, et à organiser des vols dans les plantations voisines. Quand ils étaient surpris, on les punissait suivant la loi, et l'affaire n'avait pas d'autres suites.

Mais, en 1795, un événement de cette dernière nature eut des conséquences beaucoup plus graves, puisqu'il causa une guerre nouvelle, et aboutit enfin à l'expulsion définitive des marrons.

Deux d'entre eux, habitants de Trelawney-Town, avaient volé quelques cochons dans une habitation; pris sur le fait ils furent arrêtés et enfermés dans la maison de correction de Montégo: mis en jugement et convaincus, ils furent condamnés à recevoir chacun trente-neuf coups de fouet. La punition fut exécutée par l'inspecteur nègre du Work-House.

A leur retour à Trelawney-Town, ils racontèrent leur disgrâce et leurs souffrances, en ajoutant à leur récit une foule de circonstances qui pouvaient réveiller les haines contre le gouvernement des blancs.

Les marrons s'assemblèrent, s'animèrent mutuellement, et résolurent de déclarer la guerre à leurs oppresseurs.

Une députation fut aussitôt envoyée vers le capitaine Craskell, qui était alors le résident désigné d'après les stipulations du traité Trelawney. Il lui fut signifié de quitter le territoire, sous peine d'être immédiatement immolé. Sachant bien que l'exécution suivrait bientôt la menace, le résident se hâta d'obéir; mais, s'étant retiré dans une habitation voisine, il leur demanda une entrevue et tenta de les dissuader de leur entreprise téméraire; ses efforts furent vains; et, pour mettre fin à l'entrevue que le capitaine Craskell tâchait de prolonger, ils essayèrent de l'assassiner.

Bientôt ils annoncèrent hautement

leur dessein, adressèrent une lettre pleine d'arrogance aux magistrats de Montégo, leur annonçant que, le 20 juillet, ils iraient attaquer la ville pour la réduire en cendres. Les magistrats, alarmés, demandèrent du secours au général Palmer, qui commandait les milices du district. Celui-ci réunit tous les hommes dont il pouvait disposer, et s'adressa en même temps à l'autorité militaire, espérant qu'un rapide déploiement de troupes détournerait les marrons de leurs desseins. Le 19, quatre cents soldats d'infanterie régulière étaient réunis dans le district, auxquels furent ajoutés quatre-vingts dragons parfaitement montés.

Ce qui inquiétait davantage les autorités, aussi bien que les habitants, c'est qu'on ne connaissait pas le nombre des marrons capables de porter les armes: on n'avait pas de données plus exactes sur les forces des nègres fugitifs qu'ils avaient accueillis. Une seule chose était bien connue: c'était la férocité naturelle des ennemis qu'on allait avoir à combattre; et l'on se racontait avec terreur les incendies, les pillages et les massacres qui avaient signalé les luttes précédentes. Tout le pays était en émoi.

Cependant les marrons, qui étaient réellement beaucoup moins nombreux qu'on ne l'imaginait, semblèrent intimidés à l'approche des troupes qui se préparaient à les assaillir: ils demandèrent une conférence entre leurs chefs d'une part, et de l'autre le magistrat suprême du district, le colonel de la milice, et deux membres de l'assemblée législative qu'ils désignèrent.

Désirant éviter tous les malheurs d'une guerre horrible, les autorités acceptèrent la conférence, et les délégués se rendirent à Trelawney-Town le 20 juillet, le jour même que les sauvages avaient fixé pour l'accomplissement de leurs desseins sanguinaires.

Les marrons, équipés en guerre et la face peinte pour la bataille, se réunirent au nombre d'environ trois cents et reçurent les négociateurs dans une attitude de déliance hostile. Leur langage fut emphatique et insolent, et accompagné de si furieuses menaces, que les délégués tremblèrent un instant pour leur sûreté: cependant, aucun acte de violence ne fut commis. Une espèce de calme sau-



vage succéda à ces élans passionnés, et la conférence commença. Les insurgés déclarèrent qu'ils ne se plaignaient pas de la condamnation de leurs compatriotes, mais de la manière dont le châtimeur avait été infligé; que de livrer un marron aux mains d'un nègre, inspecteur d'esclaves, était une insulte pour toute la communauté, qui demandait une satisfaction. Ils exigeaient, en outre, le renvoi du capitaine Craskell comme résident; enfin, ils ajoutaient qu'il leur fallait une augmentation des terres qu'on leur avait données à cultiver.

Mais les délégués n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour rien stipuler: ils promirent seulement de soumettre les demandes au gouverneur et à l'assemblée législative, s'engageant d'ailleurs à user de toute leur influence pour obtenir des concessions. Les marrons parurent se contenter de ces promesses, et se déclarèrent disposés à attendre le résultat de leurs réclamations.

Mais on découvrit bientôt que la conférence n'avait été sollicitée par eux que pour gagner du temps et pour éloigner tout soupçon, tandis qu'ils organisaient secrètement une vaste conspiration avec les nègres esclaves, ayant pour objet une insurrection générale et le massacre de tous les blancs. Une autre circonstance, d'ailleurs, les engageait à différer leur vengeance. L'escadre des vaisseaux marchands devait mettre à la voile le 26; et, à son départ, il ne devait rester dans l'île qu'une faible troupe de soldats; vers le même temps, le 83<sup>e</sup> régiment devait s'embarquer pour Saint-Domingue. Même pendant la conférence, leurs intrigues se poursuivaient avec activité, par l'intermédiaire d'agents secrets qu'ils avaient envoyés dans les différentes plantations. L'accueil que reçurent leurs émissaires ne fut pas partout le même: dans quelques endroits les esclaves promirent leur coopération; dans d'autres ils repoussèrent les propositions qui leur étaient faites et les dénoncèrent à leurs maîtres. Et, cependant, ces avertissements ne suffirent pas pour éclairer les autorités; on avait une telle confiance dans les promesses de soumission qu'avaient faites les marrons, que le gouverneur, lord Balcarras, permit à la flotte de s'éloigner et au régiment de s'embarquer. Son illu-

sion, cependant, ne fut pas de longue durée. Les preuves de trahison devinrent si évidentes, qu'il se hâta de réparer son erreur; il envoya un bâtiment léger pour rejoindre la frégate qui accompagnait le convoi des troupes. Des lettres adressées au capitaine l'informaient du véritable état des choses, et lui enjoignaient de revenir immédiatement avec les transports vers la baie de Montego.

Fort heureusement, la frégate fut promptement atteinte, et les troupes, consistant en mille hommes, débarquèrent le 4 août. En même temps, la loi martiale fut proclamée dans toute l'île; des renforts d'infanterie et de cavalerie vinrent rejoindre le quatre-vingt-troisième régiment; et le gouverneur, pénétré de l'importance des mesures qu'il fallait prendre, se mit à la tête des troupes et prit ses quartiers à Montego.

Le retour des troupes et leur concentration dans le voisinage du territoire des marrons causèrent parmi ceux-ci de sérieuses alarmes; mais l'arrivée de lord Balcarras leur fit une telle impression, qu'ils se réunirent en assemblée générale pour discuter encore une fois la question de la guerre ou de la paix. Il y eut parmi eux de violents débats, les plus âgés et les plus prudents conseillant la paix, les plus jeunes et les plus ardents demandant la guerre. Ces derniers l'emportèrent; et tout espoir d'accommodement s'évanouit.

Cependant, le gouverneur, avant que de commencer les hostilités, fit une proclamation qui rappelait les offenses des marrons, les mesures sévères prises pour les châtier, et leur accordait encore cinq jours pour se soumettre: passé ce temps, leurs têtes devaient être mises à prix et leur ville incendiée. Un pardon complet était garanti pour ceux qui, dans l'intervalle, se rendraient à Montego, auprès du gouverneur.

Le 11 août, deux jours avant le délai fixé, quarante marrons, la plupart âgés et infirmes, vinrent demander merci.

On en renvoya deux vers leurs compatriotes pour leur offrir encore un pardon conditionnel; mais ils furent retenus par les insurgés, et on ne les revit plus.

La nuit suivante, les marrons accomplirent eux-mêmes la menace qu'avait

faite  
leur vi  
et leur  
surées  
avec fi  
et réus  
dissimu  
pérer d  
régulière  
guerre  
attenda  
dans le  
férence  
inutiles  
ils se ré  
surpren  
massacr  
ni les fe  
les cultu

Heure  
prompte  
verneur,  
l'active  
sur les n  
sion, qu  
qu'on pu  
tre les m

Ceux-c  
anciennes  
Bleues. I  
cessibles  
des soldat  
vancer ve  
sans renc  
défilé, da  
que roche  
montagne  
dans leur  
cette gue  
d'abord c  
nait main  
elles ne v  
fatigues. I  
tout à cra  
perdre et  
cer une vi  
repos, et d  
cevaient p  
consommaie  
saient leu  
guerre rui  
Ils atten  
sentielle la  
tentative,  
fussent pri  
L'assem

faite le gouverneur, et mirent le feu à leur ville, après avoir placé leurs femmes et leurs enfants dans des retraites assurées. En même temps, ils attaquèrent avec furie les avant-postes des Anglais, et réussirent à les repousser. Ils ne se dissimulèrent pas qu'ils ne pouvaient espérer de vaincre en plaine les troupes régulières; mais ils leur faisaient une guerre de surprises et d'embûches, les attendant dans les bois, les harcelant dans les défilés, et les attaquant de préférence pendant la nuit, qui rend souvent inutiles le nombre et la discipline. Puis, ils se répandaient dans les campagnes, surprenant les habitations solitaires, massacrant les planteurs, n'épargnant ni les femmes ni les enfants, détruisant les cultures et incendiant les maisons.

Heureusement pour la colonie, les promptes mesures prises par le gouverneur, le mouvement des troupes et l'active surveillance des colons firent sur les nègres esclaves une telle impression, que pas un ne remua; de sorte qu'on put employer toutes les forces contre les marrons seuls.

Ceux-ci s'étaient retranchés dans leurs anciennes retraites, les montagnes Bleues. Du haut de ces forteresses inaccessibles, ils épiaient les mouvements des soldats, qui ne pouvaient plus s'avancer vers eux dans aucune direction sans rencontrer des embûches, à chaque défilé, dans chaque ravin, derrière chaque rocher. Les attirer hors de leurs montagnes était difficile; les atteindre dans leurs retraites, impossible. Aussi cette guerre, que les troupes avaient d'abord considérée comme un jeu, prenait maintenant un aspect sinistre, et elles ne voyaient plus de terme à leurs fatigues. Les colons, de leur côté, avaient tout à craindre et rien à espérer, tout à perdre et rien à gagner. Tenus d'exercer une vigilance qui n'admettait pas de repos, et de faire des dépenses qui ne recevaient pas de compensation, ils se consumaient en vains efforts et épuaient leur sang et leurs biens dans une guerre ruineuse.

Ils attendaient avec une impatience inquiète la réunion de l'assemblée représentative, afin que des mesures efficaces fussent prises.

L'assemblée se réunit au mois de

septembre, et les législateurs ne trouvèrent rien de mieux que d'avoir recours aux chiens de guerre. Un vaisseau fut immédiatement expédié à Cuba pour en faire venir cent chiens, avec les chasseurs pour les diriger.

En attendant ces forces auxiliaires, lord Balcarras établit des postes militaires à toutes les passes des montagnes, de sorte qu'il ne resta pas une avenue qui fût libre.

Les marrons, étroitement bloqués, souffraient cruellement de la soif; car au milieu des rochers où ils s'étaient réfugiés il n'y avait ni sources ni cours d'eau; la pluie seule leur procurait un soulagement momentané.

Toutes les autres souffrances avaient été facilement supportées par des hommes accoutumés aux privations. Mais les tortures de la soif sous un climat brûlant ne leur permirent pas de rester dans l'inaction. Quelques-uns d'entre eux, trompant la vigilance des soldats, parvinrent à gagner les plaines; ils pénétrèrent, au milieu de la nuit, dans la paroisse de Sainte-Élisabeth, mirent le feu à plusieurs habitations et commirent de grands dégâts. La troupe accourut; mais un seul marron périt dans la rencontre, tandis que plusieurs blancs furent tués, et un grand nombre blessés.

Cependant, ce fut la dernière fois que les insurgés purent sortir de leurs montagnes. Le blocus se resserrait de plus en plus; l'active surveillance des soldats, l'excellente discipline maintenue par les officiers, ne permettaient plus aucune surprise. Les insurgés n'avaient plus ni les ressources de la solitude, où ils périsaient de soif, ni les ressources du pillage, rendu désormais impossible par le cordon de troupes qui les environnait. Dans cette extrémité, un corps considérable de marrons vint offrir de se soumettre, pourvu qu'on leur fit des conditions acceptables.

Voici celles que leur imposa lord Balcarras: ils imploreraient à genoux le pardon de Sa Majesté Britannique; ils livreraient immédiatement les esclaves fugitifs auxquels ils avaient donné asile; leur résidence future serait circonscrite dans un endroit particulier, que l'on désignerait ultérieurement; leur vie et leur liberté seraient garanties, et ils pour-

raient encore demeurer à la Jamaïque,

Ces propositions furent faites le 21 décembre, et dix jours leur étaient donnés pour se déterminer.

Mais un petit nombre seulement consentit à les accepter; les autres retournerent dans leurs retraites.

Furieux de cette indomptable opiniâtreté, le gouverneur résolut de faire une attaque générale. Les meutes de guerre étaient arrivées. Les soldats reçurent ordre de gravir les montagnes; les chiens étaient destinés à pénétrer dans les cavernes et à explorer les précipices.

Le 14 janvier 1796, toutes les troupes furent en mouvement: à l'arrière-garde marchaient les chiens, guidés par les chasseurs.

Les marrons, informés de l'approche des ennemis, et surtout de leurs terribles auxiliaires, furent saisis d'épouvante: ils avaient tant entendu parler de la férocité des chiens de Cuba et de leur haine instinctive contre la race noire, qu'ils ne se sentaient pas le courage d'affronter ces nouveaux adversaires; ils savaient d'ailleurs que leurs plus secrets asiles seraient fouillés par les meutes affamées, et qu'il n'y avait plus moyen d'échapper à une mort cruelle: il ne leur restait plus ni à résister ni à fuir; ils résolurent encore une fois de se mettre à la merci des colons.

En conséquence, une députation fut envoyée vers le général Walpole, commandant les forces britanniques; les insurgés alors ne demandaient autre chose que la vie sauve, ce qui leur fut promptement accordé.

Les députés furent bientôt suivis de deux cent soixante de leurs compatriotes, qui venaient faire leur soumission. Les autres, plus jeunes et plus robustes, ne voulurent pas céder; mais leur nombre n'était plus assez important pour que l'on continuât le mouvement commencé. Le général se contenta de faire garder soigneusement les passes, espérant que l'affaiblissement des ennemis et leurs cruelles privations vaincraient leur obstination. Effectivement, vers le milieu du mois de mars; la plupart de ceux qui restaient vinrent faire leur soumission. Mais ni les prières

ni les menaces ne purent les faire souscrire à la clause du 21 décembre exigeant qu'ils livrassent les esclaves fugitifs.

D'ailleurs, les vainqueurs eux-mêmes étaient fort embarrassés d'en assurer l'exécution; car il était difficile de prouver que les esclaves échappés se trouvaient au milieu d'eux.

Dans tous les cas, les colons ne se considéraient pas non plus tenus par les stipulations du 21 décembre, puisque le traité n'avait été accepté que par un petit nombre de rebelles, et que, dans leur dernière soumission, une seule condition avait été promise aux marrons, c'était de leur laisser la vie sauve.

Il fut donc décidé par l'assemblée représentative que tous les marrons qui s'étaient rendus après le premier janvier 1796 seraient transportés hors de l'île, et envoyés dans une contrée assez éloignée pour prévenir tout retour; qu'on leur fournirait les vêtements et les choses nécessaires pour le voyage; que dans leur nouveau séjour leur liberté serait garantie, et qu'il serait pourvu à leur subsistance, aux dépens de la Jamaïque, pendant un temps déterminé après leur arrivée au lieu de leur destination.

En conséquence de ces résolutions, environ six cents marrons furent embarqués au mois de juin 1796 et transportés à Halifax, dans l'Amérique du Nord. Ils étaient accompagnés de deux commissaires, désignés par la chambre pour les surveiller et pourvoir à tous leurs besoins. Une somme de 25,000 livres sterling (625,000 francs) avait été votée pour couvrir toutes les dépenses et pour leur acheter des terres.

A leur arrivée, ils furent déclarés libres; et, après avoir été pourvus de vêtements appropriés au climat, ils commencèrent immédiatement un nouveau genre de vie.

Les heureux résultats de cette émigration se firent bientôt sentir, non seulement pour la Jamaïque, délivrée d'une cause incessante de troubles, mais aussi pour ces malheureux, qui avaient été maintenus à l'état sauvage par la coupable indifférence des autorités de l'île. Nous avons des détails sur l'état

de la pe  
lettre é  
gouvern

« Les  
nant ré  
sition é  
sont me  
satisfait  
faire au  
disposés  
beaucoup

« J'ai  
naire, u  
pour les  
tienne e  
et aux j  
J'ai assis  
dans leu  
très-atte  
manche  
doivent é

« Le c  
leur arri  
et la plu  
guerre, l  
mer; auj  
reux et a  
bitants b  
donc à se  
de la me  
blir dans  
sages d'en  
tisfaits de  
trent pleir

Un si h  
pace de tr  
troubles d  
eu lieu si  
quelque s  
tion qui  
milieu de  
les marro  
mais s'oc  
tervenir a  
fautes; de  
des blancs  
ses châtim  
Faut-il s'  
se perpétu  
hommes, a  
duisirent  
prudence  
empêcher

Nous s  
détails re  
marrons,

de la petite colonie d'Halifax, dans une lettre écrite par sir John Wentworth, gouverneur de cette province.

« Les marrons, écrit-il, sont maintenant régulièrement établis, et leur position s'améliore sensiblement. Ils se sont montrés jusqu'ici tranquilles et satisfaits. Ils ne peuvent, dans ce pays, faire aucun mal, et ne paraissent pas disposés à en faire. Ils me témoignent beaucoup d'attachement.

« J'ai placé auprès d'eux un missionnaire, un chapelain et un instituteur, pour les instruire dans la religion chrétienne et pour apprendre aux enfants et aux jeunes gens à lire et à écrire. J'ai assisté dimanche dernier au service, dans leur chapelle, et ils m'ont paru très-attentifs et presque émerveillés. Dimanche prochain, plusieurs d'entre eux doivent être baptisés.

« Le climat leur est très-salutaire. A leur arrivée, les enfants étaient maigres, et la plupart des adultes épuisés par la guerre, l'emprisonnement et le mal de mer; aujourd'hui ils sont forts, vigoureux et aussi bien portants que les habitants blancs de la province. Il y a donc à se louer, sous tous les rapports, de la mesure qu'on a prise de les établir dans la Nouvelle-Écosse; et les plus sages d'entre eux sont parfaitement satisfaits de leur état présent et se montrent pleins de confiance dans l'avenir. »

Un si heureux changement dans l'espace de trois mois prouve bien que les troubles de la Jamaïque n'auraient pas eu lieu si les autorités avaient montré quelque sollicitude pour cette population qui se trouvait transplantée au milieu de la colonie. Mais on avait laissé les marrons à l'état sauvage, sans jamais s'occuper d'eux, sans jamais intervenir autrement que pour punir leurs fautes; de sorte que le gouvernement des blancs ne leur était connu que par ses châtimens, jamais par ses bienfaits. Faut-il s'étonner si les ressentiments se perpétuaient, et si les méfaits de ces hommes, abandonnés à eux-mêmes, conduisirent à une guerre cruelle que la prudence la plus ordinaire aurait pu empêcher?

Nous sommes entré dans quelques détails relativement aux guerres des marrons, parce qu'elles ont eu à la

Jamaïque une importance plus grande et de plus terribles effets que dans toutes les autres Antilles. Le constant exemple de résistance donné aux esclaves des habitations produisit des effets souvent inquiétants; et de toutes les colonies, c'est la Jamaïque qui présenta le plus fréquemment des révoltes d'esclaves à main armée.

Cependant, malgré ces perpétuels désordres, l'industrie et les richesses de l'île se développaient d'année en année.

En 1791, le nombre des sucreries en exercice était de 767, employant 140,000 esclaves. Il y avait 1,047 fermes pour l'élevage des troupeaux: on y occupait 31,000 esclaves. Il y avait un grand nombre d'autres fermes, moins considérables, destinées à la culture du coton, du piment, du gingembre et autres denrées. Les esclaves qui y travaillaient formaient une population de 58,000 individus, en y comprenant ceux qui résidaient dans les différentes villes et remplissaient des fonctions domestiques. En sorte que le nombre total des esclaves sur l'île était, en 1791, de 250,000.

Les nègres marrons, dont on ne connaissait pourtant pas bien exactement le nombre, étaient, à cette époque, portés à 1,400.

Les nègres et les hommes de couleur libres étaient au nombre de 10,000.

Les blancs de tout sexe et de tout âge s'élevaient à 30,000. Total des habitants de toute race, 291,400.

Pour fournir aux rapides accroissemens de l'industrie et au développement de la culture, la traite se faisait avec une activité prodigieuse; et l'on peut toujours suivre les progrès de l'esclavage par les progrès des exportations.

Ainsi, en 1783, l'exportation du sucre était de 1,201,801 livres, et il y avait environ 200,000 esclaves. En 1797, il y avait plus de 300,000 esclaves, et l'exportation fut de 7,931,621 livres.

Enfin, peu d'années avant l'abolition, on comptait à la Jamaïque plus de 400,000 esclaves.

Il était juste, assurément, que les Anglais appelassent les premiers les esclaves à la liberté; car ce sont eux qui en ont fait la plus rapide consommation. Personne ne sait mieux qu'eux exploi-



ter une marchandise; et la marchandise humaine était traitée comme les autres.

En 1812, la valeur totale de la propriété est ainsi estimée par M. Colquhoun :

	liv. sterl.	fr.
Nègres . . . . .	19,250,000	451,250,000
Terres cultivées . . . . .	16,180,000	404,725,000
Terres non cultivées . . . . .	1,914,812	47,870,300
Bâtiments, ustensiles, etc. . . . .	12,709,450	317,736,250
Denrées et marchandises sur les plantations . . . . .	4,800,000	110,000,000
Marchandises en magasin . . . . .	2,000,000	50,000,000
Maisons et mobilier . . . . .	42,000	1,050,000
Navires . . . . .	220,000	5,500,000
Numéraire . . . . .	1,000,000	25,000,000
Fortifications et casernes . . . . .		
<b>Total . . . . .</b>	<b>68,125,298</b>	<b>1,653,132,450</b>

La même année, les exportations furent de 7,269,661 liv. sterl. — 181,741,525 francs.

Peu d'années après, ces produits s'élevaient considérablement augmentés; car, en 1831, d'après Montgomery Martin (1), les droits seuls perçus en Angleterre sur les exportations se sont montés à 3,736,113 liv. sterl. — 93,402,825 fr.

Le mouvement des ports de 1823 à 1830 a donné les résultats suivants :

## ENTRÉE.

Année.	Angl.	Col. angl.	Ét.-Unis.	États étr.	Total.
1823	322	136	266	277	1000
1824	256	143	268	248	913
1825	274	105	179	218	776
1826	300	145	"	248	693
1829	240	165	"	269	674
1830	262	172	"	280	715

## SORTIE.

Année.	Angl.	Col. angl.	Ét.-Unis.	États étr.	Total.
1823	274	121	219	309	933
1824	301	141	200	238	940
1825	253	117	162	232	764
1826	277	138	"	285	700
1829	287	145	"	256	688
1830	290	154	"	255	699

Il nous reste maintenant à parler de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises; l'importance de la Jamaïque nous permet de résumer dans l'histoire de cette île tout ce qui a été fait et dit sur cette question.

Les premiers efforts pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies ont été tentés par la société des Amis ou Quakers; mais il n'y eut, pendant longtemps, que des essais individuels et des prédications solitaires. Ce ne fut qu'en 1727 que la société, agissant comme force collective, fit une déclaration publique contre la traite des nègres. En 1756, la même déclaration fut re-

(1) History of the West Indies.

novelée, et un appel fut fait au zèle religieux de la société pour aviser aux moyens d'abolir ce trafic. En 1761, il fut résolu de désavouer tout membre de la société des Amis, qui, directement ou indirectement, prendrait aucun intérêt dans la traite des esclaves.

En 1783, la société adressa au parlement une pétition pour l'abolition de la traite. Bientôt d'autres corporations suivirent son exemple, entre autres l'université de Cambridge, qui formula plusieurs pétitions à ce sujet.

Parmi les premiers défenseurs des esclaves nègres, dans le parlement, se distinguent, à cette époque, Middleton, Wilberforce et Pitt, alors chancelier de l'Échiquier.

Le 9 mai 1788, ce dernier soumit à la chambre la proposition suivante : « Dans les premiers jours de la prochaine session du parlement, la chambre prendra en considération les circonstances rapportées dans les susdites pétitions, concernant la traite des nègres, afin qu'on puisse trouver aux maux signalés un remède convenable. » Cette motion fut accueillie, et passa également à la chambre des lords, mais non sans une violente opposition.

Le 12 mai 1789, Wilberforce déposa sur le bureau de la chambre douze propositions, extraites du rapport du comité nommé par le conseil privé, et constatant le nombre des esclaves annuellement transportés des rivages africains, les moyens employés pour se les procurer, les traitements qu'on leur faisait subir, la perte moyenne des marins et des esclaves dans le passage, enfin, la mortalité moyenne des esclaves récemment importés aux colonies.

Les propositions de Wilberforce furent appuyées par Burke, Pitt, Fox et Grenville. Mais les adversaires, au nombre desquels étaient les représentants de la cité de Londres, demandèrent une enquête plus approfondie; il fut donc décidé que les témoignages seraient reçus à la barre de la chambre.

La session de 1790 fut employée à l'examen des témoins; il y eut à ce sujet des débats fort orageux.

En 1791, l'enquête fut reprise et complétée; et, le 18 avril, Wilberforce fit une motion tendante à interdire dé-

sormais  
côtes de  
longue  
sée par

I.e 2  
bolition  
proposi

sur la r  
vaisseau

perdu d

450 en

158 sur

466. En

les quat

peu apr

res pro

grande

abolition

l'applica

Toute

la cham

l'ajourn

A la s

reprit sa

repoussé

Il réu

chambre

un vote

Dans l

depuis 17

Wilberfo

sans se la

mais ses

repoussé

Irrecon

tint à la

la permis

l'abolition

bill fut p

opposition

adopté, p

chambre

La ques

débatte

litionistes

sous.

Cepend

avaient é

Certes, le

étaient d

tout le m

que les p

l'humanit

res étaient

des questi

mis de se



sormais toute importation d'esclaves des côtes de l'Afrique. Après une discussion longue et animée, la motion fut repoussée par 163 voix contre 88.

Le 2 avril 1792, il proposa encore l'abolition de la traite. En développant sa proposition, il donna quelques détails sur la mortalité des nègres à bord. Un vaisseau portant 602 esclaves en avait perdu dans le passage 155 ; un autre sur 450 en avait perdu 200 ; un troisième 158 sur 546, et un quatrième 73 sur 466. En outre, parmi les survivants, sur les quatre vaisseaux, 220 étaient morts peu après le débarquement. Ces chiffres produisirent sur la chambre une grande impression ; et le principe de l'abolition fut voté, mais en en différant l'application jusqu'en 1796.

Toutefois, ce bill fut combattu dans la chambre des lords, qui prononça l'ajournement.

A la session suivante, Wilberforce reprit sa proposition, qui cette fois fut repoussée.

Il réussit mieux en 1794 ; mais la chambre des lords persista à donner un vote négatif.

Dans toutes les sessions suivantes, depuis 1795 jusques et y compris 1799, Wilberforce fit de nouveaux efforts, sans se laisser décourager par les échecs, mais ses motions furent constamment repoussées.

Il recommença la lutte en 1804, et obtint à la majorité de 124 voix contre 49, la permission de proposer un bill pour l'abolition de la traite. Mais, lorsque le bill fut présenté, il rencontra une vive opposition, et finit cependant par être adopté, puis ajourné de nouveau à la chambre des lords.

La question fut ramenée en 1805, et débattue avec chaleur ; mais les abolitionnistes eurent encore une fois le dessous.

Cependant, ces constants débats avaient éveillé l'attention publique. Certes, les arguments des abolitionnistes étaient de nature à être compris par tout le monde ; car ils n'invoquaient que les principes les plus ordinaires de l'humanité, tandis que leurs adversaires étaient obligés de se retrancher dans des questions d'intérêt dont il était permis de se montrer peu touché. Aussi,

malgré les votes obstinés des deux chambres, le gouvernement crut-il sage de tenir compte des impressions du dehors. En conséquence, en 1805, une ordonnance royale apporta les premières restrictions à la traite, en interdisant l'importation des esclaves dans les colonies britanniques, excepté dans certains cas déterminés.

L'année suivante, la prohibition fut confirmée par un acte du parlement, qui défendait aussi aux sujets britanniques de faire le commerce des esclaves pour les pays étrangers. Au mois de juin de la même année, la chambre ordonna de nouvelles mesures pour arriver à une suppression plus efficace de la traite.

Le 25 mars 1807, fut passé un nouvel acte, interdisant la traite sous les peines les plus sévères, et offrant des récompenses à ceux qui dénonceraient les délinquants.

Un autre acte, promulgué en 1811, classait la traite parmi les crimes de félonie, et assujettissait ceux qui s'en rendaient coupables à de sévères châtimens. Enfin, par une loi plus récente, le commerce des esclaves fait par les sujets britanniques, est considéré comme un acte de piraterie. En même temps, furent établis plusieurs réglemens pour améliorer la condition physique des esclaves, et pourvoir à leur instruction morale et religieuse.

Mais la conséquence logique de l'abolition de la traite était l'abolition de l'esclavage. Aussi, les mêmes hommes qui avaient triomphé dans la première question résolurent de poursuivre leurs avantages. Des pétitions nombreuses furent adressées au parlement ; les journaux demandèrent la suppression totale de l'esclavage. Les sectes religieuses, méthodistes, quakers, baptistes, etc., si influentes en Angleterre, agitèrent les esprits. D'un autre côté, se faisaient entendre les réclamations les plus énergiques de la part des créoles. Les propriétaires de Saint-Christophe disaient, dans une adresse du 13 décembre 1828 : « Si le ministère veut sacrifier les Indes occidentales aux philanthropes du parlement anglais, pour s'assurer de leurs votes, que le sacrifice se consomme promptement ; mais alors quiconque possède quelque chose dans notre malheureuse

lle, maudirasa foi crédule dans l'honneur et l'intégrité du gouvernement britannique. » D'autres menacèrent de quitter leurs propriétés, de tout livrer à l'abandon, « laissant au gouvernement à répondre devant la civilisation de ce qui pourrait arriver. »

Le bruit de toutes ces discussions retentissait jusque dans les cases des nègres; et le sentiment de leurs droits s'éveillait en eux avec force, et rendait une prompte solution en même temps plus difficile et plus impérieuse.

Fatigués enfin des délais de la législation, enhardis par les discours qui se tenaient en leur faveur, les esclaves de la Jamaïque se soulevèrent en 1831, et une révolte terrible embrasa l'île tout entière. Les mesures les plus vigoureuses furent prises; il fallut tuer dix mille nègres avant que l'insurrection s'apaisât. Un nombre considérable d'habitations et de champs de cannes furent brûlés. La métropole accorda 20,000 liv. st. (500,000 fr.) d'indemnité aux propriétaires incendiés.

Cette menaçante insurrection ranima les discussions. Les créoles accusaient les abolitionnistes de l'avoir provoquée par leurs imprudents discours; les abolitionnistes accusaient les créoles de l'avoir préparée par leur opiniâtre inhumanité.

Enfin, la chambre des communes, assaillie par les plaintes des uns et des autres, nomma un comité chargé tout à la fois de s'enquérir de la situation des colonies, et d'arriver aux moyens d'effectuer l'abolition.

Le rapport du comité, présenté le 11 août 1832, déclara la situation des colonies tellement précaire, qu'il n'y avait pas à différer de prendre un parti.

Le gouvernement ne pouvait plus reculer. Il fallait ou apaiser les alarmes des colons, en déclarant la perpétuité de l'esclavage, ou faire droit aux réclamations des abolitionnistes, en ordonnant immédiatement la suppression d'un régime si opposé aux prescriptions du christianisme.

En conséquence, le 14 mai 1833, lord Stanley, secrétaire d'État des colonies, proposa au parlement l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies de la Grande-Bretagne.

L'acte fut adopté, dans les deux chambres et promulgué le 1<sup>er</sup> août 1834. Mais, pour ne pas faire passer brusquement les nègres de l'état d'esclavage à une liberté complète, dont ils auraient pu abuser (au moins on le craignait), on créa une position intermédiaire d'apprentissage. Tous les affranchis au-dessus de six ans durent, en conséquence, rester comme apprentis travailleurs chez leurs anciens maîtres.

Les apprentis travailleurs furent divisés en trois classes. La première se composait d'apprentis travailleurs ruraux, attachés au sol, et dans laquelle étaient compris tous les individus de l'un et de l'autre sexe jusqu'alors habituellement employés, comme esclaves, sur les habitations de leurs maîtres, soit à l'agriculture, soit à la fabrication des produits coloniaux, soit à tout autre travail.

La seconde classe se composait d'apprentis travailleurs ruraux non attachés au sol, et dans laquelle étaient compris tous les individus de l'un et de l'autre sexe jusqu'alors habituellement employés comme esclaves sur des habitations n'appartenant point à leurs maîtres, soit à l'agriculture, soit à la fabrication des produits coloniaux, soit à tout autre travail.

La troisième classe se composait d'apprentis travailleurs non ruraux, et dans laquelle étaient compris tous les individus de l'un et de l'autre sexe qui n'appartenaient ni à l'une ni à l'autre des deux classes précédentes, c'est-à-dire, les artisans, domestiques, etc.

Le temps d'apprentissage des apprentis ruraux devait cesser au 1<sup>er</sup> août 1840, époque à laquelle ils étaient appelés à une liberté complète.

Le temps des apprentis non ruraux devait cesser au 1<sup>er</sup> août 1838.

On avait établi cette différence, parce qu'on supposait les non ruraux plus instruits que les ruraux, à cause de leurs rapports habituels avec les blancs.

On ne pouvait exiger des apprentis travailleurs plus de quarante-cinq heures de travail par semaine.

Il était, du reste, permis aux maîtres de libérer leurs apprentis avant l'expiration du temps fixé par la loi. Mais, si l'apprenti travailleur, ainsi libéré, était âgé

de cinq ans, il atteindrait tellectuellement la persévérance de subordonner le reste de sa vie comme lieu.

De son côté, le conseil de l'abolition du tissage, tant de l'un

Une ling (500) aux maîtres, en perte de

Cette sur tout maîtres leur avai

L'acte aussi des glers les venir en apprentis

Il resta d'abolition or, les cr

toujours sure d'aff

être obéi l'île treize

vèrent av pût discul rement au un enreg

comprendre, et se bill d'abol

Mais on inconven liberté et

En pren disait : Ve années vo sage, ne litique, qu'elle leu disait qu'i nés quel comme or tinuer les accoutum

de cinquante ans et plus, ou s'il était atteint d'une infirmité corporelle ou intellectuelle, qui ne lui permit pas de pourvoir par lui-même à sa subsistance, la personne qui l'aurait libéré, était tenue de subvenir à ses besoins pendant le reste du temps de son apprentissage, comme si la libération n'avait point eu lieu.

De son côté, l'apprenti pouvait, sans le consentement et même contre la volonté du maître, se libérer de son apprentissage, moyennant le paiement du montant de l'estimation des services.

Une indemnité de 20,000,000 sterling (500,000,000 de francs) fut accordée aux maîtres comme compensation de la perte de leurs esclaves.

Cette indemnité devait être répartie sur toutes les îles, et partagée entre les maîtres proportionnellement à ce que leur avaient coûté leurs esclaves.

L'acte d'affranchissement instituait aussi des magistrats spéciaux pour régler les différends qui pourraient survenir entre les anciens serviteurs et les apprentis.

Il restait encore à faire accepter la loi d'abolition par les législatures locales; or, les créoles de la Jamaïque s'étaient toujours montrés hostiles à toute mesure d'affranchissement. Mais le ministère anglais, pour montrer qu'il voulait être obéi, envoya immédiatement dans l'île treize magistrats spéciaux, qui arrivèrent avant même que la législature pût discuter l'acte. C'était signifier clairement aux colons qu'on attendait d'eux un enregistrement pur et simple. Ils comprirent qu'il n'y avait plus à résister, et se soumirent de bonne grâce. Le bill d'abolition fut voté à l'unanimité.

Mais on ne tarda pas à ressentir les inconvénients de cet état mixte entre la liberté et l'esclavage.

En premier lieu, les nègres à qui l'on disait : Vous êtes libres, mais pendant six années vous serez soumis à l'apprentissage, ne comprenaient rien à cette politique, qui leur retirait d'une main ce qu'elle leur donnait de l'autre. On leur disait qu'ils avaient pendant ces six années quelque chose à apprendre, et, comme on leur faisait simplement continuer les travaux auxquels ils étaient accoutumés, ils voyaient qu'ils n'avaient

réellement rien à apprendre, et se persuadèrent qu'on ne pouvait rien exiger d'eux. De là vinrent des tiraillements, des discussions et même des désordres sérieux.

En second lieu, on laissa aux législatures locales le soin de faire les règlements de discipline pour l'apprentissage. Les colons, qui n'avaient jamais fait travailler leurs esclaves qu'à coups de fouet, ne trouvèrent rien de mieux pour assurer le travail des apprentis. La peine du fouet fut donc maintenue et appliquée avec la même facilité et la même barbarie. Le 22 janvier 1836, lord Sligo transmit au ministre des colonies l'état des punitions infligées aux apprentis, du 1<sup>er</sup> août 1834 au 1<sup>er</sup> août 1835; le total de ces punitions s'élevait, en une seule année, à 25,395 (1). Le successeur de lord Sligo, sir Lyonel Smith, disait, dans un message à l'assemblée, en date du 29 octobre 1837 : « L'île mérite ce reproche que les apprentis sont, à certains égards, dans une condition pire qu'ils n'étaient à l'époque de l'esclavage (2). »

Enfin, une troisième cause de désordre était dans la distinction qu'on avait établie entre les apprentis ruraux et les non ruraux, dont les uns devaient recouvrer la liberté après quatre ans d'apprentissage, les autres après six ans. Il était assez difficile de persuader aux uns que leurs droits à la liberté n'étaient pas les mêmes que ceux des autres, et assurément en cela la simplicité des nègres était beaucoup meilleure logicienne que la subtilité du législateur.

Qu'y avait-il donc de changé, lorsque la liberté fut proclamée et l'apprentissage ordonné? Rien absolument, si ce n'est que l'autorité du magistrat spécial était substituée à l'autorité domestique. Mais le magistrat spécial se montrait aussi facilement disposé que l'ancien maître à ordonner de cruelles et ignobles punitions. Les nègres ne se sentaient pas libres; les maîtres voyaient briser leur pouvoir. Personne n'était content. Le système d'apprentissage fut un essai malheureux, un temps de troubles et de dissensions, qui n'abolissait pas l'esclavage et ne préparait pas la liberté. Aussi,

(1) Schoelcher. — (2) Id.

les conseils coloniaux repoussent-ils cette demi-mesure avec autant de véhémence que l'affranchissement lui-même. Leur opinion à cet égard se trouve résumée dans la déclaration suivante émanée du conseil colonial de Cayenne : « La conviction profonde du conseil est que les espérances de la philanthropie seront trompées (quant aux bienfaits de l'émancipation), que la culture et l'industrie seront perdues; mais le danger des mesures partielles met les colons dans le cas de préférer l'émancipation générale et instantanée, et de supplier le gouvernement de repousser tout autre moyen. »

Propriétaires et cultivateurs, maîtres et apprentis, tout le monde à la Jamaïque était fatigué du système d'apprentissage, lorsqu'aux approches du 1<sup>er</sup> août 1838, époque à laquelle on devait libérer définitivement les apprentis non ruraux, il se manifesta parmi les nègres laboureurs de graves symptômes de mécontentement. Leur agitation présageait des troubles sérieux. Prolonger l'apprentissage ne profitait à personne, et pouvait être un danger. Les législatures coloniales se laissèrent facilement persuader de prononcer l'affranchissement général et sans exception pour le 1<sup>er</sup> août 1838.

Enfin arriva ce jour où allait être tentée une grande épreuve. Trois cent cinquante mille nègres allaient se trouver libres en face de vingt mille blancs. Et cependant, il n'y eut d'autre désordre que les désordres de la joie. « Les esclaves, dit M. Schoelcher, dès qu'ils furent libres, se mirent à courir de côté et d'autre; ils descendaient des habitations et remontaient, ne fût-ce que pour s'assurer qu'ils avaient la faculté de changer de place à leur gré. On les voyait aller et venir sur leurs petits sentiers qui sont les grandes routes du pays, comme des fourmis folles dont on a troué la demeure. Tous les hommes, au premier moment, se firent pêcheurs; toutes les femmes couturières; personne ne voulut plus de l'ancien travail esclave; mais on fut bien obligé d'y revenir (1). »

Cependant, quelque temps se passa avant que le travail pût être réorganisé.

(1) Colonies étrangères, t. 1<sup>er</sup>, page 12.

Cela tenait, d'une part, aux fausses idées que les nègres avaient sur leurs droits nouveaux, et de l'autre aux préjugés opiniâtres des colons.

Les nègres s'imaginaient que les cases et les jardins qu'ils avaient occupés jusque-là leur appartenaient en toute propriété. En vain, le gouverneur, sir Lyonel Smith, cherchait-il à les dissuader : ils persistèrent. Il fallut que, sur l'ordre du ministre, il publiât, le 25 mai 1839, la proclamation suivante : « Vu qu'il a été représenté au gouvernement de S. M. que la population agricole de cette île commet l'erreur considérable de se croire quelque droit aux cases et jardins qu'il lui était permis d'occuper et de cultiver durant l'esclavage et l'apprentissage, et vu qu'une semblable erreur, partout où elle existe, peut nuire tout à la fois aux laboureurs et aux propriétaires, je fais connaître que j'ai reçu des instructions du secrétaire d'État pour la colonie de S. M., qui m'ordonnent d'apprendre aux laboureurs qu'une pareille notion est complètement erronée, et qu'ils ne peuvent continuer à occuper leurs maisons et leurs jardins, que sous les conditions faites avec les propriétaires. »

« Et, vu qu'il a été représenté au gouvernement de S. M. que les laboureurs, dans beaucoup de parties de l'île, s'imaginaient qu'une loi allait être envoyée de la Grande-Bretagne, qui leur donnerait lesdites maisons et jardins sans aucun égard pour les droits des propriétaires, je fais connaître que pareille loi ne sera jamais envoyée d'Angleterre. »

Il faut l'avouer aussi. Le cabinet britannique, en donnant la liberté aux esclaves, ne sut rien prévoir, rien ordonner pour régler les rapports des travailleurs et des anciens maîtres. Ceux-ci, avec leurs préjugés et leurs habitudes de commandement, ceux-là avec leur ignorance et leur souvenir des mauvais traitements, se trouvèrent dans des conditions où il n'était pas facile de s'entendre. Il fallut régler les loyers des cases et les salaires des travaux. De part et d'autre les demandes furent exagérées.

Les maîtres mirent un prix exorbitant à de mauvaises cabanes. Quelques-uns voulurent compter la location par tête, et obliger chaque membre de la famille

au-dessus  
somme é  
gaient u  
C'était r  
autre no  
s'entend  
de délog  
condition  
ter. Alor  
les cases  
les arbre  
conpren  
s'en allai  
cruelles

Avec d  
et d'autr  
duction s  
de l'éman  
question.  
Peut-être  
sûr, beau  
plus éclai  
montrer  
gouverne  
le 3 décem  
déclarer  
manque a  
Jamaïque  
accordé a  
ce grand  
mains, pe  
mais, d'u  
de l'autr  
quant à  
rompu le  
longue pé  
l'île. »

Au sur  
rent bien  
exigences  
reurs, ne  
ont fini pa  
louent ou  
de terrain  
à l'entour  
vivres néc  
gnant ains  
tude, ils  
miers ou  
heureux d  
mêmes. L  
table sign  
de la prop  
affranchis  
nombre d  
tites portic



au-dessus de douze ans, à donner une somme égale. D'autres, pour louer, exigeaient un long engagement de travail. C'était renouveler l'esclavage sous un autre nom. Enfin, quand on ne pouvait s'entendre, ordre était signifié au nègre de déloger. Celui-ci, peu initié aux dures conditions de la liberté, s'obstinait à rester. Alors, le propriétaire faisait démolir les cases, ravager les jardins et couper les arbres fruitiers; et le pauvre noir, ne comprenant pas ces droits rigoureux, s'en allait plein de haine et méditant de cruelles vengeances.

Avec de pareilles dispositions de part et d'autre, la culture souffrait, la production s'amointrissait, et les bienfaits de l'émancipation pouvaient être mis en question. Mais qui devait-on accuser? Peut-être les deux parties; mais, à coup sûr, beaucoup plus les colons, qui, étant plus éclairés et plus riches, devaient se montrer plus faciles. Voici ce que le gouverneur de l'île écrivait au ministre le 3 décembre 1838: « Je n'hésite pas à déclarer à Votre Seigneurie, qu'il ne manque au succès du travail libre à la Jamaïque qu'un traitement équitable, accordé aux travailleurs. La nécessité, ce grand régulateur des intérêts humains, peut encore amener ce progrès; mais, d'une part, les mauvais procédés, de l'autre le mécontentement, ont, quant à présent, gravement interrompu le travail. Il en est résulté une longue perturbation dans la culture de l'île. »

Au surplus, les propriétaires portèrent bientôt la peine de leurs rigoureuses exigences. Un grand nombre de laboureurs, ne pouvant s'entendre avec eux, ont fini par abandonner leurs cases. Ils louent ou achètent une petite portion de terrain, où ils bâtissent une cabane, à l'entour de laquelle ils cultivent les vivres nécessaires à leurs besoins. Éloignant ainsi jusqu'à l'image de la servitude, ils sont tout glorieux d'être fermiers ou propriétaires, et se sentent heureux de ne travailler que pour eux-mêmes. La propriété, en effet, est le véritable signe de la liberté. Aussi le goût de la propriété se développa-t-il chez les affranchis avec une grande rapidité. Le nombre des propriétaires nègres de petites portions de terre au-dessous de qua-

rante acres était, en 1838, de 2,014; en 1840, il s'est élevé à 7,848.

Qu'en est-il résulté? c'est qu'aujourd'hui les ouvriers laboureurs, étant devenus plus rares, font la loi aux propriétaires; et ceux-ci, pour avoir chassé les ouvriers de leurs cases par des demandes exagérées, sont obligés de payer à un taux énorme les bras disponibles.

Un autre résultat du morcellement des propriétés et du prix élevé de la main-d'œuvre, est la diminution de la grande culture. Aussi, les productions générales ont-elles sensiblement diminué. On peut s'en convaincre par le tableau des exportations du 30 septembre 1833 au 30 septembre 1840, publié par M. Schoelcher (1), et dont nous ferons quelques extraits. Du 30 septembre 1833 au 30 septembre 1834, il a été exporté soixante-dix-huit mille sept cent onze boucauts de sucre (chaque boucaut est de dix-sept cents à dix-huit cents livres); trente mille deux cents barriques de rhum; vingt-deux mille neuf cent soixante-dix-sept barriques de café. Dans les années suivantes, l'exportation alla toujours en décroissant; et du 30 septembre 1839 au 30 septembre 1840, il ne fut exporté que trente mille quatre cent soixante-six boucauts de sucre, onze mille cent cinquante-cinq barriques de rhum; huit mille neuf cent quarante et une barriques de café. La production avait diminué presque des deux tiers.

Nous devons ajouter cependant que, lorsqu'on fait le résumé des exportations générales de toutes les colonies anglaises où l'esclavage a été aboli, la différence des chiffres est beaucoup moindre. Ainsi, de 1834 à 1838, l'exportation moyenne a été de 3,487,801 quintaux. Celle de 1840 a été de 2,210,226. Ajoutons encore que les importations faites dans les mêmes colonies par la métropole, ont considérablement augmenté depuis l'affranchissement. Dans les cinq années qui ont précédé l'acte de liberté, la moyenne des importations s'élevait à la somme de 2,783,000 liv. sterl. En 1840, elle a été de 3,972,000. Ce qui prouve que les nouveaux affranchis consomment plus qu'auparavant; et que par conséquent, il y a réellement accroisse-

(1) T. I<sup>er</sup>, p. 148.



ment de richesses, quoiqu'il y ait délicit dans les exportations. C'est qu'il ne faut pas s'y tromper. Les exportations ne représentent guère que le produit de la grande culture. Or, nous avons vu par quelles raisons cette culture avait diminué. Mais, en même temps, les petits établissements, que formaient les nègres de côté et d'autre, donnaient des produits, qui se consommaient à l'intérieur, qui enrichissaient les petits travailleurs en même temps qu'ils amoindrissaient le chiffre général des exportations. Voilà comment se trouve expliqué le surcroît des consommations, tandis que la production semble avoir diminué. Mais il n'y a de réellement diminué que la production transportée à l'extérieur.

Nous avons dû entrer dans ces détails, pour faire connaître approximativement les résultats généraux de l'abolition de l'esclavage. Ils ne sont vraiment pas si désastreux qu'on aurait pu le craindre. Cela, d'ailleurs, ne changerait rien à la question de droit.

Toutefois, la question de droit écartée, et pour ne tenir compte que des résultats matériels, l'épreuve est encore trop récente pour qu'on puisse prononcer un jugement définitif.

Il y a, de plus, un autre résultat auquel peu de personnes semblent avoir songé : c'est le besoin d'indépendance politique, qui doit nécessairement succéder à l'indépendance personnelle. Croit-on, par exemple, que les trois ou quatre cent mille noirs, qui sont réunis à la Jamaïque, ne se diront pas, dans quelques années d'ici, qu'il y a quelque chose d'injuste et de révoltant à voir toutes les richesses, toutes les grandes propriétés de leur île entre les mains de vingt mille blancs ? Ne leur viendra-t-il pas en idée qu'ils pourraient aussi bien se gouverner par eux-mêmes, que de recevoir des gouverneurs expédiés de l'Angleterre ? N'auront-ils pas d'aussi valables raisons de droit à donner en faveur de leur indépendance nationale qu'en faveur de leur affranchissement personnel ? Évidemment les arguments sont les mêmes, et ils se déduisent logiquement l'un de l'autre. Les hommes qui affirment qu'on ne peut, sans injustice, refuser la liberté aux nègres, doivent également soutenir

que sans injustice on ne peut les empêcher de se constituer en corps de nation. Sans doute, les fervents abolitionnistes ne reculeront pas devant cette conséquence ; mais nous craignons bien que les gouvernements ne veuillent pas se montrer aussi fidèles à la logique.

Comme, en parlant de la Jamaïque, nous avons traité plus spécialement ce qui concerne les questions de traite et d'affranchissement, nous devons conclure, en rapportant sommairement ce qui a été fait dans les autres pays de l'Europe pour la suppression de la traite.

En 1807, par un acte du congrès, les États-Unis ont formellement aboli le commerce extérieur des esclaves. Mais il se fait encore, à l'intérieur des États, un commerce très-actif ; et il y a encore dans ces pays près de 2,000,000 d'esclaves.

Le Chili, la Colombie et Buénos-Ayres ont aboli la traite, depuis le traité de Vienne.

Le Mexique l'a supprimée en 1824.

En France, la convention avait totalement aboli l'esclavage en 1794 ; mais toutes les commotions qui ont suivi cette époque, et surtout les malheureuses tentatives contre Saint-Domingue, ont démontré que cet acte n'avait aucune force. Napoléon, à son retour d'Elbe, décréta encore l'abolition ; mais, dans les traités de 1815, les Bourbons revinrent sur cette décision. Depuis ce temps, plusieurs démarches furent faites par le cabinet britannique auprès du gouvernement français, pour obtenir la suppression de la traite ; mais toujours inutilement. Enfin, le 4 mars 1831, fut conclu entre les deux cours un traité, qui abolissait le commerce des esclaves ; et, la même année, fut consenti un droit mutuel de visite par les vaisseaux de guerre des deux nations. En 1833, une nouvelle convention autorisait la confiscation de tout navire, qui même, sans avoir des nègres à bord, serait, par la nature de sa construction et la quantité de certaines provisions, convaincu d'être destiné à la traite. Le Danemark, la Sardaigne et l'Espagne se joignirent également à cette convention. Les États-Unis refusèrent, ainsi que le Portugal, la Suède, Naples et les Pays-Bas. La Prusse, la Russie et l'Autriche ajournèrent leur

conse  
clu et  
nouve  
Pruss  
étenda  
où de  
visite.  
avaient  
françai  
rine a  
sous l  
des dé  
ratifie  
questi  
comm  
pour a  
ficulté  
traité.

La Dom  
Saint-  
Vince  
les îles

Quoi  
fles ap  
trouve  
taine i  
leurs p  
les réu  
pas trop  
ter les  
tout l'in  
de la m

Cette  
et la G  
douze  
geur de  
lentes,  
tagnes  
tion. L  
3,000 h  
Son  
qui la d  
vembre  
les Car  
tèrent  
même  
cun Eu  
qu'au  
siècle q  
tablir s

consentement. Enfin, en 1841, fut conclu entre la France et l'Angleterre un nouveau traité, auquel accédèrent la Prusse, l'Autriche et la Russie, et qui étendait le zone des régions maritimes où devait s'exercer le droit mutuel de visite. Mais des plaintes nombreuses avaient été portées par le commerce français contre les vexations que la marine anglaise faisait subir à nos navires, sous le prétexte de visite. La chambre des députés refusa, en conséquence, de ratifier le traité de 1841 : aujourd'hui la question est encore pendante, et des commissaires viennent d'être nommés, pour aviser aux moyens de lever les difficultés que présente l'exécution du traité.

## CHAPITRE II.

La Dominique, Antigua, la Trinité, la Grenade, Saint-Christophe, Tabago, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, Mont-Serrat, Névil, les Iles Vierges.

Quoique dans le groupe des autres îles appartenant aux Anglais, il s'en trouve quelques-unes qui ont une certaine importance par leur étendue et leurs produits, nous avons cru devoir les réunir en un seul chapitre, pour ne pas trop Marceler nos récits, et pour éviter les détails d'histoires locales, dont tout l'intérêt se rattache aux entreprises de la métropole.

### *La Dominique.*

Cette île, située entre la Martinique et la Guadeloupe, a, du nord au sud, douze lieues de longueur, sur une largeur de six lieues. Ses eaux sont excellentes, ses vallées fertiles et ses montagnes abondantes en bois de construction. La ville des Roseaux, peuplée de 3,000 habitants, en est le chef-lieu.

Son nom lui fut donné par Colomb, qui la découvrit un dimanche, le 3 novembre 1493 : elle était habitée par les Caraïbes, et les Espagnols n'y tentèrent aucun établissement. Il se passa même beaucoup de temps avant qu'aucun Européen allât s'y fixer. Ce ne fut qu'au commencement du dix-septième siècle que quelques Français allèrent s'établir sur quelques points du littoral.

La population des Caraïbes ne s'y montait guère qu'à mille individus. Ils eurent en bonne intelligence avec les nouveaux colons, dont le nombre s'élevait, en 1632, à trois cent quarante-neuf personnes, avec trois cent trente-huit esclaves nègres.

Les colons s'occupaient d'abord à élever des volailles, qu'ils exportaient à la Martinique : ils y ajoutèrent peu après la culture du coton, qui prit bientôt une extension assez considérable. Enfin, ils firent des plantations de café, qui devint promptement la production la plus lucrative.

Les heureux développements de cette colonie pacifique attira bientôt l'attention des Hollandais et des Anglais. Mais pour prévenir toute contestation avec la France, il fut convenu entre les trois puissances que la Dominique serait considérée comme une île neutre, également ouverte à tous les spéculateurs de l'Europe. Néanmoins dans la guerre qui éclata en 1745 entre la France et l'Angleterre, cette île dut subir les mêmes chances que les autres Antilles, et en 1759 elle fut prise par les forces britanniques.

La fertilité du sol et la richesse de ses produits firent considérer cette conquête comme tellement importante, qu'à la paix de Paris, en 1763, elle occasionna de sérieuses discussions parmi les négociateurs, le ministère français insistant sur la restitution de la Dominique, et le cabinet britannique s'opiniâtrant à vouloir la conserver. Enfin, les Anglais l'emportèrent, et depuis ce temps, elle compte parmi les colonies britanniques.

Cependant, elle leur fut enlevée momentanément, pendant la guerre de l'indépendance américaine. Au mois de septembre 1778, le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, débarqua sur les côtes de la Dominique, s'empara de la ville des Roseaux et bientôt de toute l'île.

Elle demeura entre les mains des Français jusqu'à la paix de 1783, dont une des clauses la rendit à la couronne britannique.

Depuis cette époque, l'histoire de la Dominique n'offre aucune particularité remarquable. L'abolition de l'esclavage

y produisit les mêmes résultats qu'à la Jamaïque : le temps de l'apprentissage y fut également limité au 1<sup>er</sup> août 1838, et l'époque de liberté fut suivie d'une diminution dans les produits. La récolte de 1840 n'a produit que 2,220 boucauts de sucre, tandis que le terme moyen des quinze années précédentes est de 3,260. Nous avons déjà signalé quelques-unes des causes de cette diminution. Ajoutons que depuis l'état de liberté, les femmes, livrées aux soins de leur ménage, ont presque partout cessé de prendre part aux travaux de culture. Assurément, il ne faut pas se plaindre de ce changement. La loi sociale n'est-elle pas bien mieux satisfaite, lorsque les femmes sont rendues à leurs véritables devoirs, que lorsque, grâce à leurs fatigues, on produisait quelques boucauts de sucre de plus ?

Aujourd'hui, la population de la Dominique est de 19,120 âmes, dont 500 blancs, 3,000 sangs-mêlés et 15,620 nègres : elle pourrait sans contredit contenir cinq fois le nombre actuel de ses habitants, car on n'y cultive pas la vingtième partie du territoire mis en exploitation; et, cependant, elle produit non-seulement de quoi nourrir les habitants, mais aussi de quoi enrichir plusieurs grosses maisons de spéculateurs.

Le chiffre des exportations a été, en l'année 1833, de 56,773 livres sterling; en 1838, de 115,024; en 1840 de 76,201.

Enfin, pour apprécier par un seul fait l'exagération des craintes de ceux qui annonçaient la ruine des colonies comme une conséquence nécessaire de l'affranchissement, les propriétés ont la même valeur qu'auparavant.

*Antigoa.* Située entre la Barbade, Saint-Christophe et la Guadeloupe, pourvue d'un bon port, Antigoa offre une excellente station militaire pour les vaisseaux en temps de guerre, et un commode lieu de rendez-vous pour les navires marchands en temps de paix : sa longueur est d'environ sept lieues sur quatre de largeur; mais elle a l'inconvénient de manquer complètement d'eau douce : aussi, ne s'y fit-il aucun établissement européen pendant plus de cent ans après la découverte.

Ce ne fut qu'en l'année 1629 qu'un

petit nombre de Français, partis de Saint-Christophe, tentèrent de s'y fixer. Ils trouvèrent l'île inhabitée, les Caraïbes l'ayant abandonnée à cause du manque d'eau. Ils ne tardèrent pas à souffrir du même inconvénient, et prirent le parti de retourner à Saint-Christophe.

Vers l'an 1632, quelques Anglais leur succédèrent; et ayant pris la précaution de conserver les eaux pluviales dans des citernes, ils purent s'y maintenir et se livrèrent à la culture du tabac. En 1640, ils y étaient au nombre d'environ trente familles. Bientôt la colonie se développa, et promettait d'être très-productive, lorsqu'en 1666, pendant la guerre avec la France, le gouverneur de la Martinique y envoya une expédition qui saccagea les terres et emmena tous les nègres employés à la culture. Pendant plusieurs années, Antigoa souffrit des résultats de cette invasion; mais un riche cultivateur de la Barbade, le colonel Codrington, ayant appris que le sol de cette île était favorable à la culture du sucre, s'y transporta avec sa famille, en 1676, acheta des portions considérables de terrain, et y rendit à la colonie des services tellement signalés, et comme planteur et comme militaire, qu'il fut nommé capitaine général de toutes les îles sous le vent qui appartenaient aux Anglais.

Sous sa direction, la prospérité croissante d'Antigoa attira l'attention des spéculateurs, les capitaux affluèrent; de nouveaux établissements se formèrent; l'île put rivaliser avec les colonies les plus florissantes.

En 1698, Codrington étant mort, son fils lui succéda comme gouverneur, et continua son œuvre avec un égal succès.

Mais le règne de la reine Anne amena des changements considérables dans l'administration. Les influences politiques se firent sentir au delà de l'Atlantique, et Codrington fut remplacé. Son successeur immédiat étant mort peu après son arrivée, on envoya comme gouverneur, Daniel Park, favori de Marlborough. C'était un officier de fortune, natif de la Virginie, qui, après avoir été obligé de quitter son pays pour quelque méfait, s'était réfugié en Angleterre. Devenu l'un des aides de camp de Marl-

borough, dans sa

Arrivé bientôt ces les p vrait à d commet encore i impitoy nombre pole, et tées, qu retourne dant. au ses supé poste, et habitant plaintes.

Mais l semblée de s'affra devenue colons le 7 déce siége du entendu, rale, que du gouver réguliers ciation a Mais, ce départ in l'assaut fu ment fo Park, au sur lui, il bres les représent le traîna gres, qui vengeance en lambe et disper ses inem

La mé cette ins médiate même les révolte conseil s

Depui la coloni terrible citernes sait veni

borough, il l'avait suivi dans ses campagnes, et s'était insinué bien avant dans sa faveur.

Arrivé à Antigua, en 1706, il signala bientôt son administration par les excès les plus odieux : non-seulement il livrait à de cruels supplices les nègres qui commettaient la plus petite faute, mais encore il exerçait sur les colons la plus impitoyable tyrannie. Des plaintes nombreuses furent adressées à la métropole, et elles devinrent tellement répétées, qu'en 1710 Park recut ordre de retourner à Londres sans délai. Cependant, au lieu d'obéir aux injonctions de ses supérieurs, il se maintint dans son poste, et exerça ses vengeances sur les habitants qui avaient fait entendre des plaintes.

Mais les membres du conseil et l'assemblée des représentants résolurent de s'affranchir d'une autorité désormais devenue illégale. Un appel fait à tous les colons les invitait à se réunir en armes, le 7 décembre, dans la ville de Saint-Jean, siège du gouvernement. Cet appel fut entendu, et l'insurrection était si générale, que Park, retranché dans le palais du gouvernement avec quelques soldats réguliers, crut devoir entrer en négociation avec les habitants soulevés. Mais, ce qu'on demandait, c'était son départ immédiat, et comme il refusait, l'assaut fut livré au palais, qui fut promptement forcé. Malheureusement pour Park, au moment où l'on se précipitait sur lui, il tua, de sa main, un des membres les plus influents de l'assemblée représentative. Alors la foule, exaspérée, le traîna dans la rue et le livra aux nègres, qui avaient aussi d'implacables vengeances à satisfaire. Ils déchirèrent en lambeaux ses chairs encore vivantes, et dispersèrent dans différentes rues ses membres mutilés.

La métropole reconnut la justice de cette insurrection, en proclamant immédiatement une amnistie générale; et même les deux chefs les plus actifs de la révolte furent nommés membres du conseil sous le nouveau gouverneur.

Depuis cette époque, la prospérité de la colonie ne fut troublée que par une terrible sécheresse, en 1779. Toutes les citernes furent tarées. L'eau, qu'on faisait venir des îles voisines, avec des dé-

penses considérables, était insuffisante. Les bestiaux et les esclaves périrent par centaines, et, ainsi qu'il arrive ordinairement, une épidémie meurtrière succéda au premier fléau.

Les pluies abondantes qui, de temps à autre, viennent succéder aux sécheresses, occasionnent de grandes variations dans la température, et le défaut de périodicité de ces pluies cause de notables différences dans les produits de la colonie. Ces différences, selon que l'année est sèche ou pluvieuse, sont de 1 à 7.

L'acte d'abolition de l'esclavage à Antigua mérite particulièrement d'être étudié dans ses résultats. Ici les esclaves ne furent pas soumis à une prolongation de servitude, sous le nom d'apprentissage. Un des plus riches propriétaires de l'île, M. Salvage Martin, frappé des mauvaises combinaisons de l'apprentissage, communiqua ses réflexions à plusieurs planteurs influents. Des réunions eurent lieu pour examiner la question; et peu à peu chacun s'accoutuma à penser qu'il y aurait de plus grands avantages pour la prospérité de la colonie à faire adopter le système d'affranchissement sans transition. Une pétition dans ce sens fut adressée à l'assemblée législative : celle-ci fut persuadée par les arguments qu'on fit valoir; et, le 4 juin 1834, il fut décidé à l'unanimité que la population d'Antigua était relevée des obligations imposées par l'acte d'affranchissement, et serait appelée, pour toujours, à une liberté complète, le 1<sup>er</sup> août 1834.

L'épreuve eut un plein succès. Du jour au lendemain, 34,000 nègres devinrent libres au milieu d'une population de 2,000 blancs, sans qu'il y eût aucun excès.

A Antigua comme à la Jamaïque, le goût de la propriété se manifestait vivement chez les nègres affranchis; et tous ceux qui avaient quelque réserve, la consacraient à l'acquisition d'un petit champ. Mais à Antigua, les planteurs, comprenant qu'il fallait faire quelque chose pour attirer à eux les cultivateurs, remplacèrent aussitôt les cases à nègres par des maisonnettes propres et commodes, de sorte que, rien ne rappelant aux affranchis le temps de la servitude, ils



consentaient volontiers à demeurer au service de leurs anciens maîtres. D'ailleurs, il faut le dire, le manque d'eau était un obstacle puissant à la petite culture; les habitations se trouvèrent donc bien moins dépeuplées qu'à la Jamaïque.

Heureusement encore, les nègres eurent rapidement contracté les habitudes et les besoins de la civilisation, qu'on ne saurait satisfaire sans le travail. Ils ne voulaient plus, comme autrefois, aller à moitié nus et couverts de haillons; il leur fallait des vêtements qui les fissent ressembler aux hommes libres. Ils ne se contentaient plus de racines et de poisson salé; il leur fallait du pain et de la viande fraîche et quelquefois du vin. Or, tout cela ne pouvait s'acquérir que par un travail régulier et suivi, qui les obligeait à prendre des engagements avec les grands propriétaires.

Aussi, depuis l'émancipation, toutes les habitations se sont-elles améliorées, et voit-on de toutes parts mettre en culture des terres jusqu'ici laissées en friche. Avec le travail libre, plusieurs sucreries ont rendu plus qu'elles n'avaient jamais rendu.

Au surplus, sans nous appesantir davantage sur les causes d'augmentation dans les produits, contentons-nous de présenter quelques résumés statistiques, en comparant les cinq dernières années de l'esclavage aux cinq premières années de l'émancipation.

années.	sucre.	sirop.
1819	11,849	6,338
1820	12,075	4,259
1821	12,148	7,012
1822	12,612	8,148
1823	11,092	8,231
Moyenne	12,189	7,177 <sup>3/5</sup>
1834	20,263	12,818
1835	13,576	8,425
1836	10,312	4,149
1837	5,325 (1)	2,039
1838	18,251	12,213
Moyenne	13,545	8,308 <sup>4/5</sup>

Les nouveaux besoins des nègres émancipés ont aussi considérablement accru les importations. En 1833, les droits sur les importations étaient de 13,576 livres sterling; en 1839, ils se sont montés à 24,650 livres sterling.

En 1837, le revenu du trésor public

(1) 1837 fut une année d'excessive sécheresse. (Schoelcher).

était de 27,358 livres, les dépenses de 28,256. En 1839, le revenu est monté à 48,268, tandis que les dépenses ne sont que de 37,439.

Enfin, le signe le plus certain de prospérité, l'intérêt de l'argent est descendu au taux de 6 %.

En somme, l'acte d'émancipation paraît avoir produit de bons résultats à Antigua. Cependant, il ne faut pas trop se hâter de prononcer. L'expérience est encore bien nouvelle; et nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant l'extrait d'une lettre de M. Salvage Martin, celui-là même qui le premier proposa la suppression de l'apprentissage. Expriment le désir d'avoir des lois de restriction, jusqu'à ce que les progrès de la civilisation indiquent le moment de les abandonner: « Une marche contraire, écrit-il, rend douteux de savoir si l'issue de l'opération politique à laquelle nous assistons sera l'addition à la couronne d'Angleterre de nombreuses îles civilisées, ou le retour à la barbarie. Il était très-possible de rendre la liberté des nègres profitable à tout le monde, si l'on eût voulu nous permettre de faire de bonnes lois. La trop courte durée de l'expérience ne me laisse pas d'opinion sur l'avenir. Souvent j'ai confiance, quelquefois je me décourage, et, en somme, si je n'y compte pas toujours, j'espère du moins une issue favorable. »

*La Trinité.* La Trinité, la plus méridionale des Antilles, est située au nord de l'embouchure de l'Orénoque. Découverte le 31 juillet 1498 par Colomb, elle reçut de lui le nom qu'elle porte aujourd'hui, soit à cause des trois montagnes qui, de loin, se présentèrent aux yeux du navigateur, soit simplement par une idée de dévotion.

Ce ne fut guère avant 1588 que les Espagnols s'y établirent en petit nombre; mais leur indolence ne sut pas tirer parti de cette fertile contrée.

En 1595, sir Walter-Raleigh, avec quelques aventuriers anglais, s'en empara; mais, rêvant des conquêtes plus lucratives, il n'y resta que peu de temps.

En 1676, la Trinité fut prise par les Français, et, peu après, restituée à la couronne d'Espagne. Mais la colonie continua de languir, et, en 1783, la population se réduisit à 126 blancs, 295 hommes

de couleur Indiens.

Jusqu'ici avaient em Cuba et de mêmes effets la cour de gers de s'y encourager cinq ans, et les dettes abandonnées choisi. Les Domingue planteurs, leurs esclaves de l'Eu dans la col changement

La première par M. de L ans après, o caffières, 60 tation du ca du coton. La population sonnes, dont de couleur, elaves.

Ce fut à c 1797, que l' présente ave la Trinité. L se trouvait à trois vaissea Au lieu de l vaisseaux et En le voyant Josef Chacora, tout est vaisseaux. » tout n'est pa mage de sain mon patron

Mais la pr pas le débarq présenterent le command crombie. Pu de la colonie ble résistance sait la sécur et l'exercice

La situati bouchure de vorable pour



de couleur libres, 310 esclaves et 2,032 Indiens.

Jusque-là, les mêmes causes qui avaient empêché les développements de Cuba et de Puerto-Rico produisaient les mêmes effets à la Trinité. Mais, en 1786, la cour de Madrid permit aux étrangers de s'y fixer, et, pour mieux les y encourager, elle les garantissait, pendant cinq ans, contre toutes poursuites pour les dettes contractées dans les pays qu'ils abandonnaient. Le moment était bien choisi. Les premiers troubles de Saint-Domingue chassèrent plusieurs riches planteurs, qui vinrent à la Trinité avec leurs esclaves; des aventuriers accoururent de l'Europe; les capitaux affluèrent dans la colonie qui, bientôt, subit des changements considérables.

La première sucrerie avait été établie par M. de La Pérouse, en 1787, et, dix ans après, on en comptait 159, avec 130 caféières, 60 habitations pour l'exploitation du cacao, et 103 pour la culture du coton. Dans la même année 1797, la population était montée à 17,712 personnes, dont 2,151 blancs, 4,474 libres de couleur, 1,078 Indiens, et 10,000 esclaves.

Ce fut à cette époque, le 16 février 1797, que l'amiral anglais Harvey se présenta avec son escadre en vue de la Trinité. L'amiral espagnol Apodaca se trouvait à l'ancre, sur la côte, avec trois vaisseaux de ligne et une frégate. Au lieu de livrer bataille, il brûla ses vaisseaux et se retira dans la capitale. En le voyant arriver, le gouverneur don Josef Chacon lui dit : « Eh bien, amiral, tout est perdu, vous avez brûlé vos vaisseaux. » — « Non, répondit Apodaca, tout n'est pas perdu; car j'ai sauvé l'image de saint Jacques de Compostelle, mon patron et celui de mon vaisseau. »

Mais la présence du saint n'empêcha pas le débarquement des Anglais, qui se présentèrent, au nombre de 4,000, sous le commandement du général Abercrombie. Puerto d'España, la capitale de la colonie, fut prise, après une faible résistance: la capitulation garantissait la sécurité des propriétés privées et l'exercice de la religion catholique.

La situation de cette colonie à l'embouchure de l'Orénoque était trop favorable pour qu'une fois en possession,

les Anglais consentissent à y renoncer. Aussi à la paix d'Amiens, se les firent-ils définitivement céder par les Espagnols; et depuis ce temps ils en sont restés les maîtres.

Il faut convenir, au surplus, que la colonie profita merveilleusement de ce changement. En 1799, l'île avait produit 8,419,859 livres de sucre, 258,390 livres de cacao, 335,913 livres de café, et 323,415 livres de coton. En 1802, époque de la cession définitive aux Anglais, la production s'était déjà montée à 14,164,984 livres de sucre. Enfin par des accroissements annuels, les produits parvinrent, en 1829, à 50,089,421 livres de sucre, 2,206,467 livres de cacao; mais les récoltes du café et du coton avaient diminué. On n'avait de la première denrée, en 1829, que 226,123 livres et de la seconde que 25,230.

La population s'était aussi considérablement accrue. Nous avons vu ce qu'elle était en 1797; en 1802, elle se montait à 28,372 habitants, dont 2,222 blancs, 5,275 libres de couleur, 1166 Indiens et 19,700 esclaves. En 1829, elle s'était élevée à 41,675 habitants, ainsi répartis: 3,319 blancs, 16,285 libres de couleur, 762 Indiens et 21,302 esclaves.

L'émancipation ne paraît pas avoir apporté de notables changements dans les produits de cette colonie.

*La Grenade et les Grenadines.* La Grenade a dix lieues de longueur sur six de largeur: elle est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes irrégulières, s'élevant dans quelques endroits à près de 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. De ces montagnes tombent de nombreuses sources d'eau, qui courent dans toutes les directions, et arrosent partout un sol riche et fertile.

Environ vers le centre de l'île, au milieu des montagnes, à une hauteur de 1740 pieds, est un grand lac d'eau douce, appelé le Grand-Étang. Ce lac, qui a une lieue de circonférence, est environné de superbes forêts qui s'élèvent en amphithéâtre sur les gradins des montagnes. Un autre lac de même grandeur, le lac Antoine, est situé dans la partie orientale de l'île. Plusieurs sources d'eau chaude chargées de soufre jaillissent

sent constamment sur différents points de l'île.

Lorsque Colomb découvrit la Grenade en 1498, il la trouva occupée par des tribus de Caraïbes guerriers. Il ne s'y arrêta point; et plus d'un siècle s'écoula sans que les indigènes fussent troublés par les aventuriers européens. Mais, en 1650, Du Parquet, gouverneur de la Martinique, résolut de s'emparer à son profit de cette île, dont il avait entendu vanter la fertilité.

Connaissant les dispositions belliqueuses des habitants, il fit choix de deux cents hommes éprouvés, les mit sous le commandement d'un de ses parents, nommé Le Comte, et leur donna des vivres, des munitions de guerre et différents articles destinés à être offerts en cadeau aux Caraïbes.

Les premières entrevues des Français avec les naturels furent d'une nature toute pacifique. Des couteaux, des haches et des colliers de verre furent distribués parmi les Caraïbes; et leur chef reçut pour sa part deux petits tonneaux d'eau-de-vie. Ces présents étaient considérés par les Français comme le prix de la propriété de l'île. En conséquence, ils y plantèrent une croix comme prise de possession, et commencèrent à s'y établir.

Néanmoins, la paix ne fut pas de longue durée. Soit que les Français eussent commis quelques vexations, soit que les Caraïbes vissent d'un œil jaloux ces étrangers domiciliés sur leur île, il y eut quelques rencontres partielles, et plusieurs colons qui s'étaient écartés dans les bois furent isolément massacrés.

Bientôt les hostilités prirent un caractère si alarmant, que Le Comte fut contraint de demander des secours à la Martinique. Du Parquet envoya trois cents hommes de renfort; et alors commença contre les Caraïbes une guerre d'extermination. Le Comte envahit leurs villages, les détruisit, tuant sans pitié femmes et enfants.

Les Caraïbes, au désespoir, réunirent toutes leurs forces, mais ils ne purent résister aux envahisseurs. Un grand nombre fut tué; les survivants, acculés sur le bord d'un rocher qui dominait la mer, se précipitèrent dans les flots. Ce

rocher fut appelé *le Morne des sauteurs*.

Les Français, devenus maîtres de l'île, se prirent bientôt de querelle entre eux. Le Comte étant mort, deux officiers se disputèrent le commandement, et la faible colonie fut divisée en deux camps. Du Parquet, qui, ayant fait les frais de l'expédition, se considérait comme propriétaire de l'île, appuya de ses troupes celui qu'il avait nommé gouverneur et fit pendre son rival. Mais cette entreprise lui coûtait des sommes énormes, sans aucun profit, et il vendit la propriété de l'île au comte de Cérillac, moyennant une somme de trente mille écus.

Celui-ci y envoya un gouverneur avec l'intention de retirer de sa nouvelle acquisition le plus de profits possibles. Mais le délégué du comte réussit par ses vexations à soulever contre lui tous les colons, qui le saisirent, le condamnèrent à mort, et l'exécutèrent eux-mêmes.

Cette suite de désordres n'était pas faite pour assurer la prospérité de la colonie. Aussi, d'après le dénombrement fait par le nouveau gouverneur envoyé par le comte de Cérillac, en 1700, il n'y avait dans l'île que cinq cent cinquante et un blancs et deux cent vingt-cinq esclaves, qui étaient employés dans trois sucreries et cinquante-deux indigeries. On n'y comptait pas plus de soixante-quatre chevaux et cinq cent soixante-neuf bêtes à cornes.

Le comte de Cérillac, voyant qu'il était loin de réaliser les profits qu'il avait espérés, vendit, en 1714, tous ses droits et privilèges à la compagnie des Indes. Quelques efforts heureux furent alors tentés pour donner de l'activité à la colonie. Les planteurs de la Martinique formèrent des établissements à la Grenade: il y eut un rapide échange de marchandises et de capitaux entre les deux îles, et la nouvelle colonie commençait déjà à se développer, lorsque la compagnie des Indes fut dissoute, et les Antilles placées sous la direction du gouvernement français. La liberté du commerce produisit alors à la Grenade les mêmes heureux effets que dans les autres colonies. Les progrès furent cependant interrompus pendant la guerre avec l'Angleterre; mais, à la paix de 1748, de nouveaux établissements s'é-

levèrent  
Grenade  
te-trois  
bres de  
quatre-  
bre des  
deux m  
huit, et  
mille qu  
mille de  
tons, n  
cent tren  
vingt-tre  
cent vin  
café, ce  
cacaoyer

En 17  
l'Angleter  
Les esca  
successiv  
Guadelou  
de Paris,  
dée à pen  
avec ses d  
dines.

Pendan  
nade fut t  
mais elle  
la paix e  
prospérité  
lonie n'a  
une guer  
blancs, d  
causa de  
d'un an.

Nous a  
lation en  
s'était con  
cultivateu  
quatre-vingt  
vingt-cinq  
mille neu  
1817, il y  
neuf escl  
huit cent  
en 1827,  
cent soixa  
tis: huit  
trois mill  
libres de  
quatre ce

Les rev  
de douze  
livres ster  
mille sept  
Les Gr

lèvent, et, en 1753, la population de la Grenade se montait à douze cent soixante-trois blancs, cent soixante-quinze livres de couleur et onze mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf esclaves. Le nombre des chevaux et des mules s'élevait à deux mille deux cent quatre-vingt-dix-huit, et celui des bêtes à cornes à deux mille quatre cent cinquante-six, avec trois mille deux cent soixante-dix-huit moutons, neuf cent deux chèvres et trois cent trente et un porcs. Il y avait quatre-vingt-trois sucreries, deux millions sept cent vingt-six mille six cents arbres à café, cent cinquante mille trois cents cacaoyers, et huit cents cotonniers.

En 1755, une nouvelle guerre avec l'Angleterre arrêta l'essor de l'industrie. Les escadres britanniques s'emparèrent successivement de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Grenade. Par la paix de Paris, en 1763, cette dernière fut cédée à perpétuité à la Grande-Bretagne, avec ses dépendances appelées les Grenadines.

Pendant la guerre d'Amérique, la Grenade fut reprise, en 1779, par d'Estaing; mais elle fut rendue à l'Angleterre par la paix de 1783. Depuis ce temps, la prospérité, toujours croissante, de la colonie n'a été interrompue qu'en 1795 par une guerre civile, qui éclata entre les blancs, dans l'intérieur de l'île, et qui causa de graves désordres, pendant près d'un an.

Nous avons vu quelle était la population en 1753. Depuis ce temps, elle s'était considérablement accrue en nègres cultivateurs. En 1788, il y avait neuf cent quatre-vingt-seize blancs, onze cent vingt-cinq livres de couleur et vingt-trois mille neuf cent vingt-six esclaves; en 1817, il y avait vingt-huit mille vingt-neuf esclaves; en 1820, vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf; enfin, en 1827, l'île contenait vingt-neuf mille cent soixante-huit habitants, ainsi répartis : huit cent trente-quatre blancs, trois mille huit cent quatre-vingt-douze livres de couleur, vingt-quatre mille quatre cent quarante-deux esclaves.

Les revenus de l'île étaient, en 1830, de douze mille deux cent soixante-huit livres sterlings; et les dépenses de douze mille sept cent vingt-deux.

Les Grenadines forment un groupe de

petites îles, au nombre de douze, de différentes étendues, depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. La plupart d'entre elles pourraient être cultivées avec avantage, si ce n'était le défaut d'eau douce. Dans aucune d'elles ne se trouve une seule source.

La principale d'entre les Grenadines est Cariocou : elle contient environ sept mille acres de terres fertiles, qui donnent d'abondants produits. Ceux qui les premiers s'y fixèrent, étaient des pêcheurs français, qui s'y rendaient pour y prendre des tortues, et employaient leurs loisirs à faire de petites cultures pour leurs besoins. Quelque temps après, ils furent rejoints par une émigration nombreuse de leurs compatriotes de la Guadeloupe. Ces nouveaux colons, qui amenaient avec eux un certain nombre d'esclaves, s'adonnèrent spécialement à la culture du coton; et ils y avaient si bien réussi, qu'à la paix de 1763, lorsque la Grenade et ses dépendances furent cédées à la Grande-Bretagne, les revenus de Cariocou se montaient à cinq cent mille livres. Les colons anglais y apportèrent encore des améliorations, et cette petite île produit actuellement une moyenne d'un million de livres de coton. Le blé aussi y croît en abondance.

Une autre des Grenadines, l'île Ronde, contient environ cinq cents arpents de terres bien cultivées, et renferme de beaux pâturages. Quelques parties sont plantées en cotonniers.

La plupart des autres Grenadines sont inhabitées, ou si peu peuplées, qu'elles ne méritent pas de mention particulière. On assure que dans les Grenadines le climat est d'une salubrité remarquable.

*Saint-Christophe.* Nous avons, au commencement de l'histoire de Saint-Domingue, raconté les premiers établissements des Français et des Anglais à Saint-Christophe, leurs luttes communes contre les Caraïbes et les Espagnols, et enfin leurs querelles entre eux. Ce fut la paix d'Utrecht, en 1713, qui mit fin à des conflits depuis si longtemps prolongés. Saint-Christophe resta définitivement aux Anglais.

Durant longtemps, après cette époque, l'île jouit d'une grande tranquillité. Elle ne fut interrompue qu'à la guerre d'Amérique. La marine française, presque

partout victorieuse, se signala par la conquête de plusieurs des Antilles. Le 12 février 1782, elle s'empara de Saint-Christophe. Nièves et Montserrat se rendirent le 22 du même mois; mais, l'année suivante, la paix ayant rétabli le *statu quo*, Saint-Christophe fut rendu à la domination britannique.

Dès les premières années de son histoire comme colonie européenne, les habitants de Saint-Christophe se faisaient remarquer entre tous les autres colons par l'urbanité de leurs manières et la douceur de leurs mœurs. Les premiers Français qui s'y établirent; y ont laissé des traditions de politesse, qui se sont conservées même sous la domination anglaise. Du temps du père du Terre, on l'appelait *l'île Douce*; et, vers le milieu du dix-huitième siècle, Rochefort retrace en ces termes la physionomie des différentes colonies françaises: « La noblesse était à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadeloupe, les soldats à la Martinique, et les paysans à la Grenade. »

L'aspect général de Saint-Christophe est d'une beauté remarquable. Le Mont-Misère, qui est un volcan éteint, d'une hauteur de trois mille cinq cents pieds, occupe toute la partie nord-ouest, et descend graduellement en chaînes inférieures, jusqu'à ce qu'il se perde, au sud, dans la plaine de la Basse-Terre.

Il y a un contraste des plus frappants entre la stérilité des montagnes et la fertilité des plaines. Les premières ne présentent à l'œil qu'une masse confuse de rochers brisés, dont les interstices sont remplis d'une matière argileuse qui arrête toute végétation. Les vallées, au contraire, sont d'une richesse extraordinaire. Le sol est léger; mais il est très-favorable à la culture du sucre, qui forme le principal revenu de l'île.

Les eaux sont assez rares. Quelques sources néanmoins descendent du Mont-Misère; et les eaux sont recueillies, avec beaucoup de soin, dans des réservoirs. Mais elles sont fortement imprégnées de particules salines qui leur donne un goût auquel il est fort difficile pour les étrangers de s'accoutumer.

On rencontre à Saint-Christophe une espèce de singes qui ne se voient pas dans les autres Antilles: ils sont de pe-

tite taille, mais se réunissent en troupes nombreuses, qui font, dans les champs de cannes, des ravages considérables. On n'a pas encore pu imaginer un moyen de se préserver des invasions de ces hôtes incommodes.

La colonie de Saint-Christophe renferme quatre villes, dont la Basse-Terre est la capitale. La population de l'île est d'environ cinq mille blancs et trente-cinq mille nègres.

*Tabago*. Découverte par Christophe Colomb, en 1496, cette île est séparée de la Trinité par un canal de dix lieues de largeur: elle est aussi à une égale distance du continent espagnol; elle n'a que douze lieues de longueur sur quatre de largeur.

Tabago a été appelée *l'île Mélancolique*, parce qu'elle présente, du côté du nord, une masse de montagnes sombres, terminées par des précipices abrupts, qui s'arrêtent brusquement au-dessus de la mer. Lorsqu'on en approche, l'île offre un aspect irrégulier; elle se compose principalement de montagnes coniques, entrecoupées de ravins étroits et profonds, et aboutissant à des plaines humides. L'ouest et le sud renferment des vallées d'une grande beauté et d'une fertilité remarquable, arrosées par des sources nombreuses.

L'île, après la découverte, demeura longtemps inhabitée, lorsqu'en 1632, les Hollandais s'y établirent au nombre de deux cents. Mais ils n'en restèrent pas longtemps paisibles possesseurs. Les Espagnols qui habitaient la Trinité, craignirent de voir s'élever une concurrence pour l'exploration du cours de l'Orénoque, que l'on croyait alors riche en sable d'or: ils s'associèrent, en conséquence, quelques Indiens du continent, et firent avec eux une invasion dans la nouvelle colonie. Les Hollandais surpris, et trop inférieurs en nombre pour résister, furent massacrés; quelques-uns seulement purent se sauver dans les bois.

En 1654, une seconde colonie hollandaise vint s'y fixer; mais, en 1666, l'île fut prise par les Anglais. Ceux-ci, attaqués immédiatement par les Français, en furent chassés, et Tabago fut rendu à la Hollande. Mais, en 1677, cette dernière puissance étant en guerre avec

la Fra  
et pris  
de d'E  
elle fu

Mai  
cupa  
quête  
nouvel  
temps  
tres A  
tortue

Cep  
glais s  
et, lors  
la dom  
vait de  
Par la  
Anglai

La g  
ricaine  
Prise p  
fut aba

Dix  
les An  
presque  
France  
core en  
ment cé  
Paris, c

Cette  
plupart  
montag  
vent do  
coupées  
fertilité  
arbres  
agréable  
et les p  
leur hau  
passe de  
nature c

Parm  
l'on rem  
particul  
espèce t  
rope, et  
dos une  
tants a  
musqué  
fourrur  
muns da  
en non  
relles,  
voltigen  
quelque  
obscurc



la France, l'île de Tabago fut attaquée et prise par une escadre, sous les ordres de d'Estrées; et par la paix de Nimègue, elle fut concédée à la France.

Mais le cabinet de Versailles ne s'occupait guère de faire valoir cette conquête, et il ne s'y forma aucune colonie nouvelle; l'île était seulement visitée, de temps à autre, par les Français des autres Antilles, qui allaient y pêcher des tortues.

Cependant, quelques spéculateurs anglais s'y établirent sans y être troublés; et, lorsque la guerre de 1755 livra l'île à la domination britannique, il s'y trouvait des colons tout prêts à l'obéissance. Par la paix de 1763, l'île fut cédée aux Anglais.

La guerre de l'indépendance américaine la fit encore changer de maîtres. Prise par les Français en 1781, elle leur fut abandonnée par le traité de 1783.

Dix ans après, au mois de mars 1793, les Anglais reprenaient cette colonie, presque sans combattre. Rendue à la France à la paix d'Amiens, reprise encore en 1803, elle fut enfin définitivement cédée à l'Angleterre par le traité de Paris, en 1814.

Cette île ne contient pas, comme la plupart des autres Antilles, de grandes montagnes. Les plus hautes terres s'élèvent doucement en collines ondulées, coupées par des vallées d'une grande fertilité, et au milieu desquelles des arbres de toute espèce répandent une agréable fraîcheur. Les cèdres surtout et les palmiers sont remarquables par leur hauteur et leur grosseur, qui dépasse de beaucoup les arbres de même nature dans les autres îles.

Parmi les différents animaux que l'on rencontre dans l'île, on remarque particulièrement des sangliers d'une espèce toute différente de ceux de l'Europe, et des cochons ayant au milieu du dos une petite ouverture que les habitants appellent un nombril. Les rats musqués et les chats sauvages, dont la fourrure est très-belle, sont assez communs dans cette île. Les oiseaux y sont en nombre considérable. Les tourterelles, les perroquets et les grives y voltigent en troupes si épaisses, que quelquefois le ciel s'en trouve comme obscurci.

La mer qui baigne les côtes abonde en tortues qui viennent, pendant le silence de la nuit, déposer leurs œufs dans les sables humides. Quant aux reptiles, il ne s'en trouve guère d'une espèce dangereuse, quoiqu'on rencontre quelquefois dans les bois des serpents d'une longueur de douze ou quinze pieds. Les nègres sont très-friands de leur chair et en vendent la peau, très-renommée pour ses belles écailles.

*Sainte-Lucie.* On ne sait pas précisément dans quelle année cette île fut découverte par Colomb. Ce qui est certain, c'est que les Espagnols n'y firent aucun établissement.

« Les Anglais, dit Raynal, en prirent possession, sans obstacle, au commencement de l'année 1639. Ils y vécurent paisiblement pendant environ dix-huit mois, quand un vaisseau de leur nation, qui était retenu à la Dominique par un calme, enleva quelques Caraïbes venus dans leurs canots apporter des fruits. » Cette violation flagrante de toute justice exaspéra les populations de toutes les îles voisines, qui se réunirent pour tirer vengeance des Anglais. Au mois d'août 1640, la faible colonie de Sainte-Lucie fut attaquée par des multitudes furieuses, et le peu d'habitants qui échappèrent à la mort, abandonnèrent l'île.

En 1650, un nouvel établissement fut commencé par quarante Français, sous la conduite d'un homme brave, actif et intelligent, nommé Rousselan. Ce chef s'attacha les indigènes, en s'unissant à une femme de leur race; et, grâce à cette alliance, la colonie promettait de devenir florissante, lorsqu'au bout de quatre ans Rousselan mourut.

Ses successeurs ne montrèrent pas la même prudence, et, par leurs vexations continuelles, ils aliénèrent les esprits des Caraïbes. En moins de dix ans, trois d'entre eux furent assassinés par les indigènes.

Au milieu des désordres qui résultaient de collisions continuelles, les Anglais attaquèrent la colonie et s'y établirent. Abandonnée de nouveau et tour à tour prise et reprise par des aventuriers des deux nations, Sainte-Lucie fut, par la paix d'Utrecht, déclarée une île neutre.

Mais à peine ce traité était-il conclu,



que le maréchal d'Estrées obtint de la cour de Versailles la concession de l'île : il y envoya, en 1718, des troupes et des habitants. Les Anglais réclamèrent; on fit droit à leurs plaintes. La petite colonie française fut rappelée. Aussitôt la cour d'Angleterre, par une violation du traité même qu'elle venait d'invoquer, fit concession du territoire de Sainte-Lucie au duc de Montague. La France réclama à son tour, et l'Angleterre annula les lettres patentes de concession.

Cependant, dans chacune de ces entreprises, des colons des deux nations conservaient leurs établissements, et à la paix de 1731, la neutralité de Sainte-Lucie fut encore stipulée. Mais en 1763, le traité de Paris fit une concession pleine et entière à la France de la souveraineté de cette colonie.

Il s'y fit alors des établissements beaucoup plus considérables. Des habitants des îles voisines, entre autres de la Grenade, de Saint-Vincent et de la Martinique, y accoururent. Les progrès de la culture répondirent à l'accroissement des colons. En 1769, la population se montait à douze mille sept cent quatre-vingt-quatorze individus, y compris les esclaves et les libres. En 1772, elle était montée à quinze mille quatre cent soixante-seize.

La guerre vint troubler cette prospérité. En l'année 1779, Sainte-Lucie fut prise par le général anglais Abercrombie, à la tête de forces considérables : elle revint encore aux Français par le traité de 1783, fut reprise en 1794, restituée en 1802, et tomba enfin en 1803 sous la domination des Anglais, auxquels elle est toujours restée.

Au milieu de cette île sont deux montagnes très-élevées, qui conservent tous les caractères de volcans éteints; on les appelle *les aiguilles de Sainte-Alousie*. Au pied de ces montagnes s'étendent de charmantes vallées, arrosées par de nombreuses sources d'eau.

Dans une de ces vallées, dit Raynal, il y a huit ou dix étangs dont les eaux sont toujours en ébullition, et conservent leur chaleur à une distance considérable de leurs réservoirs. Ce fait semblerait prouver que les feux souterrains de cette terre volcanique ne sont pas éteints. Il ne serait pas impossible qu'on fût plus

tard exposé à des éruptions subites.

*Saint-Vincent.* Les premiers colons de Saint-Vincent trouvèrent dans cette île deux races d'hommes bien distinctes. Les uns étaient noirs, les autres étaient rouges comme ceux qu'on appelait des Indiens; mais, d'après l'habitude prise, on leur donna indifféremment le nom de Caraïbes, en les distinguant cependant en Caraïbes rouges et Caraïbes noirs. Il est probable que cette race noire provenait de quelque bâtiment naufragé, qui avait jeté des Africains sur la côte, ou bien des désertions multipliées qui se faisaient parmi les esclaves des îles voisines.

Lorsque les planteurs français vinrent s'établir à Saint-Vincent, ils y amenèrent des esclaves pour les travaux de la culture. Les Caraïbes noirs, indignés de ressembler à des hommes dégradés par l'esclavage, craignant, en outre, que leur couleur ne devint un prétexte pour leur faire subir le même avilissement, s'enfuirent dans les retraites les plus obscures des bois. Ensuite, pour créer et perpétuer une distinction visible entre leur race et les esclaves transportés dans l'île, ils comprimèrent le front des enfants nouveau-nés, de manière qu'il était entièrement aplati : ce fut depuis le signe de leur indépendance. De la sorte, la génération suivante devint comme une race nouvelle.

Les colons français furent bien accueillis par les Caraïbes rouges. Ce fut une raison pour les noirs de leur faire une guerre cruelle. Les Français ne virent pas avec déplaisir ces hostilités entre les deux races; mais, lorsque les Caraïbes rouges, toujours vaincus, n'eurent plus d'autre parti à prendre que d'abandonner l'île, les colons eurent à lutter contre les farouches vainqueurs, et ce ne fut qu'après de longs et sanglants efforts qu'ils purent dominer paisiblement dans la colonie.

Au bout de vingt ans, huit cents blancs et trois mille esclaves noirs étaient occupés à la culture d'un sol fertile; le montant des exportations était de quinze cent mille livres. La prospérité allait en croissant, lorsque les Anglais s'emparèrent de l'île, qui leur fut définitivement cédée par le traité de 1763.

Cette île et les autres Antilles qui fu-

rent  
de 17  
et leg  
de fa  
terres  
ser de  
teurs  
remen  
tion. C  
plante  
Caraïb  
été va  
noirs,  
reconn  
Franç  
glais le  
que cel  
possess  
troisiè

A la  
ture eu  
pauv ce  
nique  
spécula  
un gra  
capitau  
à la sit  
momen

Cepen  
la domi  
tenus in  
leur au  
leur en  
considé  
rique se  
Mais ils  
tives un

Enfin  
reconn  
Caraïbes  
perpétui  
Saint-Vi  
du 27 fé

Mais  
jours co  
placable  
des Ant  
pour entr  
Un émis  
gouverne  
du Perci  
Caraïbes  
dre aux F  
treraient.  
Confia

rent livrées à l'Angleterre par le traité de 1763, reçurent le nom d'*Îles-Cédées*; et le gouvernement britannique ordonna de faire vendre à l'enchère toutes les terres sans exception, pour s'indemniser des frais de la guerre. Les cultivateurs français se trouvèrent donc entièrement ruinés par cette odieuse spoliation. Or, il était arrivé que les premiers planteurs avaient acheté leurs terres des Caraïbes rouges. Lorsque ceux-ci eurent été vaincus et expulsés par les Caraïbes noirs, les vainqueurs ne voulurent pas reconnaître les contrats de vente, et les Français furent obligés de racheter de nouveau leurs propriétés. Enfin, les Anglais les dépouillaient encore; de sorte que ceux qui voulurent se maintenir en possession, furent obligés de payer une troisième fois.

A la suite de cette spoliation, la culture eut beaucoup à souffrir, les principaux colons s'étant réfugiés à la Martinique et à la Guadeloupe. Mais les spéculateurs de Londres ayant envoyé un grand nombre de colons avec des capitaux, Saint-Vincent revint bientôt à la situation prospère dont elle était momentanément déchuë.

Cependant, les Caraïbes noirs, qui, sous la domination française, s'étaient maintenus indépendants, résistèrent avec fureur aux nouveaux colons qui voulaient leur enlever leurs terres. Des troupes considérables furent appelées de l'Amérique septentrionale pour les soumettre. Mais ils opposèrent à toutes les tentatives un courage indomptable.

Enfin, les Anglais furent obligés de reconnaître par un traité les droits des Caraïbes, auxquels furent accordées à perpétuité les plaines les plus fertiles de Saint-Vincent. Ce traité fut fait à la date du 27 février 1773.

Mais les Caraïbes conservaient toujours contre leurs vainqueurs un implacable ressentiment. Les gouverneurs des Antilles françaises en profitèrent pour entrer en communication avec eux. Un émissaire du marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, nommé du Percin-Laroche, parut au milieu des Caraïbes, qui lui promirent de se joindre aux Français, aussitôt qu'ils se montreraient.

Confians dans cette promesse, les

Français débarquèrent le 16 juin 1779, et furent aussitôt rejoints par tous les Caraïbes. Les troupes anglaises, surprises et entourées, n'opposèrent aucune résistance, et capitulèrent sans brûler une amorce. Pendant quatre ans Saint-Vincent resta au pouvoir de la France; mais le traité de 1783 remit les Anglais en possession de l'île, qu'ils ont toujours gardée depuis.

Cependant, en 1794, les républicains français qui avaient repris la Guadeloupe, firent débarquer à Saint-Vincent quelques troupes, qui réussirent à faire soulever les Caraïbes. Cette population guerrière déploya dans la lutte la plus grande vigueur. Pendant près d'un an, elle tint tête aux troupes anglaises; et il fallut envoyer renforts sur renforts pour sauver la colonie. Enfin, le 8 juin 1795, le général Abercrombie accourut avec toutes les troupes qu'il put réunir dans les îles voisines, et une attaque générale contraignit à une capitulation le petit nombre de Français qui appuyaient les Caraïbes.

Quant à ceux-ci, ils tentèrent vainement de continuer la résistance. Poursuivis à outrance, traqués dans les bois, chassés comme des bêtes fauves, réduits à un petit nombre de combattants, ils durent se rendre à discrétion, et furent déportés à la petite île de Baliseau.

Depuis ce temps, la domination anglaise s'est affermie à Saint-Vincent. Le gouvernement civil est composé d'un gouverneur, d'un conseil de douze membres et d'une assemblée représentative de dix-sept députés.

Le sol de Saint-Vincent est fertile; mais, quoique sa surface soit de quatre-vingt-quatre mille acres, il n'y en a guère que vingt-cinq mille à l'état de culture.

Le coton est le principal produit; mais on y récolte aussi en suffisante quantité du sucre, du rhum, du café, du cacao et des bois de teinture.

*La Barbade.* Située à l'est de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent, la Barbade a environ seize lieues de longueur sur cinq de largeur.

Cette île fut découverte par les Portugais, on ne sait pas précisément à quelle date; mais ils la considérèrent comme trop peu importante pour s'y fixer. Cependant, par mesure de pré-

voyance pour leurs navigateurs futurs, ils y débarquèrent un troupeau de porcs, qui, parcourant en liberté les bois, multipliaient prodigieusement.

En l'année 1605, un vaisseau anglais toucha à la Barbade, et en prit possession au nom de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre; mais il ne s'y fit alors aucun établissement. Quelques années après, un vaisseau marchand de la même nation, revenant du Brésil, fut chassé par la tempête sur les côtes de l'île et contraint de s'y mettre à l'abri. Pendant le séjour forcé des marins, ils eurent occasion d'en admirer la fertilité et les ressources de toute nature.

A leur retour à Londres, il fut beaucoup parlé des richesses de la Barbade; et le comte de Marlborough obtint, par lettres patentes, la concession de l'île. De concert avec un riche négociant de la cité, le noble seigneur envoya une colonie de planteurs, qui y débarquèrent en 1624. A leur arrivée, ils jetèrent les fondements d'une ville qui, en l'honneur de leur souverain, fut appelée *James-Town*. Bientôt, par leurs soins et leur travail, la Barbade acquit un degré de prospérité qui attira l'attention d'autres spéculateurs. Le comte de Carlisle avait, quelques années auparavant, obtenu de la couronne la concession de toutes les îles Caraïbes. Il prétendit que dans cette concession était comprise la Barbade. De longues discussions eurent lieu entre les deux seigneurs, jusqu'à ce que Charles I<sup>er</sup> reconnût les droits du comte de Carlisle par de nouvelles lettres patentes en date du 10 avril 1629.

Malgré l'opposition des premiers colons, la propriété du comte de Carlisle demeura incontestable; et les nouveaux gouverneurs de l'île furent envoyés par lui.

Peu après, les troubles politiques et religieux de l'Angleterre occasionnèrent une foule d'émigrations; et beaucoup de familles persécutées se réfugièrent à la Barbade. Cette augmentation de population et de capital ajouta considérablement à la prospérité de la colonie. En même temps, les droits du comte de Carlisle étaient remis en question. Par les contrats primitifs, une valeur annuelle de quarante livres de coton devait être remise au comte par toute personne

tenant des terres rétrocedées par lui. Cette taxe fut d'abord fort inexactement servie, puis entièrement oubliée. Cependant, les rapports qui se faisaient sur l'état florissant de la colonie, furent connus du comte de Carlisle, fils du premier concessionnaire. Celui-ci, voulant faire renaître ses droits, les transporta à lord Willoughby, par un bail de vingt et un ans, pendant lesquels chacun des deux contractants devait recevoir la moitié de la redevance.

Lord Willoughby, en conséquence, sollicita et obtint l'emploi de gouverneur de la colonie.

Il se préparait donc, peu après son arrivée, à faire valoir les titres des concessionnaires, lorsque la révolution qui précipita Charles I<sup>er</sup> du trône, le fit rappeler par Cromwell.

A la restauration, il invoqua l'appui de Charles II, qui, sans examen, rétablit en sa faveur les droits de redevance. Mais, les colons réclamèrent vivement contre une rente depuis longtemps prescrite; et, pour mettre la couronne de leur côté, ils prièrent le roi d'accepter la souveraineté de l'île, d'y envoyer un gouverneur de son choix, promettant de payer à la métropole un impôt de quatre et demi pour cent sur tous les produits de l'île.

Cette transaction offrait trop d'avantages à la couronne pour pouvoir être refusée; et par acte du 12 septembre 1663, la Barbade fut annexée au gouvernement britannique.

Malgré les commotions des guerres civiles, qui se firent ressentir jusque dans ces contrées éloignées, la Barbade se développait considérablement. En 1674, le total de la population se montait à cent vingt mille habitants. Mais en 1675 un terrible ouragan fit de tels ravages dans la colonie, que toutes les fortunes se trouvèrent compromises. De nombreuses pétitions furent adressées à la métropole, pour obtenir le dégrèvement de l'impôt de quatre et demi pour cent. Mais toutes les applications furent vaines. Des gouverneurs avides et malhabiles occasionnèrent, en outre, de grands maux; et la colonie vit décroître ses ressources, à mesure que la métropole exigeait davantage. L'accroissement rapide de la population s'arrêta.

En 1700  
habita  
libres  
ves, G  
lation

L'ex  
les for  
tent les  
préserv  
et les l  
l'Angle  
ses des  
de sa ci  
sibles p  
de form  
attaqua  
lignes e  
tème de

Lorsq  
elle était  
A mesu  
les bois  
voient d  
de coton  
bres a  
pluies, e  
compro  
ses. Les  
petites r  
et le sud  
tants se  
excellen  
une très-  
ressource

Les fru  
nombreu  
et le bêta  
La chale  
ment tem  
et les mal  
De violen  
traire, de  
la cruelle  
vre jaune

Mont-S  
égale dist  
tigoa, au  
nord-ouest  
collection  
cèdres et  
Colomb, e  
porte, à c  
une mont  
pelée.

Son éten  
de l'ouveu

En 1766 on ne comptait plus que 86,315 habitants, ainsi répartis : blancs 16,167; libres de couleur, 8,033; nègres esclaves, 62,115; depuis ce temps la population ne s'est pas grandement accrue.

L'excellente position de la Barbade et les fortifications naturelles que présentent les rochers qui l'environnent, l'ont préservée des calamités de la guerre; et les longues luttes de la France et de l'Angleterre n'ont en rien influé sur ses destinées. En effet, les deux tiers de sa circonférence sont rendus inaccessibles par une chaîne non interrompue de formidables rochers; et sur les points attaquables, les habitants ont élevé des lignes et des forts qui complètent le système de défense.

Lorsque la Barbade fut découverte, elle était entièrement couverte d'arbres. A mesure que la culture fit des progrès, les bois disparurent, et à leur place se voient des champs fertiles de sucre et de coton. Cependant, l'absence des arbres a considérablement diminué les pluies, et quelquefois les récoltes sont compromises par de grandes sécheresses. Les sources d'eau sont rares; deux petites rivières seulement arrosent l'est et le sud-ouest. Il est vrai que les habitants se procurent facilement de l'eau excellente par des puits, qui, creusés à une très-petite profondeur, offrent des ressources fécondes.

Les fruits que produit la Barbade sont nombreux et variés. Le poisson, le gibier et le bétail abondent sur les marchés. La chaleur du climat y est agréablement tempérée par les brises de la mer, et les maladies épidémiques y sont rares. De violents ouragans y font, au contraire, de fréquents ravages; mais jamais la cruelle maladie des Antilles, la fièvre jaune, n'y a fait son apparition.

*Mont-Serrat.* Cette île, située à une égale distance de la Guadeloupe et d'Antigua, au sud-ouest de celle-ci et au nord-ouest de celle-là, n'est guère qu'une collection de montagnes, couvertes de cèdres et de cyprès. Découverte par Colomb, elle reçut de lui le nom qu'elle porte, à cause de sa ressemblance avec une montagne de la Catalogne ainsi appelée.

Son étendue est d'environ quatre lieues de longueur sur une largeur égale. Une

petite portion du territoire cultivé produit des cannes à sucre; une autre partie est consacrée à la culture du coton. Le reste est en pâturages, à l'exception de quelques terres où se récoltent les grains nécessaires à la consommation des habitants.

Au surplus, cette île a si peu d'importance aux yeux des géographes et des historiens, qu'on ne trouve guère de documents sur les colons qui s'y établirent. On sait cependant que, vers l'année 1632, quelques aventuriers anglais ou irlandais vinrent s'y fixer. Le petit nombre d'Indiens qui s'y trouvaient, en furent promptement expulsés. Mais le pays n'était ni assez fertile ni assez étendu pour y appeler les capitaux des spéculateurs, et la colonie resta longtemps dans un état languissant. Un obstacle, d'ailleurs insurmontable, s'oppose toujours à ce que le commerce y prenne un certain développement : c'est la difficulté du chargement et du déchargement des navires. Les côtes y sont si dangereuses, sans offrir aucun abri sûr, que les capitaines des vaisseaux marchands, aussitôt qu'ils aperçoivent des signes de tempête, sont obligés de reprendre la mer, ou de se réfugier dans quelque port voisin.

Le nombre des habitants blancs ne dépasse pas 1,300, et celui des nègres s'élève à 9,000. Mais, depuis quelques années, la population tend toujours à décroître. Cela tient aux fièvres épidémiques qui règnent constamment dans l'île, et qui sont d'une nature très-pernicieuse.

*Nièves.* Cette petite île est remarquable par la fertilité et la beauté romantique de son territoire : elle n'est cependant guère autre chose qu'une montagne élevée, dont la base est arrosée par les flots. Ses flancs, d'abord d'une montée facile, deviennent à une certaine hauteur excessivement abrupts, et son sommet va se perdre dans les nuages.

L'île a été sans doute produite par une explosion volcanique, car, auprès du sommet, l'on aperçoit un cratère qui contient une source chaude, fortement imprégnée de soufre. Vue de loin, elle offre l'aspect d'un vaste cône qui s'élançe de l'Océan et semble supporter les cieux.



De belles plantations l'environnent de tous côtés, et s'élèvent à une grande hauteur; mais la fertilité diminue à mesure qu'on s'éloigne de la base de la montagne. De nombreuses sources d'eau ajoutent aux richesses des produits. Mais trop souvent, dans les saisons orageuses, les ruisseaux deviennent d'impétueux torrents, qui, se précipitant du haut de la montagne, laissent toujours derrière eux de terribles ravages.

Ce fut en l'année 1628 que quelques Anglais, partis de Saint-Christophe, formèrent à Nièves leurs premiers établissements. La richesse du sol et une culture bien entendue produisirent des effets aussi rapides que merveilleux. En peu d'années, Nièves fut considérée par l'Angleterre comme une de ses bonnes colonies. La population s'y était si promptement accumulée, qu'en 1640 on y comptait 5,000 blancs et 12,000 nègres. Mais en l'année 1689, une violente épidémie enleva près de la moitié des habitants; en 1706, les Français y firent une descente, ravagèrent toutes les plantations et emmenèrent près de quatre mille esclaves, qu'ils vendirent à la Martinique; enfin, l'année suivante, la ruine de l'île fut presque complétée par un des plus furieux ouragans dont eussent été témoins les Antilles.

Il fallut bien des années pour que la colonie pût se relever de ces catastrophes successives. Aujourd'hui on y compte 5,000 blancs et 6,000 nègres. Le principal article d'exportation est le sucre.

L'île est divisée en cinq paroisses; mais, à proprement parler, il n'y a qu'une ville, nommée Charlestown, où résident tous les fonctionnaires du gouvernement.

L'administration civile consiste en un président du conseil, agissant comme lieutenant gouverneur, six assesseurs, et une assemblée représentative, composée de quinze députés, dont trois sont élus par chaque paroisse.

Le commandant militaire est nommé par le gouvernement central, ainsi que le chef de la magistrature, qui tient sa cour à Charlestown, assisté par deux juges, choisis parmi les habitants de l'île.

Le port contigu à Charlestown offre une retraite sûre et commode aux vaisseaux marchands.

*Les Iles-Vierges.* Les Iles-Vierges forment un groupe irrégulier à l'est de Puerto-Rico: elles sont au nombre de quarante; mais la plupart d'entre elles ne sont que des rochers secs et arides.

Ces îles furent découvertes par Colomb en 1493, et furent appelées *las Virgines*, en l'honneur des 11,000 vierges; mais, comme plusieurs des découvertes du célèbre navigateur, elles furent immédiatement abandonnées par les Espagnols.

En l'année 1580, elles furent visitées par sir Francis Drake, pendant une de ces audacieuses entreprises qu'il tenta contre les Espagnols.

Les Caraïbes, qui avaient peuplé les îles voisines, ne formèrent aucun établissement sur les Iles-Vierges, qui ne leur offraient ni assez d'étendue, ni assez de sécurité; et les spéculateurs européens trouvaient dans les autres Antilles une ample matière à exploitation, sans qu'ils eussent besoin d'être tentés par de stériles rochers. Mais d'autres hommes, plus entreprenants et moins riches, les sifustiers, prenaient asile partout où les entraînait leur esprit d'aventure. Ce furent des sifustiers hollandais qui les premiers, en 1648, vinrent se fixer sur l'île de Tortola. Pendant dix-huit ans, ils en restèrent paisibles possesseurs, ne cultivant que la portion de territoire qui devait satisfaire à leurs besoins personnels, sans songer à ouvrir aucun commerce avec l'extérieur. Ce n'était guère pour eux qu'une retraite dans l'intervalle de leurs expéditions maritimes: ils y furent bientôt troublés par des hommes de même espèce qu'eux. En 1666, des sifustiers anglais, en plus grand nombre, vinrent attaquer les Hollandais, les chassèrent, et, pour mieux assurer leur conquête, offrirent au gouvernement de Londres la souveraineté de Tortola. Charles II accepta, et mit l'île sous la protection d'un gouverneur envoyé par la métropole.

La colonie ne gagna pas beaucoup à ce changement; les nouveaux venus menaient la même vie errante et insoucieuse que ceux qu'ils avaient remplacés, et la culture ne prenait aucune extension. Mais, vers l'année 1680, des planteurs anglais, venant de l'Anguille,

se fixer  
une exp  
nées ap  
les aide  
la surfa  
de plan  
nier et  
les flanc  
vallées c  
digo. L  
portion  
les habit  
et 6,121  
on comp  
environ  
couleur.

Le su  
ment se  
tation: e  
ture à l  
Unis et  
emploi a  
de ces ar  
environ  
tenance  
neaux.

Les au  
aux Angl  
larité qui  
seules qui  
sont: Sp  
Jostvan-D  
Island.

*Saint-T  
Croix.* Ces  
groupe des  
que les D  
l'Amérique  
Saint-Tho  
elle était d  
sans occup  
possession

A peine  
que des fl  
que l'île av  
leurs com  
entraînèren  
comme ell  
lision entr  
neur britan  
les droits

Ce n'est  
richesses



se fixèrent à Tortola et y entreprirent une exploitation régulière. Quelques années après, des négociants de Liverpool les aidèrent de leurs capitaux, et toute la surface de l'île fut bientôt couverte de plantations et d'usines. Le cotonnier et la canne à sucre embellissaient les flancs des montagnes, et dans les vallées croissaient le gingembre et l'indigo. La population augmenta en proportion de la bonne culture. En 1756, les habitants se montaient à 1,263 blancs et 6,121 nègres esclaves. Aujourd'hui on compte à Tortola 1,300 blancs et environ 9,700 nègres et hommes de couleur.

Le sucre, le rhum et le coton forment ses principaux articles d'exportation : elle envoie aussi des bois de teinture à la Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux colonies anglaises : elle emploie actuellement pour le transport de ces articles aux différents marchés, environ quarante vaisseaux, d'une contenance totale de six à sept mille tonnes.

Les autres îles-Vierges appartenant aux Anglais n'offrent aucune particularité qui mérite d'être rapportée. Les seules qui renferment quelques habitants sont : Spanishtown ou Vierge-Gorda, Jostvan-Dykes, Onageda et Peters-Island.

#### COLONIES DANOISES.

*Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix.* Ces trois colonies font partie du groupe des îles-Vierges. Ce fut en 1671, que les Danois, parcourant les côtes de l'Amérique, abordèrent à la petite île de Saint-Thomas. Depuis longtemps déjà elle était découverte; mais elle était restée sans occupants. Les Danois en prirent possession.

A peine cependant furent-ils établis que des sibiustiers anglais prétendirent que l'île avait été d'abord découverte par leurs compatriotes; et ces prétentions entraînèrent de sanglantes luttes. Mais, comme elles pouvaient amener une collision entre les métropoles, le gouverneur britannique intervint, et reconnut les droits du Danemark.

Ce n'est pas que l'île offrit de grandes richesses territoriales; mais elle avait

sur ses bords un port excellent, pouvant contenir cinquante navires du plus fort tonnage; cet avantage inappréciable y attira bientôt les marins de toutes les nations. Les sibiustiers français ou anglais en firent leur principale station. Aucun impôt n'était levé sur leurs marchandises : ils y trouvaient un ancrage sûr, un bon débit de leur butin et un lieu commode pour attendre le passage des vaisseaux qu'ils voulaient attaquer. Le séjour constant de quelques-uns de ces aventuriers était déjà une première source de richesses pour Saint-Thomas. D'autres causes encore y attiraient le commerce. Pendant les guerres que se livraient les puissances européennes, le port de Saint-Thomas restait neutre et demeurait ouvert à tous les pavillons. Les vaisseaux marchands des nations belligérantes et affluaient, y faisaient des échanges, et transportaient les différents produits dans leurs colonies respectives.

Saint-Thomas devenant ainsi le centre d'une foule de transactions commerciales, des capitalistes s'y établirent : la culture s'y développa, et l'état de prospérité de la colonie y attira des habitants en si grand nombre, qu'il n'y avait plus de place pour de nouveaux spéculateurs.

Les colons danois, derniers arrivés, se retirèrent, en conséquence, sur la petite île Saint-Jean, contiguë à Saint-Thomas. Ils la défrichèrent et la cultivèrent; et quoiqu'elle n'eût pas une grande étendue (environ trois lieues de long sur deux de large), le voisinage de Saint-Thomas lui donnait une certaine importance.

Cette nouvelle acquisition donna encore aux Danois le désir de s'agrandir; ils tentèrent un autre établissement sur l'île Sainte-Croix. Mais déjà quelques aventuriers anglais s'y étaient fixés : l'arrivée des nouveaux colons devint le signal de luttes sanglantes. Pendant trois ans, la colonie fut dévastée par les deux partis, lorsqu'en 1646, chacun réunissant ses forces, on résolut d'en venir à une action décisive. Le combat fut opiniâtre et sanglant : enfin les Anglais l'emportèrent, et les Danois abandonnèrent une île où ils n'avaient rencontré qu'obstacles et malheurs.

Les Anglais vainqueurs négligèrent cependant de cultiver leur nouvelle possession. Pendant près d'un siècle, ils ne s'occupèrent que de courses maritimes, continuant la vie aventureuse qui les avait amenés sur ces rivages.

En 1750, ils furent à leur tour attaqués par un corps espagnol de 1,200 hommes, qui n'eurent pas de peine à triompher. Après l'expulsion totale des Anglais, les Espagnols se retirèrent, laissant toutefois à Sainte-Croix une faible garnison pour repousser l'agression des Anglais, s'ils étaient tentés de revenir. Mais quelques mois après, 160 Français, venus de Saint-Christophe, attaquèrent les Espagnols, qui, sans opposer de résistance, les mirent en possession de l'île.

Pour cultiver leur nouvelle conquête, les Français furent obligés de détruire les épaisses forêts qui, interceptant l'air, entretenaient dans l'île une constante humidité et produisaient de vastes marécages. Cependant, c'était une tâche herculéenne, et impossible pour un si petit nombre de travailleurs. Ils résolurent donc d'employer le feu, et se retirèrent sur leurs vaisseaux, pendant que l'île entière était en flammes. L'incendie dura plusieurs mois, et ne s'éteignit que faute d'aliments, laissant une surface nue, mais devenue plus fertile par cette combustion universelle.

Bientôt le sol cultivé récompensa largement les efforts des colons. De nouveaux aventuriers accoururent; et, dès l'année 1661, l'île comptait 822 blancs, assistés d'un nombre considérable d'esclaves.

Cependant, la principale source de richesse pour les habitants était un commerce de contrebande avec les Danois de Saint-Thomas. Mais les compagnies privilégiées auxquelles avait été concédée l'île, voulurent empêcher ce trafic : alors les colons, qui voyaient leur prospérité arrêtée dans son essor, abandonnèrent, les uns après les autres, une île devenue, pour ainsi dire, inhospitalière. En 1696, on ne comptait plus que 147 blancs de tout sexe et 623 esclaves. Ces derniers débris de la colonie n'y restèrent pas même longtemps, et Sainte-Croix fut bientôt sans un habitant, sans une seule plantation.

Pendant trente-sept ans, elle demeura

solitaire et inculte, lorsqu'en 1733 elle fut vendue par le gouvernement français aux Danois pour une somme de 320,000 fr.

Cette île était particulièrement utile aux Danois, à cause de la proximité de Saint-Thomas, où se transportèrent tous les produits de la nouvelle possession. La culture reprit avec vigueur; les colons accoururent, et les esclaves y furent amenés en foule. Cinquante ans après l'acquisition faite des Français, on comptait environ 40,000 nègres cultivateurs dans les îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean.

Les produits de ces îles consistent principalement en coton et en sucre. La récolte annuelle du premier article est de huit cents balles, et celle du second de quatorze millions de livres. Du café, du gingembre, du bois de marqueterie forment les autres branches de commerce. Le tout est exporté par quarante navires de 120 à 300 tonneaux. Sainte-Croix fournit seule les cinq septièmes des produits.

Sainte-Croix, dit Raynal, est divisée en 350 plantations. Chaque plantation contient 150 arpents de 40,000 pieds carrés. Les deux tiers du territoire sont propres à la culture du sucre, et le propriétaire peut consacrer à cette culture environ 80 arpents, dont chacun lui donnera, année moyenne, seize quintaux de sucre, sans compter les mélasses. Le reste peut être employé en cultures moins importantes.

La position secondaire du Danemark parmi les puissances européennes l'empêcha de prendre une part active aux grandes guerres entre la France et l'Angleterre; ses colonies ne furent point troublées pendant les luttes de la révolution et de l'empire. Il conserva ce qu'il possédait, sans avoir aucune chance d'y ajouter, mais aussi sans la crainte de perdre. La faiblesse même de la métropole sert à protéger les colonies.

#### COLONIE SUÉDOISE.

##### *Saint-Barthélemy.*

Saint-Barthélemy forme pour les Suédois une possession solitaire, au milieu du vaste archipel des Antilles. La faible

étendu  
le voi  
rables,  
rité s  
Pendan  
demeur  
péenne.

Cepe  
çais, ve  
possessi  
n'offrit  
qui ten  
1653, l  
de 170  
tous 50  
cocotier  
ses. E  
par une  
Saint-Vi  
les colon  
de ces gu  
toyablen  
nées s'éc  
parer le  
irruption  
les blanc  
avec 500

L'île d  
six lieues  
presque s  
excellent p

Le sol  
surface pr  
irrégulier.  
de colline

Depuis  
qu'en 178  
tres maître  
dernière  
Suède, qu  
jours.

co

*La Guadeloupe*  
*rie-G*

La Guad  
lomb, à ca  
ses montag  
ainsi appelé  
Elle est  
Marie-Gala  
lieues nord  
Elle est  
un petit br

étendue du territoire, la pauvreté du sol, le voisinage d'îles riches et considérables, ont contribué à jeter de l'obscurité sur l'époque de sa découverte. Pendant deux siècles, Saint-Barthélemy demeura étranger à l'histoire européenne.

Cependant, en 1648, cinquante Français, venus de Saint-Christophe, prirent possession de cette petite île, quoiqu'elle n'offrit pas beaucoup de ces richesses qui tentaient alors les aventuriers. En 1653, la colonie ne comptait pas plus de 170 blancs : ils avaient entre eux tous 50 esclaves, qui, avec 64,000 cocotiers, formaient toutes leurs richesses. En l'année 1656, ils furent attaqués par une troupe de Caraïbes venus de Saint-Vincent et de la Dominique : tous les colons qui tombèrent entre les mains de ces guerriers sauvages, furent impitoyablement massacrés. De longues années s'écoulèrent avant qu'on pût réparer les désastres de cette subite irruption. Cependant, en l'année 1760, les blancs étaient au nombre de 400 avec 500 nègres.

L'île de Saint-Barthélemy a environ six lieues de circonférence, et serait presque sans valeur, si elle n'avait un excellent port.

Le sol est loin d'être fertile ; et sa surface présente un aspect extrêmement irrégulier, à cause du grand nombre de collines qui la coupent en tous sens.

Depuis la première colonisation jusqu'en 1785, cette île n'a pas connu d'autres maîtres que les Français. A cette dernière époque, elle fut cédée à la Suède, qui la conserve encore de nos jours.

#### COLONIES FRANÇAISES.

*La Guadeloupe. — La Martinique, Marie-Galande. — La Désirade.*

La Guadeloupe reçut son nom de Colomb, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec celles d'une ville ainsi appelée dans l'Estramadure.

Elle est située entre la Dominique, Marie-Galande et la Désirade, à trente lieues nord de la Martinique.

Elle est divisée en deux parties par un petit bras de mer, ou plutôt par un

étroit canal, qui n'est navigable que pour les barques au-dessous de cinquante tonneaux. Les habitants l'appellent *Rivière salée*.

La partie orientale se nomme *Grande-Terre* ; elle a vingt-cinq lieues de long sur six de large : la partie occidentale se nomme *Basse-Terre* ; elle a quatorze lieues sur cinq.

Le sol est très-fertile et produit du sucre, du café, du coton, de l'indigo et du gingembre. On en exporte aussi un nombre considérable de cuirs.

La Guadeloupe, dédaignée par les Espagnols au moment de la découverte, demeura encore, pendant environ cent cinquante ans, au pouvoir des Caraïbes, aucun Européen n'ayant, durant toute cette période, tenté de s'y établir. Ce ne fut qu'en 1635 que six cents Français, sous la conduite de MM. Lolive et Duplessis, s'embarquèrent à Dieppe et arrivèrent à la Guadeloupe le 28 juin. Mais les chefs de l'expédition avaient si mal pris leurs mesures, que deux mois après le débarquement toutes les provisions étaient épuisées. Ils s'adressèrent aux Caraïbes ; mais ceux-ci dans leur vie simple et oisive ne faisaient pas d'épargnes. On attribua leurs refus à la mauvaise volonté, et ils furent attaqués par les nouveaux venus, avec toute la violence d'hommes désespérés.

Les malheureux Indiens, incapables de résister aux armes à feu, détruisirent eux-mêmes leurs cabanes et leurs plantations, et se retirèrent, les uns dans cette partie de l'île appelée depuis *Grande-Terre*, les autres dans les îles avoisinantes. Cependant, les plus résolus retournèrent dans les parties habitées par les envahisseurs, se cachèrent dans les montagnes et les bois, et commencèrent une guerre de surprises et d'embûches. Tous les Français qui se détachaient pour aller à la chasse ou à la pêche étaient massacrés sans pitié. Chaque nuit, les faibles maisons étaient brûlées et les provisions détruites.

Une horrible famine fut la conséquence de ces ravages. Les souffrances des nouveaux colons furent si vives, que plusieurs d'entre eux, qui avaient été autrefois captifs des Algériens, regrettaient leurs jours d'esclavage. Leur triste situation fut enfin connue du

gouvernement de la Martinique, qui leur envoya des provisions et des renforts. Un officier, nommé Aubert, arriva à la tête d'un détachement militaire. Ce supplément de forces contraignit les Caraïbes à cesser leurs hostilités, et Aubert conclut avec eux, en 1640, une alliance qui servit de fondement à la colonie française.

En même temps, le souvenir des maux passés excita les colons à se livrer avec activité à la culture du territoire. Leur nombre était bien réduit; mais ils furent peu, après rejoints par des mécontents de Saint-Christophe, par des matelots fatigués des excursions maritimes, et par quelques marchands qui employèrent leurs capitaux à faire fructifier un sol fertile.

Néanmoins, divers obstacles s'opposaient encore aux développements de la colonie. L'insuffisance de forces militaires, le défaut de fortifications, laissaient l'île ouverte aux pirates des mers et des contrées voisines. Des bandes de flibustiers faisaient de subtiles irruptions, attaquaient les habitants, enlevaient les esclaves et les troupeaux, et détruisaient les récoltes. Souvent aussi le repos des planteurs était troublé par des querelles intestines, par des rivalités de commerce, par des conflits d'autorité. Toutes ces circonstances provoquèrent des émigrations considérables de riches habitants qui se retirèrent à la Martinique. Cette dernière île, pourvue de bons ports, était le rendez-vous d'un grand nombre de flibustiers, qui allaient y vendre le produit de leurs prises. Les négociants, trouvant d'énormes profits dans l'acquisition de ces riches dépouilles, en faisaient une branche importante de commerce; et, après avoir amassé à ce négoce de gros capitaux, les employaient souvent à de vastes établissements de culture. Il en résulta que la Martinique vit rapidement accroître sa population, et qu'elle devint le chef-lieu du gouvernement français dans les Antilles. Tous les privilèges, toutes les sollicitudes du gouvernement furent pour elle, et les autres colonies se trouvèrent négligées.

La Guadeloupe, délaissée et oubliée, ne fit donc que de lents progrès, et le système des compagnies opposa aussi

à sa prospérité de sérieux obstacles. Ce n'est qu'au moment où fut rendue au commerce quelque liberté, que ses ressources s'accrurent; et une simple comparaison entre l'état de la population, dans les années 1700 et 1755, sert à démontrer combien une bonne administration peut être efficace pour le développement des richesses.

En 1700, la population ne se composait que de 3,825 blancs, avec 6,725 esclaves. On comptait, en outre, 325 livres de couleur. Les établissements industriels et agricoles consistaient en 60 petites plantations de sucre, 66 d'indigo, une petite quantité de cacao et de coton. Les troupeaux ne se montaient qu'à 1,620 chevaux et mulets et 3,699 bêtes à cornes.

En 1755, la colonie était peuplée par 9,643 blancs et 41,140 esclaves. Les articles d'exportation étaient le produit de 334 plantations de sucre, 15 terres cultivées en indigo, 46,840 tiges de cacao, 11,700 de tabac, 2,257,725 de café et 12,748,447 de coton. Pour ses consommations intérieures, elle avait 29 carrés de riz et de maïs et 1,219 de patates, 21,028,529 bananiers, 32,577,950 plants de manioc. Le bétail se composait de 4,924 chevaux, 2,924 mules, 125 ânes, 13,716 bêtes à cornes, 11,162 moutons ou chèvres, et 2,444 porcs.

Tels étaient les progrès rapides qui s'étaient effectués dans un espace d'environ cinquante ans; et cependant, en l'année 1703, l'île avait considérablement souffert, par suite de l'invasion d'une expédition anglaise, composée de neuf vaisseaux et de quarante-cinq bâtiments de transport, portant six mille hommes de troupes choisies. Pendant cinquante-six jours, la Basse-Terre et la Grande-Terre furent assiégées; et, durant tout ce temps, les envahisseurs firent d'horribles ravages, brûlant les plantations de tabac et d'indigo, détruisant les moulins et les usines. Mais, après avoir perdu plus de deux mille hommes, ils furent contraints de se retirer.

En 1759, les Anglais furent plus heureux. La Guadeloupe, attaquée par une flotte considérable, se rendit par capitulation.

Sous la domination anglaise, la prospérité matérielle de l'île s'accrut : le

comme fut des dises et deloupe palx pro français après le sivement lateurs rableme quatre n quête, i gros escl les plan pendent vaient to

Les S à trois li jours so Français sement e d'abando d'une séc source u temps de

Une réussit m furent ét jourd'hui livres de e grande qu sommatio du manio Il y a au variété de élèvent un rencontre relles et t tropicales lent poiss tainment mer; et s jamais aus loupe et à îles offrent agréable p échapper a tations, et portance a lestées par

L'état f en 1767, velle statis que les pla demnisés e subir la gu



commerce avec les Antilles britanniques fut des plus actifs; toutes les marchandises européennes abondaient à la Guadeloupe; et bientôt la perspective d'une paix prochaine encouragea les planteurs français à en faire de grandes provisions, après les avoir obtenues à des prix excessivement réduits. En outre, les spéculateurs anglais développèrent considérablement la culture, et pendant les quatre années que fut conservée la conquête, ils y transportèrent 18,721 nègres esclaves. Ils améliorèrent également les plantations des petites îles qui dépendent de la Guadeloupe, et qui suivirent toutes ses fortunes.

Les *Saintes* forment trois petites îles, à trois lieues de la Guadeloupe, et toujours soumises à sa juridiction. Trente Français y tentèrent d'abord un établissement en 1648; mais ils furent obligés d'abandonner leur entreprise, par suite d'une sécheresse excessive qui tarit leur source unique, avant qu'ils eussent le temps de construire des réservoirs.

Une seconde tentative, en 1652, réussit mieux : quelques plantations y furent établies : elles produisent aujourd'hui 50,000 livres de café, 90,000 livres de coton, un peu de tabac et une grande quantité de vivres pour la consommation intérieure, particulièrement du manioc, des patates et des pois. Il y a aussi dans les îles une grande variété de volailles, et les habitants y élèvent une multitude de porcs. On y rencontre des perroquets, des tourterelles et tous les oiseaux des contrées tropicales; les côtes abondent en excellent poisson. L'air y est pur et constamment rafraîchi par les brises de la mer; en sorte que la chaleur n'y est jamais aussi oppressive qu'à la Guadeloupe et à la Martinique. Ces petites îles offrent un lieu de retraite très-agréable pour les personnes qui désirent échapper au tumulte des grandes plantations, et elles ne sont pas d'une importance assez grande pour être molestées par des ennemis extérieurs.

L'état florissant de la Guadeloupe en 1767, quand on en établit une nouvelle statistique, démontra clairement que les planteurs avaient été plus qu'indemnisés des pertes que leur avait fait subir la guerre, car la population totale

était montée à 85,376 individus; en 1779, elle était de 86,709.

Dans la guerre qui suivit, l'Angleterre était trop malheureusement occupée de sa lutte avec les colonies de l'Amérique septentrionale, pour songer à faire quelques entreprises dans les Antilles. Ce fut une époque de prospérité croissante pour la Guadeloupe. Il est à remarquer que les récoltes étaient supérieures à celles de la Martinique. La raison en est facile à comprendre. La Guadeloupe emploie plus de nègres sur ses plantations, tandis que la Martinique, qui est une île de commerce aussi bien que de culture, en occupe davantage dans les villes et sur les navires.

Avant la paix de 1763, la Guadeloupe et les autres îles du Vent avaient été soumises au gouvernement de la Martinique. Mais le cabinet français ayant jugé que la prospérité des colonies anglaises était due en grande partie à la séparation des administrations, la Guadeloupe fut confiée à la direction d'un gouverneur et d'un intendant tout à fait indépendants des colonies voisines. Auparavant, tous les produits de l'île qui étaient transportés en Europe, devaient passer par la Martinique, au grand préjudice des planteurs, dont les denrées se trouvaient soumises à des droits considérables. Non-seulement ce transport intermédiaire fut supprimé, mais encore on interdit toute transaction commerciale entre les deux îles, de sorte que les habitants devinrent aussi étrangers les uns aux autres que si les deux colonies eussent appartenu à des puissances rivales.

La Guadeloupe se trouva bien de ce nouvel état de choses, et, jusqu'à la révolution, une prospérité non interrompue démontra qu'on avait pris un sage parti. Mais, lorsque commença la grande lutte entre la France et l'Angleterre, la supériorité navale de cette dernière puissance dut compromettre le sort de toutes les colonies françaises. Déjà la Martinique était au pouvoir des Anglais, lorsqu'au mois de mars 1794, des troupes britanniques, en nombre considérable, se présentèrent devant la Guadeloupe. L'île était déchirée par les factions. Les royalistes, en grandmajorité,



bravaient ouvertement les ordres du gouvernement central. L'anarchie était au comble : l'occasion était favorable pour l'ennemi extérieur. En conséquence, au mois de mars 1794, les forces britanniques, qui se présentèrent en vue de la Guadeloupe, n'eurent pas de peine à y pénétrer. L'égarément des opinions politiques les aida, et le petit nombre de troupes républicaines qui voulurent résister, fut obligé de céder devant la mauvaise volonté des habitants les plus considérables.

Cependant, les Anglais ne s'y maintinrent pas longtemps. Dans la même année, un armement fut envoyé de Rochefort, composé de quinze cents hommes de bonnes troupes ; elles débarquèrent sous le commandement du général Pélardy : le représentant du peuple Victor-Hugues les accompagnait.

Les forces anglaises étaient beaucoup diminuées par les ravages de la fièvre jaune, qui sévissait encore avec violence. Des renforts furent demandés aux îles voisines, et sir Charles Grey arriva, le 7 juin, à la Guadeloupe, avec des troupes nouvelles. Les royalistes français les plus compromis se joignirent aussi à l'ennemi, et formèrent un corps d'environ cinq cents hommes.

Néanmoins, les républicains pénétrèrent hardiment dans le port, et, par une brusque attaque, se rendirent maîtres du fort de *Fleur d'épée* et de la *Pointe-à-Pitre*.

Mais de nouveaux renforts, envoyés de Saint-Christophe, permirent aux Anglais de résister avec avantage. Ils formèrent sur les hauteurs de Berville un camp retranché, où il devenait difficile de les attaquer ; car il était protégé d'un côté par la mer, et de l'autre par un marais impraticable. Ainsi postés, les Anglais crurent pouvoir attendre tranquillement qu'on leur envoyât de nouvelles forces.

Mais, à côté des avantages de cette position, se firent bientôt sentir de terribles inconvénients. Les exhalaisons des marais, sous un soleil brûlant, amenèrent une épidémie meurtrière. Au mois d'août, les malades formaient la majorité de l'armée, et leur nombre ajoutant au travail des hommes valides, les fatigues donnaient une nou-

velle intensité à l'épidémie. Au mois de septembre, dans toute l'armée, on ne pouvait trouver un nombre de soldats suffisant pour fournir les hommes de garde.

Afin de cacher leur affaiblissement à l'armée assiégeante, et pour présenter encore un front formidable, les Anglais appelèrent des troupes de toutes les îles voisines : ils furent aussi rejoints par un corps de royalistes. Ceux-ci, plus accoutumés aux influences du climat, avaient moins à craindre de l'épidémie.

Cependant, les mêmes ravages sévissaient dans le camp français ; et, malgré toutes les précautions prises par l'ennemi pour dissimuler ses pertes, les assaillants étaient avertis par leurs propres malheurs des souffrances de leurs adversaires. Ils résolurent d'en profiter, et d'attaquer vivement le camp retranché de Berville.

Pour réparer les pertes que leur avait causées l'épidémie, les chefs français formèrent des corps de nègres et de mulâtres, et leur donnèrent des armes, après avoir introduit parmi eux quelque discipline. Ces auxiliaires étaient d'autant plus utiles, que leur constitution et la nature de leurs travaux les mettaient à l'abri de l'épidémie.

Après avoir ainsi renforcé sa petite armée, le général Pélardy la fit embarquer, le 26 septembre, au milieu de la nuit ; et, côtoyant le rivage, il trompa la vigilance des vaisseaux ennemis, et fit débarquer ses forces en deux divisions, dont l'une prit terre à Goyave, l'autre à Mahault, attaquant ainsi par derrière le camp des Anglais, du côté où ils se croyaient protégés par la mer. Non loin de Mahault était posté un corps de royalistes français, dans un endroit nommé Gabarre. Les républicains s'y dirigèrent rapidement pour le placer entre eux et le camp ; mais les royalistes, par une prompte retraite, déconcertèrent ce projet, et allèrent donner l'alarme au camp.

Un autre corps républicain s'avancait vers Petit-Bourg. Le colonel Drummond, averti de son approche, sortit au-devant de lui, et prit position près d'une batterie qui avait été élevée sur le rivage. Mais la vivacité de l'attaque ne lui permit pas de s'y maintenir : il se rendit, avec sa

troupe, et ligne, et

La position importante intercepta le camp de Pélardy, par la direction sans observation extérieure, et para à une

L'attaque Les assiégés malgré la longueur des assauts pour soumettre le général Grahame aucun succès parlementaire montrèrent mes honores mais ils ne purent entendre au royalistes. Les vengeances se joignant général Grahame faire jour celui-ci, capitulation pas y consentirent maître

Cependant qu'il lui servait un cadre un bataillon soumis à au furent embourbés royalistes, vaisseaux au

Quel que égarés, nous présentait toire par de ral Pélardy et avait laissé Victor-Hugues ci, une guirlande camp, et de laisser une ré

La prise de

troupe, composée en partie de soldats de ligne, en partie de royalistes.

La possession de cette batterie était importante pour les Français; car elle interceptait toute communication entre le camp et les vaisseaux. De là ils s'avancèrent, suivant le plan du général Pélardy, par les hauteurs, pour aller rejoindre l'autre division qui venait par une direction opposée. La jonction se fit sans obstacle, et bientôt le camp de Berville, privé de toute communication extérieure, fut complètement environné, et de part et d'autre on se prépara à une lutte décisive.

L'attaque commença le 29 septembre. Les assiégés résistèrent avec vigueur; et, malgré la diminution de leurs forces par une longue épidémie, il fallut plusieurs assauts pour déterminer les Anglais à se soumettre. Enfin, le 4 octobre, le général Graham, n'espérant plus recevoir aucun secours de l'escadre, envoya un parlementaire. Les chefs français se montrèrent disposés à accorder des termes honorables aux troupes anglaises; mais ils déclarèrent qu'ils ne voulaient entendre aucune condition en faveur des royalistes. Ces infortunés, craignant les vengeance qu'ils avaient provoquées en se joignant à l'ennemi, supplièrent le général Graham de les autoriser à se faire jour les armes à la main; mais celui-ci, craignant de compromettre la capitulation qu'on lui offrait, ne voulut pas y consentir. Les vainqueurs restèrent maîtres de leur sort.

Cependant, le général anglais obtint qu'il lui serait permis d'envoyer à l'escadre un bateau couvert qui ne serait soumis à aucune visite. Dans ce bateau furent embarqués vingt-cinq officiers royalistes, qui gagnèrent en sûreté les vaisseaux anglais.

Quel que fût le crime de ces hommes égarés, nous devons avouer que le représentant Victor-Hugues ternit la victoire par de cruelles exécutions. Le général Pélardy s'était contenté de vaincre, et avait laissé le soin des châtimens à Victor-Hugues. Par les ordres de celui-ci, une guillotine fut élevée devant le camp, et de nombreuses victimes expièrent une rébellion, dont il ne fallait pas laisser propager l'exemple.

La prise du camp de Berville remet-

tait sous la domination française toute la Guadeloupe, à l'exception du fort Mathilde, commandé par le général Prescott, avec une garnison assez nombreuse. Le général Pélardy y dirigea ses forces. Le siège commença le 14 octobre, et fut poussé avec vigueur; mais Prescott se défendit opiniâtrément pendant près de deux mois; enfin, le 10 décembre, il évacua secrètement le fort, et alla rejoindre un corps de troupes anglaises, récemment débarquées. Ces troupes avaient été envoyées pour secourir le général Graham; mais elles étaient arrivées trop tard; et, trouvant les Français trop forts pour être attaqués, elles se rembarquèrent, laissant les républicains en possession de toute l'île.

Plusieurs années se passèrent, pendant lesquelles la France maintint sa domination sur la Guadeloupe. Mais les désastres des guerres maritimes sous l'empire ayant livré toutes les mers aux forces britanniques, une escadre puissante se présenta devant la Guadeloupe, le 6 février 1810, sous le commandement du vice-amiral Cochrane. La colonie, depuis longtemps séparée de la métropole par les croisières anglaises, ne put opposer qu'une résistance énergique, mais inefficace. Cependant, une honorable capitulation fut obtenue.

Les Anglais restèrent en possession de la Guadeloupe jusqu'au traité de paix générale signé le 30 mai 1814.

Depuis ce temps, les colonies ont été à l'abri des événements extérieurs. La paix européenne a permis à l'industrie de se développer, et à la culture de poursuivre de paisibles travaux. Mais les accidents intérieurs, les ouragans, les tempêtes fréquentes de ces climats brûlants, ont plus d'une fois compromis les richesses coloniales. Parmi ces désastres, il y en a un surtout qui tout récemment a bouleversé la Guadeloupe, et qui mérite qu'on en parle avec quelques détails, à cause de l'étendue des pertes et du nombre des victimes.

Le 8 février 1843, le soleil s'était levé dans tout son éclat; le temps était magnifique; le thermomètre marquait 22 degrés; l'air était calme; il n'y avait pas un nuage au ciel, lorsqu'à dix heures trente-cinq minutes du matin, se fit ressentir un léger tremblement du

sol, puis immédiatement après, une secousse des plus violentes. La terre ondula comme une plaine liquide, dans la direction du nord au sud, et toute l'île fut ébranlée. Mais c'est à la Pointe-à-Pitre surtout que furent terribles les effets de cet imposant phénomène. Les maisons furent secouées jusque dans leurs fondements; les meubles s'entre-choquaient, les murs s'écroulaient, les cloches des églises sonnaient d'elles-mêmes. Les habitants épouvantés, hommes, femmes et enfants, se précipitaient hors de leurs demeures, poussant des cris de désespoir, fuyant le fléau et le rencontrant partout. Pendant ce temps, la plus grande partie des édifices, ceux surtout qui étaient bâtis en pierre, s'écroulaient avec fracas. La secousse dura soixante-dix secondes; et, quand elle eut cessé, il ne restait debout, au milieu des ruines, que quelques pans de mur et la façade d'une église, avec son horloge arrêtée à dix heures trente-cinq minutes, moment de la catastrophe.

Dans les premiers instants, la souffrante semblait ne pas subir l'influence de ce terrible mouvement, lorsque tout à coup la cime, partagée, se détache et roule avec un bruit formidable, au milieu d'un nuage de poussière et de fumée. Dans les campagnes, des quartiers de montagne s'écroulent, les rivières changent leur cours, des eaux brûlantes jaillissent des profondeurs de la terre, et s'élèvent jusqu'à cinquante pieds de hauteur. De vastes étendues de bois se détachent du sol, et laissent à nu le roc sur lequel ils étaient implantés.

Comme la Pointe-à-Pitre, le quartier du Moule fut détruit en entier. Le bourg de Saint-François, Sainte-Anne, le Port-Louis, Sainte-Rose, l'Anse-Bertrand, le Petit-Bourg, furent renversés. Joinville et tous les quartiers sous le vent souffrirent considérablement. A la Basse-Terre, beaucoup de maisons, fortement ébranlées, durent être démolies. En plusieurs endroits, la terre s'affaissa de quarante centimètres.

Au tremblement de terre vint se joindre un second fléau, l'incendie. Le feu se communiqua à la ville par les forges et par les cuisines des maisons écroulées, et, suivant plusieurs versions, par des jets de flammes, qui s'échappaient

des crevasses du sol. L'incendie s'empara des décombres, et acheva l'œuvre de destruction. L'intensité en était si grande, que tous les métaux qu'il atteignit furent retrouvés sous les cendres à l'état de lingots. Le 10, il durait encore, et dévorait les restes de la ville. Et, comme si ce n'était pas assez de cette double cause de désastre, des malfaiteurs parcouraient les ruines désolées, foulant aux pieds les morts et les blessés pour se livrer au pillage. C'étaient, pour la plupart, des nègres marrons et des matelots américains. A bord d'un navire de cette nation, on trouva des hommes dont les poches regorgeaient d'or; ils furent arrêtés et envoyés à la Basse-Terre pour y être jugés. Douze autres de ces pillards, pris en flagrant délit, furent passés par les armes.

D'après les documents officiels, le nombre des personnes écrasées, brûlées ou mutilées, s'élevait au delà de cinq mille. Les bâtiments et constructions détruits étaient évalués à quarante millions; les marchandises incendiées étaient d'une valeur à peu près égale. Sur cinquante-six moulins à sucre, établis aux environs de la Pointe-à-Pitre, trois seulement restèrent debout. Quant à la ville elle-même, une des plus riches de nos colonies, elle ne représentait qu'un monceau de ruines.

A la nouvelle de cet immense désastre, la France entière fut émue. Le gouvernement envoya des ordres dans tous les ports, et bientôt des bâtiments partirent, emportant des vivres, des médicaments et des secours de toute espèce. Déjà, de la Martinique, on s'était empressé de faire parvenir dans la malheureuse colonie du linge, des vêtements, de l'argent et des vivres.

Peu après, une loi portant crédit de 2,500,000 francs fut votée par la chambre des députés en faveur des colons; et, de plus, ils furent dispensés des droits de mutation, à raison des successions ouvertes par suite de la catastrophe. De nombreuses souscriptions vinrent aussi ajouter quelques ressources aux secours du gouvernement. Mais bien des années se passeront encore avant que la Guadeloupe puisse se relever entièrement des suites de ce terrible événement.

Nous  
détails  
La pren  
de l'indi  
conde, h  
duit sur  
deux ont  
traité de

La Me  
première  
Antilles.  
neur de  
avec cen  
aux dang  
dèrent en  
crainte,  
abandonn  
et occiden  
dans les  
Mais, lors  
étrangers  
ils résolur  
hôtes inco  
aide les C  
nombreuse  
appel. Enh  
Caraïbes a  
petite forte  
les Français  
lons fut si  
que les ass  
après avoir  
leurs meille

Après ce  
diens ne se  
temps; et,  
avec des pr  
mission. D  
bienveillanc  
complétée p  
de-vie.

Avant cet  
des colons n  
vec de gran  
que trois hal  
tées par des  
chefs de ces  
gés de se ré  
maison cent  
et des senti  
eût été imp  
fusil sur l'é  
ceinture. Ma  
on n'eut pas  
et la culture  
Cependant

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur *Marie-Galande* et la *Déstrade*. La première produit des cannes à sucre, de l'indigo, du tabac et du coton. La seconde, à 4 lieues de la Guadeloupe, produit surtout d'excellent coton. Toutes deux ont été rendues à la France par le traité de 1814.

*La Martinique.* Cette île fut une des premières colonies françaises dans les Antilles. Ce fut d'Esnambuc, le gouverneur de Saint-Christophe, qui s'y établit, avec cent hommes choisis, accoutumés aux dangers et aux fatigues. Ils y abordèrent en 1635. Les indigènes, soit par crainte, soit par bienveillance, leur abandonnèrent les régions méridionales et occidentales de l'île, et se retirèrent dans les montagnes et dans les bois. Mais, lorsqu'ils virent que le nombre des étrangers augmentait tous les jours, ils résolurent de se débarrasser de ces hôtes incommodes, et appelèrent à leur aide les Caraïbes des îles voisines. De nombreuses tribus accoururent à leur appel. Enhardis par ces renforts, les Caraïbes attaquèrent subitement une petite forteresse où étaient renfermés les Français. Mais la résistance des colons fut si vive et si bien conduite, que les assaillants durent se retirer, après avoir perdu sept ou huit cents de leurs meilleurs guerriers.

Après cette vaine tentative, les Indiens ne se montrèrent pas de longtemps; et, lorsqu'ils reparurent, ce fut avec des présents et des paroles de soumission. D'Esnambuc les reçut avec bienveillance, et la réconciliation fut complétée par quelques bouteilles d'eau-de-vie.

Avant cette pacification, les travaux des colons n'avaient été accomplis qu'avec de grandes difficultés. Il n'y avait que trois habitations qui fussent exploitées par des cultures étendues; et les chefs de ces établissements étaient obligés de se réunir chaque nuit, dans une maison centrale, gardée par des chiens et des sentinelles. Pendant le jour, il eût été imprudent de sortir sans un fusil sur l'épaule et deux pistolets à la ceinture. Mais une fois la paix assurée, on n'eut pas besoin de ces précautions, et la culture prit un meilleur essor.

Cependant, au bout de quelques an-

nées, de nouvelles disputes s'élevèrent, à cause de l'extension que prenaient les possessions françaises. Les Caraïbes, dont la vie errante exigeait de grandes surfaces de terrains, se trouvaient peu à peu resserrés dans d'étroites limites : ils firent aux envahisseurs une guerre de surprises. Cachés dans les bois, ils suivaient à la piste le chasseur isolé : quand celui-ci avait déchargé son fusil sur le gibier, ils se précipitaient aussitôt sur lui, et le massacraient en silence. Plusieurs colons avaient été assassinés de cette manière, sans qu'on pût rendre compte de leur absence prolongée. Mais, lorsqu'une fois on en découvrit la cause, le ressentiment des colons devint si violent, qu'il fut résolu de faire des Caraïbes un massacre général. Leurs cabanes furent brûlées ou rasées, les habitants tués sans distinction, hommes, femmes et enfants; et de ceux qui échappèrent au carnage, un petit nombre gagnèrent leurs canots et se réfugièrent dans les îles voisines, d'où ils ne furent plus tentés de revenir.

Cette terrible extermination rendit les Français complètement maîtres de la Martinique : ils formaient alors deux classes distinctes, celle des planteurs et celle des engagés. Mais ceux-ci revenant à l'indépendance, après l'expiration du terme de leur engagement, ces distinctions s'effacèrent, et tous les habitants jouirent des mêmes droits.

Leurs travaux se bornaient d'abord à la culture du tabac et du coton; ils y ajoutèrent ensuite le roucou et l'indigo; mais ce n'est qu'en 1650 que se firent les premières plantations de la canne à sucre. Le cacaoyer fut ensuite introduit par un juif nommé Dacosta; cependant la culture de cet arbre fut négligée jusqu'en 1684, lorsque l'usage du chocolat étant devenu de mode en France, le cacaoyer devint la principale richesse de tous les colons qui n'avaient pas des capitaux suffisants pour entreprendre des plantations de cannes. Mais, en 1718, un ouragan détruisit tous les cacaoyers de l'île; et il fallut songer à remplacer ce produit désormais perdu.

La France avait reçu en présent des Hollandais, deux arbres à café, qui avaient été cultivés avec succès dans le



jardin royal de botanique à Paris. Deux rejets furent détachés de ces arbres, et envoyés à la Martinique, sous la surveillance d'un botaniste nommé Desclieux. Pendant la traversée, le vaisseau fut sur le point de manquer d'eau, en sorte que la ration de chacun était considérablement réduite. Desclieux, plein de sollicitude pour les jeunes plantes qui lui avaient été confiées, partageait avec elles la petite portion d'eau qui lui revenait. Ce généreux sacrifice fut récompensé : il eut la satisfaction d'arriver à la Martinique sans que ses plantes eussent souffert.

Le sol se trouva convenir admirablement à cette nouvelle culture, qui réussit au delà même des espérances qu'on avait pu concevoir. Les habitants possédèrent, presque sans y avoir songé, une source abondante de richesses; et bientôt le café de la Martinique fut renommé parmi tous les autres.

La position centrale de la Martinique et l'importance qu'elle acquit promptement, en fit le chef-lieu du gouvernement des Antilles françaises; et ce choix était justifié par les avantages naturels de l'île. Ses ports offrent aux vaisseaux du plus haut bord un abri sûr contre les ouragans, qui, dans ces climats, causent tant de ravages parmi les navires. Ses nombreuses rivières sont navigables pour des bateaux chargés, depuis les côtes jusqu'àuprès de leurs embouchures.

L'île est défendue par quatre forts bien armés : le fort Royal, le fort Saint-Pierre, le fort Trinité et le fort du Mouillage. Les deux plus considérables, le fort Royal et le fort Saint-Pierre, ont donné leurs noms à deux villes.

La ville de Fort-Royal était autrefois la capitale de l'île; mais à mesure que la colonie vit accroître ses richesses, les négociants et les planteurs jugèrent plus commode de faire de Saint-Pierre le centre du commerce. Par suite, elle devint la capitale et la résidence du gouverneur. Cette ville n'était dans l'origine qu'un lieu de dépôt : elle se composait principalement de magasins, où l'on transportait les produits de certaines régions situées près de côtes orageuses, que ne pouvait aborder aucun navire; ce qui forçait les planteurs de

concentrer leurs denrées dans un lieu convenable de dépôt. Les agents des planteurs étant, pour la plupart, propriétaires et capitaines des petits vaisseaux qui naviguaient continuellement autour de l'île, prirent l'habitude de faire un lieu de repos du village de Saint-Pierre, qui devint ainsi le centre de leurs transactions commerciales, soit avec les négociants étrangers, soit avec les planteurs.

Bientôt la petite ville de Saint-Pierre prit de rapides accroissements, et, quoique détruite successivement par quatre incendies, elle s'est toujours relevée avec des embellissements nouveaux. Elle contient plus de deux mille cinq cents maisons, des édifices publics d'une belle architecture et des rues spacieuses. Située sur la côte occidentale de l'île, dans une baie circulaire, elle est divisée en deux parties par une petite rivière que l'on peut traverser à gué.

Sur un quai très-étendu, abrité par une montagne élevée et presque perpendiculaire, de vastes magasins présentent un aspect en même temps riche et pittoresque, et se trouvent à portée des vaisseaux qui jettent l'ancre dans la baie opposée au quai, qui est la plus sûre et la plus profonde de toute la côte. C'est pourquoi le quai, avec ses bâtiments, est appelé le Mouillage.

La prospérité commerciale de la Martinique a subi de continuelles fluctuations. Cependant, la colonie avait acquis un degré de splendeur considérable vers l'année 1740. Ses richesses, à cette époque, étaient principalement dues à une contrebande active avec l'Amérique espagnole et le Canada. Le commerce avec la France était aussi alors très-étendu. Mais, en l'année 1744, la guerre ayant éclaté avec l'Angleterre, les négociants de la Martinique et même les planteurs crurent faire plus de profits en armant en course; et, dans les six premiers mois de la guerre, plus de quarante bâtiments corsaires étaient partis du mouillage de Saint-Pierre, indépendamment de ceux qui sortirent du Port-Royal.

Les corsaires se répandirent sur toutes les mers des Antilles : un nombre immense de bâtiments anglais fut capturé; et, chaque jour, les hardis marins rentraient à la Martinique, chargés de dé-

pouilles, commerçants, gnoles et négligés ans après semblées une supé se trouva des Antil vaient arr pour com leurs ma prendre à Les denre dépréciées travaux fu d'esclaves cependant la paix de 1 des colons

Mais l'in du cabinet d vel obstacl échanges a Canada, or trictions le transportai sorte que le que annulé. vant, envoy de différent voyait plus

Cette mé l'Angleterre ressource la d'armer en avaient co leurs forces colonies fran

1759, une Martinique f le 16 janvie de ligne, p d'infanterie, la colonie; e le lendemain à une masse pendant, les nences défen et protégés opposèrent et, quoique a re, ils ne cap

La paix d à la France; à l'Angleterr



pouilles. Pendant ce temps, la navigation commerciale vers les possessions espagnoles et l'Amérique septentrionale était négligée pour un succès passager. Deux ans après, les forces britanniques, rassemblées dans ces parages, avaient pris une supériorité marquée; et les corsaires se trouvaient bloqués dans tous les ports des Antilles. Le peu de navires qui pouvaient arriver de France, étaient obligés, pour compenser les risques, de vendre leurs marchandises très-cher, et de prendre à bas prix les objets de retour. Les denrées du pays se trouvant ainsi dépréciées, la culture fut négligée, les travaux furent suspendus, et beaucoup d'esclaves moururent de faim. La guerre cependant ne fut que de courte durée; et la paix de 1748 fit renaître les espérances des colons.

Mais l'imprévoyance et la corruption du cabinet de Versailles devinrent un nouvel obstacle. Au lieu d'encourager les échanges avec les habitants français du Canada, on frappa de droits et de restrictions les différents articles qui se transportaient d'un pays à l'autre, de sorte que le commerce se trouvait presque annulé. La Martinique, qui, auparavant, envoyait au Canada trente navires de différents tonnages par an, n'en envoyait plus que quatre en 1755.

Cette même année, la guerre avec l'Angleterre éclata de nouveau; et la ressource la plus profitable fut encore d'armer en course. Mais les Anglais avaient considérablement développé leurs forces maritimes, et toutes les colonies françaises furent menacées. En 1759, une première attaque contre la Martinique fut tentée sans succès; mais le 16 janvier 1762, dix-huit vaisseaux de ligne, portant dix-huit régiments d'infanterie, se présentèrent devant la colonie; et le débarquement eut lieu le lendemain. Il était difficile de résister à une masse si imposante de forces. Cependant, les Français, postés sur les éminences défendues par de fortes batteries et protégés par le feu du fort Royal, opposèrent une vigoureuse résistance; et, quoique assaillis par une armée entière, ils ne capitulèrent que le 13 février.

La paix de 1763 rendit la Martinique à la France; mais la cession du Canada à l'Angleterre fut un nouveau coup porté

au commerce que faisait cette colonie avec le nord de l'Amérique.

Aux maux produits par la politique vint s'ajouter peu après un de ces désastres qui épouvantent de temps à autre ces fertiles climats. En 1776, un ouragan déracina toutes les cannes à sucre et les arbres à coton, détruisit la plupart des moulins, renversa les usines et produisit sur toute la surface de l'île d'affreux ravages.

Cependant, telles sont les ressources de ces heureuses colonies et les richesses du sol, que deux ou trois années suffirent pour réparer ces immenses désastres. En 1769, la France emportait de la Martinique, dans 102 navires, 177,116 quintaux de sucre raffiné, 12,579 quintaux de sucre brut, 68,518 quintaux de café, 783 tonneaux de rhum, 307 tonneaux de sirop, 150 livres d'indigo, 2,147 livres de fruits confits, 282 livres de tabac râpé, 494 livres de fil de caret, 234 caisses de liqueurs, 234 barils de mélasse, 451 quintaux de bois de teinture, et 12,108 cuirs. En 1770, la population, distribuée dans 28 paroisses, comprenait 12,450 blancs, 1,814 nègres libres et hommes de couleur, 70,553 nègres esclaves et 443 nègres marrons.

Depuis ce temps, la population s'est beaucoup accrue; aujourd'hui, elle est de 116,031 âmes, dont 78,078 esclaves. Mais de toutes ces classes que nous venons d'énumérer, celle qui a le plus augmenté est la classe des nègres marrons: on les porte aujourd'hui au nombre de deux mille. M. Schœlcher, que nous avons déjà souvent cité, nous a transmis sur leurs habitudes et leurs mœurs des détails que nous croyons intéressant de rappeler.

« Séparés en petits camps de quatre-vingts, cent, cent cinquante, rarement plus de deux cents, établis sur la crête de pics inaccessibles, ils mènent, sous un chef plus ou moins despote, une vie de sauvages, avec femmes et enfants. Echappés des cases à nègres, ils n'ont apporté là que les impressions de leur étroit passé; ils se contentent de vivre, et bornent leur existence à chasser, pêcher, quand ils peuvent, cultiver quelques racines, et veiller à leur sûreté. On ne saurait, en bonne justice, demander

beaucoup plus à ces pauvres anciens esclaves, séquestrés du monde entier, inquiets, privés de tout, et n'ayant de la civilisation que ce qu'ils peuvent lui voler dans leurs excursions nocturnes. Tout fondement de quelque chose de régulier est impossible pour eux; car on les poursuit de temps à autre; et le premier acte des blancs qui dépistent une retraite de nègres, est de brûler les cases, abattre les bananiers et ravager les champs de manioc et de patates qu'ils rencontrent. Le camp ainsi attaqué laisse sur la place quelques-uns de ses morts, s'enfonce plus avant dans l'obscurité des forêts, encore vierges, où on ne peut l'atteindre, et tout est à recommencer d'une et d'autre part. On les découvre à la fin, parce qu'ils ne peuvent faire le vide autour d'eux; mais ils ont une adresse extrême à savoir se préserver des surprises; leur place pour cela est toujours bien choisie; leurs approches sont hérissées de pièges mortels; et faute de pouvoir les anéantir en masse, il a fallu se décider à les laisser, jusqu'à ce que s'élève parmi eux un homme de génie qui, les faisant passer à l'état d'agresseurs, provoquerait une lutte générale et décisive. L'affranchissement, nous l'espérons avec confiance, prévient ces sanglantes conséquences du *fait esclave* (1). »

On ne saurait nier qu'il est très-naturel à l'homme de chercher à reprendre sa liberté. Cependant, il n'y a de nègres marrons que chez les planteurs mauvais ou incapables; et les fuites d'esclaves ne sont amenées que par un excès de faiblesse ou un excès de sévérité.

L'affranchissement des colonies anglaises a fait naître, depuis quelque temps, une nouvelle espèce de marronnage. Les nègres, sachant qu'ils cessent d'être esclaves le jour où ils parviennent à gagner les îles affranchies, cherchent avec avidité tous les moyens de fuir. On estime à cinq mille le nombre des esclaves que la Guadeloupe et la Martinique ont ainsi perdus par évasion. Tous les évadés cependant ne gagnent pas le but de leurs voyages. S'embarquant dans de frêles pirogues, sans guides, sans boussole et presque sans vivres, ils sont souvent engloutis, ou

tués par la faim. On estime qu'il périt ainsi plus de la moitié des fugitifs; néanmoins, il s'en échappe toujours encore, malgré la surveillance la plus active des autorités coloniales.

Et pourtant le travail des esclaves, de l'aveu même de M. Schœlcher (1), n'est pas aussi rude que celui des ouvriers européens; leur existence matérielle est mieux assurée. Mais il se rencontre toujours des natures fières et énergiques qui ne peuvent se familiariser avec l'esclavage.

Quelquefois aussi c'est la paresse qui excite au marronnage; et M. Schœlcher a parfaitement indiqué les différentes espèces de marrons, selon leur caractère moral (2).

On en rencontre de trois sortes: d'abord ce sont les hommes énergiques, qui ne peuvent se plier à la discipline de l'atelier, à l'abnégation de toute volonté: ceux-là méditent longtemps leur projet, combinent leur départ, et ne reviennent jamais.

D'autres s'échappent pour un sujet quelconque, la crainte d'une punition, un moment de lassitude, un besoin passager de liberté. On est certain de voir ceux-là reparaitre au bout de quelque temps, après huit jours, quinze jours, un ou deux mois d'absence. Pendant ce temps, ils vivent de pillage, ou des provisions qu'ils reçoivent des autres esclaves, avec lesquels ils conservent toujours des relations. Un marron de cette espèce, lorsqu'il veut revenir à la grande case, va généralement, pour éviter la punition méritée, chez un ami du maître, qui le ramène, ou le renvoie avec un simple billet, demandant pour lui un pardon que les usages des planteurs entre eux défendent de refuser jamais. Il y a des nègres qui ne manquent jamais de s'en aller marrons, sitôt que le propriétaire s'absente et met un gérant à sa place, puis ils reparassent dès que le propriétaire est de retour.

Enfin, le marron d'une autre espèce est celui qui n'a pas la force d'endurer les rigueurs de l'esclavage, ni l'énergie nécessaire pour gagner une liberté sauvage. Il s'enfuit, parce qu'il souffre; mais

(1) *Colonies françaises*, chap. III.

(2) *Id.*, p. 110.

(1) *Des Colonies françaises*, p. 107 à 110.

il ne sait  
se traîn  
long de  
quelque  
dort dan  
ves; et e  
près des  
il expie  
tants de  
pas su jo  
Au sur  
colonies  
marronna  
grand exc  
esclaves u  
la plupart  
que, dans  
loi ne leu  
lons eux-m  
temps à l'  
mencent à  
un fait im  
tendent de  
nels, et es  
blâmer.

M. Guig  
tinique, éc  
« Nous d  
« nous la  
« nous. n'a  
« clave que  
« et c'est n  
« que nous  
« donc plus  
« cipe de  
« en lui-m  
« droit tel  
« point per  
« l'esclavag  
« sacrifices  
« la nôtre,  
« résistanc  
« L'homme  
« soit, vous  
« vez perm  
« m'y ave  
« le repres  
« ciété, pa  
« du princ  
« le droit  
« créé ».

Ainsi les  
tent plus  
demanden

Schoelcher

il ne sait pas pourvoir à son existence; il se traîne sur la lisière des chemins, le long des plantations, afin d'y voler quelque chose à manger; il se cache et dort dans les broussailles, dans les caves; il erre de côté et d'autre, toujours près des lieux habités; et souvent, repris, il expie par de cruels châtimens les instans de douloureuse liberté dont il n'a pas su jouir.

Au surplus, si l'affranchissement des colonies anglaises a multiplié les cas de marronnage dans les autres colonies, ce grand exemple a aussi réveillé chez les esclaves un plus vif sentiment de liberté, la plupart d'entre eux ne doutant pas que, dans un temps assez rapproché, la loi ne leur accorde la liberté. Les colons eux-mêmes, après avoir résisté longtemps à l'idée de l'émancipation, commencent à la discuter, et n'y voient plus un fait impossible. Seulement, ils prétendent défendre leurs intérêts personnels, et en cela on ne saurait trop les blâmer.

M. Guignod, propriétaire de la Martinique, écrivait :

« Nous demandons indemnité; et il nous la faut, c'est notre droit; car nous n'avons défendu le principe esclavage que comme synonyme du droit, et c'est notre droit de propriété seul que nous défendons. Qu'on ne dise donc plus que nous soutenons le principe de l'esclavage pour l'esclavage en lui-même. Nous soutenons notre droit tel que la loi l'a fait, pour ne point perdre la fortune qui repose sur l'esclavage. On nous commande des sacrifices à une opinion qui n'est pas la nôtre, et l'on s'indigne de notre résistance; c'est au moins injuste. L'homme ne peut posséder l'homme; soit, vous avez raison; mais vous m'avez permis d'acheter un homme, vous m'y avez encouragé; si vous voulez le reprendre pour le rendre à la société, payez-le-moi. La réhabilitation du principe moral ne saurait détruire le droit créé, le droit que la loi a créé ».

Ainsi les créoles éclairés ne contestent plus l'illégalité de l'esclavage : ils demandent seulement une juste indem-

nité pour les pertes que leur ferait subir l'émancipation.

Le gouvernement français s'est depuis longtemps préoccupé de cette grave question. Mais il recule encore devant les sacrifices pécuniaires qu'entraînerait l'abolition de la servitude. Il recule aussi, il faut le dire, devant les dangers d'un trop brusque affranchissement. Ses intentions ne sont plus cachées : l'opinion publique s'est prononcée si hautement, si généralement, que l'émancipation devra être tôt ou tard prononcée. En attendant, des mesures provisoires préparent sagement cette œuvre difficile. Le gouvernement britannique aussi avait, durant de longues années, énergiquement résisté aux demandes d'émancipation, jusqu'à ce qu'enfin le ministre des colonies fut obligé d'avouer que le temps était passé où le parlement se pouvait demander si l'esclavage doit ou ne doit pas être maintenu. « Ce qui est à décider aujourd'hui, ajoutait-il, c'est : Quel est le moyen le plus prompt et le plus convenable de l'abolir? » En France, le gouvernement est arrivé à poser la question dans les mêmes termes. Mais, dans la prévoyance du changement qui doit s'opérer, il s'efforce de le rendre plus facile par des lois transitoires. Dans la session qui vient de s'achever, une loi a été présentée aux Chambres, concernant le régime des esclaves aux colonies, et l'opinion l'a accueillie comme un heureux acheminement vers l'émancipation définitive. Cette loi, que l'on peut considérer comme le premier acte d'une révolution pacifique dans le système colonial, mérite d'être citée. La voici telle qu'elle a été promulguée le 18 juillet 1845 :

*Loi concernant le régime des esclaves aux colonies.*

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

Il sera statué par ordonnance du roi :

1° Sur la nourriture et l'entretien dus par les maîtres à leurs esclaves, tant en santé qu'en maladie, et sur le remplacement de la nourriture par la concession d'un jour par semaine aux esclaves qui en feront la demande;

2° Sur le régime disciplinaire des ateliers;

3° Sur l'instruction religieuse et élémentaire des esclaves;

4° Sur le mariage des personnes non li-

\* Schoelcher, *Colonies françaises*, p. 236.





d'un conseiller de la même cour et d'un membre du conseil colonial. Ces deux membres seront désignés annuellement, au scrutin, par leurs corps respectifs. Cette commission statuera à la majorité des voix et en dernier ressort.

Le paiement du prix ainsi fixé devra toujours être réalisé avant la délivrance de l'acte d'affranchissement, qui en mentionnera la quittance, ainsi que la dévotion de la commission portant fixation du prix.

Une ordonnance du roi déterminera les formes des divers actes ci-dessus prescrits, ainsi que les mesures nécessaires pour la conservation des droits des tiers intéressés dans le prix de l'esclave.

Toutefois, l'esclave affranchi, soit par voie de rachat ou autrement, sera tenu pendant cinq années de justifier d'un engagement de travail avec une personne libre. Cet engagement devra être contracté avec un propriétaire rural, si l'affranchi, avant d'acquiescer la liberté, était attaché comme ouvrier ou labourleur à une exploitation rurale.

Cet engagement ne sera valable qu'après avoir été approuvé par la commission instituée par le paragraphe 2 du présent article.

Si, pendant la durée de cette période de cinq ans, l'affranchi refuse ou néglige le travail qui lui est imposé par le paragraphe précédent, le maître se pourvoira devant le juge de paix, qui pourra condamner l'affranchi à tels dommages-intérêts qu'il appartiendra, lesquels seront toujours recouverts par la contrainte par corps.

En cas de crimes ou délits envers son ancien maître, les peines prononcées contre l'affranchi ne pourront jamais être moindres du double du minimum de la peine qui serait appliquée, si le crime ou délit était commis envers un autre individu.

## ARTICLE 6.

Sera puni d'une amende de cent francs à trois cents francs, tout propriétaire qui empêcherait son esclave de recevoir l'instruction religieuse, ou de remplir les devoirs de la religion.

En cas de récidive, le maximum de l'amende sera toujours prononcé.

## ARTICLE 7.

Tout propriétaire qui ferait travailler son esclave les jours de dimanche et de fêtes reconnues par la loi, ou qui le ferait travailler un plus grand nombre d'heures que le maximum fixé par l'article 3, ou à des heures différentes de celles prescrites conformément audit article 3, sera puni d'une amende de quatorze francs à cent francs.

En cas de récidive, l'amende sera portée au double.

Le présent article n'est pas applicable aux travaux nécessités par des cas urgents qui seraient reconnus tels par les maires.

## ARTICLE 8.

Sera puni d'une amende de cent un franc à trois cents francs, tout propriétaire qui ne fournirait pas à ses esclaves les rations de vivres et les vêtements déterminés par les règlements, ou qui ne pourvoirait pas suffisamment à la nourriture, entretien et soulagement de ses esclaves, infirmes par vieillesse, maladie ou autrement, soit que la maladie soit incurable ou non.

En cas de récidive, il y aura lieu de plus à un emprisonnement de seize jours à un mois.

## ARTICLE 9.

Tout maître qui aura infligé à son esclave un traitement illégal, ou qui aura exercé ou fait exercer sur lui des sévices, violences ou voies de fait, en dehors des limites du pouvoir disciplinaire, sera puni d'un emprisonnement de seize jours à deux ans, et d'une amende de cent un francs à trois cents francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

S'il y a eu préméditation ou guet-apens, la peine sera de deux ans à cinq ans, et l'amende de deux cents francs à mille francs.

## ARTICLE 10.

S'il est résulté, des faits prévus par l'article précédent, la mort ou une maladie emportant incapacité de travail personnel pendant plus de vingt jours, la peine sera appliquée, dans chaque colonie, conformément au code pénal colonial.

## ARTICLE 11.

Sera punie des peines de simple police, toute infraction aux ordonnances royales et aux décrets coloniaux qui seront rendus en vertu de la présente loi, et à toutes autres ordonnances concernant le patronage et le recensement, toutes les fois que ladite infraction ne sera pas punie de peines plus graves par des dispositions spéciales.

## ARTICLE 12.

En cas de récidive pour des faits qui ne sont pas l'objet de dispositions particulières, les infractions à la présente loi seront punies dans chaque colonie suivant les règles du code pénal colonial.

## ARTICLE 13.

L'article 463 du code pénal, concernant les circonstances atténuantes, sera applicable aux faits prévus par la présente loi.



## ARTICLE 14.

Lorsque les cours d'assises seront appelées à statuer sur des crimes commis par les personnes non libres, ou sur ceux commis par les maîtres sur leurs esclaves, elles seront composées de quatre conseillers à la cour royale et de trois assesseurs.

## ARTICLE 15.

Le nombre des juges de paix pourra être porté.

- A huit pour la Martinique;
- A dix pour la Guadeloupe et dépendances;
- A six pour la Guyane française;
- A huit pour Bourbon et ses dépendances.

La fixation des territoires formant le ressort de ces juges de paix sera faite par ordonnance du roi.

## ARTICLE 16.

Tout individu âgé de moins de soixante ans, qui ne justifiera pas, devant l'autorité administrative, de moyens suffisants d'existence, ou bien d'un engagement de travail avec un propriétaire ou chef d'entreprise industrielle, ou bien de son état de domesticité, sera tenu de travailler dans un atelier colonial qui lui sera indiqué.

En cas de refus de déférer à cette injonction, il pourra être déclaré vagabond, et puni comme tel, dans chaque colonie, suivant les lois qui sont en vigueur.

Une ordonnance royale pourvoira à l'organisation desdits ateliers et aux autres mesures nécessaires pour l'exécution du présent article.

## ARTICLE 17.

Les conseils coloniaux ou leurs délégués seront préalablement consultés sur les ordonnances royales à rendre en exécution de la présente loi.

## ARTICLE 18.

La présente loi ne s'applique qu'aux colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de Bourbon, et à leurs dépendances.

## ARTICLE 19.

La loi du 24 avril 1833, ainsi que les lois et ordonnances qui régissent l'administration et la justice aux colonies susmentionnées, et à leurs dépendances, continuera d'être exécutée dans toutes les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé par la présente loi.

A cette première loi, en fut jointe une autre qui ouvrait un crédit de neuf

cent trente mille francs pour subvenir à l'introduction de cultivateurs européens dans les colonies, à la formation d'établissements agricoles et au rachat des esclaves, lorsque l'administration le jugerait nécessaire.

Ainsi toutes les mesures tendent au même but : l'émancipation progressive des esclaves; faculté de rachat dans la première loi; encouragement du travail libre dans la seconde. Sans doute, avec les précautions prises, la révolution sera lente; mais elle n'en sera que plus sûre. En même temps, la loi du 19 juillet rapproche les esclaves du droit commun, en favorisant chez eux le mariage, en les protégeant contre l'arbitraire des maîtres, en enseignant aux colons que les nègres sont des hommes, et ne doivent plus compter parmi les meubles de l'habitation. Les préjugés finiront par disparaître, et les intérêts particuliers devront céder devant les justes exigences de l'opinion publique. D'ailleurs l'exemple des colonies anglaises peut démontrer que l'émancipation des esclaves ne conduit pas à la ruine des maîtres; jamais peut-être, dans aucune révolution sociale, les faits transitoires n'ont présenté un caractère plus pacifique. A plus forte raison, y a-t-il bien moins à craindre dans les colonies françaises, où l'acte d'émancipation est préparé de longue main avec une sage maturité. Les abolitionnistes fervents se plaignent même de ces lenteurs; mais, quelque générosité qu'il y ait dans leurs impatiences, un gouvernement doit tenir compte des faits et des intérêts, et tâcher de concilier le principe général avec les droits de chacun.

Quoi qu'il en soit, les Antilles sont entrées dans une voie toute nouvelle. Leur avenir ne doit en rien ressembler à leur passé. Si par une vicieuse organisation du travail, de mauvaises habitudes commerciales, et l'absence générale des principes d'humanité, il a fallu créer par l'esclavage la prospérité des colonies, aujourd'hui cette dure nécessité n'existe plus : les Antilles pourront envoyer à notre hémisphère les mêmes richesses, sans que leur prospérité soit un outrage pour la religion et la morale.

AVIS. —

*Abercrom*

134 a, 135

*Agé (le)**Agricultu**Agnado,**veiller Chris**Ailhaud,**Albuquerque*D. *Diego Col**Alexandre**Amis des**Anacoana,**Antigua (il*

128 b.

*Antilles (Ar**tude; leur nom**historique; les**puissances, r**lations indigèn*

3 h — 4 a.

*Apodaca (V**Armée, voir**Bahama (le*

99 a.

*Balaarras (l**maïque, 114 a,**Bile (paix d**Barbade (île**que, 135 a —**Barthélemy (**Colomb, lieuten**ningue, 8 b, 9**Bayou de Lib**Louverture, 53 a,**Beauvais (de g*

a, 46 b, 48 b, 5

*Redonet, minis**Belair (Char**Louverture, chef*

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES CONTENUES

### DANS L'HISTOIRE DES ANTILLES.

AVIS. — Les lettres a, b, qui suivent les numéros de la pagination, dans le cours de cette table, désignent la première et la seconde colonne de chaque page.

#### A

- Abercrombie*, général anglais, 129 a, 134 a, 135 b.  
*Agé* (le général), 59 a, 62 b.  
*Agriculture*, voir St-Domingue.  
*Aguado*, agent ministériel chargé de surveiller Christophe Colomb, 8 b.  
*Ailhaud*, commissaire français, 48 b.  
*Albuquerque* (Roderigo), successeur de D. Diego Colomb, 13 a.  
*Alexandre Bras de Fer*, 23 b.  
*Amis des Noirs* (société des), 37 b.  
*Anacoana*, 12 a.  
*Antigua* (île d'); son histoire, 126 a — 128 b.  
*Antilles* (Archipel des); latitude et longitude; leur nombre; leur division; leur valeur historique; leur partage entre les diverses puissances, 1 a, b; leur découverte; populations indigènes, 2 a — 4 a; ethnologie, 3 b — 4 a.  
*Apodaca* (l'amiral espagnol), 129 a.  
*Armée*, voir St-Domingue.

#### B

- Bahama* (le canal de) ou de la Havane, 99 a.  
*Balcarras* (lord), gouverneur de la Jamaïque, 114 a, 114 b, 115 b.  
*Baïle* (paix de), 1795, 53 b.  
*Barbade* (île de la); description historique, 135 a — 137 a.  
*Barthélemy* (don), frère de Christophe Colomb, lieutenant gouverneur de St-Domingue, 8 b, 9 a, 10 b, 107 b.  
*Bayou de Libertas*, maître de Toussaint Louverture, 53 a.  
*Beauvais* (le général), mulâtre, 45 a, 46 a, 46 b, 48 b, 52 b.  
*Redonet*, minist. des finances à Haiti, 97 b.  
*Belair* (Charles), neveu de Toussaint Louverture, chef noir, 66 b, 67 a.

*Berkley* (John), commandant de Puerto-Rico, 105 a.

- Bernard de Pise*, 7 a.  
*Bertrand d'Ogeron*, gentilhomme d'Anjou, gouverneur de la Tortue et de Saint-Domingue, 24 b, 25 a, 25 b, 26 a, 26 b, 27 a, 27 b, 32 a.  
*Biasson*, célèbre chef nègre d'insurrection, 43 b, 46 b, 49 a, 50 b, 53 b.  
*Blanchelande*, successeur de Peynier, gouverneur de St-Domingue, 41 b, 42 a, 48 b.  
*Bleues* (les montagnes), 106 b.  
*Bonaparte*, 61 a, 61 b.  
*Borel*, commandant de la garde nationale de Port-au-Prince, 49 a.  
*Bory de Saint-Vincent*, cité p. 3 b.  
*Boucaniers* (les), 14 b — 24 b.  
*Boudet* (le général), 62 a, 62 b, 63 b.  
*Bouillé* (le marquis de), gouverneur de la Martinique, 125 b, 135 a.  
*Boukman* (le nègre), 43 b.  
*Bovadilla* (Francisco de), gouverneur général des Indes, 10 a, 10 b, 11 b.  
*Boyé* (le général), 83 a.  
*Boyer*, chef mulâtre qui fut le successeur du président Pétion, 58 a, 75 b, 80 a, 81 a, 81 b, 82 b, 83 a, 83 b, 84 a, 84 b; aperçu historique touchant son gouvernement après la promulgation de l'acte d'émancipation, 85 b — 92 b; récit des événements qui concoururent à sa chute, 92 b — 97 b.  
*Broyo*, cacique de Puerto-Rico, 103 b.  
*Brunet* (le général), 65 b.

#### C

- Cap* (ville du), 27 b, 28 b; évacuation par les troupes françaises républicaines, 69 b — 70 a; massacre des habitants français sous Dessalines, 72 b.  
*Caribes* (les), peuple des Antilles, 3 a, b; mœurs et coutumes, 5 b — 6 a; voyez aussi 17 b.

*Cariacou* (île de), voy. Grenadines.  
*Carlisle* (le comte de), concessionnaire de toutes les îles Caraïbes, 136 a.  
*Carthagène* (capitulation et sac de), 29 b — 30 a, 30 b.  
*Cédées* (les îles), 135 a.  
*Cérillac* (le comte de), acquéreur de l'île de la Grenade, 130 b.  
*Chopetons* (les), 34 b — 35 a.  
*Charlestown* (ville de), dans l'île de Nièves, 138 a.  
*Chavannes*, complice des frères Ogé, 41 a.  
*Chiens de guerre* de Cuba, 101 b — 103 a, 108 b.  
*Choiseul-Beaupré* (le comte), gouverneur de St-Domingue, 31 b.  
*Christophe* ou *Henri 1<sup>er</sup>*, général noir, commandant du Cap, et plus tard roi d'Haïti, 62 a, 62 b, 63 b, 64 b, 65 a, 66 b, 67 b, 70 a — 71 a, 72 a, 74 b, 75 a, 76 a, 77 b, 78 a, 78 b, 79 a, 79 b, 80 b, 81 a, 81 b.  
*Christophe Colomb*, 2 a, b, 5 a, b, 6 a, 6 b, 7 a, 7 b, 8 a, 8 b, 9 a, 9 b, 10 a, 10 b, 11 a, 107 a, 107 b.  
*Clervaux*, général de couleur, 62 a, 62 b, 67 b, 70 a — 71 a.  
*Clifford* (Georges), comte de Cumberland, 104 b, 105 a.  
*Cochrane* (le vice-amiral), 145 b.  
*Codrington* (le colonel), habitant d'Antigua, capitaine général de toutes les îles sous le Vent appartenant aux Anglais, 126 b.  
*Colquhoun* (M.), cité p. 118 a.  
*Crashell* (le capitaine), 113 a, 114 a.  
*Créoles* (les), 35 a.  
*Crête-à-Pierrot* (siège du fort de la), 63 b — 64 a.  
*Croix-des-Bouquets* (bourg de la), 45 a, 47 a, b.  
*Cromwell*, 25 a, 108 a, 108 b.  
*Cuba* (île de), colonie espagnole, 2 a; sa description; faits historiques qui lui sont relatifs, 97 b — 103 a.  
*Cussac* (de), chef d'escadre français, 16 b.  
*Cussy* (de), agent du gouvernement français aux Antilles, 28 a, b.

## D

*Dacosta* (le juif), introducteur de la culture du cacao à la Martinique, 147 b.  
*Dassou*, général nègre, 82 a.  
*Dauxion-Lavaysse*, commissaire de la restauration à St-Domingue, 79 a, 79 b.  
*David Saint-Preux*, l'un des chefs de l'op-

position sous St-Preux, 93 a, 93 b, 94 a, 95 a, 96 a, 97 a.  
*Delpech*, commissaire français, successeur d'Ailhaud, 51 a.  
*Desclieux*, botaniste français, 148 a.  
*Desfourneaux* (le général), 54 b, 64 b.  
*Désirade* (île de la), appartenant à la France, 147 a.  
*Dessos de Champmelin* (le comte), 32 a.  
*Dessalines* ou Jacques 1<sup>er</sup>, chef noir célèbre par ses cruautés, élu empereur d'Haïti, 58 a, 60 b, 62 a, 63 a, 63 b, 64 a, 67 a, 67 b, 68 b, 69 a, 69 b, 70 a — 71 a; histoire de son règne, 71 a — 75 a.  
*Diego Colomb* (D.), fils de Christophe, successeur d'Ovando, 5 b, 10 b, 13 a, 107 b.  
*Diego Velasquez*, conquérant de l'île de Cuba, 98 a, 99 a.  
*Dominique* (île de la); description historique, 125 a — 126 a.  
*Duake* (l'amiral), 104 b, 138 b.  
*Dravermann*, commissaire de la restauration à St-Domingue, 79 a.  
*Drummond* (le colonel), 144 b.  
*Ducasse*, gouverneur des Antilles, successeur de Pouancey, 29 a, 29 b, 109 b.  
*Dumai-Lespinaise*, rédacteur du journal haïtien le *Manifeste*, 94 b, 95 b.  
*Du Parquet*, gouverneur de la Martinique, 130 a, 130 b.  
*Dupetit-Thouars* (M.), 82 b.  
*Duplessis*, l'un des chefs de la première expédition à la Guadeloupe, 141 b.  
*Duterre* (le père), cité p. 16 a, 18 a, b, 20 a.

## E

*Effingham* (lord), gouverneur de la Jamaïque, 44 b.  
*Engagés* (les), 18 b — 21 b.  
*Esclavage* (loi française concernant l'), promulguée le 18 juillet 1845, 151 b — 154 a.  
*Esmangard*, colon de St-Domingue, envoyé par la restauration comme négociateur, 79 b, 80 a, 82 b, 83 a.  
*Esnambuc* (d'), cadet de Normandie, célèbre sibiustier français, 15 b — 16 b, 19 b, 147 a.  
*Espanola* (île d'), voy. Haïti.  
*Esquibel* (Juan d'), lieutenant de Diego Colomb.  
*Estaing* (d'), 131 a.  
*Estrées* (le maréchal d'), 133 a, 134 a.

## F

*Falmouth* (la ville de), dans le comté de Cornwall, à la Jamaïque, 107 a.

*Fédon*,  
*Ferrand*  
*Ferrand*  
*Goave* (ou  
*Finances*  
*Flibustier*  
*Floral*  
 67 b.  
*Fontange*  
 envoyé par  
 teur, 79 b,  
*Fort-Roy*  
 tale de la M  
*Franco*  
 restauration

*Galbaud*  
 49 a, 49 b,  
*Galisson*  
*Ganthaux*  
*Garcia* (D  
 guol, 59 a.  
*Graham* (C  
*Grenade* (C  
 rique, 129 b  
*Grenadine*  
*Grey* (sir  
 res anglaises  
 républicaines  
*Grivel* (le c  
*Guadeloupe*  
 description et  
 141 a — 147  
*Guarionex*  
*Guignod*, p  
 cité p. 151 a.

*Haïti*, nouv  
 lonie de St-Do  
*Haïti* (l'île  
*Espanola*, 2 b  
*Haïti* (const  
*Halifax* (col  
 Nord, 116 b —  
*Hardy* (le g  
*Harvey* (l'am  
*Halvey* (le c  
 de Cuba, 98 a.  
*Huvene* (la),  
 97 b, 99 a, 99  
*Hédouville* (k  
*Henry 1<sup>er</sup>*, v  
*Hérard-Dum  
 bre, l'un des  
 Boyer, 93 a, 93  
 96 b, 97 a, b.*

*Fidon*, négociant européen au Cap, 69 a.  
*Ferrand* (le général), 70 a, 73 b.  
*Ferrand de Beaudière*, sénéchal du petit  
 Goave (ouest), 38 a.

*Finances*, voir St-Domingue.  
*Flibustiers* (les), 14 b — 24 b.  
*Floréal* (décret du 30) (2 mai 1802),  
 67 b.

*Fontanges* (M.), colon de St-Domingue,  
 envoyé par la restauration comme négocia-  
 teur, 79 b, 80 a.

*Fort-Royal* (la ville de), ancienne capi-  
 tale de la Martinique, 148 a.

*Franco de Medina*, commissaire de la  
 restauration à St-Domingue, 79 a, 79 b.

## G

*Galbaud* (le général), gouverneur du Cap,  
 49 a, 49 b, 50 a.

*Galissonnière* (le marquis de la), 40 a.

*Ganthaume* (le contre-amiral), 63 b.

*Garcia* (D. Joachim), gouverneur espa-  
 gnol, 59 a.

*Graham* (le général), 145 a.

*Grenade* (île de la); sa description histo-  
 rique, 129 b — 131 a.

*Grenadines* (îles des), 131 a, b.

*Grey* (sir Charles), commandant les for-  
 ces anglaises contre les troupes françaises  
 républicaines à la Guadeloupe, 144 a.

*Grivel* (le contre-amiral), 84 a.

*Guadeloupe* (île de la), colonie française;  
 description et histoire de cette possession,  
 141 a — 147 a.

*Guarionex* (le cacique), 5 a, b, 6 b, 7 b.

*Guignod*, propriétaire de la Martinique,  
 cité p. 151 a.

## H

*Haiti*, nouvelle dénomination de la co-  
 lonie de St-Domingue, 71 a.

*Haiti* (l'île d'), appelée primitivement  
*Espanola*, 2 b, 6 a, 6 b.

*Haiti* (constitution d'), 74 a.

*Halifax* (colonie d'), dans l'Amérique du  
 Nord, 116 b — 117 a.

*Hardy* (le général), 62 a.

*Harvey* (l'amiral anglais), 129 a.

*Hatuey* (le cacique), commandant de l'île  
 de Cuba, 98 a, 98 b.

*Huane* (la), capitale de l'île de Cuba,  
 97 b, 99 a, 99 b, 100 a.

*Hédouville* (le général), 55 a, 56 a, 56 b.

*Henry 1<sup>er</sup>*, voy. Christophe.

*Hépard-Dumesle*, président de la cham-  
 bre, l'un des chefs de l'opposition sous  
 Boyer, 93 a, 93 b, 94 a, 94 b, 95 a, 96 a,  
 96 b, 97 a, b.

*Hugues* (Victor), représentant du peuple  
 dans le corps français d'occupation à la  
 Guadeloupe, 144 a, 145 a.

*Hyacinthe*, chef nègre, 47 b, 48 a.

## I

*Ibaros* ou *Blancos de Tierra* (blancs du  
 pays) (les), créoles de Puerto-Rico; détails  
 relatifs à leurs mœurs et à leurs habitudes,  
 105 b — 106 b.

*Ibernois* (l'anse aux), 21 a.

*Indiens* (les), peuple des Antilles ainsi  
 nommé par Christophe Colomb, 3 a.

*Industrie*, voir St-Domingue.

*Inginac* (le général), premier ministre du  
 président Boyer, cité p. 90 a.

*Instruction publique*, voir St-Domingue.

*Isaac*, fils aîné de Toussaint Louverture,  
 63 a.

*Isabella* (ville d'), 7 a.

## J

*Jackson*, officier de Charles 1<sup>er</sup>, 108 a.

*Jacmel* (siège de), 57 a, 57 b.

*Jamaïque* (île de la), colonie anglaise;  
 envahie par les Anglais, 25 a, 29 a; sa des-  
 cription; détails historiques qui s'y rappor-  
 tent, 106 b — 125 a.

*James-Town* (la ville de), dans l'île de la  
 Barbade, 136 a.

*Jean François*, célèbre chef nègre de  
 l'insurrection, 43 b, 44 a, 44 b, 46 b, 49 a,  
 50 b, 53 b.

*Jérôme*, général nègre, 82 b.

*John Ford* (le commodore), 51 b, 52 a.

*Jumicourt* (M. de), maire de la Croix-  
 des-Bouquets, 45 a.

*Jurien de la Gravière* (le contre-amiral),  
 84 a.

## K

*Kingston* (ville de), dans le comté de  
 Surrey, à la Jamaïque, 107 a.

## L

*Lacombe* (le mulâtre), 37 b.

*Larose* (le sénateur), chargé d'affaires  
 d'Haiti, 83 a.

*Lais-Cusas*, cité p. 11 b, 12 b, 13 a, 13 b.

*Laudun*, ministre de la guerre à Haiti, 97 a.

*Laujon* (M.), chargé d'affaires français  
 près la république haïtienne, 83 a.

*Laveaux* (le général de), gouverneur par  
 intérim de St-Domingue, 52 b, 53 a, 53 b,  
 54 a, 54 b, 61 a.

*Leclerc* (le général), beau-frère du pre-  
 mier consul, 61 b, 62 b, 63 a, 64 a, 64 b,  
 65 a, 66 a, 67 a, 67 b, 68 a, 72 a.

*Lecomte*, exterminateur des Caraïbes de la Grenade, 130 a, 130 b.  
*Levasseur* (M.), consul de France à Haïti, 88 a.  
*Limites* (traité des), 34 b.  
*Linois* (le contre-amiral), 63 b.  
*Liot* (M.), envoyé confidentiel du marquis de Clermont-Tonnerre, 83 a.  
*Littleton* (sir Charles), lieutenant gouverneur de la Jamaïque, 109 a.  
*Lolive*, l'un des chefs de la première expédition à la Guadeloupe, 141 b.  
*Lyonel Smith* (sir), gouverneur de la Jamaïque, 121 b, 122 b, 123 a.

## M

*Macaya*, chef nègre, 50 b.  
*Mackau* (M. de), capitaine de vaisseau, chargé de porter l'ultimatum du gouvernement français, sous Charles X, à la république d'Haïti, 84 a, 84 b, 85 a.  
*Maitland*, général anglais, 55 b, 56 a.  
*Malenfant*, cité p. 45 b, 47 b, 49 b, 50 a, 51 a, 54 a, 57 a, 61 b, 66 b.  
*Malouet*, ministre de la marine, 78 a.  
*Marie-Galande* (île de) appartenant à la France, 147 a.  
*Marlborough* (le comte de), concessionnaire de l'île de la Barbade en 1624, 136 a.  
*Marronnage* (le) et ses diverses nuances parmi les esclaves, 150 b — 151 a.  
*Martinique* (île de); description et histoire de cette colonie française, 147 a — 154 b.  
*Massiac* (le club), 37 b.  
*Matelot* (le), en style de boucaurier, 19 b.  
*Mauduit* (le colonel), 40 a, b, 41 b, 42 a.  
*Maurepas*, général noir, 63 b, 64 b, 66 a, 66 b.  
*Métis* (les), 35 a.  
*Michel* (le général), 57 b.  
*Michel le Basque*, célèbre aventurier, 23 b.  
*Middleton*, défenseur des esclaves dans le parlement, 118 b.  
*Mirbeck*, commissaire français, 46 b, 48 a.  
*Moïse* (le général), neveu de Toussaint Louverture, 59 b — 60 a.  
*Mouthars* (le Languedocien), 23 b.  
*Moutbrun* (le général de couleur), 52 a.  
*Mout-Misère* (le), à Saint-Christophe, 132 a.  
*Mont-Serrat* (île de); description historique, 137 a, b.  
*Montague* (le duc de), 134 a.  
*Montgomery Martin*, cité p. 118 a.

*Morgan*, célèbre filibustier anglais, 24 a.  
*Morne des Sauteurs* (le rocher du), dans l'île de la Grenade, 130 a, b.  
*Mulâtres* (les), 35 a.

## N

*Natividad* (fort de la), 6 a.  
*Nau* (Émile), rédacteur du journal haïtien *le Patriote*, 94 b.  
*Négociants* (les), 35 b.  
*Nièves* (île de); description historique, 37 b — 138 a.  
*Noailles* (le général de), 69 b.  
*Nuïes de Caserès* (l'avocat José) proclame la république à San-Domingo, et se fait nommer président, 82 b.

## O

*Oexmelin*, cité p. 20 b — 21 a.  
*Ogé* (Vincent et Jacques), mulâtres, fils d'un boucher du Cap, 40 b — 41 a.  
*Ojeda* (Alfonso d'), gouverneur de la Jamaïque, 107 b.  
*Olonnais* (l'), célèbre filibustier français, 24 a.  
*Ovando* (Nicolas de), commandeur de l'ordre d'Alcantara, successeur de Bovadilla, 111 b, 12 a, 98 a.

## P

*Pamphile-Lacroix* (le général), cité p. 53 b, 54 a, 55 a, b, 58 b, 60 a, 61 a, 63 b — 64 a, 66 b.  
*Panayoti* (le contre-amiral haïtien), 84 b.  
*Park* (Daniel), gouverneur d'Antigua, 126 b, 127 a.  
*Paul Louverture*, frère de Toussaint, 62 a, 62 b.  
*Paul Romain* (le nègre), prince de Limbé, 82 a.  
*Pélardy* (le général), 144 a, 144 b, 145 a, 145 b.  
*Penn*, général anglais, 25 a, 108 a.  
*Pétion*, chef mulâtre, 45 a, 46 b, 52 b, 58 a, 67 b, 73 b, 74 b; successeur de Christophe à la présidence de la république d'Haïti, 75 a, 75 b, 77 b, 78 a, 79 a, 80 a, b.  
*Petits blancs* (les), 35 b.  
*Peynier* (M.), gouverneur de St-Dominique, 39 a, 39 b, 40 a, 40 b.  
*Pierre de Duinkerque*, célèbre aventurier, 23 b.  
*Pierrot*, chef nègre, 50 b.  
*Pitt*, chancelier de l'échiquier, 118 b.  
*Placide*, fils cadet de Toussaint Louverture, 63 a.

*Placide*  
 28 b, 30 a,  
 71 b, 79 b  
*Planteur*  
*Pococke*  
*Poincy* (le)  
 tophe, 24 b  
*Pointe-à-la*, en 1843  
*Pointis* (d')  
*Polverel*,  
 b, 51 a, 56  
*Pompons*  
 b — 40 a.  
*Pompons*  
 — 40 a.  
*Ponce de*  
*Port-au-P*  
 par le généra  
 86 a, b.  
*Port-Roya*  
 107 a, 109 a.  
*Pouancey*,  
 grand d'Oger  
 27 b, 28 a.  
*Pralot*, ma  
 tion à Port-au-  
*Prévost* (le g  
 ple, 78 a.  
*Puerto-Rico*  
 des Antilles fai  
 pagnoles; sa de  
 — 106 b.

*Quakers* (soci  
 a, b.

*Ramirez* (don  
 Puerto-Rico, 10  
*Ramon de la*  
*Raynal* (l'histe  
*Repartiamen*  
*Rhubarbe* (la)  
*Richard* (le gé  
 commandant du  
*Richelieu* (le c  
 18 a.  
*Rigaud*, chef t  
 49 a, 52 b, 54 a  
 58 a, 59 a, 75 a  
*Rivière-Hérar*  
 de Hérard-Dume  
*Robespierre*, ci  
*Roc le Brésilien*  
*Rochambeau* (l  
 b, 68 a, 68 b, 69



*Placide Justin* (M.), cité p. 16 a, 17 b, 28 b, 30 a, 30 b, 32 b, 33 b, 46 a, 47 a, 71 b, 79 b.

*Planteurs* (les), 35 b.

*Pococke* (l'amiral), 99 b.

*Poincy* (M. de), gouverneur de St-Christophe, 24 b.

*Pointe-à-Pître* (tremblement de terre de la), en 1843, 145 b — 146 b.

*Pointis* (de), chef d'escadre français, 29 b.

*Polverel*, commissaire français, 48 b, 49 b, 51 a, 56 b.

*Pompons blancs* (les), ou aristocrates, 39 b — 40 a.

*Pompons rouges* (les), ou patriotes, 39 b — 40 a.

*Ponce de Léon*, 99 a, 103 a, 104 a.

*Port-au-Prince* (siège de), 49 a; prise par le général Boudet, 62 b; sa description, 86 a, b.

*Port-Royal* (ville de), à la Jamaïque, 107 a, 109 a.

*Pouancey*, neveu et successeur de Bertrand d'Ogeron, gouverneur des Antilles, 27 b, 28 a.

*Praloto*, matelot canonnier, chef de section à Port-au-Prince, 45 b.

*Prévost* (le général), ministre de Christophe, 78 a.

*Puerto-Rico* (San-Juan-Batista de), île des Antilles faisant partie des colonies espagnoles; sa description historique, 103 a — 106 b.

## Q

*Quakers* (société des) ou des *Amis*, 118 a, b.

## R

*Ramirez* (don Alejandro), gouverneur de Puerto-Rico, 105 a.

*Ramon de la Sagra*, cité p. 101 a.

*Raynal* (l'historien), cité p. 133 b, 140 b.

*Repartimientos* (les) ou corvées, 10 a, 11 b.

*Rhubarbe* (la), 6 b.

*Richard* (le général), duc de Marmelade, commandant du Cap, 31 a, 81 b, 82 a.

*Richelieu* (le cardinal de), 16 a, b, 17 b, 18 a.

*Rigaud*, chef mulâtre, 45 a, 46 b, 48 b, 49 a, 52 b, 54 a, 54 b, 56 b, 57 a, 57 b, 58 a, 59 a, 75 a, 75 b.

*Rivière-Hérard*, chef de bataillon, frère de Hérard-Dumesle, 96 a.

*Robespierre*, cité p. 42 a.

*Roc le Brésilien*, 23 b.

*Rochambeau* (le général), 62 a, 62 b, 63 b, 68 a, 68 b, 69 a, 69 b, 72 a.

*Rocheport*, écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle, cité p. 132 a.

*Roldano* (l'alcade), usurpateur du pouvoir à St-Domingue, 8 b, 9 b, 10 a, 10 b.

*Romme*, commissaire français, 46 b, 48 b, 57 b, 59 a.

*Ronde* (l'île), voy. Grenadines.

*Roseaux* (ville des), chef-lieu de la Dominique, 125 a, 125 b.

*Rouanez*, notaire du gouvernement d'Haïti, 83 a.

*Rousselan*, chef français de Ste-Lucie, 133 b.

*Ryswick* (traité de), 30 b — 31 a.

## S

*Saint-Barthélemy* (petite île), colonie suédoise; description historique, 140 b — 141 a.

*Saint-Christophe*; description historique, 131 b — 132 b.

*Saint-Domingue* (colonie de); étendue en longueur, en largeur, en circonférence et en lieues carrées; montagnes; végétation et culture; règne minéral; système hydraulique. 4 a, b; division administrative; mœurs des habitants; système de navigation, 5 a, b; plantations établies par les Espagnols, 14 a; situation générale de la colonie de 1500 à 1600, 14 a, b; sa division en possessions françaises et anglaises, 17 b; leur état respectif, 17 b; développement de la colonie jusqu'à la paix de Ryswick, 24 b — 31 a; depuis la paix de Ryswick jusqu'à la révolution française, 1697 à 1789. Abus des compagnies; leur dissolution; entraves à la liberté du commerce; richesses de la colonie, 31 a — 36 b; insurrection des blancs, 36 b — 42 a; insurrection des mulâtres, 42 a — 48 b; insurrection des noirs, 48 b — 65 b; capitulation, 65 a; depuis la mort de Toussaint Louverture jusqu'à la fondation de la république d'Haïti, 65 b — 71 a; depuis le partage de l'île entre les chefs des deux races (*Pétion et Christophe*), jusqu'au triomphe définitif de la race mulâtre, 75 a — 81 b; depuis le triomphe de la race mulâtre jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement français, 81 b — 85 b; finances; — armée: — instruction publique; — industrie et agriculture sous le gouvernement du président Boyer, 85 b — 92 b; derniers événements qui signalèrent la déchéance du président Boyer à Haïti, 92 b — 97 b.

*Saint-Henri* (ordre royal et militaire de), 76 a.

*Saint-Iago de la Vega*, capitale du comté de Middlesex, à la Jamaïque, 107 a, 108 a, 108 b.

*Saint-Jean* (petite île), colonie danoise, 139 b.

*Saint-Léger*, commissaire français, 46 b, 47 a, 48 a.

*Saint-Louis* (Compagnie de), 31 a, b.

*Saint-Marc* (assemblée de), 39 b, 40 b, 41 b.

*Saint-Pierre* (ville de), à la Martinique, 148 b.

*Saint-Thomas* (île de), colonie danoise, 139 a, b.

*Saint-Vincent* (île de); description historique, 134 b — 135 b.

*Sainte-Aloisie* (les aiguilles de), volcans éteints de Ste-Lucie, 134 a.

*Sainte-Croix* (île), colonie danoise; description historique, 139 b — 140 b.

*Sainte-Lucie* (île); description historique, 133 b — 134 b.

*Saintes* (les), îles soumises à la juridiction de la Guadeloupe, 143 a.

*Salée* (la rivière) (Guadeloupe), 141 a, b.

*Salvage Martin* (M.), riche propriétaire d'Antigua, 127 b, 128 b.

*Salzedo*, jeune Espagnol habitant Puerto-Rico; épisode de sa mort, 103 b.

*San-Domingo* (fort de), 8 b.

*San-Domingo* (ville de), 14 a, 14 b, 25 a, b, 62 b.

*San-Jago* (le port de) à Cuba, 98 a.

*Sans-Souci*, chef noir de partisans, 66 a.

*Santa Maria de la Verdadora paz* (ville de), 12 b.

*Santiago* (ville de), 14 a, 25 b, 27 a, b, 28 b.

*Sauxis* (Raphaël), trésorier du roi d'Espagne, 5 a, 5 b, 6 a.

*Schœlcher* (M. V.), cité p. 5 b, 10 a, 10 b — 11 a, 12 b, 14 a, 54 a, 69 a, 76 b, 77 a, b, 78 a, 80 b, 86 a, b, 89 a, b, 90 a, 95 a, 105 a, b, 121 b, 122 a, 123 b, 128 a, 148 b — 150 a, 150 b, 151 b.

*Sébastien*, explorateur de l'île de Cuba, 98 a.

*Sevilla-Nueva*, ville de la Jamaïque, 107 b, 108 a.

*Sonthonax*, commissaire français, 48 b, 51 a, 51 b, 52 a, 53 b, 54 a, 54 b, 55 a.

*Stanley* (lord), secrétaire d'État des colonies; sa motion concernant l'abolition de l'esclavage dans les colonies de la Grande-Bretagne, 120 a, 121 a.

*Sylla*, chef noir de partisans, 66 a.

## T

*Tabago* (île de); description historique, 132 b — 133 b.

*Tolède* (l'amiral D. Frédéric de), 17 a.

*Tortola* (île de), 138 b — 139 a.

*Tortue* (île de la), 18 b — 19 a, 24 a, b, 25 a.

*Toussaint Louverture*; récit des événements qui signalèrent l'existence de ce célèbre chef noir, 53 a — 65 b.

*Trelawney* (lord), gouverneur de la Jamaïque, 110 b, 111 a.

*Trinité* (île de la); description historique, 128 b — 129 b.

## V

*Venables*, général anglais, 25 a, 108 a.

*Vierges* (les îles); description historique, 138 b — 139 a.

*Villaret-Joyeuse* (l'amiral), 61 b.

*Villate*, général de couleur, 52 b, 54 a, 54 b.

*Vincent* (le général), 57 b, 58 a, 59 b.

## W

*Walpole* (le général), 116 a.

*Warner*, capitaine d'une compagnie de flibustiers anglais, 15 b — 16 b.

*Wentworth* (sir John), gouverneur de la colonie d'Halifax, 117 a.

*White Locke* (le colonel), 51 b, 52 b.

*Wilberforce*, défenseur des esclaves dans le parlement, 118 b, 119 a.

*Willis*, capitaine de la Tortue, 24 b.

*Willoughby* (lord), gouverneur de la Barbade, 136 b.

*Wite* (le général anglais), 52 a, 52 b.

## PLACEMENT DES GRAVURES.

Planches.	Pages.
1 Christophe Colomb.....	6
2 Chemin de fer dans l'île de Cuba.....	97
3 Môle de San Francisco, à la Havane (île de Cuba).....	99
4 Le Théâtre principal, à la Havane (île de Cuba).....	id.
Carte des Antilles.....	2

DÉCLARATION  
— LE GÉ  
— OPÉRÉ  
DE LA R  
COTES. —  
— DU CO

Du des  
l'indépend  
fait accom  
de la métr  
elle se rési  
continuelle  
devaient t  
conflict. Ch  
venait de  
attribués  
les guerr  
anglaises s  
cain charg  
françaises,  
ces colonie  
de bâtiment  
ainsi capti  
éprouvée t  
Des réclama  
part des Et  
résultat. L  
Exercant le  
vaisseaux d  
reprenre s  
en arrachai  
recrutait a  
autres. Le c  
réduit aux d  
soumis aux  
tinentale de  
sans outrage  
entravé par  
qui ne se co  
intérêts ma  
colonie, ma  
avec elle, a

SUITE

# DES ÉTATS-UNIS.

PAR M. ELIAS REGNAULT.

## LIVRE TREIZIÈME.

DÉCLARATION DE GUERRE A L'ANGLETERRE.  
— LE GÉNÉRAL HULL SE REND AUX ANGLAIS.  
— OPÉRATIONS NAVALES. — COMBAT PRÈS  
DE LA RIVIÈRE RAISON. — GUERRE SUR LES  
CÔTES. — CROISIÈRE DU COMMODORE PORTER.  
— DU COMMODORE RODGERS. — CORSAIRES.

Du despotisme anglais était sortie l'indépendance américaine. C'était un fait accompli, qu'il n'était pas au pouvoir de la métropole d'anéantir, mais auquel elle se résignait avec peine. Ses vexations continuelles à l'égard des États affranchis devaient tôt ou tard amener un nouveau conflit. Chez les Américains, on se souvenait de la guerre de la révolution; on attribuait aux intrigues des Anglais les guerres des sauvages; les croisières anglaises saisissaient tout navire américain chargé de produits des colonies françaises, ou portant des provisions à ces colonies. Un nombre considérable de bâtiments de commerce avaient été ainsi capturés, et en pleine paix on éprouvait tous les maux de la guerre. Des réclamations vives et répétées de la part des États-Unis étaient restées sans résultat. L'Angleterre alla plus loin. Exerçant le droit de visite, même sur les vaisseaux de guerre, sous prétexte de reprendre ses nationaux déserteurs, elle en arrachait les meilleurs matelots, et recrutait ainsi sa marine aux dépens des autres. Le commerce américain se voyait réduit aux dernières extrémités; il était soumis aux prohibitions du blocus continental de Napoléon, mais du moins sans outrage; il était, et plus que jamais, entravé par les prohibitions des Anglais, qui ne se contentaient pas de ruiner les intérêts matériels de leur ancienne colonie, mais qui, dans leurs rapports avec elle, attaquaient en même temps

la dignité de l'homme et la fierté nationale.

Dans de pareilles circonstances, lorsque, d'un côté, Napoléon interdisait aux Américains tous les ports en relation avec l'Angleterre, et que, de l'autre, les Anglais leur fermaient tous les ports en relation avec la France, les États-Unis, sans contracter, du reste, aucune alliance avec Napoléon, se décidèrent à déclarer la guerre aux Anglais. En conséquence, le président fit de cette mesure l'objet d'un message au congrès. Le congrès adopta la proposition, et le 29 juin 1812 la guerre fut proclamée.

Cet acte de la législature nationale fut reçu, dans les différentes parties de l'Union, avec des sentiments divers. En général, il produisit des démonstrations de joie; mais, sur les côtes et dans la plupart des États de l'est, il fit naître des craintes. C'est là qu'en effet il restait encore un peu de commerce; et, si le commerce avait déjà considérablement souffert, la guerre allait complètement l'anéantir.

Les hostilités commencèrent, pour les Américains, sous de fâcheux auspices: l'esprit militaire s'était graduellement répandu dans la nation; on avait discipliné des compagnies de volontaires; mais l'organisation des troupes de ligne était peu satisfaisante; et lors de la déclaration de guerre, les hommes sous les armes s'élevaient à peine à cinq mille; encore étaient-ils dispersés sur l'étendue d'un immense territoire. Un décret de la législature acceptait les services de cinquante mille volontaires; on appelait sous les armes cent mille miliciens. Ces forces, en supposant qu'on eût pu les compléter, n'auraient servi qu'à garder les frontières: on manquait d'ailleurs d'officiers capables.

La marine ne consistait que dans dix frégates, quelques bâtiments légers et un certain nombre de chaloupes canonnières, employées à garder l'entrée des fleuves et des ports.

La guerre commença sur la frontière du Canada. Le général Hull, qui commandait dans le Michigan, s'avança dans le Canada, avec l'espoir de faire soulever le pays : mais les Canadiens ne répondirent pas à son appel, et les Anglais, accourant avec des forces supérieures, le ramenèrent à Détroit. Ils l'y attaquèrent avec vivacité, et le firent capituler.

Cette première victoire donnait aux Anglais quarante barils de poudre, quatre cents boulets, cent mille cartouches, deux mille cinq cents fusils, vingt-cinq canons de fer et huit de bronze, dont la plupart avaient été pris sur l'ennemi, dans la guerre de l'Indépendance.

Mais la capitulation ne se bornait pas au fort de *Détroit*; elle s'étendait à tout le territoire, à tous les forts, à toutes les troupes qui se trouvaient dans le gouvernement du général Hull; elle comprenait les détachements des colonels Cass et M' Arthur, qui étaient à trente milles de distance. Il n'y eut pas même d'exception pour la petite troupe du capitaine Brush qui s'était établie vers la rivière Raisin; mais ce brave officier refusa de se rendre; et, forcé d'abandonner les munitions confiées à sa garde, il se retira du moins avec ses gens dans l'Etat d'Ohio. Les Anglais permirent aux miliciens ainsi qu'à la plupart des volontaires de se retirer chez eux; les troupes réglées et le général furent emmenés prisonniers à Québec.

Cette malheureuse capitulation excita chez les Américains un sentiment de vive douleur et d'indignation profonde. Le général Hull, échangé pour trente Anglais, fut traduit devant une cour martiale, sous l'accusation de trahison, de lâcheté, et d'une conduite indigne d'un officier. Il fut acquitté sur le premier chef, et condamné sur les deux autres : la peine de mort fut prononcée; cependant, en considération de ses services passés et de son grand âge, on lui fit grâce de la vie; mais son nom fut à jamais rayé des contrôles de l'armée.

Les revers éprouvés sur terre, au début de la campagne, furent glorieuse-

ment compensés, pour les Américains, par les succès éclatants de leurs opérations navales.

Au moment de la déclaration de guerre, une escadre, composée des frégates *le Président*, *le Congrès*, *les États-Unis*, et du brick *le Hornet*, se réunit, sous les ordres du commodore Rodgers, devant Sandy-Hook. Ces quatre bâtiments mirent en mer le 21 juin, à la poursuite du convoi des Indes occidentales, qu'on savait avoir fait voile le mois précédent. Ils rencontrèrent et chassèrent la frégate anglaise *la Belvidéra* : *le Président*, qui marchait le mieux de l'escadre, vint à portée de canon du vaisseau ennemi; mais une explosion de gargousses, arrivée par accident à bord de la frégate américaine, entrava sa manœuvre et permit à *la Belvidéra* de s'échapper. L'escadre ensuite alla se montrer jusqu'à l'entrée de la Manche, parut en vue de Madère, des Açores, des îles de Terre-Neuve, et rentra définitivement à Boston le 30 août. Elle avait capturé, dans sa croisière, un assez grand nombre de navires marchands; et cependant ses succès n'étaient pas aussi considérables qu'on aurait pu l'espérer, parce qu'elle avait été contrariée constamment par un temps couvert et brumeux.

D'un autre côté, la frégate *la Constitution*, capitaine Hull, était partie de la *Chesapeake*. Quatre frégates anglaises et le vaisseau de ligne *l'Afrique* lui donnèrent la chasse, le 17 juillet, devant Egg-Harbour. Surprise par le calme, et voyant arriver l'ennemi que favorisait une légère brise, *la Constitution* se préparait au combat; mais le calme s'étant également fait sentir aux vaisseaux qui la poursuivaient, *la Constitution*, par la supériorité de sa manœuvre, eut le honneur d'échapper au danger d'une lutte trop inégale, et de s'éloigner hors de la vue des Anglais.

Le 19 septembre, *la Constitution* découvre un navire qu'on reconnait pour être *la Guerrière*, frégate anglaise de premier rang. Cette frégate met en panne; *la Constitution* laisse arriver, vent arrière, sur *la Guerrière*, et le combat s'engage avec ardeur de part et d'autre. Trente minutes après que *la Constitution* avait rangé *la Guerrière* bord à

bord, et n'ayant criblée de plus on fut demain avait infl comptait tandis quante m

Ce brili siasme et contrées ciers de lis par des sion de la président aux homi vota 500, eux, pour leur prise.

Une séri pour les A

Le comm la frégate New-York après, il re tait une fr pendant le d'un brick à soldats. Ces sarmés, jur contre l'Uni sont laissés çonné. Si le ce moment, frégate, soit aurait pour frégate angl rait pu s'em d'un assez g portaient de Le commodo crétaire de l' regret de l'i

Le 13 août tion de huit corvette *l'A plus de deux son heureuse bre elle entra*

Le 8 octob des frégates *Unis*, *le Cong sortit de Bost un fort coup*

bord, celle-ci fut obligée d'amener, n'ayant pas un mât debout, et tellement criblée de boulets, que quelques volées de plus l'auraient certainement coulée : on fut même forcé de la brûler le lendemain de l'action. *La Constitution* avait infiniment moins souffert : elle ne comptait que sept tués et sept blessés, tandis que *la Guerrière* comptait cinquante morts et soixante-trois blessés.

Ce brillant avantage excita l'enthousiasme et répandit la joie dans toutes les contrées de l'Union. Partout les officiers de *la Constitution* furent accueillis par des acclamations et par l'expression de la reconnaissance publique. Le président en avança plusieurs; quant aux hommes d'équipage, le congrès vota 500,000 dollars à répartir entre eux, pour les dédommager d'avoir perdu leur prise.

Une série de victoires avait commencé pour les Américains.

Le commodore Porter, commandant la frégate *l'Essex*, avait appareillé de New-York le 3 juillet. Peu de temps après, il rencontre un convoi qu'il poursuit pendant le jour, et s'empare, à la nuit, d'un brick ayant à bord cent cinquante soldats. Ces soldats, après avoir été désarmés, jurèrent qu'ils ne serviraient pas contre l'Union, de toute la guerre, et sont laissés sur le brick qu'on avait rannonné. Si le commodore avait eu, dans ce moment, avec lui, soit une seconde frégate, soit une corvette, tandis qu'il aurait poursuivi l'engagement avec la frégate anglaise, son autre bâtiment aurait pu s'emparer du convoi, composé d'un assez grand nombre de navires qui portaient deux mille hommes de troupes. Le commodore, dans son rapport au secrétaire de la marine, exprimait un vif regret de l'insuffisance de ses forces.

Le 13 août, *l'Essex*, après une action de huit minutes, s'empara de la corvette *l'Alerte*. Enfin, ayant passé plus de deux mois à la mer, elle termina son heureuse croisière, et le 7 septembre elle entra dans la Delaware.

Le 8 octobre, une escadre, composée des frégates *le Président*, *les Etats-Unis*, *le Congrès*, et du brick *l'Argus*, sortit de Boston. Le 13 du même mois, un fort coup de vent sépara les *Etats-*

*Unis* et *l'Argus* des deux autres frégates.

Celles-ci, peu de jours après, eurent la bonne fortune de capturer le paquebot anglais *le Swallow* ayant 200,000 dollars à bord, et rentrèrent le 30 décembre à Boston.

*L'Argus* fit une croisière de quatre-vingt-seize jours, sortit avec autant d'habileté que de courage de plusieurs rencontres dangereuses, et revint à New-York, avec des prises estimées à 200,000 dollars.

Le 25 octobre, la frégate *les États-Unis*, commandée par le commodore Décatour, s'empare, à la hauteur des Iles occidentales, de *la Macédonien*, frégate anglaise de quarante-neuf canons et de trois cents hommes d'équipage. Dans ce combat, les Américains prouvèrent d'une manière incontestable que leur marine avait acquis une grande supériorité sur la marine anglaise.

Le commodore Décatour fut accueilli par ses concitoyens avec le même enthousiasme que le capitaine Hull; et leurs ennemis eux-mêmes ajoutèrent à ces ovations un tribut d'éloges pour la générosité avec laquelle les vaincus furent traités.

La corvette américaine *le Wasp*, commandée par le capitaine Jones, mit en mer le 13 octobre. Le 17 au soir, elle découvrit plusieurs voiles, et, le jour suivant, elle reconnut que ces voiles formaient un convoi, sous l'escorte du *Frolick*, brick de vingt-deux canons, et de deux autres navires, armés chacun de douze canons. *Le Frolick*, ayant fait filer tout le convoi, reste en arrière. Ils'engage alors entre *le Wasp* et *le Frolick* un combat terrible, à la suite duquel *le Frolick* tombe au pouvoir du *Wasp*. Cette victoire était d'autant plus honorable pour les Américains, que *le Frolick* était d'une force bien supérieure à celle du *Wasp*. Celui-ci, toutefois, avait éprouvé de grandes avaries dans sa mâture, de sorte qu'il ne put échapper au *Poitiers*, vaisseau anglais de soixante-quatorze, qui survint après le combat, et s'empara facilement du *Wasp* et de sa prise. La république se montra reconnaissante et généreuse envers Jones et son équipage; le capitaine, échangé quelque temps après, reçut le commandement de la



frégate la *Macédonienne*, que le commodore Décatour avait capturée.

Tandis que la marine de l'État se couvrait de gloire, les vaisseaux armés par des particuliers se signalaient également par de nombreux exploits. Il faut remarquer, à l'honneur des Américains, que leurs corsaires eurent toujours à cœur de montrer qu'ils ne ressemblaient pas à ceux des autres nations, qu'ils étaient soumis aux mêmes règles que les vaisseaux de l'État, et que le désir de servir la patrie, plutôt que la cupidité, présidait à leur armement. C'est une justice que les Anglais leur rendirent eux-mêmes, lorsqu'ils surent avec quelle humanité les vainqueurs avaient toujours traité leurs prisonniers.

Ainsi, les premières opérations navales des États-Unis contre l'Angleterre eurent pour résultat la prise de deux de ses plus fortes frégates par deux frégates américaines, et la capture plus glorieuse encore d'un brick par un bâtiment de force évidemment inférieure. Il fut prouvé de plus, par des rapports authentiques, que, dans cette campagne, l'Union s'était emparée de deux cent cinquante navires, dont cinquante étaient armés; qu'elle avait pris cinq cent soixante-quinze canons et fait trois mille prisonniers. Pour contre-balancer cette perte immense, l'ennemi n'eut que de faibles succès à présenter. La croisière du commodore américain Rodgers avait beaucoup facilité la rentrée des navires marchands.

Les succès imprévus de la marine américaine contrastaient d'une manière frappante avec la défaite de l'armée de terre. Et cependant c'était pour la première qu'on éprouvait d'abord les craintes les plus vives; c'était dans la dernière qu'on avait mis tout espoir.

L'Angleterre, atteinte dans le principe même de sa force, fut cruellement blessée: vainement chercha-t-elle, sur ses revers, des déguisements, des explications ou des excuses. Un comité d'enquête, chargé de constater sérieusement l'état des choses, déclara que, par une inconcevable négligence, la marine anglaise était dégénérée: on lui recommandait, en conséquence, un redoublement de zèle et d'efforts, afin de remonter à la hauteur d'où l'on ne pouvait nier

qu'elle ne fût descendue. Sur ces entrefaites, l'empereur de Russie, devenu ennemi de la France, offrit sa médiation aux deux puissances, pour faire cesser leur querelle; mais le cabinet de Londres exigeait, avant toutes conditions, que les États-Unis se soumissent au droit de visite. Les Américains n'y pouvaient consentir: la médiation devint inutile.

Durant ce temps, on procédait à l'élection du président. Madison fut réélu, et continua de diriger la guerre qu'il avait commencée.

Encouragés par leurs succès maritimes, les Américains étaient sortis de l'espèce de stupeur où les avait plongés la reddition du général Hull; ils se préparèrent à tenter de nouveau sur terre la fortune des armes. Dans l'ouest, dans le sud, des corps de volontaires tout équipés se réunirent comme par enchantement. La Pensylvanie, la Virginie, mais surtout le Kentucky, l'Ohio, le Ténéssee firent des préparatifs de guerre avec une étonnante rapidité. Les femmes elles-mêmes rivalisaient de zèle avec les hommes: partout elles préparaient les uniformes, les havre-sacs de leurs maris ou de leurs parents, et mettaient à la disposition des soldats tout ce qui pouvait leur être utile. Des compagnies entières furent levées, armées, équipées en un seul jour, et prêtes à se mettre le lendemain en campagne.

La guerre se poursuivit encore sur les frontières du Canada.

Le rendez-vous des détachements divers était à Rapids. Le commandement en chef de toutes ces troupes, qui reçurent le nom d'armée du nord-ouest, fut confié par le président au major général Harrison. Ce général songea d'abord à porter du secours aux postes de la frontière, au fort Harrison, sur le Wabash, au fort Wayne, construit au bord du Miami, sur la route de Rapids. Il y avait lieu de craindre que ces forts, ainsi que le fort Défiance, situé plus bas, ne fussent attaqués par les Anglais, qui devaient essayer de couper la route qui conduit à Détroit. Le général Harrison arrive au fort de Wayne, le 12 septembre, avec deux mille hommes. Là, ne voulant pas marcher sur Rapids, avant d'avoir été rejoint par le reste des troupes, il envoie le co-

lonel V  
les bo  
même  
au for  
Winche  
rable.  
signé c  
le géné  
core rec  
crut de  
mais la  
parvint  
et reprit  
tembre.

Cepen  
pour se  
porter en  
l'avons d  
nir. Apr  
pes, acca  
manquer  
arrivée q  
par les A  
campés à  
ce contre  
des vivres  
cer vers la  
session,  
tant emp  
proche.

Le 4 o  
quitta le f  
tait établi  
pour faire  
droite de s  
sous le cor  
mais, ava  
l'ordre au  
immédiat  
mes à Rapi  
Winchester  
ble. Le pren  
pes de faire  
afin de s'as  
qu'on y po  
lui représe  
poursuite,  
vait nécessa  
ter tout à fa  
Winchester  
neté, destit  
le général T  
colonel Alle  
miliciens de  
était leur g  
plus longten

lonel Wells et le général Payne ravager les bourgades des Indiens, prenant lui-même part à ces opérations. De retour au fort Wayne, il y trouva le général Winchester avec un renfort considérable. Ce dernier ayant d'abord été désigné comme devant commander en chef, le général Harrison, qui n'avait pas encore reçu ses lettres de commandement, crut devoir retourner dans l'Indiana; mais la nouvelle de sa nomination lui parvint en route: il revint sur ses pas, et reprit le commandement le 23 septembre.

Cependant, Winchester était parti pour se rendre au fort Défiance, et se porter ensuite à Rapids où, comme nous l'avons dit, toute l'armée devait se réunir. Après une marche pénible, ses troupes, accablées de fatigue et commençant à manquer de vivres, apprennent à leur arrivée que le fort Défiance est occupé par les Anglais, et que les Indiens sont campés à deux milles en avant. Malgré ce contre-temps, lorsqu'elles eurent reçu des vivres, elles continuèrent de s'avancer vers la place, dont elles reprirent possession, les Anglais et les Indiens s'étant empressés de l'évacuer à leur approche.

Le 4 octobre, le général Harrison quitta le fort Défiance, dans lequel il s'était établi, et retourna dans l'intérieur, pour faire avancer le centre et l'aile droite de son armée. Il laissa la gauche sous le commandement de Winchester; mais, avant de partir, il avait donné l'ordre au général Tupper de se rendre immédiatement avec un millier d'hommes à Rapids, et d'en chasser l'ennemi. Winchester et Tupper marchaient ensemble. Le premier ordonne à toutes les troupes de faire une battue dans les environs, afin de s'assurer du nombre des Indiens qu'on y pouvait rencontrer; le second lui représente en vain qu'une pareille poursuite, en fatiguant ses troupes, devait nécessairement retarder, sinon arrêter tout à fait, son départ pour Rapids: Winchester, usant de son droit d'ancienneté, destitue de son commandement le général Tupper, et le remplace par le colonel Allen; mais les volontaires et les miliciens de l'Ohio, voyant qu'on leur ôtait leur général, refusent de servir plus longtemps, et se mettent en route

pour retourner dans leur pays. Ainsi fut manquée totalement l'expédition préparée: dès lors, avant de rien entreprendre contre Rapids, encore moins contre Détroit, il fallut attendre les autres divisions de l'armée.

Après sa querelle avec le général Winchester, Tupper reçoit le commandement de la division du centre, avec ordre d'aller au fort M'Arthur. Là, ce général prépare une nouvelle expédition contre Rapids, qui se trouvait toujours entre les mains de l'ennemi. Six cents hommes, ayant pour cinq jours de vivres, viennent jusqu'en vue du poste qu'ils voulaient attaquer; mais harcelés par une multitude d'Indiens à cheval, et ne pouvant traverser la rivière à cause de la rapidité du courant, ils sont obligés de revenir au fort M'Arthur. De ce moment, on dut renoncer au projet de s'emparer de Rapids.

Les chefs ne sachant pas s'entendre, et les soldats ne voulant pas obéir, les expéditions dont nous avons parlé n'avaient produit aucun résultat. Dans le même temps à peu près, des volontaires qu'on n'avait pas employés, parce que le gouvernement ne pouvait leur fournir les provisions nécessaires, se réunissent d'eux-mêmes à Vincennes, avec l'autorisation du gouverneur du Kentucky. Ils étaient au nombre de quatre mille, presque tous à cheval. Sous la conduite du général Hopkins, ils se rendent à leur tour au fort Harrison, le 10 octobre, dans l'intention d'aller attaquer les bourgades des Kickapoos et des Péorias, éloignées, les premières de quatre-vingts, les secondes de cent vingt milles. Ils se mettent en route; mais, au bout de quatre jours de marche, fatigués par les hautes herbes des savanes qu'ils avaient à traverser, découragés par un incendie qui s'alluma par hasard dans ces herbes sèches, ils refusent d'obéir à leurs chefs et d'avancer plus loin. Le général est obligé de revenir avec eux au fort Harrison. L'indiscipline des volontaires, dont le zèle se ralentissait trop facilement, compromettait sans cesse toutes les opérations.

Par compensation, le même général Hopkins fit ensuite une expédition plus heureuse. Avec douze cents hommes et sept bateaux, il remonta le Wabash, et

détruisit trois villages de cent vingt cabanes, ainsi que les provisions de blé que les Indiens avaient faites pour l'hiver. Dans cette occasion, du moins, les miliciens firent preuve de constance et de subordination.

Dans les premiers jours de septembre, les Indiens attaquèrent, pendant la nuit, le fort Harrison; et comme ce fort était construit en bois, ils y mirent aisément le feu. Mais le commandant, avec une présence d'esprit admirable, ordonna d'enlever les planches qui servaient de toit; il se mit lui-même à l'ouvrage; et, malgré la fusillade continuelle des sauvages, on arrêta bientôt l'incendie. Les Indiens se retirèrent, et ne firent plus de tentative contre le fort, qui, du reste, fut secouru quelques jours après par le général Hopkins.

Sur la rivière Missisniewa, branche du Wabash, le lieutenant-colonel Campbell détruisit quelques villages.

Outre ces expéditions, il s'en fit plusieurs autres, dans lesquelles se distinguèrent particulièrement les milices d'Indiana, d'Illinois et du Missouri. Harassés par ces nombreuses attaques, les Indiens commencèrent à se repentir de s'être étourdiment engagés dans la guerre. Privés de moyens de subsistance, ils furent forcés d'en aller chercher aux établissements anglais, qui se trouvaient fort éloignés, et d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants. Pendant tout l'hiver, les habitants des frontières demeurèrent à l'abri de toute incursion des sauvages.

D'autres événements avaient lieu sur la frontière septentrionale, depuis Niagara jusqu'au fleuve Saint-Laurent. On avait dirigé de ce côté des compagnies de volontaires et des recrues; ces troupes, bien exercées, étaient commandées par des officiers expérimentés. Il y avait lieu d'espérer qu'au mois d'octobre, on aurait pu tenter avec succès une incursion sur le haut Canada; mais ce projet fut contrarié par le refus des gouverneurs de Massachussets, de New Hampshire et de Connecticut, de permettre aux miliciens de ces Etats de marcher conformément aux réquisitions du président. Les milices ainsi paralysées étaient les mieux disciplinées de l'Union. De grands magasins militaires avaient été

formés sur différents points. Toutes les forces réunies se montaient à huit ou dix mille hommes. La division du général Van Reusslaer fut nommée l'armée du centre, et celle que commandait le général Dearborn reçut le nom d'armée du nord.

L'armée du centre fut témoin d'un succès naval, qui servit puissamment à exciter son zèle.

Le lieutenant Elliot, un des marins envoyés sur les lacs, s'empara, le 10 octobre, des bricks anglais le *Détroit* et la *Caledonia*, sortis de Malden et mouillés sous la protection du fort Erié, presque en face de Blackrock, appartenant aux Américains. Comme le vent n'était pas assez fort pour qu'on pût remonter le courant, on fit échouer les deux navires. La *Caledonia* se trouvant sous la protection des canons de *Blackrock*, fut sauvée; quant à l'autre bâtiment, les Américains n'eurent que le temps d'en enlever les objets de valeur, et furent obligés de le brûler. On prit sur la *Caledonia* pour 150,000 dollars de fourrures.

Le général Van Reusslaer, voulant profiter de l'enthousiasme qu'avait causé cette victoire, résolut d'attaquer les hauteurs fortifiées de Queenstown.

Les Anglais étaient sur leurs gardes; mais les Américains, bravant le feu de l'ennemi, attaquèrent avec furie. Dans trois engagements successifs ils furent trois fois victorieux; mais les Anglais s'étant ralliés et les miliciens ayant refusé de se battre plus longtemps, il fallut songer à la retraite. Les Américains perdirent mille hommes tant tués que blessés et prisonniers. Les Anglais, dont on ne connut pas exactement la perte, eurent particulièrement à regretter le général Brock, mortellement blessé dans le second engagement. Pendant la cérémonie funèbre du général, les Américains, voulant honorer en lui la mémoire d'un ennemi brave et généreux, avaient tiré plusieurs salves de toute leur artillerie.

Dans le même temps, le fort Georges, occupé par les Anglais, ouvrit son feu sur le fort américain de Niagara. Ces deux forts, situés presque en face l'un de l'autre, à l'entrée de la rivière du Niagara, s'envoyèrent, à deux reprises,

une gr  
houlets  
quelque  
résultat  
toire ni

Peu a  
town, le  
de son d  
par le b  
commen  
relever l  
il fit, da  
au patri  
gageant  
ties de l  
proclama  
considéré  
tembre,  
hommes  
York et B  
réunis à E  
de nouve  
town. Le  
pour le p  
chements  
gé de déta  
dessous d  
calader le  
mier ne r  
le second  
cloua les c  
composai  
ces malen  
guerre, le  
tandis qu  
pouvoir de

L'embar  
avait été r  
marqué. C  
hommes ét  
lontaires d  
le régimen  
rangés en  
conde lign  
paraissaien  
que avec vi  
pensait qu  
s'engager;  
apparente,  
tê jusqu'à c  
le général  
terre. Le m  
d'une mani  
fa les murr  
nouvelle ter  
ment. En e

une grande quantité de bombes et de boulets. Ils se causèrent mutuellement quelque dommage ; mais, en dernier résultat, il n'y eut d'aucun côté ni victoire ni défaite.

Peu après la funeste bataille de Queens-town, le général Van Reusslaer se démit de son commandement, et fut remplacé par le brigadier général Smyth. Celui-ci commença par annoncer l'intention de relever l'honneur des armes américaines ; il fit, dans une proclamation, un appel au patriotisme de ses compatriotes, engageant les volontaires de toutes les parties de l'Union à venir le joindre. Cette proclamation valut à l'armée des renforts considérables ; et, vers le milieu de novembre, plus de quatre mille cinq cents hommes de la Pensylvanie, de New-York et de Baltimore, se trouvaient réunis à Buffalo. Il s'agissait d'attaquer de nouveau les fortifications de Queens-town. Le 27 novembre était le jour fixé pour le passage de l'armée. Deux détachements précédèrent. L'un était chargé de détruire un pont à cinq milles au-dessous du fort Erié, l'autre devait escalader les batteries anglaises. Le premier ne réussit pas à détruire le pont ; le second prit une batterie dont il encloua les canons ; mais les soldats qui le composaient s'étant séparés par un de ces malentendus fréquents dans cette guerre, les uns repassèrent le fleuve, tandis que les autres tombaient au pouvoir de l'ennemi.

L'embarquement du premier corps avait été retardé bien au delà du temps marqué. Cependant vers midi, deux mille hommes étaient prêts à partir, et les volontaires du général Tanneheill ainsi que le régiment du colonel M' Clare étaient rangés en bataille pour passer en seconde ligne. De leur côté, les Anglais paraissaient disposés à recevoir l'attaque avec vigueur. De part et d'autre on pensait que l'action allait décidément s'engager ; mais, sans aucune raison apparente, le départ fut encore arrêté jusqu'à quatre heures ; et même alors le général donna l'ordre de revenir à terre. Le mécontentement se manifesta d'une manière énergique, mais on étouffa les murmures en promettant qu'une nouvelle tentative serait faite incessamment. En effet, le 29 novembre au soir,

les bateaux furent disposés, et l'armée tout entière, à l'exception de deux cents hommes, fut embarquée le lendemain à quatre heures du matin. Cet opération se fit avec beaucoup d'ordre, et tout semblait présager un heureux succès. On n'attendait plus que le signal du départ, lorsque, après quelques délais, Smyth ordonna de revenir à terre, déclarant qu'il renonçait à tout projet d'envahir le Canada pour cette saison, et qu'il allait faire ses dispositions pour que l'armée prit ses quartiers d'hiver. Ce fut un cri d'indignation générale. Presque tous les miliciens jetèrent leurs armes, et quittèrent l'armée. Ceux qui restèrent dans les rangs, se répandant en imprécations contre Smyth, menaçaient de venger dans son sang l'anéantissement de leurs espérances ; et le général Porter l'accusa publiquement de lâcheté. Par sa conduite indécise et pusillanime, Smyth porta le découragement dans toutes les classes, et causa le plus grand préjudice aux intérêts des Américains.

Tandis que les événements dont nous avons parlé se passaient à l'armée du centre, celle du nord se formait avec lenteur sur les rives du Saint-Laurent. On avait espéré que les provinces du haut Canada deviendraient aisément la conquête des armées du nord-ouest et du centre, et que ces deux armées pourraient ensuite, vers la fin de l'automne, se réunir à celle du nord pour transporter ensemble le théâtre de la guerre vers Montréal. Mais la reddition du général Hull dérangerait tous les plans et produisit un changement total dans la situation des affaires, de sorte que l'armée du nord resta dans l'inaction pendant cette campagne.

Après les combats livrés sur l'Océan, de nouvelles scènes de guerre avaient lieu sur les mers intérieures du continent américain. Les Etats-Unis n'avaient pas eu jusqu'alors un seul bâtiment armé sur le lac Erié et sur le lac Ontario ; leurs forces se bornaient au brick *Onéida* de seize canons ; mais en peu de temps le commodore Chauncey réunit une flottille de trente canons, avec laquelle il ne craignit pas d'attaquer les Anglais, dont la flotte qui venait au secours du fort Georges en comptait cent deux.



Le 8 novembre, Chauncey se mit à la poursuite du *Royal-Georges* de vingt-six canons. Celui-ci se réfugia sous le feu croisé d'un double rang de batteries, et toutefois il souffrit beaucoup, tous les boulets des Américains ayant porté dans ses œuvres mortes.

Le commodore avait pris une goëlette près de Kingston. Le *Growler*, qu'il avait chargé de conduire sa prise à Sackett-harbour, rencontra le *Prince-Régent* et le *Comte Morta*, qui convoaient un bâtiment marchand. Se cacher derrière une pointe de terre, laisser passer les deux vaisseaux de guerre, se porta vivement sur le bâtiment marchand et l'amariner, fut pour le *Growler* l'affaire d'un instant. Le navire capturé fut conduit à Sackett-harbour; il avait à bord 12,000 dollars, le bagage du général Brock, ainsi que le frère de ce général. Les froids qui survinrent mirent un terme à toute opération navale pour le reste de l'hiver.

Le congrès des Etats-Unis se rassembla le 4 novembre pour délibérer sur les affaires de la confédération. On y vit se manifester les différences d'opinion qui chaque jour prenaient de nouvelles forces. Les uns accusaient le gouvernement d'avoir cédé lâchement à l'influence française; les autres, au contraire, le blâmaient d'avoir trop long-temps souffert les outrages de la Grande-Bretagne, et chaque parti reprochait amèrement à ses adversaires d'avoir attiré sur la nation tous les maux de la guerre.

Pendant ce temps, les affaires de l'Europe avaient changé de face. La fortune de Napoléon était compromise dans les plaines glacées de la Russie. Quelques Américains s'en applaudirent; mais les plus sages prévoaient que les revers de Napoléon laisseraient à l'Angleterre la liberté d'opposer aux Etats-Unis des forces plus imposantes, et qu'enorgueillie de ses succès en Europe, elle refuserait de traiter avec l'Amérique sur les bases d'une honorable et juste réciprocité.

Le congrès se préoccupa surtout de créer de nouvelles forces, dont les armées de l'Union avaient un si pressant besoin. La marine ensuite attira l'attention de la législature nationale; et, sur cet objet, les sentiments furent unanimes: il fut résolu, tout d'une voix, de ne rien né-

gliger pour augmenter la force navale, et encourager le zèle des marins, sur lesquels la patrie fondait particulièrement ses espérances.

Au mois de décembre, l'Angleterre déclara les côtes des Etats-Unis en état de blocus. Les Etats-Unis auraient pu tout aussi bien s'attribuer le droit de mettre en état de blocus les ports anglais et d'interdire aux neutres d'y faire le commerce; mais ils ne voulurent point imiter cet exemple, et consacrer, par eux-mêmes, cette violation du droit des gens. Du reste, pendant tout l'hiver de 1812 à 1813, ce blocus ne produisit aucun effet: toute l'attention de l'Angleterre était occupée par les grands événements qui se passaient en Europe, et ses vaisseaux, employés à protéger son commerce contre les corsaires de l'Union, n'avaient pas le loisir de venir l'attaquer jusque sur les côtes.

Mais, à la même époque, une autre partie du territoire était menacée d'hostilités bien propres à répandre au milieu des habitants des inquiétudes sérieuses. Les Indiens du sud, non moins féroces et peut-être plus audacieux que ceux du nord, semblaient se disposer à prendre parti contre les Américains. Cependant ceux des Creeks qui demeuraient sur les terres de l'Union avaient été continuellement protégés par ses armes contre les peuplades qui les avaient attaqués. Ils étaient redevables à ses soins d'un degré de civilisation déjà fort avancée. Il en était de même à peu près des Choctaws, des Chickasaws, des Chérokees, et autres tribus du sud. Mais le désaccord régnait chez eux: il s'établit une lutte entre les partisans des nouvelles habitudes et ceux qui voulaient retourner aux anciennes. Ces derniers finirent par l'emporter; et la plupart des Indiens qui montraient des intentions favorables aux Etats-Unis furent obligés de fuir et de chercher un asile sur les terres de la république.

Une autre cause avait d'ailleurs préparé ces dispositions. L'année précédente, Tecumseh, chef influent parmi les sauvages, avait visité les tribus du sud, dans l'intention de les rendre hostiles aux Etats-Unis. A son arrivée dans chaque bourgade, il convoquait les habitants; et son éloquence employait tous

les mo  
détach

Dan  
distrib  
aux Se  
résidai  
et prov  
contre  
Chicka  
résolus  
relation  
ment de  
tièrem  
requit l  
du Tén  
leurs m  
printem  
de deux  
des Chic  
voyant  
guerre,  
course d  
expédition  
les tribu  
positions  
des Cree

Les Sé  
pagnés d  
avaient d  
la Géorgi  
ils s'étaie  
bre, de p  
un détach  
pitaine W  
même mo  
d'aller, a  
géorgiens  
way, fut r  
diens à ch  
trancher,  
huit jours  
mais non  
eût fait ép  
dérables.  
la nouvelle  
session du  
tions néces  
partie du t  
au général  
sud, homin

Après a  
affaires dan  
nous avons  
vint ajout  
rations de la  
La fréga



les moyens qu'il croyait propres à les détacher de l'Union.

Dans cet état de choses, les Anglais distribuèrent des armes et des présents aux Séminoles et à ceux des Creeks qui résidaient sur le territoire des Florides, et provoquèrent ainsi leurs agressions contre la république. Les Choctaws, les Chickasaws et les Chérokees paraissaient résolus à rester avec l'Union dans des relations amicales; mais le gouvernement des États-Unis, ne se fiant pas entièrement à la bonne foi de ces peuples, requit les gouverneurs de la Géorgie et du Ténéssee d'armer et de rassembler leurs milices. Au commencement du printemps, le général Jackson, à la tête de deux mille hommes, visita tout le pays des Choctaws et des Chickasaws. Ne voyant nulle part des préparatifs de guerre, il revint sur ses pas, après une course de plus de cinq cents milles. Cette expédition eut pour résultat de raffermir les tribus amies dans leurs bonnes dispositions, et de retarder les agressions des Creeks.

Les Séminoles, au contraire, accompagnés d'une troupe de nègres fugitifs, avaient déjà porté sur les frontières de la Géorgie le carnage et la dévastation; ils s'étaient emparés, au mois de septembre, de plusieurs chariots escortés par un détachement que commandait le capitaine Williams; et, dans le courant du même mois, le colonel Newnan, chargé d'aller, avec cent dix-sept volontaires géorgiens, attaquer les bourgades lochway, fut rencontré par une troupe d'Indiens à cheval, qui le forcèrent à se retrancher, et le tinrent assiégé pendant huit jours. Il parvint à leur échapper, mais non sans difficulté, quoiqu'il leur eût fait éprouver des pertes assez considérables. Le gouvernement ayant reçu la nouvelle de cette affaire pendant la session du congrès, fit toutes les dispositions nécessaires pour la défense de cette partie du territoire: le soin en fut remis au général Pinkney, de la Caroline du sud, homme habile et brave.

Après avoir exposé la situation des affaires dans les provinces méridionales, nous avons à mentionner un combat qui vint ajouter un nouveau succès aux opérations de la marine américaine.

La frégate *la Constitution*, partie de

New-York, et commandée par le commodore Bainbridge, aperçut, le 20 décembre, sur les côtes du Brésil, la frégate anglaise *la Java*, de quarante-neuf canons. Après un engagement très-vif, *la Constitution* s'empara de *la Java*, qui, sans compter son équipage, avait à bord deux cents hommes qu'elle portait dans l'Inde: elle était chargée de dépêches pour Sainte-Hélène, le cap de Bonne-Espérance et plusieurs autres établissements anglais; elle avait aussi parmi ses passagers le lieutenant général Hislop, gouverneur de Bombay, son état-major, le capitaine Marshall de la marine royale et plusieurs autres officiers supérieurs nommés à des commandements dans l'Inde. Cette frégate eut dans le combat soixante hommes tués et cent vingt blessés: du côté des Américains, la perte ne fut que de neuf hommes tués et de vingt-cinq blessés.

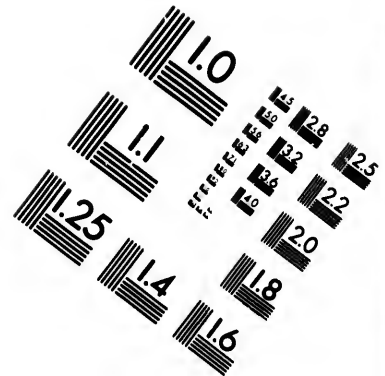
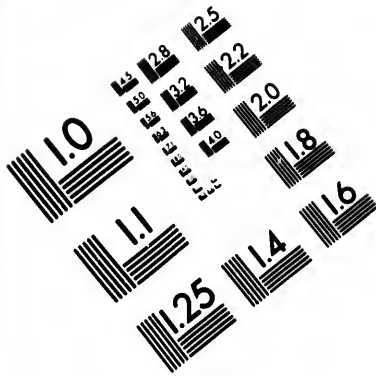
Deux jours après le combat, le commodore, trouvant que sa prise était en trop mauvais état pour qu'il pût espérer de la conduire au port, prit le parti de la brûler avec tout ce qu'elle contenait, à l'exception du bagage des prisonniers, qui leur fut rendu. Bainbridge ayant fait relâche à San-Salvador, y débarqua tous ses prisonniers, après avoir reçu des officiers, matelots et soldats, leur parole de ne plus servir contre les États-Unis. Quant aux simples particuliers qui se trouvaient comme passagers sur *la Java*, le commodore les mit en liberté sans condition.

A son retour, il fut salué par les acclamations de ses concitoyens. New-York et Philadelphie lui décernèrent des honneurs et des récompenses: plusieurs législatures lui votèrent des remerciements; enfin le congrès fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la gloire qu'il avait acquise, et vota 50,000 dollars à répartir entre les officiers et l'équipage de *la Constitution*.

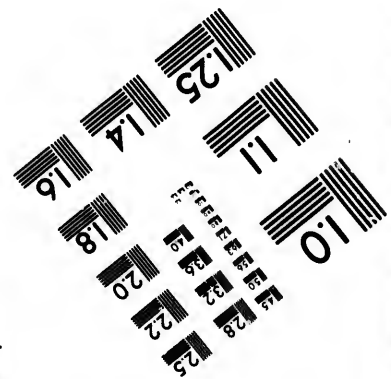
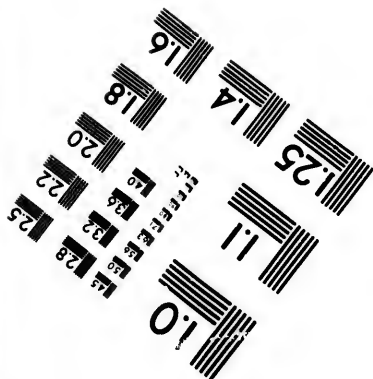
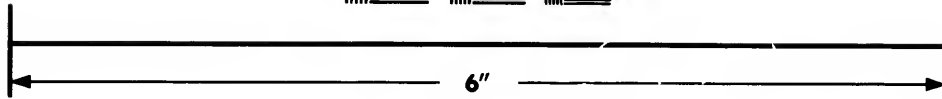
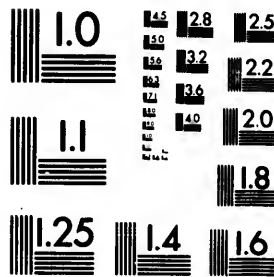
Pendant la joie publique fut bientôt troublée par l'annonce de nouveaux désastres éprouvés dans l'ouest; désastres d'autant plus affligeants qu'ils se présentaient accompagnés d'horribles circonstances.

Le général Harrison avait apporté tous ses soins à mettre la frontière occidentale en défense. Les Indiens s'étaient





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

10  
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

vus forcés, par la destruction de leurs villages, d'emmener au loin leurs femmes et leurs enfants, pour recevoir des subsistances dont les incursions des Américains les avaient privés. On avait employé le reste de la saison à construire de nouveaux forts, à réparer les anciens. Meigs, gouverneur de l'Ohio, levait continuellement des troupes, et fournissait l'armée d'hommes et d'approvisionnement. Harrison avait établi son quartier général à Franklinton, ville située presque au centre de l'Ohio. Son intention était de concentrer toutes ses troupes disponibles à Rapids, pour marcher de là sur Détroit. Cette place était bien importante; car depuis que les Anglais s'en étaient emparés, il fallait transporter à grands frais au travers des montagnes, les magasins militaires et l'artillerie; ce qui prenait un temps considérable, et retardait toutes les opérations de l'armée.

Le général Winchester était toujours au fort Défiance: il n'avait avec lui qu'environ huit cents hommes. Au commencement de janvier, les habitants de Frenchtown, village situé sur la rivière Raisin, effrayés par l'approche d'un corps ennemi, vinrent supplier Winchester de leur envoyer des troupes pour les défendre. Le général se rendit à leurs vœux, et déranger de cette manière tous les plans du commandant en chef. Le 17 janvier, un détachement, commandé par les colonels Allen et Lewis, partit du fort Défiance, avec ordre d'attendre à Presqu'île le reste des troupes. Ce détachement apprit, dans sa marche, qu'un corps avancé venait d'occuper Frenchtown; il résolut de l'attaquer avant qu'il se fût fortifié. Après l'avoir mis en déroute, les Américains campèrent sur le lieu même du combat. Ils y furent joints le 20 janvier par Winchester. Leur force totale alors pouvait monter à sept cent cinquante hommes. Six cents furent placés dans une enceinte de palissades, et les autres, formant une garde avancée, campèrent au dehors. Le 22 au matin, un corps de quinze cents hommes, sous les ordres du général Proctor et des chefs indiens Roundhead et Splitlog, attaqua les Américains. L'ennemi plaça six canons en batterie contre leurs faibles retranchements, et se précipita sur les troupes qui se trouvaient au dehors.

Celles-ci furent obligées de plier, accablées par des forces si supérieures: elles essayèrent de se retirer de l'autre côté de la rivière; mais les Anglais les suivirent de près, et la plupart des fugitifs furent tués ou se rendirent sous la promesse d'être protégés contre les Indiens. Le général Winchester et le colonel Lewis étaient sortis des retranchements avec une centaine d'hommes pour secourir la garde avancée; mais ils partagèrent son sort, et le général lui-même fut fait prisonnier. Malgré ce fâcheux événement, les Américains retranchés dans les palissades se défendirent avec courage, et repoussèrent trois fois l'assaut du 41<sup>e</sup> régiment britannique.

Pour les forcer à capituler, Proctor fit à Winchester la déclaration que si les Américains ne se rendaient pas sur-le-champ, il les abandonnerait à la fureur des Indiens, et ferait brûler Frenchtown. Winchester transmit, par un parlementaire, cette menace à ses compatriotes, auxquels on promettait d'aider leurs qu'après leur reddition, les officiers garderaient leurs épées, et seraient préservés, ainsi que leurs soldats, de toute espèce de mauvais traitement. Moyennant ces conditions, les Américains, dans leur position désespérée, consentirent à mettre bas les armes.

Aussitôt, au mépris de promesses formelles, les officiers sont désarmés; et, loin de pouvoir rendre les derniers devoirs aux morts, les captifs, en présence de Proctor et de tous les Anglais, voient les Indiens mutiler les cadavres et même assommer à coups de tomahawk les blessés.

Ce n'est pas tout: les prisonniers, au nombre d'environ cinq cents, avaient été confiés à la garde d'un petit nombre de soldats. Les Indiens, après avoir laissé passer le gros de l'armée, reviennent sur leurs pas, et massacrent impitoyablement tous ces malheureux.

Soixante blessés, la plupart officiers ou gens distingués, avaient trouvé un refuge chez quelques habitants de Frenchtown. Proctor leur avait fait espérer qu'on les conduirait le lendemain sur des traîneaux à Malden; mais le lendemain ils voient arriver les Indiens, qui dépouillent et massacrent la plus grande partie d'entre eux, mettent le feu aux

naisons qui  
ument ain  
nourants et

Après ces  
ant les cons  
luite, offrit  
ui remettra  
aient pas en  
tait tardive  
aient déjà  
t, du reste  
mpressement  
es marchés

On le nom  
e récompens  
iculiers qu'  
es prisonnie  
es.

La malheu  
al Winches  
niers projet  
uc temps, le  
les troupes  
siège du fort  
l'hiver précé  
ivière Miam  
ement achev  
y rendre a  
ravailla jour  
ortifications,  
nent secondé  
t Gratiot, inq  
on, forte de  
animée du me  
une vigoureux

Le 28 avril,  
e montrèrent  
ière. Harris  
âter la man  
avait arriver  
ents milicien

Un parlem  
endre. Harri  
t le feu com

Le 5 mai,  
lay arrive au  
général descen  
qu'il n'est pl  
so command  
l'ordre de déb  
ur la rive gau  
oint les batt  
qu'il dispose l  
ommandeme  
ttaque simu  
ésultat, en ca



naisons qui leur servent d'asile, et comment ainsi dans un même bûcher les nourrants et les morts.

Après ces massacres, Proctor, redoutant les conséquences de son atroce conduite, offrit une prime aux Indiens qui lui remettraient les prisonniers qui n'avaient pas encore été sacrifiés. Cette offre était tardive; car les habitants de Détroit avaient déjà racheté plusieurs captifs; et, du reste, lorsque Proctor vit leur empressement à cet égard, il défendit ses marchés d'une manière formelle.

Où le nonima brigadier général pour le récompenser, disait-on, des soins particuliers qu'il avait apportés à sauver les prisonniers de la fureur des sauvages.

La malheureuse imprudence du général Winchester avait dérangé les premiers projets d'Harrison. Depuis quelque temps, les Anglais avaient rassemblé les troupes nombreuses pour faire le siège du fort Meigs. Ce fort, construit l'hiver précédent, et situé près de la rivière Miami, n'était pas encore entièrement achevé. Harrison, qui venait de s'y rendre au commencement d'avril, travailla jour et nuit pour compléter les fortifications, et fut, en cela, parfaitement secondé par les capitaines Wood et Gratiot, ingénieurs habiles. La garnison, forte de douze cents hommes, était animée du meilleur esprit et prête à faire une vigoureuse résistance.

Le 28 avril, les Anglais et les Indiens se montrèrent sur l'autre bord de la rivière. Harrison fit partir un exprès pour retarder la marche du général Clay, qui avait arriver incessamment avec douze cents miliciens du Kentucky.

Un parlementaire somma le fort de se rendre. Harrison répondit par un refus, et le feu commença des deux côtés.

Le 5 mai, l'avant-garde du général Clay arrive au fort, annonçant que ce général descend en bateaux la rivière, et qu'il n'est plus qu'à quelques milles. Le commandant en chef envoya à Clay l'ordre de débarquer huit cents hommes sur la rive gauche pour attaquer sur ce point les batteries de l'ennemi, tandis qu'il dispose lui-même une sortie sous le commandement du colonel Miller. Cette attaque simultanée devait avoir pour résultat, en cas de succès, de mettre l'en-

nemi dans la nécessité de lever immédiatement le siège.

Le colonel Dudley, chargé par le général Clay d'attaquer la rive gauche, débarqua en bon ordre, marcha droit aux batteries, les enlève, et met en fuite les Anglais et les Indiens qui les gardaient. Dans ce moment, un corps considérable d'Indiens arrivant au camp, sous les ordres du célèbre Tecumseh, rencontra les fuyards. Sans perdre un instant, Tecumseh plaça ses gens en embuscade, attendit en silence l'approche des Américains, et, pour les attirer plus facilement dans le piège, fit avancer hors des bois quelques hommes qui semblaient vouloir renouveler le combat. Dudley, qui venait de remplir sa mission, fit battre la retraite; mais les miliciens, malgré les prières et les menaces de leur commandant, s'élancèrent sur les Indiens, et se trouvèrent entourés par des forces qui leur étaient trois fois supérieures en nombre. Ce combat inégal fut suivi d'un grand carnage: à peine s'échappa-t-il cent cinquante Américains; tous les autres furent tués ou faits prisonniers; le colonel Dudley lui-même fut blessé mortellement en cherchant à se frayer un passage au travers des Indiens.

Sur la rive droite, le colonel Miller fut plus heureux. Il s'empara de la batterie principale, en encloua les canons, et entra dans le fort, amenant avec lui quarante-deux prisonniers.

Après ces deux affaires, il y eut une suspension d'armes de trois jours; et le 9 mai l'ennemi leva définitivement le siège.

De part et d'autre, les opérations offensives furent alors interrompues. Harrison laissa reposer ses troupes au fort Meigs et sur le haut Sanduski, jusqu'à ce qu'on eût achevé les armements qui se poursuivaient avec activité sur le lac Érié. Il se rendit ensuite à Franklinton pour organiser les nouvelles levées qui s'y trouvaient concentrées. Dans cette ville, il reçut une députation de toutes les tribus habitant encore l'Etat d'Ohio, et de quelques autres appartenant aux territoires d'Illinois et d'Indiana. Cette députation avait pour objet d'offrir aux Américains les services de ces peuplades. Jusqu'à ce moment, les États-Unis n'avaient employé qu'une seule fois les In-

diens comme auxiliaires : Harrison accepta, pour la seconde fois, leur secours, en leur imposant, pour condition, d'épargner la vie des prisonniers, et de ne jamais tourner leurs armes contre les femmes et les enfants sans défense.

Les parties les plus reculées de la frontière n'avaient plus à redouter les incursions des sauvages; mais les établissements isolés, épars le long du lac, depuis Erié jusqu'à Frenchtown, eurent beaucoup à souffrir de leurs attaques. Le major Ball mit un terme à ces brigandages; et, par une suite d'heureuses opérations, rétablit pour longtemps la sécurité dans ces contrées.

Dans le nord, la guerre se poursuivait avec des succès divers.

Aussitôt que le lac Ontario fut dégagé de glaces, on forma le projet d'aller attaquer York, capitale du haut Canada. Cette place était le dépôt des magasins militaires des Anglais; c'était de là qu'on fournissait des munitions à tous les postes de l'ouest; on savait d'ailleurs qu'il y avait sur les chantiers un grand navire de guerre presque achevé, enfin; on pensait que les Américains, une fois maîtres d'York, pourraient aisément s'emparer du fort Georges, et se porter ensuite, à l'aide d'une flotte, contre la ville de Kingston.

Dans une conférence que le général Dearborn eut, vers le milieu d'avril, avec Pike et les autres officiers supérieurs, tout fut arrangé pour réaliser promptement ce projet. Le commodore Chauncey disposa ses navires pour le transport des troupes; et Pike, à qui l'on devait en grande partie le plan d'attaque, fut chargé d'en assurer l'exécution. Le 27 avril, à deux heures du matin, la flotte mouilla devant les ruines de Toronto, point qui n'est éloigné d'York que de deux milles. Le général ennemi Sheaffe, à la tête de la garnison, qui se composait de sept cent cinquante Anglais et de cinq cents Indiens, sans compter un corps de grenadiers et de tirailleurs qui se trouvaient accidentellement dans la place, se porta sur le rivage, afin de s'opposer au débarquement. Après une longue et vive résistance de la part des Anglais les Américains à dix heures du matin, avaient entièrement effectué le passage.

Lorsque toutes les troupes furent à terre, elles commencèrent à s'avancer en bon ordre; mais, au moment où les Américains débouchèrent d'un bois qui les avait couverts, ils reçurent le feu d'une pièce de vingt-quatre, tirée de l'une des batteries avancées des Anglais. Cette batterie fut emportée dans un instant; et les Américains marchèrent aussitôt sur une seconde, que les Anglais abandonnèrent, en se retirant vers une enceinte qui renfermait des casernes et des magasins.

Après le débarquement, le commodore Chauncey, malgré les vents contraires, avait pris une position d'où ses navires purent faire beaucoup de mal à l'ennemi. L'assistance de cet officier, dans ces circonstances, contribua d'une manière efficace au succès des opérations.

Pike avait ordonné de faire halte; et comme les casernes qu'il avait devant lui paraissaient vides, il voulut s'assurer, avant de se porter plus loin, si cette prompte retraite de l'ennemi ne cachait pas quelque stratagème. Il envoya donc le lieutenant Riddle reconnaître les lieux, lorsque tout à coup une effroyable explosion se fit entendre. Les magasins situés près des casernes, à cent toises environ des Américains, venaient de sauter : cinq cents barils de poudre enflammés à la fois remplirent l'air de terre, de pierres et de débris. Des masses énormes et brûlantes tombèrent de toutes parts sur les Américains, et tuèrent ou blessèrent plus de deux cents hommes. Parmi les blessés, se trouvait le général Pike. Ce terrible événement causa dans ses colonnes un moment de trouble et d'hésitation; mais bientôt les Américains, brûlant de venger leur général, continuèrent de marcher en avant, et mirent les Anglais en fuite.

Les blessures de Pike étaient mortelles : le drapeau qu'on venait d'enlever à l'ennemi, lui fut apporté : ses yeux prirent une dernière fois leur éclat : ayant fait signe qu'on plaçât le drapeau sous sa tête, il expira glorieusement sur ce trophée.

Le colonel Pearce, comme le plus ancien des officiers, prit le commandement des troupes, et se porta sur les casernes, dont le major Forsythe avait déjà pris possession. Les Américains, en s'approchant de la ville, rencontrèrent

des officiers  
venaient  
soupçonner  
traîner la  
ne cessa  
enfin, à q  
la capitula  
Américain  
sion d'York  
La capitul  
pes réguliè  
de tous ra  
guerre; qu  
seraient liv  
propriétés  
que les aut  
les pouvoirs  
et que les c  
les blessés  
aucun cas, c  
ditions fure  
cains avec  
Sheaffe dét  
militaires, a  
ses ordres,  
il emmena d  
jor et toute  
devaient rest  
Cependant le  
cent quatre-v  
plusieurs offi  
en tout sep  
Quoiqu'on e  
d'une grande  
moins entre  
pour plus de  
dans la préc  
derrière lui s  
et tous ses p  
Américains  
trois cents h  
sans l'explos  
elle eût été l  
Le 1<sup>er</sup> ma  
rant comme  
pédition, aba  
la ville d'Yo  
le fort Georg  
de leur fort  
nemi d'évacu  
le commodore  
laisser des m  
magasins; m  
dans le fort  
l'incendie, q  
ravages.

des officiers de la milice canadienne, qui venaient offrir de capituler. Comme on soupçonnait ces officiers de vouloir faire traîner la négociation en longueur, on ne cessa point d'aller en avant; mais enfin, à quatre heures de l'après-midi, la capitulation ayant été réglée, les Américains se virent en pleine possession d'York.

La capitulation portait que les troupes régulières, les miliciens et les marins de tous rangs seraient prisonniers de guerre; que les propriétés publiques seraient livrées aux Américains; que les propriétés privées seraient respectées; que les autorités civiles conserveraient les pouvoirs dont elles étaient revêtues, et que les chirurgiens qui soigneraient les blessés ne seraient considérés, dans aucun cas, comme prisonniers. Ces conditions furent remplies par les Américains avec exactitude; mais le général Sheaffe détruisit plusieurs magasins militaires, au moment même où, d'après ses ordres, on en stipulait la remise; il emmena de plus avec lui son état-major et toutes les troupes de ligne qui devaient rester au pouvoir du vainqueur. Cependant les Américains firent deux cent quatre-vingt-onze prisonniers, dont plusieurs officiers. Les Anglais perdirent en tout sept cent cinquante hommes. Quoiqu'on eût détruit des propriétés d'une grande valeur, il en tomba néanmoins entre les mains des Américains pour plus de 500,000 dollars. Sheaffe, dans la précipitation de sa fuite, laissa derrière lui ses bagages, sa bibliothèque et tous ses papiers. La perte totale des Américains ne se monta pas à plus de trois cents hommes, tués ou blessés, et sans l'explosion du magasin à poudre, elle eût été bien moins considérable.

Le 1<sup>er</sup> mai, les Américains, considérant comme accompli le but de cette expédition, abandonnèrent volontairement la ville d'York. Ils attaquèrent ensuite le fort Georges et, secondés, par le feu de leur fort de Niagara, forcèrent l'ennemi d'évacuer la place. En se retirant, le commodore anglais avait ordonné de laisser des mèches allumées dans ses magasins; mais les Américains entrèrent dans le fort assez à temps pour arrêter l'incendie, qui commençait à faire des ravages.

Après la capture du fort Georges, le général anglais Vincent avait pris position sur les hauteurs qui dominent la baie de Burlington. Les généraux américains Winder et Chandler furent chargés d'aller attaquer cette position. Ils rencontrèrent et repoussèrent dans leur marche plusieurs partis anglais, et vinrent camper sur le bord d'un ruisseau nommé Stoney-Creek. L'ennemi, pendant la nuit, surprit leur avant-garde, s'empara de plusieurs canons, et fit prisonniers les généraux Chandler et Winder.

Tandis que l'expédition du général Dearborn contre le fort Georges avait lieu, sir Georges Prévost, gouverneur du haut Canada, tentait une attaque sur Sackettsharbour. Au plus fort du combat, on vint dire au lieutenant Chauncey que les troupes américaines étaient en déroute; et le lieutenant, suivant ses instructions, mit le feu à tous les magasins. Reconnaissant bientôt qu'on venait de lui donner une fausse nouvelle, il ne put maîtriser les flammes, avant qu'elles eussent produit une grande dévastation. Les Anglais furent contraints de se retirer; dans cet engagement, les pertes furent à peu près compensées de part et d'autre.

Le général Lewis et le commodore Chauncey revinrent à Sackettsharbour. Le premier s'occupa très-activement à réparer les bâtiments et les magasins qu'avait endommagés l'incendie. Vers le même temps, le général Dearborn, dont la maladie devenait de jour en jour plus grave, quitta le service, et laissa le fort Georges sous la garde du général Boyd.

Au mois de juillet, les Américains firent une nouvelle expédition contre York: ils débarquèrent à peu de distance de la place, chassèrent les troupes établies sur ce point, détruisirent des approvisionnements, délivrèrent des prisonniers et revinrent à Sackettsharbour, sans s'être emparés d'York.

Sur le lac Champlain, les Anglais, dont les forces étaient supérieures à celles des Américains, leur prirent deux goëlettes, *l'Eagle* et *le Grouler*; et ne rencontrant plus, après cette capture, de résistance sur le lac, en ravagèrent impunément les bords. Le 23 juillet, ils

descendirent à Plattsburg; et, non contents de détruire les magasins et les bâtiments publics, ils incendièrent les maisons et les ateliers de plusieurs habitants, et se retirèrent chargés de butin. Ils en firent de même à Swanton, dans l'État de Vermont.

Sur le lac Ontario, les forces des deux côtés étaient plus égales. Le 7 août, les deux flottes étaient en présence : elles s'observèrent, pendant la journée, sans engager le combat. Dans la nuit, une tempête étant survenue, le commodore Chauncey perdit les goélettes *le Scourge* et *la Hamilton*, qui sombrèrent sous voile. On employa les deux jours suivants à manœuvrer sans résultat. Enfin, le 9, à onze heures du soir, le feu commença d'abord entre les deux arrière-gardes, et devint bientôt général. Vers onze heures et demie, l'amiral anglais, sir James Yeo se mit à la poursuite du *Growler* et de *la Julia*, qui s'étaient séparés de la flotte américaine, et s'en empara. L'action ne se prolongea pas davantage : les Anglais emmenèrent leurs prises; et le commodore Chauncey revint à Sackettsharbour, pour ravitailler sa flotte.

Les revers de la France ayant laissé plus de forces disponibles aux Anglais, tout annonçait qu'au printemps les côtes de l'Atlantique allaient devenir le théâtre d'une guerre de dévastation.

Au mois de février, une escadre anglaise était entrée dans la Chesapeake. L'amiral Cockburn, qui la commandait, occupa trois ou quatre petites îles, qui lui servirent de point de départ pour se porter sur le continent, dans les endroits où les Américains n'étaient pas sur leurs gardes. Il dirigeait ses attaques, tantôt contre des fermes isolées, tantôt contre des maisons de campagne qui ne pouvaient opposer aucune résistance. Il égorgait les bestiaux, détruisait les habitations, enraimait les esclaves contre leurs maîtres, et les encourageait, par son exemple, à commettre toute espèce de violences et de déprédations. Enhardi par ses premiers succès, il attaqua Frenchtown, hameau composé de six maisons et de deux grands magasins, et lieu de dépôt pour les paquebots et pour les diligences qui se rendaient de Baltimore à Philadelphie. Quelques mi-

liciens d'Elkton firent une apparence de résistance; mais ils laissèrent bientôt le champ libre à l'amiral, qui s'empara des marchandises enfermées dans les magasins, les brûla, ainsi que les maisons de Frenchtown et plusieurs navires marchands qui se trouvaient dans le port. Il fit éprouver le même sort au Havre-de-Grâce, joli bourg de vingt à trente maisons sur la Susquehanna, à deux milles environ de l'embouchure de cette rivière. Cependant, il préserva de l'incendie la maison du commodore Rodgers, où les femmes appartenant aux familles les plus notables étaient allées chercher un refuge. Après avoir saccagé le bourg, il dévasta les environs. Ensuite il termina son expédition par le pillage et l'incendie de Georgetown et de Frédéricktown, deux petites villes très-florissantes, situées en face l'une de l'autre sur les rives du Sassafras.

Dans le courant de mai, l'amiral anglais Waren vint aussi dans la Chesapeake, avec une escadre, composée de sept vaisseaux de ligne, douze frégates, et d'un grand nombre de navires d'un rang inférieur. Cette escadre avait à bord une armée de débarquement, sous les ordres du général sir Sidney Beekwith. L'arrivée d'un armement aussi considérable causa la plus vive alarme dans toutes les villes voisines de la baie. Baltimore, Annapolis, Norfolk étaient à la fois menacées; mais on s'aperçut bientôt que cette dernière ville devait recevoir les premiers coups. Pour l'attaquer avec succès, il fallait d'abord occuper l'île Crany, qui en défendait les approches. Les Américains empêchèrent les Anglais de s'en emparer; et Norfolk, Gosport, Portsmouth et les autres villes environnantes durent leur salut à la vigoureuse défense de cette île. Les Anglais se portèrent alors contre Hampton, à dix-huit milles de Norfolk. Hampton est une petite ville de peu d'importance et non fortifiée. L'ennemi s'en rendit aisément maître, et y commit d'horribles excès.

L'escadre de l'amiral Waren, pendant le reste de l'été, menaca tantôt Washington, tantôt Annapolis, tantôt Baltimore, et fatigua beaucoup les miliciens, qui furent continuellement

sur pied; mais portant.

Dans la Caroline du Nord, l'armée de l'amiral Cockburn continua son expédition. Il prit deux côtes de la baie de Portsmouth, et le Havre-de-Grâce. Il brûla les vaisseaux, et prit d'un grand nombre d'un grand nombre. Il avait persuadé les maîtres, en leur montrant que, mais il les envoya à New-York.

Les côtes du Maryland souffriront de la guerre de la Chesapeake; mais elle ne fut que quelquefois, et dans leurs combats, les Anglais tinrent blâmes, à New-York, l'armée américaine. Des parages, et le commodore Yeo, humaine et loyale, contraste avec celle de l'ennemi.

Cependant, dans les navires, souvent l'avantage.

Le *Hornet* : San-Salvador par l'armée anglaise *la Bonaparte* n'osa sortir du blocus pendant le mois, le 24 janvier, lui-même par le brick *le Montagu* vers Fernambouc, captura le brick *le Peacock*, ayant à bord des canons, ayant à bord des dollars en espèces, successivement à l'armée de l'ennemi. Le 23 février, par l'armée de l'ennemi, il eut un engagement avec le brick *le Peacock*, maître, et qui fut l'action, que, peu de temps après, il fut fait bas. Les maîtres, tous leurs efforts et traitèrent les maîtres la plus généralement.

D'un autre côté, l'armée de l'ennemi, victorieux. La frégate *la Peacock* parait de la frégate *le Peacock* sur le brick *le Peacock*.

sur pied ; mais elle ne tenta rien d'important.

Dans la Caroline et la Géorgie, Cockburn continua son plan de dévastation. Il prit deux corsaires américains, s'empara de Porstmouth, qu'il traita comme le Havre-de-Grâce, et se retira sur ses vaisseaux, chargé de butin, et suivi d'un grand nombre de nègres, auxquels il avait persuadé d'abandonner leurs maîtres, en leur promettant la liberté ; mais il les envoya bientôt aux Antilles, où il les fit vendre.

Les côtes du nord n'eurent pas tant à souffrir que les rivages de la Chesapeake ; mais elles furent attaquées aussi quelquefois, et gênées constamment dans leurs communications. Les Anglais tinrent bloqué, pendant plusieurs mois, à New-London, le commodore américain Decatur. Leurs forces, en ces parages, étaient commandées par le commodore Hardy, dont la conduite humaine et loyale offrait un heureux contraste avec celle de Cockburn.

Cependant, dans les engagements partiels, les navires américains avaient souvent l'avantage.

Le *Hornet* avait été laissé devant San-Salvador pour y bloquer la corvette anglaise la *Bonne-Citoyenne* : celle-ci n'osait sortir du port. Le *Hornet* continua le blocus pendant quelque temps ; mais, le 24 janvier 1815, il fut chassé lui-même par le vaisseau de ligne anglais le *Montagu*. Il dirigea sa course vers Fernambuco ; devant ce port, il captura le brick la *Résolution* de dix canons, ayant à bord vingt-trois mille dollars en espèces. Ensuite, il croisa successivement dans les parages de Mouraham, de Surinam et de Démérari. Le 23 février, près de ce dernier port, il eut un engagement avec un grand brick, le *Peacock*, dont il se rendit maître, et qui fut si maltraité dans l'action, que, peu d'instants après, il coulait bas. Les marins du *Hornet* firent tous leurs efforts pour sauver l'équipage, et traitèrent les prisonniers de la manière la plus généreuse.

D'un autre côté, les Anglais étaient victorieux. La frégate le *Shannon* s'empara de la frégate la *Chesapeake*, et le brick le *Pélican* avait le même avantage sur le brick l'*Argus*.

Mais, vers cette époque, le commodore Porter annonçait qu'il avait capturé plusieurs navires anglais dans la mer du Sud, et que la petite flotte dont il avait complété la formation le rendait maître de la navigation de l'océan Pacifique.

Le brick américain l'*Entreprise* était sorti de Porstmouth, le 1<sup>er</sup> septembre. Il aperçut le 5 la corvette anglaise le *Boxeur*, avec laquelle il eut un engagement, et qu'il força de se rendre. Les deux capitaines de ces bâtiments, tués dans le combat, furent enterrés à côté l'un de l'autre à Portland, avec tous les honneurs militaires.

Le 26 septembre, la frégate le *Président*, montée par le commodore Rodgers, rentra à Newport, après une croisière très-longue. Le commodore avait fait quatre prises devant les Açores, et deux autres sur le banc de Terre-Neuve. Enfin, le 25 septembre, aux atterrages d'Amérique, il captura la goëlette la *High-Flyer*, aviso de l'amiral Waren. Rodgers trouva sur ce petit navire les instructions secrètes de Waren ; ce qui le mit à même d'éviter, en rentrant, les escadres anglaises qui croisaient sur les côtes. La frégate le *Congrès*, séparée du *Président* auquel elle était jointe à son départ, continua sa croisière jusqu'au 11 décembre : elle était restée tout ce temps principalement sur les côtes de l'Amérique du Sud, où elle avait capturé plusieurs bâtiments, entre autres deux bricks, armés chacun de dix canons.

Les corsaires américains soutinrent dignement l'honneur du pavillon national.

Le capitaine Boyle, commandant le corsaire la *Comète*, fut attaqué par un grand brick de guerre portugais et par deux autres navires marchands, armés en guerre. Après plusieurs heures de combat bord à bord, il réduisit le brick à prendre la fuite, et s'empara d'un des navires marchands.

Le 15 août, le corsaire le *Décatour* découvrit le paquebot la *Princesse-Charlotte* et la goëlette de guerre la *Dominique*. Il prit la *Dominique* à l'abordage ; la *Princesse-Charlotte* força de voiles, et disparut. Le *Décatour* n'avait que six caronnades de 12 avec une



pièce de 18, montée sur pivot : la *Dominique* était armée de douze caronades de 12, de deux coulevrines de 6, et d'une grosse caronade de 24. Le 20 août, le *Décatur* entra heureusement à Charlestown avec sa prise.

### LIVRE QUATORZIÈME.

AFFAIRES DE L'OUEST. — ARMEMENT NAVAL SUR LE LAC ÉRIÉ. — BATAILLES SUR LA RIVIÈRE THAMES ET MORT DE TECUMSEH. — SESSION DU CONGRÈS. — LE GÉNÉRAL JACKSON DÉFAIT LES INDIENS ET LEUR DICTÉ LA PAIX. — ÉVÉNEMENTS MARITIMES. — OPÉRATIONS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE SUR LA FRONTIÈRE DU NIAGARA. — OPÉRATIONS DE LA GUERRE SUR LES CÔTES. — PRISE ET INCENDIE DE WASHINGTON. — DÉFENSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS PAR JACKSON. — DÉFAITE DES ANGLAIS. — PROCLAMATION DE LA PAIX.

Tandis que la guerre avait lieu sur la frontière septentrionale et sur les côtes de l'Atlantique, il ne s'était rien passé d'important à l'armée de l'ouest. Le printemps et l'été furent consacrés aux préparatifs nécessaires pour augmenter les forces qui devaient agir incessamment sur terre et sur le lac Érié.

Enfin, le 4 août, le capitaine Perry, chargé d'opérer sur ce lac, parvint à compléter son armement; et il mit à la voile à la recherche de la flotte ennemie. Les Américains avaient neuf navires et cinquante-quatre canons, et les Anglais six navires et soixante-sept bouches à feu. Le 10 septembre au matin, on se rencontra; le combat dura trois heures, et la flotte américaine captura la flotte entière des Anglais. Les Américains eurent trente-sept hommes tués et quatre-vingt-seize blessés; les Anglais eurent environ deux cents hommes tués ou blessés, et les Américains firent sur eux six cents prisonniers. Ainsi l'Angleterre, déjà battue dans des combats de navire à navire, le fut cette fois en bataille rangée. Dans toutes les parties de l'Union, la nouvelle de cette victoire causa le plus vif enthousiasme : des fêtes et des illuminations célébrèrent la gloire nationale.

Les Américains, dès lors, étaient maîtres de la navigation du lac; mais les Anglais occupaient encore une partie de leur territoire : il s'agissait de les repousser et d'aller les attaquer jusque

sur le sol canadien. En conséquence, Harrison réunit aux miliciens de l'Ohio quatre mille volontaires du Kentucky, commandés par Shelby leur gouverneur; et le 27 septembre, les troupes s'embarquèrent, et gagnèrent le jour même une pointe de terre, près de Malden. Le général anglais, à leur approche, détruisit ce fort et tous les magasins du gouvernement, puis effectua sa retraite le long de la rivière Thames, emmenant avec lui les Indiens, commandés par Tecumseh. Harrison et Shelby se mirent à la poursuite des Anglais, avec trois mille cinq cents hommes. Dans la première journée, les Américains firent vingt-six milles. Le jour suivant, ils prirent un détachement ennemi, et surent que Proctor, quoiqu'il ne se doutât pas d'être poursuivi de si près, faisait cependant, par précaution, détruire tous les ponts sur ses derrières.

Le 5 octobre, les Américains, continuant leur marche, s'emparèrent d'une quantité considérable d'approvisionnements militaires, et campèrent le soir au lieu même où les Anglais avaient couché la nuit précédente. Le colonel Johnson, envoyé pour reconnaître la force de l'ennemi, rapporta qu'il venait de s'arrêter, et qu'il paraissait dans l'intention d'accepter le combat. Proctor avait placé ses troupes sur une langue de terre fort étroite, flanquée d'un côté par un marais, de l'autre par la rivière, et couverte par une quantité de grands hêtres. Les Anglais, appuyés à la rivière et protégés par leur artillerie, formaient la gauche : à droite, les Indiens, sous Tecumseh, étaient embusqués près du marais et dans les bois dont il était environné.

Harrison avait ordonné d'abord au colonel Johnson de se former sur deux lignes avec ses cavaliers, afin d'attaquer de front les Indiens; mais les broussailles dans lesquelles ceux-ci s'étaient embusqués, étant trop épaisses pour que la cavalerie pût agir contre eux, Harrison changea son ordre de bataille, et réunit ses forces contre les Anglais qui se trouvaient à sa droite. Les cavaliers, mis en ligne devant les brigades, chargèrent avec une telle impétuosité, qu'ils traversèrent les rangs des Anglais; ils se reformèrent ensuite sur leurs derrières,

et les places feux. Dans l'ennemi, ne par discrétion. commença la furie sur les ci sont d'ab si vive; mal leur assurance rible. Les su que le colon seul vers l'en sent autour il est couve se disposait tomahawk; le peu de for pistolet, et la poitrine de mort. Le co couru par se privés de leur fuir dans tout Tecumseh, d ennemi, dor ciaient le méri prirent soin d neurs de la g

Dans cette dix-neuf hom et perdirent s Indiens aban leurs sur le ch ricains eurent blessés; ils r de bronze, tr tombés au po la reddition d fut vivement à s'échapper, les mains du v papiers. Les bués dans les v Américains, p eux des repré tantumment avec

Les Indiens chef, et déco viurent offrir peau des Amé la paix : on leu l'hiver suivant services, on st jamaux leurs m

La guerre av minée, et la tra

et les placent de la sorte entre deux feux. Dans cette position critique, l'ennemi, ne pouvant plus tenir, se rend à discrétion. Sur la gauche, Tecumseh commence le combat : il s'élançe avec furie sur les troupes de Shelby. Celles-ci sont d'abord étonnées d'une attaque si vive; mais elles reprennent bientôt leur assurance, et la mêlée devient horrible. Les succès étaient balancés, lorsque le colonel Johnson s'avance presque seul vers l'endroit où les Indiens se pressent autour de leur chef : en un instant, il est couvert de blessures. Tecumseh se disposait à l'assommer d'un coup de tomahawk; mais le colonel, recueillant le peu de forces qui lui restent, saisit un pistolet, et le tire à bout portant dans la poitrine de Tecumseh, qui tombe roide mort. Le colonel est promptement secouru par ses soldats; et les Indiens, privés de leur chef, ne songent plus qu'à fuir dans toutes les directions. Ainsi périt Tecumseh, ce redoutable et généreux ennemi, dont les Américains appréciaient le mérite et les qualités, et qu'ils prirent soin d'enterrer avec tous les honneurs de la guerre.

Dans cette affaire, les Anglais eurent dix-neuf hommes tués, cinquante blessés, et perdirent six cents prisonniers. Les Indiens abandonnèrent cent vingt des leurs sur le champ de bataille. Les Américains eurent cinquante hommes tués ou blessés; ils reprirent plusieurs canons de bronze, trophées de la révolution, tombés au pouvoir des Anglais, lors de la reddition du général Hull. Proctor fut vivement poursuivi; mais il parvint à s'échapper, en laissant toutefois entre les mains du vainqueur sa voiture et ses papiers. Les prisonniers furent distribués dans les villes de l'intérieur, où les Américains, peu jaloux d'exercer sur eux des représailles, les traitèrent constamment avec humanité.

Les Indiens, privés de leur valeureux chef, et découragés par leur défaite, vinrent offrir de se ranger sous le drapeau des Américains. On leur accorda la paix : on leur fournit des vivres pour l'hiver suivant; mais, en acceptant leurs services, on stipula qu'ils ne lèveraient jamais leurs massues hors du combat.

La guerre avec les Indiens étant terminée, et la tranquillité se trouvant en-

tièrement rétablie sur la frontière occidentale, la plupart des volontaires retournèrent chez eux. Harrison laissa le général Cass à Détroit, avec un millier d'hommes; et conformément aux instructions qu'il avait reçues, il alla rejoindre, avec le reste de ses troupes, l'armée du centre à Buffaloé. Peu de temps après son arrivée dans cette place, il eut une correspondance avec le général Vincent, qui le pria de traiter les prisonniers anglais avec humanité. Il répondit que les Américains n'avaient et n'auraient à cet égard à se faire aucun reproche, quoique les Anglais n'eussent pas imité leur exemple.

Les opérations de l'armée du nord-ouest et la victoire remportée sur le lac Érié permettaient au gouvernement des États-Unis de songer à l'envahissement du Canada. Les Anglais avaient eu le temps de rassembler des troupes nombreuses, de discipliner les milices, de fortifier les bords du fleuve Saint-Laurent et de tout préparer pour une vigoureuse résistance; mais aussi l'armée des Américains sur la frontière était beaucoup plus forte qu'elle ne l'avait été jusqu'alors : leurs troupes étaient commandées par des officiers qui venaient de faire leurs preuves au milieu des combats, et presque tous les Indiens avaient passé de leur côté.

On avait confié le département de la guerre au général Armstrong, homme habile et doué d'une grande énergie. Wilkinson, successeur de Dearborn, commandait toutes les forces rassemblées sur la frontière du Canada. Il avait sous ses ordres huit mille hommes de troupes réglées, sans compter les renforts que le général Harrison devait amener dans le courant d'octobre. Le général Hampton était chargé du commandement de l'armée du Nord, dont le camp était à Plattsburg, et qui se montait à quatre mille hommes. On se proposait de descendre le Saint-Laurent, sans s'occuper des places que les Anglais possédaient plus à l'ouest : on ne formait aucun doute sur la possibilité de s'emparer de Montréal; et l'on pensait que la prise de cette capitale entraînerait nécessairement celle de toutes les autres fortifications que les Anglais avaient plus haut sur les lacs et sur le fleuve.

L'armée, qui jusqu'alors avait été dispersée sur plusieurs points, fut concentrée dans l'île du Grenadier : ce lieu de rendez-vous avait été choisi comme se trouvant près de Sacketts Harbour et de la tête du Saint-Laurent. Les Anglais, croyant que l'attaque serait dirigée contre Kingston, s'étaient empressés de se porter sur ce point avec toutes leurs forces, mais, bientôt détrompés, ils avaient rapidement suivi les Américains dans leur marche : il y eut de fréquentes escarmouches entre l'avant-garde anglaise et les chasseurs de Forsythe. Dans la journée du 10 novembre, on tenta le passage appelé le Long-Saut : on essaya le feu de quelques galères anglaises ; mais on mit en batterie sur la rive deux pièces de dix-huit, qui forcèrent bientôt les ennemis à la retraite. Toutefois, le temps s'était écoulé : la journée se trouvait trop avancée pour qu'on pût essayer le passage : il fallut remettre encore au lendemain cette opération. Le 11, à dix heures du matin, au moment même où la flottille allait se mettre en mouvement, les éclaireurs vinrent annoncer l'approche des Anglais. Le général Boyd forma l'armée sur trois colonnes, et s'avança vers l'ennemi. Il se fit précéder par le colonel Ripley, commandant le 21<sup>e</sup> régiment ; qui traversa les bois environnant un vaste espace découvert, nommé Chrystlersfield. En débouchant dans la plaine, le colonel rencontra l'avant-garde anglaise, et la chargea si vigoureusement, qu'il la força de lâcher pied deux fois de suite et de se replier sur le centre de l'armée. Le général américain Covington avait fait une attaque également heureuse sur la droite de l'ennemi ; mais lorsqu'il était près d'obtenir un succès complet, il fut atteint d'une balle et renversé de cheval. Cet accident arrêta le mouvement de sa brigade, et l'artillerie des Anglais acheva de mettre la confusion dans ses rangs, de sorte qu'il fut obligé de reculer en désordre. Le régiment du colonel Ripley, se trouvant dans une position inégale et périlleuse, reçut l'ordre de se porter en arrière ; mais, avant qu'on l'eût remplacé, l'ennemi, dans une nouvelle attaque sur l'artillerie, s'empara d'une pièce ; les autres furent emmenées par le capitaine

Armstrong Irwine, auquel on en dut la conservation.

Alors cessa le combat : il avait duré deux heures. De part et d'autre on s'attribua la victoire, quoique personne ne fût demeuré maître du champ de bataille ; car les Anglais étaient retournés à leur camp, les Américains à leurs bateaux. Le général Brown, qui s'était avancé jusqu'au près de Barnhart, y fut rejoint par l'armée le soir même de l'affaire de Chrystlersfield.

A l'époque où la concentration des forces américaines avait eu lieu dans l'île du Grenadier, Hampton avait fait un mouvement en avant avec les troupes sous ses ordres. Le 25 octobre, il avait tenté d'enlever une position qu'occupait l'ennemi sur la rivière Châteaugay ; mais, après deux attaques sans résultat, il s'était replié sur un lieu nommé Four-Corners : il y reçut une lettre de Wilkinson, écrite quelques jours avant l'affaire de Chrystlersfield. Cette lettre contenait l'ordre de se porter sur Saint-Regis pour se joindre à l'armée principale, et d'apporter des vivres. Hampton répondit au commandant en chef, que, d'après l'état des routes entre le point qu'il occupait et Saint-Regis, il ne pouvait prendre de vivres avec lui que ce que chaque homme serait en état d'en porter, ce qui serait évidemment insuffisant. Wilkinson alors, de l'avis d'un conseil de guerre, reconnut qu'avec le peu de vivres qui restaient et dans l'impossibilité de s'en procurer d'autres, il serait téméraire de s'avancer davantage dans le pays ennemi. L'expédition projetée contre Montréal fut entièrement abandonnée. L'armée principale alla prendre ses quartiers d'hiver à Frenchmill, où la rejoignit bientôt le corps commandé par Hampton.

Pendant que ces événements se passaient à terre, l'escadre américaine, sur le lac Ontario, n'était pas restée dans l'inaction. Le 7 septembre, Chauncey rencontra près du Niagara la flotte anglaise, qui prit chasse, et se réfugia dans Amherst-bay, où le commodore n'osa pas la suivre, parce qu'il n'avait pas de pilote pour cette partie de la côte ; mais il bloqua l'ennemi jusqu'au 17 septembre ; un coup de vent le força de quitter sa position : les Anglais profitèrent de son éloigne-

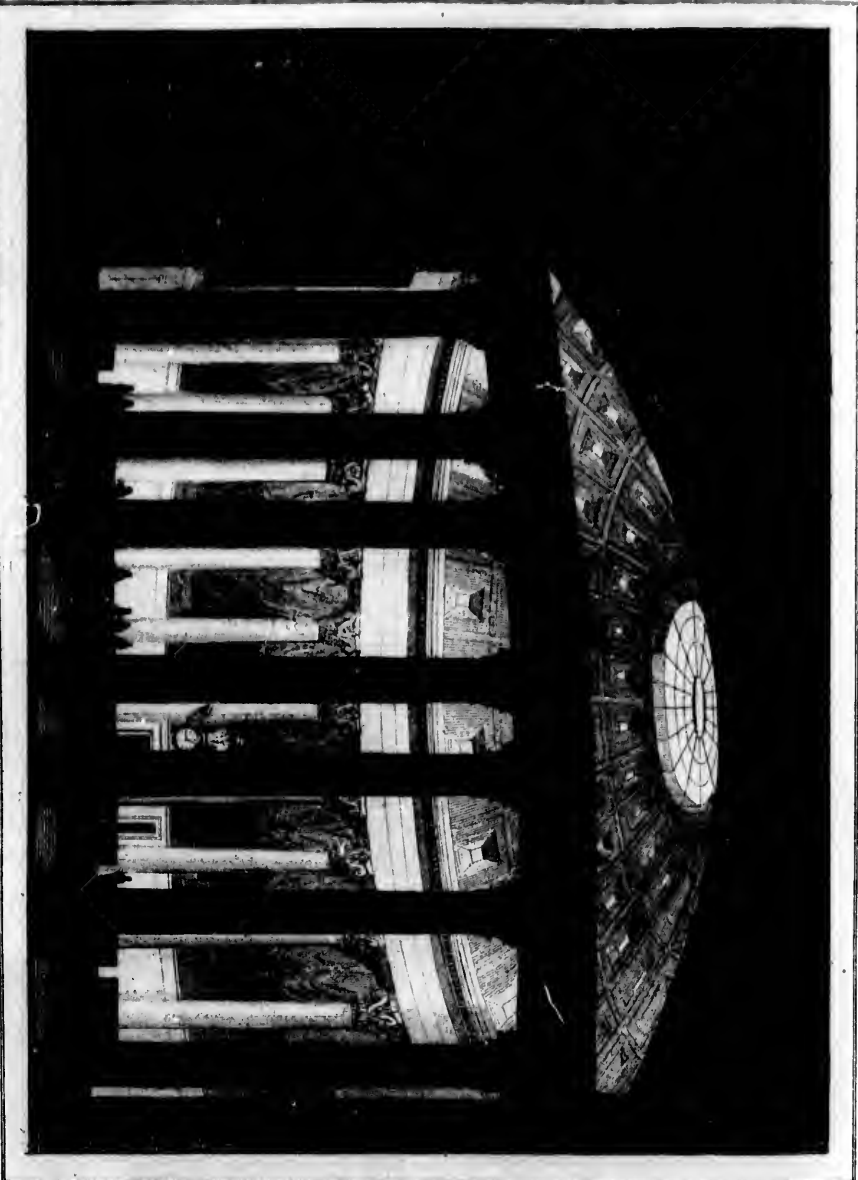
at la  
deux  
ua la  
de-  
car  
leur  
aux.  
ancé  
joint  
re de

es for-  
lle du  
mou-  
us ses  
tenté  
t l'en-  
mais,  
il s'é-  
-Car-  
inson,  
ire de  
tenait  
-Regis  
la, et  
pondit  
d'après  
t qu'il  
ouvait  
ce que  
en por-  
ffisant.  
conseil  
peu de  
ssibilité  
t témé-  
le pays  
contre  
onnée.  
s quar-  
a rejoin-  
lé par

se pas-  
e, sur le  
s l'inac-  
rencon-  
ise, qui  
mherst-  
pas la  
e pilote  
bloqua  
un coup  
sition :  
éloigne-



*Salles des Sénateurs Congress, aux Esplanades de Washington.*



ment pour  
ton. Après  
Sakettshar  
24 septem  
appris que  
il se dirige  
nemi. Dans  
pas longte  
ments angla  
mes Yeo p  
les batterie  
ment d'octo  
de nouveau  
réfugièrent  
suivant, Ch  
mes avait pr  
per et pour  
dant, plus t  
vit ses goë  
rendirent au  
**Dame du L**  
**phé.** C'était  
dirigeaient  
lesquelles se  
**la Julia,** p  
vant aux Am  
avaient à b  
partenant au  
Anglais, dep  
plus hors d  
resta maître

Quant aux  
Américains  
imprudence,  
les troupes s  
L'ennemi des  
supérieures s

Le fort Ge  
les ordres du  
nison de la p  
ment des mil  
vice était exp  
s'étant retiré  
conseil de gue  
que le fort n'  
fendra. En ce  
sauter les for  
eu le temps d  
glais arrivaie  
quitter.

Il y avait,  
du fort Geor  
Newark, don  
dement facilit  
qui voudraie  
tre de la guer



ment pour rentrer en toute hâte à Kingston. Après avoir passé quelques jours à Sakettsharbour, Chauncey retourna le 24 septembre devant le Niagara. Ayant appris que la flotte anglaise était à York, il se dirigea sur le mouillage de l'ennemi. Dans un engagement, qui ne fut pas longtemps soutenu, plusieurs bâtiments anglais furent maltraités; sir James Yeo prit la fuite, et se retira sous les batteries de la place. Au commencement d'octobre, les deux flottes s'étant de nouveau rencontrées, les Anglais se réfugièrent à Burlington-Bay. Le matin suivant, Chauncey s'aperçut que sir James avait profité de la nuit pour s'échapper et pour rentrer à Kingston. Cependant, plus tard, il découvrit et poursuivit ses goëlettes. Trois d'entre elles se rendirent au *Général Pike*, une autre à la *Dame du Lac*, une cinquième au *Sylphe*. C'étaient des canonnières qui se dirigeaient vers la tête du lac, et parmi lesquelles se trouvaient la *Grouler* et la *Julia*, prises peu de temps auparavant aux Américains. Ces cinq navires avaient à bord trois cents soldats, appartenant au régiment de Watteville. Les Anglais, depuis lors, ne se hasardèrent plus hors de Kingston, et Chauncey resta maître de la navigation du lac.

Quant aux opérations sur terre, les Américains avaient commis une grave imprudence, en retirant presque toutes les troupes stationnées sur le Niagara. L'ennemi dès lors se trouvait en forces supérieures sur les derrières de l'armée.

Le fort Georges avait été laissé sous les ordres du général M'Clare. La garnison de la place se composait entièrement des miliciens dont le temps de service était expiré. La plupart d'entre eux s'étant retirés, il fut reconnu, dans un conseil de guerre convoqué par M'Clare, que le fort n'était plus en état de se défendre. En conséquence, le général fit sauter les fortifications. A peine avait-il eu le temps de passer l'eau, que les Anglais arrivaient sur la rive qu'il venait de quitter.

Il y avait, sous la volée des batteries du fort Georges, un village, nommé Newark, dont la situation pouvait grandement faciliter l'approche des troupes qui voudraient assiéger le fort. Le ministre de la guerre avait autorisé le général

à brûler ce village, en cas de siège, pour ôter à l'ennemi tout abri. M'Clare, comprenant mal le sens véritable de cette autorisation, s'en prévalut sans discernement et sans nécessité. En se retirant, il livra Newark aux flammes: toutes les maisons furent réduites en cendres. Le gouvernement s'empessa de désavouer cet acte aussitôt qu'il en eut connaissance. On adressa à sir Georges Prévost une copie authentique de l'ordre en vertu duquel M'Clare avait cru devoir agir. A cette copie était jointe une déclaration portant, en termes formels, qu'on n'avait pas autorisé, dans la circonstance, l'incendie de Newark, et que la conduite du général lui avait attiré la désapprobation, non-seulement du gouvernement, mais de la nation tout entière.

Sir Georges, avant de recevoir ce désaveu, s'était empressé d'user de représailles. Le colonel Murray surprit le fort Niagara le 19 décembre à la pointe du jour, et passa la garnison au fil de l'épée. Puis, avec de nombreux renforts, les Anglais portèrent de tous côtés, sur les rives du Niagara, le massacre et la dévastation. Les villages de Lewistown, de Manchester, de Youngstown, et les bourgades indiennes des Tuscarroras, alliés des Américains, devinrent, en peu de temps, la proie des flammes, et la plus grande partie de leurs habitants furent massacrés. Le 30 décembre, un détachement ennemi vint attaquer Buffaloé. Le général Hull fit tous ses efforts pour arrêter cette nouvelle agression; mais le peu de miliciens qu'il commandait lâchèrent pied, et Buffaloé ne fut bientôt plus qu'un monceau de cendres.

Le 6 décembre 1813, le congrès de l'Union s'assembla. Les discussions furent vives. Les partisans de la paix faisaient entendre leurs plaintes. Dans quelques-uns des États de l'Est, l'opposition prit un caractère encore plus grave; on ne respectait pas même la constitution. Mais l'immense majorité de la nation resta fidèle aux principes qui avaient fondé et qui maintenaient l'indépendance américaine.

Jusqu'alors on avait soutenu la guerre au moyen d'emprunts; mais comme, pour en payer les intérêts et pour soutenir le crédit, le gouvernement n'avait

que la vente des terres incultes appartenant au domaine public, et la perception des droits de douane, on fut obligé de recourir à des ressources plus efficaces, et d'établir un système de taxes intérieures. Cette espèce d'impôt, qu'on n'avait pas encore supporté, devait rencontrer des contradicteurs. Mais les revers éprouvés sur la frontière du nord-ouest, le peu de part que les Etats de l'Est avaient pris à la guerre, la création d'une marine sur les lacs, les armées plus considérables qu'il fallait opposer à l'ennemi; tout avait augmenté les dépenses, et rendait urgente l'adoption de moyens extraordinaires. Aussi, lorsque les taxes intérieures furent proposées au congrès, elles furent adoptées malgré les antagonistes accoutumés du gouvernement.

Le second objet dont s'occupa la législature nationale, fut de pourvoir aux moyens de remplir les rangs de l'armée de ligne. La difficulté d'obtenir des soldats par la voie de l'enrôlement devenait chaque jour plus grande, attendu que, pendant la longue paix dont on avait joui, la profession de soldat était tombée généralement en discrédit. Pour triompher de ces dispositions, le congrès augmenta la paye militaire, et assura, par une loi, une récompense nationale tant en argent qu'en terre à quiconque prendrait du service dans les régiments de ligne.

Il y eut à traiter, dans la même session, une question délicate. Vingt-trois soldats américains, pris à la bataille de Queenstown dans l'automne de 1812, furent reconnus pour être Anglais de naissance. On les conduisit en Europe, avec l'intention de les juger comme coupables de trahison. Aussitôt que le gouvernement des États-Unis eut connaissance de ce fait, il donna l'ordre au général Dearborn de mettre en prison un pareil nombre de soldats anglais, pour servir d'otages aux Américains. De part et d'autre on eut recours à des représailles successives; et l'on finit par emprisonner tous les captifs qu'on avait à sa disposition. C'est dans cet état que l'affaire fut soumise au congrès. Le résultat de la discussion fut d'approuver la fermeté du gouvernement, et de l'autoriser, si l'Angleterre continuait à

faire ainsi la guerre sans ménagements, à suivre à son égard un même plan de conduite.

Le congrès nomma de plus un comité pour examiner jusqu'à quel point étaient fondées les plaintes graves et multipliées auxquelles avait donné lieu les Anglais, depuis le commencement de la guerre. Ce comité prit des renseignements exacts, consulta des documents authentiques, et fit, dans un long rapport, le tableau des massacres de la rivière Raisin, des ravages, des incendies, des déprédations dans les rives des lacs et celles de la Chesapeake avaient été le théâtre. Passant aux traitements exercés par les Anglais envers les Américains prisonniers de guerre, le comité peignit ces malheureux transportés à mille lieues de leur patrie, entassés par centaines à fond de cale, manquant de tout, périsant faute d'air et de nourriture suffisante, traités enfin avec plus d'inhumanité que les esclaves africains. Le comité terminait son rapport, en disant qu'il lui paraissait évidemment démontré que l'Angleterre avait violé toutes les lois de la guerre, et que le congrès devait promptement aviser aux moyens de faire cesser, de la part de l'ennemi, ces odieux excès.

C'est ici le cas de rappeler que pendant la paix les Anglais avaient enlevé de nos navires américains un grand nombre de matelots. Quoiqu'ils fussent retenus contre leur volonté, ces matelots avaient rendu de grands services à la marine britannique. Pour récompense, lorsque, au moment de la déclaration de guerre, ils refusèrent de porter les armes contre leur patrie, plus de deux mille d'entre eux furent plongés dans des cachots, et traités avec autant et plus de rigueur que les prisonniers de guerre. Ce n'est pas tout encore: on en retint une multitude sur les vaisseaux anglais; et, par des châtimens sévères, on les força de continuer leur service, sous prétexte qu'ils n'étaient point réellement Américains.

La Grande-Bretagne avait refusé d'accepter la médiation russe; mais, pour dissimuler les véritables motifs de sa conduite, et pour se laisser la facilité de conclure la paix, si la paix lui devenait nécessaire, elle proposa d'ouvrir une

négociation soit à Gènes, soit à Londres. Les États-Unis refusèrent cette négociation, et la terre la France ne saurait que sa se du temps. qu'il ne n faire cesse les maux d négociation p qui s'étaie lorsqu'il av tion russe, Clay, Jona tion pour a des confères

En dépit on s'aperce devenait de l'étranger d bord que l'e être consid nion tout en

Sur la fr des choses é rant de 181 montré des d qui demoura gnol avaient Mitchell, gou cut l'ordre d la rivière Oak établissemen cet Etat. Il f à Holmes, gou renforcer, pa volontaires s la Mobile. L tationsavois des menaces d presque tous rent se réfugie de la frontière par ceux des point la guer persécution- planteurs, ad insuffisant, s' forts construi Mobile. Ces f de rési-tance, des autres po mutuel secour que les Indier quer successiv

négociation directe, soit à Londres, soit à Gothembourg. Le gouvernement des États-Unis espérait peu de chose de cette négociation : il pensait que l'Angleterre la ferait traîner en longueur, et que sa seule intention était de gagner du temps. Néanmoins, afin de prouver qu'il ne négligerait aucun moyen de faire cesser l'effusion du sang et tous les maux de la guerre, il accepta la négociation proposée. Outre les diplomates qui s'étaient déjà rendus en Europe, lorsqu'il avait été question de la médiation russe, le président nomma Henri Clay, Jonathan Russel et Albert Galation pour aller à Gothembourg ouvrir des conférences.

En dépit d'une opposition bruyante, on s'apercevait chaque jour que la guerre devenait de plus en plus nationale; et l'étranger dans lequel on n'avait vu d'abord que l'ennemi d'un parti, finit par être considéré comme l'ennemi de l'Union tout entière.

Sur la frontière méridionale, l'état des choses était inquiétant. Dans le courant de 1813, les Indiens avaient déjà montré des dispositions hostiles; et ceux qui demeuraient sur le territoire espagnol avaient ouvertement pris les armes. Mitchell, gouverneur de la Géorgie, reçut l'ordre d'envoyer une brigade vers la rivière Oakmulgee, pour protéger les établissements situés sur la frontière de cet État. Il fut en même temps prescrit à Holmes, gouverneur du Mississippi, de renforcer, par un corps de milices, les volontaires stationnés sur les rives de la Mobile. Les planteurs dont les habitations avoisinaient cette rivière, effrayés des menaces des Creeks, abandonnèrent presque tous leurs propriétés, et vinrent se réfugier dans les différents forts de la frontière : ils furent imités en cela par ceux des Indiens qui, ne voulant point la guerre, étaient en butte aux persécution de leurs compatriotes. Les planteurs, adoptant un mode de défense insuffisant, s'étaient renfermés dans les forts construits sur les branches de la Mobile. Ces forts étaient peu capables de résistance, et trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se porter un mutuel secours. On sut, au mois d'août, que les Indiens se proposaient d'attaquer successivement ces postes; et tout

faisait croire que leurs premiers mouvements seraient dirigés contre le fort Mims, dans lequel se trouvaient le plus de réfugiés. Ils l'attaquèrent, en effet, le 30 août, s'en emparèrent, et firent périr dans les flammes deux cent soixante personnes de tout âge et de tout sexe.

A cette nouvelle, les planteurs qui s'étaient retirés dans les autres postes, saisis de terreur, s'enfuirent, et cherchèrent à se rendre à Mobile, abandonnant derrière eux leurs maisons et leurs troupeaux à la rage des Indiens.

La milice du Tennessee, conduite par les généraux Jackson et Coke, s'étant portée vers le pays des Creeks, le 2 novembre, on expédia neuf cents hommes contre les bourgades tallushetches. Les Indiens, instruits de l'approche de ce détachement, s'étaient préparés à faire une vigoureuse résistance. Le combat dura longtemps : aucun des Indiens ne voulut se rendre, et l'on compta plus de deux cents de leurs guerriers sur le champ de bataille : les femmes et les enfants tombèrent au pouvoir des Américains, qui, dans cette affaire, eurent cinq hommes tués et quarante blessés.

Dans la matinée du 7 septembre, on vint dire au général Jackson qu'à trois milles environ de son camp, des Creeks, en grand nombre, assiégeaient quelques-uns des Indiens restés fidèles aux Américains, et qu'à moins d'un prompt secours, la perte de ces derniers était inévitable. Le général se met aussitôt en marche avec douze cents hommes, et le soir du jour suivant arrive à six milles de Talladega, où se trouvaient les Indiens. Le lendemain, à sept heures du matin, il les attaque et les met en fuite vers les montagnes.

Le général Coke, commandant l'autre division de la milice de Tennessee, envoie, le 11 novembre, le général Withe attaquer les bourgades ennemies sur la rivière Tallapoosa. Withe surprend l'une de ces bourgades, contenant trois cents guerriers. Soixante d'entre eux sont tués et les autres se rendent prisonniers. Les Américains détruisent plusieurs villages abandonnés, et reviennent au fort sans avoir à regretter un seul homme.

Le général Floyd, avec neuf cents miliciens et quatre cents Indiens, entra

d'un autre côté sur le territoire des Creeks. Ayant appris qu'ils s'étaient rassemblés en grand nombre aux bourgades antossées; sur la rivière Tallapoosé, il marcha contre eux, et les attaqua le 29 novembre. Les Indiens se défendirent avec courage; mais, après un combat qui dura plus de trois heures, ils furent complètement battus. Les Américains brûlèrent les villages. Ils eurent, dans cette affaire, onze hommes tués et cinquante blessés: au nombre de ces derniers était le général. L'ennemi perdit plus de deux cents guerriers: on trouva parmi les morts le chef des Antossées et celui des Tallassées.

Le 17 janvier, Jackson, pour faire une diversion en faveur de Floyd, et pour secourir en même temps le fort Armstrong, qu'on croyait menacé, s'avança dans le pays indien. Dans la nuit du 21, il fut attaqué par l'ennemi, qu'il mit en déroute. Deux jours après, les Indiens reprirent l'offensive. Jackson, abandonné par une partie de ses troupes, força néanmoins les Indiens à battre en retraite. On les poursuivit assez loin; et pendant ce temps, ceux des Américains qui venaient de lâcher pied, s'étant ralliés, le général continua sa marche sans aucune autre rencontre.

Il entreprit ensuite, au mois de mars, une nouvelle expédition. Le 27, il arriva dans un endroit où la rivière Coose fait un coude, nommé Horse-shoe-Bend (coude du fer à cheval): c'était une position avantageuse et facile à défendre. Là, s'étaient réunis, au nombre de plus de mille, les guerriers des tribus oak-fuskées, oakshaga, hillebéés, fishponds et eupanta. Ils avaient construit un retranchement épais, solide, et haut de sept à huit pieds. Pleins de confiance dans leur position, ils croyaient qu'on tenterait vainement de les y forcer. Les Américains en firent le siège en règle, et parvinrent non sans peine à pénétrer dans l'intérieur du retranchement. Dès lors, le succès ne fut plus douteux, quoique plusieurs des ennemis combattissent encore avec le courage farouche que donne le désespoir. Aucun d'eux ne voulut accepter de quartier: la presque totalité était jonchée de cadavres; on en compta cinq cent trente-sept: il y en eut aussi beaucoup qui périrent; en voulant se

sauver à la nage: à peine cinquante d'entre eux purent-ils s'échapper. Les Américains eurent vingt-six hommes tués et cent sept blessés; les Indiens, leurs alliés, eurent vingt-sept tués et quarant-sept blessés: en tout deux cent trois hommes hors de combat.

Cette action sanglante fut la dernière. Les Creeks n'avaient plus ni la volonté ni les moyens de continuer la guerre: ceux d'entre eux qui ne voulurent point se soumettre s'enfuirent chez les Espagnols, à Pensacola. Tous les autres vinrent avec leurs prophètes implorer la pitié des Américains, et s'en remirent entièrement à la générosité des vainqueurs. Jackson leur accorda la paix à ces conditions: 1° qu'ils céderaient une partie de leur territoire comme indemnité pour les dépenses de la guerre; 2° qu'ils consentiraient à ce qu'on perçât des grandes routes au travers de leur pays et qu'on naviguât sur leurs rivières; 3° qu'ils n'auraient plus de relations avec les Espagnols et les Anglais; 4° qu'ils restitueraient tout ce qu'ils avaient pris, soit aux blancs, soit aux Indiens alliés des Américains. De son côté, le général, au nom des États-Unis, s'engageait à leur garantir toute l'étendue de territoire qui leur restait; à leur rendre tous les prisonniers qu'il avait faits; à leur fournir les choses nécessaires à la vie jusqu'à ce qu'ils pussent y pourvoir eux-mêmes. Enfin, les Indiens promirent de rétablir le commerce d'échange qui se faisait entre eux et les Américains, et de reprendre le genre de vie qu'ils menaient avant la guerre.

Cette importante victoire sur les Indiens assurait pour longtemps la tranquillité du Sud. Mais la guerre se fractionnait sur toutes les frontières.

Après avoir abandonné tout projet d'attaque contre Montréal, les Américains étaient restés dans leurs quartiers d'hiver, sans que rien d'important eût lieu; jusque vers la fin de février 1814. A cette époque, le ministre de la guerre donna l'ordre au général Wilkinson de se replier sur Plattsbourg, et d'envoyer deux mille hommes à Sackettsbarbour, sous les ordres du général Brown.

Vers la fin de mars, Wilkinson, d'après l'avis des ingénieurs, résolut de construire une batterie dans un lieu

nommé Rait pouvo ennemie, John, qu'accès, elle v Champlain perçurent plus de de appelé la Cr de Rouse's-pécher l'ac commencés

Wilkinson de sa position une divers Brown, réves du Niag tête de quat la frontière sé devant lu il vint campe essaya de s'itive ne fut pa furent oblig perte assez e

La non-résionna contre ment général aux clameurs tira le comm que temps ap devant un cor avait fait tou voir, et fut h

Postérieure Colle; presqu niques s'étaier et à l'île-aux-trée de leur plain. Du côté modore M'De bouche de la à conduire au serait prête, à l'ancre deva les Anglais vi cations; mais ment reçus, de remettre à rière eux deux pouvaient plus dore anglais; tira vers la pa sorte que M'I mesure de so trouva plus d'



nommé Rouse's-Point, d'où l'on espérait pouvoir aisément inquiéter la flotte ennemie, mouillée pour lors à Saint-John, quand, après la débâcle des glaces, elle voudrait se porter sur le lac Champlain. Les Anglais, lorsqu'ils s'aperçurent de son dessein, rassemblèrent plus de deux mille hommes au moulin, appelé la Colle, à trois milles seulement de Rouse's-Point. Leur projet était d'empêcher l'accomplissement des travaux commencés.

Wilkinson, voulant déloger l'ennemi de sa position et faire en même temps une diversion en faveur du général Brown, récemment parti pour les rives du Niagara, se mit en marche à la tête de quatre mille hommes, et dépassa la frontière le 30 mars. Après avoir chassé devant lui plusieurs postes avancés, il vint camper près du moulin la Colle. Il essaya de s'en emparer, mais la tentative ne fut pas heureuse. Les Américains furent obligés de se retirer avec une perte assez considérable.

La non-réussite de cette attaque occasionna contre Wilkinson un mécontentement général; et le gouvernement, cédant aux clameurs dont il était l'objet, lui retira le commandement de l'armée. Quelque temps après, ce général ayant passé devant un conseil de guerre, prouva qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir, et fut honorablement acquitté.

Postérieurement à l'affaire de la Colle, presque toutes les forces britanniques s'étaient concentrées à Saint-John et à l'île-aux-Noix, afin de faciliter l'entrée de leur flottille dans le lac Champlain. Du côté des Américains, le commodore M'Donough avait fortifié l'embouchure de la rivière Otter, de manière à conduire aussi sur le lac, quand elle serait prête, la flottille qu'il avait alors à l'ancre devant Vergennes. Le 14 mai, les Anglais vinrent attaquer ces fortifications; mais ils furent si vigoureusement repus, qu'ils se virent contraints de remettre à la voile, abandonnant derrière eux deux de leurs galères qui ne pouvaient plus manœuvrer. Le commodore anglais, avec toute sa flotte, se retira vers la partie inférieure du lac, de sorte que M'Donough, lorsqu'il fut en mesure de sortir avec ses navires, ne trouva plus d'ennemis à combattre.

Sur le lac Ontario, les Anglais formèrent le projet de s'emparer d'Oswego, qui renfermait toutes les choses nécessaires à l'armement des bâtiments américains nouvellement construits. Ils l'attaquèrent deux jours de suite, et s'en rendirent maîtres; mais comme on avait eu soin, en l'évacuant, d'en retirer tout l'approvisionnement naval, leur butin se réduisit à quelques barils de farine et de whiskey.

Dans une autre rencontre, sur la rivière nommée Sandy-Creek, les Américains reprirent l'avantage. Ils s'emparèrent de tous les bateaux anglais entrés dans la rivière, et firent sur l'ennemi cent trente-six prisonniers. Cette affaire fut très-préjudiciable aux Anglais, qu'elle priva de leurs meilleurs marins. Le commodore Chauncey, maître encore une fois de la navigation du lac, alla se présenter devant Kingston; mais sir James Yeo ne jugea pas prudent de sortir, et de se mesurer en ce moment avec les Américains.

Aucun événement important n'eut lieu dans cette partie jusque vers la fin de l'été, si ce n'est cependant un petit combat, rendu célèbre par la mort du colonel Forsythe, actif et brave officier de partisans, qui s'était rendu la terreur des Anglais. Dans une attaque sur la frontière, Forsythe feignit de se retirer en désordre, afin d'attirer l'ennemi dans une embuscade. Les Anglais le suivirent en effet: on leur tua dix-sept hommes; mais le colonel lui-même perdit la vie dans cette action. Le major Appling lui succéda dans le commandement des troupes, et les ramena saines et sauvées au camp américain.

Le général Brown, après avoir quitté la principale armée, s'était rendu sur la frontière du Niagara; mais il ne put, selon son espoir, en chasser l'ennemi. A l'exception de quelques escarmouches entre les avant-postes, on s'observa, pendant tout l'été, de part et d'autre, sans aucun engagement sérieux. Il se produisit toutefois un incident qui mérite d'être rapporté. Le colonel Campbell, ayant traversé le lac Érié, avec cinq cents hommes, alla débarquer à Dover, petit bourg sur la rive canadienne. Il y détruisit plusieurs moulins et la plupart des maisons particulières. Cette expédition avait été



faite sans ordre; et, comme la conduite de Campbell paraissait fort blâmable, il fut traduit devant une cour martiale, présidée par le général Scott. Cette cour décida que la destruction des moulins était suffisamment justifiée par les usages de la guerre, attendu que ces moulins étaient employés à l'approvisionnement des ennemis; mais relativement aux autres parties de sa conduite, et notamment à la destruction de plusieurs maisons particulières, elle condamna Campbell à l'unanimité.

A l'ouverture de la troisième année de la guerre, les affaires de l'Union présentaient une apparence effrayante. Le découragement était à son comble: la détresse des États du nord-est, privés de la navigation maritime, leur principale ressource, celle des États du sud, dont les denrées ne trouvaient plus d'acheteurs; les embarras qu'éprouvaient les banques des États du centre; tout concourait à faire sentir d'autant plus vivement les effets désastreux de la guerre, que, pendant une longue paix, on avait joui d'une prospérité croissante. Au milieu de ces graves conjonctures, la position des Américains devint bien plus critique encore par la chute de Napoléon. L'Angleterre enivrée de ses succès, et pouvant disposer maintenant de toutes ses flottes et de toutes ses armées, se prépara, selon son langage, à *châtier* ses ennemis. Loin de penser encore à des projets d'invasion dans le Canada, c'était à la défense même de leur territoire que les Américains devaient, pour le moment, borner tous leurs efforts.

Pendant les premières années de la guerre, les côtes du nord n'avaient eu que médiocrement à souffrir; elles subirent à leur tour le pillage et la dévastation. Le 7 avril, un détachement ennemi de soldats de marine et de matelots remonta la rivière Connecticut jusqu'à Saybrook, encloua les canons des batteries et détruisit tous les navires marchands qui se trouvaient dans ce petit port. Il en fit de même à Brockway-Ferry. Dans ce dernier lieu, les Anglais restèrent vingt-quatre heures à terre, et firent éprouver, pendant ce temps, pour plus de 200,000 dollars de dommage au commerce américain.

Différentes escadres anglaises étaient

stationnées devant New-York, New-London et Boston, et des débarquements multipliés menaçaient tour à tour chaque point de la côte; mais là du moins la guerre n'était pas conduite comme dans le Sud. Le commodore Hardy ne permettait ni le pillage des propriétés particulières, ni les outrages envers les personnes. Cependant, malgré ses défenses, quelques-uns de ses officiers, lorsqu'ils n'étaient pas sous ses yeux, commirent des violences inexcusables. C'est ainsi que les petites villes de Wareham et de Scituate furent saccagées et incendiées.

Le 11 juillet, sir Thomas Hardy fit une descente à l'île Mouse, s'empara d'Eastport qui fut ensuite fortifié par les Anglais, et prit possession, au nom de sa Majesté Britannique, de tout le territoire à l'ouest de la baie de Passamaquoddy. L'attaque qu'il dirigea contre Stonington n'eut pas le même succès. Les habitants firent une vigoureuse résistance, et forcèrent les ennemis à se retirer.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse et l'amiral Griffith occupèrent la ville de Castine que les Américains avaient précédemment évacuée, et déclarèrent, dans une proclamation, que la partie du district du Maine, comprise entre la rivière Pénéboscot et la baie Passamaquoddy, appartenait au roi d'Angleterre, et serait désormais gouvernée comme l'une de ses colonies. Tout ce territoire, en effet, qui contenait environ trente mille habitants, resta jusqu'à la paix au pouvoir de l'ennemi.

Quelques jours avant l'occupation de Castine, la frégate américaine *John Adams*, capitaine Morris, revenant de croisière, était entrée, pour se réparer, à Hampden, petit port à trente-cinq milles de la mer, sur la rivière Pénéboscot. Le 3 septembre, plusieurs navires anglais, portant un millier d'hommes, remontèrent la rivière pour s'emparer de la frégate. Dans l'impossibilité de la défendre, Morris y mit le feu. Son équipage avait opéré déjà sa retraite, et lorsque le capitaine voulut effectuer la sienne, il s'aperçut qu'il était cerné de toutes parts. S'élançant alors dans la rivière, il la traversa à la nage, et arriva sain et sauf

sur l'autre  
vaient sur

L'année  
rieuse pou  
les années  
vrier, le co  
de croisière  
rencontra  
grands nav  
*Plantagene*  
torze, était  
près d'eux.  
au combat,  
prise, l'enn  
mouvement  
tôt Rodgers  
York.

La flottille  
sous le comm  
ter aussi des  
tégea souve  
marchands.

Le commo  
la frégate l'*E*  
sa longue cro  
le mois d'a  
d'octobre sui  
Gallipagos. D  
tura douze bâ  
en guerre, et  
*Junior*. Cena  
d'équipage, et  
fut placé sou  
Downes, char  
raiso les prise  
faire.

Porter, qui  
la mer, et don  
de réparations  
solution d'alle  
Nooaheevah, q  
land, en l'hon  
États-Unis. L  
montrèrent des  
mais ceux de l'  
ment la tribu  
quelques outr  
leur conduite e  
les Américains  
ges; et depuis c  
lisèrent entre e  
les blancs, le pl  
mitié.

Après s'être  
à bord quatre  
le 12 décembre

sur l'autre rive, malgré les balles qui pleuvaient sur lui.

L'année 1814 ne fut pas moins glorieuse pour la marine américaine que les années précédentes. Au mois de février, le commodore Rodgers, rentrant de croisière avec la frégate *le Président*, rencontra devant Sandy-Hook trois grands navires de guerre, dont un, *le Plantagenet*, vaisseau de soixante-quatorze, était au vent des Américains et près d'eux. Le commodore se préparait au combat, lorsque, à sa grande surprise, l'ennemi ne fit pas le moindre mouvement pour s'approcher; et bientôt Rodgers entra sain et sauf à New-York.

La flottille de bateaux canonnières, sous le commodore Lewis, se fit redouter aussi des croiseurs anglais, et protégea souvent la rentrée des bâtiments marchands.

Le commodore Porter, commandant la frégate *l'Essex*, termina cette année sa longue croisière. Il était resté depuis le mois d'avril 1813 jusqu'au mois d'octobre suivant, dans les parages de Gallipagos. Dans cet intervalle, il captura douze bâtiments marchands armés en guerre, et nomma l'un d'eux *l'Essex-Junior*. Ce navire avait soixante hommes d'équipage, et portait vingt canons: Il fut placé sous les ordres du lieutenant Downes, chargé de conduire à Valparaiso les prises dont on voulait se défaire.

Porter, qui depuis une année tenait la mer, et dont la frégate avait besoin de réparations considérables, prit la résolution d'aller se radouber à l'île Nooaheevah, qu'il nomma Madison's-Island, en l'honneur du président des États-Unis. Les habitants de la côte montrèrent des dispositions favorables: mais ceux de l'intérieur, et particulièrement la tribu des Typées, commirent quelques outrages. Afin de les punir de leur conduite et de les forcer à la paix, les Américains leur brûlèrent neuf villages; et depuis ce temps, les Indiens rivalisèrent entre eux à qui montrerait, pour les blancs, le plus de prévenances et d'amitié.

Après s'être réparée, *l'Essex*, ayant à bord quatre mois de vivres, fit voile, le 12 décembre, de concert avec *l'Es-*

*sex-Junior*, et se rendit à Valparaiso. Porter y fut bloqué pendant six semaines par la corvette à trois mâts *le Chérub* et par la frégate *la Phébé*. Le 28 mars, il essaya d'échapper aux Anglais; mais, n'y pouvant parvenir, il mouilla dans une petite baie, près du rivage. Là, s'engagea le combat. La situation de *l'Essex* devint terrible: elle était en feu sur le devant et sur l'arrière, et l'on vint avertir le commodore que l'incendie gagnait la sainte-barbe. Porter fut obligé d'anéantir pavillon.

Il fut renvoyé sur parole; et, pour se rendre aux États-Unis, il se servit de *l'Essex-Junior*, qu'on transforma, dans ce but, en parlementaire. En arrivant devant New-York, *l'Essex-Junior* fut visité par *le Saturne*, vaisseau de haut bord. On voulut retenir le commodore comme prisonnier de guerre; mais celui-ci prévint l'ennemi qu'il s'échapperait; et le lendemain matin, en effet, il s'embarqua dans un canot, et parvint sain et sauf à New-York. On l'y reçut à bras ouverts, en lui témoignant la reconnaissance des services qu'il avait rendus à la patrie, dans une croisière de dix-huit mois.

Le 29 avril, la corvette à trois mâts *le Peacock*, capitaine Warington, aperçut un convoi, sous l'escorte de *l'Épervier*, brick de guerre, commandé par le capitaine Wales. Warington s'empara de *l'Épervier*, ayant à bord 118,000 dollars en espèces. Cette prise fut conduite à Savannah.

La corvette *le Wasp*, capitaine Blakely, fit voile de Portsmouth le 1<sup>er</sup> mai, captura sept navires marchands, et découvrit, le 1<sup>er</sup> juin, le brick anglais *le Reindeer*, capitaine Mauners. *Le Wasp* s'empara du *Reindeer*; mais le capitaine Blakely, voyant que sa prise avait été tellement endommagée pendant l'action, qu'elle ne pouvait plus être manœuvrée, fut obligé de la brûler, et fit route ensuite pour le port de Lorient, en France, afin de faire convenablement soigner ses blessés.

A sa sortie de Lorient, Blakely captura deux riches navires anglais. Il rencontra, peu de temps après, un convoi de dix voiles, escorté par *l'Armada*, vaisseau de soixante-quatorze, et par une galiote à bombes. Il manœuvra de telle sorte

autour de ce convoi, qu'il parvint à s'emparer d'un brick chargé de canons de bronze et de fonte qu'il portait à Gibraltar : il tua tous les hommes de cette prise, puis y mit le feu : le tout, en présence et non loin du vaisseau cotivoyeur.

Le *Wasp*, ayant réparé ses avaries, continua sa croisière; et le 21 septembre, il captura devant Madère le brick *l'Atlanta* de huit canons. Ce navire était la treizième de ses prises; et la seule qui fut conduite à terre. Depuis lors on n'a plus entendu parler du *Wasp*; et l'on a longtemps mais inutilement attendu son retour en Amérique. On ne sait s'il a péri dans un naufrage ou dans un combat.

Le commodore Décatour, montant la frégate le *Président*, mit à la voile de New-York, le 14 janvier 1815. Il fut rencontré par une escadre anglaise, composée du vaisseau rasé le *Majestic* et des frégates *l'Endymion*, le *Ténédos* et la *Pomone*. Engagé d'abord avec un seul de ces bâtiments, *l'Endymion*, il l'avait si fort maltraité qu'il avait fait cesser le feu de l'ennemi; mais, entouré bientôt par les forces réunies des Anglais, il fut obligé de se rendre.

La frégate la *Constitution*, capitaine Stewart, étant sorti de Boston pendant l'hiver, découvrit et captura, le 26 février, à la pointe du jour, deux navires de guerre, la *Cyane*, de trente-quatre canons, et le *Levant* portant dix-huit canons de 32.

Dans le courant de janvier, le *Peacock*, le *Hornet* et le *Tombowline* étaient sortis ensemble de New-York. Le *Hornet* fut séparé des deux autres navires, et fit voile pour l'île de Tristan d'Acuna, où ils s'étaient donné rendez-vous. Le 23 mars, il aperçut, au sud-est de l'île, le brick anglais le *Penquin*, portant une canonade de douze et dix-huit canons en batterie. Les deux bricks vinrent à la rencontre l'un de l'autre, et le combat ne tarda pas à s'engager. L'action fut très-vive; le *Penquin* fut obligé de se rendre. Ce navire avait été tellement maltraité, que le capitaine américain crut devoir le couler, après en avoir retiré l'équipage. Les Anglais eurent quatorze hommes tués et vingt-huit blessés. Les Américains n'eurent qu'un

homme tué et onze blessés. Les prisonniers furent envoyés aux États-Unis, sur le *Tombowline*, qui, peu de jours après le combat, avait rejoint le *Hornet*.

On crut encore nécessaire de coordonner entre elles les principales opérations qui devaient avoir lieu sur terre, dans le courant de 1814. Le colonel Croghan, soutenu par le colonel Sinclair, irait se porter vers les lacs supérieurs, attaquer les Anglais, et reprendre, s'il était possible, l'île Saint-Joseph et le fort Michilimackinack. L'armée du centre, commandée par le général Brown, devait passer le Niagara, s'emparer des hauteurs de Burlington, puis, avec l'aide de la flotte, attaquer les postes anglais les plus voisins; enfin, le général Izard, commandant l'armée du nord, devait tenir un nombre considérable de bateaux armés sur le Saint-Laurent, pour se rendre maître de la navigation de ce fleuve, et couper ainsi par eau toute communication entre Montréal et Kingston.

Le général Brown résolut de commencer la campagne par une attaque sur le fort Érié. La garnison, composée de cent-soixante-dix hommes, fut surprise avant d'avoir fait aucun préparatif de défense, et fut forcée de se rendre, après avoir tiré quelques coups de canon.

Brown, laissant au fort Érié des forces assez considérables, sous le commandement du lieutenant M' Donough, afin d'avoir un point d'appui, en cas de retraite, résolut d'aller immédiatement attaquer le major général Riall, occupant un camp retranché près de Chippewa.

Les Anglais vinrent au-devant de lui, commencèrent l'attaque et furent repoussés. Ce n'étaient encore que des escarmouches. Le combat devint général. Riall, obligé de plier, opéra sa retraite avec assez de régularité jusqu'à la descente qui conduit à Chippewa; mais là, les Anglais, abandonnant leurs rangs, se mirent à fuir dans le plus grand désordre, et rentrèrent pêle-mêle dans leurs retranchements. Le major Hindman et le capitaine Townson poursuivirent l'ennemi jusque sous ses batteries; mais les Américains n'étaient pas en mesure d'enlever d'assaut ces batteries solidement fortifiées: ils retournèrent sur leurs pas.

Cette affaire comme la guerre: une joie générale. Les Anglais se montrèrent trois officiers et dix-cinq hommes tant cains perdus. Brown en camp: L'ennemi Queen'stown en sûreté de continua sa Creek. Les Queen'stown aillé reconnut surprit un a tous les soldats lorsqu'un de déjà fait quant tire à bout une blessure. Dans ces circonstances entre plusieurs fut définitivement taquer les Américains de Burlington les Américains juillet, à la Chippewa et du Niagara quatre heures. Scott se mit à fait deux mille plus qu'à peu Niagara, il apporta une influence, situation très-forte davantage par nons, dont de avait fait constater venir le commandant vança vers la position, d'abord général. L'artillerie postée Américains par Les Anglais furent forts pour la repoussés général Drummond troupes: elles furent portées du canon

Cette affaire peut être considérée comme la première bataille rangée de la guerre : la victoire causa dans l'Union une joie générale. La perte totale des Anglais se montait à cinq cent cinq hommes, parmi lesquels se trouvaient trois officiers supérieurs, sept capitaines et dix-sept lieutenants. Les Américains perdirent trois cent trente-huit hommes tant tués que blessés.

Brown ensuite chassa Riall de son camp. L'ennemi se replia d'abord sur Queenstown; mais, ne s'y croyant pas en sûreté d'une manière suffisante; il continua sa retraite jusqu'à Ten-miles-Creek. Les Américains campèrent à Queenstown. Le général Swit, étant allé reconnaître la position de l'ennemi, surprit un avant-poste, et s'empara de tous les soldats qui le composaient, lorsqu'un de ces soldats, auquel on avait déjà fait quartier, met soudain en joue, tire à bout portant, et fait au général une blessure mortelle.

Dans ces circonstances, on hésitait entre plusieurs projets divers; mais il fut définitivement résolu qu'on irait attaquer les Anglais occupant les hauteurs de Burlington. En conséquence, les Américains vinrent camper, le 24 juillet, à la jonction de la rivière Chippewa et du Niagara. Le 25 juillet, à quatre heures de l'après-midi, le général Scott se mit en marche. Après avoir fait deux milles et demi, ne se trouvant plus qu'à peu de distance du saut du Niagara, il aperçut l'ennemi, campé sur une éminence, près de Lundyslane, position très-forte, et qui l'était devenue davantage par une batterie de neuf canons, dont deux de 24, que Riall y avait fait construire. Scott envoya prévenir le commandant en chef, et s'avança vers la position des Anglais. L'engagement, d'abord partiel, devint bientôt général. Les Anglais avaient leur artillerie postée sur une colline qui formait le point d'appui de leur arinée; les Américains parvinrent à s'en emparer. Les Anglais firent les plus grands efforts pour la reprendre. Quatre fois ils revinrent à la charge, et quatre fois ils furent repoussés. Vainement, à la fin, le général Drummond voulut-il rallier ses troupes : elles se sauvaient hors de la portée du canon, laissant leurs morts

et leurs blessés entre les mains des Américains. Le général Ripley n'ayant aucun moyen d'emmener les canons capturés, parce que les chevaux avaient été tués, et qu'on n'avait pas même de cordages, ordonna de les enclouer et de les précipiter au bas de la colline.

Les troupes britanniques qui furent engagées dans cette action se montaient à près de cinq mille hommes; c'est-à-dire qu'elles étaient plus nombreuses au moins d'un tiers que les troupes américaines. Les Anglais perdirent, en tout, huit cent soixante-dix-huit hommes, et les Américains huit cent cinquante et un. Les Américains, après le combat, s'étaient retirés à Chippewa, et le lendemain les Anglais étaient revenus occuper leur position de Lundyslane.

Ripley s'était enfermé dans le fort Érié. Le 3 août, Waterville, avec plus de cinq mille hommes, se présenta devant la place. Du 7 au 14, il y eut des deux côtés une canonnade presque continuelle et de fréquentes escarmouches.

Le général Gaines était arrivé dans le fort, après le commencement du siège. Comme il était plus ancien en grade que Ripley, il prit le commandement. Dans la nuit du 14 août, les Anglais se préparèrent à donner l'assaut. Leur attaque fut vigoureuse; mais elle fut suivie d'une entière défaite. Ils laissèrent entre les mains de l'ennemi cent vingt-deux hommes tués, cent soixante-quatorze blessés et cent quatre-vingt-six prisonniers. Dans les derniers jours d'août, Gaines, ayant été dangereusement blessé par un éclat de bombe, fut forcé de quitter le commandement et de se faire transporter à Buffaloé. Brown lui-même se chargea de la défense de la place; et comme il s'aperçut que l'ennemi voulait d'achever une batterie dont l'action serait meurtrière, il résolut de prévenir les assiégeants, et d'effectuer une sortie la nuit même.

Cette sortie fut suivie d'un succès complet. Sur la droite de l'ennemi, les Américains s'emparèrent, en trente minutes, de deux batteries et d'un fortin qui les défendait : trois pièces de 24 furent mises hors de service : le lieutenant Riddle fit sauter un magasin, et faillit périr par suite de l'explosion. Dans ce moment, le général Miller ar-



riva, se réunit. La colonne commandée par le lieutenant-colonel M<sup>r</sup> Donald, fit une trouée entre la deuxième et la troisième ligne de batteries, et s'en rendit maître, après une lutte très-vive et très-opiniâtre.

Tous les ouvrages de la droite des Anglais étant tombés au pouvoir des Américains, Miller se porta vers ceux qui se trouvaient près de la rive du lac, et qu'on avait fortifiés avec beaucoup plus de soin. Il éprouva, de ce côté, des obstacles sans nombre : il fallut emporter chaque redoute à la pointe des baïonnettes. Cependant, il ne restait plus à l'ennemi qu'une seule batterie; mais c'était la plus forte de toutes. Miller, à la tête du douzième régiment et d'une partie du dix-septième, força les Anglais à l'évacuer.

Le général Izard, sur une lettre pressante du général Brown, avait quitté les bords du lac Champlain, pour venir au secours d'Érié; mais il n'arriva qu'en octobre, après la levée du siège. Il amenait avec lui quatre mille hommes. Plus ancien en grade que le général Brown, il prit le commandement supérieur. Son arrivée fit perdre aux Anglais tout espoir de renouveler leur attaque sur Érié.

Izard ayant laissé dans le fort une bonne garnison, commandée par le colonel Hindman, fit avancer son armée jusqu'à Chippewa, dans l'intention de reprendre l'offensive; mais l'ennemi, devenu circonspect, évita toute action générale.

Le temps devenant froid, et la saison propre aux opérations militaires touchant à son terme, on résolut de ramener toute l'armée sur la rive américaine; ce qu'on effectua dans le plus grand ordre, après avoir détruit de fond en comble le fort Érié. Les troupes prirent leurs quartiers d'hiver, et furent distribuées à Buffalo, Black-Rock et Batavia.

Ainsi se termina la troisième tentative d'invasion dans le Canada. Si l'on ne parvint pas à réaliser les plans qu'on avait formés, l'armée du moins s'aguerrit; et les dernières scènes de la campagne de 1814 ne laissèrent plus sa réputation inférieure à celle de la marine.

Dans le cours de l'été, plusieurs expéditions eurent lieu sur la frontière occidentale. La plus importante fut dirigée par le major Croghan, qui reçut l'ordre d'aller, avec le commodore Sinclair, reprendre possession du fort Michilimackinac. Ces deux officiers débarquèrent dans l'île Saint-Joseph, sur laquelle est situé le fort; mais à la suite d'une action assez vive, voyant qu'il n'y avait aucun espoir d'enlever la place, ils retournèrent vers leurs vaisseaux, après avoir détruit les deux établissements anglais de Saint-Mary et de Saint-Joseph. En quittant ces parages, le commodore y laissa, pour croisière, deux goëlettes, *le Scorpion* et *la Tigresse*. Peu de temps après, ces navires, attaqués à l'improviste par des forces supérieures, furent enlevés à l'abordage.

Vers la même époque, le général M<sup>r</sup> Arthur, qui commandait à Détroit, prit avec lui sept cents hommes, pénétra sur le territoire canadien, dispersa tous les détachements qui se trouvaient dans le voisinage de la rivière Thames, détruisit les différents magasins que les Anglais avaient formés sur ce point, et ramena cent cinquante prisonniers, sans avoir éprouvé lui-même aucune perte.

Dès le commencement du printemps de 1814, les Anglais avaient repris, dans la Chesapeake, leur système de déprédation : plusieurs fois le commodore Barney fut assez heureux pour y mettre obstacle.

Le 1<sup>er</sup> juin, tandis qu'il donnait la chasse à deux goëlettes anglaises, un vaisseau de ligne survint, et mit toutes ses embarcations dehors, afin de s'emparer de quelques-uns des bateaux américains. Barney fit le signal à sa flottille de remonter le Patuxent. Les goëlettes et les autres embarcations ennemies l'y suivirent; mais il fit sur elles un feu si nourri, qu'elles furent obligées de reprendre le large. Elles revinrent ensuite en plus grand nombre; et cette fois Barney les chassa jusque sous le feu des vaisseaux de ligne.

Le 10 juin, les Anglais attaquèrent de nouveau la flottille américaine avec deux goëlettes et vingt barges. Le combat fut long et très-meurtrier. Les Américains eurent encore l'avantage; et les

Anglais, coururent vers l'ennemi, lors à l'embarquement des escarpements, juste à temps pour que Barney ne balançât de soldats, alla lui-même leur mouiller le nombre de leurs batteries, il leur de deux heures, les Anglais coupèrent le large. Le lendemain libre reprit son an-

Dans le territoire américain, Bénédicte et M<sup>r</sup> Potomac, fut de même que Saint-Mary et Cockburn fit enlever tout le bétail, et bitants.

Vers la fin de l'ennemi, les plus vives annonces qu'il y avait de vastes entreprises, raison que ce dirigées contre ton.

Le président du contingent land, qui devaient miliciens; il re mille hommes mille de la V entier du district montait à deux quinze mille s neurs du Mary ne purent effectuer demandait. Or mille hommes réunir cinq à s

Au commencement Winder, échange maintenant du n'avait sous ses effectif de mille quatre mille r



Anglais, complètement battus, retournèrent vers leur escadre, mouillée pour lors à l'embouchure du Patuxent. Quelques escarmouches eurent lieu journellement jusqu'au 26 juin. A cette époque, Barney reçut un renfort de canonnières et de soldats de marine. De ce moment, il ne balança pas à prendre l'offensive : il alla lui-même attaquer les ennemis à leur mouillage; et, quoiqu'il y eût au nombre de leurs navires deux fortes frégates, il leur fit tant de mal, qu'au bout de deux heures de canonnade, les Anglais coupèrent leurs câbles, et prirent le large. Le commodore, ayant ainsi rendu libre l'embouchure de la rivière, reprit son ancienne station.

Dans le même temps, les Anglais avaient fait diverses incursions sur le territoire américain. Deux petites villes, Bénédicte et Marlborough, situées sur le Potomac, furent livrées au pillage. Là, de même qu'à Kinsale, Tocomoco, Saint-Mary et autres villages, l'amiral Cockburn fit un butin considérable : il enlevait tout, le tabac, les nègres, les bestiaux, et même les meubles des habitants.

Vers la fin de juin, les mouvements de l'ennemi commencèrent à faire naître les plus vives inquiétudes : tout semblait annoncer qu'il se disposait à de plus vastes entreprises; et l'on craignait avec raison que ces entreprises ne fussent dirigées contre Baltimore ou Washington.

Le président requit la mise sur pied du contingent entier de l'État de Maryland, qui devait se composer de six mille miliciens; il requit en même temps cinq mille hommes de la Pensylvanie, deux mille de la Virginie, et le contingent entier du district de Columbia, qui se montait à deux mille hommes: en tout, quinze mille soldats. Mais les gouverneurs du Maryland et de la Pensylvanie ne purent effectuer les levées qu'on leur demandait. On leur demandait quinze mille hommes, ils purent à peine en réunir cinq à six mille.

Au commencement d'août, le général Winder, échangé récemment, et chargé maintenant du commandement en chef, n'avait sous ses ordres qu'un corps effectif de mille soldats de ligne et de quatre mille miliciens. Les renforts

qu'attendaient les Anglais arrivèrent dans les premiers jours du mois d'août, et l'amiral Cochrane prit le commandement de la flotte nombreuse réunie dans la Chesapeake. Une division de cette flotte, qui portait le principal corps de débarquement, remonta le Patuxent avec l'intention apparente d'attaquer la flottille du commodore Barney qui s'était réfugiée dans le haut de cette rivière, mais avec le dessein réel de s'emparer de Washington. Cette division mouilla le 19 août à Bénédicte, et le lendemain débarqua six mille hommes sous les ordres du général Ross. Cette troupe se rendit le 21 à Nottingham, et le jour suivant à Marlborough, en suivant le bord de la rivière que remontait en même temps une flottille considérable commandée par l'amiral Cockburn. Le 22, à l'approche de l'ennemi, la flottille américaine, dont les équipages et le commandant étaient allés rejoindre le général Winder, fut incendiée par quelques matelots qu'on avait laissés en arrière à cet effet. Dans l'après-midi du 22, les Anglais se remirent en route, et s'arrêtèrent pour la nuit à cinq milles en avant de Marlborough. Le 24, ils traversèrent le Potomac, sur le pont de Bladensburg, dont les Américains essayèrent inutilement de leur disputer le passage. A la suite d'un engagement général, ceux-ci furent mis en fuite, et les Anglais s'avancèrent sans obstacle sur la route de Washington. Dans une conférence entre Winder, le secrétaire d'État et le secrétaire de la guerre, on reconnut qu'il serait impossible de défendre la ville avec le peu d'hommes dont on pouvait encore disposer. Winder opéra sa retraite, et arriva le lendemain à Montgomery avec un petit nombre de soldats.

Les Anglais entrèrent à Washington le même jour, 24 août, à huit heures du soir. Ils livrèrent aux flammes le Capitole et sa bibliothèque, le palais du président et les objets précieux qu'il contenait; ils détruisirent de plus le pont jeté sur le Potomac, ainsi qu'un grand nombre de maisons particulières. On croyait qu'ils allaient ensuite se porter sur Baltimore; mais en évacuant Washington, ils s'étaient rembarqués.

Une autre partie de l'escadre anglaise, commandée par le capitaine Gor-

don, remonta le Potomac, passa devant le fort Warburton, abandonné des Américains, et arriva, le 29 août, à Alexandria, sans avoir rencontré dans son chemin aucun obstacle. Alexandria n'est qu'un petit port. Les habitants, n'ayant aucun moyen de résister, furent forcés, pour sauver leurs maisons du pillage et de l'incendie, d'entrer en arrangement avec l'ennemi. Les marchandises de toute espèce qui se trouvaient dans la ville, ou qu'on en avait enlevées depuis le 19, devaient être apportées et embarquées aux frais des habitants, à bord des navires marchands qui bordaient le quai; tous les navires, même ceux qui avaient été coulés, devaient être relevés et livrés aux Anglais. Ces conditions, légèrement modifiées, furent remplies; et le capitaine Gordon redescendit le fleuve, suivi d'une véritable flotte, emportant un butin précieux.

La prise et l'incendie de Washington firent disparaître enfin l'esprit de parti, qui jusqu'alors avait paralysé les opérations du gouvernement. La même opinion, les mêmes sentiments, inspirèrent à tous les citoyens la résolution de consacrer leurs efforts à la défense de la patrie.

On pensait avec raison que Baltimore serait le premier point contre lequel l'ennemi dirigerait ses coups. Après que l'armée anglaise se fut rembarquée, l'amiral Cochrane descendit le Patuxent, remonta la Chesapeake, et parut, dans la matinée du 11 septembre, à l'embouchure du Patapsco, distante de Baltimore de quatorze milles à peu près. L'amiral avait avec lui cinquante voiles, tant vaisseaux de guerre que transports. Le jour suivant, six mille hommes de troupes d'élite débarquèrent, commandés par le général Ross, et prirent aussitôt la route de la ville. Les compagnies des capitaines Levering et Howard avec une soixantaine de tirailleurs, commandés par le major Heath, se portèrent à leur rencontre. Il y eut un engagement, dans lequel le général Ross fut frappé d'un coup mortel. Après la mort de Ross, le colonel Brook, qui lui succéda dans le commandement, continua sa marche en avant, de sorte que le détachement américain fut forcé

de se replier. Cette première escarmouche fut suivie d'un combat plus important. Les Américains, il est vrai, n'obligèrent pas les Anglais, soit à rétrograder, soit même à suspendre leur marche, mais ils leur firent éprouver une perte considérable. Le lendemain matin, l'ennemi parut à deux milles de distance, et l'on s'attendait que l'attaque aurait lieu le soir même.

Cependant, la flotte anglaise ne restait pas inactive : elle bombarde la ville pendant toute la journée du 13, et la nuit du 13 au 14.

Dans cette même nuit, l'amiral Cochrane eut une conférence avec le commandant des forces de terre; et tous deux ayant jugé qu'il était impossible de s'emparer de Baltimore, ils se décidèrent à renoncer à leur entreprise. Au lever du soleil, tous les Anglais avaient disparu. L'amiral Cochrane rembarqua ses troupes, et descendit la Chesapeake.

Tandis que l'amiral Cochrane menaçait d'invasion et de ruine les côtes de l'Atlantique, sir George Prévost, entrant d'un autre côté sur le territoire des États-Unis, tenait un langage bien différent. En mettant le pied dans l'État de New-York, il fit une proclamation dans laquelle il promettait sa protection à tous les habitants, et les assurait qu'eux, leurs familles et leurs propriétés n'avaient rien à craindre de ses troupes, ajoutant que c'était uniquement contre le gouvernement des États-Unis, à qui seul était due la guerre dont l'Amérique était désolée, qu'il prétendait agir. Son but était de séparer la nation du gouvernement général de l'Union. Il avait reçu de puissants renforts : son armée se montait à quatorze mille hommes.

Le 6 septembre au matin, les Anglais vinrent attaquer Plattsburg. À leur approche, les miliciens, après avoir tiré quelques coups de fusil, se sauvèrent dans le plus grand désordre, et la troupe de ligne eut seule à soutenir le choc de l'ennemi; de sorte qu'elle fut bientôt forcée de céder le terrain et de se replier sur la place. La ville n'étant plus tenable, les détachements d'Appling, de Wool et de Sprawl reçurent l'ordre de l'abandonner; et lorsqu'ils furent rentrés dans le fort, on enleva tous les bordages du pont sur

la Saranac; les uns sur une espèce de radeau, les autres sur l'ennemi.

Les Anglais, au lieu d'attaquer, se bornèrent à brûler, ce qui fut de leurs troupes, et de leur artillerie, sur la rive d'autant plus facile que les Américains qu'il leur fallait compléter leurs renforts. Il y avait un corps non loin de New-York et de prendre possession afin de s'opposer à l'ennemi. Un feu de mitraille arriva à l'autre rive mais il ne se termina que par ce n'est cependant pas Glassin, qui traversa la rivière masquée par des triples des a dévint heureuse.

Si les Anglais, au lieu de leur attaque, eussent attaqué la flotte du lac Champlain avec les débris de cette flotte, au matin du 6 septembre, le commodore M' Donnell, qui composait la flotte de trente-neuf vaisseaux de calibre de six à dix-huit livres, de se faire le *Chub* et le *Porpoise*; et les autres vaisseaux; et les deux autres portèrent deux canons. Le commodore se trouvait dans le *Saratoga*, huit de vingt-cinq livres; dix galères, deux canons; et deux canons avaient qu'un

la Saranac. Ces bordages, mis en pile les uns sur les autres, formèrent une espèce de retranchement à l'abri duquel les Américains purent continuer à faire feu sur l'ennemi.

Les Anglais, maîtres de la ville, au lieu d'attaquer immédiatement les fortifications américaines et de s'en emparer, ce que leur permettait le nombre de leurs troupes, se bornèrent à construire des retranchements et des batteries sur la rive opposée. Ce délai fut d'autant plus heureux pour les Américains qu'il leur donna le temps de compléter leurs travaux et de recevoir des renforts. Il leur arriva, le 11 septembre, un corps nombreux de miliciens de New-York et de Vermont. Ce corps alla prendre position le long de la Saranac, afin de s'opposer à toute tentative que ferait l'ennemi pour passer cette rivière. Un feu de mousqueterie s'engagea d'une rive à l'autre presque sans interruption; mais il ne se passa rien d'important, si ce n'est cependant que le capitaine M' Glassin, profitant d'une nuit obscure, traversa la rivière, s'empara d'une batterie masquée défendue par des forces triples des siennes, chassa l'ennemi, détruisit les travaux sur ce point, et revint heureusement sur l'autre rive.

Si les Anglais avaient retardé leur attaque, c'est qu'ils attendaient leur flotte du lac Champlain, qui devait coopérer avec les troupes de terre. L'arrivée de cette flotte fut signalée le 11 septembre au matin par le navire que le commodore M' Donough avait mis en observation. Les forces navales des Anglais se composaient de la frégate *la Confiance*, de trente-neuf canons, dont vingt-sept du calibre de vingt-quatre; du brick *le Linnet*, de seize canons; des corvettes *le Chub* et *le Finch*, chacune de onze canons; enfin de treize galères, dont les unes portaient un canon, et les autres deux. Le commodore M' Donough avait mouillé dans le port de Plattsburg; il y attendit l'ennemi. Sa flotte se composait du *Saratoga*, de vingt-six canons, dont huit de vingt-quatre; de *l'Eagle*, de vingt canons, du *Ticonderoga*, de dix-sept canons; du *Preble*, de sept canons; et de dix galères, dont six étaient armées de deux canons chacune; les autres n'en avaient qu'un seul. Outre l'avantage de

pouvoir choisir la position la plus favorable pour attaquer, les Anglais avaient encore une grande supériorité de forces; car ils comptaient sur leur flotte quatre-vingt-quinze canons et plus d'un millier d'hommes, tandis que les Américains n'avaient en tout que quatre-vingt-huit canons, et que leurs équipages se montaient à peine à six cents hommes.

Le combat ne tarda pas à s'engager. La victoire fut longtemps disputée; mais elle se déclara définitive et complète en faveur des Américains. *La Confiance* se rendit au *Saratoga*, qui dirigea tout son feu contre *le Linnet*; celui-ci baissa son pavillon quinze minutes après *la Confiance*; déjà la corvette opposée à *l'Eagle* avait chaviré; trois goélettes avaient été coulées; les autres s'échappèrent, laissant au pouvoir de M' Donough les plus grands navires de l'ennemi.

Dans les deux escadres, il ne restait pas un seul mât en état de porter une voile; tous les navires coulaient bas. *Le Saratoga* avait reçu cinquante-cinq boulets dans son bois, et *la Confiance* cent cinq. Deux fois de suite *le Saratoga* fut en feu: il eut vingt-huit hommes tués et vingt-neuf blessés. *La Confiance* perdit son capitaine: elle eut en outre quarante-neuf hommes tués et soixante blessés. La perte totale des Américains fut de cinquante-deux hommes tués et de cinquante-huit blessés. Celle des Anglais se montait à quatre-vingt-quatre hommes tués et cent dix blessés: on leur fit encore huit cent cinquante-six prisonniers, nombre excédant de beaucoup celui des vainqueurs.

Ce combat eut lieu sous les yeux des deux armées qui, dans le même temps, étaient chaudement engagées l'une contre l'autre. Au moment où les Anglais furent frappés du spectacle imprévu de la perte entière de leur flotte, l'ardeur qu'ils avaient montrée jusque-là diminua sensiblement; leur feu devint moins vif. Cependant, ils continuèrent la canonnade jusqu'à la nuit. Le plus grand silence alors remplaça l'horrible fracas qui, pendant tout le jour, avait fait retentir les rives du lac.

Les Américains étant, par leur victoire navale, maîtres de la navigation du Champlain, tous les desseins de sir George Prevost se trouvaient renversés:

la prise même du fort de Plattsburg n'aurait été pour lui d'aucune utilité, et il avait à craindre que le succès des Américains n'aménât à leur armée de puissants renforts, contre lesquels il n'aurait pu résister : il se décida donc à lever le siège, et se retira promptement sur le territoire canadien. Dans la nuit même qui suivit le combat il détruisit ses batteries, fit éloigner son artillerie et ses bagages, et le lendemain matin il se mit en route avec toutes ses troupes, abandonnant derrière lui les blessés et les malades. Les Américains se mirent à la poursuite des Anglais, ramassèrent un grand nombre de traînards, et s'emparèrent d'une immense quantité de munitions de guerre et de bouche, laissées par sir George Prevost dans son camp, ou abandonnées dans les marais que son armée fut forcée de traverser.

Tous les Anglais qui venaient de succomber à terre ou sur les vaisseaux furent inhumés avec les honneurs militaires. Les soins les plus généreux furent prodigués aux blessés, et les prisonniers furent traités avec tant d'humanité, que le capitaine Pring, successeur du commandant de la *Confiance*, en témoigna la plus vive reconnaissance dans son rapport officiel à l'amirauté.

À l'ouverture de la session du congrès, on vit régner une unanimité de sentiments dont on n'avait pas eu d'exemple depuis nombre d'années. S'il restait encore quelques traces d'esprit de parti, chaque membre de la législature était pleinement convaincu qu'il ne fallait rien moins que l'union de tous les citoyens pour mener heureusement à terme une guerre onéreuse et devenue purement défensive.

D'après les instructions toutes pacifiques des plénipotentiaires américains, on s'attendait à l'aplanissement des difficultés à régler entre les deux nations belligérantes. Mais le ministère anglais avait proposé, comme condition *sine qua non*, la cession d'une immense étendue de territoire, et l'abandon total des rives des lacs qui servaient de frontières à l'Union. Le congrès rejeta bien loin ces propositions : les Américains n'entendaient pas traiter sur de telles bases.

Pendant que le congrès était occupé des intérêts nationaux, les affaires prenaient

vers. le sud une tournure alarmante.

Le général Jackson, après avoir dicté la paix aux Creeks, avait établi ses quartiers à Mobile. Vers la fin d'août 1814, il apprit que trois navires de guerre anglais étaient arrivés à Pensacola, y avaient débarqué des armes et des munitions pour les distribuer aux Indiens; et que, du consentement des autorités espagnoles, ils avaient mis trois cents hommes dans le fort pour lui servir de garnison. Il sut, plus tard, que la flotte de l'amiral Cochrane, étant sortie de la Chesapeake, avait fait relâche aux Bermudes, où elle avait trouvé de nouveaux renforts, et que, forte de treize vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de transports portant au moins dix mille hommes de troupes, elle devait incessamment attaquer les États méridionaux de la confédération. Il écrivit aussitôt au gouverneur du Tennessee, pour requérir la mise sur pied du contingent entier de la milice de cet État.

Les trois navires qui avaient mouillé à Pensacola vinrent croiser devant le fort Bowyer, qui domine et défend l'entrée de la baie de Mobile. Le colonel Nichols, qui se trouvait à bord de l'un d'eux, et qui prenait le titre de commandant des forces de sa Majesté britannique dans les Florides, adressa une proclamation aux habitants du Kentucky, du Tennessee, et principalement à ceux de la Louisiane, pour les engager à se joindre aux Anglais, afin, disait-il, de délivrer leur territoire de l'usurpation et de l'oppression des Américains, et de le rendre à ses légitimes propriétaires. Cette proclamation ne devait produire et ne produisit aucun effet.

Le 15 septembre il attaqua le fort Bowyer, commandé par le major Lawrence, et qui n'avait que cent vingt hommes de garnison. Au bout de trois heures d'action, les Anglais, criblés de boulets, furent obligés de renoncer à leur entreprise. Le navire du commodore, en se retirant, échoua sur la grève, à trois cents toises du fort, et souffrit tellement dans cette position, que son équipage se vit dans la nécessité de le brûler, et de se sauver dans les embarcations; mais de cent soixante-dix hommes dont se composait cet équipage, il ne s'en échappa qu'une vingtaine. Les

deux autres avaries ma vingt-cinq l

Le général présentation de Pensacola qu'il tenait lui reproch une garnison n'ayant sultat, Jack Le 6 octobre de Pensacola comme par revenir sur dans la ville, sur lui. Le l'assaut. Au entrèrent dans deux canons sur eux près furent en n une vive fusillade et des jardins suffirent pour batterie, et Le gouverneur rendre la ville voulait faire tions furent donna les ordres qu'on ne com refusa de capituler même les A voyant que t donner l'assaut rèrent à bord ayant pleinement pédition, ran

Deux mois c'est-à-dire de septembre, C la Louisiane, les négociations se proposaient imposantes ce États-Unis, divisions de première par seconde par tenir prêts le gnal. Il invita bitants à se pousser les Jackson quit décembre à



deux autres navires avaient éprouvé des avaries majeures : ils eurent quatrevingt-cinq hommes tués ou blessés.

Le général Jackson avait fait des représentations au gouverneur espagnol de Pensacola sur la conduite hostile qu'il tenait envers les États-Unis : il lui reprochait surtout d'avoir reçu une garnison anglaise. Ces représentations n'ayant été suivies d'aucun résultat, Jackson marcha contre la place. Le 6 octobre il arriva dans le voisinage de Pensacola. Le major Peire, envoyé comme parlementaire, fut forcé de revenir sur ses pas sans avoir pénétré dans la ville, dont les batteries tirèrent sur lui. Le lendemain Jackson donnait l'assaut. Au moment où les Américains entrèrent dans la ville, une batterie de deux canons, chargés à mitraille, tira sur eux presque à bout portant : ils furent en même temps accueillis par une vive fusillade qui partait des maisons et des jardins ; peu de minutes leur suffirent pour se rendre maîtres de la batterie, et disperser les tirailleurs. Le gouverneur alors vint offrir de rendre la ville immédiatement si l'on voulait faire cesser le feu. Ces conditions furent acceptées, et le général donna les ordres les plus sévères pour qu'on ne commît aucun excès. Le fort refusa de capituler ; mais dans la nuit même les Anglais qui l'occupaient, voyant que tout était préparé pour lui donner l'assaut, l'évacuèrent, et se retirèrent à bord de leurs navires. Jackson, ayant pleinement rempli le but de son expédition, ramena ses troupes à Mobile.

Deux mois après cet événement, c'est-à-dire dans les premiers jours de septembre, Clairborne, gouverneur de la Louisiane, ayant appris que, malgré les négociations pour la paix, les Anglais se proposaient d'envahir avec des forces imposantes cette nouvelle possession des États-Unis, donna l'ordre aux deux divisions de milices commandées, la première par le général Brillières, et la seconde par le général Thomas, de se tenir prêtes à marcher au premier signal. Il invitait en même temps les habitants à se lever en masse pour repousser les agressions de l'ennemi. Jackson quitta Mobile, et arriva le 2 décembre à la Nouvelle-Orléans : sa

seule présence produisit le meilleur effet, et chacun s'empressa de seconder un général célèbre par son activité, par sa prudence et par le bonheur qui jusqu'alors avait accompagné ses expéditions.

Le 5 décembre, on apprit que la flotte anglaise, forte au moins de soixante voiles, avait paru sur la côte à l'est du Mississipi. Le commodore Patterson détacha cinq canonnières, sous le commandement du lieutenant Catesby Jones, pour veiller sur les mouvements des ennemis. Ceux-ci se trouvant déjà devant l'île du Chat, le lieutenant Jones crut devoir faire voile pour les passes du lac Pontchartrain, afin d'en défendre l'entrée. Une des canonnières fut capturée, les quatre autres s'échappèrent ; mais le 14, surprises par un calme plat, elles furent attaquées par une quarantaine de barges portant plus de douze cents hommes, et furent obligées de se rendre.

Les passages qui conduisaient du lac au fleuve avaient été comblés, on avait rendu de même impraticable la langue de terre qui se trouve entre les lacs et le Mississipi. Un seul passage était resté libre : il avait son entrée dans le lac Borgne : on le nommait le *Bayou Bienvenu*. Le général Villère, dont la plantation avoisinait ce passage, avait envoyé son fils, le major Villère, avec quelques soldats pour le garder. Ce jeune officier logea sa petite troupe dans les cabanes de quelques pêcheurs de la rive. Ses hôtes, comme on le sut plus tard, étaient d'intelligence avec les ennemis : ils les conduisirent à l'endroit où stationnait le détachement de Villère, qui n'était pas sur ses gardes, et qu'on fit prisonnier. Les Anglais continuèrent de s'avancer ; et le 23, à quatre heures du matin, ils cernèrent la maison du général Villère et celle de son voisin, le colonel Laronde. Ces deux officiers eurent le bonheur de s'échapper, et se rendirent en toute hâte au quartier général pour annoncer le débarquement des ennemis. Jackson se porta à la rencontre des Anglais, leur fit éprouver un échec, et les arrêta. Ceux-ci s'étaient d'abord proposé de se rendre le jour suivant à la Nouvelle-Orléans ; mais, la manière dont on les avait accueillis leur faisant croire que les forces américaines se montaient au moins à quinze mille hommes, ils ju-



gèrent qu'il serait prudent d'attendre des renforts avant de reprendre l'offensive.

Jackson ne perdit pas un moment pour fortifier la position qu'il occupait sur les bords du canal Rodrigue, six milles au-dessous de la ville. Les Anglais attaquèrent plusieurs fois cette position, et furent plusieurs fois repoussés. Enfin, le 8 janvier 1815, ils se décidèrent à tenter un dernier effort. Packenham, l'ancien major général de Wellington en Espagne, irrité de n'avoir pu attirer les Américains hors des retranchements où la prudence de Jackson avait abrité leur inexpérience, et bien plus irrité encore des échecs qu'il avait subis à plusieurs reprises, comme nous l'avons dit, et notamment les 28 décembre et 1<sup>er</sup> janvier précédents, sentit qu'il importait au succès de sa nouvelle attaque de déployer un appareil de forces qui imposât aux assiégés. Ses dix mille hommes s'avancèrent en colonnes sur soixante hommes de front. Jackson les laissa approcher; mais quand il les vit à la portée des mousquets des habiles tireurs du Kentucky, qu'il avait placés en première ligne, il donna le signal d'ouvrir le feu. Les Anglais plièrent, et furent se reformer en arrière, puis ils se présentèrent de nouveau, furent reçus de la même manière, revinrent encore, et, toujours décimés par les balles américaines, ils s'éloignèrent enfin laissant sur le terrain deux mille morts, au nombre desquels leur général Packenham. Le nombre de leurs blessés fut encore plus considérable; et le successeur de Packenham se hâta de ramener en Angleterre les restes de son armée découragée. Les Américains n'avaient pas perdu un seul soldat. Cette brillante affaire mit le sceau à la gloire militaire de Jackson. La vanité, peut-être devons-nous dire la reconnaissance nationale, se plut à comparer l'habile défenseur de la Nouvelle-Orléans, le sauveur, en définitive, des États-Unis, aux plus célèbres des généraux qui venaient de s'illustrer en Europe sur de plus difficiles champs de bataille. En vain quelques voix essayèrent-elles de s'élever contre le hardi général qui avait osé suspendre la constitution pour réunir dans ses propres mains tous les pouvoirs, tous les moyens d'action; en vain quelques politiques lui reprochèrent-ils encore d'a-

voir, sans suffisante provocation, envahi le territoire espagnol et forcé la place de Pensacola: tout tomba devant le succès qui avait couronné ses armes. Le nouveau monde faisait pour la première fois en pays républicain une expérience que l'ancien a souvent répétée, et presque toujours à son grand dommage.

La marine des États-Unis, que nous avons vue au commencement plus heureuse que l'armée de terre, avait changé de rôle. L'Angleterre, à cette époque (février 1814), n'avait plus besoin de retenir ses flottes dans les mers d'Europe; elle envoya des renforts en Amérique, et l'Union ne put soutenir une lutte devenue trop inégale. Ses corsaires seuls eurent encore quelques succès. Cependant la situation que l'état de guerre faisait au commerce des États-Unis menaçait de n'être bientôt plus tenable. Les victoires remportées en dernier lieu dans le sud ne remédiaient point aux embarras extrêmes dans lesquels se trouvaient les États du nord-est et ceux du centre. Le commerce était nul, la misère menaçait des populations plus industrielles qu'industrielles. Des symptômes dont on n'a peut-être pas assez tenu compte, à titre de prévision de l'avenir de la grande confédération, commencèrent à se révéler; les États du nord-est, soit par jalousie contre la gloire que venaient d'acquiescer les États du sud, soit souffrance véritable, pensèrent à séparer leur cause de la cause jusqu'alors commune. Ils s'entendirent entre eux pour nommer chacun des délégués qui se réunirent et formèrent une convention à Hartford, dans le Connecticut, l'un des États compris dans la province désignée jadis sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Cette convention arrêta que le congrès fédéral serait invité à décider que chacun des États resterait chargé du soin de sa défense et serait affranchi, par conséquent, des impôts qu'il payait en ce moment pour concourir à la défense du territoire de la confédération. Elle arrêta, en outre, que le congrès serait mis en demeure de faire la paix avec l'Angleterre avant le mois de juin suivant, faute de quoi la convention se réunirait de nouveau pour aviser aux mesures à prendre pour mettre fin à une guerre dont le résultat le plus assuré ne pouvait être que d'attribuer au

gouvernement  
versive d  
États co

Nous a  
qui, d'ai  
profonde  
dans tou  
une diss  
n'y press  
dissolutio  
dans tou  
les bases  
sont pas  
sible d'y

Heureu  
la conven  
bre 1814,  
remporté  
Orléans (4  
sans résul  
armées d  
France av  
la trahison  
poléon, de  
l'avait lais  
l'île d'Elbe  
entre les c  
eux-mêmes

PRÉSIDENCE  
DU TERRIT  
NOUVEAUX  
VAGS. — R  
PUBLIQUES  
PRÉSIDENC  
VELLE PHY  
— CONGRÈS  
DENCE DE  
CAROLINE  
TARIF DES  
TION DE 18  
RÉCLAMÉE  
REJET DU B  
PRIVILÈGE  
SIDENCE DE  
RISSON ET  
GUERRE EN  
UNIS. — DR  
POLK. — AN

La huitième  
Madison (1)

gouvernement central une autorité subversive du principe de l'indépendance des États confédérés.

Nous avons dit que cette déclaration, qui, d'ailleurs, produisit une sensation profonde, ne fut pourtant pas appréciée dans toute sa gravité. On y vit, en effet, une dissidence d'opinion bien plus qu'on n'y pressentit le germe du principe de dissolution qui, tôt ou tard, se glissa dans toutes les confédérations, lorsque les bases sur lesquelles elles reposent ne sont pas si bien définies, qu'il soit impossible d'y porter atteinte.

Heureusement que cette résolution de la convention, résolution prise en décembre 1814, antérieurement à la victoire remportée par Jackson à la Nouvelle-Orléans (8 janvier 1815), devait rester sans résultat. Le 30 mars précédent, les armées de l'Europe coalisée contre la France avaient pénétré dans Paris, dont la trahison avait paralysé la défense. Napoléon, descendu du trône où le peuple l'avait laissé s'asseoir, était relégué à l'île d'Elbe : la paix était signée à Gand entre les commissaires des États-Unis eux-mêmes et les commissaires anglais,

assez habiles en cette circonstance comme dans toutes les autres pour laisser indécis, sinon hors de discussion, le droit de l'Angleterre à ne reconnaître, en cas de guerre, que des amis et des ennemis, et jamais des neutres.

Les États de l'est et surtout ceux du nord accueillirent avec transport la nouvelle de cette paix après laquelle ils soupiraient si ardemment. La joie ne leur laissa pas le temps de remarquer qu'elle n'était que la conséquence d'un fait étranger au principe pour lequel ils avaient combattu avec courage, avec gloire.

Les conquêtes faites de part et d'autre furent restituées ; l'Angleterre ne faisait pas, sous ce rapport, de très-grands sacrifices ; elle obtint pourtant, à titre de compensation, que les États-Unis adhérassent aux déclarations du congrès de Vienne, relativement à l'abolition de la traite des noirs. Les commissaires américains ne crurent pas s'engager beaucoup par cette adhésion, puisque l'importation des esclaves était déjà interdite par la constitution de 1778. Mais nous verrons le parti que l'Angleterre essaya d'en tirer une trentaine d'années plus tard.

## LIVRE XV.

PAR M. JULES LA BEAUME.

PRÉSIDENTE DE MONROE. — AGRANDISSEMENT DU TERRITOIRE DE L'UNION. — FORMATION DE NOUVEAUX ÉTATS. — QUESTION DE L'ESCLAVAGE. — RECONNAISSANCE DES NOUVELLES RÉPUBLIQUES DU SUD. — TRAVAUX PUBLICS. — PRÉSIDENTE DE JOHN-QUINCY ADAMS. — NOUVELLE PHYSIONOMIE DES PARTIS POLITIQUES. — CONGRÈS AMÉRICAIN A PANAMA. — PRÉSIDENTE DE JACKSON. — RÉCLAMATIONS DE LA CAROLINE DU SUD CONTRE LE MAINTIEN DU TARIF DES LOIS D'IMPORTATION. — RÉVOLUTION DE 1830. — INDEMNITÉ DE 25 MILLIONS RÉCLAMÉE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. — REJET DU BILL POUR LE RENOUVELLEMENT DU PRIVILÈGE DE LA BANQUE FÉDÉRALE. — PRÉSIDENTE DE VAN BUREN. — PRÉSIDENTE DE HARRISON ET DE TYLER. — IMMINENCE D'UNE GUERRE ENTRE L'ANGLETERRE ET LES ÉTATS-UNIS. — DROIT DE VISITE. — PRÉSIDENTE DE POLK. — AFFAIRE DU TEXAS. — STATISTIQUE.

La huitième année de la présidence de Madison (1816) étant expirée, les suf-

frages des États appelèrent à la tête du gouvernement, Monroë, ancien envoyé auprès de la république française, et qui remplissait en ce moment les fonctions de ministre des affaires étrangères.

La paix avec l'Angleterre ouvrait une nouvelle ère à l'Union. Cette paix reposait sur un traité improvisé plutôt que médité, et qui était loin d'avoir réglé tous les points litigieux ; mais la situation des principales puissances européennes, celle de l'Angleterre en particulier, était pour de longues années une suffisante garantie de repos.

Cependant le général Jackson dut rester encore prêt à agir, et ses nouveaux adversaires, quoique moins redoutables que ceux dont il avait triomphé devant la Nouvelle-Orléans, lui fournirent en effet l'occasion de déployer son activité et l'ar-

deur de ses dispositions, plus belliqueuses que prudemment constitutionnelles.

L'Espagne, depuis longues années, n'exerçait plus en Amérique qu'une ombre de pouvoir; elle envoyait des gouverneurs à ses vieilles colonies, autrefois si prodigues, maintenant si avares de leurs richesses, bien diminuées. Ces gouverneurs étaient reçus avec respect, et s'en retournaient ensuite laissant plus ou moins de regrets personnels ou de haines; mais là se bornaient les relations entre la métropole et ses colonies; et ces dernières s'inquiétaient aussi peu de la prospérité de la première que celle-ci ne pensait à seconder leurs efforts ou à pourvoir à leurs besoins.

Lorsque Napoléon eut achevé d'abattre cette vieille monarchie, et que le peuple des Espagnes ne put avoir d'autre préoccupation que celle de défendre le sol natal, une fièvre d'indépendance s'empara du Mexique, du Guatemala, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade, qui se constituèrent en autant d'États distincts; mais ces impatientes de liberté n'eurent pas la sagesse de suivre l'exemple qu'avaient donné les États-Unis et de relier à un centre des intérêts communs, que le fractionnement et l'isolement devaient laisser longtemps dans une situation précaire, qui dure encore et n'est pas près de s'améliorer. Ferdinand VII, remonté sur le trône en 1814, essaya en vain de rappeler à l'obéissance ses anciens sujets de l'Amérique; ceux-ci résistèrent, et parvinrent à conquérir la nouvelle existence politique qu'ils s'étaient faite.

La Floride seule, vaste promontoire qui forme, à l'est, l'extrémité du profond demi-cercle creusé par le golfe du Mexique à la base de l'Amérique méridionale, la Floride seule, resserrée entre la Louisiane à l'ouest, la Géorgie au nord et l'Océan à l'est, resta fidèle à la mère patrie, faite, sans doute, de se sentir assez de force pour soutenir la moindre lutte. En effet, elle en manquait même pour interdire son territoire tantôt aux Indiens Creeks, tantôt aux Anglais, qui le prenaient pour base de leurs opérations contre l'Union ou pour asile quand leurs entreprises n'avaient pas réussi.

L'Union, à qui la dernière guerre avait tant coûté, ne pouvait pas oublier facilement l'expédition audacieuse que le gé-

néral Jackson avait dû faire contre Pensacola, peu de temps avant de vaincre une dernière fois les Anglais sous la Nouvelle-Orléans. Ils saisirent donc avec empressement le premier prétexte qui se présenta pour occuper une province qui était le seul point d'interruption de l'immense ligne de leurs côtes se développant le long de l'Océan et du golfe du Mexique, depuis le Nouveau-Brunswick, vers le 45° de latitude nord jusqu'à l'embouchure de la rivière Saline, vers les 29° de latitude nord et 96° de longitude occidentale environ (1).

Un nommé Mac-Grégor, dont la qualité de général au service de la petite république de Venezuela (Amérique du Sud) ne paraît pas avoir été suffisamment constatée, venait de débarquer avec quelques compagnons dans l'île d'Amélia, située à l'extrémité nord de la côte orientale de la Floride. Son projet avoué était de pénétrer dans cette province, et de la faire s'insurger contre l'Espagne. Le cabinet de Washington n'ajouta point foi à ce projet; et, présumant que Mac-Grégor pensait à faire d'Amélia un repaire de pirates plutôt que le point de départ d'une croisade républicaine, il envoya un bâtiment et des troupes chasser l'aventureux général et occuper militairement un poste que les Espagnols n'avaient pas su défendre.

L'Espagne réclama. On s'empressa de répondre qu'on se retirerait aussitôt qu'elle aurait réuni sur ce point des forces capables de repousser une nouvelle attaque de la part d'étrangers qui semblaient ne vouloir qu'y établir un port de ravitaillement pour des corsaires destinés à inquiéter la marine marchande des États-Unis. L'Espagne devait à cette époque une somme équivalente à environ 25 millions de francs (5 millions de dollars) à titre d'indemnité pour saisie illégale de bâtiments de l'Union (traité de 1802), et celle-ci appuyait sa réponse d'une demande de paiement de cette indemnité: Ferdinand VII jugea prudent de ne pas insister davantage au sujet d'Amélia.

« A quelque temps de là, dit M. Pelet (de la Lozère) (2), les États-Unis eu-

(1) Mérid. de Paris.

(2) *Précis de l'hist. des États-Unis d'Amérique depuis leur colonisation jusqu'à ce jour.* 1 vol. in-8°. Paris, Firmin Didot frères; 1846.

rent un  
l'Espagn  
diens Cr  
fois la G  
ganisant  
nomma  
leur pou  
rent vers  
avait mo  
pas hom  
cle; il en  
ride, att  
grand no  
prisonnie  
deux Ang  
comme a  
quel leur  
Continuan  
de nouve  
où les In  
gouverneu  
en ouvrir  
force, emb  
nison espa  
encore une  
les forts.

« La co  
fois les pla  
terre et de  
gnit de la v  
faite de som  
violente de  
l'exécution  
l'observatio  
Géorgie, c  
dans son se  
et en avai  
le consente  
plaintes des  
Madrid fur  
tion de la c  
elle décida  
glais avait é  
ce rapport,  
elle lui donn  
territoire esp  
dit-elle, d'y  
qui avait fai  
toire des Ét  
de rester en  
son incursio  
la Floride et  
la demande  
cabinet de M  
États-Unis  
fait pour l'Il

rent un nouveau sujet de discussion avec l'Espagne au sujet des Florides. Les Indiens Creeks avaient envahi encore une fois la Géorgie : le général Jackson, organisant un corps de volontaires, dont il nomma lui-même les officiers, se mit à leur poursuite. Les Indiens se réfugièrent vers le territoire espagnol. Jackson avait montré précédemment qu'il n'était pas homme à s'arrêter devant cet obstacle ; il entra avec ses troupes dans la Floride, atteignant les Indiens, en tua un grand nombre, et leur fit beaucoup de prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvèrent deux Anglais : Jackson les fit fusiller, comme ayant attaqué un peuple avec lequel leur gouvernement était en paix. Continuant sa poursuite, il fut conduit de nouveau sous les murs de Pensacola, où les Indiens s'étaient réfugiés ; et le gouverneur espagnol ayant refusé de lui en ouvrir les portes, il y entra de vive force, embarqua le gouverneur et la garnison espagnole pour la Havane, et mit encore une fois garnison américaine dans les forts.

La conduite de Jackson excita à la fois les plaintes de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Géorgie. L'Espagne se plaignit de la violation nouvelle qui avait été faite de son territoire, et de l'occupation violente de Pensacola ; l'Angleterre, de l'exécution de deux sujets anglais sans l'observation des formes judiciaires ; la Géorgie, de ce que Jackson avait levé dans son sein un corps de volontaires et en avait nommé les officiers sans le consentement de la législature. Les plaintes des cabinets de Londres et de Madrid furent le sujet d'une résolution de la chambre des représentants : elle décida que l'exécution des deux Anglais avait été illégale, et blâma, sous ce rapport, la conduite du général ; mais elle lui donna raison pour l'invasion du territoire espagnol. Il avait eu le droit, dit-elle, d'y poursuivre une troupe armée qui avait fait une invasion sur le territoire des États-Unis, et qui continuait de rester en armes et pouvait renouveler son incursion. Quant à l'occupation de la Floride et de sa ville principale, et à la demande de son évacuation par le cabinet de Madrid, le gouvernement des États-Unis répondit, comme il avait fait pour l'île d'Amélia, que cette évacuation

aurait lieu aussitôt que l'Espagne enverrait des forces suffisantes pour empêcher que son territoire ne servît de refuge et de point d'appui aux Indiens contre les colons de la Géorgie.

L'Espagne n'avait pu remplir cette condition pour Amélia, à plus forte raison ne le pouvait-elle pour le territoire de la Floride. Elle sentait vivement ce qu'il y avait de peu franc, de peu conforme au droit des nations dans les prétentions des États-Unis à poursuivre leurs ennemis jusque sur le territoire d'une puissance avec laquelle ils n'étaient point en guerre ; mais elle devait 25 millions qu'elle eût été aussi embarrassée de rassembler que de mettre sur pied la moindre armée à envoyer dans le nouveau monde. Le président Monroe obtint alors de mettre fin à toutes ces difficultés au moyen de la cession de la Floride en échange de ces 25 millions d'indemnité. Le marché, au point de vue des seuls intérêts matériels, était, il faut en convenir, plus avantageux à l'Espagne qu'aux États-Unis. La Floride, depuis longtemps, ne rapportait rien à l'Espagne, qui, depuis longtemps aussi, n'avait plus d'excédant de population à envoyer dans le nouveau monde ; il était, de plus, probable que l'exemple des autres colonies de l'Amérique du Sud finirait par entraîner une province à peu près abandonnée à elle-même, pauvre, souffrante, arriérée, quand tout semblait autour d'elle s'animer d'une nouvelle vie sous l'influence d'institutions combinées dans les intérêts du pays même et non point dans ceux d'une métropole constamment exigeante et jalouse. L'Espagne était donc exposée à perdre ; dans un avenir peut-être très-prochain, une souveraineté devenue purement nominale ; et à rester chargée d'une dette de 25 millions dont on lui offrait de se libérer, sans que dès lors il lui en coûtât le moindre sacrifice. Les États-Unis, de leur côté, ne faisaient en ceci une générosité tout à fait gratuite. Si la Floride se déclarait indépendante, ils ne pouvaient prétendre sur elle plus que sur le Mexique, plus que sur le Pérou, droit d'hypothèque pour leur créance restée ainsi à la charge du trésor d'Espagne, hors d'état d'y faire honneur avant de bien longues années.

Les cortès, plus sensibles à ce qui inté-



ressait l'honneur de la nation qu'à ce qui servait ses intérêts pécuniaires, hésitèrent à accepter la proposition du président Monroe. Elles s'y décidèrent pourtant, et le traité de cession, proposé le 4 septembre 1818, fut ratifié le 20 octobre 1820.

Cette acquisition agrandit le territoire de l'Union, mais n'augmenta pas immédiatement le nombre des États-Unis. Un nouvel État ne peut être constitué que par un vote du congrès fédéral; et ce vote n'est accordé que lorsque les citoyens qui le réclament justifient que leur association pourra supporter les charges d'une administration particulière.

Treize États avaient adhéré à la célèbre déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. Cinq nouveaux États avaient été constitués depuis cette époque jusqu'à 1802. La présidence de Monroe en vit encore cinq autres prendre rang dans la confédération, qui à la fin de 1820 se trouva ainsi composée de vingt-trois États. L'établissement de l'un d'eux, le Missouri, n'eut pas lieu sans difficultés. La grande question sur laquelle les États du sud sont en complète opposition avec ceux du nord, la question de l'esclavage fut agitée avec une nouvelle ardeur à cette occasion.

On ne saurait prétendre à examiner ici une question aussi grave que celle de l'esclavage. On ne peut que se borner à exposer les faits à l'occasion desquels elle a surgi; à indiquer, le moins incomplètement possible, les raisons principales apportées par les deux partis, et à enregistrer la décision prise d'un commun accord. Cette décision ne fut pas, on doit le dire, plus franche que la clause déjà insérée à ce sujet, article 1<sup>er</sup>, section IX, de la constitution promulguée le 30 avril 1788 : « Le congrès, y est-il dit, ne pourra prohiber, jusqu'en 1808, l'importation d'aucune classe de personnes que les États actuellement existants jugeront à propos d'admettre, mais une taxe pourra être imposée sur ces sortes d'importations, pourvu qu'elle n'excede pas 10 dollars (50 fr.) par tête. » Quelques puritains ont dit qu'on n'avait pas voulu souiller par le mot d'*esclaves* l'acte par lequel des peuples stipulaient leur propre liberté. Il se peut que ce scrupule ait pu venir à quelques esprits. Nous

regrettons, quant à nous, qu'au lieu d'aborder nettement la question, on l'ait tournée avec une sorte d'affectation. Les États à esclaves qui, comme le Missouri, se sont constitués postérieurement à 1808, n'auraient eu rien à objecter si la constitution avait dit positivement qu'à partir de 1808 il ne pourrait plus être importé aucun esclave dans aucun des États de l'Union; et si elle avait ajouté, ce qui certes était dans la pensée de l'État de Pensylvanie, alors à la tête du mouvement, qu'à partir de 1808 aussi il serait pris par chaque État telle mesure qui serait jugée la meilleure pour arriver sans secousse à l'abolition de cette chose impie qu'on appelle l'esclavage.

Le nouvel État de Missouri, qui sollicitait son admission au congrès, avait conservé dans sa constitution particulière le principe de l'esclavage. Quand cette constitution fut soumise en projet au congrès, afin qu'on examinât si elle était en harmonie avec les principes qui font la base de la confédération, les États du sud, tels que la Louisiane, la Géorgie, la Caroline, qui, obligés par la constitution de 1788 à ne plus se servir de nouveaux esclaves, font tous leurs efforts pour perpétuer cependant cette lèpre sociale au milieu d'eux, défendirent avec chaleur, dans la chambre des représentants, une clause qui était vivement attaquée par les États du nord. « L'esclavage, disaient-ils, est une condition malheureuse mais indispensable de l'existence du nouvel État. Son climat n'admet que certaines cultures, dont les noirs seuls peuvent supporter la fatigue, et ils ne s'y soumettraient pas dans l'état de liberté (1). L'esclavage existe dans le Missouri; il ne s'agit point de le créer, mais de le maintenir. La situation de ce pays est la même que la nôtre; vous ne pouvez attaquer ses droits sans menacer ceux des États du sud, sur un point que la constitution vous défend de mettre en question. Vous avez admis le Kentucky et le Tennessee avec la clause de l'esclavage, pourquoi traiteriez-vous différemment le Missouri? » Cet argument n'était pas trop valable : l'article de la

(1) Nous croyons devoir prévenir que nous nous servons ici du résumé donné par Pelet (de la Lozère) des discussions de la chambre des représentants et de celle du sénat.

constitution  
damnait, a  
la thèse de  
puisqu'il s'  
tion de nou  
mission du  
elle avait eu  
ration de ce  
sentie sous  
tion progres  
emprunté à  
une moitié e  
tombe deva  
pris, dès cet  
de l'Europe  
des noirs, in  
pensée des  
« L'esclava  
taient-ils, da  
florissantes  
core dans les  
sances de l'  
interdit dava  
cette question  
sion est plein  
nez pas à pens  
nir où l'opini  
abusant de sa  
prononcerait  
dans toute l'é  
ce jour-là sera  
ration. »

La chambre  
blit point dev  
étrange que lui  
la clause du ma  
poussée et l'ad  
née indéfinime  
nat se montra  
composition pe  
d'y retrouver l  
pas obtenue da  
sentants. Dans  
représentants  
raison de la p  
1 pour 30,000  
étant les plus  
vaient y être plu  
tandis que la r  
dans le sénat (de  
États à esclaves  
rité. Toutefois,  
disposition géne  
nion, le sénat ch  
tion pour l'ave  
nouvel État à escl



constitution que nous avons citée condamnait, au contraire, implicitement, la thèse défendue avec tant de ténacité, puisqu'il fixait un délai pour l'introduction de nouveaux esclaves; quant à l'admission du Kentucky et du Tennessee, elle avait eu lieu antérieurement à l'expiration de ce délai; elle avait donc été consentie sous la condition tacite de l'extinction progressive. Le reste de la défense, emprunté à un ordre d'arguments dont une moitié est sans valeur et dont l'autre tombe devant le fait de l'engagement pris, dès cette époque, par les puissances de l'Europe de travailler à l'émancipation des noirs, indiquait du moins la secrète pensée des États non-abolitionistes. « L'esclavage, après tout, a existé, ajoutaient-ils, dans les républiques les plus florissantes de l'antiquité : il existe encore dans les colonies de toutes les puissances de l'Europe, pourquoi serait-il interdit davantage chez nous? Laissez là cette question brûlante, dont la discussion est pleine de dangers; ne nous donnez pas à penser qu'un jour pourrait venir où l'opinion qui nous est contraire, abusant de sa majorité dans le congrès, prononcerait l'abolition de l'esclavage dans toute l'étendue des États-Unis, car ce jour-là serait le dernier de la confédération. »

La chambre des représentants ne faiblit point devant la menace au moins étrange que lui faisaient les États du sud; la clause du maintien de l'esclave fut repoussée et l'admission du Missouri ajournée indéfiniment par conséquent. Le sénat se montra plus facile, ou plutôt sa composition permit aux États à esclaves d'y retrouver la majorité qu'ils n'avaient pas obtenue dans la chambre des représentants. Dans celle-ci, le nombre des représentants de chaque État étant, en raison de la population de cet État, 1 pour 30,000 âmes, et les États du nord étant les plus peuplés, ceux du sud devaient y être plus facilement en minorité, tandis que la représentation étant égale dans le sénat (deux sénateurs par État), les États à esclaves y pouvaient avoir la majorité. Toutefois, et ceci est un indice de la disposition générale des esprits dans l'Union, le sénat chercha à trancher la question pour l'avenir, et décida qu'aucun nouvel État à esclave néserait dorénavant

admis dans la confédération, à moins qu'il ne fût situé au-dessous du 36° degré 30 minutes de latitude nord, c'est-à-dire, au-dessous de la limite sud du Missouri, du Kentucky et de la Virginie. Singulière concession, justifiable sans doute par une multitude de fort bonnes raisons, une fois certaines fausses nécessités admises, mais qu'il est étrange de voir sérieusement offerte dans un pays qui se prétend la terre de liberté par excellence.

Piùt à Dieu, cependant, que la Russie déterminât aussi un degré de latitude au-dessous duquel le blanc ne fût plus esclave, et que l'Angleterre, si tendre pour les Nègres, dont elle a reconnu qu'elle peut se passer plus facilement que les autres nations, moins habiles, moins prévoyantes qu'elle, adoptât quelque tempérament de ce genre aux Indes orientales et dans ses autres colonies. Elle croit probablement que la dignité de l'homme blanc, rouge ou cuivré est moins difficile à satisfaire que celle du nègre transplanté en Amérique, et qu'il suffit, pour satisfaire à la grande loi de l'humanité, de masquer un esclavage véritable sous d'hypocrites dénominations!

Quelques années avant cette discussion, pour laquelle se passionna l'Amérique du Nord, un autre incident, moins grave au point de vue humanitaire, mais qui a son importance au point de vue social, se passait dans le même coin du monde et passionnait la France et l'Europe beaucoup plus que l'Amérique. Trois cents hommes environ, officiers et soldats, débris de nos grandes armées, s'étaient en 1816 réfugiés aux États-Unis. Le congrès leur avait cédé des terres sur le bord de la rivière l'Alabama, dans l'État constitué depuis sous ce nom et situé entre la Floride et le golfe du Mexique au sud, le Tennessee au nord, la Géorgie à l'est et le Mississippi à l'ouest. Ce territoire, l'un des plus fertiles de l'Amérique septentrionale, fut abandonné peu de temps après par ces pauvres proscrits, non point par inconstance comme on les en a accusés, mais faute de moyens pécuniaires pour acquitter le prix, très-modique pourtant (1),

(1) La concession était de 92,160 acres (36,864 hect.) de terre à raison de 2 fr. l'acre (5 fr. l'hect.) soit 184,320 fr. payables en quatorze ans. On se rappelle que des souscriptions furent ouvertes en France au profit de cette colonie, mais que,



d'Europe, les États-Unis firent signifier qu'ils ne souffriraient point cette intervention lorsqu'eux-mêmes s'en étaient abstenus pendant les longues guerres qui avaient tout remis en question en Europe. Le système de non-intervention réclamé comme une invention française datant de la révolution de juillet, date, on le voit, de beaucoup plus haut, et a été appliqué sérieusement pour la première fois par les États-Unis. Il est bon de noter en passant, au surplus, que ces systèmes prétendus nouveaux sont vieux comme le monde, vieux comme la prudence des nations. Ils ne sont rajeunis de temps en temps que dans leur mode d'application plus ou moins franche et loyale. Quoi qu'il en soit, l'Espagne, mal servie en cette circonstance par ses alliées, ne put armer contre ses anciennes colonies, dont plus tard elle fut obligée de prononcer l'affranchissement.

Vers ce temps aussi, les États-Unis eurent à débattre une question importante avec la Russie, et sortirent victorieux de leur lutte avec la plus cauteleuse et peut-être la plus habile de toutes les diplomaties, parce qu'à une rare persévérance dans ses volontés elle sait allier une activité patiente et continue, et dissimule un immense orgueil sous des formes constamment appropriées au caractère de la partie adverse. La Russie, maîtresse des régions polaires de l'Europe et de l'Asie, a voulu avoir sa part aussi des glaces de l'Amérique septentrionale. Alexandre I<sup>er</sup> crut qu'il lui était possible d'en agir avec les États-Unis comme ses prédécesseurs et lui-même en avaient agi avec certains de leurs voisins d'Europe et d'Asie. Il lui sembla tout naturel de décréter à son profit la souveraineté absolue, non-seulement de la partie de l'Océan qui baigne ses possessions, mais encore de celle qui longe les côtes des territoires nord-ouest appartenant à l'Union. Celle-ci ne ratifia point une pareille usurpation; elle sut faire respecter ses droits sur les mers placées en face de ses possessions, et obligea la Russie à lui laisser la libre pratique dans celles appartenant à cette puissance.

Cependant les États-Unis se couvraient de travaux destinés à exercer un jour une immense influence sur leur

prospérité. Éclairés par les guerres qu'ils avaient eu à soutenir contre l'Angleterre depuis le moment où ils avaient proclamé leur indépendance jusqu'à ces derniers temps, ils avaient confié à un ancien aide de camp de Napoléon, au général Bernard, la mission de fortifier leurs frontières et de faire servir à la défense nationale les routes et les canaux déjà ouverts ou à ouvrir sur leur immense territoire. Cette question des travaux donna lieu, dans la dernière session de la présidence de Monroë, à une discussion remarquable, en ce que la décision qui s'ensuivit caractérisa la constitution de l'Union. La prospérité des États s'était développée à ce point que le gouvernement central, tout en ne disposant, pour alimenter le trésor fédéral, que du produit des droits d'importation frappé sur les marchandises étrangères et des bénéfices donnés par les actions de la banque dont il était propriétaire, avait pu, depuis la paix, satisfaire aux dépenses du gouvernement, servir l'amortissement de la dette publique et constituer une réserve assez considérable. Quelques membres, dans les deux chambres, pensèrent à utiliser cette réserve en la faisant servir, sous la direction et la surveillance du président, à l'exécution de canaux et de routes qui accroitraient les ressources des différents États. D'autres membres combattirent cette proposition en se fondant sur ce motif, que ce serait donner au président une occasion d'intervenir dans les affaires particulières des États et mettre à sa disposition un moyen d'influence personnelle qui pourrait devenir dangereux. Le bon et sage Monroë, moins susceptible que ne l'eût été en pareille occurrence le chef héréditaire de l'un de nos gouvernements d'Europe, fut le premier à reconnaître la justesse de l'objection et à combattre une proposition qui d'ailleurs n'avait d'autre tort que celui d'être faite dans un pays jaloux à l'excès de son indépendance. Les travaux de défense dont nous avons parlé en commençant, étant essentiellement dans les attributions du congrès fédéral et par conséquent du président, n'étaient pas atteints par cette résolution : ils furent poussés avec activité. L'armée reçut aussi de notables améliorations, quant à

l'armement et à l'instruction des officiers, et enfin les arsenaux se remplirent d'armes et de munitions. Nous nous réservons d'entrer dans quelques détails sur ces différents points dans l'aperçu géographique et statistique dont nous ferons suivre cette rapide esquisse historique; nous mettrons largement à contribution les précieux ouvrages de M. le major Poussin (1) et de M. Michel Chevalier (2); nous demanderons également à la *Description statistique, historique et politique des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, par le savant et consciencieux D. B. Warden, les renseignements les plus précis sur ces contrées appelées à jouer un rôle si important dans les affaires du monde.

Nous continuons notre narration des faits politiques.

Le 7 février 1824, le président Monroe rappelait au général la Fayette la résolution suivante, adoptée à l'unanimité, peu de jours auparavant, par la chambre des représentants et le sénat des États-Unis :

« Il a été résolu que le général la Fayette ayant exprimé l'intention de visiter ce pays, le président sera chargé de lui communiquer l'assurance de l'attachement affectueux et reconnaissant que lui conservent le gouvernement et le peuple des États-Unis; et de plus qu'en témoignage de respect national, le président tiendra à sa disposition un vaisseau de l'État et invitera le général à y prendre passage aussitôt qu'il aura manifesté l'intention de se rendre aux États-Unis. »

La Fayette se refusa modestement à cet honneur; et le 16 août suivant il débarquait à New-York, simple passager à bord d'un paquebot du commerce. Ce voyage de l'ami de Washington, l'accueil qu'il reçut de toutes les parties de l'Union, le présent magnifique que la Chambre des représentants et le sénat assemblé en congrès lui décernèrent (200,000 dollars, ou 1 million 84 mille francs, et la propriété d'un township ou territoire de commune), doivent

(1) *Travaux d'amélioration intérieure projetés ou exécutés par le gouvernement général des États-Unis d'Amérique*, 1 vol. in-4°, 1824.

*De la puissance américaine*, 2 vol. in-8°, 1840.

(2) *Lettres sur l'Amérique du Nord*, 2 vol. in-8°, 1836.

être enregistrés par l'histoire. Il y a dans ce fait plus qu'un acte de reconnaissance envers un homme, il y a un grand exemple donné aux nations. Les dollars et les terres ne sont ici qu'un accessoire, glorieux sans doute pour celui qui en était gratifié comme pour le peuple qui le votait, mais dont l'absence n'eût rien laissé à regretter ni pour l'honneur de celui-là ni pour la générosité de celui-ci. On aime à voir l'intègre et désintéressé la Fayette, embarrassé dans son remerciement, trahir, malgré lui, la crainte que quelques esprits ne vissent dans ce don un salaire plus qu'un hommage et soupçonnassent un grand cœur de s'être laissé troubler par une joie cupide : « Quelque fier que je sois de tous les témoignages d'affection que m'ont donnés le peuple des États-Unis et ses représentants au congrès, dit-il aux commissaires chargés de lui présenter la donation (janvier 1825), l'importance de cette dernière faveur, au milieu de ma reconnaissance, a fait naître des sentiments dont je ne puis me défendre. Mais dans ce moment la gracieuse résolution des deux chambres, exprimée par vous, ne me permet pas d'éprouver d'autres sentiments que ceux de la gratitude dont je vous prie de vouloir bien être les organes (1). » Ce que le général avait craint ne manqua pas d'arriver. Les partis, toujours aveugles quand ils ne sont pas de mauvaise foi, se servent volontiers des mêmes armes les uns contre les autres. Tel qui, à bon droit, eût tenu à grand honneur que la France républicaine eût récompensé ses services par un don pécuniaire quelconque, tel qui sollicitait du pouvoir royal une pension, parfaitement méritée d'ailleurs, et s'en faisait un titre à la considération publique, ne manqua pas d'accuser la Fayette d'une sorte d'avare prescience, et les États-Unis d'une reconnaissance presque brutale dans son procédé. Au fond, il ne faut peut-être pas trop se plaindre de cette disposition. Ce sera un beau temps, si jamais il vient, que celui où un grand peuple ne pensera à récompenser un grand homme qu'à

(1) *Mémoires, correspondance et manuscrits du général la Fayette*, tome VI, page 192.

force de marques  
mélange apparemment  
à des intérêts pu-

L'histoire de l'Union et à celle de la raconter de ces deux grande unique peut-être sence même de bité politique sac convictions une p nom restera le sy tions.

Nous ne pouv au plaisir de dire au travers des div récit nous sera un l'aspect que l'Un époque.

« La vue de puissamment co et qu'il retrouvante ans, riche e tout ce qu'on ava la Fayette une M. Pelet ( de la L que nous avons de il trouva sur le p autorités de l'Éta tion, qui l'accueil tions. On le con double haie de m lui avait été prépa grande ville, qui il de vingt-cinq mil comptait plus de le frappa d'étonne tabilités de New-Y et chaque fois qu' la foule se pressa eun voulait voir e de Washington, avec lui pour la e dépendance. Les v revenus au temps jeunes gens voyai de ses principaux héroïque qui ne le par les récits de qu'avait joué la ajoutait à la curios vait de le voir e produisait sa prés vivant de deux g résumé de l'histo



force de marques de respect, sans aucun mélange apparent d'un soin trop attentif à des intérêts purement matériels.

L'histoire de la Fayette est tellement liée à celle de l'indépendance des États-Unis et à celle de la révolution française, que la raconter serait répéter l'histoire de ces deux grandes époques. Exemple unique peut-être de ce que peut, en l'absence même de grands talents, la probité politique sacrifiant à de généreuses convictions une position privilégiée, son nom restera le symbole de trois révolutions.

Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de dire son voyage triomphal au travers des divers États de l'Union. Ce récit nous sera une occasion de montrer l'aspect que l'Union présentait à cette époque.

« La vue de cette terre qu'il avait puissamment contribué à affranchir, et qu'il retrouvait, après plus de quarante ans, riche et puissante au delà de tout ce qu'on avait pu espérer, causa à la Fayette une juste émotion, dit M. Pelet (de la Lozère) dans l'ouvrage que nous avons déjà cité plus d'une fois. Il trouva sur le port (de New-York) les autorités de l'État et toute la population, qui l'accueillit par mille acclamations. On le conduisit, à travers une double haie de milice, au logement qui lui avait été préparé. L'aspect de cette grande ville, qu'il avait laissée peuplée de vingt-cinq mille habitants et qui en comptait plus de cent cinquante mille, le frappa d'étonnement. Toutes les notabilités de New-York vinrent le visiter, et chaque fois qu'il se montra en public la foule se pressa sur son passage. Chacun voulait voir celui qui avait été l'ami de Washington, qui avait combattu avec lui pour la cause glorieuse de l'indépendance. Les vieillards se croyaient revenus au temps de leur jeunesse. Les jeunes gens voyaient revivre, dans un de ses principaux acteurs, cette époque héroïque qui ne leur était connue que par les récits de leurs pères. Le rôle qu'avait joué la Fayette en Europe ajoutait à la curiosité que chacun éprouvait de le voir et à l'impression que produisait sa présence. Il était le témoin vivant de deux grandes révolutions, le résumé de l'histoire des deux mondes

pendant le demi-siècle qui s'était écoulé.

« Son voyage dans toute l'étendue des États-Unis fut accompagné des mêmes démonstrations. Partout on accueillit avec enthousiasme celui qu'on appelait *l'Hôte de la nation*. Il visita Boston qui avait donné le premier signal de l'indépendance; Philadelphie, où siégeait le congrès qui la proclama. Il revit les lieux témoins de ses combats, de ses périls, de ses victoires; admira de grandes villes où il n'avait laissé que des bourgades, et de nombreux villages dans des pays qu'il avait vus entièrement déserts. Partout la campagne était riche et florissante, semée de routes et de canaux, et animée par une heureuse et active population.

« La Fayette visita la nouvelle capitale de la confédération, où l'attendait le président (Monroe), qui lui en fit les honneurs, et promit, en le quittant, de revenir quand le congrès y serait rassemblé. Il se rendit avec le président à Mount-Vernon, l'ancienne demeure de Washington, où ils furent reçus par sa famille, qui les conduisit à la dernière demeure de ce grand homme; modeste monument, dont la seule décoration consistait dans les beaux arbres qui l'ombrageaient.

« Poursuivant sa route au sud, la Fayette vit les nouvelles acquisitions des États-Unis, les Florides, la Louisiane, territoires plus vastes que toute l'Europe, par lesquels était complétée de ce côté la grande république dont l'indépendance des treize colonies avait jeté le fondement.

« S'embarquant enfin à la Nouvelle-Orléans, sur le Mississipi, il remonta ce grand fleuve, devenu américain, et arriva dans les nouveaux États de l'ouest, nés depuis qu'il avait quitté l'Amérique et déjà presque aussi nombreux et aussi peuplés que les treize États primitifs, et destinés à le devenir davantage. Il vit sur le Mississipi et sur ses affluents des villes nouvelles déjà considérables, des ports pour recevoir les navires, des chantiers pour les construire, des manufactures et des habitations s'élevant de tous côtés, et tout le mouvement d'un peuple actif et industrieux succédant à la solitude et au silence.

« Révenu comme il l'avait promis, à



Washington, il y trouva le congrès rassemblé, et fut l'objet, de la part de ses membres, des plus grands empressements. Il vit de près fonctionner la nouvelle constitution fédérale adoptée depuis son départ d'Amérique, grâce à laquelle l'anarchie avait fait place à un gouvernement régulier.

« La Fayette, après avoir séjourné encore quelque temps en Amérique, prit congé d'une nation à laquelle l'attachaient tant de souvenirs, et s'embarquant sur une frégate des États-Unis chargée de le reconduire, retourna en France, où l'attendaient un accueil et des sentiments bien différents de la part du gouvernement de son pays, dont il combattait les dangereuses tendances. »

Pendant cet intervalle, Monroë avait achevé la huitième année de sa présidence. Il avait eu pour successeur John Quincy Adams, fils de John Adams, du Massachusetts, qui en 1796 avait remplacé Washington. Quincy Adams, candidat des whigs, avait eu pour concurrent le général Jackson, candidat des démocrates. Ces deux dénominations disent mieux que ne le ferait une longue explication le sens dans lequel l'opinion publique avait progressé en Amérique. Lorsque, sous la présidence de Washington, il s'agissait de reviser la constitution de l'Union, on était fédéraliste ou antifédéraliste, on mettait le gouvernement central au-dessus des gouvernements particuliers des États, on lui voulait une initiative et des moyens d'action en harmonie avec cette position supérieure; ou bien on ne donnait à ce même gouvernement central qu'une sorte de haute surveillance sur les affaires générales, et on lui refusait tout droit à s'immiscer dans les gouvernements particuliers. Cette dernière opinion, celle des antifédéralistes, avait depuis longtemps prévalu. Il n'y avait plus à discuter maintenant que sur la tendance plus ou moins démocratique à imprimer au gouvernement fédéral comme aux gouvernements particuliers. On était donc ou démocrate ou whig; et ce dernier parti représentait assez bien ce que sont les torys comparativement aux whigs de la vieille Angleterre. Ainsi, dans les idées des Américains, les moins avancés d'entre eux étaient au point où se sont arrêtés les plus avancés des Anglais de la

Grande-Bretagne. John Quincy Adams, comme la plupart des fils de ceux qui ont coopéré à une rénovation sociale, était du parti des modérés. Jackson, au contraire, actif et remuant, Jackson, qui n'avait encore fait ses preuves de républicanisme que comme militaire ne reculant devant aucune hardiesse inconstitutionnelle, Jackson était l'homme des démocrates.

Cependant, l'élection de Quincy Adams ne fut pas, comme les précédentes, le résultat de la majorité des votes. Jackson avait eu plus de voix que lui, mais n'avait pas obtenu le nombre déterminé pour que sa nomination fût de plein droit. La constitution des États attribue, dans ce cas, le choix du président au sénat, obligé, toutefois, de choisir entre les deux candidats qui ont eu le plus de suffrages. Le sénat, où les modérés étaient en plus grand nombre, avait alors préféré Quincy Adams à Jackson. Ce fut un grand scandale parmi les partisans du général, qui ne réclamèrent rien moins à cette occasion qu'une révision de la constitution, et contestèrent même au sénat le droit dont il avait usé. Heureusement que plusieurs affaires importantes vinrent détourner l'attention, et ajournèrent jusqu'à l'expiration du mandat de Quincy Adams les hostilités entre les deux partis.

Ce furent d'abord les Indiens, avec qui il fallut traiter pour en obtenir le territoire dont ils étaient restés les maîtres à l'ouest des États, mais qu'ils n'occupaient pas, et qui devenait nécessaire pour établir de nouveaux colons.

L'exemple donné par Guillaume Penn a profité aux États-Unis. Excepté les cas de guerre, devenus très-rare, ils ne s'emparent plus par la force des territoires indiens sur lesquels ils pensent à s'étendre: ils les achètent. Ils se concilient par cet acte d'apparente condescendance des populations encore nombreuses, toujours redoutables, et qui les troubleraient dans leurs travaux d'établissement si la violence seule les avait dépossédés. Cette fois, afin d'amener les Indiens à se retirer de l'autre côté, à l'ouest du Mississipi, il fallut consentir à leur compter une somme assez forte, s'engager à leur en payer une autre à titre de subside annuel, enfin, leur construire de nouveaux villages, leur fournir en même temps du bé-

tail et des instrumens pour enseigner des écoles aux enfants. Une paille à la fois fut blablement repoussée.

Les nouvelles colonies des anciennes colonies s'élevèrent, peu à peu, à la position qu'il est difficile de définir, mais qui n'est pas la même que celle de la constitution n'ait pu être acceptation.

Ces colonies s'élevèrent à Panama, à être agitées les qu'on attendait de la part de l'Amérique future, telles que l'interdiction aux États de fonder de nouvelles colonies dans le nouveau continent, et enfin le percement du canal de Panama. Elles demandèrent d'envoyer des représentants Quincy Adams, vaincu et dans la mesure où il put un chemin entre tous les États, s'empressa de non seulement mais quand le sénat appelé à ratifier ce traité rencontrèrent une difficulté chargée d'expliquer la volonté du président contre la sagesse d'une maxime fondatrice des États-Unis, c'est-à-dire d'intérêts à ceux des États qui ne laissent pas l'Amérique du Sud, si elles le jugeaient s'étaient liguées à l'Amérique du Nord, elles une solidarité de référence du climat, de la religion, de la grande opposition existée qu'entre l'Espagne d'Amérique du Nord, la liberté de l'industrie; de la servitude, et un pour l'oisiveté. Les agents des États. Cela devait s'arrêter qu'on avait à régler avec ces gouvernements

tail et des instruments aratoires, et organiser des écoles pour l'instruction de leurs enfants. Une population de plus de cent mille âmes fut, à ces conditions, paisiblement repoussée vers l'ouest.

Les nouvelles républiques formées dans les anciennes colonies espagnoles adressèrent, peu après, au congrès une proposition qu'il est regrettable que la constitution n'ait pas prévue et n'ait pas réglée définitivement dans le sens de l'acceptation.

Ces colonies s'étaient entendues pour former à Panama un congrès où devaient être agitées les questions vitales de l'indépendance des Amériques et de leur prospérité future, telles que la traite des noirs, l'interdiction aux puissances européennes de fonder de nouvelles colonies sur le nouveau continent, le droit des neutres, et enfin le percement de l'isthme de Panama. Elles demandèrent aux États-Unis d'envoyer des représentants à ce congrès. Quincy Adams, voyant dans cette démarche et dans la mesure qu'elle avait pour but un acheminement à une confédération entre tous les peuples américains, s'empressa de nommer des commissaires; mais quand le sénat de Washington fut appelé à ratifier ces nominations, elles y rencontrèrent une vive opposition. Le comité chargé d'examiner l'affaire se déclara contre la solution que lui avait donnée le président : « C'était, dit-il, une maxime fondamentale de la politique des États-Unis, de ne point lier leurs intérêts à ceux des autres peuples. Il fallait laisser les anciennes colonies de l'Amérique du Sud se liguer entre elles, si elles le jugeaient à propos, comme s'étaient liguées autrefois celles de l'Amérique du Nord, sans accepter avec elles une solidarité que repoussait la différence du climat, des mœurs, du langage et de la religion. Jamais une plus grande opposition de caractère n'avait existé qu'entre l'Anglo-Américain et l'Espagnol d'Amérique. D'un côté, l'habitude de la liberté, le goût du travail et de l'industrie; de l'autre, l'anarchie ou la servitude, et un penchant incurable pour l'oisiveté. Les États-Unis avaient des agents accrédités auprès des nouveaux États. Cela devait suffire pour les affaires qu'on avait à régler avec eux. S'associer avec ces gouvernements dans une sorte

d'assemblée amphictyonique serait s'exposer à être toujours en minorité dans les délibérations, et à partager le péril de leurs entreprises; le moyen de continuer en paix avec eux était de ne pas s'unir à eux trop étroitement (1). » D'autres voix, nous ne dirons pas moins égoïstes, mais plus prudentes, plus profondément politiques, car il s'agissait d'une question d'avenir de l'ordre le plus élevé, combattaient ces objections : « Il ne s'agissait pas, disaient-elles, de former une association permanente avec les républiques de l'Amérique du Sud, et de mettre en commun tous les intérêts des deux grandes divisions du nouveau monde, mais de décider, dans une assemblée formée des agents diplomatiques des divers gouvernements, quelques questions spéciales et déterminées, questions qui intéressaient les États-Unis aussi bien que leurs voisins de l'Amérique centrale, et qu'il y aurait de l'inconvénient à laisser discuter et régler sans eux. » Cette dernière opinion prévalut; mais la lutte qu'elle avait dû soutenir influa défavorablement sur la résolution des commissaires anglo-américains députés au congrès de Panama. Ils n'osèrent suivre une voie qui, pourtant, ne pouvait conduire à aucun danger réel, et n'exigeait pas non plus une excessive habileté. Au lieu de prendre l'initiative qui leur aurait appartenu à titre de représentant d'une confédération déjà puissante, ils laissèrent s'évaporer en vaines paroles la verve des Hispano-Américains, et le congrès de Panama, qui aurait pu ouvrir un champ si vaste et si fécond, se sépara, après avoir, pour toute grande et importante mesure, concédé à une compagnie hollandaise le droit d'ouvrir un canal au travers de l'isthme de Panama (1825) (2).

(1) Pelet (de la Lozère), ch. XI.

(2) Nous rappellerons ici le travail de M. de la Renaudière sur cette question du percement de l'isthme de Panama, travail inséré dans la Notice sur le Guatemala, page 258. Suivant M. de la Renaudière, la concession de 1825 n'aurait pas été faite au profit d'une compagnie hollandaise, mais d'une compagnie des États-Unis à la tête de laquelle étaient MM. Bourke et Llanos. La Hollande ne serait intervenue, au plus tôt, qu'au commencement de 1826.

Nous indiquerons également une note très-curieuse donnée sur le même sujet par M. Pelet (de la Lozère), à la suite de son *Hist. des États-Unis*.

Il nous semble que si le congrès de Washington avait fait un meilleur accueil au congrès de Panama, que si ses représentants y eussent paru libres des préoccupations qui devaient résulter pour eux de la certitude que leurs actes n'auraient pas l'assentiment de la majorité du congrès de Washington, les deux Amériques républicaines auraient pu se réunir, confondre leurs grands intérêts et prévenir une partie des dissensions qui troublent aujourd'hui l'Amérique septentrionale à l'occasion du Texas. Il semble aussi que la haute influence morale que n'eussent pas manqué d'exercer les États-Unis aurait épargné au monde le spectacle peu encourageant que lui présentent les anciennes provinces espagnoles. Mais les peuples des États-Unis, quelque mélange qu'ils aient subi, retiennent toujours les défauts comme les qualités de la vieille race anglo-saxonne, à laquelle appartenaient leurs ancêtres. Il y a toujours de l'égoïsme au fond de leurs déterminations en apparence les plus généreuses.

Les Anglais, leurs maîtres en ce point, se vengèrent, vers ce temps, de l'échec que Jackson leur avait fait éprouver à la Nouvelle-Orléans, et se vengèrent comme ils savent le faire, en colorant leurs actes d'un prétexte qui imposé au premier abord. La marine marchande des États-Unis avait pris un immense développement : celle de l'Angleterre commençait à en souffrir. Le gouvernement britannique, ne pouvant frapper directement, prit un biais singulier : il décida qu'il ne recevrait dans ses colonies que les bâtiments appartenant à des nations dont les colonies admettaient les siens. Rien n'eût été plus simple, plus juste, s'il avait été fait exception à cette mesure en faveur des nations qui, telles que les États-Unis et les républiques espagnoles, n'avaient pas de colonies et recevaient d'ailleurs les bâtiments anglais ; mais le cabinet de Londres tenait fort peu à ménager les nouvelles républiques espagnoles et beaucoup à protéger son commerce contre celui des États-Unis. Ceux-ci, qui de leur côté avaient aussi des ménagements à garder, essayèrent d'abord des représentations ; mais cette voie ayant échoué, le congrès décréta l'interdiction des ports de l'Union au pavillon anglais tant que celui de l'Union ne serait pas admis dans

les ports des colonies britanniques. Cette situation ne pouvait se prolonger franchement bien longtemps. Les deux nations recoururent chacune à un avillon étranger pour continuer les échanges auxquels elles ne pouvaient renoncer ni l'une ni l'autre. Enfin l'Angleterre, que gênait surtout la pitoyable nécessité de jouer cette comédie, admit l'exception qu'elle avait d'abord obstinément refusée.

Le parti démocrate, dont le sénat, usant de sa prérogative, avait éloigné le candidat, le général Jackson, lors de l'élection de 1824, résolut de prendre sa revanche à l'expiration des quatre ans de la présidence de Quincy Adams, qui avait été le candidat des whigs, et le général Jackson fut porté au pouvoir par une majorité considérable.

Quincy Adams, de qui la Fayette a fait ce bel éloge, qu'il s'était concilié l'estime de tous les partis (1), eut avec son père ce point de ressemblance de n'avoir pas été maintenu pour quatre autres années dans la présidence, d'avoir succombé dans une lutte contre deux partis devenus assez forts l'un et l'autre pour se mesurer, et d'avoir été le représentant du parti le moins avancé.

L'avènement de Jackson à la suprême magistrature, dit M. Pelet (de la Lozère), bien qu'on y fût préparé par sa candidature à l'élection précédente, fit une grande sensation, et fut considéré comme pouvant entraîner des conséquences graves. C'était la première fois depuis Washington que le pouvoir était confié à un militaire ; et Washington possédait à un tel point les vertus civiques, il était dans une situation tellement à part, qu'on ne pouvait le considérer comme une exception. Tout dans Jackson faisait contraste avec ce grand homme : il avait montré en plusieurs occasions peu de respect pour les formes constitutionnelles ; son caractère impétueux semblait devoir se plier difficilement aux ménagements et à la prudence nécessaires dans le poste qu'il allait occuper. Le parti whig, ou conservateur, alarmé de ce choix, s'affligea de voir que le prestige de la gloire militaire agissait sur les Américains aussi bien que sur les peuples de l'ancien monde, et leur faisait oublier les

(1) *Mémoires et correspondance*, tom. VI.

principes de que ce même ver Jackson à ter de sa part provinces et empiètements du gouverner fléchis se ralli président des était renferm prérogatives tenu par la son ne disposait gouvernement tude d'emplo ble, et surtout prête à lui ob sous sa loi. Il dans cette situ il en aurait la voir supérieur la constitution pas moins que à un homme de constitution c fournit pas un notabilités civi ple pût choisir

Ce dernier conçu et publi qu'un historien M. Pelet (de l consigner ; on ait été partagé esprits vraime démocratique, confondre ave que, fièvre p pas longtemps régime démocr l'existence, à la tes civiles. Il dangers aussi bi mais la France ments aristocrac core en temps de qu'un point ne mais les États-U les premiers jou jamais eu sér notabilité civile ver, et sans la p point dans le pri constitution pol l'obstacle contre tard une machin

principes de leurs ancêtres. Il craignit que ce même prestige, qui avait fait arriver Jackson à la présidence, ne fût supporté de sa part, sur les droits des autres provinces et sur ceux des citoyens, des empiétements qui changeraient la nature du gouvernement. Mais les esprits réfléchis se rallièrent en songeant que le président des États-Unis, quel qu'il fût, était renfermé dans l'étroite limite des prérogatives du pouvoir fédéral, et contenu par la souveraineté des États; qu'il ne disposait pas, comme les chefs de gouvernement en Europe, d'une multitude d'emplois, d'un trésor considérable, et surtout d'une armée nombreuse prête à lui obéir et à faire tout plier sous sa loi. Ils pensèrent que Jackson, dans cette situation, ne pourrait, quand il en aurait la volonté, s'arroger un pouvoir supérieur à celui que lui conférerait la constitution; mais ils ne regretteront pas moins que la présidence fût confiée à un homme de ce caractère, et que la constitution démocratique du pays ne fournit pas un plus grand nombre de notabilités civiles entre lesquelles le peuple pût choisir son premier magistrat.

Ce dernier regret a sans doute été conçu et publiquement exprimé, puisqu'un historien aussi consciencieux que M. Pelet (de la Lozère) a eu devoir le consigner; on peut douter toutefois qu'il ait été partagé, en Amérique, par des esprits vraiment réfléchis. Le régime démocratique, qu'on ne devrait jamais confondre avec l'anarchie démagogique, fièvre passagère qui ne résiste pas longtemps à ses propres excès, le régime démocratique ne s'oppose point à l'existence, à la constatation de notabilités civiles. Il a ses inconvénients, ses dangers aussi bien que tout autre régime; mais la France, où le peu d'anciens éléments aristocratiques qui surnaissent encore en temps de calme, disparaissent dès qu'un point noir s'élève à l'horizon, mais les États-Unis eux-mêmes, depuis les premiers jours de leur histoire, n'ont jamais eu sérieusement besoin d'une notabilité civile sans pouvoir la trouver, et sans la trouver en effet. Ce n'est point dans le principe fondamental de la constitution politique de l'Union qu'est l'obstacle contre lequel se brisera tôt ou tard une machine dont les rouages n'ont

que l'apparence et point la réalité d'une combinaison savante, et ne semblent jouer avec aisance que parce que l'espace immense au milieu duquel ils se meuvent ne laisse pas remarquer les à-coups qui en détraqueraient d'autres obligés de fournir plus de forces diverses dans plus de conditions différentes. Cet obstacle est dans l'ensemble d'une multitude de faits dont nous essayerons ultérieurement d'indiquer les principaux.

La présidence du général Jackson devait être marquée par les plus graves événements. D'abord la Caroline du Sud s'éleva, en même temps, contre le maintien des tarifs protecteurs et contre la prétention du congrès de Washington à dominer les États particuliers; le caractère emporté du président faillit ensuite armer l'une contre l'autre deux nations, la France et les États-Unis, qui ont un égal intérêt à marcher d'accord; et enfin la banque fédérale succomba dans sa lutte contre le parti démocratique.

Chacun de ces événements mérite d'être exposé avec quelques détails.

Il en est à peu près des États-Unis comme de la France: le nord y est essentiellement industriel, le midi et le centre agricoles. Ce fait y a les mêmes conséquences, c'est-à-dire, y produit le même antagonisme. La plupart des mesures favorables au placement des produits manufacturés y sont défavorables à celui des produits de l'agriculture, et réciproquement.

La guerre que les États-Unis avaient eu à soutenir en dernier lieu contre l'Angleterre avait obligé l'Union à recourir à des emprunts. Le pouvoir fédéral, ne disposant d'autres ressources que des droits d'importation sur les marchandises étrangères, avait décrété l'élévation de ces droits. Les États du nord, dont l'industrie était protégée par cette mesure, y trouvaient leur profit; ceux du sud et du centre, au contraire, qui, d'une part, payaient plus cher les objets que leur apportait l'étranger ou que leur livraient les manufactures du nord, et qui, d'autre part, plaçaient moins facilement leurs produits agricoles, frappés, par réciprocité, de droits d'importation à l'étranger, en éprouvaient un notable dommage. Cependant ces derniers n'élevèrent aucune réclamation tant qu'ils eurent la convie-



tion que l'intérêt du crédit de l'Union exigeait d'eux ce sacrifice. Il n'en fut plus ainsi quand, vers 1832, l'année même où expira la présidence dans laquelle le général Jackson fut maintenu pour quatre autres années, ils virent la dette de l'Union presque entièrement acquittée. Leurs réclamations étant restées sans succès, une vive irritation s'ensuivit, et la Caroline du Sud ouvrit résolument contre le congrès une campagne dont le succès, s'il lui eût été possible, lui eût coûté, et à tous les États de l'Union en particulier, plus cher qu'elle ne se le figurait certainement au début de l'affaire.

La législature de cet État nomma dans son sein une commission de vingt et un membres, qui fut chargée d'exposer les griefs des États du sud contre le congrès fédéral, bien plus que de chercher à formuler quelque proposition conciliatrice de toutes les exigences impartialement reconnues. Le 24 novembre 1832 cette commission présenta son rapport, où les deux questions, celle des tarifs et celle de l'autorité du congrès fédéral, sont traitées, la seconde surtout, avec une remarquable âpreté :

« Suivant le cours naturel des choses, y est-il dit relativement aux tarifs protecteurs, il se serait écoulé un long temps avant que les États-Unis s'adonnassent aux manufactures. Mais les restrictions imposées à notre commerce par la France et par l'Angleterre dans leur dernière guerre produisirent de notre part le bill d'*interdiction*, l'*embargo*, et enfin la guerre de 1812; et le peuple des États-Unis, séparé du monde entier par les événements, tourna son activité vers les manufactures. Celles-ci représentaient déjà un tel capital en 1815, quand on fit la paix, qu'il était impossible de ne pas les protéger contre l'invasion soudaine des produits manufacturés étrangers. Quand donc, en 1816, il devint nécessaire de réduire les droits d'importation aux besoins de l'état de paix, on accorda, d'un consentement presque unanime, aux manufactures, que cette réduction serait graduelle, et trois ans furent donnés pour ramener les droits au taux ordinaire de 20 pour 100, qui suffirait pour toutes les dépenses ordinaires du gouvernement, pour celles de la guerre et de la marine, pour l'augmentation des fortifications, et pour l'extinction successive de la dette, qui s'élevait alors à 130 millions de dollars (650 millions de francs). »

L'origine de l'affaire ainsi posée, la commission rappelle que, d'une part, les droits d'importation, au lieu d'être réduits, furent élevés à 50 et même à 100 pour 100; que la stipulation d'un délai pour revenir au taux normal de 20 pour 100 fut abrogée, et que définitivement, ce qui, dans le principe, n'avait été qu'une sorte de contribution de guerre, puisque, dans ce cas, c'est le consommateur qui paye et non le producteur, était devenu un droit uniquement protecteur, au profit de l'industrie manufacturière des États du nord, mais au détriment de l'industrie agricole des États du sud, qui ne pouvaient plus échanger leurs produits avec l'étranger éloigné des marchés. Elle continue en ces termes :

« Dès 1820, les manufacturiers songèrent, pour perpétuer leur profit, à faire admettre le système protecteur dans la législation, et ils virent que le seul moyen était de créer des dépenses qui jusqu'alors n'avaient pas été dans les attributions du gouvernement fédéral. Le peuple n'aurait pas consenti à l'établissement de droits dont le produit n'aurait pas eu une affectation, et qui auraient été créés seulement pour l'avantage des manufactures établies dans certaines parties de l'Union. Les manufacturiers donc, avec cet instinct de l'intérêt privé qui sait faire servir la législation du pays à son avantage, ont vu qu'en montrant en perspective une distribution d'un énorme excédant de revenu sous forme de travaux publics, ils rallieraient à leur cause une grande partie du peuple et même des États entiers qui n'ont aucun intérêt au maintien du système protecteur, qui en sont même à plusieurs égards victimes. Ce plan était admirablement combiné; il consistait à faire admettre un système injuste par l'espoir de profits de l'injustice. On voulait, en un mot, extorquer un impôt à l'aide de ceux à qui il devait profiter. Si les États-Unis avaient été semblables aux grandes nations d'Europe, ayant un gouvernement concentré, un territoire limité à une population homogène, ce système aurait eu seulement l'inconvénient de grever certains intérêts au profit de certains autres, et de détourner une partie du peuple de ses travaux naturels pour lui en faire entreprendre de moins avantageux, et l'expérience aurait fait sentir, au bout d'un certain temps, la folie de dépenser à plaisir, pour satisfaire les besoins de la communauté, plus de travail et d'argent qu'il n'était nécessaire. Mais ce qui donne ici un caractère plus parti-

culier d'oppression, l'applique à un État souverain un territoire de tendue, comprend des climats, de plaines dont les ins- beaucoup d'éga et qui ont des m à l'infini; à un méridionale ne de certaines c son mode de cu

Tant que les ces limites, la discussion d'un s que éminemm la commission et trop de cha gonisme des i et des États d simples doleau sentations : c' qu'elle s'attaqu

« Tout oppres comme l'a démo rapport, à attir pauvreté et la d côté le plus faci pourrait avoir fai des pouvoirs qui titution; mais il pouvoirs qui nelu sur des principes changeraient enti gouvernement, fédérative un des cune limitation d il n'y a pas un A que lui ont laissé précier les instit doit trembler po Ou ne saurait ni États-Unis n'a pa propre; il la tier confédérés. Ce s lui ont donné ses crit ses limites par Constitution des É sur l'industrie int susceptible d'être à chaque État avant ment fédéral; et i maine, à moins qu attribués à ce go tion attribue expre général la législati à chaque État à



culier d'oppression à ce système, c'est qu'on l'applique à une confédération de vingt-quatre États souverains et indépendants, occupant un territoire de plus de deux mille milles d'étendue, comprenant toutes les espèces de sols, de climats, de productions; habité par des peuples dont les institutions et les intérêts sont, à beaucoup d'égards, diamétralement opposés, et qui ont des mœurs et des besoins qui varient à l'infini; à une confédération dont la partie méridionale ne saurait absolument, à cause de certaines circonstances locales, changer son mode de culture. »

Tant que le débat se renfermait dans ces limites, il ne s'agissait que de la discussion d'un système d'économie politique éminemment controversable; mais la commission avait posé avec trop de soin et trop de chaleur la question de l'antagonisme des intérêts des États du nord et des États du sud pour s'en tenir à de simples doléances, à de pacifiques représentations: c'est au principe fédératif qu'elle s'attaque immédiatement:

« Tout oppressif qu'est un système destiné, comme l'a démontré notre législation, dit le rapport, à attirer sur les États planteurs la pauvreté et la désolation, ce n'est pas son côté le plus fâcheux. Le congrès (fédéral) pourrait avoir fait seulement un emploi abusif des pouvoirs qui lui sont conférés par la constitution; mais il a fait plus: il a usurpé des pouvoirs qui ne lui sont pas conférés, se fondant sur des principes qui, s'ils étaient adoptés, changeraient entièrement la nature de notre gouvernement, et feraient d'une république fédérative un despotisme concentré, sans aucune limitation des pouvoirs. S'il en est ainsi, il n'y a pas un Américain digne de l'héritage que lui ont laissé ses ancêtres, et sachant apprécier les institutions de son pays, qui ne doive trembler pour la cause de la liberté... On ne saurait nier que le gouvernement des États-Unis n'a pas une existence qui lui soit propre; il la tient de la volonté des États confédérés. Ce sont eux qui l'ont créé, qui lui ont donné ses pouvoirs et lui ont prescrit ses limites par une charte écrite, appelée la Constitution des États-Unis... Les règlements sur l'industrie intérieure, autant qu'elle est susceptible d'être réglementée, appartiennent à chaque État avant la naissance du gouvernement fédéral, et ils sont restés dans leur domaine, à moins qu'ils n'aient été expressément attribués à ce gouvernement... La constitution attribue expressément au gouvernement général la législation sur le commerce, et laisse à chaque État à réglementer son industrie

domestique... Mais... autre chose est la législation générale du commerce, autre celle des manufactures, autre celle de l'agriculture; et si le droit de régler le commerce emporte celui de régler tout ce qui s'y rapporte, le gouvernement général peut exercer une autorité suprême sur tout le travail et le capital du pays. Au lieu d'un gouvernement confédéré, composé de pouvoirs strictement limités, nous aurions un gouvernement absolu et de la pire espèce, puisque le despotisme y serait caché sous les formes d'un gouvernement libre. »

Cette thèse, longuement développée dans ce rapport destiné peut-être à devenir un jour un document plus d'une fois invoqué, semble n'être qu'une longue précaution oratoire pour justifier cette vigoureuse conclusion:

« Il est inutile de nous le dissimuler, le moment est venu de prendre un parti décisif pour la défense de nos droits ou de les abandonner. Nous ne pouvons plus pétitionner, nos remontrances sont vaines, et des protestations sans effets seraient dégradantes. C'est une question d'esclavage ou de liberté. Il s'agit de décider si nous conserverons les droits acquis par le sang de nos ancêtres et si nous les transmettrons intacts à notre postérité, ou si nous les abandonnerons lâchement et sans combat. »

La manière dont cette question était posée, le fait seul de l'avoir posée, indiquent assez le sens dans lequel elle dut être résolue par la législature, dont la commission n'avait été en cette circonstance que l'organe. Le jour même (24 novembre 1832) où le rapport fut lu, la convention de la Caroline du Sud rendit sa fameuse ordonnance pour annuler les actes du congrès des États-Unis relatifs aux droits sur les importations de l'étranger:

« ... Nous, le peuple de la Caroline du Sud réuni en convention, déclarons que ces actes ... ne sont pas autorisés par la constitution des États-Unis; qu'ils sont opposés à son sens véritable, qu'ils sont nuls par conséquent et ne lient point l'État ni les citoyens... Déclarons qu'aucune autorité constituée, émanée, soit de l'État de la Caroline du Sud, soit des États-Unis, ne doit prêter son ministère pour la perception desdits droits dans les limites du dit État... Et nous, le peuple de la Caroline du Sud, déclarons au gouvernement des États-Unis, comme aussi au peuple des États con-

féderés, que nous sommes déterminés à maintenir la présente déclaration à tout risque; que nous ne nous soumettrons point à la force, et que nous considérerons, au contraire, tout acte qui autorisera l'emploi d'une force militaire par mer ou par terre contre nous, toute déclaration de blocus, toute disposition contre notre commerce, toute mesure enfin pour obtenir l'exécution des lois du tarif autrement que par les tribunaux de l'État, comme inconciliables avec le maintien de cet État dans la confédération; que le peuple de cet État se regardera comme délié envers elle de toute obligation; qu'il se constituera en nation indépendante et agira comme telle. »

En même temps qu'elle formulait cette déclaration et la faisait connaître au peuple de la Caroline du Sud, la convention la notifiait aux vingt-trois autres États composant l'Union; et le préambule de cette adresse, consacré non plus à la question du maintien du tarif protecteur, devenu dès lors secondaire, mais à celle de la souveraineté de chaque État, de son droit de résister au gouvernement fédéral dans certaines circonstances, mérite qu'on y arrête son attention :

« Nous tenons, y est-il dit, ... que le gouvernement créé par la constitution des États-Unis est une agence commune des États, établie pour exercer les pouvoirs énumérés et conférés dans ce contrat; que tous les actes de cette agence qu'on n'a pas eu l'intention d'autoriser sont essentiellement nuls, et que les États, en vertu de la même souveraineté qu'ils avaient en adoptant la constitution, ont le droit de prononcer en dernier ressort, sur les usurpations du gouvernement fédéral, et de prendre telles mesures qu'ils jugent nécessaires pour en empêcher l'effet dans leurs limites... Chaque État, en ratifiant la constitution, et en devenant membre de la confédération, a contracté l'obligation de défendre la constitution aussi bien en s'opposant aux usurpations du gouvernement fédéral, qu'en la soutenant dans l'exercice de ses pouvoirs légitimes; et le serment imposé aux fonctionnaires de l'État de défendre la constitution l'oblige de la défendre contre le gouvernement fédéral aussi bien que contre tout autre. »

Enfin, la convention, après avoir protesté de son dévouement à l'Union, mais aussi de la ferme résolution de s'en détacher si le congrès refusait d'accorder à la Caroline du Sud un droit d'exercice, ou prime d'exportation, égal au droit

protecteur frappé à l'importation des produits étrangers manufacturés, faisait une menace un peu présomptueuse et qui trahit merveilleusement l'esprit mercantile qu'on regrette de trouver pour seul esprit politique, ou social, si on le préfère; qui paraît encore animer l'Union :

« Si la Caroline du Sud est jetée au dehors de l'Union, tous les États planteurs et une partie des États de l'Ouest suivront inévitablement son exemple. Peut-on supposer que la Géorgie, le Mississippi, le Tennessee et même le Kentucky, voudront continuer de payer un tribut de 50 pour 100 sur tous les articles de leur consommation, au profit des États du Nord, pour le seul avantage de rester unis avec eux; tandis qu'ils pourront recevoir tous ces objets par les ports de la Caroline du Sud sans payer un denier? La séparation de la Caroline du Sud produirait donc nécessairement une dissolution générale de l'Union. »

Le général Jackson, élu par les antifédéralistes; le général Jackson, né dans la Caroline du Sud, qui déclarait ainsi la guerre au gouvernement central, fut douloureusement affecté de cette levée de boucliers; il ne faiblit pourtant point comme l'avait sans doute espéré tout bas la convention de Colombie. A peine en fut-il informé qu'il déclara, à la face de l'Union (10 décembre 1832), qu'il n'acceptait point l'ultimatum posé par la Caroline du Sud, ultimatum que le 16 janvier suivant il déférait au congrès. Sa proclamation et son message sont, en plus d'un passage, empreints d'une éloquence vive et saisissante. Autant les documents qu'il attaque sont diffus, verbeux, remplis de lieux communs qui nuisent à la sûreté, réelle pourtant, de certains principes d'économie politique qu'ils invoquent, autant la pensée de Jackson jaillit claire, concise, colorée, donnant même de la valeur à d'autres principes aussi incontestables pour le moins. Jamais l'Union ne s'était trouvée dans une situation aussi périlleuse. Heureusement que le mal se guérit par son excès même. Les partisans de l'opinion de la Caroline du Sud, quant à l'existence des droits protecteurs, n'osèrent suivre cet État sur le terrain où il s'était audacieusement placé, et où il se maintenait, malgré les préparatifs militaires que faisait Jackson pour exécuter

immédiatement le congrès...  
draient le congrès...  
comme en ce...  
était mauvais...  
avait des inté...  
ceux défendu...  
lombie, le co...  
qui, concilia...  
nationales et...  
les intérêts fi...  
sions de se c...  
tre. Il fut arr...  
tecteurs décr...  
manière à étra...  
pour 100 dan...

Nous nous...  
épisode parce...  
à faire conn...  
rait une discu...  
sitions intime...  
États dans la...  
certainement...  
dre le jour où...  
quelqu'un d'e...  
fédéral, qui fa...  
dans leurs inté...  
Le général...  
difficulté, ne t...  
présence d'une...  
faute en fut su...  
porté.

M. Roux de...  
la première pa...  
vre XII, page...  
mations que l...  
rent en 1831, ...  
pour les bâtim...  
la marine fran...  
décret de Berl...  
quels avaient...  
les Îles Britan...  
tout navire qu...  
site d'un bâtim...

Il est dout...  
anglaises euss...  
elles se déclar...  
que vieux comp...  
la France eût...  
tance pour fair...  
eût semblé pe...  
profit de ses...  
avait de ne po...  
mie. Les Amér...  
de ces scrupule...  
qui pendant un...

immédiatement la résolution que prendrait le congrès fédéral. Cependant comme en cette affaire la forme seule était mauvaise, et que plus d'un État avait des intérêts de la même nature que ceux défendus par la convention de Colombie, le congrès fédéral rendit un bill qui, conciliant toutes les susceptibilités nationales et gouvernementales et tous les intérêts financiers, permit aux passions de se calmer, au calme de renaître. Il fut arrêté que les droits dits protecteurs décroîtraient annuellement de manière à être redescendus au taux de 20 pour 100 dans un délai de dix ans.

Nous nous sommes arrêté sur cet épisode parce qu'il nous a paru propre à faire connaître, mieux que ne le pourrait une discussion abstraite, les dispositions intimes apportées par chacun des États dans la confédération, qu'ils aurat certainement l'imprudence de dissoudre le jour où il semblera de nouveau à quelqu'un d'entre eux que le pouvoir fédéral, qui fait toute leur force, les gêne dans leurs intérêts matériels.

Le général Jackson, sorti de cette difficulté, ne tarda pas à se trouver en présence d'une autre; mais cette fois la faute en fut surtout à son caractère emporté.

M. Roux de Rochelle a exposé dans la première partie de cette histoire, livre XII, page 371, l'origine des réclamations que les États-Unis renouvelèrent en 1831, au sujet d'une indemnité pour les bâtiments américains saisis par la marine française, en conséquence du décret de Berlin (novembre 1806) et du décret de Milan (décembre 1807), lesquels avaient déclaré en état de blocus les îles Britanniques, et dénationalisé tout navire qui se serait soumis à la visite d'un bâtiment anglais.

Il est douteux que si les colonies anglaises eussent eu au moment où elles se déclarèrent indépendantes quelque vieux compte à régler avec la France, la France eût profité de cette circonstance pour faire valoir ses droits. Il lui eût semblé peu généreux d'exploiter au profit de ses finances le désir qu'on avait de ne point s'en faire une ennemie. Les Américains du Nord n'ont point de ces scrupules : la révolution de 1830, qui pendant un instant mit tant de cho-

ses en question en Europe, leur parut une occasion toute naturelle d'obtenir ce que leur avaient refusé l'Empire et la Restauration. Le même bâtiment qui apporta en France l'expression de l'admiration des républicains de l'Union pour le peuple de France apporta en même temps l'ordre au ministre plénipotentiaire des États-Unis de remettre immédiatement sur le tapis la question de l'indemnité.

Le nouveau gouvernement ne prit pas le change sur ce que cette prétention avait au moins d'impestif; mais il y avait nécessité absolue pour lui, qui par-dessus tout redoutait la guerre, à ne pas courir le risque de se faire un ennemi dangereux. L'indemnité en vain sollicitée jusqu'alors, l'indemnité que la Restauration aurait pu racheter pour dix à douze millions, fut réglée à vingt-cinq millions payables en six années. Malheureusement, et par un oubli étrange, le traité signé par M. le duc de Broglie, alors président du conseil, ne contenait point la réserve qu'il ne serait définitif qu'après avoir reçu l'approbation des Chambres appelées à voter les fonds nécessaires pour son exécution. Le président Jackson ne put ignorer l'opposition énergique que souleva la présentation de ce traité, le rejet du projet de loi destiné à en assurer l'exécution, et la retraite du ministre qui l'avait signé. Au lieu d'user d'une modération qui, de la part du chef d'un gouvernement représentatif, n'eût été qu'un bon procédé tout naturel, au lieu d'attendre, en un mot, que le gouvernement français, intéressé à faire honneur au traité, eût obtenu des Chambres le crédit qui lui était indispensable, le général Jackson, à l'expiration de la première des six années, tira sur le trésor de France une traite qui ne fut pas acceptée, et qui lui retourna protestée. A cette nouvelle, sa colère fut extrême, et dans un message fulminant, il demanda au congrès l'autorisation de faire saisir les vaisseaux marchands français qui seraient trouvés dans les ports de l'Union. Le sénat de Washington, plus sage, décida qu'il était inutile de recourir à une pareille mesure, et qu'il convenait d'attendre que le gouvernement français se fût mis en mesure





miques : ils ont voulu priver le gouvernement central d'un élément de pouvoir qui leur semblait devenir menaçant pour l'indépendance des États particuliers, et peut-être ont-ils dit comme un célèbre conventionnel français : « Périront les colonies plutôt qu'un principe. » Les États-Unis n'ont pas encore vécu assez complètement de la vie des nations pour qu'on puisse craindre pour eux une ruine causée par une crise financière. La suite dira si le principe défendu par les démocrates, héritiers directs des anciens antifédéralistes, est celui qui doit donner à l'Amérique du Nord la force réelle qui lui manque encore. Quant à nous, si l'esprit trop exclusivement positif, matérialiste, mercantile des citoyens des États-Unis ne nous attristait dans le présent et ne nous effrayait pour l'avenir, et si par ce motif nous n'étions disposé à applaudir à tout acte qui tend à modifier cet esprit, nous dirions qu'une association entre des intérêts nécessairement divers, et souvent opposés, ne peut se maintenir qu'à la condition d'une centralisation puissante qu'il importe de fortifier dans l'intérêt de l'indépendance réciproque, bien loin de s'attacher à l'affaiblir (1).

Telles étaient, au surplus, les dispositions de la majorité aux États-Unis, que Jackson eût été continué une troisième fois dans sa présidence, si le refus de Washington d'être l'objet de la même faveur n'avait fait admettre, à titre de principe, que le pouvoir ne doit pas rester plus de huit années entre les mêmes mains. On lui donna pour successeur (1836) Van-Buren, qui venait de remplir les fonctions de vice-président; mais soit que Van-Buren n'eût pas les qualités nécessaires pour faire prévaloir longtemps des opinions combattues avec autant d'habileté qu'elles étaient défendues avec chaleur, soit par un de ces brusques revirements si fréquents dans les pays où l'opinion publique n'a guère à s'exercer que sur elle-même, il fut remplacé, à l'expiration de ses quatre ans de présidence, par le général Harrison,

(1) M. Michel Chevalier dans son ouvrage intitulé : *Lettres sur l'Amérique du Nord*, a répandu, sur cette grande question des banques américaines, les vives lumières de son esprit éminemment pratique. Nous y renvoyons le lecteur.

candidat des whigs (1840). A peine le général eut-il le temps de notifier son avènement : il mourut, laissant la présidence au vice-président Tyler, qui la prit en vertu de l'article 2, section 1, § 6, de la constitution, qui veut qu'en cas de déposition du président ou de sa mort, ou de sa démission ou de son incapacité à s'acquitter des devoirs de sa charge, il soit immédiatement remplacé par le vice-président.

Il nous devient de plus en plus difficile d'exposer, même sommairement, les principaux faits d'une histoire qui n'est plus que celle de la veille. La conclusion que tout historien est autorisé à tirer des faits qu'il raconte ressemble trop à de la simple polémique lorsque ces faits durent encore et que leurs conséquences peuvent donner un complet démenti aux prévisions basées sur des probabilités sujettes à être accusées de partialité. Nous passerons rapidement sur la première querelle que les États-Unis eurent, sous la présidence de Tyler, avec leurs voisins du nord, les Anglais du Canada, au sujet des limites que le traité de Gand (Ghent) n'avait pas suffisamment déterminées, et qui n'avaient pu l'être davantage en 1828, bien que ce différend eût été remis à l'arbitrage du roi de Hollande, parfaitement désintéressé dans la question. Nous nous arrêterons sur les deux affaires beaucoup plus graves de *la Caroline* et de *la Créole*, qui ont abouti au traité du 9 août 1842, désigné par les Anglais sous le nom de *capitulation Ashburton*.

Nous ferons ici un dernier emprunt au travail de M. Pelet de la Lozère, qui nous semble avoir dégagé avec une remarquable sagacité les faits principaux de ces deux graves discussions des innombrables accessoires à l'aide desquels l'esprit de parti s'est efforcé de les obscurcir.

« Le Canada, travaillé par les divisions de deux partis, dont l'un, d'origine française, demandait des institutions plus libres, et l'autre, d'origine anglaise, défendait le pouvoir de la métropole, devint de la part du premier le théâtre d'une insurrection. Les insurgés firent appel à leurs voisins des États-Unis. Le président, pour prévenir tout sujet de plainte de la part du gouverne-



ment anglais, publia une proclamation qui recommandait aux citoyens des États-Unis de ne point se mêler de cette querelle et de garder une exacte neutralité.

« Mais que peuvent les proclamations d'un gouvernement faible et désarmé contre les tendances d'une population qui croit obéir à un sentiment généreux? Les Américains de l'État de New-York, séparés des insurgés canadiens par la largeur seulement du fleuve Saint-Laurent, virent que ceux-ci, retranchés dans une île au milieu du fleuve, allaient être forcés si on ne les secourait. Ils avaient à leur disposition un bâtiment à vapeur du commerce, *la Caroline*, qui pouvait porter aux insurgés des secours en hommes et en munitions : ils en firent usage pour la cause qui les intéressait. Le commandant anglais, qui remarqua les allées et les venues de ce bâtiment, se plaignit d'une intervention contraire au droit des gens, et ne put obtenir qu'elle cessât. Il se décida alors à embarquer un détachement de troupes qui vint saisir le bâtiment sur la rive américaine, où il était amarré, l'enleva malgré la résistance des hommes qui le montaient, dont quelques-uns furent tués, y mit le feu et l'abandonna au courant, qui le précipita parmi les rochers (29 septembre 1839).

« Cet événement causa une vive émotion aux États-Unis. L'acte de l'officier anglais fut regardé comme une violation du territoire américain, comme une agression que ne pouvait justifier le fait imputé à *la Caroline*, susceptible seulement à donner lieu à des plaintes diplomatiques et à une réparation. L'État de New-York, dont le territoire avait été violé et les citoyens mis à mort, fut plus particulièrement irrité; il sollicita le congrès de demander une satisfaction éclatante pour la confédération, et des indemnités pour ses citoyens lésés, et déclara que si l'Angleterre ne lui faisait justice, il se la ferait à lui-même. Des négociations s'engagèrent à ce sujet entre les deux gouvernements; et tandis qu'elles se poursuivaient, un incident vint les compliquer.

« Un officier anglais nommé Mac-

Leod, voyageant dans l'État de New-York, fut soupçonné d'être l'auteur de l'enlèvement de *la Caroline* et des meurtres qui l'avaient accompagné; on l'entoura, on le saisit, et il fut livré aux juges de l'État de New-York, qui instruisirent aussitôt son procès, et le poursuivirent comme meurtrier.

« A cette nouvelle, le gouvernement anglais réclama vivement auprès de celui des États-Unis. Il représenta que, vrai ou faux, le fait imputé à Mac-Leod ne pouvait le rendre justiciable des tribunaux américains; que s'il était vrai qu'il fût l'auteur de l'enlèvement de *la Caroline*, il n'avait agi que comme militaire, en exécution des ordres de ses chefs; que ceux-ci étaient seuls responsables vis-à-vis du gouvernement anglais, et le gouvernement anglais vis-à-vis du gouvernement américain. Il termina en demandant la mise en liberté de Mac-Leod, et déclara que si l'on attendait à la vie de cet officier, l'Angleterre, quelque désireuse qu'elle fût de rester en paix avec les États-Unis, ne pourrait se dispenser d'en tirer vengeance.

« Le président sentit toute la gravité de cet incident; mais la constitution le laissait sans pouvoir pour y remédier. Il répondit qu'il déplorait l'arrestation de cet officier et les événements qui y avaient donné lieu; mais qu'il n'avait pas le droit d'arrêter le cours de la justice et de s'immiscer dans l'administration intérieure d'un État; tout ce qu'il pouvait faire était d'intercéder officieusement pour la mise en liberté de Mac-Leod, et il espérait qu'on aurait égard à ses représentations; mais il ne pouvait en répondre. Le gouvernement anglais, peu satisfait de cette réponse, répliqua qu'il ne connaissait que le gouvernement des États-Unis et n'avait de relations qu'avec lui; que c'était auprès de la confédération qu'il avait un envoyé, et non auprès de chacun des États dont elle se composait; qu'il ne pouvait donc s'adresser au New-York; que s'il arrivait quelque mal à Mac-Leod, c'était à la confédération tout entière qu'il s'en prendrait.

« Le président, suivant sa promesse, communiqua aux autorités du New-York les vives plaintes du gouverne-

ment anglais possible, à fin mais soit imp soit mauvais vit pas moins traduit devant ppris, en Eur dirent avec a vait décider e entre les deux

« Heureuse entendu l'ac clara qu'il n'd Leod fût l'au imputé, et l'e liberté. Le ca demander rép de la mise e secondaires s faction que ca

Il est au m le cabinet de l crainte qu'un leurs de sa p Unis à réclan beaucoup plus quelle il allait de l'enlèvem *Caroline*, lors venue changer des parties.

Quoi qu'il e pense aux co avoir l'avis de puleux ou moir pu s'intéresser parti pour eu querelles avec ces dernières pu intervenir e intérêts, et t gnation de l'A individuelle d très-respectab sont confédéré lidaires mutue dance, il faut d pouvoir de tou droit d'impose l'empêcher de seule satisfacti tence de tous; être désarmé e cessité, il faut or, si les États dernier parti, d

ment anglais, en les invitant, s'il était possible, à faire cesser les poursuites; mais soit impuissance de ces autorités, soit mauvaise volonté, le procès ne suivit pas moins son cours. Mac-Leod fut traduit devant le jury, et tous les esprits, en Europe et en Amérique, attendirent avec anxiété un jugement qui devait décider de la guerre ou de la paix entre les deux nations.

« Heureusement le jury, après avoir entendu l'accusé et les témoins, déclara qu'il n'était pas constant que Mac-Leod fût l'auteur du fait qui lui était imputé, et l'officier anglais recouvra sa liberté. Le cabinet de Londres aurait pu demander réparation de l'arrestation et de la mise en jugement; mais ces griefs secondaires se perdirent dans la satisfaction que causa l'acquiescement. »

Il est au moins aussi probable que si le cabinet de Londres s'abstint, ce fut de crainte qu'une réclamation, juste d'ailleurs de sa part, n'autorisât les États-Unis à réclamer également l'indemnité, beaucoup plus forte assurément, à laquelle il allait être condamné, à raison de l'enlèvement du bâtiment à vapeur *la Caroline*, lorsque l'affaire Mac-Leod était venue changer les positions respectives des parties.

Quoi qu'il en soit, on frémit quand on pense aux conséquences qu'aurait pu avoir l'avis de quelques jurés moins scrupuleux ou moins prudents. L'Europe avait pu s'intéresser aux Américains, prendre parti pour eux dans leurs précédentes querelles avec l'Angleterre; mais dans ces dernières circonstances elle n'aurait pu intervenir qu'au nom de ses propres intérêts, et tout en approuvant l'indignation de l'Angleterre. L'indépendance individuelle des États est un principe très-respectable; mais dès que ces États sont confédérés, et par conséquent solidaires mutuellement de leur indépendance, il faut que le pouvoir central, ou pouvoir de tous au profit de tous, ait le droit d'imposer la loi à l'un d'eux et de l'empêcher de compromettre, pour sa seule satisfaction, la tranquillité, l'existence de tous; si le pouvoir central doit être désarmé en présence d'une telle nécessité, il faut renoncer au fédéralisme: or, si les États-Unis prement jamais ce dernier parti, dix années ne s'écouleront

pas sans que la plupart d'entre eux aient tout à fait perdu l'indépendance dont ils sont un peu jaloux à la manière des enfants.

Nous reprenons notre citation :

« A peine une querelle apaisée, il s'en éleva une autre, et la paix entre les deux pays fut de nouveau menacée.

« Les États-Unis, en déclarant, par leur constitution, l'esclavage prohibé dans les États où il n'existait pas à l'époque de sa promulgation, l'ont laissé subsister dans ceux où il était établi, ainsi que la faculté de transporter les esclaves de l'un à l'autre des États où il existe. Le navire américain *la Créole*, parti de Richmond, dans la Virginie, faisait voile avec un chargement de cent trente esclaves pour la Nouvelle-Orléans. Les esclaves se révoltèrent en route, massacrèrent le capitaine et les matelots, s'emparèrent du navire et le conduisirent à Port-Mahon, dans les îles anglaises de Bahama. Le gouverneur anglais dans ces îles, informé que les esclaves s'étaient emparés du navire par un crime, fit juger les plus coupables, et mettre en liberté les autres. Le consul américain ayant réclamé la restitution de ceux-ci, il s'y refusa, déclarant qu'aux termes des lois anglaises, tout esclave qui avait mis le pied sur le territoire anglais était libre. Ce refus excita les plaintes du gouvernement des États-Unis. Si les esclaves de *la Créole*, dit-il, étaient arrivés sur le territoire anglais par la fuite, sans l'aide d'un crime, cette application de la loi anglaise pourrait leur être faite; mais ils ne se sont affranchis que par l'assassinat: est-il juste qu'ils recueillent le fruit de leur crime, et que l'Angleterre les fasse jouir du bénéfice de ses lois? Quand un navire est jeté par la tempête dans un port dont l'accès lui serait interdit par un blocus, on ne l'en rend pas responsable: la force majeure à laquelle il a obéi le justifie. Les propriétaires des esclaves de *la Créole* peuvent-ils être punis de ce que leur navire a été conduit malgré eux dans un port anglais? Le transport par mer des esclaves ne peut se faire des États de l'Union qui bordent l'Atlantique à ceux qui sont situés sur le golfe du Mexique, de ceux de la Virginie ou de la Caroline, par

exemple, à la Nouvelle-Orléans, qu'en passant dans le voisinage des îles anglaises de Bahama. Que la décision du gouverneur de ces îles soit maintenue, ce sera une excitation à tous les esclaves qui seront ainsi transportés, quand ils arriveront dans ces parages, d'imiter ceux de la *Créole*. De là naîtront des crimes nombreux et des dissensions perpétuelles, qui pourront finir par amener une rupture entre les deux gouvernements. — L'Angleterre, malgré ces réclamations, refusa de rendre les esclaves; sa législation, dit-elle, s'y opposait absolument : elle promit seulement de rechercher ce qu'il serait possible de faire pour prévenir les dangers que redoutaient les États-Unis. »

Cette affaire survint au moment où se discutait la question du droit de visite, question si habilement posée par l'Angleterre et si ardemment soutenue par elle. Si nous écrivions ici l'histoire de la France en même temps que celle des États-Unis, nous ferions remarquer que l'inviolabilité du pavillon français fut défendue chez nous avec autant de vigueur qu'à Washington celle du pavillon des États-Unis. Mais ceux-ci ont su, en cette occasion, user de l'avantage que leur donnaient les embarras de l'Angleterre qui avait alors sur les bras l'Irlande, l'Inde et la Chine, et obtenir d'elle le traité du 9 août 1842, dont nous avons déjà parlé, et qui a réglé d'un seul coup tous les différends existant à cette époque relativement aux limites du côté du Canada, aux affaires de la *Créole* et du droit de visite.

La présidence de Tyler, illustrée par ce traité et marquée aussi par l'érection de deux nouveaux États, la Floride et l'Iowa, se serait terminée paisiblement sans la crise subie par les banques particulières restées seules maîtresses du terrain après la dissolution de la banque fédérale, et sans l'affaire du Texas, encore pendante en ce moment (1847). Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de nous arrêter longtemps sur la difficile question de la crise financière; nous dirons seulement que les banques particulières, affranchies encore une fois de l'espèce de frein qu'avait mis à leurs aventureuses dispositions la banque fédérale, se précipitèrent, comme en 1811,

dans les spéculations de toute nature avec une telle impétuosité, créèrent une quantité de valeurs en papier si hors de proportion avec les valeurs numériques dont elles pouvaient disposer, que la première panique survenue à New-York devint le signal d'une catastrophe presque universelle. L'effroi causé par les faillites successives de ces banques fut si grand, les désastres qui s'ensuivirent furent si complets, qu'on entendit l'horrible système d'une banqueroute nationale développé dans la législature de plusieurs États. Peu à peu cependant, et malgré l'impuissance du gouvernement central à remédier à cette déplorable position, les États-Unis sont à peu près parvenus à traverser ce moment difficile : ils sont beaucoup moins avancés en ce qui concerne le Texas.

L'établissement de la république du Texas a été raconté par M. de Larenauddière dans son travail sur le Mexique, auquel nous avons déjà eu l'occasion de renvoyer le lecteur. Le Texas, bien que reconnu dès 1839 par la France et peu après par la Hollande, la Belgique et l'Angleterre, était loin de s'être soustrait aux prétentions de souveraineté du congrès de Mexico. M. Gabriel Ferry, dont nous mettrons à contribution l'intéressant écrit publié dans la *Revue des deux mondes* (1), est d'accord avec M. de Larenauddière pour accuser la politique du cabinet de Washington, ou plutôt des citoyens de l'Union, des troubles qui n'ont cessé d'agiter le Mexique depuis son émancipation, et, en dernier lieu, de la résolution manifestée par le Texas émancipé, de préférer à une confédération avec le Mexique, ou à une existence isolée, son annexion aux États-Unis. Suivant ces deux écrivains, cette considération que, le Texas étant un État à esclaves, les États du sud ont dû s'attacher à faire en sorte de compter dans le congrès quelques voix de plus pour le maintien de l'esclavage ne serait ici que secondaire. Ces États, presque exclusivement cultivateurs, seraient bien moins empressés à défendre ce qu'ils croient être la condition indispensable de leur prospérité, que la

(1) *La Guerre des États-Unis et du Mexique*, tome XIX, page 385.

confédération  
sée à étend  
velle partie  
sidère, non  
appelé à ne  
nation.

Il est vra  
nord, où n  
fourni au co  
posants à l'  
ceux-ci ont  
de l'esclava  
guments, ce  
à débattre p  
au fond, la

Il est aux  
dans certain  
d'esprits qui  
riels et imm  
moraux et à  
déranger les  
repos, de leu  
tion est part  
industrielles,  
États-Unis  
peut-être de  
avec ardeur,  
devant d'une  
d'être une ca  
timent, insti  
cédé depuis  
ciation plus s  
fait, la forc  
M. Polk, le p  
M. Tyler en  
qu'à l'engage  
seconder les  
où cet État  
partie de la c

Nous ne p  
sumer cette  
parvenue en  
partie y rela  
adressé au con  
le 3 décembre

« Dans mon d  
j'ai cru de mon  
grès, dans des t  
sur la guerre qui  
Mexique et le T  
bataille de San  
toujours consist  
compagnées de c  
l'humanité. Je  
j'ai dit alors, qu  
faibles et ineffic

confédération en masse ne serait disposée à étendre sa puissance sur une nouvelle partie d'un continent qu'elle considérait, non sans quelque raison, comme appelé à ne former un jour qu'une seule nation.

Il est vrai cependant que les États du nord, où n'existe pas l'esclavage, ont fourni au congrès les plus nombreux opposants à l'annexion du Texas, et que ceux-ci ont tiré de la question même de l'esclavage leurs plus ordinaires arguments, ce qui a obligé leurs adversaires à débattre principalement ce point; mais, au fond, la question n'était point là.

Il est aux États-Unis, de même que dans certains États d'Europe, beaucoup d'esprits qui, frappés des résultats matériels et immédiats plus que des résultats moraux et à venir, redoutent ce qui peut déranger les conditions actuelles de leur repos, de leur prospérité. Cette disposition est particulière aux populations industrielles; et, à ce dernier titre, les États-Unis du nord ont été excusables peut-être de ne pas aller tout d'abord avec ardeur, comme les États du sud, au-devant d'une annexion qui menaçait d'être une cause de trouble. Mais ce sentiment, instinctif plus que raisonné, a cédé depuis longtemps devant une appréciation plus sage, à notre avis, de ce qui fait la force des peuples; et lorsque M. Polk, le président actuel, a remplacé M. Tyler en 1844, il n'a dû son élection qu'à l'engagement formel qu'il a pris de seconder les efforts du Texas, dans le cas où cet État persisterait à vouloir faire partie de la confédération.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer cette affaire au point où elle était parvenue en 1844, que de donner la partie y relative du message d'adieu adressé au congrès par le président Tyler, le 3 décembre de cette année.

« Dans mon dernier message annuel, dit-il, j'ai cru de mon devoir de faire savoir au congrès, dans des termes formels, mon opinion sur la guerre qui a si longtemps existé entre le Mexique et le Texas. Cette guerre, depuis la bataille de San-Jacinto (21 août 1836), a toujours consisté en excursions de pillage accompagnées de circonstances révoltantes pour l'humanité. Je répète aujourd'hui ce que j'ai dit alors, qu'après trois années d'efforts faibles et inefficaces pour recouvrer le Texas,

il était temps que la guerre eût un terme. Les États-Unis ont un intérêt direct dans la question. La contiguïté des deux nations, si voisines de notre territoire, n'est que trop de nature à troubler notre tranquillité. Des soupçons injustes se sont élevés dans l'esprit de l'une ou l'autre des parties belligérantes contre nous; et naturellement les intérêts américains ont dû en souffrir, et notre paix a été compromise chaque jour. En outre, tout le monde comprendra que l'épuisement produit par la guerre exposait le Mexique et le Texas à l'intervention d'autres puissances qui, sans l'intervention du gouvernement américain, pouvait affecter de la manière la plus fâcheuse les intérêts des États-Unis. Le gouvernement, de temps à autre, a interposé ses bons offices pour faire cesser les hostilités à des conditions également honorables pour les deux adversaires. Ses efforts, sous ce rapport, ont été infructueux. Le Mexique a semblé, presque sans objet, vouloir persévérer dans la guerre; et le pouvoir exécutif n'a plus eu d'autre alternative que de profiter des dispositions notoires du Texas, et de l'inviter à passer un traité pour annexer son territoire à celui des États-Unis (12 avril 1844).

« Depuis notre dernière session, le Mexique a menacé de renouveler la guerre, et a fait ou se propose de faire de formidables préparatifs pour envahir le Texas. Le gouvernement de ce pays a publié des décrets et des proclamations préparatoires à l'ouverture des hostilités. Ces documents sont remplis de menaces révoltantes pour l'humanité, qui, si elles étaient mises à exécution, ne manqueraient pas d'attirer l'attention de toute la chrétienté. On a tout lieu de croire que ces démonstrations ont été produites par la négation du dernier traité d'annexion du Texas. Le pouvoir exécutif, en conséquence, ne pouvait rester indifférent à de tels procédés; et il sentit qu'il devait, autant pour lui-même que pour l'honneur du pays, faire de sérieuses représentations à ce sujet au gouvernement mexicain. On a agi en conséquence, comme on le verra par la dépêche ci-jointe du secrétaire d'État des États-Unis à l'envoyé américain à Mexico. Le Mexique n'a nullement le droit de mettre en danger la paix du monde, en soutenant plus longtemps une querelle inutile. Un tel état de choses ne serait point toléré sur le continent européen; pourquoi le serait-il ici? Une guerre de désolation telle que celle dont nous a menacé le Mexique, ne peut avoir lieu sans troubler notre tranquillité. Il serait oiseux de croire qu'une telle guerre serait vue avec indifférence par nos citoyens qui habitent les États voi-



sins du Texas. Notre neutralité serait violée en dépit de tous les efforts du gouvernement pour l'empêcher. Le pays est occupé par des émigrants des États-Unis, qui ont été appelés là par l'Espagne et le Mexique. Ces émigrants ont laissé derrière eux des parents et des amis, qui ne manqueraient pas de sympathiser avec eux, et qui seraient amenés à partager leurs luttes, quelque énergique que fût l'action du gouvernement américain pour l'empêcher. Les nombreuses et formidables tribus d'Indiens, les plus guerriers qu'on puisse trouver nulle part, qui habitent les vastes régions près des États d'Arkansas et de Missouri, ne resteraient pas non plus impassibles; leur inclination les porte à se jeter dans la guerre dès qu'elles en trouvent l'occasion.

« Le Mexique n'a aucun sujet légitime de plainte contre les États-Unis pour la négociation du traité. En quoi celui-ci lésait-il ses intérêts? Quelle perte lui a-t-il fait essuyer? L'indépendance du Texas a été reconnue par plusieurs grandes puissances de l'Europe. Ce pays était donc libre de traiter et d'adopter le système politique qu'il croirait le plus favorable à son bonheur; son gouvernement et sa population décideraient qu'il se réunirait aux États-Unis. Le pouvoir exécutif des États-Unis jugea, de son côté, que cette réunion serait favorable à la puissance et à la prospérité de la confédération. Qu'y a-t-il là de contraire à la bonne foi ou à la morale? Le Mexique avait plus de raisons de s'en réjouir que de s'en plaindre. Neuf années d'une guerre ruineuse ont montré son impuissance de reconquérir le Texas; celui-ci, pendant ce temps, a vu croître sa population et ses ressources. De nombreux colons ne cessent d'y arriver de toutes les parties du monde. Cette jeune république, si elle n'est pas annexée aux États-Unis et limitée du côté du Mexique, s'accroîtra par la réunion des provinces qui l'avoisinent et dans lesquelles l'esprit de révolte commence à se répandre; en sorte que, pour n'avoir pas su renoncer à propos au Texas, le Mexique perdrait beaucoup davantage.

« Le pouvoir exécutif des États-Unis était disposé, si le traité avait été ratifié par le sénat, à fixer, de concert avec le Mexique, les limites du Texas d'une manière juste et libérale. Il ne pouvait entrer en négociation avec le Mexique sur la question des limites avant cette ratification, sans méconnaître le caractère de nation indépendante qu'on a reconnu au Texas.

« Le Mexique, à la vérité, avait menacé les États-Unis de la guerre, au cas où le traité serait ratifié. Mais le pouvoir exécutif n'a pas

dû en tenir compte, parce que le peuple américain, quelque ami qu'il soit de la paix, n'a pas coutume de céder à la menace. Nul ne souhaite plus que lui d'éviter la guerre. Mais s'il fallait pour cela renoncer au droit de traiter avec une nation indépendante, parce que cela déplairait à une autre, il s'exposerait plutôt à tous les événements. Je dois dire, au reste, que la guerre n'aurait point eu lieu, et que si le traité avait été ratifié, un prompt arrangement aurait eu lieu avec le Mexique. Le refus de ratification a exposé le Texas à se voir puni par une guerre cruelle du consentement qu'il avait donné à la réunion. Nous n'avons pas pu voir son danger de sang-froid et sans prendre des mesures pour l'en garantir.

« D'autres considérations ont déterminé le pouvoir exécutif. La principale raison qui fit refuser la ratification fut que le traité n'avait point été soumis au jugement de l'opinion publique aux États-Unis. Quelque peu tardée que fût cette objection, en présence du droit incontestable du pouvoir exécutif de négocier le traité et des grands intérêts qui l'avaient déterminé, je n'hésitai pas à soumettre le traité aux deux chambres du congrès, représentation légale de l'opinion des États-Unis. Aucune décision n'a été prise par elle, mais l'élection du président est survenue, dans laquelle la question de la réunion du Texas a été posée, et la grande majorité des votants, pris en masse comme la majorité des États, s'est prononcée pour la réunion immédiate. Il n'y a donc plus de doute sur l'opinion du pays. Le Mexique, averti que toute invasion de sa part dans le Texas pendant cette grande épreuve serait regardée par nous comme un cas de guerre, s'est abstenu, et les choses sont entières.

« Les deux chambres vont délibérer sur cette grande question. L'une et l'autre ont reçu de leurs constituants le mandat formel de prononcer immédiatement la réunion. Cette prompte décision prévient toute difficulté. Le moment n'est pas venu de délibérer sur le nombre d'États que pourra former quelque jour le Texas. Les États-Unis, par le traité, se chargent des dettes du Texas, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars, qui seront payés, à 400 mille dollars près, avec le produit de la vente des terres publiques de ce pays. Rien, depuis la dernière session, n'autorise à penser que les intentions du Texas pour la réunion aient changé. Il désire toujours se placer sous la protection de nos lois et partager les bienfaits de notre système fédéral. Nous n'avons aussi que des avantages à attendre de cette grande mesure. L'extension de notre commerce maritime, un débouché nouveau pour notre agriculture et notre in-

dustrie, la augmentation de l'Union en son sein, et aucune autre objection. Tous ces avantages n'interviennent que par la voie politique, et que de semblables parties du monde.

« On ne peut nous avoir la tresse acquisition songeons pas la guerre. Le moment, et nous une question que Je recommande aux deux chambres. Il a été adopté de Texas. »

Le congrès à répondre à le 1<sup>er</sup> mars sur torisait le président.

Cependant le Texas, abandonné la France et son politique de serché à terminer le différend en Il avait proposé 21 avril 1845, savoir : La rec le Mexique et de renoncer à la ration des États mexicain avait sous la réservations seraient les et non avenue laire du nouvel l'annexion au nes fut abandonné Texas d'abord, une réunion qui le nombre des peu de l'Union juillet 1845, rat

Nous devrions l'avenir n'a plus d'exécution d'un Mexicains n'ava posé, mais don



dustrie, la sécurité de nos frontières, une augmentation de puissance et de stabilité pour l'Union en seront les résultats. Le Mexique lui-même y trouvera son véritable intérêt, et aucune autre nation ne tentera d'y mettre obstacle. Toutes se souviendront que nous n'intervenons pas dans la sphère de leur politique, et que nous les avons laissées faire de semblables acquisitions dans toutes les parties du monde.

« On ne pourra conclure de cet acte que nous ayons la pensée d'agir ainsi pour d'autres acquisitions sur ce continent; nous ne songeons pas non plus à nous agrandir par la guerre. Le Texas s'est proposé spontanément, et nous n'avons fait qu'accepter. C'est une question qui ne regarde que lui et nous. Je recommande le traité à l'adoption des deux chambres. Il deviendra définitif après avoir été adopté de la même manière par le Texas. »

Le congrès, on l'a dit, était disposé à répondre à cet appel; il adopta donc, le 1<sup>er</sup> mars suivant (1845), un bill qui autorisait le président Polk à traiter de la réunion.

Cependant Anson Jones, président du Texas, abandonnant, aux instigations de la France et surtout de l'Angleterre, la politique de ses prédécesseurs, avait cherché à terminer d'une manière pacifique le différend entre le Texas et le Mexique. Il avait proposé au congrès de Mexico, le 21 avril 1845, de traiter sur ces bases, savoir : La reconnaissance du Texas par le Mexique et la promesse par le Texas de renoncer à faire partie de la confédération des États-Unis. Le gouvernement mexicain avait accepté ces conditions, sous la réserve toutefois que les négociations seraient considérées comme nulles et non avenues si la convention populaire du nouvel État se prononçait pour l'annexion aux États-Unis. Anson Jones fut abandonné par le congrès du Texas d'abord, qui adopta à l'unanimité une réunion qui allait porter à vingt-neuf le nombre des étoiles semées sur le drapeau de l'Union, et, ensuite, par la convention populaire qui, convoquée le 21 juillet 1845, ratifia le décret du congrès.

Nous devrions nous arrêter ici, car l'avenir n'a plus à décider que du mode d'exécution d'une mesure à laquelle les Mexicains n'avaient pas le droit de s'opposer, mais dont les Américains, de leur

côté, ont eu le tort de faire une occasion d'envahissement.

Les limites du Texas du côté du Mexique sont-elles le long du Rio-Bravo-del-Norte, qui se jette dans le golfe du Mexique vers le 26<sup>e</sup> degré de latitude moins quelques secondes, ou doivent-elles s'arrêter à 45' moins bas environ, le long du Rio-Nuécès?

Tel est le point du litige.

Les Américains prétendent arriver jusqu'au Rio-Bravo-del-Norte, beau fleuve qui, descendant presque en ligne droite du nord-ouest, proche des confins du territoire du Missouri, traverse le Nouveau-Mexique, et pourrait marquer un jour, de ce côté, une limite plus reculée à leurs immenses possessions. Les Mexicains, au contraire, veulent qu'on s'arrête au Rio-Nuécès, rivière peu navigable et dont le parcours, ne dépassant point les limites nord du Texas, laisse intact le Nouveau-Mexique.

Les États-Unis, ne se fiant pas aux négociations à l'effet d'obtenir ce qu'ils désiraient trop ardemment pour se résoudre à y renoncer de bonne grâce, ont eu recours à la force pour soutenir un droit douteux, il faut le reconnaître. Le congrès de Washington n'avait pas encore prononcé l'annexion, que le général Taylor vint camper avec une armée de quatre mille hommes sur la rive gauche du Nuécès. Le général mexicain don Francisco Mejia occupait avec des forces beaucoup moindres, et sur la rive droite du Rio-Bravo-del-Norte, à cinq myriamètres environ de la mer, Matamoros, ville toute nouvelle mais déjà importante.

Le territoire objet de la contestation était ainsi laissé libre entre les deux adversaires. Nos généraux d'Europe eussent probablement opéré d'une autre manière que don Francisco Mejia. On couvre d'ordinaire le point qu'on veut soustraire à une invasion : il est moins difficile d'empêcher l'ennemi d'entrer que de l'expulser quand il a pris possession.

Le commencement du mois de mars 1846 trouva les deux armées dans cette position.

Le 22 de ce mois, la nouvelle de l'acceptation du bill d'annexion par le parlement américain étant parvenue à Tay-

lor, ce général franchit le Rio-Nuécès. Il partagea sa petite armée en deux corps. Le plus faible, sous ses ordres, alla camper sur la rive gauche du Rio-Bravo-del-Norte, dans le voisinage de la mer; l'autre, sous les ordres du général Worth, s'avança jusque vers Matamoros, à un endroit où le Rio-Bravo est guéable.

Il est presque sans exemple, dans les temps modernes du moins, que les armées d'invasion ne se présentent pas à titre de libératrices et ne protestent pas de leurs excellentes dispositions envers tous autres que les membres du gouvernement dont elles viennent, disent-elles, renverser le pouvoir tyrannique. Les généraux Taylor et Worth ne manquèrent pas d'envoyer chacun de leur côté offrir en ces termes la paix à don Francisco Mejia, qui se refusa à rien entendre avant que les Américains eussent repassé de l'autre côté du Rio-Nuécès. Pendant ces négociations, l'armée mexicaine se grossissait de nombreux renforts, et le général Arista, l'ancien compagnon d'armes de Santa-Anna, en prenait le commandement, laissant à Mejia le soin de défendre Matamoros.

Cette armée paraissait être en bien meilleure situation que l'armée américaine. Celle-ci, composée de troupes recrutées à la hâte et sans choix, présentait, s'il faut en croire M. Ferry, un assez triste aspect. Elle était forte de trois mille hommes d'infanterie, d'environ quatre cent cavaliers et artilleurs à cheval desservant dix-huit pièces de canon de six ou de huit, et de six cents *settlers* (colons ruraux) conduisant trois cents chariots. « Ces divers corps, commandés par des citoyens de l'Union, étaient composés d'un ramassis d'aventuriers français, anglais, allemands et polonais. Au milieu de ces hommes indisciplinés, et les dominant tous, apparaissait la figure étrange du settler américain, ce compteux par excellence de la nature sauvage, la coignée sur l'épaule et la carabine à la main, toujours disposé à abattre un arbre ou un ennemi, et qui semble appelé par une loi providentielle à peupler, à parcourir en tous sens le continent américain. Les roues des chariots du settler ont sillonné tous les déserts qui s'étendent entre les frontières nord

du Mexique, des États-Unis, et les bords du Missouri et de l'océan Pacifique. Ce serait une histoire curieuse à faire que celle des migrations périodiques de ces infatigables marcheurs, qui semblent regarder le monde comme leur domaine, et qui, à travers des plaines sans fin, au milieu de cent peuplades sauvages, poussent toujours devant eux, tant que le terrain ne leur manque pas, de longues files de chariots derrière lesquels ils combattent comme les anciens Cimbres. Aux heures de halte, des villes improvisées s'élèvent comme par enchantement du sein des déserts. Le soir surtout, les cités nomades présentent un singulier spectacle. Derrière les chariots, dont les roues et les timons entrelacés avec des chaînes de fer forment une enceinte impénétrable, règne une activité brûlante qui rappelle le mouvement de nos grandes villes. Les forges s'allument; les enclumes retentissent: tailleurs, cuisiniers, forgerons, tous sont à l'œuvre, tandis que les chasseurs s'aventurent au loin et reviennent égayer le souper du récit de leur chasse, de leurs aventures, et rarement l'assombrissent, même en annonçant l'attaque prochaine d'un parti d'Indiens en campagne. » L'armée mexicaine offrait un spectacle tout différent: « Au lieu des robustes et taciturnes enfants du Kentucky, armes du rifle (carabine) à long canon, inséparable compagnon de leur vie aventureuse, au lieu des gigantesques chasseurs virginiens, qui ne manquent jamais, au milieu des plus chaudes mêlées, l'adversaire qu'ils ont visé, on ne rencontrait dans le camp mexicain que des soldats chétifs, tels que la *presse* avait pu les grouper. La plupart de ces soldats, Indiens, blancs ou métis, étaient petits, maigres, mal vêtus; pourtant ils savaient au besoin, sans souliers et sans nourriture, supporter des marches énormes; ils savaient traîner pendant plusieurs jours leurs membres mutilés sans se plaindre. Vainqueur et parleur, le soldat mexicain se bat intrépidement à l'arme blanche, mais détourne la tête en déchargeant son fusil, qu'il est toujours prêt à vendre. »

L'événement a cependant, jusqu'ici, prouvé que les Américains, malgré le

désavantage  
nemi, d'être  
Ferry non  
de voir sans  
leurs rangs,  
aux Mexica  
battus dans p

L'intentio  
tageant ses  
communicat  
la mer, où é  
chure du Ri  
posée de qu  
sept bâtime  
tamoros pa  
général en d  
deviné ce pla  
qu'il ordonne  
bonheur par  
Torrejon, fut  
Santa-Isabel  
position occu  
lor. Il est pro  
tant de ce suc  
taqué la divis  
droite du fleu  
diat de Matam  
l'armée améri  
tre, n'auraient  
dre ce parti vi  
sieurs jours  
sibles, et com  
préhensible em  
par Torrejon  
d'appeler ce  
traversée du l  
puis le comm  
faisait preuve  
quable, se hâ  
de son adversa  
donné, et se m  
nication avec  
soutenir: cette  
tôt les muniti  
commençait à

Le passage  
eu lieu dans le  
1<sup>er</sup> mai 1846,  
vant que les de  
en présence da  
La bataille eng  
midi était perd  
quatre heures p  
seconde fois à s  
recommencée l  
minée en peu d

désavantage de combattre en pays ennemi, d'être recrutés comme le dit M. G. Ferry non sans un peu de partialité, et de voir sans cesse la désertion éclaircir leurs rangs, ont un mérite qui manque aux Mexicains, puisque ceux-ci ont été battus dans presque toutes les rencontres.

L'intention du général Taylor en partageant ses forces avait été de rester en communication, par sa gauche, avec la mer, où était mouillée, vers l'embouchure du Rio-Bravo, une escadre composée de quatre bateaux à vapeur et de sept bâtiments, et de s'avancer sur Matamoros par deux points opposés. Le général en chef mexicain sembla avoir deviné ce plan. Le premier mouvement qu'il ordonna, et qui fut exécuté avec bonheur par son lieutenant le général Torrejon, fut l'occupation de la pointe Santa-Isabel placée entre la mer et la position occupée par la division de Taylor. Il est probable que si Arista, profitant de ce succès, avait, de son côté, attaqué la division Worth postée sur la rive droite du fleuve, dans le voisinage immédiat de Matamoros, les deux portions de l'armée américaine, isolées l'une de l'autre, n'auraient pu résister. Au lieu de prendre ce parti vigoureux, Arista perdit plusieurs jours en hésitations incompréhensibles, et commit la faute, plus incompréhensible encore, de faire abandonner par Torrejon la pointe Santa-Isabel et d'appeler ce général pour protéger sa traversée du Rio-Bravo. Taylor, qui depuis le commencement de cette guerre faisait preuve d'une prudence remarquable, se hâta de profiter de la faute de son adversaire, occupa le point abandonné, et se mit de nouveau en communication avec l'escadre chargée de le soutenir : cette escadre lui fournit aussitôt les munitions et les vivres dont il commençait à manquer.

Le passage du fleuve par Arista avait eu lieu dans les journées des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1846, et ce ne fut que le 7 suivant que les deux armées furent mises en présence dans la plaine de Palo-Alto. La bataille engagée à deux heures après midi était perdue, une première fois, à quatre heures par les Mexicains, puis une seconde fois à sept heures du soir, et enfin recommencée le lendemain, elle fut terminée en peu d'instants par la déroute

complète d'Arista, obligé de repasser le Rio-Bravo et de se réfugier en désordre derrière les fortifications de Matamoros.

Les deux mille cinq cents Américains qui venaient de triompher des trois mille cinq cents Mexicains si mal commandés n'étaient guère en meilleur état que les vaincus. Arista, qui d'ailleurs avait trouvé de nouvelles troupes à Matamoros, aurait encore pu avoir sa revanche : mais tout devait être étrange dans cette guerre, qui se continue encore en ce moment sans que ni les fautes ni les succès des généraux qui la dirigent puissent offrir le moindre sujet d'étude à nos tacticiens d'Europe. Les généraux mexicains perdirent, du 8 au 17 mai, le temps à assembler des conseils de guerre, non point pour examiner le parti à prendre pour réparer les échecs subis, mais afin de constater l'impossibilité de la résistance. Enfin, le 17, à neuf heures du soir, Arista et son armée évacuèrent honteusement Matamoros, où Taylor s'établit immédiatement.

La question des limites du Texas, telle qu'elle avait d'abord été posée, était dès lors tranchée en faveur des prétentions des États-Unis. Mais les deux partis qui se disputent le pouvoir au Mexique, et tendent l'un au rétablissement du système monarchique, l'autre à l'exagération du système démocratique ; ces deux partis, plus occupés à s'entre-accuser des maux de la patrie qu'à y porter remède, n'ont pas su voir que les Anglo-Américains, au moins aussi froids calculateurs que soldats patients et intrépides, avaient la conscience des sacrifices matériels que leur coûtait leur gloire. Ils n'ont même pas compris que prolonger une guerre malheureuse dès son début c'était, dans tous les cas, irriter l'ambition d'un ennemi peu généreux de sa nature. En effet, après l'occupation de Matamoros, le congrès fédéral de Washington aurait certainement accepté avec empressement, et à la seule condition du Rio-Bravo-del-Norte pour limite, une paix qu'il offrait avec plus de sincérité qu'on ne le croyait. La lutte s'étant continuée au contraire, les exigences sont aussi allées grandissant. On ne parlait d'abord que des frais de la guerre, frais que tout vainqueur a coutume de se faire rembourser par le vaincu, et l'on

a pensé bientôt à demander, par forme de supplément de compensation, Matamoros et son territoire, puis la portion du Nouveau-Mexique comprise entre le territoire de l'Union et la rive gauche du Rio-Bravo-del Norte, et où se trouve l'importante place de Santa-Fé. On a désiré ensuite le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Californie, et enfin, aujourd'hui que le général Scott, glorieux lieutenant de l'impassible et énergique Taylor, s'est emparé de la Vera-Cruz et a enlevé Mexico par un de ces coups audacieux qui ne sont possibles et permis que dans le nouveau monde, le gouvernement des États-Unis a pris une résolution qui dit assez nettement qu'il n'entend pas perdre une semelle du terrain conquis; et pour peu que les Hispano-Américains tardent à se décider, les Anglo-Américains s'empareront du Mexique tout entier (1).

(1) Au moment où nous écrivons ceci on n'a pas encore de détails officiels sur les événements qui ont précédé et suivi la prise de Mexico; nous ne pouvons que donner, d'après les journaux de France et d'Angleterre, un résumé des correspondances particulières. Nous ferons remarquer, pour l'intelligence de la première partie de ce récit, que Mexicains et Américains entremêlent sans cesse les opérations de cette singulière guerre d'armistices, de trêves, ou d'ouvertures de négociations pour une paix qui ne se conclut jamais. Un armistice avait été convenu entre le général mexicain Santa-Anna et le général américain Scott. Il fut dénoncé des deux parts le 8 septembre 1847. Le général Scott se mit immédiatement en marche sur Mexico avec toutes ses forces, pendant qu'Herrera, gouverneur de Mexico, appelait le peuple aux armes et le faisait exporter à combattre par le clergé.

« Le général Scott avait pris position, le 13, à Tacubaya. La route de Mexico est commandée par la forteresse de Chapultepec, située sur une hauteur, à une portée de canon de Tacubaya, et à trois milles de la capitale. Cette route, pour arriver à Chapultepec, fait un circuit, et forme à mi-chemin un angle exposé à tout le feu de la forteresse. Pendant la durée de l'armistice, Santa-Anna, malgré les conventions conclues, y avait fait passer des armes, des munitions et des soldats.

« Les Mexicains, qui de la hauteur pouvaient suivre tous les mouvements de l'ennemi dans la plaine, laissèrent les Américains gravir la colline, et ne démasquèrent leurs batteries que quand ils les virent arriver au coude dont nous avons parlé. L'effet des premières décharges fut terrible; les Américains se jetèrent dans la plaine avec des pertes sérieuses. Une seconde attaque eut le même résultat; les Américains amenèrent alors du canon, firent taire le feu de Chapultepec, et l'envahirent par une troisième attaque. La lutte fut acharnée. Les Yankees, dit une lettre mexicaine, semblaient autant de démons qui se multipliaient sous la mitraille. Les Mexicains, après avoir épuisé leurs munitions,

Ces derniers mots pourraient paraître étranges si nous ne pouvions les justifier immédiatement. Les lignes suivantes que nous extrayons du dernier livre publié par M. le major Poussin (1) sont,

se retirèrent; mais un millier d'entre eux fut coupé par la cavalerie ennemie et fait prisonnier. Cependant on les relâcha presque aussitôt, faute de moyens de les garder.

« Maîtres de Chapultepec, les Américains dirigèrent les canons de la forteresse sur le moulin d'El-Rey, dernier poste qui protégeait la capitale, et ils réussirent à en chasser les Mexicains. Mais le général Scott se trouva arrêté par de larges tranchées que Santa-Anna avait fait creuser en travers de la route et remplir d'eau. D'ailleurs, ces deux actions avaient duré neuf heures et coûté bien du sang aux deux armées.

« La journée du 15 septembre fut employée par les Américains à franchir les tranchées, à déboucher les Mexicains des parapets qu'ils avaient érigés pendant la nuit, et de l'aqueduc de Mexico. Le soir, enfin, ils arrivèrent sous les murs mêmes de la ville, et commencèrent à la bombarder. Le bombardement continua toute la journée du 16, et causa les plus grands ravages dans Mexico. Comme la ville ne se rendait pas, le général Scott entreprit d'y pénétrer de vive force. Il trouva les rues barricadées avec des sacs de sable, toutes les fenêtres garnies d'hommes armés, et du haut de tous les toits on fit pleuvoir sur ses troupes des pierres et des projectiles.

« Les Américains firent des pertes énormes dans leur marche vers le centre de la ville, vers la grande place qui seule pouvait leur permettre de se développer et de se soustraire aux projectiles qui pleuvaient sur eux. Arrivés à la bifurcation de deux rues qui aboutissent à la Plaza, il leur devint impossible d'avancer plus loin. Le général Scott fit occuper le couvent de San-Isidoro, situé entre ces deux rues, et résolut de s'ouvrir un passage en faisant disparaître ce pâté de maisons. Les sapeurs et mineurs furent aussitôt mandés, et après un travail de plusieurs heures, après avoir fait sauter des maisons entières, les Américains débouchèrent sur la Plaza.

« Ils trouvèrent les Mexicains retranchés dans la cathédrale et dans le palais du gouvernement, et la bataille se continua avec plus d'acharnement que jamais, jusqu'à l'arrivée des canons américains, qui furent dirigés aussitôt contre ces deux magnifiques édifices, où ils causèrent le plus grand dommage. Toute résistance était désormais superflue; la ville se rendit; et les soldats mexicains s'évanouirent.

« On assure que le général Bravo a été tué et Santa-Anna grièvement blessé. Les Américains ont perdu également plusieurs officiers supérieurs et mille soldats. Aussi leur situation est-elle loin d'être rassurante: l'exaspération des Mexicains est au comble, des milliers d'entre eux ont quitté la ville et se sont rassemblés sur les hauteurs voisines, avec le projet de seconder un soulèvement ou même de rompre les digues du lac, et d'inonder la vallée de Mexico. Le général Scott ne peut pas avoir plus de dix mille hommes sous ses ordres, et Mexico a deux cent mille habitants. »

(1) *De la puissance américaine, 1843.*

d'ailleurs faits accidentellement; et profondément à laquelle prêter les châtiments.

« Le caractère est de quelle son ibérienne. te, etc. Supporté avec les religions mais toute la majorité était anglaise, s'agit de la manière de de contribuer de la société des intérêts.

« Ainsi les États-Unis ont retiré assez considérables des organes dans leur par exemple, publiés en Allemagne, ces Allemands américains qu'ils ont propriété, de leur origine à la seconde paraît presque plus sobres, monieuses.

« Dans les colonies nombre des que est encore néanmoins çais; leur changé; de concitoyens songent sérieusement, et institutions doivent leur leur puissance.

« Ainsi, la race anglo-américaine, antécédents ment connus. « En Amérique, d'env



d'ailleurs, plus qu'une explication des faits accomplis ou en voie d'accomplissement; elles contiennent un aperçu très-profond sur l'avenir d'une confédération à laquelle l'Europe est trop disposée à prêter les vertus pacifiques du patriarchal Penn.

« Le corps de la société américaine est de race anglo-saxonne, dans laquelle sont venues se fondre des races ibérienne, scandinave, française, celte, etc. Sans doute, ces races ont apporté avec elles les mœurs, les habitudes, les religions de leur origine distincte; mais toutes ont bientôt subi le joug de la majorité, c'est-à-dire que celle-ci, qui était anglaise, leur a transmis ses sentiments, ses impressions, ses vues, sa manière de comprendre l'ordre social et de contribuer à la marche, au progrès de la société par le levier tout-puissant des intérêts individuels.

« Ainsi sur plusieurs points des États-Unis on retrouve un nombre d'Allemands assez considérable et influents pour avoir des organes publics de leurs intérêts dans leur propre langue; on compte, par exemple, trente-huit journaux publiés en allemand aux États-Unis. Mais ces Allemands sont complètement américanisés quant à leurs idées de droit, de propriété, de liberté; ils n'ont retenu de leur origine que leur idiome, qui même, à la seconde génération s'efface et disparaît presque toujours; leurs habitudes plus sobres, plus laborieuses, plus parcimonieuses.

« Dans la Louisiane, cette dernière des colonies françaises en Amérique, le nombre des Français d'origine et de langue est encore assez considérable; mais néanmoins déjà ils parlent à peine français; leur caractère a complètement changé; devenus graves comme leurs concitoyens de race anglo-saxonne, ils songent sérieusement aux intérêts individuels, et sont fortement attachés aux institutions américaines, auxquelles ils doivent leur bonheur, leur prospérité, leur puissance.

« Ainsi, on le voit, c'est l'esprit de la race anglo-saxonne qui domine: or, les antécédents de cette race sont parfaitement connus dans le monde entier.

« En Amérique, l'esprit d'empêtement, d'invasion, qui caractérise

cette race a soumis à sa domination, en moins d'un siècle, tout cet immense territoire que d'autres nations, avec autant de droits qu'elle, avaient précédemment colonisé et établi.

« Dans le précis historique, au commencement de cet ouvrage, le lecteur aura pu apprécier par quels moyens l'omnipotence anglaise était enfin parvenue à couvrir tout le continent; l'influence des mœurs politiques et religieuses des premiers habitants; comment chaque progrès de la nouvelle société anglo-américaine avait été marqué par des actes d'invasion qu'avait amenés l'accroissement de puissance de cette même société; comment enfin le besoin de s'étendre s'est identifié avec l'existence même de la société américaine, et est devenu, de fait, une nécessité pour le maintien de la démocratie.

« Deux choses paraissent également indispensables au repos et au succès des républiques américaines: il faut qu'elles puissent s'étendre; et qu'elles trouvent un aliment à leur prodigieuse capacité productive, à leur industrie!

« Tels sont les besoins de la nation américaine, besoins qu'elle doit à son origine anglaise, mais que sa position géographique et ses institutions politiques ont contribué à développer.

« La position géographique des États-Unis a donné, en effet, à la nation américaine d'immenses avantages pour le commerce; prospère et heureux par l'agriculture, qui est la source de tous les biens, elle n'est riche cependant que par ses échanges. L'étendue, la variété et la fertilité de son sol la placent au premier rang des nations agricoles; mais l'immensité de son littoral, en lui donnant accès à toutes les parties du globe, la met également au premier rang comme nation commerçante et maritime. Aussi voit-on sa marine pénétrer dans toutes les mers, et assurer des marchés aux produits de son industrie partout où elle peut trouver un échange avantageux.

« Le génie américain a su approprier à un seul et même but, celui d'acquérir des richesses, cette double position d'agriculteur et de commerçant; et s'il est vrai que les nations poursuivent, comme les individus, leur but favori et leur ob-

paraltre  
justifier  
divantes  
ivre pu-  
1) sont,

fut coupé  
inler Ce-  
tôt, faute

ains diri-  
le moulin  
t la capi-  
Mexicains.  
été par de  
fait creu-  
lir d'ann.  
duré neuf  
x armées.  
ployée par  
ées, à dé-  
ils avaient  
ueduc de  
t sous les  
èrent à la  
ua toute  
ands rava-  
se rendait  
pénétrer de  
ées avec  
es garnies  
us les toits  
pierres et

ormes dans  
le, vers la  
permettre  
ux projec-  
à la bifur-  
la Plaza,  
plus loin.  
nt de San-  
et résolut  
paraltre ce  
urs furent  
il de plu-  
des mai-  
hèrent sur

chès dans  
ernement,  
l'acharme-  
les canons  
tôt contre  
causèrent  
tance était  
dit; et les

été tué et  
Américains  
iers supé-  
national est-  
ration des  
entre eux  
bles sur les  
e seconder  
les digues  
Mexico. Le  
e dix mille  
deux cent



jet principal par des voies différentes et avec des moyens différents, il est vrai aussi qu'elles arrivent au même résultat.

« Ne doit-on pas conclure dès lors, de l'origine et de la tendance de la société américaine, que les États-Unis marchent à la domination et à l'empiétement d'après les principes du commerce, et que, tout en cherchant à accumuler des richesses pour eux, ils gagnent un ascendant marqué à l'extérieur? »

L'opinion de M. le major Poussin sur les merveilles de la doctrine des intérêts individuels est sans doute très-controvernable; mais il n'en est pas moins vrai que lorsque la confédération américaine aura pris un certain degré de développement, et qu'elle n'aura plus rien à envahir autour d'elle, elle exercera sur elle-même son besoin de domination et son activité envahissante. Malheur à elle alors si le pouvoir central n'est pas vigoureusement constitué, si l'unité est dans chacun des États au lieu d'être dans l'ensemble de tous les États!

#### STATISTIQUE.

La multiplicité des événements à raconter n'a permis ni à M. Roux de Rochelle, ni à M. Élias Regnault, ni à nous-même de donner des notions suffisamment complètes soit sur la configuration des pays, sur leur climat, leur sol et leurs productions, soit sur les populations qui les habitent, soit, enfin, sur l'état social, industriel et politique de ces populations. Le but principal ayant été jusqu'ici un précis historique, on n'a dû exposer de ces diverses questions que ce qui était indispensable pour l'intelligence et l'intérêt du récit.

Nous nous proposons de combler ici des lacunes volontaires.

Toutefois certains points, tels que ceux relatifs aux tribus indigènes troublées par les premiers colons européens, ayant été traités par M. Roux de Rochelle avec des développements assez étendus pour que les lecteurs de l'*Univers Pittoresque* n'aient rien à désirer sous ce rapport, et d'autres points, tenant à des détails essentiellement variables d'époque à époque, n'ayant d'importance pour nous que considérés au moment où nous écrivons, nous éviterons autant que possible de répéter ce qui a été dit au

sujet des anciens habitants de l'Amérique, et nous nous dispenserons de montrer les différentes phases par lesquelles l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts et la civilisation ont passé, dans les divers États composant aujourd'hui l'Union. Nous nous bornerons à préciser la situation actuelle de chacune de ces choses.

Comme nous aurons souvent à indiquer des mesures américaines, et que, malgré notre soin à les convertir en mesures françaises, il pourrait arriver qu'il nous échappât quelque omission à cet égard, nous croyons devoir donner ici le rapport existant entre ces diverses mesures.

#### MESURES

AMÉRICAINES.		FRANÇAISES.	
LONGUEUR.			
Inch (pouce) ( $\frac{1}{36}$ du yard)		2,540004	centimètr.
Foot (pied) ( $\frac{1}{3}$ —)		3,0478440	décimètr.
YARD		0,91438346	mètre.
Fathom (2 yards)		1,82876692	—
Pole, perche ou rod ( $2\frac{1}{2}$ —)		3,02011	—
Furlong (220 —)		301,18437	—
Mile (1760 —)		1609,3440	—
SUPERFICIE.			
Yard carré		0,850007	m <sup>e</sup> carré.
Rod ( $2\frac{1}{2}$ yards carrés)		35,301930	—
Rood (1210 —)		10,113775	area.
Acre (4840 —)		0,404671	hectare.
CAPACITÉ.			
Pint ( $\frac{1}{8}$ de gallon)		0,567825	litre.
Quart ( $\frac{1}{4}$ —)		1,135650	—
GALLON		4,54243794	—
Peck (2 gallons)		9,08487588	—
Bushel (4 —)		36,34550352	—
Sack (34 —)		1,09045	hectol.
Quarter (64 —)		2,907815	—
Chaldron (268 —)		15,08216	—
PESANTEUR.			
Dram (16 <sup>e</sup> de l'once)		1,7712	gramm.
Once (16 <sup>e</sup> de la livre)		28,3504	—
LIVRE		0,45359232	kilogr.
Quintal (112 livres)		20,7296	—
Ton (20 quintaux)		1018,619	—
MONNAIES.			
Cent (non monnayé)		0 f. 03 c. 4 m.	
10 cents, culvre		0 54	
25 — — —		1 38 5	
50 — — —		3 71	
DOLLAR, argent		5 52	
Aigle, or		34 90	

**APERÇU GÉOGRAPHIQUE.** Les limites des possessions des États-Unis sont: 1° à l'est l'Océan Atlantique, depuis 25° jusqu'à 45° de latitude nord; 2° à l'ouest l'Océan Pacifique, depuis 41°

50° jusqu'à 54° nord, en allant de la pointe sud Passamaquoddy orientale, mé 1° le cours de la rivière Sainte-Croix; 2° une ligne tant de ce point Jean, près des de cette rivière celle de Saint Pierre de cette rivière jusqu'à lac Pohenhagen conventionnelles, sud-ouest jusqu'à latitude n de cette autre ligne sud de cette tude jusqu'au milieu du lac Ontario, jusqu'à la pointe 8° le milieu du terre ferme jusqu'à la rivière des Pigeons, puis les autres rivières qui se jettent dans le Sagana, sur la Croix, Surgeon des bords de la chute de la rivière de cette rivière, le Bois jusqu'à un descendant de ce rement par 18° qu'à 49° 23' 35" autre ligne conventionnelle parallèle jusqu'à ces, ensuite les jusqu'à 54° de de longitude ou ligne suivant, 54° degré de la océan Pacifique (

(1) La différence entre Paris est de 79° 2' ce chiffre celui de Washington de Washington au méridien de Paris il faut opérer 22' aux quantités de Washington.

(2) Cette délimitation le traité du 9 août 1814 quant de celle qui sur les possessions 1814.

50° jusqu'à 54° de latitude nord; 3° au nord, en allant d'est en ouest à partir de la pointe sud de l'entrée de la baie de Passamaquoddy, par 7° 48' de longitude orientale, méridien de Washington (1) : 1° le cours de la Passamaquoddy ou Sainte-Croix jusqu'à la source de cette rivière; 2° une ligne conventionnelle partant de ce point jusqu'à la rivière Saint-Jean, près des Grandes Chutes; 3° le cours de cette rivière jusqu'à l'embouchure de celle de Saint-François; 4° le cours de cette rivière jusqu'à l'extrémité nord du lac Pohenhagamook; 5° une ligne conventionnelle s'abaissant dans la direction sud-ouest jusqu'à un point marqué à 45° de latitude nord et 5° 25' environ de longitude est (mérid. Wash.); 6° une autre ligne suivant le 45° degré de latitude jusqu'au fleuve Saint-Laurent; 7° le milieu du cours de ce fleuve, celui des lacs Ontario, Érié, Huron et Supérieur jusqu'à la pointe nord de l'île Royale; 8° le milieu du canal entre cette île et la terre ferme jusqu'à l'embouchure de la rivière des Pigeons; 9° le cours de cette rivière, puis le bord méridional des petites rivières qui unissent entre eux les lacs Saganaga, Surgeon ( Supérieur ), de la Croix, Surgeon et Rainy, et la partie sud des bords de ces lacs jusqu'à l'embouchure de la rivière Rainy; 10° le cours de cette rivière, le bord oriental du lac des Bois jusqu'à une ligne conventionnelle descendant de ce point et perpendiculairement par 18° 2' de longitude ouest jusqu'à 49° 23' 35" de latitude nord; 11° une autre ligne conventionnelle suivant cette parallèle jusqu'aux montagnes Rocheuses, ensuite les crêtes de ces montagnes jusqu'à 54° de latitude nord et 43° 20' de longitude ouest; enfin une dernière ligne suivant, à partir de ce point, le 54° degré de latitude nord jusqu'à l'Océan Pacifique (2).

(1) La différence entre ce méridien et celui de Paris est de 79° 22'. Ainsi en retranchant de ce chiffre celui des longitudes orientales au méridien de Washington, on obtiendra la longitude au méridien de Paris. Pour les longitudes occidentales il faut opérer en sens inverse et ajouter 79° 22' aux quantités indiquées d'après le méridien de Washington.

(2) Cette délimitation est celle donnée par le traité du 9 août 1842. Elle diffère par conséquent de celle qui a été indiquée dans la notice sur les possessions anglaises d'après le traité de 1814.

4° Au sud, en revenant d'ouest en est, 1° une ligne conventionnelle partant du bord de l'Océan Pacifique par 41° 50' de latitude nord et 46° 40' de longitude ouest, et venant aboutir parallèlement à l'équateur à 30° 37' 30" de longitude occidentale; 2° le cours de l'Arkansas jusqu'à 27° de longitude ouest; 3° une perpendiculaire s'abaissant de là jusqu'à la rivière Rouge, puis le cours de cette rivière jusqu'à 17° 25' environ de longitude occidentale; 4° une perpendiculaire allant de ce point à la source de la branche orientale de la rivière Sabine; 5° le cours de cette rivière jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique par 29° 40' de latitude nord et 15° 47' environ de longitude ouest; enfin le golfe du Mexique jusqu'au cap de Sable par 25° de latitude nord et 4° 22' 30" environ de longitude ouest.

Nous avons, dans cette délimitation, laissé en dehors le territoire du Texas, parce que cette question n'est pas encore entièrement vidée. Si les dernières conditions offertes au congrès de Mexico par le congrès de Washington doivent être subies par le Mexique, les limites sud partiront des montagnes Rocheuses aux 30° 37' 30" de longitude occidentale et 41° 50' de latitude nord, et suivant le cours du Rio-Bravo-del-Norte viendront aboutir au golfe du Mexique par 26° de latitude nord et 20° 43' environ.

Sur les points où les États-Unis ne sont pas entourés par la mer, ils ont pour voisins, au nord, la Grande-Bretagne et la Russie, et, au sud, le Mexique. On ne peut évaluer que très-approximativement la superficie du territoire qu'ils occupent. M. Michel Chevalier l'estime, dans les limites que nous avons décrites, à 5,317,000 kilom. carrés. La statistique donnée à la suite de la grande carte dressée en 1825 par David Vance et publiée par Kinley, l'estime à 5,303,394 kilom. carrés. Celle de la France étant de 527,000 kilom. carrés et celle de l'Europe entière de 16,486,000 kilom. carrés, les États-Unis sont dix fois aussi étendus que la France, et équivalent à peu près au tiers de la surface de l'Europe entière. Si à cette énorme superficie on doit ajouter quelque jour celle du Texas et des contrées qui sont à la veille d'être

conquises sur le Mexique, à savoir : la Nouvelle-Californie et le Nouveau-Mexique, les États-Unis seront presque aussi vastes que le Brésil, qui l'est lui-même à peu près autant que la moitié de l'Europe.

Deux grandes chaînes de montagnes, charpente du continent septentrional américain, bordent à l'est et à l'ouest les États-Unis, à inégale distance des deux océans Atlantique et Pacifique, et forment entre elles, à les considérer en masse, abstraction faite de leurs ramifications ou chaînes parallèles secondaires, un angle de 70 degrés environ, dont le sommet, coupé par le golfe du Mexique, livre passage au Mississippi. Ce fleuve, qui occupe le fond du bassin creusé du nord au sud, au centre de cet angle, reçoit, dans un cours de 402 myriam. 3 kilom. 287 mètr., toutes les eaux descendant des Apalaches, à l'est et des montagnes Rocheuses à l'ouest. « Les deux grands traits qui caractérisent la géographie des États-Unis, dit Malte-Brun, sont la majestueuse étendue des fleuves et le peu d'élévation des montagnes. Nous ne connaissons encore qu'imparfaitement les montagnes du nord-ouest, d'où découle le Missouri; mais depuis cette grande chaîne, l'Amérique septentrionale semble s'abaisser vers l'océan Atlantique et vers le golfe du Mexique en suivant une pente rarement interrompue par quelque faible élévation, ou plutôt par des terrasses qui mènent d'un plateau à l'autre (1). » Les Apalaches, qui forment à l'est la dernière et la plus élevée de ces terrasses, se com-

(1) Le tableau suivant rendra cette description plus sensible :

OUEST.		
<i>Long's Peak</i> , montagnes Rocheuses, territoire du Missouri. . . . .	m. c.	3,037 53
sus du niveau de la mer (la limite des neiges perpétuelles est à 3,000 m. 80 c.)		
<i>Jame's Peak</i> , montagnes Rocheuses, territoire du Missouri. . . . .	id.	3,003 13
— sommets inférieurs des montagnes Rocheuses de 2,100 m. à 2,500 »		
EST.		
<i>Mont. Washington</i> , le plus élevé des sommets des montagnes Blanches, État du New-Hampshire, comté de Coos. . . . .	id.	1,937 »
<i>Alleghany</i> , moyenne hauteur. . . . .	id.	621 80
<i>New-Beacon</i> , le plus élevé des sommets des monts Highlands, comté Duchesse, État de New-York. . . . .	id.	308 64

posent de plusieurs chaînes courant à peu près parallèlement les unes aux autres, et dont la plus considérable porte le nom de monts Alleghany; elle part des confins de l'État d'Alabama, au sud-ouest, se dirige vers le nord-est, et se réunit aux montagnes Bleues, non loin des limites tracées entre la Caroline du Nord et la Virginie. La partie des montagnes Rocheuses qui sont à l'ouest du Mississippi ne se fractionne pas en un moins grand nombre de chaînes que les Apalaches. Chacune de ces chaînes a son nom particulier que nous donnerons, autant que possible, lorsque nous décrirons chaque État et chaque territoire.

Nous croyons ne pas devoir passer sous silence l'opinion de Volney, qui veut que la chaîne des montagnes Bleues ait été autrefois continue, et que la grande vallée à l'ouest ait été un lac ou mer intérieure. Nous admettons volontiers, avec Malte-Brun, que les continents de l'Amérique doivent être réputés comme étant du même âge que le continent dit ancien. Nous ne partageons cependant pas son avis au sujet de l'impossibilité qu'il trouverait à la réalité de l'hypothèse contraire; il nous semble que plus on étudie le nouveau continent, plus on est disposé à trouver qu'il présente partout, dans ses eaux comme dans ses montagnes, quelque chose d'étrange, qui manque au continent oriental et qui ressemble à de la jeunesse.

La surface des États-Unis, quant aux courants d'eau, peut se diviser en quatre régions : la première, du versant oriental des Apalaches à l'océan Atlantique et à la partie nord-est du golfe du Mexique; la deuxième, du versant occidental des Apalaches au Mississippi, rive gauche; la troisième, de la rive droite de ce fleuve au versant oriental des montagnes Rocheuses; la quatrième, du versant occidental de ces montagnes à l'océan Pacifique. Il est à remarquer que le Saint-Laurent et les cinq grands lacs, limites nord, étant situés sur un plateau supérieur, peu de cours d'eau considérables, sauf le Richelieu, au nord-est, s'y rendent des États-Unis. Ce qui a été dit de ces lacs dans la notice sur les Possessions anglaises du nord de l'Amérique septentrionale nous dispense de nous en occuper de nouveau ici. Quant aux lacs dits petits

lacs, qui sont des premiers comptent ord qu'ils soient de considérables d'indiquer les

Lac Champlain  
gueur : 27 myri  
de 1 kilom. 60  
96 décam.

Lac Georges,  
gueur : 2 myria  
gueur variant de  
riam. 1 kilom.

Lac Onéida,  
longueur : 4 m  
8 kilom.

PREMIÈRE  
y signaler auc

Le Penobscot  
cours d'eau, est

Le Kennebeck  
bateaux jusqu'à

La Merrimack  
Le Connecticut

du 45° degré de  
l'Océan dans le d  
un cours de 64 m  
est navigable à 8  
Il reçoit des afflu  
d'importance.

Le Thames est

L'Hudson vient  
à l'ouest; il est n  
ments depuis son  
de New-York, jusq  
loupes jusqu'à Al  
le lac Ontario par

La Delaware a

tude nord et finit à  
Elle sert de limite  
New-York et de F  
bas, entre ce der  
veau-Jersey et de  
sentir jusqu'à Ph  
vaisseaux de ligne  
ville. De moindres  
dre à 4 myriam. 8  
ton, et de légères e  
riam, au-dessus de  
çoit deux affluent  
height, qui l'un et  
une grande partie

La Susquehanna  
ches : l'une venant  
New-York, l'autre  
ghany; elle about  
après avoir reçu l.

lacs, qui sont creusés dans le voisinage des premiers et dont les géographes ne comptent ordinairement que huit, bien qu'ils soient en nombre infiniment plus considérables, nous nous contenterons d'indiquer les trois principaux, savoir :

Lac Champlain, à l'est du lac Ontario : longueur : 27 myriam. 3 kilom. ; largeur variant de 1 kilom. 60 décim. à 2 myriam. 8 kilom. 96 décim.

Lac Georges, au sud du lac Champlain : longueur : 2 myriam. 7 kilom. 92 décim. ; largeur variant de 1 kilom. 60 décim. à 1 myriam. 1 kilom. 26 décim.

Lac Onéida, au sud-est du lac Ontario : longueur : 4 myriam. 8 kilom. ; largeur : 8 kilom.

PREMIÈRE RÉGION. Nous n'avons à y signaler aucune artère principale.

Le *Penobscot*, le plus septentrional des cours d'eau, est navigable jusqu'à Bengor.

Le *Kennebeck*, qui vient ensuite, porte bateaux jusqu'à Augusta ;

Le *Merrimack* jusqu'à Lervell,

Le *Connecticut* prend sa source au-dessus du 45° degré de latitude nord et se jette dans l'Océan dans le détroit de Long-Island, après un cours de 64 myriam. 3 kilom. environ. Il est navigable à 8 myriam. de son embouchure. Il reçoit des affluents nombreux mais de peu d'importance.

Le *Thames* est navigable jusqu'à Norwich.

L'*Hudson* vient de près du lac Champlain, à l'ouest ; il est navigable pour de forts bâtiments depuis son embouchure, dans la baie de New-York, jusqu'à Hudson, et pour des chaloupes jusqu'à Albany. Il communique avec le lac Ontario par la Mohawk et le lac Onéida.

La *Delaware* a sa source vers 42° de latitude nord et finit à la baie qui porte son nom. Elle sert de limite, d'abord entre les États de New-York et de Pensylvanie, et ensuite plus bas, entre ce dernier État et ceux du Nouveau-Jersey et de Delaware. La marée s'y fait sentir jusqu'à Philadelphie, et permet aux vaisseaux de ligne de remonter jusqu'à cette ville. De moindres bâtiments peuvent atteindre à 4 myriam. 8 kilom. au-dessus de Trenton, et de légères embarcations jusqu'à 16 myriam. au-dessus de ce point. La Delaware reçoit deux affluents : le *Schuylkill* et le *Lehigh*, qui l'un et l'autre portent bateaux sur une grande partie de leur cours.

La *Susquehanna* est formée de deux branches : l'une venant du lac Otsewego, État de New-York, l'autre de l'ouest des monts Alleghays ; elle aboutit à la baie de Chesapeake après avoir reçu la *Juanita* et la *Kittateny*.

De nombreux rapides obstruent le cours de cette rivière, qui est pourtant navigable jusqu'à Colombia à plus de 75 myriam. de son embouchure et sert de voie au commerce entre les contrées de l'ouest et Baltimore.

Le *Patapsco* permet aux navires d'arriver aux quais de Baltimore, à 50 myriam. de l'Océan.

La *Potomac* est également formée de deux branches. La *Shenandoah* vient de la Virginie, la *Monocacy* se joint à la *Potomac* à 8 myriam. environ au-dessous de Georges-Town. La *Potomac* a, dans le voisinage de la baie de Chesapeake, jusqu'à 1 myriam. 2 kilom. de large ; elle est navigable pour les plus gros vaisseaux jusqu'à 21 myriam. de son embouchure dans la Chesapeake.

Le *Rappahanock* et l'*York* se jettent dans la même baie de la Chesapeake ; cette dernière est, comme les précédentes, le produit de la réunion de deux rivières : la *Pamunky* et la *Mattaponney*, sortant l'une et l'autre des montagnes Bleues.

Le *James* est dans le même cas, et les montagnes Bleues donnent également naissance à la *Rivannay* et à l'*Appamatoz*. Il aboutit aussi à la baie de la Chesapeake.

Le *Great-Pedee* sort des monts Alleghays et reçoit, dans son cours à travers les deux Carolines, la *Lynch-Creek*, le *Little-Pedee* et la *Rivière-Noire* ; il est navigable jusqu'au-dessus de la Caroline du Nord.

La *Santée* a sa double source dans les Apalaches de la Caroline du Nord. L'une de ces branches se nomme *Catawba* d'abord, puis *Waterée* ; l'autre change aussi de nom : désignée d'abord sous celui de *Rivière large*, elle prend celui de *Congaree* après avoir reçu la *Saluda*. Chacune de ces deux branches est plus large que la rivière formée par leur réunion.

La *Savannah*, autre réunion encore de deux cours d'eau, la *Tugelo* et la *Keowée*, sépare la Géorgie de la Caroline du Sud. Sa barre est recouverte de 5 mètr. 55 cent. d'eau. Les bateaux à vapeur la remontent jusqu'à Augusta, à la distance de 30 myriam.

L'*Altamaha*, réunion de plusieurs rivières d'un parcours peu considérable, mais d'une largeur souvent remarquable, se jette dans l'Océan Atlantique, non loin de la Floride. Elle est navigable jusqu'au Darien.

Le *Saint-Jean*, dans la Floride, est navigable sur un parcours de 40 myriam.

Enfin la *Suwanee*, l'*Apalachicola*, la *Mobile*, la *Pascagoula* et la *Perle* se jettent dans le golfe du Mexique. La seconde est navigable pour les bateaux à vapeur jusqu'à Columbus, en Géorgie (40 myriam.), et la troisième, dont les eaux peuvent être facilement



mises en communication avec celles de la Tennessee, est navigable jusqu'à la limite des États de l'Alabama.

**DEUXIÈME RÉGION.** Le Mississippi étant le point de contact des deuxième et troisième régions, il convient de déterminer son cours.

Le Mississippi, appelé successivement fleuve Colbert, fleuve Saint-Louis, et, par les Espagnols, Palissada, à raison de la quantité de bois qu'il entraîne après son débordement annuel, a repris le nom de Mississippi, *mère des eaux*, que lui donnaient les Indiens. Il a trois sources : l'une au lac Lech, l'autre à celui de l'Ours blanc, et la dernière à celui du Cèdre rouge. La première et la plus importante de ces sources est par 47° 38' de lat. nord et 18° 5' de longit. ouest. Sa largeur est, en général, de 1 kilom. 609 mètr. à 3 kilom. 218 mètr., suivant M. Warden, et son courant de 5 kilom. 631 mètr. à 6 kilom. 436 mètr. par heure. La quantité d'eau qu'il reçoit est si considérable, ses affluents parcourent des espaces si étendus, qu'à l'époque de la fonte des neiges, du mois d'avril au mois d'août, son niveau s'élève en certains endroits jusqu'à plus de 9 mètr. au-dessus de son point ordinaire, et qu'il se jette dans le golfe du Mexique il inonde sa rive gauche à plus de 160 myriam. en avant dans les terres. Il est navigable pour des bâtiments de 300 ton. jusqu'à 6 myriam. 4 kilom., pour d'autres moins forts jusqu'à 390 myriam. de son embouchure, et pour d'autres moindres encore jusqu'à 46° 20' de latit., pendant un cours de 502 myriam. 2 kilom. environ.

La deuxième et la troisième région sont partagées chacune par une artère principale qui, toutes les deux, venant l'une, le Missouri, du nord-ouest; l'autre, l'Ohio, du nord-est, et se réunissant au Mississippi vers des points peu distants, subdivisent ces régions en deux bassins principaux. Nous nous occuperons d'abord, pour la deuxième région, des affluents du Mississippi, moins l'Ohio. Ces affluents sont au nombre de trente-quatre, savoir, en descendant du nord au sud :

Le *Avoine sauvage*.

Le *Bourbeuse*, larg. à son emb. : 20 mètr.

Le *Cèdre rouge*.

Le *Scruboak*.

Le *Clear*, larg. à son emb. : 80 mètr.

Le *Lac*, larg. à son emb. : 15 mètr.

La première *Rivière-Noire*, larg. à son emb. : 200 mètr.

Le *Saint-François*, ou la *Feuille*, larg. à son emb. : 200 mètr.

Le *Rum*, largeur dans les hautes eaux : 50 mètr.; navigable pour les canots presque jusqu'à sa source dans les Mille lacs, à l'ouest du lac Supérieur.

La *Sainte-Croix*, larg. à son emb. : 80 mètr.; courant modéré; point de cataractes; navigable sur un parcours de 3 myriam. 2 kilom.

La *Chippeway* ou *Sauteaux*, larg. à son emb. : 800 mètr.

La *Montagne*.

La deuxième *Rivière-Noire*, navigable jusqu'à 16 myriam. de son emb.

La *Prairie la Crosse*.

L'*Ouisconsin*, larg. à son emb. : 2 kilom. 413 mètr.; navigable pour des canots jusqu'à 28 myriam. 1 kilom. de son point de jonction vers 42° 40' de latit.

La *Stony*, larg. à son emb. : 300 mètr.; navigable l'espace de 4 myriam. 8 kilom.

La *Rivière des Illinois* ou *Theakiki*, formée de trois rivières considérables : le *Platte*, le *Page* et la *Kankankée*. Largeur de 3 à 400 mètr.; courant de 3 kilom. 218 mètr. à l'heure; navigable pour les grands bateaux jusqu'à 37 myriam. et pour les petits jusqu'à 74 myriam., fort proche du lac Michigan. La rivière des Illinois reçoit dans son cours sinueux, dont l'ensemble décrit une légère courbe du nord-est au sud-ouest : le *Vermillon*, la *Pluie*, la *Crow-Meadow* (prairie du Corbeau), la *Michilimakinac*, le *Fox*, la *March*, le *Demiquian*, le *Sesemequian*, le *Sagamond* et la *Mine*. Le lac des Illinois est à moitié cours de cette belle rivière, et c'est sur ses bords que de la Salle fonda les premiers établissements français au sud des grands lacs.

La *Wood-Creek*, petite rivière qui n'a d'autre mérite que d'aboutir au Mississippi, en face de l'embouchure du Missouri.

La *Kaskaskia*, navigable pour les petits bateaux l'espace de 20 myriam. 9 kilom.

La *Vase*, navigable pour les petits bateaux l'espace de 9 myriam. 6 kilom.

La *Kaskampa*.

La *Reelfoot*.

L'*Obian*.

La *Chickesaw*.

La *Forkedden*.

La *Coldwater*.

L'*Yazoo*, larg. à son emb. : 160 mètr.; navigable sur une étendue de 20 myriam. 9 kilom.

La troisième *Rivière-Noire*.

Le *Gibsonsport*.  
Le *Coles*.  
La *Sainte-Catherine*.  
L'*Homochitto*.  
Le *Buffalo*, navigable sur 160 myriam. pendant les basses eaux.

La *Monongahela*, qui se jette à Pittsburgh, par 40° 50' de lat. et forment l'Ohio après un cours de 192 myriam. 7 kilom. ainsi que nous l'avons vu dans la saison des crues. Elle a elle-même qui viennent du sud-ouest, se réunissent au lac. nord et 12° de lat. nord, la *Monongahela*, sa branche navigable l'espace de 100 myriam. moyenne du cours de 218 mètr. dans la saison des crues. Elle a elle-même qui viennent du sud-ouest, se réunissent au lac. nord et 12° de lat. nord, la *Monongahela*, sa branche navigable l'espace de 100 myriam. moyenne du cours de 218 mètr. dans la saison des crues. Elle a elle-même qui viennent du sud-ouest, se réunissent au lac. nord et 12° de lat. nord, la *Monongahela*, sa branche navigable l'espace de 100 myriam. moyenne du cours de 218 mètr. dans la saison des crues.

Les tributaires de la *Monongahela* sont : le *Great-Hockley*, de 1 myriam. 2 kilom. et le *Great-Kanawha*, qui se jette dans la *Monongahela* pendant 5 myriam.

Le *Little-Kanawha*.

Le *Great-Sandy*.

Le *Big-Sioto*, navigable pendant 5 myriam.

Le *Little-Sioto*.

La *Salt*. Son cours est de 4 kilom. 570 mètres pendant 9 myriam.

Le *Great-Miami* ou *Ohio*, large de 150 mètr.

Le *Great-Miami* ou *Ohio*, large de 150 mètr.

Le *Great-Miami* ou *Ohio*, large de 150 mètr.

Le *Great-Miami* ou *Ohio*, large de 150 mètr.

Le *Great-Miami* ou *Ohio*, large de 150 mètr.

Le *Rivière-Verte*, navigable pendant 2 myriam.

(1) Méridien de Washington.

(2) Méridien de Washington.

(3) On désigne, en parlant de la *Monongahela*, les cours d'eau qui se jettent dans le lac.



**Le Gibsonsport.****La Coles.****La Sainte-Catherine Creek.****L'Homochitto.**

**Le Buffalo**, larg. à son emb. : 100 mètr.; navigable sur 16 myriam.

**L'Ibberville**, à sec près de son embouchure, pendant les basses eaux; très-profond plus haut.

La *Monongahela* et l'*Alleghany* se réunissent à Pittsburg, État de Pensylvanie, vers 40° 50' de lat. et 50° de longit. occid. (1), et forment l'*Ohio*, cette belle rivière qui, après un cours constamment navigable de 192 myriam. 7 kilom. 582 mètr. se dirigeant, ainsi que nous l'avons dit, du nord-est au sud-ouest, se réunit au Mississippi vers 37° de lat. nord et 12° de longit. ouest (2). La *Monongahela*, sa branche orientale, est ensuite navigable l'espace de 18 myriam. La rapidité moyenne du courant de cet affluent est de 3 kilom. 218 mètr. par heure; elle est double dans la saison des grandes eaux. La *Monongahela* a elle-même deux moindres branches qui viennent du sud, et dont l'une, l'*Youghiogany*, navigable à plus de 8 myriam. 5 kilom., la met en communication avec les hautes terres des Apalaches. La branche nord de l'*Ohio*, l'*Alleghany*, navigable l'espace de 32 myriam. 1 kilom., a une navigation directe avec le lac Érié par la *French-Creek* (3). La rapidité moyenne de son courant est de 2 kilom. 413 mètr. par heure; elle atteint 6 kilom. 436 mètr. par heure lors des hautes eaux.

Les tributaires de l'*Ohio* sont :

**Le Great-Hockhocking**, navigable l'espace de 1 myriam. 2 kilom.

**Le Great-Kanhawa**, navigable sans interruption pendant 5 myriam. 6 kilom. seulement.

**Le Little-Kanhawa.****Le Great-Sandy.**

**Le Big-Sioto**, navigable pendant plus de 32 myriam.

**Le Little-Sioto.**

**La Salt**. Son cours entier est de 117 myriam. 4 kilom. 570 mètr.; il n'est navigable que pendant 9 myriam. 2 kilom.; son emb. est large de 150 mètr.

**Le Great-Miami** ou *Rocky*; larg. à son emb. : 200 mètr.; navigable à une hauteur de 3 myriam. 3 kilom.; à ce point il se resserre et n'a plus que 30 mètr.

**La Rivière-Verte**, larg. à son emb. : 400 mètr.; navigable pendant 24 myriam. 1 kilom.

**Le Little-Miami.**

**Le Licking**, navigable l'espace de 11 myriam. 2 kilom. 600 mètr.

**Le Kentucky**, larg. à son emb. : 90 mètr.; navigable : 11 myriam.

**Le Buffalo**, navigable pour les bateaux de 7 tonneaux l'espace de 24 myriam. 1 kilom.

**La Wabash**, navigable pour les petits bateaux à 66 myriam. 3 kilom.

**Le Cumberland**, *Sharvané* ou *Chouanou* ou *Hagohegie*; larg. à son emb. : 300 mètr.

**La Tennessee** ou *Cherokée*. Warden décrit ainsi le cours de cette importante rivière : « Elle se jette à 184 milles (1) de Pittsburg, sort des montagnes de Fer, sur les confins de la Caroline du Sud et de la Géorgie; elle passe au travers des montagnes de Cumberland, où son lit se trouve resserré et n'a que 70 verges de largeur (2). Au delà des montagnes, la Tennessee est large de 1,200 verges (3) et à son embouchure elle ne l'est plus que de 500 (4). Les bâtiments chargés ne remontent pas plus haut que les *Mussel-Shoals*, qui ont 20 milles de long (5) et interrompent la navigation, excepté pendant les hautes eaux. Des Shoals à l'embouchure du Holstein, la Tennessee est navigable pour les bâtiments de 40 tonneaux, et le Holstein l'est jusqu'à Long-Island, à 1,000 milles de l'emb. de la Tennessee (6).

**TROISIÈME RÉGION.** Le Missouri, qui divise la troisième région, de même que l'*Ohio* divise la seconde, a sur celui-ci l'avantage d'être beaucoup plus considérable que le fleuve dont il n'est pourtant que l'un des tributaires. Afin de rester fidèle à la marche que nous avons suivie jusqu'ici, nous nous occuperons, en premier lieu, des affluents du Mississippi, et nous traiterons, à part, du Missouri et des rivières qu'il reçoit dans son cours. Nous ne manquerions pas à faire la même exception pour l'Arkansas et la Rivière-Rouge, si nous voulions indiquer d'une façon moins sommaire la division, par bassins, du vaste territoire que nous parcourons sur les traces encore peu sûres, en beaucoup de parties, des géographes américains.

Les tributaires du Mississippi sont, à l'ouest et toujours en descendant du nord au sud :

(1) 29 myriam. 6 kilom. environ.

(2) 70 mètr. environ.

(3) 1,200 mètr. environ.

(4) 500 mètr. environ.

(5) 3 myriam. 2 kilom. environ.

(6) 160 myriam. 9 kilom.

(1) Méridien de Washington.

(2) Méridien de Washington.

(3) On désigne, en Amérique, par le mot de *creek*, les cours d'eau de peu d'importance.

Le *Pin*, largeur à l'embouchure : 80 mètr.  
 La *Crow*, larg. à l'emb. : 30 mètr. ; cours navigable : 4 myriam, 270 mètr.

L'*Elk*.

Le *Sac*, larg. à l'emb. : 200 mètr.

Le *Saint-Pierre*, auquel se réunissent la *Chippeway* au nord-est, l'*Yellow-Wood*, le *Red-Wood* et le *Red-Marble*. Il est navigable l'espace de 160 myriam, 9,000 mètres.

Le *Canon*.

La *Clear*.

La *Root*.

L'*Upper-Yowa*.

La *Cayard*.

Le *Turkey*, cours navigable : 12 myriam, 8,720 mètr.

Le *Great-Macoketeh*.

Le *Wiespincan*.

Le *Walisapinum*.

L'*Yowa*, larg. à son emb. : 150 mètr. ; navigable l'espace de 48 myriam, 2 kilom.

Le *De moins ou Moingona* ; on évalue le cours de cette rivière à 128 myriam, 7 kilom.

Le *Wyaconda*.

Le *Jauflin*, larg. à son emb. : 30 mètr.

La *Salt* ou *Oahahah*, larg. de 120 mètr. à son emb. ; navigable pendant 32 myriam, 1 kilom.

Le *Quiver*.

Le *Maramec* ou *Merrimac*, larg. à son emb. : 60 mètr. ; navigable pendant les grandes eaux jusqu'à 16 myriam, de son point de jonction.

Le *Saint-François* ; son cours est évalué à 74 myriam. ; sa largeur à son embouchure est de 200 mètr. Il n'est pas navigable, à cause de ses nombreux bas-fonds.

La *Blanche*. Le cours de cette rivière n'a pas été exploré en entier ; on l'estime à 112 myriam, 6 kilom. On l'a trouvée navigable jusqu'à environ 96 myriam, 5 kilom.

L'*Arkansas* prend sa source près du 42° degré de latit., 33° degré de long. occid., dans les mêmes montagnes mexicaines d'où descendent également la *Plata*, se dirigeant d'ouest en est pour rejoindre le *Missouri*, et le *Rio-del-Norte*, allant au sud se perdre dans le golfe du Mexique. Le cours de l'*Arkansas*, très-irrégulier d'ailleurs, à partir du point où cette rivière cesse de servir de limite entre les États-Unis et le Mexique, est généralement sud-est. Sa jonction au *Mississippi* a lieu par 34° de latit., 140° 7' de long. ouest (1). Il est à remarquer que cette rivière, dont la longueur est de plus de 439 myriam, et qui reçoit plusieurs affluents dont quelques-uns sont considérables, n'est navigable que pour de petits bateaux. Dans la

(1) Méridien de Washington.

saison sèche, elle perd presque toutes ses eaux jusqu'à une distance de 141 myr. 3 kilom. à partir de son embouchure ; large de près de 400 mètr., dimension fort inférieure à celle de plusieurs autres rivières dont l'aire de parcours est cependant moins vaste. Peut-être faut-il attribuer cette particularité au sable et au gravier qui composent son lit. Ses affluents principaux sont, du nord au sud : La *Grande-Rivière*, large de 130 mètr. près de son confluent ; le *Vermillon*, large de 100 mètr. au même point ; la *Negracka*, la *Grande-Saline* ou *Nesu-Ketonga*, large de 150 mètres à son emb., et la *Canadienne*, qui compte elle-même de nombreux affluents. Warden répète, après le major Pike, qui a exploré l'*Arkansas* jusqu'à sa source, qu'il serait possible d'établir par le canal de cette rivière, par celui du *Rio-Colorado* de Californie, au sud-ouest et par celui du *Mississippi* creusé du nord au sud, une communication entre les océans Pacifique et Atlantique. Ce serait certainement le plus immense résultat que pourraient chercher les États-Unis. Les travaux gigantesques que nécessiteraient la canalisation de l'*Arkansas* et sa réunion au *Rio-Colorado* ne sont pas capables de les effrayer. Il est même probable que depuis la guerre du Texas ils pensent à devancer, à leur profit exclusif, l'Angleterre, la France et le Mexique, toujours arrêtés à projeter le percement de l'isthme de Panama.

La *Rivière-Rouge*. Elle sort des montagnes du Nouveau-Mexique, au nord de Santa-Fé, vers 38° de lat. et 28° de longit. (1) occid. Son cours est environ de 233 myriam, 3 kilom. ; elle a, près de son embouchure, vers les 14° 40' de longit. occid. et 29° de latit., 500 mètr. de largeur. On n'est pas très-d'accord sur la hauteur à laquelle elle est navigable. La viabilité de la *Rivière-Rouge*, torrentielle, comme la plupart des rivières secondaires des États-Unis, varie suivant les saisons ; en la bornant pour la saison sèche aux premiers rapides, qui sont alors à peu près infranchissables, elle n'est que de 9 myriam, 8 kilom. ; mais dans la saison des grandes eaux elle peut, suivant Brackenridge, se prolonger jusqu'à 96 myriam, 5 kilom.

Le *Missouri* a sa source dans la grande chaîne des montagnes Rocheuses, à 498 myriam, 1 kilom. 238 mètr. de son confluent avec le *Mississippi* par 38° 55' de latit. nord. « Trois rivières d'une grandeur à peu près égale, et sortant des différentes parties de la chaîne des mon-

(1) Méridien de Washington.

tagnes Ro-  
 coulent da-  
 nord-nord-e-  
 tit. ; où leu-  
 ment le Mis-  
 est appelée  
 ouest ou du  
 et la branche  
 de ces trois  
 Le cours de  
 ouest, à trav-  
 qu'il arrive  
 milles (414 m-  
 bouchure. La  
 travers des ro-  
 droits, ont  
 culaire de 80  
 avoir passé l-  
 l'espace de  
 riam, 9 kilom-  
 de 380 pieds  
 fait un passag-  
 basalte qui so-  
 (240 mètr.) au  
 l'eau... Pend-  
 Missouri est si-  
 il coule plus  
 6 à 8 myriam  
 rection, et qu-  
 sont très-rem-  
 varie générale-  
 elle atteint pou-  
 et une autre fe-  
 rigable pour  
 sa jonction ave-  
 Grandes Chutes  
 jusqu'à 45 myri-  
 che Jefferson ;  
 Cependant, con-  
 tie de son cours  
 mous et profon-  
 affluents lui app-  
 tité de sables, il  
 rassé par des at-  
 nent de véritabl-  
 qui géant sa na-  
 Les affluents

La *Kecheetsa*,  
 nes, ou encore r-  
 à l'emb. : 500 m-  
 affluents : le *Bigh-*  
 la *Tongue*, la *Bid-*  
 l'*York-Dry*, la *M-*  
 le *Petit-Walf*, le  
*Brallen*, le *Beave-*  
 La *Plate*, cours

tagnes Rocheuses, dit M. Warden, coulent dans une direction presque nord-nord-est, jusqu'à 45° 24' de latitude, où leurs eaux s'unissent, et forment le Missouri. La branche nord-est est appelée le Jefferson, la branche ouest ou du milieu se nomme Madisson; et la branche sud, Gallatin, en l'honneur de ces trois hommes d'État américains. Le cours de ce fleuve est nord-nord-ouest, à travers les montagnes jusqu'à ce qu'il arrive au 47° degré 3', à 2,575 milles (414 myriam. 3 kilom.) de son embouchure. Là ses eaux se précipitent à travers des rochers qui, en quelques endroits, ont une élévation perpendiculaire de 80 pieds (24 mèt.). Après avoir passé les chutes, qui s'étendent l'espace de près de 12 milles (1 myriam. 9 kilom.) et forment une descente de 380 pieds (114 mèt.), le Missouri se fait un passage à travers des colonnes de basalte qui sont élevées de 800 pieds (240 mèt.) au-dessus de la surface de l'eau... Pendant tout son cours, le Missouri est si irrégulier, que rarement il coule plus de 40 à 50 milles (de 6 à 8 myriam.) dans une même direction, et quelquefois ses sinuosités sont très-remarquables. Sa largeur varie généralement entre 100 et 500 mèt.; elle atteint pourtant une fois 850 mèt., et une autre fois 1,730 mèt. Il est navigable pour de gros bateaux, depuis sa jonction avec le Mississipi jusqu'aux Grandes Chutes, et en amont de ce point jusqu'à 45 myriam. 7 kilom. pour la branche Jefferson; en tout : 486 myriam. Cependant, comme dans une grande partie de son cours, il traverse des terrains mous et profonds, et que ses nombreux affluents lui apportent une grande quantité de sables, il est fréquemment embarrassé par des atterrissements qui deviennent de véritables îles ou par des bancs qui gênent sa navigation.

Les affluents du Missouri sont :

La *Keeheetsa*, ou des *Rivière Roches Jaunes*, ou encore *rivière des Corbeaux*, larg. à l'emb. : 500 mèt. Cette rivière a pour affluents : le *Bighora*, la *Fourche de Clark*, la *Tongue*, la *Biche*, la *Shield*, le *Samuel*, l'*Yorh-Dry*, la *Marshaskap*, le *Petit-Horn*, le *Petit-Walf*, le *Bouton de rose*, l'*Otter*, la *Brailen*, le *Beaver* et l'*Accross*.

La *Plate*, cours navigable : 321 myriam.

8,000 mèt. (en y joignant les tributaires); larg. de 600 à 1,609 mèt. suivant les lieux et les saisons. Elle a pour tributaires l'*Elk-Horn*, le *Walf* et la *fourche-Padoucas*.

La *Chayenne*, cours navigable : 160 myriam. 9,000 mèt.; larg. à son emb. : 400 mèt.

Le *Grand-Osage*, cours navigable : 193 myriam. 2,800 mèt. (en y joignant ses tributaires).

Le *Kansas*, cours navigable : 193 myriam. 2,800 mèt.; larg. à son emb. : 340 mèt.

La *Grande-Rivière*, cours navigable : 96 myriam. 6,400 mèt.

La *Blanche*, cours navigable : 96 myriam. 6,400 mèt.; larg. à son emb. : 300 mèt.

Le *Qui-Court*, larg. à son emb. : 100 mèt.; trop rapide pour être navigable.

Le *Petit-Missouri*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt.; larg. à son emb. : 134 mèt.

Le *Grand-Sioux*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt. Il a trois affluents : la *Ricklg-Pead*, la *Roches*, la *Pierre-à-Pipe-Rouge*.

L'*Yanktomou Saint-Jacques*, cours navigable : 40 myriam. 2,700 mèt.; larg. à son emb. : 90 mèt.

Le *Bon-Homme*.

La *Femme-Osage*, larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Gasconade*, cours navigable : 32 myriam. 1,800 mèt.; larg. à son emb. : 157 mèt.

La *Grosse-Bourbeuse*, larg. : 50 mèt.

La *Saline*, non navigable à cause de sa rapidité; larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Bonne-Femme*, larg. à son emb. : 35 mèt.

La *Mine*, cours navigable : 8 myriam. 450 mèt.; larg. à son emb. : 70 mèt.

Les deux *Charatons*, cours navigable : 4 myriam. 8,270 mèt. les deux rivières réunies. L'une a 30 mèt. de large à son emb., et l'autre 70.

La *Petite-Rivière Plate*, cours navigable : 6 myriam. 4,360 mèt.; larg. à son emb. : 60 mèt.

L'*Eau-Bleue*, cours navigable : 8 myriam. 450 mèt.; larg. à son emb. : 30 mèt.

La *Nadawah*, cours navigable : 16 myriam. 900 mèt.; larg. à son emb. : 70 mèt.

Le *Walf*, larg. à son emb. : 60 mèt.

La *Grande-Nemahah*, cours navigable : 6 myriam. 4,360 mèt.; larg. à son emb. : 80 mèt.

Le *Neshuabatonah*, larg. à son confluent : 50 mèt. Navigable pour des canots de chasse seulement.

La *Petite-Nemahah*, non navigable; sa plus grande largeur est de 48 mèt.

Le *Bowyer*, larg. à son emb. : 25 mèt.

Le *Soldat*, larg. à son emb. : 50 mèt.

Le *Petit-Sioux* ou *Eanea-Wadepon*, cours navigable : 9 myriam. 6,540 mèt.; larg. à son emb. : 80 mèt.

Le *Floyd*, cours navigable : 6 myriam.  
4,360 mètr.; larg. à son emb. : 35 mètr.

La *Pierre-Blanche*, larg. à son emb. :  
30 mètr.

La *Poncarar*, larg. à son emb. : 30 mètr.

Les trois *Sioux-Pass*, cours navigable :  
32 myriam. 1,800 mètr.; larges, chacune, à  
leur emb., de 35 mètr.

La *Taylor*, larg. : 35 mètr.

Le *Teton*, cours navigable : 16 myriam.  
900 mètr.; larg. à sa jonction : 35 mètr.

La *Sarwacarna* ou le *Pork*, larg. de 20 à  
80 mètr. suivant la saison.

La *Wetarhoo*, cours navigable : 12 kilom.  
8,720 mètr.; larg. à sa jonction : 25 mètr.

Le *Maripa*.

Le *Warecome*, larg. à son emb. : 35 mètr.

La *Cannon-Ball*, cours navigable : 24 kilom.  
1,350 mètr.; larg. à sa jonction : 140 mètr.

La *Chesselietar* ou le *Cœur*, larg. à son  
emb. : 13 mètr.

Le *Shepherd*.

Le *Kuife*, cours navigable : 8 kil. 450 mètr.;  
larg. : 80 mètr.

La *Myri*, larg. : 10 mètr.

La *Terre-Blanche*, cours navigable : 9 ki-  
lom. 6,540 mètr.; larg. de 10 à 60 mètr.

La *Martha*, larg. variant de 15 à 50 mètr.

Le *Porc-Epic*, cours navigable : 8 kilom.  
460 mètr.; larg. variant de 40 à 112 mètr.

Le *Little-Dry*, larg. : 200 mètr.

Le *Big-Dry*, larg. : 400 mètr.

Le *Milk* ou le *Lait*, cours navigable : 16 ki-  
lom. 900 mètr.; larg. à son emb. : 150 mètr.

Le *Gibson*, larg. : 35 mètr.

Le *Bratton*, larg. : 100 mètr.

Le *Muscle-Schell*, cours navigable : 16 ki-  
lom. 900 mètr.; larg. à son emb. : 110 mètr.  
Elle a pour affluent la *Sakajarwea*.

La *Judith*, larg. variant, suivant la saison,  
de 75 à 100 mètr.

Le *Big-Horn*, cours navigable : 9 kilom.  
6,540 mètr.

La *Maria*, cours navigable : 112 myriam.  
6,300 mètr. (en y joignant ses tributaires).

La *Snow*, larg. : 50 mètr.

La *Shield*, larg. : 35 mètr.

Le *Portage*.

La *Médecine*, larg. à son emb. : 137 mètr.  
Elle ne déborde jamais.

Le *Smith*.

La *Dearborn*.

Nous croyons inutile d'ajouter à ce catalogue une multitude de petits cours d'eau sans importance sous le rapport des communications et de la navigation. Il est à remarquer, au surplus, que les territoires dits Nord-Ouest et Ouest,

et que celui surtout arrosé par le Missouri sont à peine connus. Les voyageurs ne s'accordent pas toujours entre eux sur la portion navigable des rivières ni sur l'étendue de leur cours, ni sur leur position géographique. Quoiqu'il en soit, et afin de compléter ce que nous ne donnons qu'à titre de renseignement simple et sous toutes réserves, nous consignons ici le résultat d'une table des eaux navigables de la contrée du Missouri, table publiée par Warden, et que ce savant, un peu trop circonspect peut-être, n'a fait suivre d'aucune explication relativement aux nombreuses différences existant entre les indications données par lui-même, sur la foi du général Collet, et par Will. C. Preston, rédacteur de cette table.

D'après ce document, le Missouri et quelques-uns de ses affluents fourniraient ensemble un parcours navigable de 2,468 myriam. 2,060 mètr. Le Mississippi et ses affluents, rive droite, jusqu'au Missouri, un autre parcours de 1,369 myriam. 2,590 mètr. : ce qui offrirait un parcours total de 3,837 myriam. 4,650 mètr. pour la contrée du Missouri. « Il n'y a peut-être pas un fait, dit W. Preston, qui indique plus positivement l'importance de cette partie des États-Unis et ce qu'elle doit devenir un jour, que cette communication facile des branches supérieures du Mississippi avec les grands lacs, et que l'immense étendue des cours d'eau propres à la navigation, dépendants soit de ces branches du Mississippi, soit du Missouri, dont l'embouchure se trouve encore à 1,500 milles de la mer. » Cela est parfaitement vrai; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la navigabilité de ces branches et de ces cours d'eau est loin d'être partout également assurée et qu'il y a beaucoup à faire sur tous les points pour éviter les chutes; amortir les courants et déblayer les fonds embarrassés.

« Le gouvernement général, dit M. le major Poussin, a fait exécuter, d'après un plan arrêté d'avance, d'immenses travaux d'art sur presque toutes ces avenues d'eau. Ces travaux sont continués sans relâche, suivant les ressources du trésor public, comme intéressant au plus haut degré la sûreté et la prospérité intérieure de l'Union et offrant les

moyens les plus sûrs de résister à une guerre étrangère.

QUATRIÈME PARTIE.  
revers occidentaux, jusqu'à la latitude des États-Unis, en est, vers le sud-ouest au point à laquelle aboutissent les rivières, à peu près rose et cette couleur.

La Columbia, les montagnes de latitude nord (méridien de 100°), au point de jonction première d'est en ouest, 277 mètr. 53 cent. depuis 1 kilom. 827 mètr. Lewis, son principal affluent, se réunit à la Columbia à une chute dont l'impetuosités de 1 kilom. 96 cent., et des rivières de l'espace de 4 kilom. 428 mètr. Sa largeur est de 41 mètr. de ses eaux, est comme le Missouri, ses bords et ses rives.

Le *Clark*, au vers le 45° degré de latitude, dont la première chute est de 80 cent. Cette dernière chute est plus septentrionale et plus rapide et un point de jonction, si le *Clark* et ses affluents ne pas embarrassés de chutes, existerait une communication entre *Dearborn* et l'*Ord* Missouri.

Le *Lewis* pourrions le Missouri par le point de jonction également obstrués. Ses bords, formés de rochers de couleur foncée, ont une largeur de 60 mètr. 80 cent. jusqu'à 60 mètr. 80 cent. largeur de 528 mètr. La *Columbia*. La *Columbia*.

(1) De la puissance.



moyens les plus efficaces de résister à une guerre étrangère (1).

**QUATRIÈME RÉGION.** La portion du revers occidental des montagnes Rocheuses qui, jusqu'à l'océan Pacifique, fait partie des États-Unis, est partagée d'ouest en est, vers le 46 degré de latit., et du sud-ouest au nord-est, par la *Columbia*, à laquelle aboutissent presque toutes les rivières, à peu d'exceptions près, qui arrosent cette contrée.

La *Columbia* prend sa source dans les montagnes Rocheuses, à 52° 30' de latitude nord et 40° 15' de longit. ouest (méridien de Washington). Sa largeur, au point où elle quitte sa direction première nord-ouest pour gagner d'est en ouest l'océan Pacifique, est de 277 mètr. 53 cent.; elle augmente ensuite depuis 1 kilom. 609 mètr. jusqu'à 4 kilom. 827 mètr. Au-dessus du point où le Lewis, son principal affluent méridional, se réunit à la *Columbia*, ce fleuve a des chutes dont l'inclinaison, dans l'espace de 1 kilom. 96 mètr., est de 11 mètr. 43 cent., et des rapides qui se prolongent l'espace de 4 kilom. 827 mètr. à 6 kilom. 428 mètr. Sa largeur en cet endroit n'est que de 41 mètr. On cite la transparence de ses eaux, et l'on remarque qu'il a, comme le Missouri, inondé quelquefois ses bords et s'est creusé de nouveaux lits. Ses affluents sont, les principaux :

Le *Clark*, au nord. Il prend sa source vers le 45° degré de latit. Il a deux branches, dont la première, le *Cohahlarishkit*, a 136 mètr. 80 cent. de large, et l'autre 82 mètr. 48 cent. Cette dernière a plusieurs affluents : le plus septentrional a un lit profond, un courant rapide et une largeur de 40 mètr. à son point de jonction. Warden fait observer que si le *Clark* et ses divers tributaires n'étaient pas embarrassés de rapides et de bas-fonds, il existerait une communication entre eux et le *Dearborn* et l'*Ordway*, qui se jettent dans le *Missouri*.

Le *Lewis* pourrait aussi communiquer avec le *Missouri* par le *Madison*; mais son lit est également obstrué de bas-fonds et de rochers. Ses bords, formés d'une pierre raboteuse de couleur foncée, ont dans quelques endroits jusqu'à 60 mètr. 80 cent. de hauteur. Il a une largeur de 528 mètr. 65 à son confluent avec la *Columbia*. La *Kooskooskee*, son affluent

oriental, qui n'a guère moins de bas-fonds et comparativement guère moins d'îlots, a 136 mètr. 80 cent. près de sa jonction.

La *Mulinomah* prend probablement sa source dans le même bassin supérieur d'où s'échappe le *Rio-del-Norte*. Sa largeur à son embouchure est de 457 mètr., et sa profondeur de 5 brasses. On estime que les eaux qu'elle apporte à la *Columbia* forment le quart du volume de celles de cette rivière. Le *Clackamas*, le seul de ses affluents qui ait été exploré, se réunit à elle à 6 myriam. 4 kilom. 360 mètr. de son embouchure. Il vient du mont Jefferson (territoire de *Missouri*), à travers une contrée fertile et boisée, et est navigable pour des canots à une grande distance. Les autres affluents de la *Mulinomah* n'ont pas été reconnus. Warden présume qu'ils prennent leurs sources près du golfe de Californie et qu'ils arrosent un vaste pays entre la côte maritime et la chaîne secondaire peu élevée des montagnes Rocheuses qui longe cette côte.

Les tributaires moins importants de la *Columbia* sont, en descendant de nouveau du nord au sud :

- Le *Wakneacha*;
- Le *Basket-Pot*;
- La *Tapetete*;
- La *Wollawollah*, qui a 45 mètr. 60 cent. de largeur et seulement 1 mètr. 36 cent. de profondeur;
- Le *Youmatolam*, faible ruisseau;
- Le *Towahnahooks*, dont la largeur est de 182 mètr. 40 cent. à son embouchure;
- Le *Labiche*;
- La *Quicksand*;
- La *Cataracte*;
- La *Rivière à Canots*;
- Le *Cruzatte*;
- Le *Seal*, ayant 72 mètr. 96 cent. de large à son emb.
- Le *Tawahnahook*, dont l'emb. a 96 mètr. 80 cent. de large;
- Le *Caweliskee*, qui, avec la même largeur, est, de plus, profond et navigable.

D'autres rivières se déchargent dans l'océan Pacifique, au sud de la *Columbia*: ce sont le *Clatsop*, le *Chinook* et le *Killamuek*, qui portent les noms des tribus indiennes qui habitent sur leurs bords. Le dernier de ces fleuves, navigable pendant tout son cours, est le grand canal pour le commerce du pays.

Nous ne pouvons mieux clore ce rapide exposé du système hydrographique

(1) De la puissance américaine, tome II.





de celle des autres fleuves. Encore les Alleghany, quelque beaucoup moins élevés que les montagnes d'Europe, les surpassent-ils en longueur, et probablement en largeur. De même que le pays de plaine situé vers l'est du Mississipi peut être regardé comme la prolongation des côtes, ou de l'inclinaison des Alleghany, ainsi le pays à l'ouest de cette rivière peut passer pour une prolongation des côtes des monts Rocky (montagnes Rocheuses). Du Mississipi à l'océan Pacifique, sous le 40° degré, il y a environ 1,450 milles, et les monts Rocky, qui couronnent graduellement cette surface arrondie, ne s'élèvent qu'à la hauteur de 9,000 pieds. Cette élévation est trois fois aussi grande que celle des Alleghany; et il est remarquable que le Mississipi, qui est le commun réservoir des rivières descendant de tous deux, est environ trois fois plus éloigné de la chaîne la plus haute que de celle qui l'est le moins; si bien que la pente des deux côtés de l'immense bassin renfermé entre ces montagnes est approchant la même et les rivières qui tombent des monts Rocky sont aussi susceptibles de navigation que celles qui prennent leur source dans les Alleghany. Cette disposition particulière de la surface des montagnes de l'Amérique septentrionale est indubitablement un avantage. Si ces montagnes eussent été moins élevées, elles n'auraient point offert une pente suffisante pour diriger les eaux sur un continent d'une telle largeur; si elles avaient été plus hautes, elles auraient fait descendre ces eaux trop rapidement pour se prêter à la navigation: une partie du sol aurait été envahie par des glaces éternelles; une autre fût devenue rebelle à toute culture par son escarpement; et une barrière aurait été placée entre les deux parties de la population qui occupe les côtés opposés.

On doit ajouter, à ces observations d'une justesse parfaite, que par une sorte de compensation à cet avantage d'une pente plus douce, plus égale, les fleuves et rivières des États-Unis, lancés de moins haut que ceux d'Europe et coulant avec moins d'impétuosité sur un sol plus profond, doivent à ces diverses conditions les nombreuses chutes, les

atterrissements et les autres obstacles qui gênent chez presque tous la navigation sur l'étendue de leur parcours.

SOL. Décrire le sol de la portion de continent occupée par la Confédération américaine, en faire connaître la composition, la configuration et les diverses aptitudes, serait un travail qui excéderait de beaucoup les bornes qui nous sont imposées. Nous nous bornerons, dans une première vue générale, à indiquer les points principaux, sauf à compléter cette esquisse par quelques détails spéciaux lorsque nous nous occuperons de chacune des divisions tracées sur ce sol par les États de l'Union. Nous tâcherons, au surplus, de n'oublier aucun point important à constater pour la science, ou simplement curieux à observer. Malheureusement les documents qui existent sur cette matière ne sont guère relatifs qu'à la rive gauche du Mississipi, c'est-à-dire à la première et à la deuxième région que nous avons déterminées pour l'exposition de notre système hydrographique. Le vaste territoire du Missouri, situé à l'ouest du Mississipi jusqu'au pied des montagnes Rocheuses, est encore trop peu connu pour être devenu l'objet d'études aussi approfondies que celles qui ont été faites sur les contrées où s'établirent les premières colonies anglaises.

Nous avons déjà parlé du massif des montagnes Rocheuses, qui s'étendent le long de la côte occidentale du continent, et des Alleghany, qui bordent la côte orientale.

Les montagnes Rocheuses sont la continuation de cette immense chaîne de montagnes qui prend naissance au détroit de Magellan, suit, sous le nom d'Andes ou Cordillères, la côte occidentale de l'Amérique du Sud, traverse l'isthme de Panama, et sous le nom de montagnes Rocheuses remonte le long de la même côte jusqu'à l'extrémité inconnue de l'Amérique du Nord. Quelques géographes veulent que les Apalaches soient une branche des Andes qui se bifurqueraient vers l'isthme de Panama, abaisseraient dans les profondeurs du golfe du Mexique une branche orientale qui se relèverait graduellement au nord-est du golfe et formerait cette longue et large chaîne, peu élevée toutefois, dont les Alleghany forment l'arête principale. D'autres géogra-

phes, moins synthétiques et peut-être aussi ne retrouvant pas entre les montagnes Rocheuses et dans les Apalaches assez de caractères communs pour admettre comme démontrée une hypothèse, au fond très-probable pourtant, considèrent les Apalaches isolément et abstraction faite de l'autre partie de la charpente du continent septentrional de l'Amérique.

M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, paraît avoir donné au massif entier des Apalaches la dénomination qui n'appartient qu'à une de leurs chaînes, les Alleghanys. « Le système des Alleghanys, dit-il, quoiqu'il n'atteigne qu'une faible hauteur, repose sur une base fort large, environ 60 lieues, à vol d'oiseau; considéré dans son ensemble, il se compose d'une série de sillons séparés par autant de crêtes et s'étendant uniformément d'un bout de la chaîne à l'autre depuis les côtes de la Nouvelle-Angleterre, où les montagnes sont baignées par la mer, jusqu'au golfe du Mexique, à l'approche duquel elles s'abaissent graduellement. Cette alternative de sillons et de crêtes forment sur la surface terrestre des rides disposées parallèlement les unes aux autres et que l'on peut suivre sur le terrain, sauf quelques interruptions, sur une longueur de 4 à 500 lieues. Les formations géologiques sont disposées assez exactement suivant ces rides, pour de longs intervalles; toutefois cette règle n'est pas absolue, car l'on voit assez souvent la même couche passer d'une rive à l'autre, en coupant la première sous un angle toujours aigu (1). »

Le sol des Etats-Unis, sous le rapport de sa structure intérieure, a été divisé par Volney en région granitique, région de grès, région calcaire, région de sable de mer, et région du sol d'alluvion. La région granitique comprend la longue pointe qui, à partir de Long-Island, sur les côtes de l'océan Atlantique, État de New-York, est bornée à l'est par l'océan Atlantique, au nord par le golfe Saint-Laurent, au nord-ouest par ce fleuve jusqu'à son entrée dans le lac Ontario, au sud par le cours de la Mohawk, et à l'ouest par celui de l'Hudson, qui vient

(1) Tome II, page 30.

se jeter dans l'Océan à l'extrémité orientale de Long-Island. Le granit se retrouve pourtant encore au sud-ouest de ces limites, dans les montagnes qui bordent la Susquehannah et la chaîne sud-ouest de celle de la Virginie; en compensation il ne paraît pas exister à l'est de l'Hudson vers le nord, si ce n'est dans la portion de terre appelée la ligne ouest du Connecticut.

« Les couches d'une nature différente interposées dans toute la région de granit sont, dit M. Warden : 1° à Long-Island, qui ne contient point de granit, excepté dans un petit espace près de Hill-Gate. La ligne des monts qui traversent Long-Island est composée de pierre calcaire, de sable, de gravier et d'argile; 2° au cap Cod, qui est formé par le sable déposé par le courant du golfe du Mexique et par celui du canal de Bahama; 3° au-dessus de Pough-Keepsie : les roches sont schisteuses et supportent une couche calcaire dont il y a une masse de 800 acres près Claverack, sur les bords de l'Hudson, à 140 milles de la mer; 4° le sommet des montagnes Cats-Kill, qui est argileux ou siliceux; 5° la vallée du fort Georges, quelques-unes des lies du lac de ce nom, et une étendue de plusieurs milles autour des grandes chutes de l'Hudson, occasionnées par des roches de pierre calcaire; 6° les roches de Ticonderoga en pierre de sable; 7° le lit de la cataracte ou des chutes de la Cohoes, qui est deserpentine; 8° les bords du lac Champlain et les roches qui forment l'île dans laquelle est située la ville de Montréal, qui sont calcaires. » Nous ne sommes point assez sûr de l'exactitude des résultats donnés par les nombreux travaux géologiques exécutés depuis quelques années, tant aux frais de quelques-uns des États qu'à ceux du gouvernement central, pour essayer d'indiquer, ne fût-ce que pour le littoral oriental, l'emplacement des roches primitives, base de tout bon système de la formation d'un continent; nous ferons seulement remarquer qu'on paraît n'avoir pas signalé leur présence au delà de l'État du Maryland.

La région de grès ou de pierre de sable comprend la contrée des montagnes de la ligne Bleue; celle de Saurel-Hill, celle des sources du Grand-Kan-

wa et la chaîne la Géorgie.

La région calcaire comprend toutes les Apalaches au Canada au nord-ouest, au sud la pierre calcaire zonales d'un à l'autre est d'une l'ordinaire, d'ut quelques ses cou- tés de la terre occupe une milles, la hou- cer des sources les de la Tombi- gypse et du se- taux que cette pyrites et un fe- région de pierre- veines du même en Virginie, dan- le long du côté de le comté d'Olst- de Kington cor- sous des formes- tion. On remar- sont plus irrég- d'une couleur- aussi mêlées à d- L'inclinaison d- bridge, à Staun- dans les comtés jusqu'à Nazare- de 40 à 50 deg- gara est formée calcaire qui s'é- Genessée (1). »

La région de partie du terri- Long-Island ju- la Floride entre l'Océan; sa long- qu'à 100 milles de cet espace le- de profondeur e- il ressemble au- cente, si l'on en- embouchures et- car on y trouve- une riche couch- gétale, déposée- cente des monta-

(1) Warden.

wa et la chaîne des Alleghanys jusqu'à la Géorgie.

La région calcaire ou de pierre à chaux comprend tout l'espace enfermé entre les Apalaches à l'est, les grands lacs du Canada au nord-ouest, à l'ouest le Mississipi, au sud la vallée de Natchès. « La pierre calcaire disposée en couches horizontales d'un à plusieurs pouces d'épaisseur est d'une texture serrée et, pour l'ordinaire, d'une couleur grise. Quelquefois ses couleurs suivent les inégalités de la terre. Dans cette région, qui occupe une surface de 200 à 500 milles, la houille abonde, à commencer des sources de l'Ohio, jusqu'à celles de la Tombigbee; on trouve aussi du gypse et du sel gemme : les seuls métaux que cette région contienne sont des pyrites et un fer argileux. Au delà de la région de pierre calcaire, il existe des veines du même minéral, en Pensylvanie, en Virginie, dans l'État de New-York, et le long du côté est de la ligne bleue. Dans le comté d'Olstee, les hauteurs au-dessus de Kington consistent en pierre calcaire sous des formes régulières de cristallisation. On remarque que les couches à l'est sont plus irrégulières et, généralement, d'une couleur bleue foncée; elles sont aussi mêlées à des veines de quartz blanc. L'inclinaison de ces couches à Rockbridge, à Staunton, à Frédérick-Town, dans les comtés d'York et de Lancaster, jusqu'à Nazareth, est communément de 40 à 50 degrés. La cataracte de Niagara est formée d'une couche de pierre calcaire qui s'étend dans le comté de Genesée (1). »

La région de sable de mer est toute la partie du territoire qui s'étend depuis Long-Island jusqu'à l'extrémité sud de la Floride entre la ligne granitique et l'Océan; sa longueur varie depuis 30 jusqu'à 100 milles. « Dans toute l'étendue de cet espace le sable a environ 20 pieds de profondeur et est d'une couleur noire; il ressemble au sable de la mer adjacente, si l'on en excepte celui qui est aux embouchures et sur les bords des rivières; car on y trouve en beaucoup d'endroits une riche couche d'argile et de terre végétale, déposée par les eaux à leur descente des montagnes. »

(1) Warden.

Enfin, « le sol d'alluvion présente une surface ondulée depuis la ligne granitique jusqu'au pied des montagnes, et compose toute la côte dans une longueur de 10 à 200 milles. La ligne de limite nord-ouest passe près d'Ambay, de Trenton, de Philadelphie, de Baltimore, de Washington, de Frédéricksburg, de Richmond et un peu à l'ouest d'Halifax et de Fayetteville dans la Caroline du Nord, ensuite près de Cambden dans la Caroline du Sud, et près de Columbia et d'Augusta, sur le Savannah : de là, prenant une direction ouest, cette ligne traverse les rivières de l'Ogeehee, de l'Oakmulgie, de l'Alabama, et se porte à Natchès, sur le Mississipi. De l'Hudson au Mississipi elle s'élargit par degrés vers ce dernier fleuve, et s'étend ensuite le long de ses deux branches jusqu'au confluent de la rivière des Illinois en conservant à peu près le même niveau, ensuite s'élève insensiblement vers l'Alleghany.

« Du pied des montagnes à la mer, il y a une descente graduelle d'environ 5,800 pieds. On peut observer une inclinaison semblable de la vallée de Natchès au golfe du Mexique, vers lequel d'immenses masses de matières terreuses et d'arbres sont entraînées chaque année par de nombreuses rivières d'une grande dimension. Ces rivières, quelquefois, s'élèvent à vingt ou trente pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. De la Géorgie à New-York, l'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer diminue graduellement.

« Ce sol est formé de couches horizontales de terre végétale, de tourbe, de gravier, de sable et d'argile. On trouve sur les parties les plus élevées de la pierre *poudding* (brèche pyromaque, pierre à feu) d'une forme ronde; et dans les parties basses, des mines de fer des marais. Ce sol contient encore des coquilles marines et des débris d'animaux, dont il y a d'immenses lits dans les Carolines et la Géorgie, à 20 ou 30 milles des bords de la mer, et à une profondeur de 18 à 20 pieds (1). »

Le rivage de l'Atlantique est généralement cultivé et peuplé. Le sol y est cependant en beaucoup d'endroits maigre, sablonneux, peu susceptible de re-

(1) Warden.



cevoir une population pressée. Les pentes des montagnes Apalaches, si ce n'est dans la Virginie, où elles s'adouissent et forment même de vastes plateaux, sont pour la plupart trop rapides pour être susceptibles de culture, mais à l'ouest des Apalaches s'étend, à droite jusqu'aux grands lacs, en face jusqu'aux montagnes Rocheuses, et à gauche jusqu'au golfe du Mexique, le bassin du Mississippi qui, dit M. A. de Tocqueville, est, à tout prendre, la plus magnifique demeure que Dieu ait jamais préparée pour l'habitation de l'homme. La partie située entre ces montagnes et le grand fleuve est couverte de magnifiques forêts éclaircies çà et là par des prairies d'une fertilité remarquable. La Louisiane, située à l'ouest du Mississippi, est moins favorisée. Une moitié environ est réputée inhabitable, par suite du manque de bois, soit de chauffage soit de construction; cependant on y a reconnu la présence de riches gisements de houille, et il est incontestable que des plantations d'arbres y réussiraient à merveille. Dans le voisinage du Mexique s'étend une vaste plaine de sable. Cette nudité contraste singulièrement avec la rive gauche du fleuve. Le sol de la Nouvelle-Angleterre, suivant Pownal, est d'une grande fertilité dans les parties du sud et du sud-est; il est mêlé de parties pierreuses, sablonneuses et argileuses; mais il consiste principalement en un terreau noir reposant sur un lit d'argile rouge. Dans le Connecticut, le Massachusetts et le Rhode-Island la cognée a abattu presque toutes les forêts et n'a laissé subsister le loin en loin sur les sommets et sur les flancs des montagnes que quelques massifs réservés pour les besoins de la consommation ordinaire. Le sol de New-York, sablonneux sur la côte, devient meilleur à une faible distance de la mer. Les belles cultures existant actuellement sur les deux bords de l'Hudson disent assez combien ce canton est fertile. Le long de la Mohawk, comme dans le Tennesseé, les terres sont excellentes. Dans celle-ci, dit Warden, on rencontre de vastes étendues sans bois, couvertes d'herbes capables de dérober à la vue un bœuf à la distance de 30 pieds. Moins riche que celui de New-York, le sol du Jersey a pourtant d'excellents cantons. Il est

d'ailleurs presque entièrement défriché. Dans la Pensylvanie, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, celle du Sud, la Géorgie et le Tennesseé, certaines parties sont sablonneuses, et les autres sont composées d'un terreau noir très-fertile. L'Ohio et le Kentucky, ce dernier surtout, sont le paradis terrestre de l'Amérique du Nord. Dans beaucoup de parties du Kentucky, dit Warden, le sol est si fertile, qu'il est trop riche pour le froment. Sur les bords de l'Ohio il y a de grandes prairies naturelles de 20 à 60 milles de circuit dont le sol est entièrement productif. Dans ces États il y a peu de terres inutiles, la plus grande partie des hauteurs admettent la culture jusque sur leur sommet. Cependant les territoires à l'ouest du Mississippi, territoires vastes chacun comme un de nos grands royaumes européens, contiennent peut-être des richesses plus abondantes encore.

*Climat.* Une contrée qui s'étend du 25° au 54° degré de latit. l'espace de 58 degrés de longit., et qui, dans cette vaste étendue, est accidentée par de hautes montagnes, de grands lacs, des cours d'eau innombrables, doit réunir et réunit en effet tous les climats, à l'exception des extrêmes, et du chaud et du froid. M. le major Poussin remarque toutefois, comme trait caractéristique du climat des États-Unis, en général, que le nombre des jours clairs y excède de beaucoup, dans toutes les zones, celui des jours couverts, et qu'il est tellement rare qu'on y soit privé plus de trois jours de suite de la vue du soleil, qu'une pareille circonstance y est considérée comme un phénomène atmosphérique.

Volney a partagé en quatre régions l'espace occupé de son temps par la confédération sur la rive gauche du Mississippi, de l'Ohio et du Miamis : la première, la plus froide, s'étendant du 47° au 48° degré de latit. environ; la deuxième descendant jusqu'à la rive gauche de la Potomac et ayant son point le plus oriental au 38° degré; la troisième, la plus chaude, se prolongeant de ce point jusqu'aux confins de la Floride vers le 30° degré 30 minutes; la quatrième remontant à l'ouest des trois autres, dont la séparent les monts Alleghany, et allant aboutir au lac Érié. M. le major Foussin

embrasse un divise qu'en celle du nord plus septentrional au 39° degré, baie de la Déperée, s'étend enfin la troisième la Floride, ce qu'au 25° degré ce qui caractérise la température est en fait peu élevée comme sujet brusques irrégularité, et la troisième d'une température élevée.

Les territoires du Michigan à l'est et le Mississippi sources, et avec l'Ohio, occupe le centre des divisions aux territoires des Rocheuses jouissent d'un péré, qui est de qui y soufflent parviennent de des montagnes traversé ces États. En résumé, les États-Unis, bien que quents et subitature, est parties avo  
« Le froid de rude dans les point à la sa longévité, et le vent rafraîchi pluie. Les chaudes que rope, et res climats du tro ne d'eau qui grande d'un qu'il résulte de mais il n'y a de jours de même plus pr qu'en Europe États-Unis plu et conséquem



embrasse un plus vaste espace, et ne le divise qu'en trois régions : la première, celle du nord, commençant au point le plus septentrional de la frontière, finit au 39° degré, à la hauteur du milieu de la baie de la Delaware; la deuxième, tempérée, s'étendant du 39° degré au 35°; enfin la troisième, chaude, comprenant la Floride, c'est-à-dire, s'étendant jusqu'au 25° degré. Il fait remarquer que ce qui caractérise la première c'est que la température moyenne y est comparative-ment peu élevée; il indique la deuxième comme sujette à de très-grandes et très-brusques irrégularités dans la température, et la troisième comme étant le siège d'une température excessive et très-élevée.

Les territoires compris entre le lac Michigan à l'est, le lac Supérieur au nord et le Mississipi à l'ouest, jusqu'à ses sources, et au sud jusqu'à sa jonction avec l'Ohio, et celui dont le Missouri occupe le centre, présentent encore d'autres divisions plus nombreuses. Quant aux territoires compris entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, ils jouissent d'un climat généralement tempéré, qui est dû surtout aux vents d'ouest qui y soufflent de l'Océan, et qui ne parviennent dans les contrées à l'est des montagnes Rocheuses qu'après avoir traversé ces âpres et froides montagnes. En résumé, le climat général des États-Unis, bien qu'il soit soumis à de fréquents et subits changements de température, est parfaitement sain, sauf certaines parties avoisinant le golfe du Mexique. « Le froid de l'hiver, dit Warden, si rude dans les parties du nord, ne nuit point à la santé, et n'empêche pas la longévité, et la chaleur de l'été est souvent rafraîchie par des orages et de la pluie. Les pluies sont beaucoup plus chaudes que dans presque toute l'Europe, et ressemblent aux torrents des climats du tropique. La quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement est plus grande d'un tiers qu'en Europe, ainsi qu'il résulte de beaucoup d'observations; mais il n'y a pas un aussi grand nombre de jours de pluie. L'évaporation est de même plus prompte dans les États-Unis qu'en Europe. Il y a également dans les États-Unis plus de tonnerres et d'éclairs, et conséquemment l'air y est plus sec. »

*Détermination de la température moyenne de divers points des États-Unis, d'après les observations consignées dans l'ouvrage de M. le major Poussin.*

	Latitude.	Degrés centigr.
<i>Augusta, État du Maine.</i> . . . . .	43° 31'	7° 80
Plus haut : + 35°; plus bas : 29° 45. Variation : 64° 45.		
<i>Fort Crawford, même latitude, mais dans l'intérieur des terres, à la jonction de l'Ouisconsin et du Mississipi.</i> . . . . .		9° 45
Plus haut : + 36° 56; plus bas : 30°. Variation : 65° 56.		
<i>Fort Brady, entre les lacs Supérieur et Michigan par.</i> . . . . .	46° 39'	7° 78
<i>Saut de Ste-Marie, décharge du lac Supérieur.</i> . . . . .	46° 39'	5°
<i>Cantonnement Hancock, sur la rivière Ste-Croix (Maine)</i> . . . . .	46° 10'	5°
<i>Fort Swelling, confluent du lac St-Pierre et du Mississipi.</i> . . . . .	44° 53'	7° 23
<i>Plattsburg, sur le lac Champlain.</i> . . . . .	44° 41'	8° 34
<i>Fort Howard, baie Verte. Lac Michigan.</i> . . . . .	44° 30'	7° 23
<i>Sackett-Harbour, lac Ontario</i> . . . . .	43° 57'	0° 45
<i>Portland (Maine).</i> . . . . .	43° 38'	7° 78
<i>Portsmouth (New-Hampshire)</i> . . . . .	34° 04'	8° 34
<i>Newport (Rhode-Island).</i> . . . . .	41° 30'	10° 56
<i>West-Point (New-York).</i> . . . . .	41° 22'	11° 11
<i>Pittsburgh (Pensylvanie).</i> . . . . .	40° 26'	12° 23
<i>Fort Mifflin (près de Philadelphie).</i> . . . . .	39° 51'	12° 78
<i>Washington.</i> . . . . .	38° 53'	13° 90
<i>Fort Monroe, Hamptonbay (Virginie).</i> . . . . .	37° 02'	16° 14
<i>Fort Gibson, sur l'Arkansas.</i> . . . . .	36° 47'	17° 23
<i>Augusta, sur la Savannah.</i> . . . . .	33° 25'	18° 39
<i>Charleston (Caroline du Sud)</i> . . . . .	33° 42'	17° 78
<i>Fort Jesup, près de la rivière Sabine (Louisiane).</i> . . . . .	31° 30'	20° »
<i>Fernandina, embouchure de la rivière Sainte-Marie.</i> . . . . .	30° 40'	21° 11
<i>Pensacola (Floride).</i> . . . . .	30° 24'	20° 50
<i>Nouvelle-Orléans.</i> . . . . .	29° 57'	22° 23
<i>Sainte-Augustine (Floride).</i> . . . . .	29° 50'	22° 23
<i>Cantonnement Brooke, baie de Tampo (Floride).</i> . . . . .	27° 57'	22° 78

En parlant de la salubrité du climat des États-Unis, nous n'avons pas voulu dire qu'excepté dans les parties sud, pour lesquelles quelques nous avons fait une petite réserve, il n'existe dans ces vastes contrées aucune de ces causes générales qui influent plus ou moins défavorablement sur la santé des habitants, nous n'avons pensé qu'à exprimer la qualité ordinaire du climat, abstraction faite des circonstances locales et passagères de nature à altérer cette qualité.

C'est ainsi que la fièvre jaune, cette terrible maladie des tropiques, a sévi à plusieurs époques dans des localités très-éloignées, vers le nord, du golfe du Mexique, où elle semble avoir établi son

siège principal. Mais des observations faites avec soin ont constaté que toujours, lorsqu'elle s'est montrée dans les régions septentrionales, sa propagation, sinon sa présence, a été déterminée par quelques circonstances étrangères au climat, telles que la malpropreté, l'humidité des habitations, et surtout le voisinage de quelque foyer accidentel d'émanations impures.

On a fait à ce sujet une remarque qui mérite d'être rapportée. Il est facile de comprendre qu'une terre fraîchement remuée laisse échapper des vapeurs qui peuvent être nuisibles, surtout si le sol remué est bas et marécageux : mais ce qui semble contraire aux faits constatés par la commune expérience, c'est qu'en plusieurs localités des États-Unis l'influence de ces miasmes ne se fait pas sentir dans le voisinage immédiat des foyers, mais sur les hauteurs voisines.

Nous avons pensé à ne traiter de la division politique du territoire qu'après avoir exposé l'ensemble de sa constitution. La difficulté d'être constamment clair et précis sans recourir à l'indication des diverses localités nous oblige à intervertir l'ordre, plus logique pourtant, que nous nous étions imposé.

*Division politique.* Le territoire occupé par les États-Unis, ou placé sous leur domination, est distribué, aujourd'hui, entre vingt-neuf États, savoir : rive gauche du Mississipi, en descendant du nord au sud : le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, New-York, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode-Island le New-Jersey, la Pensylvanie, le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, la Floride; puis en remontant du sud au nord : l'Alabama, le Mississipi, le Tennessee, le Kentucky, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio, le Michigan et l'Ouisconsin; enfin sur la rive droite du Mississipi, en descendant de nouveau du nord au sud : l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas et la Louisiane. Le district fédéral de Columbia, gouverné par le congrès central, est enclavé entre la Virginie et le Maryland. « Il n'est personne, dit M. Michel Chevalier (1), qui en jetant les yeux sur une carte des États-Unis n'ait été frappé de

ces frontières en lignes droites perpendiculaires les unes aux autres qui terminent l'un ou plusieurs côtés de la plupart des États. Ce système de limiter un territoire par les méridiens et les parallèles est absurde; il exige une quantité infinie de travaux géodésiques qui n'ont pas été faits et ne le seront pas de longtemps. Les méridiens et les parallèles peuvent servir à diviser le ciel; pour la terre, il n'y a de limites raisonnables que le cours des fleuves ou la ligne du versant des eaux dans les chaînes de montagnes. » Cette opinion un peu durement exprimée est moins juste, quant aux États-Unis, qu'elle ne le semble au premier abord. Des discussions à propos des limites respectives n'ont existé entre l'Angleterre et la Confédération qu'au sujet des points qui avaient été déterminés d'après des cours d'eau, et des versants de montagnes fort souvent mal reconnus, quelquefois même seulement présumés, faute d'exploration ou faute d'accord entre les témoignages des explorateurs. Il a fallu recourir aux parallèles pour finir par s'entendre. Quand les divers États seront assez peuplés pour qu'ils aient intérêt à ne pas perdre quelques mètres de superficie, ils seront probablement assez riches, et par conséquent les lumières y seront assez répandues pour que les travaux géodésiques nécessaires pour la constatation sur le sol de ces limites astronomiques, très-faciles à déterminer théoriquement, puissent être partout effectués. Jusque-là, et à défaut d'ailleurs d'une complète reconnaissance du terrain, les États-Unis feront sagement de persister dans un système qui de longtemps ne présentera que des avantages sans avoir aucun inconvénient.

**MAINE.** — Ses limites sont au nord-est et au nord-ouest celles mêmes qui séparent les États-Unis des possessions anglaises, au sud-est l'Océan Pacifique, au sud-ouest une ligne parallèle au 5° degré 5' de longit. orientale (1). Sa superficie est de 9,868,500 hectares; il se divise administrativement en huit comtés et 288 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Cumberland.	24	Portland.
Hancock.	76	Castine.
Kennebek.	33	Hallowell.

(1) Méridien de Washington.

Comtés.  
Lincoln.  
Oxford.  
Somerset.  
Washington.  
York.

Il est traversé par les montagnes qui séparent les eaux de Laurent de celles de l'Atlantique. L'altitude le long de la rive est de médiocre qualité, et le sol de la partie limitrophe du New-Hampshire est fertile depuis l'été dans certaines autres parties aussi plus tendres, quelques mines de fer, de l'antimoine, du soufre, mais peu de mines de charbon de terre, de la houille, du pommier, le pommier, la vigne, le seillier y existent. Le loup et l'ours y sont encore abondants. Les bœufs sont de médiocre qualité. Les cerfs, les écrevilles, les poissons sont abondants, et les truffes de médiocre qualité. Les insectes sont abondants et nuisibles.

**NEW-HAMPSHIRE.** — Ses limites sont, à l'est, à l'ouest, au sud, au nord, le 43° degré 13' de latit. nord, le 71° degré 13' de longit. occidentale. Sa superficie est de 9,868,500 hectares. Il se divise administrativement en six comtés et 21 districts, savoir :

Comtés.  
Cheshire.  
Coos.  
Grafton.  
Hillsborough.

6° Livraison

(1) Tome II, p. 60.

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Lincoln.	36	Wiscasset.
Oxford.	37	Paris.
Sommerset.	37	Norridgewock.
Washington.	24	Machias.
York.	21	York.

Il est traversé par une petite chaîne de montagnes qui s'étend du midi au nord et sépare les eaux qui se rendent au Saint-Laurent de celles qui se jettent dans l'Atlantique. Le sol, à vingt milles de distance le long de la côte, est léger et pauvre; dans le nord-est il est de meilleure qualité, et le chanvre réussit dans la partie limitrophe du Bas-Canada et du New-Hampshire. L'hiver y est très-rigoureux depuis novembre jusqu'en avril; l'été dans certaines parties est brûlant, et arrive presque sans transition; dans les autres parties il est mieux réglé et aussi plus tempéré. Le Maine possède quelques mines de fer; on y trouve aussi du fer magnétique, du sulfate de fer, de l'antimoine et du molybdène sulfuré, mais peu abondamment. On y exploite des carrières d'ardoise de bonne qualité, de grenat rouge brun et rouge orange, et de pierres à aiguiser. Les arbres forestiers y sont, comme dans le Nouveau-Brunswick, le sapin, l'érable, le hêtre, le bouleau et le chêne blanc et gris. Le pommier, le prunier, le cerisier, le poirier, la vigne, le framboisier et le groseillier y existent, mais à l'état sauvage. Le loup et l'ours fréquentent ses forêts, riches encore en renards, en castors et en écureuils. Le saumon, autrefois nombreux sur ses côtes, ne fréquente plus que l'entrée de la rivière Kennebeck; mais les crustacés, les mollusques, l'écrevisse, la pétoncle et le clam y sont encore abondants, et les cours d'eau intérieurs nourrissent de grandes truites d'excellente qualité. Le venimeux serpent à sonnettes et l'importun mosquito y sont les seuls véritables ennemis du colon.

**NEW-HAMPSHIRE.** — Ses limites sont, à l'est, l'Atlantique; au nord, le 45° degré 13' de latitude; à l'ouest, le cours du Connecticut; au sud, le 42° 42' de latitude. Sa superficie est de 2,373,600 hectares. Il se divise administrativement en 6 comtés et 213 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Cheshire.	35	Keene.
Coos.	24	Lancaster.
Grafton.	35	Hoverhill.
Hillsborough.	42	Amherst.

6° Livraison. (ÉTATS-UNIS.)

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Rockingham.	46 . . .	Concord. Portsmouth. Exeter.
Strafford.	31	Dover.

Le premier rang des montagnes Bleues longe la côte à environ 30 milles en avant dans les terres; une partie des montagnes Blanches va de l'ouest au nord-est, entre le Connecticut et le Maryland (1). Dans cette dernière chaîne est compris le mont Washington, que nous avons indiqué comme le plus haut sommet des Apalaches. Le New-Hampshire renferme plusieurs lacs et trente-deux cours d'eau plus ou moins considérables. Le sol, qui va s'élevant par une succession de terrasses séparées l'une de l'autre par des vallées, à partir de la mer jusqu'aux montagnes Blanches, est très-fertile dans ces vallées et sur les hauteurs moyennes. Sur le bord des grands ruisseaux il est généralement sablonneux, et plus propre aux pâturages qu'à l'agriculture. Le climat est le même à peu près que dans le Maine. Le fer, le plomb noir, se trouvent sur quelques points. On a signalé aussi quelques filons d'argent natif. La pierre de taille, la stéatite, le mica foliacé, l'ocre jaune et rouge, l'argile et l'alun sont abondants. Les eaux minérales ne paraissent pas y avoir été très-attentivement recherchées et étudiées. Les arbres forestiers dans le New-Hampshire sont les mêmes que dans le Maine, et il en est ainsi dans les États situés sous la même zone. Nous nous abstenons, en conséquence, de répétitions inutiles; nous nous bornerons à indiquer les nouvelles espèces à mesure que nous changerons de climat. On nous permettra cependant de rappeler, au sujet des arbres forestiers que nous avons déjà cités à propos de l'État du Maine, que l'érable à sucre que nous trouvons ici dans les États du Maine et du New-Hampshire est le même arbre si précieux auquel nous avons consacré une description particulière dans la notice sur le Canada. Indépendamment du loup, de l'ours, du castor, des écureuils gris, rayés et volants, les montagnes du New-Hampshire sont peuplées de carcajous, de bêtes puantes, de loutres, de martres, de belettes, et les bois voisins même des habitations

(1) Warden.

sont fréquentés par le renard rouge et le renard gris; dont la fourrure est estimée. La perdrix, la caille, le pigeon ramier habitent les vallées, le dindon sauvage les parties plus élevées, et la gelinotte les montagnes. Nous aurions pu faire la même remarque pour l'État du Maine. Les travaux qu'on a exécutés dans le lit et sur les bords des rivières en ont chassé le saumon, mais le bars est abondant sur les côtes, ainsi que la morue. L'aloë, l'anguille, la truite et le monstrueux stétau peuplent les rivières. Ici nous commençons à trouver la mouche à miel, mais elle ne remonte pas au delà de 44° 40' de latitude nord.

VERMONT. — Ses limites sont, à l'est, le cours du Connecticut; au nord, 45° 13' de lat.; à l'ouest, le bord oriental du lac Champlain, et, à partir de l'extrémité sud de ce lac, le 3° degré 38' de longit. (1). Sa superficie est de 2,528,400 hectares. Il est divisé administrativement en 13 comtés et 242 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-Lieux.
Adisson.	24	Middleburg.
Bennington.	16	Bennington.
Caïédouie.	23	Danville.
Chittenden.	24	Burlington.
Essex.	14	Gullshall.
Franklin.	19	Saint-Albans.
Grand'île.	5	North-Hero.
Orange.	20	Chelsea.
Orléans.	23	Craftsbury.
Rutland.	27	Rutland.
Windham.	24	Brattleborough.
Windsor.	23	Windsor.
Jefferson.	2	Montpellier.

Le Vermont est traversé du sud au nord, parallèlement au Connecticut, par les montagnes Vertes, auxquelles il doit son nom. Quatre lacs, dont le lac Champlain, et dix cours d'eau principaux arrosent le Vermont, dont le terroir, profond, léger et très-fertile dans les vallées creusées entre les croupes des montagnes Vertes, est également favorable à la culture dans les parties élevées. Sans être, en définitive, moins rude que celui du Maine et du New-Hampshire, le climat du Vermont offre pourtant une température, un ordre de saisons mieux réglé. La neige séjourne généralement sur le sol de décembre en mars : dans les terres basses elle a quelquefois 7 à 8 décimètres d'épaisseur. L'hiver y est de 10° à 11° (Fahrenh.) plus froid qu'en Eu-

rope sous la même latitude. D'avril à mai la température se radoucit, et en été la chaleur s'est quelquefois élevée à 94° (Fahrenheit). Cet État est riche en mines de fer, de plomb et de manganèse. On y exploite des carrières de jaspes d'un beau rouge, de pierre moulière, d'ardoise, de pierres à aiguiser et de marbres blanc et nuancé. On y trouve aussi du kaolin ou terre à porcelaine, de la terre de pipe et de l'argile commune. On y signale des sources d'eaux ferrugineuses et d'eaux sulfureuses. Le plateau d'occident et le tilleul d'Amérique y réussissent. Le Vermont compte, suivant le docteur Williams (1), trente-six espèces de quadrupèdes, dont, indépendamment de ceux que nous avons déjà trouvés dans les autres États, le catamount, le blaireau, le renard noir, le renard rayé, le lièvre, l'hermine, la taupe, la souris, le lapin, l'urson, le raton laveur, le conepate et les écureuils noir et rouge. Le castor, le mink, le rat musqué et la loutre ont à peu près disparu à la suite de la longue guerre que leur ont faite les premiers habitants. Le docteur Williams que nous venons de citer, dit, pour donner une idée de la quantité prodigieuse de pigeons sauvages qui peuplaient autrefois les forêts du Vermont, que les planteurs, dans la saison de la couvée, épiaient le moment où les jeunes pigeons, déjà un peu gros, n'étaient pourtant pas assez forts pour voler; ils abattaient alors deux ou trois arbres, et en quelques minutes ils ramassaient une assez grande quantité de ces volatiles pour en charger un cheval. Le pigeon ne se trouve plus guère que dans les parties incultes. Il n'y est d'ailleurs que de passage, comme les oies du Canada et d'autres oiseaux qui à l'approche de l'hiver se rendent des lacs du nord vers les régions méridionales. Au serpent à sonnettes, dont nous n'avons pas parlé à propos de l'État précédent, pour ne pas nous répéter constamment, se joignent, dans le Vermont, les serpents noirs, verts, rayés, et le wampum (*coluber fasciatus* de Linné); et au tourmentant mosquito le scarabée, la sauterelle, le grillon, le papillon, la mouche à feu, l'araignée, le frelon, la guêpe et l'abeille sauvage. Nous ne mentionnerons, parmi

(1) Méridien de Washington.

(1) Hist. naturelle et civile du Vermont.

rril à mai  
en été la  
66 à 94°  
en mines  
se. On y  
pe d'un  
re, d'ar-  
marbres  
aussi du  
la terre  
On y si-  
gineuses  
de d'occi-  
réussis-  
sivant le  
x espèces  
amment  
ivés dans  
, le blai-  
yé, le liè-  
ris, le la-  
conepate  
e castor,  
tre ont à  
a longue  
miers ha-  
que nous  
rune idée  
pigeons  
is les fo-  
anteurs,  
piaient le  
déjà un  
pas assez  
lors deux  
minutes  
quantité  
r un che-  
us guère  
il n'y est  
e les oies  
ui à l'ap-  
s lacs du  
ales. Au  
n'avons  
écédent,  
mment,  
serpents  
(*coluber*  
mentant  
relle, le  
feu, l'a-  
l'abeille  
s, parmi

mont.



*View of the City of New York from the Hudson River*



les nombreuses  
la truite saumon  
première a été  
poids de 11 kilo  
longueur de 2  
kilog.

**NEW-YORK.**  
le lac Champlai  
partir de l'extr  
3° degré 38'  
Wash.) jusqu'à  
que lui-même ;  
de latit. ; au  
Saint-Laurent,  
du Niagara et le  
degré jusqu'à la  
l'ouest, le cours  
41° degré 35',  
une ligne conv  
point jusqu'à l'  
tude. Sa superfic  
tares. Il est div  
en 47 comtés et

**Comtés.**

- Albany.
- Alleghany.
- Broome.
- Cattaraugus.
- Cayuga.
- Chatanque.
- Chenango.
- Clinton.
- Columbia.
- Corland.
- Delaware.
- Dutchess.
- Essex.
- Franklin.
- Genesee.
- Greene.
- Herkimer.
- Jefferson.
- Kings.
- Lewis.
- Madison.
- Montgomery.
- New-York.
- Niagara.
- Putnam.
- Onéida.
- Onondaga.
- Ontario.
- Orange.
- Otsego.
- Queens.
- Rensselaer.
- Richmond.
- Rockland.
- Saratoga.
- Schenectady.
- Scholarie.
- Seneca.
- Steuben.
- St-Lawrence.
- Suffolk.
- Sullivan.

les nombreuses espèces de poissons, que la truite saumonée et l'ésoce-brochet : la première a été trouvée quelquefois du poids de 11 kilogram., et le deuxième d'une longueur de 2 mètres. et du poids de 20 kilogram.

**NEW-YORK.**— Ses limites sont, à l'est, le lac Champlain, bord occidental, et à partir de l'extrémité sud de ce lac, le 3° degré 38' de longit. (méridien de Wash.) jusqu'à l'Atlantique et l'Atlantique lui-même; au nord, le 45° degré 13' de latit.; au nord-ouest, le cours du Saint-Laurent, le lac Ontario, le cours du Niagara et le lac Érié; au sud, le 42° degré jusqu'à la source de la Delaware; à l'ouest, le cours de cette rivière jusqu'au 41° degré 35', et en revenant au sud, une ligne conventionnelle tirée de ce point jusqu'à l'Océan vers 41° de latitude. Sa superficie est de 12,642,000 hectares. Il est divisé administrativement en 47 comtés et 454 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Albany.	8	Albany.
Alleghany.	5	Angelica.
Broome.	6	Chenango.
Cattaraugus.	1	Olean.
Cayuga.	10	Auburn.
Chatanque.	2	Chatanque.
Chenango.	14	Norwich.
Clinton.	5	Plattsburg.
Columbia.	11	Hudson.
Corland.	6	Homer.
Delaware.	14	Delhi.
Dutchess.	16	Poughkeepsie.
Essex.	11	Ellsabethtown.
Franklin.	4	Ezrville.
Genesie.	10	Batavia.
Greene.	7	Catskill.
Herkimer.	10	Herkimer.
Jefferson.	12	Watertown.
Kings.	6	Flatbush.
Lewis.	7	Martinaburg.
Madison.	11	Cazenovia.
Montgomery.	15	Johnstown.
New-York.	1	New-York.
Niagara.	4	Buffalo.
Putnam.	1	Carmel.
Onéida.	26	Utica.
Onondaga.	13	Onondaga.
Ontario.	24	Canandaigua.
Orange.	11	Newburg.
Otsego.	21	Otsego.
Queens.	6	North-Hempstead.
Rensselaer.	13	Troy.
Richmond.	4	Richmond.
Rockland.	4	Clarkstown.
Saratoga.	14	Saratoga.
Schenectady.	4	Schenectady.
Schoharie.	8	Schoharie.
Seneca.	7	Ovid.
Steuben.	9	Bath.
St-Lawrence.	12	Ogdensburg.
Suffolk.	9	Riverhead.
Sullivan.	7	Thomson.

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Tioga.	9	Spencer.
Vester.	13	Kingston.
Warren.	1	
Washington.	21	Salem.
West-Chester.	21	Bedford.

L'État de New-York est sillonné du sud au nord par les Alleghany et leurs chaînes secondaires. Sans parler des grands lacs Érié et Ontario ni du lac Champlain, il renferme douze lacs et vingt-deux rivières ou cours d'eau. Ses côtes sont, en outre, creusées de baies innombrables, où se pressent des îles dont quelques-unes sont considérables. À l'ouest des monts Alleghany la contrée est généralement plate et fertile; à l'est de ces montagnes elle est fortement accidentée, et dans le fond des vallées, les forêts vierges qu'abat le défricheur laissent à nu un terroir puissant et généreux. Le bord de la mer est sablonneux; les parties septentrionales sont épres et montagneuses; mais le sol de l'intérieur est généralement fertile, et se compose d'une terre mixte de couleur rougeâtre et d'argile friable (1). Dans le comté d'Orange, sur la rive droite de l'Hudson, près des frontières de la Pensylvanie, sont des terres basses, submergées chaque année par les pluies du printemps. Aussi le terrain est-il dans cette partie une argile humide mêlée de petites pierres, ou une terre légère et sablonneuse.

L'hiver ne commence qu'en décembre dans l'État de New-York et finit en mars. Le froid est souvent intense, mais bien moins sur les bords des grands lacs, au nord, que dans le voisinage de l'Atlantique au sud. L'influence de ces grandes masses d'eaux intérieures est très-prononcée. Le printemps et l'automne sont doux, mais on éprouve ordinairement en été d'ardentes chaleurs.

Le fer est en immense quantité dans tout l'État. Le plomb, l'étain, puis le manganèse viennent ensuite. Nous n'osons parler d'un mince filon d'argent natif, découvert il y a plusieurs années près de Sing-Sing; des houillères ont été ouvertes près de l'Hudson, et de riches salines sont en cours d'exploitation. La réputation des eaux thermales de Ballstown et de celles de Saratoga est maintenant établie. Ces dernières (2)

(1) Warden.

(2) Voir planche 62, à la suite du travail de

partagent avec celles de Bedford-Springs, dans la Pensylvanie, le privilège de servir de point de réunion au peu d'oisifs des États de la Nouvelle-Angleterre et du centre (1) autant au moins que de moyen curatif sérieusement essayé (2). New-Lebanou, Clinton, Lichtfield et beaucoup d'autres localités ont aussi leurs sources minérales.

L'État de New-York n'est pas moins riche que les trois précédents États en arbres forestiers. Castiglioni, cité par Warden, observe, dans son *Voyage du Canada à la ville de New-York*, que le sassafras et l'androméda ne croissent pas au nord de la partie supérieure du lac Georges, par 43° 25' de latit. ; et qu'en cet endroit le premier n'est qu'un arbrisseau, tandis que dans les contrées plus au sud il atteint à la hauteur d'un petit arbre ; que le platane, le faux acacia (*robintia pseudo-acacia*, L.), et le cèdre blanc (*cupressus tyroïdes*, L.), ne se trouvent pas sur les bords de l'Hudson, au delà de 43° 5' de latit. Il observe encore que dans le voisinage des chutes de Cohoez de la rivière de Mohawk il a vu pour la première fois le

cèdre rouge (*juniperus virginiana*, L.), le peuplier de la Caroline (*populus heterophylla*, L.), et le prinus (*quercus prinus*, L.) ; que ce ne fut que dans les Highlands, auprès du village de Peckskill, par 41° 24', qu'il aperçut le tulipier de Virginie (*liriodendron tulipifera*, L.) ; et qu'il rencontra le kalimia à larges feuilles (*kalimia latifera*, L.), sur les bords de l'Hudson, au-dessous du fort Indépendance, situé à 41° 20' de latit., et le févier à trois pointes (*gleditsia triacanthos*, L.), dans les environs du village de Croton, sur la rivière du même nom. Le règne animal donne seulement lieu à remarquer que le castor, la martre et le rat musqué, s'ils n'ont pas complètement disparu, sont devenus très-rares dans le New-York. Quant aux poissons, aux reptiles, aux oiseaux et aux insectes, les mêmes espèces y sont toujours dans la même abondance.

**MASSACHUSETTS.** Capitale : *Boston*. — Ses limites sont, au nord, le 42° degré 52' de latit. ; à l'ouest, le 3° degré 20' de longit. est (méridien de Washington) ; au sud, le 41° degré 13' de latit., et à l'est, l'Océan, au 6° degré 55' de longitude. Sa superficie est de 2,257,500 hectares. Il se divise administrativement en 14 comtés et 290 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Barnstable.	14	Barnstable.
Berkshire.	32	Stockbridge.
Bristol.	16	Taunton.
Duke's.	3	Edgerton.
Essex.	23	Salem.
		Newbury-Port.
Franklin.		
Hampden.		
Hampshire.	64	Springfield.
Middlesex.	44	Concord.
Nantucket.	1	Sherburn.
Norfolk.	22	Dedham.
Plymouth.	18	Plymouth.
Suffolk.	2	Boston.
Worcester.	51	Worcester.

La partie occidentale du Massachusetts est traversée par plusieurs chaînes, presque parallèles, dépendant des montagnes Bleues. Le revers occidental de la montagne Holy-Oke, à 4 kilom. 890 mètr. de Northampton, présente un groupe peu nombreux de prismes basaltiques hexagones ayant depuis 20 jusqu'à 33 mètr. environ de hauteur et depuis 66 cent. jusqu'à 1 mètr. 66 cent. de diamètre.

M. Roux de Rochelle sur les États-Unis (*Univers pittoresque*).

(1) Les États indiqués collectivement sous le nom d'États de la Nouvelle-Angleterre sont ceux du Maine, de Vermont, du New-Hampshire, du Connecticut, de Rhode-Island et du Massachusetts. Ceux du centre sont New-York, la Pensylvanie, le New-Jersey, le Delaware et le Maryland ; ceux du sud, la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, la Floride ; ceux du sud-ouest, l'Alabama, la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas ; et enfin ceux de l'ouest, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Missouri, l'Iowa, l'Onissoonain, le Michigan, le Kentucky et le Tennessee.

On emploie fréquemment aussi une autre division plus générale et bien moins rigoureusement exacte : celle d'États du sud et d'États du nord. Les premiers sont, à proprement parler, les États à esclaves, et les autres ceux où l'esclavage n'existe pas ou n'existe plus.

(2) Voici l'analyse donnée par Warden (t. II, page 83) de cinq *quarts*, quantité égale à 288,75 pouces cubiques (mesure américaine) d'eau minérale de Ballstown et de Saratoga :

	Pouces cubiques.
Gaz acide carbonique.....	868.25.
Muriate de soude.....	198. 4.
Id. de chaux.....	32. 0.
Id. de magnésie.....	80. 0.
Carbonate de chaux.....	140. 8.
Id. de fer.....	25. 6.

D'après Warden, la température de ces eaux est pendant l'été de 49° Fahrenheit.

t, L.),  
us he-  
ercus  
ans les  
Pecks-  
e tuli-  
tulpi-  
xalnia  
, L.),  
essous  
1° 20'  
ointes  
us les  
sur la  
animal  
er que  
isqué,  
sparu,  
New-  
ptiles,  
mêmes  
même

oston.  
degré  
gré 20'  
gton);  
, et à  
longi-  
00 hec-  
ent en

:  
n.  
le.  
lge.

r-Port.

d.

.

sachu-  
aines,  
s mon-  
tal de  
n. 890  
te un  
basal-  
0 jus-  
et de-  
nt. de



*La Douane à New-York.*

Les princi  
chusetts sont  
*Merrimack*,  
le *Concord* et  
au Merrimac  
*Charles*. Un  
dans cet État  
dont la lon  
1 kilom. 261  
de 1,609 mè  
points les plus  
fait partie du  
qui comprend  
tucket et de M  
mière forme  
les collines et  
terre mixte fo  
et d'argile; il  
que dans les v  
che, et notam  
de laquelle co  
général, dit V  
du sud-est es  
moins favorab  
des parties d  
de l'ouest. »  
le même que  
New-York; l'h  
et finit en mar  
mercure desce  
même à 30° au  
pensation, on  
et 90° au-des  
températures  
bles sur la côte  
remonte quelq  
quatre heures  
redescend de 3  
ilure peu et es  
doux et agréab  
et du nord-oue  
du sud-ouest s  
mesure que les  
le vent d'est  
les terres. Le  
tal le plus abo  
setts. Le fer  
qu'ensuite. On  
d'antimoine. L  
de Bruce, 1<sup>er</sup> v  
*rique du Nord*  
tion d'une esp  
trouvé dans le  
couleur de ce  
neige, et son  
fragment de 2



Les principaux cours d'eau du Massachusetts sont, après le *Connecticut* et le *Merrimack*, dont il a déjà été question, le *Concord* et le *Nashua*, qui se joignent au *Merrimack*, l'*Ipswich* et la rivière de *Charles*. Un seul lac mérite d'être cité dans cet État, celui de *Quinsigamond*, dont la longueur est de 1 myriam. 1 kilom. 261 mètr. et la largeur de près de 1,609 mètr. Le cap Cod, l'un des points les plus orientaux des États-Unis, fait partie du littoral du Massachusetts, qui comprend également les îles de *Nantucket* et de *Martha's Vineyard*. La première forme à elle seule un comté. Sur les collines et les montagnes, le sol est une terre mixte formée de sable, de gravier et d'argile; il n'est réellement fertile que dans les vallées où la terre est franche, et notamment dans la vallée au fond de laquelle coule le Connecticut. « En général, dit *Warden*, le sol des parties du sud-est est léger et sablonneux et moins favorable à la culture que celui des parties du nord, du milieu et de l'ouest. » Le climat est à peu près le même que celui des parties sud du *New-York*; l'hiver commence en octobre et finit en mars, et, dans cette saison, le mercure descend quelquefois à 20° et même à 30° au-dessous de zéro. En compensation, on l'a vu monter à 70°, 86° et 90° au-dessus de zéro en été. Ces températures sont d'ailleurs très-variables sur la côte; le mercure y descend et remonte quelquefois de 14° en vingt-quatre heures en hiver, et y monte et redescend de 30° en été. Le printemps dure peu et est humide, l'automne est doux et agréable. Les vents de l'ouest et du nord-ouest, ceux du nord-est et du sud-ouest sont les plus ordinaires. A mesure que les défrichements avancent, le vent d'est pénètre plus avant dans les terres. Le plomb paraît être le métal le plus abondant dans le Massachusetts. Le fer et le cuivre ne viennent qu'ensuite. On a trouvé aussi du sulfure d'antimoine. Le *Journal minéralogique* de *Bruce*, 1<sup>er</sup> vol., et la *Revue de l'Amérique du Nord*, n° 3, vol. 1<sup>er</sup>, font mention d'une espèce de marbre élastique trouvé dans le comté de *Berkshire*. La couleur de ce marbre est d'un blanc de neige, et son élasticité telle, que si un fragment de 2 mètr. de long, de 60 cent.

de large et de 5 cent. d'épaisseur est supporté horizontalement par ses extrémités, il décrit une courbe de 5 cent. de profondeur au point central. La chaleur diminue cette élasticité, que reproduit une immersion dans l'eau (1). Le talc, la serpentine, la pierre à aiguiser, la pierre calcaire, les ocres jaune et rouge, la terre de pipe et l'antracite existent en assez grande quantité. Bien que le Massachusetts ait ses eaux minérales, aucune source n'est encore particulièrement en réputation. Nous nous bornerons à remarquer qu'ici le pin est presque le seul arbre qui vienne dans les plaines. Quant aux animaux, le chat sauvage, le loup et l'ours se sont depuis longtemps retirés dans les régions montagneuses; la pêche d'une espèce de baleine, du poisson noir (*physeter*), occupe une grande partie des habitants de l'île de *Nantucket*; les autres poissons, hôtés ordinaires de ces parages de l'Atlantique et des eaux intérieures de l'Amérique septentrionale, tels que le saumon, le maquereau, la morue, le gade églefin, le licia, le hareng, le flétu, l'esturgeon, l'alose, le bars et l'anguille sont très-abondants. Nous ne parlons pas des insectes: nous ne pourrions que nous répéter.

**CONNECTICUT.** Capitale: *Hartford*. — Ses limites sont, au nord, le 42° degré 2' de latit., à l'ouest le 3° degré 20' de longit. (mérid. de Washington), au sud l'Atlantique, à l'est le 5° degré de longit. Son étendue est de 1,315,800 hectares. Sa division administrative est en 8 comtés et 119 districts, savoir:

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Fairfield.	27	Fairfield.
Hartford.	18	Hartford.
Litchfield.	22	Litchfield.
Middlesex.	7	Middlesex.
New-Haven.	17	New-Haven.
New-London.	13	New-London.
Tolland.	10	Tolland.
Windham.	15	Windham.

Le Connecticut est traversé par les mêmes montagnes que le Massachusetts, qui le borne au nord. Dans cette région s'étendent les *Toghrconnie*, au nord-est les montagnes de *Middletown*, qui vont jusqu'à la chaîne des montagnes *Blanches*, lesquelles rivalisent de hauteur avec les

(1) *Warden*, t. I.

montagnes Bleues, et s'élèvent à 333 mètr. Les principales rivières de cet État sont : le *Connecticut*, auquel se réunit le *Farmington* après un cours de 9 myriam. 6 kilom. 540 mètr. ; le *Hooestennue* ou *Housatonic*, navigable, pour les bricks et les sloops, seulement jusqu'à la ville de Derby, à 1 myriam. 9 kilom. 308 mètr. à partir du détroit de Long-Island dans l'Atlantique, sur un cours total de 22 myriam. 5 kilom. 260 mètr. ; la *Tamise*, ou *Péquod*, et ses deux branches principales le *Quinebaug* et le *Shetucket*. Un grand nombre de moindres cours d'eau vont se jeter dans l'Atlantique, après un trajet généralement navigable sur la plus grande partie de son étendue. Le climat du Connecticut est le même que celui du Massachusetts. On en peut dire autant du sol ; mais le règne minéral y est plus riche. Le fer se trouve en abondance dans un plus grand nombre de localités, notamment à Salisbury, à Canaan, à Colebrook, à Stafford, à Kent et à Ridgefield. On a découvert, mais en petite quantité, de l'oxyde rouge de cuivre à Fairfield et à Bristol ; du cuivre blanc à Fairfield, de l'argent natif et du plomb à Trumbull. Des carrières de pierre de taille, de marbres vert, gris et bleu, de serpentine et de pierre calcaire magnésifère et bitumineuse sont exploitées. Enfin, indépendamment d'un talo laminaire d'une couleur violette et de schistes bitumineux, ces derniers contenant, au rapport de Warden, des figures très-distinctes de poissons et de végétaux, on a recouvert un gisement de houille s'étendant de New-Haven à Middleton, en traversant la rivière de Connecticut. De telles richesses minérales ne peuvent guère exister sans se trouver en contact avec quelques sources dans un pays abondamment arrosé. Le Connecticut a donc ses eaux minérales. On cite celles de Ritchfield, imprégnées de gaz acide carbonique et de gaz hydrogène sulfuré, et celle sulfureuse de Sutfield. Les arbres et les arbrisseaux ne nous offrent rien de caractéristique à signaler ; mais en revanche nous avons à constater la presque totale disparition des animaux à fourrures précieuses et la présence de trois espèces de canards : les rouges, les noirs et les canards des bois, et celle de l'oiseau moqueur. L'oiseau-

mouche commence à se montrer, mais il est encore très-rare. Quant aux grenouilles, toutes les espèces semblent s'y être donné rendez-vous. Warden rapporte à cette occasion un récit du voyageur Auburey, que nous répétons à notre tour sans oser croire à sa sincérité, mais parce qu'il peut donner une idée de ce que sont ces reptiles dans certaines contrées des États-Unis. « Pendant la grande chaleur du mois de juillet 1758, un étang de 5 kilom. carrés environ fut entièrement mis à sec. Plusieurs milliers de grenouilles qui l'habitaient, conduites par l'instinct, se dirigèrent vers la rivière de Winomontie, à 8 kilom. environ de distance. Comme elles passaient, pendant la nuit, à travers la ville de Windham, les habitants s'imaginèrent que le bruit qu'ils entendaient provenait d'un détachement de Français et d'Indiens. Ne se croyant pas capables de lutter contre eux, ils se sauvèrent, presque nus, dans le bois voisin. Là, entendant le cri de *dree-tété*, qu'ils supposaient une offre de traiter, ils envoyèrent trois personnes chargées de faire les négociations, et qui furent bien surprises, lorsqu'elles découvrirent l'armée de grenouilles, commandée par leurs chefs, qui refusa de traiter hors de son élément. »

**RHODE-ISLAND.** Capitale : *Providence*. — Ses limites sont, au nord, le 42° degré 2' de latit. nord, à l'ouest le 5° degré de longit. (mérid. de Washington) ; au sud et à l'est, l'Atlantique. Sa superficie est de 2,257,500 hectares. Il ne contient que 5 comités et 31 districts, savoir :

Comités.	Districts.	Chefs-lieux.
Bristol.	3	Bristol.
Kent.	4	Warwick.
Newport.	7	Newport.
Providence.	10	Providence.
Washington.	7	South-Kingston.

Ce petit territoire, qui, en 1638, fut acheté d'un chef indien pour une paire de lunettes, doit sa fertilité au soin avec lequel il est cultivé. Son climat est d'ailleurs si doux, que la végétation y souffre rarement du froid ou de la sécheresse. Il est arrosé par plusieurs rivières, entre lesquelles nous citerons seulement la *Providence*, le *Taunton*, le *Pawcatuck*, et le *Narrow* ou *Pettaquamscut*. Il doit son nom à l'une des îles qui l'avoisinent. Cette île, réputée le Paradis de l'Amérique, a 2 myriam. 4 kilom.

135 mètr. d dans la plus ficie de 8 m viron. Le f exploités a points de ce à ceux que manque qu pour faire p fauves, qui contrées dep plus d'abris jours génér traire, à la espèces de p poisson noir timés, la pli la lamproie.

**NEW-JERSEY.** Ses limites se longent d'e au 41° degré sud-ouest, p baie de ce n l'océan Atlan 2,955,000 ha nistrativement tricts, savoir :

Comités.  
Bergen.  
Burlington.  
Cape-May.  
Cumberland.  
Essex.  
Gloucester.  
Hunterdon.  
Middlesex.  
Monmouth.  
Morris.  
Salem.  
Somerset.  
Sussex.

Le nord d par les mon baignée par plate, accide lines *Neverst* mont *Mitchil* au-dessus de l'Hudson et de à l'est et à l'ou le *Hackinsac* de *Haverstra* 2 myriam. 4 chure, sur un 4 kilom. 360 tissant à la h avoir formé u

135 mètr. de longueur, près de 8 kilom. dans la plus grande largeur, et une superficie de 8 myriam. 3 kilom. 668 mètr. environ. Le fer, le cuivre, la houille, sont exploités avec avantage sur plusieurs points de cet État, qui, comparativement à ceux que nous avons déjà visités, ne manque que des hautes futaies, tombées pour faire place à la charrue, et des bêtes fauves, qui se sont réfugiées en d'autres contrées depuis que celle-ci ne leur offre plus d'abris. La mer et les rivières, toujours généreuses, fournissent, au contraire, à la pêche près de 80 différentes espèces de poissons, entre lesquelles le *poisson noir* ou *tateag*, l'un des plus estimés, la plie, le merlus, le toad-fish et la lamproie.

**NEW-JERSEY.** Capitale : *Trenton*. — Ses limites sont, au nord une ligne se prolongeant d'est en nord-ouest du 41° degré au 41° degré 20' de latit. ; à l'ouest et au sud-ouest, par la rivière Delaware et la baie de ce nom ; à l'est, par l'Hudson et l'océan Atlantique. Sa superficie est de 2,955,000 hectares, et il se divise administrativement en 13 comtés et 116 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Bergen.	7	Hackensack.
Burlington.	12	Burlington.
Cape-May.	3	
Cumberland.	8	Bridgetown.
Essex.	10	Newark.
Gloucester.	10	Gloucester.
Hunterdon.	10	Trenton.
Middlesex.	8	New-Brunswick.
Monmouth.	7	Freehold.
Morris.	10	Morristown.
Salem.	9	Salem.
Somerset.	7	Boundbrock.
Sussex.	15	Newtown.

Le nord du New-Jersey est traversé par les montagnes Bleues ; la partie baignée par l'Atlantique est basse, plate, accidentée seulement par les collines *Neversink*, dont la plus haute, le mont *Mitchill*, ne dépasse pas 775 mètr. au-dessus de la mer. Indépendamment de l'Hudson et de la Delaware, qui le bornent à l'est et à l'ouest, cet État est arrosé par le *Hackinsack*, qui se jette dans la baie de *Haverstraw* et est navigable jusqu'à 2 myriam. 4 kilom. de son embouchure, sur un cours total de 6 myriam. 4 kilom. 360 mètr. ; le *Bariton*, aboutissant à la baie d'a même nom, après avoir formé une chute de 5 à 7 mètr. : la

marée y reflue jusqu'à 2 myriam. 5 kilom. de l'embouchure. A ce point cette rivière est guéable pour des chevaux ; mais à peu de distance au-dessous elle est assez profonde pour porter des vaisseaux de 20 canons ; la *Passayck*, qui reçoit la *Pégunnoc* et la *Rockaway*, et se jette après un cours de 10 myriam. 4 kilom. 500 mètr., est navigable pendant 2 myriam. 4 kilom. 135 mètr. depuis son embouchure jusqu'à la grande chute formée par un rocher de 23 mètr. 30 cent. de haut ; la *Cohanzye* ou *Césarée*, qui se jette dans la baie de Delaware, est navigable sur un parcours de 3 myr. 2 kilom. ; l'*Ancocus*, ou *Northampton*, est navigable pendant 2 myriam. 5 kilom. 750 mètr., à partir de sa jonction avec le Delaware ; le *Morris*, qui se rend à la baie de Delaware comme le *Cohanzye*, et porte des vaisseaux de 100 tonneaux à 3 myriam. 2 kilom. de son embouchure ; le *Great-Egg-Harbour*, qui, sur un parcours de même longueur, est navigable pour des vaisseaux de 200 tonneaux, à partir de l'Atlantique, où il se perd ; le *Mulliens*, qui ne reçoit que des bâtiments de 60 tonneaux à la même distance de son embouchure, placée également dans un havre de l'océan Atlantique, et enfin le *Little-Egg-Harbour*. Nous avons omis de mentionner minutieusement jusqu'ici les baies et les îles qui font partie des États placés sur le littoral de l'Océan ; nous continuerons à ne pas surcharger peu utilement notre description. Nous avons opéré à peu près de même en ce qui concerne les petits lacs : nous nous reprocherions cependant de passer sous silence dans l'État du New-Jersey un lac de 4 kilom. 827 mètr. de long et 2 kilom. 400 mètr. de large, creusé sur la cime de l'une des montagnes qui sillonnent le comté de Morris. Le sol du New-Jersey, composé, dans les parties qui avoisinent la mer, d'un sable fin et de cailloux roulés, est presque stérile ; mais dans les montagnes et dans l'intérieur il est de meilleure qualité, et le long de la rivière *Bariton* il est extrêmement riche. Le climat est le même que celui du midi de l'État de New-York. On y trouve, en fait de substances métalliques, de l'argent et du cuivre natif, du fer oxydulé, oxydé des marais, oxydé rubigineux, magnétique et terreux bleu, de l'oxyde de fer brun, du plomb sulfuré, du





La Pensylvanie est traversée du sud-ouest au nord-est par les Alleghany et leurs chaînes secondaires et parallèles, qui se multiplient sous des noms différents. Cet État est ainsi, à proprement parler, une série de vallées juxtaposées. Il est arrosé par une multitude de cours d'eau, tous tributaires soit de la Susquehanna, soit de la Delaware, soit de l'Alleghany, soit enfin de la Monongahela ou du Yohiogany, dont nous avons précédemment fait mention. Le sol présente nécessairement une grande variété de composition; il est cependant généralement d'une fertilité remarquable, surtout dans les parties nouvellement défrichées et qui étaient précédemment couvertes de forêts. Une couche de 6 à 8 cent. d'épaisseur d'un terreau noir et léger lui donne une grande force végétative. On cite surtout sous ce rapport la vallée de Cumberland. M. de Humboldt a obtenu pour température moyenne de l'année à Philadelphie, par 39° 56' de latit., 17° 7' centigrade (1). Mais cette moyenne est le résultat de termes nombreux, et la variété des climats est telle dans la Pensylvanie, suivant que les localités sont basses ou élevées, voisines des grands lacs ou de l'Océan, ou placées dans l'intérieur des terres, qu'on ne saurait conclure de la moyenne déterminée pour quelques-unes d'entre elles une moyenne générale d'une valeur réelle. « Un observateur attentif, dit Warden, le docteur Rush, voit dans cet État un composé de tous les climats : les brouillards de la Grande-Bretagne au printemps; les chaleurs de l'Afrique en été; en juin, la température de l'Italie; le ciel de l'Égypte en automne; en hiver, les neiges et le froid de la Norvège et les glaces de la Hollande; enfin dans toutes les saisons, les tempêtes des Indes occidentales, l'atmosphère de la Grande-Bretagne, et ses vents, qui varient tous les mois. »

La Pensylvanie abonde en mines de fer, de cuivre, de houille et d'anthracite. La combustibilité de ce minerai, d'un usage aujourd'hui si commun, surtout en Pensylvanie, n'est reconstruite que depuis une trentaine d'années; la consommation, qui était en 1820 de 365 tonnes (370,711 kil. 885 gr.), atteignait, cinq ans

plus tard, 33,699 tonnes (34,256,355 kil. 651 gr.), et dix ans plus tard encore, en 1835, 557,000 tonnes (565,606,493 kil.) (1). Cet État, si riche en produits qui manquent à tant d'autres États de l'Union, ne devait avoir rien à désirer de ce qui fait la prospérité de quelques-uns d'entre eux : il a ses eaux de Bedford-Spring, rivales en renommée de celles de Saratoga dans le New-York; il en a d'autres encore, moins célèbres, mais non moins pourvues de propriétés médicales. Telles sont, notamment, la fontaine sulfureuse de Cumberland, les fontaines jaunes du comté de Chester, les fontaines chaudes du comté de Huntingdon, et celle du comté d'Alleghany, dont la surface se recouvre constamment d'une huile bitumineuse (2). Enfin le comté de Venango a sa source de naphte, dont on recueille le produit à la surface de la rivière d'Oil, à 1,609 mètr. de la jonction de cette petite rivière avec l'Alleghany, et des salines existent près de la rivière de Cone-Maugh, dans le lit du Conaquesing et dans la crique de Sinnemahoning, l'un des tributaires de la Susquehannah.

Nous ne dirons rien des forêts de cet État. Elles sont encore dans toute leur gloire dans les parties avoisinant le lac Érié. Il serait trop long d'indiquer toutes les espèces qu'elles contiennent; il est à remarquer, toutefois, que le pin, si abondant dans le New-Jersey, sur la rive gauche de la Delaware, manque à peu près complètement ici, sur la rive droite de cette même rivière, et que le tulipier, qui dans le New-York et les États voisins, situés par 43° et 44° de latit., atteint à peine à 4 mètr. de hauteur, est ici l'égal des grands pins et des chênes les plus élevés.

Quant aux animaux, mammifères, oiseaux, reptiles, poissons, crustacés et insectes, leurs variétés ne sont pas moins nombreuses dans la Pensylvanie que dans les précédents États. Il convient pourtant de remarquer que l'élan, autrefois si commun dans ce pays qu'il lui avait donné son nom (Terre de l'Élan), ne s'y trouve plus guère que vers le lac Érié, et que la chasse faite aux ours noirs,

(1) *Nova genera et species plantarum* Alex. de Humboldt. Prolegomena.

(1) Michel Chevallier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. I, notes.

(2) Warden.



aux rats laveurs (*ursus lotor* de Linné), aux blaireaux, aux castors et aux loutres, les ont fait disparaître presque complètement des régions habitées. Il en est à peu près ainsi du serpent à sonnettes, de la couleuvre à petites raies et du serpent noir. La cigale, le fleau de tant de contrées sur le globe, n'apparaît qu'à des périodes de dix-sept à dix-huit ans; mais le moustique, qui ne respecte guère que les sommets des collines et des montagnes, ne s'éloigne pas un seul instant des vallées.

**ÉTAT DE DELAWARE.** Capitales : *Dover*. — Ses limites sont, au nord, une ligne tirée du fond de la baie de la Chesapeake au fond de celle de la Delaware par 39° 52' de latit. à l'est, le 1<sup>er</sup> degré 18' de longit. orient. (mérid. de Washington); au sud, le 38° degré 30' de latit., et à l'ouest la baie de Delaware. Sa superficie est de 567,600 hectares, et sa division administrative se borne à 3 comtés, et 25 districts, savoir :

Comtés.	Districts.	Chefs-lieux.
Kent.	5	Dover.
New-Castle.	9	Wilmington.
Surrey.	11	Georgetown.

Cet État est traversé du sud au nord par la chaîne de montagnes peu élevée qui forme la charpente du promontoire dont il occupe une partie (la moitié environ); l'autre moitié appartient au Maryland. Le sol, le climat, les productions végétales et les animaux y sont les mêmes que dans le New-Jersey et la Pensylvanie, dont il est également limitrophe. Cependant les hivers y sont moins rudes que dans la Pensylvanie. On y trouve peu de serpents; et si les moustiques y sont aussi incommodes, en revanche on y voit des ruches d'abeilles de six mètres de longueur.

**ÉTAT DE MARYLAND.** Capitale : *Annapolis*. — Ses limites sont, au nord, le 39° degré 43' de latit.; au sud-est, le cours de la *Potomac*; à l'ouest le 1<sup>er</sup> degré 18' de longit. orient. (mérid. de Washington) et l'océan Atlantique. Sa superficie est de 2,878,700 hectares. Il se divise administrativement en 19 comtés seulement, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Alleghany.	Cumberland.
Ann-Arundel.	Annapolis.
Baltimore.	Baltimore.
Cecil.	Elkton.

Comtés.	Chefs-lieux.
Calvert.	Saint-Léonard.
Caroline.	Deuton.
Charles.	Port-Tobacco.
Dorchester.	Cambridge.
Frederick.	Frederick-Town.
Harford.	Harford.
Kent.	Chester.
Montgomery.	Unly.
Prince-George.	Marlborough.
Queen-Ann.	Centreville.
Saint-Marg.	Leopard-Town.
Somerset.	Princess-Ann.
Talbot.	Easton.
Washington.	Elizabeth-Town.
Worcester.	Snow-Hill.

Les bords de la baie de la Chesapeake sont plats et marécageux. Les terrains s'élèvent ensuite à l'ouest de cette baie jusqu'aux monts Alleghany, dont diverses chaînes parallèles traversent le Maryland du sud-ouest au nord-est. De ces montagnes et de celles qui longent le promontoire que le Maryland partage avec la Delaware descendent plus de cinquante cours d'eau qui, concurremment avec l'*Hudson*, la *Susquehannah*, la *Potomac* et le *Patuxent*, fertilisent cette contrée, dont le sol est généralement de la même nature que celui de la Pensylvanie (1). Les principaux de ces cours d'eau sont, à l'est de la baie de la Chesapeake : le *Pocomoke*, cours : 6 myriam. 4 kilom. 270 mètr.; le *Manokin*; le *Wicomico*, cours : 3 myriam. 2 kilom. 180 mètr.; le *Nanticoke*, cours : 4 myriam. 8 kilom. 370 mètr.; le *Croptauk*, cours : 9 myriam. 6 kilom. 540 mètr.; le *Chester*, cours : 6 myriam. 4 kilom. 360 mètr.; le *Sassafras*, cours : 2 myriam. 5 kilom. 694 mètr.; puis à l'ouest de la baie, et se réunissant à la *Potomac* : le *Savages-River*, la rivière de *Georges*, celle de *Wills*, largeur : 35 à 40 mètr.; la rivière d'*Evit*, celle de *Town*, de *Fifteen-Miles* et de *Sidellinghill*; la *Colonoway*; le *Licking*; le *Green-Spring*; le *Little-Conococheague*; le *Conococheague*, navigable jusqu'à 3 myriam. 8 kilom. 316 mètr. de son embouchure; l'*Autietam*; le *Cotoctin*; la *Monocacy*, navigable jusqu'à 6 myriam. 4 kilom.

(1) D'après les observations faites par M. Godon (*Mém. de la Société phil. de Philadelphie*, 6<sup>e</sup> vol.) pour la carte minéralogique du Maryland, la surface de cet État est alluviale et du même sol, renfermant du mica et de la terre alumineuse, colorés par le fer. La seconde couche se compose d'un quartz blanc qui repose sur une couche de grès de 12,000 millim. à 3,0479 décim. (Warden, tome III.)

d.  
n.  
own.  
n.  
own.

apeak  
ns s'é-  
ie jus-  
verses  
ryland  
monta-  
omon-  
a Dela-  
cours  
l'Hud-  
ac et le  
, dont  
nature  
princi-  
st de la  
cours:  
Mano-  
m. 2 ki-  
: 4 my-  
ptauk,  
mèt.;  
kilom.  
yriam.  
st de la  
nac : le  
orges,  
mèt.;  
on, de  
la Co-  
pring;  
cochea-  
a. 8 ki-  
chure;  
ocacy,  
kilom.

r M. Go-  
delphie,  
u Mary-  
ale et du  
la terre  
nde cou-  
il repose  
allim. a

View of Fall & Richmond Springs



360 mètr. de s  
Rock, la Bra  
Large; la Pls  
man; le Noug  
comico; la-Sab  
tant dans la ba  
l'Ouest, celle  
proche du port  
gotty; le Pat  
1 myriam. 2 k  
Falls, le Gwin  
powder et le B

Nous comm  
régions méridi  
Nord. Le clima  
la Pensylvanie  
métalliques se r  
les substances  
nous avons à  
les agates, le j  
La vigne donne  
peu abondants,  
fournit des hut  
toncles et des r

ÉTAT DE VIR  
mond. — Ses li  
une longue et  
entre les États  
d'Ohio à l'ouest,  
à l'ouest, l'Oh  
montagnes de  
36° degré 30' d  
que, et au nord  
perficie est de 1  
État, le plus va  
confédération, e  
ment en 100 co

Comtés.

Accomack.  
Albermarle.  
Amelia.  
Amherst.  
Augusta.  
Bath.  
Bedford.  
Berkley.  
Botelourt.  
Brooke.  
Brunswick.  
Buckingham.  
Campbell.  
Caroline.  
Charles'city.  
Charlotte.  
Chesterfield.  
Cumberland.  
Culpeper.  
Cabell.  
Dinwiddie.  
Elisabeth-City  
Essex.

360 mètr. de son confluent; la *Seneca*, le *Rock*, la *Branche de l'Est*; la rivière *Large*; la *Piscataway*; la *Matta-Woman*; le *Nougemy*; le *Tobacco*; le *Wicomico*; la *Sainte-Marie*; et enfin, se jetant dans la baie elle-même, la rivière de l'*Ouest*, celle du *Sud*, celle de *Severn*, proche du port d'Annapolis; celle de *Maggotty*; le *Patapsco*, navigable pendant 1 myriam. 2 kilom. 872 mètr.; le *Jones-Falls*, le *Gwin's-Falls*, le *Back*, le *Gunpowder* et le *Bush*.

Nous commençons à entrer dans les régions méridionales de l'Amérique du Nord. Le climat est plus doux que dans la Pensylvanie. Les mêmes substances métalliques se retrouvent ici; mais parmi les substances terreuses et acidifères nous avons à signaler les *émeraudes*, les *agates*, le *jaspe*, le *nitre* et l'*ambre*. La vigne donne quelques produits, mais peu abondants, et la baie de Chesapeake fournit des *huitres*, des *crabes*, des *pétoncles* et des *moules*.

ÉTAT DE VIRGINIE. Capitale : *Richmond*. — Ses limites sont au nord, sauf une longue et étroite pointe à l'ouest, entre les États de Pensylvanie à l'est et d'Ohio à l'ouest, le 39° degré 43' de latit.; à l'ouest, l'*Ohio*, le *Big-Sandy* et les montagnes de *Cumberland*; au sud, le 36° degré 30' de latit.; à l'est l'Atlantique, et au nord-est la *Potomac*. Sa superficie est de 17,188,992 hectares. Cet État, le plus vaste de tous ceux de la confédération, est divisé administrativement en 100 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Accomack.	Drummond.
Albermarle.	Charlottesville.
Amelia.	
Amherst.	New-Glasgow.
Augusta.	Staunton.
Bath.	Warm-Springs.
Bedford.	Liberty.
Berkley.	Marlinsburg.
Botelourt.	Fincastle.
Brooke.	Charlestown.
Brunswick.	
Buckingham.	New-Canton.
Campbell.	Lynchburg.
Caroline.	Port-Royal.
Charles'city.	
Charlotte.	Marysville.
Chesterfield.	Manchester.
Cumberland.	Cartersville.
Culpeper.	Fairfax.
Cabel.	
Dinwiddie.	Petersburg.
Elisabeth-City.	Hampton.
Essex.	Tappahannock.

Comtés.	Chefs-lieux.
Faquier.	Warrentown.
Fairfax.	Centreville.
Fluvanna.	Columbia.
Frederick.	Winchester.
Franklin.	Rocky-Mount.
Gloucester.	
Gookland.	
Graydon.	Greensville.
Greenbrier.	Lewisburg.
Greensville.	Hicksford.
Giles.	
Halifax.	South-Boston.
Hampshire.	Romney.
Hanover.	Hanover.
Hardy.	Moorfields.
Harrison.	Clarksburg.
Henrico.	Richmond.
Henry.	Martinsville.
Isle of Wight.	Smithsfield.
James'city.	Williamsburg.
Jefferson.	Charlestown.
Karibaway.	Charlestown.
King and Queen.	Dankirk.
King-George.	
King-William.	Delaware.
Lancaster.	Kilmarnock.
Lee.	Jonesville.
London.	Leesburg.
Louisa.	
Lunenburg.	Hungary.
Madison.	Madison.
Mathews.	
Mecklinburg.	San-Tammany.
Middlesex.	Urbanna.
Monongalia.	Morgan-Town.
Monroe.	Union-Town.
Montgomery.	Christiansburg.
Mason.	Point-Pleasant.
Nausmond.	Suffolk.
New-Kent.	Cumberland.
Norfolk-County.	Norfolk.
Northampton.	
Northumberland.	Bridge-Town.
Nottoway.	
Nelson.	
Ohio.	Wheeling.
Orange.	Stannardsville.
Patrick.	
Pendleton.	Franklin.
Pittsylvania.	Danville.
Powhatan.	
Prince-Edward.	James'town.
Princess-Anne.	Kempsville.
Prince-William.	Hay-Market.
Prince-George.	
Randolph.	Beverly.
Richmond.	
Rock-Bridge.	Lexington.
Rockingham.	
Russel.	Franklin.
Shenandoah.	Woodstock.
Southampton.	Jerusalem.
Spotsylvania.	Fredericksburg.
Stafford.	Falmouth.
Surry.	Cobhem.
Sussex.	
Tazewell.	Jeffersonville.
Tyler.	
Warwick.	
Washington.	Abingdon.
Westmoreland.	Leeds.
Wood.	New-Port.
Wythe.	Evansham.

Comtés.	Chefs-lieux.
York.	York.
Richmond (city).	
Norfolk-Borough.	
Petersburg.	

« La grande chaîne des Alleghanys, qui traverse cet État du nord-ouest au sud-est, est formée de plusieurs petites chaînes ayant presque toutes une direction parallèle. La plus orientale est connue sous les noms de *Blue-Ridge* et de *montagne du Sud*; celle qui vient ensuite, sous ceux de *Great-Ridge* et de *montagne du Nord*; et la plus occidentale, appelée *Alleghany*, la plus élevée de toutes, sépare les eaux des rivières qui vont se décharger dans l'Océan de celles qui viennent aboutir à l'Ohio. Au delà de cette dernière chaîne on rencontre la grande chaîne de Cumberland, qui forme la limite entre cet État et celui du Kentucky. Entre la chaîne orientale et la chaîne occidentale des Alleghanys se trouvent de moindres chaînons, d'une étendue fort inégale, mais dont la direction est aussi presque toujours parallèle. Ceux qui parcourent les parties septentrionales sont appelés *Big-Fort*, *Little-Fort North*, *Great-Cacapon* ou montagne du Milieu, et l'on donne également le nom de *North* à la partie de ce dernier qui se prolonge vers le sud. En avançant vers l'ouest, les montagnes que l'on rencontre sont celles de *Sandy-Ridge*, *Sideling-Hill*, *Knob* et *Back-Bone*; vers le sud, ce sont celles de *Purgatory*, *Tinker*, *Mill*, *Mount-Poverty* et celle de *Brushy*, qui prend le nom de *Walker* vers son extrémité méridionale. La partie septentrionale de la chaîne qui vient ensuite s'appelle *Sweet-Spring*; celle du centre *Peter*, et celle du sud, *East-River*. Les chaînes qui s'étendent le long de l'angle sud-ouest de l'État, se nomment *Iron*, *Clinch*, *Mocassou-Ridge*, *Copper-Ridge*, *Powell*; celles de *Gauley*, qui se détachent des Alleghanys et prennent une direction occidentale, assez irrégulière sous le 30° 30' de latit.; et, enfin, les montagnes de Cumberland. A 18 ou 20 milles (2 myriam. 8 kilom. 962 mèt. à 3 myriam. 2 kilom. 180 mèt.), à l'est des montagnes Bleues, se trouve une petite chaîne qui est parallèle à celles-ci pendant 80 milles environ (12 myriam.

8 kilom. 720 mèt.). La partie septentrionale se nomme *montagnes de l'Ouest*; celle du centre, *montagnes Vertes*; et celle du sud, *Buffalo-Ridge* (1). » Nous ne parlerons pas de quelques grottes creusées, notamment sur le versant nord des montagnes Bleues, mais nous rappellerons le pont naturel décrit par M. Roux de Rochelle (liv. 1<sup>er</sup>, page 33, et planche VII).

Il nous reste peu de chose à dire au sujet des cours d'eau qui arrosent la Virginie après l'énumération que nous avons faite, dans notre exposé du système hydrographique des États-Unis, des affluents de l'Ohio et des fleuves qui se rendent des montagnes Bleues à l'Océan; nous nous bornerons à citer les principaux: à l'est la *Potomac* et ses affluents; le *Rappahanoc*, la rivière d'*York*, le *Mattaponzy*, la rivière de *James*, le *Jackson* et l'*Appomatox*; à l'ouest, la *Cheat*, le *Tygarts-Valley*, le *Buchanan* et le *West-Fork*, affluent supérieur de la Monongahela, la petite et la grande *Kanhawa*, la *Gaully* et ses affluents, les rivières *Jaune* et d'*Elk*, la grande *Guando*t et ses cinq petits tributaires, le *Bramson's-Fork*, l'*Indian-Creek*, la *Cane-Creek*, la *Laurel-Creek* et le *Mud*; au sud, la *Nottoway*, le *Black-Water* et le *Meherin*, le *Staunton* et le *Dan*; au sud-ouest, le *Holstein*, la *Clinch* et le *Powell*. La plupart de ces cours d'eau sont navigables sur une grande partie de leur cours, et plusieurs forment des masses d'eau considérables. La *Potomac*, avant de traverser les montagnes Bleues pour aller se perdre dans l'Atlantique, reçoit la *Shenandoah*, qui elle-même a un cours de 21 myriam. 2 kilom. 250 mèt. Le tableau offert par ces deux rivières au moment où, venant de se réunir, elles se précipitent ensemble à travers la brèche que leurs efforts ont pratiquée dans le roc qui leur barrait le passage, est un des plus grandioses que l'œil humain puisse contempler. Le spectateur voit, sur la droite, arriver à lui la *Shenandoah*, qui paraît se chercher une issue; sur la gauche vient la *Potomac*, se cherchant aussi un passage: les deux fleuves s'approchent, se touchent, se confondent, s'élançant contre

(1) Warde., t. III.

la montagne se précipitent

Le sol d'Virginie doit effet une grande ordinairement, qui s'épeak jusqu'à Potomac, du du Roanoke riam. 9 kilom à partir de ce pale des montagneur depuis qu'à 22 myriam s'étend à l'ouest. Dans la première bas, humide, la deuxième est goureux et n troisième il est les deux premières force végét pendant l'influence et retard

Le climat de la coignée du sol d'une partie, était beau l'est aujourd'hui que la température dans une contrée accidentée. Ce pas oublier que chaudes région trionale, et que du froid sont dessous de zéro

Le produit de la Virginie substances métalliques en assez grande quantité vert de l'or dans le fer, le cuivre en plusieurs lieux existent près de Kanhawa et de ton, comté de également ses et ses sources nommées sont males du com sources du Jar nature dans le Deux autres sont reconnues près



la montagne, semblent la déchirer, et se précipitent ensemble vers l'Océan.

Le sol d'un État aussi vaste que la Virginie doit présenter et présente en effet une grande variété; on le divise ordinairement en trois zones. La première, qui s'étend de la baie de la Chesapeake jusqu'aux premières chutes de la Potomac, du Rappahanoc, du Janus et du Roanoke, a une largeur de 12 myriam. 9 kilom. environ; la deuxième, à partir de ces chutes jusqu'à la principale des montagnes Bleues, varie de largeur depuis 4 myriam. 8 kilom. jusqu'à 22 myriam. 5 kilom.; la troisième, s'étend à l'ouest de ces montagnes. Dans la première le sol est généralement bas, humide, gras et très-fertile; dans la deuxième il est plus noir, plus vigoureux et moins humide; dans la troisième il est argileux comme dans les deux premières, mais rougâtre, et sa force végétative est miraculeuse. Cependant l'influence des vents du nord-ouest y retarde la floraison.

Le climat de la Virginie, avant que la coignée du colon n'eût dépouillé le sol d'une partie de ses magnifiques forêts, était beaucoup plus froid qu'il ne l'est aujourd'hui. On conçoit d'ailleurs que la température doit être très-diverse dans une contrée aussi étendue et aussi accidentée. Cependant il importe de ne pas oublier que l'on approche ici des chaudes régions de l'Amérique septentrionale, et que les extrêmes du chaud et du froid sont 98° au-dessus et 6° au-dessous de zéro.

Le produit minéral le plus abondant de la Virginie paraît être la houille. Les substances métalliques y sont pourtant en assez grande quantité. On a découvert de l'or dans le comté de Buckingham; le fer, le cuivre, le plomb, se trouvent en plusieurs lieux. Des sources salées existent près des chutes de la Grande-Kanhawa et dans le voisinage de Preston, comté de Washington. La Virginie a également ses sources d'eau minérales et ses sources thermales. Les plus renommées sont les eaux sulfureuses thermales du comté d'Augusta, près des sources du James, et celles de même nature dans le comté de Greenbrier. Deux autres sources thermales ont été reconnues près de la Kanhawa, proche

des Grandes-Salines. A 11 kilom. et demi de l'emb. de l'Elk on trouve un trou, de la capacité de 1 à 5 hectolit. et demi, d'où s'échappe, dit Warden, une vapeur bitumineuse, qui tient le sable placé au-dessus de son orifice dans un mouvement continu. Si l'on met cette vapeur en contact avec une flamme, elle brûle, quelquefois pendant vingt minutes seulement, d'autres fois pendant deux ou trois jours, en présentant une colonne de feu de 1 mètr. 38 cent. à 1 mètr. 66 cent. de hauteur et de 50 cent. de largeur, et en lançant des matières qui ressemblent à de la houille en combustion.

Les végétaux et les animaux de la Virginie donnent lieu à peu d'observations particulières comparativement aux végétaux et aux animaux des États dont il a été précédemment question. Les forêts offrent seulement ce caractère particulier d'être presque uniquement composées de hautes futaies sans taillis à leur base, de sorte qu'elles ressemblent à de vastes plantations au travers desquelles il est possible de se promener, même à cheval, sans être embarrassé par d'importuns obstacles.

DISTRICT FÉDÉRAL DE COLUMBIA.  
Capitale : *Washington*. — Une portion du territoire de chacun des États du Maryland et de la Virginie a été mise en dehors de l'organisation commune, et constituée en une sorte de municipe régi par le congrès fédéral lui-même et administré par le président de la confédération. Ce district s'étend des deux côtés de la Potomac, et forme un carré parfait de 16 kilom. 93 mètr. carrés, ou 25,800 hectares, dont les diagonales se dirigent du nord au sud et de l'est à l'ouest; la diagonale allant du nord au sud constitue le méridien dit de Washington. Ce coin de terre, par suite de son rôle dans la confédération, a appelé plus que les autres États l'attention des géographes, des descripteurs et des statisticiens. Arrosé par la Potomac, par la Rock-Creek, qui vient du nord, et par une infinité de petits cours d'eau, dont l'un a reçu le nom prétentieux de *Tibre*, parce qu'il passe au travers de la ville non loin du *Capitole*, le district de Columbia offre un aspect général des plus variés. Son sol, évidemment d'allu-

vion, recèle de vastes dépôts de substances végétales carbonisées. On conçoit que le climat y est le même à peu près que celui des deux États limitrophes, et que les produits du sol et la nature du sol lui-même n'y présentent pas de notables particularités.

**ÉTAT DE LA CAROLINE DU NORD.**  
Capitale : *Raleigh*. — Ses limites sont, au nord, le 36° degré 30' de lat.; à l'ouest, la chaîne des monts Alleghany; au sud, le 33° degré 45' de lat.; à l'est, l'Atlantique. Sa superficie est de 12,771,000 hect., et sa division administrative comporte 62 comtés, savoir :

Comté.	Chefs-lieux.
Anson.	Wadesborough.
Ash.	Washington.
Beaufort.	Windsor.
Bertie.	Elisabeth-Town.
Bladen.	Brunswick.
Brunswick.	Ashville.
Buncombe.	Morgan-Town.
Burke.	Coccord.
Cabarrus.	Jonesburg.
Camden.	Beauford.
Carteret.	Leasburg.
Caswell.	Pittsborough.
Chatham.	Edenton.
Chowan.	Whiterville.
Columbus.	Newbern.
Craven.	Fayetteville.
Cumberland.	Indian-Town.
Currituck.	Sarecto.
Duplin.	Tarborough.
Edgecomb.	Louisburg.
Franklin.	Williamsborough.
Gates.	Martinville.
Granville.	Halifax.
Green.	Wynton.
Gulford.	German-town.
Halifax.	Statesville.
Haywood.	Smithfield.
Hertford.	Trenton.
Hyde.	Kington.
Iredel.	Lincolnton.
Johnson.	Williamstown.
Jones.	Charlotte.
Lenoir.	Alfordston.
Lincoln.	Henderson.
Martin.	Wilmington.
Mocklinburg.	Swansborough.
Moore.	Hillsborough.
Montgomery.	Nixonton.
Nash.	Roxborough.
New-Hanover.	Greenville.
Northampton.	Hartford.
Onslow.	Rockingham.
Orange.	Lumberton.
Pasquotank.	Danbury.
Person.	Salisbury.
Pitt.	Rutherfordton.
Perquimans.	
Randolph.	
Richmond.	
Robeson.	
Rockingham.	
Rowan.	
Rutherford.	

Comtés.  
Sampson.  
Stokes.  
Surry.  
Tyrrel.  
Wake.  
Warren.  
Washington.  
Wayne.  
Wilkes.

Chefs-lieux.  
Upper-Sara.  
Salém.  
Elisabeth.  
Raleigh.  
Warenton.  
Plymouth.  
Waynesborough.  
Wilkes.

La chaîne des Alleghany, celle des montagnes Bleues et les branches secondaires de ces dernières occupent la partie nord-ouest de la Caroline du Nord. Le reste du territoire jusqu'à la mer, à une distance de 9 à 10 myriam. environ, est plat et uni. Il semble que c'est ici le lieu de parler de la principale, sinon de l'unique curiosité naturelle que présente l'État que nous examinons. A 1 myriam. 9 kilom. 308 mè., au nord de Salisbury, comté de Rowan, non loin de la petite rivière *Calawba*, existe un amas de pierres désigné dans le pays sous les noms de *Mur naturel* et de *Mur souterrain*. Ce mur a plus de 100 mè. de long sur 4 à 5 mè. de haut et 558 millimèt. environ d'épaisseur. Il est placé au sommet d'un monticule au pied duquel coule un petit ruisseau, et se dirige du sud au nord. Il est formé de rangées horizontales de pierres d'inégales dimensions, mais toutes de même forme, c'est-à-dire toutes semblables à des briques dont l'une des extrémités serait moins épaisse que l'autre. Le sol environnant est un sable très-fin, entremêlé de petites pierres de quartz et de nombreuses parcelles de mica argenté. Ces pierres, qui paraissent avoir tous les caractères du basalte, sont revêtues d'une couche de terre sablonneuse, jaune, céracée et adhérente; les interstices qui les séparent sont comblés par une espèce d'argile grasse marquée de taches noires et ferrugineuses. Un autre mur de même composition, mais beaucoup moins étendu et beaucoup moins élevé, a été mis à jour à peu de distance de celui-ci, et le problème de la formation soit volcanique, soit neptunienne, soit enfin artificielle de ces constructions n'en a pas été plus facile à résoudre. Les masses de basalte qui existent dans le *Massachusetts* nous sembleraient déjà une preuve suffisante de l'existence, à une époque quelconque, de volcans dans les Apalaches, s'il n'était aujourd'hui démontré que c'est aux travaux volcaniques

que sont dus produits les plus seulement ceux à ce mur une que-t-elle en du sol, qui, de la Caroline du Pacifique occu ral américain n'a point le seulement celui semble également ceci la main de tre les caractères que l'art imprimé Nous concluon classer le *Mur* nombre des m sur le globe et de volcans au f sous les contin

Les rivières du Nord sont : *Pasquotank*, le *Chaquiman*, le *C Pamlico* ou *T River*, le *Cap-Fawba*. Quelqu ont déjà été d'une importance riter une descen cette simple me

Le sol de cet vous dit, porte que la mer y a fa pays, à moins de leur, des squele des masses de co vous toutefois, spect pour Warc verte qui aurait 1,350 mè. de la profondeur, d'un lequel était enfco coin de fer, avec L'abaissement s son envahisseme par des eaux qu assez longtemps de plusieurs mè la reappearance d un soulèvement cause de retrait une série de ré semblent pas avo une période tell

que sont dus les soulèvements qui ont produit les plus hautes montagnes et les continents. En vain l'opinion qui attribue à ce mur une origine neptunienne, invoque-t-elle en sa faveur la nature même du sol, qui, dans la plus grande partie de la Caroline du Nord, atteste que l'océan Pacifique occupait jadis ce coin du littoral américain : il nous semble que la mer n'a point le privilège de former, mais seulement celui de transformer. Il nous semble également que faire intervenir en ceci la main de l'homme, c'est méconnaître les caractères bien visibles pourtant que l'art imprime à toutes ses créations. Nous concluons, en conséquence, pour classer le *Mur naturel* ou *souterrain* au nombre des mille et une traces éparses sur le globe et qui constatent la présence de volcans au fond des mers tout comme sous les continents.

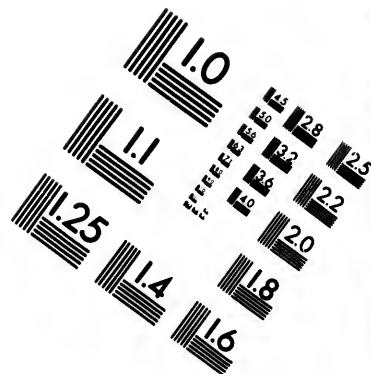
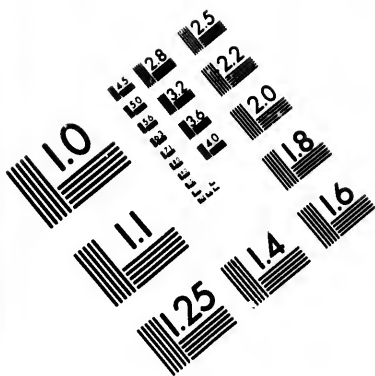
Les rivières qui arrosent la Caroline du Nord sont : la *Rivière du Nord*, le *Pasquotank*, la *Petite-Rivière*, le *Perquiman*, le *Chowan*, le *Roanoke*, le *Pamlico* ou *Tar*, la *Neuse*, le *New-River*, le *Cap-Fear*, le *Yadkin* et la *Catawba*. Quelques-uns de ces cours d'eau ont déjà été cités ; mais aucun n'est d'une importance assez grande pour mériter une description plus ample que cette simple mention.

Le sol de cet État, ainsi que nous l'avons dit, porte les traces du long séjour que la mer y a fait. On trouve dans le bas pays, à moins de 6 à 7 mètr. de profondeur, des squelettes d'animaux marins, des masses de coquillages. Nous ne pouvons toutefois, et malgré tout notre respect pour Warden, croire à la découverte qui aurait été faite, à 24 myriam. 1,350 mètr. de la mer, et à 12 mètr. de profondeur, d'un tronc de cyprès « dans lequel était enfoncée une hache ou un coin de fer, avec des copeaux à l'entour. » L'abaissement subit d'un territoire, ou son envahissement, également subit, par des eaux qui y auraient séjourné assez longtemps pour y former un dépôt de plusieurs mètr. d'épaisseur ; ensuite la reappearance de ce territoire, soit par un soulèvement, soit par toute autre cause de retraite des eaux, composent une série de révolutions qui ne nous semblent pas avoir pu s'accomplir dans une période tellement courte, que ce

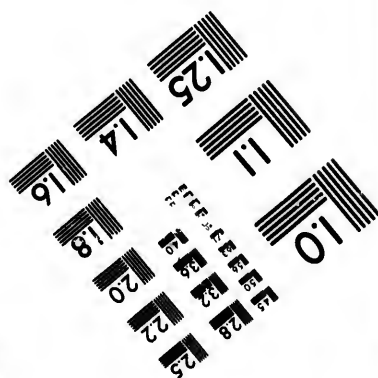
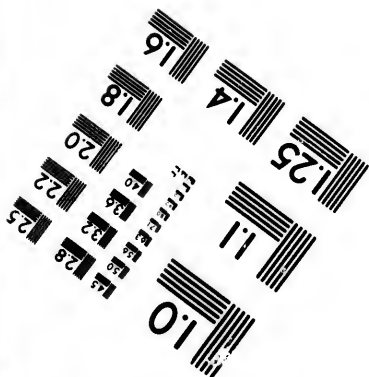
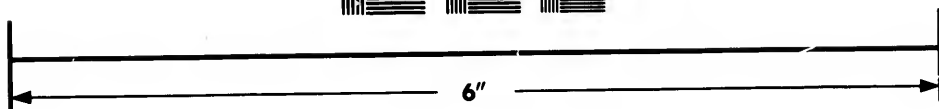
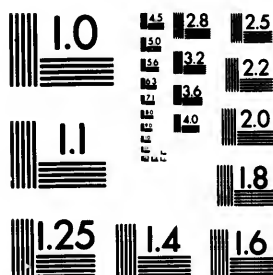
soit vraiment la besogne inachevée et l'outil d'un bûcheron que nous aient roudus les entrailles de la terre. L'homme ne paraît pas être assez ancien sur la terre pour avoir assisté à plus d'une grande révolution. Il se peut cependant que ce coin de fer et ces copeaux soient parfaitement exacts, mais aient été tout simplement ensevelis, n'importe à quelle époque rapprochée, par suite d'un mouvement de terrain purement local, ou par suite même d'un acte de la volonté humaine ; dans ce cas, l'indice géologique disparaît, et il ne reste plus qu'une vulgarité qu'il est dangereux de consigner sans commentaire dans un livre sérieux. Le climat de la Caroline du Nord est beaucoup plus doux que celui de la Virginie, et à mesure qu'on descend vers le midi les chaleurs deviennent plus arides, les froids de l'hiver moins longs et moins vifs, la végétation plus précoce, mais aussi plus sujette encore à être arrêtée brusquement par des variations de température. La partie basse qui longe les côtes est, jusqu'assez en avant dans les terres, malsaine, particulièrement en automne. Le sol dégage alors en plus grande quantité des miasmes qui alourdissent l'atmosphère. Dans les parties montagneuses, au contraire, le climat est généralement doux et sain. On se rappelle que les Apalaches, qui couvrent de leurs chaînes *Alleghany* et des *montagnes Bleues* l'ouest de la Caroline du Nord, ne sont point assez élevées pour porter des neiges perpétuelles. Elles sont ici bien au-dessous du niveau où commencent ces froides régions.

Le fer est en grande abondance dans ces montagnes. On a trouvé des parcelles d'or dans le sable du *Rocky* et de la *Long-Creek*, petites rivières du comté de Cabarrus ; on a trouvé encore des fragments de minerai de ce métal dans le comté d'Anson, au milieu des terres ; mais on n'a pas donné suite, que nous sachions, à la recherche des gisements dont ces parcelles et fragments annonçaient l'existence. Le fer et le cobalt, ce dernier mêlé à de l'arsenic, sont en définitive les seuls métaux exploités. Le comté de Buncombe, où sont les mines de cobalt, possède, en outre, des eaux thermales dont la température s'élève à 104° Fahrenheit ; d'autres eaux ayant des propriétés





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



15 12.8  
16 12.5  
17 12.2  
18 12.0  
19 11.8

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

médicales ont été reconnues dans les comtés de Warren, de Montgomery, de Rockingham, de Rowan et de Cumberland.

Le règne végétal et le règne animal se ressentent de la position plus méridionale de cet État. Les forêts n'y ont plus l'aspect imposant ni les riches hautes futaies de celles de l'ouest de la Virginie, cependant elles sont belles et vastes. Les marais, en grand nombre, qui couvrent les parties basses au fond du revers oriental des montagnes Bleues sont remplis de cyprès si rapprochés et si touffus, que, dit le docteur Williamson (1), ils ne laissent entendre qu'à une très-courte distance la détonation d'une arme à feu. Les pigeons étaient autrefois en si grande quantité dans le pays, que les Indiens faisaient de la graisse de cet oiseau le même usage que nous faisons du beurre. Aujourd'hui, pigeons et Indiens se sont éloignés, et il ne reste guère des anciens habitants de ces riches contrées que le *crocodile du Mississipi*, le *serpent à sonnettes*, le *scytale* et la *tortue*. Il est inutile de parler des insectes : plus nous avançons vers le sud, plus le nombre en est grand.

Au nombre des plantes médicinales que produit la Caroline du Nord, une espèce de PANAX, auquel on a donné le nom chinois de *ginseng* (*homme vivant*), mérite une mention particulière. Le *ginseng*, racine d'une plante pivotante de la famille des *araliacées* et originaire de la Corée (Asie orientale), jouit en Chine d'une réputation immense. Tant que l'homme n'a pas rendu le dernier soupir, le *ginseng* peut lui rendre la vie et la santé, quelle que soit la cause de destruction qui affecte son organisme; la plus extrême vieillesse comme le poison le plus actif sont impuissants, au dire des médecins chinois, contre les vertus de cette plante merveilleuse.

Le panax de l'Amérique du Nord, non plus d'ailleurs que celui de la Chine, n'est pas placé dans le même degré d'estime que celui de la Corée, qui se vend à des prix exorbitants. Il forme cependant aujourd'hui l'un des principaux articles de commerce entre les États-Unis et la Chine. Sur trois kilog. de *ginseng* débi-

tés dans les pharmacies de Canton, deux sont fournis par les Américains. Il n'est pas besoin de faire remarquer que les mérites de cette racine sont beaucoup moins grands que ne se le figurent les Chinois, et que la *salsepareille* et même l'*aristoloché serpenteuse*, qui croissent spontanément aussi dans la Caroline du Nord, sont infiniment plus précieuses, tout en n'étant pas davantage des spécifiques infaillibles et encore moins des panacées universelles.

ÉTAT DE LA CAROLINE DU SUD. Capitale : *Columbia*. — Cet État forme un triangle dont la pointe sud est à 32° de latitude, à l'embouchure de la *Savannah*. Le cours de cette rivière lui sert de limite au sud-ouest jusqu'à 6° 10' de longit. ouest et 35° 8' de latit., de même que l'Océan Atlantique forme sa limite sud-est jusqu'à 1° 24' de longit. ouest et 33° 20' environ de latit. nord. Sa limite au nord est tracée irrégulièrement de l'un à l'autre des angles nord-ouest et nord-est. Sa division administrative comporte 35 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieuv.
Abbeville.	Abbeville.
All-Saints.	
Barnwell.	
Beaufort.	Beaufort.
Charleston.	Charleston.
Chester.	Chester.
Chesterfield.	
Claremont.	
Clarendon.	
Colleton.	
Darlington.	
Edgefield.	
Fairfield.	Fairfield.
George-Town.	George-Town.
Greenville.	Greenville.
Horry.	
Kershaw.	Camden.
Lancaster.	
Laurans.	Laurans.
Lexington.	
Liberly.	
Marion.	
Marlborough.	
Mason.	
Newbury.	Newburg.
Orange.	Orange-bury.
Pendleton.	Pendleton.
Pinkney.	
Richland.	Columbia.
Spartan.	Spartanburg.
Saint-Peters.	
Sumpter.	Statesburg.
Union.	Union.
Williamsburg.	Williamsburg.
York.	York.

Depuis le bord de la mer jusqu'à 12 myriam. 8,720 mètr. dans l'intérieur des

(1) *History of this State. Philadelphia.*

terres, le pa  
Au delà de  
forêts qui l  
premiers col  
montagneux  
montagnes o  
tés de Pend  
burg et Yor  
s'élevant à  
dessus du ni  
lenoy, de m  
fin, celles de  
back, de Tr

Rivières. -  
tée et la Sa  
la Lynch et l  
affluent de la  
maw, la ri  
un cours tor  
par une em  
mèt. forman  
large de 1,8  
lesion; le St  
l'Ashepool, la  
Coosaw ou C  
et la New. C  
quelques-une  
guéables dan  
navigables qu  
points de jonc

Le sol de l  
divisé en quat  
blonneuse, lég  
pins; la seco  
stérile; la tro  
la quatrième,  
vées, est con  
terreau noir e

Le climat e  
ment plus ch  
line du Nord  
des variation  
et considérab  
sain dans la  
les terres plat  
Les mois les  
et juin; ceux  
santé sont aot  
sèche dure d  
saison des plu  
et août. Le  
lui où la tempé  
les froids nés  
de janvier et f  
ordinairement  
décembre et

terres, le pays est une plaine uniforme. Au delà de cette plaine, dépouillée des forêts qui la couvraient à l'arrivée des premiers colons, le pays s'élève et devient montagneux et boisé. Les principales montagnes dans l'ouest de l'État (comtés de Pendleton, Greenville, Spartanburg et York) sont : celle de *la Table*, s'élevant à 1410 mètr. 213 millim. au-dessus du niveau de la mer; celle d'*Oolenoy*, de même hauteur à peu près; enfin, celles de *Paris*, de *Glassey*, de *Hogback*, de *Tryon* et de *King*.

*Rivières.* — La *Grande-Pédée*, la *Santée* et la *Savannah*, déjà mentionnée; la *Lynch* et la *Wenée* ou *rivière Noire*, affluent de la Grande-Pédée; la *Waccamaw*, la *rivière de Cowper* qui, après un cours tortueux, se jette dans l'Océan par une embouchure large de 1318 mètr. formant, avec celle de l'*Ashley*, large de 1,828 mètr., la rade de *Charleston*; le *Stono*, l'*Edisto* ou *Pompon*, l'*Ashpoo*, la *Cambahée*, le *Broad*, la *Coosaw* ou *Coosawatchie*, le *Port-Royal* et la *New*. Ces dernières rivières, dont quelques-unes sont de faibles cours d'eau guéables dans la saison sèche, ne sont navigables qu'à peu de distance de leur points de jonction ou de leur embouchure.

Le sol de la Caroline du Sud peut être divisé en quatre parties : la première, sablonneuse, légère, n'est favorable qu'aux pins; la seconde est basse et à peu près stérile; la troisième est marécageuse, et la quatrième, comprenant les terres élevées, est composée généralement d'un terrain noir et fertile.

Le climat de cet État est naturellement plus chaud que celui de la Caroline du Nord; il est également soumis à des variations de température subites et considérables et n'est pas moins malsain dans la région du littoral et dans les terres plates, sur le bord des rivières. Les mois les plus sains sont avril, mai et juin; ceux les moins favorables à la santé sont août et septembre. La saison sèche dure deux mois, avril et mai; la saison des pluies, trois mois, juin, juillet et août. Le mois de novembre est celui où la température est le plus agréable: les froids n'en prolongent guère au delà de janvier et février, bien qu'on marque ordinairement leur commencement en décembre et leur fin en mars. En ré-

sumé, dans les contrées basses le maximum de chaleur est de 90° et celui de froid de 67° Fahr. dans les contrées élevées le thermomètre varie entre 65° et 86° en été, et entre 55° et 20° en hiver. Malgré toutes les causes d'insalubrité constatées par les observations les plus attentives, et dont nous ne pourrions qu'indiquer ici très-sommairement les principales, la Caroline du Sud offre certaines parties comparables aux climats méridionaux les plus favorisés sous toute espèce de rapports.

Cet État possède les mêmes richesses minérales que son voisin la Caroline du Nord.

Les animaux tant mammifères que reptiles, oiseaux et poissons, y sont également les mêmes; mais le règne végétal y est plus nombreux.

On n'y compte pas moins de cent quarante espèces ou variétés parmi les arbres et arbrisseaux les plus dignes d'attention. L'*érable*, moins abondant que dans le nord vers les grands lacs, n'existe ici que dans trois de ses variétés, celle à *feuilles de frêne*, celle *rouge* et celle à *sucres*. Le *magnolia* en présente cinq (*aureiculata*, *cordata*, *glauca*, *grandiflora* et *tripetala* L.); le pin, cinq (*balsamea* L., *pinus Fraseri*, *palustris*, *australis* et *serotiva*); le peuplier, cinq (*peuplier de Caroline*, *heterophylla* L., *argentea*, *molinifera* et *virginiana* L.); le prunier, quatre (*caroliniana*, *chicosa*, *hiemalis*, et *virginiana*); le chêne, neuf (*aquatica*, *Catesbæi*, *cinerea*, *coccinea*, *laurifolia*, *nigra*, *tinctoria*, *triloba* et *virens*); puis on trouve le *rosier*, l'*olivier*, le *palmier*, le *mârier*, le *châtaignier*, le *noyer*, la *vigne sauvage*, l'*andromeda* et une infinité d'autres espèces d'arbres et d'arbrisseaux qu'à dessein nous mentionnons pêle-mêle parce qu'un ordre méthodique nous conduirait à de trop amples développements.

ÉTAT DE GEORGIE. Capitale : *Milledgeville*. — Ses limites sont : au nord, le 35° degré de latit.; à l'ouest, une ligne allant de ce point au 30° degré 30' de latit., sur la rive gauche de la rivière d'*Apalachicola*; au sud, une autre ligne partant de ce dernier point pour aboutir à l'Océan Atlantique; à l'est, l'Océan Atlantique; au nord-est, le cours de la *Savannah*. Sa superficie est de 15,467,000

hectares, et il se divise administrative-  
ment en 40 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieut.
Baldwin.	Milledgeville.
Bryan.	Statesburg.
Bulloch.	Waynesborough.
Burke.	Saint-Mary's.
Camden.	Savannah.
Chatham.	Athens.
Clarke.	Applington.
Columbia.	Ebenezer.
Efingham.	Petersburgh.
Elbert.	Carnesville.
Emmanuel.	Brunswick.
Franklin.	Greensborough.
Glynn.	Sparta.
Greene.	Jefferson.
Hancock.	Monticello.
Jackson.	Louisville.
Jasper.	Clinton.
Jefferson.	Dublin.
Jones.	Riceborough.
Laurens.	Licolnton.
Liberty.	Danielsville.
Lincoln.	Darten.
Madison.	Madison.
Mac-Igosh.	Lexington.
Montgomery.	Hartford.
Morgan.	Eatonton.
Oglethorpe.	Augusta.
Pulaski.	Jacksonborough.
Putnam.	Marion.
Richmond.	Warrenton.
Screven.	Saundersville.
Talbot.	Washington.
Telfair.	Irwinton.
Twiggs.	
Walton.	
Warren.	
Washington.	
Wayne.	
Wilkes.	
Wilkinson.	

Les monts Apalaches ont leur origine dans la partie nord-ouest de cet État. Les montagnes Bleues, celle de leurs chaînes qui s'avance le plus loin vers le sud, s'élèvent ici à 457 mètr. 5 cent. au-dessus du niveau de la mer. La ligne la plus occidentale de ces dernières montagnes terminées par une sorte de rayonnement, est désignée par le nom significatif de *Great-Look-out-Mountain* correspondant à cette expression française : *Grande-Montagne-Belle-Vue*.

*Rivières.* — La *Savannah*, limitrophe avec la Caroline du Sud, l'*Altamaha* déjà mentionnée, l'*Apalachicola*, la *Grande-Ogechie*, la *Sainte-Marie*, la *Petite-Ogechie*, la *Medway*, le *North-Newport*, le *South-Newport*, le *Sapello*, la *Turtle* et la *Satilla*, qui presque toutes ont également été citées dans l'exposition du système hydrographique. Ces cours d'eau, généralement

navigables, font de la Géorgie l'un des États où les communications sont les plus multipliées et les plus favorables à l'exploitation du sol et au commerce.

Le pays, quant au sol, peut être divisé en trois régions principales : région plate, région des collines, et région des montagnes. Dans la première, qui s'étend de la mer jusqu'à plus de 16 myriam. dans l'intérieur, le sol, uni à sa surface, consiste en une argile sablonneuse, qui convient surtout aux pins. Mais dans le voisinage des marais et des rivières sujettes à déborder, le sol, plus riche, répond mieux aux soins du cultivateur et produit principalement du riz. La région des collines, dont l'étendue est environ de 16 myriam., est particulièrement favorisée, surtout dans la partie arrosée par la Savannah et ses affluents. Le sol est profond et composé d'un terrain noir qui repose sur une terre d'un brun rougeâtre dont la couche, épaisse de 1 mètr. 60 cent. environ, s'appuie sur un fond d'argile et de rochers. Il est incomparablement plus fertile que celui de la Caroline du Sud, situé à peu de distance, mais ne réunissant pas les mêmes conditions de formation et d'exposition. Dans la région des montagnes on distingue quatre espèces de sols : celui placé le long des rivières est un riche terreau noir mêlé de sable ; la seconde espèce, désignée dans le pays sous le nom de Mulatto, est argileuse : sa fertilité dépend davantage de la régularité des saisons ; la troisième est un terreau grisâtre, mêlé de sable et reposant sur un lit d'argile ; elle est inférieure en qualité à celui de la seconde région, mais bien supérieure à celui de la quatrième, qui est cette argile sablonneuse dont nous avons déjà parlé et qui ne produit presque que des pins.

Le climat de la Géorgie est encore plus chaud que celui des Carolines ; mais il est mieux réglé, plus agréable et plus sain, surtout dans la région des collines et dans celle des montagnes. Le temps des plus fortes chaleurs est de juillet à la mi-septembre. Il ne nous reste rien à dire des minéraux, des végétaux et des animaux de cet État, après les détails que nous avons donnés à propos des deux Carolines placées dans des conditions à peu près identiques.

ÉTAT DES FLORIDES. Capitale : Tal-

lahassée. — le 31° degré jusqu'à l'Avière à l'Occident et à l'est l'océan est de 1

Les Florides orientales et premières est qu'île qui et l'océan l'étroite port tend au nord l'état d'Ala degré 30' la Chatahooche Floride orientale son centre peu élevée. complètement

qué, dans la vail, presqu traversent d naissance. Il que le Rio-V 1 myriam. 2 dans le golfe chie), à 6.4 ville de Sa aboutissant cours de 16 large de 16 4,872 mètr. v git. nord, à décharge ; le San-Matteo l'Atlantique. large de près traverse dans qui, étant jointent en com plus éloignés San-Juan ét veau avec la tir jusqu'à la de 20 myria faible, que l rivières l'esp aussi facile Les rios San Sébastien, M Inlet, San Seco se perd soit dans la qui dépend d

*lahassée*. — Ses limites sont : au nord, le 31° degré de latit. depuis le *Perdido* jusqu'à l'*Apalachicola*, et, de cette rivière à l'Océan, le 30° degré 30' de latit.; au sud et à l'ouest, le golfe du Mexique, et à l'est l'Océan Atlantique. Sa superficie est de 15,365,440 hectares.

Les Florides sont divisées en Floride orientale et en Floride occidentale. La première est formée de la longue presqu'île qui s'avance entre l'Atlantique et l'Océan Pacifique; la deuxième est l'étroite portion du continent qui s'étend au nord du golfe du Mexique, entre l'État d'Alabama au nord, vers le 30° degré 30' latit., le *Perdido* à l'ouest et le *Chatahoocbé* ou *Apalachicola* à l'est. La Floride orientale est traversée, presque à son centre, par une crête montagneuse peu élevée. La Floride occidentale est complètement plate. Nous avons indiqué, dans la première partie de ce travail, presque tous les cours d'eau qui traversent cet État ou qui y prennent naissance. Il ne nous reste à mentionner que le *Rio-Visisa*, qui, après un cours de 1 myriam. 2,800 mètr. environ, se jette dans le golfe du Mexique (baie d'*Apalachie*), à 6,400 mètr. environ de la petite ville de *Sainte-Marie*; le *San-Pedro*, aboutissant au même golfe après un cours de 161 kilom.; le *Rio-Amasura*, large de 16 kilom. à son emb. et de 4,872 mètr. vers le 28° degré 15' de longit. nord, à 49 kilom. du golfe où il se décharge; le *Nassau*, le *San-Juan* ou *San-Matteo*, se jetant l'un et l'autre dans l'Atlantique. Cette dernière rivière, large de près de 5 kilom. à son emb., traverse dans son cours plusieurs lacs qui, étant joints à diverses rivières, mettent en communication les points les plus éloignés de la péninsule. Le lit du *San-Juan* étant d'ailleurs presque de niveau avec la mer, la marée s'y fait sentir jusqu'à la distance énorme de plus de 20 myriam., et le courant y est si faible, que les bâtiments remontent la rivière l'espace de plus de 32 myriam. aussi facilement qu'ils la descendent. Les rios *San-Marco*, *Matanzas*, *Saint-Sébastien*, *Mosquitos*, de *Aysou Indian*, *Inlet*, *Santa-Lucia*, *Jobe*, *Goga* et *Seco* se perdant tous, soit dans l'Océan, soit dans la baie de l'*Espiritu-Santo*, qui dépend de l'Océan, complètent l'en-

semble des fleuves, rivières et creeks qui fertilisent les Florides. Nous emprunterons à *Warden* quelques-uns des traits de sa description du sol de ces belles contrées. Quant aux nombreuses baies qui en garnissent les côtes, nous regrettons que les bornes qui nous sont assignées ne nous permettent de citer que celle de *Pensacola*, située dans le golfe du Mexique, sur la limite de l'Alabama et de la Floride occidentale, où débarqua en 1527 *Pamphile Narvaez*, le premier explorateur des terres situées au nord du golfe. Les îles sont trop peu importantes pour nous arrêter.

« La côte de la mer de la Floride orientale, dit *Warden*, est basse et plate jusqu'à la distance de 40 milles (6 myriam. 4,360 mètr.) dans l'intérieur, où la surface devient tant soit peu montagneuse, et même rocailleuse en quelques endroits. Le pays est, en général, entrecoupé de rivières, et ressemble assez à la Hollande, ou à Surinam dans la Guiane. Il y a presque partout quatre couches de terre : la première se compose d'un terreau qui a plusieurs pouces d'épaisseur ; la seconde consiste en sable et est épaisse d'un pied et demi (50 cent.); au-dessous de celle-ci, il s'en trouve une d'argile blanche compacte, semblable à la marne d'Angleterre; elle a communément 4 pieds d'épaisseur (1 mètr. 33 cent.); la quatrième est une couche de roche formée de coquillages pétrifiés. Ces deux dernières contribuent beaucoup à entretenir l'humidité autour des racines des arbres et des plantes : elles sont, par conséquent, une des principales causes de la fertilité du pays.

« Une bande sablonneuse s'étend le long du rivage de l'Atlantique; derrière cette bande on trouve souvent une grande étendue de bonnes terres, avec des intervalles où il ne croît que des pins. L'intérieur du pays renferme des lacs d'une étendue considérable. La surface est, en général, couverte de différentes espèces d'arbres qui sont moins gros à mesure qu'on approche du centre de la péninsule, où le terrain est très-rocailleux. Le meilleur sol, désigné sous le nom de *haut-hamock*, s'élève en monticules au-dessus de la surface marécageuse, et consiste en un terreau noir,



de deux à quatre pieds d'épaisseur, reposant sur un lit de marne fertile. Les terres qui bordent la Sainte-Marie sont les meilleures de la partie septentrionale de la province.

« Le sol de la Floride occidentale ressemble en tous points à celui des parties de l'Alabama qui lui sont contiguës. Il est marécageux sur les bords des rivières et sur la côte; plus avant, il est aride et sablonneux et ne produit que des pins. La surface, presque unie, n'a ni roches ni pierres. Il y a le long des rivières quelques endroits propres à la culture du riz, du coton et de la canne à sucre. »

Le climat des Florides est magnifique. Dans la partie sud de la Floride orientale le thermomètre varie, en été, entre 84° et 88° à l'ombre; mais cette température, qui dans les mois de juillet et d'août s'élève souvent à 94°, est tempérée par les brises de mer et par d'abondantes rosées pendant la nuit. Il est à remarquer aussi que les alternatives de chaleur et de fraîcheur y sont moins capricieuses que dans les Carolines et la Géorgie. Aussi presque toutes les productions végétales du nord et du midi y réussissent. Le *grenadier*, l'*orange*, le *citronnier*, le *figuier*, l'*olivier*, l'*abricotier*, le *pecher*, le *bananier*, la *vigne*, y viennent sans culture, ainsi que l'*ananas*, l'*igname*, les *cierges*, la *salsepareille* et l'*indigotier sauvage*.

Le *fer* y existe en grande quantité. Le *plomb*, le *cuivre* et le *mercure* s'y trouvent également, mais moins abondamment que la *houille*.

Les *bisons*, autrefois nombreux dans les savanes de la Floride orientale, ont à peu près complètement disparu; mais les *daims*, devenus rares dans d'autres États, se sont conservés dans celui-ci. Les *pélicans* (*pelicanus aquilus* et *sterna solida* L.), la *sarcelle de Bahama*, le *petit phaéton*, le *bec-en-ciseaux*, le *phénicoptère flamant*, le *crabier bleu*, le *crabier gris de fer*, presque tous les oiseaux de mer et presque tous les oiseaux aquatiques communs aux États-Unis visitent les côtes de la Floride, riches en huîtres, en homards, en poissons de mille espèces. Mais, en échange, les rivières sont infestées de caïmans, dont quelques-uns dépassent six mètres de long, et l'on trouve dans l'intérieur des terres une

araignée jaune, grosse comme un œuf de pigeon, et tissant une toile assez solide pour que de pauvres petits oiseaux ne puissent s'en dégager. La morsure de cette vilaine bête, aux pattes immenses et velues, est venimeuse.

Après être descendu du nord au sud en suivant le rivage de l'Atlantique, nous allons remonter du sud au nord, le long du bord oriental du Mississipi.

ÉTAT D'ALABAMA. Capitale : *Saint-Étienne*. — Ses limites sont : au nord, le 35° degré de latit. nord; à l'ouest, à peu près le 11° degré 20' de longit. occident. (méridien de Washington); au sud, le golfe du Mexique depuis la baie de *Pascagoula* jusqu'à l'emb. du *Perdido* et, à partir de ce point jusqu'à l'*Apalachicola*, le 31° degré de latit.; enfin, à l'est, la même ligne que nous avons indiquée pour limite occidentale de la Géorgie. Il est divisé administrativement en neuf comtés, savoir : *Baldivia*, *Clarke*, *Green*, *Jackson*, *Madison*, *Mobile*, *Monroe*, *Washington* et *Wayne*. Sa superficie est de 13,648,200 hectares.

Une chaîne de montagnes peu élevée et qui fait partie du système des Apalaches, traverse, d'ouest en est, la partie septentrionale de cet État à la hauteur du 34° degré de latit. Elle envoie, de nord-est en sud-ouest, une de ses ramifications finir vers le 32° degré, proche de l'*Alabama*. Le reste du pays est à peu près plat. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs du *Tennessee*, de la *Mobile*, de l'*Alabama* et de ses affluents, et du *Perdido*, principales rivières qui traversent ou longent les terres de cet État. Nous ajouterons seulement, et pour mémoire, à cette nomenclature les petits cours d'eau, tels que la *rivière aux Pierres*, celles de *Bon-Secours*, *aux Poissons*, *aux Chiens*, *aux Daims*, *aux Poules*, et celles *Derbane* et du *Cèdre*.

Les bords de la baie de la *Mobile*, havre magnifique s'étendant à 32 kilom. au nord et large de 10 kilom. d'est en ouest, sont inondés jusqu'à 34 kil. environ; à cette distance le sol est sec, et se compose de terres glaises entremêlées de veines de sable jusque près du 31° degré de latit., où commencent des marécages d'une fertilité prodigieuse. Ces marécages s'étendent à 1,609 mètr. environ vers le nord; puis leur succède, jusque vers la

région des  
mêlé de peti  
tagnes et le  
chasse sans  
rature de l'A  
est pourtant  
à supporter  
tres États o  
On n'y épr  
blement si f  
centre et mé  
brises de me  
élévation de  
du niveau d  
septentriona  
tées les plu

Nous n'av  
naturelle de  
que celle de

ÉTAT DU  
*ticello*. — Li  
de latit.; à l'  
31° degré; a  
la rivière d  
Mexique; à l  
dément pou  
Alabama. Sup  
vision adm

Comtés.  
Adams.  
Amitté.  
Claiborne.  
Franklin.  
Green.  
Hancock.  
Jackson.  
Jefferson.  
Lawrence.  
Marion.  
Pike.  
Waren.  
Wayne.  
Wilkinson.

La partie  
à la partie  
parties sept  
plus montue  
nature, et l  
ble. Quant  
nous remarq  
trouve en q  
point de vu  
simple, que  
que nous av  
tels que le  
la *Mobile*,

Nous jett  
sur l'ensem

région des montagnes, un sol noirâtre mêlé de petits cailloux noirs. Les montagnes et leurs vallées sont d'une richesse sans égale. Bien que la température de l'Alabama soit très-élevée, elle est pourtant plus agréable, plus facile à supporter que celle de beaucoup d'autres États où elle semble plus tempérée. On n'y éprouve point cet état d'accablement si fatigant dans les États du centre et même dans ceux du nord. Des brises de mer, d'abondantes rosées, une élévation de 200 à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, rendent la partie septentrionale de l'Alabama une des contrées les plus délicieuses à habiter.

Nous n'avons rien à dire de l'histoire naturelle de cet État. Elle est la même que celle de la Floride et de la Géorgie.

ÉTAT DU MISSISSIPI. Capitale : *Monticello*. — Limites : au nord, le 35° degré de latit. ; à l'ouest, le Mississippi jusqu'au 31° degré ; au sud, ce même degré jusqu'à la rivière des Perles, puis le golfe du Mexique ; à l'est, la ligne indiquée précédemment pour limite occidentale de l'Alabama. Superficie : 12,301,440 hect. Division administrative, 13 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Adams.	Natchez.
Amilé.	Liberté.
Claiborne.	Gibsonport.
Franklin.	Liberté.
Green.	
Hancock.	
Jackson.	Greenville.
Jefferson.	Monticello.
Lawrence.	
Marion.	
Pike.	Jacksonville.
Warren.	Warren.
Wayne.	Winchester.
Wilkinson.	Woodville.

La partie sud du Mississippi ressemble à la partie sud de l'Alabama, mais les parties septentrionale et centrale sont plus montueuses. Le sol y est de la même nature, et le climat à peu près semblable. Quant aux productions naturelles, nous remarquerons que le cotonnier s'y trouve en quantité. Nous n'aurons, au point de vue de la géographie pure et simple, que peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit des cours d'eau, tels que le *Mississippi*, la *rivière Noire*, la *Mobile*, l'*Yazoo*, la *Perle*, etc., etc.

Nous jetterons un dernier coup d'œil sur l'ensemble de la frontière maritime

orientale et méridionale des États-Unis avant de nous enfoncer dans l'intérieur du continent. La côte des États du Maine, du Massachusetts et d'une partie de l'État de Rhode-Island, jusqu'au cap *Cod*, par 42° de latit., remarquable, dit M. le major Poussin, par son aspérité, n'est pas moins par la constance des brouillards épais qui la couvrent d'un voile presque impénétrable pendant certaines saisons. Les principaux mouillages sont, dans le Maine, l'île de *Mount-Désert*, la baie de *Penobscot*, *Bucksport*, *Sheepscot*, *Portland* et *Portsmouth*; dans le Massachusetts, *Boston*, dont la rade de plus de 12 myriam. carrés est entièrement fermée par les terres. La côte des États de Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Delaware, Maryland, Virginie et Caroline du Nord jusqu'au cap *Hatteras*, par 35° environ de latit., offre un moins grand nombre de rades, moins de rochers, moins de brouillards; mais elle est longée par des bancs de sable. Sa principale rade est celle de *Narragansett* dans le Rhode-Island, celle de *New-York* ne vient qu'en seconde ligne; puis ensuite, dans le Maryland, la baie de la *Chesapeake*, où aboutissent toutes les voies navigables tant naturelles qu'artificielles de l'Union. La côte de l'État de la Caroline du Nord depuis le cap *Hatteras*, celle de la Caroline du Sud, de la Géorgie et de la Floride jusqu'à l'extrémité sud de cette péninsule, est caractérisée, dit M. le major Poussin, par la présence d'un immense banc de sable qui en rend l'approche impossible aux bâtiments de guerre d'un fort tirant d'eau. Les passes creusées dans ce banc de sable, produit par le mouvement uniforme du courant du golfe du Mexique, sont même d'un accès difficile pour les bâtiments d'un faible tirant d'eau. *Charlestown*, la rade de *Port Royal*, les embouchures de la *Savannah* et de la *Sainte-Marie*, sont les seuls points qui présentent des ports ou des abris, et encore pour de petits bâtiments seulement. La côte de la *Floride*, partie occidentale de l'*Alabama* et du *Mississippi*, autour du golfe du Mexique, ressemble à celles dont nous venons de parler. La rade de *Pensacola* a 7 myriam. 33 centim. sur le banc; le mouillage intérieur y est parfait et à l'abri de tous les vents.

Reprenons maintenant notre voyage sur la rive gauche du Mississipi.

**ÉTAT DE TENNESSÉE.** — Capitale : *Nashville*. — Le *Tennessee* s'étend entre le 36° degré 30' et le 35° degré, des bords du Mississipi à l'ouest, à la crête des monts Alleghans formant la limite occidentale de la Caroline du Nord. Il est partagé administrativement en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale, qui sont subdivisées ensemble en 38 comtés, savoir :

*Tennessee oriental.*

Comtés.	Chefs-lieux.
Anderson.	Margeville.
Bledsoe.	Maryville.
Blount.	
Campbell.	Élizabeth-Town.
Carter.	Tazewell.
Clatsorne.	Newport.
Cocke.	Rutledge.
Granger.	Greenville.
Greene.	Rogarville.
Hawkins.	Dandridge.
Jefferson.	Knoxville.
Knox.	Washington.
Rhea.	Kinston.
Rount.	Sevierville.
Sevier.	Blountsville.
Sullivan.	Jonesborough.
Washington.	

*Tennessee occidentale.*

Comtés.	Chefs-lieux.
Berford.	Shelbyville.
Davidson.	Nashville.
Dikson.	
Franklin.	Winchester.
Giles.	Pulaski.
Hickman.	
Humphrey.	Williamson.
Jackson.	Fayetteville.
Lincoln.	Clarkesville.
Montgomery.	Columbia.
Mauzy.	Monroe.
Overton.	Springfield.
Robertson.	Jefferson.
Rutherford.	Gallatin.
Sumner.	Dixons' Springs.
Smith.	
Stuart.	Lebanon.
Wilson.	Franklin.
Williamson.	Sparta.
White.	Mac-Minville.
Warren.	

Le *Cumberland*, branche secondaire des Alleghans, traverse l'extrémité orientale du *Tennessee*. Ces montagnes escarpées, inaccessibles en beaucoup d'endroits, renferment de grandes et fertiles vallées. Elles sont célèbres pour leurs *caves*, ou excavations, d'où s'échappent des sources qui fécondent le sol d'alentour, et lui font produire d'immenses arbres entremêlés de roseaux.

Les principales rivières de cet État sont le *Cumberland* et le *Tennessee*, auxquelles se réunissent un grand nombre de moindres cours d'eau, qui malheureusement sont presque entièrement à sec pendant l'été. La température y est plus douce que dans la Géorgie. La végétation y commence six à sept semaines plus tôt, mais les parties basses méridionales sont humides et peu saines, surtout lorsque soufflent les vents du midi. Le *fer* et le *plomb* y sont en abondance. On y trouve également de l'*ardoise*, de la *baryte sulfatée*, de la *Pierre calcaire*, de la *chaux sulfatée*, de l'*alun*, du *nitre* et de la *houille*. Des *salines* existent près des branches supérieures du *Tennessee* et du *Cumberland*; et des eaux thermales ont été reconnues non loin de la *Grande-Rivière Française*. L'*élan*, le *cerf*, le *daim*, le *ours*, le *loup*, le *couguar* et le *lynx* habitent encore dans le haut pays, mais en petit nombre; le *castor* et la *loutre* se rencontrent vers les branches supérieures du *Cumberland*; le *minx*, le *rat musqué*, le *raton laveur*, l'*opossum*, le *renard* et l'*écureuil* sont très-nombreux (1). Les oiseaux, les reptiles et les insectes sont à peu près les mêmes que dans les contrées de l'est. Le caïman infeste le *Cumberland*, et l'on cite parmi les poissons qui fréquentent les rivières, le *poisson chat*, la *truite saumonée*, la *perche* et l'*anguille*.

**ÉTAT DE KENTUCKY.** Capitale : *Frankfort*. — Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que ce nom *Kentucky*, *rivière de sang*, fut donné par les Indiens à la principale rivière de cet État, en mémoire du combat qu'ils se livrèrent entre eux sur ses bords. Les limites du Kentucky sont, au nord et au nord-ouest, le cours tortueux de l'*Ohio*; à l'ouest, le *Mississipi*; au sud, le 36° degré 30' de lat.; à l'est, la chaîne du *Cumberland* jusqu'à la source du *Big-Sandy*, et ensuite le cours de cette rivière. Sa superficie est de 10,449,000 hect. Il se divise administrativement en 57 comtés, savoir :

Comtés.	Chefs-lieux.
Adair.	Columbia.
Barren.	Glasgow.

(1) Warden.

Comtés.
Bath.
Boone.
Bracken.
Brackenrth.
Bourhon.
Butter.
Bullet.
Clarke.
Casey.
Campbell.
Christian.
Cumberland.
Clay.
Caldwell.
Estill.
Fayette.
Franklin.
Fleming.
Floyd.
Gallatin.
Greenup.
Green.
Grayson.
Garrau.
Henry.
Harrison.
Henderson.
Harden.
Hopkins.
Jessamine.
Jefferson.
Knox.
Lexington.
Livingston.
Lewis.
Lincoln.
Logau.
Mason.
Mercer.
Madison.
Muhlenburg.
Montgomery.
Nicholas.
Nelson.
Ohio.
Pulaski.
Pendleton.
Rockcastle.
Scott.
Shelby.
Union.
Wayne.
Washington.
Warren.
Woodfort.

Excepté ve montagnes d régions avoi Kentucky est légères mouv avons cité d du Cumberland parties calcaï s'échappent o leurs eaux l res vallées, o entendre qu les forêts d

Comtés.	Chefs-lieux.
Bath.	
Boone.	
Bracken.	Augusta.
Brockenridge.	
Bourbon.	Paris.
Butler.	
Bullet.	
Clarke.	Winchester.
Casey.	Liberly.
Campbell.	New-port.
Christian.	Hopkinsonville.
Cumberland.	Burkesville.
Clay.	
Caldwell.	
Estill.	
Fayette.	Lexington.
Franklin.	Franckfort.
Fleming.	
Floyd.	Prestonville.
Gallatin.	Port William.
Greenup.	
Green.	Greensburg.
Grayson.	
Garrard.	Lancaster.
Henry.	New-Castle.
Harrison.	Cynthiana.
Henderson.	Henderson.
Harden.	Elisabeth-Town.
Hopkins.	Madisonville.
Jessamine.	Nicholasville.
Jefferson.	Louisville.
Knox.	Barboursville.
Lexington.	
Livingston.	Smithland
Lewis.	
Lincoln.	Busselville.
Logan.	Washington.
Mason.	Danville.
Meacer.	Richmont.
Madison.	Greenville.
Muhlenburg.	Mounsterling.
Montgomery.	
Nicholas.	Baardstown.
Nelson.	Hartford.
Ohio.	
Pulaski.	Talmouth.
Pendleton.	
Rockcastle.	George-Town.
Scott.	Shelbyville.
Shelby.	
Union.	Monticello.
Wayne.	Springfield.
Washington.	Bowling-Green.
Warren.	Versailles.
Woodford.	

Excepté vers le sud, où s'élèvent les montagnes du Cumberland, et dans les régions avoisinant ces montagnes, le Kentucky est plat, ne présentant que de légers mouvements de terrain. Nous avons cité dans le Tennessee les *coves* du Cumberland, grottes creusées dans les parties calcaires de la montagne et d'où s'échappent des sources qui vont cacher leurs eaux limpides au fond de solitaires vallées, où pas un bruit ne se fait plus entendre quand le vent cesse d'agiter les forêts de gigantesques roseaux qui

les encombrant. Nous signalerons dans le Kentucky, et creusées dans la même chaîne de montagnes, plusieurs grandes cavernes qui fournissent d'immenses quantités de nitre. Il semble que la nature se soit plu à déployer en Amérique tout le luxe de ses grandioses effets; les cavernes creusées dans les montagnes de l'ancien monde sont aux cavernes existant dans le Kentucky, et notamment à celles comprises dans le comté de Warren, ce que les cascades de la Suisse ou des Pyrénées sont aux chutes du Niagara.

On y entre par un plan incliné qui conduit à une première galerie, longue de 9,655 mètr. et variant cinq fois de hauteur et de largeur depuis l'entrée jusqu'à ce point. Elle a d'abord de 12 à 15 mètr. de haut et 9 mètr. de large sur une longueur de 31 mètr. La voûte s'abaisse alors à 4 mètr. et demi; mais ses parois, blanchâtres et revêtues de nitre, comme celles de toute la grotte, s'écartent à plus de 18 mètr. l'une de l'autre, dimensions dans lesquelles elle se maintient pendant l'espace de 1,609 mètr.; de là, jusqu'à un autre point distant de 1,578 mètr., sa hauteur est de 18 mètr. un quart et sa largeur de 12 mètr. passés; puis elle atteint jusqu'à 30 mètr. 40 cent. de hauteur et se continue ainsi jusqu'à une première salle de même élévation, irrégulière de forme, et ayant une superficie totale de 3 hect. 23 ares. Quatre autres galeries, larges, chacune, de 18 à 30 mètr. et demi et hautes de 12 à 24 mètr. 30 cent., s'ouvrent sur cette première salle nommée le *chef-lieu* et se dirigent l'une au sud, pendant 3,218 mètr., une autre à l'est suivant un trajet plus long encore, une troisième au nord, parallèlement à la première décrite, et enfin une quatrième vers l'ouest. Celle-ci, après un parcours de 3,218 mètr., aboutit à une deuxième salle dont la voûte s'élance à 61 mètr. au-dessus du sol. Un spectacle magnifique attend le voyageur près de l'entrée d'une troisième salle située à 274 mètr. de celle-ci et beaucoup moins vaste: une large nappe d'eau glisse d'une hauteur de plus de 24 mètr., tombe, se brise sur des fragments de rochers et disparaît sous le sol à une profondeur invisible. En revenant sur ses pas, on retrouve, à



100 mètr. environ de cette cascade, une autre galerie qui se dirige vers le sud pendant plus de 1,600 mètr., et donne aussi, après avoir gravi une éminence escarpée de 55 mètr. 72 cent., dans une quatrième salle ayant 2 hect. 42 ares, au moins, de superficie. On est alors parvenu à 1 myriam. 6 kil. de l'entrée. D'autres passages rayonnent encore çà et là, mais sont sans importance en comparaison des galeries principales au-dessus desquelles on suppose que passent les eaux de la rivière Verte.

L'Ohio, le *Big-Sandy*, le *Licking*, le *Kentucky*, la *rivière Verte*, celle de *Cumberland*, le *Tennessee*, le *Trade-Water*, le *Salt*, et les affluents de ces principales artères constituent pour le Kentucky une étendue de 174 myriam. d'eaux navigables établissant des communications entre toutes les parties de cette belle contrée. Nous avons eu à signaler, dans la plupart des autres États, les terres les plus fertiles dans le voisinage des rivières : le Kentucky présente cette singularité, que c'est sur les hauteurs que la végétation se développe avec le plus de force. Cependant le sol, généralement formé d'une sorte de terrain plus ou moins mêlé, suivant les cantons, avec des argiles, et reposant sur des lits de pierre calcaire, est d'une richesse merveilleuse, et l'on peut se faire difficilement une idée de la magnificence des immenses prairies naturelles, ou *Barrens*, qui couvrent des espaces de 9 à 10 myriam. de long sur 8 à 9 myriam. de large.

On n'a plus ici les ardentes chaleurs des États du Sud, on n'éprouve pas non plus encore les chaleurs et les froids dont souffrent les États du Nord. On peut estimer à 52° Fahr. la température moyenne.

Le nitre, souvent trouvé à l'état natif et par masses de plusieurs quintaux métriques, paraît être le principal produit minéral de l'État. On y trouve aussi du fer et du plomb, mais le premier n'est pas de très-bonne qualité, et ni l'un ni l'autre ne sont en grande abondance. Il existe plusieurs salines : une sur le Sandy au nord-est, une autre près du *Licking*, d'autres encore sur le bord de la Salt, à 2 myriam. environ de l'Ohio; d'autres, enfin, sur le *Dreman*, l'une

des branches du Kentucky. Des sources d'eaux minérales ferrugineuses et sulfureuses ont été signalées sur plusieurs points, notamment près du *Licking*, du *Derman*, de la rivière *Verte* et dans le voisinage de la petite ville de Harrodsborough dans le comté de Merca. Les forêts qui couvrent le Kentucky renferment presque toutes les essences d'arbres dont nous avons déjà signalé la présence à cette latitude dans l'Amérique septentrionale. Il en est de même des plantes médicinales et des animaux, tant mammifères qu'oiseaux, reptiles, poissons et insectes.

Nous ne terminerons pas ces sommaires indications sans appeler l'attention toute particulière de nos lecteurs sur des curiosités d'autant plus remarquables qu'elles servent peut-être à constater la fidélité des traditions mexicaines qui font venir du Nord les races qui importèrent une nouvelle civilisation dans cet empire où l'Espagnol a tout détruit : hommes, choses et idées, sans rien mettre à la place, ni hommes, ni choses, ni idées. Nous voulons parler des espèces de *tumuli*, nommés *mounds* dans le pays, et des restes de fortifications décrits par M. Roux de Rochelle, page 161, et représentés planches 37, 38, 39 et 40.

ÉTAT DE L'OHIO. Capitale : *Columbus*. — Nous nous éloignons des bords du Mississippi et nous appuyons au nord-est pour remonter au bord des grands lacs. Les limites de l'État de l'Ohio sont : au nord, le lac *Érié* et, plus haut, le 42° degré de latit. ; à l'ouest, le 7° 43' de longit. ouest (mérid. de Washington) ; au sud et au sud-est, le cours de l'Ohio, et à l'est le 3° 32' de longit. occidentale. Sa superficie est de 10,255,500 hectares.

Il se divise administrativement en 46 comtés, savoir :

Comtés.	Chef-lieu.
Adams	West-Union.
Ashabula	Jefferson.
Athens	Athens.
Belmont	Saint-Clairville.
Builer	Hamilton.
Cayahoga	Cleveland.
Champlain	Urbana.
Clermont	Williamsburg.
Cllnton	Wilmington.
Columbiana	New-Lisbon.
Coshocton	Coshocton.
Dark	Greenville.
Delaware	Delaware.
Fairfield	New-Lancaster.

Comtés.  
Fayette.  
Franklin.  
Columbus.  
Gallia.  
Geauga.  
Guernsey.  
Green.  
Hamilton.  
Harrison.  
Highland.  
Huron.  
Jefferson.  
Knox.  
Licking.  
Madison.  
Medina.  
Miami.  
Monroe.  
Montgomery.  
Muskingum.  
Pickaway.  
Portage.  
Preeble.  
Richland.  
Ross.  
Scioto.  
Stark.  
Trumbull.  
Tuscarawas.  
Warren.  
Washington.  
Wayue.

Les parties de l'Ohio sont de montagnes les grands lacs l'ouest aux monts A assez rapproché que nous par séparation de dant, au nord l'Ohio. Les p montueuses v est plat ou ne c lines.

Nous nous s cupés de l'Oh fluents, le M Grand et le P et le Petit Ho cet État au su gnes parallèle rons parmi les chaîne, et se Miami du lac pendant la pr iam. 4,500 m sa source jusq dont le cours mètr. et dont le barrassé de pla



Comtés.	Chefs-lieux.
Payette.	Washington.
Franklin.	Franklin.
Columbus.	Columbus.
Gallia.	Guilford.
Geauga.	Chardon.
Guernsey.	Cambridge.
Green.	Zenia.
Hamilton.	Cincinnati.
Harrison.	Cadix.
Highland.	Hillsborough.
Huron.	Avery.
Jefferson.	Steubenville.
Knox.	Mount-Vernon.
Licking.	Newark.
Madison.	New-London.
Medina.	Mecca.
Miami.	Troy.
Monroe.	
Montgomery.	Dayton.
Muskingum.	Zanesville.
Pickaway.	Circleville.
Portage.	Ravenna.
Preble.	Eaton.
Richland.	Mansfield.
Ross.	Chillicothe.
Scioto.	Portsmouth.
Stark.	Canton.
Trumbull.	Warren.
Tuscarawas.	New-Philadelphia.
Warren.	Lebanon.
Washington.	Marietta.
Wayne.	Wooster.

Les parties septentrionales de l'État de l'Ohio sont accidentées par la chaîne de montagnes peu élevées qui bordent les grands lacs, et vont se rattacher à l'ouest aux montagnes Rocheuses, à l'est aux monts Alleghany. Cette chaîne, assez rapprochée du lac Érié, dans l'État que nous parcourons, forme la ligne de séparation des courants d'eau se rendant, au nord dans ce lac, au sud dans l'Ohio. Les parties méridionales sont montueuses vers l'est; le reste du pays est plat ou ne contient que de faibles collines.

Nous nous sommes précédemment occupés de l'Ohio et de ses principaux affluents, le *Muskingum*, le *Scioto*, le *Grand* et le *Petit Miami*, le *Hockocking* et le *Petit Hockocking*, qui traversent cet État au sud de la chaîne de montagnes parallèles au lac Érié. Nous citerons parmi les rivières au nord de cette chaîne, et se rendant dans l'Érié, le *Miami du lac* ou *Maurice*, navigable pendant la presque totalité des 80 myriam. 4,500 mètr. qu'il parcourt depuis sa source jusqu'à son emb.; la *Toussaint*, dont le cours n'est que de 16 à 19,000 mètr. et dont le lit, peu profond, est embarrasé de plantes aquatiques; le *Por-*

*tage*, le *Soudashy*, la *Pipe*, le *Cold*, le *Huron*, le *Fermillon*, le *Rocky*, la *Cayahoga*, le *Chayrin*, la *Grande-Rivière*, l'*Ashtabula* et le *Coucought*. Ces dernières rivières, peu considérables pour la plupart, ne sont généralement navigables que sur une faible partie de leur cours; plusieurs ne le sont même point du tout.

La partie orientale de l'État, située entre le Muskingum et la frontière de Pensylvanie, à la distance de 8 myriam. 450 mètr., est inégale et sillonnée de hautes collines, entre lesquelles sont de profondes vallées; mais toute la surface est féconde et propre à la culture. Depuis le Muskingum jusqu'au Grand-Miami, à l'ouest, le sol va s'abaissant graduellement. Il est plus uni et plus humide au nord-ouest et au nord, mais il est coupé par des prairies élevées et par des forêts où il est pierreux et sablonneux. Il est généralement fertile au nord-est, cependant il est humide et malsain (1).

La vallée de l'Ohio paraît avoir une température plus élevée de trois degrés Fahrenheit que celle des terres placées près de l'Atlantique sous le même parallèle. Il est à remarquer pourtant que dans l'État de l'Ohio cette différence est plus sensible par rapport au froid des hivers que par rapport à la chaleur des étés. Ainsi, celle-ci n'y est guère plus grande que dans le Vermont, situé près de un degré plus haut; mais l'hiver y est moins rude que dans le New-Jersey et le Connecticut, situés entre les mêmes parallèles. Le printemps se fait sentir vers le milieu de mars; la chaleur augmente, et atteint en moyenne 61 à 62° Fahrenheit en mai. L'été commence alors, et le thermomètre, après avoir successivement monté, toujours en moyenne, à 71° en juin, à 75° en juillet, redescend à 73° en août, puis à 68° en septembre et à 30° en janvier, le mois le plus froid de l'hiver.

Le fer est le principal produit minéral du pays, principalement sur les bords du Hockocking. On a trouvé de l'argent dans le comté de Green. La pierre à fusil, la pierre meulière, la pierre calcaire, la houille, le salpêtre, l'alun et le sulfate de magnésie existent

(1) Warden.

en abondance. Une source dont la température est de 52°, comme celle des sources voisines, mais qui tient en dissolution de l'oxyde de fer et du carbonate de chaux, a été reconnue dans le comté de Green, à 10 myriam. 3 kilom. de Cincinnati et à 3 kilom. et demi environ des chutes du Petit Miami; elle est désignée sous le nom de *Yellow-Spring* (source jaune).

Les forêts de l'Ohio renferment quarante-cinq espèces d'arbres dont la hauteur atteint 13 mètr. 33 cent., et trente espèces qui atteignent 20 mètr. Ces forêts sont, au surplus, de toutes celles des États-Unis, les plus riches en hautes futaies. Les animaux, de même espèce que ceux des États limitrophes à l'est, n'offrent rien de particulier.

ÉTAT D'INDIANA. Capitale : *Corydon*. — Ses limites sont : au nord, le 42° degré de latit.; à l'ouest, le 10° 47' de long. ouest (mérid. de Wash.) jusqu'au 38° 43' de latit., et ensuite le cours de la *Wabash* jusqu'à son confluent avec l'Ohio; au sud, le cours de cette rivière, et à l'est la limite ouest de l'État de l'Ohio. Sa superficie est de 9,417,000 hect., et il se divise administrativement en 13 comtés, savoir.

Comtés.	Chefs-lieux.
Clark.	Jeffersonville.
Dearborn.	Lawrenceville.
Franklin.	
Gibson.	
Harrison.	Corydon.
Jefferson.	
Knox.	Vincennes.
Perry.	
Posey.	
Switzerland.	Vevay.
Warwick.	
Washington.	
Wayne.	

Ici il n'y a plus de montagnes proprement dites, mais seulement des collines et quelques masses, généralement calcaires, d'une hauteur peu considérable. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier que nous sommes sur le plateau au centre duquel sont creusés les grands lacs, plateau qui descend par une pente sensible depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au versant occidental des Apalaches, et du versant oriental de la dernière des chaînes parallèles de ce système jusqu'à l'océan Atlantique. Les eaux abondent dans cette région, où, indépendamment d'un nombre considé-

nable de rivières, affluents de l'Ohio et de la *Wabash*, qui sont les principales de l'État, on y compte plus de quarante petits lacs, ayant chacun de 4,800 mètr. à 16,000 mètr. de long. Le sol, presque partout d'alluvion, est d'une fertilité merveilleuse, et le climat est on ne peut plus agréable et sain dans les parties élevées; mais dans les régions basses, ou bassins des principales rivières, il est humide et vicié par les exhalaisons d'un sol composé de débris végétaux. Les Indiens sont encore nombreux sur le territoire de cet État, qui commence seulement à être exploré avec un peu de soin. On y a découvert une mine d'argent sur le bord septentrional de la *Wabash*, des mines de fer, du sulfate de cuivre et de la houille. On y a trouvé également des salines, du sulfate de magnésie, du sulfate de potasse et du nitre. Une source tenant du fer et du soufre en dissolution existe près de Jefferson, ville du comté de Clark, et est en grande réputation.

Nous ne pourrions que répéter ce que nous avons déjà dit si souvent au sujet des forêts, des prairies et de toutes les richesses naturelles de cette terre, qui semble s'être reposée durant des milliers de siècles pour se livrer, refaite et rejuvenie, aux efforts de la nouvelle race d'hommes que devait lui envoyer l'ancien monde.

ÉTAT DES ILLINOIS. Capitale : *Kaskaskias*. — Ses limites sont : au nord, le 42° degré 30'; à l'ouest, le cours du *Mississippi* jusqu'à l'embouchure de l'Ohio; au sud, cette rivière, et à l'est, la ligne que nous avons indiquée pour limite occidentale de l'Indiana. Sa superficie est de 14,938,200 hectares. On a pu remarquer que déjà pour plusieurs États nous avons, à propos de leur division administrative, indiqué des comtés ou des districts sans désigner de chef-lieu : il n'en est pas des États-Unis comme de nos départements français, où dans chaque canton on trouverait facilement deux bourgs assez importants pour servir de chef-lieu. Aux États-Unis, à mesure qu'on s'éloigne des États du Nord pour suivre le rivage de l'Atlantique, les villes deviennent de moins en moins nombreuses, de sorte que la Floride ne compte guère que sept à huit centres dignes d'être

io et de  
ales de  
ante pé-  
mét. à  
presque  
fertilité  
ne peut  
ies éle-  
ses, ou  
est hu-  
d'un sol  
Les In-  
r le ter-  
e seule-  
de soin,  
sur le  
sh, des  
re et de  
ent des  
sie, du  
e. Une  
soufre  
fferson,  
est en

r ce que  
au sujet  
outes les  
re, qui  
milliers  
e et ra-  
la race  
er l'an-

Kaskas-  
ord, le  
du Mis-  
l'Ohio;  
la ligne  
nité oc-  
licie est  
remar-  
ts nous  
a admi-  
des dis-  
e il n'en  
de nos  
chaque  
t deux  
ervir de  
mesure  
rd pour  
es villes  
mbreu-  
compte  
es d'être



*Capitole de l'Etat d'Indiana*

décorés du no  
disséminée su  
cularité, qui  
la plus simple  
que les Indiens  
et que les Euro  
proche en pro  
civilisation, à  
larité est enco  
s'avance des  
l'ouest et du no  
par exemple,  
tés, savoir : *Ed  
Madison*, *Ra*  
seul comté, ce  
une ville, *Kas*  
sert de capital  
siège pour les

« Je suis ass  
qu'il n'est pas  
trée plus belle  
sont arrosées p  
Il y a ici même  
que dans l'Indi  
gion orientale  
du nord au sud  
collines, roche  
et suffisantes p  
tage aux faible  
dent dans le *A*  
*Mississipi* à l'o  
nord, elle est au  
coupé par les gra  
res, telles que  
et celle de la *R*  
elles leurs sour  
probablement le  
courent-elles l'  
direction sud-ou  
au majestueux  
tat des Illinois  
parties par une  
de principes fer  
sur la croupe de  
composé de dét  
chaque année, c  
par les inondati  
*Wabash* et de la  
est quelquefois  
cultiver parce qu  
désirés à force  
lopper la végéta  
du nord-ouest  
terres plates et  
forêts couvertes  
d'herbes atteign

décorés du nom de ville. La population est disséminée sur le territoire. Cette particularité, qui paraîtra la chose du monde la plus simple si l'on veut bien réfléchir que les Indiens résidaient peu à poste fixe, et que les Européens n'ont conquis que de proche en proche cette vaste terre à notre civilisation, à nos mœurs; cette particularité est encore plus sensible lorsqu'on s'avance des États de l'est vers ceux de l'ouest et du nord. Dans celui des Illinois, par exemple, qui est divisé en six comtés, savoir : *Edward, Gallatin, Johnson, Madison, Randolph* et *Saint-Clair*, un seul comté, celui de *Randolph*, possède une ville, *Kaskaskias*, son chef-lieu, qui sert de capitale à l'État, c'est-à-dire de siège pour les diverses administrations.

« Je suis assuré, dit le P. Charlevoix, qu'il n'est pas possible de voir une contrée plus belle et meilleure que celles qui sont arrosées par la rivière des *Illinois*. » Il y a ici même absence de montagnes que dans l'Indiana. Une partie de la région orientale est seulement accidentée, du nord au sud, par une petite chaîne de collines, rocheuses en quelques endroits, et suffisantes pour servir de point de partage aux faibles cours d'eau qui se rendent dans le *Wabash* à l'est, dans le *Mississippi* à l'ouest. Quant à l'extrémité nord, elle est au sommet du plateau occupé par les grands lacs. Aussi des rivières, telles que celle des *Illinois*, au sud, et celle de la Roche, au nord, prennent-elles leurs sources près du Michigan, qui probablement leur sert de réservoir, et courent-elles l'une et l'autre, dans une direction sud-ouest de ce lac, se joindre au majestueux *Mississippi*. Le sol de l'État des Illinois pêche dans beaucoup de parties par une trop grande proportion de principes fertilisants. Formé, jusque sur la croupe de ces collines, d'un terreau composé de débris végétaux, et fécondé chaque année, dans la saison des pluies, par les inondations du *Mississippi*, de la *Wabash* et de la rivière des *Illinois*, on est quelquefois obligé de renoncer à le cultiver parce qu'il dénature les produits désirés à force d'en hâter et d'en développer la végétation. Dans les régions du nord-ouest s'étendent d'immenses terres plates et bordées de magnifiques forêts couvertes, dans la belle saison, d'herbes atteignant 2 et 3 mètr. de hau-

teur. Ce pays, dont la température est généralement tempérée, même vers le nord, n'a pas encore été assez complètement exploré pour qu'on puisse parler avec certitude de ses richesses minérales. Nous renverrons, quant aux végétaux et aux animaux, à ce que nous avons dit précédemment de l'Ohio et du Kentucky.

ÉTAT DU MICHIGAN. — ÉTAT DU OUISCONSSIN. — Ces États, constitués depuis peu d'années, occupent, l'un la partie orientale, l'autre la partie occidentale de la vaste contrée désignée autrefois sous le nom de territoire du Michigan. Ce territoire s'étendait de l'extrémité nord-ouest du lac Érié aux sources du *Mississippi*, entre les lacs des Bois et de la Pluie, au-dessus du lac Supérieur, et était borné, au nord, par les petits lacs et les lacs supérieur et Huron; à l'ouest, par le cours du *Mississippi*; au sud, par le 42<sup>e</sup> degré de latitude, et à l'est par les lacs Érié et Saint-Clair. Le lac Michigan, placé au tiers environ de ce territoire, entre les lacs Huron et Supérieur, et s'étendant du nord au sud jusque vers 42°, a indiqué la division adoptée par les deux nouveaux États. L'État du Michigan est compris dans la péninsule formée par les lacs *Érié, Saint-Clair, Huron* et *Michigan*. Sa superficie est de 13,932,000 hect. L'État du Ouisconssin occupe le reste du territoire, à l'ouest du lac Michigan. Sa superficie est environ quatre fois aussi étendue que celle du Michigan.

« Le sol de la péninsule (*État du Michigan*) s'élève graduellement de tous les points de sa circonférence jusqu'au centre. Toute sa surface est unie, excepté sur le rivage du lac Michigan, où se trouve une chaîne de collines sablonneuses, hautes de trois cents pieds, et sur le bord occidental du lac Huron, où il existe une bande étroite de terre stérile, large d'un demi-mille à 1 mille (800 à 1,600 mètr.). De grandes prairies s'étendent depuis les bords du Saint-Joseph jusqu'au lac Saint-Clair. Les autres parties sont couvertes de forêts (1). » Cet État, encadré entre quatre grands lacs, en contient lui-même plusieurs petits, qui avec les rivières qui l'arrosent complèteraient facilement un vaste système de communications intérieures.

(1) Warden.



Nous nous bornerons à indiquer parmi les rivières celles qui se jettent dans les grands lacs : 1° affluents du Michigan en remontant du sud au nord : le *Saint-Joseph*, navigable sur presque tout son cours, qui est de 32 kilom.; la *rivière Notre*, le *Marameg*, la *rivière à la Barbue*, la *rivière au Raisin*, la *Grande Rivière* qui, dans la saison des grandes eaux, pourrait, au moyen de la *Saguinam*, servir de communication entre les lacs Michigan et Huron; le *Masticou*, le *Saint-Nicolas*, la rivière du *P. Marquet*, etc., etc.; 2° affluents du lac Huron, en descendant du nord au sud : le *Chabogayan*, le *Tonnerre*, la *Sandy*, le *Saguinam*, la *rivière de Sucre*; 3° affluents du lac Saint-Clair, toujours en descendant : la *Belle Rivière*, le *Huron*, la *rivière Rouge*, l'*Ewéré*, le *Brownston*; 4° affluents du lac Érié : la *rivière aux Loutres*, le *Wappo-Creek*, la *Swan-Creek*, etc., etc. L'étendue des eaux navigables de l'État peut, en définitive, être évaluée à 102 myriamètres.

La température du Michigan est beaucoup moins froide que ne le ferait supposer l'élevation de son territoire. Le climat des parties méridionales ressemble à celui des parties occidentales du New-York et de la Pensylvanie, dont le niveau est beaucoup moins élevé au-dessus de l'Océan. Mais en remontant au nord la température devient plus froide, dans une proportion qui excède de beaucoup l'espace parcouru. Nous ferons, quant aux minéraux, aux végétaux et aux différents animaux de cet État, la même remarque déjà faite à propos de l'État des Illinois.

L'État du Ouisconsin, plus accidenté que les États de l'Illinois, d'Indiana et de Michigan, ne renferme pourtant que des collines peu considérables. Son extrémité nord-ouest est d'ailleurs sur le plateau le plus élevé, entre la baie d'Hudson, l'Atlantique et le golfe du Mexique; c'est de là que s'écoulent le *Saint-Laurent*, le *Mississipi* et la *rivière Rouge*. Beaucoup de petits lacs et d'autres rivières, telles que le *Tanahan*, le *Wakayah*, le *Masquedon*, le *Cèdre*, le *Roaring*, le *Milwakée*, la *Sankie*, le *Skaboyagou*, le *Maurice*, la *Fourche* et la *rivière du Renard*, qui se jettent dans la baie Verte au nord-ouest du lac Michigan, la *Ma-*

*nistie*, le *Minocockien*, le *Bouchitaouy*, le *Saint-Ignace*, le *Grand-Marais*, le *Saint-Louis*, etc., qui se rendent, soit dans le canal de Sainte-Marie, soit dans le lac Supérieur, et un nombre infini d'autre cours d'eau sillonnant l'État dans tous les sens, en font l'une des contrées les mieux disposées pour le commerce comme pour l'agriculture. On évalue à 1,303 myriam. l'étendue de ses eaux navigables, c'est près du double, toute proportion gardée, de celle des eaux de l'État du Michigan. Quant au sol, il présente nécessairement une grande variété; mais sans être à beaucoup près aussi riche que celui de l'État des Illinois, il est encore en beaucoup de localités d'une admirable fertilité. Le climat est peu différent de celui de l'État voisin. Toutefois, la température générale est plus froide; à mesure qu'on s'avance vers l'ouest. Le principal produit minéral du Ouisconsin est le cuivre; on le trouve presque pur, à l'état natif, dans plusieurs cantons, notamment dans le lit de l'Ouatenagan, qui se décharge dans le lac Supérieur. On a aussi reconnu une mine d'argent au sud du lac Supérieur, près de la pointe des Iroquois (1).

ÉTATS DE L'LOWA ET DU MISSOURI. — Ces deux États, bornés l'un et l'autre à l'est par le Mississipi, et ayant pour limite entre eux le 40° degré 30' de latit., s'étendent, le premier, au nord, jusqu'au 49° de latit.; le second, au sud, jusqu'au 35°; ils font partie du vaste territoire anciennement désigné sous le nom de Haute-Louisiane, et plus tard sous celui de territoire de Missouri, région comprise entre le Mississipi à l'est, l'État d'Arkansas au sud, le cours de l'Arkansas et les montagnes Rocheuses à l'ouest, et enfin les possessions anglaises au nord.

Nous croyons devoir, dans l'intérêt de la clarté et de la brièveté, décrire l'ensemble de ce territoire sans observer la division par États et par pays non encore organisés administrativement.

La superficie de cette vaste contrée est évaluée à 71,654,200 hectares, dont l'État du Missouri occupe à lui seul 16,899,000, et l'État de l'Iowa à peu près autant; plus de la moitié reste donc à organiser.

(1) Warden.

Voici ce qu'on a considéré sur le sol des parties différentes; l'État du nord, le Mexique, habitant le sol. Ils ont avec les premiers entre lesquels, sauf ensuite, semblerait n'ont été éloignés qu'il premiers temps du nouveau mélange aux Français, les Nous ne voulons d'accusations samment pour recourant à débarrasser, sans digènes dont l'loppement de préférons, par mode officiel que des explorateur des terres que tel ou tel États constitués exploiter, le gendre avec les Indiens le leur achète, finées à former tricts, les met protégé ensuite rendent. Ce n'est la toire. Les habitants qui leur soient voient point de Mais lorsque le s'est accru dans lorsqu'ils ont assez solides pour garantie de stabilité eux pour former leur soit propre grès fédéral à être le congrès juge de renoncer à la réaction qui n'est une nouvelle éruption champ du drapeau colonisation de

Voici ce qu'on entend par cette expression de territoire *organisé* : Les Etats-Unis ont considéré que leur droit de propriété sur le sol devait être réglé avec deux parties différentes : les puissances européennes ; l'Angleterre et la Russie au nord, le Mexique au midi, et les indigènes, habitants et possesseurs réels de ce sol. Ils ont, en conséquence, arrêté avec les premières les grandes limites entre lesquelles ils pourraient s'étendre, sauf ensuite à s'arranger comme bon leur semblerait avec les indigènes. Ceux-ci n'ont été éloignés violemment des territoires qu'ils occupaient que dans les premiers temps de la prise de possession du nouveau continent et lorsqu'ils se mêlaient aux luttes soutenues par les Français, les Anglais et les Hollandais. Nous ne voulons pas nous faire ici l'écho d'accusations qui n'ont jamais été suffisamment prouvées et montrer l'Anglais recourant à d'actives ruses pour se débarrasser, sans hostilités ouvertes, d'indigènes dont la présence gênait le développement de ses établissements : nous préférons, pour le moment, exposer le mode officiel des opérations. A mesure que des explorations ont lieu dans l'intérieur des terres et qu'il est bien reconnu que tel ou tel canton, situé en dehors des états constitués, serait avantageux à exploiter, le gouvernement fédéral traite avec les Indiens habitants de ce canton, le leur achète, le divise en portions destinées à former des comtés et des districts, les met en vente à son profit, et protège ensuite les émigrants qui s'y rendent. Ce n'est encore qu'un *territoire*. Les habitants n'ont point de lois qui leur soient particulières, ils n'envoient point de représentants au congrès. Mais lorsque le nombre de ces habitants s'est accru dans une certaine proportion, lorsqu'ils ont formé des établissements assez solides pour présenter quelque garantie de stabilité, ils s'entendent entre eux pour formuler une constitution qui leur soit propre, et demandent au congrès fédéral à être constitués en État. Si le congrès juge que le moment est venu de renoncer à un patronage, à une direction qui n'est plus indispensable, une nouvelle étoile prend place sur le champ du drapeau fédéral. Ce mode de colonisation de proche en proche, et par

voie de refoulement plutôt que d'absorption des premiers détenteurs du sol, a été souvent admiré; toutefois, en le comparant à celui essayé dans d'autres pays, on n'a peut-être pas assez tenu compte du caractère des indigènes de l'Amérique. Nous croyons qu'en dépit de cette politique si humaine en apparence, et si patiente, le gouvernement central aurait presque toujours échoué s'il avait trouvé chez les indigènes un esprit national. Nous croyons surtout que si, au milieu d'un territoire acheté de la veille et à peine peuplé, il avait installé tout d'une pièce une organisation politique et municipale combinée pour satisfaire aux besoins d'états populeux et ayant de nombreux intérêts à servir et à concilier, il se serait exposé à ployer comme nous, en Algérie, sous le faix de charges désastreuses de toutes les manières.

La seule chaîne de montagnes du territoire du Missouri est celle des montagnes Rocheuses. Elle envoie bien, du nord-ouest au sud-est, quelques branches secondaires, qui elles-mêmes forment le point de départ d'autres lignes; mais ces branches secondaires et ces lignes sont peu élevées, et servent seulement à déterminer la direction des cours d'eau. Des plaines immenses et peu accidentées s'étendent entre ces hauteurs, qui vont s'abaissant de plus en plus dans le voisinage des principales rivières, telles que le *Missouri*, la *Plata*, et le *Kansas*. Le bassin au centre duquel coule le Missouri est surtout remarquable par sa largeur. Les collines ne sont un peu multipliées que vers l'angle nord-ouest du territoire de l'Union et dans la région méridionale. Nulle part ne sont plus sensibles que dans cette dernière région les traces du séjour des eaux de l'Océan. Les deux tiers des sources y sont aussi salées que la mer; chaque éminence y est couverte de coquilles marines. « Un trait remarquable de la géologie de cette contrée, dit Warden, ce sont de grandes cavités en forme de cônes creux, appelées *sink-poles*, qui ont de 90 à 600 pieds de diamètre à la surface du sol et diminuent en approchant du fond. Elles sont si profondes, qu'on aperçoit à peine la cime des grands arbres qui y croissent. On entend généralement le bruit d'un ruisseau qui coule dans le bas, et quelquefois ce

ruisseau est visible. » Ces témoins de révolutions géologiques, témoins dont l'hémisphère occidental ne présente aucun analogue, sont dignes d'une attention toute particulière. C'est en Amérique que la géologie est appelée à faire ses plus précieuses découvertes. Déjà le Maryland, le Tennessee, le Massachusetts, le Maine, la Pensylvanie, la Virginie, le New-Jersey et le New-York paraissent avoir compris l'importance de cette science au point de vue pratique. Le congrès fédéral consacre aussi quelques sommes à des explorations dans le Missouri (1) : espérons qu'il surgira de l'autre côté de l'Atlantique un Elie de Beaumont qui nous apportera de nouvelles preuves à l'appui du système du soulèvement des continents.

Nous sommes entré dans de suffisants détails au sujet des cours d'eau qui sillonnent par milliers la rive droite du Mississippi. Il nous semble aussi que nous pouvons nous borner à faire remarquer, quant au climat, que celui du Missouri participe de ceux placés sous la même latitude, sur la rive gauche du Mississippi. Il offre sans doute quelques différences, suivant les méridiens, mais ces différences ne paraissent pas assez tranchées pour mériter une mention particulière.

Au nombre des minéraux, le *fer*, le *plomb*, le *cuivre*, la *houille*, le *nitre*, existent en prodigieuse abondance.

Nous renvoyons, en ce qui concerne le territoire situé entre l'océan Pacifique et les montagnes Rocheuses, à ce que nous en avons dit dans la première partie de cette statistique.

ÉTAT D'ARKANSAS. — Ses limites sont : au nord, le 40° degré 30' de latit. jusqu'à la rivière Noire, et ensuite le 40° depuis cette rivière jusqu'à celle de Saint-François; à l'ouest, le 23° degré de long. occidentale (mérid. de Wash.) jusqu'à la rivière Rouge; au sud-ouest, le cours de cette rivière; au sud, le 36° degré 30'; et à l'est le cours du Mississippi jusqu'à l'embouchure du Saint-François, puis le cours de cette rivière jusqu'au 40° degré. Sa superficie est de 15,660,600 hect.

Les montagnes de *Masserne* occupent en chaînons détachés le pays situé en-

tre l'*Arkansas* et la rivière Rouge; de nombreuses collines sillonnent le sol du reste de l'Etat.

Les principales rivières : la *rivière Blanche* au nord, l'*Arkansas* au centre, et la *rivière Rouge* au sud, ont été précédemment décrites. Comme dans la plus grande partie du territoire de l'Amérique septentrionale, le sol, consistant en terreau composé de débris végétaux, est d'une admirable fertilité; et si les miasmes qui s'en élèvent, surtout sur le bord des rivières, n'étaient insalubres, l'Arkansas le disputerait aux plus riches cantons du Kentucky et de l'Ohio. Le sel, déjà si abondant dans le territoire du Missouri, est ici à profusion. Les eaux de plusieurs des affluents de l'*Arkansas* et de la *Mine* sont tellement chargées de cette substance qu'on peut à peine en faire usage. Nous empruntons à Warden la relation de l'excursion faite à la grande saline de l'Arkansas par un savant américain. Cette grande saline est située par 34° 35' de latit. et 22° 35' de longit. ouest (mérid. de Wash.).

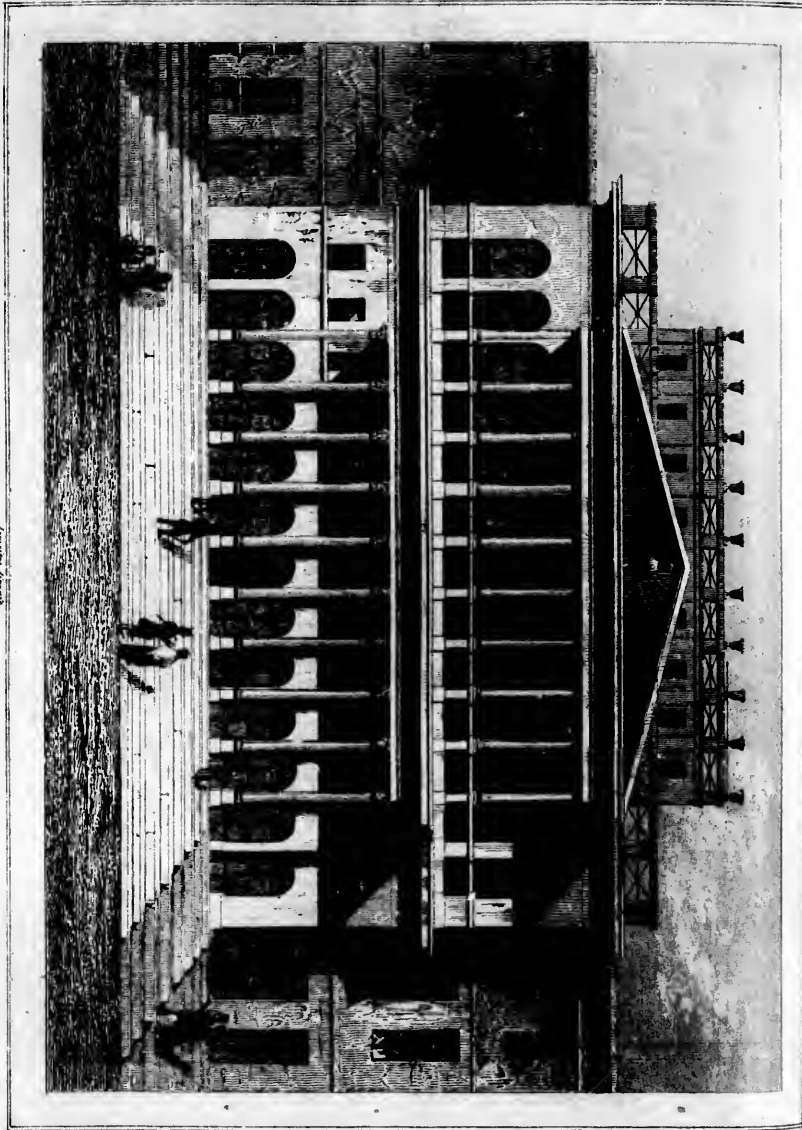
« Après avoir traversé un bois où se trouvent plusieurs endroits marécageux, nous arrivâmes à un petit affluent de l'Arkansas, qui coule avec une rapidité considérable du sud-ouest, sur la lisière d'une plaine de sable rouge. Cette petite rivière est partagée par des barres de sable en neuf canaux, dont chacun a environ 60 pieds de largeur. Ses eaux un peu saumâtres sont d'une couleur rouge foncée. Nous la passâmes à gué avec facilité et sans aucun risque. Cependant, les deux rives et les barres entre les canaux étant un peu marécageuses, nous nous pressâmes de traverser, de crainte que nos chevaux ne vinsent à enfoncer. Ayant pris terre sans accident, nous nous trouvâmes dans une plaine unie et sablonneuse, à l'extrémité méridionale de la grande saline. J'eus alors le loisir de contempler la scène étonnante qui s'offrait à mes regards; c'était une plaine unie de sable rouge, ayant trente milles de circonférence, parfaitement de niveau, et si dure qu'à peine le sabot de nos chevaux y laissait une empreinte, excepté sur la croûte du sel, dont elle était entièrement incrustée. L'idée de courir à cheval sur un terrain couvert de verglas se présentait si-

(1) Mich. Chevalier, t. II.

uge ; de  
sol du

*rivière*  
centre,  
été pré-  
lans la  
de l'A-  
sistant  
s végé-  
té ; et si  
tout sur  
lubres,  
s riches,  
bio. Le  
rritoire  
on. Les  
le l'*Ar-*  
llement  
on peut  
runtons  
on faite  
par un  
iline est  
35' de  
)

s où se  
cageux,  
ient de  
rapidité  
a lisière  
e petite  
rres de  
acun a  
es eaux  
couleur  
s à gué  
ue. Ce-  
res en-  
cageu-  
verser,  
issent  
s acci-  
s une  
rimité  
J'eus  
scène  
gards ;  
rouge,  
rence,  
re qu'à  
aissait  
lte du  
crus-  
ur un  
nta si-



*Theatre de N. O. par M. J. B. de la Roche.*

*Theatre - New Orleans*

multanément de la partie. lément de l'ép ter, et dans p de plus du do en moins de temps avait é pendant les d cédé notre ar étions arrivés n'aurions trou parence de sel douze jours a trouvé toute la blanc très-pur d'épaisseur, d sel qu'on impo consommation ressemble d'un surface de la ne

ETAT DE LA Nouvelle-Orléans nord, le 36° 30' vière sabine. jus point jusqu'à l gne convention du Mexique, et Mississippi jusq ce parallèle jus par le cours de superficie est o

Division adm ses, savoir : Saint-Tamman Bâton-Rouge, Bernard, Saint-Baptiste, Saint-sonption, Int Iberville, West coupée, Sainte Saint-Landri, Rapides, Ocala chitvelus.

Le pays est sud, et seule dans les partie d'un cirquième en eaux, marais

Le climat est mide que sous l que (Égypte et l tombe rarement renheit; dans plus froid de l'ar au-dessus de 99 tembre, celui de



multanément à chacun de ceux qui étaient de la partie. Cette croule était généralement de l'épaisseur d'un pain à cacheter, et dans plusieurs endroits elle était de plus du double; elle avait été produite en moins de vingt heures de soleil. Le temps avait été excessivement pluvieux pendant les dix jours qui avaient précédé notre arrivée à la saline : si nous étions arrivés deux jours plus tôt nous n'aurions trouvé qu'une très-légère apparence de sel; mais si nous étions venus douze jours auparavant nous aurions trouvé toute la plaine couverte d'un sel blanc très-pur, de deux à six pouces d'épaisseur, d'une qualité supérieure au sel qu'on importe, et excellent pour la consommation. Dans cet état, la saline ressemble d'une manière frappante à la surface de la neige gelée après la pluie.

**ÉTAT DE LA LOUISIANE.** Capitale : *Nouvelle-Orléans*. — Ses limites sont, au nord, le 36° 30' de latit., à l'ouest, par la rivière Sabine, jusqu'au 32° de latit., et de ce point jusqu'à la limite nord par une ligne conventionnelle; au sud, par le golfe du Mexique, et à l'est par le cours du Mississippi jusqu'au 31°; puis en suivant ce parallèle jusqu'à la rivière des Perles, par le cours de cette dernière rivière. Sa superficie est de 10,397,400 hect.

*Division administrative* : 25 paroisses, savoir : *Plaquemine, Orléans, Saint-Tammang, Sainte-Hélène, Cast-Bâton-Rouge, New-Féliciana, Saint-Bernard, Saint-Charles, Saint-Jean-Baptiste, Saint-James, Ascension, Assomption, Intérieur de la Fourche, Iberville, West-Bâton-Rouge, Pointe-coupée, Sainte-Marie, Saint-Martin, Saint-Landri, Avogelles, Concordia, Rapides, Ocatahoola, Ouachitta, Natchitvelus.*

Le pays est complètement plat au sud, et seulement légèrement ondulé dans les parties septentrionales. Près d'un cinquième de la surface consiste en eaux, marais, ou terrains sablonneux.

Le climat est moins chaud et plus humide que sous la même latitude en Afrique (Égypte et Tripoli). Le thermomètre tombe rarement au-dessous de 24° Fahrenheit, dans le mois de février, le plus froid de l'année, et monte rarement au-dessus de 93°, dans le mois de septembre, celui des plus grandes chaleurs.

La Louisiane est pendant six mois de l'année un séjour délicieux. En juin, les chaleurs commencent à devenir excessives; on ne sent pas la moindre brise, le plus léger vent, et les moustiques apparaissent par millions. En juillet la chaleur augmente, mais août, septembre et octobre sont les mois les plus dangereux. La ville de la Nouvelle-Orléans présente alors un aspect lugubre. Un silence inorne y règne, la plupart des magasins sont fermés, et les rues, solitaires pendant le jour, ne sont traversées de loin en loin que par quelques nègres ou quelques hommes de couleur. Le climat est très-variable pendant l'hiver.

Les ouragans, l'un des fléaux des Antilles, n'épargnent point la Louisiane. Les vents du nord, nord-est et nord-ouest y dominent depuis novembre jusqu'en mars; avril, mai et juin sont calmes; en juillet, août et septembre la grêle et les ouragans sévissent; le vent le plus ordinaire est pourtant celui du sud-ouest; octobre voit souvent la continuation des mauvais temps d'août et de septembre.

Le règne minéral ne paraît pas très-riche dans la Louisiane; mais, en revanche, le règne végétal y déploie tout son luxe. Quant aux animaux, ils y sont de même espèce que dans les États voisins de l'est et du sud.

#### POPULATION.

M. Roux de Rochelle a exposé dans la première partie de ce travail les moyens employés, par l'Angleterre d'abord, et ensuite par les États-Unis, pour appeler et développer la population sur le vaste territoire que nous venons de parcourir. Il nous reste à constater l'état actuel de cette population, les divers éléments dont elle se compose, la progression que suit son accroissement, et enfin à examiner sa situation actuelle et ses œuvres.

Trois races occupent le sol des États-Unis :

*La race rouge, ou race indigène,*

*La race blanche,*

*La race noire.*

Le nom de *race* appliqué à chacune de ces grandes divisions est parfaitement exact, à ne considérer que les différences générales qui distinguent les Américains,



dans ses limites (à l'est du Mississipi.) Les Chérokées commençaient à se civiliser, grâce à quelques individus de sang mêlé qui existaient parmi eux, et grâce à l'intervention de quelques missionnaires qui s'étaient établis dans leurs villages. Ils s'étaient construits des maisons confortables; ils étaient vêtus comme les blancs, travaillaient comme eux à la terre, élevaient du bétail, avaient appris à lire et à écrire. Un d'eux avait imaginé un alphabet, et à New-Echota, leur capitale, on imprimait un journal en chérokée. Ils avaient même pris de la civilisation tout ce qu'ils voyaient autour d'eux, sans exception: ils avaient des esclaves... Ayant traité comme nation avec les États-Unis, ils voulaient se gouverner par leurs propres lois. La Géorgie a commencé son système de vexations contre eux en leur imposant les siennes. Elle se déclara propriétaire de leur territoire; elle le partagea entre ses habitants pendant que les Indiens l'occupaient encore, et en mit une partie en loterie, ce qui lui valut le surnom de Lottery-State (État-Loterie). Pour désorganiser les Indiens, elle défendit à tout blanc de se fixer parmi eux. Cette défense était particulièrement dirigée contre les missionnaires. Ceux-ci, sur leur refus de s'éloigner, furent, en 1831, arrêtés par la force armée, jugés et condamnés par les tribunaux géorgiens à quatre ans de travaux forcés. Au mois de mars suivant, la cour suprême des États-Unis déclara que cette sentence était illégale, que les lois en vertu desquelles les missionnaires avaient été jugés et par lesquelles l'État de Géorgie s'arrogeait le droit de juridiction sur le territoire des Chérokées, étaient contraires aux lois et aux traités des États-Unis, et, en conséquence, nulles et de nul effet; mais le général Jackson ne prit aucune mesure pour faire respecter les arrêts de la justice fédérale; les missionnaires restèrent en prison jusqu'en janvier 1833, où la Géorgie les relâcha à condition qu'ils renonceraient à vivre avec les Indiens (1). »

Nous ne suivrons pas plus loin l'écrivain dont nous avons invoqué le témoignage à l'appui de notre assertion, nous ne montrerons pas les simples particu-

liers imitant, chacun dans leur sphère d'action, la conduite du gouvernement de l'État et ne reculant même pas devant la violence pour se débarrasser de voisins qui n'avaient qu'un seul tort, celui d'être indigènes et propriétaires d'une terre que les plus forts trouvaient à leur convenance.

« De quelque côté qu'on envisage la destinée des indigènes de l'Amérique du Nord, dit M. de Tocqueville (1), on ne voit que maux irrémédiables. S'ils restent sauvages, on les pousse devant soi en marchant; s'ils veulent se civiliser, le contact d'hommes plus civilisés qu'eux les livre à l'oppression et à la misère. S'ils continuent à errer de désert en désert, ils périssent; s'ils entreprennent de se fixer, ils périssent encore. Ils ne peuvent s'éclairer qu'à l'aide des Européens, et l'approche des Européens les déprave et les repousse vers la barbarie. Tant qu'on les laisse dans leurs solitudes ils refusent de changer de mœurs, et il n'est plus temps de le faire quand ils sont enfin contraints de le vouloir. » M. de Tocqueville en conclut à l'extinction de la race rouge ou indienne, au moins dans l'Amérique du Nord, car il reconnaît que dans l'Amérique du Sud elle est dans des conditions moins défavorables en présence de la race blanche.

Les dernières évaluations, faites en 1835, ont constaté que la population indienne disséminée sur l'étendue de l'Union ne dépassait pas 316,000 âmes. Les populations blanche et noire s'élevant, à la même époque, à près de 14,968,000 âmes, les deux dernières se trouvaient par rapport à la première dans la proportion de 47 à 1.

Il convient cependant de remarquer que dans ces évaluations on n'a porté qu'à 234,000 le nombre des Indiens disséminés à l'ouest du Mississipi, sur les territoires non organisés. Or, ce chiffre est évidemment trop faible, et nous serions plus disposé à admettre celui d'un million proposé par Malte-Brun. Il ne faut pas oublier, en effet, que les vastes régions du bassin du Missouri et du revers occidental des montagnes Rocheuses sont peu connues; que la race indienne re-

(1) *De la Démocratie en Amérique*, onzième édit., t. II, ch. x.

(1) Michel Chevalier, *loc. cit.*

culant à mesure que s'approche la race Européenne, beaucoup de tribus qui occupaient jadis le bord occidental du Mississippi ont dû se reposer vers le littoral de l'océan Pacifique; et qu'enfin les explorateurs des contrées à coloniser ont intérêt à diminuer l'importance des populations qu'il s'agirait de déplacer pour cela.

Au surplus, il est assez difficile de constater le chiffre de la population indienne dans les divers États de l'Union. Les Américains sont tellement convaincus qu'elle doit disparaître d'un sol où ils semblent la tolérer par pure philanthropie, que c'est tout au plus s'ils daignent tenir compte de cet élément dans leurs statistiques, si minutieuses sur d'autres points d'un intérêt beaucoup moindre. Les évaluations dont nous avons donné le résultat général distribuent ainsi les 316,000 Indiens :

États de la Nouvelle-Angleterre (Maine, Massachusetts, New-Hampshire, Vermont, Rhode-Islande, Connecticut, Kentucky, New-Jersey, Pennsylvania, Delaware, Maryland)...	3,500
New-York.....	5,000
Virginie et Caroline du Sud.....	500
Caroline du Nord.....	3,000
Géorgie.....	3,000
Tennessee.....	2,000
Alabama.....	23,000
Mississippi.....	5,000
Florides.....	5,000
États de l'ouest (Ohio, Indiana, Missouri, Michigan, Arkansas).....	25,000
Territoires non organisés de l'ouest..	234,000 (1)

**Population blanche.** Cette population qui en 1790 n'était que de 3,172,619 âmes, avait atteint, lors du dernier dénombrement, en 1840, le chiffre de 14,189,218.

Pour se faire une idée de cet énorme accroissement réalisé en un demi-siècle, il faut se rappeler que la population des 86 départements actuels de la France s'est accrue d'un tiers, environ, seulement pendant la même période. Il convient toutefois de remarquer que si la population des États-Unis a plus que quadruplé, elle s'est répandue sur une surface qui, elle-même, s'est, pour ainsi dire, élargie dans la même proportion. De nouveaux bras ont trouvé de nouvelles terres, et la confédération n'a puisé dans une aussi rapide multiplication que

(1) Michel Chevallier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. 1.

de nouveaux moyens de richesse et de puissance.

Nous emprunterons à M. le major Poussin (1) les éléments des développements statistiques que nous allons donner.

POPULATION BLANCHE PAR ÉTAT.

ÉTATS.	Hommes.	Femmes.	Total.
Maine.....	222,222	247,440	469,662
New-Hampshire.....	122,222	147,440	269,662
Massachusetts.....	322,222	347,440	669,662
Rhode-Island.....	92,222	117,440	209,662
Connecticut.....	142,222	167,440	309,662
Vermont.....	142,222	167,440	309,662
New-York.....	1,222,222	1,472,440	2,694,662
New-Jersey.....	172,222	197,440	369,662
Pennsylvanie.....	242,222	267,440	509,662
Delaware.....	32,222	37,440	69,662
Maryland.....	122,222	147,440	269,662
Virginie.....	272,222	307,440	579,662
Caroline du Nord.....	242,222	267,440	509,662
Caroline du Sud.....	132,222	157,440	289,662
Géorgie.....	212,222	237,440	449,662
Alabama.....	122,222	147,440	269,662
Mississippi.....	92,222	117,440	209,662
Louisiane.....	222,222	247,440	469,662
Tennessee.....	222,222	247,440	469,662
Kentucky.....	202,222	227,440	429,662
Ohio.....	772,222	847,440	1,619,662
Indiana.....	322,222	347,440	669,662
Illinois.....	322,222	347,440	669,662
Missouri.....	172,222	197,440	369,662
Arkansas.....	22,222	27,440	49,662
Michigan.....	122,222	147,440	269,662
Floride.....	12,222	17,440	29,662
Louisiane.....	24,222	29,440	53,662
Columbia (district fédéral).....	12,222	17,440	29,662
<b>Total.....</b>	<b>7,249,276</b>	<b>8,239,942</b>	<b>14,489,218</b>

Dans les six États du *New-Hampshire*, du *Massachusetts*, de *Rhode-Island*, du *Connecticut*, du *Maryland* et de la *Caroline du Nord*, ainsi que dans le district fédéral de *Columbia*, le nombre des femmes, en 1840, était supérieur à celui des hommes; dans tous les autres États il était inférieur, surtout dans les trois états de l'*Ohio*, des *Illinois* et de *New-York*.

Répartition de la population par âge.

	hommes.	femmes.
Au-dessous de 10 ans.....	2,284,962	2,190,270
De 10 à 19 ans.....	1,935,521	1,628,756
De 20 à 39 ans.....	2,188,971	2,032,492
De 40 à 59 ans.....	851,078	806,953
De 60 à 89 ans.....	254,277	263,861
De 90 à 99 ans.....	24,186	27,195
Au-dessus de 100 ans.....	476	315
Age inconnu.....	40	100
<b>Total.....</b>	<b>7,249,276</b>	<b>6,989,942</b>
<b>Total égal.....</b>	<b>14,189,218</b>	

(1) *De la Puissance américaine*, t. II.

Le chapitre l'individu aux autres population to 2,024 en idiots, en sur les 4,9 dix ans, d infirmes, o

135,203 emp  
3,717,756  
117,575  
791,545  
66,025  
33,067  
65,236  
134,803

4,931,210, tot  
Ces rens  
complets, p  
hors d'une p  
hommes, so  
quent la dire  
Unis.

La mise e  
dire l'agricu  
joindre, com  
ports intimes  
et la navigati  
seule près de  
tion (3,766,0  
quart se distri  
et les professi  
y compris la n  
tre les profess  
proportion ap

Manufactur  
Commerce.  
Sciences...

Si l'on rem  
nation de pro  
comprises ici  
le barreau, q  
largement qu  
pas que d'oc  
nombreux, e  
France, nota  
plois d'admin  
une existence  
tion des citoy  
États-Unis s  
portion gard  
d'individus so  
leurs propres  
vail de chaque



Le chapitre des infirmités qui rendent l'individu plus ou moins inutile à soi et aux autres ne réclamait sur cette population totale que 6,682 sourds-muets, 2,024 aveugles et 14,498 aliénés et idiots, en tout 23,204 individus. Enfin sur les 4,931,210 hommes au-dessus de dix ans, défalcation faite des 23,204 infirmes, on comptait

135,203 employés dans les mines.
3,717,756 — dans l'agriculture.
117,575 — dans le commerce.
791,645 — dans les manufactures et à divers états.
56,925 — dans la navigation sur mer.
33,067 — dans la payig. intérieure.
65,236 — dans les professions scientifiques.
134,803 — profession inconnue.
<b>4,931,210, total égal.</b>

Ces renseignements, suffisamment complets, puisqu'ils ne laissent en dehors d'une position connue que 134,803 hommes, soit environ 1 sur 36, indiquent la direction des travaux aux États-Unis.

La mise en rapport du sol, c'est-à-dire l'agriculture, à laquelle on peut joindre, comme ayant avec elle des rapports intimes, l'exploitation des mines et la navigation intérieure, occupe à elle seule près des trois quarts de la population (3,766,026 hommes). Le dernier quart se distribue entre les manufactures et les professions diverses. Le commerce, y compris la navigation maritime, est, entre les professions scientifiques, dans la proportion approximative suivante :

Manufactures.....	12/20 <sup>e</sup>
Commerce.....	7/20 <sup>e</sup>
Sciences.....	1/20 <sup>e</sup>

Si l'on remarque que sous la dénomination de professions scientifiques sont comprises ici l'église, la magistrature et le barreau, qui, bien qu'organisés moins largement qu'en Europe, ne laissent pas que d'occuper un personnel assez nombreux, et si l'on considère qu'en France, notamment, l'armée et les emplois d'administration offrent, en outre, une existence assurée à une notable portion des citoyens, on reconnaîtra que les États-Unis sont le pays où, toute proportion gardée, un plus grand nombre d'individus sont obligés de compter sur leurs propres ressources, sur leur travail de chaque jour, afin de pourvoir à

leurs besoins et à ceux de leur famille.

Un autre fait non moins considérable et non moins significatif, mais dans un ordre d'idées plus générales, est celui de l'accroissement de la population blanche de l'Union.

Nous avons déjà donné un aperçu de cet accroissement continu, en indiquant le chiffre du recensement opéré en 1790 et celui du dernier recensement décennal exécuté en 1840. Nous croyons devoir revenir sur ce point, que nous aurons également à signaler à l'occasion de la race noire. Ce ne sont pas seulement des chiffres que contiennent les colonnes qui vont suivre, c'est, à notre avis, la preuve la plus concluante des tendances de l'esprit social moderne. Que l'on veuille bien, en effet, comparer le mouvement ascensionnel de la population des États-Unis depuis un demi-siècle avec celui de la population des autres empires, républiques ou simples colonies des deux Amériques, on se convaincra qu'à égalité d'avantages offerts par le climat et par la fertilité du sol, la démocratie de l'Amérique du Nord, quelque imparfaite qu'elle soit d'ailleurs, a obtenu une préférence marquée de la part des émigrants de presque tous les pays.

*Accroissement de la population blanche (1).*

Années.	Population.	Accroissement.
1790	3,172,619	
1800	4,307,196	1,134,577 ou 35.8 p. 100
1810	5,662,004	1,354,808 ou 31.1 —
1820	7,806,695	1,944,691 ou 33.2 —
1830	10,541,294	2,734,579 ou 35. —
1840	14,189,218	3,647,924 ou 34.6 —

Cet accroissement de population, si régulier quand on le considère dans l'ensemble, est loin d'avoir eu lieu dans d'égales proportions entre tous les États. Il a même varié d'importance pour certains États à diverses époques. C'est ainsi que l'État de New-York, qui vers 1817 était encore celui où le mouvement ascensionnel se faisait le plus vivement sentir (2), n'était plus en 1840 que l'un de ceux où ce mouvement était le plus faible (3). L'État qui à cette dernière

(1) Guili. Tell Poussin, *Puissance américaine*, t. II.  
 (2) John Bristed, *The United States of America*, t. I.  
 (3) G. T. Poussin, *loc. cit.*

et de  
 major  
 eloppe-  
 ns don-  
 r.  
 Total.  
 200,458  
 284,056  
 780,050  
 106,887  
 301,856  
 291,318  
 1,378,000  
 341,388  
 1,670,118  
 58,061  
 317,717  
 740,368  
 484,879  
 208,064  
 407,624  
 325,124  
 178,074  
 158,487  
 610,627  
 190,323  
 1,402,122  
 678,608  
 479,284  
 325,088  
 77,174  
 211,260  
 37,043  
 50,740  
 49,224  
 50,627  
 1,160,218  
 pshire,  
 Island,  
 et de la  
 s le dis-  
 nombre  
 érieur à  
 autres  
 ans les  
 s et de  
 age.  
 femmes.  
 2,190,276  
 1,625,756  
 2,032,492  
 806,953  
 263,861  
 27,195  
 315  
 100  
 1,989,942  
 18  
 I.



époque avait fait le plus grand progrès sous ce rapport est le Michigan; après lui viennent, par ordre d'importance, l'Illinois, l'Arkansas, le Missouri, le Mississippi, l'Indiana, l'Ohio, l'Alabama, la Louisiane, la Pensylvanie, le New-York, le Maryland, la Virginie, le New-Hampshire, le Connecticut, le Vermont, la Caroline du Nord, le Delaware et la Caroline du Sud. Les autres États sont restés stationnaires ou sont encore trop nouvellement constitués pour que plusieurs dénombremens successifs permettent d'indiquer le mouvement de leur population. Ce mouvement tient d'ailleurs uniquement aux conditions géographiques respectives des divers États. « L'émigration, dit M. Michel Chevalier (1), a eu lieu sur toute la ligne de l'est à l'ouest. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, après s'être répandus sur leur ancien territoire et y avoir fondé les nouveaux États du Maine et du Vermont, se sont jetés sur l'ouest de l'État de New-York; de là, en se tenant aussi près que possible de la frontière nord des États-Unis, ils ont longé les lacs Ontario et Érié, et ont envahi le vaste delta compris entre l'Ohio et le haut Mississippi, qui forme aujourd'hui les États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois, et le territoire (2) de Michigan... Les gens de New-York et de la Pensylvanie se sont peu écartés de leur territoire, qui est très-étendu et qui n'était que peu habité en 1783 (3). Ils ont cependant fourni un petit contingent à la grande armée d'expédition partie de la Nouvelle-Angleterre, et ont contribué à envahir, les uns le Michigan, les autres l'Ohio et l'Indiana. La Virginie, après s'être peuplée elle-même du côté de l'ouest, a enfanté l'État du Kentucky; puis, faisant au midi ce que la Nouvelle-Angleterre exécutait au nord, elle a envoyé vers le golfe du Mexique de nombreux essaims qui se sont disséminés

dans les nouveaux États du sud. La Caroline du Nord l'a aidée dans cette tâche, et a eu sa progéniture spéciale dans l'État du Ténéssee. La Géorgie et la Caroline du Sud ont contribué à produire l'Alabama et le Mississippi. Le Ténéssee et le Kentucky ont, à leur tour, fourni des rejets au Missouri et à l'Arkansas. »

Ce serait une grande erreur que d'attribuer un rôle important dans cet accroissement de la population des États-Unis aux émigrants européens: ces émigrants sont en très-petit nombre comparativement aux masses auxquelles ils viennent se mêler, et ce nombre est encore réduit par les difficultés de l'acclimatation. Les causes principales de cet accroissement sont dans la nature même des travaux de la population, travaux qui sont surtout agricoles, et dans la sévérité des mœurs. Le caractère primitif des différents groupes formés par les premiers occupants s'est donc conservé à peu près intact. Les États du nord, ceux du centre et une partie de ceux du midi sont restés anglais. La Pensylvanie et le Maryland sont toujours irlandais. Cependant ce dernier État a reçu aussi des Allemands, des Écossais et des Français en assez forte proportion; mais malgré les innombrables alliances que ces diverses familles ont contractées entre elles, et qui auraient dû les faire se fondre en une seule famille, chacune d'elles retient encore les traits physiques et moraux qui la distinguent sur le continent.

L'Anglais des États du nord, ou *Nouvelle-Angleterre*, a retenu de ses pères, austères presbytériens, une rigidité de mœurs; un attachement à ses idées religieuses que n'ont point au même degré ses voisins du sud. Sa constitution physique est robuste, et ses filles sont renommées, entre toutes les Anglo-Américaines, pour la fraîcheur de leur teint et la douce et candide expression de leur gracieux visage. On reconnaît dans l'État de New-York les descendants des Hollandais qui fournirent une partie notable de ses premiers colons. Graves et patients comme leurs frères d'Europe, ils ont, plus que leurs concitoyens d'Amérique, habitué leurs femmes à se renfermer dans les soins du ménage, ce

(1) T. I, page 161.

(2) Ce territoire est aujourd'hui constitué en État.

(3) Aussi l'accroissement de la population s'y est-il maintenu à peu près dans les mêmes proportions, environ 27 à 28 pour 100, tandis qu'il a eu lieu dans celle de 50 à 60 pour 100 pour ceux où il a été le plus marqué, et dans celle de 0,5 à 9 pour 100 dans ceux où il l'a été le moins.

qui n'empêché pour leur es leurs maris hospitaliers la population Des Suédois core mêlés a plent le New se font rema courage, leu religieuse, e mœurs. Ang Allemands o du Palatina presbytéri-m une union pe population d ressentir du ridionales. O gaieté et l'ab midi, mais b paresse d'esp geur dans la la contradicti tion aristoc mour de l'ind toujours fait niens, dit Ma ciens Grecs e liberté politici classe d'esclav d'une consti rare de trouve le long des m qui ait moins Irlandais et le partie monta Nord différent du sud, soit du grande sévé rieuses. Des diens, forme la population Suisses ont au les bords de l d'hui florissan plus robustes que les Virgimées américai sont ordinai coup de sévé grés presque rolines, ou geux pionni niers le ch travers des f

qui n'empêche ni à celles-ci d'être citées pour leur esprit et leur amabilité, ni à leurs maris d'être aussi affables et aussi hospitaliers que les autres habitants de la populéuse et commerçante New-York. Des Suédois et des Hollandais sont encore mêlés aux Quakers anglais qui peuplent le New-Jersey. Les Pensylvaniens se font remarquer par leur activité, leur courage, leurs lumières, leur tolérance religieuse, et surtout par leurs bonnes mœurs. Anglais, Irlandais, Écossais et Allemands originaires de la Souabe et du Palatinat, quakers, épiscopaux, presbytériens et catholiques vivent dans une union parfaite. Le caractère de la population du Maryland commence à se ressentir du voisinage des contrées méridionales. On n'y trouve pas encore la gaieté et l'abandon des Américains du midi, mais bien déjà leur indolence, leur paresse d'esprit. L'esclavage est en vigueur dans la Virginie : ce fait explique la contradiction que présente la constitution aristocratique de cet État et l'amour de l'indépendance par lequel il s'est toujours fait remarquer. « Les Virginiens, dit Malte-Brun, comme les anciens Grecs et Romains, fondent leur liberté politique sur l'existence d'une classe d'esclaves. » Doués, au physique, d'une constitution athlétique, il est rare de trouver parmi ceux qui habitent le long des montagnes Bleues un homme qui ait moins de 1 m. 85 centim. Les Irlandais et les Écossais qui occupent la partie montagneuse de la Caroline du Nord diffèrent des autres Caroliniens soit du sud, soit du nord, par des mœurs d'une grande sévérité et des habitudes laborieuses. Des Français, d'anciens Canadiens, forment la portion principale de la population de l'État d'Indiana; des Suisses ont aussi fondé dans cet État; sur les bords de l'Ohio, une colonie aujourd'hui florissante. Les Kentuckyens, qui, plus robustes et plus beaux de formes que les Virginiens, fournissent aux armées américaines leurs meilleurs soldats, sont ordinairement jugés avec beaucoup de sévérité par leurs voisins : émigrés presque tous de la Virginie et des Carolines, ou descendant de ces courageux pionniers qui frayèrent les premiers le chemin à la civilisation au travers des forêts du nouveau monde,

ils forment, dit-on, une population in-traitable. Les sauvages, avec qui ils furent si longtemps et si constamment en guerre, leur ont communiqué leurs inclinations cruelles. Un Kentuckyen oublie rarement, dit-on, et pardonne encore moins l'injure qu'il croit avoir reçue : caché dans les bois, où il vit à la façon des peaux rouges, il épiera pendant des semaines entières l'occasion de se venger. On l'accuse encore de manquer de principes religieux. Cette peinture, dont nous avons soin d'éteindre les parties qui nous semblent trop chargées, ne saurait être exacte; et quand des voyageurs européens, plus aptes que les Anglo-Américains du nord à prononcer sur des mœurs moins pacifiques que celles des industriels du New-York ou de la Pensylvanie, nous représentent les habitants du Kentucky comme étant braves, francs, hospitaliers, mais seulement d'humeur plus guerrière que leurs frères des autres États, nous préférons ce témoignage au premier, et c'est d'après lui que nous formons notre opinion. Nous ne poursuivrons pas plus loin cette énumération, puisque nous avons maintenant passé en revue toutes les grandes familles auxquelles se rattache la population de chacun des États.

*Population noire.* Elle se divise en deux grandes catégories : les *noirs esclaves* et les *noirs libres*. La condition de ces deux catégories est au fond si peu différente, socialement parlant, que nous ne croyons pas devoir nous occuper séparément de chacune d'elles. Cette condition est une des plus tristes singularités que présente la démocratie des États-Unis. Ces États, formés de fractions de presque tous les peuples de la vieille Europe, ont tous, comme nous l'avons déjà dit souvent, conservé ou contracté plus ou moins le caractère des premiers émigrants anglais. Tandis qu'en Europe tout marche du même pas vers le progrès, mœurs publiques, mœurs privées, doctrines politiques et doctrines religieuses ou philosophiques, les États-Unis en sont encore à se débattre dans les liens étroits de l'esprit de secte et dans les préjugés de race. Nous les avons habitués à beaucoup trop d'admiration. Il a fallu un certain courage à M. de Tocqueville pour oser mettre à

nu les étranges contradictions que présentent leurs institutions, non point seulement dans quelques détails secondaires, mais dans l'application de plus d'un principe fondamental. Colons actifs, aventureux, mais disséminés sur un territoire immense, que personne ne leur dispute; industriels infatigables, commerçants souvent heureux, parce que l'accroissement continu de leur population s'est opposé jusqu'ici à ce que le fait de la production se compliquât, chez eux, du problème de la consommation, et parce que leur position géographique les met à l'abri, pour quelque temps encore, des rivalités de voisins aussi infatigables, aussi habiles qu'eux, ils n'ont encore eu à résoudre aucune des difficultés que présentent les conditions d'existence faites aux nations européennes par leur agglomération sur un sol étroit et possédé sur tous les points. S'il était possible de transporter au milieu de notre Europe l'un de ces États à la constitution si vantée, on s'apercevrait bien vite que cette constitution, pour être à la hauteur des nécessités morales de toute nature auxquelles elle aurait à pourvoir, devrait admettre plus d'un principe nouveau et subir plus d'une modification dans le mode d'application de ses propres principes. Le respect de l'homme pour l'homme n'existe réellement pas aux États-Unis, mais seulement celui du citoyen pour le citoyen; il y a de la confraternité, mais non de la fraternité; on n'y est pas encore initié à cette grande religion sociale, la gloire de notre France, religion qui fait qu'on croit au bien, qu'on l'aime, qu'on l'accepte de tous, sans demander à personne sous quel nom, dans quel temple et suivant quel formulaire il adore Dieu, le père de tous les hommes blancs ou noirs ou cuivrés.

On conçoit qu'au milieu d'un peuple tel que celui des États-Unis la question de l'esclavage et celle de la fusion des deux races blanche et noire soient infiniment plus difficiles à résoudre qu'elles ne le seraient au milieu de nous, où l'une serait tranchée d'avance dans le sens le plus large, le plus généreux, le plus juste, et où l'autre ne serait, comme elle l'est en effet, qu'une simple affaire de temps, c'est-à-dire d'habitude.

« L'existence de l'esclavage aux États-Unis, dit Josiah Conder (1), est un fait si monstrueux, une tache si grande sur le drapeau de l'indépendance américaine, qu'il semble ne pouvoir admettre ni justification ni excuse.

« Cependant, ajoute cet écrivain cherchant avec impartialité à instruire cette cause, les circonstances dans lesquelles le fait de l'esclavage a pris naissance en Amérique, et les efforts tentés par les États du nord pour parvenir à son abolition doivent être pris en considération.

« Ce fut pendant que les États-Unis appartenant à la Grande-Bretagne que les pauvres Africains furent transportés pour la première fois sur les rivages de l'Amérique. L'esclavage a donc été introduit dans le nouveau monde par les Anglais, sur des vaisseaux anglais, au moyen de capitaux anglais et avec l'assentiment d'un parlement anglais. En vain plusieurs législatures coloniales essayèrent-elles de mettre un terme à ce trafic infâme : leurs efforts échouèrent devant le refus des rois d'Angleterre. Or, ce refus fut l'un des griefs invoqués par les Virginiens voulant se séparer de la mère-patrie; et depuis la révolution l'abolition de l'esclavage a été complètement prononcée et effectuée, non seulement dans les États de la Nouvelle-Angleterre, mais dans le New-York et la Pensylvanie. » Il reste peu d'esclaves dans le New-Jersey et le Delaware. Ils ont aussi diminué dans le Maryland.

Malheureusement pendant que la philanthropie, ou, ce qui nous semble plus vrai, pendant que l'application littérale de la doctrine évangélique amenait les États du nord à repousser l'esclavage, mais non point à avoir de la pitié pour l'esclave et du respect pour la dignité d'une créature humaine, les États du sud devenaient de nouveaux foyers d'esclavage et établissaient la traite au sein même de l'Union. « Cette dernière circonstance, dit encore Josiah Conder, est ce qui constitue la charge la plus sérieuse contre les Américains et leur gouvernement central. » Elle semble, en effet, la conséquence d'une sorte de calcul hypocrite. D'après la constitution qui régit l'Union, il est défendu d'im-

(1) *A popular Description of America.*

porter des esclaves  
les transporter  
comme dans  
soin de réser  
culté de se  
on s'est aper  
tion entre  
transport é  
lieu de tran  
dans le sens  
fermer les v  
avait dans l  
et jamais de  
Aucun Etat  
les États eu  
homme qui  
fait et de dro  
tution fédéra  
à esclaves d  
certaine pro  
chiffre de le  
droit de rep  
Washington  
réel à l'émanc  
toyens de ces

## ÉTATS.

Maine.
New-Hampshire.
Massachusetts.
Rhode-Island.
Connecticut.
Vermont.
New-York.
New-Jersey.
Pensylvanie.
Delaware.
Maryland.
Virginie.
Caroline du Nord.
Caroline du Sud.
Géorgie.
Alabama.
Mississipi.
Louisiane.
Tennessee.
Kentucky.
Ohio.
Indiana.
Illinois.
Missouri.
Arkansas.
Michigan.
Floride.
Ouisconsin.
Yowa.
District fédéral.
Totaux.

(1) Le signe + signifie en moins.  
(2) La proportion entière. Il est évident

porter des esclaves, mais il est permis de les transporter d'un Etat à un autre. Or, comme dans les Etats du sud on a eu soin de réserver aux immigrants la faculté de se faire suivre de leurs nègres, on s'est aperçu bientôt que cette distinction entre l'importation et le simple transport était illusoire, et alors, au lieu de trancher nettement la question dans le sens de l'abolition, on a préféré fermer les yeux et admettre qu'il n'y avait dans l'Union que des transports et jamais des importations d'esclaves. Aucun Etat enfin n'a osé dire, comme les Etats européens occidentaux : tout homme qui foule notre sol est libre de fait et de droit. Il y a plus, la constitution fédérale en accordant aux Etats à esclaves de comprendre, dans une certaine proportion, ceux-ci dans le chiffre de leur population, base de leur droit de représentation au congrès de Washington, a apporté un obstacle réel à l'émancipation. Chacun des citoyens de ces Etats a tout naturellement

ainsi une part de souveraineté plus grande que celle dévolue au citoyen qui, dans les Etats sans esclaves, ne compte que pour sa seule individualité.

Au surplus, libre ou esclave, le nègre ou, pour mieux dire, l'homme de couleur, est toujours, en réalité, dans la même position. Les constitutions de plusieurs des Etats ont inutilement accordé des droits politiques à l'homme de couleur libre, on ne souffre pas qu'il les exerce ; et comme si ce n'était assez de ce déni de justice, sur toute l'étendue du territoire de l'Union il court incessamment le risque d'être arrêté comme esclave, emprisonné, maltraité, forcé de prouver qu'il a le droit de végéter, libre, mais accablé de vexations et d'humiliantes précautions.

En somme, nulle part, sur la terre, la race noire n'est plus malheureuse qu'aux Etats-Unis. Il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici de souffrances physiques infligées par un maître brutal, mais d'oppression, mais de dégradation.

POPULATION NOIRE PAR ÉTAT EN 1840.

ÉTATS.	ESCLAVES.			LIBRES.			Total général.	Mouvement de la population noire depuis 1820.	Proportion des deux populations noire et blanche en 1840.	
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.			Noirs.	Blancs.
Maine.	..	..	..	780	623	1,403	1,323	+ (1) 178	1	sur 576
New-Hampshire.	..	..	..	248	209	457	457	..	1	629
Massachusetts.	1	..	1	4,034	4,014	8,048	8,060	+ 1,930	1	24
Rhode-Island.	1	..	1	1,413	1,223	2,636	2,243	+ 533	1	52,8
Connecticut.	42	12	54	2,991	4,814	6,105	6,189	+ 87	1	37
Vermont.	..	..	..	264	268	532	730	+ 131	1	399
New-York.	..	..	..	25,809	26,318	52,127	50,031	+ 8,086	1	47,3
New-Jersey.	205	271	476	10,780	10,264	21,044	21,718	+ 1,161	1	10
Pensylvanie.	38	29	67	22,732	25,102	47,834	48,818	+ 3,983	1	35
Délaaware.	1,371	1,264	2,635	8,626	8,263	16,889	18,224	+ 1,335	1	2
Maryland.	48,029	45,250	93,279	29,173	32,227	61,400	121,513	+ 4,417	1	2
Virginie.	222,661	220,326	442,987	25,818	26,024	51,842	494,829	+ 18,376	1	1,5
Caroline du Nord.	122,286	122,271	244,557	14,237	14,200	28,437	273,994	+ 105,467	1	1,3
Caroline du Sud.	122,678	122,200	244,878	3,264	4,419	7,683	252,514	+ 31,992	1	2,2
Géorgie.	122,286	122,271	244,557	1,574	1,519	3,093	245,650	+ 75,000	1	4,8
Alabama.	92,003	97,208	189,211	1,050	1,009	2,059	191,270	+ 126,460	1	1,3
Mississippi.	26,329	24,923	51,252	1,036	631	1,667	126,377	+ 120,399	1	1
Louisiane.	91,427	91,328	182,755	1,796	2,728	4,524	187,279	+ 78,236	1	3,4
Tennessee.	21,004	21,254	42,258	2,761	3,236	6,007	48,265	+ 19,448	1	5,1
Kentucky.	..	..	..	8,740	8,602	17,342	17,340	+ 7,778	1	97
Ohio.	2	1	3	3,731	3,454	7,185	7,168	+ 3,553	1	94,7
Indiana.	..	..	..	..	..	..	..	..	1	145,8
Illinois.	168	163	331	878	1,722	2,600	2,600	+ 1,728	1	5,4
Missouri.	22,742	22,420	45,162	681	1,474	2,155	20,514	+ 24,184	1	2,7
Arkansas.	10,119	9,818	19,937	248	217	465	20,100	+ 15,625	1	390
Michigan.	..	..	..	393	314	707	707	+ 118	1	1
Floride.	13,058	12,679	25,737	328	419	747	26,484	+ 10,189	1	1
Ouisconsin.	4	2	6	101	89	190	190	+ 106	1	105
Yowa.	..	..	..	18	79	97	188	+ 168	1	228
Districet fédéral.	2,058	2,058	4,116	2,052	2,068	4,120	15,063	+ 783	1	2,25
<b>Totaux. . .</b>	<b>1,246,443</b>	<b>1,240,708</b>	<b>2,487,151</b>	<b>186,487</b>	<b>199,777</b>	<b>386,264</b>	<b>3,873,385</b>	<b>+ 687,125</b>	<b>(2)</b>	

(1) Le signe + signifie *En plus*; le signe - signifie *En moins*.

(2) La proportion n'aurait aucun sens pour l'Union entière. Il est évident en effet que dans le cas d'un mou-

vement social quelconque opéré par ou contre la population de couleur, chaque Etat en particulier et non point l'Union aurait à cumpler ses forces.



Le tableau qui précède montre que la population noire esclave est à la population noire libre dans le rapport de 6 % à 1; que le nombre des femmes de couleur libres est supérieur à celui des hommes de couleur libres; et que le contraire a lieu dans la classe esclave. La population féminine totale (1,440,480), bien que supérieure, en définitive, à la population masculine totale (1,432,900), ne l'étant pourtant que de 7,580 individus, peut-être conviendrait-il de chercher autre part que dans la physiologie l'explication de la différence considérable (13,620) qui existe en faveur de la population féminine dans la catégorie des genres de couleur libres. Il nous paraît difficile de croire que l'homme de couleur libre soit moins apte que l'esclave à procréer des mâles. Il nous semble que ce fait tient plutôt aux mœurs des blancs. Ce tableau montre aussi que la population noire, libre et esclave, a augmenté de 1830 à 1840 dans la proportion de 31.5 pour 100 seulement, tandis que pendant la même période l'accroissement de la population blanche a été, ainsi qu'on l'a vu, de 34.6 pour 100. La partie la plus curieuse de ce document est incontestablement celle où est indiquée la proportion existant en 1840 entre les deux races hostiles. Les noirs libres ou esclaves sont en nombre supérieur aux blancs dans quatre États : la *Caroline du Sud*, le *Mississippi*, la *Louisiane* et la *Floride*; et en nombre à peu près égal dans quatre États : la *Virginie*, la *Caroline du Nord*, la *Géorgie*, et l'*Alabama*. Les blancs ne sont en majorité considérable que dans sept États : le *Maine*, le *New-Hampshire*, le *Vermont*, le *Illinois*, le *Michigan*, le *Ouisconsin* et l'*Iowa*. Nous ajouterons en outre, que sur les vingt-neuf États, plus le district fédéral, faisant aujourd'hui partie des États-Unis, seize ont maintenu l'esclavage, et que treize seulement repoussent cette institution impolitique et impie. Chercher des enseignements très-précis dans ces chiffres serait s'exposer à de graves erreurs. Les nègres esclaves ne sont point attachés irrévocablement à la même chaîne. Si leur nombre décroît au nord, et au centre sur la rive gauche du Mississippi, il augmente dans les États du sud, qui sont

habités à recourir à cet instrument de culture. L'esclavage se déplace donc dans l'Union, mais n'y diminue point sensiblement. Quant aux noirs libres, ils se réfugient avec empressement au Canada, où leur couleur est moins qu'aux États-Unis un motif de répulsion.

En résumé, la population totale des États-Unis s'élevait en 1840 à 17,062,603 âmes, non compris les indigènes, sur le nombre desquels nous avons déjà remarqué que l'on n'est point d'accord, et qui, d'ailleurs, reculant partout devant le colon, ou disparaissant bientôt s'ils osent se mettre en contact avec une civilisation antipathique à leur nature, ne peuvent pas être comptés parmi les exploitants actuels du sol américain.

VILLES. Les villes des États-Unis ont une physionomie qui leur est particulière : Montréal, Québec, dans le Canada, retiennent quelque chose du caractère français, quelque chose du régime monarchique, si l'on peut ainsi dire; les autres villes bâties depuis par les Anglais ont aussi, quoique d'une manière moins prononcée, le cachet qu'imprime sur toutes les œuvres exécutées sous sa direction un pouvoir qui se considère comme chargé de surveiller au profit de tous et au sien les manifestations extérieures de la volonté de chaque citoyen. On aurait à en dire autant de la Nouvelle-Orléans et des deux ou trois petites villes de la Floride, si la Nouvelle-Orléans n'était pas une ville toute nouvelle malgré l'ancienneté de ses commencements, et si les villes de la Floride méritaient ce nom.

Les différentes vues de villes et de monuments publics placées à la suite du travail de M. Roux Rochelle (1), donnent du goût architectural des Américains et de ce qu'ils cherchent de commodité dans leurs villes, une idée plus juste que ne pourraient le faire de minutieuses descriptions. Nous croyons qu'un tableau de la population des principales villes de l'Union, tableau que nous em-

(1) Pl. 29, 31, 32, 33, 35, 41, 44, 45, 52, 53, 59, 62, 64, 66, 74, 75, 76, 77, 81, 82, 85 et 88. Voir, en outre, pages 118 et suivantes de ce travail, les considérations générales exposées au sujet du caractère des constructions élevées par les Américains, avant et depuis leur émancipation.

pruntons à M  
lesquels nous

VILLE

New-York.  
Philadelphie.  
Baltimore.  
Nouvelle-Orléans.  
Boston.  
Cincinnati.  
Brooklyn.  
Albany.  
Charleston.  
Washington.  
Providence.  
Louisville.  
Pittsburg.  
Lowell.  
Rochester.  
Richmond.  
Troy.  
Buffalo.  
New-Ark.  
Saint-Louis.  
Portland.  
Salem.

« Ainsi l'Union  
major Poussin  
pitales dont  
de moins de 1  
même plus de  
capitales, quat  
l'Atlantique et  
golfe du Mexi  
doublé sa popu  
nières années  
46,310); et d'  
sition dans la  
sippi, dont elle  
l'unique débor  
n'empêchera qu  
sante ne contin  
portion et n'a  
la plus popu  
New-York, ap  
a pris le plu  
comme ville,  
passe 100,000  
ment le plus  
dans la populat  
est celui de Br  
Island, vis-à-  
comme cette



pruntons à M. le major Poussin, est une meilleure préparation aux détails dans lesquels nous nous proposons d'entrer.

VILLES.	ÉTATS.	POPULATION.		
		DATE du premier recensement.	CHIFFRE de ce recensement.	EN 1840.
New-York.	New-York.	1790	33,131	312,710
Philadelphie.	Pensylvanie.	id.	42,520	228,691
Baltimore.	Maryland.	id.	13,503	102,315
Nouvelle-Orléans.	Louisiane.	1810	17,242	102,193
Boston.	Massachusetts.	1790	18,038	98,383
Cincinnati.	Ohio.	1800	750	46,338
Brooklyn.	New-York.	id.	3,298	36,233
Albany.	id.	1790	3,498	28,721
Charleston.	Caroline du Sud.	id.	16,359	29,281
Washington.	District fédéral.	1800	3,210	23,384
Providence.	Rhode-Island.	id.	7,614	23,171
Louisville.	Kentucky.	1810	1,357	21,210
Pittsburg.	Pensylvanie.	1800	1,565	21,115
Lowell.	Massachusetts.	1830	6,474	20,706
Rochester.	New-York.	1820	1,502	20,191
Richmond.	Virginie.	1800	5,537	20,153
Troy.	New-York.	1810	3,885	19,334
Buffalo.	id.	id.	1,508	18,213
New-Ark.	id.	1820	6,507	17,290
Saint-Louis.	Missouri.	id.	4,598	16,469
Portland.	Maine.	1800	3,677	15,218
Salem.	Massachusetts.	1790	7,921	15,082

« Ainsi l'Union américaine, dit M. le major Poussin, possède déjà cinq capitales dont la population n'est pas de moins de 100,000 âmes, et atteint même plus de 300,000. De ces cinq capitales, quatre sont sur les bords de l'Atlantique et une sur les bords du golfe du Mexique. Cette dernière a doublé sa population dans ces dix dernières années (recensement de 1830 : 46,310); et d'après son admirable position dans la grande vallée du Mississipi, dont elle est l'entrepôt obligé, l'unique débouché et comptoir, rien n'empêchera que cette progression croissante ne continue dans la même proportion et n'arrive ainsi à la rendre la plus populeuse cité de l'Union. New-York, après la Nouvelle-Orléans, a pris le plus grand accroissement comme ville, dont la population dépasse 100,000 âmes. Mais l'accroissement le plus rapide qui se soit fait dans la population des villes de l'Union est celui de Brooklyn, situé sur Long-Island, vis-à-vis de New-York, et, comme cette capitale, jouissant des

immenses avantages d'être établie sur les eaux de la baie de New-York : sa population a triplé dans ces dix dernières années et quintuplé dans les vingt dernières. Cincinnati, sur l'Ohio, le grand port de l'ouest, a suivi la même proportion d'accroissement que la Nouvelle-Orléans; sa population a doublé en dix ans. Louisville, autre cité de l'ouest, située aux chutes de l'Ohio, a également doublé. Pittsburg, qui, par ses nombreux avantages à la tête de la navigation de l'Ohio, est appelée à rivaliser d'accroissement et de prospérité avec Cincinnati, a suivi de très-près cette dernière; et si l'on comprenait ses faubourgs dans sa population, elle la dépasserait peut-être. »

Nous ajouterons à ces observations que le seul État de New-York, l'État Empire, comme l'a appelé M. Michel Chevalier, compte à lui seul sept des vingt-deux villes principales de l'Union, le Massachusetts trois, et la Pensylvanie deux.

Philadelphie a vu lui échapper, en moins d'un demi-siècle, deux suprématies qui d'abord lui avaient semblé acquises.

Siège du premier congrès des États-Unis, elle a dû renoncer, en faveur de Washington, à l'honneur d'être la capitale politique de l'Union, et New-York l'a remplacée comme première place du commerce maritime. Elle est même sous ce rapport descendue au troisième rang, depuis que la Nouvelle-Orléans est devenue cité américaine. Cependant, et malgré cette double déchéance, elle est restée la capitale manufacturière de l'Union, de même que Boston en est la capitale industrielle.

Philadelphie, moins exclusivement commerçante que la plupart des villes de l'Union, est aussi moins hospitalière pour l'étranger; mais ses habitants sont justement renommés pour leur piété, leur moralité et leur esprit pacifique; s'ils sont moins ardents, moins spirituels que ceux de Boston, ils sont, en revanche, moins légers et moins turbulents. On peut dire aussi que la classe riche y est plus instruite, plus exempte de préjugés nationaux, et que les mœurs y sont plus élégantes qu'à New-York. Un fait singulier est celui-ci: la Pensylvanie colonisée par les quakers, Philadelphie bâtie par les quakers, voient décroître rapidement le nombre de ces sectaires, les plus inoffensifs, mais en même temps les moins actifs de tous les sectaires. Ils n'ont plus à Philadelphie que six chapelles, tandis que les presbytériens en ont treize, les épiscopaliens douze, les méthodistes treize, et les anabaptistes huit. Les presbytériens écossais, ceux réformés, les moraves, les luthériens suédois, les ménonnistes, les unitariens, les chrétiens de la Bible ont chacun leur temple; les catholiques romains, les luthériens et la société évangélique en ont chacun quatre, les luthériens allemands réformés deux, les hollandais trois, les universalistes, les swedenborgiens et les juifs deux. D'autres sectes naissent tous les jours, et augmentent incessamment le nombre des édifices religieux, qui maintenant dépassent quatre-vingt-dix. Nous nous reprocherions de ne pas faire remarquer que sur cette terre, qui semblait avoir été consacrée à la fraternité, à tout ce que la raison humaine peut inspirer de charitables sentiments, les nègres ne sont pas admis à prier dans les mêmes temples que les

blancs: comment accueillerait-on en Europe, à Paris, la proposition d'une pareille exclusion?

New-York, non plus que Philadelphie, n'est le siège du gouvernement de l'État, dont elle est pourtant considérée comme la capitale: la petite ville d'Albany a obtenu l'honneur d'être le lieu de réunion de la législature. Le port de New-York est formé par les eaux de l'Hudson à leur point de jonction à celles du bras de mer qui communique avec la barre de *Baritan* par un large détroit s'étendant entre l'État du Connecticut et l'île si bien nommée *Long-Island*. Six ou sept rivières se jettent dans ce bassin de 123 kilom. 200 mètr. environ de circuit. L'île Staten le divise en deux parties inégales. Celle dite Baie intérieure a au moins 35 kilom. 200 mètr de circonférence, et présente presque partout un bon ancrage. Au confluent de l'Hudson et du bras de mer ou rivière de l'est, et à l'extrémité de l'angle dessiné par l'île *Manhattan*, s'élève New-York. Les quais de cette grande ville de commerce maritime sont simplement et légèrement construits en charpente remplie de pierres et recouverte de terre battue. On a accusé ce mode de construction d'être peu solide et même d'être insalubre: le premier de ces reproches ne paraît pas fondé, puisque les Américains, gens calculateurs par excellence, n'y ont pas renoncé, et qu'il est d'ailleurs démontré que le bois offre à la lame une résistance plus constante que la pierre. Quant au second, il ne saurait être sérieux: ce n'est point aux matériaux dont sont construits les quais de New-York qu'il faut attribuer les miasmes dangereux qui, à plusieurs reprises, ont produit des épidémies dans cette ville, mais au peu de soin apporté à la tenir propre. Elle n'est plus sous ce rapport ce qu'elle était dans le temps où elle appartenait aux Hollandais: on ne lave plus les maisons extérieurement, les visiteurs ne sont plus invités à laisser leurs souliers dans le vestibule. Il ne faut pas croire cependant que son rapport elle soit tombée au-dessous de ce que sont Paris et Londres dans leurs quartiers populaires. New-York a de nombreux édifices publics; mais aucun ne mérite une mention particulière, si ce n'est l'hô-

tel de ville, de tecture élégante blanc. Cet édifice mon council cours de justice tachés à ces renferme aussi occupés par les naux et admn particulièrement r pect général, à ordre en Angl ne sont qu'en l peu d'entre ell comme celles d du continent.

« New-York quelque ressen de Londres q Westminster, n'en diffère qu les maisons, sa extérieurement qui ne soit plu bres. L'usage usage qui vien dais, donne à l un air de fête d à me rendre co buai à la pureté cède de peu à j'en fis bonheur qui remplissent Cadwallader m table cause. Il a ecoration extérie colonie des Pr appliqué dans l maisons cons bois. On peint ques d'un rouq qu'elles contrac trace une raie points de joncti ner aux façades bles (1). »

Les magasins cipales, et part way, sont disp à la coquetterie Baltimore s' tite baie, près rivièr de Patà

(1) Fentim. Coop ton. 1<sup>er</sup>.

tel de ville, bâtiment vaste, d'une architecture élégante et construit en marbre blanc. Cet édifice est consacré au *common council* (conseil commun) et aux cours de justice ainsi qu'aux bureaux attachés à ces divers départements. Il renferme aussi plusieurs appartements occupés par les membres de ces tribunaux et administrations. Les maisons particulières ressemblent, quant à l'aspect général, à celles des villes de second ordre en Angleterre. Un grand nombre ne sont qu'en bois, il est vrai, mais fort peu d'entre elles sont sales et misérables comme celles dont fourmillent nos villes du continent.

« New-York, au premier aspect, a quelque ressemblance avec cette portion de Londres qui comprend le superbe Westminster, la Cité et le Wapping. Elle n'en diffère qu'en deux points : toutes les maisons, sans exception, sont peintes extérieurement, et il n'y a pas une rue qui ne soit plus ou moins plantée d'arbres. L'usage de peindre les maisons, usage qui vient sans doute des Hollandais, donne à la ville un air de gaieté, un air de fête dont je fus très-longtemps à me rendre compte. D'abord je l'attribuai à la pureté de l'atmosphère, qui le cède de peu à celle de l'Italie, ensuite j'en fis honneur à la vie, au mouvement qui remplissent toutes les rues. Mon ami Cadwallader m'en fit reconnaître la véritable cause. Il ajouta que ce mode de décoration extérieure était particulier à la colonie des Provinces-Unies, et n'était appliqué dans les autres colonies qu'aux maisons construites entièrement en bois. On peint communément les briques d'un rouge plus foncé que celui qu'elles contractent par la cuisson, et l'on trace une raie blanche le long de leurs points de jonction. Cela suffit pour donner aux façades un aspect des plus agréables (1). »

Les magasins, qui dans les rues principales, et particulièrement dans Broadway, sont disposés avec goût, ajoutent à la coquetterie de cet ensemble.

Baltimore s'élève au fond d'une petite baie, près du point de jonction de la rivière de Patapsco et de la Chesapeake.

(1) Fenim. Cooper, *Lettres sur les Etats-Unis*, tom. 1<sup>er</sup>.

Elle est partagée en deux parties, distantes l'une de l'autre d'un mille environ. La partie supérieure est la ville proprement dite, et la partie inférieure, nommée *Fell-d-point*, est le havre. Ces deux quartiers, construits avec une grande régularité, s'étendent sur trois collines et les vallées intermédiaires. La plupart des rues, larges et bien pavées, se coupent à angle droit. Nous aurions à signaler ici comme dans les autres villes de l'Union un nombre considérable d'édifices consacrés à un nombre non moins considérable de sectes religieuses. Les Américains, descendant, pour la plupart, de religionnaires persécutés en Angleterre et en France, semblent toujours impatients, comme le premier jour, de faire acte de liberté de conscience, en se fractionnant en presque autant d'églises que de familles.

La Nouvelle-Orléans est aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Amérique septentrionale. L'aspect qu'elle présente du côté des terres est au-dessus de toute description. Ses environs sont égayés par de charmantes plantations de sucre, du milieu desquelles s'élève, entourée d'orangiers, de bananiers, de citronniers et de figuiers, la charmante et saine demeure du planteur. La ville occupe une surface oblongue, s'étendant à 1,320 mètres le long du bord oriental du Mississipi. Six squares de 106 mètres de côté sont espacés entre eux de manière à satisfaire autant que possible aux diverses exigences de salubrité, de commodité et de simple agrément. Sept rues principales, parallèles à la rivière, sont coupées à angle droit par douze autres rues qui ne leur cèdent qu'en longueur. Au-dessus et au-dessous de ce parallélogramme s'allongent et s'éparpillent les faubourgs. Toute la ville est pavée, à l'exception de la rue du Rempart et de la Levee. Cette levee fait la sûreté de la ville et de ses faubourgs du côté du Mississipi. Nous croyons inutile de rappeler ici ce que nous avons eu déjà l'occasion de dire de l'insalubrité du climat de cette région. Toutefois, la position sur le golfe du Mexique et à la tête de la grande voie de communication qui traverse l'Amérique septentrionale jusqu'à la région des lacs assure de si grands avantages commerciaux, que la Nouvelle-Orléans voit constamment s'élever le nombre de

ses habitants. Cette population échappe à l'analyse, tant elle compte d'éléments divers, depuis le blanc et le rouge jusqu'au noir et au jaune. Elle est formée, à concurrence des sept huitièmes environ, d'Américains venus de tous les États. Les Français y sont encore nombreux; on trouve parmi eux de très-honorables négociants, des jurisconsultes et des médecins; mais la plupart exercent les professions de maîtres de danse, musiciens, coiffeurs et autres semblables. Les watchmen sont des Allemands, déplorable reste d'une masse considérable d'émigrants qui, arrivés d'Europe sans les moindres ressources et après avoir perdu pendant la traversée plus de la moitié de leurs camarades, furent vendus à leur arrivée, pour indemniser les capitaines des navires qui les avaient amenés. La Louisiane faisait déjà partie des États-Unis quand eut lieu cet acte qu'on a en vain cherché à colorer en le représentant comme un simple louage pour un temps indéterminé, moyennant un salaire payé d'avance et destiné à acquitter une dette d'honneur: hâtons-nous de faire remarquer que nulle part en Europe, excepté peut-être en Russie, on n'aurait autorisé ni ouvertement ni tacitement un mode de paiement plus outrageant pour celui qui l'impose que pour celui qui en est la victime. Les pêcheurs à la Nouvelle-Orléans sont principalement Espagnols. Le reste de la population est un mélange de nègres libres et de mulâtres. Cette ville avait autrefois la plus déplorable réputation: elle passait pour être le lieu de refuge de tous les assassins. Les choses ont bien changé depuis que le commerce américain a pris son cours par le Mississipi; mais les mœurs sont encore loin d'y être aussi régulières que dans les autres villes de l'Union; l'esprit public y est, notamment, le plus déplorable qu'on puisse imaginer: l'argent y est le seul dieu reconnu et sincèrement adoré.

Boston, patrie de Franklin, a conservé plus qu'aucune des villes de l'Union le cachet de son origine anglaise. Les maisons, bien bâties et commodes, sont généralement disposées comme celles qui égaient les bords de la Tamise.

Nous n'ajouterons rien à ce que M. Roux-Rochelle a dit de Washington

en plusieurs endroits de son travail; nous appellerons immédiatement l'attention sur Cincinnati et Lowell. Ces deux villes sont, en effet, celles dont la prospérité récente caractérise le mieux l'esprit américain: Cincinnati, la métropole, le grand marché de l'ouest, dit M. le major Poussin (1), est l'œuvre de l'industrie clairvoyante, alerte, infatigable, des hommes de la Nouvelle-Angleterre, des Yankées (2). Elle est une

(1) *Puissance américaine*, t. L.

(2) Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de leur remettre sous les yeux quelques pages où M. Michel Chevalier a tracé, d'une main ferme et guidée par un remarquable esprit d'observation, le portrait de chacun des deux groupes principaux; car il ne s'agit pas ici de races distinctes, qui ont fait jusqu'ici et qui sont appelées à faire dans l'avenir la destinée de l'Union:

« Le Virginien et l'homme de la Nouvelle-Angleterre, l'Yankée, ont colonisé chacun suivant sa nature. Le rôle qu'ils ont joué dans la création des nouveaux États de l'ouest explique ce fait souvent remarqué, que cinquante ou soixante membres du congrès sont originaires de la Virginie ou du Connecticut...

« L'Yankée et le Virginien sont deux êtres fort dissemblables; ils s'aiment médiocrement, et sont souvent en désaccord. Ce sont les mêmes hommes qui se sont coupé la gorge en Angleterre sous les noms de *cavaliers* et de *têtes-roudes*. En Angleterre ils ont fait la paix, grâce à l'interposition de la dynastie nouvelle, qui n'est ni Stuart ni Cromwell. En Amérique, où il n'existe pas de pouvoir modérateur, ils se fussent dévorés, comme jadis dans la mère-patrie, si la Providence ne les eût jetés, l'un au midi, l'autre au nord, laissant entre eux le territoire où s'étendent maintenant les États juste-milleux de la Pensylvanie et de New-York, avec leurs satellites de New-Jersey et de Delaware... Le Virginien de race pure est ouvert, cordial, expansif; il a de la courtoisie dans les manières, de la noblesse dans les sentiments, de la grandeur dans les idées: il est le digne descendant du *gentleman* anglais. Entouré, dès l'enfance, d'esclaves qui lui épargnent tout travail manuel, il est peu actif, il est même paresseux. Il est généreux et prodigue: autour de lui, et dans les nouveaux États, plus que dans la Virginie appauvrie, règne la profusion pratique; l'hospitalité est pour lui un devoir, un plaisir, un bonheur... Il aime les institutions de son pays; et cependant il montre avec satisfaction à l'étranger l'argenterie de famille, dont les armoires, à demi effacées par le temps, attestent qu'il descend des premiers colons, et que ses ancêtres étaient gens de bonne maison en Angleterre. Lorsque son esprit a été cultivé par l'étude, et lorsqu'un voyage en Europe a assoupli ses formes et poli son imagination, il n'y a nulle place au monde où il ne soit digne de figurer avec avantage... L'Yankée, au contraire, est réservé, concentré, dédaigneux; son humeur est pensif et sombre, mais conforme; sa tenue est sans grâce, mais modeste et cependant sans bassesse; son abord est froid, souvent peu

preuve que l' lorsqu'ils s'ad chose et à le suffît à balan la nature. P d'immenses r tout ce qui e Louisville av tion aux chute pôt de denrée pris les devant

prévenant; ses ques; il a le sent il ne l'a pas de ce le moindre brin et pourtant il es la vie errante. Il enfante des conc pelle ici des yan poésie, c'est de l fournil travaillé il est économ... il a une bonne do laacé au milieu d spéculateur, joue des cartes, des d de hasard ou n cent jeu de quill eux, calculant to (supercherles) p acheteur inattent voit une preuve d prit; il a d'ailleur mentales pour ten maison est un san profanes... Il may n'est pourtant pas logicien serré. Po manque cette lar fait que l'on conc ture d'autrui, et qu coupe de faire la sienne propre. Il chez lui l'esprit d sont poussés à la de homme d'Etat, il homme d'affaires p manier les hommes sur les choses, pour tren en valeur... La p le mouvement colo nir l'arbitre des n par lui que le pays a sévérité, qu'il est par lui que tous le sidérables chez nous c norables, sont pros moraux. C'est par rent, que les écol sociétés de tempé même par lui, avec s'annales essayent dans la mer du Sud l'Union. Si l'on vo représentant le car unilé, tel qu'il est prendre trois quart mettre un quart à glen. »



travail;  
nt l'at-  
ell. Ces  
s dont  
mieux  
la mé-  
est, dit  
ivre de  
infati-  
lle-An-  
est une

preuve que la puissance des hommes, lorsqu'ils s'accordent à vouloir quelque chose et à le vouloir avec persévérance, suffit à balancer et à vaincre celle de la nature. Pittsburg, en effet, avait d'immenses ressources naturelles pour tout ce qui est grande fabrication, et Louisville avait l'avantage de sa position aux chutes de l'Ohio comme entrepôt de denrées; néanmoins Cincinnati a pris les devants sur ces deux rivales, en

population, en richesses, en industrie.

« Les habitants de Cincinnati ont fixé cette prospérité chez eux par une de ces vues instinctives que leur génie éminemment pratique et calculateur inspire aux Américains du nord : ils ont fait converger leurs efforts vers le même but, l'accroissement de leur cité par l'industrie, par des travaux de routes, de canaux et de chemins de fer bien dirigés; ils ont rendu Cincinnati le pivot d'un vaste système de communications, qui la met en rapport direct avec les grands centres du littoral.

« Il y a à peine cinquante ans que l'emplacement occupé par Cincinnati a été vendu pour 240 francs : en 1810 on y comptait 2,000 habitants au plus, et en 1830 elle avait déjà 25,000 âmes, en 1835, 35,000; aujourd'hui près de 50,000 âmes. En 1826 les capitaux engagés dans les manufactures s'élevaient à 10,000,000; en 1840, à 30,000,000. On y compte 50 voitures publiques, 60 courriers par semaine, plus de 2,000 bateaux à vapeur par an. Enfin les Cincinnatiens fabriquent pour plus de 30,000,000 de produits qui trouvent un débouché parmi la population croissante des États de l'ouest, ainsi que dans les États du sud, voués particulièrement à la production du coton. »

Cincinnati est assise sur un plateau élevé et uni, situé dans l'une des sinuosités décrites par l'Ohio. Les maisons y sont généralement en briques et à deux étages. Les rues, régulièrement alignées et bien pavées, ont presque toutes 20 mètres de largeur. On y regrette l'absence de squares, de places, d'avenues plantées et de fontaines jaillissantes. Les habitants n'ont voulu s'occuper que de l'utile, et les Américains n'en sont pas encore à ce degré de science humaine où l'on s'aperçoit que distraire, amuser les hommes et leur rendre ce qui les entoure non-seulement favorable mais agréable, est la plus sûre manière de leur être sérieusement utile. Les arts sont restés pour eux chose de luxe, comme ils l'étaient pour leurs ancêtres les Anglais, comme ils le sont encore pour les Anglais d'aujourd'hui. Les citoyens des bords de la Tamise ignorent le rapport intime qui existe entre les idées et le soin donné à la traduction, à la popularisation

ns doute,  
ues pa-  
me main  
le esprit  
des deux  
pas ici de  
et et qui  
destinée

Nouvelle-  
acun sui-  
é dans la  
explique  
uante ou  
originaires

eux être  
écrolement,  
es mêmes  
en Angle-  
de *tées*  
aux, grâce  
elle, qui  
rique, ou  
ar, ils se  
mère-pa-  
p, l'un au  
re eux le  
États jus-  
ew-York,  
de Déla-  
t ouvert,  
e dans les  
ntiments.  
le digne  
ouré, des  
t tout tra-  
nême pa-  
antour de  
que dans  
sion pra-  
veoir, un  
utions de  
atisfac-  
dont les  
ps, attes-  
e, et que  
raison en  
allivé par  
rassou-  
il n'y a  
digne de  
ontraire,  
meur est  
sa tenue  
lant sans  
vent peu

prévenant; ses idées sont étroites, mais pratiques; il a le sentiment de ce qui est convenable, il ne l'a pas de ce qui est grandiose. Il n'a pas le moindre brin de disposition chevaleresque, et pourtant il est aventureux : il se plaît dans la vie errante. Il a une imagination active, qui enfante des conceptions originales, qu'on appelle ici des *yankée-notions*; ce n'est pas de la poésie, c'est de la bizarrerie. L'Yankée est la fourmi travailleuse; il est industrieux et sobre; il est économe... Dans la Nouvelle-Angleterre il a une bonne dose de prudence; mais une fois lancé au milieu des trésors de l'ouest, il devient spéculateur, joueur même, quoiqu'il ait horreur des cartes, des dés, et de tout ce qui est jeu de hasard ou même d'adresse, sauf l'innocent jeu de quilles. Il est rusé, subtil, cauteleux, calculant toujours, tirant vanité des *tricks* (supercheries) par lesquels il surprend son acheteur inattentif ou confiant, parce qu'il y voit une preuve de sa propre supériorité d'esprit; il a d'ailleurs la ressource des restrictions mentales pour tenir sa conscience en repos : sa maison est un sanctuaire qu'il n'ouvre pas aux profanes... Il manie la parole sans effort; ce n'est pourtant pas un brillant orateur, c'est un logicien serré. Pour être homme d'État, il lui manque cette largeur d'esprit et de cœur qui fait que l'on conçoit et que l'on aime la nature d'autrui, et que naturellement l'on se préoccupe de faire la part du voisin tout en faisant la sienne propre. Il est l'individualisme incarné; chez lui l'esprit de localité et de morcellement sont poussés à la dernière limite. Mals, s'il est peu homme d'État, il est administrateur habile, homme d'affaires prodigieux. S'il est peu apte à manier les hommes, il n'a pas son égal pour agir sur les choses, pour les coordonner, pour les mettre en valeur... La prééminence de l'Yankée dans le mouvement colonisateur lui a valu de devenir l'arbitre des mœurs et des coutumes. C'est par lui que le pays a une teinte générale d'austérité sévère, qu'il est religieux et même bigot; par lui que tous les délassements qui sont considérés chez nous comme des délassements honorables, sont pros crits ici comme plaisirs immoraux. C'est par lui que les prisons s'améliorent, que les écoles se multiplient, que les sociétés de tempérance se répandent. C'est même par lui, avec son argent, que les missionnaires essayent de fonder, à petit bruit, dans la mer du Sud, des colonies au profit de l'Union. Si l'on voulait former un type unique, représentant le caractère américain dans son utilité, tel qu'il est en ce moment, il faudrait prendre trois quarts au moins d'Yankée et admettre un quart à peine pour la dose de Virginien. »



des idées par les œuvres d'art. Cependant, il faut en convenir, les Américains sont plus rieurs encore : ils veulent avoir des bibliothèques, des musées, et ces établissements, spéculations particulières, soumis, comme tels, aux chances des spéculations particulières, ou bien spéculations de l'État et administrés, en conséquence, avec parcimonie, ne sont guère qu'en apparence des bibliothèques et des musées.

La ville qui de toutes celles de l'Union est peut-être le plus fortement empreinte du caractère de démocratie exclusivement industrielle qui distingue l'Amérique du Nord, est Lowell, dans le Massachusetts. L'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui une ville dont la population dépassait déjà 20,000 âmes en 1840 était une solitude en 1823, lorsque la *Merrimack corporation* vint y établir la première fabrique d'étoffe de coton. Cette industrie, qui a pris rapidement de si merveilleux développements, date aux États-Unis de la dernière guerre avec l'Angleterre. On se rappelle le mot de Napoléon à Oberkampf, le créateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy : — Nous faisons, vous et moi, la guerre à l'Angleterre; mais c'est vous qui lui faites la meilleure. — Les Yankees ont compris la profondeur du mot de Napoléon; et convaincus que le plus sûr moyen de nuire à l'Anglais, leur ennemi, était de lui rendre inabordable leur propre marché, ils se sont mis à l'œuvre, et, le patriotisme aidant, ils n'ont bientôt plus eu besoin de demander à l'Europe les toiles de coton que celle-ci leur avait jusqu'alors apportées.

La physionomie générale de Lowell est celle d'un immense atelier bien ordonné, où rien n'est donné au luxe, mais où rien aussi n'est oublié pour les commodités, pour les sages et paisibles agréments de la vie. De jolies petites maisons carrées, en bois, peintes en blanc, avec des volets verts, comme les rêvait Jean-Jacques, se groupent autour d'immenses fabriques à cinq, six et sept étages et couronnées chacune d'un petit clocher blanc. Puis, au milieu de tout cela sont des chapelles sans nombre, pour tous les cultes chrétiens auxquels a pu donner naissance la liberté d'interprétation. Un bruit continu de marteaux, de navettes et de

cloches indiquant le commencement, la fin ou la reprise des travaux, annonce la nature des occupations d'une population aussi réglée dans ses habitudes que le sont les membres d'une communauté religieuse. D'innombrables magasins de modes et d'objets à l'usage des femmes annoncent au voyageur le moins observateur quelle est la population de cette élégante ruche. Le nombre des femmes de quinze à vingt-cinq ans qui habitent Lowell correspond, d'après M. Michel Chevalier, à une population de 50,000 à 60,000 âmes, et ces femmes sont, en proportion totale, des jeunes filles qui, constantes en la sévérité des mœurs américaines, viennent de vingt et de trente lieues s'installer seules à Lowell et y gagner la dot sans laquelle, quoi qu'en disent de trop déterminés admirateurs du sentimentalisme américain, elles trouveraient difficilement un mari dans ce pays du positivisme en art comme en science, en amour comme en politique.

**ROUTES, CHEMINS DE FER, CANAUX.** L'établissement de voies de communication est le premier et le plus important des travaux de colonisation. En vain indiquera-t-on d'admirables emplacements pour des centres de population, en vain des colons, en grand nombre, s'éparilleront-ils sur le sol le plus généreux, ces centres de population et ces colons ne tarderont pas à se consumer en efforts inutiles s'ils ne peuvent correspondre facilement entre eux, échanger leurs forces, se soutenir enfin mutuellement. Le grand nombre de cours d'eau navigables qui arrosent la Nouvelle-Angleterre ne fit pas perdre de vue aux premiers colons la nécessité d'établir des routes qui permissent d'atteindre aux points où la navigation faisait défaut. Ils s'attachèrent donc dès le principe à relier leurs établissements les uns aux autres par des routes de terre praticables en toute saison, et chacun des États qui s'est formé depuis la déclaration d'indépendance a fait une obligation aux communes ou *townships* de l'entretien des chemins et routes qui mettent en rapport les divers points de leur territoire. Enfin aucune concession n'est accordée qu'à la condition expresse de consacrer une partie du terrain à l'établissement d'un

chemin qui tème. Wash-rale, a voulu cation direct avec les parti-nion. En 18 nationale qu Cumberland et de Cumb (Illinois), pa cours de 1,3 cette route est du congrès, et de l'arrou se trouvent. en France, au vil imposées bre proporti voies de comm multipliées au qu'il n'est plu désert qu'il so d'elles. Il y a vi de poste étai faut entendre des correspon chevaux n'exis ler. On ne tr que dans les v pensable de se rier pour dom arrivée, si l'o être contraint Les cours de parler fure le principe, soigneusemen de M. Michel vrela directio chaînes paral

chemin qui se lie à l'ensemble du système. Washington, la métropole fédérale, a voulu aussi avoir une communication directe, facile, ouverte à tous, avec les parties les plus centrales de l'Union. En 1806 fut commencée la route nationale qui, de cette ville à celle de Cumberland (Virginia), par la Potomac, et de Cumberland à celle de Vandalia (Illinois), par terre, s'étend sur un parcours de 1,300 kilom. L'entretien de cette route est confié, sous la surveillance du congrès, à chacun des États qu'elle traverse; les autres, à moins qu'elles ne soient la propriété d'une compagnie, autorisée alors à percevoir un droit de péage, sont entretenues par les *townships* dans l'arrondissement desquels elles se trouvent. Cet entretien a lieu, comme en France, au moyen de journées de travail imposées à chaque habitant en nombre proportionnel à sa fortune. Ces voies de communication sont tellement multipliées aujourd'hui, qu'on peut dire qu'il n'est plus un district, si reculé, si désert qu'il soit, auquel n'aboutisse l'une d'elles. Il y a vingtans, sept mille bureaux de poste étaient déjà organisés. Il ne faut entendre ceci que pour le transport des correspondances; car la poste aux chevaux n'existe pas, à proprement parler. On ne trouve de chevaux à louer que dans les villes, et encore est-il indispensable de se faire précéder d'un courrier pour donner avis de sa prochaine arrivée, si l'on ne veut pas s'exposer à être contraint de s'arrêter.

Les cours d'eau dont nous venons de parler furent également utilisés dès le principe, et le furent d'autant plus soigneusement que, suivant la remarque de M. Michel Chevalier, au lieu de suivre la direction nord-est et sud-ouest des chaînes parallèles des Alleghanys, ils

affectent généralement une direction d'ouest en est, au travers de ces chaînes, et établissent de sûres et peu coûteuses communications entre le littoral de l'Atlantique, première station des premiers émigrants, et le bassin du Mississipi, vers lequel se presse maintenant la colonisation. Le génie américain ne tarda pas non plus à s'emparer des grandes voies liquides, qui devaient mettre en communication directe les lacs au nord et le golfe du Mexique au midi. D'immenses canaux relièrent entre eux ces lacs et les fleuves, et permirent de tourner ou de surmonter les obstacles opposés par la disposition du sol à la viabilité continue de ces grandes artères. Les merveilles de la vapeur étaient à peine constatées par la science européenne que l'Amérique s'empara de ce nouvel élément de force, l'exploitait avec une audace égale à notre timidité, et, faisant disparaître les distances, mettait en communication permanente tous les points d'un continent dont personne ne saurait lui disputer sérieusement aujourd'hui la souveraineté. La longueur totale de la canalisation complètement achevée et ouverte au commerce est aux États-Unis de 6,480,407 mètr. Le prix de revient de construction des canaux est, terme moyen, de 70,000 francs le kilomètre, un peu moins du double du prix de revient en France. Le prix du transport des voyageurs, y compris la nourriture, est de 12 centimes par personne et par kilomètre. Le tableau suivant, combiné avec celui que nous donnerons plus loin en ce qui concerne les chemins de fer, présente l'ensemble des grandes lignes de communication ouvertes sur le continent anglo-américain :

CANAUX.	LONGUEUR.	PENTE.	ÉCLUSES.
<i>1° De l'est à l'ouest.</i>			
	kilom.	mèt. cent.	
Canal Érié.....	580	304.36	77
— de Philadelphie à Pittsburg.....	635 (1)	" "	234
— de la Chesapeake à l'Ohio.....	565	1,315	398
— de la James à l'Ohio.....	680	" "	" "
<i>2° De l'Atlantique au Saint-Laurent et aux lacs.</i>			
Canal Farmington.....	124	" "	" "
— Champlain.....	104	" "	" "
— Black-River.....	136	" "	" "
— Chenango.....	158	" "	" "
— de l'Hudson à la Delaware.....	160	" "	" "
— de Dulkan's Island à Northumberland.....	240	26	12
— de la Susquehannah à Farrandville.....	117	41.50	19
— idem (branche nord-est) à Athènes.....	145	58	25
— latéral à la Susquehannah.....	72.500	72	20
<i>3° Des lacs à la vallée du Mississipi.</i>			
Canal de l'Ohio, de Cleveland à Portsmouth.....	494	355.50	152
— Miami.....	426	" "	" "
— de la Wabash.....	160	" "	" "
— Michigan.....	170	" "	" "
<i>4° Parallèle au littoral de l'Atlantique.</i>			
Canal de la baie de New-York à celle de la Delaware.....	67.878	" "	" "
— de la baie de la Delaware à celle de la Chesapeake.....	22.529	" "	" "
— Dismal Swamp (Virginie).....	37	" "	" "
— de Pamlico-Sound à Beaufort (Carol. du N.).....	2.500	" "	" "
— Winyan.....	18	" "	" "
— de Blak-oak-Island à la branche occidentale de la Cooper.....	36	" "	" "
Total.....	5,148,407		

M. le major Poussin porte à 6,480 kilom. la longueur totale de canalisation aux États-Unis. La différence entre ce chiffre et celui que nous posons provient de ce que nous n'avons pas fait entrer dans notre calcul des portions de voies de navigation intérieure au moyen de cours d'eau naturels seulement rectifiés ou améliorés. En 1841 400 bateaux à vapeur parcouraient les eaux de l'ouest et du sud, 70 les lacs et 350 les baies et détroit de l'Atlantique. 488 de ces 820 pyroscaphes étaient à haute-pression et presque exclusivement employés sur les eaux de l'ouest.

Les chemins de fer construits par les États-Unis ne sont semblables qu'en un point à ceux établis en Europe, le but, c'est-à-dire la rapidité du transport. Tout le reste diffère. Là où nous exigeons le plus de prudentes recherches de la part de la science, ils ne consul-

(1) Dont 69 kil. en chemin de fer.

tent que les indications d'une pratique habituée à ne tenir compte que du résultat à obtenir : la rapidité de la locomotion. Il leur importe fort peu que la moitié du personnel d'un convoi soit victime d'un surcroît d'accélération de vitesse, tout va bien si les wagons chargés de marchandises sont arrivés à bon port et si les papiers publics peuvent annoncer que la distance a été franchie en moins de temps que d'ordinaire. Plus on étudie les institutions, les mœurs de ce pays, plus on reconnaît que ce n'est, en définitive, qu'une démocratie basée sur les intérêts matériels. L'homme n'y est que l'accessoire, et il n'est pas bien certain que si sa dignité, ses intérêts moraux exigeaient le sacrifice de quelqu'un des moyens de production matérielle, ce sacrifice fût accompli.

« Le chemin de fer américain, dit M. le major Poussin, a son caractère d'exécution, comme tout ce qui sort des

mains de ce de la valeur choses. Ains remarquer p blissement : dieux, de po de mouvem obtenir des p paliers horizo le chemin de cités, à moi par les avan laquelle les r tachment toujo ricains ne m travaux un lu mais leurs co dirigées vers leurs intérêts.

« Aux États recherche les qu'elles sont dans les ravi par des plans tête; quelque mais plus cou souterrain; d' constructions néanmoins, il travers quelq larges rivières prairies trembl de longues nap les lacs intéri prunte aux fo arbres qu'une prépare en pie égaux sur un c fois au niveau nant ainsi au avancement v atteindre. Par nieux que sim s'exécutent, p tement; car cette sonnette; céder ainsi à chemin de fer mois, une loc en mouvement chemin livré à table.

« Dans la loc tre des terrain suite, son av retardé par le

CLUSEA.

77  
234  
398  
"  
"  
"  
"  
12  
19  
25  
29

152  
"  
"  
"  
"  
"  
"

pratique  
du résul-  
locomo-  
que la  
voit soit  
ation de  
wagons  
arrivés à  
ics peu-  
e a été  
d'ordi-  
tutions,  
e connaît  
une dé-  
atériels.  
re, et il  
dignité,  
le sacri-  
de pro-  
fût ac-

ain, dit  
aractère  
sort des

mains de ce peuple, si bon appréciateur de la valeur et des avantages de toutes choses. Ainsi, en général, il se fait remarquer par la simplicité de son établissement : point de travaux dispendieux, de ponts-viaducs monumentaux, de mouvements de terrasse coûteux pour obtenir des pentes réduites en de longs paliers horizontaux. Rarement on laisse le chemin de fer pénétrer au cœur des cités, à moins que cela ne soit exigé par les avantages de la navigation, à laquelle les rail-ways américains se rattachent toujours. En un mot, les Américains ne montrent jamais dans leurs travaux un luxe coûteux et mal placé; mais leurs constructions sont en tout dirigées vers les résultats profitables à leurs intérêts.

« Aux États-Unis, le chemin de fer recherche les terres désertes, parce qu'elles sont moins chères; il s'enfoncé dans les ravins, gravit les montagnes par des plans inclinés à faire perdre la tête; quelquefois, moins audacieux, mais plus courageux, il les traverse en souterrain; d'autres fois, par de hardies constructions, aussi légères que solides néanmoins, il semble prendre son vol à travers quelques profondes vallées, de larges rivières, d'immenses marais ou prairies tremblantes, ou même à travers de longues nappes d'eau que présentent les lacs intérieurs. A cet effet, il emprunte aux forêts qu'il a traversées des arbres qu'une machine à vapeur mobile prépare en pieux, enfonce à intervalles égaux sur un double rang, et rècepe à la fois au niveau déterminé, les confectionnant ainsi au fur et à mesure de son avancement vers l'extrémité qu'il doit atteindre. Par ce procédé, aussi ingénieux que simple, les chemins de fer s'exécutent, pour ainsi dire, par enchantement; car immédiatement derrière cette sonnette à vapeur, qui peut procéder ainsi à l'exécution d'une voie de chemin de fer à raison de 1 kilom. par mois, une locomotive peut être mise en mouvement avec son convoi, et le chemin livré à une exploitation profitable.

« Dans la localité où son tracé rencontre des terrains accidentés; et où, par suite, son avancement pourrait être retardé par les mouvements de terre,

toujours lents et coûteux, la vapeur vient remplacer la force ordinaire des bras, et s'ouvre en quelques jours un passage qui aurait exigé quelques mois par les moyens ordinaires. En résumé, rien ne l'arrête; il faut qu'il arrive, qu'il atteigne son but par le trajet le plus court, car tout, en Amérique, est soumis à la mesure du temps, à sa valeur relative, à ce qu'il peut et doit produire.

« Aussi, aux États-Unis chacun se hâte, se presse; il semble que la terre ne doit pas être assez grande pour contenir tout ce moude qui s'agit, comme si l'homme était lui-même sous l'influence de cette force formidable qu'il a engendrée, qu'il a soumise à sa volonté, sans lui enlever cependant son caractère indomptable; car parfois l'Américain paye le prix de sa témérité : la machine éclate, et l'éternel repos vient punir l'activité sans limite et sans frein (1). »

Ces lignes, empruntées à un écrivain qui paraît avoir étudié les Américains plutôt au point de vue des résultats matériels obtenus par leur industrie qu'à celui des résultats moraux qu'ont déjà produits et que promettent pour l'avenir les efforts de cette industrie, font naître plus d'une réflexion. Nous indiquerons celle à laquelle nous nous sommes arrêté davantage. Quand la population des États-Unis se sera développée dans la même proportion que celle de la France, quand il n'y aura plus, par conséquent, de vastes territoires tout prêts à recevoir comme agriculteurs les familles, les individus maltraités par les chances des spéculations commerciales; quand, par le cours ordinaire des choses, aura été créé un nouvel ordre, sinon une nouvelle classe de citoyens dont l'existence soulèvera forcément la question de l'organisation du travail, comment cette question, insoluble, à notre

(1) Dans les hôtels et sur les bateaux à vapeur, lorsque l'heure du repas approche la porte de la salle à manger est assiégée. Dès que la cloche sonne on se rue, et en moins de dix minutes toutes les places sont envahies. A 7 hout d'un quart d'heure, sur trois cents personnes, deux cents sont sorties de table; dix minutes après, tout a disparu. Si cent Américains étaient au moment d'être fusillés, ils se battraient à qui passerait le premier, tant ils ont l'habitude de la concurrence! (Michel Chevallier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. II, p. 463.)



avis, au point de vue purement matériel, sera-t-elle comprise, sera-t-elle abordée par une nation habituée à ne viser qu'à un profit pécuniaire dans ses plus petites comme dans ses plus grandes entreprises?

Le tableau que nous avons donné des canaux exécutés aux États-Unis, bien que forcément très-insuffisant, était encore moins difficile à établir que ne le serait celui des chemins de fer. Chaque mois, chaque semaine voit préparer de nouveaux projets, commencer de nouveaux travaux et livrer à la circulation de nouvelles voies de fer. Il n'est ville de l'Union qui se résigne à se passer de son embranchement; si cette fièvre salutaire, très-salutaire d'ailleurs, dure un demi-siècle, les canaux et les chemins de fer s'étendront sur les États-Unis en un réseau à mailles tellement serrées qu'ila y serviront de ce que nous appelons chez nous des chemins vicinaux.

Afin de donner une idée du rapide développement de ces travaux, nous ferons remarquer qu'en 1835 ils présentaient une longueur totale de 2,928 kilom. ayant coûté 207,533,000 fr., et que cinq ans après, cette longueur, presque triplée, avait atteint 8,512 kil., dont les 5,584 kilom. de nouvelles constructions n'ont coûté que 282,467,000 francs, environ moitié moins cher que les précédents travaux.

Cet ensemble peut être divisé en quatre régions distinctes : la première, de 1,600 kilom. de parcours, longe le littoral de l'Atlantique, s'étend jusqu'à celui du golfe du Mexique, par Pensacola, dans la Floride occidentale, et relie entre elles les principales villes de commerce telles que Portland, Portsmouth, Boston, Providence, New-York, Philadelphie, Baltimore, Norfolk, Frédérikburg, Wilmington, Charleston, Augusta et Pensacola.

La deuxième relie le littoral aux vallées de l'Ohio et du Mississippi, et pénètre même jusqu'au Missouri.

La troisième, la dernière entreprise, et par conséquent la moins avancée, s'enfonce dans les régions du nord-ouest, établit des communications entre les grands lacs, met en rapport Indianopolis (Etat d'Indiana) avec Cincinnati (Etat de l'Ohio), Milwaukee avec Chicago

(Etat de l'Illinois) et avec Détroit (Etat du Michigan).

La quatrième comprend le nombre infini de petites lignes et d'embranchements destinés à mettre en communication les divers centres d'exploitations industrielles.

Tous ces chemins de fer sont généralement à une seule voie, mais leurs terrassements sont presque toujours préparés pour deux voies. Quelques-uns d'entre eux ne sont pas établis avec la parcimonie dont parle M. le major Pousin. Le bois est employé dans tous plus fréquemment qu'en Angleterre et en France; mais l'habileté avec laquelle est mise en usage cette nature de matériaux qui existe à profusion aux États-Unis, tandis que de jour en jour elle devient plus rare en Europe, rend cette préférence sans danger réel. Les rails en bois, qu'on a si souvent reprochés aux Américains, ne sont employés que dans le sud, où les transports sont beaucoup moins coûteux et moins considérables; on n'en fait usage dans le nord que pour les lignes très-courtes, et principalement pour celles placées dans le voisinage des exploitations industrielles. Ces rails en bois sont armés d'une bande de fer large de 5 centimètres et épaisse de 15 millim. La fréquence des accidents doit être surtout attribuée à l'emploi souvent inintelligent de machines construites d'ailleurs dans de très-bonnes conditions, et à la hardiesse soit des plans inclinés, soit des courbes. En France le maximum de pente est, environ, de cinq millimètres par mètre : les Américains considèrent comme très-modérée une pente de 10 millimètres, et ils ne craignent pas de dépasser toutes les limites de la prudence quand il s'agit de franchir une montagne. Nous nous sommes imposé la loi de ne pas laisser décrire à nos chemins de fer une courbe qui ait moins de 300 mètres de rayon. Les Américains admettent des rayons de 120 à 150 mètres. Il est vrai qu'ils compensent par une diminution de vitesse l'accroissement qu'ils donnent ainsi à la force centrifuge; mais leurs mécaniciens ne sont pas tous en état de calculer leur vitesse avec précision. Cette vitesse est, au surplus, très-variable de chemin à chemin : elle est de 40 kilom. à l'heure

sur celui de Worcester, de Camden, de Weston à Auguste, de Baltimore

Il serait sa de revient de leur établis ditions de s d'œuvre et de si différentes raison serait à leur rende être indiqué ment précise tive pour no à peine leurs tretien; d'au pour 100 de qu'on puisse revenus ont d qui se sont é que ce reven jourd'hui de capitaux enga

Les voitures des voyageurs celles en usa Américain ne à la même pla tières. Ces voi accouplées 4 mètres de lo cent. de larg dans le sens passage, aux cabinets ou les dames, u de buvette, fr autres pour péle-mêle con nibus. Soixan 16 centimes comprise, peu ces voitures elles au moy de l'une à l'a

Sur les rou transport po centimes par des marchan les chemins d et par kilom. de terre de 53 et par kilom.



sur celui de Boston à Lovell, de 32 sur ceux de Boston à Providence et à Worcester, de 24 sur celui d'Amboy à Camden, de 20 à 22 sur celui de Charleston à Augusta, et de 18 à 20 sur celui de Baltimore à l'Ohio.

Il serait sans intérêt d'indiquer le prix de revient des voies de fer américaines; leur établissement a lieu dans des conditions de sol, de matériaux, de main d'œuvre et de valeur relative des espèces, si différentes des nôtres qu'une comparaison serait difficilement exacte. Quant à leur rendement, il ne saurait aussi être indiqué ici d'une manière suffisamment précise et par conséquent instructive pour nous. Quelques-uns couvrent à peine leurs frais d'exploitation et d'entretien; d'autres produisent jusqu'à 14 pour 100 de leur capital. La seule chose qu'on puisse affirmer c'est que leurs revenus ont doublé dans les cinq années qui se sont écoulées de 1836 à 1841, et que ce revenu est, en moyenne, aujourd'hui de cinq et demi pour cent des capitaux engagés.

Les voitures destinées au transport des voyageurs sont toutes différentes de celles en usage en France. Jamais un Américain ne consentirait à rester assis à la même place pendant des heures entières. Ces voitures, montées sur 8 roues, accouplées 4 par 4, ont de 10 à 12 mètres de longueur sur 2 mètres 75 cent. de largeur. Elles sont partagées dans le sens de leur longueur par un passage, aux deux côtés duquel sont des cabinets ou compartiments, l'un pour les dames, un second pour une espèce de buvette, fréquemment visitée, et les autres pour les hommes, tous placés pêle-mêle comme dans nos voitures omnibus. Soixante voyageurs, au prix de 16 centimes par kilomètre, nourriture comprise, peuvent tenir dans chacune de ces voitures qui communiquent entre elles au moyen d'une sorte de pont jeté de l'une à l'autre.

Sur les routes ordinaires, le prix du transport pour un voyageur est de 22 centimes par kilom., celui du transport des marchandises est en moyenne, sur les chemins de fer, de 20 cent. par tonne et par kilom., et par les routes ordinaires de terre de 53 cent. également par tonne et par kilom.

**COMMERCE; INDUSTRIE.** Aux États-Unis, on trouve un industriel pour près de 3 %, agriculteurs, et un commerçant ou échangiste, non fabricant, sur environ 100 agriculteurs ou industriels.

« Le commerçant américain, dit M. le major Poussin, est éclairé, entreprenant; il a des vues grandes, des principes arrêtés, qui en font un négociant habile et un spéculateur hardi; il ne demande aucun secours à l'État, mais il sait qu'il peut compter sur sa protection partout où son génie d'entreprise le dirigera (1). »

Le chiffre total des exportations de marchandises américaines s'est élevé, du 30 septembre 1840 au 30 septembre 1841, à 660,429,730 fr., et celui des importations de marchandises à 535,707,595 fr. Les deux tiers de ces quantités ont été transportées par navires américains. Les États qui ont fait le plus d'importations sont le New-York (300 millions), le Massachusetts (90 millions), la Louisiane (50 millions), la Pensylvanie (34 millions), la Caroline du Sud (13 millions) et le Maine (3 millions). Ceux qui ont le plus fourni aux exportations sont : la Louisiane et le New-York (171 millions chacun), l'Alabama (64 millions), le Massachusetts et la Caroline du Sud (50 millions sur chacun), la Géorgie et la Pensylvanie (34 millions chacun), le Maryland (28 millions), la Caroline du Nord (23 millions), le Missouri et le Maine (5 millions chacun).

Les principaux articles d'exportation sont le coton, le tabac, le houblon, le poisson, et l'huile de baleine. Les principaux articles d'importation sont : le sucre, le café, le thé, le cacao, les épices, les vins de Bordeaux, de Provence et de Champagne, les eaux-de-vie, l'huile d'olive, la bijouterie, les riches étoffes de soie, les étoffes fines de coton et les objets de luxe de l'industrie parisienne. Il est à remarquer que depuis ces dernières années surtout le luxe s'est répandu à un tel point aux États-Unis, que, terme moyen et à égalité de position sociale, un citoyen de cette république démocratique y fait quatre fois plus de dépense qu'un Français.

(1) *De la Puissance américaine*, t. II.

Le tableau ci-après indique la situation des principales branches de l'industrie manufacturière en 1840.

INDUSTRIES.	CAPITAUX engagés.	RENDEMENT.	NOMBRE de personnes occupées.
Moulins et scieries (1).....	327,000,000	382,000,000	60,800
Cotons.....	258,500,000	231,000,000	72,100
Cuir.....	65,000,000	165,670,000	43,100
Fer.....	112,500,000	199,964,000	30,500
Laines.....	80,000,000	103,000,000	21,300
Charronnage.....	28,000,000	54,000,000	22,000
Meubles.....	35,000,000	37,500,000	18,000
Papeterie.....	25,000,000	31,000,000	4,700
Chapellerie.....	22,500,000	23,500,000	1,900
Verrerie, Fayencerie.....	13,000,000	20,000,000	1,600
Corderie.....	19,000,000	20,000,000	4,600
Raffineries.....	9,000,000	22,000,000	1,400
Soleries.....	1,400,000	800,000	800
Lin.....	1,000,000	1,500,000	1,600

Les machines, les distilleries et la librairie ne figurent pas dans ce tableau,

(1) « Un moulin est le premier instrument de la civilisation américaine; il pénètre avec le pionnier au milieu des solitudes des forêts, contribue à lui fournir sa nourriture et les moyens de l'acheter; c'est le jalon qui dirige les pas des nouveaux émigrants; le bruit distant d'un moulin réjouit l'âme de l'aventureux voyageur; sa vue le comble de joie, car il est sûr qu'autour de ce simple établissement industriel il va retrouver le campement de ses semblables; il touche à la fin de ses peines. Il est rare qu'on ne trouve pas sur tous les cours d'eau où la présence d'une chute a pu être utilisée pour créer une force hydraulique, un moulin à grato ou à scie, souvent l'on et l'autre, puis un maréchal ferrant; enfin l'hospitalière demeure d'un restaurant indigène (*inn*). Tels ont été généralement les points de départ des plus importants centres industriels. Dans la grande région de l'ouest, où les terres descendent par une pente si insensible, qu'on pourrait presque dire qu'elles forment un plateau, et où, par conséquent, les cours d'eau tracent lentement leur carrière par d'innombrables circuits qui retardent leur marche sans occasionner de chutes, l'homme a appelé à son aide, pour remplacer les forces hydrauliques que la nature lui a refusé, le pouvoir de la vapeur, cet élément de force qui ne chôme que par la volonté de celui qui l'a créé. Ainsi dans la vallée de l'Ohio, à Pittsburg, Wheeling, Marietta, Cincinnati, Louisville, de gigantesques fabriques signalent de loin la puissance créatrice de l'homme et la force de la vapeur. Dans le même édifice, par étages superposés, la vapeur donne la vie aux diverses branches de la même industrie, et le grain qui le matin a été apporté du champ retourne le soir en farine admirable pour sa blancheur, renfermée dans des barils dont les douves ont été préparées par la même force, avec des bois qui la veille encore étaient sur pied. » (G. T. Poussin, t. II.)

parce qu'il serait trop difficile de donner des chiffres exacts. On fera toutefois remarquer que l'industrie des machines crée chaque année pour 100 à 105 millions de valeur. Quant à la librairie, elle se divise en deux catégories : *librairie d'importation* et *librairie locale*. Nous manquons de documents pour préciser le produit de la première, produit qui d'ailleurs est considérable, et nous ne pourrions, non plus, donner le chiffre des capitaux engagés spécialement dans cette branche d'industrie. La librairie locale occupait en 1840 1,552 imprimeurs, et comptait, comme produits ordinaires principaux, 138 journaux quotidiens, 1,141 journaux hebdomadaires, 227 journaux paraissant deux fois par semaine et 237 publications périodiques. La distillerie, contrariée par les sociétés de tempérance, fabriquait encore en 1840 186,311,821 litres d'esprits de grains et 104,704,785 litres de bière.

Nous aurions dû parler de l'industrie agricole avant de nous occuper de l'industrie manufacturière. Nous aurions dû le faire, quand ce n'eût été que pour rendre hommage à la plus utile, à la plus noble des industries, à celle qui, seule, est véritablement indispensable, et constitue, seule aussi, la prospérité des États. Cette vérité, reconnue en Europe, proclamée par toutes les bouches, mais traitée malheureusement avec la même

légereté non moins fort admiré pour l'An d'un cult sur un m toir, l'Ya perdent charrue à déblayer généreuse manufact ploient les exploitation la grande ments pra ont vu se disparaître quittaient le cet échec, litudes de refuge, m succès. On Unis cette manufactu ne peut v prospérité prospérité tres choses tre constan phases de se déclarai dre social présence se menace de cain, certa n'aura à cr de terre p certain au la somme rière ne p d'une pop une rapidi libre du so l'Angleter pourra ven du moins perdu pou décimés p pas préven efforts, p ser cette travail, l' la sagesse à-dire de n truire, de

légèreté que beaucoup d'autres vérités non moins grandes, non moins utiles, fort admirées et très-peu appliquées, est pour l'Américain des États-Unis l'objet d'un culte sérieux et effectif. Courbés sur un métier ou assis devant un comptoir, l'Yankée comme le Virginien ne perdent jamais de vue la coignée et la charrue qui, tôt ou tard, leur aideront à déblayer, à défricher une terre toujours généreuse. Si le négoce, si l'industrie manufacturière les ont enrichis, ils emploient leur fortune à créer de vastes exploitations agricoles, où les procédés de la grande et savante culture sont hardiments pratiqués. Si, au contraire, ils ont vu se dissiper leur petit capital et disparaître leur crédit commercial, ils quittent la partie en joueurs préparés à cet échec, et ils vont demander aux solitudes de l'ouest, non pas seulement un refuge, mais de nouveaux éléments de succès. On ne connaît point aux États-Unis cette population exclusivement manufacturière qui dans notre Europe ne peut vivre qu'à la condition de la prospérité commerciale du pays. Cette prospérité n'ayant pas plus que les autres choses de ce monde le privilège d'être constante, immuable, et ses diverses phases de croissance et de décroissance se déclarant souvent à l'improviste, l'ordre social en Europe est sans cesse en présence soit d'une révolution, soit d'une menace de révolution : l'Anglo-Américain, certain que de longtemps encore il n'aura à craindre de manquer d'un coin de terre pour y asseoir son cottage, et certain aussi qu'à de longtemps encore la somme de sa production manufacturière ne pourra excéder celle des besoins d'une population qui se multiplie avec une rapidité presque miraculeuse, est libre du souci qui tourmente aujourd'hui l'Angleterre et la France. Son tour pourra venir aux mêmes embarras, mais du moins notre exemple ne sera pas perdu pour lui. Tandis que, découragés, décimés par une crise prévue, mais non pas prévenue, nous nous consumons en efforts, peut-être stériles, afin d'organiser cette abstraction qu'on appelle *le travail*, l'Américain aura eu le temps et la sagesse d'organiser le travailleur, c'est-à-dire de moraliser les masses, de les instruire, de leur faire comprendre que la

société tout entière n'est qu'un vaste atelier dans lequel tout homme a son travail, tout travail son importance, et tout salaire son action sur les autres salaires; qu'augmenter l'un de ces derniers, c'est les augmenter tous, sous peine d'infliger la misère à quelques-uns, et que la même proportion étant ainsi maintenue, il n'y a point de profit pour le producteur, forcément consommateur à son tour; que ce ne serait point échapper à ce cercle vicieux que de constituer l'État distributeur plus ou moins généreux du salaire, ce qui impliquerait pour lui la condition d'être le vendeur du produit, car l'État c'est *tous*, et que la ruine de *tous* ne saurait être une condition de prospérité pour aucun.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter une question aussi compliquée. Nous ne l'avons abordée que pour faire mieux comprendre la situation infiniment plus favorable dans laquelle sont placés les États-Unis.

Les principales productions agricoles des États-Unis sont le coton, le sucre, le riz et les céréales.

**Coton.** 814,000 hectares (environ la soixante-cinquième partie de la superficie de la France) sont aujourd'hui consacrés à la culture du coton, dans quatorze États, savoir : le Mississippi, l'Alabama, les deux Carolines, la Géorgie, le Tennessee, la Louisiane, l'Arkansas, la Virginie, le Missouri, l'Illinois, le Maryland, le Delaware et l'Indiana. En 1792 les exportations de ce produit ne dépassaient pas 62,100 kilog., valant 179,000 fr.; elles se sont élevées en 1834 à 173,140,000 kil., valant 264 millions de francs, et en 1841 à 262,555,400 kilog.

Les États qui récoltent le plus de coton sont le Mississippi, l'Alabama, et la Caroline du Sud. Ceux qui en récoltent le moins sont le Maryland, le Delaware et l'Indiana.

**Sucre.** La canne à sucre, importée dans la Louisiane par les Français en 1742, est cultivée presque exclusivement dans cet État. La production s'y est élevée en 1840 à 124,968,860 kilog. Le sucre d'érable, recueilli principalement dans les États de New-York, de l'Ohio, du Vermont, du New-Hampshire et du Massachusetts, fait, pour la consom-

## l'industrie

NOMBRE  
de personnes  
occupées.

60,800  
72,100  
43,100  
30,500  
21,300  
22,000  
18,000  
4,700  
1,900  
1,600  
4,500  
1,400  
800  
1,600

de donner  
utefois re-  
machines  
00 à 105  
a librairie,  
gories : li-  
brairie lo-  
documents  
première,  
sidérable,  
as, donner  
és spécia-  
industrie.  
en 1840  
t, comme  
138 jour-  
ux hebdo-  
sant deux  
blications  
ontrariée  
fabriquait  
itres d'es-  
litres de

industrie  
r de l'in-  
s aurions  
que pour  
à la plus  
i, seule,  
et cons-  
es États.  
pe, pro-  
es, mais  
la même

mation domestique des habitants, une concurrence qui pourrait être plus dangereuse. Cette nature de produit s'élève annuellement à environ 15 millions de kilog.

**Tabac.** Le tabac est cultivé dans tous les États; mais dans sept d'entre eux, le New-Jersey, le Michigan, le New-York le Vermont, le Rhode-Island, le Ouisconsin, le New-Hampshire et le Maine, la production est à peu près insignifiante. Elle dépasse 37 millions de kilogrammes dans la Virginie; et varie ensuite de 26 à 4 millions de kilog. dans les États du Kentucky, du Tennessee, du Maryland, de la Caroline du Nord, du Missouri et de l'Ohio; de 900,000 à 130,000 kilog. dans ceux d'Indiana, de l'Illinois, du Connecticut, de la Pensylvanie et de l'Alabama; et enfin de 81,000 à 4,000 kilog. dans ceux de la Géorgie, de l'Arkansas, de la Louisiane, du Mississippi, de la Floride, du district de Columbia, de la Caroline du Sud et de l'Iowa.

Les exportations, qui n'étaient en 1821 que de 66,858 boucauts, valant 28 millions de francs, se sont élevées en 1840 à 116,484 boucauts, valant 50 millions de francs.

**Riz.** Cette graine, originaire des Indes orientales, est introduite en Amérique, dans la Caroline du Sud, depuis 1697; elle s'est rapidement multipliée dans les deux Carolines, qui en récoltent à elles seules près de 30 millions de kilog. La Géorgie, la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama, l'Illinois, le Tennessee, la Virginie, l'Arkansas et le Missouri, se partagent, dans une proportion très-inégale, les 8 millions de kilog. qui complètent la production des États-Unis.

**Céréales.** La première de toutes les céréales pour les Américains est le *mats* ou *blé indien*. Cette plante est considérée par eux comme la pierre de touche de la qualité du sol et de la bonté du climat. Elle est pour eux le *blé* par excellence.

Le relevé officiel de la production en grains de toutes espèces pour l'année 1840 a donné pour résultat l'énorme chiffre de 200 millions d'hectolitres; c'est près de 12 hectol. par individu, le double de la proportion par habitant dans la Grande-Bretagne. Or, on évalue généralement la consommation par

individu, et sans distinction d'âge ou de sexe, à environ 2 hectol.; ce serait donc, d'après ce calcul, 10 hectol. de surplus dont les Américains auraient à disposer par individu. Si on suppose que sur ces 10 hectol. 4 par individu peuvent être absorbés par les distilleries. Il resterait encore par individu 6 hectol. pour les exportations (1). »

**Pomme de terre.** Production totale en 1840, 36 millions d'hectol. Principal producteur: le New-York.

**Houblon** en 1840, 577,000 kilog. Principaux producteurs: le New-York, le New-Hampshire.

**Chanvre et Lin** en 1840, 990,913,000 kil. L'Ohio et le Kentucky.

**Foin** en 1840, 9,641,330,000 kil. Le New-York, l'Ohio, la Pensylvanie.

**Vins** en 1840, 1,301,286 litres.

**Horticulture** en 1840, 30 millions de francs. Les fruits des États-Unis méritent une mention particulière. La réputation de ceux des Antilles est assise depuis longtemps d'une manière inattaquable; mais il est encore des Européens qui croient difficilement que les fruits et les légumes mûris en Amérique, sous la même latitude que la Normandie, ne peuvent être comparés pour la saveur et le parfum qu'à ceux des chaudes régions de la Provence et même de l'Espagne. Cela ne provient pas seulement de ce que les chaleurs, comme les froids, sont beaucoup plus intenses dans l'Amérique septentrionale qu'en Europe, à latitudes égales, mais aussi de la qualité merveilleuse du terroir. Ainsi, et pour ne parler que du New-York, dont la position est intermédiaire entre le sud et le nord de cette partie du nouveau continent, nous remarquerons que toute nourriture végétale ou animale a dans ces contrées une saveur toute particulière. Une pêche de France laisse toujours un arrière-goût aqueux, ou bien légèrement acide; celui des pêches d'Amérique est au contraire délicieux, et ne peut être comparé qu'au bouquet d'un verre de *Romanée*. Il faudrait aller jusqu'en Crimée ou en Perse pour trouver un melon comparable à celui, de petite espèce, commun dans le New-York.

(1) Le major Poussin, loc. cit.

Bois de  
ploitation  
Résine  
totale en  
Potasse  
Soie en  
Mississippi,  
la Géorgie,  
Cire en  
bama et le  
Laine en  
New-York,  
sylvanie, le  
l'Indiana, le  
Gros bétail  
Moutons  
tes, évalués  
Porcs en  
Volailles  
50 millions  
En résumé  
duits présent  
de 6,243,500  
une populati  
17,062,603  
de 37 fr. e  
comme toute  
loin, très-loin  
consulter mé  
blie par État,  
montelle est  
dis que dans  
que de 170 fr.  
le district féd

(1) Les chiffres  
cuments officiels  
son, l'appréciat  
donnés pour les  
PRODUITS DE

Revenu brut annuel.  
Cultures...  
Pâturages...  
Bois, forêts, v...  
Animaux de  
ques...  
Animaux aban  
Cire et miel.  
Tot...  
La population  
Ames, la moyenn  
cette année de 2  
matérielle aurai  
aux États-Unis  
fois, les moyen  
bles qu'elles soi  
et toujours, bea  
de résultat.  
Nous pensons



**Bois de construction.** Valeur de l'exploitation en 1840 : 55 millions de francs.  
**Résine et Térébenthine.** Production totale en 1840 : 3,168,900 kilog.

**Potasse** en 1840, 16,433,000 kilog.  
**Soie en cocons** en 1840, 164,492 kil. Le Mississippi, l'Alabama, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Tennessee, l'Arkansas.

**Cire** en 1840, 333,395 kilog. L'Alabama et le New-York.

**Laine** en 1840, 450,000,000 kil. Le New-York, l'Ohio, la Virginie, la Pennsylvanie, le Massachusetts, le Maine, l'Indiana, le New-Hampshire.

**Gros bétail** en 1840, 14,971,586 têtes.

**Moutons** en 1840, 34,000,000 de têtes, évalués à 350 millions de francs.

**Porcs** en 1840, 26,301,293 têtes.

**Volailles** en 1840, valeur estimée à 50 millions de francs.

En résumé, l'ensemble de ces produits présente une valeur approximative de 6,243,500,000 fr., qui, partagée entre une population (blanche et noire) de 17,062,603 âmes, donne une moyenne de 367 fr. environ par individu. Mais comme toutes les moyennes, celle-ci est loin, très-loin d'être une vérité; car à consulter même celle qui peut être établie par État, on trouve que dans le Vermont elle est de 740 fr. par individu, tandis que dans le Rhode-Island elle n'est que de 170 fr., et de 35 fr. seulement dans le district fédéral de Colombie (1).

(1) Les chiffres suivants, empruntés à des documents officiels, faciliteront, par la comparaison, l'appréciation de ceux que nous avons donnés pour les États-Unis.

PRODUITS DE L'AGRICULTURE EN FRANCE.	
Année 1840.	
<b>Production végétale.</b>	
francs.	
Cultures . . . . .	3,692,116,320
Pâturages . . . . .	646,794,908
Bois, forêts, vergers . . . . .	283,286,323
	4,622,197,551
<b>Production animale.</b>	
Animaux domestiques . . . . .	767,231,000
Animaux abattus . . . . .	690,144,000
Cire et miel . . . . .	15,000,000
<b>Total.</b> . . . . .	5,104,572,551

La population en 1840 ayant été de 33,640,000 âmes, la moyenne par individu a dû être pendant cette année de 241 fr. 63 c. environ : l'existence matérielle aurait donc été d'un tiers plus facile aux États-Unis que chez nous, si, encore une fois, les moyennes, quelque soigneusement établies qu'elles soient, ne laissent pas forcément, et toujours, beaucoup à désirer comme précision de résultat.

Nous pensons qu'on nous saura gré cepen-

**INSTRUCTION PUBLIQUE; LITTÉRATURE, SCIENCES ET ARTS.** Il n'est peut-être pas de pays au monde où soient ouvertes en plus grand nombre qu'aux États-Unis des écoles primaires, des écoles secondaires, et où soient en activité plus de sociétés savantes publiant de plus volumineux recueils. Ni ces écoles ni ces sociétés savantes ne ressemblent à celles de France ou d'Angleterre. En fait d'instruction le Virginien comme l'Yankée sont restés fidèles à la tradition des premiers émigrants, sectaires religieux ne cherchant guère la vérité au delà des limites tracées autour d'un champ de discussion rétréci. Le seul mais considérable avantage que les États-Unis aient encore sur la France et sur l'Angleterre, c'est que l'enseignement franchement démocratique y est organisé de façon à être accessible à toutes les professions, à toutes les fortunes. Malgré cela le mouvement intellectuel, si remarquable, si universel en Europe, est à peine sensible aux États-Unis. Le nouveau monde n'a pas encore un seul représentant au concile philosophique assemblé dans l'ancien monde, et où brillent avec tant d'éclat les apôtres de tant de systèmes divers. Quant aux sciences, l'Américain ne fait cas que de celles dont les résultats sont immédiatement applicables aux spéculations commerciales et industrielles. Si dans l'ordre des sciences naturelles ils peuvent être fiers, à bon droit, de la récente et magnifique découverte du docteur Jackson, si l'humanité doit des actions de grâce à l'expérimentateur qui a le premier surpris le mystère de l'éthérisation, il est à remarquer que les médecins américains ont attendu les travaux

dant de grouper encore quelques chiffres, qui démontreront que les États-Unis n'ont pas le privilège du progrès sous le rapport de l'activité productive :

Années.	Population.	Production.	Moyenne par habitant.
1700 (Louis XIV).	10,000,000	1,800,000,000 f.	77 f. = c.
1760 (Louis XV).	21,000,000	1,200,750,000	73 "
1790 (Louis XVI).	24,000,000	2,031,353,000	85 "
1815 (Empire).	30,000,000	5,300,971,000	118 "
1840 (L.-Philippe)	33,240,000	5,104,572,551	241 63

Ainsi, en moins d'un siècle et demi la population ne s'est pas accrue du double; mais la production agricole ayant augmenté dans la proportion de 1 à 5, la moyenne du produit à la disposition de chaque individu s'est élevée de 1 à 3.



des médecins français pour se donter que l'étude du phénomène de la suspension de la sensibilité physique peut faire faire un pas de plus vers le grand secret de la vie organique. Des esprits très-éclairés d'ailleurs et très-riches du fonds qu'à cause de cela même ils dédaignent peut-être un peu trop, ont pris la défense des Etats-Unis en ce qui concerne leur système d'éducation, et engagé les autres nations à suivre l'exemple de ces infatigables pionniers. Nous avouons franchement que nous ne partageons point cette admiration. Nous reconnaissons que chez nous l'instruction primaire et surtout l'instruction secondaire ne sont pas suffisamment professionnelles, nous croyons que dans nos collèges on se préoccupe trop de l'instruction purement littéraire, et que nos Démosthènes et nos Cicérons de rhétorique, aussi bien que nos apprentis platoniciens, sont généralement assez mal préparés à lutter contre les rudesses de la réalité : mais en regrettant l'abus, nous sommes loin d'admettre qu'on doive proscrire l'usage. Les études classiques, n'eussent-elles que l'avantage incontestable d'élever l'intelligence, d'adoucir les instincts toujours un peu égoïstes, elles nous paraîtraient mériter qu'on ne les accusât pas trop facilement. Tout le monde aux Etats-Unis sait ce qu'il est indispensable de savoir pour être agriculteur, industriel ou négociant habile; peu de gens poussent sérieusement plus loin leur instruction, et l'on peut affirmer sans exagération, en dépit de Fenimore Cooper, que Barème y est le poète le mieux compris, le plus goûté.

Les Américains, dit ce spirituel romancier, ont été placés sous le rapport du progrès moral et intellectuel dans une position toute différente de celle des autres peuples : ils ont toujours connu les bienfaits de la civilisation. Les collèges et les universités (noms que ces établissements recurent avant de les avoir mérités), datent d'assez loin dans la courte histoire des Etats-Unis. *Harvard-collège* nommé aujourd'hui *l'université de Cambridge*, fut fondé en 1638, c'est-à-dire vingt ans seulement après l'arrivée des premiers colons qui se fixèrent dans la Nouvelle-Angleterre. *Vale* (dans le Connecticut) fut fondé en 1701; *Columbia* (dans la

ville de New-York) le fut en 1754; *Nassau-Hall* (dans le New-Jersey) et *William et Mary* (dans la Virginie) remontent à l'année 1691. Les Etats les plus nouveaux sont les seuls qui ne possèdent pas au moins un ou deux collèges. Dans certains Etats il s'en trouve trois.

Ces faits, suivant cet écrivain, ajoutent encore à l'opinion que l'on doit avoir de l'activité intellectuelle et de l'ambition bien dirigée des Américains.

Cela peut être vrai dans les conditions que nous avons précédemment posées; mais comme, malgré ces nombreux collèges et universités, on attache moins d'importance en Amérique à l'instruction classique qu'en Europe; et comme le terme de la résidence dans les collèges n'est que de quatre années, il ne peut point s'y former d'hommes très-marquants par leur érudition et leurs connaissances dans les langues anciennes. En vain dit-on que les écoles publiques, si multipliées aux Etats-Unis, ont élevé la nation au-dessus de toute autre, et tendent à l'élever encore, en perfectionnant sans cesse leur mode d'instruction; en vain dit-on que l'étude de la jurisprudence se répand chaque jour davantage, et qu'on la soumet à des règles plus en rapport avec l'esprit du siècle; que la médecine se perfectionne, que sous le rapport de la pratique elle peut aller maintenant de pair avec celle de l'Europe, et que la plupart des médecins américains éclairés ont, après avoir obtenu leur diplôme, passé quelques années à Londres, à Edimbourg, à Paris, souvent aussi en Allemagne, et sont revenus dans leur patrie riches des connaissances qu'ils ont puisées dans les écoles de ces divers pays : tout cela prouve de louables efforts, mais ne tient pas lieu de résultats. Aucun penseur, aucun savant, dans la haute acception de ces mots, ne nous est encore venu d'Amérique. Il n'est pas nécessaire de parler du clergé, qui, comme on le sait, se divise en une infinité de sectes : ses membres sont plus ou moins instruits, suivant celle à laquelle ils appartiennent, car toutes n'attachent pas une égale importance au bienfait des connaissances humaines.

Il y a peu de choses à dire sur les auteurs. Les livres qui ont une origine

nationale, lus et imprimés. Les Etats ple d'une littérature nationale à elle dante d'une littérature même langue contracté l' de ceux-ci, changement leurs études intellectuelles avec soin les et leur littérature, que celle de l'Amériques distinctes d'y trouver opinions positives ou feuilles partielles tant partie chent point publique; il suivre ou, parler, et aucun hommes d'ou

Des ouvrages mis au jour l'inspiration créés; mais châtait un un sonnet o emprunter vrage dont

Les citoyens préférence miques et p leurs discours de l'indépendance historiens, s très-profonde candeur et le au théâtre anglais; piétions près, de la vie am verte avec u de passions é d'émouvoir ou de provo dons pas, ce ricains soie les belles-let

nationale, comparés à ceux qui sont lus et imprimés, sont en petit nombre. Les États-Unis offrent le premier exemple d'une nation qui, possédant des institutions et par conséquent des opinions à elle, se trouve cependant dépendante d'une nation étrangère pour la littérature. Les Américains parlant la même langue que les Anglais, et ayant contracté l'habitude de se servir des livres de ceux-ci, la révolution n'a amené aucun changement immédiat dans la nature de leurs études et de leurs jouissances intellectuelles. Ils ont continué à étudier avec soin les écrivains de la mère patrie, et leur littérature n'a subi, par conséquent, que les modifications subies par celle de l'Angleterre. Les seuls caractères distinctifs que l'on pourrait espérer d'y trouver seraient ceux dérivant des opinions politiques; mais leurs journaux, ou feuilles publiques, qui sous ce rapport forment la première et la plus importante partie de leur littérature, ne cherchent point à faire progresser l'opinion publique; ils s'attachent uniquement à la suivre ou, pour mieux dire, à la constater, et aucun d'eux n'est rédigé par des hommes d'un talent supérieur.

Des ouvrages de génie peuvent être mis au jour par leurs auteurs et sous l'inspiration du sentiment exalté qui les a créés; mais aucun éditeur américain n'achèterait un poème épique, une tragédie, un sonnet ou un roman, lorsqu'il peut emprunter gratis à l'Angleterre un ouvrage dont la réputation est toute faite.

Les citoyens de l'Union accordent une préférence marquée aux écrits polémiques et politiques. Leurs sermons et leurs discours du 4 juillet (anniversaire de l'indépendance) sont nombreux: leurs historiens, sans être ni très-classiques ni très-profonds, se distinguent par leur candeur et leur excellent jugement. Quant au théâtre américain, il est complètement anglais; pièces et acteurs, à peu d'exceptions près, sont importés. L'uniformité de la vie américaine est en hostilité ouverte avec un art qui vit de contrastes, de passions et d'excentricité, qu'il s'agisse d'émouvoir la pitié, d'exciter la terreur ou de provoquer le rire. Nous ne prétendons pas, cependant, que les Anglo-Américains soient tellement brouillés avec les belles-lettres qu'elles leur soient com-

plètement étrangères: il n'est question ici que de littérature indigène; mais rien n'est plus fréquent, au contraire, que de trouver dans une chaumière de setler un Shakespeare ou un Milton à côté de la bible de famille. Mais qu'on y prenne garde, cela n'implique point du tout un progrès accompli, mais seulement une disposition au progrès.

ORGANISATION POLITIQUE (1). L'étude de l'organisation politique des États-Unis a acquis une seconde fois, à un demi-siècle d'intervalle, un intérêt d'actualité. Vue à distance, cette vaste confédération d'États indépendants les uns des autres, et réunis seulement pour garantir le libre usage de leur indépendance individuelle, présente un spectacle si majestueux, qu'il y aurait lieu de s'étonner que quelques esprits ne fussent pas tentés, une seconde fois aussi, de conseiller à la France républicaine l'adoption du système fédératif. Un pareil essai serait aujourd'hui une faute; non moins grave que celle de même nature commise en désespoir de cause par les Girondins. Nous ne nous tromperions pas seulement en ceci sur nos intérêts matériels, nous manquerions encore à la sublime mission qui nous a été confiée de répandre et de faire triompher les grands principes démocratiques à qui Dieu a promis l'avenir de l'humanité.

Le citoyen des États-Unis jouit sans doute de la plus grande somme de liberté possible, et professe ardemment l'égalité; mais, nous l'avons déjà dit, il ne sait vraiment pas encore ce que c'est que la fraternité. Ce n'est point là une accusation dirigée contre lui: on ne prétend nier, au profit de l'Europe, au profit de la France, aucune des vertus évangéliques si sincèrement honorées et pratiquées par l'Anglo-Américain; il ne s'agit pas ici de la fraternité en tant que *charité d'homme à homme*, mais de la fraternité en tant que *charité sociale*. La dé-

(1) Nous nous empressons de reconnaître que nous avons mis largement à contribution pour cette partie de notre travail l'ouvrage de M. A. de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*. Toutefois, comme nous n'avons pas entendu nous borner à faire un extrait pur et simple de ce livre célèbre à juste titre, nous réclavons la responsabilité des opinions que nous avons émises, opinions souvent différentes de celles du publiciste que nous avons choisi pour guide.

mocratie des États-Unis est un fait que nous osons ne voir pas garanti dans sa perpétuité. La France sent la nécessité et la possibilité d'éterniser celle qu'elle vient de fonder; mais elle sent qu'elle ne parviendra à ce résultat qu'en prenant pour base de la reconstruction de sa vieille société oligarchique l'intérêt moral autant au moins que l'intérêt matériel des masses, c'est-à-dire de la partie de la population la plus nombreuse et jusqu'ici la plus souffrante. Cette condition n'est point si facile à remplir qu'il n'y soit besoin des efforts d'une vaste et puissante association: on manquerait donc le succès en recourant aujourd'hui à une organisation fédérative et en renonçant à notre admirable organisation unitaire.

La révolution suisse, entreprise pour passer d'un régime fédéral laissant à chaque canton une liberté d'action trop grande par rapport à la confédération prise dans son ensemble, à un régime où chacune des parties est plus étroitement liée par la volonté du tout, est un hommage rendu au principe que nous défendons, est un achèvement vers l'unité nationale, que nous croyons le plus assuré gage d'indépendance à l'extérieur, de liberté et de propriété à l'intérieur.

Afin de mieux nous rendre compte du système d'organisation politique adopté par les États-Unis, nous rappellerons en peu de mots ce que furent les premiers colons; puis nous exposerons l'esprit des constitutions particulières.

La première colonie anglaise qui se forma dans la partie méridionale de l'Amérique du Nord, et s'établit dans la Virginie, avait pour but principal la recherche et l'exploitation des mines d'or et d'argent, seule richesse que l'Europe eût encore pensé à demander au nouveau continent. Une grande partie des émigrants étaient des fils de famille, des jeunes gens aux mœurs très-mal réglées; le reste ne valait guère mieux. Les cultivateurs et les industriels qui vinrent plus tard s'ajouter à ce noyau appartenaient à la portion la moins éclairée de leurs classes, qui à cette époque étaient bien loin d'être aussi avancées qu'elles le sont aujourd'hui en Angleterre et en France. L'esclavage ne tarda pas à

prendre place dans cette société dont les débuts avaient ainsi ressemblé à ceux de presque toutes les colonies.

Pendant que ceci se passait au sud, d'autres colonies se constituaient au nord avec des éléments tout différents. Les émigrants qui vinrent s'établir sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre appartenaient tous aux classes aisées de la mère-patrie, et apportaient avec eux d'admirables éléments d'ordre et de moralité. Ils se rendaient au désert accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Mais ce qui les distinguait surtout de tous les autres était le but même de leur entreprise: « Ils s'arrachaient, dit M. de Tocqueville, aux douceurs de la patrie pour obéir à un besoin purement intellectuel; en s'exposant aux misères inévitables de l'exil, ils voulaient faire triompher *une idée*. Les émigrants ou, comme ils s'appelaient si bien eux-mêmes, les *pèlerins*, appartenaient à cette secte d'Angleterre à laquelle l'austérité de ses principes avait fait donner le nom de puritaine. Le puritanisme n'était pas seulement une doctrine religieuse, il se confondait encore en plusieurs points avec les théories démocratiques et républicaines les plus absolues. »

Ainsi l'esprit démocratique prenait racine dans le sud par le seul fait de la condition d'émigrants, et il était la raison d'être des colonies du nord ou de la Nouvelle-Angleterre. Partout le premier soin fut de pourvoir aux besoins du nouvel arrivant, de faciliter les débuts de son établissement, et partout cette nécessité de mutuellisme également sentie donna naissance à une forte et complète organisation de la commune; longtemps avant que l'association par comtés ou arrondissements eût été constituée, et avant que les comtés se fussent réunis pour former des États, et les États une confédération.

Il est une justice qu'on doit rendre aux Anglo-Américains, c'est qu'ils ont devancé l'Europe de plus d'un siècle dans la voie du progrès politique. Leurs communes eurent des registres publics où s'inscrivaient le résultat des délibérations générales, les décès, les mariages, la naissance des citoyens; des greffiers furent proposés à la tenue de ces registres; des officiers furent chargés d'administrer les

successions, veiller le bon encore d'av tous envoye et dirigées l'Europe et moins enco institutions

Malheure le rigorisme tisme au no étroit espiri veloppèrent ces à côté d la démocrat promesses à lutte avec la d'hui, après dépendance, premier jour tain niveau : gion, la poli nion; de sor pu dire ave beaucoup de présente la se puis m'expri couche démo voit de temp ciennes coule

D'après ce mençant, ex voir étudié l' avoir vu ce commune, se rendre compt puisque c'est base de l'org

La commu qui soit si l partout où il il se forme d Mais si la co y a des hom est chose rar en effet, est siers, qui se du législateur cela est vrai s dogme de la pliqué dans t mis que cette en ce qui c et l'union féd représentant municipal; l

successions vacantes, d'autres de surveiller le bornage des héritages; d'autres encore d'aviser à ce que les enfants fussent tous envoyés dans les écoles entretenues et dirigées par la commune, avant que l'Europe eût pensé à réclamer, et bien moins encore à mettre en vigueur, ces institutions, bases de la liberté civile.

Malheureusement l'esclavage au sud, le rigorisme religieux, presque le fanatisme au nord, et, bientôt partout, un étroit esprit de mercantilisme, se développèrent dans toutes leurs conséquences à côté de ces principes féconds, et la démocratie américaine, si riche de promesses au moment solennel de sa lutte avec la métropole, semble aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'indépendance, être moins avancée que le premier jour. Tout y est resté à un certain niveau : l'individualisme est la religion, la politique des citoyens de l'Union; de sorte que M. de Tocqueville a pu dire avec beaucoup de finesse et beaucoup de raison : « Le tableau que présente la société américaine est, si je puis m'exprimer ainsi, couvert d'une couche démocratique, sous laquelle on voit de temps en temps percer les anciennes couleurs de l'aristocratie. »

D'après ce que nous avons dit en commençant, examiner l'Union avant d'avoir étudié l'État, et étudier l'État sans avoir vu ce que sont le comté et la commune, serait s'exposer à ne pouvoir se rendre compte ni des uns ni des autres, puisque c'est la commune qui forme la base de l'organisation politique.

La commune est la seule association qui soit si bien dans la nature, que partout où il y a des hommes réunis, il se forme de soi-même une commune. Mais si la commune existe depuis qu'il y a des hommes, la liberté communale est chose rare et fragile. La commune, en effet, est composée d'éléments grossiers, qui se refusent souvent à l'action du législateur, dit M. de Tocqueville; et cela est vrai surtout en Amérique, où le dogme de la souveraineté du peuple appliqué dans toute sa rigueur n'a pas permis que cette souveraineté pût, comme en ce qui concerne le comté, l'État et l'union fédérale, être déléguée à des représentants. Il n'y a point de conseil municipal; le corps des électeurs, après

avoir nommé ses magistrats, les dirige lui-même dans tout ce qui n'est pas l'exécution pure et simple des lois de l'État.

Ces magistrats sont dans l'État de New-York, par exemple, des *élus*, ou *select-men*. Ils sont au nombre de trois dans les petites communes et de neuf dans les plus grandes. Les choses d'intérêt communal, réglées en France par un conseil municipal, représentation de la masse des citoyens, étant, aux États-Unis, examinées et décidées directement par cette masse elle-même, les *select-men* ont, par le fait, plus d'indépendance que les maires de nos communes. Ces derniers sont constamment surveillés dans leurs moindres opérations par un pouvoir d'autant plus jaloux de son autorité qu'il l'exerce en vertu d'un mandat de confiance; les autres, au contraire, surveillés par des citoyens ne devant compte à personne de la manière dont ils exercent leur droit, peuvent le plus souvent user, sous leur responsabilité, d'une certaine initiative; mais toujours obligés de se conformer aux opinions, aux désirs manifestés par la majorité, ils ne pourraient introduire un changement quelconque dans l'ordre établi, ni se livrer à quelque entreprise nouvelle sans consulter leurs électeurs. Au-dessous de ces magistrats, dont les pouvoirs ne durent qu'une année, sont placés une foule de fonctionnaires de moindre importance, et nommés également à l'élection. Des *assesseurs* établissent l'impôt, que perçoivent des *collecteurs*; un *constable* veille à l'exécution matérielle de la loi; un *greffier* enregistre les délibérations de la commune, et tient l'état civil; un *caissier* garde les fonds communaux. Un fonctionnaire spécial applique la législation relative aux indigents; des *commissaires* dirigent l'instruction dans les écoles; d'autres règlent les dépenses du culte; des *inspecteurs* sont chargés soit des routes, soit des récoltes, etc., etc.; nul ne peut se dispenser d'accepter et de remplir ces fonctions, qui toutes sont rétribuées, non point d'une manière fixe, mais au moyen de droits réglés par un tarif, suivant l'importance de l'opération accomplie. Ce mode d'administration municipale n'est pas uniforme dans toutes les communes : dans certai-



nes grandes villes le conseil unique des *select-men* se divise en deux conseils, par analogie avec les deux chambres existant dans la plupart des États. Dans d'autres, et notamment dans les neuf villes qui dans l'Union ont le titre de *cities* (cités), ils ont au-dessus d'eux, ou plutôt à côté d'eux, un maire (*mayor*) qui est le *pouvoir exécutif* de la commune, et qui a moins de liberté d'action que nos maires en France, par un motif semblable à celui que nous avons indiqué, en comparant tout à l'heure l'autorité de ces maires à celle des *select-men*. Il est même plusieurs *cities* où le *mayor*, par une étrange dérogação au principe fondamental du gouvernement démocratique anglo-américain, n'est point élu par les citoyens, mais choisi par les deux conseils. Enfin, dans d'autres *cities*, le *mayor* est assisté d'un *recorder* ou procureur de la commune, qui a dans ses attributions tout ce qui concerne le contentieux proprement dit et la surveillance des prisons et des hôpitaux. L'idée de faire rétribuer les fonctions par les fonctions elles-mêmes est ce qu'il y a au monde de plus contraire au principe républicain : il est facile de prévoir une infinité de cas où le pauvre est dans l'impuissance d'user de son droit. Mais cela importe peu aux Américains. L'homme qui ne possède pas, qui ne peut gagner, et qui, par conséquent, suivant eux, ne vaut pas un dollar, ne vaut pas non plus la peine qu'on s'inquiète de lui. Toute leur société politique et civile est organisée d'après ce principe. On ne sait pas assez en Europe qu'ils appliquent si rigoureusement le système du *self-government*, du gouvernement personnel; que de même que les communes sont parfaitement indépendantes du comté, le comté de l'État, et l'État de la confédération, en tout ce qui n'est pas rigoureusement indispensable à l'existence du comté, de l'État et de la confédération, de même l'individu est parfaitement indépendant de la commune, qui, par réciprocité, ne pense lui devoir que ce qu'il peut lui payer. Cette indépendance de la commune américaine est aussi entière qu'est excessive la tutelle dans laquelle est maintenue la commune française. Tandis que celle-ci ne peut, de son auto-

rité privée, ni combler une ornière, ni déranger une borne, l'autre fait et défait sur son territoire, vend, achète, attaque et défend devant les tribunaux, et manipule son budget comme elle l'entend, sans subir le moindre contrôle, sans avoir besoin d'aucune autorisation. « En France, dit M. de Tocqueville, le gouvernement central prête ses agents à la commune; en Amérique, la commune prête ses fonctionnaires au gouvernement. Cela seul fait comprendre à quel degré les deux sociétés diffèrent. »

Les conséquences de chacun de ces systèmes ne se font pas sentir seulement dans l'existence matérielle de la commune et de l'État : elles agissent sur l'existence morale de ces deux degrés dans la même association. Le système américain a l'inconvénient d'individualiser les communes, de les isoler les unes des autres. Le système français a celui de paraître les annihiler; mais il a l'avantage de les relier toutes, de les faire vivre, en quelque sorte, d'une vie commune et d'établir entre elles la réciprocité, la solidarité qui multiplient leur force respective. Le *self-government*, le gouvernement personnel, de la commune américaine, appliqué en France dans toute sa rigueur, passerait bientôt, comme en Amérique, des communes aux arrondissements, de ceux-ci aux départements, et descendrait non moins rapidement jusqu'aux individus. Le principe de la fraternité succomberait sous cette exagération du principe de liberté, exagération funeste même au principe d'égalité: car l'égalité sans la solidarité n'est plus qu'un mot sonore. Ce n'est pas à dire pourtant que le gouvernement unitaire, ou pour mieux dire l'organisation administrative unitaire n'ait pas ses bornes, au delà desquelles il devient un instrument de despotisme; mais nous croyons que, même dans l'abus de ses conséquences, il a sur le gouvernement personnel l'avantage d'appeler une attention continuelle sur ses œuvres, et principalement sur les mauvaises, tandis que l'autre, parlant de plus près à l'égoïsme de localité, laisse moins apercevoir le dommage causé aux intérêts généraux. La commune n'a pas d'ailleurs la même existence dans tous les États de l'Union : elle fonctionne

comme de New-York dans le Delaware de centuri États ont bien prend commune moins de et materie prend le n line du Su la Louisia

Le comté en France en France circonscription pour faciliter l'administration à proprement dite, ils ont tre qui dev à proportion plus peuplé en effet n' sont plus c mais d'un c sans que po toutes les c intervenir. L celui de l nistratif. I tement reco autres peu pour décide tions, un tr que dans la garantie d'i lement que sont en raj il est indis à titre de veillant à sur les droi a donc, d'u un shérif po prison pou part, un ce teurs dont tefois, ne s nombre de c

Ce qui fr parcourt les de ce qu'on vernement volution au par un go



comme nous venons de le dire, dans ceux de New-York, du New-Jersey, de la Pennsylvanie et de l'Ohio; on la retrouve encore dans le Delaware, sous la dénomination de *centuries* (*hundreds*); mais les autres États ont pour base le comté, qui, à le bien prendre, il est vrai, n'est qu'une commune plus vaste et pourvoyant avec moins de sollicitude aux besoins moraux et matériels de la population. Le comté prend le nom de *district* dans la Caroline du Sud et celui de *paroisse* dans la Louisiane.

Le comté n'est généralement, comme en France les arrondissements, qu'une circonscription administrative créée pour faciliter, pour activer les relations administratives. Si donc ils n'ont pas, à proprement parler, d'existence politique, ils ont cependant une raison d'être qui devient de plus en plus sensible, à proportion que les communes sont plus peuplées. Cet accroissement donne en effet naissance à des intérêts qui ne sont plus ceux d'une commune seule, mais d'un certain nombre de communes, sans que pourtant l'État, ou réunion de toutes les communes, ait encore à intervenir. Le premier de ces intérêts est celui de la justice; le second est administratif. Les États-Unis ont promptement reconnu, de même que tous les autres peuples, la nécessité d'avoir pour décider, dans certaines contestations, un tribunal qui, pris autre part que dans la commune, présentât plus de garantie d'impartialité. Ils ont senti également que dès que deux communes sont en rapports constants et forcés, il est indispensable de placer entre elles, à titre de modératrice, une autorité veillant à ce que l'une n'empiète pas sur les droits de l'autre. Chaque comté a donc, d'une part, une cour de justice, un shérif pour exécuter les arrêts et une prison pour les criminels; et d'autre part, un certain nombre d'administrateurs dont le pouvoir, très-borné toutefois, ne s'applique qu'à un très-petit nombre de cas prévus.

Ce qui frappe le plus l'Européen qui parcourt les États-Unis, c'est l'absence de ce qu'on appelle chez nous le gouvernement ou l'administration. La révolution aux États-Unis a été produite par un goût mûr et réfléchi pour la

liberté, et non par un instinct vague et indéfini de l'indépendance. Elle ne s'est point appuyée sur des passions de désordre; mais, au contraire, elle a marché avec l'amour de l'ordre et de la légalité. Aux États-Unis donc on n'a point prétendu que l'homme dans un pays libre eût le droit de tout faire: on lui a, au contraire, imposé des obligations sociales plus variées qu'ailleurs; on n'a pas eu l'idée d'attaquer le pouvoir de la société dans son principe et de lui contester ses droits; on s'est borné à le diviser dans son exercice. On a voulu arriver de cette manière à ce que l'autorité fût grande et les fonctionnaires petits, afin que la société continuât à être bien réglée et restât libre. Il n'est pas au monde de pays où la loi parle un langage aussi absolu qu'en Amérique, et il n'en existe pas non plus où le droit de l'appliquer soit divisé entre tant de mains. Le pouvoir administratif aux États-Unis n'offre dans sa constitution rien de central, ni de hiérarchique, c'est ce qui fait qu'on ne l'aperçoit point. « Si l'on porte ses regards au-dessus de la commune, on aperçoit à peine la trace d'une hiérarchie administrative. Il arrive quelquefois que les fonctionnaires du comté réforment la décision prise par les communes ou par les magistrats communaux; mais, en général, on peut dire que les administrateurs du comté n'ont pas le droit de diriger la conduite des administrateurs de la commune. Les magistrats de la commune et ceux du comté sont tenus, dans un très-petit nombre de cas, de communiquer le résultat de leurs opérations au gouvernement central: mais le gouvernement central n'est point représenté par un homme chargé de faire des règlements pour l'exécution des lois. Il n'existe donc nulle part de centre auquel les rayons du pouvoir administratif viennent aboutir. » Ces quelques lignes empruntées à diverses pages du livre de M. de Tocqueville, et groupées de manière à résumer le système administratif complet des États-Unis, nous fourniraient matière à de nombreuses réflexions si nous avions à discuter, dans le détail, la valeur de ce système par rapport à l'état social de la France. Nous pensons que nous dé-

montreraient facilement que malgré la distinction, très-habile et très-exacte d'ailleurs, établie par M. de Tocqueville entre la centralisation administrative, repoussée par ce publiciste, et la centralisation gouvernementale, seule admise par lui comme indispensable, il importe de conserver ces deux puissants leviers dont il reconnaît que l'action se confond souvent de manière à paraître n'en former qu'un seul, et que sacrifier complètement le second serait s'exposer à voir se dissoudre rapidement une association qui est loin de présenter également à toutes ses parties des avantages matériels immédiatement appréciables. Nous nous hâtons d'ajouter toutefois que la centralisation administrative telle que nous l'entendons, telle que nous la jugeons indispensable, au même titre que la centralisation gouvernementale, n'entraîne point pour condition de son existence les exagérations qui ont fait de l'administration française un obstacle au progrès et non pas un instrument de progrès. Il y a des abîmes entre l'isolement de la commune anglo-américaine, isolement destructif, on le répète, de toute solidarité, de toute réciprocité, et la tutelle étroite, presque jalouse, sous laquelle se débat la commune française.

Au-dessus des communes et des comtés est l'État, qui centralise l'action gouvernementale de chacune des parties de l'Union.

L'État dispose des deux pouvoirs, l'un législatif, et l'autre exécutif. Le pouvoir législatif est confié à deux chambres, qui sont toutes les deux le produit de l'élection. La première, qui concourt avec la seconde à la confection des lois, devient, dans certains cas, un corps administratif et judiciaire.

Son action administrative s'exerce principalement à l'occasion du choix des fonctionnaires, soit de l'État, soit des comtés. Elle participe au pouvoir judiciaire en prononçant sur certains délits politiques et en statuant sur certaines causes civiles. Ces diverses attributions diffèrent, quant à leur étendue, suivant les États, mais en principe elles existent également dans tous. Cette première chambre, qui porte presque partout le nom de sénat, est toujours peu nombreuse comparativement à la seconde

chambre, ou chambre des représentants. Celle-ci n'exerce aucune action administrative, et en fait d'action judiciaire la seule qui lui appartienne est de mettre les fonctionnaires publics en accusation et de les déferer au sénat. Enfin, les sénateurs sont élus pour deux ou trois années et les représentants ne le sont que pour une seule année.

Cette différence dans la durée du mandat confié aux membres des deux chambres législatives et le renouvellement par fractions de la chambre du sénat assurent à celle-ci le moyen d'entretenir dans son sein la tradition administrative et politique; et peut-être ce motif est-il le seul que pourraient invoquer les partisans du maintien de deux chambres législatives. Ce système de deux chambres peut convenir aux États-Unis, où chaque État, bien qu'indépendant en tout ce qui concerne son régime intérieur, est dépendant du pouvoir fédéral, quant aux questions qui se rattachent aux intérêts généraux de la confédération. Il résulte, en effet, de cette double condition une lutte entre deux volontés, l'une particulière, l'autre générale, dont il est bon que dans chaque État un pouvoir placé de façon à être moins accessible aux émotions, aux entraînements des circonstances, et aux suggestions de l'intérêt local, fasse constamment l'office de modérateur entre les intérêts généraux et les intérêts particuliers. C'est cette nécessité qui dans les monarchies constitutionnelles a fait établir entre la royauté, ou pouvoir exécutif ayant une initiative complète et des intérêts de conservation personnelles, et le pays toujours ombrageux, parfois trop exigeant, un troisième pouvoir, chargé de tenir la balance entre deux prétentions également inévitables. Mais aujourd'hui que la royauté est abolie en France, il semble que, la lutte ne pouvant plus exister qu'entre les parties d'un même élément, et ayant par conséquent les mêmes besoins actuels et tendant vers le même but, il serait peu utile de créer un rouage législatif inventé en vue d'une lutte entre des éléments divers, un rouage qui, même dans cette condition, n'est pas une garantie de stabilité pour l'ordre établi. 1814, 1830 et 1848 ont démontré qu'un sénat ou une chambre des pairs ne peu-

vent résister à l'impression des représentants et ment en v

Le pouvoir confié à un part des E tenant-gou

L'État n'ner et de tant qu'Ét butions de point à cell pelons en E

gouverneur lature com comme co croit être le

les moyens satisfaire c se prononc il lui oppos

que suspen la question traire, se p par le gou

bien n'être cependant a tion. Il n'est eutif, dans t

l'absence du que, la loi é partie de l' d'user de rig

béissance. C commandan force armée

doute que o jamais dang une et deux verneur; n

ment renou Un mot garde natio

constitue la dire l'unique fédération; guère que 1

régulière, t mettre à l' postes distri

terre et de n lides font p exception q incapables q entendu, po

vent résister au mouvement que la nation imprime à une chambre de représentants toujours élus plus exclusivement en vue de l'action politique.

Le pouvoir exécutif de l'État est confié à un gouverneur, qui dans la plupart des États est assisté d'un lieutenant-gouverneur.

L'État ayant très-peu d'ordres à donner et de mesures à faire exécuter en tant qu'État, la puissance et les attributions de ce gouverneur ne ressemblent point à celles dévolues à ce que nous appelons en France le pouvoir exécutif. Le gouverneur est placé à côté de la législature comme modérateur seulement et comme conseil. Il lui expose ce qu'il croit être les besoins du pays, et indique les moyens qui lui semblent propres à satisfaire ces besoins. Si la législature se prononce contrairement à ses vues, il lui oppose son veto, mais ce veto n'est que suspensif : un nouveau vote tranche la question. Si la législature, au contraire, se prononce dans le sens indiqué par le gouverneur, celui-ci peut fort bien n'être pas chargé d'exécuter ce qui cependant a été adopté sur sa proposition. Il n'est véritablement pouvoir exécutif, dans toute l'étendue du mot, qu'en l'absence du pouvoir législatif, et lorsque, la loi étant méconnue par quelque partie de l'État, il devient nécessaire d'user de rigueur pour la ramener à l'obéissance. C'est dans ce but qu'il est le commandant des milices, le chef de la force armée. Au surplus, et afin sans doute que ce peu de pouvoir ne devint jamais dangereux, les États ont limité à une et deux années le mandat de ce gouverneur ; mais ce mandat est indéfiniment renouvelable.

Un mot à propos de la *milice* ou garde nationale des États-Unis : elle constitue la principale, et l'on pourrait dire l'unique force militaire de la confédération, puisque celle-ci n'entretient guère que 12 à 13,000 hommes d'armée régulière, tout juste ce qu'il en faut pour mettre à l'abri d'un coup de main les postes distribués le long des frontières de terre et de mer. Tous les Américains valides font partie de la milice, sans autre exception que les enfants et les vieillards incapables de porter les armes. Il est bien entendu, pourtant, que les hommes de

couleur, même libres, n'y sont point admis. On calcule qu'elle peut, dans ces conditions, présenter un effectif d'un dixième du total de la population blanche, à peu près la même proportion qu'en France. Mais cette milice diffère de notre garde nationale en ce qu'elle n'est point organisée d'une manière uniforme, que son instruction est nulle, et qu'elle ignore complètement cette discipline à laquelle nous nous faisons si facilement et si volontiers dès que les circonstances présentent quelque gravité et nous demandent le sacrifice d'un libre arbitre auquel l'Américain ne sait pas même renoncer sous le feu des batteries ennemies. Chaque État possède encore, et indépendamment de sa milice et de la fraction d'armée fédérale cantonnée sur son territoire, des compagnies, dites de volontaires, qui font de leur mieux pour se mettre en mesure de résister à une force régulière. En somme, tout Américain a le droit d'être armé et en use, mais sans avoir la pensée d'aliéner aucune parcelle de sa liberté individuelle au profit de chefs plus ou moins sérieusement militaires. Nous retrouverons le même esprit dans l'armée régulière, dont nous nous occuperons à l'occasion du pouvoir fédéral.

M. Roux-Rochelle a raconté dans la première partie de ce travail, page 313, l'histoire de l'établissement de la constitution fédérale actuelle des États-Unis, et il a donné, page 315 et suivantes, une traduction à peu près complète de cette constitution ; nous ne reviendrons pas sur ce point.

« Les peuples entre eux ne sont que des individus. C'est surtout pour paraître avec avantage vis-à-vis des étrangers qu'une nation a besoin d'un gouvernement unique. A l'Union fut donc accordé le droit exclusif de faire la paix et la guerre, de conclure des traités de commerce, de lever des armées, d'équiper des flottes. La nécessité d'un gouvernement national ne se fait pas aussi impérieusement sentir dans la direction des affaires intérieures de la société : toutefois, il est certains intérêts généraux auxquels une autorité générale peut seule utilement pourvoir. A l'Union fut abandonné le droit de régler tout ce qui a rapport à la valeur de l'argent ;

on la chargea du service des postes ; on lui donna le droit d'ouvrir les grandes communications qui devaient unir les diverses parties du territoire. En général, le gouvernement des différents États fut considéré comme libre dans sa sphère ; cependant il pouvait abuser de cette indépendance, et compromettre, par d'imprudentes mesures, la sûreté de l'Union entière ; pour ces cas rares et définis d'avance, on permit au gouvernement fédéral d'intervenir dans les affaires intérieures des États. C'est ainsi que, tout en reconnaissant à chacune des républiques confédérées le pouvoir de modifier et de changer sa législation, on lui défendit cependant de faire des lois rétroactives et de créer dans son sein un corps de nobles. Enfin, comme il fallait que le gouvernement fédéral pût remplir les obligations qui lui étaient imposées, on lui donna le droit illimité de lever des taxes. Dans l'organisation des pouvoirs de l'Union, on suivit en beaucoup de points le plan qui était tracé d'avance par la constitution particulière de chacun des États (1). Le corps législatif fédéral de l'Union se composa d'un sénat et d'une chambre des représentants. Chaque État dut envoyer deux sénateurs au congrès et un certain nombre de représentants, en proportion de sa population (2). Le sénat ne diffère pas seulement de l'autre chambre par le principe même de la représentation, mais aussi par le mode de l'élection, par la durée du mandat et par la diversité des attributions. La chambre des représentants est nommée par le peuple ; le sénat par les législateurs de chaque État. L'une est le produit de l'élection directe, l'autre de l'élection à deux degrés. Le mandat des représentants ne dure que deux ans ; celui des sénateurs six. La chambre des représentants n'a que des fonctions législa-

(1) Il faut se rappeler que dès avant la déclaration d'indépendance les colonies de la Nouvelle-Angleterre étaient constituées en espèces d'États indépendants les uns des autres et ayant, sous la suzeraineté de la mère-patrie, un gouvernement représentatif calqué sur celui de la Grande-Bretagne.

(2) On entend par *congrès* le sénat et la chambre des représentants réunis à Washington, et considérés comme ensemble du pouvoir législatif de l'Union.

tives ; elle ne participe au pouvoir judiciaire qu'en accusant les fonctionnaires publics ; le sénat concourt à la formation des lois ; il juge les délits politiques qui lui sont déferés par la chambre des représentants ; il est, de plus, le grand conseil exécutif de la nation. Les traités conclus par le président doivent être validés par le sénat, qui est, en outre, appelé à confirmer les nominations aux diverses fonctions fédérales auxquelles il n'est pas pourvu par voie d'élection. Le sénat fédéral étant destiné surtout à prononcer sur les intérêts généraux de la confédération, intérêts qui pourraient n'être pas suffisamment ménagés par la chambre des représentants, composée de membres en nombre proportionnel à celui de la population, on a voulu que cette partie de la législature exprimât la volonté des États. Chacun de ceux-ci y est donc représenté en nombre égal, abstraction faite de l'importance de sa population.

On ne saurait dire si le pouvoir exécutif de l'Union est sur la même ligne que le pouvoir législatif, ou s'il lui est soumis en un assez grand nombre de points pour qu'on puisse le considérer comme lui étant inférieur. Nous pencherions vers cette dernière opinion, et nous ferons remarquer qu'un pouvoir exécutif sans indépendance réelle hors de ce qui est du domaine de l'exécution de la loi, et sans initiative pour l'établissement de cette loi, n'est plus qu'un rouage tellement secondaire qu'il importe peu de lui assigner dans la hiérarchie un rang plus ou moins élevé.

« Les législateurs américains avaient une tâche difficile à remplir, dit M. de Tocqueville, ils voulaient créer un pouvoir exécutif qui dépendît de la majorité, et qui pourtant fût assez fort par lui-même pour agir avec liberté dans sa sphère. Le maintien de la forme républicaine exigeait que le représentant de ce pouvoir fût soumis à la volonté nationale : le président est donc un magistrat électif. Son honneur, ses biens, sa liberté, sa vie, répondent sans cesse au peuple du bon emploi qu'il fera de son pouvoir. En exerçant ce pouvoir, il n'est pas, d'ailleurs, complètement indépendant : le sénat le surveille dans ses rapports avec les puissances étran-

gères, à l'emploi, ni être est nommé réélu ind ayant ref un troisième crainte q tard de l'usage s qu'une se de la mé États-Uni maintenat confiance. est fixé à e durée de l les gouver de l'Union aux lois qu à la const contraires titué le gar ment que s pelé une se les adopte immédiat dent n'a p plus que s par des v quelque inf et lui fait e rite des loi

L'Assem placée sous exceptionne dant peut-ê des nécessi cessités aux rieures au moment de complétem tion des po Elle semble convenance des pouvoi mais qui t être utilem qu'à regret nier lieu, à cutive chois son exécuti soient sans et non-seu

(1) Il est ac



gères, ainsi que dans la distribution des emplois, de telle sorte qu'il ne peut ni être corrompu ni corrompre : il est nommé pour quatre ans et peut être réélu indéfiniment, mais Washington ayant refusé de se laisser continuer pour un troisième terme dans la présidence, de crainte que ce précédent ne servit plus tard de prétexte à quelque usurpation, l'usage s'est établi de ne renouveler qu'une seule fois ce mandat en faveur de la même personne; et encore les États-Unis semblent-ils avoir renoncé maintenant à accorder cette marque de confiance. Le traitement du président est fixé à chaque élection pour toute la durée de la présidence (1). De même que les gouverneurs des États, le président de l'Union a le droit d'opposer son veto aux lois qui lui semblent porter atteinte à la constitution, ou qui lui paraissent contraires aux intérêts dont il est constitué le gardien; mais ce veto n'est également que suspensif, et si le congrès appelé une seconde fois à discuter ces lois les adopte de nouveau, elles deviennent immédiatement exécutoires. Le président n'a point entrée au congrès non plus que ses ministres et ce n'est que par des voies indirectes qu'il exerce quelque influence sur le corps législatif et lui fait connaître son avis sur le mérite des lois en discussion.

L'Assemblée nationale française, placée sous l'influence de circonstances exceptionnelles, et, de plus, ne se rendant peut-être pas suffisamment compte des nécessités gouvernementales, nécessités constantes, nécessités supérieures aux passagères exigences d'un moment de crise politique, a répudié complètement le système de la distinction des pouvoirs législatif et exécutif. Elle semble ne pas admettre qu'il y ait convenance pour elle à déléguer aucun des pouvoirs, qui tous émanent d'elle, mais qui tous cependant ne peuvent être utilement exercés par elle. Ce n'est qu'à regret qu'elle a consenti, en dernier lieu, à laisser la commission exécutive choisir ses ministres, les agents de son exécution; mais elle veut que ceux-ci soient sans cesse présents à sa barre, et non-seulement eux, mais encore la

commission exécutive. Cette commission est ainsi dépouillée de toute initiative réelle, et, ce qui est plus grave, elle est affranchie de toute responsabilité gouvernementale. Espérons que la constitution déterminera d'une façon plus logique ces situations respectives.

« A mesure qu'on étudie les institutions des États-Unis, et qu'on jette un regard plus attentif sur la situation politique et sociale de ce pays, dit encore M. de Tocqueville, on y remarque un merveilleux accord entre la fortune et les efforts de l'homme. L'Amérique était une contrée nouvelle; cependant le peuple qui l'habitait avait déjà fait ailleurs un long usage de la liberté : deux grandes causes d'ordre intérieur. De plus, l'Amérique ne redoutait point la conquête. Les législateurs américains, s'emparant de ces circonstances favorables, n'eurent point de peine à établir un pouvoir exécutif faible et dépendant; l'ayant créé tel, ils purent sans danger le rendre électif. »

Cependant, et malgré les précautions prises pour amoindrir le rôle du chef de leur confédération et annuler le peu d'action qu'il pourrait encore exercer, les Américains entourèrent son élection de précautions extrêmes : ils établirent que chaque État nommerait un certain nombre d'électeurs, lesquels éliraient à leur tour le président. Et comme on avait remarqué que les assemblées chargées de choisir les chefs du gouvernement dans les pays électifs, devenaient inévitablement des foyers de passions et de brigue, que quelquefois elles s'emparaient de pouvoirs qui ne leur appartenaient pas, et que souvent leurs opérations, et l'incertitude qui en était la suite, se prolongeaient assez longtemps pour mettre l'État en péril, on régla que les électeurs voteraient tous à un jour fixé, mais sans s'être réunis. Le mode de l'élection à deux degrés rendait la majorité probable, mais ne l'assurait pas, car il se pouvait que les électeurs diffélassent entre eux comme leurs commentants l'auraient pu faire. Ce cas venant à se présenter, on était nécessairement amené à prendre l'une de ces mesures : il fallait ou faire nommer de nouveaux électeurs, ou consulter de nouveau ceux déjà nommés, ou, enfin, déférer le

(1) Il est actuellement de 135,000 fr.



choix à une autorité nouvelle. Les deux premières méthodes, indépendamment de ce qu'elles étaient peu sûres, auraient amené des lenteurs, et auraient perpétué une agitation toujours dangereuse. On s'arrêta donc à la troisième, et l'on convint que les votes des électeurs seraient transmis cachetés au président du sénat; qu'au jour fixé, et en présence des deux chambres, celui-ci en ferait le dépouillement. Si aucun des candidats n'avait réuni la majorité, la chambre des représentants procéderait immédiatement elle-même à l'élection. Mais on eut soin de limiter son droit : les représentants ne purent élire que l'un des trois candidats qui avaient obtenu le plus de voix. Dans cette circonstance, c'est la majorité des États et non la majorité des membres, qui décide la question. Ainsi on consulte d'abord les citoyens de l'Union comme ne formant qu'un seul et même peuple; et quand ils ne peuvent pas s'accorder, on fait revivre la division par État, et l'on donne à chacun de ces derniers un vote séparé et indépendant (1).

Nous ne ferons qu'une seule réflexion à la suite de cet exposé succinct de la nature des pouvoirs concédés au président de la confédération et du mode d'élection de ce magistrat suprême : si la dé-

(1) On croit communément que le droit électoral n'est soumis à aucune condition en Amérique : c'est une erreur.

On devient électeur à vingt et un ans dans tous les États; il faut résider depuis un certain temps dans le comté ou district où l'on désire exercer son droit. Ce temps varie de trois mois à deux ans.

Dans le Massachusetts, l'électeur doit justifier d'un revenu de 3 livres sterling, et dans le Rhode-Island de la possession d'une propriété foncière valant au moins 704 fr. Dans le Connecticut cette propriété doit donner 17 dollars ou 90 fr. environ. On admet pourtant comme équivalent de cette possession un an de service dans la milice. Dans le New-Jersey l'électeur doit posséder 50 livres sterling de capital, et dans la Caroline du Sud et le Maryland 50 acres de terre. Il suffit dans le Tennessee d'avoir une propriété quelconque, et dans le Mississippi, l'Ohio, la Géorgie, la Virginie, la Pensylvanie, le Delaware et le New-York, de payer les taxes publiques ou de faire partie de la milice. Dans le Maine et le New-Hampshire le droit électoral n'est refusé qu'aux personnes inscrites au nombre des indigents, et ce n'est que dans le Missouri, l'Alabama, l'Illinois, la Louisiane, le Kentucky et le Vermont, que le droit d'élection est indépendant de toute condition de fortune.

finance contre l'autorité est une condition de liberté et de progrès, il est difficile que jamais aucun peuple puisse être plus libre que ne le sont les Américains et s'avance d'un pas plus ferme dans la voie ouverte à l'humanité vers la perfection. Malheureusement pour ce système, qui ne saurait d'ailleurs être appliqué rigoureusement que dans une confédération, l'expérience démontre que chez les Américains eux-mêmes la liberté qu'il favorise n'est point la liberté telle que la réclament les vieilles nations de l'Europe occidentale, et que les progrès accomplis sous son influence lui sont hostiles, bien loin d'être ses conséquences naturelles. En effet la liberté aux États-Unis n'a vraiment rien de philosophique; elle n'est à proprement parler qu'un fait matériel, une condition commerciale. On y est libre d'aller, de venir, de vendre, d'acheter, mais aussi de faire la concurrence la plus acharnée, la plus destructive. Quant à l'intelligence, elle ne vient qu'en second, et pour elle il n'est même pas de liberté. L'opinion de la majorité n'est en nul pays plus exclusive, plus tyrannique. L'État de New-York, aujourd'hui le plus éclairé de tous, menace sérieusement le maintien de la confédération, précisément parce que le développement qu'y prennent tous les intérêts matériels et moraux, et que leur lutte qui commence à se régulariser, y font sentir la nécessité d'une autorité plus visible et plus entière.

Le vice résultant de l'absence d'une autorité supérieure aux caprices de la libre volonté individuelle, soit des citoyens par rapport aux États, soit des États par rapport à la confédération, a été pressenti par les premiers législateurs. Désespérant de faire attribuer cette autorité au congrès, et bien plus encore au président, ou pouvoir exécutif, ils ont cherché à en armer les tribunaux. Ceux-ci interviennent constamment dans l'administration, et, suivant qu'ils sont placés près de l'État ou près du congrès, ils sont appelés à prononcer sur les actes administratifs des divers fonctionnaires des États particuliers ou de la confédération. La justice fédérale, plus largement constituée que celle des États, a même le droit de juger, sur dénonciation ou réclamation toutefois, de la constitutionnalité des lois

et déci  
les Éta  
lui-mêm  
grés : 1  
cuit, 3  
trict es  
juge pl  
chacun  
partagé  
du circ  
cours d  
les dép  
cour d  
la cour  
une cer  
confédé  
lieu une  
causes e  
de distr  
importa  
par voie  
formée  
terminée  
circuit.  
notre co  
capitau  
mière in  
ne l'est q  
prême ju  
elle-mêm  
tion ne j  
de renvo  
pour fair  
et pronon  
prême, a  
appuyée  
jury, a  
dans l'in  
commun  
ration, e  
système  
prement  
intention  
prême r  
frappent  
moyen d  
cuer. m  
Le m  
en ce qu  
« La r  
rent à  
se justifi  
vername  
s'admini  
ments p  
à faire ;

et décisions rendus, non-seulement par les États, mais par le congrès fédéral lui-même. Elle se compose de trois degrés : 1° cour de district, 2° cour du circuit, 3° cour supérieure. La cour de district est celle qui est présidée par un juge placé par le pouvoir central dans chacun des districts entre lesquels est partagé le territoire de l'Union. La cour du circuit a quelque analogie avec nos cours d'assises, que vont présider dans les départements les conseillers de la cour d'appel du ressort. Un membre de la cour suprême parcourt tous les ans une certaine portion du territoire de la confédération, et préside dans chaque lieu une cour appelée à statuer sur les causes excédant la compétence des cours de district. Enfin les affaires les plus importantes sont portées directement, ou par voie d'appel, devant la cour suprême formée de la réunion à une époque déterminée de l'année de tous les juges de circuit. La cour suprême diffère de notre cour de cassation en deux points capitaux : elle peut être saisie, en première instance : la cour de cassation ne l'est que par voie d'appel ; la cour suprême juge le fait et le droit, et prononce elle-même, tandis que la cour de cassation ne juge que le droit, et est obligée de renvoyer devant une cour d'appel pour faire de nouveau examiner le fait et prononcer sur le droit. La cour suprême, armée de tous ses pouvoirs, et appuyée, en outre, de l'institution du jury, a donc évidemment été instituée dans l'intention de servir de régulateur commun entre les États et la confédération, et réciproquement ; mais le même système de défiance contre l'autorité proprement dite a encore paralysé ici les intentions du législateur : la cour suprême rend des arrêts ; mais lorsqu'ils frappent un État elle ne dispose d'aucun moyen de coercition pour le faire exécuter.

Le même inconvénient se reproduit en ce qui concerne les impôts.

« La répugnance que les impôts inspirent à la population anglo-américaine se justifie par les habitudes de *self-government*. Les localités et les individus s'administrant eux-mêmes, les gouvernements particuliers ont peu de dépenses à faire ; il y en a dont le budget est pres-

que réduit aux appointements du gouverneur, de ses bureaux, et de la législature. Dès lors il n'existe aucune raison pour qu'ils demandent des taxes considérables.

On perçoit aux États-Unis quatre sortes de taxes : 1° les taxes fédérales, qui montent environ à 1 dollar et quart (6 fr. 67 centimes) par tête, et qui proviennent presque uniquement des douanes, en y joignant les postes, qui, aux États-Unis, ne sont pas considérées comme sources de revenus (1) : les taxes fédérales atteignent 7 fr. 50 centimes ; 2° les taxes d'État, qui sont habituellement peu considérables ; 3° les taxes de comté, qui sont fort modiques ; 4° les taxes locales, qui dans les grandes villes sont assez élevées. De ce premier aperçu il résulte que les habitants des campagnes doivent être très-peu taxés. La population agricole paye rarement, en moyenne, plus de 15 fr. par tête, y compris les taxes fédérales des douanes et des postes ; dans ce chiffre ne sont pas comprises les corvées de deux ou trois journées de travail, qui sont habituellement imposées aux habitants des campagnes pour la réparation des chemins. Les taxes directes perçues au profit des États ou des comtés, tant sur les meubles que sur les immeubles, sont très-faibles. Les États où il existe des centres commerciaux perçoivent ordinairement pour leur compte une taxe sur les ventes à l'encan, opération très-usitée dans le pays. Cette taxe varie, selon les États et selon les objets, de 1 à 2 p. 100. Souvent aussi ils imposent, en outre du droit sur les ventes, des patentes aux *encanteurs* (commissaires-priseurs) et des licences assez fortes aux aubergistes, débitants de liqueurs et marchands ambulants. Dans divers États il est établi une capitation *poll-tax*, qui n'est exigible que des citoyens effectifs mâles, âgés de plus de vingt et un ans. Je ne crois pas qu'en aucun cas elle dépasse un dollar. Les taxes de comté sont toujours directes et assises sur la propriété mobilière et immobilière, sur cette dernière particulièrement. Les taxes municipales se composent presque uniquement d'un im-

(1) Les droits sont calculés de manière à répartir seulement le service rendu, et non pas à procurer un bénéfice.

pôt sur la même propriété. Dans les campagnes, là où sont constituées des municipalités, les taxes municipales sont très-faibles. Elles sont directes. Il existe donc, sous le rapport de ces taxes, une grande différence entre les États-Unis et la France. En France ces taxes portent sur les objets de consommation; aux États-Unis elles portent sur la fortune acquise, sur le capital. En France tout le monde paye; aux États-Unis le riche est le seul qui contribue. Ainsi dans l'État de New-York, abstraction faite de la métropole, les habitants payent à peu près les taxes suivantes :

Taxes fédérales.....	7 fr. 50 c.
Taxes d'État.....	1 »
Péages des canaux de l'État.....	3 64
Taxe de comté.....	2 5
Taxe municipale.....	1 65
Taxe locale pour les écoles.....	» 50
Total.....	16 fr. 34 c.

En France la moyenne des impôts perçus au profit de l'État est de 32 fr. environ; à cela viennent s'ajouter les centimes additionnels et les droits purement communaux.

« On a beaucoup agité, il y a quelque temps, la question de savoir si les États-Unis étaient plus ou moins imposés que la France. C'est une question qui est susceptible d'être envisagée de divers points de vue. Les systèmes d'impôt des deux pays se ressemblent très-peu : les impôts sont beaucoup moins multipliés aux États-Unis que chez nous, et ils sont répartis autrement. La population des campagnes, c'est-à-dire l'immense majorité, paye en moyenne en Amérique la moitié à peine de ce qu'elle paye en France. Au contraire, la population des grandes villes y paye à peu près autant que chez nous, Paris excepté. La disproportion entre les deux pays devient bien plus grande si, au lieu de compter les impôts en argent, on les évalue en journées de travail, ce qui est la méthode la plus rationnelle. Le prix de la journée d'un manoeuvre étant triple aux États-Unis de ce qu'il est chez nous, et toutes les existences étant à peu près dans le même rapport, il s'en suit qu'aux États-Unis la taxe de 16 à 18 francs, qui représente la moyenne générale, ne grève la population que comme

une taxe trois fois moindre chez nous ou de 5 à 6 francs(1). »

Nous admettons volontiers que les taxes sans nombre acquittées aux États-Unis, en dehors de celles dont nous avons emprunté la nomenclature à un publiciste qui n'envisageait pas la question du même point de vue que nous, nous admettons, disons-nous, que ces taxes sont, toute proportion gardée en faveur des États-Unis, l'équivalent de celles perçues en France au profit des communes; mais nous demandons si l'on ne tirerait pas un meilleur parti de ces produits en les soumettant, comme en France, au régime de l'association, c'est-à-dire d'une centralisation largement entendue et qui excluerait les mesquineries de celle qui a fini par paralyser nos forces? La quotité de l'impôt payé n'a de véritable importance qu'en la comparant aux résultats obtenus dans l'intérêt des contribuables(2).

Les États-Unis n'ont en fait d'administration de leurs finances qu'un seul avantage sur nous, et nous nous empressons de reconnaître qu'il est considérable, tout en faisant observer toutefois que le système fédératif n'est pour rien en cela, et que le mérite en revient tout entier à l'esprit démocratique de leurs institutions. Or, la centralisation est loin d'être un obstacle à la démocratie. Le personnel administratif rétribué par les États et celui à la charge du gouvernement central sont l'un et l'autre peu

(1) Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. I, pag. 451 à 456 (1835).

(2) On pourrait risquer de se tromper complètement si l'on essayait de prendre pour moyen d'appréciation de la fortune publique des États-Unis, soit le budget fédéral, soit l'ensemble des budgets particuliers des États. Le gouvernement fédéral, chargé de pourvoir, en temps régulier, à un très-petit nombre de dépenses, ne dispose, pour cela, que du produit des douanes et de celui de la vente des terres appartenant, pour une partie, à la confédération, en quelque État qu'elles soient situées. On ne pourrait donc asseoir sur cette base une donnée précise sur le degré de prospérité de l'Union. D'un autre côté, la presque totalité des dépenses d'intérêt général, laissées chez nous à la charge du trésor, sont supportées dans les États par les particuliers. Il n'en est donc pas de ces budgets comme de ceux de France, où l'on peut suivre année par année, en combinant le budget des dépenses de chaque exercice avec le dernier compte d'exercice rendu, la marche de la fortune publique.

nombre

Agents  
Service  
dienn  
Marine  
Postes.

Le mhr
Le sec
Le com
Le com
L'huis
Vice-ai
Contre
Capital
Id.
Capital
Id.
Id.
Lieuten
Lieuten
Id.
Élève d
Id. d

Ainsi t  
augmenté  
carrière,  
aux fonct  
tes les plu  
Amérique  
mais, en  
rieurs soi  
coup moie

Nous  
quelques  
militaires

Le pré  
terre et d  
armées se  
de terre,  
mille hom  
l'avons de  
la portion  
que État  
sition du  
un temps  
mée de m  
de premie  
canons e  
quatorze  
rante-qua  
six canon  
mière cla

nombreux ; voici le cadre du dernier :

Agents administratifs et financiers.	12,144
Service militaire et affaires indiennes.	9,643
Marine.	8,499
Postes.	31,917
Total.	60,203

Ce même esprit démocratique a présidé à la fixation des traitements. L'état suivant de quelques-uns des traitements civils et militaires alloués aux États-Unis et en France fera comprendre la différence radicale existant entre les systèmes suivis dans ces deux pays.

FUNCTIONS, GRADES OU EMPLOIS.	AUX ÉTATS-UNIS.	EN FRANCE.
	francs.	francs.
Le ministre.....	32,590	80,000
Le secrétaire général.....	10,840	20,000
Le commis le plus payé.....	8,672	3,000 à 3,500
Le commis le moins payé.....	5,420	1,500 à 1,800
L'huisssier du ministre.....	3,734	1,500
Vice-amiral.....	N'existent pas.	39,000
Contre-amiral.....		32,076
Capitaine commandant en chef.....	24,000	»
Id. Id. une escadre.....	21,333	»
Capitaine de vaisseau { de 1 <sup>re</sup> classe.....	18,667	14,760
Id. de frégate.....		14,160
Id. de corvette.....	13,333	11,500
Lieutenant commandant.....	9,600	8,760
Lieutenant.....	8,000	6,050
Id. de frégate ou passed mishipman..	4,000	3,221
Élève de 1 <sup>re</sup> classe ou mishipman.....	2,133	2,621
Id. de 2 <sup>e</sup> classe.....	»	1,165
		845

Ainsi tandis que chez nous la misère augmente les difficultés du début de la carrière, et que l'opulence est assurée aux fonctionnaires parvenus aux postes les plus élevés, le contraire a lieu en Amérique : les débuts y sont faciles, mais, en revanche, les degrés supérieurs sont, comparativement, beaucoup moins favorisés.

Nous terminerons cet exposé par quelques renseignements sur les forces militaires de l'Union.

Le président est le chef des armées de terre et de mer de la confédération. Ces armées se composent 1<sup>o</sup>, quant à l'armée de terre, d'une force de douze à treize mille hommes, disséminés, comme nous l'avons dit, le long des frontières, et de la portion des forces militaires de chaque État mise par le congrès à la disposition du gouvernement central pour un temps déterminé ; 2<sup>o</sup>, quant à l'armée de mer, de onze vaisseaux de ligne de premier rang, dont un de cent-vingt canons et les dix autres de soixante-quatorze ; de quatorze frégates de quarante-quatre canons ; de deux de trente-six canons ; de onze corvettes de première classe, de vingt canons chacune ;

deux de deuxième classe, de dix-huit, et cinq de troisième classe, de dix-huit ; de six bricks, de neuf goëlettes, de quatre steamers de guerre et de trois bâtiments de transport. M. le major Poussin assure que ces bâtiments portent tous plus d'artillerie que leur grandeur ne le ferait supposer, et que la marine des États-Unis compte près de quatre mille canons, et non pas deux mille quarante-quatre, qui serait le chiffre en quelque sorte réglementaire.

Qu'on nous permette, puisque nous avons été conduit à parler ici de la force militaire des États-Unis, d'entrer dans quelques détails à cet égard. Complétons d'abord ce qui concerne la marine.

L'Union compte aujourd'hui six arsenaux maritimes : Portsmouth, dans le New-Hampshire ; Charlestown, dans le Massachusetts ; Brooklyn, dans le New-York ; Philadelphie, dans la Pensylvanie ; Washington, dans le district fédéral ; Pensacola, dans la Floride. Il n'existe, au surplus, de formes pour les réparations des vaisseaux de ligne que dans les trois ports principaux : Charlestown, Brooklyn et Gosport près de Norfolk. La marine marchande, auxiliaire in-



dispensable aux États-Unis, comme en Angleterre et en France; de la marine militaire, occupe 16,686 bâtiments, jaugeant ensemble 2 millions de tonneaux et employant 110,000 matelots. L'Angleterre possède 27,895 navires marchands, jaugeant ensemble 3,347,400 tonneaux, et montés par 121,642 hommes, et sa marine militaire compte 565 bâtiments, dont 130 de haut bord. La France a 5,391 bâtiments marchands; jaugeant ensemble 647,000 tonneaux et employant 35,000 marins; sa marine militaire se compose de 350 bâtiments, dont 110 de haut bord. Si donc on ajoute aux 16,686 navires marchands des États-Unis les 69 bâtiments de leur marine militaire, il en résultera une force bien inférieure sans doute à celle dont l'Angleterre dispose, mais supérieure à celle de la France.

La position du nouveau monde par rapport à l'ancien, position qui le rendra longtemps encore tributaire de celui-ci pour ses intérêts moraux et matériels, le caractère, les habitudes des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre et d'autres causes, qu'il serait trop long d'énumérer, ont fait des États-Unis une puissance maritime. Le Brésil, le Mexique, tous les autres États américains, ne sont retenus dans la position d'infériorité où ils se débattent avec plus ou moins d'énergie, mais avec une égale inutilité, que parce qu'ils n'ont pas compris jusqu'à ce jour que c'est dans leur contact avec l'Europe, et par conséquent dans le commerce maritime, que seulement ils puiseront les éléments de force qui leur manquent. Le commerce maritime des Anglo-Américains a toujours été, toute proportion gardée, plus considérable que celui de l'Angleterre elle-même. Des calculs faits à une époque déjà ancienne, et lorsque le commerce de l'Angleterre était à son apogée, de 1820 à 1825, ont constaté que les citoyens des États-Unis apportaient à la navigation un penchant qui était dans la proportion de sept à cinq avec celui manifesté par les sujets de l'empire britannique; aujourd'hui cette proportion est certainement plus forte.

Quelques détails empruntés aux lettres de Fenimore Cooper (1) auront le

(1) *Lettres sur les États-Unis*, tome III.

double mérite d'intéresser comme traits de mœurs et de développer la pensée que nous n'avons fait qu'indiquer :

« Le nombre des matelots aux États-Unis dépend de la facilité qu'ils peuvent avoir à trouver du service; il est évident qu'il n'existe pas ici un surcroît de population manquant d'occupation, puisqu'un même homme y peut gagner sa vie de mille manières différentes. Un matelot, en raison de ses connaissances spéciales et des plus grandes privations qu'ils impose, pense avoir droit à des émoluments supérieurs à ceux d'un simple-laboureur. On voit à New-York et dans les États de l'est un grand nombre de marins qui, faute d'emploi, ne sont pas, comme en d'autres pays, réduits à mendier ou à se livrer à des travaux infimes, mais qui, grâce aux ressources qu'ils se sont assurées dans leurs courses précédentes, s'adonnent à des industries qui les soutiennent honorablement. Quelques-uns n'ont même quitté le service depuis la paix (de 1814) que parce qu'ils ne s'accoutument pas de la solde réduite pour le temps de paix, et parce qu'ils supportent avec impatience une vie devenue monotone... Le vif attachement à la patrie est un trait frappant du caractère des classes inférieures aux États-Unis. Elles ont un profond mépris pour les monarchies, et il faudrait vaincre un principe qui est devenu chez eux un préjugé, avant de les amener à respecter tout autre gouvernement qu'une république; on peut donc quelquefois gagner un matelot par l'appât du gain, jamais autrement. C'est ce sentiment qui donne aux États-Unis, plus qu'à toute autre nation, la certitude que leurs matelots ne désertent point sous d'autres drapeaux. C'est ce sentiment qui rappellera et qui a toujours rappelé le marin des États-Unis dans sa patrie au moment des hostilités, lorsque les marins des autres pays cherchent à fuir la leur. »

L'armée de terre, dont nous avons indiqué l'effectif ordinaire, laisse beaucoup plus à désirer, non-seulement sous ce rapport, mais aussi sous celui de son recrutement et de son régime intérieur. Les partisans les plus déterminés des institutions et des mœurs anglo-américaines sont d'accord pour signaler, au moins à titre d'anomalie, la profonde

ligne de plétemen sous-offi état de dit M. le connu, i sent l'ava bitude, d les lois, e table ent Le corps position nier; il se que les l Cette ano plicable : en premi esprit bie connaître aristocratie la p en second ment.

Les Am se décider l'exemple d le sacrifice leur existe mais ils r veulent pa s'astreindre et régulier quent des cela : ils on de l'indépe prouver de contre le M ils ne le cè professent pour la lib qui peut la commun, l humanité. qu'ils ont a tières leur sence d'un arrangés d année ne s cription, i faculté du gente, est tes les inst ments volc

(1) Les en La solde du s par mois. Il



ligne de démarcation qui sépare complètement aux États-Unis le corps des sous-officiers de celui des officiers. « Cet état de choses emprunté des Anglais, dit M. le major Poussin, n'est point reconnu, il est vrai, par les lois qui régissent l'avancement; mais l'opinion, l'habitude, qui souvent sont plus fortes que les lois, élèvent une barrière insurmontable entre le sous-officier et l'officier. Le corps des sous-officiers occupe une position inerte entre le soldat et l'officier; il sert d'intermédiaire aux rapports que les besoins du service exigent. » Cette anomalie n'est pourtant pas inexplicable: elle nous semble avoir sa cause, en premier lieu, dans l'esprit militaire, esprit hiérarchique toujours prêt à reconnaître et, au besoin, à fonder une aristocratie, au sein même de la démocratie la plus solidement constituée, et, en second lieu, dans le mode de recrutement.

Les Américains n'ont pas encore pu se décider à faire, à notre exemple et à l'exemple d'autres nations européennes, le sacrifice à leur pays d'une partie de leur existence. Ils sont tous miliciens, mais ils ne savent pas, mais ils ne veulent pas être soldats, c'est-à-dire s'astreindre à un service militaire actif et régulier. Ce n'est point qu'ils manquent des qualités nécessaires pour cela: ils ont prouvé pendant les guerres de l'indépendance et ils viennent de prouver dans celle qu'ils ont soutenue contre le Mexique, qu'en fait de courage ils ne le cèdent à aucun peuple; mais ils professent un culte tellement exclusif pour la liberté individuelle, que tout ce qui peut la gêner, même dans l'intérêt commun, leur semble un crime de lèse-humanité. Cependant comme le soin qu'ils ont apporté à fortifier leurs frontières leur rend indispensable la présence d'une armée régulière, ils se sont arrangés de façon à en avoir une. Cette armée ne se recrute point par la conscription, institution qui, dégagée de la faculté du remplacement à prix d'argent, est la plus démocratique de toutes les institutions, mais par des enrôlements volontaires (1). Dans un pays où

(1) Les engagements sont faits pour cinq ans. La solde du simple soldat est de vingt-cinq francs par mois. Il est en outre, habillé et nourri.

tout est organisé pour la paix, où l'armée n'existe qu'à l'état de fait exceptionnel; les hommes qui consentent à en faire partie comme simples soldats, sont nécessairement de pauvres diables dont les espérances commerciales ont été déçues, ou qui ne se sentent pas l'énergie indispensable pour se faire place au milieu d'une société où rien ne s'obtient qu'au prix d'une lutte pécuniaire incessante. Ces hommes donc, découragés d'avance, ne ressemblent en aucune manière à nos soldats de France, de Prusse, d'Angleterre ou d'Allemagne; on ne peut même pas les comparer aux miliciens leurs compatriotes. Il n'en est pas de même des officiers. Nous laisserons parler ici le juge le plus compétent dont nous puissions invoquer le témoignage:

« Le corps des officiers américains, dit M. le major Poussin, quoique peu nombreux, est remarquable par son instruction militaire, son caractère moral, son esprit de discipline, son sentiment d'honneur et son patriotisme. Il est entièrement composé d'hommes qui sortent de l'école nationale militaire de West-Point (1), attachés, par conséquent, à la vie militaire par goût et non par besoin, ou comme ressource unique que leur offre la société; ils partagent toutes les passions que cette carrière fait naître dans un pays où les postes avancés qu'occupent les États-Unis, sur leurs frontières de terre, au milieu des nations indigènes, présentent toujours une activité, un intérêt, des hasards qui font le charme et constituent l'essence de la vie militaire. Ils prennent donc un esprit à eux; ils appartiennent à une même famille, soumis aux mêmes dangers, aux mêmes privations, aux mêmes joies. Vivant des mêmes espérances, leur dévouement à la patrie ne trouve en eux d'autres émotions rivales que celles de

(1) Dans le New-York les bâtiments en sont situés sur une plaine élevée; baignée des deux côtés par l'Hudson et environnée d'autres parts par des montagnes escarpées. Cette scène sauvage et pittoresque est d'une beauté sans égale. Cette école entretient deux à trois cents élèves qui, après quatre années d'études, sont renvoyés avec un grade dans l'armée de la confédération. Ceux qui n'ont pu satisfaire aux examens, et dont l'insuccès a tenu à un défaut d'application, sont renvoyés à leurs familles, et n'obtiennent que très-difficilement ensuite d'être employés par le gouvernement central.

leur respect pour la loi civile qui constitue le bonheur, la prospérité, la grandeur de leur commune patrie. »

De même que l'armée régulière américaine est constituée dans d'autres conditions que nos armées européennes, de même les travaux de défense exécutés le long des frontières des États-Unis ont un caractère qui leur est spécial. L'immense développement de ces frontières et le grand nombre de points qui eussent été à fortifier s'il se fût agi de se garder contre des voisins ambitieux et puissants ne permettaient guère au général français Bernard, chargé par le congrès, en 1816, de l'établissement du système de défense, de multiplier les grandes places. Cet officier s'est borné à couvrir tous les grands centres de population et de commerce et à protéger toutes les grandes avenues d'eau. « Dans le vaste plan de défense nationale dont les ingénieurs américains ont eu à s'occuper, dit M. le major Poussin, l'emplacement des dépôts, des magasins, des arsenaux a dû particulièrement fixer leur attention. Il fallait, en effet, que tout ce qui était à créer, comme partie de ce système, fût établi d'après les règles de la stratégie, pour devenir ainsi dans les éventualités d'une guerre défensive, des moyens d'obtenir, de s'assurer d'heureux résultats. Il fallait que ces établissements fussent répartis dans l'intérieur du territoire de manière à utiliser toutes les facilités naturelles de transport qu'offrait le pays, sur chaque grande division des frontières de mer et de terre, afin de pouvoir approvisionner tous les points de la base d'opération aussi promptement et économiquement que possible. »

Dans ce but, dix arsenaux, magasins ou simples dépôts d'armes, ont été disposés le long de la frontière maritime de l'Atlantique, trois sur celle du golfe du Mexique, six à proximité de celle septentrionale de terre, et trois dans le voisinage de la partie orientale de la même frontière.

L'Union ne possède encore que deux manufactures d'armes, fabriquant, année commune, vingt-cinq mille fusils. L'une de ces manufactures est dans l'est, sur la rivière du Connecticut, à Springfield, dans le Massachusetts; l'autre

dans la division du milieu, sur la Potomac, au confluent de la Shenandoa, à Harpers-Ferry, dans la Virginie. On parle d'en établir une troisième dans la vallée du Mississippi. Une dernière remarque fera juger du peu de véritable importance que les Américains attachent encore aux choses purement militaires : ils n'ont point de fonderie, et sont obligés d'acheter leurs boulets et leurs canons, soit à l'étranger, soit à l'industrie locale, tout comme s'il s'agissait de marchandises ordinaires.

Le régime pénitentiaire a été aux États-Unis l'objet de nombreux et sérieux essais. Deux systèmes ont été mis en pratique, celui d'Auburn et celui de Philadelphie. Nous ne saurions mieux faire pour éclairer l'opinion sur une des plus graves questions qui intéressent l'humanité que de donner ici un extrait de l'ouvrage qu'a publié sur ce sujet M. Blouet, inspecteur général des bâtiments des prisons de France, envoyé en 1843, par notre gouvernement, aux États-Unis, en Angleterre, en Suisse et à Rome pour reconnaître par l'expérience des faits quel est des deux systèmes qui ont été pratiqués celui qui présente le plus d'avantages (1).

« La vie en commun est la base du système d'Auburn. Le jour les détenus sont réunis dans les ateliers, au réfectoire, à l'école et à la chapelle; mais la nuit ils couchent séparément, dans de très-petites cellules. Ils doivent observer un silence absolu; les gardiens les accompagnent sans cesse, et appliquent immédiatement la punition du fouet au détenu coupable d'une infraction à cette règle. Les autres punitions sont le cachot solitaire et la réduction de nourriture. Les détenus n'ont d'autre promenade que celle qu'ils font pour aller de la cellule à l'atelier, au réfectoire ou à la chapelle; leur seule récréation est le moment qui leur est accordé après le repas : ils restent alors à table ou dans leurs cellules, suivant qu'ils mangent ensemble ou séparément, comme cela a lieu dans quelques pénitenciers. Quant au dimanche, ils le passent en silence et dans l'oisiveté, en partie dans la chapelle, en partie dans les cellules, où ils se trouvent en quelque sorte réduits à l'immobi-

(1) *Projet de prison cellulaire pour cinq cent quatre-vingt-cinq condamnés*, par G. A. BLOUET; Paris, Firmin-Didot, 1843, in-fol. p. 3. à 7.

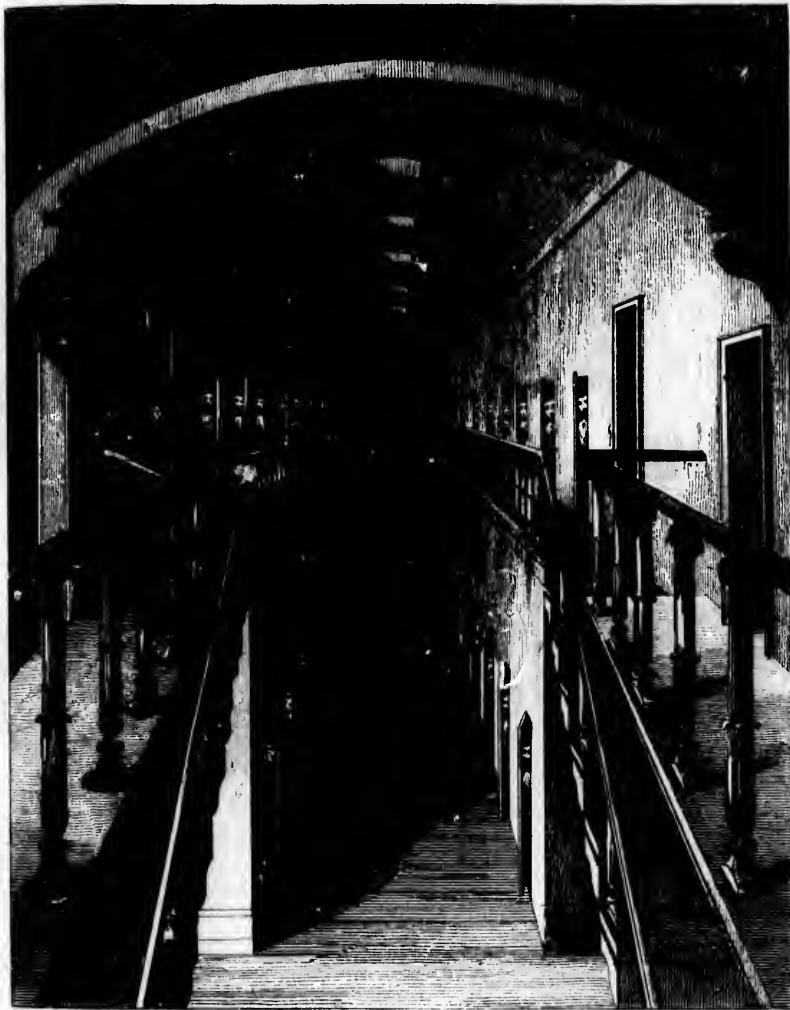


*Corridors*

la Po-  
andoa,  
ie. On  
dans la  
remar-  
ble im-  
achent  
taires :  
nt obli-  
urs ca-  
industrie  
ait de

té aux  
et sé-  
étés mis  
celui de  
mieux  
une des  
ressent  
extrait  
e sujet  
s bâti-  
envoyé  
nt, aux  
Suisse  
l'expé-  
eux sys-  
lui qui

système  
nis dans  
a la cha-  
rément,  
observer  
pagnent  
nt la pu-  
e infrac-  
s sont le  
rriture,  
ue celle  
atelier,  
récréa-  
près le  
s leurs  
ble ou  
quelques  
passent  
dans la  
ils se  
mmobl-



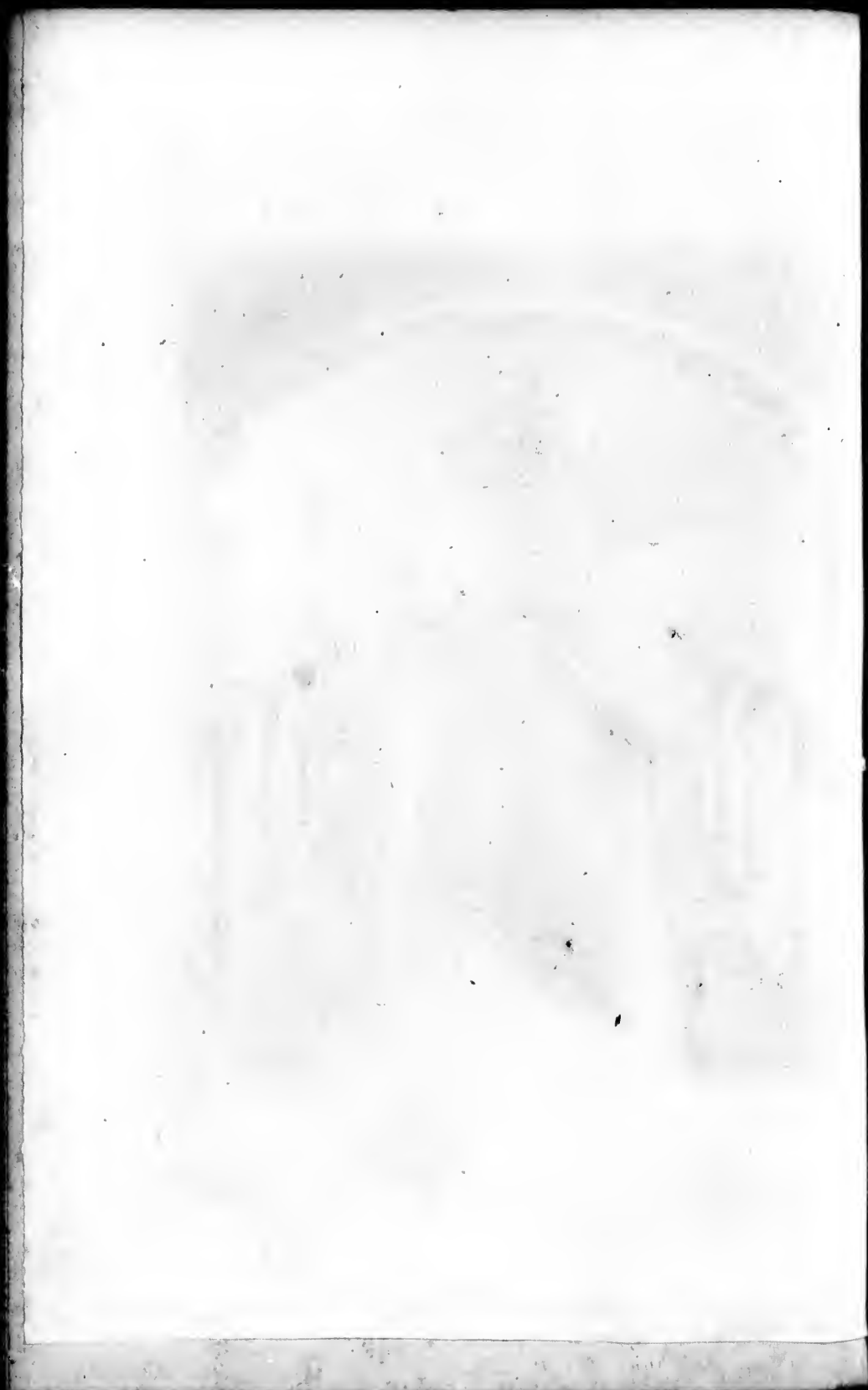
View 24

Lenspire direct

*Corridor à deux Etages du Penitencier de Philadelphie.*

Phila

ng cent  
LOUET;  
A 7.









*Prison de l'île de la Réunion. M. de la Roche.*

Phila

ité, puisqu'elles  
 pées par le lit.  
 « La séparat  
 eux constitue  
 et nuit ils sont  
 spacieuses pou  
 vailler et y fa  
 tout ce qu'il fa  
 naturels; au  
 est accompan  
 peu près égale  
 respirer en pl  
 supplées au dé  
 cellules à chac  
 grande dimens  
 sé. Indépenda  
 les gardiens po  
 les matières né  
 ouvrage, et à  
 détenus resolv  
 l'aumônier et  
 peuvent être ad  
 régénération. E  
 prières ou la p  
 par les infract  
 réprimées par  
 ture (1).

« Si je n'ai pu  
 accessoires à l'  
 deux systèmes,  
 prendre qu'ils  
 leur principe,  
 vivent ensemble  
 dans l'autre ils »

« Le régime d'  
 pressif du trava  
 silence, qui n'e  
 tre, que par la  
 sable des gardi  
 du fouet ceux »

« Le caractèr  
 siste uniquem  
 des détenus en  
 car, bien que l  
 ble aggraver le  
 l'atténuer.

« Il ressort d  
 chacun des d  
 l'autre destins  
 réforme, à l'a  
 et la séparatio

(1) Pour pl  
 les constructi  
 l'ouvrage de  
 ville, et le ra  
 térieur par M

lité, puisqu'elles sont presque entièrement occupées par le lit.

« La séparation rigoureuse des détenus entre eux constitue le système de *Philadelphie*. Jour et nuit ils sont enfermés dans des cellules assez spacieuses pour qu'ils puissent y dormir, y travailler et y faire quelques pas; ils y trouvent tout ce qu'il faut pour satisfaire à leurs besoins naturels; au rez de chaussée chaque cellule est accompagnée d'une petite cour qui lui est à peu près égale en grandeur; là le détenu peut respirer en plein air. Au premier étage, on a suppléé au défaut de cour en donnant deux cellules à chacun des détenus, mais de moins grande dimension que celles du rez-de-chaussée. Indépendamment des visites que leur font les gardiens pour leur distribuer la nourriture, les matières nécessaires à la confection de leurs ouvrages, et à leur enseigner à travailler, les détenus reçoivent encore celles du directeur, de l'aumônier et des personnes charitables qui peuvent être admises à concourir à l'œuvre de régénération. De leurs cellules ils entendent les prières ou la prédication. Les punitions motivées par les infractions au régime de la prison sont réprimées par des réductions sur la nourriture (1).

« Si je n'ai pas fait connaître tous les rouages accessoires à l'aide desquels fonctionnent ces deux systèmes, j'en ai dit assez pour faire comprendre qu'ils diffèrent essentiellement dans leur principe, puisque dans l'un les détenus vivent ensemble durant tout le jour, et que dans l'autre ils sont constamment séparés.

« Le régime d'Auburn reçoit son caractère répressif du travail obligé et de l'observation du silence, qui n'est obtenu, autant qu'il peut l'être, que par la présence constante et indispensable des gardiens dont la mission est de punir du fouet ceux qui enfreignent cette règle.

« Le caractère du régime de *Philadelphie* consiste uniquement dans la séparation constante des détenus entre eux au moyen de la cellule; car, bien que le travail soit obligé et qu'il semble aggraver la peine, il ne sert en réalité qu'à l'atténuer.

« Il ressort donc des caractères qui distinguent chacun des deux systèmes qu'ils sont l'un et l'autre destinés à atteindre un même but, la réforme, à l'aide des mêmes moyens, le travail et la séparation. Or, les deux systèmes ne diffé-

rent que dans la manière d'obtenir cette séparation, seule capable d'arrêter les progrès de la corruption; et comme on a jugé qu'il suffisait d'empêcher que les détenus se communiquassent leurs pensées, on s'est borné, dans l'un, à obtenir par la crainte du fouet un silence dont l'œil et l'oreille du gardien sont devenus les seuls garants; dans l'autre, on a doublé de la surveillance en présence d'une telle tentation, on a confié à des murailles le soin de la diminuer, et de rendre inutiles les essais que pourraient faire les détenus pour établir des rapports entre eux. Tels sont le système d'Auburn et celui de *Philadelphie*. Supprimez la surveillance dans le premier, la vie en commun y découvre bientôt ses terribles conséquences; les murs restant debout dans le second, on trouve encore une prison efficace et redoutable.

« Qu'on ne suppose pas, toutefois, qu'il entre dans ma pensée qu'on puisse, dans aucun cas, se passer de surveillants. Je reconnais, au contraire, tellement l'importance d'un bon personnel, que je regarde tout système pénitentiaire impossible sans cette condition essentielle; et cette conviction m'amène, par l'examen comparatif des deux régimes expérimentés en Amérique, aux conséquences suivantes, qui résultent de l'influence des agents subalternes dans l'un ou l'autre de ces régimes.

« Quels sont dans celui d'Auburn les devoirs du gardien? Ceux d'un dur geôlier: épier avec toute la vigilance possible, afin d'apercevoir la moindre infraction à la discipline et de châtier celui qui s'en est rendu coupable; son activité à découvrir les fautes fait croire qu'il met son bonheur à les punir: les détenus le regardent donc en ennemi; sa présence est pour eux un supplice; le seul sentiment qu'il leur inspire est la haine. Aiguillonnés par la vengeance, ils oublient leurs torts envers la société, qu'il représente, et ils la menacent déjà dans leur cœur.

« A *Philadelphie* les murs sont la punition du crime; la cellule met le détenu en présence de lui-même; il est forcé d'entendre sa conscience; il veut éloigner ce persécuteur acharné: le travail, que ses mains n'avaient peut-être jamais connu, s'offre à lui moins redoutable; c'est un ennemi dont il va se servir pour combattre un autre qui lui semble plus à craindre. Le gardien pénètre dans sa cellule; il apporte des livres et des instruments dont il lui apprend à se servir; sa présence est un soulagement; elle lui laisse un doux souvenir et des armes pour se défendre des remords et de l'ennui. Aux heures où la faim se fait sentir le gardien paraît encore; il dépose sur le guichet les aliments réparateurs;

(1) Pour plus amples détails sur le régime et les constructions des prisons d'Amérique, voir l'ouvrage de MM. de Beaumont et de Tocqueville, et le rapport de 1837 au ministre de l'intérieur par MM. Demetz et Blouet.

à chaque visite quelques paroles bienveillantes coulent de cette bouche honnête, et portent au cœur du détenu, avec la reconnaissance, l'espoir et la consolation; il aime son gardien; et il l'aime, parce que celui-ci est doux et compatissant. Les murs sont terribles, l'homme est bon. Le prisonnier sent que la nécessité bien plus que la colère, a dicté son arrêt, puisque les gardiens même sont là pour diminuer les rigueurs de la justice. Cette honnêteté, dont il goûte les fruits chaque jour, ne l'attire-t-elle pas dans une voie nouvelle? et n'offre-t-elle pas des garanties pour l'avenir, en le tournant vers un nouvel horizon?

« Tels sont, en effet, les rapports journaliers du gardien et des détenus; car si la surveillance ne perd pas pour cela son activité, elle est occulte, et semble inhérente à la cellule; d'ailleurs, le gardien n'est jamais appelé à infliger un châtement direct, et les tentations à l'infraction des règles sont loin d'être aussi nombreuses que dans l'autre système.

« On voit donc d'un côté le gardien entouré d'affection; de l'autre on le voit s'attirant la haine des détenus qu'il surveille. Or, il faut que dans les deux cas les gardiens soient choisis parmi des hommes recommandables, soit pour inspirer l'amour du bien à des êtres dégradés; soit pour les punir justement, et à toutes les occasions. Il est aisé de comprendre que la mission tout évangélique des premiers peut être acceptée, et même recherchée par des gens de bien; mais peut-on espérer d'en trouver un grand nombre qui se résignent à n'avoir que des infractions à constater et à punir, et qui veuillent bien recevoir la haine de ceux qu'ils voudraient sauver, en échange de leurs efforts à atteindre le but? Aussi en Amérique les gardiens portent-ils l'empreinte du système auquel ils sont appelés à prêter leur appui, et nous offraient-ils, lors de notre arrivée au grand pénitencier de Philadelphie, sous la conduite de M. Wood, leur excellent directeur, plus de capacité et une meilleure tenue que dans aucun établissement du régime d'Auburn. C'est à cette supériorité que nous devons une grande partie des bons renseignements que nous avons recueillis sur le système pénitentiaire.

« Après avoir fait connaître les principales particularités des deux systèmes d'emprisonnement pratiqués en Amérique, et avant d'entrer dans leur examen comparatif, je prierai le lecteur de se figurer, autant que possible, abstraction faite de notre civilisation et de nos lois, un monde nouvellement créé, une société nouvelle. Des crimes ont été commis par plusieurs

de ses membres: je demande si dans cette société où les idées naturelles seraient encore dans toute leur virginité, où dans son intérêt on voudrait avant tout empêcher la propagation du mal, je demande, dis-je, si on pourrait avoir la pensée de mettre ensemble ces criminels qui viennent de se déclarer ses ennemis, et si, au contraire, ils ne seraient pas emprisonnés séparément, pour être hors d'état de compléter leur évasion et de nouveaux crimes?

« Mais il ne s'agit pas de ce qu'indique la simple raison. En fait d'emprisonnement on s'est autrefois tellement éloigné de ce point de départ, qu'il a été perdu de vue. Dans des temps de despotisme et de barbarie, on a poussé à un tel excès l'usage des cachots obscurs et humides, des fers et des tortures de tout genre, que par suite l'humanité s'en est émue; l'excès du mal a eu pour résultat une réaction qui a poussé les gens de bien, animés par des sentiments louables au fond, à trop oublier, peut-être, ce qu'exigeait l'intérêt de la société, en adoucissant le régime des prisons au point que l'emprisonnement n'était plus, pour ainsi dire, une punition pour les criminels, et qu'après une première détention ils ne craignaient pas de retomber dans de nouveaux crimes, puisque la punition qu'ils encouraient ne pouvait que les amener à un état assez tolérable. Il en est résulté que, faute de donner à l'emprisonnement le caractère d'intimidation nécessaire, et d'infliger aux coupables un châtement suffisant, les récidives se sont multipliées dans une proportion effrayante, et ont fait peser sur les honnêtes gens les conséquences de cette philanthropie dangereuse. »

En donnant aux détenus du travail et la distraction de l'étude, l'instruction morale et religieuse; une heure de promenade par jour, une nourriture saine et régulière, on n'a point à redouter les cas de folie qu'on a signalés en France avec beaucoup d'exagération, et qui, du reste, ne sont pas plus nombreux dans le système de Philadelphie que dans celui d'Auburn. Il serait plus juste d'attribuer ce désordre; non à la réclusion, mais à l'état mental de ces hommes qui, entraînés vers le mal, ont peut-être une prédisposition à la folie, à laquelle d'ailleurs devaient contribuer leurs habitudes déréglées et leurs excès en tout genre.

Le résultat des expériences faites à

Paris et de  
tre que la p  
au système  
les princip  
delphie.

Nous rest  
rapide aper  
tique des Éta  
que absolue  
port à l'État  
à la conféd  
rellement q  
plus loin d  
de la comm  
qui cessera  
l'ont fait éta  
et que les É  
propres fore  
de donner l'  
tions, finir  
et par perdre  
tuel, ceux-c  
dominateurs  
de vaincus.

Les États-  
républicque,  
France a cor  
Nos provin  
sous le pou  
pour la plu  
rieure et m  
leur étaient p  
véritables li  
sance, qu'à d  
toutes réun  
loi, ou elles  
ce magnifique  
jour d'hui la

Mœurs et  
que les rense  
consignés i  
ment les mo  
Quant à leur  
tout à la foi  
apparence, e  
fond, que no  
les décrire.  
les publicist  
teurs ont à  
toyens de l'

Les deux  
tère anglo-a  
gieuse et l'  
dispositions  
l'une l'autre  
produisent

Paris et dans d'autres pays démontre que la préférence doit être donnée au système de réclusion isolée d'après les principes pénitentiaires de Philadelphie.

Nous résumerons en peu de mots ce rapide aperçu sur l'organisation politique des États-Unis : indépendance presque absolue de la commune par rapport à l'État, et de l'État par rapport à la confédération ; d'où il suit naturellement que la confédération, placée plus loin de l'État que l'État ne l'est de la commune, est comme un accident qui cessera dès que les nécessités qui l'ont fait établir seront moins pressantes, et que les États, réduits alors à leurs propres forces, mais libres, en revanche, de donner l'essor à toutes leurs ambitions, finiront par s'absorber l'un l'autre, et par perdre leur esprit de liberté actuel, ceux-ci en s'habituant au rôle de dominateurs, ceux-là en subissant celui de vaincus.

Les États-Unis commencent, comme république, de la même manière que la France a commencé comme monarchie. Nos provinces, rangées successivement sous le pouvoir royal et conservant, pour la plupart, l'organisation intérieure et même les droits politiques qui leur étaient particuliers, n'ont acquis de véritables libertés, de véritable puissance, qu'à dater du jour où elles se sont toutes réunies sous une seule et même loi, où elles ont toutes ensemble formé ce magnifique faisceau qu'on appelle aujourd'hui la République française.

*Mœurs et coutumes.* Nous pensons que les renseignements que nous avons consignés ici ont fait connaître suffisamment les mœurs des Anglo-Américains. Quant à leurs coutumes, elles offrent, tout à la fois, une telle uniformité en apparence, et une si grande diversité au fond, que nous ne saurions prétendre à les décrire. En général, les voyageurs, les publicistes, ou les simples observateurs ont à l'envi exalté ou dénigré les citoyens de l'Union.

Les deux traits principaux du caractère anglo-américain sont l'ardeur religieuse et l'amour de l'argent. Ces deux dispositions, qui d'ordinaire s'excluent l'une l'autre, s'allient ici étroitement, et produisent ce rigorisme de mœurs si

souvent attaqué et si souvent défendu. Nous avons déjà dit que nulle part on ne trouvait plus de sectes différentes : la population est en effet partagée dans la proportion suivante entre les différents cultes :

Méthodistes. . . . .	3,800,000
Baptistes. . . . .	2,900,000
Presbytériens. . . . .	2,300,000
Catholiques. . . . .	1,300,000
Congrégationalistes. . . . .	1,500,000
Réformés et luthériens. . . . .	1,000,000
Episcopaliens. . . . .	500,000
Unitariens. . . . .	200,000
Quakers. . . . .	200,000
Universalistes. . . . .	300,000
Frères unis, nouvelle Jérusalem, Juifs, etc. . . . .	300,000

M. Roux de Rochelle (1) a exposé l'origine de presque toutes ces sectes, les différences qui les séparent et l'action que chacune d'elles a exercée et exerce encore sur les mœurs des Anglo-Américains. Nous ajouterons que la plupart pratiquent les *revivals* (révivifications), ayant pour objet de réchauffer le zèle religieux. Un revival comprend des prières en commun, des sermons, des conférences, des réunions prolongées, des visites à domicile. C'est quelque chose enfin d'analogue à nos missions intérieures (2).

Cependant, et malgré les assurances données par plus d'un écrivain sur la solidité de la conviction de chacun des fidèles de ces sectes différentes, il est digne de remarque que les changements de culte sont très-fréquents aux États-Unis. L'Américain, en qui l'on se figure que sont personnifiées toutes les vertus égalitaires, est si peu à l'abri des petites faiblesses si amèrement raillées aujourd'hui parmi nous que, ne pouvant s'affubler d'un titre nobiliaire, il veut au moins constater par la forme du culte qu'il rend au Dieu de l'ignorant comme du savant, du pauvre comme du riche, qu'il a pris place dans cette dernière fraction de la société. Le baptême est bon pour le nègre ; le catholicisme et d'autres sectes chrétiennes suffisent au petit marchand, au citoyen obscur ; mais quand celui-ci est parvenu à se tirer de la foule il se fait épiscopalien, sans autre motif que d'être de la religion des gens

(1) Pages 48 et 346 de la première partie.

(2) Michel Chevalier.



du bon ton. Ceci paraîtrait une boutade si l'on n'expliquait pas que l'habitude de voir s'élever sans cesse de nouvelles sectes au sein du protestantisme rend l'Anglo-Américain beaucoup moins attaché à l'Église dans laquelle il est né. Notre intention ne saurait être de blesser ni de scandaliser personne; nous croyons sincèrement apprécier autant que qui que ce soit ce qu'il y a de sage, de grand, sinon dans le caractère des citoyens de l'Union, du moins dans les institutions politiques qu'ils ont fondées; mais nous avouons qu'il nous est impossible de passer condamnation sur ce que ce caractère et ces institutions reçoivent de dommage de la part d'un étroit esprit d'égoïsme financier. Nous le répétons, la vanité du capital n'existe en aucun lieu du monde aussi développée qu'aux États-Unis : on la retrouve se pavanant jusque dans les temples.

« Dans les pays catholiques, dit M. Michel Chevalier, les églises, vastes édifices, sont ouvertes à tout le peuple sans distinction; chacun y prend place où il lui plaît, tous les rangs y sont confondus. Aux États-Unis les églises, très-multipliées et fort petites, sont bâties par entreprise, et pour ainsi dire par actions. Elles appartiennent en propriété aux fondateurs, et sont à leur usage exclusif, sauf une tribune ouverte aux gens peu aisés. La part de propriété de chacun est représentée par un *banc* qui est clos. Toute la surface de l'église est ainsi occupée par des bancs. Chaque banc se transmet et se vend comme toute autre propriété. Le prix en est variable selon les villes, selon les sectes, et selon la situation du banc dans l'église. Dans beaucoup de cas les bancs appartiennent à l'église elle-même : celle-ci les afferme aux fidèles. Le revenu, quelquefois considérable, qui en résulte sert à couvrir les frais du culte. Dans ce système, la place occupée par les fidèles dépend de leur fortune, ou au moins du prix qu'ils mettent à leurs bancs. »

Reconnaissons en toute humilité qu'il n'est pas nécessaire de traverser l'Atlantique pour trouver la spéculation installée dans la maison de Dieu; mais ajoutons que nous tenons cet abus pour également absurde, également cou-

pable en quelque lieu de la chrétienté qu'il vienne attrister les regards.

Notre sévérité pour le citoyen des États-Unis ne nous empêche pas d'ailleurs d'apprécier ses qualités solides : à quinze ans il débute dans les affaires; à vingt et un il est chef de maison et ordinairement marié, car il considère le célibat comme une impiété envers Dieu et la société. Ses habitudes sont celles de l'homme exclusivement travailleur; il ne comprend pas l'oisiveté. Depuis le moment où il se lève jusqu'à celui où il se couche, il donne toutes ses pensées à son travail; il ne permet qu'à la politique de les en détourner quelquefois. On n'ose dire que le dimanche, ou sabbat, lui soit un jour de récréation : il n'est pas de préau de communauté religieuse comparable pour la tristesse, la monotonie et le silence, à une rue de Philadelphie ou de New-York, le dimanche.

Ce rigorisme religieux, qu'on pourrait montrer existant dans toute son aridité dans plus d'une province de France, d'Angleterre ou d'Allemagne, a du moins en l'avantage en Amérique d'épurer les mœurs privées. Là point de ces scandales qui déshonorent une famille et affaiblissent chez elle le sentiment de sa propre dignité; nulle part la femme n'est plus complètement la compagne de l'homme; nulle part elle n'est plus libre de disposer de son cœur, de sa main; mais nulle part aussi elle n'a un plus profond sentiment de ses devoirs, de la sainteté de son rôle providentiel quand elle a franchi le seuil de la maison conjugale (1).

(1) « J'ai entendu de jeunes Européens, dont la vanité avait sans doute été blessée du peu d'attention dont ils avaient été l'objet, affecter de tourner en ridicule le dévouement sans bornes que les jeunes femmes américaines montrent pour leurs enfants et la manière rigide dont elles remplissent tous leurs devoirs. Quelques-uns ont même osé affirmer, en ma présence, qu'une femme dans ce pays n'était que la première servante dans la maison de son mari. On fait un triste compliment aux femmes de notre hémisphère, en disant que ce dévouement aux devoirs les plus doux, les plus nobles et les plus importants qui puissent occuper leur vie, soit particulier à l'Amérique... En Amérique la femme semble occuper son véritable rang dans l'ordre social; même dans les conditions inférieures elle est traitée avec les égards et le respect qui sont dus aux êtres que nous croyons dépositaires des principes les plus purs de notre nature. Retirée dans les limites sacrées de sa

« En 18...  
y eut un g...  
Une jeune f...  
le monde la...  
mais toutes...  
au séducteur...  
lui tournèrent...  
changer de...  
frère : il ap...  
neur de sa...  
taient pas...  
à Charlesto...  
disparu. Le...  
poursuite, e...  
leprovoque...  
pas d'épous...  
procédés tr...  
bons pour...  
rue, publiq...

sphère elle y...  
nait d'un co...  
monde. Elle e...  
quelquefois...  
J'ai toujours...  
soin pour év...  
peu en rappo...  
fardeau à po...  
charge. Souve...  
domestiques q...  
et je n'ai jam...  
à la voix de...  
assistance, sa...  
prouve qu'on s...  
propreté des...  
berges : l'air r...  
fants, tout po...  
cord de volon...  
États-Unis.)

(1) Les Amé...  
la réputation...  
été atteints de...  
ne le fut en Eu...  
bles civils ou...  
même leur ren...  
chez eux gran...  
exprimentent d...  
l'absurdité de...  
tion ou dérèp...  
ment, la loi se...  
plus rare aulo...  
formant autre...  
ne sont pas pl...  
les autres Éta...  
sylvanie. L'ar...  
plus irritables...  
lles. Les que...  
ces États que...  
l'ont toujours...  
parativement...  
fois le progrè...  
ceci a eu lieu...  
il ne dépend...  
jarret de force...  
fer avec lui...  
gente.



« En 1842, dit M. Ch. de Boigne, il y eut un grand scandale à Charleston. Une jeune fille fut séduite et abandonnée : le monde la plaignit et ne la punit pas ; mais toutes les maisons furent fermées au séducteur ; tous les honnêtes gens lui tournèrent le dos, et il fut obligé de changer de résidence. Sarah avait un frère : il apprend en voyage le déshonneur de sa sœur. Trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il était de retour à Charleston. Déjà le séducteur avait disparu. Le frère de Sarah se met à sa poursuite, et l'atteint à Cincinnati. Il ne le provoque pas en duel (1), il ne le somme pas d'épouser sa sœur : ce sont là des procédés trop fades, et tout au plus bons pour un frère d'Europe. Dans la rue, publiquement, en plein jour, il lui

tire un coup de pistolet, et le tue. *Le jury acquitta le meurtrier à l'unanimité.* »

Nous n'osons pas, nous l'avouons, nous récrier contre ce verdict. La rigidité des mœurs privées nous semble la meilleure, la seule garantie de la pureté des mœurs publiques. Malheureusement cette rigidité, mal comprise, mal pratiquée aux États-Unis, y exerce une influence fâcheuse sur ce que nous appelons en France la société. La société est encore à l'état d'ébauche aux États-Unis ; elle attend l'intelligence à la fois gracieuse et élevée qui saura tirer parti de qualités et de travers non moins grands les uns que les autres, pour en former un ensemble capable de supporter la comparaison avec le tableau présenté sous ce rapport par nos capitales européennes. L'Américain de l'Union traduit dans ses moindres actes, et jusque dans ce qu'il croit être ses politesses, l'ombrageuse vanité de ses sentiments d'indépendance. Il pense n'être que simple et franc, comme il convient à l'homme libre par excellence, et il lui arrive quelquefois de n'être que grossier. L'anecdote suivante, que nous empruntons également à M. Ch. de Boigne, témoignera de l'exactitude de cette assertion. Elle donnera, en outre, un aperçu de la simplicité des mœurs officielles de la démocratie la plus riche et la plus puissante qui ait jamais existé.

« Le général Jackson, alors président des États-Unis, était à la campagne avec quelques amis. On allait se mettre à table : tout à coup survient un homme, un *demi-monsieur*. La valise qu'il porte sous son bras indique un voyageur. Personne ne le connaît, il ne connaît personne ; mais il sait qu'il est chez le premier magistrat de la république, et cela lui suffit. Il jette sa valise dans un coin, et sans cérémonie va prendre sa place, ou plutôt la place d'un autre. « N'y faites pas attention, dit le président à ses amis en parodiant un mot célèbre, ce n'est qu'un convive de plus. » C'était mieux qu'un convive de plus, dit M. de Boigne, car celui-ci mangeait comme plusieurs convives qui n'ont pas mangé depuis huit jours. En revanche, il ne disait mot. Le général se dévêcha enfin à lui adresser la parole, et lui de-

sphère elle y est à l'abri de la corruption qui naît d'un commerce trop fréquent avec le monde. Elle est toujours l'amie de son mari, quelquefois son conseiller, jamais son guide... J'ai toujours vu qu'on prenait le plus grand soin pour éviter aux femmes les occupations peu en rapport avec leurs forces. Y a-t-il un fardeau à porter, c'est un homme qui s'en charge. Souvent même il partagera des devoirs domestiques qui ne semblent pas le concerner ; et je n'ai jamais vu un mari ne point répondre à la voix de sa femme, demandant quelque assistance, sans cet élan *vif* et naturel qui prouve qu'on s'acquitte d'un devoir agréable. La propreté des chaumières, des fermes, des auberges ; l'air rangé, sain et vigoureux des enfants, tout porte témoignage d'un heureux accord de volontés. » (Cooper, *Lettres sur les États-Unis.*)

(1) Les Américains ont eu pendant longtemps la réputation d'être duellistes. Ils n'ont jamais été atteints de ce déplorable travers plus qu'on ne le fut en Europe à certaines époques de troubles civils ou de guerres étrangères. On doit même leur rendre la justice de reconnaître que chez eux grand nombre d'hommes distingués exprimaient déjà hautement leur opinion sur l'absurdité de ce prétendu moyen de justification ou de réparation, lorsqu'en France, notamment, la loi seule avait ce courage. Rien n'est plus rare aujourd'hui qu'un duel dans les États formant autrefois la Nouvelle-Angleterre. Ils ne sont pas plus fréquents qu'en Europe dans les autres États de l'est, dans l'Ohio et le Pennsylvania. L'ardeur du climat rend les passions plus irritables dans la Virginie et les deux Carolines. Les duels sont donc plus fréquents dans ces États que dans les autres, de même qu'ils l'ont toujours été en Espagne et en Italie, comparativement à la France. Mais encore une fois le progrès moral que nous avons fait en ceci a eu lieu en Amérique ; et là-bas comme ici il ne dépend plus de l'insolence d'un coupe-jarret de forcer un honnête homme à croiser le fer avec lui, à échanger une balle inintelligente.

manda, non point qui il était, mais seulement d'où il venait : « Du Kentucky, monsieur ; » répondit laconiquement l'inconnu. A cette époque précisément avait lieu dans cet État une élection à laquelle le général s'intéressait d'autant plus vivement que l'un des deux candidats en présence était son ami et l'autre son ennemi personnel. « Ah ! vous venez du Kentucky, reprit-il ; vous apportez des nouvelles de l'élection ? — Oui, monsieur. — Qui donc a été élu ? — Ce n'est pas votre ami, monsieur. » Le général Jackson, continue M. de Boigne, était d'un naturel emporté ; mais chez lui les devoirs de l'hospitalité et le sentiment de l'égalité dominaient toujours la violence de son caractère. Il ne répliqua rien à cette mauvaise nouvelle annoncée si brutalement. Après le dîner l'inconnu s'étendit sur un canapé, prit sa tasse de café, son verre de liqueur, et, l'esprit content, l'estomac plein, il s'endormit d'un profond sommeil. Une heure après il se réveillait, et partait sans avoir dit son nom, sans avoir remercié, sans même avoir salué son amphitryon. »

La demeure du président des États-Unis est ouverte à tous les citoyens ; il n'est besoin pour arriver à lui ni de présentation ni de demande d'audience ; on ne trouve même pas toujours un domestique dans la pièce qui précède le cabinet du chef de la république, et l'on est obligé de s'annoncer soi-même : ce n'est point un mal, à coup sûr ; mais il y a loin de l'aisance, de la simplicité familière, si l'on veut, qui doivent résulter de cette étiquette toute fraternelle, à la rusticité gonflée d'orgueil du citoyen du Kentucky. Les exagérations sont sœurs : les farouches égalitaires de l'Union font cercle autour d'un Européen titré, et, à défaut de distinctions semblables, ils se parent avec un empressement enfantin des qualifications de colonel ou de général, pour peu qu'ils aient trouvé un corps de milice disposé à leur confier ces grades, qui obligent à cent fois moins chez eux qu'en France, où, aussitôt son service fait, l'officier de la garde nationale se hâte de déposer ses insignes et ses appellations militaires.

De même que le citoyen des États-Unis est généralement trop soigneux de

sa liberté pour prendre la peine d'être toujours poli, il est aussi trop absorbé par ses affaires d'intérêt pour penser à se distraire. Il considérerait comme perdu le temps qu'il donnerait aux arts, à la littérature ou à la philosophie. Pour lui, en morale, tout est précepte formulé ; en religion, tout est dogme. Il doit sembler étrange qu'un peuple qui se pique d'être aussi éclairé soit aussi peu sensible aux plaisirs de l'esprit, et que les mêmes hommes qui se vantent, à bon droit, d'être les plus libres de tous les hommes se complaisent dans les entraves d'une morale et d'une religion passées l'une et l'autre à l'état de dogmes inflexibles. Cette contradiction n'est qu'apparente. Les Américains lisent pour s'instruire et pour appliquer immédiatement les nouvelles notions qu'ils acquièrent. Ils ressemblent à l'abeille qui butine au profit de sa ruche, et ne s'amuse pas à éparpiller çà et là son précieux fardeau. La forme est donc pour eux beaucoup moins importante que le fond. Les nombreux écrits qui sortent de leurs presses sont tous frappés au coin utilitaire (1). Ils se garderaient bien de se permettre d'être concis et encore moins d'être spirituels à l'occasion. Ils sont toujours ce qu'ils furent au début de leur existence comme nation ; ils sont toujours dans la position du *settler* qui vient de prendre possession de son coin de forêt : attendez qu'il ait charpenté sa cabane, débarrassé, défriché le champ qu'il ensemencera à la saison prochaine ; ce n'est qu'à lorsque tout cela sera fait qu'il commencera à se quereller avec sa femme. Quand la colonisation des contrées occidentales sera assez avancée pour que la population, devenue plus dense sur tous les points, excessive sur

(1) Indépendamment des mémoires et recueils publiés par les sociétés savantes, religieuses ou simplement littéraires existant dans la plupart des États de la confédération, on y compte plus de douze cents journaux tant quotidiens qu'hebdomadaires. Ces journaux ne ressemblent point aux journaux européens : ils ne sont à proprement parler que les échos et non point les organes des partis ; ils enregistrent le mouvement de l'opinion : ils ne cherchent ni à la faire ni à la diriger. Enfin ils sont conçus principalement au point de vue de l'annonce marchande. Cette annonce payant la plus forte partie de leurs frais, ils peuvent être donnés à très-bas prix : aussi tout le monde, sans exception, a-t-il son journal.

quelques-uns des les que puis les que borner jusqu' besoins du lectuelle qui riches, de pl sée américain donné de pa que la nôtre, qu'aura été s été infinimen

Jetons ma d'œil dans le mœurs et su toyens des É

On ne tien compte en Eu tout du caract Unis, de la va qu'ils occupé existe entre la de la partie de l'Amérique conséquent en habitants resp que nous avo nien et du Y des riches et nord, compar dides régions remarquer que cultivateur des gauche du Mis mêmes précoc de voir, sur l'aventureuse e les profondes le long du Misipi jusqu'au bleuses et ju En France, o où les intérêts depuis si long encore entre t fusion telle qu' physionomie. comme ce qu est donc très lant, mais pe si on l'appliqu ou telle localité

L'influence de la fortune, celle de la nationale de mém

quelques-uns, voie se dresser menaçantes les questions politiques d'abord, puis les questions sociales qu'elle a pu se borner jusqu'ici à trancher, suivant les besoins du moment, alors la lutte intellectuelle qui s'établira ouvrira de plus riches, de plus larges horizons à la pensée américaine. Et peut-être lui sera-t-il donné de progresser plus rapidement que la nôtre, parce que, tout imparfait qu'aura été son point de départ, il aura été infiniment supérieur au nôtre.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil dans les détails plus intimes des mœurs et surtout du caractère des citoyens des États-Unis.

On ne tient peut-être pas assez de compte en Europe, quand on traite surtout du caractère des citoyens des États-Unis, de la vaste étendue de territoire qu'ils occupent, de la différence qui existe entre le climat et les productions de la partie nord et de la partie sud de l'Amérique septentrionale, et par conséquent entre les habitudes de leurs habitants respectifs. Sans répéter ici ce que nous avons dit au sujet du Virginien et du Yankée et de l'exploitant des riches et industrieuses contrées du nord, comparés au planteur des splendides régions méridionales, nous ferons remarquer que le paisible négociant ou cultivateur des États de l'est et de la rive gauche du Mississipi ne saurait avoir les mêmes préoccupations, les mêmes façons de voir, sur une infinité de points, que l'aventureux colon qui se hasarde dans les profondeurs des forêts de l'ouest, le long du Missouri et du haut Mississipi jusqu'au pied des montagnes sableuses et jusqu'à l'océan Pacifique. En France, où le contact est complet, où les intérêts sont constamment mêlés depuis si longtemps, il n'a pu s'opérer encore entre tous les départements une fusion telle qu'ils présentent tous la même physiologie. Ce que nous allons dire, comme ce que nous avons déjà exposé, est donc très-exact généralement parlant, mais peut l'être beaucoup moins si on l'applique particulièrement à telle ou telle localité.

L'influence de l'éducation, de l'esprit, de la fortune, et jusqu'à un certain point celle de la naissance, existe en Amérique de même qu'en Europe; mais ces

divers avantages restent de simples avantages, ne constituent pas l'ombre d'un privilège et sont tout à fait nuls, on doit le reconnaître à la louange des Américains, s'ils ne sont accompagnés d'une réputation intacte, de régularité de mœurs et de probité. Nous n'insisterons que relativement à la fortune.

« Il est plus facile en Amérique que partout ailleurs d'acquérir ce degré de fortune qui donne le sentiment de l'indépendance, et ce sentiment est un besoin naturel à l'homme. De tous les pays que j'ai visités, l'Angleterre est celui où l'argent m'a semblé exercer le plus de pouvoir; et cela doit être, puisqu'il en faut beaucoup pour n'y être pas réduit à une économie incommode et mesquine. J'ai vu en Angleterre nombre de personnes ayant un revenu de 2 ou 300 liv. sterl. (de 5 à 7,000 francs) contraintes de se loger petitement, de calculer soigneusement leur dépense journalière, réduites enfin au strict nécessaire. En Amérique avec un revenu égal on peut avoir une habitation commode et spacieuse et vivre dans un luxe d'abondance inconnu à tout autre pays. Il est naturel que l'argent soit moins estimé là où il est moins nécessaire au bien-être. D'ailleurs, ni nos institutions, ni nos habitudes, ni nos opinions n'ajoutent à l'influence de la richesse. Un homme ne peut acheter son avancement dans l'Église, dans les emplois civils, dans l'armée, ni dans la marine. Il ne peut que donner de grands repas, élever avec soin ses enfants, et ajouter ainsi à son poids dans la société. Mais ce sont là les seuls avantages que puisse lui procurer son or. Je ne prétends pas cependant que l'influence de la richesse soit absolument nulle en Amérique, elle s'étend partout. Ce que je prétends seulement, c'est que cette influence n'y est pas plus sensible qu'elle ne l'est en France, et qu'elle y est bien moindre qu'en Angleterre (1). »

Ce témoignage ne contredit pas ce que nous avons avancé au sujet du culte rendu à l'argent par les Anglo-Américains. Il ne s'agit ici que des mœurs politiques. Il est tellement vrai que l'argent

(1) Fenim. Cooper, *Lettres sur les États-Unis*, tom. IV.

ajoute peu à l'influence du citoyen et est estimé à un haut prix par le simple particulier, que les fonctions publiques ne sont recherchées que par les hommes ne se sentant pas l'activité et, lisons le mot, le talent nécessaire pour arriver à la fortune.

Au surplus, on ne trouve point en Amérique de ces fortunes colossales qui sont le fléau de l'Angleterre; mais on n'y est pas affligé par le spectacle de la misère. Il règne dans tout le pays une apparence de propreté et de bien-être qui fait plaisir à voir; rien n'est plus coquet que les villages des États du nord-est, si ce n'est les villages et les petites villes du nord et de l'ouest. Chaque maison, plantée au milieu d'un verger étale sa façade peinte en blanc, sur laquelle se détachent les volets verts ou bruns de fenêtres garnies de frais rideaux blancs; des palissades artistement taillées et assemblées, ou, plus rarement, des murs en pierre, mais peu élevés et dissimulés sous un épais manteau de plantes grimpantes, séparent ces asiles d'où sont impitoyablement bannis l'oisiveté, les vices ou les travers qui chez nous se cachent trop souvent dans l'ombre du sanctuaire de la famille. Un peu en arrière de ces habitations s'élève, à travers le feuillage des grands arbres groupés alentour, la flèche du clocher de la chapelle, et dans le lointain une ligne de montagnes bleuâtres borne l'horizon et indique le voisinage de l'une de ces mille rivières qui s'étendent comme un immense réseau sur le sol qu'elles fécondent. Les matériaux étant beaucoup moins chers et beaucoup plus simples aux États-Unis qu'en Europe, les maisons soit de ville, soit de campagne, y sont plus vastes et plus commodes. A égalité de fortune, on trouve dans les villes presque tout le luxe de l'Angleterre ou de la France; dans les campagnes, ce luxe est moindre; mais ce qui constitue les aisances matérielles de la vie est recherché également partout. Tout serait pour le mieux s'il était vrai, comme l'affirment quelques voyageurs optimistes, que le caractère des hôtes de ces riantes demeures répond à ces dehors séduisants. L'Américain est de tous les peuples le plus convaincu de sa supériorité. Métho-

dique et formaliste autant que peu prodigue de biens, qu'il doit, il faut en convenir, à un travail incessant, à un ordre sévère, ses manières sont froides et réservées. Cependant « on ne saurait montrer plus d'aménité et de politesse et exercer plus généreusement l'hospitalité que la plupart des planteurs des États du sud, dit un écrivain que nous avons déjà souvent cité. Longtemps il fut d'usage qu'un étranger s'arrêtât à la porte d'une demeure où il apercevait les indices de l'aisance pour y demander un asile pour la nuit. Cette coutume n'est pas encore entièrement abolie; bien que le nombre plus considérable des voyageurs, et la quantité d'auberges établies sur les routes aient contribué à la rendre moins générale. On la retrouve même aujourd'hui encore dans les États du nord. En voyageant un jour dans l'intérieur de New-York, nous vîmes une maison de campagne qui semblait appartenir à un homme riche. Mon ami Cadwallader demanda le nom du propriétaire de cette belle demeure. Lorsqu'on eut satisfait à sa demande, il me dit avec son sang-froid ordinaire: « Il est bientôt l'heure du dîner: essayons de la table de M<sup>\*\*\*</sup>. — Vous le connaissez donc? lui demandai-je. — Pas du tout, me répondit-il; mais je connais sa famille, et la mienne ne lui est pas étrangère. » J'étais assez curieux de voir le résultat de cette étrange entrevue. Nous demandâmes au domestique si M<sup>\*\*\*</sup> était chez lui; sur sa réponse affirmative, nous fîmes annoncer. Nous trouvâmes réunis dans un salon élégant un homme d'un extérieur respectable, une femme dont les manières étaient distinguées, et deux ou trois charmantes jeunes filles. « Je suis John Cadwallader, de Cadwallader, dans tel comté, dit mon ami, et passant près de votre demeure, j'ai pris la liberté de venir vous présenter mes respects. » Notre hôte témoigna toute la satisfaction que lui faisait éprouver ce procédé, et il nous serra les mains à tous les deux très-amicalement. Nous trouvâmes le dîner si abondant et les jeunes filles si aimables, que nous nous décidâmes à y rester aussi le jour suivant.

« Dans bien d'autres circonstances, nous avons vu venir à nous, de plusieurs milles de distance, des hommes qui, ayant

appris qu'on  
nage, v  
leurs de  
crois, vo  
line et plu  
nous arro

Étrange  
cain, che  
égal de gr  
qualités  
ne conna  
Sa civilisa

appris que nous étions dans leur voisinage, venaient nous inviter à visiter leurs demeures. Nous aurions pu, je crois, voyager dans la Virginie, la Caroline et plusieurs autres États, sans jamais nous arrêter dans une auberge. (1). »

Étrange peuple que ce peuple américain, chez qui se trouvent réunis, à un égal degré, tous les travers et toutes les qualités des peuples civilisés, mais qui ne connaît ni leurs vertus ni leurs vices. Sa civilisation, transitoire entre celle du

vieux monde et celle du monde à venir, est un problème pour le simple publiciste qui pense au jour le jour, un texte à épi grammes sanglantes ou à louanges hyperboliques pour le touriste vulgaire, mais un haut enseignement pour le penseur, qui suit, au travers des races et de leurs croisements infinis, la marche progressive de l'humanité !

(1) Fenim. Cooper, *Loc. cit.*

FIN DES ÉTATS-UNIS.



*[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.]*

Déclaration  
 Le général  
 échange,  
 Opérations  
 Bataille de  
 tué. . . .  
 L'Angleterre  
 États-Uni  
 user de ré  
 Les Anglais  
 minoles de  
 La frégate  
 gate angl  
 Combat pré  
 Le général  
 cordée au  
 prisonnier  
 Le colonel  
 diens com  
 Plusieurs tr  
 ricains. .  
 Les Améric  
 Canada; t  
 Ils s'empar  
 Combat nav  
 L'Angleterre  
 command  
 Croisière du  
 Rodgers. C

L  
 Les Améric  
 sur le lac  
 Bataille sur  
 cumseh. .  
 Session du  
 Le général  
 dicte la p  
 Événements  
 Opérations  
 tière du l  
 Opérations  
 Prise et lac  
 Défense de  
 Proclamati

Présidence  
 Les Améric  
 Elle leur  
 Formation  
 Question de  
 La colonie  
 rives de  
 ( au cba  
 Reconnaiss  
 sud. . . .  
 Travaux p  
 Décret en f  
 aux États

# TABLE DES MATIÈRES.

## LIVRE TREIZIÈME.

	Pages.
Déclaration de guerre à l'Angleterre. . . . .	1
Le général Hull se rend aux Anglais; il est échangé, jugé, condamné à mort et gracié. . . . .	2
Opérations navales. . . . .	3
Bataille de Queenstown. Le général Brock est tué. . . . .	6
L'Angleterre déclare le blocus des côtes des États-Unis. Les Américains ne veulent pas user de réciprocité. . . . .	6
Les Anglais font soulever les Creeks et les Seminoles contre les Américains. . . . .	9
La frégate la Constitution s'empare de la frégate anglaise la Jora. . . . .	10
Combat près de la rivière Raisin. . . . .	10
Le général Proctor, malgré la capitulation accordée aux Américains, laisse massacrer les prisonniers. . . . .	10
Le colonel Dudley est défait et tué par les Indiens commandés par Tecumseh. . . . .	11
Plusieurs tribus indiennes s'unissent aux Américains. . . . .	12
Les Américains attaquent York dans le Haut Canada; leur général Pike est tué. . . . .	13
Ils s'emparent d'York. . . . .	13
Combat naval sur le lac Ontario. . . . .	14
L'Angleterre envoie une forte escadre sous le commandement de l'amiral Warren. . . . .	16
Croisière du commodore Porter; du commodore Rodgers. Corsaires. . . . .	15

## LIVRE QUATORZIÈME.

Les Américains s'emparent de la flotte anglaise sur le lac Érié. . . . .	16
Bataille sur la rivière Thames et mort de Tecumseh. . . . .	17
Séssion du congrès. . . . .	19
Le général Jackson défait les Anglais, et leur dicte la paix. . . . .	22
Événements maritimes. . . . .	23
Opérations de l'armée américaine sur la frontière du Niagara. . . . .	16
Opérations de la guerre sur les côtes. . . . .	24
Prise et incendie de Washington. . . . .	29
Défense de la Nouvelle-Orléans par Jackson. . . . .	33
Proclamation de la paix. . . . .	35

## LIVRE QUINZIÈME.

Présidence de Monroe . . . . .	35
Les Américains s'emparent de la Floride. . . . .	36
Elle leur est cédée par l'Espagne. . . . .	37
Formation de nouveaux États. . . . .	38
Question de l'esclavage. . . . .	16
La colonie française établie d'abord sur les rives de l'Alabama se transporte au Texas (au champ d'Asile). . . . .	40
Reconnaissance des nouvelles républiques du sud. . . . .	41
Travaux publics. . . . .	16
Décret en faveur de la Fayette et sa réception aux États-Unis. . . . .	42

	Pages.
Présidence de Quincy-Adams. Nouvelle physiologie des partis politiques. . . . .	44
Congrès américain à Panama. . . . .	45
Présidence de Jackson. . . . .	46
Déclamations de la Caroline du Sud contre le maintien du tarif des droits d'importation. . . . .	47
Révolution de 1830; insurrection de 25 millions réclamés du gouvernement français. . . . .	51
Rejet du bill pour le renouvellement du privilège de la banque fédérale. . . . .	52
Présidence de Van-Buren. . . . .	53
Présidence de Harrison et de Tyler. . . . .	16
Troubles du Canada. Appel fait aux Américains; les Anglais s'emparent du bâtiment la Caroline. . . . .	54
Mise en accusation de Mac-Léod et imminence d'une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. . . . .	16
Droit de visite. . . . .	16
Érection de deux nouveaux États, la Floride et l'Iowa. . . . .	56
Crise financière. . . . .	16
Affaire du Texas. . . . .	16
Présidence de Polk. . . . .	57
Manifeste du président Tyler, relativement à l'affaire du Texas. . . . .	16
Commencement des hostilités. . . . .	59
Aperçu sur la situation politique et l'avenir des États-Unis. . . . .	63
STATISTIQUE; mesures. . . . .	64
Aperçu géographique. . . . .	16
Température. . . . .	79
Division politique. — Maine. . . . .	80
New-Hampshire. . . . .	81
Vermont. . . . .	82
New-York. . . . .	83
Massachusetts. . . . .	84
Connecticut. . . . .	85
Rhode-Island. . . . .	86
New-Jersey. . . . .	87
État de Pensylvanie. . . . .	88
État de Delaware. . . . .	90
État de Maryland. . . . .	16
État de Virginie. . . . .	91
District fédéral de Columbia. . . . .	93
État de la Caroline du Nord. . . . .	94
État de la Caroline du Sud. . . . .	96
État de Géorgie. . . . .	97
État des Florides. . . . .	98
État d'Alabama. . . . .	100
État du Mississippi. . . . .	101
État de Tennessee. . . . .	102
État de Kentucky. . . . .	16
État de l'Ohio. . . . .	104
État d'Indiana. . . . .	106
État des Illinois. . . . .	16
État du Michigan Oulsoconsin. . . . .	107
État de l'Iowa et du Missouri. . . . .	108
État d'Arkansas. . . . .	110
État de la Louisiane. . . . .	111
POPULATION. . . . .	16
Population rouge ou indigène. . . . .	112
Population blanche. . . . .	114

	Pages.		Pages.
Population noire. . . . .	117	COMMERCE, INDUSTRIE. . . . .	131
Villes. . . . .	120	AGRICULTURE; coton, sucre. . . . .	133
Philadelphie. . . . .	122	Tabac, riz, céréales, houblon, chanvre, lin,	
New-York. . . . .	126	vins, horticulture. . . . .	134
Baltimore. . . . .	123	Bois de construction, résine, potasse, soie,	
Nouvelle-Orléans. . . . .	126	cire, laines, métal. . . . .	135
Boston. . . . .	124	INSTRUCTION PUBLIQUE, LITTÉRATURE, SCIEN-	
Washington. . . . .	126	CES ET ARTS. . . . .	146
Cincinnati. . . . .	125	ORGANISATION POLITIQUE. . . . .	137
Lowel. . . . .	126	Mœurs et coutumes. . . . .	155
ROUTES, CHEMINS DE FER, CANAUX. . . . .	126		

### PLACEMENT DES GRAVURES POUR LA SUITE DES ÉTATS-UNIS.

Planches.		Pages.
1. Prison d'Etat à Sing-Sing ou mont Pleasant (New-York). . . . .		83
2. Prison d'Etat à Richmond (Virginie). . . . .		91
3. Corridor à deux étages du Pénitencier de Philadelphie. . . . .		152
4. Prison de comté à Philadelphie. . . . .		153
5. Salle des séances du congrès au Capitole de Washington. . . . .		19
6. Capitole de l'Etat d'Indiana. . . . .		106
7. Théâtre Saint-Charles (Nouvelle-Orléans). . . . .		111
8. La Douane à New-York. . . . .		84

### PLACEMENT DES GRAVURES

POUR LES

### POSSESSIONS ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Planches.		Pages.
1. Rochers du cap Split (Canada). . . . .		8
2. Québec (Canada). . . . .		50
3. Indiens des environs de Québec (Canada). . . . .		128
4. Constructions des castors (Canada). . . . .		44
5. Citadelle de Québec (Canada). . . . .		60
6. Fleuve Saint-Laurent et village de Cédars (Canada). . . . .		35
7. Guerriers indiens. Chefs Assiniboins (Canada). . . . .		2
8. Indiens chassant le bison (Canada). . . . .		62
9. Cathédrale de Montréal (Canada). . . . .		52
10. Cathédrale de Montréal, intérieur (Canada). . . . .		126
11. Indiens mandans (Canada). . . . .		126
12. Tente d'un chef indien (Canada). . . . .		126
13. Habitation du juge Halliburton (Canada). . . . .		128
14. Vannes sur le canal Rideau, près Bitown (Canada). . . . .		128
15. Monument de Wolf et de Montcalm à Québec (Canada). . . . .		58
16. Monument de Nelson à Montréal (Canada). . . . .		64

HIS

DE

Les posses  
du Nord son  
78° de latitud  
de longitud  
Greenwich.  
plus de 4  
phiques car  
la largeur d  
Atlantique,  
l'océan Paci  
le parallèle  
leur extrême  
milles géogr  
longueur, d  
dional du ha  
jusqu'au go  
gions polaire  
les domaines  
prennent un  
baignées par  
de l'Atlanti  
dans la Nou  
la mer Paci  
le 42° degre  
qu'au mont  
degré 20'.

De cette i  
dire, avec q  
700,000 m  
d'eau, en co  
tion les gr

1<sup>re</sup> Livre

# L'UNIVERS,

OU

## HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS LES PEUPLES,  
DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, COUTUMES, ETC.

---

### POSSESSIONS ANGLAISES

DE L'AMÉRIQUE DU NORD,

PAR M. FRÉDÉRIC LACROIX.

---

Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord sont comprises entre 41° 47 et 78° de latitude nord, et entre 52° et 141° de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich. Elles occupent en superficie plus de 4 millions de milles géographiques carrés; elles embrassent toute la largeur du continent, depuis l'océan Atlantique, à l'est, jusqu'aux rives de l'océan Pacifique boréal, à l'ouest. Sous le parallèle du 49° degré de latitude, leur extrême largeur est d'environ 3,066 milles géographiques, et leur plus grande longueur, depuis le point le plus méridional du haut Canada, dans le lac Érié, jusqu'au golfe de Smith, dans les régions polaires, excède 2,150 milles; ainsi les domaines de la Grande-Bretagne comprennent une grande partie des terres baignées par les mers Arctiques, les bords de l'Atlantique jusqu'au cap de Sable, dans la Nouvelle-Écosse, et les côtes de la mer Pacifique septentrionale, depuis le 42° degré 50' de latitude nord jusqu'au mont Saint-Élie, situé sous le 60° degré 20'.

De cette immense superficie, on peut dire, avec quelque certitude, qu'environ 700,000 milles carrés sont couverts d'eau, en comprenant dans cette évaluation les grands lacs du Saint-Laurent,

qu'une ligne imaginaire, passant par leur centre respectif, partage entre l'Angleterre et les États-Unis. Les eaux de cette vaste région, soit qu'elles forment des lacs d'une étendue prodigieuse, soit qu'elles se précipitent avec violence dans des gouffres profonds, offrent des phénomènes plus extraordinaires et plus frappants que n'en présentent les grandes masses liquides qui arrosent les autres parties du globe.

Il serait impossible de donner, par une description générale, une idée satisfaisante de l'ensemble de ces vastes territoires; les plateaux élevés et les montagnes solitaires qui les accidentent, les vallées profondes qui les sillonnent, les rochers escarpés qui s'élèvent sur les bords de leurs fleuves, les forêts impénétrables et les immenses prairies qui couvrent quelquefois leur surface, donnent à leur physionomie un caractère trop varié, pour qu'on puisse les peindre d'un coup de pinceau. Qu'il nous suffise de dire que nulle part, si ce n'est dans certaines parties de l'Amérique méridionale, la nature n'a été aussi prodigieuse de ses magnificences et de ses merveilles.

Avant l'année 1791, ces possessions anglaises étaient divisées en trois gouvernements provinciaux : Québec, la

Nouvelle-Écosse, et Terre-Nouvelle; on laissait en dehors le territoire accordé par la charte de 1669 aux aventuriers établis sur les bords de la baie d'Hudson. Plus tard, la province de Québec fut divisée en deux parties, haut et bas Canada; le gouvernement de New-Brunswick fut créé aux dépens de la Nouvelle-Écosse, et une législature particulière fut donnée à l'île du prince Édouard, située dans le golfe de Saint-Laurent.

Une autre division doit être admise dans la partie de cette espèce d'empire qui se trouve en dehors du rayon de la civilisation actuelle; nous voulons parler des *territoires indiens*. Il importe de donner préalablement une idée exacte de ces derniers.

On comprend généralement sous la dénomination de *territoires du nord-ouest* toute la région qui s'étend depuis l'extrémité du lac Supérieur, à l'ouest, jusqu'aux rives occidentales de l'Amérique; au nord, jusqu'à l'océan Glacial, et au nord-est, jusqu'aux limites du pays concédé à la compagnie de la baie d'Hudson. Il est difficile de dire quelles sont, à proprement parler, ces limites; il s'est même élevé sur ce point de longues querelles entre la compagnie du nord-ouest et celle de la baie d'Hudson; querelles qui ont eu les résultats les plus déplorable.

Voici de quelle manière la carte géographique des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, publiée en 1815, et celle d'Arrowsmith tracent les limites des territoires indiens. Les hautes terres s'étendent autour des sources du Maine oriental, du Rupert, de l'Harricanaw, de l'Abitibi et de la rivière du Moose. Elles sont baignées par les différentes branches de l'Albany et de la Severn; qui se jettent dans la baie d'Hudson; tandis que les rivières qui coulent de l'autre côté, se rendent dans le Saint-Laurent et dans les grands lacs. A la hauteur du fleuve Nelson, le plateau cesse de diviser les cours d'eau à leur source; il est traversé par le dégorcement du lac Winnipeg, qui reçoit, vers le sud, les eaux de la rivière Rouge, et se décharge dans la baie d'Hudson, à travers le lac Play-Green et le Nelson. A l'ouest de cette dernière rivière, les hautes terres reprennent leur première physionomie et s'élèvent vers les sources

des rivières Burntwood, Churchill et du Castor. Sous le 112° degré de longitude occidentale, un autre plateau de hautes terres, courant généralement du nord-est au sud-ouest, coupe le premier et sépare le lac du Bison (Buffalo-Lake) des rivières de l'Eau-Douce et de Saule-Rouge; puis il s'abaisse vers le rivage méridional du Wollaston. Ce lac est le point de niveau des cours d'eau qui se rendent de ce lieu, d'un côté dans la baie d'Hudson; de l'autre dans l'océan Arctique; c'est un des rares exemples d'un lac ayant deux dégorcements distincts. Sur sa rive nord les hautes terres suivent une direction septentrionale et longent les sources de la rivière de Doubant qui, passant à travers une suite de lacs, tombe dans l'entrée de Chesterfield. On sait fort peu de chose de cette contrée sous cette latitude; mais il est probable que le plateau en question se réunit à la chaîne qui court presque d'est en ouest, et sépare les sources de la rivière de la Mine de Cuivre de celles de la rivière du Couteau-Jaune (*Yellow knife river*). En revenant dans le voisinage du lac Sainte-Anne dans la région du lac Supérieur, on trouve un autre plateau de hautes terres; qui se sépare, dans la direction du sud-ouest, de la contrée dont nous venons de parler; ce plateau, après avoir séparé les eaux du lac Supérieur de celles du lac Winnipeg, se dirige vers les sources du Mississippi, qui coule vers le sud jusqu'au golfe du Mexique, et vers la rivière Rouge, qui court vers le nord pour se jeter dans le lac Winnipeg. C'est le long de ces hautes terres que la compagnie de la baie d'Hudson prétend fixer ses limites méridionales; ses réclamations portent sur tout le pays compris dans une ligne irrégulière, passant à travers les sources des rivières qui déchargent leurs eaux dans les baies d'Hudson et de James.

Telles sont les limites de ce qu'on peut appeler, avec quelque raison, l'empire du gouvernement et de la compagnie de la baie d'Hudson. Cet immense territoire est une des grandes divisions de ce que l'on connaît généralement sous la dénomination de *pays indiens*. La péninsule du Labrador forme une autre partie de cette division.



Churchill et  
 é de lon-  
 plateau de  
 ement du  
 e premier  
 (lo-Lake)  
 du Sable-  
 le rivage  
 lac est le  
 au qui se  
 dans la  
 s l'océan  
 exemples  
 ments dis-  
 tes terres  
 ntrionale  
 rivière de  
 vers une  
 entrée de  
 de chose  
 latitude;  
 plateau en  
 aîne qui  
 et sépare  
 Mine de  
 du Cou-  
 ver). En  
 lac Sainte-  
 upérieur,  
 le hautes  
 ection du  
 nous ve-  
 rès avoir  
 rieur de  
 rige vers  
 qui coule  
 Mexique,  
 ert vers  
 e Winni-  
 es terres  
 'Hudson  
 ionales;  
 tout le  
 égulière,  
 es riviè-  
 dans les



Guaranis, Indiens, Chaps, Guaranis  
 L'Amateur d'Armes

ce qu'on  
 n, l'em-  
 compa-  
 mmense  
 s divi-  
 généra-  
 de pays  
 dor for-  
 ivision.





*Indians chasing the Bison.*

P  
Pour simpli  
cription et n  
nous partage  
tions la régi  
frontières d  
d'Hudson :  
entre le 49  
tentrionale  
au nord des  
et du Casto  
conde s'étend  
limite jusqu'  
troisième de  
Polaire; les r  
tituent la lim  
portions; la  
sera tout le p  
de-Bretagne.  
tre les monta  
Pacifique (1).

Pr

Nous ne r  
nous avons  
dans notre no  
polaires; nou  
grande médi  
qui n'ont pu  
travail.

L'île South  
de la baie et a  
du nord au s  
ron 100 mille  
vage occident  
Thomas Row  
ninsule Melvi  
zenstrait). L  
cée au second  
rieure à la p  
des dimension  
du canal, ent  
oriental, lui  
tance au pol  
tion.

La contrée  
d'Hudson et  
Nouvelle-Ga  
tend à l'est s'  
térieur de la  
Nouvelle-Br

(1) Il est bien  
des domaines  
gleterre, nous  
point de vue  
abstraction de  
une partie du

Pour simplifier et faciliter notre description et notre tableau géographique, nous partagerons en quatre autres sections la région qui s'étend à l'ouest des frontières de la compagnie de la baie d'Hudson : la première sera comprise entre le 49° degré de latitude septentrionale et le plateau qui se dirige au nord des rivières de Saskatchewan et du Castor (56° de lat. nord) ; la seconde s'étendra depuis cette dernière limite jusqu'au 65° degré de latitude ; la troisième depuis le 65° jusqu'à la mer Polaire ; les montagnes Rocheuses constituent la limite occidentale de ces trois portions ; la quatrième section embrasera tout le pays appartenant à la Grande-Bretagne, ou revendiqué par elle, entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique (1).

#### Première section.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit de la baie d'Hudson dans notre notice sur les régions circumpolaires ; nous ne donnerons sur cette grande méditerranée que les détails qui n'ont pu entrer dans notre premier travail.

L'île Southampton est située à l'entrée de la baie et a une longueur de 200 milles du nord au sud sur une largeur d'environ 100 milles. Elle est séparée du rivage occidental par le canal nommé sir Thomas Rowe's Welcome, et de la péninsule Melville par le détroit Glacé (Frozenstrait). L'île Mansfield doit être placée au second rang, quoique très-inférieure à la précédente sous le rapport des dimensions. Sa situation au milieu du canal, entre Southampton et le Maine oriental, lui donne une véritable importance au point de vue de la navigation.

La contrée située à l'ouest des baies d'Hudson et de James a été nommée Nouvelle-Galles du Sud, et celle qui s'étend à l'est s'appelle Maine oriental. L'intérieur de la péninsule de Labrador, ou Nouvelle-Bretagne, n'a guère été explo-

(1) Il est bien entendu que dans cette division des domaines américains de la couronne d'Angleterre, nous nous plaçons exclusivement au point de vue anglais, et que nous faisons abstraction des réclamations des États-Unis sur une partie du territoire occidental.

ré que par les tribus errantes des Esquimaux, qui habitent ces régions inhospitalières. Le grand nombre des ouvertures qui ont été aperçues le long des côtes de cette presqu'île, fait supposer qu'elle est sillonnée par de nombreuses rivières, qui se rendent dans le golfe de Saint-Laurent, l'océan Atlantique, le détroit et la baie d'Hudson.

Le long du littoral, on rencontre une multitude de petites îles qui, tout en abritant les anses à l'entrée, auxquelles elles sont situées, en rendent l'accès difficile. Les principales baies sont celles de Saint-Michel, de Hawke et Rocheuse, à l'extrémité orientale ; celles de Sandwich, de Byron, d'Unité et de Hope's-Advances sur la côte nord-est ; la baie des Mousquites, l'entrée de Hopewell et le golfe Hasard sont les enfoncements les plus remarquables des côtes du Maine oriental.

A Nain, près de la baie de l'Unité, il y a un établissement morave, où de pieux missionnaires font les plus louables efforts pour arracher à la barbarie les Esquimaux qui peuplent ce district.

Entré le fort d'Albany et la factorerie du Maine oriental, situés l'un vis-à-vis de l'autre, près de la baie de James et presque sous la même latitude (52° 30' nord), plusieurs grandes rivières mêlent leurs eaux douces aux flots salés de la baie ; elles prennent leur source à 200 et 300 milles de leurs embouchures, et en général dans des lacs d'une étendue assez considérable. Parmi ces rivières, on peut citer particulièrement celles du Maine oriental ou de Slade, de Rupert, d'Harrlecanaw, de l'Ouest, du Moose et d'Albany. C'est à l'embouchure de la première qu'est située la factorerie du Maine oriental, d'où l'on communique, par la rivière et une série de petits lacs, avec le lac Mistassin.

Le lac Mistassin, situé à 250 milles est-sud-est de la factorerie, mérite une mention particulière, tant à cause de sa grande étendue que pour la singularité de sa forme : il se divise en trois lacs distincts formés par des pointes de terre qui s'avancent, dans sa partie centrale, à 20 ou 30 milles l'un de l'autre. Sa plus grande longueur excède 75 milles, et sa plus grande largeur est d'environ 30 milles. Il reçoit beaucoup de rivières qui



viennent des hautes terres, et il peut lui-même être considéré comme donnant naissance au Rupert, qui forme sa communication et son dégorgeement dans la baie de James.

Le lac Abitibi a environ 60 milles de longueur sur un peu moins de 20 milles en largeur. Sur sa rive sud s'éleva un établissement pour le commerce des fourrures. Le lac Waratowaha, près de la source d'une branche de la rivière Abitibi, baigne les murs de Frederick House, poste commercial situé sur la communication directe entre Montréal et les établissements de la baie d'Hudson par la rivière Ottawa, le lac Temiscaming, et la rivière de Montréal.

L'Albany est la plus considérable des six rivières énumérées ci-dessus: à 120 milles de son embouchure, elle se divise en un grand nombre de branches, et en s'étendant au loin à l'ouest et au sud-ouest, elle forme une chaîne de communication avec les eaux du lac Supérieur, du Winnipeg et de la Severn. Elle prend sa source dans le lac Saint-Joseph, situé par 51° latitude nord et 90° 30' longitude ouest. Il existe quatre établissements commerciaux sur l'Albany.

La navigation de toutes ces rivières est souvent interrompue par des rapides, ou amas de rochers formant des cascades dangereuses. Toutefois, les longs espaces navigables compris entre les rapides, les rendent extrêmement utiles et fort importantes comme moyens de communication dans les déserts qu'elles arrosent.

On sait peu de chose du degré de fertilité du sol que baignent ces cours d'eau: les chasseurs, qui pourraient donner de précieux renseignements sur ce point, ne s'occupent que des animaux à fourrures qui peuplent ces régions sauvages, et ne songent guère à l'agriculture. Toutefois, en considérant la situation géographique de ce pays entre 49° et 53° latitude nord; en réfléchissant à sa grande étendue; enfin en tenant compte des informations des Indiens qui y vivent une partie de l'année, on peut présumer qu'une grande partie de cette zone est susceptible de culture, et sera un jour livrée à la charrue.

La Nouvelle-Galles méridionale, qui forme la section occidentale du terri-

toire de la baie d'Hudson, et qui s'étend depuis la Severn inclusivement jusqu'à l'extrémité nord-est de la baie, a été assez bien explorée dans quelques-unes de ses parties. Ce pays offre un grand nombre de lacs, de rivières et de criques, qui, comme les cours d'eau dont nous avons déjà parlé, sont des voies de communication extrêmement commodes, malgré le nombre et la violence des rapides et des chutes qui les accidentent. La Severn, le Hill, le Port-Nelson, le Pauk-à-Taukus-Kaw, le Churchill et la rivière des Phoques sont les principales artères de cette région septentrionale.

#### Deuxième section.

La seconde section du territoire indien comprend la région qui s'étend entre 49° et 56° de latitude nord, et qui a pour limites, à l'ouest, les montagnes Pierreuses (*Stony mountains*); à l'est le plateau qui sépare les eaux du lac Supérieur de celles du lac Winnipeg. Ce dernier, quoique situé bien à l'est du centre de cette section, doit être considéré comme le cœur de presque tout son système hydraulique. Sa position est nord-nord-ouest et sud-sud-est, entre 50° 30' et 53° 50' latitude nord; 96° et 99° 25' longitude ouest. Sa longueur directe est de 240 milles, c'est-à-dire à peu près la même que celle du lac Michigan; sa largeur varie de 5 à 50 milles. Ses bords, dans la partie septentrionale, sont entourés d'une haute chaîne de rochers, au pied de laquelle règne une étroite bande de sable. Un poste de la compagnie de la baie d'Hudson est situé sur la pointe de Norwège, langue de terre qui s'avance entre les lacs Winnipeg et Play-Green. C'est là que se retira une troupe de Norwégiens chassée de son établissement de la rivière Rouge, durant la courte mais sanglante guerre qui, en 1814 et 1815, désola ces tristes contrées.

Le Saskatchewan est la rivière la plus considérable de cette division; il prend sa source dans les montagnes Rocheuses, et sert de communication entre les différents postes commerciaux établis sur ses rives et celles de ses affluents. Dans certaines parties, il arrose de

grandes étendues au paysage nomie moi d'eau plus

Le lac d distance de lac Supérieure nale du lac les eaux d nord-ouest la rivière W

C'est dan tuées les te comte de S la baie d'H rivière Rou territoire co niboia, co viron 116, moitié a é sessions de ment de fro l'Angleterre ricain.

Située ent nord, cette p est bornée, montagnes c rivière de la la rivière du par les haute rivières de l par les fro baie d'Huds tagnes Roch peut être cor dont la partie le lac de l'E sidérable de vaste étendu et 114° long milles de l de 50 mille nales s'élevé bois épais, e trent leur so au-dessus du surface des e titude de pet et de granit ont jusqu'à hauteur.

Le lac Ath

grandes étendues de forêts, qui donnent au paysage environnant une physionomie moins triste que celle des cours d'eau plus septentrionaux.

Le lac des Bois est presque à égale distance de l'extrémité occidentale du lac Supérieur et de l'extrémité méridionale du lac Winnipeg. A l'est, il reçoit les eaux de la rivière de la Pluie; au nord-ouest, son dégorgeement a lieu par la rivière Winnipeg.

C'est dans cette contrée qu'étaient situées les terres vendues, en 1814, au comte de Selkirk, par la compagnie de la baie d'Hudson. Tout le cours de la rivière Rouge s'y trouvait compris; le territoire concédé, qui fut appelé *Ossiniboia*, occupait une superficie d'environ 116,000 milles carrés, dont la moitié a été englobée dans les possessions des États-Unis par le règlement de frontières approuvé en 1818 par l'Angleterre et le gouvernement américain.

#### Troisième section.

Située entre les 56° et 65° degré de lat. nord, cette portion des territoires indiens est bornée, au nord, par la chaîne de montagnes qui sépare les sources de la rivière de la Mine de Cuivre de celles de la rivière du Couteau jaune; au sud, par les hautes terres qui passent entre les rivières de l'Élan et du Castor; à l'est, par les frontières occidentales de la baie d'Hudson; à l'ouest, par les montagnes Rocheuses. Cette vaste région peut être considérée comme une vallée, dont la partie inférieure est occupée par le lac de l'Esclave. Ce lac, le plus considérable de tous ceux qui baignent cette vaste étendue, se trouve par 61° 25' lat. et 114° longit. ouest. Il a environ 250 milles de longueur sur une largeur de 50 milles. Sur ses rives septentrionales s'élèvent des collines couvertes de bois épais, et dont quelques-unes montrent leur sommet rocheux et dépouillé au-dessus du feuillage des arbres. A la surface des eaux apparaissent une multitude de petites îles, formées de gneiss et de granit; quelques-uns de ces îlots ont jusqu'à 100 et 200 pieds anglais de hauteur.

Le lac Athabasca, ou lac des Monta-

gnes, à 180 milles au sud-ouest de l'Esclave, est le plus considérable après celui-ci. C'est un long réservoir qui n'a pas moins de 200 milles d'une extrémité à l'autre sur 14 ou 15 de large. La rivière de la Paix vient des montagnes Rocheuses, où elle prend naissance à 317 yards de la rivière Fraser: exemple singulier de ce jeu de la nature, qui fait naître presque côte à côte, et à une grande élévation, de larges cours d'eau, qui coulent en sens contraire jusqu'à leur embouchure. La position relative des sources du Saint-Laurent et du Mississipi est peut-être le phénomène de cette espèce le plus frappant et le plus digne d'attention dans l'étude de l'hydrographie terrestre.

De nombreux torrents, presque tous entrecoupés par des rapides, se jettent dans les deux lacs que nous venons de mentionner. Nous n'en ferons pas ici l'énumération, qui serait fastidieuse.

#### Quatrième section.

C'est la partie des territoires indiens la plus avancée vers le nord: elle s'étend, comme nous l'avons dit, depuis le 65° degré de latitude jusqu'aux dernières limites que les voyageurs aient atteintes dans les parages du pôle boréal; elle comprend toutes les terres que nous avons décrites dans notre travail sur les régions arctiques proprement dites (1).

En examinant sur les cartes géographiques les plus récentes les régions situées sous ces hautes latitudes, on est conduit à une observation qu'il importe de consigner ici: c'est que la conviction où l'on a été longtemps que le continent américain s'étendait beaucoup plus loin vers le nord que l'Europe et l'Asie, était sans fondement; par suite, les conséquences qu'on tirait de cette supposition, sous le rapport de la température, du climat et des phénomènes météorologiques de l'Amérique, tombent d'elles-mêmes. Les découvertes de Franklin et de Back ont prouvé non seulement que l'Amérique continentale n'approche pas du pôle autant que les continents européen et asiatique, mais

(1) Voyez dans les *Régions circompolaires* la notice consacrée au pôle arctique.



puis à l'ouest jusqu'à son embouchure, située par 46° 19' de latitude nord, et 124° 10' de longitude à l'ouest de Greenwich. Les bords de cette belle rivière, depuis son embouchure, large d'environ 9 kilomètres, sont généralement couverts de bois épais. Le pin, le peuplier, le frêne, le sureau, le saulé, le cèdre, l'épine blanche du Canada, et plusieurs autres espèces d'arbres égayent le paysage, et les regards du voyageur se reposent avec plaisir sur des sites romantiques, auxquels des villages indiens, suspendus aux flancs des collines, donnent une physionomie animée et pittoresque.

Les forts (1) George ou Clatsop, Vancouver, Nezperces et Okanagan, sont situés à longue distance les uns des autres sur la Colombia, à partir de la pointe Adams. A l'embouchure du fleuve le climat est doux et salubre. D'après les observations de Franchère, gentilhomme canadien, qui a visité cette partie des possessions anglaises, le mercure, pendant trois années successives, a été rarement au-dessous de zéro (Fahrenheit), et jamais au-dessus de 76°.

Les principaux affluents de la Colombia sont : le Multnomah, la rivière du Sapin ou Lewis, l'Okanagan, le Spokan, le Flathead ou Clark, et le Mac-Gillivray. Les rivières Lewis et Clark ont de nombreuses ramifications qui descendent généralement des montagnes Rocheuses, et dont le lit est souvent obstrué par des bancs de rochers, des rapides et des chutes considérables. La rivière Fraser a trois sources principales : les lacs Fraser et Stuart, et un cours d'eau qui se dirige à l'est vers les montagnes Rocheuses. Elle coule vers le sud et se décharge dans le golfe de Géorgie, après avoir reçu, dans son cours, les eaux de plusieurs tributaires, parmi lesquels le plus considérable est le Thompson. Quelques postes commerciaux sont établis sur les lacs et à l'extrémité supérieure du Fraser; il en existe un sur le Thompson.

La rivière aux Saumons n'est pas remarquable par ses dimensions; mais quelques particularités assez singulières

qui lui sont propres, la rendent digne d'une mention particulière. Son cours n'a pas plus de cinquante milles de longueur, et sa largeur moyenne n'excède pas cinquante yards; elle serpente au fond d'un ravin obscur et profond, et est parfaitement navigable pour les plus grands canots. Elle abonde en saumons, que les indigènes prennent en grande quantité au moyen d'un *weir*, espèce d'écluse ou piège. Cette pêche fournit aux Indiens leur principale subsistance. Les naturels habitent les bords de la rivière dans de petites bourgades, dont Mackenzie nous a laissé une description fort séduisante. On compte trois de ces villages, qui doivent leurs noms à la cordialité ou aux sentiments hostiles avec lesquels les indigènes accueillirent le voyageur anglais. Le village de l'Amitié est le plus haut sur la rivière; le village des Brigands est situé au confluent, et le grand Village, qui, en 1792, contenait plus de 200 âmes, se trouve sur le côté nord, à peu près à égale distance des deux premiers. Les habitations qui les composent offrent des preuves matérielles des relations des Indiens de cette contrée avec les Européens, et même il n'est pas rare d'entendre des mots anglais sortir de la bouche de ces sauvages.

Les lacs que l'on connaît dans cette région sont peu nombreux et très-inférieurs, pour les dimensions, aux vastes nappes d'eau que l'on trouve à l'est des montagnes Rocheuses; mais les Indiens assurent qu'il en existe à l'intérieur, d'une étendue considérable.

Quoique les renseignements que nous possédons sur les accidents du sol de cette zone soient fort incomplets, néanmoins les observations des voyageurs, que nous avons eu l'occasion de nommer plus haut, nous permettent de nous former une opinion sur ce point. Il paraît qu'entre les montagnes Rocheuses et la mer se trouve une chaîne secondaire, mais remarquable, de montagnes, qui, courant presque parallèlement aux Andes, longe le littoral, depuis la baie de l'Apirauté jusqu'au fond du golfe de Géorgie, et, s'étendant le long du golfe de Puget, se dirige vers le sud-sud-est, à travers la rivière Colombia, pour aller se réunir aux montagnes du Mexique. Cette chaîne est remarquablement éle-

(1) Le nom de fort est indistinctement donné à tout établissement européen, grand ou petit, dans les territoires indiens de l'Amérique.



vée sur certains points, et atteint quelquefois les limites inférieures des neiges éternelles, entre les 52° et 53° degrés de latitude (1). C'est là qu'il faut chercher les pics observés par Vancouver, et nommés par ce navigateur *mont Rainer*, *montagne de Sainte-Hélène* et *mont Hood*.

La vallée formée par la chaîne dont nous parlons et les montagnes Rocheuses ne paraît pas correspondre, sous tous les rapports, à la vaste et stérile plaine qui se développe à l'orient de ces dernières montagnes. A en juger d'après les parties qui ont été examinées, cette vallée est fertile; elle offre des ondulations de terrain, qui surgissent au milieu de grandes plaines couvertes de verdure; généralement parlant, elle présente aux regards une grande quantité d'arbres forestiers, parmi lesquels le cèdre et le sapin atteignent à des dimensions monstrueuses, dans le voisinage du littoral.

La chaîne de montagnes granitiques, qui constitue le revers oriental de la vallée, occupe une vaste surface, dont la largeur varie de 50 à 100 milles anglais. Elle offre des pics arrondis jusqu'au sommet, des cônes hardis, des plateaux tantôt continus, tantôt interrompus, dans les intervalles desquels se développent quelquefois de larges vallons et des steppes argileuses, d'une extrême fertilité. Un grand nombre de ces montagnes cachent dans les nuages leurs fronts, toujours chargés de neige, et peuvent être aperçues du côté de l'est, à la distance de plus de 100 milles (2). Les sommets les plus élevés qu'on ait mesurés par les moyens trigonométriques, ont environ 8,500 pieds anglais au-dessus du système hydraulique de cette région, lequel se développe à environ 2,700 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. La hauteur de cette immense chaîne diminue vers le nord; mais on ne sait encore comment et à quel endroit elle se termine.

En considérant les grands traits géologiques qui caractérisent le continent américain, on est frappé de la singulière position géographique de deux

grandes chaînes de hautes montagnes, qui n'en forment, à proprement parler, qu'une seule, et qui sont sans rivales pour l'étendue. Depuis le cap Horn jusqu'aux mers arctiques, on voit la cordillère des Andes s'étendant du nord au sud, presque toujours parallèlement aux côtes occidentales du nouveau monde, spectacle imposant et qui constitue un fait immense dans la théorie de la formation des continents. En comparant les montagnes du nord de l'Amérique à celles des autres parties du globe, on remarque tout d'abord l'infériorité des premières sous le rapport de l'élevation. En effet, à l'est des montagnes Rocheuses, on voit peu de sommets qui s'élèvent à plus de quatre mille pieds (mesure anglaise) au-dessus du niveau de la mer; et si l'on met en parallèle les pics les plus hauts de cette chaîne et ceux de la cordillère des Andes, des Alpes, de l'Himalaya en Asie, on reconnaît combien la chaîne de l'Amérique septentrionale est relativement insignifiante; toutefois ces pics, comme faisant partie d'un système vaste et continu, sont singulièrement grandioses et imposants.

Revenons à la vallée qui s'étend à l'ouest des montagnes Rocheuses. Entre les limites méridionales de cette partie du territoire britannique et le 52° ou le 53° degré de latitude, on trouve de vastes espaces qui remplissent toutes les conditions exigées pour la colonisation d'un pays, c'est-à-dire qui offrent les avantages de la fertilité et de la douceur du climat. Nul doute qu'à une époque qui ne saurait être bien éloignée, l'agriculture et le commerce n'étendent leur salutaire influence sur les côtes nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et ne transportent la civilisation sur les bords de l'océan Pacifique, jusqu'aux contrées glacées qu'habitent les hordes errantes des Esquimaux. Alors la découverte d'un passage au nord aura une importance véritable, autant du moins que la navigation si précaire des mers arctiques pourra favoriser les transactions commerciales. On comprend, en effet, combien le voyage par le nord abrégera le trajet des ports de l'océan Pacifique aux marchés de l'Europe. La route par le cap de Bonne-Espérance ou par le cap Horn, la seule qui reste dans

(1) Mackenzie.

(2) *Récit d'une expédition dans les montagnes Rocheuses*, par James, t. III.



agnes,  
parier,  
rivaies  
orn jus-  
cordil-  
ord au  
eat aux  
monde,  
onstitu  
ie de la  
pparant  
Amérique  
be, on  
rité des  
évation.  
Rocheu-  
ui s'élè-  
mesure  
la mer;  
les plus  
e la cor-  
e l'Hy-  
mbien la  
onale est  
efois ces  
ystème  
rement

étend à  
s. Entre  
te partie  
52° ou  
ouve de  
t toutes  
olonisa-  
offrent  
et de la  
u à une  
loignée,  
étendent  
es côtes  
tentrion-  
ilisation  
e, jus-  
tent les  
Alors la  
rd aura  
tant du  
aire des  
les tran-  
prend,  
le nord  
l'océan  
ope. La  
rance ou  
ste dans



*Tommaso Agazzi*  
*Rochers du Cap. Sept.*

l'état actu  
extrémem  
préjudicial  
sement on  
rement q  
ma sera p  
cielle, éta  
riques, réu

Malgré l  
trées dont  
tableau ph  
leurs habi  
qu'y trouv  
existence,  
tivité des  
thôâtre d'u  
des plus  
parler de la  
fait princip  
cultes.

En essay  
sant comm  
de tracer  
pays. C'est  
que nous  
plément in  
tions pure  
cèdent. No  
donner qu  
étuda moiti  
que. Nos le  
ce vaste em  
si nous gar  
pital de l'h  
trées, prom  
barbarie.

**TABLEAU  
LETERIE  
NORD.**

L'usage  
été fort p  
comme l'a  
de ces ten  
barbares q  
Il n'en fut  
A cette é  
une notab  
ries. La d  
et particu  
en grand l  
dans tout  
des crois  
passion, s  
d'Anglete

l'état actuel de nos connaissances, est extrêmement longue, et par conséquent préjudiciable au commerce. Malheureusement on ne pourra l'abandonner entièrement que quand l'isthme de Panama sera percé, et qu'une artère artificielle, établie au milieu des deux Amériques, réunira les deux grands océans.

Malgré le climat inhospitalier des contrées dont nous venons de présenter le tableau physique, malgré la barbarie de leurs habitants et le peu de ressources qu'y trouve l'homme pour soutenir son existence, il a plu à l'industrie et à l'activité des peuples civilisés d'en faire le théâtre d'une exploitation commerciale des plus importantes : nous voulons parler de la traite des fourrures, qui se fait principalement dans ces régions incultes.

En essayant un précis sur cet intéressant commerce, nous aurons occasion de tracer la physionomie morale du pays. C'est la partie animée du tableau que nous allons esquisser ; c'est le complément indispensable des considérations purement géographiques qui précèdent. Nous ne craignons donc pas de donner quelque développement à cette étude moitié statistique, moitié pittoresque. Nos lecteurs connaîtraient fort mal ce vaste empire de l'Amérique anglaise si nous gardions le silence sur le fait capital de l'histoire de ces immenses contrées, promises peut-être à une éternelle barbarie.

#### TABLEAU DU COMMERCE DES PELLETERIES DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'usage des pelletteries paraît avoir été fort peu répandu dans l'antiquité, comme l'atteste le mépris des écrivains de ces temps reculés pour les peuples barbares qui s'habillaient de fourrures. Il n'en fut pas de même au moyen âge. A cette époque, on faisait en Europe une notable consommation de pelletteries. La dépouille de certains animaux, et particulièrement de l'hermine, était en grand honneur. Ce goût se propagea dans tout l'Occident durant la période des croisades. Il dégénéra même en passion, si bien que les rois de France et d'Angleterre, ainsi que plusieurs prin-

ces d'Italie, furent obligés de décréter des lois somptuaires pour arrêter cette singulière frénésie. Au nombre des souverains ennemis des fourrures, il faut compter Philippe le Bel en France et Henri II en Angleterre. Ce dernier, par un acte du parlement, daté de l'année 1168, fit défendre l'usage du vair et du petit gris. Deux autres lois de 1334 et 1363 interdirent l'usage des fourrures à toute personne qui aurait moins de 100 livres sterling de revenu. Ceci ne prouve pas seulement que les fourrures étaient recherchées avec fureur ; de pareilles prohibitions montrent aussi que cet article de commerce était alors excessivement cher et à la portée d'un petit nombre de fortunes.

L'arrivée du navigateur anglais Richard Chancellor à Moscou, en 1553, amena l'établissement en Russie de plusieurs comptoirs pour le commerce des pelletteries. Il se forma en Angleterre une compagnie qui commandita ces comptoirs, et fit de la ville de Londres le principal entrepôt de cette marchandise. Les pays situés à l'ouest et au nord-est des monts Ourals fournissaient aux chasseurs abondance de martres-zibelines, d'hermines, de renards rouges, noirs et blancs, de castors, etc. Les Samoïèdes payaient leurs tributs en fourrures, et la Sibérie, alors indépendante, donnait aux Russes et aux Anglais, en échange des objets dont elle avait besoin, les pelletteries les plus précieuses. Telles étaient les sources auxquelles s'alimentait le marché de Londres. Mais la reine Élisabeth, qui avait, à ce qu'il paraît, le sentiment anticipé des douceurs du régime prohibitif, interdit tout à coup dans la Grande-Bretagne l'importation des pelletteries étrangères ; et, pour comble de disgrâce, la mode, cette puissance supérieure à la loi même, détrôna le goût des fourrures. De là, la ruine et l'extinction momentanée de ce commerce, qui commençait à prendre une assez grande extension.

Les explorations poursuivies dans le nord de l'Amérique par les Français et les Anglais, en livrant à l'activité des nouveaux venus d'immenses régions peuplées d'animaux à fourrures, ranimèrent en Europe le goût et la vente d'un

article d'importation proscrit par les lois et par le caprice de la mode. Les Français, premiers possesseurs du Canada, s'empressèrent de mettre à profit cette source de bénéfices; et dès lors l'Amérique septentrionale fut exploitée pour ses fourrures, comme l'Amérique du Sud pour ses métaux précieux. La nature avait placé dans les deux hémisphères de ce continent un appât irrésistible pour la cupidité de l'ancien monde. Nos pères commencèrent une guerre d'extermination contre les animaux qui peuplaient les vastes contrées tombées sous la domination de la France. Ils se mêlèrent aux tribus sauvages du pays, et apprirent à vivre comme elles. Les robustes enfants de la Normandie et de la Bretagne s'accommodèrent si bien de ce genre d'existence, qu'ils finirent par s'assimiler presque complètement aux Indiens, leurs compagnons de chasse.

Tandis que la France tirait des régions baignées par le Saint-Laurent, par le cours supérieur du Mississipi et par les grands lacs du Canada, de riches approvisionnements de pelleteries, les Anglais s'établissaient, dans un but beaucoup plus commercial que politique, à l'extrémité du continent américain. Découverte en 1610 par un Anglais au service de la Russie, la baie d'Hudson était destinée à devenir le centre d'une exploitation, moins active et moins profitable que celle du Canada par leurs rivaux, mais plus grandiose et plus régulière. En 1668, le fleuve Rupert, qui va se perdre dans la mer d'Hudson, vit s'élever sur ses rives glacées le premier fort britannique. Un an après, le prince dont le nom avait été donné à cette rivière lointaine, organisa une association investie, par le bon plaisir du roi Charles II, d'un privilège exclusif pour le commerce des contrées avoisinant la baie d'Hudson. La charte royale qui consacre ce privilège est datée du 2 mai 1669 (1). La compagnie comptait parmi ses actionnaires le duc d'York, le prince Rupert, le duc d'Albemarle, le comte d'Arlington, le comte de Craven, le comte de Shaftesbury personnages éminents, qui ne croyaient pas déroger en

offrant le patronage de leurs noms à une entreprise commerciale. Le capital de la société n'était que de 8,420 livres sterling, ou 212,500 francs, divisés en 28 actions.

Soit incurie ou incapacité des employés, soit conséquence naturelle de l'organisation de la société de la baie d'Hudson, le commerce de cette compagnie ne put jamais faire à celui des Français du Canada qu'une insignifiante concurrence. Pendant la période de quatre-vingt-quatorze ans que dura la domination de la France sur le Saint-Laurent, à compter de la fondation de la compagnie anglaise, les négociants de notre nation eurent une supériorité incontestée sur leurs rivaux du nord-est. Leurs agents étaient plus alertes et plus intrépides. Ils poussaient leurs aventureuses excursions à des distances considérables dans le nord, découvrant des régions peuplées d'animaux à fourrure, et oubliant la civilisation au milieu des hôtes sauvages qui les recevaient dans leurs cabanes. La facilité avec laquelle les chasseurs français se pliaient aux usages, au genre de vie et jusqu'au langage des Indiens, les favorisait puissamment dans leurs entreprises. Ils passaient quelquefois deux ou trois années consécutives dans les steppes du Canada septentrional; et, au bout de ce temps, ils rapportaient à Montréal, centre des opérations, d'immenses quantités de pelleteries. Un grand nombre d'entre eux se mariaient avec des femmes indiennes; d'autres se faisaient adopter par les tribus dont ils avaient su se concilier l'estime et la bienveillance (1). Ces hommes, connus

(1) Un trafiquant anglais, qui a fait la traite des fourrures en 1768, ayant accepté l'offre que lui firent des sauvages, de l'adopter, dut subir les épreuves suivantes : on l'enferma dans une étuve remplie d'une vapeur épaisse et chauffée à une température très-élevée; quand on le vit en transpiration, on l'enleva et on le plongea dans de l'eau glacée. On l'étendit ensuite à terre, et le chef de la tribu lui tatoua sur les membres et sur la poitrine diverses images bizarres, à l'aide d'aiguilles et de pierres à fusil faisant l'office de couteaux. Les blessures étaient immédiatement frottées avec du vermillon et de la poudre à canon. Après cette cérémonie, il fut proclamé enfant de la tribu, et reçut le nom de *Grand-Castor*. Ainsi se pratique l'adoption parmi ces peuples. (*Voyages and travels of an Indian interpreter and trader*, by J. LONG.)

(1) On en trouve le préambule, avec les noms des sociétaires, dans la *Statistique des colonies anglaises*, par Montgomery Martin, t. III

dans le pe  
des bois, c  
pulations  
le caractè  
insouciant  
rage et de  
amis part  
et les intér  
vaient fort  
bois n'en re  
leur missio  
quand les  
pays de cl  
Français q  
aventureux  
voyageurs  
ble habileté  
et des rivie  
ble et leur  
acquirent u  
core dans ce  
mise à leurs

La conqu  
mité à laqu  
fut singulier  
lait renonce  
périls, ou se  
veaux maltr  
aventures l'  
serviteurs d  
américain, M  
un portrait a  
ces hommes  
comme pour  
temps, la ua  
protester, pa  
domination l  
des voyageurs  
traduisons l  
tié sauvage,  
une capote,  
chose qu'un  
de coton à r  
drap, des gu  
sins de peau  
laine bigarré  
le couteau,  
ustensiles in  
a le même c  
un patois fr  
indiens et de  
glais.

« Les voy  
excursions l  
au service d  
commerce d

dans le pays sous le nom de *coureurs des bois*, conservaient, au milieu des populations sauvages qu'ils fréquentaient, le caractère et l'esprit national. Gais, insoucians, généreux, pleins de courage et de loyauté, ils se faisaient des amis partout où ils dressaient leur tente; et les intérêts de leurs patrons s'en trouvaient fort bien, car les coureurs des bois n'en remplissaient que plus aisément leur mission commerciale. Plus tard, et quand les voyages dans l'intérieur des pays de chasse se firent par eau, les Français qui se livraient à ce pénible et aventureux trafic, prirent le nom de *voyageurs canadiens*. Leur incomparable habileté dans la navigation des lacs et des rivières, leur vigueur infatigable et leur audace extraordinaire leur acquirent une réputation qui dure encore dans ces contrées, et qui s'est transmise à leurs descendants.

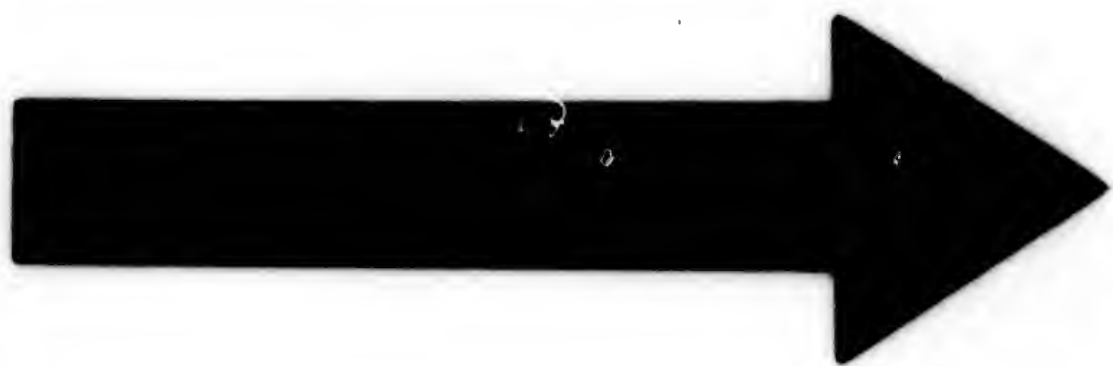
La conquête du Canada fut une calamité à laquelle leur cœur tout français fut singulièrement sensible; mais il fallait renoncer à leur vie de hasards et de périls, ou se mettre au service des nouveaux maîtres du pays : l'amour des aventures l'emporta, et ils se firent serviteurs des Anglais. Un romancier américain, M. Washington Irving, a fait un portrait aussi pittoresque que vrai de ces hommes laissés sur le sol canadien, comme pour y représenter, en dépit du temps, la nationalité française, et pour protester, par leur présence, contre la domination britannique. « Le costume des *voyageurs*, dit M. Irving, dont nous traduisons les expressions, est moitié sauvage, moitié civilisé. Ils portent une capote, ou surtout, qui n'est autre chose qu'une couverture, une chemise de coton à raies, de larges culottes de drap, des guêtres de cuir, des mocassins de peau de daim et une ceinture de laine bigarrée, à laquelle sont suspendus le couteau, le sac à tabac, et d'autres ustensiles indispensables. Leur langage a le même caractère hétérogène : c'est un patois français entremêlé de mots indiens et de phrases d'un mauvais anglais.

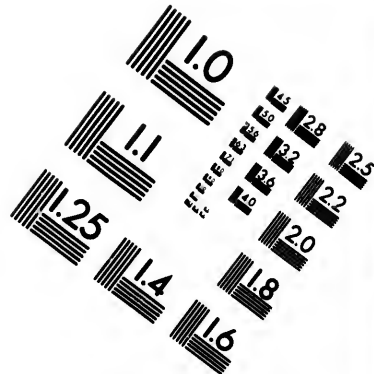
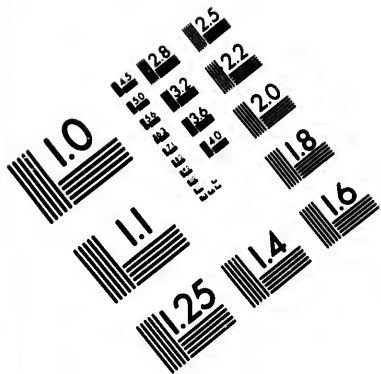
« Les *voyageurs* passent leur vie en excursions lointaines et dangereuses, au service des négociants qui font le commerce des pelleteries. Ce sont, en

général, des descendants de Français. Ils ont hérité de la gaieté et de l'humeur accommodante de leurs ancêtres. Ils se plaisent à raconter des anecdotes, à chanter des chansons; et ils sont toujours disposés à la danse. Ils doivent aussi à leurs pères la politesse et l'obligeance qui les distinguent. Bien loin de montrer cette rudesse et cette grossièreté qui sont le partage ordinaire des gens qui mènent une vie errante et laborieuse, ils sont doux et charitables, se rendent mutuellement service, et s'appellent entre eux *frères* et *cousins*, même sans motif de parenté. Ils obéissent respectueusement à leurs chefs et à leurs patrons; ils supportent avec une admirable patience les fatigues les plus accablantes; et les privations qu'ils endurent quelquefois n'altèrent pas leur bonne humeur. Ils ne se sentent jamais plus heureux que lorsqu'ils sont engagés dans quelque longue et difficile entreprise, côtoyant lacs et rivières, campant, la nuit, sur les bords, et bivouaquant à la belle étoile. Ce sont d'habiles bateliers : ils manient la pagaie et l'aviron avec autant de vigueur que de dextérité; ils rameront toute une journée sans faire entendre un seul murmure. D'ordinaire, celui qui tient le gouvernail entonne une vieille chanson française, avec un refrain régulier, que tout l'équipage répète en chœur, en marquant la mesure avec les rames. Quand, par hasard, ils sont découragés ou fatigués, il suffit qu'un d'entre eux fasse entendre un de ces refrains, pour que tous se raniment et reprennent leur activité habituelle. Les lacs et les rivières du Canada sont familiarisés avec ces chants français, que leurs échos ont cent fois répétés, et que les pères ont transmis à leurs enfants, depuis les premiers jours de la colonisation.

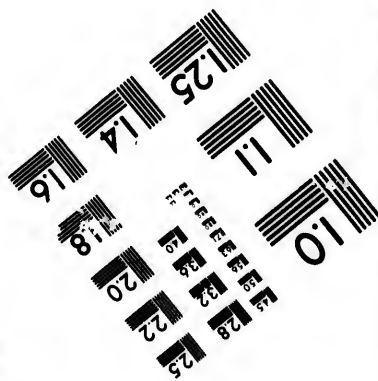
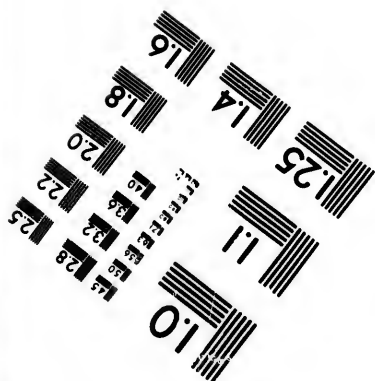
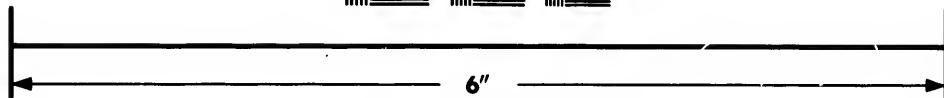
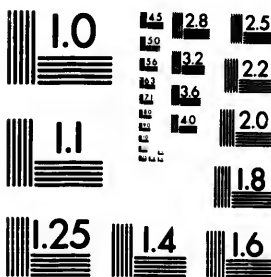
« Ce n'est pas sans émotion que l'on aperçoit quelquefois un bateau glissant, à la clarté du soleil couchant, sur la surface d'un lac dont les eaux limpides sont labourées en cadence au bruit de ces vieilles et gracieuses chansons, ou saluant, dès l'aurore, par des harmonies mâles et naïves, les rochers de quelque une des rivières du Canada. Mais je parle ici de ce qui bientôt n'existera plus. Les progrès des inventions mécaniques vien-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
28 32 36

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

dront à bout de toute poésie. Les bateaux à vapeur, qui arrachent peu à peu nos lacs et nos rivières à la solitude et au roman, sont aussi funestes aux *voyageurs canadiens* qu'ils l'ont été aux bateliers du Mississipi. La gloire de ces enfants de la France est près de s'éteindre; ils ne sont plus les princes de nos mers intérieures et les grands navigateurs du désert. On en voit encore quelques-uns longeant les bords des lacs dans leurs frêles esquifs, et allumant leurs feux sur le rivage; mais la plupart se sont retirés vers ces eaux lointaines et tranquilles que la vapeur est obligée de respecter. Encore quelque temps, et ils finiront par disparaître entièrement: leurs chants ne se feront plus entendre, et les échos qu'ils avaient l'habitude d'éveiller resteront silencieux. Les *voyageurs canadiens* seront une race oubliée ou reléguée, comme leurs compagnons les Indiens, parmi les souvenirs poétiques des temps passés (1). »

C'est dans ces hommes si heureusement doués que la compagnie de la baie d'Hudson trouva des concurrents redoutables. Tandis qu'ils exploitaient les bords du lac Supérieur, du lac des Bois et du lac Winnipeg; tandis qu'ils poussaient leurs courses audacieuses jusque sur les rivages du Saskatchewan, et que deux d'entre eux, encore plus intrépides, cherchaient à franchir la chaîne des montagnes Rocheuses pour pénétrer jusqu'à l'Océan Pacifique, les agents de la compagnie anglaise restreignaient leurs opérations dans des limites comparativement étroites, et se contentaient de trafiquer avec les peuplades voisines de leurs établissements.

Du reste, et malgré son inaction, la compagnie de la baie d'Hudson réalisait de très-gros bénéfices. Le tableau suivant, qui fait connaître les tarifs des échanges de cette compagnie avec les Indiens, donnera une idée des profits que les Anglais tiraient de ce commerce.

*Armes à feu.* — 10 bonnes peaux de castors pour 1 seul fusil.

*Poudre de chasse.* — 1 castor pour une  $\frac{1}{2}$  livre.

(1) *Astoria, or an enterprise beyond the rocky mountains*, by W. Irving, p. 24.

*Plomb de chasse.* — 1 castor pour 4 liv.

*Haches.* — 1 castor pour 1 grande et 1 petite.

*Couteaux.* — 1 castor pour 6 grands couteaux.

*Grains de verroterie.* — 1 castor pour 1 livre.

*Habits galonnés.* — 6 castors pour 1 seul.

— sans galons. — 5 castors pour un seul habit rouge.

*Habits de femmes galonnés.* — 6 castors pour 1.

— sans galons. — 5 castors pour 1.

*Tabac.* — 1 castor pour 1 livre.

*Boîtes à poudre en corne.* — 1 castor pour 1 grande boîte ou 2 petites.

*Chaudrons.* — 1 castor pour chaque livre pesant.

*Peignes et miroirs.* — 2 peaux pour 1 peigne et 1 miroir (1).

Après la prise de Québec, en 1763, le commerce des fourrures éprouva une interruption. Les Anglais, ne sachant pas la langue des sauvages campés dans les pays de chasse, et n'osant pas se risquer sans guides dans des contrées inconnues, attendirent que les *voyageurs canadiens* et les *coureurs des bois* vinsent leur offrir leurs services. Cette suspension fut éminemment favorable à la compagnie de la baie d'Hudson. Les Indiens qui habitaient les environs du lac Supérieur, ne pouvant plus s'approvisionner par les mains des trafiquants français, étaient obligés d'aller acheter aux comptoirs de la compagnie les objets dont ils avaient besoin. Peu à peu, cependant, le commerce reprit son activité primitive dans les différentes parties du Canada. Grâce aux Français restés dans le pays et parmi les sauvages, les Anglais se familiarisèrent avec ce genre de vie, et Montréal devint encore un centre commercial important. Toutefois, la renaissance du trafic des pelleteries sous l'autorité britannique ne date que de l'année 1766. L'interruption avait donc été de trois ans.

Les Anglais durent s'initier péniblement au métier de traitant. Ce métier exige des qualités qui se trouvent rarement réunies dans le même individu, et plus rarement encore dans la même race. Il faut qu'un traitant ait un courage assez ferme pour se faire respecter des Indiens, dont la cruauté est connue; assez de sagacité pour savoir

(1) Ces détails sont extraits du *Voyage du cap. Robert Lade*, t. II, p. 203-204.

déjouer l  
pour po  
les circo  
au milier  
souvent f  
jouisse d  
le plus ru  
mérique  
températ  
tains hivi  
bustes ne  
combent.  
la plus r  
idée du fr  
rons de la  
qu'en dit  
en 1746 s  
William P  
entre la t  
des caban  
plus vigou  
nouissaien  
et restaien  
naissance.  
une fenêtr  
irruption,  
la vapeur  
La séve de  
servi à la c  
meures, ge  
les faisait  
blable à la  
L'esprit-de  
la graisse  
tranchants  
pées, se  
quand on  
couper du  
conque du d  
dure et blan  
recours au  
le frotteme  
grenait, et  
l'on toucha  
face solide  
attachés par  
de-vie la lan  
verre, la pe  
en édmes, d  
dans un de  
bouteille d'  
tente; n'ay  
son doigt  
l'y fixa avec  
d'en perdre  
guérir l'aut  
Aux souf

déjouer leurs ruses; assez de sang-froid pour pouvoir se tirer d'affaire dans les circonstances les plus difficiles, et au milieu de gens que l'ivresse rend souvent furieux. Il faut, en outre, qu'il jouisse d'une santé à l'épreuve du froid le plus rude; car dans les régions de l'Amérique voisines de la mer polaire, la température est telle, que, durant certains hivers, les hommes les plus robustes ne peuvent y résister, et succombent, après quelques mois de la vie la plus misérable. Pour se faire une idée du froid qui règne dans les environs de la baie d'Hudson, il faut lire ce qu'en dit l'historien du voyage exécuté en 1746 sur les bords de cette mer par William Moor et Smith. La différence entre la température extérieure et celle des cabanes était si grande, que les plus vigoureux d'entre les Anglais s'évanouissaient en entrant dans leurs huttes, et restaient un certain temps sans connaissance. Si l'on ouvrait une porte ou une fenêtre, l'air, qui faisait aussitôt irruption, changeait en flocons de neige la vapeur concentrée dans la cabane. La sève des troncs d'arbres qui avaient servi à la construction de ces frères demeures, gelant et dégelant tour à tour, les faisait craquer avec un bruit semblable à la détonation d'une arme à feu. L'esprit-de-vin prenait la consistance de la graisse. Les instruments les plus tranchants, les haches les mieux trempées, se brisaient comme du verre, quand on essayait de s'en servir pour couper du bois. Lorsqu'une partie quelconque du corps était gelée, elle devenait dure et blanche; si on négligeait d'avoir recours aux remèdes ordinaires, tels que le frottement, la partie atteinte se gangrenait, et c'en était fait du malade. Si l'on touchait du fer, ou toute autre surface solide et unie, les doigts y restaient attachés par la gelée. Si en buvant de l'eau-de-vie la langue ou les lèvres touchaient le verre, la peau y demeurait collée. « Nous en edmes, dit Ellis, un exemple singulier dans un de nos matelots qui portait une bouteille d'eau-de-vie de la maison à sa tente; n'ayant pas de bouchon, il mit son doigt dans le goulot, et la gelée l'y fixa avec tant de force, qu'il fut obligé d'en perdre une partie pour qu'on pût guérir l'autre. »

Aux souffrances occasionnées par le

froid s'ajoutent, pour les chasseurs et les marchands de fourrures, celles que causent les privations les plus pénibles. L'interprète Long, dont nous avons déjà cité le curieux ouvrage, fait le tableau le plus lamentable de la situation des traitants sur les bords glacés des lacs du haut Canada. Ils sont quelquefois réduits à se nourrir, pendant plusieurs jours, d'une herbe spongieuse connue parmi les sauvages sous le nom de *tripe de roche*, et qui occasionne non-seulement de vives douleurs d'entrailles, mais encore, assez souvent, des vomissements et de dangereuses hémorragies. Que de crimes la faim n'a-t-elle pas fait commettre dans ces jointaines solitudes, où la justice humaine ne peut faire entendre sa voix protectrice!

Joseph Long, qui a fait longtemps ce métier, raconte que plusieurs fois des trafiquants affamés, et poussés, par la souffrance, au paroxysme du désespoir, ont assassiné leurs compagnons, et même leurs chefs, pour se repaître des lambeaux de leurs cadavres. Un M. Fulton, agent de la compagnie de la baie d'Hudson, chargea, un jour, trois de ses hommes d'aller à la pêche à quelque distance de son établissement. Les trois Canadiens, Charles Janvier, François Saint-Ange et Louis Dufresne, vécurent d'abord dans la meilleure intelligence. Mais, au bout d'une quinzaine de jours, le poisson venant à manquer et la chasse ne produisant rien, la faim commença à se faire sentir, et Janvier devint taciturne et querelleur. Quand toutes les ressources des trois pêcheurs furent épuisées, le désespoir s'empara de ces malheureux. Deux d'entre eux résolurent de se laisser mourir d'inanition; mais Janvier avait formé de plus sinistres projets. Au milieu de leur détresse survient un Indien chargé de pelletteries. Le sauvage, à l'aspect des Canadiens exténués et mourant de faim, s'empresse de leur donner la chair des animaux qu'il vient de tuer. Mais c'était peu pour des gens que le besoin prolongé d'aliments avait rendus en quelque sorte insatiables. Le lendemain matin, l'Indien annonce qu'il va poursuivre son voyage. A ce moment, Janvier, que la faim recommençait à torturer, et qui se voyait de nouveau sans provisions, prie le sauvage de l'aider à placer dans le



foyer un énorme tronc d'arbre. L'Indien s'empresse de lui rendre ce nouveau service, et au moment où il se baisse pour soulever la poutre, Janvier le terrasse d'un coup de hache, et traîne son cadavre dans la cabane. Quelques minutes après, les trois chasseurs dévoient les membres du malheureux Indien. Un serment solennel, prêté sur un erucifix, assura Janvier de la discrétion de ses deux compagnons.

Au bout de quelques jours, et quand il ne resta plus rien de cet horrible aliment, la faim revint, et avec elle les sombres pensées. L'implacable Janvier, qui n'avait pas reculé devant l'assassinat pour prolonger son existence, résolut de recourir au même moyen : il chercha querelle à Saint-Ange, et le tua. Un second approvisionnement de chair humaine permit aux deux survivants d'attendre l'époque où le poisson devait devenir plus abondant. Il fallut enfin retourner au poste commandé par M. Fulton. Interrogés sur l'absence de Saint-Ange, ils gardèrent d'abord le secret du meurtre. Mais bientôt les révélations de Dufresne firent connaître au chef de l'établissement la fin tragique de l'infortuné Canadien. Un coup de pistolet, tiré par M. Fulton, fit justice de l'assassin ; car telle est dans ces solitudes l'absence de toute loi et de toute forme de procédure, que les chefs s'arrogent un droit absolu de vie et de mort sur les subalternes, se constituant eux-mêmes juges et bourreaux.

Ce sanglant épisode de l'histoire des chasses dans l'Amérique du Nord a de nombreux pendants dont il nous serait facile de citer les détails. A côté de ces crimes, inspirés par la faim, placez les tortures des malheureux qui meurent oubliés, après une horrible agonie, et vous apprécierez, avec son cortège de misères, de larmes, de crimes, d'infamies de toute espèce, cette invention de l'industrie et de la cupidité des hommes, qu'on appelle le commerce des fourrures. Les femmes du monde, qui, l'hiver, couvrent leurs mains et leurs épaules de la chaude dépouille des animaux, ne savent pas au prix de quelles fatigues et de quels périls ont été obtenus ces objets échangés en Europe contre quelques écus ; elles ne se doutent pas que, pour leur procurer ces riches

garnitures et ces boas si élégants, des hommes intrépides sont obligés de se priver, durant de longues années, des douceurs de la vie civilisée, de s'enfoncer dans d'épaisses forêts, de traverser d'immenses étendues d'eau et de terrain, de se condamner à des souffrances de toute nature, exposés tantôt au supplice des moustiques, tantôt aux atteintes mortelles d'un froid intolérable ; menacés de périr sous le fer des sauvages ou dans les angoisses de la faim ; faisant l'office de bêtes de somme, quand les obstacles semés dans le lit des rivières les forcent à charger sur leurs épaules leurs ballots de marchandises ; enfin, et pour toute compensation à tant de maux, n'ayant en perspective que quelques jours de repos dans un fort isolé, bâti sur quelque rivière par les soins de leurs avarés patrons.

Les difficultés du métier, jointes à l'absence complète d'organisation et aux désordres dans lesquels se plongèrent, dès le début, les trafiquants anglais, rendirent presque nuls, durant plusieurs années, les bénéfices du commerce des fourrures dans le Canada. Les marchands de Montréal se faisaient une concurrence meurtrière. Leurs agents, une fois rendus sur le théâtre de leurs échanges, s'efforçaient, chacun de son côté, de nuire à leurs rivaux dans l'esprit des Indiens. Ils n'épargnaient rien, ni les présents, ni la calomnie, pour détourner les indigènes de traiter avec des compétiteurs qui leur étaient odieux. Ces manœuvres, bientôt devinées par la merveilleuse sagacité des sauvages, n'avaient pour résultat que de perdre les Anglais dans l'opinion de ces derniers. De là des difficultés sans cesse renaissantes dans les échanges ; de là aussi, pour les nouveaux traitants, des périls qui n'avaient pas existé pour les *coureurs des bois*. C'étaient, à tout instant, des querelles nées à la suite d'ignobles orgies, et qui se terminaient souvent par le meurtre de l'étranger ou par le vol de ses marchandises. Quelquefois les Anglais provoquaient gratuitement la colère et la vengeance des naturels. Mackenzie raconte qu'un jour un marchand, pour se délivrer des importunités d'un sauvage qui lui demandait de l'eau-de-vie, lui donna un verre de grog dans lequel il avait mis une forte dose de

laudanum. plus se révérier, assa plusieurs, en abando les choses Indiens rés tions avec il s'organise vie des mar

« Il est, qu'aucun t mort, si u veau en aid le glaive s auxiliaire f maladie, tr d'effroyable Elle anéant entières, et reurs de la dans tous le marchands qui a visité ture lament lations indi fléau. Tout désespour pé nation en d un mal insa par ces ma conjoncture divisus de bien par le Ce qui resta forêts et sur craignant l évitant tou eux. On voit teries s'intr de fléaux de et les liqueu de victimes n'auraient p guerre la pl

Malgré la commerce du Canada Au bout de mencent l les Indiens que absolu d à se livrer ad tôt après, e Montréal s'a tion général des pelletter

laudanum. L'Indien s'endormit pour ne plus se réveiller. Ses compagnons, furieux, assaillirent les Anglais, en tuèrent plusieurs, et forcèrent les autres à fuir, en abandonnant leurs bagages. Enfin, les choses en vinrent à ce point, que les Indiens résolurent de cesser toutes relations avec les Européens, et que même il s'organisa un vaste complot contre la vie des marchands.

« Il est probable, dit Mackenzie, qu'aucun traitant n'eût échappé à la mort, si un terrible auxiliaire ne fût venu en aide aux Anglais, et détourner le glaive suspendu sur leur tête. Cet auxiliaire fut la petite vérole. » Cette maladie, triste présent de l'Europe, fit d'effroyables ravages parmi les Indiens. Elle anéantit des familles et des tribus entières, et, se compliquant des horreurs de la famine, répandit la terreur dans tous les pays que fréquentaient les marchands du Canada. Un voyageur qui a visité ces localités fait une peinture lamentable de la situation des populations indigènes pendant la durée du fléau. Tout ce que l'ignorance et le désespoir peuvent inspirer à une imagination en délire pour conjurer ou éviter un mal insaisissable, fut mis en œuvre par ces malheureux dans ces sinistres conjonctures. Il y eut des milliers d'individus de tout sexe moissonnés aussi bien par le suicide que par l'épidémie. Ce qui resta s'enfuit épouvanté dans les forêts et sur le sommet des montagnes, craignant le contact des Anglais, et évitant toutes communications avec eux. On voit que le commerce des pelleteries s'introduisit en Amérique escorté de fléaux destructeurs : la petite vérole et les liqueurs spiritueuses ont fait plus de victimes dans le nouveau monde que n'auraient pu en faire trente ans de la guerre la plus sanglante.

Malgré la crise qui venait d'affecter le commerce des fourrures, les Anglais du Canada ne se découragèrent point. Au bout de quelques années, ils recommencèrent leurs voyages, et trouvèrent les Indiens disposés, par suite du manque absolu d'ustensiles et de vêtements, à se livrer à de nouveaux échanges. Bientôt après, en 1784, les marchands de Montréal s'associèrent pour l'exploitation générale et exclusive du commerce des pelleteries. Ils formèrent la célèbre

*compagnie du Nord-Ouest*, qui a fourni une carrière aussi longue que lucrative. MM. Benjamin et Joseph Frobisher et Simon Mactavish, négociants riches et considérés de Montréal, furent nommés chefs de l'association. Le capital fictif qu'on prit pour base fut divisé en vingt parts, réparties entre les membres de la société suivant l'importance de leurs services. Le capital était fictif, disons-nous, car la compagnie n'opérait que sur son crédit; soit que les fonds qu'elle employait appartenissent à un seul de ses associés, soit qu'elle les empruntât ailleurs, elle en payait tous les ans l'intérêt (1); mais il n'y avait aucun versement direct de la part des sociétaires.

Dès ce moment, le commerce du Canada, régularisé et centralisé, prit un essor remarquable, et l'organisation de la compagnie du Nord-Ouest, qui offrait un légitime appât à l'ambition de ses employés subalternes, contribua puissamment à ce résultat. En 1788, les expéditions de la société n'excédèrent pas 40,000 livres sterling; mais onze ans après, elles s'élevaient au triple de cette somme.

Il était très-difficile de se faire admettre comme employé dans la compagnie du Nord-Ouest. Le candidat ne pouvait espérer d'être accepté qu'après s'être élevé lentement par ses mérites et ses travaux. Il fallait qu'il commençât son apprentissage dès sa plus tendre jeunesse. Pendant ce noviciat, qui durait sept ans, il recevait, pour toute rétribution, 100 livres sterling; mais il était entretenu aux frais de la compagnie. Il faisait ordinairement son apprentissage dans les postes de l'intérieur, éloigné pendant plusieurs années de toute société civilisée, menant une vie presque aussi sauvage et aussi précaire que celle des Indiens eux-mêmes, presque constamment privé de pain et de sel, en un mot, exposé à toutes les misères et à tous les périls que nous avons déjà énumérés. Quand le temps du surnumérariat était expiré, il recevait un salaire proportionné à ses services; cette récompense variait entre 80 et 160 livres sterling. Le candidat pouvait alors atteindre l'objet de toute son ambition,

(1) W. Irving, *Astoria*.

c'est-à-dire devenir associé. Néanmoins plusieurs années se passaient quelquefois avant que cet insigne honneur lui fût conféré (1).

La plupart des commis et des employés extérieurs étaient, outre les *voyageurs canadiens*, de jeunes Écossais, préparés par la vie qu'ils avaient menée dans leur patrie, à celle qui les attendait dans le nord de l'Amérique. La compagnie les choisissait de préférence, à cause de leur fidélité à toute épreuve. Elle leur permettait, mais seulement à des intervalles de plusieurs années, de venir réparer à Montréal leur santé délabrée. Ces rares visites au monde civilisé étaient le rêve de ces hommes condamnés à un si rude exil; c'était leur *el Dorado* et la récompense la plus douce à laquelle ils pussent aspirer.

La compagnie du Nord-Ouest fonda un établissement qui, par sa situation, pût devenir un point de rendez-vous pour les traitants de l'intérieur et les gens employés aux expéditions de Montréal. Cet établissement, qui reçut le nom de Fort-William, s'élevait sur la rive nord-ouest du lac Supérieur. C'était un vaste assemblage de bâtiments ayant chacun une destination spéciale. Le régime intérieur était celui d'une citadelle; les associés, qui s'y rendaient quelquefois, portaient, pendant leur séjour au fort, le titre d'officiers et de commandants. Ils avaient sous leurs ordres les commis, ainsi que les Canadiens français et les Indiens, qui composaient le corps de troupes.

Voici l'itinéraire des expéditions de Montréal; il donnera une idée des peines et des fatigues endurées par les employés de la compagnie du Nord-Ouest, seulement pour atteindre Fort-William. Nous empruntons ces détails à un auteur anglais, qui s'exprime ainsi :

« Dans les premiers jours du mois de mai, les canots se réunissent dans le port de la Chine; à l'extrémité supérieure de l'île de Montréal. C'est le moment où cette partie du Saint-Laurent est débarrassée des glaces qui encombrèrent son lit pendant l'hiver. On embarque les marchandises destinées aux échanges, ainsi que le porc, le biscuit et les pois secs qui doivent servir à la nourri-

ture des *voyageurs*. Les équipages une fois réunis, on donne le signal du départ. La flottille gagne la rive nord du Saint-Laurent, à l'endroit où le fleuve reçoit les eaux de l'Ottawa par la vaste ouverture du lac des Deux-Montagnes. Cela a environ vingt milles de long sur trois de largeur. A son extrémité supérieure, ou plutôt à son origine, il se rétrécit, et prend, à partir de cet endroit, le nom de *rivière Ottawa*. A quinze milles plus haut se trouve une série de *rapides* ou cascades qui entravent la navigation. C'est là que commencent les premières fatigues des *voyageurs*: pendant quinze ou dix-huit jours que dure ce trajet de 280 milles, ils sont obligés tantôt de décharger les canots et de les remorquer à force de bras, les marchandises sur le dos, tantôt de porter sur leurs épaules ballots et embarcations. Les endroits où la première opération a lieu s'appellent les *décharges*, ceux où se fait la seconde, les *portages*. Les *voyageurs* quittent ensuite l'Ottawa, remontent une autre rivière; et, après avoir franchi un second portage non moins rude que le premier, ils pénètrent dans le lac Nipissing. De là, par la rivière Française, qu'entrecoupe un grand nombre de rapides, ils arrivent dans le lac Huron, d'où ils gagnent le lac Supérieur et le fort du Grand-Portage ou William. Cette route est plus courte de 100 milles que celle par les lacs; mais elle offre trente-six portages, dont plusieurs à travers des rochers, contre lesquels les canots se briseraient infailliblement si les *voyageurs* ne les portaient avec les plus grandes précautions. L'arrivée des expéditions de Montréal au Grand-Portage coïncide avec celle des *Winterers* (ceux qui, d'après les règlements, passent l'hiver à la chasse, jusqu'à ce qu'ils soient relevés par une nouvelle troupe). Quand la récolte des fourrures est abondante, il se passe dans le fort des scènes extrêmement animées. Un touriste qui s'est trouvé à Fort-William à l'époque de ces réunions, dit que la multitude d'hommes qui encombraient l'établissement, ou campait dans les environs, comptait dans ses rangs des Anglais, des Irlandais, des Écossais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Danois, des Suédois, des Hollandais, des Suisses, des ci-

(1) Mackenzie.

(1) Voir *Montage des colonies anglaises*.

(2) Ce mémoire

loyens des États-Unis, des Canadiens, des Africains, des Indiens du pays, et des créoles de sang mêlé.

La compagnie du Nord-Ouest, quoique n'ayant aucun privilège, prit, tout d'abord, des allures si despotiques, qu'elle s'assura le monopole de la traite des pelleteries dans le Canada et ses dépendances septentrionales. Plusieurs petites compagnies se formèrent à Montréal, et établirent le centre de leurs opérations au fort de Michillimackinac, sur le lac Huron. Mais, après des essais infructueux et une inutile dépense de capitaux, elles furent toutes obligées de se laisser absorber par la compagnie du Nord-Ouest, seule souveraine de ce pays. Quant à la compagnie de la baie d'Hudson, elle réclama, au nom de sa charte fondamentale, le privilège exclusif de ce commerce, non-seulement sur les bords de la rivière Anglaise et de ses affluents, mais encore sur les rives du Saskatchewan, de la rivière Rouge, et de tous les cours d'eau qui se rendent dans le lac Winnipeg et dans la baie d'Hudson par les fleuves Nelson et Severn. Mais comme ces réclamations n'étaient appuyées par aucune autorité capable d'expulser les usurpateurs du théâtre de leurs déprédations, elles furent dédaignées par la compagnie du Nord-Ouest, et considérées comme non avenues. Cette dernière ne se contenta pas d'établir des postes de traite en face de ceux de la compagnie de la baie d'Hudson; elle créa aussi des comptoirs sur l'Athabasca, la rivière de la Paix, les grands et les petits laes; dans la Nouvelle-Calédonie, sur le fleuve Colombia, etc. En un mot, elle acquit une toute-puissance contre laquelle aucun rival n'osa s'élever (1).

Malgré ces progrès, favorisés par l'esprit de monopole de cette association, la compagnie du Nord-Ouest n'eût réalisé aucun bénéfice, et même aurait été en perte, si elle n'eût pas eu recours aux conceptions les plus immorales. On lit à ce sujet, dans un mémoire du comte Andriani, qui a voyagé en 1791 dans l'intérieur de l'Amérique du Nord (2), un fragment trop curieux pour que nous

puissions nous dispenser de le reproduire :

« La compagnie exporte annuellement 1,400 paquets de pelleteries fines. Ces 1,400 paquets, évalués à 40 livres sterling chaque, d'après les prix qu'en reçoivent à Montréal les petits marchands qui en recueillent en petite quantité, valent, à Londres, à la compagnie, 88,000 livres sterling; car toute cette quantité de fourrures, tirée par elle du Grand-Portage, est envoyée en Angleterre. La compagnie dépense pour ces 1,400 paquets 16,000 livres sterling, pour achats en Angleterre des marchandises d'échange propres à faire le trafic des pelleteries avec les Indiens, et pour leur transport d'Angleterre à Montréal. En réduisant en monnaie française ces 16,000 livres sterling, on trouve :

« 1 <sup>o</sup> Achat des marchandises anglaises. . . . .	livres.	354,000
« 2 <sup>o</sup> Gages de quarante guides, interprètes, chefs d'expédition. . . . .		88,000
« 3 <sup>o</sup> Gages de 1,100 hommes employés à la traite intérieure, et qui hivernent, sans jamais descendre à Montréal, à raison de 1,800 livres par tête. . . . .		1,980,000
« 4 <sup>o</sup> Gages de 1,400 hommes employés pour monter avec les canots, et descendre du Grand-Portage à Montréal et de Montréal au Grand-Portage, pour la conduite des marchandises, à raison de 250 livres par tête. . . . .		350,000
« 5 <sup>o</sup> Le prix des vivres qui se consomment pendant les trajets entre Montréal et le Grand-Portage, et au Grand-Portage même, estimé en terme moyen annuel. . . . .		4,000
« Total des dépenses occasionnées à la compagnie pour obtenir les 1,400 paquets de pelleteries fines du Grand-Portage.		2,776,000

de Larochefeucauld-Liancourt aux États-Unis, t. II, p. 216.

(1) Voir Montgomery Martin, *Statistique des colonies anglaises*.

(2) Ce mémoire est intercalé dans le voyage



« Les 88,000 liv. sterling produites à Londres par la vente de ces pelleteries, comparées avec les 2,776,000 livres de France pour les frais, établiraient pour la compagnie une perte de près de 600,000 livres tournois. Mais voici le secret :

« Les gages des hommes employés comme il est dit ci-dessus, ne sont réels que sur le papier; car, à l'exception des 40 guides et des 1,400 hommes employés à monter et descendre les canots, les gens reçoivent la moitié de leur argent effectif; tout le reste des gages, et aussi la deuxième moitié des employés ci-dessus, est payé en marchandises, dont la vente au Grand-Portage donne un bénéfice de 50 p. 100.

« L'espèce de marchandise importée pour cette traite et pour cette valeur de 354,000 livres ci-dessus mentionnée, se compose de couvertures de laine, de gros draps, de rubans de fil et de laine de diverses couleurs, de vermillon, de bracelets de porcelaine, d'ornements d'argent, de fusils, de plomb, de poudre, et surtout de rhum. Au fort du Détroit, ces articles sont vendus trois fois le prix courant de Montréal; au fort Michillimackinac, quatre fois; au Grand-Portage huit fois; au lac Winnipeg seize fois; et plus haut, le prix en est fixé arbitrairement par les chefs traitants.

« Comme les employés sont payés en marchandises, on comprend, par le prodigieux profit que fait la compagnie sur leur vente, combien les salaires lui coûtent peu. Tous ces employés achètent d'elle leurs besoins; celle-ci tient avec eux un compte ouvert; et comme tous hivernent dans l'intérieur, et généralement au delà du lac Winnipeg, le rhum qu'ils boivent, les couvertures et les draps qu'ils donnent à leurs femmes, etc., leur reviennent fort cher. Ces employés sont généralement libertins, ivrognes, dépensiers, et la compagnie n'en veut que de cette espèce. Telle est la spéculation sur leurs vices, que tout employé qui témoigne dans ses dispositions économie et sobriété, est chargé des travaux les plus fatigants, jusqu'à ce que, par une suite de mauvais traitements, on ait pu le convertir à l'ivrognerie et à l'amour des femmes, qui

font vendre le rhum, les couvertures et les ornements. En 1791, il y avait neuf cents des employés de la compagnie qui lui devaient plus que le produit de dix à quinze années de leurs gages à venir. »

Lord Selkirk, qui a publié une curieuse brochure sur le commerce des pelleteries en Amérique (1), confirme les assertions du comte Andriani, et ajoute quelques détails qui font connaître le complément du système de la compagnie du Nord-Ouest : « Quand un employé, dit-il, commence à manifester le goût de la dépense, on lui accorde un crédit illimité, jusqu'à ce qu'il soit considérablement endetté envers la compagnie. Dès ce moment, il devient l'esclave de ses patrons, qui font de lui ce qu'ils veulent. Pour endetter ses agents, la compagnie trouve de grandes facilités dans l'usage où elle est de suivre, pour l'argent, un cours particulier qui lui donne la moitié de sa valeur légale. Les hommes enrôlés à Montréal ont des gages calculés suivant le cours réel; mais chaque objet que leur vend la compagnie est coté suivant le *cours nord-ouest*. Un employé a-t-il besoin d'un ustensile ou de comestibles, on lui en dit le prix, et il le calcule d'après les prix courants de son village; mais quand on établit son compte sur les livres de la compagnie à Montréal, chaque livre sterling se trouve plus que doublé. La profonde ignorance et la confiance naïve des Canadiens expliquent le maintien de ce système. La compagnie recommande, d'ailleurs, à ses complices, vis-à-vis des employés, le plus grand secret sur ces coupables manœuvres. »

La compagnie du Nord-Ouest exploitait impitoyablement la misère des Indiens. Ceux-ci manquaient de provisions au commencement de l'hiver, et comme ils ne pouvaient payer comptant, la chasse n'étant pas encore ouverte, ils demandaient et obtenaient crédit. Or, ce crédit, la compagnie le faisait payer bien cher à ces pauvres gens. Quand ils ne pouvaient solder les objets ache-

(1) *A sketch of the british fur trade in North-America, with Observations relative of the North-West company of Montreal, by the EARL OF SELKIRK.*

PO  
tés à un prix  
créanciers n'  
autorité léga  
fourrures des  
taient jusqu'à  
toute leur re  
traitants prélu  
ges par le don  
rhum; et lor  
ivres, on dev  
bon marché d  
toutefois ils n  
ment et simp  
fourrures. Le  
des Anglais  
eurent pour ré  
cimer les sau  
que le parleme  
d'intervenir, p  
espèce d'assas  
posa d'abolir l  
cooliques aux l  
aux deux comp  
avis. La comp  
son, plus mor  
adhéra à ce pr  
du Nord-Ouest  
et comme elle  
opinion préval  
agents continu  
indigènes.

L'audace et  
ployés de la co  
ne firent que  
Pour neutralis  
compagnie de  
n'est pas de m  
missent en ce  
même pas dev  
rivaux, et leur  
les tribunaux  
en grande par  
une scandaleu  
Selkirk énumé  
faits qui montr  
d'Hudson déva  
tués par des er  
canadienne. M  
étaient leur pr  
compagnie du  
ner à leurs con  
d'être cruellem  
dente résolutio  
employés du N  
dans le camp  
pas à trouver l



tés à un prix exorbitant, comme leurs créanciers n'étaient soumis à aucune autorité légale, ils contrefaisaient les fourrures des sauvages, ou les maltrahaient jusqu'à ce qu'ils eussent livré toute leur récolte de pelleteries. Les traitants préluèrent toujours aux échanges par le don de quelques bouteilles de rhum; et lorsque les Indiens étaient ivres, on devine que ces fripons avaient bon marché de leurs pratiques; quand toutefois ils ne leur volaient pas, purement et simplement, leurs ballots de fourrures. Les libéralités intéressées des Anglais en liqueurs spiritueuses eurent pour résultat d'abrutir et de déchoir les sauvages du Canada; si bien que le parlement britannique fut obligé d'intervenir, pour occuper court à cette espèce d'assassinat organisé. On proposa d'abolir la vente des boissons alcooliques aux Indiens, et l'on en référa aux deux compagnies, pour prendre leur avis. La compagnie de la baie d'Hudson, plus morale que sa concurrente, adhéra à ce projet; mais la compagnie du Nord-Ouest s'y opposa formellement; et comme elle était la plus forte, son opinion prévalut. En conséquence, ses agents continuèrent à empoisonner les indigènes.

L'audace et l'immoralité des employés de la compagnie du Nord-Ouest ne firent que s'accroître par le succès. Pour neutraliser la concurrence de la compagnie de la baie d'Hudson, il n'est pas de moyens criminels qu'ils n'eussent mis en œuvre. Ils ne reculaient même pas devant le meurtre de leurs rivaux, et leurs forfaits trouvaient dans les tribunaux de Montréal, composés, en grande partie, de leurs patrons, une scandaleuse impunité. Le comte Selkirk énumère un grand nombre de faits qui montrent des agents de la baie d'Hudson dévalisés, maltraités et même tués par des employés de la compagnie canadienne. Malheur aux Indiens qui étaient leur pratique aux agents de la compagnie du Nord-Ouest pour la donner à leurs concurrents: ils étaient sûrs d'être cruellement punis de leur imprudente résolution; malheur surtout aux employés du Nord-Ouest qui passaient dans le camp ennemi: ils ne tardaient pas à trouver la mort sous la hache ou

le pistolet de leurs anciens chefs. Un jour de l'année 1800, un jeune homme nommé Labau s'enfuit de la tente de son maître, et va prendre du service chez un employé de la compagnie de la baie d'Hudson. Aussitôt le sieur Frédéric Shultz, son maître, se rend à l'établissement de son rival, somme Labau de rentrer sous son toit, et, sur son refus, le frappe d'un coup mortel. C'est là un fait entre mille. Nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui rempliraient nos lecteurs d'étonnement et d'horreur, et qui montreraient combien ces mots: *Commerce des fourrures*, rappellent de barbarie et de sang versé.

Les intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson souffraient singulièrement de cette concurrence *per fas et nefas*. Pour activer le zèle de ses agents, cette association eut l'heureuse idée de les intéresser dans ses ventes. Cette mesure inspira plus d'audace et de courage aux employés des factoreries, et le commerce de la baie d'Hudson reprit quelque activité; mais la compagnie du Nord-Ouest n'en resta pas moins puissante et redoutable. Cette dernière, pour réaliser de plus gros bénéfices, donnait ordre à ses agents de battre le pays, d'aller au-devant des sauvages et de trafiquer même pendant l'été; ce qui engageait les Indiens à chasser durant la saison où les animaux nourrissent leurs petits. La compagnie de la baie d'Hudson, au contraire, prescrivait à ses employés d'attendre les sauvages dans les factoreries; et comme ceux-ci faisaient leurs voyages pendant la belle saison, ils ne chassaient que l'hiver, et ne pouvaient porter aux établissements de la baie d'Hudson que la moitié des approvisionnements recueillis par les agents du Nord-Ouest. La compagnie canadienne dépeuplait ainsi le pays d'animaux à fourrures, en détruisant les femelles au moment de la gestation et de l'allaitement. Mais que lui importait? Elle voulait s'enrichir promptement, et s'inquiétait peu de l'avenir.

Pendant que l'Amérique du Nord était exploitée dans sa partie septentrionale et orientale par les commerçants français et anglais, les Russes mettaient à contribution, dans le même but com-

mercial, les immenses régions qui s'étendent depuis la chaîne de l'Oural jusqu'au Kamtchatka. En 1746, ils prirent possession des îles Kouriles; ils y trouvèrent un animal dont la fourrure précieuse leur promettait des profits certains et considérables; c'était la loutre de mer. Les premières pelleteries de ce genre trouvèrent en Chine un débouché assuré, et s'y vendirent à des prix énormes. Bientôt, cependant, les contrées d'où les Russes tiraient leurs fourrures ne pouvant plus suffire à la consommation des marchés asiatiques, ce peuple s'établit sur le continent voisin, et y fonda des établissements commerciaux, sans que les compagnies du Canada et de la baie d'Hudson s'en doutassent. Pendant son dernier voyage dans l'océan Pacifique, l'illustre Cook reconnut que les côtes nord-ouest du Nouveau-Monde étaient occupées par des colonies moscovites qui en tiraient de grandes quantités de pelleteries de qualité supérieure. C'était là comme une nouvelle mine d'or découverte en Amérique. L'Angleterre et les États-Unis voulurent en avoir leur part. Dès l'année 1792, vingt et un bâtiments de ces deux nations naviguaient le long de ce littoral, et trafiquaient avec les indigènes. Les traitants parcouraient la côte depuis la Californie jusqu'aux plus hautes latitudes septentrionales, campaient sur le rivage, faisaient des échanges avec les sauvages, et allaient ensuite vendre leurs fourrures en Chine. Toutefois, la supériorité resta aux Russes. Ils avaient sur leurs concurrents un très-grand avantage: les Américains et les Anglais ne pouvaient vendre leurs cargaisons qu'à Canton, qui n'était guère qu'un lieu d'entrepôt d'où les pelleteries devaient être expédiées dans le nord de la Chine, tandis que les négociants russes faisaient transporter leurs approvisionnements à travers la Sibérie jusque sur les frontières septentrionales du Céleste empire, où ils les vendaient directement aux consommateurs. Bientôt ce commerce se régularisa, et une compagnie moscovite se forma au capital de 6,500,000 francs, établit le siège de ses opérations à la Nouvelle-Arkhangel, et donna un grand essor à la traite des pelleteries dans le Kamtchatka, aussi bien que sur les côtes nord-ouest de l'Amérique.

La compagnie du Nord-Ouest avait aussi trouvé des rivaux entreprenants dans les citoyens des États-Unis. Dès la déclaration d'indépendance des colonies anglo-américaines, des aventuriers de cette république avaient commencé le trafic des pelleteries avec les Indiens des contrées explorées par les agents de la compagnie canadienne. Un négociant de New-York, M. Jacob Astor, qui s'était enrichi dans ces expéditions, chercha à créer une grande association pour donner un but grandiose et national à ce commerce. Après plusieurs années passées en négociations infructueuses, il obtint du gouvernement de l'Union l'autorisation de former une compagnie qui, sous le nom de *compagnie Américaine des pelleteries*, et avec un capital d'un million de dollars, centraliserait les opérations des traitants. Cette concession avait eu lieu en 1809. M. Astor voulait fonder un établissement permanent sur les bords de la Colombia, qui se jette dans l'océan Pacifique sur la côte nord-ouest du continent américain. Dès 1810, deux expéditions, une par mer, l'autre par terre, se dirigeaient, par son ordre, vers l'ouest des montagnes Rocheuses; ces expéditions réussirent, non toutefois sans que plusieurs des aventuriers qui s'en étaient chargés eussent succombé à leurs fatigues, ou sous le couteau des sauvages (1).

Le fort d'Astoria fut bâti sur les rives de la Colombia (2), et une nouvelle voie fut ouverte au commerce des four-

(1) Le bâtiment qui avait porté les colons à l'embouchure du fleuve eut un sort lamentable. Il fut, un jour, envahi par les Indiens qu'on avait eu l'imprudence de laisser monter à bord, et qui massacrèrent tout l'équipage, sauf quatre matelots. Le lendemain du jour où cette catastrophe avait eu lieu, les sauvages, n'apercevant personne sur le pont du navire, y retournèrent en toute confiance; mais au moment où ils étaient réunis au nombre de plus de cent sur le bâtiment, une explosion terrible se fit entendre, et les meurtriers des Américains furent lancés, tout sanglants, dans les airs. C'était la main d'un officier blessé, la veille, pendant le massacre, qui avait mis le feu aux poudres, et avait vengé, par ce courageux suicide, ses frères égorgés. Les quatre matelots épargnés par les sauvages avaient réussi à gagner la côte, où ils furent surpris par les indigènes furieux, et immédiatement mis à mort.

(2) C'est le récit de cette entreprise qui fait le sujet de l'ouvrage de M. Irving, intitulé *Astoria*.

tures. Mais destiné à la seconde la Grande-prise par les Nord-Ouest aux Américains plus tard,

Pendant dent des compagnie du côté, par la son, deven par les marc décliner sa à peu plus résultat fin à négocier a fin une tan hostilités q aux prises l la compagr absorba l'au 1821, sous *Compagnie commerce bay fur Cor*

Ainsi que dit, la com s'attribue u les carrés. C ritable empi

Ses princ situés sur le dans cette e fort du Moo oriental. Le à l'embouch même nom. néral de la pôt des four Nelson. Dar trionale au t compagnie p blissements rons le comp toir Frederic les frontière Chippewyan fort Vancou que distance voit aussi de des lacs Wi Buffalo, et katchewan nements ne co

rures. Mais cet établissement n'était pas destiné à une longue existence. Durant la seconde guerre des États-Unis contre la Grande-Bretagne, il fut attaqué et pris par les Anglais de la compagnie du Nord-Ouest. Il fut, à la paix, restitué aux Américains, pour redevenir, un peu plus tard, possession anglaise.

Pendant que ceci se passait à l'occident des montagnes Rocheuses, a compagnie du Nord-Ouest, pressée, d'un côté, par la compagnie de la baie d'Hudson, devenue plus active, de l'autre, par les marchands des États-Unis, voyait décliner sa prospérité. Elle devint peu à peu plus traitable; et, craignant un résultat final désastreux, elle consentit à négocier avec son ancienne rivale. Enfin une tardive coalition termina les hostilités qui avaient si longtemps mis aux prises les deux associations. Ce fut la compagnie de la baie d'Hudson qui absorba l'autre. La réunion eut lieu en 1821, sous la dénomination générale de *Compagnie de la baie d'Hudson pour le commerce des pelleteries (Hudson's bay fur Company)*.

Ainsi que nous croyons l'avoir déjà dit, la compagnie de la baie d'Hudson s'attribue un domaine de 3,700,000 milles carrés. C'est, comme on voit, un véritable empire.

Ses principaux établissements sont situés sur la baie de James; on compte dans cette catégorie le fort Albany, le fort du Moose et la factorerie du Maine oriental. Le comptoir de Severn est bâti à l'embouchure de la grande rivière du même nom. Le fort d'York, quartier général de la compagnie et principal dépôt des fourrures, s'élève sur le fleuve Nelson. Dans une direction plus septentrionale on trouve le fort Churchill. La compagnie possède encore d'autres établissements, parmi lesquels nous citerons le comptoir Brunswick et le comptoir Frederick, dans la partie sud et vers les frontières du Haut-Canada; le fort Chippewyan, sur le lac Athapeskow; le fort Vancouver, sur la Colombia, à quelque distance de l'ancien fort Astoria. On voit aussi des postes anglais sur les bords des lacs Winnipeg, Supérieur, Methye, Buffalo, et des rivières Assinipoil, Saskatchewan et Mackenzie. Ces établissements ne consistent, pour la plupart,

qu'en une maison palissadée. Le fort d'York est le plus considérable et le plus solidement construit. Il se compose de plusieurs bâtiments réunis, à deux étages, et se terminant par des terrasses couvertes de zinc. Les officiers habitent une partie du *square*; le reste est abandonné aux employés subalternes et aux pelleteries. Toute la factorerie est entourée d'une palissade de vingt pieds de haut. On a construit une plate-forme qui s'étend depuis le fort jusqu'à la jetée qui borde le fleuve. Cette esplanade, dont la destination est de faciliter l'entrée et la sortie des paquets de pelleteries, est l'unique promenade des employés pendant toute la durée de l'été, à cause des marais qui s'étendent tout autour du comptoir (1).

L'organisation actuelle de la compagnie de la baie d'Hudson peut être exposée en quelques mots. Son capital est divisé en autant d'actions que de propriétaires. Les chefs, ou facteurs, qui résident en Amérique, portent le titre d'*associés* ou de *partners*; ceux d'entre eux qui dirigent des comptoirs ont un huitième d'action ou 25,000 francs par an. Les agents d'un rang inférieur n'ont que la moitié de ce salaire.

L'assemblée générale annuelle des principaux agents se réunit à York, dans le Haut-Canada. On y traite toutes les affaires de la compagnie, et on y arrête les comptes de l'année.

La compagnie a environ mille personnes à son service. Elle est investie d'une autorité absolue sur ses agents, d'un droit illimité de vie et de mort sur tous les individus placés sous sa dépendance. Les chefs peuvent diminuer, augmenter ou supprimer les salaires des employés qui leur obéissent, fixer le prix des objets de consommation et des pelleteries. Cette latitude leur permet de réaliser sur la vente des marchandises d'Europe à leurs agents, ou aux Indiens, un bénéfice qui s'élève souvent à plus de 300 pour 100.

Telle est l'omnipotence de cette association de marchands, qu'elle peut même posséder ouvertement et légalement des

(1) *Voyage de Franklin à la rivière de la Mine de Cuivre*; t. 1, p. 37 de l'édition anglaise.

esclaves. C'est là un fait incroyable, mais malheureusement trop réel : *L'esclavage existe dans tous les domaines de la compagnie.* Le prix d'un Indien varie de dix à vingt couvertures ; les femmes valent un peu plus. La facilité des ventes d'esclaves et l'appât du gain font commettre aux Indiens les actes les plus révoltants ; on a vu des pères vendre leurs fils pour quelques vêtements ou quelques oripeaux (1).

Quant aux simples engagés, ils reçoivent un salaire annuel de 375 à 425 francs. Leur engagement est de cinq ans. Ils sont soumis à une discipline toute militaire, à ce point que le moindre délit d'insubordination est puni de mort.

Dans ces dernières années, la compagnie a fondé sur la rivière Rouge un établissement pour ses employés retirés. En 1833, cet asile comptait déjà 3,070 habitants. Le pays environnant est fertile, et pourvoit à une partie des besoins de cette petite colonie, qui se procure le reste par échanges avec les sauvages. En somme, ces invalides du commerce des fourrures ne sont pas malheureux. Seulement, ils sont obligés de se tenir constamment en garde contre les attaques des Indiens Sioux, dont la férocité est redoutée dans toute cette partie de l'Amérique septentrionale.

La compagnie possède de nombreux comptoirs et postes militaires dans le territoire de l'Orégon, que se sont disputé la Grande-Bretagne et les États Unis. Son entrepôt central est à Vancouver, sur la rive nord et à 36 lieues au-dessus de l'embouchure de la Colombia. Elle a, en outre, usurpé une partie du sol de la Californie ; on trouve même un établissement de pelleteries dans la rade de San-Francisco. Pour garantir à ces comptoirs lointains et à son commerce sur la côte nord-ouest une protection efficace, elle entretient sur le littoral de la Californie, près de l'embouchure de l'Orégon, et dans le voisinage des colonies russes, une force navale composée de quatre navires, principalement destinés au transport des marchandises, de deux goélettes et d'un

(1) Nous empruntons ces derniers détails à un excellent travail du major Poussin, inséré dans l'Annuaire des voyages et de la géographie pour 1844, sous ce titre : *Territoire de l'Orégon.*

bateau à vapeur. Tous ces bâtiments sont armés en guerre. Enfin, elle a créé aux îles Sandwich un établissement où sa petite marine peut se ravitailler et se réfugier, en cas de besoin.

La compagnie expédie par la baie d'Hudson les fourrures provenant des forts d'York et du Moose ; la récolte faite à la Grande-Rivière et autres postes intérieurs s'embarque au Canada, et celle qui se fait sur les bords de la Colombia, dans l'océan Pacifique. Le tout est dirigé sur Londres.

Dans certaines localités, notamment dans le district de Cumberland-House, sur les bords du Saskatchewan, la peau de castor forme la base de tout le système commercial : trois martres valent une peau de castor ; huit rats musqués, ou un lynx, sont payés de même ; un renard blanc ou une loutre s'échange contre deux castors ; un renard noir et un ours noir contre quatre peaux. On apprécie d'après la même base les objets venant d'Europe : un couteau de boucher vaut un castor ; une couverture de laine, huit ; un fusil, quinze. Au commencement de l'automne, on livre à crédit aux chasseurs indiens les vêtements et les munitions dont ils ont besoin, et ils payent le tout au printemps sur le produit de leurs ventes. Ils sont très-exacts à remplir leurs engagements ; quand ils y manquent, c'est presque toujours sur les agents de la compagnie qu'il faut en rejeter la faute ; ceux-ci leur enlèvent, en effet, les peaux qu'ils réservaient pour l'acquittement de leurs dettes ; et quand ils refusent de livrer leurs marchandises de réserve, quelques gouttes de rhum suffisent pour leur faire perdre la raison, et pour les décider à tout abandonner.

Voici les quantités de fourrures tirées de ces contrées en 1833-34 par l'intermédiaire de la compagnie. Nous réunissons en chiffres généraux les quantités provenant des forts d'York et du Moose, aussi bien que celles qui étaient encore au Canada, et celles qu'on attendait des établissements de la Colombia :

Castors. . . . .	lbs.	1,074
Parchemins et jeunes castors. . . . .	Peaux.	98,288
Musquash (rats musqués). . . . .		694,092
Blaireaux. . . . .		1,069

Ours.  
Hermine  
Pêcheur  
Renard  
gent  
Lynx.  
Martre  
Putois  
Loutre  
Ratons  
Cygnes  
Loups.  
Wolver

Quoiqu  
d'Hudson  
bénéfices  
fares, elle  
Les quat  
en 1712 ét  
sterling,  
vres. La  
minué de  
elle n'étai  
sterling, e  
croissant

On doit  
pagnie de  
toujours f  
geurs qui  
le nord d  
cette assis  
des décou  
par ordre  
muel Hear  
mer Polair  
vembre 1  
Galles, su  
marcha ré  
ses vivres  
étant deve  
point de d  
se mit de  
quelques  
de guides.  
bles. Les  
lement les  
sables (3).

(1) *Histoire*  
que, par Pa  
cobi, t. II.

(2) Le fort  
de latitude  
du méridien

(3) « Nous  
dans sa rela  
peu, et fréqu



Ours. . . . .	7,451
Hermes. . . . .	491
Pêcheurs. . . . .	5,296
Renards rouges, blancs, argentés, etc. . . . .	9,937
Lynx. . . . .	14,255
Martres. . . . .	64,490
Putois. . . . .	25,100
Loutres. . . . .	22,303
Ratons. . . . .	713
Cygnés. . . . .	7,918
Loups. . . . .	8,484
Wolverines. . . . .	1,571

Quoique la compagnie de la baie d'Hudson réalise encore d'assez beaux bénéfices, eu égard au chiffre de ses affaires, elle est, néanmoins, en décadence. Les quatre comptoirs qu'elle possédait en 1712 étaient alors estimés 108,514 liv. sterling, avec un capital de 100,000 livres. La valeur de ses propriétés a diminué depuis cette époque. En 1812, elle n'était estimée que 150,000 livres sterling, et depuis lors, elle a été en décroissant (1).

On doit dire, à l'honneur de la compagnie de la baie d'Hudson, qu'elle a toujours favorisé les efforts des voyageurs qui se proposaient de parcourir le nord du continent américain, et que cette assistance a contribué à amener des découvertes importantes. Ce fut par ordre de cette compagnie que Samuel Hearne entreprit son voyage à la mer Polaire. Il partit à pied, le 6 novembre 1769, du fort du Prince de Galles, sur la rivière Churchill (2), et marcha résolument au nord-ouest. Mais, ses vivres étant épuisés, et le froid étant devenu intolérable, il revint à son point de départ. Le 23 février 1770, il se mit de nouveau en campagne avec quelques Indiens qui devaient lui servir de guides. Le trajet fut des plus pénibles. Les voyageurs trouvaient difficilement les aliments les plus indispensables (3). Tant de fatigues, tant de

misères, furent sans résultat. Il fallut encore retourner à la factorerie sans avoir rien découvert. Toutefois Hearne n'avait pas renoncé à son projet. Il partit une troisième fois, le 7 décembre 1770, et le 13 juillet de l'année suivante il découvrit la rivièrè de la Mine de Cuivre. Il affirma avoir aperçu la mer à l'embouchure de cette rivière, et revint après avoir exploré une étendue considérable de pays au nord de l'Amérique.

C'est aussi à la compagnie qu'on est redevable du succès du voyage du capitaine Franklin dans les mêmes régions. Ce voyage s'exécuta de 1819 à 1822. L'imagination s'épouvante à l'idée de toutes les tortures que Franklin et ses compagnons d'aventures eurent à subir dans les parages voisins de la mer Polaire. Complètement privés d'aliments, ils durent se nourrir, pendant plusieurs semaines, d'os calcinés, de viande de renne putréfiée et dédaignée par les loups, de mousse d'Islande, et de cette herbe spongieuse qui occasionne de si violentes douleurs d'estomac et d'intestins. Ils en vinrent jusqu'à dévorer leurs vieux souliers, des culottes de peau et des fourreaux de fusil en cuir. Deux Canadiens furent assassinés par un de leurs camarades qui, après s'être rassasié de leur chair encore palpitante, en fit manger au docteur Richardson, lui disant que c'était de la viande d'ours noir. Ayant acquis la certitude du crime, le docteur brûla la cervelle au meurtrier. Enfin, après avoir été à deux doigts de la mort, après avoir vu périr de faim et de froid autour de lui plusieurs de ses serviteurs, le capitaine Franklin revint au principal comptoir de la compagnie de la baie d'Hudson. Il avait parcouru un espace de 5,550 milles par terre et exploré une portion encore inconnue du littoral nord de l'Amérique continentale.

(1) *Histoire financière de l'empire britannique*, par Pablo de Pebrer, traduction de M. Jacob, t. II.

(2) Le fort du prince de Galles est par 58° 47' de latitude nord, et 94° 7' de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich.

(3) « Nous avions quelquefois trop, dit Hearne dans sa relation, rarement assez, souvent trop peu, et fréquemment nous n'avions rien du tout.

Nous avons passé plusieurs fois deux jours et deux nuits, et deux fois plus de trois jours, sans manger. Une fois, nous avons été près de sept jours sans avoir d'autre nourriture que quelques fruits sauvages, de l'eau, des morceaux de vieux cuir et des os brûlés. »

Nous avons reproduit ce passage pour montrer ce que c'est que la vie de voyageur ou de chasseur dans ces tristes contrées.

Atiments  
lle a créé  
ment où  
ller et se

otamment  
d-House,  
a, la peau  
t le systè-  
res valent  
musqués,  
ne; un re-  
ange con-  
noir et un  
On apprê-  
tets venant  
cher vaut  
aine, huit;  
necement  
aux chas-  
les muni-  
ils payent  
produit de  
cts à rem-  
ils y man-  
sur les  
aut en re-  
èvent, en  
ient pour  
; et quand  
rhandises  
s de rum  
la raison,  
adonner.  
ures tirées  
par l'inter-  
us réunis-  
quantités  
du Moose,  
ent encore  
pendait des

1,074

98,288

694,092

1,069



La compagnie prêta également une généreuse assistance au capitaine Back, qui, dans son voyage exécuté en 1834-1835, découvrit au milieu des régions arctiques la Terre du roi Guillaume IV. En 1838, le gouverneur de la baie d'Hudson chargea deux agents de la compagnie, MM. Dease et Simpson, de compléter l'exploration des côtes américaines sur la mer Polaire. Ces voyageurs découvrirent une grande terre qu'ils nommèrent *Terre de Victoria*.

La compagnie du Nord-Ouest n'est pas restée en arrière de sa rivale sous ce rapport. Elle fit reconnaître par ses agents les rivières et les lacs nombreux situés au nord de la chaîne de hautes montagnes qui sépare les eaux du Mississippi et du Missouri de celles qui coulent vers le nord et l'est, à peu de distance des montagnes Pierreuses. Dans l'été de l'année 1789, Mackenzie, l'un des actionnaires de cette compagnie, partit du fort Chippewyan, situé sur le bord méridional du lac des Montagnes, à 58° 40' latitude nord et 110° 30' longitude ouest. Après avoir traversé le lac que nous venons de désigner, et atteint la rivière et le lac de l'Esclave, il arriva à l'embouchure d'un cours d'eau, nommé depuis rivière *Mackenzie*, dans lequel le lac de l'Esclave décharge ses eaux, et qui verse les siennes dans la mer du Nord. Dans un nouveau voyage, entrepris en 1793, Mackenzie partit d'un des établissements de la compagnie du Nord-Ouest, situé sur la rivière de la Paix, et atteignit les bords de l'océan Pacifique par 52° 24' de latitude nord et 128° 2' de longitude à l'ouest de Greenwich.

On peut donc dire que le commerce des pelleteries n'a pas été sans influence sur le progrès de la science géographique.

Si la compagnie de la baie d'Hudson a réussi à détruire la concurrence si redoutable de la compagnie du Nord-Ouest, elle n'a pu, pendant longtemps, se délivrer de ses autres rivales. Les commerçants russes exploitaient toute la région qui s'étend depuis les frontières septentrionales du Nouveau-Cornouailles jusqu'à l'océan Glacial arctique, et ils franchissaient, dans leurs excursions,

la chaîne des montagnes Rocheuses. La compagnie russe qui monopolisait ce commerce était naguère en pleine prospérité. On évaluait ses profits à 300 pour 100, tous frais déduits. Elle entretenait aussi des chasseurs et des agents sur les îles de l'archipel de Behring et dans le Kamtchatka. Les îles Kouriles lui fournissaient les plus belles loutres de mer. Ces îles, un moment dépeuplées par les chasseurs, ont vu reparaître de nombreuses tribus d'animaux à fourrures. La loutre de mer y est beaucoup plus belle que sur le continent américain. Elle est aussi plus recherchée, et se vend quelquefois, sur les lieux mêmes, de six à sept cents roubles la pièce. Cette espèce de fourrure était extrêmement recherchée en Chine, où on la vendait à des prix fabuleux; aujourd'hui elle est moins demandée dans ce pays, mais elle conserve toujours en Russie un débit assuré, et elle y trouve même des acheteurs empressés (1).

Ne pouvant venir à bout de ces rivaux, la compagnie de la baie d'Hudson a tout simplement pris à bail, en 1842, moyennant une somme annuelle de 130,000 à 200,000 francs, les établissements russes de l'Amérique. Une exception a été stipulée pour l'île de Sitka dans la Nouvelle-Arkhangel, où se trouve un grand établissement moscovite.

Les concurrents les plus redoutés de la compagnie de la baie d'Hudson sont les marchands des États-Unis. La *Compagnie américaine*, actuellement dirigée par M. Ramsey-Crooks, a son principal établissement à Michillimackinac. Elle tire ses approvisionnements de pelleterie des postes qui dépendent de cette fabrication centrale, ainsi que de ceux du Mississippi, du Missouri et de la rivière à la Pierre Jaune (*Yellow-Stone river*). Elle en reçoit également de la vaste région qui s'étend jusqu'aux montagnes Rocheuses. Elle emploie des bateaux à vapeur qui remontent les rivières, et pénètrent jusqu'au cœur de ces contrées éloignées, jadis si péniblement parcourues à l'aide de frêles canots. La première apparition des

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde sur la frégate la Vénus pendant les années 1836-1839*, t. II, p. 44.

steam-boat  
rait avoir  
diennes un  
Familiarisé  
vires à feu  
apportent  
cargaisons.

D'autres  
tantes se so  
que de l'U  
même com  
mées dans  
dite compa  
siège à Sa  
échanges av  
l'audace et  
sont l'objet  
dans toute  
ploits et se  
d'une foule  
que se plai  
dans cette p

Une autre  
à New-York  
cinquante as  
capitaine an  
ses agents d  
près inconn  
tités de pell  
entre les mo  
toral de la H

Ainsi pres  
tentriionale  
alimenter de  
deux monde  
prise entre l  
que, les mon  
vrent le con  
arctique jus  
sont parcour  
tous les sen  
traitants et  
d'eau quelq  
la Columbia  
depuis le M  
est visité, d  
par des ave  
les castors  
les. On peut  
tenant un se  
cette immer  
aux invest  
cains.

L'existen

(1) Silliman

*steam-boats* dans ces pays sauvages paraît avoir produit parmi les tribus indiennes une surprise mêlée d'effroi. Familiarisées aujourd'hui avec les *navires à feu*, les populations riveraines apportent aux trafiquants de riches cargaisons de fourrures.

D'autres associations moins importantes se sont formées dans la république de l'Union pour la poursuite du même commerce. Une des plus renommées dans cette catégorie est celle dite compagnie d'Ashley. Elle a son siège à Saint-Louis, et fait d'actifs échanges avec les Indiens. La sagacité, l'audace et le courage de M. Ashley, sont l'objet d'une admiration générale dans toute la région de l'Ouest. Ses exploits et ses aventures font le sujet d'une foule d'anecdotes intéressantes que se plaisent à raconter les chasseurs dans cette partie de l'Amérique (1).

Une autre compagnie, formée en 1831 à New-York, et se composant de cent cinquante associés, sous la direction du capitaine américain Bonneville, a lancé ses agents dans des pays encore à peu près inconnus, et tire de grandes quantités de pelleteries de la zone comprise entre les montagnes Rocheuses et le littoral de la Haute-Californie.

Ainsi presque toute l'Amérique septentrionale est mise à contribution pour alimenter de fourrures les marchés des deux mondes. L'immense étendue comprise entre le Mississippi et l'océan Pacifique, les montagnes et les forêts qui couvrent le continent depuis l'océan Glacial arctique jusqu'au golfe du Mexique, sont parcourues, sillonnées, battues dans tous les sens par des détachements de traitants et de chasseurs. Chaque cours d'eau quelque peu important, depuis la Columbia jusqu'au Rio-del-Norte, et depuis le Mackenzie jusqu'au Colorado, est visité, de sa source à son confluent, par des aventuriers qui pourchassent les castors dans leurs plus secrets asiles. On peut dire qu'il n'y a plus maintenant un seul coin de terre, dans toute cette immense région, qui ait échappé aux investigations des Anglo-Américains.

L'existence des postes anglais dans le

territoire de l'Orégon, et la présence des bâtiments de la compagnie de la baie d'Hudson dans ces parages, ont donné à la côte nord-ouest de l'Amérique une importance commerciale qu'elle n'avait jamais eue. Pour faire connaître la manière dont se fait le commerce des pelleteries avec les sauvages de cette côte, nous citerons quelques détails contenus dans les *Avis divers* publiés par ordre du gouvernement français. On remarquera avec quelle facilité et pour quels objets de mince valeur on obtient des indigènes les fourrures les plus précieuses.

Parmi les objets dont se compose le chargement d'un navire destiné pour la côte nord-ouest, on indique, outre les couvertures de laine, les draps grossiers, la flanelle, les mouchoirs, les bas, les gants, les souliers, les fusils et les munitions de chasse : gibernes, casse-têtes, haches, scies, hameçons, faience commune, canifs, aiguilles, boutons de nacre, miroirs, pots de fer et de fer-blanc, vermillon, sifflets de diverses grandeurs, verroterie de couleurs variées, riz, mélasse. Au sujet de ce dernier article, on lit dans la publication officielle un détail assez curieux : « *On mêle ordinairement un quart de mélasse avec un quart d'eau de mer ; mais, ajoute le rédacteur délégué par le ministre, on doit éviter d'être vu par les Indiens en faisant ce mélange.* » Telle est la bonne foi européenne envers les indigènes d'Amérique.

Pour plusieurs belles peaux de loutres de mer d'un grand prix on donne un panier de riz, un baquet de rhum ou de mélasse délayée avec de l'eau de mer, deux poignées de tabac en feuilles, douze pierres à fusil, douze cartouches, douze balles, quatre ou cinq petits paquets de vermillon. Pour une malle de Chine garnie de méchants clous dorés et coûtant 32 francs 50 centimes, un marchand anglais a obtenu une peau de loutre de mer valant en Angleterre de 250 à 300 francs. Cinq belles peaux de castor ne coûtent qu'une seule couverture de laine. On peut juger, d'après cela, de l'importance des bénéfices produits par ce commerce.

Les exportations de fourrures des États-Unis se dirigent presque en to-

(1) *Silliman's journal* for January 1834.

talité sur Londres, qui, recevant d'un autre côté les approvisionnements de la compagnie de la baie d'Hudson, se trouve ainsi être l'entrepôt principal du commerce général des pelletteries. On envoie cependant quelques ballots en Chine et à Hambourg. Les États-Unis font aussi au Mexique quelques exportations de loutre, de *nutria* et de laine de vigogne. Un petit nombre d'expéditions partent de Baltimore, de Philadelphie et de Boston; mais la plus grande partie se fait par New-York, en destination pour Londres, d'où une portion est envoyée à Leipsick. C'est de cette dernière ville que les fourrures d'Amérique sont réparties ensuite entre les divers marchés européens.

Les États-Unis tirent de l'Amérique méridionale des peaux de *nutria*, de vigogne, de chinchilla et de daim. Ils importent aussi des peaux de phoque des îles Lobos, près de l'embouchure du Rio-de-la-Plata, des castors et des loutres de Santa-Fé.

Le nord de l'Europe fournit, comme on sait, d'assez grands approvisionnements de fourrures de qualité inférieure. Mais cette partie du globe est la moins importante pour ce commerce. C'est l'Amérique qui est la source la plus abondante où s'alimentent les marchés du monde entier. Et même pour les peaux de phoques, elle ne le cède qu'aux régions circumpolaires et à quelques îles de l'Océanie.

Le commerce des fourrures qui se fait par voie d'Angleterre peut être apprécié par les chiffres suivants, extraits des *Tables of revenue, commerce, etc.*, pour 1837-1840 :

En 1837, l'Angleterre a reçu du Canada, des États-Unis et d'autres contrées, 2,357,958 peaux de castors, de loutres, de martres, de putois, d'ours, de rats musqués, etc. En 1838, ce total s'est réduit à 2,220,123. En 1839, il n'a été que de 1,575,125. Dans cette dernière année, la quantité retenue pour la consommation fut de 1,272,547. On voit que les importations en Angleterre ont notablement baissé.

A vrai dire, le commerce des pelletteries tend à décliner. La cause de cette décadence est facile à saisir. L'activité des chasseurs a été telle depuis plus d'un siècle, que les contrées qu'ils ont exploitées

commencent à se dépeupler d'animaux à fourrures. Déjà les castors, autrefois si nombreux dans le nord de l'Amérique, ne se rencontrent plus qu'en petits détachements, sur le bord des rivières les plus lointaines. Les autres animaux, si longtemps et si cruellement décimés, sont devenus aussi plus rares. Nul doute que, dans un certain nombre d'années, les trafiquants américains, dégoûtés par les fatigues inutiles qu'ils s'imposent pour recueillir, comme jadis, de grandes masses de pelletteries, ne renonceraient à ce pénible et dangereux métier. M. Montgomery-Martin assure même que déjà les Indiens des pays qui avoisinent la baie d'Hudson, ne trouvant plus dans la chasse et le commerce des fourrures les bénéfices qu'ils y trouvaient autrefois, cherchent dans la pêche une existence plus facile et plus sûre. On a même été jusqu'à conseiller à la compagnie de la baie d'Hudson de renoncer à une branche de commerce qui menace de devenir insignifiante, et de se livrer à l'exploitation agricole du nord de l'Amérique.

Maintenant que nous avons fait connaître la physionomie morale des contrées les plus septentrionales du continent américain, et raconté la seule histoire qui constitue les annales de ces populations vagabondes, nous reprenons notre description, un moment interrompue. Nous prendrons les provinces anglo-américaines l'une après l'autre, afin de donner plus de clarté à notre esquisse; puis nous résumerons dans un tableau unique tous les faits historiques dont ces domaines de la couronne d'Angleterre ont été le théâtre, à des époques diverses.

#### DESCRIPTION DU CANADA.

Le Canada, autrefois connu en Angleterre sous le nom général de *province de Québec*, fut en 1791 divisé en deux parties désignées par les dénominations de *Haut* et *Bas-Canada*. En 1840, le parlement britannique, dans un but politique que nous expliquerons plus loin, a réuni les deux provinces en une seule. Malgré cette décision législative, qui est d'une très-haute importance, vu l'état actuel de ces possessions anglaises, nous considérerons dans notre travail cette ancienne colonie de la France comme divisée en

deux sec  
en effet,  
sous le  
tions, de  
vue hist  
inconvé  
même ca

HAUT  
situé ent  
nord, et  
74<sup>me</sup> deg  
méridien  
sud, par  
territoire  
vière Ott  
à l'ouest,  
détermin  
marquées  
cours d'e  
périeur.

Cette  
districts,  
comprena  
te-treize  
de quelq  
réservées  
de territi  
La superi  
être évalu  
milles can

Cette  
britanniq  
fleuve Sai  
Baudet ju  
septentri  
jusqu'au  
partie du  
au lac Hu  
sa variété  
propre à  
soutenir  
rains les p  
Monde.

On con  
vince auss  
qu'on pu  
exacte en  
de cours d  
tes formid  
lantes; de  
embrasser  
dont le b  
temps en  
des marais  
tain rayon  
leusement

deux sections. Les deux provinces sont, en effet, trop différentes l'une de l'autre sous le rapport du climat, des productions, de la population, et au point de vue historique, pour qu'on puisse sans inconvénient les comprendre dans le même cadre descriptif.

**HAUT-CANADA.** Le Haut-Canada est situé entre les 41°47' et 49° de latitude nord, et s'étend à l'ouest à partir du 74<sup>me</sup> degré de longitude à l'occident du méridien de Greenwich. Il est borné, au sud, par les États-Unis; au nord, par le territoire de la baie d'Hudson et la rivière Ottawa; à l'est, par le Bas-Canada; à l'ouest, ses limites sont difficiles à déterminer: on peut dire qu'elles sont marquées par les sources des différents cours d'eau qui tombent dans le lac Supérieur.

Cette province est divisée en onze districts, vingt-six comtés et six cantons comprenant ensemble deux cent soixante-treize *townships*, indépendamment de quelques vastes étendues de terrain réservées à la couronne, et d'une portion de territoire abandonnée aux indiens. La superficie totale de la province peut être évaluée, en chiffres ronds, à 141,000 milles carrés.

Cette vaste portion des colonies britanniques occupe la rive nord du fleuve Saint-Laurent depuis la Pointe-au-Baudet jusqu'au lac Ontario, les bords septentrionaux de ce lac et du lac Érié jusqu'au Saint-Clair, enfin ceux de la partie du fleuve qui réunit le Saint-Clair au lac Huron. Le sol, par sa fécondité, sa variété et les qualités qui le rendent propre à toute espèce de culture, peut soutenir la comparaison avec les terrains les plus riches de tout le Nouveau-Monde.

On conçoit que l'aspect d'une province aussi étendue est trop varié pour qu'on puisse en donner une idée exacte en quelques lignes. Des milliers de cours d'eau, entrecoupés par des chutes formidables ou par des cascades brillantes; des lacs dont le regard ne peut embrasser les rivages; d'immenses forêts, dont le bruit de la cognée trouble de temps en temps le majestueux silence; des marais à perte de vue; dans un certain rayon, des campagnes merveilleusement cultivées, des fermes en grand

nombre, des villages aux rues droites et propres; au milieu de ce panorama grandiose, le Saint-Laurent avec ses cataractes mugissantes, ses rapides effrayants, ses îles si nombreuses et si pittoresques, et les mers d'eau douce qu'il traverse, voilà ce qui se présente confusément à la mémoire du voyageur après qu'il a parcouru le Haut-Canada.

Dans cette province il n'existe pas, à proprement parler, de montagnes. La seule chaîne de hauteurs que l'on puisse citer est celle qui commence à la baie de Quinté, suit la rive nord du lac Ontario jusqu'à son extrémité occidentale, et se dirige ensuite à l'est jusqu'à la rivière de Niagara. Les Canadiens font à cette série de collines l'honneur du nom de *montagnes*, quoique l'élevation moyenne de ce plateau n'excède pas cent pieds anglais, et que les sommets les plus remarquables aient à peine 300 pieds. Malgré sa grande étendue, cet accident de terrain n'est pas de nature à jeter une grande variété dans l'aspect général de la province. Suivant l'observation de Talbot, les sites intéressants qui existent des deux côtés de la chaîne ne peuvent s'apercevoir à distance, à cause de l'épais rideau de forêts qui les cache; un aéronaute pourrait seul les passer en revue du haut de son ballon.

Le Haut-Canada n'est pas moins bien arrosé que la province voisine. Mais les bords de ses nombreux cours d'eau sont loin d'être aussi peuplés; par suite, leur aspect est moins varié. L'Ottawa ou Grande-Rivière, qui se jette dans le Saint-Laurent, à 30 milles à l'ouest de Montréal, est navigable depuis son embouchure jusqu'à sa source, tant son lit est profond et large. La Trent prend naissance dans le lac Rivière, et, après un cours de plus de 100 milles, se rend dans la baie de Quinté. L'Ouse tombe dans le lac Érié, à 40 milles de son extrémité orientale; cette belle rivière est navigable pour de petites embarcations jusqu'à la distance de plus de 50 milles; sur ses rives s'étendent de magnifiques *prairies* qu'habitent les Indiens des Six-Nations. La Tamise prend sa source dans une partie du pays qui n'a pas encore été explorée; et après avoir serpenté l'espace de 200 milles, se décharge



dans le lac Saint-Clair. Ici comme sur les bords de l'Ouse, on voit de ces steppes fertiles qui se développent à perte de vue et dont la superficie est couverte d'herbes gigantesques. Cooper a merveilleusement décrit (1) ces plaines silencieuses que traversent de temps en temps de formidables troupes de bisons, et dont la surface mobile ressemble, quand elle est agitée par le vent, à un grand lac ou à une mer véritable. Le terrain qu'arrose la rivière dont nous venons de parler, fertilisé par des inondations annuelles et régulières, est d'une fécondité inépuisable, et peut être comparé aux campagnes de l'Ohio. Il produit une quantité presque incroyable de blé indien; mais il est trop riche pour le froment, l'avoine et autres espèces de céréales ordinaires. On y cultive avec un succès surprenant toutes les plantes potagères dont on peut trouver le débit dans le pays.

Nous passons sous silence une foule de petites rivières et de torrents qui sillonnent aussi le sol du Haut-Canada, et que les Américains, par un motif qu'on ne saurait guère expliquer, désignent sous le nom de *criques*.

L'extrémité méridionale de la province forme une péninsule séparée du reste du pays par la Severn et la Trent, rivières que réunit une chaîne de petits lacs. Cette presque île est remarquable par la fécondité de son sol et la douceur de la température qui y règne.

La population du Haut-Canada, qui, en 1783, était presque nulle, à cause du petit nombre d'établissements que les Anglais avaient formés dans cette province, s'élevait en 1811, à 77,000 âmes; en 1824, elle était de 151,097 habitants; en 1828, de 185,526 : en 1832, de 215,000. Aujourd'hui elle doit aller au delà de 300,000 individus. Cette prodigieuse augmentation s'explique par l'arrivée continuelle d'émigrants venant d'Angleterre, et surtout d'Irlande, et aussi des Etats-Unis. La foule des aventuriers qui, depuis une quarantaine d'années, vont chercher fortune dans ces contrées, se presse sur les rives septentrionales des lacs Érié et Ontario, ainsi que sur cel-

(1) Voyez le roman américain intitulé : *la Prairie*.

les du Saint-Laurent jusqu'à sa jonction avec l'Ottawa, non loin de l'île de Montréal. — Les parties du Haut-Canada les plus civilisées et les mieux peuplées sont : 1° la vaste étendue comprise entre la ligne de démarcation des deux provinces et la baie de Quinté, étendue qu'on peut évaluer à 150 milles; 2° les bords du Niagara depuis Fort-George jusqu'à Queenston; 3° les environs de Sandwich et d'Amherstbourg. Les autres portions du territoire n'offrent qu'un commencement de colonisation, ou même sont complètement désertes. En général, la civilisation ne se fait sentir que là où la facilité des communications par eau a engagé les émigrants à s'établir.

Le Haut-Canada étant un pays encore neuf et colonisé d'hier, on pense bien qu'il n'y existe pas encore de villes considérables. York, ou Toronto, est la capitale. C'est une ville naissante, et qui ne compte guère encore que cinq ou six cents maisons, la plupart construites en bois; elle est, ou plutôt elle était le siège du gouvernement de la province, avant l'acte de réunion voté par le parlement britannique. Ses édifices publics sont la maison de l'ancien gouverneur, le bâtiment où la chambre d'assemblée tenait ses séances, une église et une prison. La position d'York sur la rive nord-ouest du lac Ontario, auprès d'un excellent port, lui assure, pour l'avenir, une importance véritable, tant sous le rapport commercial qu'au point de vue militaire. Aucune ville canadienne n'a grandi et ne s'est développée aussi rapidement que York. En 1793, le terrain qu'elle occupait n'offrait qu'un seul wigwam indien; au printemps suivant l'emplacement de la future capitale fut fixé, et l'on commença à construire des maisons. En moins de six ans, York offrait déjà l'aspect d'une petite ville. Aujourd'hui elle contient de 4 à 5,000 âmes, et elle est en pleine voie de prospérité.

Kingston est la ville la plus considérable, la plus populeuse et la plus importante : elle est avantageusement située, sur la rive nord du Saint-Laurent, ou plutôt à l'extrémité orientale du lac Ontario. Sur l'emplacement qu'elle occupait autrefois le fort Frontenac, ancien poste français. Fondée en 1783, elle a fini par compter environ 700 mai-

sons et 6,000 d'hui l'entre Montréal sur les rives fertiles. Elle est fortifiée et drainée par quelque canal.

Niagara, Newark, etc. Cette dernière, sur la rive occidentale du fleuve, est à une position qui lui donne un grand débit d'eau si l'on ne compte de ses immenses Unis l'exposition de décembre 1853, petite ville américaine, ral Mac-Clure de New York le feu, et la ville (1). Niagara avec une rapidité, qui est individuelle, s'élevait à 1,800. On y domait, l'habitude des besoins de la ville dans ce pays, le Niagara était au moment du gouverneur Simons et la législature jeté les premiers plans de ce que George, nous cette ville, on toujours la so du départ et nots et bateaux de navigation du Saint-Laurent jusqu'à

(1) Il est justifié que le feu fut solennellement déclaré par le gouvernement ne se sont pas contentés de brûler l'édifice incendie.



son et 6,000 habitants. Elle est aujourd'hui l'entrepôt général du commerce entre Montréal et les établissements situés sur les rives du lac et dans l'intérieur des terres. Elle est défendue par plusieurs forts et d'autres ouvrages qui en rendraient l'accès difficile à un ennemi quelconque.

Niagara ou Fort-George, autrefois Newark, mérite une mention particulière. Cette bourgade est située sur la rive occidentale du Saint-Laurent, à l'endroit où ce fleuve prend le nom de *Niagara* : sa position sur les bords de l'Ontario et à l'embouchure de la rivière dans ce lac lui donne une importance et des avantages qu'on s'expliquerait difficilement, si l'on ne considérait que le petit nombre de ses habitants ; mais le voisinage immédiat de la frontière des États-Unis l'expose, en temps de guerre, aux attaques de la puissance limitrophe. En décembre 1813, au moment où cette petite ville semblait en pleine prospérité et en voie de progrès, un détachement américain, sous la conduite du général Mac-Clure, commandant de la milice de New-York, s'en empara, y mit le feu, et la détruisit de fond en comble (1). Niagara est sortie de ses cendres avec une rapidité surprenante. Sa population, qui en 1828 n'était que de 1,262 individus, s'élève aujourd'hui à environ 1,800. On y publie deux journaux hebdomadaires, ce qui prouve combien l'habitude des discussions politiques et le besoin de la presse périodique ont pénétré dans ce pays, grâce aux Anglais. Niagara était autrefois le siège du gouvernement du *Haut-Canada* ; mais le gouverneur Simcoe transporta sa résidence et la législature à York, dont il avait jeté les premiers fondements. Pour compléter ce que nous avons à dire de Fort-George, nous ajouterons que le port de cette ville, ou plutôt de ce village, offre toujours la scène la plus animée, par suite du départ et de l'arrivée des sloops, canots et bateaux à vapeur employés à la navigation du lac Ontario et du Saint-Laurent jusqu'à Prescott.

(1) Il est juste d'ajouter que cet acte de barbarie fut solennellement désapprouvé par le gouvernement de l'Union. Les Anglais, eux, ne se sont pas crus obligés de désavouer l'horrible incendie de Washington.

Queenston est située à sept milles de Niagara, au pied des hauteurs pittoresques auxquelles ce village a donné son nom. Le paysage qui l'entoure est éminemment romantique, et les vastes forêts qu'on aperçoit dans le lointain ajoutent à la beauté du tableau. Les hauteurs de Queenston sont célèbres dans les annales historiques du Canada : elles ont été le théâtre d'une bataille sanglante le 8 octobre 1812, et de la mort du général anglais Brock, tué à la tête de sa petite armée par une balle américaine. En souvenir de cet événement, les habitants de la province ont élevé un monument funéraire sur le lieu même où fut tué le chef des troupes britanniques.

Buffalo est un village populeux, assis sur les bords du lac Érié.

Amherstbourg, sur le rivage oriental de la rivière de Détroit, est une charmante petite ville entourée d'une campagne verdoyante.

Nous ne pousserons pas plus loin cette énumération des villes du Haut-Canada, car nous ne trouverions plus à mentionner que des villages habités par quelques centaines d'individus.

Passons à la description de la province inférieure, description qui sera nécessairement très-rapide, malgré le grand nombre des objets qui mériteraient d'arrêter notre attention.

**BAS-CANADA.** La province du Bas-Canada est située entre 45° et 52° de latitude nord, 57° 50' et 80° 6' de longitude à l'ouest de Greenwich. Ses limites sont : au nord, le territoire de la compagnie de la baie d'Hudson ou le Maine oriental ; à l'est, le golfe de Saint-Laurent et une ligne tirée depuis l'Anse au Sablon, sur la côte du Labrador, jusqu'au 52<sup>me</sup> degré de latitude ; au sud, le Nouveau-Brunswick et les provinces du Maine, de New-Hampshire, de Vermont et de New-York, appartenant à l'Union américaine ; à l'ouest, les rivières Ottawa et Montréal.

La superficie totale du territoire de la province est estimée à 205,863 milles carrés, dont 3,200 sont occupés par les lacs, les rivières et les torrents qui arrosent ce pays ; dans ce calcul ne sont compris ni le fleuve ni le golfe Saint-Laurent, qui couvrent ensemble une surface de près de 52,500 milles, la-

jonction  
de Mont-  
nada les  
sont :  
entre la  
provinces  
on peut  
du Niaga-  
Queenston ;  
Amherst-  
territoire  
de colo-  
lément  
sation ne  
cilité des  
gagé les

ys encore  
se bien  
les consi-  
t la capi-  
t qui ne  
six cents  
en bois ;  
siège du  
vant l'acte  
ment bri-  
nt la mai-  
bâtiment  
enait ses  
n. La po-  
ouest du  
ent port,  
portance  
commer-  
. Aucune  
s'est dé-  
York. En  
n'offrait  
au prin-  
de la fu-  
mmença  
oins de  
et d'une  
contient  
en pleine

considé-  
plus im-  
ment si-  
Laurent,  
e du lac  
elle oc-  
ntenac,  
n 1783,  
00 mai-

quelle, ajoutée à notre première évaluation, donne un total de 258,363 milles carrés pour la province.

Le Bas-Canada est divisé en trois districts principaux : *Québec*, *Montréal* et *Trois-Rivières*, et en deux moins considérables : *Gaspé* et *Saint-François*. Il est subdivisé en quarante comtés, qui eux-mêmes sont partagés en seigneuries, fiefs et *townships*. On compte que 3,000,000 d'acres de terre sont en pleine culture ; il y en a 200,000 en *abattis*, suivant l'expression consacrée dans le pays, c'est-à-dire à moitié défrichés. On peut dire, avec quelque certitude, que le tiers des terrains cultivés produit des céréales pour la consommation intérieure et l'exportation, et que les deux autres tiers sont en prairies qui fournissent d'excellents fourrages.

Le Bas-Canada est plus pittoresque que la province supérieure : les collines sans nombre, les plaines immenses et les vallées profondes qui accidentent sa surface ; les hautes montagnes qui, dans certaines localités, forment une barrière naturelle entre deux districts voisins ; les innombrables cours d'eau qui serpentent dans tous les sens jusqu'aux lacs qui les reçoivent, ou jusqu'au Saint-Laurent qui les absorbe ; ce fleuve majestueux qui, à partir de Québec, s'élargit et se transforme en une mer véritable ; tout cela donne à cette région du Canada une physionomie plus variée, plus intéressante et plus animée que ne l'est celle du pays occidental. Il est plus que probable que dans quelques années la plus grande partie de ce sol, si fertile et si heureusement arrosé, sera soumise aux procédés de l'agriculture, et offrira toutes les traces d'une civilisation perfectionnée ; le reste est condamné par la nature elle-même à une éternelle stérilité, mais servira de complément nécessaire au tableau.

Du reste, cette œuvre de progrès s'opère rapidement dans le Bas-Canada ; la population s'y accroît dans une proportion extraordinaire, et cette rapide augmentation influe de la manière la plus heureuse sur l'agriculture.

En 1676, on ne comptait dans cette province que 8,415 âmes ; en 1688, il y en avait 11,249 ; en 1700, 15,000 ; en 1706, 20,000 ; en 1714, 26,904 ;

en 1759, 65,000 ; en 1784, 118,000 ; en 1825, 450,000. Aujourd'hui le nombre d'habitants surpasse 600,000. Ainsi, et pour ne considérer que les deux dernières périodes, qui sont les plus remarquables, la population du Bas-Canada a augmenté, de 1784 à 1825, de 337,000 habitants, et de 1825 à 1841, de plus de 150,000. La fécondité des mariages et l'affluence annuelle des émigrants font présumer que l'accroissement continuera sur la même échelle.

En prenant pour base ce phénomène statistique, on peut affirmer que la population des territoires britanniques de l'Amérique du Nord s'accroît dans une progression géométrique par chaque période de seize ans. Et si l'on réfléchit que la prospérité de ces colonies s'accroît en raison directe du nombre de leurs habitants ; si l'on considère la prodigieuse richesse et l'immensité du sol qui reste encore à exploiter, l'extrême facilité des communications par eau, les ressources commerciales qu'offrent la pêche dans le golfe Saint-Laurent et la chasse dans les steppes du nord, on pourra se faire une idée du brillant avenir réservé à cette contrée, et de l'utilité dont le Canada et ses dépendances seront, un jour à leurs possesseurs. Le Bas-Canada est traversé dans toute sa longueur par le Saint-Laurent. Indépendamment de ce fleuve, dont nous donnerons plus loin la description détaillée, la province basse est arrosée par des cours d'eau plus importants que ceux du Canada supérieur. Nous allons énumérer les principaux, en allant de l'ouest à l'est, et en commençant par la rive nord du Saint-Laurent.

L'Ottawa, dont nous avons déjà parlé, appartient aussi au Bas-Canada ; cette belle rivière sort du lac *Témiscaming*, à 350 milles de son confluent, et prend sa source à plus de 100 milles au delà de ce lac ; elle coule majestueusement à travers un pays magnifique et encore presque à l'état de nature, malgré sa fertilité et les autres avantages qu'il offre aux cultivateurs. Depuis le *Portage des Attu-mettes* jusqu'à sa jonction avec le Saint-Laurent, elle est plus connue, et ses bords sont fréquentés par les marchands de bois, qui trouvent dans ces districts lointains de grandes quantités de beaux arbres.

Des fleuves, de nombre imposante rompent la distance, les cataracts dispenser connue de *Chutes de* traversé u huit milles passe sur navigation par plusieurs multiple. *Grande Chaudière*. La même semi-c qu'elle emvation (m) geur. Elle de la rivière arrondis d'icipient, tonche à s'écha de nuages nuées déregards la m tent en colo avec grâce lui font Quant à la rite guère d'icipient par courbure, d au nord-ou forme avec grande par rement se tombée da car la mas te-forme es considérabl issue ostent n'est pas dière ; il e les plus cur tawa ; dans en effet, le

(1) Nous ra endroits ou le gent les voya plus ou moit dant ces étap leurs bagages derniers son

Des îles couvertes de la plus riche verdure, des rapides qui occasionnent de nombreux portages (1), des cataractes imposantes et des lacs majestueux interrompent et accidentent, de distance en distance, le cours de l'Ottawa. Parmi les cataractes, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner celle qui est connue dans le pays sous le nom de *Chutes de la Chaudière*. Après avoir traversé un lac pittoresque long de dix-huit milles sur cinq de largeur, la rivière passe sur des rochers qui entravent la navigation, et se précipite brusquement par plusieurs ouvertures dans un gouffre multiple. Une des chutes s'appelle la *Grande Chaudière*, l'autre la *Petite Chaudière*. La première doit son nom à sa forme semi-circulaire et au volume d'eau qu'elle embrasse. Elle a 60 pieds d'élévation (mesure anglaise) et 212 de largeur. Elle est située à peu près au centre de la rivière; l'eau, resserrée par les bords arrondis du rocher, qui constitue le récipient, tombe en nappes épaisses, cherche à s'échapper, et s'élève sous la forme de nuages mêlés d'écume; ces blanches nuées dérobent constamment aux regards la moitié de la cataracte, et montent en colonnes légères, qui, tournoyant avec grâce au-dessus du roc supérieur, lui font une couronne éblouissante. Quant à la *Petite-Chaudière*, elle ne mérite guère ce nom, car les eaux s'y précipitent par une ouverture large et sans courbure, qui, se dirigeant obliquement au nord-ouest de la *Grande-Chaudière*, forme avec celle-ci un angle obtus. Une grande partie de ces eaux doit nécessairement se perdre sous terre après être tombée dans le gouffre bouillonnant, car la masse liquide qui arrive à la plate-forme est visiblement beaucoup plus considérable que celle qui trouve une issue ostensible après la chute. Ce fait n'est pas particulier à la *Petite-Chaudière*; il constitue un des caractères les plus curieux de cette partie de l'Ottawa; dans plusieurs autres endroits, en effet, les eaux s'engloutissent par

(1) Nous rappellerons qu'on appelle ainsi les endroits où les difficultés de la navigation obligent les voyageurs à marcher pendant un temps plus ou moins long. Nous avons dit que pendant ces étapes forcées les hommes portent leurs bagages et même leurs canots; mais ces derniers sont excessivement légers.

des fissures profondes, mais étroites, et, laissant leur lit naturel presque à sec, continuent leur marche par des passages souterrains qui défilent le regard de l'homme.

Près des chutes se trouvent les Ponts-Unis, dont parlent quelques voyageurs. C'est une série de sept ponts en bois ou en pierre, jetés sur plusieurs bras de l'Ottawa. Un de ces ponts a été construit avec les plus grandes difficultés. Comme il était impossible d'amarrer des barques dans une des passes, à cause de la rapidité du courant et de l'agitation extrême de l'eau, et qu'en conséquence les travaux ne pouvaient être commencés, on eut l'idée d'établir d'abord dans cet endroit une passerelle semblable à celles que les Péruviens jettent sur leurs rivières: au moyen de quatre câbles très-forts, dont les extrémités furent fixées des deux côtés du chenal, on forma une espèce de plancher passablement solide. Le centre de ce pont volait courbé en demi-cercle était à sept pieds de la surface de l'eau, tandis que les deux extrémités, attachées au sommet des rochers perpendiculaires des deux rives, s'élevaient à trente-deux pieds au-dessus du niveau du gouffre béant. Cette frêle communication entre les deux bords du bras de la rivière ne laissait pas d'offrir quelque danger aux personnes qui ne sont pas accoutumées à l'usage de ces ponts mobiles. On raconte cependant que la comtesse Dalhousie, épouse du gouverneur du Bas-Canada, osa passer seule d'une rive à l'autre. Cet acte de témérité, blâmable chez une femme, ne peut être attribué qu'à l'excentricité anglaise. Aujourd'hui un pont véritable existe sur le chenal en question.

En descendant l'Ottawa, plus on approche du confluent, plus le paysage s'anime et annonce le voisinage de la civilisation. De riches cultures s'étendent sur les deux rives, et des villages riants se montrent çà et là, comme pour attester le commencement de la lutte de l'homme contre la nature. Au nombre des propriétés situées sur la rive gauche, on remarque la seigneurie de la *Petite-Nation*, qui appartient à M. Papineau, chef du parti français du Bas-Canada.

Le Saint-Maurice, qui, comme l'Ottawa et toutes les rivières importantes que

nous allons mentionner, se perd dans le Saint-Laurent, prend sa source à une grande distance, dans un vaste lac nommé Oskelanaio. Parmi les nombreux accidents qui entravent sa marche vers son embouchure, il faut citer l'admirable cataracte de Chawenegan, qui n'a pas moins de 150 pieds de haut (1), et qui emprunte au paysage environnant une physionomie toute particulière.

La rivière Saint-Anne est entrecoupée par des rapides sans nombre, et contient une prodigieuse quantité de poisson; mais comme c'est dans le voisinage des chutes et des rapides que les truites sont le plus abondantes, la pêche ne s'y fait pas sans danger.

La rivière de Jacques-Cartier, ainsi nommée parce que le navigateur français de ce nom hiverna à son embouchure dans le Saint-Laurent, est un des cours d'eau les plus curieux et les plus pittoresques du Bas-Canada. La hauteur extraordinaire de ses bords, les rochers de forme fantastique qu'une révolution terrestre y a semés dans le désordre le plus étrange, la violence irrésistible du courant, les obstacles contre lesquels les eaux ont à lutter pour se frayer un passage, tout contribue à donner à cette rivière un aspect sauvage et presque effrayant.

C'est surtout en hiver qu'il faut parcourir ses rives; alors les glaçons suspendus aux flancs des rochers, et la neige, dont la blancheur contraste, dans certains endroits, avec la teinte sombre des falaises taillées à pic, ajoutent à la beauté de ce panorama si grandiose, et lui prêtent une physionomie tout à fait originale. Au point de vue militaire, le Jacques-Cartier a une grande importance, car il offre une barrière que l'ennemi le plus entreprenant ne saurait franchir. Après la prise de Québec par les Anglais, en 1759, les troupes françaises se retirèrent sur la rive occidentale, et trouvèrent toute sécurité derrière ce rempart naturel.

Le Saint-Charles ne mériterait pas une place dans cette énumération, si le beau lac qu'il traverse et sa jonction avec le Saint-Laurent, sous les murs mêmes de

(1) Toutes ces évaluations sont exprimées en mesures anglaises.

Québec, ne lui donnaient une importance incontestable.

Il en serait de même du Montmorenci, sans sa belle cataracte. « La rivière Montmorenci, dont le cours est très-irrégulier, dit le voyageur Weld, traverse un pays sauvage et très-boisé, sur un lit de rochers aigus jusqu'au moment où elle arrive sur le bord du précipice. Alors, elle tombe d'une hauteur de 240 pieds, perpendiculairement, et sans rencontrer aucun objet dans sa chute. Excepté dans la saison des débordements, le volume de la rivière est peu considérable; mais en traversant le lit de rochers qui borde le sommet du précipice, la masse liquide est tellement augmentée par l'écume que produit l'action d'un frottement violent et continu, qu'elle présente au regard une belle nappe d'eau, ressemblant parfaitement à de la neige que l'on jetterait en grande quantité du haut d'une maison, et ayant comme elle, du moins en apparence, une chute très-lente. La vapeur qui s'élève du fond du gouffre est considérable; et lorsqu'on l'observe au moment où le soleil brille, elle offre à l'œil les couleurs du prisme dans tout leur éclat. La largeur de la rivière, au sommet de la cataracte, n'est que de cinquante pieds. Au-dessous, les eaux sont retenues dans une espèce de bassin, par un rocher d'une seule pièce, qui occupe la presque totalité de la largeur de la cataracte, et à l'extrémité duquel elles s'échappent et coulent doucement dans le fleuve Saint-Laurent, qui n'en est éloigné que de trois cents pas. Les bords de la rivière de Montmorenci, au-dessous de sa chute, sont très-escarpés, à pic en quelques endroits, et partant inaccessibles, de sorte que si l'on veut voir la cataracte de près, on est obligé de suivre le bord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à ce que l'on arrive à l'embouchure du Montmorenci. Lorsqu'en montant ou en descendant ce même fleuve, on arrive vis-à-vis de la cataracte, le spectacle dont on jouit est vraiment sublime.

« Le général Haldimand, ancien gouverneur du Canada, était tellement enthousiasmé de cette cataracte, qu'il fit construire tout auprès une maison, des fenêtres de laquelle on pouvait la contempler dans toute sa beauté. En face de cette maison était une prairie qui

allait jusqu'au  
rent, et le l  
placer de po  
vue sur la  
tenta pas d  
pavillon su  
précipice, a  
dont les ext  
scellées dan  
pour y arriv  
de plusieu  
plusieurs ga

La chute  
très-remarq  
cependant p  
à certaines  
de la Suisse;  
nières ont p  
de haut. Ma  
plusieurs fo  
tateur la pe  
deurs où ell  
ainsi que l'a  
qui tombe d  
morency arr  
contré aucu  
peut embras  
majestueux  
rapport la ch  
est incontest  
est probable  
même mettr  
chute du Ni  
trois mètres  
du Montmor

« En hiver  
pris au-dess  
et les goutte  
givre; ces m  
rent, et finis  
cule irrégul  
ceau de neig  
jours, arriv  
mensions é  
teignit 126 p  
face du cône  
ornée de bri  
du ruisselle  
flanc du mo  
une idée de  
de Québec n  
rer la magni  
que la mon  
Nous n'en

(1) Will. Gr  
de Québec, t.



allait jusqu'au bord du fleuve Saint-Laurent, et le long de laquelle il avait fait placer de petits pavillons qui tous avaient vue sur la cataracte. Il ne se contenta pas de cela : il fit bâtir un autre pavillon sur le bord, et en dehors du précipice, au moyen de longues poutres dont les extrémités étaient enfoncées et scellées dans les parois, de sorte que pour y arriver on était obligé de descendre plusieurs escaliers et de traverser plusieurs galeries de bois. »

La chute du Montmorency, quoique très-remarquable par sa hauteur, n'est cependant pas comparable sur ce point à certaines cataractes des Pyrénées et de la Suisse; car quelques-unes de ces dernières ont plus de quatre cents mètres de haut. Mais la nappe d'eau se brise plusieurs fois dans sa chute, et le spectateur la perd de vue dans les profondeurs où elle s'engouffre; tandis que, ainsi que l'a fait remarquer Weld, l'eau qui tombe dans le précipice du Montmorency arrive au fond sans avoir rencontré aucun obstacle; et puis le regard peut embrasser la cataracte dans son majestueux ensemble. Ainsi donc sous ce rapport la chute dont il est ici question est incontestablement supérieure, et elle est probablement sans rivale. Il faut même mettre hors de concurrence la chute du Niagara, qui a près de trente-trois mètres de moins en hauteur que celle du Montmorency.

« En hiver, quand le Saint-Laurent est pris au-dessous de la chute, la vapeur et les gouttes d'eau tombent à l'état de givre; ces molécules solides s'agglomèrent, et finissent par former un monticule irrégulièrement conique; le montceau de neige congelée, augmentant toujours, arrive à la fin de l'hiver à des dimensions énormes; en mars 1829 il atteignit 126 pieds anglais en hauteur. La face du cône du côté de la cataracte est ornée de brillantes stalactites provenant du ruissellement continu de l'eau sur ce flanc du monticule (1). On peut se faire une idée de ce spectacle, dont les habitants de Québec ne manquent pas d'aller admirer la magnificence dès qu'ils présument que la montagne de glace est formée.

Nous n'en dirons pas davantage sur

(1) Will. Green, *Actes de la Société littéraire de Québec*, t. 1, p. 187.

cette curiosité du Bas-Canada. On peut en lire la description détaillée dans tous les voyages au nord de l'Amérique et dans les traités de géographie.

Après la Grande-Rivière, que nous ne citons que pour mémoire, le cours d'eau le plus considérable que l'on rencontre au nord-est de la province est le Saguenay, qui a donné son nom à ce comté. Cette rivière, que les Indiens appellent *Pitchi-taichetz*, est formée par deux dégorgements du lac Saint-Jean, la *grande* et la *petite décharge*. Après un cours d'environ 240 kilomètres, elle mêle ses eaux à celles du Saint-Laurent à 140 kilomètres de Québec et à 5 milles au-dessous de Tadoussac. Précipices abruptes au fond desquels le Saguenay s'engloutit avec un bruit formidable, rapidité du courant, profondeur qui varie de 12 à 340 brasses et plus, élévation extraordinaire des bords, grand nombre d'affluents, havres et baies spacieuses qui offrent aux bâtiments un abri contre la tempête, ce tributaire du Saint-Laurent réunit toutes les conditions qui constituent la beauté et l'importance des rivières.

Si nous passons sur la rive droite du Saint-Laurent, nous trouvons d'abord le Richelieu, le plus considérable des tributaires méridionaux de ce fleuve. On le voit cité dans les ouvrages anciens et modernes sous les divers noms de Chambly, Saint-Louis, Saint-Jean et Sorel. Il prend sa source dans les États-Unis, et parcourt un espace qu'on ne peut estimer à moins de 160 milles. Il forme une communication naturelle entre le territoire de l'Union et celui du Canada, communication qui n'est sans doute pas sans inconvénients, et n'est pas partout également commode, mais que les perfectionnements apportés à la navigation intérieure rendent sous tous les rapports extrêmement précieuse. Le lac Champlain, enclavé dans les domaines de la république, forme la tête du Richelieu, dont l'embouchure entre Québec et Montréal augmente singulièrement l'importance au point de vue commercial. Nous ne pouvons passer sous silence une singulière observation faite sur cette rivière: on a constaté qu'elle était beaucoup plus large dans la partie supérieure de son cours que dans le voisinage de son con-



fluent. Ce fait, s'il n'est pas unique, est au moins fort rare.

Citons sans détails le Yamasca, et hâtons-nous de nommer le Saint-François, dont l'importance, à titre de communication commerciale, est encore plus grande que celle du Richelieu. Malgré les extrêmes difficultés de la navigation, difficultés occasionnées par la multiplicité des rapides et des chutes, cette rivière est incessamment sillonnée, durant la belle saison, par de nombreuses embarcations qui portent du Canada aux États-Unis; et réciproquement, des produits de diverses espèces. Cette voie étant aussi directe que possible, les commerçants des deux pays limitrophes la préfèrent à toute autre, et la grande habitude de ces voyages par eau a familiarisé les rameurs canadiens avec les dangers formidables qui les menacent dans le trajet. Le Saint-François se décharge dans le lac Saint-Pierre, un des plus remarquables développements du Saint-Laurent. Parmi les accidents les plus pittoresques de ses rives, on cite un rocher d'une grande élévation qui surgit du milieu de son lit, et au sommet duquel a poussé un pin gigantesque.

Le Bécancour, qui coule à l'est du Saint-François, est renommé dans le pays pour la beauté des sites qui se déploient sur ses deux rives dans presque toute la longueur de son cours.

La rivière de la Chaudière n'est pas moins intéressante à explorer. Elle est presque partout interceptée par des rapides et des cascades bruyantes. Il n'est pas un voyageur qui n'ait été admirer la fameuse chute de la Chaudière. Cette chute est formée de trois cataractes distinctes, qui se réunissent en une seule avant d'atteindre le bassin qu'elles reçoivent. La continuelle action de l'eau a creusé, dans le rocher qui forme ce bassin, de profondes excavations dans lesquelles les flots se précipitent avec fureur, et tournoient en bouillonnant comme dans une chaudière. On s'explique d'après ceci le nom de cette chute célèbre, et par suite celui de la rivière elle-même. Isaac Weld, que nous avons cité plus haut, s'exprime ainsi au sujet de la cataracte de la Chaudière : « La hauteur de cette chute n'est pas de moitié aussi grande que celle du Montmorency; mais sa lar-

geur n'est pas de moins de deux cent cinquante pieds. Les environs en sont aussi beaucoup plus agréables; car à Montmorency, excepté quelques arbres disséminés çà et là, on ne voit que la cataracte, et pas autre chose que la cataracte; au lieu que les bords de la rivière de la Chaudière sont parfaitement boisés; et, au travers des masses de rochers que l'on rencontre de distance en distance, on aperçoit les sites les plus agrestes et les plus romantiques. Quant à la cataracte elle-même, sa grandeur varie suivant la saison. Lorsque le lit de la rivière est plein, le volume d'eau qui se précipite sur les rochers est capable d'étonner le spectateur. Lorsque le temps est sec, et pendant la plus grande partie de l'été, ce volume est peu considérable. Il y a peu de personnes qui dans cette saison ne préfèrent la chute du Montmorency, qui me paraît aussi plus attrayante et plus belle. »

Le district de Gaspé, partie orientale du Bas-Canada, est baigné par plusieurs rivières importantes; mais le cadre de cette notice n'admet pas de plus longs détails sur ce sujet. Ajoutons que cette partie de la province basse étant encore fort peu connue, les cours d'eau qui l'arrosent n'ont jamais été soigneusement explorés; à peine Bouchette, dont l'ouvrage est si explicite, donne-t-il la liste de leurs noms.

L'esquisse rapide que nous venons de tracer suffit pour donner une idée générale des contrées que nous allons examiner plus en détail, sans prétendre cependant à épuiser une aussi vaste matière. Les Canadas, ces riches provinces restées si obstinément françaises en dépit des efforts de l'Angleterre pour se les assimiler, sont peu connus. L'Europe voit toute l'Amérique septentrionale dans les États-Unis, et ne semble pas se douter qu'au-dessus et à côté de la puissante confédération fondée par Franklin et Washington, sont d'autres immenses États qui empruntent en silence à notre civilisation ses idées, sa science, ses arts, et qui, lorsque le moment marqué par la Providence sera venu, réclameront d'une voix haute et libre leur place dans l'histoire.

Nous allons donc revenir sur nos pas, et après avoir décrit le cours du Saint-

ix cent cin-  
sont aussi  
à Montmo-  
es dissémi-  
cataracte,  
aracte; au  
ière de la  
boisés; et,  
rs que l'on  
stance, on  
estes et les  
cataracte  
suivant la  
rivière est  
écipite sur  
er le spec-  
ec, et pen-  
été, ce vo-  
il y a peu  
saison ne  
rency, qui  
te et plus

orientale  
plusieurs  
cadre de  
plus longs  
que cette  
nt encore  
u qui l'ar-  
eusement  
dont l'ou-  
il la liste

renons de  
idée gé-  
lons exa-  
rétendre  
aste ma-  
provinces  
aises en  
rre pour  
connus.  
que sep-  
is, et ne  
ssus et à  
ion fon-  
on, sont  
emprun-  
tion ses  
, lorsque  
oyidence  
ix haute  
e.

nos pas,  
u Saint-

*St. James et Villages de Québec*



Laurent, la g  
nadas, nous  
tement qu'il  
tions les pl  
mat, les pro  
les mœurs de  
que nous abo  
sans doute e

#### COURS D

Le Saint-I  
eaux se méler  
tique, baigne  
l'autre, la No  
ainsi un espa  
Son cours a u  
milles, et dan  
ter des bâtim  
tons, pour do  
magnificence  
sérable peut  
ses rives offr  
resques, qu'  
taractes impo  
d'iles et de r  
face, et, enfin  
de lacs, vastes  
dont l'œil ne  
Cette admirab  
fois de nom d  
le nom de Sa  
jusqu'à Mont  
ton, dans le  
celui de Cata  
quois; les ha  
gara entre le  
qu'elle traver  
entre les lac  
Saint-Clair e  
Huron. Elle  
que sous la c  
Sainte-Marie  
lac Supérieur  
rent, depuis  
qu'à Québec,  
comparé dan  
Du sommet  
ce fleuve, le r  
de baies aux

(1) M. Fréd.  
son travail, a  
qu'il avait réu  
a bien voulu se  
graphies des P  
de l'Amérique

Laurent, la grande artère des deux Canadas, nous exposerons le plus succinctement qu'il nous sera possible les notions les plus importantes sur le climat, les productions de ces pays et sur les mœurs de leurs habitants. L'histoire, que nous aborderons ensuite, y gagnera sans doute en intérêt et en clarté.

#### COURS DU SAINT-LAURENT (1).

Le Saint-Laurent, à l'endroit où ses eaux se mêlent à celles de l'Océan Atlantique, baigne d'un côté le Labrador, de l'autre, la Nouvelle-Écosse; il embrasse ainsi un espace de plus de cent lieues. Son cours a une longueur de trois cents milles, et dans les deux tiers il peut porter des bâtiments de haut bord. Ajoutons, pour donner une idée complète de la magnificence de ce fleuve, le plus considérable peut-être du monde entier, que ses rives offrent les sites les plus pittoresques, qu'il est coupé par des caractères imposantes, qu'une multitude d'îles et de rochers accidentent sa surface, et, enfin, qu'il traverse une chaîne de lacs, vastes et profondes masses d'eau dont l'œil ne peut mesurer l'étendue. Cette admirable rivière change plusieurs fois de nom dans son cours. Elle porte le nom de Saint-Laurent depuis la mer jusqu'à Montréal; de ce point à Kingston, dans le Haut-Canada, elle prend celui de Cataract ou de rivière des Iroquois; les habitants la nomment Niagara entre les lacs Ontario et Érié, qu'elle traverse; Rivière de Détroit, entre les lacs Érié et Saint-Clair, et Saint-Clair entre les lacs Saint-Clair et Huron. Elle n'est plus ensuite connue que sous la dénomination de Chutes de Sainte-Marie, entre le lac Huron et le lac Supérieur. L'aspect du Saint-Laurent, depuis son embouchure jusqu'à Québec, n'a rien qui puisse lui être comparé dans tout le Nouveau-Monde. Du sommet des hauteurs qui bordent ce fleuve, le regard découvre une infinité de baies aux sinueux contours, de caps

qui s'avancent fièrement et de rivières majestueuses, dont quelques-unes coulent sans bruit jusqu'à lui, tandis que d'autres s'y précipitent furieuses. Puis, et pour animer ce riche paysage, d'innombrables vaisseaux de guerre et de commerce, des milliers d'embarcations indigènes sillonnent dans tous les sens cette vaste étendue d'eau qui se déploie depuis l'Océan jusqu'à Québec. Jusqu'en face de ce point, la rive orientale se replie vers le nord, resserre le lit du fleuve, et s'avance en promontoire. Au delà, le paysage prend un autre caractère, et, sans être moins grandiose, devient plus varié, plus attrayant. C'est, à gauche, la pointe de Lévy, avec ses églises élancées et ses habitations gracieuses; à droite, l'île d'Orléans; plus loin, la cataracte de Montmorency; plus loin encore, le magnifique amphithéâtre dessiné par la citadelle de Québec qui couronne le cap Diamant, et, au-dessous, le large bassin formé par la rivière Saint-Charles. Au-dessus de Québec, le Saint-Laurent s'élargit, et des jardins, des bosquets, des champs de blé s'étendent à plus de 50 milles le long de la rive septentrionale. De là jusqu'à Montréal, c'est-à-dire pendant un espace de 100 milles environ, la beauté naturelle abonde, et c'est à peine si l'on aperçoit la trace de la main des hommes. Cependant, dans certaines parties le sol est parfaitement cultivé, et les villages sont si nombreux, qu'ils semblent former une longue et populeuse cité. Enfin Montréal apparaît, placé comme nous l'avons dit, à la pointe la plus méridionale de son île. Entre Montréal et le lac Ontario les rapides, ou courants, rendent la navigation impossible à d'autres embarcations que de légers bateaux qui demandent encore à être gouvernés par un pilote exercé et avec une prudence extrême pour ne pas être jetés hors des passes praticables.

La distance de Kingston à Montréal, dit Bouchette, est environ de 190 milles. Les bords de la rivière offrent un tableau qui ne peut manquer d'exciter la surprise quand on considère combien peu d'années se sont écoulées depuis la formation des premiers établissements (1783). Ce pays présente, en effet, aujourd'hui tout ce que peut produire une

(1) M. Fréd. Lacroix, obligé d'interrompre son travail, a remis les nombreux documents qu'il avait réunis à M. Jules La Beaume, qui a bien voulu se charger de continuer les monographies des Possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale.

population nombreuse, la fertilité du sol, et une habile culture. Des grandes routes bien construites, closes des deux côtés et auxquelles aboutissent d'autres routes secondaires qui se dirigent vers l'intérieur des terres, rendent les communications faciles et promptes; tandis que de nombreux bateaux ordinaires et de nombreux radeaux chargés, circulant incessamment depuis le commencement du printemps jusqu'aux derniers jours de l'automne, et que des bateaux à vapeur, sillonnant les parties navigables du fleuve, démontrent l'activité des communications commerciales. » Près de Prescott, pendant 39 milles environ avant d'atteindre l'extrémité nord du lac Ontario, le Saint-Laurent, redevenu praticable pour des schooners d'une certaine dimension, et nommé alors *Fleuve des Iroquois* ou bien *Cataraqui*, présente l'aspect d'une immense nappe d'eau semée d'une si grande quantité d'îles, qu'elle en a pris le nom de lac des Mille Îles; « et ce calcul approximatif, dit encore Joseph Bouchette, est loin d'approcher de la vérité : les opérations des inspecteurs chargés de l'établissement des limites (entre l'Angleterre et les États-Unis) ont constaté, art. 6 du traité de Ghent, que leur nombre s'élève à 1692, formant un inextricable labyrinthe d'îles, toutes différentes d'étendue, de forme, d'aspect, et présentant des effets de perspective aussi extraordinaires, aussi agréables que ceux que pourraient produire les magiques et soudaines combinaisons du kaléidoscope. » La circonférence du lac Ontario n'est pas de moins de 467 milles. Sa profondeur varie généralement de 3 brasses à 50 brasses, excepté au milieu, où l'on a fait 500 brasses sans trouver le fond.

Une opinion que les premiers colons européens avaient trouvée accréditée parmi les indigènes, et qui paraît s'être perpétuée jusqu'à nos jours, lui attribue une sorte de flux et de reflux. Des observations soigneusement faites et suivies pendant plusieurs années n'ont pas, au dire de Weld, confirmé l'existence de ce phénomène. Ce voyageur incline à penser que les différences accidentelles qu'on a pu remarquer, en effet, à différentes époques dans le niveau des eaux du lac, sont dues à de grandes pluies ou

à de grandes sécheresses, et peut-être aussi à l'action plus ou moins puissante des vents, action qui n'aurait, d'ailleurs, rien de régulièrement périodique. Les rivages de l'Ontario sont bas au nord-est, et coupés de marais; ils s'élèvent un peu au nord et au nord-ouest, mais ils s'abaissent de nouveau vers le sud. Les terres environnantes sont couvertes de forêts, au bord desquelles de nombreuses éclaircies laissent apercevoir des établissements, et produisent un effet que relèvent les blancs rochers du Toronto, et, au nord, la haute presqu'île appelée le Nez du Diable. Au midi, la vue se repose agréablement sur le revers de collines qui, après avoir servi à former ces cataractes, vont se perdre au loin du côté du levant. Le dernier objet qu'on aperçoit dans cette direction est une éminence conique qui s'élève au-dessus de ces collines, et qu'on a nommée la Butte des Cinquante-Milles, pour indiquer la distance qui la sépare de la ville de Niagara. A dix-huit milles de cette ville, qui a pris son nom de celui que porte le Saint-Laurent à partir de ce point jusqu'à sa sortie du lac Érié, se trouvent les fameuses cataractes. « A mesure que la rivière approche des cataractes, dit Weld, son courant devient plus rapide et ses eaux redoublent de violence en passant au travers des rochers qui s'opposent à leur passage; mais, dès qu'elles ont atteint le bord, elles se précipitent en masse, sans rencontrer aucun obstacle dans leur chute. Un moment avant d'arriver au précipice, la rivière fait un détour considérable sur la droite; ce qui donne à cette nappe d'eau une direction oblique et lui fait faire un angle assez considérable avec le rocher du haut duquel elle tombe, en se partageant en trois parties bien distinctes et séparées par des îles. La plus grande de ces chutes, celle qui est du côté du nord-ouest de la rivière, est appelée la grande cataracte, ou la cataracte du Fer-à-Cheval, parce qu'elle en a un peu la forme. Sa hauteur n'est que de 142 pieds, tandis que celle des autres est de 160; mais, malgré cette circonstance elle n'en a pas moins la prééminence sur les deux chutes voisines, tant à cause de sa largeur que de sa rapidité. Le lit de la rivière au-dessus du précipice étant plus bas de ce côté que

de l'autre masse, et une plus grande s'élance de vitesse sauts ou r plus grand C'est du c s'élève ce n que l'on ap possible de partie de qu'avec l'o générale lu 600 pas. L racte la plu de large; la 5; l'île qui en a 30, et c communém Schloser, où est situé tant que la Il résulte d totale du p îles, est de point exagé geurs ont é d'un mille qui se précé cataractes ajouter qu suppose q neaux par de la Table sur le côté aux Anglai grande cat au-dessus r on 40 pied aucun obst aussi varié des rapide des catarac de la riviè forêts; un cataracte d distance, Schloser. sous les p rible, don en plonge rocher, me nement de tant d'obj mer; ce n



de l'autre, les eaux s'y précipitent en masse, et acquièrent par conséquent une plus grande vélocité que celles qui s'élançant par l'autre côté. Ce degré de vélocité est encore accéléré par les sauts ou *rapides*, qui se trouvent en plus grand nombre de ce même côté. C'est du centre du Fer-à-Cheval que s'élève ce nuage prodigieux de vapeurs que l'on aperçoit de si loin. Il est impossible de mesurer l'étendue de cette partie de la cataracte, autrement qu'avec l'œil; mais l'opinion la plus générale lui donne une circonférence de 600 pas. L'île qui la sépare de la cataracte la plus voisine peut avoir 350 pas de large; la seconde cataracte n'en a que 5; l'île qui sépare celle-ci de la troisième en a 30, et cette troisième, qu'on appelle communément la cataracte du fort Schloser, parce qu'elle touche la rive où est situé ce fort, en a au moins autant que la plus grande des deux îles. Il résulte de cet aperçu que la largeur totale du précipice, en y comprenant les îles, est de 1,335 pas. Ce calcul n'est point exagéré, puisque plusieurs voyageurs ont estimé cette largeur à plus d'un mille anglais. La quantité d'eau qui se précipite du haut en bas de ces cataractes est prodigieuse, si l'on peut ajouter quelque crédit au calcul qui suppose qu'elle est de 670,255 tonneaux par minute. Du haut du rocher de la Table, situé en avant des chutes, sur le côté de la rivière qui appartient aux Anglais, et presque en face de la grande cataracte, dite le Fer-à-Cheval, au-dessus de laquelle il est élevé d'environ 40 pieds, le spectateur jouit, sans aucun obstacle, de la vue d'un tableau aussi varié qu'étendu. Devant lui sont des *rapides* effrayants placés en amont des cataractes; sur le côté les deux bords de la rivière sont couverts d'immenses forêts; un peu au-dessus se présente la cataracte du Fer-à-Cheval, et à quelque distance, sur la gauche, celle du fort Schloser. Puis, perpendiculairement sous les pieds, s'ouvre un gouffre terrible, dont l'œil épouvanté ose à peine, en plongeant par-dessus les bords du rocher, mesurer la profondeur. L'étonnement dont l'âme est saisie à la vue de tant d'objets divers est difficile à exprimer; ce n'est qu'après plusieurs minu-

tes de recueillement que l'on est en état de distinguer les parties qui composent ce tableau merveilleux, et d'en examiner quelques-unes séparément, car il est impossible de les examiner toutes. » Weld décrit ensuite la route difficile et souvent dangereuse par laquelle il parvint au bas de la grande cataracte, dont les eaux s'élançant assez loin et fortement comme une voûte en avant du rocher du haut duquel elles se précipitent. « Arrivé là, dit-il, aucun obstacle n'empêche d'approcher jusqu'au pied de la grande cataracte. On peut même pénétrer derrière cette prodigieuse nappe d'eau, parce que, outre que le rocher du haut duquel elle se précipite forme une saillie très-prononcée, la chaleur occasionnée par la violente ébullition des eaux a creusé dans la partie inférieure des cavernes profondes, qui s'étendent fort au loin sous le lit de la partie supérieure de la rivière. Je m'avançai de cinq ou six pas derrière la nappe d'eau, afin de jeter un coup d'œil dans l'intérieur de ces cavernes; mais je pensai être suffoqué par le tourbillon de vent qui règne constamment et avec furie au pied de la cataracte, et qui est occasionné par les chocs violents de cette énorme masse d'eau contre les rochers qu'elle mine. J'avoue que je ne fus pas tenté d'aller plus loin, et aucun de mes compagnons n'essaya, plus que moi, d'examiner ces terribles réduits, où la mort semblait attendre le téméraire qui aurait osé y pénétrer. Aucune expression ne peut donner une juste idée des sensations que l'on éprouve à la vue d'un spectacle aussi imposant; tous les sens sont saisis d'effroi en voyant une masse d'eau immense se précipiter tout près du lieu où l'on est. Le bruit effrayant des vagues qui se brisent contre les rochers inspire une terreur religieuse, qui augmente encore lorsqu'on réfléchit qu'un souffle du tourbillon qui gronde autour de vous peut vous enlever de dessus le rocher glissant et vous précipiter dans le gouffre affreux qui s'ouvre sous vos pieds, et dont aucune force humaine ne pourrait vous retirer. L'on sent alors pour combien peu l'on est dans la création, et l'on ne peut s'empêcher d'élever un regard soumis et respectueux vers l'Être

tout-puissant qui a imprimé le mouvement à ces eaux. » Nous compléterons cette description par quelques indications plus précises. L'apparente perpendicularité des chutes du Niagara est un effet d'optique dû à leur élévation et surtout à l'effrayante vélocité avec laquelle le fleuve se précipite. On entend souvent le bruit à 20 milles de distance; on sent même trembler la terre dans les environs; un nuage épais en monte continuellement. Ce nuage ou brouillard tombe dans l'hiver sur les arbres voisins, s'y congèle et produit des décorations cristallines de la plus grande beauté. Tout en bas de l'endroit où la chute a le plus de force, l'eau et l'écume s'élèvent en globes considérables. Ces globes, parvenus à une certaine hauteur, éclatent et projettent une immense colonne de vapeurs; ils paraissent alors s'abaisser; d'autres leur succèdent, et ce spectacle est l'un des plus curieux que l'œil humain puisse contempler. Il paraît démontré que les cataractes étaient autrefois à sept milles environ en avant du lieu où elles existent aujourd'hui. L'action incessante de cette masse d'eau sur un sol formé de couches horizontales de pierres, la plupart calcaires, explique suffisamment cette marche rétrograde. La pente du Niagara s'étend du côté du nord du lac Ontario, en passant près de la baie de Toronto; puis de là, tournant à l'ouest du lac, elle prend, en général, sa direction vers l'est, entre le lac Ontario et le lac Érié; elle traverse le détroit de Niagara et la rivière Généessée et se perd dans le lac Sénéca. Le cours du fleuve depuis son origine, à l'extrémité sud du lac Érié, jusqu'au sommet des chutes, est de 20 milles anglais. La différence de son niveau est de 15 pieds (mesure anglaise) depuis le lac jusqu'à un demi-mille en arrière des chutes, et de 51 pieds à partir de ce point jusqu'au sommet des chutes; en tout, 66 pieds. De la base de la grande cataracte, haute de 162 pieds, à Queenstown, le niveau s'abaisse de 104 pieds, et de 2 pieds encore de Queenstown au lac Ontario; total, 268 pieds sur un parcours de 30 milles. Ces chiffres, puisés aux meilleures sources, démontrent, mieux que ne sauraient le faire tous les

raisonnements, l'impossibilité de jamais détruire le barrage qui amortit la force d'un courant auquel rien ne résisterait s'il ne rencontrait aucun obstacle sur une pente de 334 pieds dans un trajet de 50 milles environ (mesure anglaise), du lac Érié au lac Ontario.

Nous terminerons en faisant remarquer que l'homme est pourtant parvenu à constater dans ces lieux terribles la puissance de son industrie: un pont de bois de 600 pieds de long a été audacieusement jeté de la rive américaine sur la petite île de Groat, qui sépare la grande de la petite cataracte, et où d'intrépides rameurs ne parvenaient, il y a quelques années, qu'en partant du fort Schloher et en se maintenant avec une extrême habileté au centre de la ligne qui sépare les deux courants impétueux qui se précipitent au nord et au sud de ce rocher battu, on peut le dire, par une tempête éternelle. Au-dessous des cataractes et près du village de Queenstown, est ce qu'on appelle le Gouffre, vaste bassin ovale de près de 6,000 pieds (anglais) de circonférence, encaissé par des rochers de deux cents pieds d'élévation presque perpendiculaire. La rivière, un instant resserrée avant son entrée dans ce bassin, s'y précipite avec une rapidité effroyable en franchissant un talus de 50 pieds de pente. Le courant, au lieu de se continuer en ligne droite, appuie à gauche, tourne à droite, et produit un flux et reflux qui s'élève et s'abaisse d'environ 80 pouces dans l'espace d'une demi-heure. Nous ne pouvons nous décider à quitter les cataractes du Niagara sans parler d'autres chutes qui n'en sont pas très-distantes, et que Talbot prétend avoir été ignorées de tous les voyageurs qui ont écrit avant lui (1818 à 1825); nous allons analyser rapidement la description qu'il en donne. Ces cataractes sont situées à environ un demi-mille l'une de l'autre, sur deux petites rivières qui se réunissent un peu au-dessous de la cataracte inférieure, et qui, après avoir traversé le village de Paradise-Coote, se déchargent dans la baie de Burlington (lac Ontario, district de Gore). Elles n'ont d'autre nom distinctif que celui de Grande et de Petite-Chute. La grande se précipite de plus de

130 pieds à  
vière, sur  
brisés; do  
duisent un  
et une esp  
sort, par  
condes; un  
Au delà  
coule en s  
vallées les  
bres. La si  
romantique  
frappent l'o  
charment  
même du p  
encore aper  
eaux qui to  
obscurcie  
abrite com  
la cataracte  
ment dans u  
met d'une é  
200 pieds (d  
page enviro  
une certain  
taractes, pa  
que violent  
L'ouverture  
des arbres é  
racines et é  
chers sont é  
côte, et men  
qui s'engage  
inférieures.  
paraissent é  
été: les br  
se garnissen  
chis se cour  
tes concrét  
depuis leur  
de l'eau. F  
ie Saint-La  
tance de la  
remonter l  
Marine, où  
trancher le  
l'intrépide  
(nom angl  
de courant  
navigation  
alentours.  
Niagara la  
Anglais: t  
territoire  
de Navy-Is  
un peu au-

130 pieds au-dessus du niveau de la rivière, sur un fond composé de rochers brisés, dont les pointes inégales produisent une immense masse d'écume et une espèce de bouillonnement d'où sort, par intervalle de deux à trois secondes, une colonne d'épaisses vapeurs. Au delà de la cataracte, la rivière coule en serpentant à travers une des vallées les plus sauvages et les plus sombres. La situation de la petite est plus romantique encore : des sons effrayants frappent l'oreille; de brillants arcs-en-ciel charment l'œil; vous êtes sur le bord même du précipice, et vous ne pouvez encore apercevoir le moindre filet de ces eaux qui tombent par torrents. Une forêt obscure par d'abondants taillis les abrite complètement. Avant d'arriver à la cataracte, la petite rivière coule doucement dans un étroit canal, creusé au sommet d'une éminence rocailleuse élevée de 200 pieds (anglais) au-dessus de la campagne environnante. L'éminence, vue à une certaine distance au-dessous des cataractes, paraît avoir été fendue par quelque violente commotion de la nature. L'ouverture en est d'un aspect terrible : des arbres énormes renversés avec leurs racines et de grands fragments de rochers sont confusément épars sur la côte, et menacent l'imprudent navigateur qui s'engagerait trop avant dans les eaux inférieures. En hiver, ces deux cascades paraissent encore plus imposantes qu'en été : les branches qui y sont plongées se garnissent de glaçons, les arbres blanchis se courbent sous le poids des brillantes concrétions dont ils sont chargés depuis leur sommet jusqu'à la surface de l'eau. Reprenons notre voyage sur le Saint-Laurent. A une très-faible distance de la cataracte, en continuant à remonter le Niagara, gît l'île de la Marine, où nous verrons plus tard se retrancher les insurgés commandés par l'intrépide Mackensie. Navy-Island (nom anglais de cette île) est entourée de courants d'une violence telle, que la navigation est presque impossible aux alentours. Elle est de toutes les îles du Niagara la seule qui appartienne aux Anglais : toutes les autres font partie du territoire des États-Unis. Tout à côté de Navy-Island est située Grande-Île, et un peu au-dessous de ce point, sur la

rive canadienne, la petite ville de Chipeway. Le premier lac qu'on rencontre ensuite est le lac Érié, dont la circonférence est évaluée à 658 milles. La rive méridionale, qui appartient aux États-Unis, est belle, tandis que le bord opposé est, en général, abrupte et montueux. L'Érié mérite une attention toute particulière, parce qu'il est le point de départ de la navigation la plus extraordinaire du monde entier. Un canal, creusé par les Américains de l'Union, réunit les eaux de ce lac à celles de l'Hudson. Jamais l'industrie humaine ne se signala par un travail aussi gigantesque. Le canal Érié a 363 milles de long, et huit années ont suffi pour le creuser et le rendre parfaitement navigable. Les dépenses, en y comprenant celles du canal Champlain, n'ont pas dépassé 11 millions de dollars (55 millions de francs). Ses revenus annuels vont au delà de 1 million de dollars (5 millions de francs). Un autre canal moins connu, quoique peut-être aussi important, joint les lacs et les principales rivières; et l'on espère que dans un court espace de temps les bateaux à vapeur de la Nouvelle-Orléans pourront se rendre dans le lac Érié, dont les eaux iront ainsi se mêler avec celles du golfe du Mexique. Les efforts des Anglais ne sont pas au-dessous de ces nobles tentatives. Les navires partis de Québec pourront bientôt entrer dans le lac Érié en passant par le lac Ontario et en tournant les indomptables cataractes de Niagara. Les canaux de Pensylvanie et d'Ohio leur permettront ensuite de se rendre dans le Mississipi par la rivière Ohio, et ainsi les grands lacs du Haut-Canada se trouveront en communication avec la mer des Antilles. On a dit que dans les Alpes un voyageur pourrait boire de l'eau de la Méditerranée, du Rhin et de la mer d'Allemagne; de même on pourra dans quelques années se rendre du Canada, soit par canaux, soit par rivières, dans l'océan Atlantique, dans le golfe du Mexique, dans la mer Pacifique ou dans la baie d'Hudson : ce sera là un résultat à faire honte à la vieille Europe. Il est juste de remarquer, toutefois, que depuis le commencement de décembre jusque vers le milieu d'avril la navigation est totalement interrompue sur le Saint-Laurent et

les lacs. En reprenant ce fleuve à son entrée dans le lac Érié, à l'endroit où il reçoit le nom de Détroit, et en le remontant encore, nous arrivons au lac Saint-Clair. Ce lac, le plus petit de tous ceux qui baignent le Haut-Canada, est de forme ovale et a un peu moins de cent milles de circonférence. Après avoir traversé ce lac, nous retrouvons le Saint-Laurent, qui se nomme ici Saint-Clair. Il nous conduit dans le lac Huron, qui, long de 250 milles sur 190 de large, couvre une superficie de cinq millions d'acres. Au delà sont les *grands rapides* ; à cet endroit le Saint-Laurent prend la dénomination de *Chutes de Sainte-Marie*, et n'offre qu'une série de cataractes occupant un espace de trois quarts de mille sur un demi-mille de large. Enfin, nous atteignons le lac Supérieur, le plus grand de tous ceux que nous avons parcourus : sa circonférence est de 125 milles et sa profondeur de 1,000 pieds (mesure anglaise). Ses eaux sont d'une température extrêmement froide et d'une transparence surprenante ; mais les tempêtes y sont fréquentes, et pendant la tourmente les vagues de cette petite mer s'élèvent aussi haut que celles de l'Océan. Une particularité remarquable dans ces admirables masses d'eau, c'est leur extrême profondeur. Les ingénieurs anglais qui ont étudié le pays disent que cette profondeur a peu à peu diminué par suite de l'élargissement des orifices des lacs et de l'embouchure du Saint-Laurent lui-même. Si cette observation pouvait être appuyée sur des faits positifs et bien déterminés, il ne serait pas impossible de prévoir, à un siècle près, l'époque à laquelle, tous ces orifices et cette embouchure ayant acquis certaines proportions, le lac Supérieur et tous ceux placés à sa suite seraient en grande partie mis à sec et ne subsisteraient plus qu'à l'état de lit plus ou moins resserré d'un seul et même fleuve. Mais cette hypothèse, peu admissible en elle-même pour une multitude de raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, est encore repoussée par les conditions de profondeur de ces lacs, profondeur qui devient de plus en plus grande à mesure que, plus reculés dans les terres qui vont s'élevant de plateau en plateau, ils sont creusés à une plus

grande distance de l'embouchure du Saint-Laurent.

**CLIMAT DES CANADAS.** L'Amérique a un climat qui lui est particulier. La température n'y est point celle de l'Ancien-Continent sous le même degré de latitude. Les causes de cette différence n'ont jamais été expliquées d'une manière satisfaisante, bien que chacune de celles qui ont été alléguées ait, à son tour, été prise pour base d'un système météorologique. Quelles qu'elles soient donc, ou position et variabilité des pôles isothermaux, ou prolongement du continent vers le pôle arctique, élévation de ses plans, hauteur et étendue de ses chaînes de montagnes et enfin immensité de ses forêts, nous nous bornerons à constater que le froid est beaucoup plus intense et la chaleur beaucoup plus vive dans les Canadas qu'en Europe sous la même latitude. Le thermomètre Fahrenheit varie dans le courant d'une année, de 0° à 100° dans le Haut-Canada, et de 9° à 100° également dans le Bas-Canada, dont la température moyenne est inférieure d'environ 6° à celle de l'autre province. Les vents les plus ordinaires sont le nord-est, le nord-ouest et le sud-ouest. Le sud-ouest est le plus constant, mais il est généralement inodéré et accompagné d'un ciel pur. Ceux de nord-est et d'est amènent ordinairement des pluies en été et de la neige en hiver. Les vents plein nord, sud et ouest soufflent rarement. L'atmosphère canadienne est admirablement pure et transparente, et pendant les mois de juin, de juillet et d'août, les régions septentrionales du ciel sont très-fréquemment illuminées des splendeurs de l'aurore boréale. Les brouillards sont tout à fait inconnus au Canada : seulement quelquefois, le matin, la rosée s'élève en une légère nuée vaporeuse que suffit à dissiper soudainement le premier rayon de soleil qui dore l'horizon. L'hiver dans le Bas-Canada commence vers la fin d'octobre, et dure jusqu'au milieu d'avril. La neige ne cesse pas de couvrir la terre pendant cette période, et le froid est souvent très-intense. Le Haut-Canada, surtout dans sa partie occidentale, souffre de froids sinon moins violents, toutefois beaucoup moins prolongés : la neige y apparaît vers décembre, et ne persiste

point au  
atteint ra  
de profon  
seconde m  
de janvier  
d'une rig  
pourtant j  
avec une n  
subits et p  
sieurs rep  
et le plus  
font de l'h  
celle des  
le Canadie  
dre que le  
foncent da  
dans les pa  
par l'extrê  
ne prend  
embarrass  
les pièces  
jette, pour  
ment, en t  
indépenda  
est encore  
brdliante q  
Aussi lon  
sa profon  
une base s  
surface a  
vitesse. C  
favori des  
femmes, d  
sés par-d  
et de gan  
doublés d  
delongs b  
corps abri  
ceinture,  
la peau d'  
du traîne  
rempart c  
temps les  
ou six fan  
dans leur  
proviste c  
12 milles d  
échange  
moins édi  
le même  
raient sur  
où nous r  
idée juste  
les Canad  
chaque an  
goureuse



point au delà du mois de mars. Elle atteint rarement à plus de deux pieds de profondeur, et bien que pendant la seconde moitié de décembre et des mois de janvier et de février le froid soit d'une rigueur extrême, elle ne dure pourtant jamais à proportion : elle cède avec une merveilleuse facilité aux dégels subits et passagers qui surviennent à plusieurs reprises. La mauvaise confection et le plus mauvais entretien des routes font de l'hiver la saison des voyages, et celle des affaires et des plaisirs pour le Canadien. Le fermier n'a plus à craindre que les roues de ses chariots s'enfoncent dans un sol mobile, accidenté, dans les parties nouvellement défrichées, par l'extrémité des troncs d'arbres qu'on ne prend pas la peine de déraciner ; et embarrassé plutôt que consolidé par les pièces de bois qu'à la mode valaque on jette, pour tout renfort et très-négligemment, en travers des ornières. Le citoyen, indépendamment de cet inconvénient, est encore exempt de la poussière fine et brûlante que fait lever son léger attelage. Aussi longtemps que la neige conserve sa profondeur et que les chemins ont une base solide, un traîneau roule sur sa surface avec autant de facilité que de vitesse. Ces courses sont l'amusement favori des Canadiens. Munis, hommes et femmes, de bons gros bas de laine, passés par-dessus la chaussure ordinaire, et de gants de peau de daim également doublés de laine, la tête enfoncée sous de longs bonnets fourrés à capuchons et le corps abrité, depuis les pieds jusqu'à la ceinture, par la peau de buffle qui, avec la peau d'ours dont est garni l'intérieur du traîneau, leur forme un double rempart contre le froid, ils bravent les temps les plus rigoureux. Souvent, cinq ou six familles se réunissent, montent dans leurs traîneaux et arrivent à l'improviste chez un ami, habitant à 10 ou 12 milles de distance. On prend du thé, on échange quelques anecdotes plus ou moins éditantes, et l'on revient chez soi le même soir. Tant de précautions seraient surabondantes dans nos climats, où nous nous faisons difficilement une idée juste du vent froid qui souffle dans les Canadas pendant deux et trois mois chaque année. La gelée est parfois si rigoureuse, que de l'eau jetée à une cer-

taine hauteur, retombe cristallisée ; aussi rien n'égale-t-il la beauté du spectacle que présente alors une forêt pendant la pluie. Les arbres sont en un instant transformés en un innombrable assemblage de chandeliers de cristal étincelant de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Cette magique décoration devient encore plus belle le soir, à la clarté de la lune : les sommets des arbres paraissent revêtus de pur or, et les parties inférieures sont comme un immense semis de diamants, de perles et d'améthystes. La neige commence à disparaître dans les premiers jours d'avril, et dès lors il n'est plus question de parties de plaisir. La chaleur est déjà très-forte dans les premiers jours de juin, et vers cette époque commence, mais dans le Haut-Canada seulement, le règne des fièvres ordinaires et intermittentes. Malgré cette dernière circonstance, on peut dire qu'il est, en somme, peu de climats plus favorables à l'homme ; ces fièvres même disparaissent sensiblement à mesure que les progrès de l'occupation amènent le dessèchement des marais, et les Canadiens, exempts de contagions et d'épidémies, exempts surtout de cette épouvantable fièvre jaune si fatale à leurs voisins des États-Unis, atteignent généralement à une extrême vieillesse. La seule affection qui paraisse tenir, non point uniquement aux Canadas, mais à une grande partie des régions de l'Amérique septentrionale, est le goître, si commun d'ailleurs dans nos Alpes. Cette difformité, qui atteint quelquefois des proportions monstrueuses, ne semble pas du moins attaquer gravement la constitution. On a même remarqué qu'un simple changement de résidence y apportait une notable amélioration, souvent même la faisait complètement disparaître. Il est hors de doute, enfin, qu'en Amérique comme en Europe un nombre d'individus de plus en plus considérable parviendra à s'y soustraire à peu près complètement, au moyen d'une hygiène mieux entendue, surtout en ce qui concerne l'eau prise comme boisson.

**HISTOIRE NATURELLE.** Bien que soumis, ainsi qu'on l'a dit, à une température plus chaude en été et plus froide en hiver que celle des contrées placées en



Europe sous la même latitude, les Canadas produisent toutes nos céréales. Nos légumineuses et la plupart de nos fruits et de nos végétaux y sont même d'une qualité supérieure. Les melons, semés négligemment en pleine terre, y pèsent depuis vingt livres jusqu'à cinquante livres. Les concombres, les courges et les pommes tomates, le poivre rouge, le radis, les carottes et les panais, le céleri, les asperges, les épinards et les choux y réussissent également; malheureusement la pomme de terre, cet humble et généreux auxiliaire du froment, y est à peine mangeable, et les produits qu'elle donne n'indempisent pas des dépenses que sa culture occasionne. Le riz croît spontanément dans les parties marécageuses du Haut-Canada. On en fait peu de cas, et il est peu à désirer qu'il en soit autrement. Le Canada a besoin de se débarrasser de ses marais et non point d'entretenir des rizières. Le maïs, le froment, le seigle, ne demandent qu'elle être traités avec intelligence pour enrichir les fermiers canadiens. Le tabac, peu, trop peu cultivé pour le profit assuré qu'il donnerait, est d'une qualité supérieure dans le district de Londres (Haut-Canada). Le chanvre est complètement négligé; mais nous ne partageons point à cet égard les regrets souvent exprimés au point de vue de l'intérêt purement mercantile: nous croyons que ce qui importe le plus à un pays est sa salubrité, et tant qu'on n'aura pas renoncé partout au rouissage par immersion, nous n'oserions nous plaindre qu'un pays, riche d'ailleurs, ne s'occupe que très-peu et du chanvre et du lin. Cette contrée n'est pas moins riche en plantes et racines destinées à d'autres usages que celui de l'alimentation ordinaire, telles que la salsepareille, si utile en médecine; le nard, cher aux anciens de l'ancien monde; le ginseng; cette prétendue panacée universelle qui a vu décroître son crédit depuis qu'elle ne vient plus seulement de la Chine; la polygale, précieux spécifique contre le venin du serpent à sonnettes; l'indigo sauvage, l'angélique, la mandragore, les différents élébore et mille autres qu'il serait trop long de citer. Nous n'en finirions pas si nous voulions nommer toutes les fleurs qui émaillent les vastes et

fertiles prairies de cette terre lointaine. Les lis rouges et jaunes, les lis d'étangs, les primevères, les muguets, les jasmains, les chèvrefeuilles, les roses blanches et rouges, les œillets, etc., etc., y sont aussi beaux que les nôtres, sous le rapport de la couleur, et ne leur cèdent qu'en parfum. Nos forêts et celles du reste des Amériques n'ont pas une seule essence qui ne se retrouve dans les forêts des deux Canadas. L'érable dur et doux; le hêtre rouge, bleu et blanc; le frêne noir et blanc, l'orme rouge et blanc, le bois de fer et le bouleau; le chêne noir, blanc, rouge, jaune, gris; le chêne de marais et le chêne châtaignier; le pin; le bois dit blanc par excellence, et dont sont façonnés les coupes, les plats et les assiettes de l'émigrant au début de son modeste établissement; enfin le mûrier blanc et noir et le noyer, puis le pommier, le prunier, le cerisier et la vigne, tout se trouve là. Mais il ne faut guère parler de la vigne que pour mémoire: elle est encore loin de pouvoir prétendre à faire concurrence à nos plants de Bordeaux et de Bourgogne. Nous n'avons fait que mentionner en passant l'érable doux, ou érable à sucre. Cet arbre mérite toute notre attention; il est la production la plus utile des forêts américaines. Si le fermier canadien professait pour lui le dédain irrésistible avec lequel en a parlé un voyageur anglais, W. Parkinton, il serait contraint de se passer de sucre: cette substance précieuse lui est abondamment fournie par la sève de l'érable. Si l'arbre croît sur des terrains élevés, cette sève est moins abondante; mais elle donne en compensation plus de sucre que si l'arbre est placé dans un fond bas et humide. On commence, en général, cette récolte dans les premiers jours du mois d'avril, lorsque la sève de l'érable est au premier période de sa fermentation. Pour obtenir cette sève les uns pratiquent au tronc de l'arbre, et à l'aide d'une tarière, un trou oblique d'un pouce de diamètre sur trois de profondeur; d'autres préfèrent la méthode plus expéditive, mais peut-être plus nuisible à l'arbre lui-même, d'une incision faite en deux coups de hache; dans l'un comme dans l'autre système, on se borne ensuite à ajuster à l'ouverture une espèce d'au-

get qui con  
qui s'empl  
vide aussit  
queur dépo  
procède en  
plus simpl  
un état de  
tion, suiva  
Un érable  
donner 5 li  
dant vingt  
actif et ind  
lement et  
700 livres  
de lui de r  
des Antille

Dans ce  
gue, quoiqu  
nous avons  
hâtons-nous  
sumac, do  
tabac l'hon  
de paix de  
reau, le g  
l'arbre à c  
boisier, le l

Avant d  
maux qui  
pardonnera  
prunté par  
« Le color  
il visita pou  
salées sur l  
breux déta  
et wyando  
expédition  
Chikasaw.

de quatre-v  
propre à lui  
ments aut  
mammouth  
netrouve pl  
lui avoir fa  
de tabac e  
fait l'éloge  
vanté ses e  
sa prudence  
il lui avou  
aux osseme  
pria ce ch  
qu'il pouva  
tesques. «

« Je passai  
« pour alle  
« vieux che

get qui conduit le liquide dans un vase qui s'emplit assez rapidement, et qu'on vide aussitôt dans un réservoir où la liqueur dépose ses parties grossières. On procède ensuite à diverses opérations des plus simples, et le sucre se produit; à un état de plus ou moins grande perfection, suivant l'habileté du manipulateur. Un érable de 20 pouces de diamètre peut donner 5 livres de sucre par saison pendant vingt ans au moins, et un fermier actif et industrieux peut récolter annuellement et fabriquer en quinze jours 700 livres d'un sucre qu'il dépendrait de lui de rendre égal en qualité à celui des Antilles.

Dans cette nomenclature bien longue, quoique tout à fait incomplète, nous avons failli oublier les arbrisseaux: hâtons-nous d'indiquer, en passant, le sumac, dont la feuille partage avec le tabac l'honneur de charger le calumet de paix de l'Indien; le sassafras, le sureau, le genévrier, la fougère doute, l'arbre à cire, le groseillier, le framboisier, le laurier et le sureau-poison.

Avant de passer en revue les animaux qui vivent au Canada, on nous pardonnera de citer le curieux récit emprunté par Talbot à un autre voyageur.

« Le colonel G. Morgan dit que quand il visita pour la première fois les sources salées sur l'Ohio, il rencontra un nombreux détachement d'Indiens iroquois et wyandots, alors engagés dans une expédition belliqueuse contre la tribu de Chikasaw. Il choisit le principal chef, âgé de quatre-vingt-six ans, comme le plus propre à lui donner quelques renseignements authentiques sur l'existence des mammoths (énorme quadrupède qu'on ne trouve plus qu'à l'état de fossile). Après lui avoir fait quelques petits présents de tabac et de munitions, et lui avoir fait l'éloge de la sagesse de sa nation, vanté ses exploits pendant la guerre, et sa prudence consommée pendant la paix, il lui avoua son ignorance relativement aux ossements exposés à leur vue; et pria ce chef de lui faire connaître ce qu'il pouvait savoir sur ces débris gigantesques. « Tandis que j'étais encore très-jeune, dit alors le vénérable monarque, « je passai plusieurs fois sur cette route « pour aller combattre les Catabas; et les « vieux chefs sages et éclairés, parmi les-

« quels était mon grand-père, me firent  
« part de la tradition qui leur avait été  
« transmise relativement à ces osse-  
« ments, dont on n'aurait pu trouver les  
« pareils dans aucune autre contrée.  
« Après que le Grand-Esprit eut créé le  
« monde, il créa les différents oiseaux  
« et autres animaux qui l'habitent main-  
« tenant. Il fit ensuite l'homme; mais  
« l'ayant formé blanc, très-imparfait et  
« d'un mauvais naturel, il le plaça sur  
« un des côtés de ce monde, où il habite  
« encore; et d'où il a récemment trouvé  
« un passage à travers les grandes eaux  
« pour venir ici être notre fléau. Le  
« Grand-Esprit, n'étant point satisfait de  
« son ouvrage, prit un morceau d'argile  
« noire, et fit ce que les blancs appellent  
« un nègre; avec une tête laineuse. Cet  
« homme noir valait beaucoup mieux  
« que l'homme blanc; mais il ne répon-  
« dit pas encore aux vues du Grand-Es-  
« prit, parce qu'il était imparfait. A la  
« fin, le Grand-Esprit étant parvenu à se  
« procurer un morceau d'argile parfaite-  
« ment rouge, en forma l'homme rouge,  
« absolument selon son intention, et il  
« en fut tellement satisfait, qu'il le  
« plaça sur cette grande île séparée des  
« hommes blancs et des hommes noirs,  
« et lui donna des règles de conduite, en  
« lui promettant le bonheur s'il les ob-  
« servait fidèlement. Il prospéra en con-  
« séquence, et fut parfaitement heureux  
« pendant plusieurs siècles. Mais la jeu-  
« nesse imprudente, oubliant à la fin  
« ces préceptes, devint perverse. Pour  
« l'en punir le Grand-Esprit créa le  
« grand buffle (c'est le nom qu'ils don-  
« nent au mammoth), dont nous voyons  
« en ce moment les os. Il fit la guerre  
« à l'espèce humaine seule, et la détruisit  
« toute, à l'exception de quelques indi-  
« vidus qui se repentirent, et promirent  
« au Grand-Esprit de vivre selon ses lois  
« s'il voulait les délivrer de cet ennemi  
« dévorant. Aussitôt il lança ses éclairs  
« et son tonnerre, et détruisit toute la  
« race des mammoths dans ce pays, à  
« l'exception de deux (mâle et fe-  
« melle) qu'il renferma dans cette mon-  
« tagne que vous voyez-là bas, pour être  
« mis de nouveau en liberté si l'occa-  
« sion l'exigeait. »

Cette tradition, dont l'origine ne peut guère remonter au delà de l'époque où

les Européens parurent en Amérique, et montrèrent aux hommes rouges les nègres et les blancs de l'Ancien-Continent, ne fournit aucun renseignement de nature à éclaircir l'histoire naturelle du mammouth. Le seul fait, à la vérité très-important, qu'elle constate est celui de la croyance en la diversité des races humaines, toutes créées cependant par le même auteur, de la même manière, dans le même but, et n'étant devenues inégales entre elles que par le fait de leur volonté, et non par suite de leur destination ou de leur organisation. Une autre tradition moins ambitieuse, et à coup sûr plus ancienne, veut qu'un troupeau de mammouths ayant paru tout à coup et commencé une destruction universelle des ours, cerfs, buffles et autres animaux, le Grand-Esprit, qui d'en haut domine sur l'univers et voyait le carnage qui se faisait au-dessous de lui, ait pris son tonnerre, soit venu se placer sur la pointe d'un rocher où l'on montre encore son siège et l'empreinte de ses pieds, et de là ait exterminé tous les mammouths, excepté un, qui parvint à s'enfuir vers les grands lacs. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les grandes questions que soulève l'apparition soudaine à l'extrémité septentrionale du continent américain d'une espèce d'animal dont on retrouve des vestiges sur divers points de l'ancien monde, et celle non moins grande, non moins curieuse, de l'infériorité de certains animaux du Canada relativement à ceux de même espèce qui sont placés sur l'Ancien-Continent. Nous laissons à de plus savants que nous le soin de traiter ce sujet difficile.

Le buffle (le bœuf du Canada) est confiné sur les territoires indiens, au nord-ouest du Haut-Canada. Il est entièrement inconnu dans cette dernière région. Il est plus gros que le bœuf domestique, surtout vers la tête, le col et les épaules. Le seul que Talbot dit avoir mesuré avait 9 pieds 6 pouces de long, depuis la plus basse extrémité de ses cornes jusqu'à l'intersection de sa queue. Son épaule était à 7 pieds 4 pouces de terre, et la circonférence de son corps, dans la partie la plus large, était de 8 pieds 11 pouces. Un buffle, dans toute sa croissance, pèse environ 2,400 livres. Le daim est très-commun dans

les deux provinces. Il est plus gros que celui d'Angleterre. On le chasse pendant les mois de juin, de juillet et d'août, non point de rocher en rocher, mais sur le bord des rivières, où il se réfugie contre la poursuite acharnée des mouches, les implacables ennemis de tout ce qui foule le sol canadien. L'élan est très-rare, si même il existe encore, bien qu'un grand nombre de cornes qu'on trouve sur les différents points du pays il soit certain qu'il y fut très-multiplié autrefois. L'ours noir, l'ours américain, le destructeur acharné des porcs du Canada, n'a point les mêmes allures que l'ours de l'Ancien-Continent : il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit blessé ou irrité par les chiens et qu'il ne s'agisse pour lui de défendre ses petits. Le loup, également très-commun, ne s'attaque non plus jamais à l'homme, si ce n'est quand la faim le presse. Le carejew, ou mangeur de castors, ressemble au blaireau : il a environ 2 pieds 4 pouces de longueur, le corps gros et court, les jambes courtes et fortes, et de grandes griffes; sa queue, très-fournie, a près de 8 pouces de long; sa tête est grise, son dos noir et son abdomen d'un brun rougeâtre. Les renards sont partout les destructeurs des poulaillers; le catamoust, le chat sauvage, le loup cervier, désolent encore les forêts, et s'avancent jusque dans les districts les plus peuplés. Le kincajew, la belette, l'hermine, le chaffouin, le marsupial et le porc; le lièvre, la taupe et l'écreuil de toute grosseur, de toute couleur, fourmillent, et surtout les premiers, à mesure qu'on avance sur les territoires indiens. Nous craindrions de répéter ce que d'autres écrivains ont dû raconter déjà dans ce recueil sur l'admirable instinct du castor, sur ses mœurs, qui dénotent chez ce petit animal une faculté de raisonnement trop exaltée par les uns, trop rabaisée par les autres, mais qui nous semble être tout aussi développée chez nos humbles fourmis. La qualité d'un personnage fait bien souvent le principal mérite de ses œuvres. Qu'on ne nous prenne pas pour l'ennemi du castor : c'est en toute sincérité que nous avons qualifié tout à l'heure son instinct d'admirable; mais le vrai nous plaît par-dessus tout,

as gros que  
hasse pen-  
et d'aout,  
r. mais sur  
éfugie con-  
s mouches,  
tout ce qui  
n'est très-  
coré, bien  
rnes qu'on  
ats du pays  
is multiplié  
américain,  
porcs du  
mes allures  
ent: il n'at-  
ins qu'il ne  
s chiens et  
éfendre ses  
t très-com-  
s jamais à  
la faim le  
angeur de  
au: il a en-  
ongueur, le  
bes courtes  
s; sa queue,  
pouces de  
dos noir et  
geâtre. Les  
estructeurs  
ast, le chat  
lent encore  
ue dans les  
kincajew,  
affouin, le  
re, la taups  
r, de toute  
out les pre-  
nce sur les  
ndrions de  
rivains ont  
recueil sur  
or, sur ses  
e petit ani-  
ment trop  
baissée par  
semble être  
nos hum-  
personnage  
l mérite de  
us prenne  
r: c'est en  
ns qualifié  
admirable;  
essus tout,



*Constructions des Castors.*

et il nous se  
 que de louer  
 individu des  
 également  
 d'autres. Il  
 n'ait pas va  
 yeux du Gra  
 pas jugé dig  
 dont les oise  
 tinent, et sur  
 l'homme bla  
 créatures hu  
 l'homme rou  
 des campagn  
 troublé de m  
 les cris, les  
 ments des g  
 breuses affir  
 parties les p  
 récegeuses,  
 de ces dépla  
 d'amphibies  
 tortue, dont  
 très-succinc  
 nous des s  
 peu de serps  
 mais il y en  
 la province  
 sonnettes,  
 certainement  
 Personne n'h  
 sistent en p  
 attachés à l  
 prétend qu'  
 bistorte et  
 fique souve  
 reptile, que  
 et dont les  
 avec délices  
 eux aucun  
 du serpent  
 plus dange  
 à sonnettes  
 rivières et  
 Haut-Canad  
 aux petits  
 partout, m  
 mais ils ne

Les rivi  
 abondent e  
 mon, l'ang  
 la truite e  
 régal des  
 à peu près  
 les rivières  
 saumon, q



et il nous semble que c'est y manquer que de louer trop exclusivement en un individu des vertus qui se trouvent également développées en beaucoup d'autres. Il faut que l'homme rouge n'ait pas valu autant qu'il le dit, aux yeux du Grand-Esprit, puisqu'il ne fut pas jugé digne d'entendre les concerts dont les oiseaux chanteurs du vieux continent, et surtout de l'Europe, charinent l'homme blanc, la plus imparfaite des créatures humaines, toujours au dire de l'homme rouge. Le silence des forêts et des campagnes au Canada n'est guère troublé de mai à fin septembre que par les cris, les rugissements, les coassements des grenouilles et de leurs nombreuses affinités. Les forêts, dans leurs parties les plus humides et les plus marécageuses, sont entièrement couvertes de ces déplorables amphibiens. A propos d'amphibiens, nommons, en passant, la tortue, dont tout le monde connaît la très-succincte histoire, et occupons-nous des serpents. Il y a maintenant peu de serpents dans le Bas-Canada, mais il y en a une grande variété dans la province supérieure. Le serpent à sonnettes, sans être le plus gros, est certainement le plus formidable de tous. Personne n'ignore que ses sonnettes consistent en plusieurs anneaux distincts attachés à l'extrémité de sa queue. On prétend qu'une décoction de racines de bistorte et de frêne blanc est un spécifique souverain contre le venin de ce reptile, que les porcs dévorent pourtant et dont les Indiens eux-mêmes mangent avec délices sans qu'il en résulte pour eux aucun inconvénient. La morsure du serpent d'eau est peut-être encore plus dangereuse que celle du serpent à sonnettes, et les bords de toutes les rivières et de tous les ruisseaux du Haut-Canada en sont infestés. Quant aux petits serpents verts, ils pullulent partout, même sur les champs cultivés ; mais ils ne sont point dangereux.

Les rivières et les lacs du Canada abondent en excellents poissons : le saumon, l'anguille, l'esturgeon, le brochet, la truite et enfin le poisson blanc, le régal des gourmets du pays, se pêchent à peu près partout, dans les lacs et dans les rivières, à l'exception toutefois du saumon, qui ne dépasse guère le lac On-

tario. En Canada, on ne connaît point la pêche à la ligne ; ce procédé y est remplacé par un autre, qui demande autant de patience, mais du moins plus d'activité et, enfin, de l'adresse. On se sert de lances légères, et l'on cherche à piquer le poisson. La pêche, au surplus, soit à la lance, soit au filet n'est guère praticable que par les Indiens : eux seuls peuvent résister aux attaques des mosquitoes et des mouches, qui semblent redoubler de force et de méchanceté dans le voisinage de l'eau. Le Canada est peut-être de toutes les contrées de la terre celle où il y a le plus d'insectes. M. Lambert s'exprime ainsi en parlant des tortures qu'on y éprouve de la part de ces petits animaux pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre : « Le printemps, l'été et l'automne sont commis dans ces cinq mois, et on peut dire que l'hiver se compose du reste de l'année (il y a ici quelque peu d'exagération). Le mois d'octobre est cependant quelquefois très-agréable ; mais la nature a déjà commencé à se revêtir de son triste manteau, et le souffle des vents du nord-ouest rappelle aux Canadiens les approches de la neige et de la glace. Novembre et avril sont les deux mois les plus désagréables : dans l'un la neige tombe, dans l'autre elle disparaît ; l'un et l'autre confinent les habitants dans leurs maisons, parce qu'ils rendent les voyages plus pénibles et dangereux ; dans l'été même, les habitants ne peuvent jouir des avantages et des agréments qu'on goûte en Europe à la même époque. A mon avis, un des plus grands fléaux auxquels ils sont exposés, ce sont les mouches de maison. Il n'est pas décidé si elles sont natives du pays, ou si elles y ont été importées. Je crois cependant que leur hardiesse et leur assurance excèdent de beaucoup celle de leurs sœurs d'Europe, et leur nombre dépasse toute imagination. Il faut que votre chambre soit entièrement sombre, ou il vous sera impossible d'y jouir d'un moment de repos : plus elle sera chaude et éclairée, plus les mouches y seront actives et nombreuses, et vos souffrances croîtront en proportion. Les poêles conservent leur vie pendant l'hiver, mais le soleil leur rend toute leur vigueur et tout leur

pouvoir de nuire. En été, il m'est arrivé, étant assis pour écrire, d'être obligé de jeter ma plume de côté, par suite de leurs piqûres irritantes qui me forçaient, à chaque instant, de porter mes mains à mes yeux, à mon nez et à mes oreilles, sans pouvoir respirer un moment. Quelquefois dans l'espace de peu de minutes, j'ai pu prendre une demi-douzaine de ces tourmentants insectes sur mes lèvres, où je les attrapais précisément à l'instant où elles venaient de s'y percher; en un mot, pendant que j'étais tranquillement assis dans ma chaise, j'en étais continuellement assailli; et, ainsi qu'on l'a observé en Russie, relativement aux mêmes animaux, ceux qui ont été à l'abri de leurs atteintes ne peuvent croire qu'ils soient capables d'infliger de pareils tourments. A la fin, lorsque ma patience se trouvait épuisée dans l'intérieur de mon habitation, je prenais mon chapeau pour aller faire un tour de promenade, espérant jouir de la brise délicate qui régnait dans l'atmosphère pendant cette saison de l'année; mais en moins de cinq minutes, j'étais brûlé par les ardeurs du soleil: alors je me retirais dans un bois épais et ombragé, qui semblait m'inviter à m'abriter sous son feuillage. Mais comme pour porter mes souffrances au dernier excès, j'étais aussitôt circonvenu par des myriades de mosquitos, mouches de sable et autres insectes venimeux, dont les attaques multipliées sur mon visage, mes mains et mes jambes me forçaient, bien que malgré moi, à retourner dans ma demeure au milieu de mes premiers ennemis, qui, quoique également insupportables, n'étaient pas néanmoins aussi fatigants que leurs frères à longues pattes. » La liste des insectes qui pullulent au Canada serait longue à dresser. Les sauterelles et hannetons y font des ravages dont on conçoit une idée quand on saura que les hannetons y sont quelquefois aussi gros que des rats de champs, et se rassemblent en si grand nombre, que la surface du sol en est, dans certains lieux, entièrement couverte. La mouche de cheval est plus grande qu'une abeille. C'est l'ennemi le plus dangereux auquel puissent être exposés les pauvres quadrupèdes du Canada. Sa morsure est aussi dangereuse que l'aiguil-

lon d'une guêpe. « Mais, s'écrie Talbot, de tous les animaux qui troublent la paix de l'homme et des bêtes les mosquitos sont, sans contredit, les plus insupportables! ils ne vous quittent ni jour ni nuit, pendant quatre mois de l'année, époque pendant laquelle un habitant du Canada pourrait aussi bien faire remonter les eaux rapides du Saint-Laurent, qu'obtenir un instant de repos de la part de ses infatigables persécuteurs. Aucun lieu, même du nombre de ceux les plus consacrés au repos, n'est impénétrable pour eux: l'inquiétude et la douleur sont extrêmes et générales pendant tout l'été. Le loup, l'ours et le serpent à sonnettes, dont les noms suffisent pour intimider les Européens les plus intrépides, n'ont rien qui puisse effrayer en comparaison des mosquitos. Si vous n'alliez jamais seul dans le bois vous n'auriez rien à craindre des deux premiers; et en demeurant chez vous, il vous est facile d'éviter la morsure du dernier: mais ni votre maison, ni votre lit, ne peuvent vous servir d'asile contre les mosquitos à longues pattes. » Le mosquito n'est pourtant pas encore aussi redoutable que la mouche noire; celle-ci se fourre partout, jusque dans les cheveux, et c'est quand elle est repue qu'elle annonce sa présence. Qu'on joigne à cela la puce, la punaise, etc., etc., et l'on n'aura guère le courage de tenir compte des beaux papillons qui émaillent le ciel des Canadas et de la brillante mouche de feu qui illumine les forêts de cette partie du Nouveau Monde. Les abeilles, importées par les Européens, ont parfaitement réussi, non-seulement à l'état de domesticité, mais à celui de liberté. Il n'est pas rare de découvrir dans les forêts des trous creux qui contiennent de 70 à 150 livres de miel.

Excepté le faisan, le geai, l'oiseau de neige, le pivert et deux ou trois autres espèces plus petites, il n'y a pas un oiseau dans le Canada à dater du commencement de l'hiver jusqu'à l'ouverture du printemps. Alors reparaissent les poules d'eau, le cygne, l'oie, le canard, le héron, la grue, la bécasse, le beau dinde sauvage, qui pèse souvent jusqu'à 40 livres, le faisan, la caille, le pigeon, la tourterelle, le pêcheur royal, l'oiseau bleu, l'alouette, mais sans son joli chant; l'oi-

seau jaune  
muet, l'oiseau  
hortoise  
ruche redou  
des faucon  
moineau et le  
le hibou et le

Nous n'ave  
maux domes  
nombreux d  
forment là,  
principale r  
du fermier,  
Le chien se  
de l'homme  
la même est  
que nous lui  
variétés sont  
que dans nos  
fréquentes in  
tes; mais pa  
tandis que c  
de donner à  
bœuf, un ch  
voudrions p  
parler de ces  
soignés dans  
fait d'autre  
paysan a du  
intérêt. On  
mestique de  
dans le nouv  
et sur cette  
plus d'un sys  
ment ce fait  
se serait-il  
faite de tou  
du sol, quan  
tons, notam  
nada, et ail  
le sont aux  
toutefois, o  
dégénéré? S  
de l'été ni  
d'un long  
plus fidèles  
dien n'obtie  
compense  
mauvais tr  
de tous soi  
SOL, PR  
Depuis le  
Québec le  
Bas-Canada  
qui vont s  
qu'à l'embl

seau jaune ou canari, mais également muet, l'oiseau de paradis, puis la noire cohorte des corneilles et des corbeaux, la superbe redoutable des aigles, des milans et des faucons, puis encore l'insolent moineau et le timide roitelet, et enfin le hibou et la jolie tourterelle.

Nous n'avons pas encore parlé des animaux domestiques, qui sont aussi très-nombreux dans les deux provinces, et forment là, comme partout ailleurs, la principale ressource du citadin comme du fermier, du riche comme du pauvre. Le chien se retrouve jusqu'aux côtés de l'homme rouge, qui professe pour lui la même estime, le même attachement, que nous lui portons nous-mêmes. Ses variétés sont presque aussi nombreuses que dans nos climats d'Europe, grâce aux fréquentes importations qui en sont faites; mais partout le chien est heureux, tandis que c'est vraiment un crime que de donner à un fermier canadien un bœuf, un cheval ou un mouton. Nous voudrions pouvoir nous dispenser de parler de ces pauvres animaux, si bien soignés dans nos campagnes, où, à défaut d'autre sentiment plus juste, le paysan a du moins celui de son propre intérêt. On a dit que les animaux domestique de l'ancien monde transportés dans le nouveau s'y étaient abâtardis; et sur cette donnée l'on a construit plus d'un système cosmogonique. Comment ce fait, malheureusement vrai, ne se serait-il pas produit, abstraction faite de toute influence du climat ou du sol, quand chevaux, bœufs et moutons, notamment, sont traités au Canada, et ailleurs en Amérique, comme le sont aux Shetland les shelties, à qui, toutefois, on ne reproche pas d'avoir dégénéré? Sans abri contre les ardeurs de l'été ni contre l'âpreté des frimas d'un long hiver, les plus utiles, les plus fidèles serviteurs du fermier canadien n'obtiennent de lui pour toute récompense que mauvaise nourriture, mauvais traitements et manque absolu de tous soins.

**SOL. PRODUCTIONS, AGRICULTURE.** Depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Québec le sol de la partie orientale du Bas-Canada est couvert de montagnes qui vont s'abaissant de cette ville jusqu'à l'embouchure de la rivière d'U-

tawa. A partir de ce point le pays est uni. A l'exception de quelques cantons où le terrain est pierreux et sablonneux, le sol consiste principalement en une couche de terre légère et noirâtre, de 10 à 12 pouces d'épaisseur, reposant sur un lit profond de glaise. Le sol du Haut-Canada, quoique quelquefois trop humide et marecageux, est en général extrêmement riche et fertile. Il consiste principalement en une argile brune et en une marne jaune, admirablement propres à la culture du froment et de toute espèce de céréales. Dans le voisinage de la baie de Quinté et sur les bords de l'Ontario, l'argile domine et s'étend sur une base formée d'un calcaire bleuâtre qui paraît s'étendre sous presque toute la province et se montre quelquefois à la surface. Des mines de fer ont été découvertes sur plusieurs points, aussi bien sur les bords de l'Ontario, de l'Érié et du lac Saint-Jean que dans la baie Saint-Paul. Elles abondent surtout dans le Bas-Canada, et occupent 18 fonderies et 103 fabriques, sans compter l'ancienne fonderie de canons établie à Saint-Maurice par les Français, en 1737, et où 300 ouvriers construisent maintenant des machines pour la marine à vapeur.

On a trouvé également ça et là des filons de plomb, de manganèse, de zinc, de titanium et de mercure, des lits de marne, de terre de pipe et de blanc d'Espagne, et enfin de l'ocre jaune. Les indigènes paraissent avoir exploité jadis, auprès du lac Supérieur, des mines de cuivre aujourd'hui ignorées. Dans plusieurs parties du Haut-Canada, principalement dans la grande rivière Ouse, on peut se procurer le gypse ou sulfate de chaux, qui, employé comme engrais, produit de si beaux résultats dans les terrains légers et sablonneux.

On n'a encore signalé aucune mine d'or ni d'argent, mais il est vrai de dire que les Canadiens ne connaissent de leur pays que ce qui vient se révéler de soi-même à leur indifférence pour tout ce qui n'est pas susceptible de donner un produit immédiat.

Peut-être songent-ils enfin maintenant à tirer parti des sources d'eau minérale sulfureuse qu'ils possèdent dans le district de Gore, non loin des cascades de West-Flamborough, et dans le voisinage

ge de Long-Point, district de Montréal. Ils ont aussi, près des cataractes de Niagara, une source d'où le gaz hydrogène se dégage à un parfait état de pureté, et au milieu de la Tamise, non loin de la Delaware, une autre source chargée d'huile minérale. Il est juste pourtant de reconnaître que le gouvernement anglais ne fait rien pour éclairer les habitants sur ces richesses naturelles, et qu'il va même jusqu'à laisser entraver par l'ignorance et l'égoïsme les efforts qui, de loin en loin, sont tentés en vue de fonder la prospérité nationale. C'est ainsi qu'il n'a pas encore su encourager et soutenir l'exploitation des salines naturelles qui affranchiraient les Canadas du lourd tribut qu'ils payent aux États-Unis.

En résumé, le sol des deux Canadas est généralement d'une fertilité qui ne le cède à celle d'aucune autre région de l'Amérique septentrionale. Il n'a guère été étudié jusqu'à présent que dans les parties qui avoisinent le Saint-Laurent et les principaux cours d'eau aboutissant à ce fleuve, et encore les colons se sont-ils bien moins attachés à rechercher le genre de culture qui convenait le mieux à la nature particulière du terrain qui leur était échu, qu'à obtenir, coup sur coup, le plus grand nombre de récoltes. On peut dire que les miracles opérés par la science agronomique en Angleterre, et les beaux résultats obtenus par celle beaucoup moins avancée de la France, ont été jusqu'ici à peu près perdus pour un pays qui pourrait devenir l'un des greniers de la vieille Europe si les habitants savaient être un peu moins spéculateurs et un peu plus agriculteurs. De longtemps peut-être il sera impossible de persuader à un Canadien qu'un petit champ bien cultivé, c'est-à-dire profondément remué à chaque labour, et appliqué à la production alternative, tantôt de grains, tantôt de légumes et tantôt de simple fourrage, est une mine plus abondante pour son heureux propriétaire qu'une vaste étendue de terrain qu'égratigne une mauvaise charrue et qu'épuise bientôt une succession non interrompue de récoltes de même nature. « Pour parler franchement, dit Allen Talbot à propos du Haut-Canada, où le sol est incontestablement d'une qualité supérieure à celui du

« Bas-Canada, je considère ce pays « comme dans un état voisin de l'en-  
« fance. Le sol, par le luxe de ses produc-  
« tions et leur rapide croissance, est évi-  
« demment une source abondante de  
« richesses : il n'a besoin que d'une in-  
« dustrie bien dirigée pour produire  
« tout ce qui est nécessaire à la nourri-  
« ture des quadrupèdes, à celle des ha-  
« bitants de l'air, et à la subsistance de  
« l'homme. L'agriculture est le premier  
« pas à faire dans l'ordre de la civilisa-  
« tion. Mais pour que le Canada puisse  
« présenter les mêmes avantages que  
« les autres contrées, aux manufactu-  
« riers, aux artisans et aux hommes  
« de diverses professions, il faut qu'il  
« sorte de cet état sauvage et impro-  
« ductif dans lequel il languit mainte-  
« nant; qu'il passe par tous les degrés  
« d'amélioration, sous les rapports de  
« la culture et de la population; qu'il  
« arrive, enfin, à un degré de perfection-  
« nement qui, réuni aux avantages de  
« sa fertilité, puisse attirer dans ces  
« contrées des savants et des hommes  
« industriels, et l'élève ainsi au rang  
« des nations. »

Ce témoignage est celui d'un Irlandais qui, après sept années de séjour dans un pays où il avait transplanté sa famille, doit parler en connaissance de cause et avec pleine impartialité. Voici maintenant dans quels termes, à peu près, le lieutenant-colonel Bouchette, inspecteur général du Bas-Canada, s'exprime au sujet des devoirs que la reconnaissance aussi bien qu'une sage et prévoyante politique imposaient à l'Angleterre envers l'une de ses plus vastes colonies (1). Après avoir rappelé que pendant la guerre de l'indépendance le Canada, à peine devenu anglais, resta sourd aux suggestions des Américains, et repoussa vaillamment leurs agressions à main armée, M. Bouchette se hâte de dire qu'un pareil dévouement fut apprécié, et que dès la fin de la guerre l'Angleterre pensa sérieusement à donner à ce reste de ses anciennes colonies des éléments de prospérité capables de le mettre en position de lui fournir les ressources qu'elle s'était habituée à tirer des provinces qui venaient de se soustraire à son obéis-

(1) Bouchette's British dominions in North-America. London, 1832. Préface.

sance. Ces  
blent au lieu  
particulière  
pement de  
sure, tout d  
premier so  
même, ch  
Versailles  
lui savoir g  
les habitu  
compte des  
au succès d  
quel lignes p  
cursion lui  
des éloges q  
nés à la pru  
plus qu'elle  
qu'elle n'ait  
qu'il lui dor  
que les fam  
mis au Cana  
pement de  
tilisme qui  
des trois ro  
anglaises d  
tentriionale  
véritable p  
ment, des  
étendu que  
commerce  
que import  
titre d'aill  
des pêcher  
ment const  
tations. Ce  
prévenir l  
gouvernem  
niers retra  
teux qu'il f  
réter subit  
commerce  
mais des  
amener les  
nouveaux  
avoir de tr  
tout si cel  
d'objets d  
constante  
le froment  
ces du com  
permanen  
soient les  
merce auq  
rait appar  
rie, puisq  
certain po



sance. Ces éléments de prospérité semblent au lieutenant-colonel devoir être si particulièrement puisés dans le développement de l'industrie agricole qu'il assure, tout d'abord, que tel fut, en effet, le premier soin du gouvernement. Il rend même, chemin faisant, au cabinet de Versailles une justice dont nous devons lui savoir gré, car il n'est pas trop dans les habitudes anglaises de nous tenir compte des obstacles qui se sont opposés au succès de nos entreprises. Mais quelques lignes plus bas, et comme si cette excursion lui avait fait perdre la mémoire des éloges qu'il avait précédemment donnés à la prudence de l'Angleterre, il ne dit plus qu'elle fit, mais il semble regretter qu'elle n'ait pas fait, et la leçon détournée qu'il lui donne prouve surabondamment que les fameux éléments de bonheur promis au Canada se sont bornés au développement de l'esprit d'orgueilleux mercantilisme qui distingue les colons émigrés des trois royaumes. . . . « Les possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale, dit-il, considérées à leur véritable point de vue, sont essentiellement, des colonies agricoles. Quelque étendu que puisse être aujourd'hui leur commerce de bois de construction, quelle importance qu'on y attache, à juste titre d'ailleurs, les produits du sol et des pêcheries devront à un certain moment constituer leurs principales exportations. Certes, ajoute-t-il comme pour prévenir l'excuse familière à tous les gouvernements poussés dans leurs derniers retranchements; certes, il est douteux qu'il fût d'une saine politique d'arrêter subitement le développement d'un commerce en pleine voie de prospérité; mais des mesures calculées de façon à amener les capitaux à se diriger par de nouveaux canaux, doivent, au contraire, avoir de très-avantageux résultats, surtout si cette direction a lieu en faveur d'objets d'échange d'une production constante, tels que le chanvre, le lin, le froment, etc., etc. Les diverses sources du commerce sont ou temporaires ou permanentes : or, toutes vastes que soient les forêts canadiennes, le commerce auquel elles donnent lieu ne saurait appartenir qu'à la première catégorie, puisqu'on peut prévoir, jusqu'à un certain point, le jour où par suite de dé-

frichements successifs les forêts se seront appauvries, reculées de façon à le rendre à peu près nul. » L'Angleterre a-t-elle écouté ces sages et bienveillants avis? Nous osons dire que non, et nous en prenons à témoins les troubles qui ont eu lieu dans le Bas-Canada, il y a quelques années. Pays qui se révolte est pays qui souffre; et la souffrance d'un pays tient toujours à l'ignorance ou au mépris des conditions véritables de sa prospérité. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dogmatiquement la valeur relative des divers systèmes de colonisation et de soulever ainsi les plus hautes questions d'organisation sociale et d'économie politique : notre voix n'aurait pas l'autorité nécessaire pour commander l'attention. Qu'il nous soit permis cependant d'émettre, en peu de mots, une opinion que nous donnons, sinon pour la meilleure, du moins, comme dit Montaigne, pour nôtre. Cela ne sert-il qu'à indiquer de quel point de vue, vrai ou faux, nous considérons les faits que nous exposons, il en résulterait toujours pour nos lecteurs l'avantage, inappréciable en histoire, de savoir à quel point, soit au delà, soit en deçà de la ligne tracée par l'auteur, on peut espérer de rencontrer la vérité vraie. L'Angleterre appelle *coloniser* jeter, ici ou là, un certain nombre d'individus destinés à lui servir de facteurs pour le placement de ses produits manufacturés. Il lui importe peu qu'ils plantent, qu'ils sèment, qu'ils constituent un nouveau centre de population capable de se suffire à lui-même : moins ils produisent, au contraire, mais plus ils consomment, et plus elle est satisfaite. Nous croyons, nous, que c'est là un mauvais système, un système que l'Angleterre expiera un jour au Canada et dans l'Inde orientale, comme le lui ont déjà fait expier les États-Unis. En un mot, nous croyons que coloniser, c'est fonder une nation et non pas un comptoir. Si l'on étudie la question du Canada sur les magnifiques cartes dressées par l'ordre du gouvernement de ces deux provinces, on est rempli d'admiration à l'endroit des routes, des canaux et de la belle et régulière distribution des terres; mais quand on se reporte aux ouvrages spéciaux, tels que Mémoires et Voyages, tous les écrivains et des dessinateurs



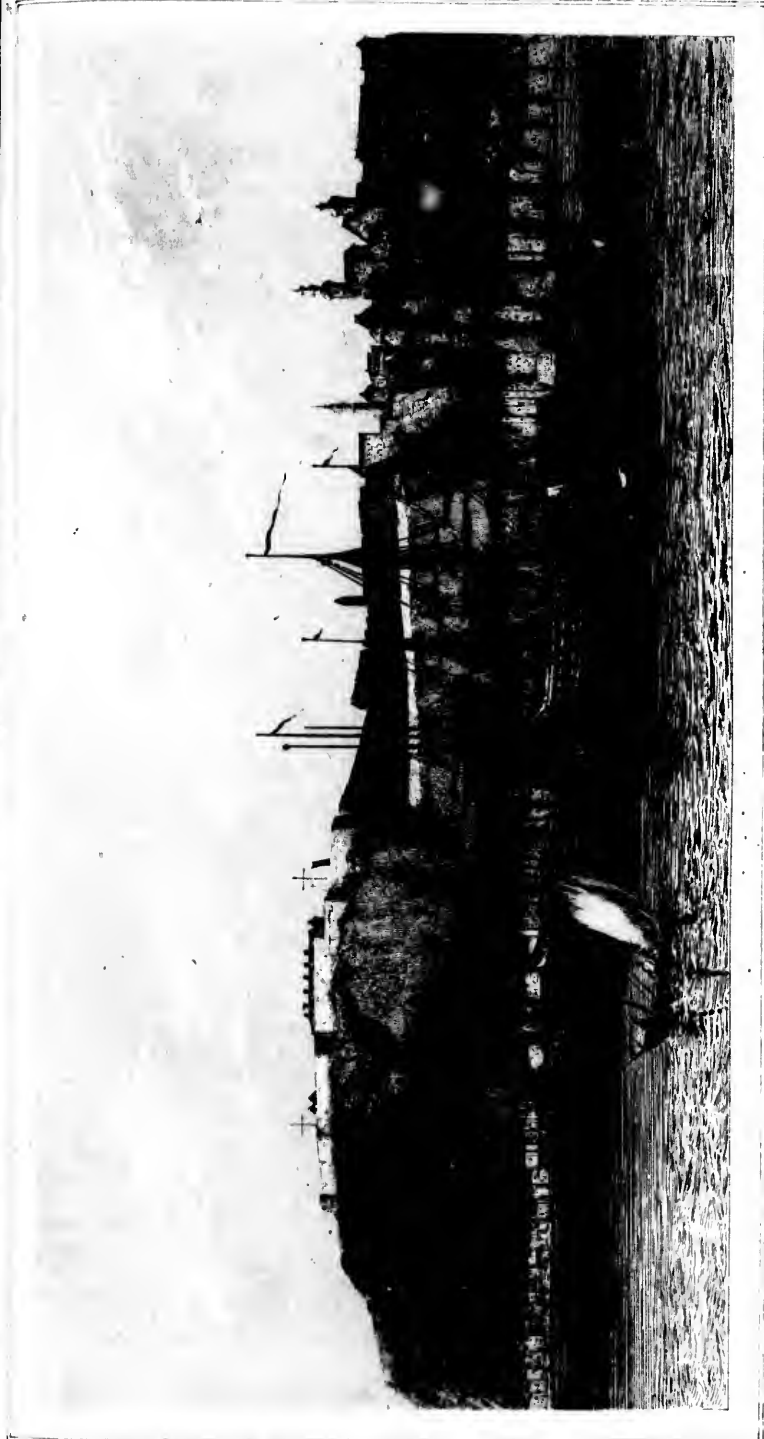
officiels sont évanouies, et l'on s'aperçoit qu'en cela, comme en toute chose, l'Anglais trompe et lui-même et les autres.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de cette assertion, que nous croyons très-exacte en tant que généralité, que nous considérons le Canada comme étant un pays pauvre, souffrant, en un mot, une colonie en état de décadence. Les détails de mœurs dans lesquels nous allons entrer, et que nous puisons également aux meilleures sources, montreront, au contraire, les rives du Saint-Laurent occupées par une population à qui il ne manque pour atteindre au plus haut degré de prospérité que l'appui sérieux et intelligent que nous reprochons à l'Angleterre de lui avoir refusé jusqu'ici.

POPULATION. — MŒURS. — COU-  
TUMES, etc. — *Haut-Canada*. L'exis-  
tence du Haut-Canada, comme province  
distincte, date, nous l'avons dit, de  
l'année 1791. Il avait fait jusqu'alors partie  
de la province de Québec. La convenance  
ainsi que l'intérêt, tant des anciens colons  
canadiens que des nouveaux émigrants  
anglais et des troupes qui, licenciées  
après la paix de 1763 avec les États-Unis,  
s'étaient fixées dans l'ouest de cette  
ancienne province, obligèrent à exécuter  
cette division. Un autre motif y con-  
venait encore. La totalité des établis-  
sements formés par les Français étaient  
organisés d'après le système féodal, tandis  
que les établissements formés depuis la  
cession à l'Angleterre étaient complé-  
tement indépendants entre eux : la  
division fut donc opérée de façon à ce  
que le Bas-Canada comprit toutes les  
terres placées sous le régime du premier  
mode de tenure, et l'on composa le Haut-  
Canada de toutes les autres placées au  
sud-ouest des premières. La partie la plus  
peuplée, et par conséquent la mieux  
cultivée de cette province, s'étend depuis  
la Pointe au Baudet, point de séparation  
avec le Bas-Canada, jusqu'à la baie de  
Quinté, à l'extrémité nord du lac Ontario,  
sur une longueur de 170 milles, où sont  
comprises les villes de Kingston, de  
Johnstown et de Cornwall. Nous avons  
donné au commencement de ce travail un  
aperçu de la situation géographique et  
des points qui constituent l'importance  
relative des principales villes de chaque

province. Nous entrerons maintenant dans plus de détails à ce sujet; car  
nulle part on ne saurait étudier plus  
sûrement que dans ses villes la civilisa-  
tion, les mœurs d'un peuple et sur-  
prendre son véritable caractère. King-  
ston, que nous avons déjà signalé comme  
la ville la plus importante du Bas-  
Canada, n'a pas de monuments publics,  
à moins qu'on ne décore de ce titre am-  
bitieux les maisons construites en pier-  
res, mais sans goût et sans élégance,  
qui servent d'hôtel du gouvernement,  
de palais de justice, de temple protes-  
tant, d'église catholique, de marché,  
de prison et d'hôpital. Ses rues, régu-  
lièrement alignées et se coupant à  
angle droit, ne sont point pavées, et  
nous avons vu qu'il en est de même pour  
les routes. Cette description convient au  
surplus à la plupart, non-seulement des  
villes canadiennes, mais de celles des  
États-Unis. Ce dernier pays a fourni  
les premiers habitants de Kingston. On  
sait qu'un certain nombre d'Américains  
refusèrent de prendre part au mouve-  
ment révolutionnaire dirigé par Wash-  
ington et Franklin. Ils émigrèrent sur-  
tout dans le Canada, où ils furent long-  
temps connus sous la désignation de  
*Loyalistes*. Le reste de la population de  
cette ville se compose d'Anglais, d'Ir-  
landais, d'Écossais, d'Allemands et de  
quelques Français. Kingston est de-  
venu, de fait, l'entrepôt du commerce  
entre Montréal et les établis-  
sements situés le long du lac Ontario,  
à l'occident. Une activité remarquable  
règne sur les quais, et depuis le com-  
mencement du printemps jusqu'au  
dernier jour de l'automne, on voit se  
succéder dans le voisinage de son  
petit havre, où ne peuvent pénétrer  
que des bâtiments ne tirant que trois  
brasses, les navires de 80 à 200 ton-  
neaux employés à la navigation du  
lac Ontario, et les bateaux qui des-  
cendent et remontent ce fleuve. Nous  
n'avons rien à ajouter au peu que nous  
avons dit d'York ou Toronto, capitale  
du Haut-Canada, si ce n'est que sa  
situation est très-malsaine, parce qu'elle  
est placée sur un terrain bas et marécageux.  
Nous citerons cependant en particulier  
le collège où sont enseignés, indépen-  
damment de l'écriture et de l'arithmétique,  
le grec, le latin, les mathématiques, la

maintenant  
sujet; car  
studier plus  
s la civilisa-  
ple et sur-  
ère. Kings-  
malé comme  
du Bas-Ca-  
ts publics,  
ce titre am-  
tes en pier-  
s élégance,  
ernement,  
ple protes-  
e marché,  
ues, régu-  
coupant à  
pavées, et  
même pour  
onvient au  
ement des  
celles des  
fourni les  
on. On sait  
ricains re-  
ouvement  
Washing-  
t surtout  
ongtemps  
oyalistes.  
cette ville  
lais, d'E-  
quelques  
, de fait,  
re Mont-  
és le long  
Une acti-  
quais, et  
rintemps  
me, on  
ge de son  
trer que  
brasses,  
ux em-  
ntario,  
et re-  
s rien à  
ons dit  
u Haut-  
tion est  
placée  
k. Nous  
ulier le  
endam-  
étique,  
ques, la



Emulphre direct

Quelques

littérature  
la langue fr  
tions, dit B  
ment utiles  
absence s'es  
le Haut-Ca  
vince a l'a  
dionales  
rique; et d  
le plus fav  
de route m  
ni meilleur  
se dirige ve  
au lac Érié  
munication  
sur ce ter  
jour au pl  
Si l'on cor  
qu'il était i  
naît qu'il a  
voie du pro  
sont form  
territoire d  
villes et de  
une merve  
de Welland  
rapport les  
deux Canad  
établies : l  
de laine so  
un grand n  
ges sont en  
lotteville. L  
lins à scies  
des brasses  
districts ,  
1,623,950  
tent que  
un peu m  
que provir  
la surveill  
des succur  
Des écoles  
d'un con  
immédiat  
sur tous  
possède t  
hebdoma  
Algérie p  
leuse stat  
peu plus  
finitive p  
Nos colon  
dans leur  
cessante  
prend q

littérature anglaise, la géographie et la langue française. « De telles institutions, dit Bouchette, sont particulièrement utiles dans un pays neuf, et leur absence s'est longtemps fait sentir dans le Haut-Canada. » Le reste de cette province a l'avantage d'être la plus méridionale des possessions anglaises en Amérique, et de jouir, à ce titre, du climat le plus favorable. Une route qualifiée de route militaire, mais qui n'est ni pire ni meilleure que les autres, part d'York, se dirige vers le sud-ouest parallèlement au lac Erié, et met à peu près en communication les rares villages échelonnés sur ce territoire appelé à s'élever un jour au plus haut degré de prospérité. Si l'on compare le Haut-Canada à ce qu'il était il y a cinquante ans, on reconnaît qu'il a marché rapidement dans la voie du progrès. Des établissements se sont formés dans chaque township ou territoire de ville créée ou à créer; des villes et des villages se sont élevés avec une merveilleuse rapidité. Les canaux de Welland et de Rideau ont mis en rapport les deux points extrêmes des deux Canadas. Des manufactures se sont établies: le gros linge et les vêtements de laine sont fabriqués maintenant par un grand nombre de fermiers, et des forges sont en activité à Marmora et Charlottetown. Enfin, près de cinq cents moulins à scies ou à meules, des distilleries et des brasseries sont éparses dans les sept districts, qui, sur une étendue totale de 1,623,950 acres de terre n'en comptent que 311,524 de cultivés, soit un peu moins du cinquième. Une banque provinciale est établie à York, sous la surveillance de la législature. Elle a des succursales à Kingston et à Niagara. Des écoles, placées sous la surintendance d'un conseil supérieur et la direction immédiate de comités, sont disséminées sur tous les points de la colonie, qui possède également huit ou dix feuilles hebdomadaires. Certes, le jour où notre Algérie pourra étaler une aussi orgueilleuse statistique, les résultats seront un peu plus vrais, que ceux obtenus en définitive par le gouvernement anglais. Nos colons surveillés, soutenus, dirigés dans leurs efforts par l'intervention incessante d'un gouvernement qui comprend que, dans ce cas surtout, les

intérêts de chaque particulier sont les affaires et la prospérité de tous, ne seront pas riches, organisés et policés seulement en apparence. On nous accuserait, avec raison, d'injustice, sinon d'ignorance, si, après une critique aussi vive des procédés colonisateurs du gouvernement anglais, nous omettions de parler des travaux plus féconds entrepris en 1826, et presque accomplis aujourd'hui par la compagnie dite du Canada. L'établissement de cette compagnie marquera l'une des époques principales de l'histoire de la colonisation du Haut-Canada. La grandeur de ses plans, l'activité, l'intelligence et la vigueur avec laquelle ils ont été mis à exécution, ont donné une impulsion prodigieuse à toute la province. Fondée, le 19 août 1826, au capital d'un million sterling (25 millions de francs), la compagnie entra aussitôt en marché avec le gouvernement, et se rendit acquéreur de 3, 300,000 acres de terre pris sur les réserves de la couronne, et dont un million à peu près forme une vaste section de territoire d'un seul tenant, situé le long des bords du lac Huron. Cette compagnie, autorisée à employer aux travaux d'utilité publique une partie du prix de ses terres, a montré, par ce qu'elle a fait sur le territoire Huron, ce que le gouvernement pourrait opérer pour le bien des colons et pour celui de la nation tout entière, en suppléant par ses capitaux à l'insuffisance de ceux demandés à l'industrie privée. Deux villes, Godrich, sur le bord du lac, à l'embouchure de la rivière de Maitland, et Guelph, bâtie à l'extrémité orientale du territoire Huron, ont, en quelques années, acquis une véritable importance.

**BAS-CANADA.** Nous voici dans le vieux Canada français. Ici, sans être bien anciennes, les villes ne datent pas d'hier; elles ont leurs traditions et leur histoire. Arrêtons-nous d'abord à Montréal, deuxième ville de la province; elle est incontestablement la première sous le rapport des avantages de sa situation et de son climat; quelques maisons bâties en 1640 sur l'emplacement d'un village indien nommé Hochelaga furent son commencement. Elle reçut d'abord le nom de Villemarie. Bientôt elle eut pris un notable développement. Madame de

Bouillon y fonda, en 1644, un hôtel-Dieu, et six ans après, mademoiselle de Bourgeois y établissait le couvent de Notre-Dame. La ville naissante fut exposée à de fréquentes attaques de la part des Iroquois. Afin de la protéger, on l'entoura d'abord d'une palissade en bois; mais cette faible défense rassurant fort peu les habitants, on y substitua un mur crénelé de 15 pieds de haut. L'ardeur avec laquelle les colons français se livraient au commerce des fourrures les ayant fait craindre de plus en plus de leurs sauvages voisins, qu'ils repoussaient de proche en proche, et dont ils réprimaient les incursions, l'enceinte de Montréal devint inutile; on la négligea, elle tomba en ruines, et, dans la suite, on l'abattit tout à fait. Montréal, dans son état actuel, mérite certainement la qualification de belle ville. Elle est partagée en haute et basse ville, bien que l'élevation de l'une par rapport à l'autre soit à peine sensible. Chacune d'elles est ensuite subdivisée en quartiers. Les rues en sont aérées; et quelques-unes de celles nouvellement ouvertes sont larges et commodes. Celle de Notre-Dame, s'étendant du faubourg de Québec à celui des Récollets, a environ 1,340 mètres de long sur 3 de large: elle contient la plupart des édifices publics. La démolition de l'ancienne cathédrale, qui occupait toute la largeur de cette rue près de la place d'armes, a été une grande amélioration. Elle laisse enfin jouir du coup d'œil que présente dans son ensemble la nouvelle cathédrale, qui s'élève sur le côté oriental de la place d'armes. La destruction de la citadelle a été aussi une mesure des plus utiles. Elle a permis d'établir un élégant square en face de la nouvelle cathédrale. La rue Saint-Paul coupe, comme celle de Notre-Dame, la ville dans le sens de sa longueur. Moins large, moins régulière que sa voisine; elle doit à la proximité de la rivière l'avantage d'être beaucoup plus commerçante. Les principaux édifices sont l'hôtel-Dieu, le couvent de Notre-Dame, l'hôpital général de Montréal, l'hôpital général des Sœurs-Grises, la cathédrale française, le couvent des Récollets, celui des Sœurs-Grises, le séminaire de Saint-Sulpice, le nouveau collège ou petit séminaire, les églises

anglaises et écossaises, le palais de justice, la nouvelle prison, l'hôtel du gouvernement, le monument de Nelson et les casernes. L'hôtel-Dieu, destiné à recevoir les pauvres malades des deux sexes, est desservi par trente-six sœurs et une supérieure. Le gouvernement français pourvoyait autrefois à son entretien. Il n'a maintenant d'autres ressources que les trop faibles revenus de quelques propriétés foncières. Cependant, le parlement provincial vient quelquefois à son secours comme à celui de tous les autres établissements de charité. La congrégation de Notre-Dame est composée d'une supérieure et de soixante sœurs. Le but de cette institution est l'instruction des jeunes filles. L'hôpital général des Sœurs-Grises reçoit, indépendamment des malades ordinaires des deux sexes, de pauvres aliénés qui y sont traités avec une douceur et un zèle qu'on ne saurait assez admirer. N'oublions pas de citer une institution charitable, œuvre pieuse, œuvre admirable des dames de Montréal, et destinée à venir au secours des pauvres émigrants. La première pierre de la nouvelle cathédrale a été posée le 3 septembre 1824. On a fait, dans cet édifice, une belle application de l'architecture gothique du moyen âge. Sa longueur du levant au couchant est de 255 pieds 6 pouces (mesure anglaise), et sa largeur du nord au sud, de 134 pieds 6 pouces; sa hauteur, sur les côtés, est de 61 pieds, à partir du sol jusqu'à l'extrémité de la corniche. De ce point s'élèvent six tours disposées de manière que chaque flanc en présente trois, et la façade et le chevet chacun deux. Celles qui sont à l'ouest, sur la façade, ont 220 pieds de haut; elles sont garnies et accompagnées à chacun de leurs angles de contre-forts octogones. L'extérieur de l'édifice est revêtu de pierres de taille d'une couleur qui s'adapte parfaitement au style de l'architecture. À l'intérieur, le niveau du pavé monte de 3 pieds, à partir du porche jusqu'à l'entrée du sanctuaire; chaque côté de la nef est accompagné de trois bas-côtés spacieux, qui sont coupés à angle droit par une double abside; les bancs sont disposés symétriquement le long de ces nombreux berceaux de voûte. L'architecte avait eu le projet d'appeler

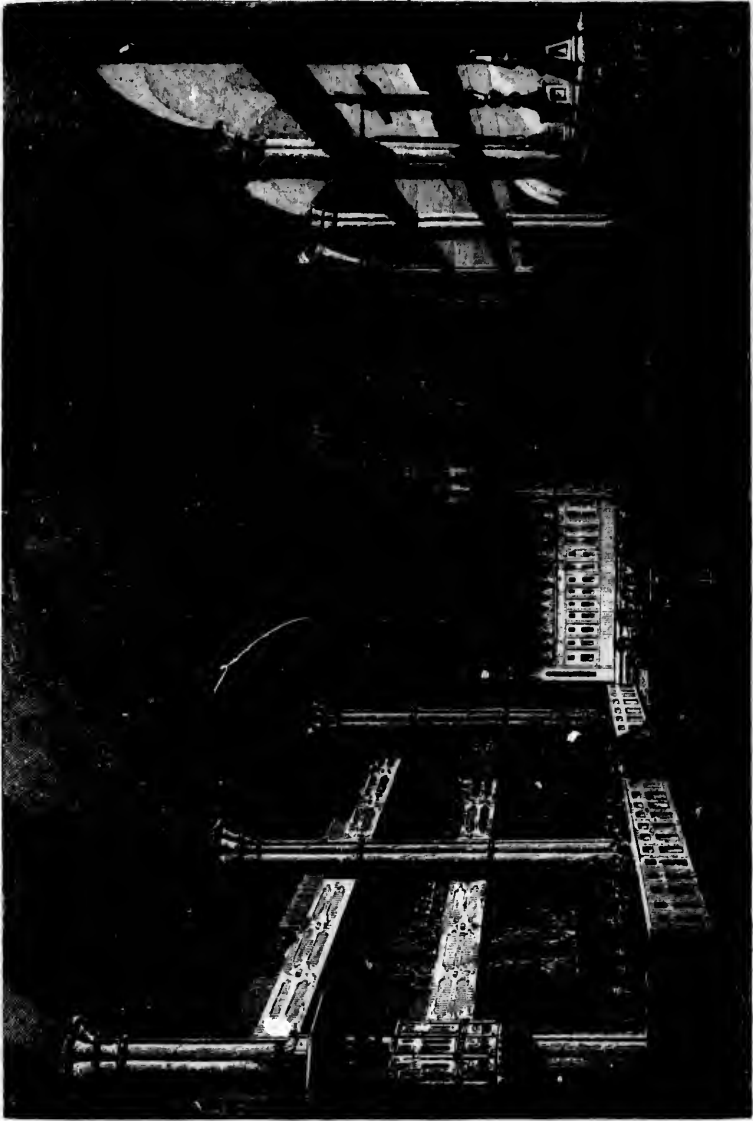


le palais de  
, l'hôtel de  
nt de Nelson  
ou, destiné à  
des des deux  
te-six sœurs  
ouvernement  
is à son en-  
l'autres res-  
revenus de  
res. Cepen-  
il vient quel-  
ne à celui de  
de charité.  
e-Dame est  
t desoixante  
stitution est  
s. L'hôpital  
reçoit, indé-  
dinaires des  
iénés qui y  
r et un zèle  
irer. N'ou-  
tution cha-  
re admira-  
t destinée à  
émigrants.  
ouvelle ca-  
septembre  
diffice, une  
ture gothi-  
neur du le-  
pieds 6 pou-  
largeur du  
pouces ; sa  
61 pieds, à  
té de la cor-  
tours dis-  
anc en pré-  
hevet cha-  
est, sur la  
elles sont  
chacun de  
ctogones.  
revêtu de  
r qui s'a-  
le l'archi-  
tu du pavé  
du porche  
; chaque  
é de trois  
upés à an-  
les bancs  
t le long  
de voûte.  
d'appeler



*Cathédrale de Montréal.*





*Cathédrale de Montréal.*

Louise Hébert

tous les  
il a été o  
d'une pa  
pour les  
pendant  
réal, con  
marquab  
anglaise  
est spac  
d'une fl  
Saint-Su  
bâtimen  
Fondé en  
enseign  
mathéma  
petit sém  
ques ann  
bourg de  
du sém  
même en  
et dans l  
gue fran  
comme é  
n'est que  
institutio  
ment ang  
première  
Montréal  
1<sup>er</sup> mai  
y étaient  
Telle est  
nant Mo  
gards c  
voyageur  
étroites,  
trottoirs  
les esca  
la porte  
bâties s  
et presq  
lames d  
de volet  
qui leur  
bre qu'  
Sur 2  
Montréal  
d'origin  
deux ti  
Québec  
caractè  
« Les  
dont le  
d'être  
hospita  
trême  
tre eux

tous les arts à décorer ce temple; mais il a été obligé de renoncer à l'exécution d'une partie de ses plans, faute d'artistes pour les exécuter. Telle qu'elle est cependant, la nouvelle cathédrale de Montréal, consacrée le 15 juin 1829, serait remarquable même en France. L'église anglaise, située aussi rue Notre-Dame, est spacieuse, élégante et surmontée d'une flèche légère. Le séminaire de Saint-Sulpice est un vaste et commode bâtiment placé à côté de la cathédrale. Fondé en l'an 1657, il est destiné au haut enseignement de la philosophie et des mathématiques. Le nouveau collège, ou petit séminaire, a été fondé, il y a quelques années seulement, dans le faubourg des Récollets, par la communauté du séminaire, de Saint-Sulpice. Le même enseignement est donné dans l'un et dans l'autre établissement, et la langue française y est toujours considérée comme étant la langue maternelle. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'une institution du même genre, mais purement anglaise, a été créée à Montréal. La première pierre de l'hôpital général de Montréal a été posée le 6 juin 1821 : le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante les malades y étaient admis. Il peut en recevoir 80. Telle est la ville officielle. Voici maintenant Montréal tel qu'il apparaît aux regards désagréablement surpris du voyageur européen. Les rues sont étroites, fangeuses, et bordées d'étroits trottoirs, rendus impraticables par les escaliers extérieurs placés devant la porte de chaque maison. Celles-ci, bâties solidement en pierres de taille et presque toutes recouvertes avec des lames d'étain, sont généralement armées de volets et de portes en tôle de fer, ce qui leur donne l'apparence la plus lugubre qu'on puisse imaginer.

Sur 23,800 âmes que peut compter Montréal, les Français ou les individus d'origine française figurent pour les deux tiers au moins : aussi, plus que Québec, cette ville a-t-elle conservé le caractère des vieilles cités françaises.

« Les habitants de Montréal, dit Weld, dont les appréciations n'ont pas cessé d'être exactes, sont, en général, très-hospitaliers, et d'une complaisance extrême pour les étrangers. Ils vivent entre eux dans la plus grande union, et re-

cherchent toutes les occasions de se réunir pour goûter ensemble les plaisirs de la table. En hiver, surtout, leurs communications sont si fréquentes et accompagnées de tant de marques d'une amitié sincère, qu'on dirait que la ville est habitée par une même famille. On se visite un peu moins pendant l'été; mais tant que dure cette saison, les habitants aisés, de l'un et de l'autre sexe, forment entre eux un club dont les membres se réunissent une fois par semaine, ou au moins deux fois par mois, pour aller dîner dans quelque endroit agréable des environs de la ville. Le territoire de l'île de Montréal est d'une extrême fertilité, et en quelques endroits, bien cultivé, et passablement peuplé. Il est, en outre, agréablement varié par une infinité de collines et de vallons qui semblent autant d'échelons pour arriver à deux autres montagnes considérables qui en occupent le centre. La plus élevée de ces montagnes n'est éloignée que d'un mille de la ville à laquelle elle donne son nom. Tout le terrain qui forme sa base est parsemé de jolies maisons de campagne, et jusqu'à un tiers de sa hauteur on aperçoit, en plusieurs endroits, des traces de culture. Le reste est entièrement couvert d'arbres majestueux par leur grandeur et leur antiquité. Sur le côté qui regarde la rivière est un ancien monastère avec un enclos considérable, environné de murailles, et dont le sol, jusqu'à une assez grande distance, est parfaitement découvert. Cette dernière partie est ornée de la plus riche verdure, et l'on a eu l'attention de nettoyer les bois dont elle est entourée des broussailles qui obstruaient le passage, de sorte qu'on peut s'y promener librement et jusqu'à la distance de plusieurs milles à l'ombre des arbres, dont la hauteur immense met entièrement à l'abri des rayons brûlants du soleil. »

Cette description nous rappelle les mosquites qui ont rendu M. Lambert si malheureux; mais il est probable qu'on s'habitue à cela comme à toute autre chose : Naples et la Sicile ont leurs insectes, leur vermine, et cela n'empêche pas que ces pays soient vantés à juste titre.

« Il est impossible, continue Weld, de se faire une juste idée de la beauté



de la perspective dont on jouit de cet endroit. Qu'on se figure un pays d'une étendue immense, au travers duquel coule, en serpentant, le superbe fleuve Saint-Laurent, dont l'œil peut suivre le cours jusqu'aux extrémités de l'horizon; à droite, on aperçoit ces terribles courants et ces lits de rochers aigus sur lesquels le fleuve se précipite avec un bruit si épouvantable, qu'il est même entendu du sommet de la montagne. À gauche et presque sous les pieds, on a la ville de Montréal avec ses églises, ses monastères, ses clochers étincelants, et ces nombreux vaisseaux mouillés à l'abri de ses antiques murailles. Plusieurs petites îles, situées proche la ville, et cultivées en partie, ou couvertes d'épaisse forêts, ajoutent encore à la beauté de ce spectacle. Si l'on étend ses regards sur la rive opposée, on découvre dans le lointain la petite ville de la Prairie, dont les humbles habitations paraissent prosternées au pied de sa grande église. Plus loin encore est une longue chaîne de montagnes élevées qui couronnent ce magnifique tableau. Telle est, en un mot, la variété et la grandeur des objets qu'on découvre de ce point de la montagne de Montréal, que les habitants du lieu, qui y sont le plus accoutumés, trouvent chaque fois un nouveau sujet de jouissance. C'est là que le club dont je viens de parler a coutume de se rendre dans les beaux jours de l'été. Le jour indiqué pour chaque réunion, deux commissaires sont chargés d'aller en avant, afin de préparer ce qui est nécessaire. Ils sont par-dessus tout chargés de choisir un lieu nouveau pour la société et situé près d'une fontaine ou d'un ruisseau, et où l'on trouve un salubre ombrage. Chaque famille apporte avec soi des viandes froides, du vin, etc.; on mêle le tout ensemble et la compagnie dont le nombre se monte quelquefois à cent personnes, dîne gaiement sur l'herbe. » A en croire d'autres voyageurs plus modernes, la société de Montréal ne serait plus tout à fait aussi agréable. Voici ce qu'en dit Talbot :

« La population de Montréal est, par une sorte d'accord unanime, divisée en quatre classes : la première comprend les officiers civils et militaires, les hommes

les plus recommandables dans la jurisprudence, la médecine et le clergé, et les membres de la Compagnie du Nord-Ouest (Compagnie du Canada); dans la seconde sont les riches marchands; la troisième comprend les boutiquiers et les artisans les plus aisés; et la quatrième se compose de tout ce qui est confondu en Angleterre sous la désignation de basses classes. Dans les vingt dernières années (1800 à 1820), plusieurs individus de condition fort obscure ont acquis une fortune considérable; et ce qui est fort remarquable, c'est que, quoiqu'il y ait à peine dans cette ville, je ne parle pas de la première classe, cinq ou six familles dont le rang, avant cette subite élévation, fût au-dessus de celui des valets et des artisans, ils montrent autant d'orgueil et de prétention aux distinctions aristocratiques que pourraient le faire les anciennes familles patriciennes de l'Europe. Les divertissements publics à Montréal se bornent, depuis la destruction du théâtre en 1820, à des bals d'hiver, et à de grands dîners les jours de fête. Ces réunions se font dans chaque classe, et il est rare de voir les personnes d'un rang inférieur admises dans les assemblées de la classe supérieure. »

L'humoriste M. Lambert va plus loin; mais il révèle de curieux détails de mœurs :

« La société des villes du Canada a été représentée par quelques écrivains comme fort agréable, fort vive et fort gaie, et se distinguant éminemment par une généreuse hospitalité et par une union amicale qui feraient croire aux étrangers que les habitants ne forment qu'une seule famille. Je regrette de ne pouvoir pas en faire un semblable tableau. Quand j'ai visité le Canada, la société y était divisée en plusieurs partis : le scandale était à l'ordre du jour : la calomnie, la médisance, l'envie, semblaient avoir arboré leur drapeau au milieu de ses habitants. Les feuilles hebdomadaires étaient remplies de basses plaisanteries et d'allusions satiriques. Cette gaieté, ce bonheur que je croyais trouver dans le Canada avaient entièrement déserté le pays, ou n'avaient jamais existé que dans l'imagination des premiers écrivains. En un mot, la so-



L. J. B. B.

*Monument de Sir John A. Macdonald, à Montréal.*

la juris-  
clergé, et  
du Nord-  
la); dans  
archands;  
tiquiers et  
et la qua-  
ce qui est  
a désigna-  
vingt der-  
plusieurs  
: obscure  
érable; et  
c'est que,  
ette ville,  
re classe,  
ng, avant  
dessus de  
, ils mon-  
réention  
ques que  
s familles  
divertis-  
se bor-  
du théâtre  
et à de  
. Ces réu-  
sse, et il  
d'un rang  
assemblées

va plus  
détails de

Canada a  
écrivains  
ve et fort  
ment par  
par une  
roire aux  
forment  
ete de ne  
able ta-  
nada, la  
eurs par-  
du jour:  
ie, sem-  
u au mi-  
s hebdo-  
basses  
iriques.  
croyais  
entière-  
ient ja-  
ion des  
, la so-

ciété des  
celle de  
la jalous  
y régner  
que chac  
riginé et  
mille off  
quantes

A par  
Francé:  
eaux et  
noms fra  
Anglais  
point où  
ont trou  
augment  
Ce sont  
thier, Ch  
Rouville  
gneuries  
de Ramo  
blé, Sain  
township  
mais no  
avec ces  
naturel q  
avec lui  
mauvaise  
terre, de  
ment féo  
trois roy  
de Loui  
Louis X  
dans ses  
le Canad  
fiefs inali  
abandon  
rait rec  
ment de  
par appl  
sation, d  
chique q  
maintien  
miné des  
nombre  
tème féo  
contraire  
il fut ir  
on ne pé  
nadiens  
pas prête  
choses s  
prespéri  
sont en  
Dès que  
rée sur l

ciété des villes du Canada ressemble à celle de la plupart des petites villes : la jalousie, la vanité, l'esprit de parti, y règnent avec d'autant plus d'empire, que chacun s'y connaît mieux, que l'origine et l'histoire secrète de chaque famille offrent plus de matière aux piquantes plaisanteries.

A partir de Montréal on est en pleine France. Rivières, îles, montagnes, villes, eaux et simples concessions, tout a des noms français; les lieux nommés par les Anglais marquent en quelque sorte le point où les maîtres actuels du Canada ont trouvé l'ancienne colonie et les augmentations qu'ils lui ont acquises. Ce sont les comtés Beauharnais, Berthier, Chambly, Lachenay, Richelieu, Rouville, Terrebonne, Verchères; les seigneuries de Léry, de Lacalle, d'Autrey, de Ramçay, etc.; les fiefs Chicci, du Sablé, Saint-Ignace, Tremblay, etc. Les townships se sont superposés, ajoutés, mais non point mêlés et confondus avec ces premières possessions. Il est naturel qu'un peuple transporte partout avec lui les institutions; bonnes ou mauvaises, qui le régissent. Si l'Angleterre, de nos jours encore si profondément féodale dans l'enceinte de ses trois royaumes, n'a pas imité la France de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, c'est-à-dire n'a pas installé dans ses colonies, et en particulier dans le Canada, ses duchés, ses comtés, ses fiefs inaliénables, c'est bien moins par abandon d'une organisation qu'elle aurait reconnue nuisible au développement de ses possessions lointaines que par application de cette même organisation, de ce même système plus oligarchique que féodal, et qui repose sur le maintien d'un certain nombre déterminé des éigneurs et non point sur un nombre illimité de seigneuries. Le système féodal français, basé sur le principe contraire, fut très-nuisible au Canada, où il fut immédiatement appliqué; il est on ne peut plus regrettable que les Canadiens d'origine française ne se soient pas prêtés à faire disparaître un ordre de choses singulièrement défavorable à la prospérité de leurs établissements. Tels sont en effet ses principaux éléments. Dès que la cour de France eut été éclairée sur l'importance de la colonie que

lui avait donnée Jacques Cartier, le hardi explorateur du Saint-Laurent, elle se hâta d'occuper le Bas-Canada et d'y créer à Québec un établissement capable de protéger son commerce des fourrures. La pensée de coloniser, de peupler cette terre dont on racontait des merveilles, lui vint ensuite. La couronne se mit alors à octroyer des titres conférant des seigneuries. Déjà des gentilshommes, des filles nobles, avaient obtenu des domaines, lorsque les officiers du régiment de Lusignan partirent de France, en 1668, emportant dans leurs bagages des petits carrés de papiers qui les déclaraient gratuitement propriétaires de terres dont ni donataires ni donateurs ne connaissaient le gisement ni la valeur. De grands fiefs furent créés avec une légèreté plus inconcevable encore, au profit de courtisans qui, en échange de cette vaniteuse gracieuseté, ne contractaient d'autre obligation que celle de rendre foi et hommage à propos de baronnies et de comtés qu'ils ne devaient jamais visiter. Tous ces prétendus colons concédèrent leurs droits, ou une partie de leurs droits, à des émigrants, moyennant une redevance annuelle calculée sur le pied de 2 sous 6 deniers à 5 sous, par sous-concession de 240 acres de superficie environ, et à la condition de quelques menus articles de consommation fournis aussi annuellement. Les sous-concessionnaires, désignés, comme en France, sous le nom de tenanciers, furent, comme en France, assujettis à l'obligation de faire moudre leur blé au moulin seigneurial et de payer un droit de lods et ventes à chaque mutation de propriété tenue en roture. Ce droit, qui existe encore, est du 12<sup>e</sup> du prix de la vente. Quand le tenancier était noble et tenait en fief, ou sous condition de foi et hommage, une propriété quelconque, le même droit de lods et ventes changeait de nom et s'appelait, comme il s'appelle encore, droit de quint et de relief. Le droit de quint est le 5<sup>e</sup> du prix d'achat; le relief est le revenu d'une année. Il serait trop long d'exposer en détail les diverses formes sous lesquelles se dissimulaient les opérations commerciales sur les maisons, sur les terres: tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il faut tout l'entête-

ment d'une colonie séparée violemment de la mère patrie pour rendre toujours respectable aux Canadiens l'organisation la plus vicieuse qu'on puisse appliquer à des contrées qu'il s'agit tout à la fois de défricher et de peupler; et cela, en présence de la législation anglaise, infiniment plus libérale et, par conséquent, plus sage sous ce rapport. Nous aurons occasion de revenir sur les effets de cette étrange anomalie de la coexistence de deux législations distinctes régissant un même peuple.

La population du pays compris entre la rivière de Saint-Maurice, près de l'extrémité sud du lac Saint-Pierre, et celle de Saguenay au nord-est, vers l'embouchure du Saint-Laurent, s'élève à environ 70,000 âmes, répandues sur la rive gauche du fleuve sur une profondeur moyenne de 9 milles et une longueur de plus de 190 milles. La ville de Québec est située au centre de cet espace. Des deux sections formées par ce point intermédiaire, celle du sud-ouest, en descendant vers Montréal, est de beaucoup la plus peuplée, quoiqu'elle ne soit peut-être pas la plus digne d'intérêt sous beaucoup d'autres rapports. Elle est abondamment arrosée par les rivières de Jacques-Cartier, de Port-Neuf, de Sainte-Anne, de Batiscan, et par leurs nombreux affluents. Ces cours d'eau, qui tous ont leur source au nord et au nord-est du Saint-Laurent, où, tous, ils viennent se réunir, sont obstrués par de fréquents et dangereux rapides. Ils n'offrent, en conséquence, que peu de ressources à la navigation, et ne servent guère qu'au transport des bois de construction, qui, solidement assemblés en étroits radeaux, les descendent jusqu'aux scieries placées, autant que possible, dans le voisinage du Saint-Laurent. Cependant, comme cette région est la plus anciennement occupée, elle est, ainsi que nous l'avons dit, celle où les villages sont le plus nombreux et où les établissements ont cet indéfinissable aspect d'ordre, de calme et de fixité que présentent nos fermes de France et dont ne peuvent se rendre compte que les voyageurs qui ont parcouru les jeunes campagnes du nouveau monde. La région située au nord-est de Québec

et qui forme les comtés de Montmorency et de Saguenay est d'un aspect plus sévère et plus grandiose. La chaîne de montagnes haute de 1,890 pieds (mesure anglaise) qui partage dans sa plus grande longueur l'angle formé par l'Ottawa ou Grande-Rivière, l'un des affluents du Saint-Laurent, traverse les florissants établissements de Charlesbourg, de Beauport, de la côte de Beau-pré, et leur donne une physionomie mâle et pittoresque qui manque surtout aux terres plates du Haut-Canada. Au surplus, à partir du cap Tourment, point où cette chaîne aboutit au Saint-Laurent, les rives de ce fleuve, en remontant vers le nord jusqu'à 16 ou 18 milles au delà du Saguenay, sont montagneuses, abruptes, et ne s'ouvrent que pour livrer passage aux cours d'eau qui descendent de l'intérieur des terres.

Québec, ancienne capitale du Canada, est bâtie, en amphithéâtre, à l'extrémité d'un promontoire baigné, au sud, par le Saint-Laurent et, au nord, par la rivière Saint-Charles, qui vient se réunir à ce fleuve à peu de distance de là, en face de l'île d'Orléans. Vers les premières années du dix-septième siècle, le sieur de Monts, concessionnaire du commerce à exploiter entre le cap Raze, dans l'île de Terre-Neuve, jusque vers le 40° degré de latitude nord, chargea Champlain de choisir l'emplacement d'une ville destinée à devenir le siège d'une puissante colonie. L'entrepreneur navigateur se détermina pour celui occupé alors par un village indien nommé Stadaoué. Nous pensons, avec Bouchette, qu'il importe fort peu aujourd'hui de rechercher si Champlain emprunta à la langue des Algonquins, ou à celle des Abenakis, ou, enfin, au patois normand, le nom de Québec qu'il imposa à la nouvelle ville; mais si l'on veut absolument une étymologie, nous conseillons d'adopter celle indiquée par Weld, et d'après laquelle Québec viendrait du mot algonquin *Québet*, qui signifie une contraction soudaine du fleuve. Cette ville est, en effet, bâtie sur un promontoire très-élevé, situé lui-même en face d'une autre pointe de terre; de sorte que le fleuve Saint-Laurent se trouve très-resserré en cet endroit. La première pierre fut posée en juillet 1608. Les progrès de la

nouvelle  
 commit  
 quins con  
 uns et les  
 politique  
 tions con  
 elle était  
 que Québ  
 fut ruiné  
 alors à la  
 de ces  
 ne fut qu  
 siècle que  
 on l'avait  
 à des en  
 « Il éta  
 bot, lorsq  
 le port de  
 tions len  
 batteries  
 seaux du p  
 gouverne  
 ques mir  
 une telle  
 que temp  
 ler que  
 Lorsque  
 jusqu'alo  
 se présen  
 Les mais  
 étain et s  
 d'amphit  
 les batter  
 le bas de  
 celle enc  
 et les har  
 s'élançen  
 objets qu  
 gers d'un  
 et agréab  
 ble opini  
 ciers de l  
 seaux, ne  
 sonne ne  
 le lende  
 ne fut p  
 les passa  
 désir ext  
 habitants  
 recevoir  
 Comme  
 pas comp  
 reçus un  
 pour fai  
 la cité. A  
 avançam



nouvelle cité furent lents. Champlain commit la faute de se réunir aux Algonquins contre les Iroquois, ses voisins les uns et les autres : cette intervention impolitique excita la dernière de ces nations contre les Français ; et, comme elle était puissante, il s'en fallut de peu que Québec, à peine sortie de terre, ne fût ruinée de fond en comble. On pensa alors à la protéger contre les surprises de ces redoutables ennemis ; mais ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle que les mauvaises palissades dont on l'avait entourée à la hâte firent place à des essais de fortifications régulières.

« Il était six heures du soir, dit Talbot, lorsque nous jetâmes l'ancre dans le port de Québec. Comme nous remontaient lentement le bassin, le canon des batteries et le feu continu des vaisseaux du port, tous saluant leur nouveau gouverneur, qui avait jeté l'ancre quelques minutes avant nous, produisirent une telle confusion, qu'il se passa quelque temps avant de pouvoir nous rappeler que notre voyage était à sa fin. Lorsque la fumée eut disparu, la ville, jusqu'alors cachée en partie à nos yeux, se présenta majestueusement à nous. Les maisons, la plupart couvertes en étain et s'élevant rang par rang en forme d'amphithéâtre, les murs imprenables et les batteries dirigeant leurs canons vers le bas de la rivière, les tours de Martello, celle encore plus élevée du télégraphe, et les hardis clochers dont les aiguilles s'élancent jusqu'aux nues, sont des objets qui remplissent tous les étrangers d'un étonnement à la fois solennel et agréable, et donnent la plus favorable opinion du pays. Aussitôt que les officiers de la douane eurent visité les vaisseaux, notre capitaine ordonna que personne ne tentât d'aller au rivage avant le lendemain matin ; cette injonction ne fut pas très-patiemment reçue par les passagers, dont plusieurs avaient un désir extrême de se mêler à la foule des habitants qui bordaient les quais pour recevoir leur illustre gouverneur. Comme la famille de mon père n'était pas comprise dans cette prohibition, je reçus une invitation du capitaine Black pour faire avec lui une incursion dans la cité. Arrivé au quai de la Reine, nous avançâmes dans une rue sombre et

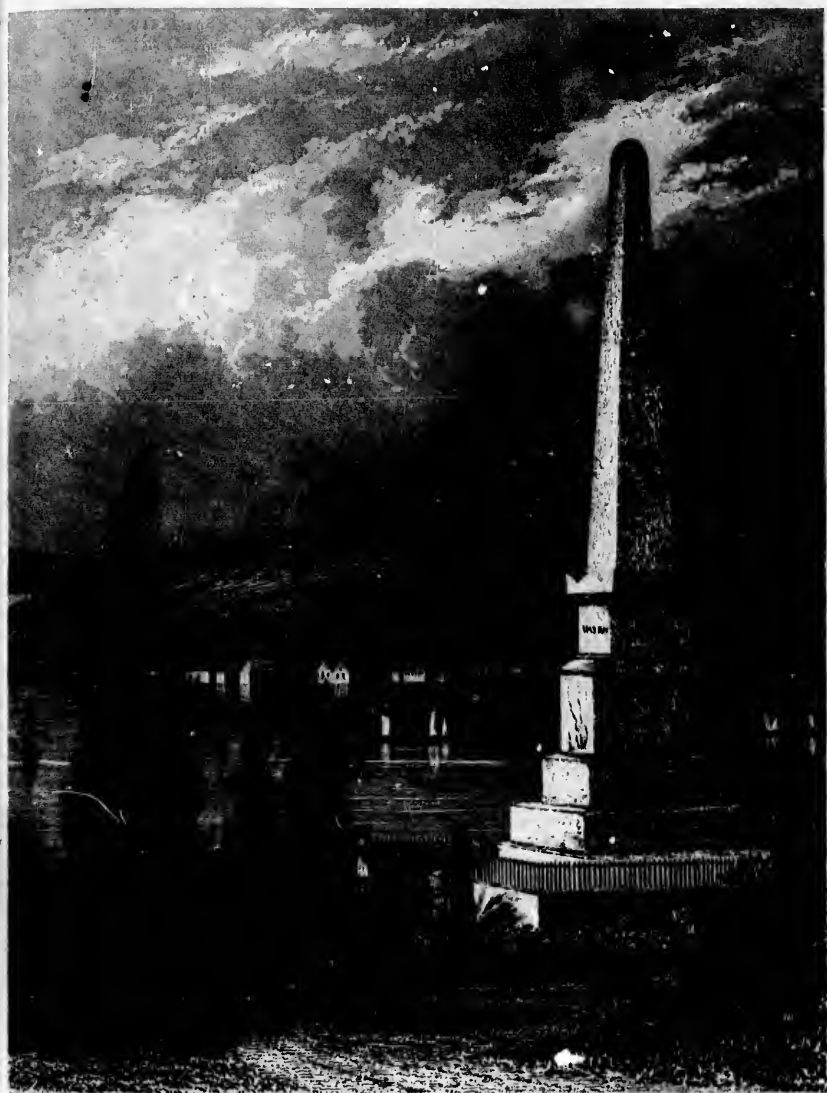
étroite, en partie éclairée par quelques mauvaises lampes qu'on venait d'allumer à l'instant : nous entrâmes ensuite dans une autre rue mieux percée, mais encombrée, comme la première, d'une foule bizarre au milieu de laquelle il était impossible de dire quels étaient les plus nombreux des descendants de Cham, de Sem ou de Japhet : des Africains, des Américains, des Indiens, des Européens et des Asiatiques composaient ces groupes bizarres : une semblable exhibition des costumes de toutes les nations qui habitent le globe terrestre ne peut être vue qu'en Amérique ou peut-être à Saint-Pétersbourg. Ces mouvements confus et cette diversité peu harmonieuse de langages produisirent un tel effet sur les organes de mon ouïe, que je crus être au moment où l'on plaçait la dernière pierre de la tour de Babel ; je n'entendis pas prononcer un seul mot d'anglais, je ne vis pas une seule figure qui m'offrit les traits d'un compatriote, excepté lorsque, à ma grande satisfaction, je me trouvai dans le magasin d'un marchand anglais où, en regardant autour de moi, et réfléchissant sur la courte excursion que je venais de faire, je me rappelai qu'au lieu d'avoir été occupé à placer la dernière pierre de la tour de Babel, j'avais seulement terminé ma première promenade dans la ville de Québec. » Il est difficile de rendre d'une manière plus vive, plus originale et plus vraie la physionomie de la capitale du Bas-Canada. Il semble que nous en serons mieux disposés pour la visiter en détail.

Québec, résidence du gouverneur général des possessions anglaises dans le nord de l'Amérique septentrionale, est située, comme nous l'avons dit, sur un promontoire dont le point le plus élevé, ou cap Diamant, est à environ 345 pieds (mesure anglaise) au-dessus du Saint-Laurent ; ce cap est composé d'un rocher de granit gris mêlé de cristaux de quartz et d'une espèce d'ardoise noirâtre. En beaucoup d'endroits il est absolument perpendiculaire ; dans d'autres, où il est moins abrupte, il y a des espaces couverts d'une couche de terre brunâtre où l'on aperçoit çà et là quelques pins rabougris et quelques misérables plantes ram-

pantes. Les hauteurs vont s'abaissant peu à peu dans la direction du nord jusqu'au coteau Sainte-Geneviève, qui est encore près de 100 pieds d'élévation. De ce point jusqu'au delà de la rivière Saint-Charles, à près de 1,837 mètres de distance, le terrain est uni. Des fortifications s'étendent, dans l'intervalle, et forment l'enceinte de la ville proprement dite. Celle-ci, indépendamment de sa division en ville haute et ville basse, est encore partagée en domaines et en liefs, tels que ceux du roi, ceux du séminaire et ceux de l'hôtel-Dieu. Les terres qui dans le principe appartenaient aux jésuites, et celles qui faisaient partie des réserves militaires, sont maintenant occupées par les faubourgs. Québec, dont la population n'était que de 8 à 9,000 âmes en 1759, en compte aujourd'hui plus de 30,000. Les principaux édifices publics sont le château de Saint-Louis, l'hôtel-Dieu, le couvent des Ursulines, la maison des Jésuites, maintenant transformée en casernes, la cathédrale catholique, le temple protestant, l'église écossaise, celle de la ville basse, la chapelle de la Trinité, la chapelle wesleyenne, la bourse, la banque, l'hôpital militaire et celui des émigrants, le palais de justice, la prison, la caserne d'artillerie et enfin le monument élevé aux généraux Wolf et Montcalm; l'un Anglais, l'autre Français, et qui tous les deux se sont illustrés en luttant l'un contre l'autre pour donner à leur patrie respective la possession des riches provinces où tous les deux ils ont trouvé une mort glorieuse. On peut encore mentionner les deux principales places de marché, la place d'armes, celle de la parade et enfin l'esplanade. La ville basse bâtie sur le bord du fleuve, et où nous ayons vu aborder Talbot, est habitée par les négociants et les armateurs. C'est le quartier des affaires; nul n'y est oisif, nul ne s'y préoccupe des commodités de la vie; l'espace est insuffisant à contenir toutes les personnes qui auraient besoin de s'y fixer; aussi ce quartier est-il ce qu'on peut imaginer de plus désagréable. L'air, concentré dans des rues sales, étroites et encaissées par des maisons à plusieurs étages, est, en outre, vicié par les miasmes que produisent les vases et les

immondices que laisse sur le rivage la marée, qui se fait sentir jusque-là. On monte par de longs, sales et encombrés escaliers de bois, de la ville basse à la ville haute. Celle-ci, sans être mieux bâtie, sans être percée de rues plus larges ni mieux alignées, doit à sa situation élevée d'être exempte des inconvénients que souffre sa voisine. On y respire un air toujours pur; les chaleurs de l'été y sont même beaucoup moins fatigantes; les avantages sont encore plus sensibles dans les faubourgs Saint-Louis, Saint-Joseph et Saint-Roch, dont les rues droites et se coupant presque toutes à angle droit laissent l'air circuler librement et se renouveler. Le Château de Saint-Louis, assis au sommet du rocher, sur le bord d'un précipice profond de près de 200 pieds, est un édifice simple divisé en deux parties par une grande cour. L'ensemble des constructions n'a guère que 162 pieds de long sur 45 de large; mais vu du cap il semble avoir de bien plus vastes proportions. La partie appelée proprement le château est habitée par le gouverneur; elle occupe un des côtés de la cour principale, et est située sur le point le plus inaccessible du rocher. Sa façade extérieure est accompagnée d'une longue galerie qui s'avance en saillie et d'où l'on jouit d'une vue admirable sur le bassin formé au bas par le Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, et sur tout le pays d'alentour. L'autre partie est distribuée en appartements d'apparat. Ce château était jadis beaucoup plus considérable: plusieurs portions ont été démolies à diverses reprises, et sur les emplacements devenus libres, on a élevé le nouvel hôtel des Gardes et les nouvelles écuries. La cathédrale est loin de valoir, sous aucun rapport, celle que viennent d'achever les habitants de Montréal. Les autres monuments publics n'ont rien qui mérite d'arrêter l'attention: ce serait abuser de la patience de nos lecteurs que de les entretenir plus longtemps d'églises, de couvents, d'écoles, de casernes dont nous aurions dit à peu près tout ce qu'il y a à dire, au point de vue architectonique, quand nous en aurions donné les dimensions et compté les portes et les

le rivage la  
 usque-là. On  
 s. et incom-  
 la ville basse  
 , sans être  
 cée de rues  
 er, doit à sa  
 exempte des  
 sa voisine.  
 ars pur; les  
 ne beaucoup  
 ntages sont  
 ns les fau-  
 t-Joseph et  
 droites et  
 es à angle  
 r librement  
 y de Saint-  
 rocher, sur  
 nd de près  
 mple divisé  
 rande cour.  
 n'a guère  
 5 de large;  
 oir de bien  
 La partie  
 âteau est  
 elle occupe  
 principale,  
 plus inac-  
 extérieure  
 que galerie  
 l'on jouit  
 le bassin  
 urent, sur  
 t le pays  
 est distri-  
 t. Ce châ-  
 considéra-  
 démolies  
 es empla-  
 cleve le  
 les nou-  
 e est loin  
 celle que  
 tante de  
 numents  
 d'arrêter  
 de la pa-  
 entrete-  
 de cou-  
 ont nous  
 qu'il y a  
 tonique,  
 les di-  
 es et les



*Lemaitre dessin*

*Monument de Wolf et de Montcalm, à Québec.*

fenêtres. Il  
ménager un  
posé succin  
vince du B

Nous me  
tion le trav  
chette, bien  
qu'il présen  
que déjà r  
et que, d'  
dans un e  
vement la  
Nous ne p  
de dressen  
tout ce qui  
ment où  
renonçons

fenêtres. Il nous semble préférable de ménager une plus large place pour l'exposé succinct des produits de la province du Bas-Canada.

Nous mettrons encore ici à contribution le travail remarquable de M. Bouchette, bien que, d'une part, les résultats qu'il présente appartiennent à une époque déjà reculée de plusieurs années, et que, d'autre part, il soit exécuté dans un esprit un peu trop exclusivement laudatif et gouvernemental. Nous ne pouvons avoir la prétention de dresser l'inventaire minutieux de tout ce qui existe au Canada au moment où nous écrivons, et nous ne renonçons pas à contrôler, par d'au-

tres témoignages d'une bonne foi également incontestable, les assertions de notre guide.

Le premier des trois tableaux dans lesquels nous résumons notre travail de statistique indique l'état social du Bas-Canada tel qu'il était il y a quelque dix-huit ans; le second montre l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans cette province vers la même époque; le troisième donne un aperçu des principales dépenses locales votées par l'assemblée des représentants. En forçant un peu tous les chiffres, on sera bien près de l'exacte vérité pour le moment présent.



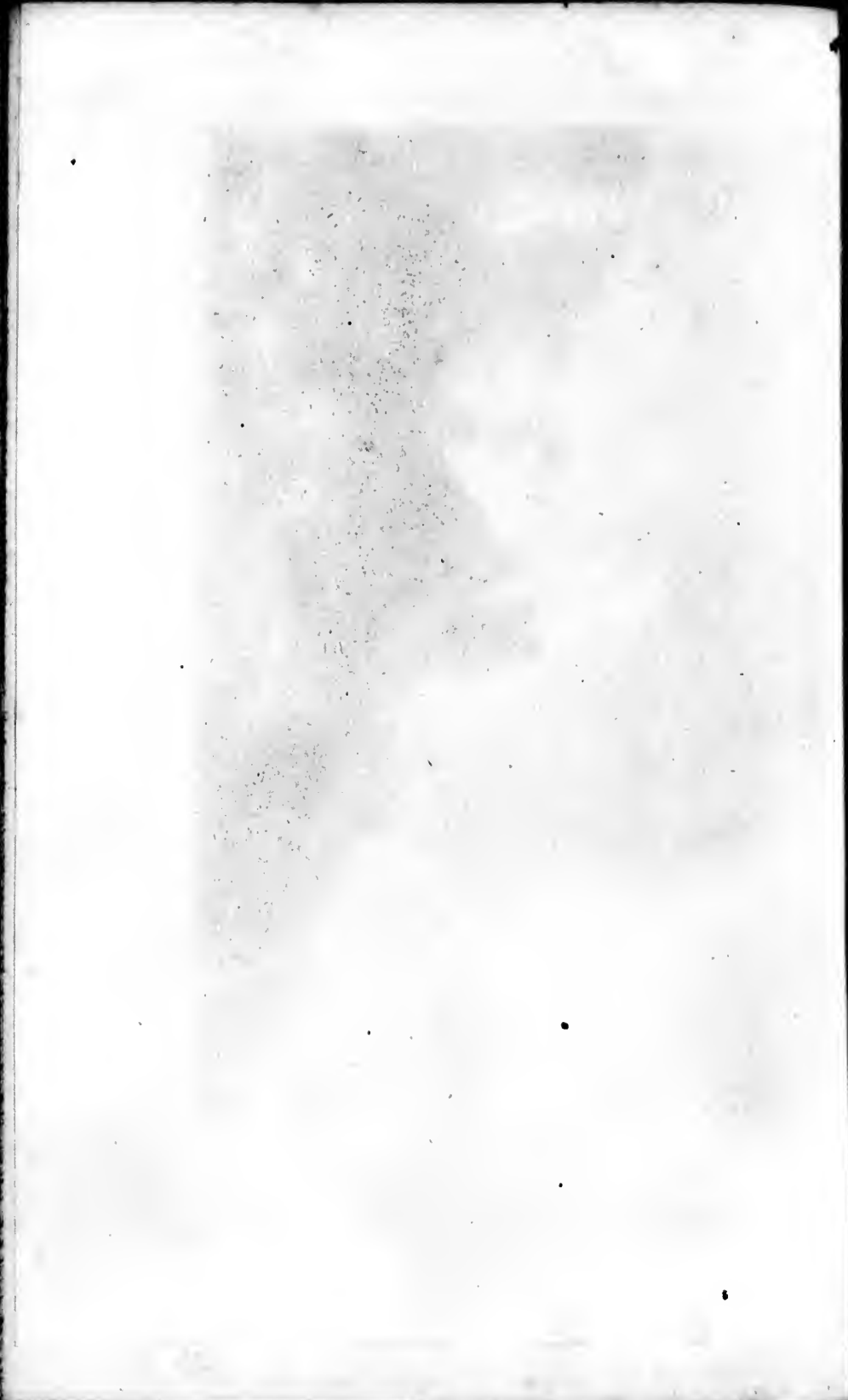


(4) Non compris les non-combattants.

Les noms des combattants sont inscrits sur les murs de la ville.



*Quebec*  
*Quintille de Québec*



AGRICULTURE (C)	
DISTRICTS.	Superficie cultivée.
	Froment.
	Avoine.
	Orge.
	Riz.
	Riz (2).
	Sucre
	Créole.
	Tommes
	de terre.
	Pain.
	Maïs.
	Haricots.
	Arachides.
	Indigo.
	Tabac.
	Caoutchouc.
	Autres.



Sommes votées par la législature du Bas-Canada pour les dépenses locales, 1814 à 1827.

DISTRICTS.	Alliés et enfants trouvés.	Vaccination.	Marchés.	Routes et canaux.	Tribunaux.	Prisons.	Maisons de correction.	Secours aux paroisses.	Sociétés d'agriculture.	Hôpitaux, quai-fantais, emigrants.	Éducation.	Navigation à la vapeur.	TOTAL.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Montréal . . . . .	15,271	2,000	»	249,200	»	2,400	2,200	»	2,710	5,000	1,100	»	272,201
Québec . . . . .	22,286	1,000	»	27,191	6,000	2,202	2,200	40,210	2,200	13,900	1,200	»	112,200
Les Trois-Rivières . . . . .	4,267	800	»	15,461	2,401	10,245	1,000	»	1,225	»	»	»	24,087
Gaspé . . . . .	»	200	»	1,000	»	4,200	»	»	»	»	»	»	4,400
Saint-François . . . . .	»	»	»	»	»	2,000	»	»	»	»	»	»	2,000
Totaux . . . . .	40,791	4,500	1,200	284,172	10,206	25,208	7,126	40,216	6,900	16,200	2,300	1,200	422,217

Il ne faut pas perdre de vue que si pour l'année 1826, par exemple, les dépenses indiquées au tableau ci-dessus se sont élevées, pour toute la province, à 14,269 liv. st., tandis que les recettes de l'année 1825 avaient atteint le chiffre net 144,401<sup>1</sup>, 18<sup>2</sup>, 10<sup>3</sup>, les 130,000 liv. st. environ restant sur cette dernière somme n'ont point du tout formé une

sorte de réserve pour l'avenir, mais ont dû pourvoir aux dépenses générales de la colonie, qui paye ses gouverneurs, ses troupes, etc., etc., et le peu de travaux vraiment grands qui sont exécutés chez elle et pour elle.

S'il est bon de ne pas supposer aux statistiques plus d'exactitude qu'elles ne peuvent réellement en avoir, s'il est raisonnable de ne pas attribuer aux chiffres une éloquence que, pour notre part, nous sommes loin de trouver aussi grande qu'on le prétend, surtout en Angleterre, il faut reconnaître, pourtant, que chiffres et statistiques ont leur valeur bien réelle. Il doit donc être bien évident, pour quiconque examinera avec attention les trois tableaux qui précèdent, qu'il n'est pas de colonie plus digne d'intérêt que le Bas-Canada et qui récompensât plus largement des sacrifices que l'on ferait pour lui donner l'impulsion qui ne peut venir que de la part d'une civilisation déjà vieille et d'une nation déjà riche et puissante. Cette vérité deviendra plus sensible à mesure que nous avancerons dans notre travail. Les Anglais en réorganisant le Canada y introduisirent autant que possible les principes de leur propre constitution. Cela ne souffrit aucune difficulté dans le Haut-Canada; mais pour le Bas-Canada on fut obligé de prendre quelques moyens terribles, afin de ne pas heurter trop violemment un peuple accoutumé à vivre sous d'autres lois. Dans cette province, comme dans l'autre, les affaires civiles sont administrées par un gouverneur, un lieutenant-gouverneur, un conseil exécutif, un conseil législatif et une assemblée délibérante composée des députés de la nation. Le lieutenant-gouverneur et le gouverneur, qui ordinairement est un officier général et dispose des forces militaires, sont à la nomination de la reine. Les onze membres du conseil exécutif sont nommés de la même manière, et remplissent à peu près le même rôle que le conseil privé en Angleterre. Le conseil législatif, fixé à quinze membres par l'acte constitutionnel et peu à peu porté à trente membres qui, tous, tiennent leur mandat de la reine, constitue ce qu'on pourrait appeler la seconde

chambre avec le délégués, membres être appe la conditi naissance tic; sont être cesti son ou d à une puis ment décl fonctions la colonie neur, ou; quatre an tion de la par le g Cette dern quatre-ving copie, sur chambre d Ces délégu de préfère priétaires par les pe terres ou revenu de ils sont ch possèdent t cinq livres celles qui d ant un a l'ordre de de religion dans les dro ligibilité; vancésur ce quelle que à remplir t remplisse t exigées par à cette régi l'Église ang prêtres; ec moines et p cultes. Les pour quatre vesti du po soudre le p peut être qu être proclan de ce délai, toutefois u ler sans qu gouverneur



chambre de la province; elle forme, avec le gouverneur et l'assemblée des députés, le parlement provincial. Les membres de ce conseil, où l'on ne peut être appelé qu'à trente et un ans et à la condition d'être Canadien, soit de naissance, soit par suite de naturalisation, sont nommés à vie. Ils ne peuvent être destitués que pour cause de trahison ou de serment d'obéissance prêté à une puissance étrangère. Ils sont également déchués de leurs titres et de leurs fonctions après deux ans passés hors de la colonie sans la permission du gouverneur, ou, avec cette permission, après quatre ans d'absence sans autorisation de la reine. Le président est choisi par le gouverneur et est révocable. Cette dernière assemblée, composée de quatre-vingt-trois membres, est une copie, sur une petite échelle, de la chambre des communes d'Angleterre. Ces députés ou représentants choisis de préférence parmi les grands propriétaires sont élus dans les comtés, par les personnes qui possèdent des terres ou qui peuvent justifier d'un revenu de 40 schellings. Dans les villes, ils sont choisis par des personnes qui possèdent une propriété territoriale de cinq livres sterl. de revenu net, ou par celles qui ont résidé dans la cité pendant un an avant la publication de l'ordre de convocation. La différence de religion n'établit aucune différence dans les droits, soit à l'électorat, soit à l'éligibilité; car dans ce pays, qui a devancé sur ce point sa métropole, chacun, quelle que soit sa croyance, est apte à remplir tous les emplois, pourvu qu'il remplisse toutes les autres conditions exigées par les lois. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les ministres de l'Église anglaise et pour les ministres, prêtres, ecclésiastiques de tous grades, moines et prédicants de tous les autres cultes. Les représentants sont nommés pour quatre ans. Le gouverneur est investi du pouvoir de proroger ou de dissoudre le parlement. La prorogation ne peut être que pour quarante jours et doit être proclamée de nouveau à l'expiration de ce délai, si les circonstances l'exigent; toutefois une année ne doit pas s'écouler sans que le parlement ait siégé. Le gouverneur peut aussi donner ou refu-

ser la sanction aux bills votés, ou en différer le rejet ou l'adoption jusqu'à ce que la reine ait fait connaître ses intentions à cet égard. Quand les bills sont adoptés par le gouverneur, ils sont provisoirement exécutoires; mais la reine a un délai de deux ans, à dater de leur arrivée en Angleterre, pour les approuver ou les rejeter. Tous les actes qui émanent du parlement provincial sont d'intérêt local; mais, lorsque, par exception, ils ont trait à des matières intéressant ce qui est de l'essence même du gouvernement britannique, ils n'ont force et vigueur qu'après avoir été examinés, discutés et votés par le parlement anglais. L'administration supérieure du Haut-Canada ne diffère que par le nombre plus restreint des membres des conseils et de l'assemblée des représentants. Le Bas-Canada ne possède aucun code régulier. Ce ne serait pas une petite entreprise que celle d'en former un avec des éléments aussi nombreux, aussi divers et aussi compliqués que ceux de la législation canadienne. La loi qui forme le droit commun est la coutume de Paris, appropriée aux nécessités du pays. Cette loi fut appliquée dans tout le Canada jusqu'à ce que le bill de 1825 eût restreint le droit français aux seules régions habitées en majorité par des Français. La loi pénale anglaise régit les deux provinces. Dans l'une et dans l'autre, au surplus, la justice est administrée par des tribunaux semblables, qui ne varient guère que dans leur composition, suivant l'importance relative des deux provinces et celle des districts où ils siègent. Nous prendrons pour base l'organisation judiciaire du Bas-Canada, attendu que cette partie de la colonie est la plus peuplée, la plus anciennement constituée, celle enfin où s'agitent le plus régulièrement des intérêts qui sont aussi plus divers et plus mêlés.

L'institution des justices de paix date de l'établissement des Anglais. Ces tribunaux de famille connaissent de tout ce qui est relatif à la police judiciaire et à l'administration municipale. L'état que nous avons donné, d'après Bouchette, n'en indique que cent quarante-cinq en exercice dans le Bas-Canada vers 1827. M Lebrun

assure, dans son tableau du Canada, que le nombre, qui déjà s'en élevait à trois cent quatre-vingt-deux en 1829, a encore été augmenté. Les juges de paix exercent gratuitement. Ils sont commissionnés par le gouverneur et choisis parmi les personnes les plus capables résidant dans le district, et possédant en propriété absolue, ou en usufruit, des biens immeubles d'une valeur de 300 liv. sterl. « De même qu'aux États-Unis, dit M. Lebrun, des districts-courts tiennent termes dans les villes de chaque district. Ces petites cours provinciales, ou termes inférieurs, n'ont qu'un juge. Celles de Gaspé et de Saint-François connaissent des affaires au-dessous de 20 liv. sterl. Pour les autres districts plus peuplés, la compétence est réduite à 10 liv. sterl.; les procès au-dessus, et ceux pour immeubles, rentes, droits de la couronne, sont portés directement devant les cours du banc du roi ou termes supérieurs. » Ces cours réunissent les attributions de la cour du banc du roi et de celle des plaids-communs séantes à Westminster. Elles ont une chambre civile, une chambre criminelle, et dans certains cas on peut appeler devant elles des décisions des juges de districts. La cour du banc du roi est formée à Québec, comme à Montréal, de trois juges assistés d'un shériff, d'un coroner, d'un clerk et de deux protonotaries (protonotaires); mais à Québec elle est présidée par le chef de justice de la province, tandis que à Montréal elle n'est présidée que par le chef de justice du district. Un attorney (procureur du roi), un solicitor (procureur général) et un avocat général sont placés auprès de chacune d'elles, mais sont loin d'exercer des fonctions aussi importantes que celles dévolues en France aux magistrats auxquels nous les avons assimilés afin de donner une idée de leurs attributions. Les trois juges des cours de Québec et de Montréal se transportent à tour de rôle dans le district des Trois-Rivières, pour y tenir session conjointement avec le juge résident de ce district. On appelle des arrêts de toutes ces cours à la cour souveraine séant à Québec et composée du gou-

verneur, de son lieutenant, de cinq membres, au moins, du conseil exécutif, et d'un égal nombre d'officiers de justice qui n'ont pas connu de la cause dont est appel. Nous ne savons si nous devons considérer comme cour de justice celle établie sous George IV et chargée de surveiller l'accomplissement des conditions auxquelles les terres sont concédées.

Dans le Bas-Canada les arrêts des tribunaux sont, aussi bien que tous les actes publics, rédigés en anglais et en français. Il est même d'usage que les jurés qui interviennent en matière civile comme en matière criminelle soient, autant que possible, pris, moitié parmi les Canadiens anglais et moitié parmi les Canadiens d'origine française.

Des différentes circonstances qui peuvent influer sur les habitudes et les mœurs d'un peuple, dit un spirituel écrivain canadien (1), les plus importantes sont : 1° le degré de difficulté éprouvé pour se procurer les moyens de subsistance; 2° la proportion dans laquelle les moyens de subsistance sont répartis entre les individus; et 3° la somme et la nature des aisances que ce peuple croit nécessaires à son bonheur. Quand les moyens de subsistance ne sont pas trop difficiles à se procurer; quand les richesses d'un pays sont partagées à peu près également entre tous les habitants, et quand chacun de ceux-ci a un droit égal à en jouir, il faut, de toute nécessité, que le bonheur résulte de ces combinaisons. Telle est la situation de nos concitoyens, et grâce à l'expérience qu'ils ont acquise mes voyages dans les différentes contrées du globe, je puis dire qu'à l'exception des États-Unis d'Amérique, nul pays n'est, sous ce rapport, aussi favorisé que notre Canada. Le pauvre paysan d'Europe étale une misère dont la seule peinture paraîtrait incroyable au plus pauvre des habitants des bords du Saint-Laurent, et sur laquelle son imagination ne pourrait s'arrêter sans surprise et dégoût.

Chez nous chaque homme, à très-peu d'exceptions près, est propriétaire-fermier, et vit de son travail libre sur

(1) *A Political and historical account of Lower-Canada, by a Canadian.*

une terre l...  
tient. Par n...  
est égal pou...  
réunis jusq...  
culières, o...  
divisions de

Nous nou...  
marquer qu...  
tique n'est...  
vrai au fon...  
Haut-Canad...  
tres, témoin...  
Washington...  
en pleine bo...  
témoin ce...  
l'agiotage a...  
donnent lieu...  
et nouvelles...  
nous tradu...  
politique, et...  
exagérations

Le peup...  
positions eri...  
sans cesse d...  
et à répand...  
mes de la cl...  
territoires...  
possession...  
au Canada...  
rien moins...  
s'attache au...  
et cultivate...  
terre qui lu...  
de la succes...  
principales...  
sédentaire e...  
lière des Can...  
religion. Ch...  
dans tous les...  
du peuple s...  
les cérémoni...  
cheest le jou...  
che que se r...  
ples connais...  
rapproche t...  
des affaires...  
Les jeunes g...  
mes, parés c...  
montés sur...  
traînés dans...  
ches (1), s'y...  
ci de leurs a...  
plus graves, e

(1) Voltures...  
nôtres que pa...  
balise à volont

une terre libre aussi et qui lui appartient. Par nos lois, le droit de posséder est égal pour tous, et les faibles capitaux, réunis jusqu'ici sous des mains particulières, ont pu modifier les premières divisions des terres. »

Nous nous interrompons pour faire remarquer que ce tableau un peu emphatique n'est peut-être pas parfaitement vrai au fond. Le sol, surtout dans le Haut-Canada, change souvent de maîtres, témoin l'habile spéculation faite par Washington sur les terres qu'il fit vendre en pleine bourse à Québec et à Montréal; témoin ce que nous révèle Talbot sur l'agiotage auquel, de nos jours encore, donnent lieu les concessions anciennes et nouvelles. Au surplus, l'auteur que nous traduisons écrivait dans un but politique, et cela peut expliquer certaines exagérations. Nous poursuivons.

Le peuple des États-Unis a des dispositions errantes qui le portent à former sans cesse de nouveaux établissements et à répandre rapidement ainsi les germes de la civilisation sur les immenses territoires abandonnés dont il a pris possession. Ce sentiment n'existe pas au Canada; on n'y est généralement rien moins qu'aventureux. L'habitant s'attache au lieu qui lui a donné le jour, et cultive, content, la petite pièce de terre qui lui est échue dans le partage de la succession paternelle. Une des principales causes de cette disposition sédentaire est dans la situation particulière des Canadiens au point de vue de la religion. Chez eux, en effet, comme dans tous les pays catholiques, les plaisirs du peuple sont en étroit rapport avec les cérémonies religieuses. Le dimanche est le jour du plaisir. C'est le dimanche que se réunissent les amis, les simples connaissances. L'église paroissiale rapproche tous ceux qui ont ensemble des affaires ou d'intérêt ou de plaisir. Les jeunes gens, les vieillards et les femmes, parés de leurs plus beaux atours, montés sur leurs meilleurs chevaux ou traînés dans leurs plus élégantes calèches (1), s'y rendent pour y traiter, ceux-ci de leurs amours, ceux-là de matières plus graves, et les dernières de galanterie.

Le jeune *habitant* (1), orgueilleux de sa brillante toilette, fait sa cour à la jeune fille qu'il a choisie pour objet de ses affections, et, de son côté, la jeune fille, dont la parure resplendit de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, souhaite tout bas d'y rencontrer son *chevalier*. Le hardi écuyer n'en finit point de vanter et de montrer le mérite de sa monture, sans rivale pour le *pas* (2). De cette façon, le dimanche est jour de grande fête; il constitue la meilleure part dans la vie des *habitants*: leur voler leur dimanche serait les priver de ce qui, à leurs yeux, fait tout le prix de l'existence. Cependant ce peuple est un peuple pieux qui attache une importance extrême aux rites de sa religion; placez le Canadien catholique romain en un lieu où il ne puisse participer aux observances de son culte, et vous le consternez et le rendez malheureux. La conséquence de tout ceci est que jamais le Canadien ne s'isolera pour aller fonder un établissement sur les territoires déserts, ni même ne consentira à se rendre où il ne trouverait pas de ses frères en religion. La première occupation du fermier canadien, au printemps, ou mieux à la sortie de l'hiver, est la fabrication du sucre d'étable (3); ses autres travaux sont à peu près les mêmes que ceux du fermier anglais, attendu qu'à l'exception du maïs, ou blé indien, les produits des deux pays sont les mêmes. Toutefois, il convient de remarquer que le Canadien cultive plutôt pour sa propre consommation que dans le but de vendre. Jusqu'ici, par exemple, il a cultivé du lin pour se faire du linge, son blé a poussé pour lui seul; en un mot il a peu produit, mais il n'a consommé que ce qu'il avait produit. L'introduction des objets de luxe anglais a pourtant altéré quelque peu cette simplicité. Mais en ce qui concerne les choses à son usage personnel, il est encore bien loin d'éprouver les besoins du fermier anglais. Le savon et la chandelle qu'il emploie sont fabriqués dans son ménage; ses

(1) Ce titre n'est généralement donné qu'au propriétaire d'une plantation.

(2) Les Canadiens font surtout cas de chevaux qui vont à l'amble et au pas.

(3) Nous avons dit précédemment comment s'obtient ce produit.

(1) Voitures du pays, qui ne ressemblent aux nôtres que parce que la capote se lève et se baisse à volonté.

souliers, ou mocassins, sont de sa façon ou de celle de sa femme, aussi bien que la plus grande partie de ses vêtements. Cette particularité, en multipliant la variété de ses occupations, sert, jusqu'à un certain point, à augmenter sa sagacité; mais, au fond, le bénéfice qu'il en retire est plus que balancé par la perte de temps qu'entraîne nécessairement cette mauvaise division du travail. En somme, cependant; on peut avancer, en toute sûreté, que le Canadien obtient facilement ses moyens de subsistance; que son travail ne dure qu'une partie de l'année, et n'est ni excessif ni même pénible.

Notre auteur, après avoir fait observer que le fermier canadien, fidèle aux habitudes françaises, consomme pour sa nourriture moins de viande que le fermier anglais, note des détails de mœurs précieux à conserver.

« L'ancien costume canadien, dit-il, est encore universellement en usage. La capote grise de l'habitant est toujours le costume caractéristique du pays. Cette capote est un large vêtement descendant jusqu'aux genoux et serré à la taille par une ceinture, qui ordinairement est bigarrée du plus grand nombre de couleurs tranchantes qu'on puisse assembler. Ce vêtement et un chapeau de paille en été ou un bonnet, soit de laine rouge, soit de fourrure en hiver, et une paire de mocassins, taillés chacun dans un seul morceau, complètent la tenue du paysan. Les femmes sont à peu près habillées comme les paysannes françaises: un chapeau au lieu d'un bonnet, un jupon de gros drap de couleur sombre ou de stoff, un mantelet quelquefois de couleur différente, et des mocassins semblables à ceux des hommes, forment leur toilette de tous les jours. Le dimanche, elles sont gentiment atournées à la mode anglaise, avec cette différence que là où la jeune fille anglaise ne met qu'une seule couleur la jeune fille canadienne en voudra étaler une demi-douzaine. Il est impossible, et peut-être serait-il d'ailleurs inutile de donner une description minutieuse des maisons habitées par les fermiers canadiens. Il suffit de dire qu'elles sont généralement en bois d'abord, puis en pierre quand le fer-

mier est devenu riche. Comme elles sont basses, la chaleur les rend désagréables pendant l'été, et le poêle qui les chauffe en hiver les rend alors inhabitables pour l'Européen. Pendant mon séjour en France, je n'ai pas manqué de visiter un grand nombre de maisons de paysans. La ressemblance des fermes de la Normandie avec celles des bords du Saint-Laurent est remarquable. A la seule différence près du plancher, qui est toujours en bois, en Canada, et en briques ou en dalles en France, chaque chose est absolument la même ici et là. La cheminée est toujours au centre du bâtiment, adossée au mur qui sépare la cuisine de la grande chambre où se tiennent les habitants, et aux deux extrémités de laquelle sont placées les petites chambres à coucher. « Le lit principal, entouré de serge verte qui est suspendue au plancher du haut de la grande salle par une targe en fer, le bénitier et le petit crucifix à la tête, la grande table à manger, la couchette des enfants sur des roulettes en bois, au-dessous du grand lit, les différents coffres pour y déposer l'habillement du dimanche; l'ornement des poutres, la longue pipe, le tulle français ou fusil à long calibre, la corne à poudre, le sac à plomb, etc., etc., m'ont fait penser plus d'une fois à la résidence de mon ami Jean Gilbeau de Saint-Joachim (1). » Les maisons ont rarement plus du rez-de-chaussée; elles sont quelquefois construites en planches, quelquefois en troncs d'arbres; presque toujours elles sont blanchies à la chaux.

« Quoique l'élégance anglaise, ne doive pas être cherchée dans les habitations du paysan canadien, il y règne une propreté parfaite, et à cette première condition de bien-être et de commodité s'ajoute l'avantage d'un assortiment complet d'ustensils culinaires.

« Peu des amusements du peuple ont un caractère particulier, excepté ceux auxquels il se livre en hiver. »

Nous avons déjà raconté, à propos du climat du Canada, les visites que se rendent les habitants pendant la

(1) Ce passage est écrit en français dans l'auteur anglais.

raison rigou  
que notre a  
n'apprendra  
lecteurs, si  
de nos anc  
danse et l'in  
paraissent a  
Anglais.

« Ainsi s'e  
tre autour, e  
travail, trava  
interrompu q  
partie de pla  
côté utile, pr  
pêche. Au pri  
les mille pet  
se jettent da  
criques, pour  
peuvent être  
Deux homme  
torche faite d  
l'autre le sui  
chu emmanch  
pieds de long  
torche perme  
arrêté au fon  
s'en approche  
et s'en empa  
profonde, on  
poupe duquel  
remplie d'éco  
qu'on allume,  
à plusieurs y  
dente et roug  
diens déploier  
admirable adr  
amener des p  
pieds de long  
d'été, à la to  
voir, à la fave  
lueurs qui brill  
canots se deta  
l'un après l'au  
pidement et s  
les eaux calme  
A un signe du  
par un léger co  
la proie, qui, u  
lage, échappe  
harpon. » Ce  
tant pas telli  
mada, qu'il ne  
pratiqué en E  
peut voir da  
Walter Scott  
au saumon ex



saïson rigoureuse. Nous passons sur ce que notre auteur dit de ce sujet et qui n'apprendrait rien de nouveau à nos lecteurs, si ce n'est peut-être la passion de nos anciens compatriotes pour la danse et l'intempérance d'appétit qu'ils paraissent avoir contractée en devenant Anglais.

Ainsi s'écoule l'hiver, continue notre auteur, et avec l'été recommence le travail, travail incessant, qui n'est guère interrompu que pour une seule espèce de partie de plaisir, et encore a-t-elle son côté utile, profitable, puisqu'il s'agit de pêche. Au printemps, le poisson remonte les mille petites criques ou rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent. Ces criques, pour la plupart peu profondes, peuvent être parcourues en tous sens. Deux hommes y entrent : l'un porte une torche faite d'écorce de pin ou de cèdre; l'autre le suit, armé d'un harpon fourchu emmanché d'un bâton de huit à dix pieds de long. La clarté répandue par la torche permet de découvrir le poisson arrêté au fond de l'eau : le harponneur s'en approche avec précaution; le frappe et s'en empare. Quand l'eau est trop profonde, on se sert d'un capot à la poupe duquel on place une petite grille remplie d'écorce de pin et de poix résine qu'on allume, et qui projettesur l'eau, à plusieurs yards de distance, une ardente et rougeâtre lumière. Les Canadiens déploient dans cet exercice une admirable adresse; je leur ai souvent vu amener des poissons de quatre à cinq pieds de long. Dans les belles soirées d'été, à la tombée de la nuit, on peut voir, à la faveur des vives et scintillantes lueurs qui brillent à leur avant, plusieurs canots se détacher silencieusement, et l'un après l'autre, du rivage, glisser rapidement et se disperser sans bruit sur les eaux calmes et unies du grand fleuve. A un signe du pêcheur, le canot, poussé par un léger coup de rame, vole et atteint la proie, qui, une fois placée dans son sillage, échappe rarement au redoutable harpon. Ce genre de pêche n'est pourtant pas tellement particulier au Canada, qu'il ne soit également connu et pratiqué en Écosse; par exemple. On peut voir dans le *Red-Gamilet* de Walter Scott la description d'une pêche au saumon exécutée de la même ma-

nière. Ce qui précède concerne spécialement les Canadiens d'origine française, et surtout ceux d'entre eux qui forment la classe nombreuse des habitants de la campagne ou paysans. Les Canadiens anglais, ou autrement dit les habitants des *Townships*, constituent une classe tout à fait distincte, ayant des mœurs et des coutumes qui lui sont particulières et qui se rapprochent de celles de leurs voisins des États-Unis. Cette ressemblance tient sans doute à ce que les premiers colons établis dans les *townships* orientaux furent presque tous des émigrés des États de New-York, de Vermont et de la Nouvelle-Angleterre. Les nombreux émigrants qui vinrent ensuite d'Irlande et d'Angleterre ne se bornèrent pas à imiter le mode de défrichement et de culture suivi par leurs aînés; ils leur empruntèrent encore leur manière de vivre et jusqu'à leur manière de voir. Ce que nous pourrions consigner ici sur ce sujet ne serait qu'une inutile répétition de ce qui a été dit dans cet ouvrage même à propos des États-Unis d'Amérique. Nous ferions pourtant remarquer qu'une population composée d'Américains, d'Irlandais, d'Écossais, d'Anglais et d'Allemands ne saurait présenter, en réalité, l'unité de mœurs et de coutumes qui se maintient parmi les Canadiens d'origine française. Le Haut-Canada, peuplé à peu près de la même manière que les *townships* du Bas-Canada, est cependant plus favorisé sous ce rapport, si tant est que l'unité de mœurs soit encore un avantage lorsque ces mœurs ne sont pas des vices. Presque toutes les mœurs locales qui souvent affligent un peuple, à son berceau paraissent être, en fait, le partage des habitants du Haut-Canada, plus encore que de leurs voisins des États-Unis. Ceux-ci, du moins, travaillent exclusivement pour eux et ont la réalité de l'indépendance nationale, dont les autres n'ont qu'une ombre mensongère.

« Dans le fait, dit Talbot, qu'on n'accusera pas de partialité, l'amour du gain est le véritable dieu des habitants du Haut-Canada : ils lui sacrifient tout principe et toute vérité; et lorsque la religion et la morale pure sont aussi en opposition avec cette idole, elles sont regardées comme des objets de nature



secondaire, et entièrement subordonnées aux considérations terrestres. Le plus fin, le plus adroit, est regardé, parmi les Américains, comme le plus honnête. » Loin de nous la pensée qu'on ne puisse appeler de cet anathème. Un jour viendra où, d'un bout à l'autre des Amériques, les peuples définitivement constitués auront eu le temps de reconnaître et d'étudier les véritables conditions de la grandeur des nations et du bonheur des particuliers. Il faut que la vieille Europe soit aujourd'hui indulgente pour eux : ils commencent comme elle finira peut-être, si elle n'y prend garde ; et elle n'aura pas, comme eux, pour se régénérer la séve, qui n'est forte et généreuse que dans la jeunesse des nations, comme dans celle des hommes. Au surplus, et afin de terminer cet aperçu par un tableau plus gai, nous ajouterons qu'on ne doit pas désespérer de la bonté et de la docilité de gens capables de pousser l'exercice de ces vertus aussi loin que les Canadiens du Haut-Canada le font dans l'intérieur de leur famille. Écoutons une dernière fois le véridique Talbot :

« Les femmes du Haut-Canada tiennent beaucoup à la réputation de *bonnes ménagères* ; et comme il est très-difficile de se procurer des domestiques dans le pays, elles ont de fréquentes occasions d'exercer leurs talents, en remplissant les différentes fonctions du ménage ; mais elles sont tellement occupées de leurs personnes, qu'elles forcent leurs pauvres maris à faire la plus grande partie de l'ouvrage qui ne devrait concerner qu'elles. Dans le fait, un Canadien est l'esclave de sa femme, dans toute la latitude qu'on peut donner à cette expression : il est obligé de répondre à tous les appels, d'obéir à tous les ordres, et d'exécuter, sans se permettre le moindre murmure, toutes les commissions qu'il plaît à son maître de lui donner. Il n'est pas dans les Indes occidentales de conducteur d'esclaves qui transmette d'une manière plus despotique ses ordres absolus aux noirs enfants de l'Afrique qu'une belle Canadienne, en s'adressant à celui qui est à la fois son seigneur et son esclave. Il arrive très-souvent en Canada, et même dans toute l'Amérique, aux voyageurs

de s'arrêter pour se rafraîchir dans des maisons particulières, lorsque les tavernes offrent peu de ressources ou d'agrément : On peut obtenir dans une maison particulière tout ce qu'on demanderait dans une taverne, à l'exception des liqueurs spiritueuses. On est, il est vrai, obligé d'y payer, mais un peu moins qu'on ne payerait dans la taverne. Je revenais, il y a quelque temps, avec MM. Talbot, de visiter les cascades de Niagara : nous nous arrêtâmes un soir dans une maison particulière très-respectable du district de Londres. Comme j'avais un peu connu le maître et la maîtresse de cette maison avant qu'ils se mariassent, celle-ci mit tous ses soins à bien recevoir MM. Talbot, d'autant plus que c'était la première fois qu'ils paraissaient dans cette partie de l'Amérique. Lorsque nous arrivâmes, le mari était occupé à quelques travaux d'agriculture, dans une partie éloignée de la ferme ; mais le son du cor l'eut bientôt ramené chez lui : à peine avait-il eu le temps de saluer et de présenter ses respects à MM. Talbot, que sa bonne femme lui ordonna de mettre nos chevaux à l'écurie, et de revenir le plus tôt possible. Pendant son absence, elle fut très-affairée à mettre la nappe pour le souper, quoique les matériaux dont il devait être composé fussent encore dans un état très-peu propre à la mastication : le pain était encore dans le pétrin ; les poulets mangeaient paisiblement à la porte de la ferme ; le thé était dans la boîte de l'épicier, et la crème dans le pis de la vache ; mais dans une contrée comme l'Amérique, la transition du néant à l'existence est presque instantanée. Ce n'étaient là que de légers obstacles, et avant qu'une heure se fût écoulée, on nous servit un souper de fort belle apparence.

« Lorsque notre hôte revint, après avoir pris soin de nos chevaux, il reçut successivement de sa femme les ordres suivants ; qui furent exécutés sans retard avec la plus scrupuleuse exactitude :

« — Monsieur X, je vois maintenant qu'il faut que vous alliez tuer une paire de poulets. » Il partit sur-le-champ, et revint en moins de cinq minutes avec les deux victimes.

« — A présent, monsieur X, il faut que

vous les plu  
champ exéc  
fois pour re  
tions. Il lui  
préparer ces  
d'aller cher  
de les traire  
prélude de c  
Il reçut l'or  
remplir le po  
du beurre à  
chaudière, e  
madame X  
chambre, e  
chassant les  
sans porter  
malheureux  
fonctions de  
qu'il eut sus  
modestemen  
nécessité où  
et de se repo  
au même mo  
l'ordre d'all  
chez l'épicier  
elle eut la co  
au oellier po  
qu'elle plac  
au retour de  
laver sur-le  
emporta très  
porta bientôt  
raclées. On  
faire cuire l  
fait, il jout  
il lui fut pe  
ment de  
il fut alors  
ment avec u  
toute descri  
ce tableau t  
bonheur de  
félicitais sin  
ne fût pas n  
HISTOIRE  
aux Espagn  
eu dans le N  
de conquér  
nies qu'on  
avec ceux d  
le plus d'éc  
Monde, si  
on met dan  
leurs conq  
vinces don  
narchie. M

vous les plumiez. » L'ordre fut sur-le-champ exécuté, et il reparut encore une fois pour recevoir de nouvelles instructions. Il lui fut ensuite commandé de préparer ces poulets; de porter de l'eau; d'aller chercher les vaches, et après cela de les traire. Ces travaux n'étaient que le prélude de ceux qui lui restaient à faire. Il reçut l'ordre d'apporter le lait, de remplir le pot de crème, d'aller chercher du beurre à la laiterie, de suspendre la chaudière, etc. Pendant tout ce temps, madame X s'amusa à parcourir la chambre, arrangeant les plats, et chassant les mouches de dessus la nappe, sans porter le moindre secours à son malheureux époux, dans les nombreuses fonctions dont elle l'avait chargé. Lorsqu'il eut suspendu la chaudière, il prit modestement la liberté de suggérer la nécessité où il était de prendre un siège et de se reposer quelques instants; mais au même moment madame X lui intima l'ordre d'aller chercher une livre de thé chez l'épicier. Pendant qu'il était absent elle eut la condescendance de descendre au cellier pour y prendre des patates; qu'elle plaça dans un vase à la porte; et au retour de son mari, elle le pria de les laver sur-le-champ; l'époux soumis les emporta très-tranquillement, et les rapporta bientôt après, bien lavées et bien racées. On lui dit d'allumer du feu pour faire cuire les poulets. Lorsque cela fut fait, il jouit d'un moment de repos, et il lui fut permis de s'asseoir, jusqu'au moment de placer le souper sur la table; il fut alors mis de nouveau en mouvement avec un despotisme qui surpasse toute description. J'observais en silence ce tableau touchant des douceurs et du bonheur de l'union conjugale, et je me félicitais sincèrement de ce que ma femme ne fût pas née en Amérique. »

HISTOIRE. « J'accorderai sans peine aux Espagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau-Monde de voyageurs, de conquérants, de fondateurs de colonies qu'on puisse mettre en parallèle avec ceux de leur nation qui ont paru avec le plus d'éclat sur le théâtre du Nouveau Monde, si, avec leur mérite personnel, on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes et la richesse des provinces dont ils ont augmenté leur monarchie. Mais si on les dépouille de tout

ce qui leur est étranger et de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables où ils se sont trouvés; si l'on sait distinguer dans ces hommes célèbres ce qui leur appartient en propre, je veux dire leurs vertus, leurs talents, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrions peut-être produire des navigateurs aussi habiles, aussi hardis, aussi constants que les Colomb, les Améric Vespuce et les Magellan, et des conquérants qui, avec toute la bravoure et l'intrépidité des Balboa, des Cortès, des Almagre, des Fizarre et des Valdivia, n'en ont pas eu les vices. » Le P. Charlevoix, en écrivant ces lignes au début de son *Histoire générale de la Nouvelle-France*, faisait sans doute allusion aux infatigables explorateurs qui essayèrent, mais en vain, de donner à la France ce qu'elle n'a jamais bien su entretenir et conserver: des colonies lointaines et principalement commerciales.

Jean et Sébastien Cabot, Italiens au service de Henri II, roi d'Angleterre, après avoir découvert l'île de Terre-Neuve et longé le continent jusqu'au 67° de latitude nord, explorèrent-ils, en 1497, une partie du golfe Saint-Laurent; Jean-Denis d'Harleur dressa-t-il, neuf ans plus tard, la carte du golfe et de ses rives, c'est ce qu'il nous importe peu de constater. Ce qu'il faut établir, c'est qu'un intrépide marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, remonta la rivière du Canada jusqu'à la distance de trois cents lieues, et prit, en l'année 1535, possession du pays au nom du roi de France. Tel est le premier titre de propriété de la France sur le Canada: car il n'est pas suffisamment prouvé que Verazani ait, treize ans avant le voyage de Cartier, donné ces vastes contrées à François I<sup>er</sup> en accomplissant les cérémonies d'usage.

L'Espagne et le Portugal étaient depuis longtemps en possession des riches contrées de l'Amérique méridionale et du sud de l'Amérique septentrionale, et la France n'avait pas encore pensé à réclamer sérieusement sa part du nouveau continent. Ce n'est qu'en 1534 que l'amiral Philippe de Chabot présenta Jacques Cartier à François I<sup>er</sup>, et lui fit confier deux vaisseaux avec lesquels cet aventureux capitaine se dirigea vers

l'île de Terre-Neuve. Dans ce premier voyage, on ne fit guère de remonter les côtes du golfe Saint-Laurent; mais, lorsque de retour en France vers la fin de 1534, Cartier raconta les merveilles du grand et fertile pays qu'il avait entrevu, la douceur des mœurs de ses habitants comparativement à celles des autres nations sauvages, et surtout lorsqu'il montra les fourrures qu'il avait troquées avec eux, un établissement au Canada fut aussitôt résolu, et il repartit avec trois vaisseaux, et de bons équipages que lui fit accorder le vice-amiral de la Mailleraye, le plus ardent promoteur de cette entreprise. Le 1<sup>er</sup> août 1535 Cartier jeta l'ancre à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, dans un port qu'il nomma Saint-Nicolas, et qui est le seul endroit du Canada qui ait conservé le nom qu'il lui avait donné. Il s'avança ensuite jusqu'à l'île d'Orléans, passa devant le cap où devait plus tard s'élever Québec, remonta le fleuve pendant encore environ dix lieues, et, tournant à droite, pénétra dans la rivière qui porte aujourd'hui son nom. Il s'était marqué pour but l'île de Montréal, dont lui avaient parlé deux sauvages canadiens qu'il avait pris avec lui lors de son premier voyage, et qui maintenant lui servaient d'interprètes. Le chef indigène à qui il s'adressa afin d'avoir quelques renseignements sur le trajet qui lui restait à parcourir le long du Saint-Laurent, l'encouragea peu. La jalousie est le trait distinctif du caractère des peuples de l'Amérique du Nord, et il déplaisait singulièrement au vieux Donaconna, le nouvel ami de Cartier, de voir les Français faire connaissance, et peut-être alliance très-étroite, avec la tribu déjà puissante qui habitait le grand village d'Hochelaga. Cartier ne tint pas compte de ces observations et visita Hochelaga, où il fut très-bien reçu. Cette bourgade indienne était enfermée dans une triple enceinte circulaire de palissades, et se composait d'une cinquantaine de cabanes, longues chacune de cinquante pas environ, larges de quatorze ou quinze, et faites en forme de tonnelles. Au-dessus de l'unique porte dont elles étaient percées, régnait, aussi bien que le long de la première enceinte, une espèce de galerie où l'on montait à l'aide d'échelles, et

qui était abondamment pourvue de pierres et de cailloux préparés en cas d'attaque. On était au mois d'octobre: le froid commençait à se faire sentir. Cartier, de retour à l'établissement qu'il avait formé dans le voisinage de son peu sûr ami Donaconna, se prépara à passer l'hiver le moins mal qu'il lui serait possible et remit à la belle saison l'exécution de ses projets sur Montréal. Mais l'année 1536 ne levit point au Canada. Le scorbut s'était déclaré parmi ses hommes, et si les sauvages ne leur avaient enseigné à le guérir avec une tisane de feuilles et d'écorce d'épine-vinette blanche pilees ensemble, il est probable que tous les Français auraient succombé jusqu'au dernier. Il est difficile de croire que le brave Malouin ait, comme quelques écrivains l'ont prétendu, dissuadé François 1<sup>er</sup> de s'occuper du Canada, puisqu'en 1541 il partit encore, mais seulement en qualité de premier pilote, sous les ordres de M. de Roberval, investi des pouvoirs et du titre de vice-roi-lieutenant général. Cette nouvelle expédition n'eut pas un meilleur résultat que les précédentes; M. de Roberval se refusa à écouter les avis de son premier pilote; et au lieu de remonter le Saint-Laurent et de s'établir dans l'île de Montréal, il s'arrêta dans l'île Royale, située en avant du golfe, entre l'Acadie au sud et l'île de Terre-Neuve au nord. Le lieu était mal choisi, soit pour faire du commerce, soit pour fonder une colonie; aussi cet essai ne réussit-il point et n'éveilla-t-il aucun intérêt. L'ingrate histoire ne dit pas ce que devint Jacques Cartier, qui, par deux fois, fut nommé commandant du fort construit par M. de Roberval. Quant à celui-ci, après avoir guerroyé en Europe pendant plusieurs années, il repartit pour sa vice-royauté et fit naufrage en route ou fut massacré, ainsi que son équipage, car on n'entendit plus parler de lui.

Cet insuccès, refroidit le zèle de ceux qui étaient auparavant disposés à aller chercher fortune dans ces régions alors peu connues, et il s'écoula trente-deux ans avant que la cour et les armateurs de France se prissent à songer de nouveau à coloniser un pays considéré gé-

néralement des Européens.

En 1588 s'établirent quelques pêcheurs encouragés par les encouragements du sol, dans le carrel, à peine leurs tentes rent. En 1588 ans après la possession française seua quatre-vingt au commerce Anglais, Ge le Canada, britannique pour que la veau des imait au cour 1598, Henri tentative de gleterre, cha d'explorer le établissement remarquer période ava relles avec l'île, qui ten dite de nos s peu de tous l vigateurs el nes, et n'es nouvelles, q l'existence t Toutefois la pêcheurs ass avaient cont diens, avait derniers te merce, et, à s'était pris des fourrur M. de la R blables à ceu dis à M. de pour futurs misérables e me, qu'il de moins favor choisi par s rante pauvre lui sur le ri

néralement alors comme le tombeau des Européens.

En 1581, de nouvelles relations s'établirent entre les Canadiens et quelques pêcheurs français; mais malgré les encouragements que nos compatriotes auraient dû trouver dans la fertilité du sol, dans la salubrité du climat et dans le caractère hospitalier des naturels, à peine se hasardèrent-ils à planter leurs tentes sur les bords du Saint-Laurent. En 1584, c'est-à-dire quarante-neuf ans après la découverte et la prise de possession du Canada, trois vaisseaux français seulement, jaugeant à peine cent quatre-vingts tonneaux, étaient employés au commerce du golfe. Il fallut qu'un Anglais, George Drake, qui avait visité le Canada, inspirât au gouvernement britannique le désir de s'en emparer, pour que la France s'occupât de nouveau des immenses provinces qu'elle devait au courage de Jacques Cartier. En 1598, Henri IV, jaloux de prévenir toute tentative de conquête de la part de l'Angleterre, chargea le marquis de la Roche d'explorer le Canada et d'y fonder des établissements durables. Il est juste de remarquer cependant que cette longue période avait été remplie par nos querelles avec l'Espagne au sujet de la Floride, qui tentait bien autrement la cupidité de nos spéculateurs, se souciant fort peu de tous les beaux exploits de nos navigateurs et de nos aventureux capitaines, et n'estimant, en fait de contrées nouvelles, que celles où on leur signalait l'existence de mines d'or ou d'argent. Toutefois la traite des pelleteries, que les pêcheurs assidus au banc de Terre-Neuve avaient continuée avec les naturels canadiens, avait fini par appeler, dans ces derniers temps, l'attention du commerce, et, à défaut de métaux précieux, il s'était pris à estimer le Canada, à cause des fourrures qu'il espérait en tirer.

M. de la Roche, muni de pouvoirs semblables à ceux qui avaient été confiés jadis à M. de Roberval, partit, emmenant pour futurs colons une quarantaine de misérables extraits des prisons du royaume, qu'il débarqua sur un point encore moins favorable que celui qui avait été choisi par son prédécesseur. Ces quarante pauvres diables, abandonnés par lui sur le rivage stérile de l'île de

attendirent sept ans avant que le roi, instruit, par hasard, de leur aventure, envoyât les tirer de leur lieu de déportation. Douze seulement eurent la joie de revoir leur pays. Ce nouvel échec ne fut pas aussi funeste au Canada qu'il aurait pu l'être. M. de Pontgravé, armateur de Saint-Malo, persuada à M. Chauvin, riche et habile négociant de la même ville, de solliciter, pour leur compte commun, la place laissée vacante par la mort de M. de la Roche, et de demander, en outre, le privilège exclusif du commerce des fourrures. Chauvin obtint facilement l'un et l'autre, et partit avec Pontgravé. Celui-ci voulait bien faire du commerce, mais il voulait aussi coloniser, et, zélé catholique, il ambitionnait également la gloire de convertir les naturels, ce qui était d'ailleurs une des principales conditions imposées par le gouvernement à Chauvin. Mais ce dernier, dont les instincts étaient des plus mercantiles, se tint pour pleinement satisfait quand il eut complété son chargement de fourrures, et s'empressa de revenir, après avoir laissé à Tadoussac, sur le Saint-Laurent, proche l'embouchure du Saguenay, quelques-uns de ses gens, qui, au rapport du P. Charlevoix, y seraient morts de misère sans les secours que leur donnèrent les sauvages. Un second voyage, sans être plus utile à la France fut également, lucratif pour cet avides traitant, qui se disposait à en faire un troisième, quand la mort le surprit et permit à M. le commandeur de Chatte, gouverneur de Dieppe, son successeur, d'organiser une entreprise fondée sur des bases convenables. M. de Chatte s'associa des marchands de Rouen, auxquels se réunirent d'autres personnes puissantes, et il mit à la tête de l'expédition le même Pontgravé, auquel il eut l'heureuse idée d'adjoindre Champlain, gentilhomme saintongeais, capitaine de vaisseau, officier brave et expérimenté, qui venait de passer deux ans dans les Amériques, où il s'était signalé.

Un premier voyage n'eut pas de très-grands résultats : M. de Chatte était mort dans l'intervalle, et son privilège avait passé à M. de Monts, en 1604. Celui-ci continua les pouvoirs de Pontgravé et de Champlain; mais comme il



s'occupa surtout de l'Acadie, dont nous parlerons plus tard en particulier, nous nous bornerons à mentionner ici qu'en 1608 il dut céder son privilège à M. Poutrincourt. Cette même année, le 3 juillet, Champlain, « qui s'embarrassait peu du commerce, et qui pensait en citoyen, après avoir modérément examiné en quel lieu on pourrait fixer l'établissement que la cour voulait qu'on fit sur le Saint-Laurent, s'arrêta enfin à Québec. Il y construisit quelques baraques pour lui et pour les siens, et commença d'y faire défricher des terres, qui se trouvèrent bonnes. » Pour comprendre ces paroles du P. Charlevoix et saisir le sens de plusieurs des faits que nous avons sommairement indiqués, il faut savoir que deux passions inconciliables en apparence, et que pourtant, aujourd'hui encore, on trouve réunies, l'avidité mercantile et le fanatisme religieux, poussaient alors les Français à fonder ce qu'ils appelaient des colonies. Chaque titulaire de la vice-royauté du Canada s'engageait, envers les commerçants ses commanditaires à leur expédier le plus possible de morues ou de peaux de castor, et, envers la cour, à baptiser le plus de sauvages possible. Mais de colonie véritable, mais de nouveau sol ajouté au sol de la mère patrie et fertilisé et protégé à l'égal de celui-ci, ce n'était guère ce dont on s'inquiétait. Les Français exportés au Canada ne devaient pas de bien longtemps aviser aux moyens de fabriquer eux-mêmes les produits industriels de première nécessité. Complètement dépendants de la métropole, le moindre retard dans l'envoi ou l'arrivée des bâtiments qui leur portaient ce dont ils manquaient devait longtemps les réduire aux plus dures privations. M. de Monts était tombé en disgrâce, un peu parce que les pêcheurs de morue, étrangers à la compagnie dont il servait exclusivement les intérêts, avaient fait entendre de justes plaintes, et beaucoup parce qu'il était protestant, et que, par ce motif, le père Cotton, le confesseur d'Henri IV, n'avait pas confiance en lui. Autant en arriva bientôt à M. de Poutrincourt, qui pourtant n'était pas de cette religion prétendue réformée, comme on disait alors, à qui l'ancien roi

des huguenots, l'auteur de l'édit de Nantes, avait positivement assigné le Canada comme refuge contre la tempête qu'il prévoyait pour elle dans un avenir plus ou moins éloigné. Heureusement pour Champlain qu'il était fervent catholique et grand ami des RR. PP. de la société de Jésus, alors tout-puissants. Hâtons-nous de dire à sa louange que, cependant, ni lui ni Pontgravé n'abandonnèrent M. de Monts après sa disgrâce, et que celui-ci étant parvenu, malgré la perte de son titre de vice-roi et de son privilège, à se mettre à la tête d'une nouvelle société de commerce et de colonisation, ils lui restèrent fidèles, l'un à Tadoussac, où il continua la traite pour les fourrures, l'autre à Québec, dont il voulait à toute force faire un centre de population. Un scrupule nous arrête; nous craignons que nos paroles soient mal interprétées. Nous respectons l'esprit de propagande religieuse quand il ne s'emporte pas jusqu'à la persécution, et avec les sauvages, maltraités chez eux, ce n'était guère possible; nous savons que les Anglais eux-mêmes attribuent à l'influence des missionnaires français le notable adoucissement des mœurs des indigènes canadiens; en un mot, nous ne unions aucun des services rendus par des hommes merveilleux dont nous raconterons tout à l'heure le sublime dévouement: mais nous croyons que, lorsque les rives du Saint-Laurent réclamaient des colons capables de défricher des terres et de repousser les Iroquois, ce n'était pas des jésuites et des moines mendians qu'il convenait d'y envoyer tout d'abord. Revenons à Champlain. Henri IV était mort; M. de Monts, qu'il protégeait en secret, avait perdu son dernier appui; on était trop occupé des affaires politiques en France pour qu'on y prit le temps de penser au Canada; la vice-royauté de cette colonie, toujours à l'état d'embryon, passait d'un prince à un autre sans qu'il en résultât aucune amélioration pour elle. Les Iroquois, imprudemment irrités par Champlain, devenu le chef de guerre des Hurons, leurs ennemis, menaçaient Québec; les Hollandais, et, après eux, les Anglais établis dans la baie d'Hudson, les excitaient sous main contre nous, et pendant ce temps la cour de France sem-

blait avoir  
nie. « Char  
ne faisait  
en France  
qu'on ne l  
tels à beau  
dait. La c  
Nouvelle-F  
donné par  
à l'Acadie  
particulier  
nées, qui  
jet que le  
geaient qu  
pelletteries  
tout le res  
les avances  
colonie qu  
peu, et ne  
M. le pri  
en 1617) c  
tant son n  
de la régen  
berté, et  
pour lui  
pour faire  
maréchal d  
confié le C  
défaut de c  
jalousie du  
négociants  
bien des f  
danger d'ét  
et l'on ne s  
rage de M.  
vait faire  
nouveaux  
forces sans  
avantage r  
une entrepr  
continuelle  
des uns et  
En 1622, et  
plain ne co  
quante hab  
et les enfan  
qu'une nou  
notre colon  
d'entrepre  
l'exploitati  
d'asseoir ce  
plus large  
rent-ils fai  
fait inaccou  
litique fran  
dans un hor



blait avoir complètement oublié sa colonie. « Champlain, dit le P. Charlevoix, ne faisait qu'aller et venir de Québec en France, pour en tirer des secours qu'on ne lui fournissait presque jamais tels à beaucoup près qu'il les demandait. La cour ne se mêlait point de la Nouvelle-France (nom qui avait été donné par Jacques Cartier au Canada et à l'Acadie réunis), et laissait faire des particuliers, dont les vues étaient bornées, qui n'avaient point d'autre objet que leur commerce, qui ne songeaient qu'à remplir leurs magasins de pelleteries, s'embarassaient fort peu de tout le reste, ne faisaient qu'à regret les avances pour l'établissement d'une colonie qui ne les intéressait que fort peu, et ne le faisaient jamais à propos. M. le prince de Condé (le vice-roi en 1617) croyait faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la régence lui coûtèrent alors sa liberté, et les intrigues qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de vice-roi et pour faire révoquer la commission du maréchal de Thémismines, à qui il avait confié le Canada pendant sa prison, le défaut de concert entre les associés, la jalousie du commerce, qui brouilla les négociants entre eux, tout cela mit bien des fois la colonie naissante en danger d'être étouffée dans son berceau, et l'on ne saurait trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvait faire un pas sans rencontrer de nouveaux obstacles, qui consumait ses forces sans songer à se procurer un avantage réel, et qui ne renonçait pas à une entreprise pour laquelle il avait continuellement à essuyer les caprices des uns et la contradiction des autres. » En 1622, et malgré tant de peines, Champlain ne comptait dans Québec que cinquante habitants, y compris les femmes et les enfants. Enfin, en 1625, il sembla qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir pour notre colonie. Il s'agissait, cette fois, d'entreprendre d'une manière sérieuse l'exploitation de la Nouvelle-France, et d'asseoir cette exploitation sur des bases plus larges. Aussi les préparatifs furent-ils faits avec une solennité tout à fait inaccoutumée. Il est vrai que la politique française était alors personnifiée dans un homme plus remarquable encore

par l'étendue de son esprit que par l'énergie de sa volonté. Henri IV et Richelieu ont eu cela de commun, qu'ils ont fait tous deux entrer comme éléments essentiels dans leur politique, d'une part l'abaissement de la maison d'Autriche, de l'autre l'extension de la puissance coloniale du peuple français. Richelieu se plaça lui-même à la tête des cent associés catholiques, auxquels fut dévolu le monopole des opérations agricoles et commerciales du Canada, opérations abandonnées jusque-là à des protestants, qui, par cela seul qu'ils étaient protestants, étaient réduits à leurs propres forces et très-souvent contrecarrés dans leurs plus sages opérations. D'autres personnalités, parmi lesquels on remarque le maréchal d'Effiat, figuraient dans cette compagnie, à qui un si puissant patronage promettait de rapides et brillants succès. Mais si l'intérêt de la cour de Louis XIII s'était enfin éveillé en faveur de la colonie, le dépit de l'Angleterre fut aussi vivement excité par la mesure dont le cardinal-ministre avait pris l'initiative. Les premiers navires que la nouvelle association expédia au Canada furent capturés par une escadre anglaise. Cette brutale rupture de la paix qui régnait alors entre les deux couronnes fut expliquée par les nécessités du siège de la Rochelle. Du reste la guerre ne tarda pas à être déclarée, et dès lors la politique anglaise n'eut pas besoin de recourir à des subterfuges pour faire excuser ses entreprises contre la Nouvelle-France. En 1629, Charles I<sup>er</sup> chargea David Kerk de conquérir toutes les possessions françaises d'Amérique; une flotte fut équipée à cet effet. Kerk parut devant Québec, et somma le vieux Champlain de se rendre; mais, vigoureusement repoussés par la faible garnison qui défendait la place, les Anglais furent contraints de se retirer. Le chef de l'expédition fut plus heureux dans sa rencontre avec une escadre française qui portait au Canada un grand nombre d'émigrants et des provisions de toute espèce: tous les bâtiments français furent pris, et les malheureux colons attendirent en vain les secours que leur détresse avait sollicités de la métropole.

Le courage dont Champlain avait

fait preuve n'eut pas sa récompense. Quelques mois après la retraite de la flotte de David Kerk, deux frères de celui-ci attaquèrent de nouveau la ville de Québec. Cette fois les Anglais avaient bien calculé leurs chances de succès : les habitants, trop faibles pour opposer à l'ennemi une résistance efficace, forcèrent Champlain à capituler, et la place fut livrée. Toutefois, Charles I<sup>er</sup> ne jouit pas longtemps du fruit de son triomphe, car il restitua bientôt à la couronne de France sa récente conquête (1632). Aussi bien, l'Angleterre portait alors une révolution dans ses flancs, et les embarras que suscitaient à la royauté des Stuarts les résistances presbytériennes, expliquent assez les stipulations coloniales du traité de Saint-Germain. Mais, hélas ! qu'était après tout cette Nouvelle-France si l'on en juge d'après l'inventaire dressé par le P. Charlevoix : Un petit établissement dans l'île Royale (cap Breton) ; le fort de Québec, environné de quelques méchantes maisons et de quelques baraques ; deux ou trois cabanes dans l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac et en quelques autres endroits, sur le fleuve Saint-Laurent, pour la commodité de la pêche et de la traite ; un commencement d'habitation aux Trois-Rivières, et les ruines du Port-Royal (Acadie), voilà, dit tristement le bon père, en quoi consistait la Nouvelle-France et tout le fruit des découvertes de Verazzani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain ; des grandes dépenses des marquis de la Roche et de M. de Monts, et de l'industrie d'un grand nombre de Français, qui auraient pu y faire un grand établissement s'ils eussent été bien conduits.

Le traité de Saint-Germain ne fut pas si promptement et si loyalement exécuté qu'il ne s'écoulât plus d'une année avant que la compagnie du Canada pût reprendre ses opérations, et que pendant beaucoup plus longtemps elle ne dût protester contre le commerce des fourrures que s'obstinait à continuer l'Angleterre. Champlain ne pouvait être oublié par la compagnie, qui le présentait et le fit agréer de nouveau en qualité de gouverneur de ce Canada qu'il aimait si ardemment et d'un amour

si désintéressé, comme on le vit bien après sa mort, qui arriva en décembre 1635, deux ans environ après son retour à Québec. Soit que ce fût de sa part conviction religieuse bien arrêtée, soit que, désespérant d'obtenir du gouvernement les secours nécessaires pour mettre la colonie en état de tenter des émigrants européens, il voulut recourir au système, qui semblait avoir été jusqu'alors le seul accredité en France, de coloniser le Canada avec les seuls indigènes, mais convertis au christianisme ; il organisa immédiatement les missions de manière à atteindre ce but. Si les bornes qui nous sont prescrites n'étaient pas tellement étroites qu'elles ne nous permettent qu'un rapide exposé des principaux faits, ce serait ici le lieu d'entrer dans quelques détails sur les diverses nations ou tribus indiennes qui habitaient alors les bords du Saint-Laurent et les terres voisines. Nous sommes obligé de renvoyer sur ce point à ce qui a été dit des races indiennes de l'Amérique du Nord dans les différentes monographies qui ont précédé celle que nous esquissons, et notamment dans celle consacrée aux États-Unis. Au surplus, la langue, certaines habitudes, certaines particularités de mœurs, distinguent sans doute entre elles chacune des tribus de ce vaste continent ; mais à ces différences près, différences plus apparentes que réelles, elles trahissent toutes une commune origine ; il faut remonter jusqu'au-dessus des lacs, jusqu'aux extrémités du continent, septentrional pour trouver des dissemblances notables. Les Hurons, placés près des établissements français, furent les premiers l'objet de l'attention des missionnaires jésuites et récollets, qui se portèrent à leur conversion avec un zèle digne d'un meilleur succès. Le récit des souffrances endurées par l'un de ces courageux apôtres nous fournira l'occasion de montrer tout à la fois l'incessant état de guerre dans lequel vivaient ces tribus indiennes, leur caractère, leurs mœurs et les dispositions qu'elles apportaient à s'emprendre de notre civilisation.

Les Hurons, jadis l'une des nations les plus puissantes de toutes celles placées dans les environs du Saint-Laurent, avaient fini par être obligés

de craindre :  
claves, et qui  
s'étendaient  
jusqu'au-des  
ci, indépend  
cable qu'ils  
dominateurs  
tre eux par  
laient vendre  
nes.

Le chevalier  
succéda à Ch  
gouverneur  
plaint au go  
Belgique de  
d'agir ; mais  
tant de ses b  
pourtant pas  
les Iroquois,  
plus audacie  
Hurons jusq  
de Québec.  
Montréal, où  
tablir, était b  
le serait aujou  
avant dans la  
choses en éta  
1642 treize ca  
tés par des H  
P. Isaac Jogues  
ou seize lieues  
de soixante-dix  
s'était mise en  
buissons, tant  
chés dans les  
fleuve. Dès qu  
tée des premie  
qui nous empr  
ments, une d  
avec beaucoup  
sieurs et perç  
dépense occas  
imprévue, qu  
purent sauter  
plus braves, s  
tre Français  
P. Jogues, sed  
dant quelque  
durent céder.  
Il n'avait tenu  
sauver, on l'y  
au moment o  
position, le  
tranquille que  
herte, baptisa  
disposait à tou

de craindre les Iroquois, jadis leurs esclaves, et qui, partagés en cinq cantons, s'étendaient sur la rive droite du fleuve jusqu'au-dessus du lac Ontario. Ceux-ci, indépendamment de la haine implacable qu'ils portaient à leurs anciens dominateurs, étaient encore excités contre eux par les Hollandais, à qui ils allaient vendre le produit de leurs rapines.

Le chevalier de Montmagny, qui avait succédé à Champlain dans le poste de gouverneur du Canada (1636), s'était plaint au gouverneur de la Nouvelle-Belgique de cette peu loyale façon d'agir; mais celui-ci, tout en protestant de ses bonnes intentions, n'avait pourtant pas changé de conduite, et les Iroquois, devenus de jour en jour plus audacieux, osaient attaquer les Hurons jusque sous les retranchements de Québec. Le trajet de cette ville à Montréal, où l'on venait enfin de s'établir, était beaucoup moins sûr que ne le serait aujourd'hui une excursion bien avant dans les territoires indiens. Les choses en étaient venues à ce point qu'en 1642 treize canots bien armés et montés par des Hurons qui escortaient le P. Isaac Jogues, furent attaqués, à quinze ou seize lieues de Québec, par une troupe de soixante-dix Iroquois, dont une partie s'était mise en embuscade derrière des buissons, tandis que l'autre s'était cachée dans les bois de l'autre côté du fleuve. Dès que les Hurons furent à portée des premiers, dit le P. Charlevoix, à qui nous empruntons ce récit par fragments, une décharge de fusils, faite avec beaucoup d'ordre, en blessa plusieurs et perça tous les canots. Dans le désordre occasionné par une attaque si imprévue, quelques-uns des Hurons purent sauter à terre et se sauver. Les plus braves, soutenus par trois ou quatre Français qui accompagnaient le P. Jogues, se défendirent assez bien pendant quelque temps, mais, à la fin, ils durent céder au nombre et se rendre. Il n'avait tenu qu'au missionnaire de se sauver, on l'y avait même engagé; mais au moment où on lui faisait cette proposition, le serviteur de Dieu, aussi tranquille que s'il eût été en pleine liberté, baptisait un catéchumène et le disposait à tout événement: il répondit

à ceux qui cherchaient à l'entraîner dans leur fuite, qu'il ne lui convenait point d'abandonner ses enfants lorsqu'ils avaient le plus besoin de son assistance. Il s'avança donc, après le combat, vers les Iroquois, qui paraissaient ne faire aucune attention à lui, et il se fit le prisonnier du premier qu'il rencontra. Un autre Français, nommé Couture, qui avait fui des premiers, ne se vit pas plus tôt hors de péril, que la honte le prit; et que, sans réfléchir à l'inutilité de sa démarche, il vint réclamer l'honneur d'être le compagnon de captivité du R. P. Jogues. Celui-ci fut fort chagrin d'une telle imprudence; mais le mal était fait, et tout annonçait qu'il devait être irréparable.

En effet, la première chose que firent les Iroquois quand ils se crurent arrivés en lieu de sûreté, fut de faire entendre à leurs prisonniers qu'ils n'avaient aucun quartier à espérer. Couture, au commencement de l'attaque, avait tué un des Iroquois; il avait été remarqué: il fut le premier sur qui ces barbares déchargèrent leur rage. Ils lui écrasèrent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents; ensuite ils lui percèrent la main droite avec une épée. Le P. Jogues eourut à ce malheureux jeune homme pour l'embrasser, pour lui donner du courage; mais dans le moment même trois ou quatre guerriers iroquois se jetèrent sur le père avec fureur, et déchargèrent sur sa tête et sur son corps nu (car on avait commencé par dépouiller les prisonniers) tant de coups de pierre et de bâton, qu'ils crurent l'avoir assommé. Il fut, en effet, un temps assez considérable avant de reprendre connaissance: à peine était-il un peu remis, qu'on lui arracha tous les ongles des mains, et qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre Français, nommé René Goupil, assez habile chirurgien, et qui avait été reçu depuis peu par les jésuites en qualité de frère, fut traité de la même manière. « Et ce jour-là, dit le P. Charlevoix avec un calme évangélique, on ne fit rien aux autres prisonniers. » Quelque temps après, le butin fut partagé, et les captifs, qui étaient au nombre de vingt-deux, furent aussi distribués; et cela, contre la

coutume, car c'est ordinairement dans le village d'où les guerriers sont partis que cette distribution se fait. Enfin on se mit en marche, et elle dura quatre semaines. Les plaies du P. Jogues et des deux Français n'avaient pas été pansées; les vers s'y mirent bientôt. Il fallait pourtant marcher du matin au soir, et on ne donnait presque rien à manger aux prisonniers; mais le saint missionnaire n'était touché que de la vue de ses chers néophytes, destinés au feu, et parmi lesquels il y en avait quatre ou cinq qui étaient les principaux soutiens de l'Église huronne. Pour lui, il n'osait se flatter d'avoir le même sort, ne pouvant se persuader que les Iroquois se portassent à son égard aux dernières extrémités, et voulussent par sa mort se rendre les Français irréconciliables. Après huit jours de marche, on rencontra un parti de deux cents Iroquois qui allaient tenter quelque aventure. Leur joie fut grande à la vue de tant de prisonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque temps, et qu'ils traitèrent avec une barbarie incroyable. Dans cette rencontre, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avait pas mutilé de manière à le mettre hors d'état de rendre les services qu'on attend des esclaves, ce qui le confirma dans la pensée que les Iroquois ne voulaient pas se priver, en le faisant mourir, de l'avantage qu'ils pouvaient tirer d'un otage de son caractère. Du lieu où les deux partis s'étaient rencontrés, on fit dix journées au canot, puis il fallut marcher de nouveau. On s'arrêtait chaque soir pour passer la nuit. Le P. Jogues et le jeune chirurgien n'étant pas, durant ces haltes, attachés comme les autres prisonniers, auraient pu tenter de s'échapper; mais ils ne le firent pas, celui-ci dans la crainte de se soustraire ainsi aux vues que la Providence pouvait avoir sur lui; celui-là par dévouement à son supérieur, devenu son ami. Nous omettons, comme nous l'avons déjà fait, le récit des tortures infligées aux pauvres prisonniers chaque fois que la horde faisait une halte.

En lisant ces récits, dont on ne saurait suspecter la véracité, on se demande comment des hommes ont pu en-

durer des supplices dont le moindre était capable d'occasionner la mort; on se demande surtout, et avec effroi, comment il s'est trouvé des êtres ayant nom d'homme, des êtres sentant et raisonnant, et qui, par système religieux et social, commettaient de gaieté de cœur, envers d'autres hommes leurs semblables, d'aussi épouvantables, d'aussi longues atrocités. Nous re prenons nos citations.

Après sept semaines d'un martyre continu, le P. Jogues et ses compagnons furent avertis qu'ils ne mouraient point, à l'exception de trois chefs hurons, qui bientôt subirent leur sort. Les autres captifs furent reconduits au premier des trois villages qu'ils avaient déjà traversés, et où ils devaient être distribués définitivement. Arrivés à ce village, ils passèrent presque instantanément de la terreur à l'espérance, et de l'espérance au comble de leurs misères. Le parti qu'ils avaient rencontré lors de leur premier passage était allé dans l'intervalle se faire battre par les Français retranchés dans le fort Richelieu, et revenait altéré de sang et de vengeance. Ils allaient être immolés, quand enfin des Européens, les Hollandais, intervinrent, non en faveur de tous, mais du moins en faveur des trois Français. Les Iroquois avaient plus d'une obligation aux Hollandais. Ils en recevaient, aussi bien que des Anglais, une protection, achetée chèrement, il est vrai, mais qui n'en était pas moins précieuse; ils n'osaient donc leur refuser, et d'un autre côté ils ne voyaient qu'avec peine leur échapper l'occasion d'assouvir leur colère. Ils eurent recours à la ruse, ils prétendirent que les trois Français n'étaient plus leur propriété: les Hollandais n'insistèrent pas; et ainsi ces malheureux prisonniers furent replongés dans l'affreuse position d'où aurait pu les tirer si facilement un peu de meilleure volonté de la part de ces indignes Hollandais. Le P. Jogues perdit alors son fidèle ami Goupil. Le pauvre jeune homme fut immédiatement assommé par le sauvage à qui il était échu. Celui à qui fut donné le P. Jogues lui laissa la vie. Dans les commencements, le bon missionnaire était observé d'assez près; mais peu à peu on lui laissa

plus de lib  
prendra P  
tère. Depu  
Québec le  
recurent a  
profité de  
sonnier co  
valier de N  
tion iroqu  
reissait ré  
trève aux E  
édit détrui  
peu près o  
la France  
sait à pe  
faire respec  
fort Riche  
soutenir le  
essayer de  
gues. Les  
huronne  
alliée des  
sonnier, qu  
le fit soign  
tiens qu'on  
guère mieu  
mes que le  
saient tom  
le combla  
comptant  
reconnais  
amis le ven  
tiendraient  
et de mag  
tes à cet  
des prome  
l'avertisse  
le P. Jogu  
sionnaire a  
découvert  
timent de  
bravé les  
soutenu p  
par la con  
vait était  
dessus de  
monde; m  
pour ainsi  
tolique, t  
saire poli  
retrouva a  
à l'exemp  
frères; s'  
donner se  
niers, il c  
dont un



plus de liberté, et il en profita pour reprendre l'exercice de son saint ministère. Depuis longtemps les habitants de Québec le croyaient mort, quand ils reçurent enfin de ses nouvelles. Il avait profité de l'évasion d'un Huron, prisonnier comme lui, pour avertir le chevalier de Montmagny que toute la nation iroquoise était en armes, et paraissait résolue à ne plus donner de trêve aux Hurons, jusqu'à ce qu'elle les eût détruits. La colonie était alors à peu près complètement abandonnée par la France (1648); Montmagny disposait à peine de forces suffisantes pour faire respecter Québec, Montréal et le fort Richelieu. Il ne pouvait penser à soutenir les Hurons, toutefois il voulut essayer de sauver au moins le P. Jogues. Les Algonquins, l'une des tribus huronnes, avaient pris un Sokokl, tribu alliée des Iroquois; il réclama ce prisonnier, qui lui fut aussitôt accordé: il le fit soigner, car les Hurons, tout chrétiens qu'on les prétendait, ne traitaient guère mieux que les Iroquois les hommes que les hasards de la guerre faisaient tomber entre leurs mains; il le combla de présents, et le renvoya, comptant bien que les Sokokis, par reconnaissance, demanderaient à leurs amis le vénérable missionnaire, et l'obtiendraient. La demande eut lieu en effet, et de magnifiques promesses furent faites à cet égard; mais tout se borna à des promesses. Cependant le bruit de l'avertissement donné à Montmagny par le P. Jogues s'était répandu. Ce missionnaire avoue qu'en apprenant cette découverte il éprouva un profond sentiment de terreur. Jusqu'alors il avait bravé les supplices, parce qu'il était soutenu par l'enthousiasme religieux, par la confiance que la cause qu'il servait était grande, sainte et bien au-dessus des misérables intérêts de ce monde; mais quand il se vit dépouillé, pour ainsi dire, de son caractère apostolique, transformé en simple adversaire politique, la faiblesse humaine retrouva accès dans son âme, et lui qui, à l'exemple de plusieurs de ses confrères, s'était livré pour ne pas abandonner ses catéchumènes faits prisonniers, il consentit à tenter une évasion dont un officier hollandais comman-

dant le canton offrait de lui ménager les moyens. Un navire était à l'ancre dans le voisinage. Le P. Jogues, après maintes péripéties qui durèrent deux jours, parvint à s'y rendre. On le descendit à fond de calle, et on mit un coffre sur l'écoutille, afin que si les sauvages venaient le redemander on pût leur laisser la liberté de chercher partout, sans craindre qu'ils le trouvasse. Le peuple qui de nos jours et dans l'intérêt de son commerce assisterait froidement aux atrocités commises par les sauvages placés sous sa domination serait mis au ban du monde civilisé. L'équipage du bâtiment où s'était réfugié le P. Jogues s'inquiétait bien moins de sauver un homme, un Français, que d'être obligé de déployer à cette occasion un peu de sévérité à l'égard de ses fournisseurs de peaux de castors: le père, au bout de deux fois vingt-quatre heures de séjour dans l'espèce de cachot où on l'avait blotti, fut averti que les Iroquois le redemandaient à grands cris: la manière dont cet avis lui était donné lui fit juger qu'on serait bien aise qu'il se dévouât; il répondit comme Jonas: Puisque cette tempête s'est élevée à mon sujet, jetez-moi à la mer. » On lui dit ensuite que le commandant du canton, celui qui lui avait conseillé l'évasion, désirait lui parler, et le pria de se rendre chez lui. Il ne répliqua rien, et, malgré les matelots, qui, plus humains que leur patron, voulaient le retenir de force, il descendit dans la chaloupe, et se laissa conduire à l'habitation. « Le commandant lui protesta qu'il serait en sûreté dans sa maison, et ajouta que tout le monde avait été d'avis qu'il sortit du navire, lequel était sur le point de faire voile, afin que, sur l'assurance qu'on donnerait aux sauvages qu'il n'était point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le père comprit tout le danger où il était, mais il ne dépendait pas de lui de s'en tirer; il répondit à l'officier qu'on ferait de lui tout ce qu'on voudrait. Au bout de quinze jours, c'est-à-dire vers la mi-septembre (1643), plusieurs sauvages arrivèrent du village où il avait été esclavage, et parurent résolus de contraindre les Hollandais à le leur remet-



tre. Le commandant était fort embarrassé; il n'était pas en état de résister à ces barbares s'ils entreprenaient de lui faire violence: il leur offrit de racheter leur prisonnier, et il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques présents. Il envoya ensuite le P. Jogues à Manhatte (aujourd'hui New-York); où on l'embarqua sur un bâtiment de cinquante tonneaux qui appareilla le 5 de novembre pour la Hollande. La traversée fut heureuse; mais un coup de vent qui survint lorsque le navire était sur le point d'entrer dans la Manche obligea le patron de relâcher à Falmouth, en Angleterre. A peine eut-on jeté l'ancre, que tous les matelots descendirent à terre, ne laissant qu'un seul homme à la garde du bâtiment. Sur le soir, des voleurs vinrent à bord, prirent tout ce qui pouvait les accommoder, et mirent le P. Jogues presque tout nu. Il serait mort de faim et de froid si un navire français n'était venu par hasard mouiller dans le même port. Le capitaine, ayant été averti de l'état où se trouvait le P. Jogues, le secourut à propos. La veille de Noël, le père eut avis qu'une barque chargée de charbon de terre allait partir pour la Bretagne; il y fit demander le passage, qui lui fut accordé de bonne grâce, et il débarqua en habit de matelot entre Brest et Saint-Paul-de-Léon. Tant de souffrances endurées, tant de mutilations subies, ne découragèrent point cet intrépide apôtre de la fol chrétienne. Il séjourna à peine un an en France. Dès qu'il eut obtenu du pape la permission, qui ne pouvait lui être refusée, de célébrer la messe avec des mains mutilées, il s'empressa de retourner à Québec.

La colonie était toujours livrée à ses seules ressources: la grande compagnie des cent associés elle-même, réduite à quarante-cinq membres, l'avait en quelque sorte abandonnée complètement, en permettant aux habitants de faire pour leur propre compte la traite de la pelletterie, et ne se réservant pour son droit de seigneurie qu'une redevance annuelle d'un millier de castors. Dans ces conditions déplorables, le Canada ne pouvait voir arriver à titre de colons que des aventuriers, qui, s'enfonçant

dans les territoires indiens, y fondaient la race encore existante des redoutables coureurs de bois, race immortalisée par Fenimore Cooper, mais, alors comme aujourd'hui, fort peu propre à servir à la prospérité d'une colonie régulière. Les Iroquois, nos persévérants ennemis depuis l'imprudencé commise autrefois par Champlain, les Iroquois avaient tellement le secret de notre faiblesse, qu'ils en étaient venus à se vanter de nous forcer à repasser la mer. Cependant, et par une contradiction qui n'est point rare chez les peuples sauvages, ils laissaient voir quelquefois le désir de faire la paix. Le chevalier de Montmagny la souhaitait ardemment; mais, n'osant pas le montrer, il mettait le plus d'adresse qu'il pouvait dans les avances que toujours il était disposé à faire. A cette époque, la Nouvelle-France était divisée en quatre gouvernements: celui de l'Acadie; celui de Québec, dont le gouverneur avait le titre et l'autorité de gouverneur général; celui de Montréal, confié à M. de Maisonneuve par la congrégation de Saint-Sulpice, concessionnaire de l'île; et, au sud-ouest, celui des Trois-Rivières, où le commerce des pelleteries avait le plus d'activité, comme étant le plus rapproché des territoires indiens. M. de Champflour, qui occupait alors ce dernier poste, fit savoir à M. de Montmagny qu'un parti de Hurons et d'Algonquins avait fait trois Iroquois prisonniers.

M. de Montmagny pensa aussitôt à tirer parti de cette circonstance pour arriver à un rapprochement avec les Iroquois. Il se rendit aux Trois-Rivières, et obtint d'abord celui des prisonniers qui appartenait aux Algonquins. Les deux autres ne lui furent accordés que plus tard; les députés des autres tribus huronnées à qui ils étaient échus en partage n'avaient osé prendre sur eux de donner cet éloignement d'amitié aux Français, leurs alliés pourtant et leurs protecteurs, quand ils étaient en mesure de protéger. M. de Montmagny se hâta de dépêcher son Iroquois devenu libre, et lui donna à entendre qu'il était tout disposé à traiter de la paix si on voulait lui envoyer des gens munis des pouvoirs nécessaires à cet effet. Mais il omit une circonstance, celle de faire

accompag  
et cet oub  
ciation, ai  
curieux ré  
vre du P.  
(iroquois)  
étaient di  
voyé Cou  
s'était lais  
Il avait é  
prisonnier  
parler (ce  
la tribu  
députés m  
que le gou  
mandés.  
vée des un  
vières, M  
avec le P.  
bien régala  
quel il leu  
venu, le g  
fort des I  
couvrir d  
assis dans  
M. de Cha  
sur les a  
principaux  
députés in  
étaient à s  
ils avaient  
quer plus  
duction in  
magny), c  
tremement q  
Les  
les Altié  
sauvages  
vis-à-vis  
mêlés ave  
de la pla  
faire les d  
ces sortes  
comédies  
par des  
bouffon  
Dans les  
de plante  
ce qui s'  
parmi les  
occasion  
d'affaires  
emprunt  
usages,  
dont ils  
nément

accompagner le prisonnier qu'il rendait, et cet oubli faillit être fatal à la négociation, ainsi qu'on va le voir dans le curieux récit que nous extrayons du livre du P. Charlevoix. « Les cantons (iroquois), pour montrer combien ils étaient disposés à la paix, avaient renvoyé Couture, ce jeune Français qui s'était laissé prendre avec le P. Jogues. Il avait été accompagné par le même prisonnier iroquois dont je viens de parler (celui rendu à Montmagny par la tribu des Algonquins) et par des députés munis de pleins pouvoirs, tels que le gouverneur général les avait demandés. Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns et des autres aux Trois-Rivières, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond; et après les avoir bien régalez, il leur marqua le jour auquel il leur donnerait audience. Ce jour venu, le général parut dans la place du fort des Trois-Rivières, qu'il avait fait couvrir de voiles de barques. Il était assis dans un fauteuil; ayant à ses côtés M. de Champlour et le P. Vimond, et sur les ailes plusieurs officiers et les principaux habitants de la colonie. Les députés iroquois, au nombre de cinq, étaient à ses pieds, assis sur une natte; ils avaient choisi cette place pour marquer plus de respect à Ononchio (traduction iroquoise du nom de Montmagny), qu'ils n'appellèrent jamais autrement que leur père.

Les Algonquins; les Montagnez, les Altékamègues et quelques autres sauvages de la même langue étaient vis-à-vis, et les Hurons demeurèrent mêlés avec les Français. Tout le milieu de la place était vide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras, car ces sortes d'actions sont des espèces de comédies où l'on dit et l'on exprime, par des gestes et des manières assez bouffonnes, des choses très-sensées. Dans les nations occidentales l'usage est de planter au milieu un grand calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres; car depuis qu'à notre occasion tous ces peuples ont eu plus d'affaires à démêler entre eux, ils ont emprunté les uns des autres plusieurs usages, et surtout celui du calumet, dont ils se servent aujourd'hui communément dans leurs traités. Les Iro-

quois avaient apporté dix-sept colliers, qui étaient autant de paroles, c'est-à-dire de propositions qu'ils avaient à faire; et pour les exposer à la vue de tout le monde à mesure qu'ils les expliqueraient, ils avaient fait planter deux piquets et tendre une corde de traverse, sur laquelle ils devaient les suspendre (1).

« Chacun étant placé suivant l'ordre que j'ai dit, l'orateur des cantons se leva, prit un collier, et le présentant au gouverneur général, il lui dit : « Ononchio, prête l'oreille à ma voix. Tous les Iroquois parlent par ma bouche : mon cœur n'a point de mauvais sentiments; toutes mes intentions sont droites. Nous voulons oublier toutes nos chansons de guerre, et leur substituer des chants d'allégresse. » Aussitôt il se mit à chanter, ses collègues marquant la mesure avec leur *hé*, qu'ils tiraient en cadence du fond de leur poitrine; et, tout en chantant, il se promenait à grands pas, et gesticulait d'une manière assez comique. Il regardait souvent le soleil, il se frottait les bras, comme pour se préparer à la lutte; enfin il reprit un air plus composé, et continua ainsi son discours : « Le collier que je te présente, mon père, te remercie d'avoir donné la vie à mon frère; tu l'as retiré de la dent de l'Algonquin; mais comment as-tu pu le laisser partir seul? Si son canot eût tourné, qui l'eût aidé à le relever; s'il se fût noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre accident, tu n'aurais aucune nouvelle de la paix, et peut-être eusses-tu rejeté sur nous une faute que tu n'aurais dû imputer qu'à toi. » En achevant ces mots, il suspendit son collier sur la corde, en prit un autre, et après l'avoir attaché au bras de Couture, il se tourna de nouveau vers le gouverneur, et lui dit : « Mon père, ce collier te ramène ton sujet; mais je me

(1) Les colliers sont des espèces de bandeaux tissus avec quatre, cinq, six ou sept rangs de petits grains cylindriques taillés dans un coquillage très-brillant et enfilés à de minces laminières de peau de 33 centimètres de long environ. Ces grains, naturellement blancs ou violets, reçoivent quelquefois une autre couleur. Leur arrangement constitue une sorte d'écriture symbolique qui donne à chaque collier une signification particulière et le rend propre à conserver le souvenir d'un fait ou d'une convention.

suis bien gardé de lui dire : « Mon neveu, prends un canot, et retourne dans ton pays. » Je n'aurais jamais été tranquille jusqu'à ce que j'eusse appris des nouvelles certaines de son arrivée. Mon frère que tu nous as renvoyé a beaucoup souffert et couru bien des risques; il lui fallait porter seul son paquet, nager toute la journée, traîner son canot dans les rapides, être toujours en garde contre les surprises. » L'orateur accompagnait ce discours de gestes très-expressifs : on s'imaginait voir un homme, tantôt conduire son canot avec la perche, ce qu'on appelle *riquer de fond*, tantôt parer une vague avec son aviron; quelquefois il paraissait hors d'haleine, puis il reprenait courage, et demeurait quelque temps assez tranquille. Il faisait ensuite semblant de heurter du pied contre une pierre, en portant son bagage, puis il marchait en clopinant, comme s'il se fût blessé. « Encore, s'écria-t-il après tout ce manège, si on l'eût aidé à passer les endroits les plus difficiles. En vérité, mon père, je ne sais où était ton esprit, de renvoyer ainsi un de tes enfants, tout seul et sans secours. Je n'ai pas fait de même à l'égard de Couture, je lui ai dit : « Allons, mon neveu, suis-moi, je veux te rendre à ta famille « au péril de ma vie. » Les autres colliers avaient rapport à la paix, dont la conclusion était le sujet de cette ambassade. Chacun avait sa signification particulière, et l'orateur les expliqua d'une manière aussi graphique qu'il avait fait les deux premiers. L'un aplanissait les chemins, l'autre rendait la rivière calme, un autre enterrait les haches(1). Il y en avait pour faire entendre qu'on se visiterait désormais sans crainte et sans défiance; les festins qu'on se ferait mutuellement; l'alliance entre toutes les nations; le dessein qu'on avait toujours eu de ramener les PP. Jogues et Bressani (un autre missionnaire qui avait depuis peu éprouvé des malheurs presque semblables de tous points à ceux du premier); l'impatience où l'on était de les revoir; l'accueil qu'on se préparait à leur faire; les remercie-

(1) Lever la hache, c'est se préparer à la guerre; l'enterrer, c'est faire la paix.

ments pour la délivrance des trois derniers captifs iroquois : chacun de ces articles était exprimé par un collier, et quand l'orateur n'eût point parlé, son action aurait rendu sensible tout ce qu'il voulait dire. Ce qui surprit davantage, c'est qu'il joua son personnage pendant trois heures sans en paraître plus échauffé : il fut encore le premier à donner le branle pour une espèce de fête qui termina la séance, et qui se passa en chants, en danses et en festins.

« Deux jours après, le chevalier de Montmagny répondit aux propositions des Iroquois; car jamais on ne fait réponse le même jour. L'assemblée fut aussi nombreuse cette seconde fois que la première, et le gouverneur général fit autant de présents qu'il avait reçu de colliers. Ce fut Couture qui porta la parole, et il parla en iroquois, mais sans gesticuler, et sans interrompre son discours; au contraire, il affecta une gravité qui convenait à celui dont il était l'interprète. La séance finit par trois coups de canon, et le gouverneur fit dire aux sauvages que c'était pour porter partout les nouvelles de la paix. Le lendemain les députés reprirent la route de leurs pays; deux Français, deux Hurons et deux Algonquins s'embarquèrent avec eux, et trois Iroquois demeurèrent en otage dans la colonie. Le traité fut ratifié par le canton d'Agnier, le seul qui eût encore été en guerre ouverte contre nous. Les deux Français et les quatre sauvages revinrent au temps qui leur avait été marqué, c'est-à-dire à la mi-septembre (1645); ils rapportèrent que tous les Iroquois demandaient des missionnaires, que les Hurons et les Algonquins de l'ouest avaient aussi accédé au traité, et que tout paraissait calme. L'hiver suivant on vit ce qu'on n'avait point encore vu depuis l'arrivée des Français au Canada : les Iroquois, les Hurons et les Algonquins mêlés ensemble, chasser aussi paisiblement que s'ils avaient été d'une même nation. »

Ce calme ne devait être que passager. Quelques mois s'étaient à peine écoulés que la guerre était rallumée plus vive que jamais, et surtout plus générale. Le bon père Jogues fut l'une des premières victimes. Nous avons dit qu'il s'était hâté de revenir à Québec. La paix

durait encore et plus que de l'espoir. La grande laquelle nous avons raconté était précieusement prisonnier et crédulité mes au cœur ardente, et part il ne vices à la c les lieux n risé pour e joie au mil Ceux-ci le paix dura; ainsi qu'à cendie eut tance heur année 164 entre la No Angleterre se donnèr espérer d'è côté-là con dont l'espr activité mu trastaient pour nous dente prés seuls alliés. Montmagny néral de la lebout. L' de la tribu qui avaient rons et bien gues, surp Saint-Jos cents persc enfants. Le péennes qu de sang sou leur soume tre l'ennen eut l'honne position. M auprès des en faisant çaises, la p seraient m hawk., alli surplus, qu sentiment

aurait encore au moment de son arrivée, et plus qu'aucun Français il se berça de l'espérance qu'elle serait éternelle. La grande tribu iroquoise des Agniers, à laquelle appartenait l'orateur dont nous avons raconté le discours mimé et parlé, était précisément celle où le P. Jogues, prisonnier, avait tant souffert. Confiant et crédule comme le sont tous les hommes au cœur tendre, à l'imagination ardente, ce père se figura que nulle part il ne rendrait de plus signalés services à la cause de l'Évangile que dans les lieux mêmes où il avait été martyrisé pour elle; il fut donc s'établir avec joie au milieu de ses anciens bourreaux. Ceux-ci le traitèrent bien tant que la paix dura; mais ils lui coupèrent la tête, ainsi qu'à son compagnon, dès que l'incendie eut été rallumé. Une circonstance heureuse marqua pourtant cette année 1646. Plusieurs tribus placées entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, au sud-est du Saint-Laurent, se donnèrent à nous, et nous firent espérer d'être du moins défendus de ce côté-là contre les attaques des Iroquois, dont l'esprit belliqueux et la dévorante activité multipliaient les forces et contrastaient d'une manière si fâcheuse pour nous avec la mollesse et l'imprudente présomption des Hurons, nos seuls alliés jusqu'alors. En 1647, M. de Montmagny remit le gouvernement général de la colonie à M. le comte d'Ailleboust. L'année suivante, les Iroquois de la tribu des Agniers, ceux-là même qui avaient juré la paix avec les Hurons et bientôt après assassiné le P. Jogues, surprirent le village huron de Saint-Joseph et y massacrèrent sept cents personnes, vieillards, femmes et enfants. Les différentes nations européennes qui campaient sur cette terre de sang semblèrent enfin vouloir secouer leur sommeil égoïste et se réunir contre l'ennemi commun. M. d'Ailleboust eut l'honneur de l'initiative de cette proposition. Mais elle n'eut pas de succès auprès des colonies anglaises, parce que, en faisant, comme les colonies françaises, la guerre aux Iroquois, elles se seraient mises en hostilité avec les Mohawks, alliés de ceux-ci. Il semble, au surplus, que M. d'Ailleboust eût le pressentiment du peu de succès que devait

avoir son ouverture : quoi qu'il en soit, la race huronne fut presque complètement détruite par les Agniers dans le cours de 1651. La compagnie du Canada fit bien voir en cette occurrence ce qu'on doit attendre d'idées grandes et généreuses de la part de gens préoccupés de pensées de lucre. Un certain nombre de Hurons s'étaient réfugiés sous le canon de Québec : il fallait, ou protéger ouvertement ce misérable reste d'une nation jadis puissante et toujours fidèle, ou l'abandonner à lui-même et le laisser en butte aux poursuites acharnées de ses ennemis. Ce dernier parti répugnait à la colonie, qui soumit la difficulté au conseil des cent associés, en lui demandant des secours pour le cas probable où il opérerait pour la protection. Le conseil préféra le parti contraire : les Hurons ne furent ni repoussés ni accueillis; on les laissa s'arranger comme ils le pourraient, et les Iroquois en eurent bientôt vu la fin. Cette conduite fit au gouvernement français un tort qu'il fut bien longtemps à réparer. Le même sort échut, en 1654, aux Ériés. La destruction de cette race fut si complète, qu'elle n'a guère laissé d'autre souvenir que le nom du lac auprès duquel elle habitait. L'audace des Iroquois était devenue si grande, qu'en 1658, sous le gouvernement général de M. de Lauzon, ils osèrent envoyer jusqu'à Québec réclamer quelques faibles restes de Hurons qui, retirés dans l'île de Montréal, leur avaient demandé, dans un moment de terreur, d'être admis à se confondre dans leur nation : « Lève tes bras, dit insolemment au gouverneur général l'orateur iroquois dans son style figuré, lève tes bras, et laisse aller tes enfants (les Hurons), que tu tiens pressés sur ton sein; car s'ils venaient à faire quelque sottise, il serait à craindre qu'en voulant les châtier, nos coups ne portassent sur toi. » Les choses en étaient venues à ce point, en 1660, que beaucoup de colons pensaient sérieusement à revenir en France. Québec, si longtemps respecté, était comme bloqué par sept cents Iroquois. Le vicomte d'Argenson, qui avait succédé à M. de Lauzon, manquait, aussi bien que ce dernier, des qualités nécessaires pour améliorer l'état des choses; et d'ailleurs



eussent-ils eu du génie l'un et l'autre, ils n'auraient pu réussir à rien, n'étant appuyés que par l'inutile compagnie du Canada. Le baron d'Avaugour, qui, en 1661, remplaça M. d'Argenson, sentit l'impossibilité de persister plus longtemps dans le même système, et sut se faire écouter de Louis XIV. Les débris de la compagnie des cent associés résignèrent volontiers leurs droits sur une colonie qui, grâce à leur mauvaise administration, uniquement combinée au point de vue du commerce des fourrures, leur était devenue onéreuse; et M. de Mézy fut, en conséquence, nommé, en 1663, gouverneur royal de la Nouvelle-France. Le P. Charlevoix place dans le mois de février de cette année un épouvantable tremblement de terre, qui se serait fait sentir dans tout le Canada et particulièrement au-dessus de Québec, à peu près vers le temps où arriva M. de Mézy, qui amenait des troupes et une centaine de familles, un commissaire du roi et plusieurs officiers de guerre et de justice.

Une forme plus régulière allait enfin être donnée à la colonie. Ce changement, auquel présidait Colbert, ne s'opéra pas sans des résistances plus ou moins ouvertes de la part du clergé, qui jusqu'alors avait été, à proprement parler, le véritable maître au Canada. Il n'est rien de plus instructif que d'étudier dans les écrits de cet ordre les regrets que leur fit secrètement éprouver l'établissement d'un nouvel ordre de choses, qui leur fit peu à peu perdre leur influence administrative, mais qui, en compensation, retira peu à peu la colonie de l'abîme où elle était tombée. Il est curieux de voir dans le P. Charlevoix comment la justice y avait été jusqu'alors administrée.

« Le commissaire, dit-il, commença par recevoir le serment de fidélité de tous les habitants, puis il régla la police, et fit plusieurs ordonnances concernant la manière de rendre la justice. Jusque-là il n'y avait point eu proprement de cour de justice au Canada. Les gouverneurs généraux jugeaient les affaires d'une manière assez souveraine : on ne s'avisait point d'appeler de leur sentence; mais ils ne rendaient ordinairement des arrêts qu'après avoir tenté

inutilement les voies de l'arbitrage; et l'on convient que leurs décisions étaient presque toujours dictées par le bon sens, et selon les règles de la loi naturelle, qui est au-dessus de toutes les autres. Le baron d'Avaugour, en particulier, s'était fait une grande réputation par la manière dont il vidait tous les différends. D'ailleurs, les créoles du Canada, quoique de race normande pour la plupart, n'avaient nullement l'esprit processif, et aimaient mieux, pour l'ordinaire, céder quelque chose de leur bon droit, que de perdre le temps à plaider. Il semblait même que tous les biens fussent communs dans cette colonie; du moins on fut assez longtemps sans rien fermer sous la clef; et il était inouï qu'on en abusât. Il est bien étrange et bien humiliant pour l'homme que les précautions qu'un prince sage prit pour éloigner les chicaneurs et faire régner la justice aient presque été l'époque de la naissance de l'une et de l'affaiblissement de l'autre. » Il y a beaucoup de vrai, assurément, dans les réflexions du P. Charlevoix, sur la sûreté de la loi naturelle et la conséquence attribuée à l'établissement des tribunaux, c'est-à-dire des lois écrites; mais ce vrai est loin d'être absolu. Autrement la civilisation et tout ce qu'elle comporte d'institutions ne seraient pas la civilisation, et le clergé lui-même devrait résigner son utile mission. Le P. Charlevoix n'a pas su se soustraire à une sorte de ressentiment traditionnel parmi les membres de son ordre.

Le temps n'est pas encore venu de juger l'influence exercée dans le nouveau, comme dans l'ancien monde, par une société célèbre et par le bien et par le mal qu'elle a fait. On peut cependant poser et résoudre cette question : Le but des missions dirigées en Amérique par les pères de la société de Jésus a-t-il été, en effet, moins religieux que mondainement intéressé? Cette accusation, qui défraya une bonne partie de la polémique aux dix-septième et dix-huitième siècles peut être fondée en ce qui concerne les chefs, le conseil de cet ordre religieux; mais il y aurait de l'injustice, disons plus, il y aurait une insigne mauvaise foi à la faire peser sur le missionnaire proprement dit. On peut

apprécier dit-  
nitifs de leur  
des sauvage  
courage aurt  
rables ouvrir  
qui, pour to  
qu'un doulo

On s'aperç  
au Canada d  
avait pris la  
Iroquois, qu  
décidèrent à  
ces qu'ils ét  
auprès d'eux  
verneurs. M  
d'une tout a  
rèrent conva  
veau ne surv  
faudrait bien  
cours devait  
ils ne l'atten  
vu les Holla  
Anglais dans  
quois. Sans q  
beaucoup de  
n'avait du mo  
ils n'étaient p  
poser en riva  
pas de même  
ci, après plus  
venus à évin  
Nouvelle-Be  
Nouvelle-Ang  
cés entre eux  
bien qu'ils e  
toute l'anim  
deux grandes  
bientôt ce qu  
de confiance.

M. de Mézy  
s'intelligence  
cédemment a  
part dans la d  
que de Montr  
l'opposition q  
ce gouverneu  
l'ancien systè  
bon il fallait  
quer un nouv  
nir en Franc  
demander la  
cause, ainsi  
M. de Courc  
remplacer M.  
l'intervalle et  
prendre sa ré



apprécier diversement les résultats définitifs de leur action sur la civilisation des sauvages; mais il faut admirer le courage surhumain avec lequel ces vénérables ouvriers se livraient à un travail qui, pour tout salaire, ne leur rapportait qu'un douloureux martyr.

On s'aperçut bientôt qu'en expédiant au Canada des colons et des soldats on avait pris la meilleure des mesures. Les Iroquois, quelque temps incertains, se décidèrent à faire eux-mêmes les avances qu'ils étaient habitués à voir faire auprès d'eux par les précédents gouverneurs. M. de Mézy les reçut aussi d'une tout autre manière, et ils se retirèrent convaincus que si rien de nouveau ne survenait en leur faveur il leur faudrait bientôt se soumettre. Le secours devait leur venir par un côté d'où ils ne l'attendaient guère. Nous avons vu les Hollandais mêlés plus que les Anglais dans nos rapports avec les Iroquois. Sans que la colonie eût à se louer beaucoup des Hollandais, leur voisinage n'avait du moins rien de très-inquiétant. Ils n'étaient pas assez puissants pour se poser en rivaux déclarés. Il n'en était pas de même des Anglais, et quand ceux-ci, après plusieurs incidents, furent parvenus à évincer les Hollandais de la Nouvelle-Belgique, devenue aussitôt la Nouvelle-Angleterre, les Iroquois, placés entre eux et nous, comprirent très-bien qu'ils étaient devenus forts de toute l'animosité qui divisait alors les deux grandes nations. Ils montrèrent bientôt ce que cette pensée leur inspirait de confiance.

M. de Mézy ne tarda pas à vivre en méfiance avec les personnes qui précédemment avaient eu la plus grande part dans la direction des affaires: l'évêque de Montréal prit même si fort à cœur l'opposition qu'il essayait de la part de ce gouverneur, convaincu que puisque l'ancien système n'avait rien produit de bon il fallait nécessairement en appliquer un nouveau, qu'il se décida à venir en France exposer ses griefs et en demander la réparation. Il eut gain de cause, ainsi qu'on peut le croire, et M. de Courcelle fut désigné pour aller remplacer M. de Mézy, qui mourut dans l'intervalle et n'eut pas le chagrin d'apprendre sa révocation. Toutefois l'évé-

que n'obtint pas le succès auquel il eût peut-être attaché le plus d'importance. Le rappel de M. de Mézy lui fut accordé, sauf à prendre de bonnes précautions pour donner des bornes à la puissance des ecclésiastiques et des missionnaires « supposé, ajoute le P. Charlevoix, qu'on vérifiât qu'elle allait trop loin; et dans cette vue il (Colbert) songea à choisir pour les colonies des chefs qui fussent d'un caractère à ne donner aucune prise sur leur conduite, et à ne pas souffrir qu'on partageât avec eux une autorité dont il convenait qu'ils fussent seuls revêtus. » En un mot, l'évêque de Montréal eut raison des personnes et non pas des choses.

Colbert, qui, peu après avoir reçu la renonciation de la compagnie des cent associés, avait, par une inconséquence plus frappante aujourd'hui qu'elle ne pouvait l'être de son temps, donné le Canada à la compagnie des Indes Occidentales, profita du consentement de cette compagnie pour envoyer le vieux lieutenant général comte de Tracy visiter, en qualité de vice-roi de l'Amérique, toutes nos possessions dans le Nouveau-Monde, notamment le Canada, et adjoignit à cet officier général M. Talon, ancien intendant du Hainaut, homme du plus grand mérite, chargé spécialement d'approfondir l'état des choses dans la Nouvelle-France, et de proposer les mesures qu'il jugerait les plus propres à y remédier.

Voici quel fut l'avis de M. Talon quant à la question générale; et ces paroles méritent d'être méditées, car elles expliquent l'insuccès de toutes les anciennes colonies françaises :

« Si Sa Majesté veut faire quelque chose du Canada, il me paraît qu'elle ne réussira qu'en le retirant des mains de la compagnie des Indes Occidentales, et qu'en y donnant une grande liberté de commerce aux habitants, à l'exclusion des seuls étrangers. Si, au contraire, elle ne regarde ce pays que comme un lieu de commerce, propre à celui des pelletteries et au débit de quelques denrées qui sortent de son royaume, l'émolument qui en peut revenir ne vaut pas son application, et mérite très-peu la vôtre (l'application de Colbert). Ainsi,

« il semblerait plus utile d'en laisser l'entière direction à la compagnie en la manière qu'elle a celle des flës. Le roi, en prenant ce parti, pourrait compter de perdre cette colonie, car, sur la première déclaration que la compagnie a faite de ne souffrir aucune liberté de commerce, et de ne pas permettre aux habitants de faire venir pour leur compte des denrées de France, même pour leur subsistance, tout le monde a été révolté. La compagnie, par cette conduite, profitera beaucoup en dégraissant le pays, et non seulement lui ôtera le moyen de subsister, mais sera un obstacle essentiel à son établissement. » Colbert, plus négociant qu'économiste, plus administrateur qu'organisateur, choisit la pire de ces deux alternatives, et l'événement ne tarda pas à justifier la prévision de M. Talon. La compagnie des Indes-Occidentales, ne trouvant pas que le Canada lui rapportât à proportion de ce qu'il lui coûtait, fit bientôt comme la compagnie des cent associés, et ne s'en occupa plus. Toutefois, les secours qui avaient été accordés à la colonie dans le premier moment d'ardeur, et les institutions civiles dont elle avait alors été dotée, la préservèrent de retomber en l'état d'où l'avait tiré M. d'Argenson, en appelant sur elle l'attention sérieuse du gouvernement. Si donc lors de son départ pour la France, en 1668, M. Talon eut le regret d'avoir inutilement ouvert un avis sage et désintéressé, il n'eut pas du moins celui de quitter un pays dont il dût prévoir la ruine prochaine. Le comte de Tracy, aidé du régiment de Carignan-Salière, avait donné une rude leçon aux Iroquois, et la colonisation avait fait de rapides progrès par suite de la mesure qui avait été prise de distribuer des terres aux soldats du régiment de Carignan, qui se marièrent tous et devinrent la souche d'autant de familles. On remédia, en cette circonstance, au manque de femmes, à l'aide d'un expédient auquel, à diverses époques, on a recouru pour plusieurs colonies. Le baron de la Hontan raconte, dans ses voyages, qu'on expédia de France plusieurs vaisseaux chargés de filles de moyenne vertu. Cet écrivain ajoute, en son style aussi peu digne que sa véracité

est généralement douteuse : « On peut faire ici une remarque assez curieuse : c'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Européennes, la populace d'outre-mer croit à la bonne foi que leurs péchés sont tellement effacés par le baptême ridicule dont je vous ai parlé (le baptême sous la ligne ou au banc de Terre-Neuve), qu'ensuite elles sont censées filles de vertu, d'honneur et de conduite irréprochables... Le mariage se célébrait sur-le-champ, par la voie des prêtres et des notaires, et le lendemain le gouverneur général faisait distribuer aux mariés un boeuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule, deux barils de chair salée, et onze écus. Les officiers, plus délicats que leurs soldats, s'accommodaient des filles des anciens gentilshommes du pays ou de celles des plus riches habitants. »

De 1668 à 1671, la colonie ne fut le théâtre d'aucun événement bien marquant. Cependant son importance et celle des établissements voisins augmentant chaque jour, et les Anglais s'obstinant, avec leur ténacité ordinaire, à la possession de l'Acadie, et plus tard à celle de la baie d'Hudson, on pouvait déjà prévoir les longues guerres que nous eûmes bientôt à soutenir. En 1671, l'église de Québec fut érigée en évêché relevant directement de Rome, et les anciennes concessions, laissées en friche pour la plupart, furent réduites chacune de moitié. Cette mesure peut sembler étrange; mais elle n'était que juste, puisque les concessions avaient été gratuites, et que d'ailleurs elle était tout à l'avantage des propriétaires dépossédés. Chacun d'eux, en effet, n'avait pu mettre en rapport qu'une très-minime partie de l'espace considérable qui lui avait été accordé; il en résultait un éparpillement fâcheux pour la sûreté des habitations et pour le bon état des cultures qui ne se servaient pas mutuellement. On se ménagait donc, en diminuant l'étendue des concessions déjà faites, le moyen de doubler le nombre des établissements et d'accroître à proportion la population agglomérée sur un même point.

En 1672, au moment où M. de Courcelle, effrayé du développement que pre-

nait la  
tait et s'  
tes les n  
faire con  
de créer  
pour l'éca  
à Cataro  
Ontario,  
fermer de  
le gouve  
du comte  
dans un  
il désira  
homme d  
constam  
prédeces  
contre ce  
cien parti  
demande  
vu Champ  
seuls véri  
des bras  
missionna  
était, nou  
faut d'une  
lui refusa  
nes convi  
à nos mo  
cette tran  
les condit  
la voir s'a  
tion, mên  
core profo  
pour qu'e  
franchie. I  
d'ailleurs  
ce régime  
vigueur, e  
les coups  
leur vieill  
peu de pro  
gieux avai  
fluence du  
rement ac  
avaient g  
qu'on esp  
qu'obtien  
tions dont  
accusés de  
que le gou  
mencé à  
une posses  
à y envoi  
de surveil  
compagnie  
France ell

naît la nation Iroquoise, qui soumettait et s'assimilait successivement toutes les nations voisines, venait de la faire consentir à ce que, sous prétexte de créer plus proche d'elle un marché pour l'échange des fourrures, il élevât à Catarocouy, à l'extrémité nord du lac Ontario, un fort destiné, en réalité, à fermer de ce côté le chemin du Canada, le gouverneur général apprit l'arrivée du comte de Frontenac, son successeur dans un poste que depuis longtemps il désirait quitter. M. de Courcelle, homme du plus grand mérite, avait eu constamment à lutter, ainsi que ses prédécesseurs depuis M. d'Avaugour, contre ce qu'on pourrait appeler l'ancien parti canadien. Cette expression demande quelques explications. On a vu Champlain, désespérant d'obtenir les seuls véritables moyens de colonisation, des bras, transporter à Québec des missionnaires et des religieux. Son but était, nous l'avons dit, de créer, à défaut d'une population européenne qu'on lui refusait, une population d'indigènes convertis à notre foi religieuse et à nos mœurs. Champlain ignorait que cette transformation est impossible dans les conditions de rapidité où il espérait la voir s'accomplir, et que de la civilisation, même naissante, à la barbarie encore profonde, la distance est trop grande pour qu'elle puisse être soudainement franchie. Les Hurons, qui, déjà affaiblis d'ailleurs, se soumièrent les premiers à ce régime, y perdirent le reste de leur vigueur, et tombèrent sans gloire sous les coups des Iroquois, restés fidèles à leur vieille nature. Toutefois, malgré le peu de progrès que le prosélytisme religieux avait fait faire à la colonie, l'influence du clergé et surtout celle si chèrement acquise par nos missionnaires, avaient grandi par suite des services qu'on espérait d'eux et de la confiance qu'obtiennent facilement des corporations dont les membres ne sauraient être accusés de calculs personnels. Lors donc que le gouvernement français eut commencé à considérer le Canada comme une possession nationale, et se fut résolu à y envoyer des gouverneurs chargés de surveiller, non plus les intérêts d'une compagnie marchande, mais ceux de la France elle-même, ces officiers, recon-

naissant bientôt que la première condition de leur réussite était dans un complet changement de système d'administration intérieure, furent tout d'abord en guerre ouverte avec le clergé et les missionnaires, promoteurs du système à renverser. Cet antagonisme descendant des gouvernants aux gouvernés, la population se partagea en deux camps : ceux-ci, en majorité alors, les vieux colons, tenant pour l'ancien pouvoir ecclésiastique; ceux-là, en minorité, les nouveaux colons, se rangeant du côté du nouveau pouvoir, plus actif, et par cela même plus riche de promesses. Il serait très-difficile de décider de quel côté furent ni les premiers ni les derniers torts dans la querelle intestine qui si longtemps troubla la colonie, il est probable qu'ils furent constamment égaux des deux parts. Louis Buade, comte de Frontenac, s'attacha moins encore que M. de Courcelle à satisfaire le vieux parti canadien. Le P. Charlevoix dit que ce lieutenant général des armées du roi avait le cœur encore plus grand que la naissance; que son esprit était vif, pénétrant, fécond et fort cultivé; qu'il voulait dominer seul, et qu'il n'est rien qu'il n'eût fait pour écarter ceux qu'il craignait de trouver en son chemin. On conçoit qu'en de telles dispositions M. de Frontenac ne dut pas ménager assez la susceptibilité du clergé, et que celui-ci, de son côté, put, dans l'état d'irritation où le mettait le rôle d'instrument secondaire auquel on le voulait rabaisser, ne pas comprendre assez, non plus, qu'il est des nécessités auxquelles doit céder l'inflexibilité des principes. Les choses allèrent bientôt si mal que la compagnie des Indes Occidentales fut obligée de résigner le privilège de la traite au Canada, que, malgré le conseil de M. Talon, Colbert avait persisté à lui conserver (1674). Cette traite, seul produit qu'on retirait de cette colonie depuis que les Anglais nous avaient enlevé le monopole de la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, la traite des fourrures était trop facilement exercée en fraude du privilège royal pour qu'elle indemnifiait une compagnie de marchands des dépenses, de plus en plus fortes, qu'entraînait un établissement qui tendait

chaque jour à prendre les proportions d'une vaste colonie agricole, et en avait les onéreux besoins : cet abandon, en rendant toute liberté d'action au gouvernement, lui permit de faire une plus large application des principes de colonisation indiqués par le savant et judicieux Talon. Le conseil souverain, chargé d'administrer la colonie de concert avec le gouverneur général, fut augmenté de neuf membres; un édit rendu en conseil d'État abolit complètement les justices particulières, et aucun Français ne put plus être incarcéré qu'en vertu d'un ordre, soit du gouverneur général, soit du conseil souverain. Nous étions pourtant sourdement ruinés par la guerre que nous faisons, par les armes des indigènes, les Anglais, les Hollandais et les Suédois, campés autour de la baie d'Hudson et sur la rive droite du Saint-Laurent. Nous les avions devancés de trop longtemps dans ces parties de l'Amérique septentrionale pour qu'ils pussent à nous contester ouvertement nos droits; nos établissements, tout faibles qu'ils fussent encore, étaient trop supérieurs aux leurs pour qu'ils osassent les attaquer. La paix régnait d'ailleurs en Europe, et le temps n'était pas venu où deux peuples pourraient se battre en un coin du monde et se traiter d'amis dans tous les autres coins. Il est à remarquer, en outre, que l'affection que de nos jours encore nous conservent les sauvages, affection dont les Anglais font honneur à notre caractère aventureux, était alors dans toute sa ferveur; que nos intrépides missionnaires nous faisaient respecter des nations mêmes qui se montraient les plus rebelles à leurs prédications, et qu'enfin nos coureurs de bois, ces merveilleux enfants perdus du mercantilisme européen, donnaient de nous aux sauvages l'idée la plus favorable, en leur montrant que le Français peut égaler et même surpasser l'homme rouge en agilité, en sagacité et en vices comme en vertus. A quoi tenait donc l'avantage que par moments nos rivaux obtenaient sur nous dans la bienveillance des tribus? A deux causes : la première, à ce qu'ils pouvaient céder ou se résigner à céder à plus bas prix que nous les différents objets d'échange; la

seconde, à ce que, moins scrupuleux que nous, ils ne faisaient aucune difficulté de vendre ou de distribuer ce poison perfide qu'on a nommé eau-de-vie. Notre clergé, frappé des effets produits par cette liqueur avidement recherchée par l'Indien, en entravait l'importation, en empêchant la vente par toutes sortes de moyens; tandis que personne, parmi les Anglais, les Hollandais ou les Suédois, n'était arrêté par un aussi honorable scrupule. M. de Courcelle, qui raisonnait en militaire plus qu'en apôtre de la civilisation et qui fournait, en conséquence, pour qu'on fournît, dans une certaine mesure, aux Indiens ce qui les gagnait aux intérêts de nos ennemis, M. de Courcelle avait fait partager, sur ce point et sur tous les autres, ses vues à M. de Frontenac. Aussi la première partie de l'administration de ce dernier, que nous verrons gouverneur général à deux reprises différentes, ne fut-elle, à proprement parler, que la continuation de celle de son prédécesseur : mêmes efforts de la part de la puissance séculière pour faire prévaloir son autorité, même résistance de la part de la puissance ecclésiastique; mêmes luttes intestines, même obstination des deux côtés à subordonner les intérêts généraux et d'avenir à des intérêts particuliers et momentanés; enfin, mêmes récriminations réciproques, et pendant ce temps même progression décroissante de la colonie que vont menacer sérieusement les Iroquois, d'abord, et ensuite les Anglais. Avant d'esquisser rapidement les phases principales de ces longues et cruelles guerres, on nous permettra de mentionner l'importante découverte du cours du Mississipi, ce fleuve immense qui, du nord au midi, traverse la presque totalité de l'Amérique septentrionale. Les explorations tentées dans ce but par Robert Cavalier de la Salle, de 1675 à 1679, ont été trop bien racontées par M. Roux de Rochelle dans son travail sur les États-Unis (pag. 77 et suiv.), pour que nous entrions ici dans de nouveaux détails. Nous nous bornerons à noter une circonstance omise par notre savant collaborateur, et qui nous semble caractéristique. Lorsque la Salle, après avoir descendu le

Mississipi  
le golfe du  
chemin à  
moyens d  
embouchu  
M. de Fr  
neur gén  
succédé;  
goux expl  
ministère  
irrité les  
lement in  
des Illino  
torise à a  
en l'intent  
il est diffic  
levoix que  
officier de  
tion de pro  
Il semble  
prévention  
des craint  
rent en ap  
vrir une r  
et plus fa  
rent, vers  
avait jusq  
avec intére  
quelle fut  
prise, don  
tient, à not  
l'homme le  
le Canada  
M. Lef  
comme n  
placer M.  
vait pas  
d'une libe  
que celle  
d'écresseur  
toutes les  
le comte  
ral des Il  
parti cana  
tre des g  
nants, av  
pour lui  
la cour,  
recommen  
M. de la  
au-dessou  
lui confia  
une situa  
voirs civ  
l'impétue  
la guerre



Mississippi jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, revint par le même chemin à Québec pour demander les moyens d'aller reconnaître cette même embouchure, le long des côtes de ce golfe, M. de Frontenac n'était plus gouverneur général; M. de la Barre lui avait succédé, et prévenu contre le courageux explorateur, il l'avait signalé au ministère comme un imprudent qui avait irrité les Iroquois, en faisant inutilement intervenir la France en faveur des Illinois, leurs ennemis: Rien n'autorise à accuser M. de la Barre d'avoir eu l'intention de calomnier la Salle; mais il est difficile d'admettre avec le P. Charlevoix que le mauvais accueil fait à cet officier doive être attribué à sa position de protégé du comte de Frontenac. Il semble plus naturel de voir dans les préventions de M. de la Barre un effet des craintes que les Canadiens concurent en apprenant qu'on tentait d'ouvrir une route plus courte, plus sûre et plus facile que celle du Saint-Laurent, vers les contrées dont Québec avait jusqu'alors gardé l'entrée. On lira avec intérêt chez M. Roux de Rochelle quelle fut l'issue de cette grande entreprise, dont le principal honneur appartient, à notre avis, à l'intendant Talon, l'homme le plus éminent peut-être que le Canada ait eu pour administrateur.

M. Lefèvre de la Barre, envoyé, comme nous l'avons dit, pour remplacer M. de Frontenac (1682), ne devait pas jouir d'une indépendance, d'une liberté d'action aussi complète, que celle qui avait été laissée à ses prédécesseurs. Il devait se concerter, pour toutes les opérations importantes, avec le comte de Blénac, gouverneur général des îles de l'Amérique. Le vieux parti canadien, las d'avoir à lutter contre des généraux hardis et entrepreneurs, avait pensé qu'il vaudrait mieux pour lui avoir affaire à un vieillard, et la cour, où ce parti était en grande recommandation, lui avait accordé M. de la Barre, qui se montra bientôt au-dessous de la tâche difficile qu'on lui confiait. Il trouva la colonie dans une situation déplorable, tous les pouvoirs civils avaient été annihilés par l'impétueux Frontenac; d'un autre côté, la guerre était imminente avec les Iro-

quois, et nous n'y étions guère préparés. Le dernier recensement fait en 1679 n'avait donné que le chiffre de 8,500 âmes, pour la population du Canada, et ce chiffre avait considérablement baissé depuis cette époque. Voici, d'après le P. Charlevoix, quelle avait été l'occasion ou plutôt le prétexte de la rupture de cette paix, que M. de Courcelle avait eu tant de peine à conclure et à maintenir: « Au mois de septembre 1681, dit cet historien qu'on nous pardonnera de citer aussi souvent, un capitaine tsonnonthouan fut tué à Michillimakinac (extrémité nord du lac Huron) par un Illinois avec qui il avait eu quelques démêlés particuliers. Dans ces rencontres, ce n'est ni sur le meurtrier ni sur sa nation que tombe le premier ressentiment de ceux qui ont été offensés, mais sur les maîtres du lieu où l'offense a été faite: ainsi c'était aux Kiskacous, nation outaouaise, chez qui le Tsonnonthouan avait été tué, à satisfaire aux Iroquois; et dès le premier avis qu'avait eu le comte de Frontenac de ce qui venait d'arriver, il avait dépêché à ceux-ci un homme de confiance, pour leur persuader de suspendre toute hostilité jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de leur faire rendre justice par les Kiskacous. » Le temps n'était plus où M. de Courcelle faisait entendre de fières et rudes paroles aux sauvages. Ceux-ci, secrètement soutenus par les Hollandais et les Anglais, prétendaient imposer des conditions, bien loin d'être disposés à déférer à une invitation. En vain M. de Frontenac, qui, sur ces entrefaites, venait d'apprendre qu'on lui envoyait un successeur, et qui tenait d'autant plus à terminer cette affaire, s'était-il prêté, dans ce but, à tout ce que la vanité des sauvages pouvait attendre du respect qu'il se devait à lui-même et à sa qualité de gouverneur général pour la France; en vain avait-il reçu des paroles de paix de la part de quelques-unes des tribus: la nation iroquoise avait, suivant l'expression consacrée, déterré la hache de guerre; il fallait se préparer à combattre, et c'est dans ces conjonctures difficiles que M. de la Barre prit le commandement de la colonie. Son premier so<sup>u</sup> fut



de convoquer en conseil tous les fonctionnaires ecclésiastiques, civils et militaires de la colonie, afin de savoir au juste quelles ressources étaient mises à sa disposition, et quels secours il devait demander au ministère. Ce conseil décida qu'il ne s'agissait plus d'attendre les Iroquois, qu'il fallait transporter la guerre au milieu d'eux; mais que pour cela faire il y avait lieu de supplier le roi d'accorder encore 200 ou 300 soldats et 1,000 ou 1,500 engagés volontaires qui cultiveraient les terres pendant que les habitants seraient sous les armes. Louis XIV accorda tout avec empressement, et annonça en même temps que le commandant anglais de la Nouvelle-York avait reçu de son souverain l'ordre de nous soutenir au besoin. Cependant, dans la même dépêche Louis XIV recommandait qu'on avisât aux moyens de repousser les Anglais, même par la force, des établissements qu'ils avaient formés à la baie d'Hudson. Si M. de la Barre avait attendu quelques semaines avant d'écrire à la cour, il ne se serait pas borné à solliciter un aussi faible secours que les 200 hommes qui lui furent expédiés. Se jugeant donc trop faible pour châtier militairement les sauvages, il recourut à la voie, dangereuse avec eux, des négociations. Cette imprudente démarche leur inspira une confiance extrême en leurs forces, et une confiance encore plus grande dans l'appui que leur promettaient tout bas les Anglais de la Nouvelle-York, sur l'assistance de qui la cour de France avait compté. Les Anglais, si l'on en croit la lettre écrite à Colbert, par M. de la Barre, pour réclamer de nouveaux renforts, les Anglais se rendaient coupables, dès cette époque, et vis-à-vis de nos compatriotes, de la ruse machiavélique dont ils usent aujourd'hui pour contre-balancer dans leurs possessions l'effet de l'affranchissement des noirs. Le général prétend que ceux de la Nouvelle-York se servaient pour connaître nos plans de campagne, et correspondre plus sûrement avec les Iroquois, de soldats français dont ils favorisaient la désertion, et qu'ils vendaient ensuite, en qualité d'engagés, aux habitants de la Jamaïque. Ce vieil officier, dont l'âge

avait augmenté outre mesure la circonspection, continua à négocier pour tant en attendant que Colbert répondît à sa dernière communication. Mais cette réponse n'arrivant pas, les négociations n'aboutissant à rien, et les Iroquois s'appretant à envahir les cantons de nos alliés et nos propres établissements, il résolut enfin de se mettre en campagne. Les commandants français des divers districts furent chargés d'appeler aux armes contre les Iroquois les tribus nos alliées, envers qui l'on s'engagea à ne poser les armes qu'après la destruction complète de leurs implacables ennemis. Sur la foi de cette promesse, elles fournirent un certain nombre de guerriers. Le rendez-vous général était à Niagara, elles s'y rendirent, et n'y trouverent ni le gouverneur général, qui aurait dû les y devancer, ni aucun soldat français. Elles attendirent ainsi plusieurs jours : elles ne comprenaient rien à cette manière de marcher en guerre, et commençèrent à se débâter quand leur mécontentement fut porté à son comble par la nouvelle que la paix était faite entre les Iroquois et les Français, mais non pas faite de manière à profiter à nos alliés. M. de la Barre, se rendant de Québec à Montréal, s'était souvenu, chemin faisant, de ce commandant anglais dont le ministre lui avait promis le concours. Il lui avait aussitôt dépêché un exprès pour obtenir de lui, sinon sa participation, du moins sa neutralité. Le colonel Duncan, le commandant anglais, qui, de son côté, négociait avec les Iroquois pour leur faire accepter la souveraineté de l'Angleterre, avait fait attendre plusieurs jours l'envoyé de M. de la Barre et l'avait renvoyé sans le charger d'aucune parole formelle, après avoir reçu lui-même la réponse négative des sauvages, offensés du ton hautain qu'avait pris avec eux son maladroit représentant. M. de la Barre, voyant alors qu'il était déjà en retard de plusieurs jours, que les chaleurs (juillet 1684) faisaient de grands ravages dans sa petite armée, et se sentant en fort mauvais état de santé, avait craint plus que jamais pour l'issue de sa campagne. Une nouvelle négociation avec les Iroquois lui avait semblé le seul moyen

de se tirer en conséq  
qui, plus  
Duncan,  
accompa  
res, et c  
accordé  
ardemmen  
rée pour  
chandée.  
ment nos  
la colère,  
ce jour rui  
titre, not  
Nous avio  
faute au C  
grande ni  
Québec. M  
un renfor  
avait solli  
par deux  
voyés pou  
verneur gé  
bien qu'il  
peler pure  
Barre; ma  
ce que c'é  
et des sau  
donner un  
choix et le  
et cet ord  
lui-même :  
« de mon  
« qu'il se p  
« quois, et  
« qui sont  
« utilemen  
« que vous  
« sible pou  
« prisonni  
« les fassie  
M. de la  
de remplir  
quois, et i  
la sagesse  
ordre résu  
tions qui s  
plus que d  
en particu  
officieux v  
donner con  
en gardé  
dire vigo  
entière s'  
quillement  
Denonville

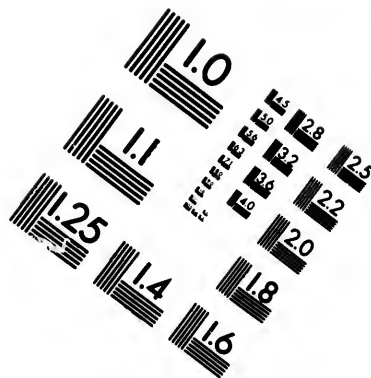
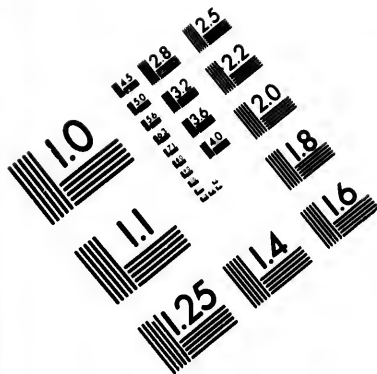
de se tirer d'embarras, et il leur avait, en conséquence, député un mandataire qui, plus adroit que celui du colonel Duncan, était enfin parvenu à revenir accompagné d'espèces de plénipotentiaires, et ceux-ci avaient, en définitive, accordé et non pas reçu une paix trop ardemment et trop visiblement désirée pour n'être pas insolemment marchandée. Nous abandonnions lâchement nos amis de Michillimakinac à la colère, à la vengeance des Iroquois : ce jour ruina pour longtemps, et à juste titre, notre influence sur les sauvages. Nous avions déjà commis plus d'une faute au Canada ; celle-ci ne fut ni la plus grande ni la dernière. A son retour à Québec, M. de la Barre reçut de France un renfort de troupes, renfort qu'il avait sollicité et qui était commandé par deux officiers qu'on disait envoyés pour servir de conseils au gouverneur général. La mesure était bonne, bien qu'il eût encore mieux valu rappeler purement et simplement M. de la Barre ; mais on savait si peu en France ce que c'était au juste qu'une colonie et des sauvages ! Nous n'en saurions donner une meilleure preuve que le choix et la maintien de M. de la Barre et cet ordre adressé par Louis XIV lui-même : « Comme il importe au bien de mon service de diminuer, autant qu'il se pourra, le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages, qui sont forts et robustes, serviront utilement sur nos galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre de prisonniers de guerre, et que vous les fassiez passer en France. »

M. de la Barre n'était pas en position de remplir le rôle de pourvoyeur d'Iroquois, et il n'eut malheureusement pas la sagesse de garder le silence sur un ordre résultat de l'une de ces aberrations qui sont du fait d'une époque bien plus que de celui de quelques individus en particulier. Les sauvages, à qui nos officieux voisins eurent grand soin d'en donner connaissance et de l'expliquer, en gardèrent bon souvenir, c'est-à-dire vigoureuse rancune. Une année entière s'écoula pourtant assez tranquillement. Au bout de ce temps, M. de Denonville, un ami du vertueux duc

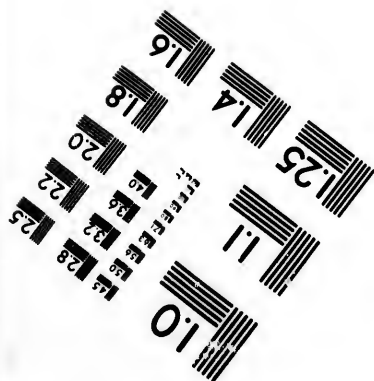
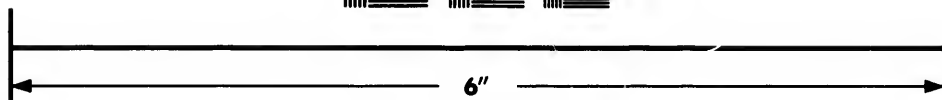
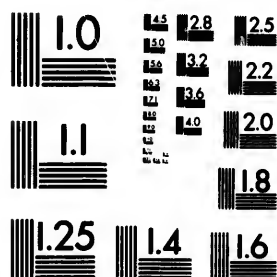
de Montausier, arriva pour remplacer M. de la Barre, dont le traité de paix avec les Iroquois avait déplu au ministère (1686). Il amenait avec lui 500 ou 600 hommes de troupes, et il avait la parole de M. de Seignelay pour un prochain et plus considérable renfort. Il semble qu'à cette époque le ministère ait eu, plus que jamais, la volonté de guérir les deux plaies qui épuisaient le Canada : les Iroquois et les Anglais. Les premiers ne cessaient pas, en effet, leurs incursions sur les tribus huronnes ou autres, nos alliées, et les obligeaient, elles et nous, à tout négliger pour ne penser qu'à nous défendre ; les seconds s'acheminaient, d'empêchements en empêchements tantôt avoués et tantôt subreptices, vers les territoires situés au sud et à l'ouest des lacs, où ils voulaient s'établir, pour achever de nous enlever le commerce des fourrures.

A peine débarqué à Québec, M. de Denonville se hâta d'aller visiter Catarocouy. Ce poste, situé à l'extrémité sud du lac Ontario, non loin des cascades, lui parut aussi important, comme point militaire, qu'il l'avait déjà semblé à M. de Frontenac. Il était à peu près à égale distance de Michillimakinac, notre dernier établissement au nord, et de Montréal, notre dernière ville sur le Saint-Laurent ; il interceptait la seule route par laquelle les sauvages de la rive gauche pussent descendre à nos habitations et à nos villes et villages disséminés le long du fleuve. M. de Denonville donna l'ordre de le fortifier régulièrement, y laissa une garnison respectable et rentra à Montréal, dont il fit son quartier général pour la campagne qui allait bientôt s'ouvrir. Un officier du plus haut mérite, M. de Calières que nous verrons plus tard gouverneur général, commandait alors à Montréal, centre d'un gouvernement particulier qui relevait du gouvernement général mais était donné par la congrégation du séminaire Saint-Sulpice de Paris. Cette congrégation à qui, dans le temps, l'île de Montréal avait été concédée en toute propriété, avait obtenu le privilège de cette désignation lorsque le gouvernement avait repris la colonie délaissée par la compagnie des cent associés.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2  
L4  
E3  
E2  
E1  
28  
32  
36  
22  
20  
18  
5

ii  
01  
E3  
E2  
E1



Les mouvements que se donnait le nouveau gouverneur général et les approvisionnements qu'il réunissait dans son fort de Catarocouy éveillèrent l'attention du commandant anglais de la Nouvelle-York, ce même colonel Duncan qui déjà avait traversé l'expédition tentée par M. de la Barre et si peu glorieusement terminée. Cet officier, en dépit des ordres que son gouvernement était censé lui adresser, ou lui adressait peut-être réellement, était en constante communication avec les Iroquois, et ne cessait de les animer contre nous. Il offrait même, à ceux d'entre eux convertis au christianisme et domiciliés sur notre territoire, de leur fournir de plus vastes terres et tout ce qu'ils pourraient désirer, s'ils voulaient nous abandonner et aller se fixer dans son gouvernement. Le bruit qui se répandit bientôt de l'arrivée de nouvelles troupes expédiées de France l'effraya ; il jugea que le moment était venu de nous signifier que si la paix était rompue ce ne serait plus contre les Iroquois seulement, mais contre les Anglais, que nous aurions à défendre notre droit de suzeraineté et les intérêts de notre commerce. M. de Denonville regretta de n'être pas encore en position de répliquer comme il l'aurait voulu à cette étrange déclaration : son fort de Catarocouy n'était pas encore suffisamment en état, les troupes dont on parlait n'avaient pas encore paru, les contingents des tribus alliées ne se réunissaient que lentement ; bref, s'il faut tout dire, M. de Denonville, lui aussi, quoiqu'à un moindre degré que M. de la Barre, manquait de l'énergie qui, en pareille occurrence, supplée à l'absence des forces matérielles. Au lieu de s'expliquer franchement sur ses projets militaires, il les passa sous silence, et se borna à repousser des prétentions de suzeraineté que rien ne justifiait. Il se vit pourtant un moment obligé de se mettre en campagne plus tôt qu'il ne l'avait décidé. Il faut se rappeler, pour se rendre parfaitement compte de ce qui va suivre, que le Canada, à peu près borné à cette époque aux deux rives du Saint-Laurent, depuis son embouchure jusqu'à Michillimakinac, non loin du point de jonction des lacs Huron et Michigan,

était pressé au nord, à l'est et au sud par les établissements que l'Angleterre avait formés dans la baie d'Hudson et dans l'Acadie, malgré nos justes réclamations, et dans la Nouvelle-Angleterre, par droit de conquête régulière. Nous ne mentionnons ici que pour mémoire ceux occupés par les Hollandais et les Suédois. Les contrées à l'ouest du Canada, le long des lacs Érié, Huron, Michigan, Supérieur, étaient occupées par les cinq cantons iroquois ou par leurs alliés. C'est vers ce dernier point que se dirigèrent les efforts du colonel Duncan. Nous ne pouvions entretenir à Michillimakinac des forces assez considérables pour défendre ce poste contre toutes les attaques, et, d'un autre côté, la Nouvelle-York en était trop éloignée pour que les Iroquois, livrés à eux-mêmes, y fussent bien dangereux. Mais M. de Denonville s'aperçut bientôt que les Tsonnonthouans, placés entre les Anglais et les Iroquois, les faisaient se communiquer. Il apprit, en outre, que c'était par leur moyen que les premiers avaient fait passer aux autres les marchandises au moyen desquelles les Hurons, les Onnontagués et les Outaouais de Michillimakinac avaient, en dernier lieu, été détachés de notre cause. Il résolut sagement de couper le mal dans sa racine, en mettant les Tsonnonthouans dans l'impuissance de les servir. Ces sauvages, longtemps nos alliés, étaient devenus nos ennemis depuis l'expédition de M. de la Barre, à la suite du meurtre commis sur l'un d'eux à Michillimakinac, et dont ils s'étaient refusés à attendre la satisfaction que nous leur en avions promise. Les choses en étaient là lorsqu'au printemps de l'année 1687 il reçut du roi la lettre suivante, qui indique que la cour de Londres ne partageait pas la confiance que paraissaient avoir dans le succès de leurs intrigues les commandants de ses possessions en Amérique :

« Ayant été informé, disait Louis XIV, par M. de Barrillon, mon ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre, que les ministres de sa Majesté Britannique lui avaient proposé un traité de neutralité entre mes sujets et les siens dans les îles et pays de terre ferme de l'Amérique, et

« ayant  
« rien fa  
« dits su  
« moyen  
« cultivate  
« loir leu  
« tion, j'  
« j'ai env  
« les pouv  
« ce trait  
« terminé  
« tembre  
« sans rien  
« tant entre  
« de l'impe  
« leurs poss  
« du moins  
« tien de la  
« en Europe  
« cune des  
« venir dan  
« pourrait  
« sans ou h  
« Combien  
« heurs s'il  
« lément ex  
« sent osé le  
« avaient eu  
« nus direct  
« leurs lutte  
« vait être d  
« finité d'aut  
« avoir pour  
« on le préfèr  
« Nouvelle-Y  
« posait le c  
« olonel Dun  
« comme éta  
« opinion il  
« affaires de  
« au contrai  
« de ses dev  
« la lettre d  
« nonville :  
« car je sera  
« aux Iroquo  
« si vous tou  
« vrai que si  
« dans ce tr  
« pas de m  
« nonville,  
« Iroquois a  
« entra en  
« suivant, c  
« reçu ce tr  
« instant qu

« ayant considéré que je ne pouvais rien faire de plus avantageux à mesdits sujets que de leur procurer les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs terres, et de faire valoir leurs habitations sans interruption, j'ai agréé cette proposition, et j'ai envoyé audit sieur de Barrillon les pouvoirs nécessaires pour conclure ce traité, qui a été heureusement terminé le troisième du mois de septembre dernier, etc., etc. » Ce traité, sans rien statuer sur les différends existant entre les deux couronnes au sujet de l'importance ou de la réalité de leurs possessions respectives, assurait du moins dans les Amériques le maintien de la paix fréquemment troublée en Europe. Il interdisait, de plus, à chacune des parties contractantes d'intervenir dans les querelles que l'autre pourrait avoir avec les indigènes voisins ou habitants de ses possessions. Combien n'edt-il pas prévenu de malheurs s'il edt été franchement et loyalement exécuté des deux parts! Qu'eussent osé les Iroquois, par exemple, s'ils avaient eu la certitude de n'être soutenus directement ni indirectement dans leurs luttes contre nous? Mais il en devait être de ce traité comme d'une infinité d'autres. Il ne pouvait, d'ailleurs, avoir pour le cabinet de Londres, ou, si on le préfère, pour le commandant de la Nouvelle-York, la portée que lui supposait le cabinet de Versailles. Le colonel Duncan considérait les Iroquois comme étant ses administrés; dans son opinion il n'intervenait point dans les affaires de la France; il se maintenait, au contraire, exactement dans la ligne de ses devoirs comme dans l'esprit et la lettre du traité, en disant à M. de Denonville: — Ne frappez pas trop fort, car je serais obligé de me fâcher; — et aux Iroquois: Frappez, ne craignez rien; si vous tombez je vous relèverai. Il est vrai que si à Versailles on eut confiance dans ce traité de neutralité, il n'en fut pas de même au Canada. M. de Denonville, qui avait déclaré la guerre aux Iroquois au mois de septembre 1686, entra en campagne au mois de juin suivant, quelques semaines après avoir reçu ce traité, et ne douta pas un seul instant qu'il allait avoir à combattre les

Anglais autant au moins que les sauvages. Les forces militaires de la colonie, à cette dernière époque, étaient singulièrement accrues, puisque le gouverneur général qui, un an auparavant, ne pouvait disposer que de neuf cents hommes, rassemblait en ce moment, au lac Ontario, deux mille Français et six cents sauvages domiciliés. Il est regrettable que le début de cette campagne ait été souillé par un de ces actes que nulle considération ne saurait faire excuser. On se rappelle l'ordre singulier adressé à M. de la Barre, pour qu'il edt à faire beaucoup de prisonniers iroquois, afin de diminuer le nombre des hommes de cette nation et d'augmenter la population des bagnes de France. Cet ordre fut-il renouvelé à M. de Denonville, on ne sait: mais toujours est-il que cet officier eut le malheur de recourir à la perfidie pour s'emparer de plusieurs chefs onnontagués, qu'il fit conduire à Québec, où ils furent aussitôt embarqués à destination du bague de Marseille. Il n'est pas inutile de noter que les Onnontagués étaient l'une des tribus iroquoises qui nous étaient les moins hostiles, que nous étions alors en paix avec elle, et que tout ce qu'on a pu dire pour diminuer nos torts en cette circonstance, c'est que ces sauvages étaient véhétement soupçonnés d'entretenir des relations avec nos ennemis déclarés. Le P. Charlevoix raconte en ces termes cette mauvaise action, que nous devons bientôt expier si durement: « M. de Denonville crut qu'il lui était permis d'user de toutes les voies possibles pour affaiblir et pour intimider des barbares que leurs perfidies, leurs cruautés inouïes et toute la suite de leurs procédés rendaient indignes qu'on observât à leur égard les règles ordinaires. Sur ce principe, et ne faisant pas assez réflexion qu'il se devait à lui-même ce qu'il jugeait ne pas devoir aux Iroquois, avant que de leur déclarer la guerre il attira, sous différents prétextes, plusieurs de leurs principaux chefs à Catarocouy, et quand ils y furent arrivés il les fit enchaîner; il les envoya ensuite sous bonne garde à Québec. » Le bon père convient que dans cette affaire on commit au moins trois fautes capitales

au point de vue de la politique, sans parler de celle bien plus grave, qu'il n'a fait que charitablement et légèrement indiquer, en rappelant tout à l'heure le respect que M. de Denonville aurait dû avoir pour lui-même. Premièrement, pour faire donner dans le piège les chefs iroquois, le gouverneur général se servit de deux missionnaires : ce qui était discréditer les agents les plus habiles, les plus respectés que nous eussions parmi les indigènes. Secondement, on punit des innocents et non pas les coupables, si toutefois il y en avait, et c'était faire douter ou de notre perspicacité ou de notre justice. Troisièmement, on fit une offense mortelle à un ennemi qu'on était loin d'être sûr de pouvoir subjuguier entièrement. « Enfin, dit le P. Charlevoix, les circonstances de cet enlèvement eurent quelque chose de fort odieux, et par malheur il n'en resta que cela. M. de Denonville s'était promis d'humilier ces sauvages, et l'obligation où l'on se trouva de le désavouer les rendit plus insolents; il les aigrit beaucoup plus qu'il ne les affaiblit, et en les mettant dans la nécessité d'avoir recours aux Anglais pour se venger de nous. » Le baron de la Hontan, qui fut acteur dans cette hideuse affaire, est, il faut l'avouer, beaucoup moins politique et beaucoup plus humain que le P. Charlevoix. L'habitude de considérer les choses humaines sous leur aspect général ne sèche pas nécessairement le cœur, mais endurecit le raisonnement : telle est peut-être la seule excuse qu'on puisse proposer aussi pour M. de Denonville. L'expédition qui eut lieu ensuite n'eut qu'un demi-succès; nous fîmes sans doute beaucoup de mal aux Tsonnonthouans, mais ce mal était réparable, tandis que celui dont nous souffrîmes devait rester sans compensation. L'infatigable colonel Duncan ne manqua pas, en effet, de tirer habilement parti de notre faute; et cette fois il était dans son droit. M. de Denonville se promettait de faire, cette même année 1687, une seconde expédition. Il en fut empêché, et par une épidémie qui décima ses troupes et la population, sur la fin de l'été, et par la certi-

tude qu'il acquit du peu de fonds que désormais il avait à faire sur les tribus qui jusqu'alors nous avaient été le plus fidèles. Il ne laissait pas d'être, en outre, fort embarrassé par les ordres qui lui arrivaient de France. Ils lui recommandaient tous de ménager les Anglais. Ceux-ci se mêlaient pourtant si activement de nos affaires, et si malheureusement pour nous, que chaque progrès obtenu par eux, était la conséquence d'un échec souffert par nous. On ne peut expliquer la confiance de Louis XIV en l'efficacité du traité de neutralité conclu entre lui et Charles II l'année précédente, et renouvelé en 1688, que par la confiance que devait avoir ce monarque en l'intelligence de M. de Denonville pour interpréter et appliquer suivant les circonstances les principes généraux qu'il lui posait. Autant en faisait-on sans doute à la cour de Londres. Mais le colonel Duncan lisait au fond de ses instructions : Progrès et prudence; tandis que M. de Denonville, s'arrêtant à la lettre des siennes, ne savait y trouver qu'incertitude et faiblesse. Ce gouverneur général était loin pourtant d'être dénué de mérite; ses erreurs vinrent de ce qu'avant d'adopter un parti pour la conduite des affaires de la Nouvelle-France il ne prit pas le temps d'étudier le caractère des populations tant indigènes qu'européennes, entre lesquelles il allait avoir à tenir la balance. La colonie, plongée dans le deuil par suite de l'effrayante mortalité qui pesait sur elle, croyait du moins pouvoir être en repos du côté des Iroquois, que devait avoir effrayés notre dernière expédition, et du côté des Anglais, dont le commandant avait, disait-on, reçu l'ordre de s'interposer entre les sauvages et nous : c'était mal connaître nos voisins. Le 3 novembre le fort Chambly fut attaqué à l'improviste par les Iroquois, et l'on sut bientôt que cette attaque avait été résolue à l'instigation du colonel Duncan. Le fort Chambly résista; mais une autre nouvelle beaucoup plus affligeante suivit de près celle-là. Quarante Onnontagués, de ceux dont nous avions pris les chefs par trahison, s'étaient approchés du fort de Catarocouy, et avaient enlevé trois soldats et une jeune fille.

M. d'Orville  
pouvant, f  
la force pou  
mener les p  
rages le P.  
temps babi  
leur dit o  
rommis cet  
avec vous,  
Tsonnonth  
guerre? —  
général), r  
paix qui av  
et lui, en  
Cette répo  
avéré, tro  
Lambervill  
ment : il s  
sans doute  
enlevés le  
encore à C  
question d  
encore mo  
lères. Tout  
ciation, et  
vant la cou  
nontagués  
engageait  
prisonniers  
point prend  
thouans. L  
trèrent dan  
dats et la je  
douceinent  
colliers au c  
dire qu'ils  
qu'il y avai  
empressem  
ble de nou  
sauvages. L  
Denonville  
colliers; m  
des trois so  
paraît cep  
que en son  
qui ignorai  
crut que c  
de la part d  
pour lui d  
quelque ce  
faire au su  
lui députa  
commanda  
les Agniers  
l'une des p  
que nous

M. d'Orvilliers, commandant du fort, ne pouvant, faute de troupes, recourir à la force pour punir cette insulte et ramener les prisonniers, envoya aux sauvages le P. Lamberville, qui avait longtemps habité parmi eux. — Pourquoi, leur dit ce missionnaire, avez-vous commis cette hostilité, quand ce n'est pas avec vous, mais seulement avec les Tsonnonthouans, que nous avons été en guerre? — Ononchio (le gouverneur général), répondirent-ils, a rompu la paix qui avait toujours été entre nous et lui, en faisant enlever nos chefs. Cette réponse rappelait un fait trop avéré, trop honteux, pour que le P. Lamberville pût répliquer victorieusement : il se contenta d'assurer, ce que sans doute il croyait vrai, que les chefs enlevés le printemps dernier étaient encore à Québec, qu'il n'était point question de les envoyer en France, et encore moins de les y mettre aux galères. Toutefois il termina la sa négociation, et se contenta de remettre, suivant la coutume, deux colliers aux Onnontagués : l'un signifiant qu'on les engageait à ne pas maltraiter leurs prisonniers; l'autre, qu'ils ne devaient point prendre parti pour les Tsonnonthouans. Les quarante Onnontagués rentrèrent dans leur village, où les trois soldats et la jeune fille furent traités assez doucement, et ils envoyèrent les deux colliers au colonel Duncan : ce qui voulait dire qu'ils lui laissaient à décider de ce qu'il y avait à faire. Celui-ci saisit avec empressement une occasion aussi favorable de nous prouver son crédit sur les sauvages. Il envoya demander à M. de Denonville ce que signifiaient ces deux colliers; mais il se garda bien de rien dire des trois soldats et de la jeune fille, qu'il paraît cependant avoir eus dès cette époque en son pouvoir. M. de Denonville, qui ignorait encore ce dont il s'agissait, crut que cette question singulière était, de la part du colonel, un moyen détourné pour lui donner à entendre qu'il avait quelque communication secrète à lui faire au sujet de la guerre prochaine. Il lui députa un missionnaire à qui il recommanda de passer, à son retour, chez les Agniers, tribu que nous avons vue l'une des plus hostiles contre nous, mais que nous espérions alors pouvoir déta-

cher de la confédération iroquoise. Le colonel Duncan comprit, au langage du missionnaire, que M. de Denonville avait pris le change sur la question faite au sujet des deux colliers; mais il accepta la conférence sur le point où l'on semblait désirer qu'elle portât. Il se fit d'abord un peu presser pour dire sa pensée tout entière; mais, renonçant bientôt à d'inutiles ménagements, il se posa en arbitre de la paix entre les Iroquois et nous, et déclara qu'elle n'aurait lieu qu'à la condition qu'on ferait revenir de France les sauvages qu'on y avait envoyés aux galères; qu'on obligerait les Iroquois chrétiens réfugiés sur notre territoire par crainte de leurs concitoyens, à retourner dans leurs cantons; qu'on raserait les forts de Niagara et de Catarocouy, et qu'on restituait aux Tsonnonthouans ce qu'on leur avait enlevé l'année précédente (1687). Cet ultimatum formulé, il renvoya le missionnaire, en ayant grand soin qu'il ne pût visiter, en s'en retournant, les Agniers; puis il convoqua les principaux chefs des cinq cantons, et leur annonça que le gouverneur général de la Nouvelle France l'avait chargé de négocier la paix avec eux. « Je souhaite, leur dit-il, que vous mettiez bas la hache; mais je ne veux point que vous l'enterriez : contentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez aisément la reprendre quand il en sera besoin. Le roi mon maître m'a défendu de vous fournir des armes et des munitions, au cas que vous continuiez à faire la guerre aux Français; mais que cette défense ne vous alarme point. Si les Français rejettent les conditions que je leur ai proposées vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour vous faire justice. Je vous le fournirai à mes dépens plutôt que de vous abandonner dans une si juste cause. Ce que je vous conseille présentement est de vous tenir sur vos gardes, de peur de quelque nouvelle trahison de la part de vos ennemis, et de faire secrètement vos préparatifs pour fondre sur eux par le lac Champlain et par Catarocouy quand vous serez obligés de recommencer la guerre. » Il y a deux manières d'agir sur les hommes. La première est de s'adresser à leur raison, la seconde



est d'exploiter leurs mauvaises passions : l'Angleterre a toujours fait choix de la seconde. Le conseil du colonel Duncan était trop du goût des Iroquois pour qu'ils ne le suivissent pas. Un premier acte d'hostilité diversement raconté, mais qui n'en était pas moins significatif, démontra à M. de Denonville qu'il n'y avait plus à compter sur la conservation de la paix. Nous n'étions pas trop en position de faire la guerre, il fallait donc aviser à ce que nos ennemis ne pussent nous opposer que la moindre force possible. On pensa de nouveau aux Onnontagués. Un de ces sauvages, gagné par le P. Lamberville, se chargea d'aller expliquer à ses compatriotes la secrète intention du colonel Duncan, et de les engager à faire la paix avec nous, qui ne demandions en définitive que le maintien d'un ordre de choses accepté depuis longtemps et auquel ils avaient jusqu'alors trouvé plus de profit que de dommage. Cet envoyé réussit assez bien ; mais la manière dont les cantons, qu'il trouva réunis et prêts à fondre sur nos habitations, voulurent traiter avec le gouverneur général montrait assez la confiance qu'ils avaient dans leurs forces et l'opinion qu'ils avaient de notre faiblesse, malheureusement trop évidente. Douze cents Iroquois accompagnèrent leurs députés jusqu'au lac Saint-François, à peu de distance de Montréal, où les attendait M. de Denonville. — « J'ai toujours aimé les Français, lui dit fièrement l'orateur onnontagué, et je viens d'en donner une preuve qui n'est point équivoque ; car ayant appris le dessein que nos guerriers avaient formé de venir brûler vos forts, vos maisons, vos granges et vos grains, afin qu'après vous avoir affamés ils pussent avoir bon marché de vous, j'ai si bien sollicité en votre faveur, que j'ai obtenu la permission de vous avertir que vous pouviez éviter ce malheur en acceptant la paix aux conditions proposées par Corlar (le commandant anglais de New-York). Au reste, je ne puis vous donner que quatre jours pour vous résoudre, et si vous différez davantage à prendre votre parti je ne vous réponds de rien. » — Un tel langage était rude à entendre ; mais nous étions hors d'état de le témoigner trop vivement. M. de De-

nonville contraignit sa colère ; mais les quatre jours de délai si fièrement assignés n'étaient pas encore écoulés que, par un brusque retour de fortune, nous pûmes dicter et non pas recevoir la paix. Huit cents Iroquois, qui pendant ce temps bloquaient le fort de Catacoucy, avaient regagné leur canton, vaincus par la générosité du commandant de ce poste, qui, tandis qu'il foudroyait leurs embarcations sur le lac Ontario, leur renvoyait libre le neveu de leur chef, qu'il avait fait prisonnier. Cette défection et celle des Onnontagués, que le P. Lamberville parvint à rattacher à notre cause, dissolvaient la confédération sous le poids de laquelle la colonie s'était vue sur le point de succomber. La paix fut bientôt conclue, et à des conditions faites par nous. Les prisonniers furent échangés, et on se contenta de la parole du gouverneur général en ce qui concernait le retour des Iroquois Onnontagués, qui par malheur avaient bien réellement été dirigés sur Marseille. Le colonel Duncan ne voulut pas faire, dans cette circonstance, moins que ses amis les Iroquois. Il renvoya les trois soldats et la jeune fille, que les Onnontagués lui avaient confiés ; mais, toujours perfide, il fournissait dans le même moment des armes et des munitions à un parti d'Iroquois, à la poursuite duquel M. de Denonville se mit avec vigueur et dont il tira aussitôt satisfaction. La colonie respira enfin un moment. « Il n'y a que Dieu qui ait pu garantir cette année le Canada, écrivait, le 10 août 1688, M. de Denonville à M. de Seignelay : je n'y ai aucun mérite. M. de Callières vous dira, mieux que je ne puis vous l'écrire, combien le P. de Lamberville nous a été nécessaire, avec quelle habileté il a détourné l'orage qui nous menaçait, de quelle manière il gouverne l'esprit de ces sauvages, qui sont plus clairvoyants qu'on ne saurait l'imaginer. Si vous ne trouvez le moyen de faire retourner ces pères (Jésuites) dans leur ancienne mission, vous devez attendre beaucoup de malheurs pour cette colonie ; car je dois vous dire que jusqu'ici c'est leur habileté qui a soutenu les affaires du pays, par le nombre d'amis qu'ils se sont acquis chez tous les sauvages et

par leur  
 prit de ces  
 ges que de  
 cette lettre  
 nac, dont  
 avec le vieu  
 combé sous  
 di l'avait po  
 France, il av  
 de voir éloi  
 sionnaires j  
 géné. Cela  
 fait de ces  
 ne soit méri  
 tous les au  
 ses précédé  
 lui si les mi  
 faut pas con  
 res récollets  
 ment dévou  
 religieuse,  
 instruire et  
 catéchumén  
 au P. Charl  
 cette même  
 Denonville  
 principales  
 et de décade  
 veau tombé  
 vons les réll  
 a accompag  
 ce précieux  
 M. de D  
 une courte  
 prodigieux  
 ques années  
 la bonne fi  
 avaient si lo  
 par jalou  
 devant l  
 portée d  
 rures) a  
 qu'en ne  
 hors d'é  
 reurs de  
 plus gr  
 on ne l  
 lieux. L  
 grandes  
 mépris  
 ses, en  
 ges, fle  
 recher  
 vantag  
 telliger  
 la Salle



par leur savoir-faire à gouverner l'esprit de ces barbares, qui ne sont sauvages que de nom. » Il paraît, d'après cette lettre, que si le comte de Frontenac, dont nous avons dit les démêlés avec le vieux parti canadien, avait succombé sous les accusations dont celui-ci l'avait poursuivi jusqu'à la cour de France, il avait toutefois eu la satisfaction de voir éloigner de la colonie les missionnaires jésuites qui l'y avaient si fort gêné. Cela n'empêche pas que l'éloge fait de ces pères par M. de Denonville ne soit mérité. Il est incontestable que tous les autres gouverneurs généraux ses prédécesseurs eussent parlé comme lui si les missionnaires jésuites, qu'il ne faut pas confondre avec les missionnaires recollets, humbles apôtres uniquement dévoués à la propagation de la foi religieuse, se fussent bornés à vouloir instruire et gouverner leurs sauvages catéchumènes. Nous empruntons encore au P. Charlevoix les extraits suivants de cette même lettre, dans laquelle M. de Denonville indiquait au ministère les principales causes de l'état de faiblesse et de décadence marquée où était de nouveau tombée la colonie. Nous conservons les réflexions dont le révérend père a accompagné les principaux articles de ce précieux document :

« M. de Denonville ajoute, dit-il après une courte exposition du changement prodigieux qui s'était fait depuis quelques années dans un pays où la religion, la bonne foi et la plus exacte probité avaient si longtemps régné : « On avance, par jalousie, les habitations les unes devant les autres, pour être plus à portée de traiter (toujours des fourrures) avec les sauvages, sans songer qu'en ne se réunissant pas on se met hors d'état de se fortifier... Les coureurs de bois ont fait un autre mal, plus grand qu'on ne saurait croire : on ne le peut connaître que sur les lieux. Leur avidité leur a fait faire de grandes bassesses, qui nous ont rendus méprisables, ont avili les marchandises, enchéri les castors ; et les sauvages, fiers de leur naturel, se voyant recherchés, le sont devenus encore davantage. Est venue ensuite la méintelligence entre M. de la Barre et M. de la Salle ; elle a divisé les Français et

« même les sauvages alliés. Ces divisions ont entretenu les querelles entre ces derniers ; ce qui a donné bien de la peine à nos missionnaires. Cette même méintelligence entre le général et M. de la Salle a causé le premier pillage que les Iroquois ont fait de quinze canots chargés de marchandises qu'ils enlevèrent aux Français, croyant, dirent-ils, exécuter les ordres qu'ils avaient de piller les gens de M. de la Salle... La méprise occasionna la guerre que M. de la Barre fit aux Iroquois... » M. de Denonville revient ensuite aux coureurs de bois, dont il dit que « le nombre est tel, qu'il dépeuple le pays des meilleurs hommes, les rend indociles, indisciplinables, débauchés, et que leurs enfants sont élevés comme des sauvages. » Il prétend que ce sont ces courses qui ont occasionné celles des Anglais parmi nos alliés, qu'ils ont amorcés par le bon marché, et qu'il n'est presque plus possible de détacher du commerce avec la Nouvelle-York. En parlant de la guerre des sauvages, il dit qu'on ne peut en donner une plus juste idée que de représenter ces barbares « comme des bêtes feroches qui sont répandues dans une vaste forêt, d'où ils ravagent tous les pays circonvoisins. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite, et elle est partout ; il faut les attendre à l'affût, et on les attend longtemps. On ne les peut aller chercher qu'avec des chiens de chasse, et les sauvages sont les seuls lévriers dont on puisse se servir pour cela ; mais ils nous manquent, et le peu que nous en avons ne sont pas gens sur lesquels on puisse compter ; ils craignent d'approcher l'ennemi, et ont peur de l'irriter. Le parti qu'on a pris a été de bâtir des forts dans chaque seigneurie, pour y réfugier les peuples et les bestiaux. Avec cela les terres labourables sont écartées les unes des autres, et tellement environnées de bois, qu'à chaque champ il faudrait un corps de troupes pour soutenir les travailleurs. Le seul et unique moyen de faire la guerre serait d'avoir assez de forces pour aller à l'ennemi en même temps par trois endroits ; mais pour y parvenir, il

« faut quatre mille hommes et des vivres pour deux ans, avec quatre à cinq cents bateaux et tous les autres appareils d'un tel équipage; car d'être, comme nous sommes, obligés de vivre du jour à la journée, c'est ne rien faire de solide. » Le roi n'était assurément pas disposé, continue le père Charlevoix, à envoyer en Canada le nombre de troupes que demandait le marquis de Denonville; bien des gens étaient même persuadés dans le pays qu'il n'était besoin pour dompter les Iroquois que d'un peu plus de discipline dans celles dont il pouvait disposer. Nous verrons, avant la fin de cette histoire, que si on n'en est pas venu à bout avec les seules forces de la colonie, c'est qu'on ne l'a pas voulu efficacement. Il paraît aussi que l'imagination effrayée du général ou de ceux qu'il écoutait lui avait un peu grossi les objets; mais il est certain que si on eût corrigé les désordres dont il se plaignait, et qu'on eût pris surtout de bonnes mesures pour empêcher la jeunesse de courir les bois, on eût pu avoir en tout temps une excellente milice qui aurait tenu en respect les Iroquois et les Anglais. Le malheur de la Nouvelle-France est que tous ceux qui ont eu l'autorité en main n'ont pas témoigné autant de zèle que ce général pour le bon ordre, et que lui-même n'eut pas toute la fermeté nécessaire pour punir avec rigueur ce qu'il détestait sincèrement et pour faire exécuter ses ordres. Il avait fort à cœur de faire la guerre; mais il comprenait bien qu'il n'était ni juste ni même bien sûr de conclure la paix sans la participation de nos alliés; et nous avons vu qu'il s'en était expliqué nettement aux députés des cantons. Mais, soit qu'on n'eût pas eu le temps d'instruire les sauvages des intentions du général, soit, comme il est plus vraisemblable, que ces peuples fussent persuadés que les cantons ne traitaient pas de bonne foi, presque tous parurent fort mécontents de ces négociations. » De ce nombre furent, au premier rang, les Abénaquis, nos constants alliés depuis plus de soixante-dix ans, et qui, placés sur le littoral de l'océan Atlantique et soumis par conséquent plus immédiatement que les autres nations indigènes au contact des An-

glais, avaient plus tôt qu'elles appréciés les façons hautaines de ces niveleurs de la civilisation. Les Hurons de Michillimackinac, ceux-là même qui avaient été convaincus d'intelligence avec les Anglais lors du dernier soulèvement, se signalèrent ensuite par leur empressement à faire naître des prétextes pour la rupture de la paix. La haine contre les Iroquois était un sentiment national pour toutes les autres nations qui ne s'étaient données à nous dans la dernière guerre qu'à la condition que nous exterminerions ce peuple devenu l'effroi de tous les autres. La nation huronne avait alors pour chef dans ce canton un homme vraiment remarquable, dont la mémoire est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des indigènes et des Européens. Ce chef, nommé Koudiarouk, mais que nous désignerons sous le sobriquet de *le Rat*, qui lui avait été donné par les Canadiens, jouissait déjà parmi ses compatriotes d'un crédit sans limite, dû à sa bravoure et à son éloquence. Ennemi acharné des Iroquois, les destructeurs de sa nation, il avait embrassé avec ardeur l'occasion de vengeance que nous semblions lui offrir. Il venait d'arriver au fort Frontenac, à la tête de cent de ses hommes, lorsqu'il apprit la nouvelle de la paix que venait de conclure M. de Denonville. Rien au monde ne lui pouvait être plus sensible que la perte de ses patriotiques espérances: notre traité de paix avec les Iroquois était à ses yeux un véritable sacrilège. Il jura de nous forcer à le rompre: il ne pensait pas encore à remplir le magnifique rôle de pacificateur qui lui valut, à quelques années de là, la reconnaissance d'une partie du Nouveau-Monde. Il n'était probablement pas encore chrétien à l'époque du traité de Denonville; il se conduisit en véritable sauvage, mais en sauvage devinant la ruse et la souplesse des vieux diplomates de l'Ancien-Monde, non moins cruels en réalité, s'ils sont plus doux en apparence. A la nouvelle donc de la paix conclue, il dissimula son dépit, et, feignant de retourner tranquillement à Michillimackinac, il fut attendre les députés iroquois en un lieu où ils devaient forcément passer. Ceux-ci se firent attendre quatre ou cinq jours; ils parurent enfin, accompagnés seulement

d'une quarantaine à la tête de deux ou trois hommes, et un certain sonner, en voyant qu'il agissait d'Ononchio. Ononchio leur dit: « où ils avaient le désespoir contre M. de Denonville, et vengerait tout ce qui s'était servi de lui, son qui eût jadis ensuivi à ses côtés, quels se trouvaient leur dit: « renvoie chez nous, mes frères, vous. Rappelez-vous. Rappellez-vous des Français si nous ne serai jamais solerai jamais la vengeance. » Il persuader les des paroles d'eux, ils l'assurèrent de faire la paix, et compte en pa y consentira assez pour perdu un honneur, ainsi que des Iroquois tribu la place avoir donné des balles à s retourner de son côté la Aussitôt arriva qui ignorait la paix, et ce autour de nous sonner, qui damné à être tout ce qu'il rit. Le Rat à toutes ses espérances, pondait toujours perturbable meurtre eût les Iroquois Rat ne l'eût tion était-elle

d'une quarantaine d'hommes. Le Rat, à la tête des siens, fonda sur eux, en tua un certain nombre et fit le reste prisonnier, en ayant soin de leur faire savoir qu'il agissait ainsi d'après les ordres d'Ononchio. Ceux-ci, fort étonnés, racontèrent qu'ils revenaient de Montréal, où ils avaient traité de la paix avec Ononchio lui-même. Alors le Rat, faisant le désespéré, commença à déclamer contre M. de Denonville, jurant qu'il se vengerait tôt ou tard de ce qu'on s'était servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite. S'adressant ensuite à ses prisonniers, au nombre desquels se trouvait le principal ambassadeur envoyé au gouverneur général, il leur dit : « Allez, je vous délève, et vous renvoie chez vos gens, quoique les Hurons, mes frères, aient la guerre avec vous. Rappelez-vous que c'est le gouverneur des Français qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerais jamais; j'espère bien que les cantons en tireront bientôt une juste vengeance. » Il n'en fallait pas tant pour persuader les Iroquois de la sincérité des paroles du Rat : sur-le-champ même ils l'assurèrent qu'au cas où il voudrait faire la paix avec les Iroquois pour son compte en particulier, les Cinq-Nations y consentiraient. Ce n'était pas encore assez pour l'artificieux Rat. Il avait perdu un homme dans le combat; il retint, ainsi que l'usage l'y autorisait, un des Iroquois destiné à prendre dans la tribu la place du Huron mort, et après avoir donné des fusils, de la poudre et des balles à ses nouveaux amis pour s'en retourner dans leur pays, il reprit de son côté la route de Michillimakinac. Aussitôt arrivé, il livra au commandant, qui ignorait encore la conclusion de la paix, et comme espion surpris rôdant autour de nos troupes, son pauvre prisonnier, qui fut incontinent jugé, condamné à être fusillé et exécuté malgré tout ce qu'il put dire pour rétablir la vérité. Le Rat à toutes ses récriminations, à toutes ses exclamations désespérées, répondait toujours avec un sang-froid imperturbable : Faites, faites; il radote. Ce meurtre eût été parfaitement inutile si les Iroquois avaient dû l'ignorer, et le Rat ne l'eût pas commis. A peine l'exécution était-elle faite que l'infernal Huron,

faisant venir un esclave iroquois qui le servait depuis longtemps, lui rendit la liberté, à condition qu'il retournerait dans son pays et y raconterait partout comment les Français avaient, malgré la paix jurée, méchamment mis à mort un pauvre prisonnier qui avait invoqué en vain la parole d'Ononchio. Cette ruse infernale réussit d'autant plus facilement, que les Iroquois étaient, en général, fort disposés à recommencer la guerre. Quelques-uns d'entre eux étaient cependant parvenus à faire adopter le parti d'envoyer une nouvelle députation à Montréal pour y avoir des explications au sujet des faits qui venaient de se passer; mais alors intervint le chevalier Andros, le successeur du colonel Duncan dans le commandement de la Nouvelle-York. Si l'on avait compté à Québec sur une conduite moins hostile et plus loyale de la part de ce nouveau commandant, on fut bien vite détrompé : on eut bien vite la preuve que le personnage avait changé mais non pas les principes. Le chevalier fit défendre aux Iroquois de traiter de nouveau avec nous sans l'agrément de la Grande-Bretagne, qui les prenait définitivement sous sa sauvegarde; il écrivit en même temps à M. de Denonville pour lui rappeler que les Iroquois, étant sujets de l'Angleterre, n'avaient pas le droit de stipuler en leur propre nom, et que nous ne pouvions, quant à nous, espérer la paix qu'aux conditions précédemment posées par le colonel Duncan. Ce dernier outrage combla la mesure. M. de Denonville et les autres autorités de la colonie se réunirent, et décidèrent que M. de Callière partirait immédiatement pour la France, afin d'exposer au roi les raisons de toute nature qui nous mettaient dans la nécessité de déclarer la guerre à l'Angleterre au sujet de la Nouvelle-York, d'où elle ne cessait de troubler notre colonie. M. de Callière partit, présenta au ministre le mémoire qu'il avait rédigé d'après les vues de M. de Denonville, et fit approuver le projet de la conquête de la Nouvelle-York. Toutefois, ce ne fut ni à M. de Denonville, ni à lui, que l'exécution de ce projet fut confiée, mais à M. de Frontenac, qui, dit-on, promit, avant de partir, d'être plus retenu que la première fois au sujet du clergé. Pendant que

ces choses se passaient en France, les Iroquois, au nombre de quinze cents, opérèrent une descente dans l'île de Montréal (25 août 1689); surprisent, pendant la nuit, le quartier de la Chine, à trois lieues de Montréal; y mirent tout à feu et à sang; y commirent de telles atrocités, que le récit en paraît incroyable. De là, ils s'avancèrent jusqu'à une lieue de Montréal, dévastant tout sur leur passage et faisant partout des prisonniers, aussitôt destinés aux plus affreux supplices. M. de Denonville, enfermé dans Montréal, était hors d'état de repousser cette horde; il lui fallut attendre que, suffisamment repue de carnage, elle eût repris le chemin de ses cantons; cela n'eut lieu que vers le milieu du mois d'octobre, et M. de Frontenac débarqua sur cette terre désolée le 22 novembre suivant (1689).

Le retour de cet officier général était une véritable révolution. Le vieux parti canadien le reçut avec froideur, mais déjà ce parti était en minorité. Le fréquent échange de communications qui s'étaient établies dans les dernières années entre la France et le Canada, les officiers qui avaient conduit dans les colonies les nombreux renforts qu'on y avait successivement envoyés, mille autres causes enfin avaient amené dans le pays une population nouvelle, qui n'avait pas autant de motifs que l'ancienne pour se souvenir des services incontestables rendus jadis par le clergé et se soumettre à ses prétentions administratives, malheureusement un peu exigeantes et tracassières. Cependant l'état fâcheux auquel les fautes commises successivement par MM. de la Barre et de Denonville avaient réduit la colonie fit que M. de Frontenac, revu avec bonheur par la majeure partie des habitants, ne dut pas s'apercevoir que l'enthousiasme et la confiance n'étaient pas unanimes. On dit qu'avant de partir il avait fait de magnifiques promesses à Louis XIV, et que le pieux maréchal de Bellefont s'était même porté garant de sa meilleure conduite à l'égard, notamment, des jésuites: cela peut être; mais les mémoires laissés par les écrivains de cette compagnie donneraient à penser que, dans ce cas, il tarda peu à manquer à sa parole.

Le ministère avait approuvé l'expédition contre la Nouvelle-York, conseillée par M. de Denonville; mais il avait eu le tort de substituer au plan d'opérations dressé par M. de Callière, avec une parfaite connaissance des lieux et une admirable entente du caractère des sauvages amis et ennemis et des Canadiens français, un autre plan; d'après lequel les Anglais auraient été attaqués à la fois et par terre et par mer. M. de Frontenac, obligé de se soumettre à des instructions beaucoup trop minutieusement détaillées, avait perdu près de trois mois à rallier, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, la petite flotte, moitié militaire et moitié marchande, dont on avait entravé sa course. M. de Callière, qui aurait dû le précéder de plusieurs semaines à Québec, n'avait pu y aborder qu'en même temps que lui, et tous les deux en étaient aussitôt partis pour Montréal, en apprenant les désastres qui venaient de fondre sur cette île. La saison était trop avancée pour qu'il fût possible de penser à rien tenter cette année contre la Nouvelle-York. M. de Frontenac s'occupa à faire relever à Cataracouy le fort qui portait son nom, et dont M. de Denonville avait ordonné la démolition. M. de Callière, de son côté, combina et soumit au ministère un nouveau plan de campagne. Le ministère, qui avait d'ailleurs une grande et juste confiance en l'habileté de cet officier, approuva en principe tout ce qu'il proposait; mais quant à l'exécution, il annonça qu'elle ne pourrait avoir lieu si les forces de la mère patrie devaient y être employées. La guerre, en effet, était déclarée en Europe entre la France et l'Angleterre, et, malgré le traité de neutralité signé par ces deux puissances pour leurs possessions en Amérique, il était prudent que la France, avant d'attaquer sa rivale sur les côtes éloignées de l'océan Atlantique, avisât au moyen de se défendre contre elle sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Pendant ce temps, les Anglais, qui avaient été instruits de nos projets, avaient fait leurs diligences afin de nous devancer, et entrèrent en campagne avant nous. Ils avaient pourtant essuyé en dernier lieu un échec fâcheux pour leurs armées. Une des tri-

bus abénaqu  
tinage, et av  
venir à entre  
était tombée  
leurs places,  
circonstance  
parti que M.  
tard, et qui  
conséquence  
homme du p  
y persister. L  
nemis militai  
mais, au fon  
beaucoup au  
naient touj  
combattu co  
ils estimaient  
de résolution  
quelque ch  
dans l'ancien  
monde, font  
ardents, nor  
Anglais ne p  
les défauts d  
tions sauvag  
vilisées, ont  
alliées et jar  
sonniers fa  
la Barre, e  
s'était engag  
de France  
qui, pendant  
blés de soie  
officier géne  
d'eux comm  
leur donna l  
tion de reto  
respectifs e  
avaient vu à  
glais nous l  
comme nous  
tirer avant  
ment des fa  
ou plutôt n  
des affaires  
de nous fai  
s'agissait pl  
treet de com  
lant et plus  
employée pa  
tout le succ  
chef huron  
que M. de  
voulu faire  
deurs au m  
naient de s



bus abénaquises établies dans leur voisinage, et avec qui ils n'avaient pu parvenir à entretenir des relations amicales, était tombée à l'improviste sur l'une de leurs places, et s'en était en parée. Cette circonstance fut l'une des causes du parti que M. de Callière adopta plus tard, et qui aurait eu les plus favorables conséquences si les successeurs de cet homme du plus haut mérite avaient su y persister. Les Iroquois étaient nos ennemis militaires, si l'on peut ainsi dire; mais, au fond, ils nous préféraient de beaucoup aux Anglais. S'ils se souvenaient toujours que Champlain avait combattu contre eux avec les Hurons, ils estimaient en nous cette soudaineté de résolution, cette vivacité d'action, ce quelque chose d'in définissable qui, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, font que nous avons des ennemis ardents, non pas irréconciliables. Les Anglais ne présentent ni ces qualités ni les défauts de ces qualités; aussi les nations sauvages, comme les nations civilisées, ont-elles été quelquefois leurs alliées et jamais leurs anies. Les prisonniers faits autrefois par M. de la Barre, et que M. de Denonville s'était engagé à rendre, étaient revenus de France avec M. de Frontenac, qui, pendant la traversée les avait comblés de soins et de prévenances. Cet officier général résolut de se servir d'eux comme d'agents pacificateurs, et leur donna la liberté, à la seule condition de retourner dans leurs cantons respectifs et d'y annoncer ce qu'ils avaient vu à la cour du grand roi. Les Anglais nous laissèrent agir sur ce point comme nous l'entendions: ils savaient tirer avantage de tout, et principalement des fautes que notre étourderie, ou plutôt notre inexpérience des grandes affaires publiques, ne manquait pas de nous faire commettre dès qu'il ne s'agissait plus uniquement de combattre et de combattre en jouant le rôle brillant et plus facile d'assaillants. La Ruse employée par le Rat avait eu, d'ailleurs, tout le succès que s'en était promis ce chef huron. Les Iroquois, persuadés que M. de Denonville avait, en effet, voulu faire assassiner leurs ambassadeurs au moment même où ceux-ci venaient de signer la paix avec nous, ne

pouvaient nous pardonner cette perfidie. M. de Frontenac fit la triste expérience de la vivacité de leur ressentiment à ce sujet. Ce gouverneur général, pensant que nos plus redoutables ennemis n'étaient plus les indigènes, mais les Anglais, résolut de tenter à son tour la voie des négociations auprès des Iroquois eux-mêmes. Nous laisserons parler La Hontan, qui eut le bonheur de prévoir la mauvaise issue de cette tentative et la prudence de refuser de se charger d'une mission dont il annonçait l'inutilité. « Le chevalier Do, dit-il, fut choisi pour cette funeste ambassade, et un certain Collin, interprète de la langue iroquoise, avec deux jeunes Canadiens, l'accompagnèrent en ce malheureux voyage, qu'ils firent en canot. Dès qu'ils parurent à la vue du village des Onontagués, on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons; on les y conduisit avec la même cérémonie. Les anciens, s'étant aussitôt assemblés; jugèrent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageraient quelques Agniers de les aller attendre sur le fleuve, au passage des cataractes, où ils en tueraient deux, en renverraient un à Québec, et ramèneraient le quatrième à leur village, où il se trouverait des Anglais qui le fusilleraient; c'est-à-dire qu'ils voulaient en agir comme le Rat avait fait à l'égard de leurs ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tint au cœur! Ce projet allait être exécuté, s'il ne se fût trouvé chez ces barbares des gens de la Nouvelle-York, qui étaient venus exprès pour les animer contre nous. Ils surent si bien s'emparer de ces esprits, déjà portés d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes barbares brûla tout vifs nos ambassadeurs, à la réserve du chevalier Do, qu'ils amenèrent pieds et poings liés à Boston (Nouvelle-Angleterre, à l'est de la Nouvelle-York) pour tirer des lumières et des connaissances de l'état de nos colonies et de nos forces. » Cet événement ne fut connu à Montréal qu'au bout de deux mois, et pendant ce temps nous avions eu également fort peu de succès militaires. M. de Frontenac reconnut alors que la défensive à laquelle nous avaient forcés les Anglais ne nous



était pas favorable. Il prit une détermination qui, en tout autre lieu et avec un tout autre homme, eût été d'une rare imprudence : au lieu de se défendre contre les Anglais, il les laissa s'avancer sur notre territoire, et, les tournant, il courut attaquer, en arrière, leurs postes, qu'il enleva pour la plupart. Ces petits succès, fort insignifiants par eux-mêmes, n'auraient pas suffi à sauver le Canada sans un de ces secours providentiels qui dérangent les plans les mieux conçus.

D'après celui arrêté par le chevalier Andros, un corps de trois mille Anglais et Iroquois devait marcher sur Montréal pendant qu'une flotte anglaise assiègerait Québec; nos forces, ainsi divisées, ne pourraient suffire à la défense de chacun de ces points importants, et soit que Montréal succombât la première, soit que ce fût Québec, le sort de l'une de ces villes décidait nécessairement du sort de l'autre. La petite vérole se mit parmi les Indiens; ceux qui n'y succombèrent pas s'enfuirent, et pour comble de bonheur pour nous, les Anglais agirent de telle sorte, en cette circonstance, avec les Iroquois, qu'ils se brouillèrent avec eux. Ainsi fut dispersée l'armée qui, dirigée contre Montréal, devait seconder les opérations de l'amiral Phibs devant Québec. M. de Frontenac ignorait le danger auquel il venait d'échapper, lorsqu'à la nouvelle du mouvement de Phibs il se hâta d'accourir à Québec et de s'y enfermer avec tout ce qu'il put rassembler d'hommes en état de porter les armes. Le 16 octobre 1690 trente-quatre bâtiments de différentes grandeurs vinrent mouiller devant cette ville, qui fut sommée de se rendre. M. de Frontenac répondit en homme de cœur, et le parlementaire renvoyé le feu s'ouvrit de part et d'autre avec une égale vigueur. Le siège dura sept jours : c'était beaucoup pour des assiégés et pour des assiégeants qui ne disposaient de grandes ressources ni les uns ni les autres. Le 23 octobre l'amiral Phibs s'éloigna, laissant en notre pouvoir l'artillerie qu'il avait débarquée. La joie fut grande à Québec, et d'autant plus grande que trois nouvelles vinrent, à peu d'intervalles, redonner du courage et de la con-

stance à nos compatriotes : Tourville avait battu les flottes anglaise et hollandaise réunies dans la Manche; les Anglais de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre étaient de moins en moins en bonne intelligence avec les Iroquois, et enfin de nouvelles troupes arrivaient de France. De cette époque jusqu'à la fin de 1698 la colonie fut sans celle tracassée par les Anglais et par les Iroquois, tantôt réunis, tantôt séparés, tantôt alliés, tantôt ennemis; elle ne fut cependant jamais sérieusement menacée. Un nombre infini de petites rencontres, de petites victoires, de petites paix et de petites perfidies se ressemblant presque toutes, serait aussi fastidieux à lire que difficile à raconter sans tomber dans d'inutiles répétitions. Le 28 novembre le comte de Frontenac mourut de maladie dans la soixante-dix-huitième année de son âge, « chéri de plusieurs, dit Charlevoix, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu, augmenté même, une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine. »

Trois lettres, échangées entre M. de Frontenac et le chevalier Bellomont, successeur du chevalier Andros dans le commandement de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York réunies, résument parfaitement l'état dans lequel se trouvait le Canada en 1698, par rapport à ses envahissants voisins et par rapport aux indigènes, venus à bout de se faire respecter, grâce aux conflits de deux puissances à chacune desquelles ils n'eussent pu résister :

« Le roi m'ayant fait l'honneur de me nommer gouverneur de plusieurs de ses provinces en Amérique, et entre autres de celle de la Nouvelle-York, j'ai jugé, en même temps que je vous fais mes compliments, de vous faire aussi part du traité dont je vous envoie les articles et qui a été conclu entre le roi (Guillaume) et les confédérés, et le roi très-chrétien (Louis XIV). La paix a été publiée à Londres au mois d'octobre dernier (1697), peu de temps avant mon départ d'Angleterre. J'envoie cette lettre par MM. Schwiller et Dellius... Ces messieurs vous ramèneront tous les pri-

sonniers fra  
entre les r  
province. E  
sont prison  
verrai ordre  
Je ne doute  
tre côté, v  
lâcher tous  
qu'indiens,  
l'on a fait  
dans la gue  
de part et  
la réciproc  
les fruits d

Dans la s  
tard, le che

« Je ne  
tières, où..

nos cinq  
appelez Iro  
grandes ins  
protection  
sont plaint  
faits vos F  
nada au pr  
légué dans  
quel ils se  
m'ont auss

pris ou e  
des leurs, c

paix : cela  
qu'on a tou  
comme étar  
gae, préter  
soin, appu  
tiques et i  
maître a,  
grand pour  
à moi, j'ai  
laisser fair

sulte à no  
souffrir qu

Je leur ai,  
d'être sur  
seraient a  
sur tout,  
les Indiens  
secours d  
cela... Pou

que nos c  
vos jésuite  
vous prév  
tamment  
de chez e  
en étaient  
même ten

sonniers français qui se sont trouvés entre les mains des Anglais de cette province. Pour ce qui est de ceux qui sont prisonniers avec nos Indiens, j'enverrai ordre qu'on les mette en liberté... Je ne doute pas, monsieur, que, de votre côté, vous n'ordonniez aussi de relâcher tous les sujets, tant chrétiens qu'indiens, de S. M. Britannique que l'on a fait prisonniers chez vous pendant la guerre. Ainsi seront rétablies, de part et d'autre, la bonne entente et la réciprocité de bons offices, qui sont les fruits ordinaires de la paix, etc. »

Dans la seconde, écrite trois mois plus tard, le chevalier disait :

« Je ne fais que d'arriver des frontières, où... j'ai eu une conférence avec nos cinq nations d'Indiens que vous appelez Iroquois. Ils m'ont prié, avec de grandes instances, de leur continuer la protection du roi mon maître..., et se sont plaints des outrages que leur ont faits vos Français et vos Indiens du Canada au préjudice du traité de paix (allégué dans la première lettre), dans lequel ils se croyaient compris.... Ils m'ont aussi annoncé que vos gens ont pris ou enlevé quatre-vingt-quatorze des leurs, depuis la publication de cette paix : cela me surprend d'autant plus qu'on a toujours considéré les Iroquois comme étant sujets de la Grande-Bretagne, prétention qu'on pourrait, au besoin, appuyer sur des preuves authentiques et irréfutables.... Le roi mon maître a, Dieu merci, le cœur trop grand pour renoncer à son droit; quant à moi, j'ai ses intérêts trop à cœur pour laisser faire à vos gens la moindre insulte à nos Indiens, et surtout pour souffrir qu'ils les traitent en ennemis. Je leur ai, en conséquence, donné ordre d'être sur leurs gardes, et, au cas où ils seraient attaqués, de faire main basse sur tout, sur les Français comme sur les Indiens. Je leur ai fourni tous les secours dont ils avaient besoin pour cela... Pour vous faire voir le peu d'état que nos cinq nations d'Indiens font de vos jésuites et autres missionnaires, je vous préviens qu'elles m'ont prié instamment de les autoriser à les chasser de chez elles, me remontrant qu'elles en étaient opprimées; elles m'ont en même temps conjuré de leur envoyer

des ministres protestants... Je le leur ai promis; vous avez donc bien foit de défendre à vos missionnaires de s'en mêler davantage... Les Indiens veulent bien remettre entre mes mains tous les prisonniers qu'ils ont faits sur vous pendant la guerre, et dont le nombre s'élève à plus de cent, mais c'est à condition que je leur garantisse que de votre côté, vous relâchez tous ceux de leurs gens que vous retenez... On me mande de la Nouvelle-Angleterre que les vôtres ont tué deux Anglais..., pendant que ces pauvres gens faisaient leur moisson sans armes, se croyant en sûreté à cause de la paix... On dit aussi que vous donnez à vos alliés (les Abénaquis) cinquante écus par chevelure.. Avant-hier, deux Onnontagués sont venus encore m'avertir que vous avez envoyé deux révoltés de leur nation pour dire aux cantons supérieurs que s'ils n'étaient pas rendus en Canada avant quarante-cinq jours vous entreriez dans leur pays à la tête d'une armée pour les y contraindre par la force. Je vous avertis que, de mon côté, j'envoie aujourd'hui mon lieutenant-gouverneur avec des troupes réglées, pour s'opposer aux hostilités que vous entreprendriez. »

M. de Frontenac avait répondu en ces termes à la dernière et la plus importante de ces lettres :

« Je n'aurais pas été si longtemps sans envoyer savoir de vos nouvelles... si les vaisseaux que j'attendais de France fussent plus tôt arrivés ici... Les dépêches que j'ai reçues de la cour m'ont appris, comme, de votre côté, vous avez dû le savoir, que les rois nos maîtres avaient résolu de nommer, chacun de leur part, des commissaires pour régler les limites des pays sur lesquels devaient s'étendre leur domination en ces contrées. Ainsi, monsieur, il me semble qu'avant de le prendre sur le ton que vous faites, vous auriez dû attendre la décision que les commissaires en auront faite... Vous cherchez des prétextes pour donner atteinte aux traités... Pour moi, en voulant obliger les Iroquois à exécuter la parole qu'ils m'ont donnée avant qu'on pût savoir que la paix était faite entre les deux couronnes, paix pour laquelle ils m'ont donné des otages, je ne fais que suivre la route que

j'avais prise ; mais vous, monsieur, vous vous détournez de la vôtre, en prétextant des prétentions qui sont nouvelles et qui n'ont aucun fondement. En effet, vous voulez bien que je vous dise que je suis assez informé des sentiments des Iroquois pour savoir qu'il n'y a pas une des Cinq-Nations qui voudrât... être sous la domination de l'Angleterre, et que vous n'avez aucune preuve pour les convaincre de votre droit... Ainsi, monsieur, je suis résolu d'aller toujours mon chemin. On vous a mal informé lorsqu'on vous a dit que les Français et les sauvages habitant parmi nous avaient fait des outrages aux Iroquois. Il est bien vrai que les Outaouais, et en particulier les Algonquins, ont fait un coup considérable sur les Onnontagués, parce que cette nation, aussi bien que les autres, s'était déclarée ne vouloir point la paix avec eux... Cependant j'ai lieu de croire que si les Iroquois ne m'ont point ramené tous les prisonniers qu'ils ont faits sur nous, c'est parce que vous vous y êtes formellement opposé. Lorsqu'ils se rangeront à leur devoir et qu'ils auront effectué leur parole, je leur rendrai ceux qu'ils ont ici. Cela ne m'empêche pas, monsieur, de vous remercier du bon traitement que vous avez fait aux quatre derniers Français que vous m'avez envoyés... Je m'étais assez expliqué au sujet des sauvages de l'Acadie, et j'ai toujours appréhendé que si on ne leur rendait au plus tôt ceux de leur nation qui sont retenus prisonniers à Boston de si mauvaise foi, ils ne formassent quelque entreprise sur votre colonie. Je suis pourtant fâché du coup que vous m'avez fait (en traitant deux Anglais), ce qui m'oblige de leur envoyer un second ordre pour faire cesser tout acte d'hostilité ; mais je vous prie de leur renvoyer leurs gens, sur lesquels vous ne m'avez fait aucune réponse..., etc. »

On voit qu'à peu de chose près on était dans les mêmes termes que du temps du colonel Duncan, et que les Anglais, en vertu de l'accord qu'ils avaient fait avec les Hollandais, se croyaient les maîtres d'englober dans l'ancien territoire de la Nouvelle-Belgique les territoires iroquois. Nous repoussions cet envahissement avec des arguments de premier occupant, que les Iroquois ne trouvaient

pas plus concluants que ceux mis en avant par l'Angleterre. Les Cinq-Nations n'avaient jamais cessé de répéter à l'un comme à l'autre parti que la terre où elles étaient leur appartenait, et qu'elles n'entendaient pas être les sujettes de celui-ci plus que les sujettes de celui-là.

A la mort du comte de Frontenac, le chevalier de Callière, gouverneur de Montréal, fut chargé du gouvernement général, en attendant qu'un nouveau titulaire fût nommé à ces hautes fonctions. Les Iroquois pensèrent que la conjoncture était favorable pour ravoir tous leurs prisonniers sans être obligés de nous rendre ceux qu'ils avaient faits sur nos alliés. Ils envoyèrent une députation à Montréal ; mais M. de Callière les connaissait trop bien pour se laisser prendre à leurs protestations hypocrites ; il leur assigna soixante jours pour tout délai, et leur déclara que si au bout de ce temps ils n'étaient pas rentrés dans leur devoir, la guerre recommencerait.

M. de Callière, à qui il était donné de prouver qu'il était possible d'amener les indigènes à vivre en paix avec les peuples accourus dans des contrées assez vastes assez riches par elles-mêmes pour pouvoir subir ce partage, M. de Callière méritait une mention particulière. Sans parler du brillant de son prédécesseur, et le père Charlevoix, il en avait tout le solide : des vues droites et désintéressées, sans préjugé et sans passion, une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur que le flegme savait modérer et rendre utile, un grand sens, beaucoup de probité et d'honneur, et une pénétration d'esprit à laquelle une grande application et une longue expérience avaient ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumières. Il avait pris, dès le commencement, un grand empire sur les sauvages, qui le connaissaient exact à tenir sa parole, et ferme à vouloir qu'on lui gardât celle qu'on lui avait donnée. Les Français, de leur côté, étaient convaincus qu'il n'exigerait jamais rien d'eux que de raisonnable ; que, pour n'avoir ni la naissance, ni les grandes alliances du comte de Frontenac, ni le rang de lieutenant général des armées du roi, il ne saurait

pas moins n'était pas  
tir le poi  
Callière av  
dont ne pa  
qui pourta  
tous : il av  
mandemen  
était appel  
neurs des  
core sont  
leurs petit  
plinés aujo  
tables souv  
venait pas  
l'oreille du  
Callière, lo  
le pouvoir  
connaître,  
celui-ci et le  
tentions de  
ment s'étai  
public de la  
rapide qu'a  
que le Cau  
des compag  
guerre dan  
Iroquois et  
véler parmi  
res des hom  
à l'absence  
fois obligé  
Francs des  
vacant. Il ét  
de choses  
l'on peut ai  
ment restr  
par le clergé  
moins inqui  
maît devant  
tributions.  
core remua  
du secc  
tenac, n'ex  
dire, ne se  
affaires des  
Callière, qu  
empresée  
M. de Fron  
Les paro  
étaient ven  
aussitôt ap  
tenac n'éta  
neur généra  
ne pouvait  
et d'autre,

pas moins se faire obéir que lui, et qu'il n'était pas homme à leur faire trop sentir le poids de son autorité. » M. de Callière avait encore un autre mérite, dont ne parle pas le père Charlevoix, et qui pourtant était le plus précieux de tous : il avait longtemps exercé un commandement secondaire dans le pays qu'il était appelé à administrer. Les gouverneurs des colonies, qui de nos jours encore sont comme de petits rois dans leurs petits États, quelque peu indisciplinés aujourd'hui, étaient alors de véritables souverains : la vérité ne leur parvenait pas davantage qu'elle n'arrive à l'oreille du maître d'un empire. M. de Callière, longtemps intermédiaire entre le pouvoir et les administrés, avait pu connaître, étudier, juger les erreurs de celui-ci et les fausses ou dangereuses prétentions de ceux-là. Un grand changement s'était en outre opéré dans l'esprit public de la colonie. Le développement rapide qu'avait pris la population depuis que le Canada n'était plus exploité par des compagnies privilégiées, et l'état de guerre dans lequel on vivait avec les Iroquois et les Anglais, avaient fait se révéler parmi les officiers et fonctionnaires des hommes de talent et d'expérience, à l'absence desquels on se croyait autrefois obligé de suppléer en envoyant de France des sujets pour chaque emploi vacant. Il était résulté de ce nouvel état de choses un nouvel esprit national, si l'on peut ainsi dire, qui avait singulièrement restreint l'influence exercée jadis par le clergé; et celui-ci, devenu peu à peu moins inquiet, moins exigeant, se renfermait davantage dans les limites de ses attributions. Le vieux parti canadien, encore remuant dans les premières années du second gouvernement de M. de Frontenac, n'existait plus, ou, pour mieux dire, ne se mêlait plus ostensiblement aux affaires dès avant la nomination de M. de Callière, que la cour de France s'était empressée de donner pour successeur à M. de Frontenac.

Les paroles de paix que les Iroquois étaient venus apporter à M. de Callière aussitôt après la mort de M. de Frontenac n'étaient pas sincères. Le gouverneur général, ainsi que nous l'avons dit, ne pouvait s'y laisser surprendre; de part et d'autre, on se préparait donc à conti-

nuer la guerre sur nouveaux frais. Cependant en 1699 les rois de France et d'Angleterre avaient encore eu recours au fameux traité de neutralité resté jusqu'alors inutile. M. de Callière, moins prudent que M. de Frontenac, était plus prudent que M. de la Salle, qui avait pu disposer d'une armée toute pareille auprès des Iroquois. Il apporta tous ses soins à faire que les ordres des deux rois fussent exécutés, et déploya pour obliger le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre à l'imiter en ce point une fermeté contre laquelle devait se briser et se brisa en effet le mauvais vouloir de celui-ci. En fin le 8 septembre 1700 fut signé un premier traité de paix, non plus avec une ou deux tribus ou nations seulement, mais avec presque toutes les nations qui s'étaient montrées le plus hostiles à la France. Ce traité ne devait cependant pas être le plus solennel, et de nouvelles brouilleries, de nouveaux méfaits de la part de quelques cantons iroquois moins prompts que les autres à se soustraire à l'influence des Anglais, amenèrent encore des hostilités auxquelles M. de Callière sut mettre promptement et vigoureusement fin. Il serait trop long de raconter en détail tout ce que fit le chevalier Bellomont, toujours gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, pour contrecarrer M. de Callière. On comprend qu'un ennemi dispute pied à pied le terrain qu'on veut lui arracher; mais cette résistance pour être honorable doit pourtant s'exercer d'une certaine manière. Que dire d'un peuple fier de sa civilisation, et qui pendant un siècle et demi n'a cessé de recourir contre nous à toutes sortes de perfidies, souvent basses, presque toujours cruelles, pour envahir par degré une terre que nous avions assez chèrement achetée de ses anciens habitants pour avoir le droit de la dire notre propriété!

Le traité du 8 septembre ne semblait pas plus éternel aux Iroquois que les nombreux traités qu'ils avaient déjà signés avec le gouverneur général de la Nouvelle-France. Ils ne le considéraient au fond que comme une sorte de trêve qu'ils rompraient, comme de coutume, sous le premier prétexte, lorsqu'ils se seraient assurés les ressources nécessaires pour tenir la campagne



avec avantage. Les Anglais les entretenaient soigneusement dans ces dispositions. Mais la fermeté de M. de Callière devait déranger tous ces petits et mauvais calculs. Cet officier semble avoir compris, mieux encore que M. de Frontenac pendant son second gouvernement, que de l'accroissement de la population européenne dans les provinces occupées par l'Angleterre, et principalement dans les possessions françaises, était résulté un fait destiné à devenir de plus en plus évident : celui de l'assimilation des populations indigènes. Il sentait qu'au lieu d'avoir affaire d'abord avec celles-ci, elles ne seraient bientôt plus que sur le second plan et les auxiliaires, de moins en moins redoutables, des Anglais. Il agissait en conséquence avec elles, leur parlant haut et ferme, sans chercher jamais à les irriter, faisant toujours ouvertement la part de l'influence anglaise dans les actes dont elles se rendaient coupables, leur montrant enfin qu'elles n'étaient que des agents involontaires, et toujours sacrifiés d'un peuple qui se servait d'elles ainsi que d'un bouclier. Cette conduite habile eut le résultat qu'il en espérait ; et au lieu que ses prédécesseurs avaient été trop heureux de susciter des ennemis aux Iroquois, il en vint à ce point d'avoir fait si fort désirer la paix à cette nation guerrière qu'elles s'estimaient trop heureuse qu'il consentît à se porter médiateur entre elle et les tribus voisines qu'elle avait soulevées contre elle. Le 1<sup>er</sup> août 1701 vit à Montréal la plus nombreuse réunion qui se fût encore faite et qui se fit depuis, d'ambassadeurs de tribus hostiles les unes aux autres depuis un temps immémorial, et qui venaient jurer mutuellement la paix entre elles et avec les Français. C'est dans cette circonstance que *le Rat*, ce chef des Hurons de Michillimakinac, dont la ruse infernale avait rendu inutile le traité conclu par M. de Denonville avec les Iroquois seulement, conquit des titres à la reconnaissance de tous les partis en travaillant à une pacification qui était en définitive dans les intérêts de tous. Il convient, au surplus, de remarquer, afin de n'être surpris par aucun des détails qui vont suivre et que nous empruntons au père Charlevoix, notre guide de prédilection

à travers les dédales de ces petites affaires, que *le Rat* avait depuis longtemps fait oublier, à force de services, la méchante action par laquelle il avait débuté.

« Le 1<sup>er</sup> jour d'août 1701 on tint la première séance publique ; et tandis qu'un chef huron parlait, *le Rat* se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le gouverneur général fondait sur lui sa principale espérance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avait presque tout l'obligation de ce merveilleux concert et de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de nations pour la paix générale. Quand il fut revenu à lui et qu'on lui eut fait reprendre des forces, on le fit asseoir dans un fauteuil dans le milieu de l'assemblée, et tout le monde s'approcha pour l'entendre.

« Il parla longtemps, et comme il était naturellement éloquent, et que personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie et tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvements qu'il s'était donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations ; il fit comprendre la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays en général et à chaque peuple en particulier, et démêla avec une adresse merveilleuse les différents intérêts des uns et des autres. Puis se tournant vers le chevalier de Callière, il le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher qu'il eût abusé de la confiance qu'il avait eue en lui.

« Sa voix s'affaiblissant, il cessa de parler, et reçut de toute l'assemblée des applaudissements auxquels il était trop accoutumé pour y être sensible, surtout dans l'état où il était ; en effet, il n'ouvrait jamais la bouche dans les conseils sans en recevoir de pareils, de ceux même qui ne l'aimaient pas. Il ne brillait pas moins dans les conversations particulières, et l'on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties, qui étaient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique. Il était, en cela, le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses

officiers. Le  
répondre qu  
intérêts de la  
Français, et  
d'obliger les  
alliés des un  
ment sur l'a  
trouva plus  
et on le porta  
rut sur les o  
dans des sen  
muni des s  
nation senti  
perte qu'elle  
ment généra  
plus de mérit  
de valeur, pl  
discernement  
qui il avait  
trouvaient  
vait des res  
il toujours he  
gements, il  
parmi les F  
d'esprit, le  
père Carheil  
dans la sui  
même justice  
cas de la sa  
lière et de sc  
affaires. Son  
heil fut sans  
à se faire chr  
d'une manière  
l'Évangile. C  
en une vérité  
rien que ce  
Il avait un v  
ce ne fut qu  
rompre la pa  
ville avait fa  
son sentime  
intérêts et d  
il s'était for  
maintiendra  
rait attaché  
Il prêchait  
Michillimak  
sans fruit.  
tion général  
parmi les  
vages, qui  
sensibles. S  
exposé en  
à côté, pare  
pes le rang



officiers. Le gouverneur général lui fit répondre qu'il ne séparerait jamais les intérêts de la nation huronne de ceux des Français, et qu'il lui engageait sa parole d'obliger les Iroquois à contenter les alliés des uns et des autres, principalement sur l'article des prisonniers. Il se trouva plus mal à la fin de la séance, et on le porta à l'hôtel-Dieu, où il mourut sur les deux heures après minuit, dans des sentiments fort chrétiens, et muni des sacrements de l'Église. Sa nation sentit toute la grandeur de la perte qu'elle faisait; et c'était le sentiment général que jamais sauvage n'eût plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence et plus de discernement pour connaître ceux avec qui il avait à traiter; ses mesures se trouvaient toujours justes, et il trouvait des ressources à tout; aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencements, il disait qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit, le comte de Frontenac et le père Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice. Il faisait surtout grand cas de la sagesse du chevalier de Callière et de son habileté à conduire les affaires. Son estime pour le père Carheil fut sans doute ce qui le déterminait à se faire chrétien; ou du moins à vivre d'une manière conforme aux maximes de l'Évangile. Cette estime s'était tournée en une véritable tendresse, et il n'y avait rien que ce religieux n'obtînt de lui. Il avait un vrai zèle du bien public; et ce ne fut que ce motif qui le porta à rompre la paix que le marquis de Denonville avait faite avec les Iroquois contre son sentiment. Il était fort jaloux des intérêts et de la gloire de sa nation, et il s'était fortement persuadé qu'elle se maintiendrait tant qu'elle demeurerait attachée à la religion chrétienne. Il prêchait lui-même assez souvent à Michillimakinac, et ne le faisait jamais sans fruit. Sa mort causa une affliction générale, et il n'y eut personne, ni parmi les Français ni parmi les sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque temps exposé en habit d'officier, ses armes à côté, parce qu'il avait dans nos troupes le rang et la paye de capitaine. Le

gouverneur général et l'intendant allèrent les premiers lui jeter de l'eau bénite. Le sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante guerriers du saut Saint-Louis, qui pleurèrent le mort et le couvrirent, c'est-à-dire qu'ils firent des présents aux Hurons, dont le chef leur répondit par un très-beau compliment. Le lendemain, on fit ses funérailles, qui eurent quelque chose de magnifique et de singulier. M. de Saint-Ours, premier capitaine, marchait d'abord à la tête de soixante soldats sous les armes. Seize guerriers hurons, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, et le fusil sous le bras, suivaient, marchant quatre à quatre. Le clergé venait après, et six chefs de guerre portaient le cercueil, qui était couvert d'un poêle semé de fleurs, sur lequel il y avait un chapeau avec un plumet, un hausse-col et une épée. Les frères et les enfants du défunt étaient derrière, accompagnés de tous les chefs des nations, et M. de Vaudreuil, gouverneur de la ville, qui menait madame de Champigny (la femme de l'intendant), fermait la marche. A la fin du service il y eut deux décharges de mousquets, et une troisième après que le corps eut été mis en terre. Il fut enterré dans la grande église, et on grava sur la tombe cette inscription : *Ci-gît le Rat, chef huron*. Une heure après les obsèques, le sieur Joncaire mena les Iroquois de la montagne complimenter les Hurons, auxquels ils présentèrent un soleil et un calice de porcelaine; ils les exhortèrent à conserver l'esprit et à suivre toujours les vues de l'homme célèbre que leur nation venait de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, et à ne se départir jamais de l'obéissance qu'ils devaient à leur commun père Ononchio. Les Hurons le promirent, et depuis cetemps-là on n'a point eu de sujet de se plaindre d'eux.

Nous avons donné ce long récit parce qu'il nous semble caractériser parfaitement la politique adoptée par le chevalier de Callière. Il est presumable que si *le Rat* fût mort dans de tout autres circonstances, on ne lui eût pas rendu d'aussi grands honneurs, en dépit de tout son mérite personnel. Ces honneurs accordés à un Indien, à un individu

appartenant à une race qui n'était guère plus considérée que la race nègre, durent produire, et produisirent, en effet, une profonde impression sur les indigènes. Cependant un fâcheux incident faillit compromettre la conclusion de cette paix générale, en faveur de laquelle *le Rat* avait si éloquemment harangué et M. de Callière fait tant de sacrifices. Une épidémie se mit parmi les sauvages : ils mouraient en grand nombre, et le clergé français fut accusé d'avoir jeté un sort sur les hommes rouges. Ceux-ci allèrent même par députations supplier les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice, réputés plus particulièrement les auteurs de ce maléfice, de cesser leurs conjurations : heureusement que l'épidémie diminua rapidement d'intensité, et disparut au bout de quelques jours. M. de Callière résolut alors, de crainte de nouveau malheur, de brusquer la conclusion définitive du traité, et dès le 4 août eut lieu la cérémonie dont nous croyons également à propos de copier le récit, parce qu'on y trouvera de curieux détails de mœurs : « On choisit pour cela, dit Charlevoix, une grande plaine hors de la ville; on y fit une double enceinte de cent vingt-huit pieds de long, sur soixante-douze de large, l'entre-deux en ayant six; on ménagea à l'un des bouts une salle couverte de vingt-neuf pieds de long et presque carrée, pour les dames et pour tout le beau monde de la ville. Les soldats furent placés tout autour, et treize cents sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre. M. de Champigny, le chevalier de Vaudreuil et les principaux officiers environnaient le gouverneur général, qui était placé de manière à pouvoir être vu et entendu de tous, et qui parla le premier... Tous (les sauvages) applaudirent avec de grandes acclamations dont l'air retentit bien loin; ensuite on distribua des colliers à tous les chefs, qui se levèrent les uns après les autres, et, marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allèrent présenter leurs esclaves (prisonniers) au gouverneur général avec des colliers dont ils lui expliquèrent le sens. Ils parlèrent tous avec beaucoup d'esprit, et quelques-uns même avec plus

de politesse qu'on n'en attendait d'orateurs sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifiaient leurs intérêts particuliers au désir de la paix, et que ce désir ne leur était inspiré que par l'extrême envie qu'ils avaient de contenter leur père; qu'on devait leur en savoir d'autant plus de gré, qu'ils ne craignaient point du tout les Iroquois, et qu'ils comptaient moins sur un retour sincère de leur part. Il n'y en eut aucun à qui le général ne dit des choses fort gracieuses, et à mesure qu'on lui présentait des captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

« Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle était de la part des sauvages, fut pour les Français une espèce de comédie qui les réjouit beaucoup. La plupart des députés, surtout ceux des nations les plus éloignées, s'étaient habillés et parés d'une manière tout à fait grotesque, et qui faisait un contraste fort plaisant avec la gravité et le sérieux qu'ils affectaient.

« Le chef des Algonquins était vêtu en voyageur canadien; il avait accommodé ses cheveux en tête de coq, avec un plumet rouge qui en formait la crête et descendait par derrière. C'était un grand jeune homme parfaitement bien fait, et le même qui, à la tête de trente guerriers de sa nation de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avait défait auprès de Catarocouy le parti iroquois où avait péri le grand chef de guerre d'Onnontagué nommé *la Chaudière noire*, action de vigueur qui, plus que toute autre chose, avait fait prendre aux cantons la résolution de s'accommoder avec les Français et leurs alliés. Ce brave s'avança vers M. de Callière d'un air noble et dégagé, et lui dit : « Mon père, je ne suis point homme de conseil; mais j'écoute toujours ta voix : « tu as fait la paix, et j'oublie tout le passé. » Onanguicé, chef pouteouatmis, s'était coiffé avec la peau de la tête d'un jeune taureau dont les cornes lui pendaient sur les oreilles. Il passait pour avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les Français. Il parla, en effet, très-bien et d'une manière fort obligeante. L'Onnontaganis s'était peint tout le visage en

POSS  
rouge, et avait gnasse fort p guée, ce qui l et ridicule tou vait ni bonne voulait saluer il ôta sa perr grand éclat de point et qu'il applaudisseme point amené d ceux qu'il avait vés : d'ailleurs mais eu de g Iroquois, mais les Sioux. Le bords du saut S s'était fait ave de rayon auto d'auréole : il d la liberté à tous priaient son per amitié. Les Ir Abénaquis parl moignèrent un croisement d ils persuadère ment, que pen avaient prouv qu'ils témoign cours.

« Les autres compliments, yeux sur l'orate vait point enc deux mots, dor dont il portait tôt connaître tort qu'elles av fiance contre et les plus intrépi leur sincérité, leur père comm  
« On apporta qui fut signé puis le grand Callière y fu Champigny y M. de Vaudre les députés, et quoi on chanta rent de grande fait bouillir tro cun à sa place fusion; et tou eut à la fin plu

rouge, et avait sur sa tête une vieille teigneasse fort poudrée et très-mal peignée, ce qui lui donnait un air affreux et ridicule tout à la fois. Comme il n'avait ni bonnet ni chapeau, et qu'il voulait saluer le général à la française, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire qui ne le déconcerta point et qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avait point amené de prisonniers, parce que ceux qu'il avait faits s'étaient tous sauvés : d'ailleurs, ajouta-t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, mais je suis fort brouillé avec les Sioux. Le Sauteur (habitant des bords du saut Sainte-Marie), le Sauteur s'était fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête, en forme d'auréole : il dit qu'il avait déjà rendu la liberté à tous ses prisonniers, et qu'il priait son père de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés et les Abénaquis parlèrent les derniers, et témoignèrent un grand zèle pour l'accroissement de la colonie française. Ils persuadèrent d'autant plus aisément, que pendant toute la guerre ils avaient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignaient alors par leurs discours.

« Les autres députés ayant fini leurs compliments, tout le monde jeta les yeux sur l'orateur des cantons, qui n'avait point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le sens était que ceux dont il portait la parole feraient bientôt connaître à toutes les nations le tort qu'elles avaient eu d'entrer en défiance contre eux; qu'ils convaintraient les plus intrépides de leur fidélité, de leur sincérité, et de leur respect pour leur père commun.

« On apporta ensuite le traité de paix, qui fut signé de trente-huit députés, puis le grand calumet de paix. M. de Callière y fuma le premier; M. de Champigny y fuma après lui; ensuite M. de Vaudreuil, et tous les chefs et les députés, chacun à leur tour; après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudières où l'on avait fait bouillir trois bœufs. On servit chacun à sa place, sans bruit et sans confusion, et tout se passa gaiement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de ho-

tes et de canon, et le soir illuminations et feux de joie. »

Moins de deux ans après la conclusion de ce traité, le chevalier de Callière mourut (26 mai 1703). Il eut pour successeur le marquis de Vaudreuil, qui, comme lui, avait commencé par être gouverneur de Montréal, et qui fut, comme lui aussi, nommé à la demande des colons. Les affaires ne restèrent pas longtemps dans le même état, et bientôt fut justifiée la prudence apportée par M. de Callière à gagner sinon l'amitié des cantons iroquois, du moins leur neutralité dans nos querelles avec l'Angleterre. Celle-ci ne pouvait se résoudre à nous laisser en repos, lors même que nous ne lui disputions plus les territoires qu'elle avait usurpés sur nous. A force de répéter que les Iroquois étaient ses sujets, elle avait fini par se le persuader à elle-même, et si pour rompre la paix signée par eux avec nous elle recourait aux négociations, à la ruse, ce n'était point de sa part comme une sorte d'aveu du peu de confiance qu'elle aurait eu dans la valeur de ses droits de suzeraineté, c'était tout simplement parce qu'elle ne se jugeait pas en force pour recourir franchement à la violence. Il est bien vrai, au surplus, qu'elle nous faisait la plus dangereuse des guerres en attirant à elle, par le bon marché de ses marchandises, par leur abondance et par les facilités qu'elle apportait dans les échanges, le commerce des tribus indigènes, que l'inhabileté trop constatée de nos fabricants et la maladroite âpreté de nos négociants, pour ne pas nous servir d'une expression à la fois plus forte et plus juste, ne leur livrait qu'à des conditions beaucoup moins avantageuses. Ces menées, sourdes d'abord, puis ouvertes, menaçaient de détacher de nous les Iroquois; et cette appréhension, jointe à la reprise des hostilités du côté de l'Acadie, mit bientôt M. de Vaudreuil dans une fâcheuse position (1703). Un officier dont nous avons encore trop peu parlé, M. de Joncaire, lui rendit dans ces circonstances des services immenses. Un long séjour parmi les tribus iroquoises, où il s'était marié et s'était ainsi naturalisé, une grande habileté à manier ces natures

ombrageuses, toujours en défiance, non pas seulement contre nous, mais contre tout ce qui n'était pas elles-mêmes, lui avaient donné un crédit bien supérieur à celui dont jouissaient les missionnaires jésuites, qui, politiquement parlant, n'étaient plus que les agents dociles du gouverneur général, au lieu d'être, comme jadis, ses guides et ses inspireurs. M. de Joncaire parvint à nous donner complètement les Tsonnonhouans, si longtemps nos ennemis acharnés. C'était beaucoup, mais ce n'était pas encore assez pour nous délivrer de toute crainte. M. de Vaudreuil n'eut de repos que lorsqu'un chef fut venu, de son propre mouvement, lui promettre la neutralité des autres cantons, non sans lui témoigner en termes assez vifs combien les hommes rouges étaient scandalisés de la légèreté avec laquelle les hommes blancs faisaient la paix entre eux et la rompaient, se disputaient tantôt pour un coin de terre tantôt pour un autre qui ne leur appartenait d'ailleurs en aucune façon, et où ils auraient dû s'estimer heureux que les véritables maîtres du sol les laissassent vivre et mourir tranquilles. Nous n'avions d'amis bien dévoués que les Abénaquis. Peu à peu les autres nations que M. de Callière avait eu tant de peine à réconcilier entre elles avaient retrouvé leur ancienne animosité réciproque; et c'était naturellement contre nous-mêmes que tournaient toutes ces colères réveillées, attisées avec une habileté que nous n'avons jamais su imiter. Les Hurons même de Michillimakinac, gouvernés maintenant par un chef que nos Français avaient surnommé Quarante-sous, ces Hurons qui avaient transporté leur établissement entre les lacs Érié et Huron, à Détroit, beaucoup plus près de nous, n'étaient plus aussi fidèles à notre amitié que du temps où ils obéissaient au *Rat*. Les Outaouais et les Miamis étaient également prêts à se détacher de nous; mais avant que tous ces ferments dussent produire de nouvelles haines, bien des petites intermittences de trouble et de calme devaient se succéder.

Nous suspendons le récit des événements pour mentionner un de ces mille

faits qui passent inaperçus dans l'histoire officielle des nations, et qui mériteraient au contraire toute l'attention des contemporains et celle de la postérité, car ils contiennent souvent de très-hauts enseignements. Vers la fin de l'année 1704, le chevalier de Maupeou, commandant la flûte *la Seine*, était tombé au milieu d'une nombreuse flotte anglaise, et avait été obligé de se rendre après une lutte désespérée, soutenue pendant dix heures et avec un égal courage par les soldats, par les matelots et par les passagers. *La Seine* portait de France à Québec M. de Saint-Vallier, évêque de cette ville, plusieurs des plus riches particuliers de la colonie et un chargement estimé à près d'un million. Les simples colons furent assez promptement échangés : l'évêque resta huit ans prisonnier en Angleterre, et en sortit enfin; mais le chargement fut perdu à tout jamais. Or, ce chargement se composait d'une forte partie de toiles de lin et de chanvre, article que les Canadiens tiraient tout entier de France et payaient si cher que les pauvres, c'est-à-dire presque tous, étaient obligés de s'en passer; aussi bien que des autres étoffes; « de sorte, dit Charlevoix, témoin oculaire, que la plupart étaient presque nus. » La perte de ce chargement donna l'idée de semer du chanvre, du lin, et de fabriquer de grosses étoffes de laine. En 1705 M. Baudot le père, qui avait succédé à M. de Beauharnais, successeur lui-même de M. de Champigny dans la charge d'intendant du Canada, proposa au conseil du roi d'autoriser cette culture et cette fabrication. « Le conseil répondit qu'il « était charmé d'apprendre que les Ca- « nadiens reconnussent enfin la faute « qu'ils avaient faite en s'attachant au « seul commerce des pelleteries, et qu'ils « s'adonnassent sérieusement à la cul- « ture de leurs terres; que le roi espé- « rait qu'ils parviendraient bientôt à « construire des vaisseaux à meilleur « marché qu'en France et à faire de « bons établissements pour la pêche; « qu'on ne pouvait trop les y exciter, « ni leur en faciliter les moyens; mais « qu'il ne convenait pas au royaume « que les manufactures de toiles et de « draps fussent en Amérique, parce que

PO  
« cela causera  
« factures de  
« tant on ne  
« la fabricatio  
« tité de ces o  
« tion des clas  
« que fit aussit  
« trie, quoique  
« qu'en résulta  
« auraient dû,  
« dre au conseil  
« tage, et pour  
« la France, à e  
« large et en d  
« que celle trac  
« métropolitain  
« économiques.  
« seulement un  
« comptoir à en  
« des nations av  
« de nombreux  
« c'était toute u  
« blement disp  
« pour tout ce  
« une grande e  
« seconder ces  
« l'avenir une v  
« l'autre bout d  
« encore aujour  
« che possessor  
« pas mieux co  
« un jour, prer  
« confédération  
« aucun souve  
« réelle, bien c  
« pour l'autre  
« tropoles.

De 1703 à  
surtout occu  
tre les tribu  
unes contre  
tant nous  
dans la cou  
née. Pendan  
tenait dans  
lâtres, les A  
Iroquois chr  
ritoire; on  
trahison, q  
gueil britan  
çonner, da  
les sauvag  
nous dûmes  
le voisinag  
gent de Hu  
sous préter



cela causerait du préjudice aux manufactures de France; mais que pour tant on ne défendait pas absolument la fabrication d'une certaine quantité de ces objets pour la consommation des classes pauvres. » Le progrès que fit aussitôt cette branche d'industrie, quoique restreinte, le bon effet qui en résulta pour la culture des terres, auraient dû, ce semble, faire comprendre au conseil qu'il y avait tout avantage, et pour la colonie et surtout pour la France, à entrer dans une voie plus large et en définitive plus rationnelle que celle tracée par un étroit égoïsme métropolitain et de plus étroites vues économiques. Le Canada n'était pas seulement un point de relâche ou un comptoir à entretenir dans le voisinage des nations avec qui l'on pût échanger de nombreux et très-utiles produits : c'était toute une riche contrée admirablement disposée pour l'agriculture, pour tout ce qui constitue à la longue une grande et forte nation; il fallait secondar ces dispositions, créer dans l'avenir une véritable Nouvelle-France à l'autre bout du monde, et nous aurions encore aujourd'hui cette immense et riche possession que l'Angleterre ne saura pas mieux conserver que nous, et qui, un jour, prendra place dans la grande confédération américaine sans y porter aucun souvenir de bienveillance bien réelle, bien durable, ni pour l'une ni pour l'autre de ses deux anciennes métropoles.

De 1703 à 1708 M. de Vaudreuil fut surtout occupé à maintenir la paix entre les tribus, sans cesse excitées les unes contre les autres. Il faillit pourtant nous arriver un grand malheur dans le courant de cette dernière année. Pendant que M. de Joncaire maintenait dans la fidélité les Iroquois idolâtres, les Anglais négociaient avec les Iroquois chrétiens établis sur notre territoire; on eut une preuve de cette trahison, qu'une recrudescence de l'orgueil britannique avait déjà fait soupçonner, dans la conduite que tinrent les sauvages dans une expédition que nous dûmes faire contre Boston, dans le voisinage des Abénaquis. Un contingent de Hurons commença la défection, sous prétexte qu'un des leurs ayant été

tué par mégarde, cet accident présageait une mauvaise issue pour l'expédition. Les Iroquois chrétiens en firent bientôt autant, parce que, disaient-ils, quelques-uns des leurs étant tombés malades, il pourrait se faire que le même malheur arrivât à toute l'armée. M. de Vaudreuil se conduisit en cette circonstance difficile avec une grande habileté. Au lieu de montrer de la colère contre les Iroquois, il n'eut l'air de s'être aperçu de leur absence que pour leur témoigner le peu de cas qu'il ferait à l'avenir de guerriers qui désormais n'étaient plus bons qu'à rester oisifs sur leurs nattes. Ce mépris affecté les blessa profondément, et afin de montrer qu'ils ne voulaient plus le mériter ils se jetèrent sur différents quartiers de la Nouvelle-Angleterre et y portèrent la désolation. M. de Vaudreuil ne voulut pas cependant que le gouverneur anglais d'Orange pût le croire indifférent à ce qui se passait de ce côté. Il se plaignit à celui-ci de ce que tandis que, par considération personnelle pour lui et pour les Hollandais, leurs communs voisins, il laissait en repos son pays et la Nouvelle-York, il ne cessait, lui, de solliciter les cantons à reprendre les armes, faisait construire un fort chez les Agniers, et travaillait à débaucher les sauvages domiciliés dans le centre de notre colonie. Peter Schwiler s'excusa sur ses sentiments de charité chrétienne, qui ne lui permettaient pas de rester spectateur paisible de la façon cruelle dont nous et les sauvages nos alliés nous en usions envers nos ennemis. Il paraît que ce reproche, tout singulier qu'il pût être de la part des Anglais, si peu généreux envers leurs prisonniers, si peu attentifs à modérer les mauvais instincts des sauvages, leurs auxiliaires, n'en était pas moins mérité. On doit reconnaître ici en toute humilité que si nous avions su mieux que les Anglais nous concilier l'affection, l'estime des hommes rouges, nous n'usions pas de notre influence autant que nous l'aurions dû, autant que nous l'aurions pu, pour les faire renoncer à de barbares coutumes. On remarquera seulement, non pas à titre d'excuse, mais seulement à titre de simple observation en réponse aux griefs énoncés par



Schwiler, que pas un des prisonniers indigènes ou anglais amené dans l'intérieur de nos places n'eut à souffrir d'un mauvais traitement. Les Anglais étaient peut-être plus calmes pendant le combat, mais ils étaient beaucoup moins généreux ensuite.

Un danger plus sérieux encore que celui que lui avait fait courir la défection des Hurons et des Iroquois menaçait le Canada en 1709. « Le dixième de mai, dit Charlevoix, le sieur Vesche, qui en 1705 avait sondé tous les passages difficiles du fleuve Saint-Laurent, sous prétexte de venir à Québec traiter de l'échange des prisonniers, arriva d'Angleterre à Boston, d'où il se rendit en poste à Manhatte, pour y presser la levée des troupes qui devaient agir du côté de Montréal. On en fut bientôt instruit dans cette ville; et on y apprit même que Vesche avait présenté à la reine de la Grande-Bretagne (la reine Anne) un mémoire fort ample, où il faisait voir la facilité de conquérir le Canada, et l'utilité que l'Angleterre pouvait retirer de cette conquête. On ajoutait que sa majesté britannique avait agréé son projet..., qu'elle faisait arriver dans ses ports dix gros navires, et dix autres plus petits... » Cette expédition préparée, en effet, à grand bruit, et à l'occasion de laquelle on mit, de part et d'autre, sur pied des forces bien supérieures à celles qui jusqu'alors s'étaient disputé la possession des rives du Saint-Laurent, échoua du côté des Anglais par la même cause qui eût perdu les Français s'ils avaient été attaqués. Le corps de mille cinq cents hommes destiné à couvrir Montréal, et composé en presque totalité d'Indiens, s'arrêta, après avoir fait quarante lieues en trois jours et battu un faible détachement ennemi. On ne put le déterminer à aller plus avant, jusqu'à la Nouvelle-York, d'où il avait appris que s'avancait une armée de cinq mille hommes. Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la première nouvelle des préparatifs de l'Angleterre jusqu'à ce dernier événement. On était déjà à la mi-septembre quand M. de Vaudreuil apprit d'une manière certaine que deux mille cinq cents hommes se dirigeaient vers l'extrémité du lac du Saint-Sacrement, dans l'intention d'y

bâtir un nouveau fort, et avaient envoyé un détachement de six cents hommes pour s'emparer d'un port sur le lac Champlain, distant de deux journées seulement du fort Chambly, situé à environ deux autres journées de Montréal. Le gouverneur général se hâta de rassembler toutes ses troupes dans cette île, d'où il se porta à Chambly. C'était maintenant au tour de l'armée anglaise de reculer, de se débander, et c'est ce qui arriva aussi inopinément que cela avait eu lieu pour l'armée française. M. de Vaudreuil apprit, un matin, que l'ennemi avait brûlé ses canots, réduit en cendres tous les forts, et s'était retiré en maudissant Vesche, l'auteur d'une expédition qui, avant que le moindre combat eût été livré, avait déjà coûté la plus nombreuse armée que l'Angleterre eût encore assemblée au Canada. Longtemps ignoré, le motif de ce fait étrange fut à la fin connu par un missionnaire français, qui, retenu prisonnier par le gouverneur d'Orange dès le commencement des hostilités, fut ensuite échangé contre un neveu de cet officier. Quatre cantons iroquois s'étaient, dans cette circonstance, déclarés pour les Anglais. Mais ces sauvages n'avaient pas tardé à faire le raisonnement que leur avait suggéré depuis longtemps le sentiment de leur position entre deux peuples rivaux, chacun desquels étant plus puissant qu'eux les écraserait s'il cessait d'être en guerre avec l'autre. Les Agniers avaient rappelé cette vérité aux Abénaquis, et, dans un grand conseil qui avait été tenu entre eux à Onnontagué, il avait été décidé qu'on mettrait tout en œuvre pour qu'Anglais et Français n'eussent pas encore cette fois l'occasion de vider leurs querelles. En conséquence, dès que les Iroquois Agniers eurent joint l'armée anglaise, ils pensèrent au moyen de la détruire, et le Canada dut ainsi son salut à un calcul politique auquel on ne saurait reprocher que la façon atroce dont il y fut satisfait. « L'armée était campée sur le bord d'une petite rivière. Les Iroquois, qui passaient presque tout le temps à la chasse, s'avisèrent de jeter dans cette rivière, en amont du camp, les peaux des bêtes qu'ils écorchaient; et bientôt l'eau en fut infectée. Les Anglais, qui ne se défiaient de rien, conti-

nuèrent à bo  
Un si grand  
Plus tard le  
ciers qui l'é  
pour le cond  
couvert les  
été enterrés  
avait dû mor  
est certain,  
ne semble pa  
plète de ce  
dont les Ang  
que longtem  
ter un lieu  
à Manhatte,  
que les vais  
à faire le sié  
venus à Bos  
voyés à Libo  
des armées  
de Castille  
campagne  
d'Espagne)  
de Portugal  
contraint de  
avec l'Espag  
secours. »

A peine e  
Vaudreuil s  
non moins r  
peu de mois  
velle flotte  
Boston et é  
bec quand  
Port-Royal  
vince canad  
de parler, r  
le fil des év  
proprement  
point fauss  
Anglais vin  
mière part  
succomba.  
ciles, M. d  
gueur, un  
éloge. Les  
par lui et  
velle-York  
tôt à lui l  
des lacs C  
chigan. C  
paix avec  
et les cont  
Cependant  
M. de Vau  
putant de

nuèrent à boire de cette eau corrompue. Un si grand nombre en mourut, que plus tard le P. de Mareuil et deux officiers qui l'étaient allés prendre à Orange pour le conduire en Canada, ayant découvert les fosses où les morts avaient été enterrés, jugèrent que le nombre en avait dû monter à plus de mille. « Ce qui est certain, ajoute le P. Charlevoix, qui ne semble pas garantir l'exactitude complète de ce fait, c'est que la mortalité, dont les Anglais ne connurent la cause que longtemps après, les obligea à quitter un lieu si funeste. Ils se rendirent à Manhatté, où ils apprirent en arrivant que les vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siège de Québec n'étaient point venus à Boston, qu'ils avaient été envoyés à Libourne, où le mauvais succès des armées portugaises sur la frontière de Castille au commencement de cette campagne ( guerre de la succession d'Espagne ) faisait craindre que le roi de Portugal ( allié des Anglais ) ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne, s'il n'était promptement secouru. »

A peine échappé à ce danger, M. de Vaudreuil se vit en présence d'un autre non moins redoutable. On lui annonça, peu de mois après ( 1710 ), qu'une nouvelle flotte anglaise était arrivée devant Boston et était destinée à assiéger Québec quand elle se serait emparée du Port-Royal, la capitale de l'Acadie, province canadienne dont nous avons évité de parler, afin de suivre plus aisément le fil des événements relatifs au Canada proprement dit. Cette nouvelle n'était point fautive, et malheureusement les Anglais vinrent à bout d'exécuter la première partie de leur plan : Port-Royal succomba. Dans ces conjonctures difficiles, M. de Vaudreuil déploya une vigueur, une énergie au-dessus de tout éloge. Les Iroquois, caressés à la fois par lui et par le gouverneur de la Nouvelle-York, hésitaient : il appela aussitôt à lui les sauvages de la rive gauche des lacs Ontario, Erié, Huron et Michigan. Ceux-ci accoururent, firent la paix avec les Iroquois de la rive droite et les continent par leur seule présence. Cependant la flotte anglaise approchait. M. de Vaudreuil et ses lieutenants, disputant de zèle, d'activité et de talent, par-

vinrent à s'assurer soit de la neutralité, soit du secours des sauvages ; et quand à Montréal, aux Trois-Rivières, sur tout le littoral du fleuve, eurent été distribués les faibles moyens de défense qu'avait pu fournir la colonie épuisée, le gouverneur général revint s'enfermer dans Québec avec les braves et fidèles Abénaquis. Le 9 septembre ( 1710 ) quarante-vingt-dix voiles anglaises s'avançaient dans le Saint-Laurent, pendant qu'une armée de cinq à six mille hommes se dirigeait de la Nouvelle-York sur Chambly. Le 30 du même mois cette même flotte était dans les eaux de Gaspé, et le 7 octobre suivant elle était disparue ! Vaudreuil courut alors au-devant de l'armée de terre : comme celle réunie l'année précédente, elle n'avait pas attendu l'ennemi ! On n'eut que plus tard le mot de cette nouvelle énigme : la flotte avait fait naufrage vers les Sept-Iles, non loin de Gaspé ; cette nouvelle parvenue à l'armée de terre y avait répandu la terreur, et ainsi avait été rendue inutile la plus redoutable entreprise qui eût encore été faite contre la colonie française. M. de Vaudreuil fit rendre, peu de jours après, les derniers devoirs à trois mille cadavres trouvés épars sur les rives du Saint-Laurent, et rapporta, comme trophée, à Québec, le ridicule manifeste que l'amiral Jean Hill avait préparé pour être répandu dans le Canada, dont il avait beaucoup trop facilement espéré la conquête. L'année 1711 s'écoula paisiblement. De nouveaux bruits de guerre vinrent troubler encore la colonie en 1712 ; mais tout se borna à la continuation des querelles et des accommodements successifs qui depuis si longtemps constituaient l'état habituel de nos relations avec les sauvages, et surtout avec les Iroquois. Nous eûmes pourtant affaire dans ces derniers temps avec une tribu, celle des Ontagamis ou Renards, qui jusqu'alors nous avait assez peu occupés. Il fallut aller à eux, les combattre, les assiéger longuement dans le dernier refuge où leurs plus vaillants guerriers s'étaient renfermés : mais enfin on emporta la place, et les autres sauvages, nos auxiliaires, ne nous délivrèrent que trop complètement de ces imprudents agresseurs. Enfin le traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, vint met-

tre un terme, ou plutôt suspendre cette longue lutte dans laquelle tant de sang avait coulé, et qu'avaient signalée tant de lamentables épisodes. Avant la fin des négociations, les gouvernements de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre avaient reçu de leurs souverains l'ordre de faire cesser les hostilités; quelque temps après, ils apprirent que la reine de la Grande-Bretagne venait de se détacher de la ligue qui avait entrepris de détrôner le roi catholique Philippe V. Cet événement fut singulièrement favorable au gouvernement de Boston, obligé de se défendre contre les Abénaquis; mais le cabinet de Londres n'en était pas moins déterminé à ne rien céder sur la question de l'Acadie, d'où les troupes tenaient tout le Canada en échec. Louis XIV se montra accommodant par nécessité: les difficultés qui le pressaient en Europe ne lui permettaient pas de se montrer trop susceptible sur les sacrifices qu'on exigeait de lui en Amérique. Il abandonna aux Anglais la baie d'Hudson, l'Acadie, l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes, où il ne fut réservé aux Français que quelques plages sans fortifications. Il renonça, en outre, à ses droits sur les cinq cantons iroquois. Ce dernier article, par lequel Louis XIV donnait ce qui ne s'était jamais reconnu pour sien, fut à peu près de nul effet. Les Iroquois des bords des lacs se considérèrent si peu comme sujets ni anglais ni français, qu'en 1714 ils vinrent offrir leur médiation à M. de Vaudreuil pour le cas où serait de nouveau rompue la paix qu'on leur disait définitivement établie. Quant aux Abénaquis, plus loin de nous et plus proches des Anglais, ils ne voulurent entendre à aucune proposition de se reconnaître dépendants de la Grande-Bretagne: en vain recourut-on à la force pour les y contraindre; ils restèrent les maîtres chez eux, et ce ne fut que par ruse qu'on parvint à fonder un petit établissement au milieu d'eux, à l'embouchure du Kinébequi. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre était satisfaite, en attendant mieux. Elle possédait l'Acadie, but de ses constants efforts, les pêcheries de Terre-Neuve lui appartenaient; rien ne troublait plus ses établissements de la baie d'Hudson: elle pouvait attendre pa-

tiement qu'une nouvelle circonstance lui donnât le Canada, qu'elle entourait ainsi au nord, au midi et à l'est. Cette colonie était alors dans un assez triste état. « Le Canada, dit M. de Vaudreuil dans une lettre qu'il écrivait en 1714 à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre habitants en état de porter les armes, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante. Les vingt-huit compagnies des troupes de la marine que le roi y entretient ne font en tout que six cent vingt-huit soldats. Ce peu de monde est répandu dans une étendue de cent lieues. Les colonies anglaises ont soixante mille hommes en état de porter les armes, et on ne peut douter qu'à la première rupture ils ne fassent un grand effort pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'article XII des instructions données par la ville de Londres à ses députés au prochain parlement, il est dit qu'ils demanderont aux ministres du gouvernement précédent pourquoi ils ont laissé à la France le Canada et l'île du Cap-Breton. » Un trait, curieux à notre avis, est celui-ci: Louis XIV avait demandé à M. de la Salle des Canadiens pour peupler les galères. M. de Vaudreuil conseillait à ce même souverain, quelques années plus tard, de peupler le Canada avec des galériens de France. Le P. Charlevoix, qui était au Canada dans le courant de l'année 1720, n'y comptait guère à cette époque que trente mille âmes, dont sept mille à Québec, et signalait la rapidité inconcevable avec laquelle disparaissait la race indigène. Il emprunte ensuite à un mémoire rédigé par MM. Naudot, père et fils, intendants de la colonie, l'explication de l'état de souffrance commerciale dans lequel elle était plongée. Ces deux magistrats faisaient aux Canadiens, et à propos des peaux de castors, le même reproche qu'on leur adresse aujourd'hui encore, mais à propos surtout des bois de charpente. « Les Anglais, disaient-ils, ont tenu une conduite bien différente. Sans s'amuser à voyager loin de leurs établissements, ils ont cultivé leurs terres, ils ont établi des manufactures, ils ont fait des verreries, ils ont ouvert des mines de fer, ils ont construit des navires, et ils n'ont jamais regardé les pelleteries

PO  
que comme un  
comptaient pe  
Cette même  
dreuil mit à ex  
conçu pendant  
tourer Québec  
tions régulière  
siège. Il con  
vaux à M. de  
appelés à pour  
rables. Il eut à  
sans patriotiq  
Québec, le 10  
et un ans d'u  
événements he  
tie le fruit de s  
grâces n'ont pu  
naturel de Lo  
Beauharnais,  
succéda en 17  
environ le Can  
paix, qui per  
compléter l'œu  
Vaudreuil. Ce  
en usage pour  
littéraires de la co  
des Anglais.  
faire les fra  
nouveaux for  
trême frontièr  
ment, vit s'éle  
connu aujour  
Crown-Point  
importantes, n  
cupèrent M. d  
travaux de d  
lité furent ent  
roduite dans  
où la discipl  
singulièrement  
interdit aux  
siastiques d'a  
morte; un au  
lois de Franc  
trées au cons  
gueur au Ca  
défendit qu'  
d'habitation  
culture, qu  
demi de fron  
Bouchette b  
suivant lui,  
de agglomér  
serait peut-  
mais il s'ag  
dans l'intér

que comme un accessoire sur lequel ils comptaient peu. »

Cette même année 1720 M. de Vaudreuil mit à exécution le projet qu'il avait conçu pendant la dernière guerre, d'entourer Québec et Montréal de fortifications régulières capables de soutenir un siège. Il confia ces importants travaux à M. de Léry, et les colons furent appelés à pourvoir à ces dépenses considérables. Il eut à peine le temps de mettre à fin sa patriotique entreprise : il mourut à Québec, le 10 octobre 1725, après vingt et un ans d'un gouvernement dont les événements heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance, et dont les disgrâces n'ont pu lui être imputées. Un fils naturel de Louis XIV, le chevalier de Beauharnais, capitaine de vaisseau, lui succéda en 1726. Pendant dix-neuf ans environ le Canada jouit d'une profonde paix, qui permit à son gouverneur de compléter l'œuvre commencée par M. de Vaudreuil. Tous les moyens furent mis en usage pour développer les forces militaires de la colonie, sans cesse en crainte des Anglais. Le ministère consentit à faire les frais de la construction de nouveaux forts placés le long de l'extrême frontière, et l'année 1731, notamment, vit s'élever celui qui est encore connu aujourd'hui sous le nom de Crown-Point. Des mesures non moins importantes, mais d'un autre ordre, occupèrent M. de Beauharnais. De grands travaux de défrichement et de viabilité furent entrepris. La réforme fut introduite dans les couvents de femmes, où la discipline et les mœurs s'étaient singulièrement relâchées; un édit royal interdit aux jésuites et à tous les ecclésiastiques d'acquérir des biens de main-morte; un autre prescrivit que les seules lois de France qui auraient été enregistrées au conseil supérieur seraient en vigueur au Canada; et un dernier enfin défendit qu'on construisît une maison d'habitation sur une ferme, ou terre en culture, qui aurait moins d'un acre et demi de front et quarante de profondeur. Bouchette blâme cette disposition, qui, suivant lui, eut pour effet une trop grande agglomération de la population; cela serait peut-être arrivé à la longue, mais il s'agissait de grouper d'abord, dans l'intérêt de leur sûreté, des habita-

tions beaucoup trop disséminées (1).

Cependant cet état de paix ne pouvait durer éternellement. Peu à peu les Anglais avaient gagné du terrain, et les limites qui leur avaient été assignées étaient bien loin derrière eux; ils s'étaient même emparés, en 1745, de l'île du Cap-Breton. Le comte de la Galissonnière, qui avait succédé au marquis de Beauharnais (1747), voyant qu'il demandait vainement assistance au ministère, afin de faire régler la question des frontières, que les Anglais transportaient, du côté de l'Acadie, jusqu'au centre du Canada, tandis que nous les placions, nous, proche de l'isthme qui unit l'Acadie au continent, proposa au gouverneur anglais de s'en rapporter à des commissaires qui seraient nommés de part et d'autre à cet effet, conformément à l'une des clauses du traité d'Utrecht. Cet accommodement, accepté, traîna en longueur et ne fut conclu qu'en 1748, par M. de Jonquières, qui était venu remplacer M. de la Galissonnière. Dès l'année suivante cependant le gouverneur de l'Acadie, devenue la Nouvelle-Écosse depuis qu'elle avait été cédée définitivement à la Grande-Bretagne, éleva de nouveaux forts dans la baie de Fundy, sous prétexte de surveiller le Canada, dont il accusait le gouverneur d'exciter les Indiens et les Acadiens à s'affranchir de la domination anglaise. Ces contestations à propos de limites de territoire étaient loin d'être terminées lorsque le baron de Longueuil vint remplacer M. de Jonquières, en 1752, et dut lui-même céder presque aussitôt la place à M. le marquis du Quesne de Menneville. Les Anglais cherchaient à s'établir sur les bords de l'Ohio, au sud du lac Érié, dans le voisinage du Mississipi, afin de couper la communication entre le Canada et la Louisiane. Ils faisaient de grands préparatifs pour nous attaquer de ce côté, sous prétexte de secourir les sauvages qu'ils avaient eux-mêmes soulevés contre nous. M. du Quesne et M. Bigot, intendant du Canada, conçurent le projet de former un établissement sur ce point important, et y procédèrent dans le cou-

(1) *British dominions in North-America*, t. I, pag. 439.



rant de l'hiver 1753 à 1754. Les écrivains anglais n'ont pas assez d'injures à prodiguer à ce M. Bigot. Bouchette, notamment, n'hésite pas à le signaler comme un prévaricateur, comme un traître dont les méfaits administratifs nous ont été plus funestes que la valeur des soldats anglais, et les mémoires du capitaine Pouchot sont loin de justifier ce haut fonctionnaire : l'administration paraît avoir été étrangement pratiquée au Canada, à cette époque où le désordre et l'immoralité étaient à peu près partout en France. Il semble toutefois qu'il peut y avoir un peu de rancune, de la part des Anglais, contre l'homme assez clairvoyant pour avoir éventé à temps l'une de leurs mines souterraines. Aucune opération militaire, si ce n'est un léger engagement naval sur le banc de Terre-Neuve, n'eut lieu jusqu'en 1755. M. le marquis de Vaudreuil de Cavagnal était venu prendre la place de M. du Quesne. Il amenait de France une flotte commandée par le comte de Macnemara, et composée de neuf vaisseaux de cinquante-quatre à quatre-vingts canons, de sept frégates de trente canons, de onze vaisseaux armés en flûte et portant quatre-vingt-cinq compagnies d'infanterie. La flotte retourna en France, et les troupes débarquées furent mises sous les ordres du baron Dieskau. Ce général fut malheureux dès sa première affaire. Le général anglais Braddock, parti du fort Cumberland (Nouveau-Brunswick), à la tête de troupes régulières et de milices coloniales, afin d'établir un poste sur l'Ohio, s'était fait battre au fort du Quesne, et lui-même y avait perdu la vie. Washington, qui servait sous ses ordres, rallia les troupes, leur fit rejoindre celles conduites par le gouverneur Shirley et le général W. Johnson. Ce dernier, rencontré par le baron Dieskau, le battit, et le repoussa jusque sous le canon de Crown-Point. « Ce fut peut-être un bonheur pour le Canada que la défaite de M. Dieskau, dit le capitaine Pouchot (1), parce que la cour, se confiant sur les forces du pays, l'aurait négligé, et on aurait été hors d'état de résister aux entreprises des ennemis. Sur

(1) Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale; Yverdon, 1781.

les instances de M. Vaudreuil, la cour se déterminait à faire partir, au printemps de 1756, M. de Montcalm, maréchal de camp, avec des ingénieurs, deux nouveaux bataillons, des vivres, des munitions et des marchandises. » Cet envoi avait un motif plus sérieux. Jusqu'à ce moment le secret de la politique anglaise avait consisté à entraîner la France dans des guerres continentales qui l'empêchaient de se livrer à de grandes opérations maritimes et de préserver ses colonies des invasions étrangères. Ce moyen avait toujours réussi aux Anglais dans les guerres précédentes. Pour la première fois il leur fit défaut au moment de la rupture de 1755. En effet, la maison d'Autriche, sur l'aide de laquelle ils n'avaient jamais vainement compté, était alors en parfaite harmonie avec la maison de Bourbon. Mais bientôt la mauvaise étoile de la France leur mit en main les armes qui leur manquaient. Au lieu de se borner à la lutte navale à laquelle elle avait préludé par des succès éclatants, la France provoqua une guerre de terre en cherchant à envahir l'électorat de Hanovre, patrimoine de George II d'Angleterre. Frédéric de Prusse prit part aux démêlés auxquels donna lieu ce projet. Survint la guerre dite de Sept-Ans. Les conséquences de ce conflit européen furent à jamais déplorables. Heureux dans leurs premières opérations militaires sur le continent, les Français perdirent presque tous leurs établissements coloniaux; les Anglais leur enlevèrent, dans l'Inde, Chandernagor, Pondichéry, Mahé; en Afrique, les forts situés sur le fleuve Sénégal; en Amérique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Dominique, la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, la Martinique et le Canada. Mais n'anticipons pas sur les événements.

On a pu remarquer que nous ne faisons plus mention des sauvages : ils étaient passés au second rang, depuis que nous avions en tête des ennemis plus redoutables et que nos propres armées, devenues plus nombreuses, ne tiraient plus leurs principales forces de l'adjonction des contingents indigènes. Une douloureuse affaire qui se passa en 1757, après la prise du fort Georges par

le général Montcalm tant à les renvoyer plusieurs fois. Il est qu'ils ne cessent de rôler dans les plaines, de la décadence de crédit politique, de la missionnaire point non point, jusqu'à de la Grande-Bretagne, son, donné le missionnaire.

M. de Montcalm qui les dernières exécutés par grande importance, touché à repousser, dont ils s'étaient Canada et sur Laurent du Canada terre. La prise des bords du lac d'un immense de munitions transporter à l'ennemi et au fort anglais occupait situé à l'extrémité de ce nom, pointe sud du fort et en face du

M. de Montcalm maître de l'ennemi, nathan Carver, ment acteur qui suivit ce M. de Montcalm de troupes, 2,000 hommes et 2,000 hommes anglais. M. de Montcalm garnison de la taine Pouchot faire, ne comptait 5 à 6,000 hommes, important point de ses forces. Munro se défendit probablement s'il eût été libre de continuer la sommation française, en honorables,

(1) Voyage



le général Montcalm, nous oblige pourtant à les remettre en scène une dernière fois. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'ils ne cessèrent jamais de jouer un rôle dans les armées françaises et anglaises, de même que, malgré le peu de crédit politique conservé par nos missionnaires, ceux-ci ne désertèrent point non plus leur courageux apostolat, jusqu'au jour où le gouvernement de la Grande-Bretagne a, comme de raison, donné la prééminence sur eux aux missionnaires du culte protestant.

M. de Montcalm, rassuré sur Québec, à qui les derniers travaux de fortification exécutés par M. de Léry donnaient une grande importance militaire, s'était attaché à repousser les Anglais des postes dont ils s'étaient emparés dans le Haut-Canada et sur la rive droite du Saint-Laurent du côté de la Nouvelle-Angleterre. La prise du fort Oswego, sur les bords du lac Ontario l'avait rendu maître d'un immense matériel d'artillerie et de munitions de guerre qu'il avait fait transporter à Montréal, au fort Frontenac et au fort de Niagara; mais les Anglais occupaient encore le fort Georges, situé à l'extrémité méridionale du lac de ce nom, placé lui-même près de la pointe sud du lac Champlain, non loin et en face du fort d'Oswego.

M. de Montcalm résolut de s'en rendre maître et y parvint. Le capitaine Jonathan Carver, qui se trouva fortuitement acteur dans le drame horrible qui suivit ce fait d'armes, prétend que M. de Montcalm avait 11,000 hommes de troupes, tant réglées que canadiennes et 2,000 Indiens, et que le colonel anglais Munro ne disposait que d'une garnison de 2,300 habitants. Le capitaine Pouchot, également présent à l'affaire, ne compte guère de notre côté que 5 à 6,000 hommes; mais ces nombres importent peu. « Malgré l'infériorité de ses forces, dit Carver (1), le colonel Munro se défendit avec vigueur; et probablement il aurait conservé le fort s'il eût été secouru ou s'il eût été libre de continuer sa défense. A chaque sommation que lui faisait le général français, en lui offrant des conditions honorables, il ne répondait autre chose

sinon qu'il se sentait capable de repousser les attaques les plus vives, et que s'il se trouvait hors d'état de le faire il serait bientôt secouru par une partie de l'armée anglaise qui était dans le voisinage. Le colonel ayant cependant informé le général Webbe de la situation où il se trouvait, et lui ayant demandé quelque renfort de troupes fraîches, celui-ci lui dépêcha un messenger, avec une lettre par laquelle il l'informait qu'il ne pouvait le secourir, et lui donnait ordre de se rendre aux conditions les plus avantageuses qu'il pourrait obtenir... Le brave gouverneur n'eut pas plutôt lu l'ordre du général en chef, auquel il ne pouvait désobéir, qu'il pencha la tête d'étonnement et de douleur, et entra, quoique avec répugnance, en pourparler de capitulation. La reddition du fort fut convenue, et en considération de la vigoureuse défense de la garnison, il fut stipulé qu'elle sortirait avec tous les honneurs de la guerre; qu'il lui serait accordé des chariots couverts pour transporter les bagages et les malades au fort Edouard, et une garde pour la protéger contre la fureur des sauvages. Le matin qui suivit la signature de cette capitulation, à la première pointe du jour, toute la garnison, consistant encore en deux mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, marcha hors des lignes et en était à peine sortie, qu'un grand nombre d'Indiens s'assemblèrent à l'entour et se mirent à piller. Nous espérâmes d'abord que c'était là leur unique objet, et nous les laissâmes faire sans opposition. A la vérité, il n'était pas en notre pouvoir de les en empêcher, parce que, quoiqu'on nous eût laissé nos armes, on ne nous avait pas permis d'emporter une seule charge de poudre. Mais nous reconnûmes bientôt le peu de fondement de notre espérance; car, peu après, plusieurs des sauvages commencèrent à attaquer les malades et les blessés, et ceux qui n'étaient pas en état de marcher dans les rangs furent bientôt assommés, malgré leurs efforts pour détourner la fureur de leurs ennemis par leurs cris et leurs gémissements. Nous étions encore dans l'attente que le désordre se bornerait là, et notre petite armée se mit en mouvement; bientôt nous vi-

(1) *Voyage dans l'Amérique septentrionale.*

mes la division du front rebrousser vers nous avec précipitation, et nous nous aperçûmes que nous étions entièrement environnés de sauvages. Nous attendions à chaque moment que l'escorte française qui avait été promise par un des articles de la capitulation arrivât et mit fin à notre crainte : rien ne parut. » Le capitaine raconte ici le massacre horrible qui eut lieu, et il ajoute : « Nous comprîmes alors que nous ne devions point espérer de secours des Français, et que, malgré la capitulation, nous étions livrés à la fureur des sauvages; car je vis clairement des officiers français se promenant tranquillement et causant entre eux à peu de distance de ce théâtre d'horreur et de sang. » Une accusation aussi grave ne saurait être acceptée. On peut voir dans les *Lettres édifiantes* le récit de cette malheureuse affaire, écrit par un missionnaire qui en fut également le témoin; il confirmera et complétera la version suivante, que nous préférons emprunter au capitaine Pouchot, parce que les paroles de cet officier, très-enclin d'ailleurs à blâmer tout ce qu'il n'a pas fait, nous semblent plus calmes et par conséquent plus impartiales : « Les troupes anglaises se rendirent, à condition de ne pas servir de dix-huit mois contresa majesté très-chrétienne et ses alliés, et d'être renvoyées dans la Nouvelle-Angleterre. Les Français devaient les escorter jusqu'à mi-chemin du portage du fort Saint-Georges. En conséquence, elles sortirent avec armes et bagages, marchant en colonne, avec le détachement d'escorte. Les sauvages, que la curiosité attira autour d'eux, quoique très-prévenus par M. de Montcalm de ne les point inquiéter, les suivaient tous éparpillés dans les bois de cette gorge. Dès que l'escorte eut quitté les Anglais, quelques sauvages essayèrent de les agacer, plutôt pour juger de leur contenance que dans un autre dessein. Ils enlevèrent quelque partie de leur équipage. Voyant ces troupes embarrassées sur ce qu'elles devaient faire et étonnées de leurs cris, ils commencèrent à les dépouiller; peut-être furent-ils sollicités par leurs interprètes français, qui, fâchés de voir les Anglais s'en retourner sans profiter d'aucun

butin, comme ils avaient fait à l'affaire de Braddock, les encourageaient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquèrent de toutes parts et les dépouillèrent. Ceux qui résistèrent furent tués et d'autres emmenés prisonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit presque tous relâcher, mais tous nus : les officiers et soldats français se dépouillèrent pour les couvrir, et on les renvoya plus sagement. La position de ces troupes était sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvaient croire que les Français les attaqueraient si elles se battaient avec nos sauvages. Certainement, si elles eussent montré de la fermeté aux premiers qui vinrent les insulter, elles auraient prévenu ce malheur, qu'elles ne pouvaient attribuer aux Français. A leur arrivée en Angleterre, elles firent cependant sonner fort haut cette infraction, et ne voulurent plus tenir la capitulation. Il est démontré que sans les soins que se donnèrent les Français il n'en serait pas retourné un seul dans ce pays. Les Anglais savent, par leur expérience, que l'on n'est point maître de cette espèce d'hommes, qui se comportent avec la plus grande bravoure pendant le siège. » Les interprètes que M. Pouchot met en cause, peut-être avec raison, ne sauraient être assimilés aux interprètes attachés aujourd'hui aux états-majors de nos armées. Ils étaient des agents sans caractère reconnu; et, pour le plus souvent, Anglais et Français employaient pour interprètes des indigènes venus à bout de se faire comprendre dans l'une ou l'autre de ces langues. Au surplus, les sauvages qui venaient de se rendre coupables de ce crime en furent bientôt punis, et nous-mêmes aussi par contre-coup. Il fut impossible de les retenir après la prise du fort Georges. Ils voulurent revoir leurs villages, et quelques-uns d'entre eux, afin de grossir le butin qu'ils apportaient à leurs femmes et à leurs vieillards, restés à les attendre, rouvrirent des tombes encore fraîches, et y puisèrent le germe d'une maladie contagieuse qui les décima, et détruisit même presque en entier la plus puissante de leurs tribus et notre plus fidèle alliée. La prise du fort Georges

PC  
consterna les  
calm avait pu  
c'en eût été f  
L'année 1758  
part et d'autr  
commencer  
destruction d  
L'Angleterre  
soulever ses  
à qui les dém  
ne permettaie  
blissements  
clergé. canad  
influence sur  
indigènes le  
Vaudreuil. Il  
tisme seulem  
gieux. Les c  
nous avons  
Canada part  
le gouvernem  
la colonie, s  
se séparer. Il  
lequel, du po  
pouvoir milit  
nence, mais d  
l'Angleterre,  
réunirent da  
pendance nat  
pes royales é  
de souffranc  
près de tout  
ment d'où el  
provisionner  
bâtiments :  
été capturés  
tre, les four  
coupables à  
exactions.  
fut la plus c  
de la guerr  
900,000 fr.  
équivaudra  
millions, n  
pain et de v  
administrat  
il est certai  
qu'il convi  
tions effron  
que. La ca  
pas à ne f  
se battit s  
vrit même  
pour nous  
dés par M  
de pénétre

consterna les Anglais. Si M. de Montcalm avait pu disposer de ses sauvages, c'en eût été fait de la Nouvelle-York. L'année 1758 se passa à se préparer de part et d'autre à la guerre; qui allait recommencer pour ne finir que par la destruction de l'une des deux nations. L'Angleterre ne ménagea rien pour soulever ses colons contre la France, à qui les démêlés qu'elle avait en Europe ne permettaient pas de secourir des établissements lointains. De son côté, le clergé canadien secondait de toute son influence sur les nationaux et sur les indigènes les mesures du comte de Vaudreuil. Il n'y avait pas là du patriotisme seulement, mais de l'esprit religieux. Les deux partis entre lesquels nous avons montré la population du Canada partagée depuis le moment où le gouvernement royal fut établi dans la colonie, se réunirent pour ne plus se séparer. Il ne s'agissait plus de savoir lequel, du pouvoir ecclésiastique ou du pouvoir militaire, devait avoir la prééminence, mais de défendre la France contre l'Angleterre, et tous les Canadiens se réunirent dans la même volonté d'indépendance nationale. Cependant les troupes royales étaient dans un grand état de souffrance, elles manquaient à peu près de tout : les magasins du gouvernement d'où elles devaient tirer leur approvisionnement étaient vides. Quinze bâtiments expédiés de France avaient été capturés par les Anglais, et, en outre, les fournisseurs officiels se rendaient coupables à l'envi des plus odieuses exactions. La dépense de cette année fut la plus considérable de toutes celles de la guerre : elle monta à 27 millions 900,000 fr. ; et malgré cette dépense, qui équivaldrait aujourd'hui à plus de 60 millions, nos troupes manquaient de pain et de vêtements. L'intendant Bigot administrait toujours la colonie ; mais il est certain que ce n'est pas à lui seul qu'il convient d'imputer les dilapidations effrontées commises à cette époque. La campagne ne se passa pourtant pas à ne faire que des préparatifs ; on se battit sur plus d'un point. Elle s'ouvrit même par un fait d'armes glorieux pour nous : 3,000 des nôtres, commandés par Montcalm, qui avait l'intention de pénétrer dans la Nouvelle-York par

Carillon, proche la chute de Niagara, battirent 22,000 Anglais commandés par le général Abercromby (8 juillet), et leur tuèrent 4 à 5,000 hommes. Nous n'étions pas aussi heureux sur d'autres points. Une flotte anglaise, forte de 23 vaisseaux de ligne et de 18 frégates portant 16,000 hommes de troupes régulières, avait jeté l'ancre, le 4 juin précédent, dans la baie de Gabarrus, à une demi-lieue de Louisbourg ; dans l'Île-Royale, et s'étaient emparés de cette place importante, malgré la vigoureuse résistance des habitants, soutenus par l'exemple de madame de Drucourt, femme du gouverneur. La conquête de l'Île-Royale avait été la conséquence de ce succès, et cette conquête avait achevé de donner aux Anglais, déjà maîtres de l'Acadie et de l'Île de Terre-Neuve, entre lesquelles est située l'Île-Royale, la libre disposition de l'embouchure du Saint-Laurent. Aucun secours de France ne pouvait plus arriver à Québec sans avoir d'abord à les combattre. Enfin, le fort du Quesne, élevé par le gouverneur de ce nom sur l'Ohio, où les Anglais ne voulaient pas nous voir établis, dut être abandonné par nous dans les derniers jours du mois de novembre de cette même année 1758. Cependant, avant d'en sortir, nous y mîmes le feu ; les Anglais qui s'établirent ensuite sur ses décombres, y trouvant des os de bœufs, de chevaux et de moutons calcinés, osèrent nous accuser, à la face de l'Europe, d'avoir brûlé nos prisonniers ! La réduction de Louisbourg et de quelques autres places moins considérables avait déjà mis à la disposition du gouverneur de la Nouvelle-Angleterre vingt-sept régiments de vieilles troupes, lorsqu'on apprit à Québec que le cabinet de Londres, décidé à tenter un coup décisif, dirigeait contre le Canada une flotte de plus de trois cents voiles, qui entra en effet dans le Saint-Laurent vers la fin de juin 1759. L'amiral Saunders, qui la commandait, la conduisit devant Québec, pendant que deux armées de terre, sous les ordres, l'une de sir W. Johnson, l'autre du général Amherst, se dirigeaient sur les forts de Niagara et de Crown-Point, avec ordre, en cas de réussite, d'opérer à Montréal leur jonction avec la troisième armée, confiée au général Wolf, et chargée

de s'emparer de Québec. La flotte de Saunders fut sur le point d'être détruite, à peine arrivée en vue de l'île d'Orléans, par huit brûlots qui lui avaient été lancés par une nuit obscure et un vent très-favorable; mais l'intelligence ou le sang-froid manquèrent à ceux qui conduisaient ces brûlots et qui y mirent le feu beaucoup trop tôt. La plus grande partie de l'armée ennemie prit terre avec une artillerie nombreuse sur le bord opposé de la même rivière. Le 31 juillet les Anglais échouèrent dans une tentative qu'ils firent contre une redoute que nous occupions sur la grève. Ils se décidèrent alors à établir en face de Québec une batterie formidable qui pendant tout le mois d'août ne cessa de tirer sur la ville. Ils n'abandonnaient pourtant pas leur projet de franchir la chute du Montmorency. Ils y parvinrent après avoir perdu plus de quinze cents hommes à la prise de ce seul point.

M. de Montcalm fit aussitôt garder la rivière au-dessus de Québec, et construire des redoutes dans chacun des endroits où un débarquement était possible. Cependant le fort de Niagara, défendu par le capitaine Pouchot, avait dû capituler devant sir W. Johnson. M. de Montcalm, à cette nouvelle, se hâta de pourvoir à la construction d'un nouveau fort qui remplaçât, de ce côté, celui que nous venions de perdre. Québec tenait toujours : deux mois déjà passés d'un siège meurtrier ne l'avaient point lassé. Les Anglais essayaient en vain d'y pénétrer par quelque point : la résistance était partout la même. Ils pensèrent enfin à remonter le fleuve, afin de prendre la place à revers, et parvinrent à forcer le passage que gardait M. de Vaudreuil avec deux frégates. M. de Montcalm détacha immédiatement un corps de mille hommes d'élite, que M. de Bougainville conduisit à la pointe aux Trembles, à cinq lieues de Québec; un autre corps, moins nombreux, fut établi à un quart de lieue seulement de cette ville, le long de la rivière. Quatre mille Anglais retenus en rivière par ces détachements et par les redoutes qui sur tous les points du littoral s'opposaient à leur débarquement se disposaient à rejoindre le reste de l'armée, dans l'île d'Orléans, lorsqu'à environ trois quarts de lieue

au-dessus de Québec, ils remarquèrent un point de la côte très-escarpé, et qu'à cause de cela ils pensèrent être moins soigneusement gardé que les autres; cela se trouva malheureusement vrai. Un détachement d'infanterie légère et de montagnards écossais y grimperent avec beaucoup de courage : une sentinelle qu'ils surprisèrent n'eut que le temps de lâcher son coup de fusil. Cinq mille Anglais gravirent ainsi les hauteurs d'Abraham, et le 13 décembre, à neuf heures du matin, ils étaient déjà en ordre de bataille, quand M. de Montcalm poussa contre eux deux mille soldats, cinq mille Canadiens et cinq cents sauvages qui ne purent tenir. M. de Montcalm, qui était à cheval, courut pour les arrêter et les rallier : c'est à ce moment qu'il reçut une balle dans les reins. Le général Wolf, son adversaire, avait été tué d'un coup de feu, dès le commencement de l'action. La mort de M. de Montcalm décida de la bataille. Les Anglais, victorieux, nous suivirent jusque sous les murs de Québec.

M. le comte de Bougainville, à qui M. de Montcalm avait, durant l'action, envoyé l'ordre de le rejoindre immédiatement avec tous les détachements disséminés le long de la côte, ne parut sur le plateau d'Abraham que lorsque l'affaire était terminée : il prit position, et attendit de nouveaux ordres afin de ne pas gêner le mouvement que MM. de Vaudreuil et de Montcalm voudraient faire soit en avant soit en arrière. M. de Montcalm, avant d'expirer, avait conseillé qu'on s'enfermât dans Québec, et qu'on s'en remit aux troupes restées en dehors du soin de forcer les Anglais à quitter la position dont ils s'étaient emparés. Mais M. de Vaudreuil fut d'un avis contraire, ressembla l'armée, remonta la rivière Saint-Charles, et gagna la pointe aux Trembles. Six cents hommes seulement furent laissés dans Québec. Les Anglais étaient si étonnés de leur victoire, qu'ils hésitèrent un instant à se présenter devant les portes de la ville. Les habitants, effrayés et se croyant abandonnés par l'armée, éprouvèrent un de ces mouvements spontanés, involontaires, que nous ne savons comment qualifier, mais qui sont la honte éternelle d'une population. Il leur sembla

P  
qu'il n'y avait  
d'hommes pa  
que M. de V  
pour l'exemp  
et ils forcèr  
six cents hon  
vis, prévenu  
inutile dilige  
battre encore  
temps de fra  
séparait les d  
n'était plus  
capitale de la  
glois en gard  
pendant un  
donné. M.  
armée de ci  
qu'il avait av  
bles ne consi  
nada comme  
et établi ren  
tier. Les au  
coloniales fu  
lages et à  
quartier gén  
ment frança  
les troupes  
capitulé au f  
1759 à 1760  
combats. Q  
d'attaquer a  
harcelé, et  
plus de mille  
« Cependan  
que nous cit  
responsabili  
leurs, il fit  
cependant l  
triste situa  
vres et de  
pièces. Le vi  
vres la bar  
bouteilles;  
quart; le a  
blé 30 à 48  
rante-cinq  
3 livres la  
un bœuf 4  
livres; un  
souliers 30  
prix arbit  
l'argent au  
nir à tous c

(1) On per  
dans la Not  
M. Roux de



qu'il n'y avait de Français, qu'il n'y avait d'hommes parmi eux, que les soldats que M. de Vaudreuil leur avait laissés pour l'exemple et non pour leur sûreté, et ils forcèrent le commandant de ces six cents hommes à capituler. M. de Lévis, prévenu de cette résolution, fit une inutile diligence pour s'y opposer et combattre encore; mais à peine avait-il eu le temps de franchir la forte distance qui séparait les deux armées, que déjà Québec n'était plus digne de son vieux titre de capitale de la Nouvelle-France. Les Anglais en gardaient les remparts (1). Cependant un grand exemple fut alors donné. M. de Vaudreuil et la petite armée de cinq mille hommes environ qu'il avait avec lui à la pointe aux Trembles ne considéraient pas encore le Canada comme perdu. Ils s'y fortifièrent et établirent un poste à Jacques-Cartier. Les autres régiments de troupes coloniales furent distribués dans les villages et à Montréal, où fut placé le quartier général, le siège du gouvernement français. C'est là que se rendirent les troupes qui avaient honorablement capitulé au fort de Niagara. L'hiver de 1759 à 1760 vit une multitude de petits combats. Québec, qu'on se proposait d'attaquer au printemps suivant, fut harcelé, et la garnison anglaise perdit plus de mille cinq cents hommes.

« Cependant, dit le capitaine Pouchot, que nous citons pour lui laisser toute la responsabilité des révélations que, d'ailleurs, il fit inutilement dans le temps; cependant le Canada était dans la plus triste situation, par le manque de vivres et de marchandises de toute espèce. Le vin valait dans l'hiver 2,400 livres la barrique de deux-cent quarante bouteilles; l'eau-de-vie 1500 livres le quart; le sel 3 à 400 livres le minot, le blé 30 à 48 livres le boisseau pesant quarante-cinq livres; la viande de mouton 3 livres la livre; le cheval 1 livre 4 sous; un bœuf 4 à 500 livres; un veau 50 à 60 livres; un dinde 50 livres; une paire de souliers 30 livres; etc. Tout était d'un prix arbitraire. L'intendant faisait de l'argent autant qu'il pouvait pour subvenir à tous ces prix; mais jamais il n'avait

songé à rien taxer, parce qu'il trouvait son compte et celui de sa société dans toutes ces augmentations. Ils avaient soin d'enlever et vivres et marchandises, qu'ils revendaient au roi et aux particuliers. Les habitants, que l'on avait tenus sous les armes toute la campagne, étaient, au moins la moitié, dans la disette. On leur enlevait leurs blés et leurs bestiaux pour la nourriture des troupes. Ces objets leur étaient payés, à la vérité, très-cher, mais en papier, qui étant commun ne pouvait plus leur procurer le nécessaire. Le discrédit qu'il prenait faisait tout augmenter de quinze jours en quinze jours. Cette progression a toujours duré jusqu'à la reddition du Canada. La barrique de vin, dans l'été 1760, fut portée jusqu'à 10,000 livres, et tout en proportion. » Malgré cette disette, l'armée française ne perdait pas courage à Montréal, et se promettait de reprendre Québec, soit par un coup de main, soit par un siège régulier, dès que les froids, devenus moins âpres, auraient fondu les glaces du Saint-Laurent. On n'avait rien, il faut en convenir, pour exécuter la dernière de ces résolutions; mais le Français espère toujours, et les nôtres comptaient si fermement sur un secours de France, qu'ils calculaient en quelque sorte jour par jour la marche de la flotte qu'ils se figuraient être en route pour dégager la colonie. Le peu de préparatifs qu'ils avaient pu faire était terminé quand la glace qui couvrait le Saint-Laurent, venant à se rompre vers le milieu de sa largeur, y ouvrit un petit canal. » On fit glisser les bateaux à force de bras pour les mettre à l'eau, dit le traducteur anonyme du *Voyage* d'Isaac Weld. L'armée, composée de citoyens et de soldats qui ne faisaient qu'un corps, qui n'avaient qu'une âme, se précipita, le 20 avril 1760, dans le courant avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyaient encore paisible dans ses quartiers d'hiver; et déjà toute débarquée, elle touchait à une garde avancée de quinze cents hommes qu'ils avaient placés à trois lieues de Québec. Ce gros détachement allait être taillé en pièces, sans un hasard qu'il n'était pas possible de prévoir. Un canonier, en voulant sortir de sa chaloupe, était tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontre sous ses mains; il y grimpe,

(1) On peut voir d'autres détails sur ce siège dans la Notice consacrée aux États-Unis par M. Roux de Rochelle, pages 147 et suiv.



et se laisse aller au gré du flot. Le glacon, en descendant, rase la ville de Québec. La sentinelle anglaise voit un homme près de périr et crie au secours. On vole au malheureux, qu'on trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnaître pour Français, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un instant à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place, et il meurt. Aussitôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Cependant, malgré la célérité de la retraite de cette garde, les Français eurent le temps de l'entamer. Quelques moments plus tard, la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place. Les assaillants y marchèrent toutefois avec intrépidité. Ils n'en étaient plus qu'à une lieue, lorsqu'ils rencontrèrent un corps de quatre mille hommes, sorti pour les arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé quelques soldats sur le champ de bataille et leur artillerie au pouvoir des vainqueurs. La tranchée fut aussitôt ouverte devant Québec. Mais comme on n'avait que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France, et qu'une forte escadre anglaise remonta le fleuve Saint-Laurent, il fallut lever le siège dès le 16 mai, et se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avait descendu ce fleuve, l'autre l'avait remonté, et la troisième était arrivée du côté du lac Champlain, entourèrent les troupes françaises, qui, peu nombreuses dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquents, manquaient tout à la fois de munitions de guerre et de bouche, et se trouvaient enfermées dans un lieu non fortifié. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté, et qui, aidé de quelques miliciens, de quelques Indiens, avait fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler; et ce fut pour la colonie entière. » (8 septembre 1760.) L'année suivante, les nouveaux sujets anglais apprirent que les traites tirées sur le trésor par l'intendant Bigot avaient

été refusées, d'où résulta pour eux une perte de 25,000,000 de francs. Ce désastre, joint à ce que la colonie avait souffert déjà, ne servit pas peu à faire accepter patiemment le nouvel ordre de choses qu'allait consacrer le traité de Paris (1763). Ce traité, qui consumma la ruine de la marine française, telle du moins qu'on conçoit encore l'existence de cette partie de la force nationale, portait, article 2 : « Le roi de France renonce à toutes les prétentions qu'il a formées ou pu former autrefois sur la Nouvelle-Écosse ou Acadie, en toutes ses parties, et la garantit tout entière, avec toutes ses dépendances, au roi de la Grande-Bretagne. De plus, sa majesté très-chrétienne cède et garantit à sa majesté britannique, en toute propriété, le Canada avec toutes ses dépendances ainsi que l'île du Cap-Breton et toutes les autres îles dans le golfe et dans le fleuve Saint-Laurent, sans restrictions et sans qu'il soit libre de revenir, sous aucun prétexte, contre cette cession et garantie, ni de troubler la Grande-Bretagne dans les susdites possessions. » Deux seules conditions furent mises par le gouvernement français à cet abandon définitif d'une de nos plus précieuses colonies : Louis XV, n'oubliant pas qu'il contractait avec une puissance protestante, exigea qu'une clause expresse garantît aux catholiques de la Nouvelle-France le libre exercice de leur religion; l'Angleterre accéda sans difficulté à ce désir, dont il est juste de savoir gré, au point de vue politique au moins, car à cette époque le catholicisme romain n'était guère mieux traité, en Angleterre, que le judaïsme ne l'avait été en France au moyen âge. La seconde condition fut également dictée par une intention louable : celle d'épargner à nos compatriotes de l'Amérique du Nord, où nous ne possédions plus un pouce de terrain, les vexations que le fisc anglais pourrait leur faire subir dans les premiers temps : il fut stipulé que les anciens sujets de la France auraient, pendant dix-huit mois, le droit de vendre leurs propriétés et de se transporter où bon leur semblerait, sans que les autorités anglaises pussent les gêner dans l'accomplissement de leurs résolutions.

PC  
Il semble q  
rêt, les Angla  
susceptibilités  
respecter les  
maintenir la  
là, nous les v  
mois seuleme  
traité de Pari  
du Canada au  
gne. Les Can  
bord sans m  
gime, parce  
en dissimuler  
d'ailleurs il r  
res garanties  
Paris. Mais q  
ment se furen  
d'origine fran  
ciennes lois, e  
sément d'une  
tôt le mécon  
néral pour qu  
sentir à la c  
chaîne explos  
1774 que le  
griefs des C  
étaient à la ve  
pendance, et  
de se mainten  
Du reste, à p  
discussion de  
marquable p  
sida. Le min  
l'impossibilit  
dont il avait  
ques-uns de  
communes o  
En conséquen  
tables qui av  
furent mand  
nées. Voici c  
gatoires (1)  
le rétablisse  
qu'ils ne con  
la législation  
surtout de c  
causes fuss  
anglaise, qu  
naient telle  
avaient le t  
de l'institut  
pays se tro

(1) The deb  
lish House of  
to the dissolu  
October 1774.

Il semble que, dans leur propre intérêt, les Anglais auraient dû ménager les susceptibilités de leurs nouveaux sujets, respecter les traditions françaises et maintenir la législation établie. Loin de là, nous les voyons, dès 1764, quelques mois seulement après la ratification du traité de Paris, soumettre les habitants du Canada aux lois de la Grande-Bretagne. Les Canadiens se résignèrent d'abord sans murmurer à ce nouveau régime, parce qu'on prit la peine de leur en dissimuler les inconvénients, et que d'ailleurs il ne leur enlevait pas les rares garanties consacrées par le traité de Paris. Mais quand les effets du changement se furent fait sentir, les habitants d'origine française réclamèrent leurs anciennes lois, et en même temps l'établissement d'une assemblée législative. Bientôt le mécontentement devint assez général pour que les autorités fissent présenter à la cour de Londres une prochaine explosion. Ce ne fut pourtant qu'en 1774 que le parlement s'occupa des griefs des Canadiens. Les États-Unis étaient à la veille de proclamer leur indépendance, et il importait à l'Angleterre de se maintenir en sûreté dans le Canada. Du reste, à part l'égoïsme du motif, la discussion du *bill de Québec* fut remarquable par l'impartialité qui y présida. Le ministère s'étant déclaré dans l'impossibilité de produire les documents dont il avait confié la rédaction à quelques-uns de ses agents, la Chambre des communes ordonna une enquête verbale. En conséquence, plusieurs personnes notables qui avaient résidé dans le Canada furent mandées à la barre et interrogées. Voici ce qui résulta de ces interrogatoires (1) : Les Canadiens réclamaient le rétablissement de leurs lois, disant qu'ils ne comprenaient rien au chaos de la législation anglaise. Ils se plaignaient surtout de ce que, dans les procès, les causes fussent plaidées dans la langue anglaise, qu'ils n'entendaient pas. Ils tenaient tellement à leurs coutumes qu'ils avaient le tort de ne pas même vouloir de l'institution du jury, la noblesse du pays se trouvant humiliée d'être jugée

par des vilains, et ces derniers disant qu'il était injuste qu'on les dérangeât de leurs occupations, sans leur donner aucune indemnité pécuniaire. Certes, d'après ceci, les dispositions de la population canadienne n'étaient pas équivoques : elle voulait l'organisation politique et judiciaire qui existait encore en France ; les abus du gouvernement monarchique pur, abus dont l'ignorance des colons n'avait pas encore apprécié la portée, allaient inieux à leurs convictions que les institutions beaucoup plus libérales de l'Angleterre. C'était un peuple qu'il fallait former peu à peu à la vie politique, mais que la meilleure organisation possible aurait heurté violemment à l'époque dont il est ici question. Le bill passa, mais après une discussion très-orageuse dans laquelle les adversaires de la proposition déployèrent, avec une solennité d'éloquence assez rare dans les fastes parlementaires, cet égoïsme national qui a fait la nation anglaise ce qu'elle est aujourd'hui. Les partisans du bill ayant fait observer qu'il n'y avait au Canada que trois cent soixante Anglais contre plus de trois cent mille habitants d'origine française, quelques orateurs prétendirent que le nombre, en pareil cas, n'était pas à considérer. Burke prononça même, à ce propos, un mot qui peint merveilleusement l'orgueil britannique : « Un vieux proverbe dit qu'un Anglais a toujours valu deux Français ; je crois que dans le cas actuel cinquante Français valent à peine un Anglais. » L'opposition se dessina dans le vote sur l'ensemble du bill : vingt votes négatifs, contre cinquante-six favorables, protestèrent contre l'acte de justice réclamé par les Canadiens. La législation française fut restituée à la province de Québec avec un mélange de lois criminelles anglaises. Il ne fut pas question, pour cette fois bien entendu, de l'établissement d'une assemblée législative ; on comprend, sans l'approuver, cette résistance du parlement anglais ; mais on se demande en vain quels purent être ses motifs pour ne pas admettre les nouveaux sujets de George III au bénéfice de certaines institutions tutélaires, particulières alors à la Grande-Bretagne. Il est de ces institutions qui conviennent également bien à tous les peuples, quelle

(1) The debates and proceedings of the British House of Commons, from January 1774 to the dissolution of Parliament, on the 1<sup>st</sup> of October 1774.

que soit la différence de leurs gouvernements et de leurs traditions : ce sont celles qui n'ont rien de conventionnel, qui consacrent un droit que l'homme tient de la nature, ou qui favorisent un de ces sentiments qui naissent avec nous. Telle est, par exemple, la loi de l'*habeas corpus*. Il n'est pas de peuple au monde qui ne préférât, avec les restrictions qu'elle comporte, une institution protectrice de la liberté individuelle à cet abominable usage de nos siècles de monarchie absolue qui mettait la liberté, l'existence même d'un citoyen à la merci d'une courtesane couronnée.

Le rétablissement de la législation française calma immédiatement l'agitation qui régnait au Canada. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que les Canadiens eurent l'occasion de témoigner leur reconnaissance à leur nouvelle métropole.

L'adoption du bill de Québec n'était pas de nature à satisfaire les états composant la Nouvelle-Angleterre, qui, depuis 1765, réclamaient en vain contre le bill du timbre. Ils considérèrent le bill de Québec comme une atteinte portée à la constitution anglaise en ce qu'il semblait favoriser les catholiques romains au détriment des protestants. Ils invitèrent, en conséquence, les Canadiens anglais, que cette question intéressait, et les Canadiens français, qu'ils supposaient disposés encore à se soustraire au joug fiscal de l'Angleterre, à envoyer des délégués au congrès de Philadelphie. Les Canadiens, qui n'avaient réellement pas les mêmes griefs que les colons de la Nouvelle-Angleterre, restèrent en repos. Ces derniers, blessés de ce refus de concours, n'avaient pas encore proclamé leur indépendance que déjà ils attaquaient leurs voisins. Ceux-ci se levèrent avec un empressement sans égal dans les trois districts de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières. Les voltigeurs canadiens, recrutés parmi les hardis et infatigables coureurs de bois et parmi les rares descendants des sauvages, dont les tribus sont aujourd'hui refoulées au nord-ouest, bien au delà des lacs, montrèrent une ardeur pareille. Cependant la campagne fut d'abord favorable aux provinciaux ; on désignait par ce nom les colons révoltés de la

Nouvelle-Angleterre. Chambly, Saint-Jean, Longueuil, postes alors de quelque importance, se rendirent au général Montgomery. Montréal, après avoir repoussé une première attaque dirigée par le colonel Allen, fut aussi obligé de capituler.

Le gouverneur sir Guy Carlton, appelé depuis à la pairie et créé lord Dorchester, réussit à s'échapper de cette place avant la capitulation, grâce au dévouement et à l'habileté du père du lieutenant-colonel Bouchette, que nous avons eu si souvent l'occasion de citer dans notre travail.

Sur ces entrefaites, une autre armée, conduite par le général Arnold, s'était avancée par les rivières de Kennebec et de la Chaudière, était arrivée devant Québec le 9 novembre 1775, et s'était établie le 14 du même mois aux portes de cette ville, dans la plaine d'Abraham. La situation des Anglais était critique. L'armée américaine, maîtresse du cours du Saint-Laurent, le surveillait avec le plus grand soin, afin d'empêcher sir Carlton, qu'elle croyait encore à Montréal, dont elle ignorait la reddition, de venir prendre la direction des travaux de défense. Mais déjà ces précautions étaient inutiles. Le brave major Bouchette, secondé par quelques hommes déterminés ; était parvenu à dérober à l'ennemi la marche du général, qui était rentré dans Québec le jour même, 9 novembre, où les provinciaux se présentaient devant cette place. Sir Carlton, à peine remis des fatigues des périlleuses aventures qu'il avait courues dans sa navigation nocturne à travers les glaces flottantes du Saint-Laurent, ranima les esprits des troupes et des habitants, et se prépara à soutenir le siège. Les provinciaux tentèrent un assaut dans la nuit du 31 décembre.

Ils furent repoussés ; leur général Montgomery y perdit la vie. Ce succès fut suivi d'autres plus marqués. L'arrivée de renforts permit bientôt aux Canadiens de reprendre les places qui leur avaient été enlevées l'année précédente, et le mois de juin 1770 n'était pas expiré que la province était complètement dégagée.

Le bill de Québec, que nous avons vu exciter une sorte de jalousie de la part

des États-Unis, quel les Canadiens prendraient point, nous gislative. T prit des v ses, devenue l'ancienne été invoqué Unis pour Ceux-ci dès l vivement de présentée en glais et fran dant le rapp d'une cons d'une législa ses et de loi resta sans e coussé révo France, en mes d'État certaines co plées en gran Le cabinet du fameux du territoire vernement o ceux mêmes la mesure m malveillantes contre les Fr une faute, un et machiavél loppa, dans discussion q constitution ment ce fut dicta la char dait que le e das fût élec gibilité aux p Pitt et Bur canisme, et conseil sera neur. Pitt nombre des d'assemblée et à trente p parvint qu'a ter ce dern qui était évid population d vre du parle tétons, une

des États-Unis, et en considération duquel les Canadiens avaient refusé de prendre part au soulèvement du reste des provinces anglaises, n'accordait point, nous l'avons dit, d'assemblée législative. Trop fidèle à reproduire l'esprit des vieilles institutions françaises, devenues insupportables même dans l'ancienne mère patrie, il n'avait pas été invoqué sans raison par les États-Unis pour soulever les Canadiens. Ceux-ci dès l'année 1775 s'étaient plaints vivement de ce bill. Une pétition fut présentée en 1786 par les habitants anglais et français du Canada, demandant le rappel de ce bill, l'établissement d'une constitution représentative et d'une législation formée de lois anglaises et de lois françaises. Cette pétition resta sans effet jusqu'en 1790. La secousse révolutionnaire donnée par la France, en 1789, avait effrayé les hommes d'État de Londres sur l'avenir de certaines colonies anglaises encore peuplées en grande partie par des Français. Le cabinet proposa donc l'abrogation du fameux bill, une nouvelle division du territoire et l'organisation d'un gouvernement constitutionnel. Cette fois, ceux mêmes qui prenaient l'initiative de la mesure montrèrent les dispositions malveillantes qui animaient l'Angleterre contre les Français du Canada; et ce fut une faute, une grave faute. L'esprit étroit et machiavélique du torysme se développa, dans toute sa franchise, dans la discussion qui eut lieu au sujet de la constitution proposée; et malheureusement ce fut cet esprit qui prévalut et dicta la charte canadienne. Fox demandait que le conseil législatif des Canadas fût électif, sauf à restreindre l'éligibilité aux propriétaires les plus riches: Pitt et Burke l'accusèrent de républicanisme, et le parlement décida que ce conseil serait nommé par le gouverneur. Pitt ayant proposé de fixer le nombre des membres de la chambre d'assemblée à seize pour le Haut-Canada et à trente pour le Bas-Canada, Fox ne parvint qu'à grand-peine à faire porter ce dernier nombre à cinquante, ce qui était évidemment trop peu pour une population de cent mille individus. L'œuvre du parlement de 1791 fut, nous le répétons, une irréparable faute politique.

Les Canadiens n'avaient pas renoncé à leurs vieilles idées de gouvernement absolu pour désirer un despotisme nouveau; ils n'avaient pas demandé une constitution pour être, comme précédemment, exclus du droit de se gouverner eux-mêmes; ils n'avaient pas applaudi à la révolution française pour souhaiter un gouvernement bâtarde, incomplète reproduction du mécanisme anglais. La grande intelligence de Fox avait merveilleusement compris les exigences de ce peuple réveillé de sa léthargie politique: « Là, » disait-il, où l'abondance des moyens « de subsistance accroîtra rapidement « la population; là où le bas prix des « terres rendra tous les citoyens propriétaires, nous aurons des prétentions égales à l'exercice du pouvoir. « A ce peuple de pères de famille, tous « propriétaires, ayant, par conséquent, « des habitudes morales et paisibles, « souvent inconnues des prolétaires, « il faut accorder dans le gouvernement une action plus directe que celle « que s'est réservée le peuple le plus libre de l'Europe. » Faire une demi-concession aux Canadiens, leur marchandiser les franchises du régime représentatif, c'était commettre une haute imprudence; car une lutte active devait infailliblement s'établir entre l'élément populaire auquel on n'avait pu refuser sa part dans la nouvelle constitution, et l'élément aristocratique, qu'on avait fait le plus puissant; de cette lutte devait naître une agitation qui, dans ce dernier temps, a déjà failli amener une crise qui n'a été que comprimée, mais dont le retour est inévitable dans un avenir plus ou moins éloigné. Or, les conséquences de cette lutte seront à coup sûr plus funestes pour l'Angleterre que ne le fut jadis le divorce violent de ses anciennes colonies devenues les États-Unis.

Le premier parlement s'assembla en 1792. Il n'agita aucune grande question. Les Canadiens ne savaient ou n'osaient pas encore influencer sur ses délibérations. Le deuxième fut ouvert en janvier 1797 par le général Prescott. La propagande française avait pénétré jusqu'aux extrémités du fleuve Saint-Laurent: une inutile proclamation chercha à prémunir le peuple contre des idées que sans



doute, il pouvait comprendre dans leurs exagérations, contre un ordre de choses dont les inconvénients n'avaient jamais été sentis au Canada autant que chez nous, mais que rien ne pouvait empêcher de se propager, de mûrir, en tant que principes généraux de droit social. Une question plus locale fut soulevée dans la session de 1798 : celle des concessions de terrain.

Le nombre des Français s'étant considérablement augmenté par la prodigieuse fécondité des mariages, ils avaient cherché un aliment à leur activité, non dans le commerce, dont les Anglais les tenaient éloignés, mais dans les travaux agricoles. Le gouvernement possédait une immense quantité de terrains qui s'était encore accrue des biens des corporations religieuses, à l'époque de la suppression des jésuites (1774). Les Français demandèrent que ces terres fussent gratuitement concédées : le gouvernement, dans un but politique facile à concevoir, repoussa leur supplication et distribua ces terres à des Anglais. Les Français réclamèrent de nouveau, et prouvèrent que la distribution des terrains devait se faire en proportion du nombre des habitants de chaque canton, et non suivant le caprice des autorités. La pétition fut jugée digne d'être prise en considération, car on avait appris à Londres, que la fermentation des esprits dans le Canada était devenue menaçante. Le gouverneur Prescott et le chef de justice en étaient même venus à cette occasion à une querelle ouverte. Une longue discussion eut lieu. On reconnut qu'en droit les Canadiens français pouvaient demander les terres incultes, mais qu'en fait le traité relatif à la cession de la Nouvelle-France avait abandonné la distribution de tout le territoire de ce pays au libre arbitre de la couronne d'Angleterre.

Cette étrange solution de la question souleva dans le Canada un orage que quelques concessions purent conjurer un instant, mais qui se reforma plusieurs fois et éclata dans diverses circonstances, notamment lorsqu'en 1815, Pie VII ayant rétabli les jésuites, les Canadiens catholiques demandèrent que les biens confisqués en 1774 à cette corporation lui fussent restitués, ce qui

était impossible. Un nouveau parlement fut réuni en 1801. Il s'occupa d'abord du bill relatif à l'instruction publique et ensuite au rétablissement des fortifications de Québec. En 1803, l'esclavage fut définitivement aboli, en vertu d'une décision du chef de la justice de Montréal, qui rappela que les lois criminelles anglaises et celle de l'*habeas corpus*, si longtemps réclamée et avec tant d'instance par les Canadiens, étant en vigueur chez eux, il leur était désormais interdit d'avoir des esclaves. Jusqu'en 1810 le Canada ne s'aperçut guère de l'état de guerre dans lequel la mère patrie était en Europe que par les bénéfices qu'il réalisa par suite de la contrebande active à laquelle il se livra du côté des États-Unis. En 1810, l'arrangement conclu avec le gouvernement américain par M. D. Brskine ayant été désapprouvé par le cabinet de Londres, le maintien de la paix devint fort douteux. Le cinquième parlement avait été dissous par le gouverneur général en 1809, le sixième s'était rassemblé au mois de janvier suivant. Il commença par décider que les juges ne pourraient être admis à en faire partie, et s'occupa ensuite d'autres matières également de nature à aigrir les esprits. Le 7 de février, en effet, la chambre décida qu'elle réglerait à l'avenir les sommes nécessaires pour la liste civile du gouvernement. Cette résolution parut inconstitutionnelle au gouverneur général, sir James H' Craig, qui fit remarquer que le conseil législatif n'avait jamais été appelé à régler une dépense qui devait être laissée à la discrétion du gouvernement. Le bill pour l'exclusion des juges fut également voté par la chambre d'assemblée; et bien que quelques amendements y eussent été introduits par le conseil du gouvernement, elle procéda à l'exclusion du juge Debonne, l'un de ses membres. Sir James Craig, ne voulant pas se rendre complice d'une sorte de violation de l'acte du parlement impérial, constitutif de la charte canadienne, prononça de nouveau la dissolution du parlement. *Le Canadien*, journal qui s'était montré fort ardent à dénoncer au pays ce coup d'autorité, fut supprimé, ses presses saisies, son imprimeur mis en prison. Ces mesures et d'autres également vigoureuses ont fait

donner à cette de règne de la parlement, com des membres o sixième, dissol néral sous pro d'esprit révolu prit public au O cette époque av sir James Craig rait s'entendre demanda son r sir Georges Pr

Les États-U bli la résista posée les Cana l'indépendanc moment venu du Canada, d trop occupée s'inquiéter de rique. Ils déclà dlatement ils nada. Les de dénuées de f comptaient-ell de troupes rég aussitôt assem cessités du m émit des bon taillons qui al retenus; la m vice actif, et le pied de gu le Bas-Canada l'ennemi. Le celui-ci après Canada fut d'effectuer s des revers es américaines chillmackin tenant-gouv attaqua le gé août, et emr sonnière à M avancée jus battit encor cette dernie jours à sa vi découragèr conduite p vers le fort dre anglai de Sacket. ral américa



donner à cette courte période le nom de *régné de la terreur*. Le septième parlement, composé presque en totalité des membres qui avaient siégé dans le sixième, dissous par le gouverneur général sous prétexte de turbulence et d'esprit révolutionnaire, indiqua que l'esprit public au Canada progressait déjà à cette époque avec une certaine rapidité; sir James Craig, prévoyant qu'il ne pourrait s'entendre avec ce nouveau pouvoir, demanda son rappel, et fut remplacé par sir Georges Prévost (septembre 1811).

Les États-Unis n'avaient jamais oublié la résistance que leur avaient opposée les Canadiens lors de la guerre de l'indépendance; ils crurent, en 1812, le moment venu de tirer vengeance, sinon du Canada, du moins de l'Angleterre, trop occupée en Europe pour pouvoir s'inquiéter de ses possessions d'Amérique. Ils déclarèrent la guerre, et immédiatement ils envahirent le Haut-Canada. Les deux provinces étaient alors dénuées de forces militaires. A peine comptaient-elles quatre mille hommes de troupes régulières. La législature fut aussitôt assemblée, afin d'aviser aux nécessités du moment. Le gouvernement émit des bons portant intérêt; les bataillons qui allaient être licenciés furent retenus; la milice fut appelée à un service actif, et les garnisons mises sur le pied de guerre. En moins d'un mois le Bas-Canada fut en mesure de recevoir l'ennemi. Le premier mouvement de celui-ci après son entrée dans le Haut-Canada fut la retraite qu'il se hâta d'effectuer sur Détroit, à la nouvelle des revers essayés par d'autres troupes américaines à Amherstburgh et à Michillimackinac. Le général Brock, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, attaqua le général Hull à Détroit, le 16 août, et emmena toute cette armée prisonnière à Montréal. Une autre s'étant avancée jusqu'à Queenston, Brock la battit encore; mais ce général, blessé à cette dernière affaire, survécut peu de jours à sa victoire. Les Américains ne se découragèrent pas. Une troisième armée conduite par le général Smyth marcha vers le fort Erié, pendant qu'une escadre anglaise pénétrait dans le havre de Sacket. En janvier 1813 le général américain Winchester fut fait pri-

sonnier par le général Proctor, dans cette même place de Détroit qui avait déjà vu la défaite du général Hull. Mais le 25 avril suivant les Américains prenaient leur revanche à York, brûlaient, saccageaient cette ville, s'avançaient ensuite vers Niagara, et se rendaient maîtres de toute la frontière de ce côté. Le 6 juin ils furent battus à Burlington-Heights par le lieutenant-colonel Harvey et repoussés jusqu'au fort George. Le Niagara devint de nouveau frontière anglaise. Une attaque dirigée contre le havre de Sacket, par sir Georges Prévost, échoua complètement, et devint l'un des sujets de l'accusation portée contre la conduite militaire de ce général anglais. Le 3 juin deux vaisseaux furent capturés à l'île aux Noirs par le lieutenant colonel Taylor, et en juillet Black-Rock et les barraques de Plattsburgh furent ruinées par les troupes britanniques. En revanche, le 10 septembre le commodore Perry s'empara de toutes les forces maritimes que l'Angleterre possédait sur le lac Erié, et le 5 octobre suivant le général anglais Proctor fut également défait près de Détroit. Ces revers forcèrent le commandant de l'armée britannique à se replier sur Burlington-Heights. La population canadienne fut appelée en masse à défendre le territoire contre les Américains, qui s'avançaient alors sur Montréal par deux points différents. Le général Hampton, qui se dirigeait par le Chateauguay à la tête de sept mille hommes, fut joint par la milice canadienne, qui, sous les ordres du lieutenant-colonel de Saiaberry, le battit et le força à se retirer à Plattsburgh. Le général américain Wilkinson commença son mouvement en novembre; le 1<sup>er</sup> de ce mois le colonel canadien Morrison, avec environ huit cents hommes, avait attaqué le général Boyd à la ferme de Chrystla, et forcé les provinciaux à regagner leurs embarcations. Bientôt toute l'armée d'invasion battit en retraite par la rivière Salmon jusqu'à Plattsburgh et au havre de Sacket, et avant la fin de la campagne elle avait repassé la frontière, après avoir brûlé Newark; les Anglais, de leur côté, avaient pris Niagara et détruit Black-Rock et Buffalo. En mars 1814

l'armée américaine, sous les ordres de Wilkinson, pénétra de nouveau dans le Has-Canada. Elle fut défaits à Lacolle par le major Handcock. En juillet le général américain Brown se jeta sur le Haut-Canada, et s'empara du fort Érié. Pendant les deux mois de juillet et d'août la frontière de Niagara fut le théâtre de plusieurs engagements entre les troupes américaines commandées par ce même général Brown et les troupes anglaises conduites par les généraux Drummond et Rial. Ce n'étaient point là de grandes guerres, il ne s'agissait pas de batailles bien décisives; mais la victoire resta le plus souvent du côté des provinciaux. Sur ces entrefaites, de nouvelles troupes étant arrivées au Canada, à la fin d'août sir George Prevost entra dans les États-Unis à la tête de onze mille hommes, attaqua Plattsburgh, défendu par quinze cents réguliers et quelques hommes de la milice, et fut contraint de se retirer le 13 septembre; après avoir essuyé une perte considérable. Dans le même temps la flottille anglaise fut défaite sur le lac Champlain par le commodore Macdonough. Cependant en novembre les Américains avaient évacué tous les postes militaires dont ils s'étaient emparés dans le Canada; et quand plusieurs de leurs forts et stations eurent été enlevés, quand le commandement du lac eut assuré aux Anglais de nouveaux renforts ajoutés encore aux forces dont le Canada disposait déjà, un traité de paix fut signé à Ghent entre les deux puissances, le 24 décembre 1814, « conclusion peu glorieuse pour les deux nations, dit Bouchette, et particulièrement pour la Grande-Bretagne. »

« On a souvent remarqué, ajoute le même écrivain, et remarqué avec une grande justesse, que l'histoire perd de son intérêt pendant les époques de paix. Celle du Canada offre peu d'incidents dignes de mémoire depuis la fin de la dernière guerre américaine. Il nous suffira de mentionner, en 1815, la proclamation de la paix de Ghent, le commencement des hostilités entre les deux compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, toutes deux se disputant la traite des fourrures, et l'accusation portée par la chambre d'assemblée contre Monk et le chef de justice Sewell;

en 1817, une semblable accusation portée par la même chambre contre le juge Fouchie; en 1818, l'arrivée du duc de Richmond en qualité de gouverneur général, le paiement de la liste civile mis à la charge de la province, et le commencement de la crise financière qui a si malheureusement troublé la tranquillité du pays pendant cette année; l'arrivée du comte de Dalhousie en 1820, et la proposition de la réunion des deux provinces en 1822. » Le lieutenant-colonel Bouchette poursuit ainsi jusqu'à l'année 1828 un résumé historique sans aucun intérêt en effet.

Cependant, pour lui, Canadien, et Français d'origine, il y avait une autre histoire à faire, histoire bien plus digne d'intérêt en définitive que ne saurait l'être le récit de batailles aussi peu décisives que celles gagnées et perdues de 1812 à 1815 entre les Français du Canada, voulant rester Anglais, et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre les appelant de nouveau à se réunir à eux pour fonder tous ensemble une nouvelle nation. Quant à nous, si nous nous refusons à retracer des événements assez récents pour qu'ils soient présents à la mémoire de tous; ce n'est pas faute de documents qui nous permettent d'écrire de nombreux noms propres, de suivre dans ses moindres incidents une lutte interrompue mais non pas terminée, et d'émettre sur les hommes, leurs principes et leurs actes, des jugements suffisamment fondés; mais les bornes de ce recueil et sa nature ne comportent pas les développements qu'exigerait la discussion des griefs et des droits invoqués ou présentés de part et d'autre. Or nous permettra donc de ne pas raconter les insurrections de 1832, 1835 et 1837 à 1840.

Il y a d'ailleurs, au fond de tout cela, quelque chose de beaucoup plus grave qu'une simple question de colonie à métropole; et parce que le Canada parviendra tôt ou tard à se séparer de l'Angleterre, qui l'exploite, comme elle exploite toutes ses colonies, d'une façon mesquine et surtout égoïste; ce n'est pas à dire qu'il redevienne jamais français. L'histoire montre qu'il en est des colonies placées dans les conditions de territoire où se trouve le Canada comme

des hommes. Elles n'ont d'autre ténacité, que ce qui est devenu plus tendresse, mais même absolue quand elles ont prospérité et sance, qu'elles pour puiser en elles conservent mission, mais leurs droits.

Que si, pour l'histoire, il est la mère patrie tropole étrange sentiments d'absence de tendresse, de que la colonie nouveaux ma elle le secouru sonnel, et non trop faible m abandonnée o nation prend Pour complét minerons cet faite esquissés que M. F. 1838, (1) avas surrection do peu presque soit le bonhe qui lui était nible à dire, saires pour r « L'exemp « seigne qu « d'indépen « tance très « ches qui r « pagne des « glais fais « triomphe « blicaines ; « renaltre « Washing « lement de « teuse des « les murs « Quel pré « ment tire

(1) Revue

des hommes. Tant qu'elles sont faibles, elles n'ont d'autre volonté, d'autre existence, que celles de leur mère patrie; devenues plus fortes, elles ont la même tendresse, mais déjà elles n'ont plus la même absolue soumission; et, enfin, quand elles ont atteint un tel degré de prospérité et par conséquent de puissance, qu'elles se sentent assez fortes pour puiser en elles-mêmes leur vitalité, elles conservent le respect et la soumission, mais elles s'interrogent sur leurs droits.

Que si, pour compliquer cette situation, il est arrivé que dans l'intervalle la mère patrie les a cédées à une métropole étrangère, la progression des sentiments d'indépendance s'accélérait de l'absence de tous les sentiments de tendresse, de respect et de soumission que la colonie ne peut éprouver pour ses nouveaux maîtres, elle sent leur joug, elle le secoue, mais à son profit personnel, et non pas à celui de l'ingrate ou trop faible mère patrie qui l'avait jadis abandonnée ou vendue, et une nouvelle nation prend place dans le monde. Pour compléter notre pensée, nous terminerons cette trop rapide, trop imparfaite esquisse par les réflexions suivantes que M. Fréd. Lacroix publiait en 1838, (1) avant l'issue de la dernière insurrection dont M. Papineau a été le drapeau presque malgré lui et sans avoir, soit le bonheur de faire valoir le rôle qui lui était échu, soit, ce qui est pénible à dire, les hautes qualités nécessaires pour n'en pas être écrasé.

« L'exemple des Etats-Unis nous enseigne que les préludes des guerres d'indépendance n'ont qu'une importance très-secondaire. Les escarmouches qui remplirent la première campagne des Américains contre les Anglais faisaient assez pressentir le triomphe futur des troupes républicaines; et les espérances que fit renaître en Angleterre l'incendie de Washington ne furent-elles pas cruellement démenties par la défaite honteuse des vétérans de Wellington sous les murs de la Nouvelle-Orléans? Quel présage peut-on raisonnablement tirer de l'issue des combats de

« Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Eustache, de l'évacuation de l'île de la Marine, où s'étaient retranchés les insurgés sous les ordres de Mackenzie, enfin de la capture récente d'une goëlette montée par quelques patriotes? Le fait décisif, c'est l'exaspération des Canadiens, que des griets réels et des antipathies de race animent contre la métropole. Tant que ces motifs de haine et d'irritation existeront dans le cœur des colons, la catastrophe que redoute l'Angleterre sera imminente. Quels que soient donc les événements qui surviennent dans cette première période de la crise, période que nous croyons terminée, nos prévisions sur le résultat final resteront, et nous ne croyons pas que l'avenir nous démente.

« Nous ne sommes plus au temps où de déplorables jalousies entretenaient dans l'âme des peuples de l'Europe le désir impie de voir de terribles calamités frapper leurs rivaux en puissance et en renommée. Bien que certaines nations, dans les bouleversements des deux derniers siècles, se soient généralement attribué la part du lion, le moment serait mal choisi pour rompre l'équilibre du monde par l'affaiblissement d'une puissance quelconque; d'ailleurs trop de préoccupations d'intérieur absorbent l'attention des gouvernements et des peuples, pour qu'il leur vienne à l'idée d'amener, par de brusques dérangements dans la répartition des formes politiques, un désordre funeste au développement des sociétés. Il faut laisser au temps le soin de punir les usurpations et d'arracher à chacun ce qu'il retient injustement. Ce n'est donc pas un mesquin sentiment de taquinerie, d'ailleurs si peu naturel dans l'état actuel des relations de la France et de l'Angleterre, qui nous excite à favoriser de nos vœux les tentatives d'émancipation du Canada. La cause des patriotes de Montréal est juste: soixante-treize ans d'oppression systématique consacrent la légitimité de leur révolte. Voilà ce qui doit frapper tout homme impartial dans l'examen de la question canadienne. Sans souhaiter, quant à présent, une perturbation dans

(1) *Revue universelle*, tome II.

« les éléments de la puissance britannique, il est permis de désirer qu'une sévère leçon vienne en aide à la stérile expérience des whigs et des tories. L'Angleterre, qui a tiré profit de la révolution belge, sans se douter que les causes de cette révolution avaient une singulière analogie avec celle de la désaffection des Canadiens, l'Angleterre doit apprendre enfin à ses dépens comment on gouverne un peuple soumis par la seule force des armes, et qui reste obstinément attaché à ses mœurs, à sa langue, à ses institutions primitives. »

L'événement a démontré la justesse des prévisions du publiciste. Le Haut-Canada, plus anglais que français et le Bas-Canada, plus français qu'anglais et que le parlement britannique avait espéré contenir, maîtriser l'un par l'autre, ne font plus aujourd'hui qu'une seule province, une seule nation, comme du temps où la France y commandait. Et, chose remarquable, le sentiment des droits méconnus était, en peu de temps devenu si vif, que cette réunion, qui, au début de l'insurrection, aurait satisfait les plus exigeants ne suffisait déjà plus, lorsqu'en 1839 elle fut proposée par le gouvernement anglais : la résolution suivante n'a été, en effet, adoptée, le 20 décembre de cette année, qu'à la majorité de 13 voix contre 6 dans le sénat législatif, et de 29 contre 21 dans la chambre d'assemblée.

« Art. 1. Il y aura une représentation égale de chaque province dans la législature réunie.

« Art. 2. Une liste civile permanente sera accordée à sa majesté pour lui permettre de rendre le corps judiciaire indépendant du pouvoir exécutif et de l'influence populaire, et pour faire face aux besoins du gouvernement.

« Art. 3. La dette publique de chaque province pour travaux d'utilité publique sera, après l'union, à la charge des recettes générales de la Province-Unie.

« Art. 4. Le conseil législatif du Haut-Canada, en ratifiant avec empressement la mesure de réunion des provinces recommandée par la reine, compte sur la sagesse et la justice de sa majesté et de son parlement pour adopter un plan de réunion et établir un système de gouvernement dans la Province-Unie de nature à développer ses ressources et à lui permettre, avec le secours de la divine Providence, de marcher librement et sans aucune espèce d'entraves dans la voie heureuse qui pourra assurer à la fois les intérêts du peuple canadien et de l'empire. »

Pour quiconque connaît un peu l'histoire des nations, cet article 4 recèle toute une révolution qui éclatera à son jour et à son heure, mais, cette fois, invincible, car elle reposera sur un droit qui aura été reconnu d'avance par ceux mêmes contre qui on l'invoquera.



présentation  
dans la légis-

permanente  
pour lui per-  
judiciaire in-  
itif et de l'in-  
aire face aux

e de chaque  
té publique  
ge des re-  
ce-Unie.

gislatif du  
vec empres-  
n des pro-

la reine,  
ustice de sa

pour adop-  
établir un

ans la Pro-  
elopper ses

re, avec le

ce, de mar-

une espèce

ureuse qui

intérêts du

re. »

n peu l'his-

le 4 recèle

atera à son

cette fois,

ur un droit

ce par ceux

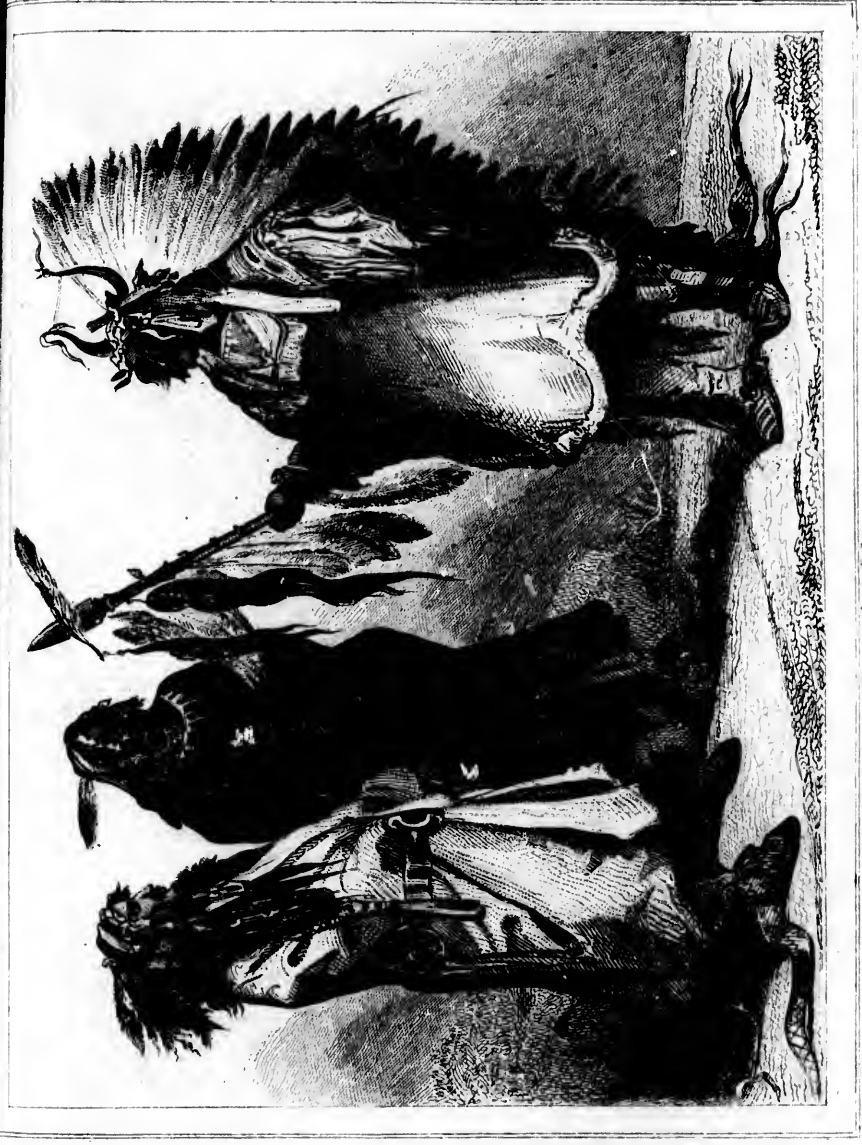
quera.



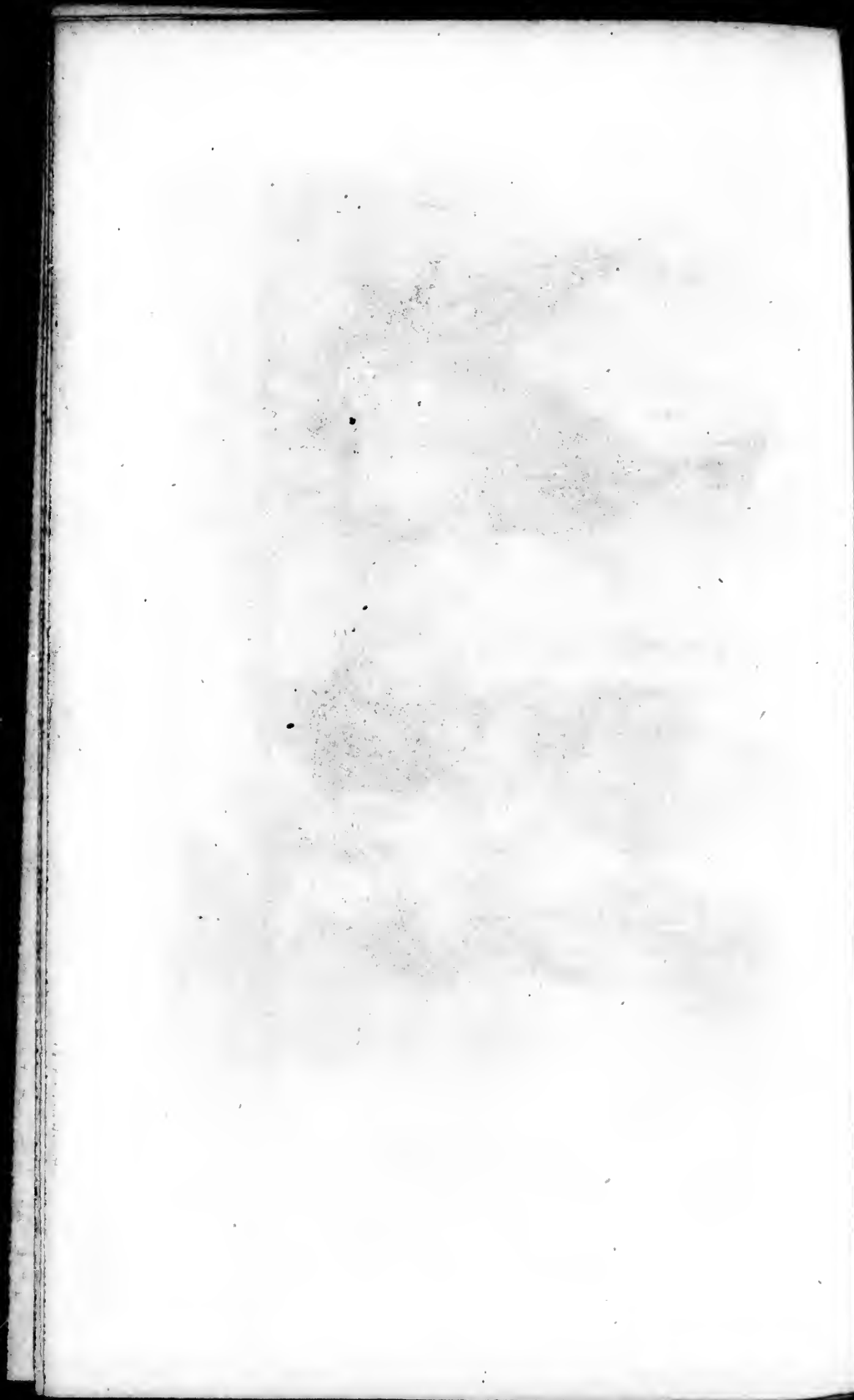
*Les membres du Parlement de la Nouvelle-Écosse d'après les croquis de M. A. V. V. V.*







*Indians. Hudson.*





*London: Abbott*

*Fort San Chef, Indian.*





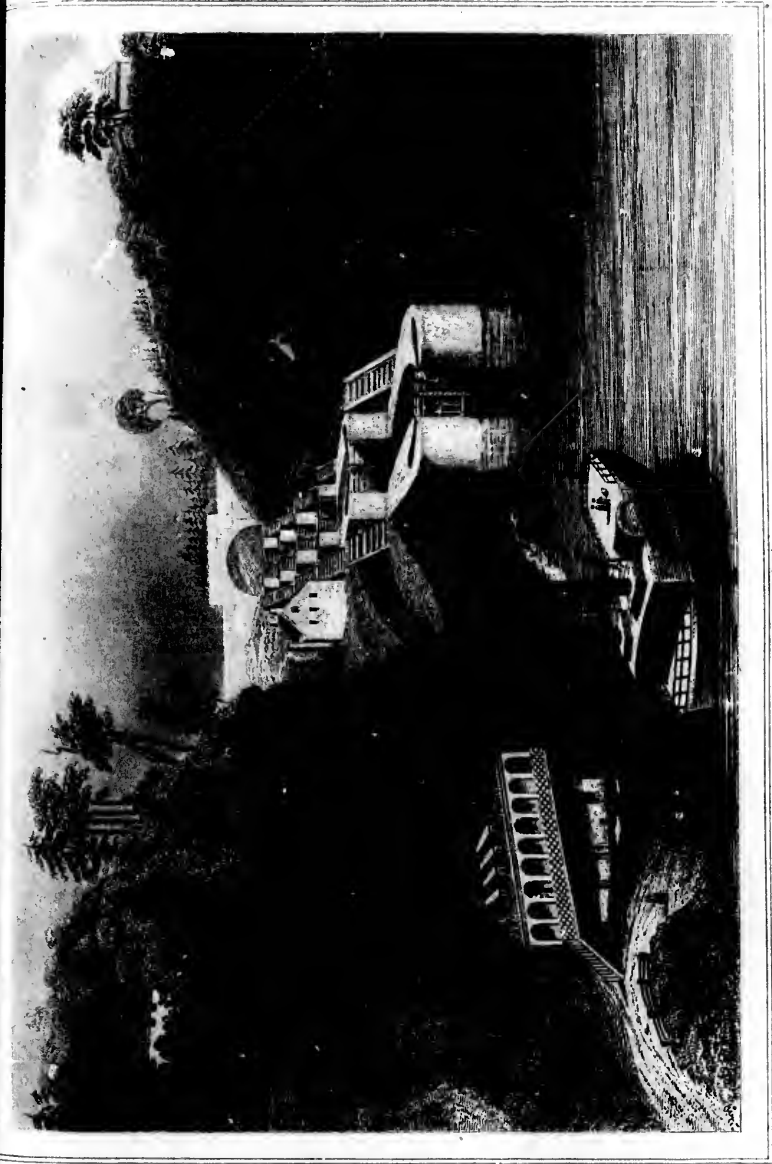


Samuel Abbott

Habitación de Saco, Wallborough.

Canada





*Le passage sur le Canal Suez, près d'Ismaïlia.*

Le Nouve  
Ecosse, l'île  
île Saint-Je  
(précédem  
Terre-Neuve  
d'hui indép  
constituaien  
nommée AC  
laquelle les  
de Nouvelle  
devenus défi  
suite du trai

Nous proc  
miera de ce  
vons fait pou  
rons la desc  
nous résume  
pitre le peu  
leur histoire  
celle du Can  
ci un intérêt

Quant à l'  
pouvons que  
ciale dont elle  
vail de M. Fr  
de l'Océan.

## NOUVE

*Description*  
*vières, m*

« Quelque c  
« due du Nou  
« chette qui n  
« dans cette  
« quelque ind  
« ressources  
« cette étend  
« ces ressourc  
« qu'on peut e  
« vince comm  
« litude. Cep  
« explorée dé  
« nous en av  
« nous puissi  
« sa valeur c  
« riale, et son  
« ouvert à la  
« probabilités  
« qui veut qu

9° Livr

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Édouard (autrefois l'île Saint-Jean), celle du Cap-Breton (précédemment l'île Royale) et celle de Terre-Neuve, quatre provinces aujourd'hui indépendantes l'une de l'autre, constituaient jadis une seule colonie nommée ACADIE, par les Français, et à laquelle les Anglais imposèrent le nom de Nouvelle-Ecosse quand ils en furent devenus définitivement les maîtres, par suite du traité de Paris, en 1748.

Nous procéderons pour les trois premières de ces provinces comme nous l'avons fait pour les Canadas : nous donnerons la description de chacune d'elles ; nous résumerons ensuite en un seul chapitre le peu que nous aurons à dire de leur histoire, trop intimement liée à celle du Canada pour offrir, après celle-ci un intérêt bien attachant.

Quant à l'île de Terre-Neuve nous ne pouvons que renvoyer à la notice spéciale dont elle a été l'objet dans le travail de M. Frédéric Lacroix sur les îles de l'Océan.

**NOUVEAU-BRUNSWICK.**

*Description géographique, limites, rivières, montagnes, forêts, etc.*

« Quelque considérable que soit l'étendue du Nouveau-Brunswick, dit Bouchette qui nous servira encore de guide dans cette partie de notre travail, quelque incalculables que soient ses ressources, une si faible portion de cette étendue a été cultivée, si peu de ces ressources ont été mises en œuvre, qu'on peut encore considérer cette province comme n'étant qu'une vaste solitude. Cependant nous l'avons assez explorée déjà, nous y avons assez fait et nous en avons assez obtenu, pour que nous puissions apprécier dès présent sa valeur comme possession territoriale, et son importance comme champ ouvert à la colonisation. Or, toutes les probabilités sont en faveur de l'opinion qui veut que cette partie de l'empire

« britannique soit un jour aussi fertile, « aussi peuplée, aussi opulente que pas « une terre qui ait jamais été arrachée à « la désolation et à la barbarie par la « persévérance et par l'habileté. »

Le Nouveau-Brunswick est situé entre les 45° 3' et 48° 6' de latitude nord et les 64° 36' et 67° 48' de longitude (méridien de Greenwich). Ses limites sont, au nord, et d'est en ouest, la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs ; au sud, et également d'est en ouest, la rivière Sainte-Croix ou Scodic, les baies de Passamaquoddy, de Fundy et de Chigneto, puis, le bassin de Cumberland, le petit cours d'eau de Missiguash coupant, à peu de chose près, en entier l'isthme de 13 milles de large qui joint la Nouvelle-Ecosse au Nouveau-Brunswick, et enfin la baie Verte ; à l'est, en descendant du nord, le golfe Saint-Laurent et la partie de ce golfe qui prend le nom de détroit de Northumberland, derrière l'île du Prince-Édouard ; ensuite à l'ouest, et toujours en descendant du nord au sud, une ligne conventionnelle partant du 47° 17' 30" de latitude et 67° 48' de longitude, et s'abaissant perpendiculairement jusqu'au 45° 55' 30" de latitude, proche de la source du Chiputnecticook, et en dernier lieu, le cours de cette petite rivière jusqu'à sa réunion au Scodic.

La configuration des côtes, depuis l'embouchure du Scodic dans la baie de Passamaquoddy, jusqu'à celle du Saint-Jean dans la baie de Fundy, par 66° 3' de longitude, est assez tourmentée ; mais à partir de ce dernier point jusqu'au cap Enragé, à l'entrée de la baie de Chigneto, elles sont rocailleuses et peu accidentées. Le fond de cette dernière baie est partagé par le cap Maranguin en deux profonds bassins : celui de Cumberland, déjà nommé, à l'est, et la baie de Shepody à l'ouest. La marée présente dans la baie de Fundy un phénomène singulier auquel on a donné dans le pays le nom de Boar (sanglier). Les eaux, en se retirant du rivage, s'amoncellent sans s'écouler ; quand la va-



que qu'elles forment ainsi a atteint à une hauteur considérable, elle s'affaisse soudain et se précipite bruyamment en arrière avec une incroyable vélocité et une force irrésistible. Le littoral, le long des côtes du détroit de Northumberland, du golfe Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, offre un grand nombre de baies secondaires et de havres. Ceux de Shediac, de Cocagne, de Buctouche, de Richibucto, de Kouchibougnac, de Miramichi, de Tabasintac-Lagoon, de Tracadis-Lagoon, du Grand-Polmouche, de Caraquet, de Bathurst et de Ristigouche, qui en sont les principaux, ont de bons et sûrs mouillages.

Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire les nombreuses mais peu importantes îles qui dépendent de cette province. Nous signalerons toutefois celles de Deer, de Campo-Bello et de Grand-Mauau, à l'entrée de la baie de Fundy, et celles de Shupegan et de Miscou qui terminent la pointe nord-ouest du territoire, à l'entrée de la baie des Chaleurs, ainsi nommée par Jacques Cartier, qui, lors de son premier voyage, y séjourna pendant le mois de juillet et y souffrit beaucoup de l'ardeur du climat. Enfin, et pour donner la complète délimitation extérieure d'une contrée trop peu appréciée, trop peu connue, même des Anglais, ses possesseurs actuels, nous remarquerons qu'elle a pour voisins, au nord et au delà du Ristigouche, le district de Gaspé (Bas-Canada), et tout le long de sa frontière occidentale l'État du Maine, partie des États-Unis.

D'innombrables cours d'eau sillonnent cette vaste étendue dont Bouchette estime la superficie totale à 17,730,560 acres. Aucun d'eux, à l'exception du Ristigouche ou Aroostook et de la rivière Saint-Jean, ne prend naissance ni ne se rend dans les provinces limitrophes. Les principaux sont, au nord, le Ristigouche qui se jette à l'extrémité occidentale de la baie des Chaleurs; le Nipisignic qui finit à la baie de Bathurst; au levant, le Miramichi qui forme une profonde et large baie dans le golfe Saint-Laurent; au sud, le Petcoudiac qui se jette dans la baie de Shepody; et le Sainte-Croix ou Seodic dont l'embouchure forme un large et long canal dans le fond de la baie de Passamaquoddy.

Le Saint-Jean, sur les bords duquel se pressent les plus riches établissements du Nouveau-Brunswick, a sa source principale dans le Bas-Canada, district de Québec, comté de Belle-Chasse, vers le 46° de latitude et le 70° de longitude, dans la petite chaîne de montagnes qui forme, en cet endroit, la limite naturelle du Maine oriental et d'où le Connecticut descend également pour couler dans une autre direction. Il traverse d'abord, en courant du sud-ouest au nord-est, les comtés de Lislet, de Kamouraska et une partie de celui de Rimouski; jusqu'au village de Madawaska, où la générosité britannique a relégué les Acadiens français, dépouillés par elle des terres qu'ils possédaient dans le voisinage de Frédéricton. De Madawaska, le Saint-Jean, tournant brusquement, se dirige en droite ligne au sud-est, franchit, proche la petite rivière de Chenut, la ligne frontière du Nouveau-Brunswick; forme, quelques milles plus bas, une chute de quarante-cinq pieds de haut (mesure anglaise), continue presque en plein sud son cours sinueux, change encore de direction après avoir reçu le Médutic, s'avance d'ouest en est, et décrivant de profondes courbes, atteint le grand lac, puis coulant enfin, large et rapide, du nord au sud, va se jeter dans la baie de Fundy, par les 45° 20' de latitude et 66° 10' de longitude, après une course demi-circulaire de plus de 350 milles. Il reçoit, depuis son entrée dans la province que nous étudions, une infinité d'autres rivières dont les principales, toutes placées sur la rive gauche, sont, en descendant: la Grande Rivière, le Tobique, le Nashwaak, le Salmon et le Washdemoak qui le joignent, celui-ci par le lac de ce nom et le premier par le grand lac, le Kennebeckasis et le Hammont. Ces cours d'eau, grands et petits, sont, comme ceux du Canada, fréquemment coupés par des chutes plus ou moins considérables, mais dont aucune, pas même celle que forme le Saint-Jean à son entrée dans le Nouveau-Brunswick, ne saurait être comparée à celles que nous avons eu l'occasion de décrire précédemment. Celle du Saint-Jean n'est guère remarquable que par l'aspect sombre et triste que donne au site une noire forêt de sapins séculaires.

Les lacs de ce bien loin d'être colossales de laque Saint-Jean, moins multi- s'être crus sources du pour que ne faire l'énum- seulement; de la province de Jean, les Loon, Oron la rive gauche ceux que no- haut, le lac poétique sou- cosse dans u- que de sou- montagne. R- vières et tar- bleraient in- creusé, cel- vaste forêt et le feu du- que quelque- denté. Il n- dans ses ex- est. Toute l- entre le Sai- Saint-Laure- res de Was- sud, et une- de cette m- hauteur de- rait du sud- aboutir au- de Caraquet- est à peu pr- hautes terr- tagneuse, comme au- mamelons- sans liens- d'ensembl- pourrait ê- cherchant- la terre. R- porte pas- du caractè- nouveau m- semble n'a- tardiveme- Rien n'

Les lacs de cette province sont également bien loin d'atteindre aux proportions colossales de ceux que traverse le gigantesque Saint-Laurent. Ils sont beaucoup moins multipliés que ne le supposaient les anciens géographes qui semblent s'être crus obligés d'en creuser un à la source du moindre filet d'eau. Ils sont pourtant en assez grand nombre encore pour que nous devions renoncer à en faire l'énumération. Nous indiquerons seulement, dans la partie méridionale de la province et sur la rive droite du Saint-Jean, les lacs Eel, Chiputnecticook, Loon, Oromocto et Eutopla; puis sur la rive gauche, et indépendamment de ceux que nous avons déjà nommés plus haut, le lac Français, et le lac Lomond, poétique souvenir des montagnes d'Écosse dans un pays où l'on ne sait guère que de souvenir ce que peut être une montagne. En effet, malgré tant de rivières et tant de nappes d'eau qui sembleraient indiquer un sol profondément creusé, celui du Nouveau-Brunswick, vaste forêt où de loin en loin le feu du colon européen ont pratiqué quelque clairière, est faiblement accidenté. Il n'est un peu montueux que dans ses extrémités nord-ouest et sud-est. Toute la partie centrale, comprise entre le Saint-Jean à l'ouest, le golfe Saint-Laurent à l'est, le cours des rivières de Washdemoak et de Cocagne au sud, et une ligne diagonale qui partirait de cette même rivière Saint-Jean, à la hauteur de celle de Shietahawk traverserait du sud-ouest au nord-est, et irait aboutir au fond de la baie secondaire de Caraqueet, dans la baie des Chaleurs, est à peu près plate. Ce qu'on appelle les hautes terres (high-lands), région montagneuse, n'est en réalité, au nord comme au midi, qu'un assemblage de mamelons semés l'un à côté de l'autre, sans liens apparents, et dont le système d'ensemble, si toutefois il existe, ne pourrait être surpris et étudié qu'en en cherchant la base dans les entrailles de la terre. Le Nouveau-Brunswick n'en porte pas moins cependant l'empreinte du caractère grandiose qui distingue le nouveau monde, cette terre dont l'homme semble n'avoir pris possession que très-tardivement.

Rien n'égale, même dans le reste des

deux Amériques, la beauté, la singularité de l'aspect général que présentent les pays que nous examinons. Plaçons-nous pour en juger sur le sommet du Mars-Hill. Quoique ce mont soit en dehors des limites du territoire anglais, nous y serons fraternellement accueillis : les citoyens de l'Union savent trop bien que la seule force des choses effacera quelque jour cette ligne de démarcation factice, et que du fond du golfe du Mexique au pôle, l'avenir n'aura à admirer que des merveilles appartenant à leur puissante confédération. Le Mars-Hill, situé à environ cinq milles et demi à l'ouest de la rivière Saint-Jean, est l'une des montagnes les plus élevées à plusieurs milles à la ronde. Cette circonstance lui a valu l'honneur de servir de point d'observation pour l'établissement de la ligne frontière tracée en 1817. Sa base, très-étroite et peu étendue en longueur, a environ quatre milles un quart de développement dans sa plus grande largeur, et la partie la plus élevée de son sommet qui se partage en deux sections, est à deux mille pieds (mesure anglaise) au-dessus du niveau de la mer. On le gravit facilement jusqu'à un demi-mille de son extrémité; la pente est ensuite plus rapide, et il faut escalader une partie presque perpendiculaire pour arriver sur le plateau supérieur. La vue dont on jouit alors est admirable. Au sud-ouest s'étendent les riches terres de l'Union, et, dans le lointain, apparaissent les riantes hauteurs du Katadin; au sud, un sol mollement accidenté laisse entrevoir les mille cours d'eau qui le sillonnent, et au sud-ouest, le Saint-Jean étale fièrement les îles qui égayent son cours et les cultures qui fécondent ses bords; enfin, à l'ouest, au nord, à l'est, partout où il n'y a ni lac, ni fleuve, ni défrichement opéré, les masses des forêts qui chargent et les vallées et les flancs et les sommets de gracieux mamelons surmontés, pour la plupart, d'aiguilles de rochers qui font mesurer les profondeurs de l'horizon, ondulent sous le regard comme d'immenses vagues verdoyantes. On ne peut, en Europe, en Asie, en Afrique et non pas même dans l'Amérique du Sud, se faire une idée d'une forêt de l'Amérique du Nord et surtout d'une forêt du Nouveau-Brun-

wick. Le pin, le sapin, le bouleau, le hêtre, l'érable, le frêne, l'orme et le peuplier couvrent, nous l'avons dit, l'universalité du sol, à l'exception des rivages du golfe Saint-Laurent, de ceux de la baie de Fundy et du détroit de Northumberland. Le chêne s'y trouve aussi, mais en bien moins grande profusion que les autres essences. « La coignée du bûcheron, dit Bouchette, se promène depuis des siècles dans ces forêts inépuisables, et pendant des siècles encore elles pourront, sans être détruites, ni même quelque peu éclaircies, fournir à cette course meurtrière. » Ceci semble en contradiction avec ce que le même auteur a remarqué à propos du Canada, où, à son avis, les colons se livrent beaucoup trop exclusivement à l'exploitation des forêts qui les entourent. Si l'on doit prévoir l'épuisement de celles-ci, on ne saurait présumer d'avantage l'éternité de celles-là, et sur un point comme sur l'autre le moment doit venir où le colon se repentira de n'avoir pas demandé au sol lui-même les ressources qu'il s'est borné à recueillir à sa surface. Il convient pourtant de tenir compte des positions respectives des deux contrées. Défricher au Canada, et ne pas cultiver à mesure qu'on défriche, c'est s'écarter plus rapidement du point central, c'est disséminer, sur un espace de plus en plus immense, une population qui ne peut s'accroître assez rapidement pour combler l'intervalle laissé entre l'ancienne et la nouvelle exploitation. Dans le Nouveau-Brunswick, au contraire, l'espace est circonscrit; il ne faudrait pas une population bien considérable, après tout, pour l'occuper de manière à n'y point laisser ce qu'on appelle des vides; le sol y est d'ailleurs d'une si généreuse fécondité, que l'expérience est là pour prouver que le colon ne résiste pas à la tentation de l'interroger. L'exploitation des forêts est donc et sera longtemps encore la principale industrie des New-Brunswickois. Ce n'est pas à dire pourtant que cette industrie enrichisse, plus certainement qu'aucune autre, ceux qui s'y adonnent: elle n'est que celle qui exige le moins d'avances pécuniaires et qui promet un produit plus immédiat.

Dans le principe, les Américains pou-

vaient exploiter à leur gré les forêts du comté de Northumberland, où se trouvent, sur les bords de la rivière et de la baie de Miramichi, les plus beaux bois de construction de toute l'Amérique. Le privilège de cette exploitation a été, depuis, réservé aux sujets de la Grande-Bretagne. Mais cette mesure a été trop tardive: on n'avait pensé qu'à détruire, jamais à réparer. Les massifs autrefois les plus fournis sont presque dépeuplés aujourd'hui. Cependant la perspective d'un produit immédiat allèche encore les petits capitaux; mais les victimes de cette impatience de gain sont nombreuses dans le Nouveau-Brunswick, tandis que des milliers de colons sont parvenus à y conquérir une certaine indépendance et même une certaine fortune en s'adonnant sérieusement à l'agriculture.

Les quantités de bois de construction qui ont été abattus, équarris et exportés de Miramichi sont énormes, et cependant aucun point de la province n'est dans un état aussi peu satisfaisant. Il semble, au surplus, que l'exploitation des forêts ait une influence démoralisante qui ôte à ceux qui s'y adonnent tout désir, toute aptitude de se livrer à une industrie plus solide et plus régulière. Ce fait d'observation sera rendu évident par l'exposé de la manière dont s'organise un parti pour l'exploitation d'une forêt.

Nous extrayons les détails qui vont suivre du grand et précieux ouvrage de Bouchette et d'un brillant tableau tracé par un spirituel et véridique écrivain (1).

Ces partis sont composés de gens loués par un maître bûcheron (2), qui les paye et les entretient, ou d'individus qui s'associent et partagent entre eux les profits de leur travail commun. Les provisions, les vêtements, etc., sont généralement fournis à crédit par des marchands qui espèrent en être payés sur les bois que les associés amèneront au bas de la rivière l'été suivant. Ces provisions et le reste de l'attirail se composent de plusieurs haches, d'une grande scie à quatre mains;

(1) *Historical and descriptive Sketches of the maritime colonies of British-America*, by J. M'Gregor; London, 1828.

(2) Nous ne connaissons pas de mot qui rende mieux l'idée exprimée ici par le mot anglais *Lumberer*.

PO  
d'ustensiles d  
rhum, de tal  
taine quantité  
bœuf et de  
d'orge perlé p  
mélasse pour  
dinairement f  
du *hemlock-t*  
Deux ou trois  
emmenées po  
forêt. Quand  
achevés, l' tr  
jusqu'au lieu  
ment d'hiver  
ble, près d'un  
sinage d'une  
Quand on est  
de terrain et l  
dins de bois  
et assemblés  
grande baraqu  
quelques plus  
hauteur, et d  
planches ou d  
fosse creusée  
abrite ce qui  
gueur du froi  
au milieu soit  
la baraque, m  
d'autre issue q  
la paille ou de  
jetés à terre le  
de l'habitation  
mes s'y étend  
tres et les pied  
le feu baisse,  
s'éveille le p  
se sent froid  
et le brasior  
que pendant t  
est appointé  
déjeuner soit  
du jour: à ce  
tre administr  
matin; c'est-  
rhum pur, se  
mier repas  
pain et quelq  
avec du bœu  
poisson, et d  
lasse. Le din  
posé de mém  
pois remplac  
per ressembl  
hommes son  
de non moind

d'ustensiles de cuisine, d'un baril de rhum, de tabac, de pipes, d'une certaine quantité de biscuit, de porc, de bœuf et de poisson salés, de pois et d'orge perlé pour la soupe, d'un baril de mélasse pour adoucir une décoction ordinairement faite avec les jeunes pousses du *hemlock-tree* et pris en guise de thé. Deux ou trois paires de bœufs sont aussi emmenées pour tirer le bois hors de la forêt. Quand tous ces préparatifs sont achevés, le troupe remonte les rivières jusqu'au lieu désigné pour l'établissement d'hiver et choisi, autant que possible, près d'un cours d'eau et dans le voisinage d'une grande quantité de pins. Quand on est arrivé, on déblaye un peu de terrain et l'on construit, avec des rondins de bois couchés horizontalement et assemblés à leurs extrémités, une grande baraque dont les côtés ont quelquefois plus de quatre à cinq pieds de hauteur, et dont le toit est formé de planches ou d'écorces de bouleau. Une fosse creusée au centre de la baraque abrite ce qui pourrait souffrir de la rigueur du froid. Le foyer est placé soit au milieu soit à l'une des extrémités de la baraque, mais la fumée n'a toujours d'autre issue que la porte; du foin, de la paille ou des branches de sapin sont jetés à terre le long de l'une des parois de l'habitation, et le soir tous les hommes s'y étendent les uns à côté des autres et les pieds dirigés vers le feu. Quand le feu baisse, celui des compagnons qui s'éveille le premier ou qui le premier se sent froid y jette cinq ou six bûches, et le brasier se maintient ainsi magnifique pendant toute la nuit. Unde la troupe est appointé cuisinier; il a soin que le déjeuner soit toujours prêt avant le point du jour: à ce moment, chacun, après s'être administré l'indispensable coup de rhum pur, se lève et procède à son premier repas. Ce repas se compose de pain et quelquefois de pommes de terre avec du bœuf bouilli, du porc ou du poisson, et du thé adouci avec de la mélasse. Le dîner est ordinairement composé de même, seulement une soupe aux pois remplace le thé. Le menu du souper ressemble à celui du déjeuner. Ces hommes sont d'énormes mangeurs et de non moins indésaltérables buveurs de

liqueurs spiritueuses. Immédiatement après le déjeuner ils se partagent en trois bandes: l'une coupe les arbres par le pied, l'autre les abat, les ébranche la troisième les tire du fourré à l'aide des bœufs et les conduit vers le chemin le plus proche d'un cours d'eau ou vers le cours d'eau lui-même; quant aux branches, elles sont mises en tas pour être brûlées sur place, au printemps suivant.

L'hiver entier se passe dans ces travaux sans relâche. La neige couvre alors le sol à une hauteur de deux et trois pieds, et cela dure depuis la fin de l'automne jusqu'en avril, et souvent jusqu'à la mi-mai dans les forêts de sapins. Lorsqu'en avril la neige commence à fondre, les rivières grossissent et, suivant l'expression des bûcherons, les eaux douces descendent à la mer. Toutes les pièces de bois coupées pendant l'hiver sont alors mises à l'eau et convoyées en rivière, à la suite les unes des autres, jusqu'à ce qu'il soit possible de les réunir en un ou plusieurs radeaux. L'eau, dans cette saison, est excessivement froide, et les bûcherons y sont souvent, du matin au soir, pendant des semaines entières; il est rare qu'il s'écoule moins d'un mois et plus d'un mois et demi entre le commencement du flottage jusqu'au jour où le marchand prend livraison des bois. Aucun genre de vie n'est plus pénible que celui mené pendant cette période par les bûcherons. La neige, la gelée, quelque rigoureuses qu'elles puissent être, ne sont rien à endurer en comparaison du froid extrême de l'eau de neige qui vient des lacs et dans laquelle ces hommes travaillent chaque jour plongés à mi-corps et la plupart du temps depuis les pieds jusqu'à la tête. Les principes vitaux en sont attaqués, et les chaleurs intenses de l'été qui succèdent sans transition à cette basse température achèvent de ruiner la plus solide constitution.

C'est afin de se ranimer, de se donner des forces contre le froid, que les bûcherons boivent les énormes quantités de spiritueux, que nous leur reprochons tout à l'heure. Il en résulte pour eux des habitudes d'ivrognerie, un caractère grossier, brutal, une vieillesse prématurée et presque toujours une courte existence. Après avoir vendu et livré leurs radeaux, ils ont quelques semaines



de répit qu'ils passent encore à boire, à fumer, à danser, à se pavaner vêtus d'une sorte de longue redingote, d'un gilet et d'une culotte. Un mouchoir bariolé leur sert de cravate; les élégants portent alors des bottes à la Wellington ou à l'Hessiau, un large chapeau, et une montre attachée à une chaîne ornée d'innombrables breloques en cuivre. L'hiver n'est pas encore revenu que déjà les pauvres diables ont éagné leur forêt, où ils achèvent leurs travaux de l'année précédente. On a vu pourtant quelques individualités qui faisaient exception à la règle générale. Des jeunes gens venus de l'île du Prince-Édouard, et d'autres lieux, à Miramichi dans l'intention d'y faire fortune, se sont joints quelquefois à des partis de bûcherons, et après avoir travaillé pendant deux ou trois ans, ont bien vite emporté leur pécule et acheté des terres sur lesquelles ils ont ensuite vécu très-convenablement.

On conçoit qu'un pays qui offre à une population, très-faible comparativement au sol dont elle dispose, une source de produits aussi abondante et d'une aussi prompte exploitation que des forêts et une terre aussi fertile dès qu'on y met la charrue, n'ait pas encore été l'objet de recherches très-suivies au point de vue de ses autres richesses: il serait bien inutile de demander au colon du Nouveau-Brunswick des nouvelles des trésors métallurgiques que déroberont longtemps sans doute à ses regards ses magnifiques forêts et ses riches cultures. Cependant on a déjà découvert et l'on exploite quelques mines de houille. Les États-Unis tirent aussi de cette province une assez grande quantité de gypse et de manganèse. Enfin on trouve, sur presque tous les points, de la pierre à chaux, de la pierre à meules, de l'excellente pierre à bâtir, et sur quelques parties du littoral on exploite d'abondants marais salants. Il ne faudrait pas conclure, de ce qui a été dit précédemment de la température de cette colonie, que l'hiver et l'été y sont, celui-ci plus rude, celui-là plus ardent qu'au Canada: l'un et l'autre y sont, au contraire, plus modérés, et, par suite d'un phénomène sur lequel nous avons déjà appelé l'attention sans prétendre à l'expliquer, il est incontestable que le climat s'adoucit,

à mesure que la colonisation, c'est-à-dire à mesure que les défrichements et la culture font des progrès. Les saisons y sont aussi nettement tranchées qu'au Canada et correspondent aux saisons telles que nous les connaissons en Europe. Il convient, au surplus, de remarquer que cette rigueur du froid à l'occasion de laquelle nous nous apitoyons tout à l'heure sur le sort des bûcherons n'est pas sans avoir de notables et bien réels avantages. En effet, dans les cantons où les établissements sont les moins rapprochés les uns des autres, la neige amoncelée sur le sol et glacée permet d'établir des voies de communication infiniment préférables à celles qui en toute autre saison que l'hiver sont ouvertes immédiatement sur le sol. Les bûcherons eux-mêmes ont à se louer de ces longs et épres frimats; ils ne pourraient, sans eux, exécuter leurs travaux; les myriades d'insectes et autres vermines que la chaleur fait éclore en été leur causeraient plus de souffrances que le froid ne leur en fait éprouver; et sans les neiges qui nivellent et affermissent le sol, sans la fonte de ces neiges qui facilite le flottage des bois, ils ne parviendraient qu'avec des peines infinies à extraire du milieu des forêts le fruit de leurs rudes travaux.

Les productions naturelles et les animaux tant sauvages que domestiques, tant indigènes qu'importés, étant les mêmes dans le Nouveau-Brunswick que dans le Canada, nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à ce sujet. Nous nous bornerons à faire remarquer que les chevaux et les autres animaux indispensables à l'agriculture sont infiniment mieux traités ici que sur les bords du Saint-Laurent. La pêche y est également productive. Les rivières abondent en saumons, aloses, anguilles, truites, perches, chabots, éperlans; et les bords de la mer fournissent en grande quantité la morue, la merluche, le maquereau et le hareng.

#### *Division politique, industrie, commerce, mœurs.*

Il nous semble qu'avant de donner un aperçu de ces diverses choses et de nous occuper des villes et établissements, il est bon de nous familiariser d'abord avec les races d'hommes qui,

vainqueurs et  
reste territoire  
Nouveau-Brun-  
quatre-vingt-t  
par le dern  
en 1831. On  
ces : 1<sup>o</sup> les  
des anciennes  
quis, Micmac  
Openhangans  
Ces Indiens, a  
gnement pour  
tout autres mo  
d'énumérer, d  
sont déjà rédu  
la plupart son  
hommes conti  
costume natie  
les vêtements  
sins; mais les  
versellement  
châle et la rob  
semblable à ce  
françaises et f  
ou Français n  
tants, ou desc  
ricains qui s  
province à l'é  
dépendance;  
la suite de cet  
européens qu  
l'ancienne por  
de couleur pr  
mestiques.

Cette popul  
port, comme  
due du pays  
rapidement.  
cinq mille An  
montée à s  
1824. Les na  
sont bien pr  
tution athlet  
oblige l'hom  
propre force  
donne un car  
et une franc  
une certaine  
Nous aur  
ce tableau  
l'autre, com  
districts et  
est partagé  
Après l'ou  
hommes; a  
cées sur le s



vainqueurs et vaincus, vivent sur ce vaste territoire. La population totale du Nouveau-Brunswick a été constatée à quatre-vingt-treize mille sept cents âmes par le dernier recensement exécuté en 1831. On peut la diviser en six classes : 1<sup>o</sup> les Indiens, ou descendants des anciennes tribus indigènes, Abénaquis, Micmacs, Canabas, Mahingans, Openlangans, Sokokis et Etchemins. Ces Indiens, soit par suite de leur éloignement pour l'état de société, soit par tout autres motifs qu'il serait trop long d'énumérer, disparaissent peu à peu et sont déjà réduits à un très-petit nombre; la plupart sont catholiques romains. Les hommes continuent de porter l'ancienne costume national, le bonnet conique, les vêtements de fourrures et les mocassins; mais les femmes ont presque universellement adopté le chapeau rond, le châle et la robe, ainsi que le jupon court semblable à ceux portés par les paysannes françaises et flamandes; 2<sup>o</sup> les Acadiens ou Français neutres; 3<sup>o</sup> les *vieux habitants*, ou descendants des royalistes américains qui s'étaient réfugiés dans la province à l'époque de la guerre de l'indépendance; 4<sup>o</sup> les troupes licenciées à la suite de cette guerre; 5<sup>o</sup> les émigrants européens qui se sont peu à peu mêlés à l'ancienne population; et 6<sup>o</sup> les hommes de couleur presque tous fermiers ou domestiques.

Cette population est loin d'être en rapport, comme nombre, avec la vaste étendue du pays; cependant elle augmente rapidement. Elle n'était que de trente-trois mille âmes en 1815, et elle était déjà montée à soixante-quatorze mille en 1824. Les natis du Nouveau-Brunswick sont bien proportionnés et d'une constitution athlétique. Un genre de vie qui oblige l'homme à ne compter que sur sa propre force, sur sa seule énergie, leur donne un caractère de mâle indépendance et une franchise qui s'allient fort bien à une certaine aménité de formes.

Nous aurons l'occasion de compléter ce tableau en parcourant l'un après l'autre, comme nous allons le faire, les districts et les comtés entre lesquels est partagé le Nouveau-Brunswick. Après l'ouvrage de Dieu, celui des hommes; après les grandes divisions tracées sur le sol par la nature elle-même de

ce sol, les mobiles divisions créées par la politique.

Le Nouveau-Brunswick est partagé en onze comtés comprenant ensemble soixante-six paroisses; savoir, dans la partie orientale, et en descendant du nord au sud: GLOUCESTER : *paroisses*, Eldon, Addington, Beresfort, Bathurst, Saunarez; NORTHUMBERLAND : *paroisses*, Northerk, Newcastle, Aluwick, Nelson, Ludlow, Chatham, Gleneig; KENT : *paroisses*, Carlton, Harcourt, Liverpool, Wellington, Huskisson, Duidas; et dans la partie occidentale, en se dirigeant également du nord au sud, puis vers l'est: YORK : *paroisses*, Kent, Wakelield, Northampton, Cardigan, Sainte-Marie, Woodstock, Prince-William, Douglas, Queens-Bury, King's-Clear, Frédéricion; CHARLOTTE : *paroisses*, Saint-James, Saint-Davis, Saint-Stephen, Saint-André, Saint-Patrick, Saint-George, Pennfield, Campo-Bello (en l'île de ce nom), Grand-Manan (idem); SUNBURY : *paroisses*, Lincoln, Mageeville, Burton, Schefield; QUEEN'S : *paroisses*, Gagetown, Waterborough, Ilampstead, Wickham, Brunswick; KING'S : *paroisses*, Westfield, Greenwich, Springfield, Sussex, Kingston, Norton, Hampton; SAINT-JOHN : *paroisses*, Lancaster, Saint-John, Portland, Saint-Martin; WESTMORELAND : *paroisses*, Salisbury, Monkton, Hillsborough, Sackville, Westmoreland, Botsford, Dorchester, Hopewell. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur la nécessité de ne pas se faire de ces comtés et de ces paroisses l'idée qui s'attache en Angleterre, en France, et dans la plus grande partie de l'Europe, à ces subdivisions de province. La plupart de celles du Nouveau-Brunswick n'ont presque d'importance que par l'espace qu'elles occupent sur les cartes géographiques; on n'y compte guère que trois ou quatre villes qui méritent à peu près ce nom et une population très-inégalement répartie.

Les trois comtés de Gloucester, de Northumberland et de Kent formaient naguère un seul comté qui avait alors une superficie totale de dix mille trois cents milles carrés, beaucoup plus du tiers de la superficie que présente la province tout entière. Ces régions, les plus riches en forêts, sont, malgré cela

ou plutôt à cause de cela, les moins peuplées. Le port de Miramichi, à l'embouchure de la rivière de ce nom; le village de Chatham sur la rive droite de cette rivière, et celui de Newcastle sur la rive gauche sont les seuls établissements qui méritent une mention particulière. Cependant à Caraquet, proche de l'extrémité occidentale de la baie des Chaleurs (comté de Gloucester) est encore un autre village que nous citerons parce qu'il est habité par les descendants des anciens colons français de l'Acadie, mêlés aux indigènes. Le comté d'York, limitrophe du Canada et de l'état du Maine oriental (États-Unis), est traversé dans toute sa longueur par le Saint-Jean et s'étend sur une superficie de sept mille huit cent quarante-huit milles carrés. Théâtre des démêlés de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de la délimitation des deux territoires, il se sent plus que les autres régions du Nouveau-Brunswick du voisinage d'une civilisation constamment en travail. Il a, en outre, l'avantage de posséder Frédéricton, siège du gouvernement et capitale de la province.

Cette petite ville, dont la population dépasse à peine trois mille âmes, est située dans une position on ne peut plus agréable, sur la rive gauche du Saint-Jean, qui est navigable jusque-là pour les bâtiments de cinquante tonneaux. Aussi est-elle le principal entrepôt du commerce avec ce qu'on pourrait appeler les hautes terres. Elle est bâtie sur l'un des bords d'une petite presqu'île entourée de trois côtés par une profonde sinuosité du Saint-Jean et circonscrite, d'autre part, par une ceinture de gracieuses collines. Ses rues se coupent à angle droit; quelques-unes ont près d'un mille de long et sont presque entièrement bâties; mais les maisons ne sont qu'en bois, pour la plupart, et d'assez chétive apparence. L'hôtel du gouverneur, le principal des édifices publics, est un lourd et maussade bâtiment à trois étages, rez-de-chaussée compris, avec aile en retour, et décoré d'une espèce de portique en pierre. Frédéricton possède d'ailleurs l'assemblée législative de la province, la cour de justice, une caisse d'épargne, une société des émigrants, une société d'agriculture, etc., etc.; une église

pour le culte anglican, quatre autres chapelles, dont une catholique romaine et une écossaise; une prison, une bibliothèque publique, et enfin un collège. Fondée par sir Guy Carleton en 1785; peu après l'érection du Nouveau-Brunswick en province distincte de la Nouvelle-Écosse, sa position à cinquante-cinq milles de Saint-Jean, quatre-vingt-dix milles de Saint-André, et à cent quarante milles du fort Cumberland dans le Westmoreland; au nord-est, aussi bien que de l'établissement de Madawaska au sud-ouest, lui donne également de l'importance comme établissement militaire central. Dans le comté de Charlotte et à l'extrémité nord-est de la baie de Passamaquoddy, se trouve la ville de Saint-André qui, plus considérable que Frédéricton, compte aujourd'hui plus de trois mille âmes. Cette petite ville, mieux bâtie que sa capitale, est dans un état encore plus prospère par suite de son voisinage de la mer et de sa situation près de la frontière des États-Unis. Elle a aussi une cour de justice et une prison, puis une école primaire; une chambre de commerce, une caisse d'épargne, une société biblique, des casernes et des magasins militaires.

L'île de Campo-Bello, qui dépend de ce comté, est, depuis 1794, l'entrepôt de la presque totalité du commerce du gypse entre la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et les États-Unis. Celle de Grand-Manan, qui gît à environ sept milles au sud de Campo-Bello, un peu à l'est de la baie de Passamaquoddy et près de l'entrée de la baie de Fundy, est presque exclusivement exploitée en culture des céréales.

On estime la superficie du comté de Sunbury à soixante mille acres environ, dont vingt mille environ en prairies, et le reste en culture ordinaire. Cette région est incontestablement la plus fertile et la mieux cultivée; à peine y trouverait-on aujourd'hui un coin de terre qui n'ait pas été mis en rapport. Queen's-County (le Comté de la Reine), qui touche à celui de Sunbury, a une petite ville nommée Gaztown où se trouvent aussi une prison et une cour de justice. Ce comté, dont la superficie totale est de mille cinq cent vingt milles carrés et dont les habitants se livrent surtout à l'agriculture,

est renommé  
mages. King  
est beaucoup  
ci: il n'est pa  
par de petits  
certaines épo  
sur le sol un

Le comté d  
sud et au sud-  
au nord et au  
du Roi, à l'es  
land, et à l'ou  
La ville de Sai  
lieu, étant la  
place commer  
nous proposon  
longtemps. «  
us de cette vil  
Jean, resserré  
qu'en se réu  
Kennebecasis,  
que le courant  
rivage. Ce pas  
les Petites-Chu  
ne soit pas co  
moins rugir et  
l'étroit dans s  
dessous, le Sai  
le havre de r  
de Fundy. La vi  
sur une pointe  
le havre vers l'  
du même nom.  
ties les sept cen  
elle se compose  
inégal: comme  
voisine. Ses ru  
droits, et dans  
elle montre  
qui, presque  
construites en  
ajoute notre g  
vain du pays  
bord oriental  
quelles est con  
sède un orgue  
une belle église  
culte écossais  
et deux chape  
tres édifices pu  
refuge, une p  
marine, deux b  
ains du gouvern

(1) Sketches of  
habitant of the p

est renommé pour son beurre et ses fromages. King's-County (le Comté du Roi) est beaucoup moins favorisé que celui-ci : il n'est pas autant que lui traversé par de petits cours d'eau qui, débordant à certaines époques de l'année, déposent sur le sol un limon qui le fertilise.

Le comté de Saint-Jean est borné au sud et au sud-est par la baie de Fundy, au nord et au nord-ouest par le comté du Roi, à l'est par celui de Westmoreland, et à l'ouest par celui de Charlotte. La ville de Saint-Jean, qui en est le chef-lieu, étant la principale, sinon l'unique place commerciale de la province, nous nous proposons de nous y arrêter plus longtemps. « A quelques milles au-dessus de cette ville, dit Bouchette, le Saint-Jean, resserré au sortir de la large baie qu'en se réunissant à lui forme le Kennebecasis, roule à travers des rochers que le courant semble avoir détachés du rivage. Ce passage est ce qu'on appelle les Petites-Chutes, qui bien que leur pente ne soit pas considérable n'en font pas moins rugir et écumer la rivière trop à l'étroit dans son lit embarrasé. Peu au-dessous, le Saint-Jean, après avoir creusé le havre de ce nom, se jette dans la baie de Fundy. La ville de Saint-Jean est située sur une pointe de terre qui s'avance dans le havre vers l'embouchure de la rivière du même nom. Le sol sur lequel sont bâties les sept cents maisons, environ, dont elle se compose est raboteux, rocailleux, inégal comme celui de toute la contrée voisine. Ses rues sont tracées à angles droits, et dans plusieurs de ses parties elle montre plusieurs jolies maisons qui, presque toutes aujourd'hui, sont construites en briques. Elle contient, ajoute notre guide, qui cite ici un écrivain du pays (1), deux églises sur le bord oriental de la rivière, l'une desquelles est construite avec goût et possède un orgue élégant. Elle a, en outre, une belle église appartenant aux fidèles du culte écossais, une chapelle catholique et deux chapelles méthodistes. Ses autres édifices publics sont une maison de refuge, une prison, un hôpital de la marine, deux belles casernes, et les magasins du gouvernement. Ses établissements

pour l'instruction publique sont une école de grammaire et plusieurs écoles primaires; deux bibliothèques publiques et trois imprimeries; elle compte plusieurs sociétés religieuses et de bienfaisance, et une société pour l'élevage des chevaux. Une banque provinciale a été créée au capital de 30,000 liv. st., porté à 50,000 liv. st. par un acte de la législature, en 1825. Elle possède une compagnie d'assurances maritimes, une chambre de commerce et une caisse d'épargne; on lui a incorporé Carleton, placé sur l'autre bord de la rivière et où se voient encore les ruines du vieux fort Frédéric. « La ville de Saint-Jean, ayant été érigée en commune, est gouvernée par un maire, un greffier, six aldermen et un égal nombre d'assistants sous le titre de : *Le maire, les aldermen et la communauté de la ville de Saint-Jean.* Les autres officiers sont : un shériff et un coroner dont l'action s'étend sur tout le comté, un clerc de la commune (*common clerk*), un trésorier (*chanberlain*), un haut constable, six constables inférieurs et deux maréchaux. Le maire, le greffier, le clerc, le trésorier et le coroner sont désignés par le gouverneur et tiennent de son bon plaisir la charge dans laquelle ils doivent être confirmés chaque année. Les aldermen, les assistants et les officiers inférieurs sont élus, chaque année aussi, par les bourgeois. Le trésorier est désigné par le greffier, les aldermen et les assistants délibérant comme conseil de la commune (*common-council*). Le maire désigne le haut constable, le maréchal, les crieurs, les porteurs, les soudeurs, etc. Le maire ou le greffier avec trois aldermen et trois assistants constituent le conseil de la commune, auquel est dévolu le pouvoir de faire des lois, des ordonnances qui n'ont de vigueur que pour un an, à moins qu'elles ne soient confirmées par le gouverneur en conseil. Ils constituent aussi une cour de greffe (*court of record*) ou cour inférieure des *plaid-communs* (1) pour la ville et le comté de Saint-Jean. Le maire tient de sa charge des pouvoirs étendus, tels que le droit de faire des bourgeois, de régler

(1) *Sketches of New-Brunswick, etc.*, by an inhabitant of the province; St-John, 1828.

(1) Tribunaux dont la mission et la compétence sont à peu près les mêmes que celles de nos tribunaux inférieurs.





ment préoccupé du but à atteindre prochainement. Nous devons croire Bouchette lorsque parlant des routes ouvertes à travers le Nouveau-Brunswick il s'exprime ainsi :

« Indépendamment des nombreuses voies de communication par eau qui sillonnent la vaste contrée que nous venons de parcourir, le long du Saint-Jean, depuis le Bas-Canada jusqu'à la baie de Fundy, on trouve des routes de terre partout où le voisinage de plusieurs établissements a fait sentir la nécessité de relier plus fortement entre eux les centres de population. On ne peut dire cependant que ces routes soient constamment utiles et qu'on puisse y compter comme moyen constant de communication. Peu d'entre elles sont carrossables pendant des trajets de quelque étendue, et à plusieurs époques de l'année elles sont complètement impraticables. »

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agriculture dans cette province, où une population très-clair-semée s'occupe exclusivement de la pêche et surtout de l'exploitation des forêts. Le froment, dans les bonnes terres, rend en moyenne 6 pour 1. Le riz, confiné dans les plus pauvres cantons, rapporte dans la même proportion, et l'avoine, environ 10 pour 1. Le maïs réussit merveilleusement dans les terrains bas et humides, et donne de quarante à quarante-cinq boisseaux par acre. Les pois, les fèves, sont également d'un bon produit; mais le plus avantageux de tous est la pomme de terre, qui s'accoutume de terres à peine défrichées, ne demande d'autre travail que celui de la houe, et donne de cent cinquante à deux cents boisseaux par acre. Malheureusement l'agriculture est si peu pratiquée dans ce pays, que de longtemps encore il ne pourra suffire aux besoins de ses habitants. Les fies et les basses terres sont abondantes en fourrages; aussi les bêtes à cornes qui y ont été amenées d'Amérique y prospèrent-elles. La race des chevaux a été notablement améliorée dans ces dernières années par des importations d'étalons et de juments venues du comté d'York, en Angleterre. Enfin les moutons et les porcs sont également en grand nombre et de belle race.

La province est placée sous la juridic-

tion spirituelle de l'évêque de la Nouvelle-Écosse. Il est bon d'observer, d'ailleurs, que presque toutes les sectes chrétiennes y sont représentées. Les premiers colons français étaient catholiques romains; les premiers colons anglais calvinistes; les loyalistes américains qui y émigrèrent en 1782 étaient généralement anglicans, quakers ou méthodistes. Les émigrants venus depuis appartiennent à tous ces cultes différents. L'état de l'instruction est encore bien peu satisfaisant. Il n'était pas rare, il y a quelques années, de trouver dans les emplois publics des hommes dépourvus des notions les plus élémentaires; de louables efforts sont faits par le gouvernement et par les colons pour sortir de cette humiliante situation. Le collège de Frédéricton a été, en dernier lieu, suffisamment doté pour suffire à l'entretien de ses professeurs; ce qui, pendant longtemps, lui avait été impossible.

Le commerce est borné, quant aux exportations, aux bois de différentes sortes et aux pêcheries. Ces exportations ont principalement lieu pour les Indes occidentales et la Grande-Bretagne, qui livrent en échange, celles-ci du rhum, du café, du sucre, des mélasses; celle-là des grains, des spiritueux et des objets manufacturés. Le commerce du gypse, de la pierre à chaux et de la pierre à meules que le Nouveau-Brunswick faisait naguère avec les États-Unis est à peu près fini, bien que ces derniers aient encore un marché pour les pêcheries établies dans la baie de Fundy. Les constructions navales entreprises d'abord avec ardeur ont été si constamment des causes de ruine pour ceux qui s'y sont livrés, qu'elles ont été à peu près complètement abandonnées.

Nous voudrions pouvoir indiquer les ressources de la province pendant une de ces dernières années: nous sommes malheureusement obligés de remonter jusqu'à l'année 1830, où nous trouvons 49,070 liv. st. pour les dépenses faites par l'administration locale.

La milice se compose de vingt-trois bataillons, chacun de six à huit compagnies de soixante-six hommes, un capitaine, deux officiers subalternes et trois sergents compris. Elle se recrute à raison de quatre compagnies par district.



La constitution et le gouvernement local du Nouveau-Brunswick sont sur le modèle de ceux des autres colonies anglaises. Le pouvoir exécutif se compose d'un lieutenant gouverneur assisté d'un conseil de douze membres, lequel a des pouvoirs législatifs semblables à ceux dont est revêtue la chambre des lords, en Angleterre. Il y a, en outre, une assemblée de représentants formée de trente-six membres élus dans les différents comtés. Cette assemblée, qui siège à Frédéricton pendant les deux mois les plus rudes de l'hiver, doit consentir toutes les lois fiscales. Lorsque l'une de ces lois ainsi votées est en opposition avec quelque une de celles en vigueur dans la mère patrie, elle reste à l'état de projet jusqu'à ce qu'elle ait été adoptée par le parlement impérial. Les autres pouvoirs publics sont une cour de la chancellerie, dont le lieutenant gouverneur est lui-même le chancelier, et une cour suprême à laquelle ressortissent tous les tribunaux ordinaires.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE.

*Description géographique, limites, rivières, montagnes, etc., etc.*

La Nouvelle-Écosse est située entre les 43° 25' et 46° de latitude nord, et les 61° et 66° 30' de longitude ouest méridien de Greenwich. Ses limites sont, au nord, le Missisquoi, qui coupe l'isthme entre la baie Verte et le bassin de Cumberland; au nord-est le détroit de Northumberland et le canal de Canso; à l'est, au sud et à l'ouest l'océan Atlantique; au nord-ouest la baie de Fundy, celle de Chigneto et le bassin de Cumberland. Sa configuration générale, sans tenir compte des baies et golfes qui en creusent plus ou moins profondément les bords, est à peu près celle d'un carré long incliné, de sud en nord-est, dans le sens de sa longueur, de près de 4° 30'. Reliée au continent américain par l'étroit isthme dont nous venons de parler, cette vaste presqu'île a dans sa plus grande longueur, du cap Canso, à l'est-nord, au cap Sainte-Marie à l'ouest-sud, trois cent quatre-vingt-trois milles anglais; sa largeur varie de cinquante à cent quatre milles, et on évalue sa superficie totale à environ seize mille milles carrés. Ses côtes, le long de la baie de

Fundy, ne présentent pas d'aussi nombreuses baies que celles qui forment les trois autres côtés. Cependant à l'entrée de cette baie on trouve la baie Sainte-Marie, plus loin celle d'Annapolis, et plus haut enfin celles de Greville et de Cobequid attenantes l'une à l'autre. Il serait presque impossible de compter toutes les baies; tous les havres, toutes les îles qui accidentent les autres parties orientale, méridionale et septentrionale. Nous indiquerons seulement, au sud, la baie de Townsend, encombrée d'une infinité de petites îles de toutes formes; à l'ouest, les havres de Barrington, de Shelburn, de Liverpool, de Medway et de Lunenburg, les baies Mahone, Margarets et de Bristol, et le havre d'Halifax; au nord la baie de Chedabucto, celles de Pictou et Patameragouche. Cette province renferme plusieurs lacs dont quelques-uns sont assez vastes. Le lac Rossignol, le plus grand de tous, mais dont les bords n'avaient pas encore été complètement relevés il y a une dizaine d'années, est supposé avoir environ trente milles de long. De nombreux cours d'eau se dirigent en tous sens, et peut-être n'est-il pas de contrée plus abondamment arrosée. Les principaux sont l'Annapolis, qui coule parallèlement à la baie de Fundy, depuis les environs du bassin de Minas, au nord-est, jusqu'à la baie qui porte son nom et communique par un étroit canal avec celle de Fundy; le Shubenacadie, qui réunit le grand lac, proche d'Halifax, avec la baie de Cobequid; l'Avon, qui se jette dans la baie de Minas; la Have, aboutissant dans le havre de ce nom, près de celui de Lunenburg; le Mersey, allant du lac Rossignol au havre de Liverpool; le Medway, qui donne son nom au havre dans lequel il se décharge; le Shelburn, qui est dans le même cas; la Clyde, la plus belle sinon la plus imposante des rivières de la Nouvelle-Écosse; le Tusket; la Sainte-Marie, etc.; aucun de ces cours d'eau n'a l'importance de ceux du Nouveau-Brunswick, et la même absence de montagnes que nous avons signalée dans cette dernière province se fait remarquer dans celle-ci.

Au nombre des îles qui se pressent le long des côtes, nous ne devons pas oublier celle de Cap-Breton; autrefois l'île Royale. Cette île, ou plutôt ces deux îles

étendues parallèlement à leur plus grande longueur, leurs extrémités sont à trois mille pi (anglais), gît à 45° de latitude nord, et à 65° de longitude ouest. Sa plus grande largeur est de trevingts milles. Sa superficie de destination est de 100,000 arpents, petite mer intérieure divisée en deux portions, l'une à l'ouest, et l'autre à l'est. Elle ne porte que de la commotion, et n'a rien de remarquable. Il faut renoncer à en donner une idée, tant il y a d'innombrables et de petites îles qui se présentent une à une, de groupes, et qui communiquent entre elles. On y voit de petites îles flottantes à la surface de ces golfes. L'île de Terre-Neuve, distante de 100 lieues environ, forme l'entrée de ce golfe. Cette position est d'un grand nombre infini de petites îles de cette dernière province, qui sont toutes dans ce golfe, et renferment une multitude de petites îles. L'île de Terre-Neuve, distante de 100 lieues environ, forme l'entrée de ce golfe. Cette position est d'un grand nombre infini de petites îles de cette dernière province, qui sont toutes dans ce golfe, et renferment une multitude de petites îles. L'île de Terre-Neuve, distante de 100 lieues environ, forme l'entrée de ce golfe. Cette position est d'un grand nombre infini de petites îles de cette dernière province, qui sont toutes dans ce golfe, et renferment une multitude de petites îles. L'île de Terre-Neuve, distante de 100 lieues environ, forme l'entrée de ce golfe. Cette position est d'un grand nombre infini de petites îles de cette dernière province, qui sont toutes dans ce golfe, et renferment une multitude de petites îles.

tendues parallèlement dans le sens de leur plus grande longueur et réunies à leurs extrémités sud par un isthme large de trois mille pieds tout au plus (mesure anglaise), gît par les 45° 27' et 47° 5' de latitude nord, et par les 59° 38' et 61° 50' de longitude ouest. Elle présente dans sa plus grande largeur une surface de quatre-vingts milles, et dans sa totalité une superficie de deux millions d'acres, abstraction faite de l'espace occupé par la petite mer intérieure qui la partage en deux portions, l'une, la plus grande, à l'ouest, et l'autre à l'est. Aucun coin de terre ne porte l'empreinte plus visible de la commotion violente qui paraît avoir bouleversé jadis les continents. Il faut renoncer à décrire ces côtes aux innombrables et profondes dentelures qui présentent une capricieuse succession de baies, de golfes, de lacs intérieurs, communiquant à des havres et à des caps où semblent avoir été détachées les petites îles flottant sur l'eau en face d'eux, au face de ces golfes, de ces havres et de ces baies. L'île de Terre-Neuve et l'île de Cap-Breton, distantes l'une de l'autre de seize lieues environ, ferment presque complètement l'entrée du golfe Saint-Laurent. Cette position et l'avantage d'offrir un nombre infini de points de relâche font de cette dernière île la clef du gigantesque golfe, et rendent la puissance qui en est maîtresse l'arbitre du commerce du Canada, de celui de l'île du Prince-Édouard et de toutes les côtes environnantes. Le sol du Cap-Breton, élevé dans ses parties septentrionales et bas dans celles méridionales, est presque semblable en tout à celui de la Nouvelle-Écosse proprement dite, dont nous indiquerons tout à l'heure la merveilleuse fécondité. La grande baie ou mer intérieure a reçu des Anglais le nom de Bras-d'or, corruption de celui de Labrador qu'elle portait du temps des Français et qui semble avoir une origine espagnole. Son entrée, située au nord-est, est divisée en deux canaux par la petite île de Boulardrie. Une barre obstrue le canal Sud ou petit Bras-d'or, et le rend impraticable pour les vaisseaux un peu lourdement chargés. Le grand Bras-d'or, ou canal Nord, est libre; on y fait jusqu'à soixante brasses; sa largeur est de trois milles environ, et sa longueur de trente-cinq.

Il y a un siècle, la Nouvelle-Écosse, alors l'Acadie, n'était qu'une vaste forêt. La pêche sur le banc de Terre-Neuve et le commerce des fourrures sur les bords du Saint-Laurent, dans le voisinage des grands lacs, avaient jusque-là absorbé l'attention de la France; l'Acadie n'était en réalité qu'un point de relâche. Il en a longtemps été de même pour les Anglais. Cependant dès que ceux-ci ont été en possession définitive de cette riche contrée, ils se sont empressés d'y encourager l'agriculture, et l'on doit reconnaître qu'elle y a fait de remarquables progrès. Le climat de la Nouvelle-Écosse, on a à peine besoin de le dire, est froid: l'hiver y dure depuis décembre jusqu'en mai; le printemps y est à peu près inconnu. La neige n'est pas plutôt disparue, que la végétation se développe avec une vigueur extrême; le pays change subitement d'aspect. Les chaleurs y sont pourtant moins grandes que dans le Nouveau-Brunswick, et les nuits, même dans le courant du mois d'août, sont tempérées. L'automne est la plus agréable des saisons; les matinées et les soirées sont froides, mais le milieu du jour est doux sous un ciel toujours pur et transparent. On n'a point à redouter dans ce pays les miasmes qui aux États-Unis entretiennent les fièvres intermittentes. On n'y connaît ni la fièvre jaune ni aucune maladie qui soit particulière au climat: ainsi les cas de longévité y sont-ils fort nombreux et compte-t-on parmi les Européens, comme parmi les Indiens, beaucoup de nonagénaires et même de centenaires. Un quart du sol de la province, ou soit deux millions cinq cent mille acres, sont de la plus grande fertilité; trois millions cinq cent mille acres sont d'un rapport moindre quoique très-avantageux encore; deux millions d'acres sont d'une qualité inférieure, et autant environ sont considérés comme stériles, bien qu'elles n'attendent vraiment que les soins du laboureur. Les meilleures terres sont au nord, les moins estimées au sud. Il est bon de remarquer, toutefois, que cette grande division n'a rien de rigoureux, et qu'au sud comme au nord, les terres placées sur le bord des lacs et des rivières et fécondées, par conséquent, par de périodiques alluvions, à l'époque de la fonte des neiges, sont partout d'un

telle fécondité, qu'on en a vu qui produisaient quatorze récoltes de suite sans avoir besoin de se reposer. L'admirable vallée de l'Annapolis, la pittoresque contrée de Horton, celles de Cornwallis et de Windsor, tout le pays le long du Shubenacadie et les townships de Newport et de Yarmouth ne peuvent manquer de frapper de surprise l'étranger à qui la Nouvelle-Écosse a toujours été représentée comme la moins intéressante partie de l'Amérique. Nous ne dirons rien des productions naturelles de la Nouvelle-Écosse, elles sont les mêmes que celles du Canada et du Nouveau-Brunswick; mais nous emprunterons avec plaisir à Bouchette une observation judicieuse qui explique le peu de richesses minérales que semblent présenter, non-seulement la province que nous parcourons, mais toutes celles placées en Amérique dans les mêmes conditions. « Les minéraux de la Nouvelle-Écosse, dit-il, sont peu connus; aucune mesure n'a été prise jusqu'ici pour que ce pays fût exploré au point de vue de la science géologique. A l'exception des houillères de Pictou, aucune excavation de quelque profondeur n'a été pratiquée, et le sol est tellement couvert de forêts, que la plus grande partie n'en a même jamais été visitée. La réserve faite au profit de la couronne, dans les concessions qu'elle accorde, des mines qui peuvent se trouver sous le sol rendent le propriétaire de ce sol parfaitement indifférent pour la recherche d'un produit dont il n'aurait pas la jouissance. » On a cependant reconnu et l'on exploite des mines de houille, de fer, de plomb, de cuivre et de manganèse, et des carrières de gypse, de pierre à chaux, d'ardoise, de pierre de taille et de granit. Le sel marin s'y obtient également; comme dans le Nouveau-Brunswick. La houille est de la meilleure qualité pour préparer le fer, et le minéral de fer est lui-même assez pur pour donner de trente à soixante pour cent de métal. Le canton où il se trouve en plus grande quantité est le township de Clément, dans le comté d'Annapolis.

*Division politique, population, agriculture, commerce, mœurs, etc.*

La Nouvelle-Écosse est partagée en dix comtés dont deux, ceux d'Halifax et de

Cap-Breton, ont chacun trois districts, et dont un, celui de Sydney, en a deux. Quarante-trois townships sont répartis ensuite entre ces comtés et districts, savoir, *districts*: HALIFAX; Colechester et Pictou ayant pour *townships*, le premier: Halifax, Dartmouth, Preston; Lawrence-Town; le second; Truro, Onslow, Londonderry; et le troisième, Pictou, Egerton et Maxwellton; population, d'après un recensement fait en 1828, 46,548 âmes. LUNENBURG; *townships*: Chester, Lunenburg; Dublin; population, 9,408 âmes. QUEEN'S-COUNTY; *townships*: Liverpool; population, 4,225 âmes. SHELBURN; *townships*: Shelburn, Yarmouth, Barrington, Argyle, Pubnico; population, 12,018 âmes. ANNAPOLIS; *townships*: Digby, Clément; Clare, Annapolis, Granville, Wilmot; population, 14,661 âmes. KING'S-COUNTY; *townships*: Aylesworth, Cornwallis, Norton, Sherbrooke; population, 10,268 âmes. COMBERLAND; *townships*: Wallace, Amherst, Pamboroug; population, 8,358 âmes. HANTS; *townships*: Falmouth, Windsor, Rawdon, Kempt, Douglas, Newport; population, 8,627 âmes. SYDNEY, partagé en deux *districts*: le Haut (Upper) et le Bas (Lower) ayant pour *townships*, le premier, Dorchester ou Antigonish, et le second, Sainte-Marie, Guysborough, Manchester et Wilmot; population, 12,760 âmes. CAP-BRETON n'ayant que ses trois *districts*: Nord-Western (nord-ouest), North-Eastern (nord-est) et Southern (sud), et point de *townships*; population, 25,000 âmes.

La population de la Nouvelle-Écosse n'a pris de développement que depuis l'établissement des Anglais, en 1749. Après un siècle et demi d'occupation, les Français n'y comptaient que 18,000 âmes. Ces malheureux colons ayant été expulsés par les Anglais en 1755, le chiffre de la population descendit à cinq mille. Il était déjà remonté à treize mille en 1764; vingt ans plus tard il n'atteignait encore que vingt mille; mais à partir de 1790 il est revenu rapidement de trente mille à 148,788, chiffre constaté en 1828, et qui doit approcher maintenant de cent quatre-vingt mille âmes.

Le comté d'Halifax est le plus grand :

il s'étend de sud-est, jusqu'à être placé dans l'ouest de Sydney, à l'ouest de Lunenburg. Le comté, est si favorable de ce rapport de la population, la troisième dans le comté. Fondée en 1713, au lieu de persévérer elle est bâtie sur un terrain dont le sol est dur et pierreux (au-dessus de deux cent cinquante toises) au-dessous de huit rues coupées par quelques-unes des autres sont compris ses faubourgs et un des plus beaux de la province est le plus grand de tous les édifices du Nord. Ce bâtiment de taille, est situé au milieu, d'un square de terre. Il a cent cinquante toises de hauteur. Halifax, la capitale britannique, en 1826. Il ne compte que treize mille habitants. Ces nombres sont de quatre mille cinq cent cinquante; et cette population est point arrivés à ce point de prospérité et de commerce et de charitables et de secours. La situation en face, elle a une

il s'étend depuis l'océan Atlantique, au sud-est, jusqu'au comté de Cumberland placé dans l'isthme au nord-ouest. Il a pour autres voisins, à l'est le comté de Sydney, à l'ouest ceux de Hauts et de Lunenburg. La ville d'Halifax, chef-lieu du comté, est située sur le bord occidental du havre de ce nom; cette ville est, sous le rapport de la grandeur et de la population, la troisième des villes anglaises dans l'Amérique septentrionale. Fondée en 1749 par le gouverneur Cornwallis, au lieu même où les Anglois descendirent pour la première fois sur cette terre qu'ils nous ont disputée avec plus de persévérance encore que le Canada, elle est bâtie sur le penchant d'une hauteur dont le sommet s'élève à environ deux cent quarante pieds (mesure anglaise) au-dessus du niveau de la mer. Huit rues coupées à angle droit par quinze autres la traversent en long et en large; quelques-unes de ces rues sont pavées, les autres sont macadamisées. Elle couvre, y compris ses faubourgs, deux milles en longueur et un demi-mille en largeur; elle renferme deux églises épiscopales, deux chapelles presbytériennes, deux anabaptistes, une chapelle catholique romaine, une méthodiste et une sandominienne. La chapelle catholique est un élégant et vaste bâtiment en pierre de taille. Le palais où s'assemblent les états de la province est le plus beau et le mieux bâti de tous les édifices publics de l'Amérique du Nord. Ce bâtiment, construit en pierre de taille, est situé au centre de la ville, au milieu d'un square entouré d'une grille de fer. Il a cent quarante pieds de long; sur soixante de large et quarante-deux de haut. Halifax, principale station de la marine britannique, a été déclaré port franc en 1826. Il ne comptait en 1790 que quatre mille habitants et soixante-cinq maisons; ces nombres s'étaient élevés en 1828 à quatorze mille pour les habitants, et à mille-cinq-cent quatre-vingts pour les maisons; et cette progression ascendante ne s'est point arrêtée. Cette ville, indépendamment de nombreux établissements pour l'instruction publique, possède un dock vaste et commode, deux casernes, un hôpital militaire, plusieurs institutions charitables et six journaux hebdomadaires. La situation d'Halifax est admirable: en face, elle a son beau havre où, en toute

saison, mille vaisseaux peuvent mouiller en sûreté; plus loin, à gauche, le bassin de Belford; en arrière le petit havre nommé Bras du nord-ouest; et tout alentour, aussi loin que le regard peut s'étendre, la mer ou de magnifiques forêts. A mi-chemin d'Halifax, au bassin de Minas, s'étend une longue chaîne de lacs. Le Shubenacadie, la plus considérable des rivières de la Nouvelle-Écosse, prend sa source dans celui nommé le Grand Lac et se jette dans la baie de Cumberland, à l'entrée du bassin de Minas, après un cours de cinquante-cinq milles, dans un lit profond et escarpé, creusé au milieu d'admirables forêts. La navigation de cette rivière, qui reçoit plusieurs moindres cours d'eau, a été complétée au moyen d'un canal qui, la prolongeant jusqu'à la baie d'Halifax, permet aux vaisseaux marchands de traverser la province et de passer directement de l'océan Atlantique au fond de la baie de Fundy.

Le premier établissement des Français dans la Nouvelle-Écosse, alors l'Acadie, fut Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, chef-lieu du comté de ce nom, et qui fut jusqu'en 1760 le siège du gouvernement de la province, devenue anglaise. Cette ville est bâtie sur une pointe de terre qui s'avance dans la rivière et forme deux bassins, l'un à droite et l'autre à gauche. Négligée par les Anglois, qui laissent tomber en ruines ses fortifications, elle s'est pourtant soutenue et est encore une ville importante.

Il a été donné à la petite ville de Shelburn d'offrir l'exemple d'un développement d'une rapidité inouïe et d'une décadence non moins soudaine. Le township de Shelburn, dans le comté de ce nom, est situé entre le port Hibbert, sur les limites de Queen's-County, et la petite rivière de la Clyde. Conçue d'abord au colonel M'Nutt, la propriété des cent mille acres dont il se compose fut transportée aux loyalistes américains. Cinq cents familles vinrent s'y établir en 1783. Ce nombre s'augmenta rapidement, et Shelburn fut fondée. La population de cette ville s'éleva en moins d'un an à douze mille âmes; mais bientôt elle déclina sans qu'on puisse l'expliquer par des motifs bien puissants; et aujourd'hui elle est à peu près déserte et ruinée. Le

districts, et  
à deux. Qua-  
répartis en  
districts, savoir,  
Ester et Picton  
premier: Ha-  
Lawrence-  
Onslow, Lon-  
Picton, Eger-  
on, d'après un  
46,548 âmes.  
Chester, La-  
tion; 9,408  
townships,  
4,225 âmes.  
Shelburn, Yar-  
le, Pubnico;  
ANNAPOLIS;  
nt; Clure, An-  
t; population,  
UNTY; town-  
vallis; Norton,  
10,208 âmes.  
p; Wallace,  
population;  
townships, Fal-  
ton, Keimpt-  
lation, 8,627  
deux districts:  
(Lower) ayant  
et, Donchester  
d, Sainte-Ma-  
vester et Wil-  
mes. CAP-BAR-  
ois districts:  
(L), North-Eas-  
ern (sud), et  
lation, 25,000  
Nouvelle-Écosse  
et que depuis  
als, en 1749,  
occupation, les  
que 18,000  
ons ayant été  
1755, le chif-  
fendit à cinq  
à treize mille  
ard il n'attei-  
le; mais à par-  
u rapidement  
chiffre consi-  
oit approché  
ré-vingt mille  
le plus grand:



havre de Shelburn est pourtant l'un des meilleurs de ces parages, où il en existe d'ailleurs, en si grand nombre, de si commodes et de si sûrs. Une petite île qui en défend l'entrée et porte le nom du premier concessionnaire du district, le colonel M'Nutt, a été pourvue d'un phare presque aussi beau que celui établi à Halifax. La lanterne, élevée à cent vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de la mer, est garnie d'une lampe à l'Argand dont le feu est visible à trente milles de distance.

La Nouvelle-Écosse compte encore plusieurs autres petites villes ou villages très-dignes d'attention au point de vue de l'état de la colonisation de la province, mais dont aucune ne présente plus que l'autre ces caractères individuels qui appellent la curiosité de l'étranger.

Nous ne pourrions que répéter ici, à propos des routes, ce que nous avons déjà dit au sujet de celles du Canada et du Nouveau-Brunswick : elles se dessinent fièrement sur les cartes, traversant la presque île depuis Halifax, à l'est, jusqu'à la vieille Annapolis, au sud-ouest, et au fort de Cumberland, par Truro, au nord-ouest, et longeant ensuite la presque totalité des côtes. Construites ou plutôt taillées dans les forêts, d'après le système canadien, elles sont impraticables en été, au printemps et en automne, et ne cessent qu'en hiver d'être des fondrières de poussière ou des cloaques de boue. Cependant la province applique à leur entretien une bonne partie de ses revenus. Mais il ne faut pas tirer de cette circonstance les mêmes inductions que s'il s'agissait d'un département français, par exemple. L'impôt dans les colonies anglaises, l'impôt leve par elles, sur elles et à leur profit, n'est pas calculé en vue de créer une force disponible, afin d'exécuter ensuite des travaux dont l'importance a été calculée d'après la prévision faite de cette force : on s'impose jusqu'à concurrence de tant ou plutôt on souscrit pour l'exécution de telle ou telle dépense, toujours arrêtée avec la scrupuleuse parcimonie d'un négociant essayant un nouveau genre de spéculation. Nous ne passerons pourtant pas sous silence, malgré notre peu d'estime pour les grandes routes anglo-américaines, l'existence d'une voiture publique

qui fait trois fois par semaine le service entre Halifax et Annapolis. Nous avons aussi dans certains coins de notre France des routes, et sur ces routes des voitures publiques destinées à faire apprécier les jouissances d'un voyage pédestre.

Quatorze croyances religieuses ou cultes dont les dépenses, à l'exception de celles du culte anglican, sont à la charge de leurs fidèles respectifs, se partagent la population de la Nouvelle-Écosse. Anglais, Irlandais, Allemands, Américains, Loyalistes, venus à diverses époques sur cette terre si belle en définitive et si généreuse, se sont tellement mêlés les uns aux autres, qu'ils n'ont plus de caractère national et qu'on ne reconnaît plus leur filiation qu'à une croyance religieuse qui déjà n'est même plus toujours un indice assuré d'origine. Les anciens Acadiens, au contraire, les descendants de ces pauvres Français si indignement traités par les Anglais lors de leurs invasions successives, sont restés fidèles à leurs traditions de patrie et de famille. Unis entre eux, établis autant que possible dans les mêmes comtés, ils ont conservé la religion, la langue, les mœurs de leurs pères, et ils forcent leurs voisins à rendre justice à leur loyauté, à toutes les qualités que leur valent des goûts et des habitudes patriarcales. Quelques nègres, tous libres, servent de domestiques et de garçons de ferme. A peine resté-t-il encore quelques Indiens. « Séparés, dit Bouchette, de leurs frères rouges du continent et mêlés aux hommes blancs, ils conservent peu de leur caractère originaire : indolents, adonnés à l'ivrognerie, il est rare d'en trouver qui se soient appliqués à l'exercice de quelque industrie. Dans peu d'années il ne restera plus de trace de ce peuple, jadis nombreux, et l'ancien maître du sol. Le surplus de la population de la Nouvelle-Écosse a contracté le caractère distinctif de la race anglo-américaine. Les hommes sont généralement grands, robustes, vigoureux, actifs, courageux, entreprenants et ingénieux; les femmes, de grande taille aussi, sont généralement bien faites, et ont de charmantes manières. »

L'esprit de propagande religieuse fait tous les frais de l'instruction publique dans la Nouvelle-Écosse. Les écoles y

PO  
sont toutes en  
dations pieuse  
placées sous le  
du gouvernem  
de théologie  
repousser trop  
d'éducation :  
tant, sans in  
faire remarque  
à un point de  
guère propre  
puissante sur  
d'une nation.

Les posses  
rique du Nord  
rité d'un capit  
et commandan  
Québec; chaqu  
leurs de son a  
son système c  
opérations sou  
dans chacune  
gouverneur. C  
à le titre de lie  
mandant en  
amiral de la  
gouverneur gé  
l'administrati  
sa juridiction  
exécutif. Le c  
de douze mem  
forment une e  
et servent ég  
ou de conseil  
verneur, leque  
obligé d'atten  
douze honora  
officiel, entiè  
pendance du l  
président, qu  
leurs fonction  
réunis à lui,  
des tribunaux  
siastique. La C  
posée de quara  
les districts, n  
bre des commu  
me, la même  
judiciaire que  
Canada se ret  
férences près  
comme dans  
américaines,  
a été modifié  
rite que d'une  
buee à chacu



sont toutes entretenues par des associations pieuses, et celles même qui sont placées sous le patronage et la direction du gouvernement s'occupent avant tout de théologie. Nous ne voudrions pas repousser trop absolument ce système d'éducation : nous pourrions cependant, sans injustice, ce nous semble, faire remarquer que l'instruction donnée à un point de vue aussi exclusif n'est guère propre à agir d'une manière bien puissante sur le progrès intellectuel d'une nation.

Les possessions anglaises dans l'Amérique du Nord sont placées sous l'autorité d'un capitaine général, gouverneur et commandant en chef, qui réside à Québec; chaque province est munie d'ailleurs de son administration locale et de son système constitutionnel, dont les opérations sont, toutefois, surveillées, dans chacune d'elles, par un lieutenant gouverneur. Celui de la Nouvelle-Écosse a le titre de lieutenant gouverneur, commandant en chef, chancelier et vice-amiral de la province. Indépendant du gouverneur général, en ce qui concerne l'administration civile, il exerce dans sa juridiction la plénitude du pouvoir exécutif. Le conseil législatif est formé de douze membres nommés par le roi. Ils forment une espèce de Chambre haute, et servent également de conseil d'État ou de conseil privé au lieutenant gouverneur, lequel, dans beaucoup de cas, est obligé d'attendre leurs décisions. Ces douze honorables, car tel est leur titre officiel, entièrement placés sous la dépendance du lieutenant gouverneur, leur président, qui peut les suspendre de leurs fonctions, constituent encore, réunis à lui, une sorte de cour d'appel des tribunaux inférieurs et de cour ecclésiastique. La Chambre d'assemblée, composée de quarante-et-un membres élus par les districts, remplit le rôle de la Chambre des communes en Angleterre. En somme, la même organisation politique et judiciaire que nous avons vue établie au Canada se retrouve à de très-légères différences près à la Nouvelle-Écosse. Là, comme dans toutes les colonies anglo-américaines, la loi anglaise de succession a été modifiée en ce sens que l'aîné n'hérite que d'une part double de celle attribuée à chacun de ses frères et sœurs

sur les biens immobiliers laissés par le père.

Avant de quitter la Nouvelle-Écosse et de clore ces détails un peu arides par ce qui nous reste à dire sur l'île du Prince-Édouard, nous mentionnerons en passant la petite île Saint-Paul, qui, placée entre celle de Terre-Neuve et celle de Cap-Breton, semble destinée à fermer plus étroitement l'entrée du golfe Saint-Laurent. Jeté à dix milles au nord-est du cap Nord, ce rocher escarpé contre lequel sont venus se briser tant de vaisseaux, et dont le point le plus élevé de son triple sommet est à deux cent cinquante-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, attend encore le phare qui y serait pourtant d'une si grande utilité.

L'île du Prince-Édouard, située dans le golfe Saint-Laurent par les 46° et 47° de latitude nord, et les 62° et 66° 27' longitude ouest (méridien Greenwich), en face du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, dont elle est séparée par le détroit de Northumberland, est une longue terre formée de trois îles réunies l'une à la suite de l'autre par deux isthmes étroits. Cette île, dit Bouchette, fut au nombre des premières découvertes faites par Cabot; mais les Anglais ne se sont jamais appuyés de cette circonstance pour en réclamer la possession. Les Français s'en emparèrent depuis, à titre de découverte faite par Verazani, et en 1663 elle fut concédée par la compagnie de la Nouvelle-France. Le gouvernement français ayant concentré toute son attention sur la colonie de Cap-Breton (ou île Royale), celle de l'île du Prince-Édouard (ou île Saint-Jean) fut à peu près abandonnée. Cependant les avantages que présente cette terre, au double point de vue de la fertilité du sol et de l'abondance des pêcheries, engagèrent plusieurs familles de Cap-Breton et de l'Acadie à aller s'y établir après la paix d'Utrecht. La prise de l'île de Cap-Breton par les Anglais, en 1758, fut bientôt suivie de la cession de l'île du Prince-Édouard, qui fut réunie en 1763 au gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Cinq ans après, elle fut érigée en gouvernement particulier, bien qu'elle ne comptât pas plus de cinq propriétaires résidents et de cent cinquante familles d'habitants. Il n'est

pas de mince hameau à propos duquel on ne pût composer de volumineux infolio en rapportant curieusement les millions de petits faits qui s'accomplissent à sa surface. Bornons-nous à noter que cette longue île du Prince-Édouard est creusée de si nombreuses baies et criques, que presque sur aucun point on n'y est éloigné de plus de huit milles de la mer, qu'elle présente une surface de un million trois cent soixante-cinq mille quatre cents acres, et qu'elle comptait il y a une dizaine d'années une population d'une cinquantaine de mille âmes. Charlotte-Town, capitale de la province, est assise sur le penchant d'un gracieux monticule, au confluent de trois rivières qui la mettent en communication avec tous les points de la presqu'île intermédiaire, au centre de laquelle elle est placée; propre, régulière et bien bâtie, l'aspect qu'elle présente, vue de la mer, est pittoresque. Ses quatre cents maisons, entourées de cours et de jardins, lui donnent l'apparence d'une ville deux fois plus grande qu'elle ne l'est.

La population, qui s'est rapidement développée sur ce coin de terre, ne diffère en aucun point de celle qui s'empare chaque jour davantage du continent américain. Il n'y existe pas encore d'aristocratie bien tranchée; mais déjà les membres du conseil, les employés du gouvernement, les officiers militaires, les marchands et les négociants parvenus à conquérir une certaine position, constituent une sorte de classe supérieure qui n'est pas tout à fait étrangère aux délicatesses de la vie élégante.

Charlotte-Town, à titre de capitale, présente des échantillons de toutes les classes de cette petite société. Les gens admis au château ou hôtel du gouvernement sont la fine fleur de la belle société; ils ont leurs bals, leurs festins d'apparat, et parfois même leur comédie bourgeoise. Les autres organisent des piqueniques, et vont, comme tout bon citoyen de Londres ou de Vienne en Autriche, dîner aux champs avec les provisions joyeusement apportées de la ville. Américains loyalistes, Acadiens français et émigrants anglais, on trouve de tout parmi les cultivateurs établis dans l'île du Prince-Édouard, et tous ces hommes retiennent quelque chose de leur carac-

tère national. L'Anglais se distingue par sa propreté et par la bonne tenue de son habitation et de son petit domaine; l'Écossais, par la patience qu'il oppose aux difficultés des débuts d'une culture; et l'Irlandais, par l'ardeur de ses desirs à atteindre le plus vite possible à une aisance qui lui permette les agréments de la vie. On doit remarquer, et ceci s'applique d'ailleurs à toutes les colonies américaines, qu'amasser des capitaux est à peu près la chose impossible dans ces agrestes contrées. Un homme peut s'y élever de rien à une honorable indépendance; il peut assurer à sa famille et à ses descendants une existence facile et même large, mais il ne saurait thésauriser.

**HISTOIRE.** L'histoire des contrées dont nous venons d'esquisser la description est tellement liée à celle du Canada, que ce serait, ainsi que nous l'avons déjà dit, courir le risque de tomber dans d'inutiles et fatigantes répétitions que de prendre le soin d'exposer tous les faits accomplis en Acadie entre les Français et les Anglais, et plus tard entre l'Angleterre, proprement dite, et ses anciennes colonies constituées en États-Unis. L'histoire de cette puissante confédération, écrite dans l'*Univers pittoresque* par M. Roux-Rochelle, supplée en grande partie à ce que jusqu'ici nous avons omis à dessein. Nous nous bornerons, en conséquence, à faire connaître ce qui est tellement spécial aux provinces dont nous nous occupons ici, que cela n'a dû trouver place ni dans notre précédent travail, ni dans celui de M. Roux-Rochelle.

Le Canada, c'est-à-dire une portion de la partie inférieure du cours du Saint-Laurent, avait déjà été visité, en 1534, par Jacques Cartier, lorsque, en 1540, M. de Roberval s'arrêta, dit-on, et fonda un établissement dans l'île-Royale, aujourd'hui Cap-Breton. On se rappelle que nous avons fait remarquer que le but qu'on se proposa d'abord dans ces colonies lointaines fut exclusivement commercial. Les forêts qui couvrent le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'île de Cap-Breton encore plus épaisses que celles des bords du Saint-Laurent, et les abondantes pêcheries existant dans ces parages, proches voisins de Terre-

Neuve, dont vite connu et semble, être tirassent l'at n'en fut rien Saint-Laurent négligé... nous par cette seule-ci ouvrait laissant une Il nous paraît dans beaucoup noms partie lieu à divers rent plus ta général d'Ac de nouveau d que nous l'av géographiqu

L'Acadie (Écosse) ne fois qu'en 1 Roebis; et ce de l'expédition pensa à y fo fondation de Annapolis) r ble et très-f parut pourtant consistance p à en faire, co réal, le centr M. de Pontril Monts, peu d des négocian donner ses s ligieuse, dom vénients actue quences ulté résista de son der, et le 12 res jésuites Ils se mirent

Une tribu cupait alors dentale de l rieur de la depuis la N quois, nom confondus d connue long tions Abén institutions degré de civ obéissait à u titre de Sag

Neuve, dont le grand banc avait été bien vite connu et exploité, auraient dû, ce semble, être les premiers points qui attirassent l'attention des spéculateurs : il n'en fut rien. Les côtes en avant du golfe Saint-Laurent et celles de ce golfe furent négligées pour celles du fleuve lui-même, par cette seule raison peut-être que celles-ci ouvraient un horizon plus profond, laissant une plus large part à l'inconnu. Il nous paraît également inutile d'entrer dans beaucoup de détails au sujet des noms particuliers donnés en premier lieu à divers points des côtes qui furent plus tard désignées sous le nom général d'Acadie, et que les Anglais ont de nouveau distinguées entre elles, ainsi que nous l'avons indiqué dans les aperçus géographiques qui précèdent.

L'Acadie proprement dite (Nouvelle-Écosse) ne fut visitée pour la première fois qu'en 1608 par le marquis de la Roche; et ce fut seulement en 1605, lors de l'expédition de M. de Monts, qu'on pensa à y former un établissement. La fondation de Port-Royal (aujourd'hui Annapolis) remonte à cette époque. Faible et très-faible d'abord, cette colonie parut pourtant bientôt prendre assez de consistance pour qu'en France on parlât à en faire, comme de Québec et de Montréal, le centre d'une mission catholique. M. de Pontreincourt, successeur de M. de Monts, peu disposé à négliger les intérêts des négociants, ses commettants, pour donner ses soins à une propagande religieuse, dont il ne voyait que les inconvénients actuels sans en prévoir les conséquences ultérieures, M. de Pontreincourt résista de son mieux. Mais il lui fallut céder, et le 12 juin 1611 deux missionnaires jésuites débarquèrent à Port-Royal. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre.

Une tribu nombreuse et vaillante occupait alors les côtes orientale et occidentale de la baie de Fundy, et l'intérieur de la presqu'île dont s'est formée depuis la Nouvelle-Écosse. Les Souriquois, nommés plus tard Micmacs, et confondus dans la grande confédération connue longtemps sous le nom de nations Abénaquises, avait déjà quelques institutions qui dénotaient un certain degré de civilisation. Chaque bourgade obéissait à un chef électif désigné par le titre de Sagamo; tous ces sagamos cor-

respondaient entre eux et se prévenaient de ce qui pouvait intéresser leurs bourgades respectives. Ils étaient juges des différends survenus entre particuliers; mais quand les parties ne s'accordaient pas la querelle se vidait à coups de poings. La jeunesse était sous leurs ordres, non-seulement pour combattre, mais pour exécuter tous les travaux qu'ils jugeaient utiles dans leur propre intérêt ou dans celui de la tribu. Quelque chose de semblable à cette organisation politique s'est retrouvé à l'autre extrémité du globe, dans la Nouvelle-Hollande, où la société est distribuée en trois classes déterminées par l'âge et non par aucune autre condition de supériorité. Bien que la polygamie fût en usage chez les Souriquois, ou Micmacs, les seuls sagamos se permettaient le luxe d'avoir plusieurs femmes ou plutôt plusieurs misérables esclaves traitées avec un mépris qui, pour être général chez les peuples sauvages, n'en est pas moins l'un de ces problèmes dont la solution, facile en apparence, n'est pourtant pas encore trouvée et ne le sera probablement jamais. Une particularité singulière est celle de l'addition d'une syllabe au nom du père porté par le fils aîné, et celle de deux, puis de trois, puis de quatre syllabes au même nom, suivant qu'il était porté par le second, le troisième ou le quatrième des fils, et enfin le changement de ce nom pour les uns et pour les autres, quand ces fils devenaient pères de famille à leur tour, de même qu'en Chine à mesure qu'on s'élève d'une classe dans une autre. La coutume d'embaumer les morts paraît avoir été à peu près générale; mais les Micmacs procédaient à cette opération avec un soin qui dénote chez eux des connaissances anatomiques qui semblent manquer, par exemple, à certaines nations indigènes de l'Amérique qui cherchent aussi à conserver leurs morts, mais qui y emploient un procédé beaucoup plus imparfait.

Nous aimons à croire que le père Charlevoix a accueilli trop légèrement une opinion populaire, quand, pour expliquer le prompt affaiblissement des tribus indigènes de l'Acadie, il a parlé de drogues malfaisantes qui auraient été perfidement livrées aux sauvages par nos

Français : ceux-ci n'avaient vraiment aucun intérêt à se défier de gens qui ne leur étaient pas hostiles et servaient, au contraire, à alimenter un double commerce d'importation de produits européens et d'exportation de poissons et de peaux de castor. Il faut sans doute ranger cette histoire si peu croyable, avec celle de la bataille que chacun des guerriers livrait à sa femme avant de se mettre en campagne, et d'où il tirait un fâcheux pronostic s'il y était le plus fort. Bien des contes vont se perpétuant, s'accréditant à la longue : on a de la peine à en débarrasser les annales des nations les plus civilisées ; à plus forte raison en doit-on trouver dans les traditions des peuples primitifs et dans les récits des voyageurs tant anciens que modernes. « Je crois, dit pourtant Charlevoix en revenant sur cette horrible accusation d'empoisonnement ; je crois que cela n'est pas arrivé souvent ; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'est que parmi les marchandises comestibles qu'on leur a portées il s'en est trouvé de gâtées qui leur causaient des maladies d'autant plus dangereuses, qu'ils en ignoraient également les causes, la nature et les moyens de les guérir. Ils en avaient peu avant que de nous connaître ; et ils n'y appliquaient que des remèdes simples et naturels. Ils faisaient beaucoup d'exercice, les sueurs et les bains étaient en usage parmi eux, comme parmi tous les autres sauvages du Canada. Du reste, ils vivaient misérablement ; et leur paresse leur faisait souvent souffrir de grandes disettes au milieu de la plus grande abondance des choses nécessaires à la vie. » Cette explication est plus acceptable. Si l'on veut bien remarquer avec quelle lenteur, quelle peine infinie s'est formée, dans les premiers temps, la population française de ces contrées lointaines, on reconnaîtra que les comestibles avariés dont parle Charlevoix n'étaient pas consommés par les seuls indigènes, et que nos compatriotes n'étaient guère plus habiles médecins pour eux-mêmes que pour les Micmacs. « En octobre et en novembre, continue le P. Charlevoix, commence la chasse des castors et des élans, qui dure une partie de l'hiver ; en décembre, ou pour parler plus juste, pendant les deux dernières lunes, un

poisson, appelé ponamo, vient frayer sur les glaces, et on en prend autant qu'on en veut. Je crois que c'est une espèce de chien de mer. C'est aussi le temps auquel les tortues font leur ponte. Les ours, les lièvres et les loutres sont encore une des richesses de cette saison, aussi bien que le gibier, c'est-à-dire les perdrix, les canards, les sarcelles, les outardes, et quantité d'oiseaux de rivière qu'on trouve partout à foison. En janvier, on fait la pêche du loup marin, dont la chair parut d'abord à nos matelots aussi bonne que celle du veau... Depuis le commencement de février jusqu'à la mi-mars, c'est le fort de la chasse du caribou et des autres animaux dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de mars, les poissons commencent à frayer, et entrent dans les rivières en si grande abondance, qu'on ne peut le croire quand on ne l'a point vu. A la fin d'avril, le hareng donne, et dans le même temps toutes les îles et les bords des rivières sont couverts d'outardes qui viennent faire leurs nids... L'esturgeon et le saumon paraissent ensuite. Je ne parle point de la pêche de la morue, parce que les sauvages ne la connaissent point. »

Les travaux des deux missionnaires jésuites furent en définitive peu favorables à la colonie française établie au Port-Royal ; elle se dépeupla si rapidement, que lorsque de nouveaux missionnaires s'y présentèrent, en 1613, ils n'y trouvèrent que leurs deux confrères, et trois colons, dont un apothicaire qui remplissait les fonctions de gouverneur. Le bâtiment qui apportait les nouveaux venus reçut les restes de cette misérable population, et, traversant la baie de Fundy, alla débarquer tout son monde, au nombre de vingt-cinq personnes, à Pentagoët (Nouveau-Brunswick), en un lieu qui fut nommé Saint-Sauveur par ses nouveaux habitants.

Mais déjà l'Acadie excitait la convoitise de l'Angleterre. Indépendamment des avantages que cette province offrait à ses habitants, sous le rapport du climat et de la fertilité, elle en avait d'autres plus précieux encore : les Anglais avaient compris que s'ils parvenaient à s'y établir solidement, la possession du Canada leur serait assurée, car ils pourraient de là inquiéter continuellement et presque im-

punément les intercepter la mère patrie de onze nique, s'emp malgré les et poignée d'ho mandait.

Ce n'était muel Argall tard, fut gou ginie, se char res qu'il pr de l'Angleto bientôt le n veur, et cela que cette pla déserte. Cep fixèrent poi trincourt y r serait oppos de ses ancien et Jacques dérer comm pays et en f le titre de N lian Alexand équipa une f veaux doma retourna en rété. Cette nouvelée cep 1625. Ce r occasion, l'o de la Nouve tuts de cet e contribuer à nie, où on lu vaste conce ronets ne d quante. Ils *knights-bac* outre, de gr tion n'eut uroltre le n risticratie l baronets de en frais po de sa dignité çais dispers ritoire ava Royal, sur blissements encore, lors Rochelle, e seule maltr



punément les colons français, dont ils intercepteraient les communications avec la mère patrie. Une expédition, composée de onze navires de la marine britannique, s'empara donc de Saint-Sauveur, malgré les efforts de Lasaussaye et de la poignée d'hommes que cet officier commandait.

Ce n'était là qu'un premier pas. Samuel Argall, qui, quelques années plus tard, fut gouverneur général de la Virginie, se chargea de nous chasser des terres qu'il prétendait être la propriété de l'Angleterre. Le Port-Royal eut bientôt le même sort que Saint-Sauveur, et cela d'autant plus facilement que cette place était alors complètement déserte. Cependant, les Anglais ne s'y fixèrent point; et lorsque M. de Ponttrincourt y reparut en 1614, rien ne se serait opposé à ce qu'il reprît la suite de ses anciens projets: il ne le fit pas; et Jacques I<sup>er</sup> put encore se considérer comme seul maître de ce beau pays et en faire présent, en 1621, sous le titre de *Nouvelle-Ecosse*, à sir William Alexandre de Menstry. Ce seigneur équipa une flotte, partit pour ses nouveaux domaines, les trouva occupés, et retourna en Angleterre sans s'y être arrêté. Cette première donation fut renouvelée cependant par Charles I<sup>er</sup> en 1625. Ce roi institua même, à cette occasion, l'ordre des *Knights-baronets* de la Nouvelle-Ecosse. D'après les statuts de cet ordre, chaque knight devait contribuer à l'établissement de la colonie, où on lui accordait à cet effet une vaste concession. Le nombre des baronets ne devait pas excéder cent cinquante. Ils avaient le pas sur tous les *knights-bachelors*, et jouissaient, en outre, de grands privilèges. Cette création n'eut d'autre résultat que d'accroître le nombre des membres de l'aristocratie britannique. Pas un seul des baronets de la Nouvelle-Ecosse ne se mit en frais pour satisfaire aux charges de sa dignité. Pendant ce temps, les Français dispersés sur divers points du territoire avaient formé, loin de Port-Royal, sur la côte orientale, divers établissements où l'Angleterre les attaqua encore, lorsque, à l'époque du siège de la Rochelle, elle voulut définitivement être seule maîtresse dans ces contrées, que,

sans s'appuyer d'aucun titre antérieur au nôtre, elle persistait à considérer comme étant sa propriété. Elle vint à bout de tous les ports, excepté de celui placé au cap de Sable, à l'extrémité sud de la presqu'île, et commandé par un gentilhomme nommé Latour.

La belle conduite de cet officier mérite d'être rappelée. Son père, qui paraît avoir été du nombre des Français qui suivirent à Londres Henriette de France, devenue la femme de Charles I<sup>er</sup>, s'était fort avancé dans les bonnes grâces de ce souverain, et avait épousé, en secondes noces, l'une des filles d'honneur de la reine. On ne sait si ce fut à cette occasion que Charles I<sup>er</sup> lui accorda l'ordre de la Jarretière, ou si plutôt il n'obtint pas cette faveur à titre de récompense anticipée pour les services qu'il promettait de rendre en Acadie, en allant mettre à exécution la cession que sir William lui avait faite de ses droits sur une grande partie de la Nouvelle-Ecosse. Quoi qu'il en soit, peu après son mariage, Claude Latour, créé baronet, partit, emmenant sa jeune femme, et vint avec deux vaisseaux jeter l'ancre en vue du cap de Sable (1628). A peine arrivé, il se fit conduire à terre, et de là chez son fils, à qui il annonça sans détour ce qu'il attendait de lui, lui promettant, au nom de Charles I<sup>er</sup>, tel prix qu'il pourrait demander en échange du fort confié à sa garde, et le menaçant de l'y contraindre par la force s'il refusait d'exécuter sans bruit ce léger sacrifice. Le jeune Latour, surpris, humilié d'entendre son père lui faire une pareille proposition, la repoussa avec d'autant plus de fermeté. Latour le père, remonté à son bord, écrivit, supplia, menaça; mais ce fut en vain: il lui fallut recourir à la violence. L'officier qui commandait les troupes envoyées à cette expédition, qu'on avait supposée si facile, commença les hostilités; mais vaillamment repoussé à plusieurs reprises et éprouvant d'ailleurs une secrète honte à participer à une guerre aussi impie, il se prépara bientôt à retourner en Europe. Latour le père sentit alors l'horreur de sa position. L'Angleterre et la France lui étaient désormais fermées: ici le mépris public, là l'échafaud l'attendait; il ne lui res-



tait qu'une planche de salut; car ce malheureux tenait encore à la vie, peut-être à force de remords: c'était de demander grâce à son fils. Il s'y résigna. Il voulait que du moins sa jeune femme, innocente de tout ceci, retournât à Londres, l'oubliait; mais celle-ci, dévouée autant que si elle l'eût encore estimé, ne voulut pas le quitter, et tous les deux ensemble ils allèrent, après le départ des deux vaisseaux anglais, attendre sous les murs du fort français que leur fils daignât leur assigner un asile. Le jeune Latour, continuant d'agir avec la même noblesse, refusa à son père l'entrée d'une place où il ne pouvait réparer sans rappeler des souvenirs de trahison et de mort; mais il lui fit construire, tout auprès et dans un site ravissant, une habitation où il eut soin d'entretenir le repos et l'abondance. Le jeune Latour était destiné à des aventures vraiment singulières. Il paraît que sir William de Menstry, aux frais de qui avait eu lieu l'expédition dont nous venons de raconter un épisode, perdit à cette affaire une partie de sa fortune, et que pour se dédommager quelque peu il vendit à ce même de Latour une assez vaste étendue de territoire autour du cap de Sable. Le traité de Saint-Germain, qui restituait à la France toutes les anciennes possessions, déranger ces dispositions particulières. Latour resta maître de son fort, reçut, à titre de gouverneur particulier, un tiers de la province, et les deux autres tiers furent distribués à deux autres personnes. Quelles étaient les conditions de ce partage? nous ne saurions le dire. Toujours est-il que chacun des trois gouverneurs, se considérant et agissant comme propriétaire du sol placé sous son autorité, en vendait ou en échangeait avec ses deux collègues telle partie qui lui agréait le moins. Latour avait fait un marché de cette nature, dont l'héritier de son vendeur se refusa à reconnaître la validité. De part et d'autre on prit les armes. L'héritier vint mettre le siège devant le fort Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), où madame Latour se trouvait seule, le força à capituler, viola ensuite cette capitulation, et mourut peu après, laissant une veuve que, par vengeance ou magnanimité (l'une ou l'autre hypothèse

est admissible), Latour, devenu également veuf à peu près vers le même temps, s'empressa d'épouser. Ansurplus, une anarchie complète régnait dans ce coin de terre, dont les trois gouverneurs guerroyaient entre eux à la tête d'armées fortes de quatre-vingts à cent hommes, ni plus ni moins que les fiers châtellains du moyen âge. L'Angleterre reparut encore en 1654, et ses forces, supérieures à celles des colons abandonnés à eux-mêmes, eurent promptement défilé l'ouvrage des traités de Saint-Germain. Heureusement celui de Breda (en 1667) renvoya de nouveau les Anglais. Il est bon d'observer que ce traité ne fut pourtant exécuté, en ce qui concernait les colonies américaines, que trois ans après sa conclusion, en 1670. Encore les colons d'origine britannique trouvèrent-ils moyen d'éluider les prescriptions de l'acte officiel solennellement ratifié par le roi d'Angleterre. En 1671, un fonctionnaire français trouva les bords de Kinebéqui et tout le littoral de la baie de Fundy semés d'habitations anglaises. Sur l'observation qu'il fit à un de ces étrangers, qu'ils occupaient frauduleusement un territoire appartenant au roi de France, ils répondirent qu'ils étaient heureux de vivre sous l'autorité d'un si grand souverain: C'était là un compliment que Louis XIV pouvait accepter; mais ce n'était qu'un compliment, et les Anglais ne prennent pas même cette petite peine pour rien. Ils conservèrent pied dans l'Acadie et y gagnèrent chaque jour du terrain. Cette lente usurpation ne suffisait pas à satisfaire l'impatience des hommes d'État de Londres. Une troupe de marins et de soldats s'empara, en 1674, des deux forts principaux de l'Acadie. La cour d'Angleterre déclina, il est vrai, la responsabilité de cette agression, sous prétexte que la troupe qui avait envahi le territoire français composait l'équipage d'un corsaire flamand: mais il fut prouvé que l'expédition avait été conduite par un Anglais, et que le bâtiment porteur des soldats avait été dirigé par un pilote de la marine britannique.

En 1690, alors que M. de Frontenac, gouverneur pour la seconde fois de la Nouvelle-France, était dans le plus fort des guerres qu'il eut à soutenir contre les

Iroquois et le de nouveau de l'Acadie. Le prénta deva de troupes, nistance; les du fort Cheda du par M. de avec la même quète ne fut que les précéd d'unan, chan et resta en de valier de Vill

Les choses dant plusieurs 1707 les Ang inutilement le père Char qu'on fût au conservation l'était en An quérir. Les v rent au Port lalèvee du si marchandise pour les sauv le gouverné uns dans le d autres à le se ses qu'il se v

« Il assure nistre, qu'il ner jusqu'à son lit, et g pouvait absclager la m ajoute, dans pas un mor faire un étal que cette col devenir la merce du ro même année une flotte de morues ranée; qu'il plus nombrique, et q sur les cō queles Ang ne pouvaie de cette p de s'y enr rions nous La fidél

Iroquois et les Anglais, ceux-ci se mirent de nouveau en devoir de nous enlever l'Acadie. Le 22 mai, l'amiral Phibs se présenta devant Port-Royal, qui, dégarni de troupes, ne put lui opposer aucune résistance; les autres places, à l'exception du fort Chedaboutou, bravement défendu par M. de Montorgueil, se rendirent avec la même facilité. Cette nouvelle conquête ne fut cependant pas plus durable que les précédentes. Port-Royal, en moins d'un an, changea plusieurs fois de maître et resta en définitive au pouvoir du chevalier de Villebon.

Les choses restèrent en cet état pendant plusieurs années. En 1704 et en 1707 les Anglais attaquèrent encore et inutilement Port-Royal. « Cependant, dit le père Charlevoix, il s'en fallait bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette province, qu'on l'était en Angleterre au moyen de la conquérir. Les vaisseaux du roi qui arrivèrent au Port-Royal, peu de temps après la levée du siège, n'y apportèrent aucunes marchandises ni pour les habitants ni pour les sauvages, ce qui embarrassa fort le gouverneur, qui n'avait retenu les uns dans le devoir, et n'avait engagé les autres à le secourir que par des promesses qu'il se voyait hors d'état de tenir.

« Il assure même, dans sa lettre au ministre, qu'il s'était trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, et généralement tout ce dont il pouvait absolument se passer, pour soulager la misère des plus pauvres. Il ajoute, dans la même lettre, qu'il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait faire un établissement solide en Acadie; que cette colonie pourrait en peu de temps devenir la source du plus grand commerce du royaume; qu'il était parti, cette même année, de la Nouvelle-Angleterre une flotte de soixante navires chargés de morues pour l'Espagne et la Méditerranée; qu'il en devait bientôt partir une plus nombreuse pour les îles de l'Amérique, et que tout ce poisson se pêchait sur les côtes de l'Acadie; c'est-à-dire que les Anglais, dans le temps même qu'ils ne pouvaient réussir à se rendre maîtres de cette province, trouvaient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage. »

La fidélité des Abénaquis, si longtemps

l'appuiet la sûreté de l'Acadie, ne put, en 1710, préserver Port-Royal, contre lequel avaient été envoyées des forces supérieures à celles qui l'avaient attaqué précédemment.

La reine Anne tenait à nous chasser du Canada, et le dernier de ses ministres savait que le moyen le plus sûr pour y parvenir était la possession de l'Acadie; on avait donc appris, dès le commencement de 1710, qu'une flotte et des troupes étaient réunies à Boston, et qu'elles se proposaient d'aller s'emparer du Port-Royal pour se diriger ensuite sur Québec.

Un autre motif plus pressant, plus actuel, si l'on peut ainsi dire, poussait les Anglais à cette expédition. Les Abénaquis faisaient incessamment des courses dans la Nouvelle-Angleterre; et bien que nous devions avoir, pour leur mémoire, beaucoup de respect, beaucoup de reconnaissance, il est juste d'avouer que ces braves sauvages n'avaient guère profité à leur fréquent contact avec nous. Leur habitudes militaires ne valaient guère mieux que celles des Iroquois, avec qui, d'ailleurs, nous n'étions pas en guerre pour le moment. En outre de cela, le gouverneur de l'Acadie, un M. de Subercase, dont la conduite en cette dernière affaire n'a jamais été bien éclaircie, ne pouvant obtenir de M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, les secours qu'il réclamait, s'était avisé d'appeler les flibustiers, qui, en effet, lui rendirent d'assez grands services en harcelant les bâtiments anglais et en répandant une certaine prospérité dans l'Acadie, mais qui l'abandonnèrent subitement quand il aurait eu le plus besoin d'eux; c'est-à-dire quand les Anglais eurent voulu de se débarrasser et des Abénaquis et des Français et des flibustiers. Dans cette occurrence, M. de Subercase ne sut pas même profiter du secours des troupes qu'il avait momentanément à sa disposition. Soit mollesse, soit incapacité, soit toute autre cause, il les mécontenta à tel point qu'il dut les renvoyer: les habitants de Port-Royal eux-mêmes n'étaient pas dans de meilleures dispositions à l'égard de cet officier. « Et, dit Charlevoix, si les Anglais avaient été instruits de ce qui se passait, ils auraient pu s'épargner plus de la moitié des frais qu'ils firent pour

venir à bout de leur entreprise. » Enfin, le 5 octobre 1710, l'amiral Nicolson vint, avec une flotte de cinquante et une voiles, portant trois mille quatre cents hommes de troupes de débarquement, jeter l'ancre dans le bassin du Port-Royal. La garnison de cette place ne comptait pas trois cents hommes, déjà épuisés de fatigues; car depuis plus de quinze jours ils couchaient sur le rempart et dans les batteries. M. de Subercase ne paraît pas avoir eu un seul instant la pensée de se défendre sérieusement. On l'accusa, dans le temps, de beaucoup de négligence; il parvint à se justifier, dit-on; quoi qu'il en soit, onze jours après l'arrivée de l'armée anglaise devant Port-Royal la capitulation était signée et exécutée. Cent cinquante-six hommes, « tout délabrés » dit Charlevoix, sortirent du fort avec armes et bagages. Les habitants de la ville s'étaient dispersés dans les bois; il nous fut impossible d'emporter notre artillerie faute de bœufs pour la tirer, et pour comble d'humiliation, l'amiral Nicolson la reçut ou la prit, sauf une pièce, en paiement d'une portion de ce que devait le roi de France.

Cependant la cour de France, éclairée sur l'importance de l'Acadie par la persévérance que les Anglais avaient mise à s'en rendre maîtres, s'inquiéta du soin de la reprendre. M. de Pontchartrain, jugeant parfaitement de la valeur du Port-Royal en tant que position politique, en écrivait même à l'intendant de la Rochelle et de Rochefort, chargé de surveiller les grands intérêts coloniaux. « Je vous ai fait assez connaître combien il est important de reprendre ce poste avant que les ennemis y soient solidement établis. La conservation de toute l'Amérique septentrionale et le commerce des pêches en demandent également. Ce sont deux objets qui me touchent vivement. » En toute chose une bonne pensée a son prix, une bonne intention son mérite; mais tout cela, en politique du moins, quand on ne peut pas y joindre l'exécution, ne vaut pas à beaucoup près une moins bonne pensée, une moins bonne intention. M. de Pontchartrain aurait voulu que le gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil, se chargeât avec les seules forces du Canada de reprendre le Port-Royal. M. de Vaudreuil y consentait, ne deman-

dant que le secours de deux navires; mais c'était encore plus que ne pouvait la France, et bientôt la nouvelle de l'approche d'une flotte anglaise mit fin à tous ces projets. Les Acadiens eux-mêmes perdirent tout espoir, et firent leur accommodement avec les Anglais, tout en protestant toutefois auprès de la cour de France de leur inébranlable fidélité, dont tôt ou tard ils promettaient de donner des preuves. Cette démarche rendit un peu de courage à M. de Pontchartrain; mais l'argent manquait toujours dans le trésor royal, et sans argent point de soldats, point de flotte. On s'adressa au commerce de Saint-Malo, de Nantes et de Bayonne; mais aucune offre de privilège ne put déterminer les négociants de ces places à risquer leurs capitaux dans une entreprise à laquelle rien ne garantissait un durable succès. Les Abénaquis, nos amis aussi persévérants que se montraient nos ennemis acharnés les cantons iroquois, faillirent nous donner ce que la pénurie du trésor et la prudence de notre commerce ne nous permettaient pas de prendre. Une soixantaine d'Anglais, commandés par le major du Port-Royal et six autres officiers, partis pour aller incendier les habitations des Canadiens qui tardaient trop à leur gré à faire leur soumission, furent attendus dans une embuscade par quarante sauvages, qui les tièrent tous jusqu'au dernier. A la nouvelle de cet événement, les Français épars dans les environs se réunirent au nombre de cinq cents, et suivis d'un fort détachement de sauvages, se mirent en marche contre le Port-Royal, dont la garnison était alors réduite à cent cinquante hommes. Par malheur cette petite armée s'aperçut qu'elle n'avait personne pour la conduire. Il ne s'y trouva pas un seul de ces hommes qui osent se grandir avec les circonstances: on perdit du temps à envoyer au Canada demander un officier: cet officier ne put être accordé. L'importance qu'on avait mise à l'obtenir fit qu'on se figura qu'on ne pouvait s'en passer: chacun rentra chez soi, Français et sauvages, sans avoir réussi à autre chose qu'à rendre plus ombrageuse la surveillance des Anglais et leurs exigences plus grandes. Le traité d'Utrecht (1712) vint terminer cette longue et stérile série de red-

ditions et de red- tantôt d'une au- ni l'Angleterre- maitresses de- ment expulsées- Il faut le reco- sauvages Abéna- exemple que l- de Montréal au- cinquante ans- pas de ceux dis- Nouvelle-Ecos- Brunswick; ha- lieu des forêts- environnantes- leur commerce- ou de pêche, ils- perdu le sens p- homme à sa pa- effacée du no- Abénaquis don- que d'ailleurs il- nus pour leurs- les possesseurs- américain, qu'i- quois, ne rec- Dieu et, après l- Abénaquis lais- paisiblement s- sades des forts; trecht en main- ment d'abord e- réclamer la pr- plus écouté. Vo- cipaux détails- Charlevoix de-

Les Anglais d'avoir les Abénaquis, s'im- veraient plus après le traité croyaient y a- sures pour a- pays. Ceux qu- Majesté Brita- Angleterre et- donc rien de- part à ces sa- devoir prendr- avec des peup- que leur nati- dont ils avai- la valeur pou- réduire par l- même pas à p- leur déclarer-

ditions et de reprises tantôt d'une place, tantôt d'une autre, sans que ni la France ni l'Angleterre fussent ni entièrement maîtresses de leur conquête ni entièrement expulsées de leurs établissements. Il faut le reconnaître humblement, les sauvages Abénaquis donnèrent alors un exemple que les Français de Québec et de Montréal auraient dû imiter quelque cinquante ans plus tard. Nous ne parlons pas de ceux disséminés en 1712 dans la Nouvelle-Écosse et dans le Nouveau-Brunswick; habitués à bivouaquer au milieu des forêts ou sur le littoral des mers environnantes, uniquement occupés de leur commerce de bois, ou de fourrures, ou de pêche, ils avaient depuis longtemps perdu le sens particulier qui attache un homme à sa patrie, même absente, même effacée du nombre des nations. Les Abénaquis donc, regrettant les Français, que d'ailleurs ils n'avaient jamais reconus pour leurs seigneurs et maîtres, pour les possesseurs d'une terre que le sauvage américain, qu'il soit Abénaquis ou Iroquois, ne reconnaît appartenir qu'à Dieu et, après Dieu, à l'homme rouge, les Abénaquis laissèrent l'Anglais arborer paisiblement ses couleurs sur les palissades des forts; mais quand, le traité d'Utrecht en main, il voulut, cauteleusement-d'abord et ensuite à grand bruit, réclamer la propriété du sol, il ne fut plus écouté. Voici, au surplus, les principaux détails du long récit que fait Charlevoix de cet épisode remarquable.

Les Anglais, qui avaient plus à cœur d'avoir les Abénaquis pour sujets que les Iroquois, s'imaginèrent qu'ils ne trouveraient plus sur cela aucune difficulté après le traité d'Utrecht, parce qu'ils croyaient y avoir pris de bonnes mesures pour acquérir la souveraineté du pays. Ceux qui commandaient pour sa Majesté Britannique dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Acadie n'eurent donc rien de plus pressé que d'en faire part à ces sauvages; mais ils crurent devoir prendre de grandes précautions avec des peuples dont ils savaient bien que leur nation n'était pas aimée, et dont ils avaient trop souvent éprouvé la valeur pour être tentés de les vouloir réduire par la force. Ils ne jugèrent même pas à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardaient

comme sujets de la couronne d'Angleterre, persuadés que, dans la disposition où étaient les Abénaquis, une telle proposition ne ferait que les aliéner davantage. Ils pensèrent avec assez de raison qu'il fallait, avant toutes choses, les détacher de leurs missionnaires et les accoutumer insensiblement à de nouveaux maîtres. Dans ce dessein, on envoya à l'entrée du Kinibéqui le plus habile des ministres de Boston; pour y tenir une école; et comme on savait que ces peuples sont infiniment sensibles aux amitiés qu'on fait à leurs enfants, ordre fut donné à cet instructeur de nourrir ses petits disciples aux frais du gouvernement, et il lui fut assigné à cet effet une pension qui devait croître à proportion du nombre de ceux qu'il engagerait à fréquenter son école. Cette première tentative ayant eu peu de succès, le gouvernement de Boston eut recours à un autre artifice, celui de l'occupation par surprise. Un Anglais demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur rivière une espèce de magasin pour y faire la traite avec eux, leur promettant de leur vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les achetaient à Boston même. Les sauvages, qui trouvaient un grand avantage dans cette proposition, y consentirent. Un autre Anglais demanda, peu de temps après, la même permission, offrant des conditions encore plus avantageuses que n'avait fait le premier, et elle fut aussi accordée. Cette facilité enhardit les Anglais; ils s'établirent en assez grand nombre le long de la rivière, sans plus se mettre en peine d'en obtenir l'agrément; ils y élevèrent des maisons, ils y construisirent même des forts dont quelques-uns étaient de pierre. Les Abénaquis ne parurent pas d'abord s'en formaliser, soit qu'ils ne s'aperçussent pas du piège qu'on leur tendait, soit qu'ils ne fissent attention qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux hôtes tout ce qu'ils pouvaient désirer: mais, à la fin, se voyant entourés presque de toute part, ils ouvrirent les yeux et entrèrent en défiance. Ils demandèrent de quel droit on s'établissait ainsi sur leurs terres et l'on y construisait des forts? On leur répondit que c'était en vertu du droit résultant



de la cession que le roi de France avait faite de leur pays à la couronne d'Angleterre. On ne peut juger de l'effet que fit cette réponse sur leur esprit que quand on sait jusqu'à quel point ces peuples sont jaloux de leur liberté et de leur indépendance. Ils ne répliquèrent rien aux Anglais; mais ils envoyèrent sur-le-champ des députés au marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, pour savoir de lui s'il était vrai que le roi de France eût disposé en faveur de la reine d'Angleterre d'un pays dont ils prétendaient bien être les seuls maîtres. La réponse du marquis fut que le traité d'Utrecht ne faisait aucune mention de leur pays. Satisfait de cette assurance, et croyant que les Anglais n'insisteraient pas, ils ne poussèrent pas les choses plus loin, consentant d'ailleurs à les avoir pour hôtes. Ce n'était pas tout à fait le compte de ceux-ci.

Quelque temps après, en effet, le gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre convoqua leurs chefs, pour leur faire part de nouveau de la paix conclue entre les Français et les Anglais, et après les avoir exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui et à oublier tout le passé, il leur représenta encore que le roi de France avait donné à la reine d'Angleterre Plaisance et le Port-Royal, avec toutes les terres adjacentes. Un chef lui répondit que le roi de France pouvait disposer de ce qui lui appartenait, mais que, pour lui, Abénaquis, il gardait sa terre où Dieu l'avait placée, et que tant qu'il resterait un enfant de sa nation, cet enfant combattrait pour maintenir l'indépendance de cette terre. Le général anglais, usant du même système de temporisation, ne répliqua rien, congédia l'assemblée après l'avoir bien regalée, et les sauvages se laissèrent encore prendre à cette feinte mansuétude. Ils ne songèrent plus à inquiéter leurs voisins du Kinibéqui; ils trafiquèrent avec eux aussi amicalement qu'ils le purent. Un jour cependant qu'ils étaient entrés au nombre de vingt dans une habitation anglaise, ils s'y virent tout à coup investis par deux cents hommes armés. Irrités cette fois, ils se préparaient à se jeter sur cette troupe, lorsque les Anglais leur protestèrent qu'on venait seulement les inviter à envoyer quelques-uns des

leurs à Boston pour y conférer avec le gouverneur général des moyens d'affermir la paix et la bonne intelligence entre les deux nations. Les sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pu guérir : ceux-ci nottèrent sur-le-champ quatre députés qui se rendirent à Boston, où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés prisonniers en arrivant. Cette nouvelle ne se fut pas plus tôt répandue, que tous les villages envoyèrent demander la raison d'un procédé si étrange. On leur répondit que les députés seraient relâchés aussitôt que la nation aurait dédommagé les Anglais de quelques beataux volés et dont la valeur montait à deux cents livres de castor. Les Abénaquis ne convenaient nullement du fait; toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs frères pour si peu de chose, et ils payèrent les deux cents livres de castor. Ils n'y gagnèrent rien : on ne leur rendit pas leurs prisonniers. Enfin, après nombre d'autres ruses tout aussi inutiles pour constater leur suprématie, les Anglais furent obligés de recourir à la force ouverte; mais ils ne parvinrent qu'à rendre invincible l'aversion qu'avaient toujours eue pour eux les Abénaquis, dont, en définitive, ils durent respecter l'apparente indépendance.

L'Île-Royale (aujourd'hui Cap-Breton) et l'Île Saint-Jean (aujourd'hui du Prince-Édouard) n'étaient point comprises dans la cession faite par le traité d'Utrecht. Les Français de la Nouvelle-Écosse et ceux du Nouveau-Brunswick s'étaient retirés dans la première au commencement de l'occupation anglaise, et quelques familles abénaquises les y avaient suivis; mais tout ce monde était bien vite revenu dans ses anciennes habitations, d'où l'on finit par comprendre qu'il importait de ne pas les écarter.

Ces deux îles fixèrent alors un instant l'attention de la cour de France, et il fut décidé qu'on les coloniserait complètement. Des lettres patentes furent dressées à cet effet et des commissions délivrées, mais tout cela ne produisit pas d'autre suite.

De 1713 à 1745, le peu d'activité des anciens colons français, hostiles à leur nouvelle métropole, et la sévérité dont

celle-ci ne se regard, s'oppos de la Nouvelle traité d'Utrecht celui d'Aix-la-gleterre, qui contestât ses qu'elle avait si cupa sérieuse qu'elle en avait dit nécessaire tion de son armée-Écosse catives; elle en afin de réunir ces, elle y app Elle offrait au terres à propos le passage gran mille, l'entrepr mise immédia mes, de munit sonnelle, et d nécessaires posion, se constr des pêcheries. lons acceptèrent vèrent en juin gouverneur C au havre de fondations de nèrent le nom marquis d'Hal et qui avait cette entrepris ville se dévelop inimitiés des utilité des Fran Pendant l sion, interpr Anglais et par lieu à de conti ci prétendant on avait désign avons déjà si tres soutenan réellement qu de Fundy. L fin à ces disp expédient qu car dernière ployé contre l'Australie. L convoquèrent de quelque qu'ils avaient



celle-ci ne se faisait point faute à leur égard, s'opposèrent à ce que la situation de la Nouvelle-Écosse s'améliorât. Le traité d'Utrecht ayant été confirmé par celui d'Aix-la-Chapelle en 1748, l'Angleterre, qui ne craignait plus qu'on lui contestât ses droits sur des contrées qu'elle avait si ardemment désirées, s'occupa sérieusement d'en tirer le parti qu'elle en avait espéré. La paix lui rendait nécessaire le licenciement d'une portion de son armée : elle dirigea vers la Nouvelle-Écosse ces troupes désormais inactives ; elle en fit des colons militaires ; et afin de réunir tous les éléments de succès, elle y appela aussi des colons civils. Elle offrait aux uns et aux autres des terres à proportion de leurs ressources, le passage gratuit pour eux et leur famille, l'entretien pendant un an, et la mise immédiate à leur disposition d'armes, de munitions pour leur défense personnelle, et de matériaux et ustensiles nécessaires pour défricher leur concession, se construire des maisons et établir des pêcheries. Près de quatre mille colons acceptèrent ces conditions, et arrivèrent en juin 1769 à la suite du nouveau gouverneur Cornwallis. Ils abordèrent au havre de Chebucto et jetèrent les fondations de la ville à laquelle ils donnèrent le nom d'Halifax, en l'honneur du marquis d'Halifax, alors secrétaire d'État et qui avait pris le plus vif intérêt à cette entreprise. Dès ce moment cette ville se développa rapidement, malgré les inimitiés des Indiens et la secrète hostilité des Français.

Cependant les termes du traité de cession, interprétés diversement par les Anglais et par les Français, donnaient lieu à de continuelles discussions : ceux-ci prétendant que par le nom d'Acadie on avait désigné toutes les terres que nous avons déjà si souvent nommées ; les autres soutenant que ce nom ne s'appliquait réellement qu'aux deux côtes de la baie de Fundy. Les Anglais, pour mettre fin à ces disputes, eurent recours à un expédient qu'ils paraissent affectionner, car dernièrement encore ils l'ont employé contre les naturels d'un canton de l'Australie. Les autorités de la province convoquèrent les Français, sous prétexte de quelque agréable communication qu'ils avaient à leur faire, et quand ces

malheureux, accourus sans défiance à cet appel perfide, furent tous réunis, on les embarqua de force, et on les déporta dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Nouvelle-York et dans la Virginie. Plusieurs de ces pauvres gens rentrèrent dans leur pays après la paix de 1763, et s'établirent dans les townships de Clare, d'Yarmouth et d'Argyle, où leurs descendants forment aujourd'hui la majeure partie de la population.

Antérieurement à cette paix, en 1758, Louisbourg, capitale de l'Île-Royale (Cap-Breton), cette île elle-même et celle Saint-Jean (Princes-Édouard) étaient tombées au pouvoir des Anglais. C'en fut pourtant que sept ans après, en 1765, que l'île de Cap-Breton, définitivement britannisée, fut érigée en comté, avec le droit d'envoyer deux membres à la chambre d'assemblée. Cependant les institutions anglaises, bien supérieures, il faut en convenir, à celles qui régissaient alors la France, s'établissaient peu à peu dans la Nouvelle-Écosse, qui comprenait en une seule province le Nouveau Brunswick, la Nouvelle-Écosse proprement dite, et l'île de Cap-Breton. Une cour d'appel fut établie à Halifax, en 1769, et une cour de l'échiquier chargée de surveiller, comme la grande cour de l'échiquier d'Angleterre, d'administrer les revenus de la colonie, fut organisée en 1775. En 1779, les Abénaquis de la rivière Saint-Jean (New-Brunswick), impatients du joug de leurs nouveaux maîtres, qui, moins que les anciens, savaient ne pas trop faire parade de ce titre si mal sonnant aux oreilles indiennes, réunirent leurs forces et tentèrent de reconquérir leur indépendance ; mais, bientôt vaincus, ils tombèrent pour ne plus se relever. Aujourd'hui de rares villages, disséminés çà et là au milieu des établissements fondés et peuplés par des races nouvelles venues de l'orient, attestent misérablement l'existence sur le sol des Amériques de races et de nations jadis nombreuses et puissantes. La violence seule n'a pas amené cette ruine, cette révolution. La Chine, maintes fois conquise, a constamment absorbé ses conquérants moins civilisés que ses débiles habitants. La lutte n'est que pour un instant entre les seules forces matérielles, tandis que l'action d'une civilisation sur une autre civilisation moins

avancées est incessante, et l'on pourrait dire impitoyable dans son travail d'assimilation. Cependant la Nouvelle-Écosse, en dépit des efforts de l'Angleterre, ne se maintenait pas en voie de progrès. Sa population, qui en 1772 avait été de dix-huit mille trois cents âmes, sans compter neuf cents Indiens, était réduite à douze mille âmes en 1781, par le seul effet du délaissement de la colonie. Une cause puissante, mais étrangère à toutes les causes ordinaires, changea bientôt cet état de choses. Les États-Unis s'étaient constitués; et plus de vingt mille loyalistes accoururent, en 1783, chercher un

refuge sous la protection de leur mère-patrie. L'année suivante, le Nouveau-Brunswick et le Cap-Breton formèrent chacun un gouvernement distinct de celui de la Nouvelle-Écosse. Depuis cette époque jusqu'à nos jours l'histoire de ces trois provinces ne présente aucun fait véritablement intéressant. Placées en dehors du mouvement des affaires politiques, qui ont marqué d'un si grand caractère la fin du dernier siècle et le commencement du siècle actuel, il semble qu'elles aient pris à tâche de se faire oublier.

FIN.

Ensemble des poss.  
l'Amérique du Nord  
Territoires indiens  
Commerce des pe  
Compagnie de la  
Mœurs des voya  
coureurs de la  
Compagnie du N  
Immoralité de ses  
sa réunion à celle  
Services rendus p  
pagnie. . . . .  
Aperçu sur ses o  
CANADA. Descrip  
Haut-Canada. Des  
Bas-Canada. . . .  
Cours du Saint-La  
Chutes du Niaga  
Climat des Canad  
Histoire naturelle  
Sol, productions,  
Kingston. . . . .  
York ou Toron  
Compagnie du C  
Montréal. . . . .  
Mœurs. . . . .  
Québec. . . . .  
Produits de la pro  
Organisation poli  
Mœurs. . . . .  
Histoire des deux  
Jacques Cartier.  
Roberval. . . . .  
De la Roche. . . .  
Chauvin. . . . .  
De Chatte. . . . .  
De Monts. . . . .  
Poutrincourt. . . .  
Champlain. . . . .  
Compagnie des C  
Richelieu. . . . .  
Traité de Saint-  
Montmagny. . . . .  
Missions du Can  
gues.). . . . .  
Mœurs des sau  
D'Ailleboust. . . .  
De Lauzon. . . . .

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
Ensemble des possessions anglaises dans l'Amérique du Nord. . . . .	1	<i>D'Argenson</i> . . . . .	81
Territoires indiens. . . . .	2	<i>D'Avaugour</i> . . . . .	82
Commerce des pellesteries. . . . .	9	<i>De Méty</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Compagnie de la baie d'Hudson. . . . .	10	Rôle joué par le clergé au Canada. . . . .	<i>ibid.</i>
Mœurs des voyageurs canadiens, ou coureurs de bois. . . . .	11	<i>De Courcelle</i> . . . . .	83
Compagnie du Nord-Ouest. . . . .	15	L'intendant Talon au Canada. . . . .	<i>ibid.</i>
Immoralité de ses agents. . . . .	19	Compagnies des Indes-Occidentales. . . . .	<i>ibid.</i>
La réunion à celle de la baie d'Hudson. . . . .	21	<i>Frontenac</i> . . . . .	86
Services rendus par cette dernière compagnie. . . . .	23	<i>De la Barre</i> . . . . .	87
Aperçu sur ses opérations. . . . .	25	<i>Denonville</i> . . . . .	89
CANADA. Description générale. . . . .	26	<i>Frontenac</i> , gouverneur pour la seconde fois. . . . .	97
Haut-Canada. Description géographique. . . . .	27	<i>De Callières</i> . . . . .	102
Bas-Canada. . . . .	29	Le chef huron le Rat. . . . .	104
Cours du Saint-Laurent. . . . .	35	Paix avec les Iroquois. . . . .	<i>ibid.</i>
Chutes du Niagara. . . . .	36	<i>De Vaudreuil</i> . . . . .	107
Climat des Canadas. . . . .	40	Traité d'Utrecht. . . . .	111
Histoire naturelle. . . . .	41	Fortifications de Québec. . . . .	113
Sol, productions, agriculture. . . . .	47	<i>De Beauharnais</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Kingston. . . . .	50	<i>La Galissonnière</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
York ou Toronto. . . . .	<i>ibid.</i>	<i>De Jonquière</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Compagnie du Canada. . . . .	51	<i>De Longueuil</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Montréal. . . . .	<i>ibid.</i>	<i>Du Quesno de Manneville</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Mœurs. . . . .	53	L'intendant Rigot. . . . .	<i>ibid.</i>
Québec. . . . .	56	Guerre avec les Anglais. . . . .	<i>ibid.</i>
Produits de la province du Bas-Canada. . . . .	59	Administration française au Canada. . . . .	114
Organisation politique. . . . .	62	Arrivée de Montcalm. . . . .	<i>ibid.</i>
Mœurs. . . . .	65	<i>Vaudreuil de Cavagnal</i> . . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire des deux Canadas. . . . .	69	Opérations militaires de M. de Montcalm. . . . .	115
<i>Jacques Cartier</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Affaire du fort Georges. . . . .	<i>ibid.</i>
<i>Roberval</i> . . . . .	70	Siège et prise de Québec. . . . .	118
<i>De la Roche</i> . . . . .	71	Mort des généraux Montcalm et Wolf. <i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Chauvin</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Les Français se retirent à Montréal. . . . .	119
<i>De Chatte</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Leur entreprise sur Québec échoue. . . . .	120
<i>De Monts</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Traité de Paris; les possessions françaises sont cédées à l'Angleterre. . . . .	<i>ibid.</i>
<i>Poutrincourt</i> . . . . .	72	Considérations générales. . . . .	121
<i>ChAMPLAIN</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Bill de Québec. . . . .	<i>ibid.</i>
Compagnie des Cent associés, fondée par Richelieu. . . . .	73	Le Canada depuis le gouvernement anglais. . . . .	<i>ibid.</i>
Traité de Saint-Germain (1622). . . . .	74	Émancipation des États-Unis. . . . .	122
<i>Montmagny</i> . . . . .	75	Guerres entre le Canada et les États-Unis. . . . .	<i>ibid.</i>
Missions du Canada. (Histoire du P. Jogues). . . . .	<i>ibid.</i>	Le régime parlementaire est institué. . . . .	123
Mœurs des sauvages. . . . .	79	Nouvelles hostilités avec les États-Unis. . . . .	125
<i>D'Ailleboust</i> . . . . .	<i>ibid.</i>	Traité de Ghent (1814). Paix. . . . .	126
<i>De Lauzon</i> . . . . .	81	Insurrections de 1832 à 1839. . . . .	127
		Séparation des deux Canadas. . . . .	128

Pages.	Pages.		
NOUVEAU-BRUNSWICK. . . . .	129	meurs. . . . .	142
Cours du Saint-Jean. . . . .	130	Halifax. . . . .	143
Aspect du pays. . . . .	<i>ibid.</i>	Annapolis. . . . .	<i>ibid.</i>
Forêts du nord de l'Amérique. . . . .	131	Organisation politique de la province. . . . .	145
Leur exploitation. . . . .	132	ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. Description	
Division politique, industrie, commerce,		géographique. . . . .	<i>ibid.</i>
meurs. . . . .	134	Charlotte-Town. . . . .	146.
Fredericton. . . . .	136	Histoire du Nouveau-Brunswick, de la	
Saint-André. . . . .	<i>ibid.</i>	Nouvelle-Écosse, et de l'île du Prince-	
Gastown. . . . .	<i>ibid.</i>	Édouard ( <i>ancienne Acadie</i> ). . . . .	<i>ibid.</i>
Saint-Jean. . . . .	137	Meurs et coutumes des Souriquois. . . . .	<i>ibid.</i>
Chutes du Saint-Jean. . . . .	<i>ibid.</i>	Belle conduite de M. de la Tour. . . . .	149
Organisation municipale de la ville de		Les Anglais maîtres de l'ancienne Aca-	
Saint-Jean. . . . .	<i>ibid.</i>	die. . . . .	151
Routes au Nouveau-Brunswick: . . . . .	138	Leurs démêlés avec les indigènes. . . . .	153
Organisation politique de la province. . . . .	140	Les derniers Français sont exportés. . . . .	155
NOUVELLE-ÉCOSSE. — Description géo-		L'ancienne Acadie est partagée en trois	
graphique. . . . .	<i>ibid.</i>	États distincts. . . . .	156
Division politique, industrie, commerce			

Pages.  
..... 142  
..... 143  
..... *ibid.*  
vinco . 145  
ription  
..... *ibid.*  
..... 146.  
de la  
Prince-  
..... *ibid.*  
is: . . . *ibid.*  
..... 149  
e Aca-  
..... 151  
..... 153  
és. . . 155  
n trois  
..... 156



I  
ET

**LES CALIFORNIES,  
L'ORÉDON  
ET L'AMÉRIQUE RUSSE.**

**PAR M. FERDINAND DENIS,  
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.**

LES CALIFORNIES  
L'INDUSTRIE  
L'INDUSTRIE  
L'INDUSTRIE  
L'INDUSTRIE

Il y a quelc  
sur cette parti  
réputation que  
le territoire co  
graphes : tout  
dont le nom é  
sance, une ap  
peut-être voir  
portance elle-  
sion, plusieurs  
partie du Nou  
alors que l'on  
liques. On con  
muette pour l'  
moins fallu m  
ceptait des fait  
conséquences  
est une œuvre  
des nouvelles q  
loi que nous n  
narration. Le  
du bel établis  
de la baie de S  
vage des sable  
née à tant de  
ne nous étant  
point de le dir  
haute Californ  
les paroles de  
leurs métalliqu  
la guerre avec  
pays sera due  
avantages sign  
pour la plupar

---

## AVERTISSEMENT.

---

Il y a quelques mois seulement, à l'époque où fut commencé notre travail sur cette partie de l'Amérique, la haute Californie n'avait en réalité d'autre réputation que celle qui s'attachait aux efforts des anciens missionnaires, et le territoire contesté, mais désert, de l'Oregon n'occupait guère que les géographes : tout à coup une découverte inattendue faite dans le lit d'un fleuve, dont le nom était encore plus obscur que celui de la contrée où il prend naissance, une appréciation politique plus judicieuse de ces régions, qui vont peut-être voir changer à leur profit le siège du commerce avec la Chine, l'importance elle-même que les États-Unis ont attachée à leur nouvelle possession, plusieurs circonstances réunies en un mot ont contribué à donner à cette partie du Nouveau Monde une célébrité qu'un voyageur avait osé lui prédire alors que l'on ignorait le prodigieux accroissement de ses richesses métalliques. On comprendra sans peine que si l'histoire de ces régions, longtemps muette pour l'Europe, a pris spontanément un intérêt inattendu, il n'en a pas moins fallu mettre beaucoup de circonspection dans la manière dont on acceptait des faits qui tenaient du merveilleux, et plus de réserve encore dans les conséquences qu'on pouvait en déduire. Avant tout, cette grande Collection est une œuvre sérieuse, et nous ne prétendons pas accepter sans garantie des nouvelles qu'il eût fallu combattre. Il est résulté nécessairement de cette loi que nous nous imposons à nous-même, moins d'homogénéité dans la narration. Le Rio del Sacramento, par exemple, n'a été décrit qu'à propos du bel établissement de la Bodega, possédé par les Russes dans le voisinage de la baie de San-Francisco, et il n'a pu être définitivement question du lavage des sables aurifères de ce fleuve que dans l'appendice, la sanction donnée à tant de récits extraordinaires par le message du président James Polk ne nous étant parvenue que dans ces derniers temps. Mais, nous ne craignons point de le dire, quelque riches que puissent être les sables aurifères de la haute Californie, et en supposant même qu'il n'y ait nulle exagération dans les paroles de l'honorable M. Mason, qui a affirmé qu'on y trouvera des valeurs métalliques suffisantes pour payer quarante fois les frais nécessités par la guerre avec le Mexique, l'opulence durable que doit acquérir ce beau pays sera due, selon nous, dans l'avenir à une autre cause ; elle sera due aux avantages signalés naguère par un voyageur dont on a pu voir se réaliser pour la plupart les prévisions. Il n'y a pas cinq ans, M. Duflot de Moiras





# LES CALIFORNIES,

PAR M. FERDINAND DENIS.

Un des génies les plus éminents du dix-septième siècle, Bacon, n'hésite pas à ranger la Californie parmi ces régions vouées à toutes les hypothèses géographiques et que l'on croyait suffisamment indiquées sur la carte lorsqu'on avait inscrit leur nom avec la légende fatale : *Terra incognita*; heureux de ne pas substituer une erreur aux faits réels que l'on ignorait. En effet si dès l'année 1601 l'abréviateur d'Ortelius traçait d'une manière à peu près satisfaisante le contour du golfe de la Californie, et s'il prolongeait d'après des données imaginaires les côtes du nouveau monde au delà de la mer Vermeille, il inscrivait sur ce vaste espace le nom d'un royaume fantastique, et l'empire de *Quivira* occupait toute la région destinée à représenter plus tard la haute Californie. Après les immenses travaux des Viscaïno, des Kunth, des Venégas; après les investigations scientifiques des Greenhow, des Mofras, des Fremont, il est permis sans doute de le supposer, nous touchons à l'époque où la géographie de ce vaste désert ne laissera plus de problèmes à résoudre; mais nous ne pouvons pas encore trop sourire de la naïveté pleine de bonne foi des vieux cosmographes. Sur la carte de Mitchell, publiée en 1846 à Philadelphie, on lit encore en gros caractères et sur un vaste espace : *terres inexplorees*.

La Vieille et la Nouvelle Californie, si différentes d'aspect, ont suivi longtemps les mêmes destinées : un événement politique dont on ne saurait encore prévoir les résultats vient de les séparer. La géographie continuera longtemps encore à réunir dans une même description ces deux régions appelées désormais à remplir des rôles bien divers. Avant

d'esquisser leur histoire politique et religieuse, nous allons essayer de les faire connaître, quoique d'une manière sommaire, au point de vue géographique.

Les deux pays réunis formaient naguère encore une des principales divisions de la république mexicaine; c'est une vaste région qui s'étend le long des rives de l'océan Pacifique, depuis les 22° 31' de latitude jusqu'aux 42° nord, formant ainsi une étendue de quatorze cent vingt milles. On la divisait tout récemment encore en deux provinces, dont nous allons faire connaître les doubles dénominations (1).

## VIEILLE OU BASSE CALIFORNIE (2).

Cette contrée forme une étroite péninsule se déployant parallèlement avec le continent; elle est bornée à l'ouest par l'océan Pacifique, à l'est par le golfe de Californie, qui prend aussi le nom de mer Vermeille: son étendue est d'environ sept cent vingt milles, sur une largeur moyenne de cinquante milles. Elle présente une surface de 30,000 milles carrés.

(1) Ces évaluations sont empruntées au travail géographique qui a été publié par M. Augustus Mitchell en 1846, à Philadelphie. Nous n'avons pu nous procurer la Carte donnée à New-York, par J. Disturnell, en 1847. On peut consulter également la belle Carte de M. de Mofras.

(2) Nous aurions voulu donner ici l'étymologie positive du nom que porte la Californie; mais nous avons rencontré tant d'opinions diverses émises à ce sujet, et quelques-unes sont si peu admissibles, que force nous a été de dire avec M. Greenhow : « Elles n'ont pas même le mérite d'être ingénieuses. » Le savant Warden reproduit l'une des moins déraisonnables, et nous l'adoptons. Les premiers Espagnols qui arrivèrent dans cette région, surpris, dit-on, des chaleurs extraordinaires dont ils avaient à souffrir, l'appelèrent *Calida fornax* ou fournaise ardente. Miguel de Venégas voit dans le mot Californie une appellation indienne défigurée. Quoi que l'on puisse dire, cette dénomination ne s'étendait du temps de Cortez qu'à une seule baie.

ASPECT DU GOLFE; CLIMAT;  
PRODUCTIONS.

En employant une image sensible pour tous ceux qui ont quelques notions géographiques, un voyageur moderne (1) a fait comprendre quelle était la forme approximative du golfe de Californie. La configuration de la mer Adriatique, dit-il, donne une idée assez exacte de la mer de Cortès.

Mais cet écrivain, qui peint quelquefois avec enthousiasme les splendeurs de la végétation dans une autre partie des Californies, nous trace avec son exactitude ordinaire un tableau désolé des bords de cette mer intérieure. « Les deux côtés de la mer Vermeille, nous dit M. Duflot de Mofras, courent parallèlement vers le nord-ouest; elles sont très-basses et remplies de marais salants peuplés de caïmans, de reptiles et d'insectes. L'aspect général du pays est horrible; l'imagination ne saurait rien concevoir de plus nu, de plus désolé. Il y a manque complet d'eau et de végétation; on ne voit que des mangliers et quelques arbustes épineux, tels que les cactus, les magueys et quelques acacias (le *cactus opuntia*, l'*agave americana* et le *mimosa gummifera*). Il est très-rare de rencontrer au bord de la mer des orangers et des palmiers. Il faut aller à plusieurs lieues dans l'intérieur pour trouver de la terre végétale. Le rivage est formé par du sable et des terrains calcaires impropres à la culture. A l'entrée du golfe, sur la côte orientale, on aperçoit au loin les sommets de la *Sierra madre*, qui sépare les provinces de Jalisco, Sinaloa et Sonora, et celles du nouveau Mexique, Chihuahua et Durango. La côte de la Vieille Californie présente sans interruption une suite de pics déchirés, d'origine volcanique et dépouillés de toute végétation. Cette chaîne de montagnes, qui vient du nord, se dirige dans toute la longueur de la presque île, vers le sud, et s'abaisse graduellement en arrivant au cap San-Lucas (2). »

Si ce pays stérile offre un aspect trop

(1) M. Duflot de Mofras, t. I, p. 202.

(2) Le même, *Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°, atlas.

rarement interrompu par des effets de paysages qui en temperent la sévérité, rien n'égale la pureté de son ciel et la limpidité de l'atmosphère. Quelque beau qu'il soit néanmoins, le climat de cette région est extrêmement chaud; le thermomètre s'élève jusqu'à 38° centigrades, et ce n'est guère qu'en arrivant au 30° de latitude que le froid commence à se faire sentir. Dans la basse Californie proprement dite l'été est la saison des pluies, et ce pays, ordinairement désolé par la sécheresse, voit se former alors des orages violents, accompagnés de trombes d'eau, auxquels succèdent des coups de vent terribles. En d'autres circonstances un phénomène fort étrange a lieu dans ces parages, et il a surpris les voyageurs sans qu'ils le pussent expliquer. Souvent par un temps d'une sérénité parfaite, alors que nul nuage ne voile l'azur du ciel, la pluie tombe. Plusieurs voyageurs, notamment M. Duflot de Mofras, ont été témoins de ce fait et le rappellent dans leurs relations. Un autre phénomène, d'un caractère plus merveilleux encore, anime les nuits sur ces rives de l'océan Pacifique. A des époques indéterminées, des étoiles filantes innombrables sillonnent l'obscurité du ciel de leurs traits lumineux. Telle est la multiplicité de ces lueurs scintillantes, tel est l'éclat continu de ces gracieux météores qu'on les désigne dans le pays sous le nom de *pluie d'étoiles*. L'illustre Humboldt fut jadis témoin de ce phénomène en parcourant l'extrémité de la Nouvelle-Espagne, et il le décrit avec cette justesse d'expression, avec ce sentiment poétique, qui, sans rien enlever à l'exactitude des détails exigée par la science, sait faire comprendre en quelques traits les grands effets de la nature.

Mais après avoir embrassé d'un coup d'œil ces généralités qui regardent plus particulièrement la Vieille Californie, nous allons examiner rapidement l'ensemble de ses productions; puis nous passerons aux régions que fertilisent de grands fleuves, et qui par cela même offrent pour l'avenir un intérêt que les anciennes missions ne sauraient désormais réclamer.

Ainsi que l'a fait observer un voyageur moderne plusieurs fois cité, la

constitution  
ifornie a tr  
pays de Son  
mer quelq  
Aussi suppo  
tuée près de  
La même lo  
céruse ou bl  
fate de cuiv  
ristaux; ma  
sens doute,  
pierres de c  
excellente, e  
trouvé des m  
tre égalemen  
Molejé en pla  
nes, et M. de  
pruntons ces  
elles sont lon  
pieds, les mi  
ces plaques en  
tal de roche. l  
tasse, le sel  
quelques omi  
nomenclature

Malgré son  
manque absol  
certaine étend  
présente une  
pour que non  
donner ici m  
es cactus, les  
sentent surto  
Des arbres de  
nent égalemen  
tre qu'au sein  
exploitation ch  
cultés. Des ch  
des pins, le l  
analogue à cel  
vernis copal,  
ment ces for  
présent presq  
arbre d'une f  
*Palo de la fle*  
sonné rempla  
*curare* de l'Or  
fois si redout  
par les Indien  
Depuis bie  
fruitiers de l'  
tés dans cette  
dès qu'une irr

(1) Nous donnons rapidement de cette p

constitution géologique de la basse Californie a trop d'affinité avec celle du pays de Sonora (1) pour ne pas renfermer quelques gisements de métaux. Aussi suppose-t-on que la montagne située près de Molejé renferme de l'or. La même localité fournit une sorte de céruse ou blanc de plomb natif, le sulfate de cuivre s'y présente en petits cristaux ; mais ce qui est plus précieux sans doute, on peut s'y procurer des pierres de construction d'une qualité excellente, et selon Clavigero on y a trouvé des marbres. Le plâtre s'y montre également ; il se présente près de Molejé en plaques stratifiées et diaphanes, et M. de Mofras, à qui nous empruntons ces détails, dit que comme elles sont longues de quatre et cinq pieds, les missionnaires se servaient de ces plaques en guise de vitraux. Le cristal de roche, le soufre, le nitrate de potasse, le sel de soude, complètent, à quelques omissions près, cette rapide nomenclature.

Malgré son extrême aridité et le manque absolu de cours d'eau ayant une certaine étendue, le sol de la Californie présente une flore encore assez variée pour que nous ne tentions pas d'en donner ici même un simple aperçu ; les cactus, les plantes épineuses y présentent surtout leurs formes austères. Des arbres de grande dimension y viennent également ; mais on ne les rencontre qu'au sein des montagnes, et leur exploitation présente d'immenses difficultés. Des chênes, des ilex, des lièges, des pins, le bois de fer d'une qualité analogue à celui du Brésil, l'ébénier, le vernis copal, l'arbre à goudron, forment ces forêts inexplorées et jusqu'à présent presque inutiles. Il est aussi un arbre d'une funeste célébrité, c'est le *Palo de la flecha*, dont le suc empoisonné remplace dans ces contrées le curare de l'Orénoque, et rend quelquefois si redoutables les blessures faites par les Indiens.

Depuis bien des années les arbres fruitiers de l'Europe ont été transportés dans cette région ; ils y réussissent dès qu'une irrigation suffisante peut être

pratiquée, et la vigne y vient avec assez de vigueur pour y donner des vins d'une qualité excellente. Il en est de même des céréales : le blé y rend en certaines localités jusqu'à soixante pour un. Le maïs prospère dans les deux Californies comme il prospère dans les autres contrées américaines. A ces végétaux si précieux des zones tempérées il faut joindre le manioc, la canne à sucre, l'indigo, le tabac, et nombre de plantes propres à la teinture.

La zoologie de cette portion de l'Amérique est incontestablement plus bornée que celle des régions arrosées par de nombreux courants d'eau ; nous ferons observer néanmoins qu'un des caractères saillants de l'histoire naturelle dans ces contrées est surtout l'extrême variété de la conchyliologie. Les premiers explorateurs eux-mêmes furent frappés de la richesse, de l'éclat chatoyant, de l'intensité des couleurs répandues sur les beaux coquillages de la Californie. Un grave historien nous a peint la même surprise éprouvée par Viscaino à l'aspect d'une rive couverte de ces merveilleuses productions. « Durant son second voyage, dit-il, il arriva sur une plage couverte de coquilles si belles et si resplendissantes que, quoiqu'elles fussent à demi enterrées dans le sable, le soleil venant à les frapper de ses rayons, ladite plage semblait être un ciel étoilé. » Les huîtres perlières de la Californie acquièrent bientôt une grande célébrité dans le Mexique, et furent même pendant longtemps l'unique objet qui attirât dans ces régions sauvages.

#### NOUVELLE OU HAUTE CALIFORNIE.

Cette région s'étend depuis l'océan Pacifique jusqu'aux monts Anahuac, et depuis les 42° de latitude nord jusqu'à l'origine du golfe de Californie. Au nord, il est borné par l'Orégon, au sud par la Vieille Californie et la province de Sonora ; son étendue du nord au sud est d'environ sept cents milles, et de l'est à l'ouest de six cents à huit cents milles : on estime sa surface à une étendue approximative de 420,000 milles carrés. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, la géographie de l'intérieur est à peine connue : la région, entre autres, traversée par le Rio Colo-

(1) Nous donnons plus haut une description rapide de cette province mexicaine.

rado est encore au pouvoir des nations indiennes, et n'a pu être complètement explorée, malgré les immenses travaux de l'intrépide colonel Fremont. Ce grand bassin intérieur, si peu visité, a environ dix-huit cents milles d'étendue, et l'on a la certitude qu'il renferme de vastes espaces sablonneux, manquant d'eau absolument, tandis que d'autres parties sont merveilleusement arrosées et essentiellement propres à l'élevé des bestiaux.

#### FLEUVES DU GOLFE DE CALIFORNIE.

— Le fleuve le plus considérable qui vienne se jeter dans la mer Vermeille est désigné sous un nom qui indique assez quelle est la teinte de ses eaux; divers auteurs ont même prétendu que les terres rougeâtres qu'il tient en dissolution étaient pour quelque chose dans la dénomination que l'on avait imposée jadis à la mer de Cortès (1); on lui donne le nom de *Rio Colorado* d'Occident pour le distinguer d'un autre fleuve, qui porte le même nom dans des régions peu éloignées: né dans les montagnes Rocheuses, vers le 41° de latitude, il n'a pas moins de trois cents lieues de cours. M. Augustus Mitchell, dans sa carte si détaillée, prolonge même cette étendue. Le Colorado peut avoir deux lieues de largeur à son embouchure. Si ce fleuve arrose des terres fertiles, il traverse aussi des déserts sablonneux et stériles bien peu connus encore. Le premier navigateur qui eut la gloire de l'explorer fut Hernando Alarcon, lors de son expédition combinée avec celle de Coronado (2). Dès l'année 1540, aidé par les Indiens sauvages qu'il rencontra sur ces bords, et qui voulurent bien tirer à la cordelle les embarcations espagnoles, Alarcon put remonter assez avant le cours du fleuve. Il fut ainsi même de fournir les renseignements les plus curieux sur le territoire qu'il

(1) Un voyageur récent ne partage pas cette opinion, et donne une autre cause à la dénomination de cet immense bassin. « On voit à la surface de la mer une quantité très-considérable de chevrettes et de petits crabes, naturellement rouges ou plutôt vermillis; et c'est probablement là ce qui a fait donner le nom de mer Vermeille au golfe de Californie; car l'eau elle-même n'est pas colorée, et quant au fond, il est de couleur verdâtre. » (Dortet de Tesson, *Voyage de la Vénus*, t. X.)

(2) Voy. les documents publiés par M. Ternaux-Compans.

parcourt: dès l'origine, il établit aussi, comme cela n'est devenu que trop certain, combien ses eaux ont peu de profondeur. Le Colorado se jette à la mer par les 32° de latitude nord environ, et son entrée est difficile (1).

La rivière Verte et la Grande rivière sont ses tributaires les plus considérables dans la partie supérieure: l'une et l'autre elles prennent leur source dans les États-Unis: la première aux pieds du Fremont, la seconde à la base ouest de Longo Peak; sa branche la plus éloignée et la plus large, le Gila, est une rivière considérable. Elle s'unit au Colorado huit lieues au-dessus de son embouchure. Selon M. Mitchell, auquel nous empruntons plusieurs de ces détails géographiques, le Sacramento et le San-Joaquin ont environ, l'un quatre cents, l'autre trois cents milles de cours, et avant de se jeter dans la baie de San-Francisco ils arrosent la belle vallée qui se déploie entre la Sierra-Nevada et la chaîne de montagnes qui borde la côte. La Tulé ou le lac des Joncs, voisin des sources du San-Joaquin, et le lac de la Montagne, découvert durant ces dernières années par le colonel Fremont, doivent être aussi mentionnés. La rivière que l'on désigne sous le nom de Buenaventura va se jeter dans la mer à Monterey. Les autres cours d'eau qui existent le long de l'océan Pacifique peuvent être considérés comme offrant peu d'importance; quelquefois même ils finissent par être à sec, et ils n'offrent aucune ressource pour la navigation. Ces rives néanmoins sont couvertes d'une végétation splendide, surtout aux alentours de la baie magnifique où se jettent le Sacramento et le San-Joaquin. La zoologie de ces contrées est bien plus variée, plus abondante en espèces, que celle des pays arides occupés par les anciennes missions. Pour faire saisir d'un seul trait cette exubérance de la nature animale, nous aurons recours à un voyageur qui a fait naguère le récit de ses observations dans la baie de San-Francisco. Il est sans doute peu de régions où la nature ait répandu tant d'êtres

(1) Voy. Duffot de Mofras; voy. également la carte publiée en 1846 par M. Augustus Mitchell.

animés. « La quantité de ces espèces qui se trouvent réellement étoit telle qu'il étoit difficile de faire une station sur la côte par un jour d'été, et environ, nous avons vu autour de nous de nombreuses baleines ou sous-mariniers, et de nombreux loups marins, et une quantité de poissons très-variés. Sur la côte, à l'exception de toutes espèces de moules énormes (de la taille d'un œuf); à terre, l'air est rempli de ces insectes différents, et un grand nombre d'oiseaux s'approche pour se nourrir. On ne les connaissait pas, et on ne savoit que c'étoient de leur espèce. On ne peut suivre ce tableau de la faune de la Californie; en suite de cette découverte, les Indiens qui ont été vus de Beechey et Thouars.

LACS. — C'est un caractère consciencieux de M. Mitchell d'avoir donné des détails bien exacts sur ce jour, et qui sont le résultat de ses explorations. La baie de Californie, le lac de la Montagne est le plus connu, et probablement le plus grand. Il existe un point où il y a de l'eau plus salée que dans le lac, qui est employé par les Indiens pour faire du sel; mais se trouve dans le pays de la baie de la Montagne. Les lacs sont sans doute les plus beaux et le plus intéressants sur les cartes espagnoles, et sont décrits correctement.

(1) Dortet de Tesson, t. X.



animés. « La quantité d'animaux de toutes espèces qui habitent ces parages est réellement étonnante, dit-il. Ayant été faire une station sur une roche séparée de la côte par un bassin de trois encablures environ, nous voyions en même temps autour de nous dans la mer une petite baleine ou souffleur, des troupeaux de loups marins, un troupeau de marsouins et une quantité de poissons d'espèces très-variées. Sur les roches, de manière à les couvrir entièrement, des coquillages de toutes espèces, et entre autres des moules énormes (15 centim. de longueur); à terre un troupeau de cerfs; en l'air quatre à cinq vols d'oiseaux d'espèces différentes. La fuite et les cris d'un grand nombre de ces animaux à notre approche prouvaient cependant qu'ils connaissaient déjà assez l'homme pour savoir que c'est là un ennemi redoutable de leur espèce (1). » Nous ne ferons pas suivre ce tableau animé d'une aride nomenclature; mais nous renverrons à la suite de cette notice et aux travaux spéciaux qui ont été publiés dans les voyages de Beechey, de Mofras et de du Petit-Thouars.

**LACS.** — Ce sera encore le récent et consciencieux travail de M. Augustus Mitchell auquel nous emprunterons des détails bien peu connus jusqu'à ce jour, et qui sont le résultat de récentes explorations. De tous les lacs de la haute Californie, le grand lac salé qui se trouve situé vers l'extrémité nord-est est le plus considérable; il n'a pas moins probablement de deux cent quatre-vingt milles de circuit, et on ignore encore s'il existe un point où il perd ses eaux; ce qu'il y a de certain c'est qu'elles sont plus salées que celles de l'Océan. L'*Utah*, qui emprunte son nom à une nation indienne, est bien moins considérable; mais ses eaux sont douces, et il se jette dans le précédent par le sud. Nous ne le voyons mentionné ni dans le savant traité de Balbi ni dans des géographes plus récents. Selon M. Mitchell, ces deux lacs sont sans aucun doute le Timpanogos et le Buenaventura des anciennes cartes espagnoles; mais ils ont été tracés correctement pour la première fois par

le capitaine Fremont (aujourd'hui colonel) sur la carte qui accompagne son dernier *Voyage*. Des lacs vaseux et une montagne qui affecte la forme régulière d'une pyramide ont été découverts récemment par ce voyageur, et se trouvent au centre de la chaîne que forme la sierra Nevada. De la surface du lac s'élève un rocher remarquable « presque aussi régulier dans sa forme que les célèbres pyramides de l'Égypte; il s'élève à une hauteur de six cents pieds, et il est visible à plusieurs milles de distance; c'est de lui que le lac a reçu le nom qu'il porte aujourd'hui. »

**OROGRAPHIE.** — Les principales montagnes de la haute Californie sont, d'après l'auteur que nous venons de citer, la sierra d'Anahuac, la sierra de los Mimbres et la Sierra Madre; elles occupent la frontière de l'est, forment une chaîne continue et font partie du vaste système des montagnes Rocheuses: ce sont elles qui séparent les eaux du Colorado de celles du Rio grande del Norte. La rivière de l'Ours et les monts de Wahsatch ont été récemment explorés par M. Fremont: ils sont tous les deux à une hauteur considérable, et forment les limites est du grand bassin intérieur. La sierra Nevada et la chaîne de la côte courent presque parallèlement au rivage: la première, à une distance de l'océan Pacifique qui varie de cent à deux cents milles; la seconde, en ne s'éloignant guère des côtes que de quarante à soixante milles. Les vallées qui s'ouvrent entre ces montagnes, continue M. Augustus Mitchell, forment les parties les plus belles de la Californie... La sierra Nevada, ou la chaîne Neigeuse, est considérée par le colonel Fremont comme étant d'une élévation plus considérable que les montagnes Rocheuses; la neige les couvre en tout temps. « Le passage par lequel cet intrépide officier traversa la sierra s'élevait de neuf mille trois cent trente-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. » Selon le même voyageur, d'autres pics du même système s'élevaient de plusieurs milliers de pieds plus haut. Ces détails géographiques datent déjà de deux ou trois ans; il est probable que, quant à ce point, les dernières observations de M. Fremont amèneront sur les cartes des changements dont

(1) Dortet de Tesson, *Voyage de la Vénus*, t. X.



la science géographique fera son profit. Dans tous les cas ces intrépides explorations nous feront connaître d'une manière plus précise cette race indienne, qui n'existe plus à l'état sauvage dans la basse Californie, mais qui anime encore les vastes campagnes que le génie agricole du citoyen des États-Unis va désormais fertiliser. A l'époque de la découverte cette race malheureuse peuplait toutes les rives du golfe, et par sa barbarie, par ses usages empreints d'un caractère vraiment dépravé, formait déjà un contraste sensible avec les nations à demi civilisées du pays de Sonora. Nous allons faire voir par quelle suite de travaux, par quelle série d'expéditions, ces races furent jadis soumises ou repoussées dans l'intérieur.

**PREMIÈRES EXPLORATIONS MARITIMES  
TENDANT À DÉCOUVRIR LA CALI-  
FORNIE; EXPÉDITION DE CORTEZ.**

Charles-Quint, dont la vive intelligence avait si bien deviné ce que pourrait produire de changement dans le monde la section de l'Isthme de Panama (1); Charles-Quint fut cause en réalité des grandes explorations qui amenèrent la découverte de la Californie. Préoccupé de la recherche d'un détroit sur les côtes de la Nouvelle-Espagne par lequel on pût se rendre à ces régions que le vulgaire désignait sous le nom d'Iles aux Épicés, il enjoignit dès 1523 à Cortez de chercher cette route importante. Le bruit s'était répandu en effet qu'un passage existait d'une mer à l'autre, et l'expédition de Christophe de Olid n'eut pour but que la solution de ce grand problème. Alvaro Saavedra suivit les traces de ce navigateur quatre ans plus tard, mais sans amener plus de résultats, et ce fut peut-être l'inutilité de ces explorations maritimes, jointe aux espérances données jadis par lui-même à l'empereur, qui engagea Cortez à envoyer des troupes vers la mer du Sud, en prenant sur sa propre fortune les frais considérables nécessités par une pareille entreprise. Disons-le bien ici, une sorte d'El-Dorado, une terre fantastique désignée sous le nom de Colima, fut le but primitif vers lequel le

conquérant du Mexique prétendit d'abord diriger une expédition. Dans les rapports qui lui étaient soumis il était aussi vaguement question d'une île habitée par des Amazones, région plus favorisée que toutes celles qu'on avait découvertes, où l'or et les perles promettaient de tels dédommagements en échange des fatigues qu'allaient endurer les conquistadores, qu'on n'eut pas besoin d'ébruiter longtemps ce nouveau projet pour réunir une troupe d'hommes intrépides. Le voyage de Diego Hurtado de Mendoza n'eut pas en réalité d'autre but, et ce parent de Cortez, guidé par de telles chimères, partit d'Acapulco pour explorer la côte occidentale de la Nouvelle-Espagne vers l'année 1522. Nous n'insisterons pas sur cette expédition infructueuse, qui fit connaître le port de Culiacan. Hurtado de Mendoza périt en continuant son voyage. Le vainqueur persévérant du Mexique n'était pas de ceux qu'un échec décourage. En 1533 il fit sortir une nouvelle expédition du port de Tehuantepec, et les deux hommes qu'il choisit pour la diriger lui offraient des garanties que ne présentait peut-être pas celui qu'on attendait vainement depuis plusieurs mois : l'un, Diego Becerra de Mendoza, s'entoura des lumières de deux marins habiles; l'autre, Hernando de Grijalva, avait déjà fait ses preuves : mais il ne faut pas le confondre, comme on l'a fait souvent, avec Juan de Grijalva (1), auquel on devait les premières notions positives que l'on eût obtenues sur le Yucatan. La nuit même qui suivit leur départ les deux navigateurs furent séparés par le gros temps; il leur fut impossible de se rejoindre et de continuer ensemble un voyage dont le marquis del Valle se promettait de si grands résultats. Grijalva fit des découvertes géographiques offrant une réelle importance; elles peuvent même le faire considérer comme le premier explorateur de ces mers inconnues; il revint heureusement à Tehuantepec. Diego Be-

(1) Disons en passant que la *Biographie universelle* elle-même se tait sur l'époque à laquelle mourut ce navigateur : Jean de Grijalva périt en 1527, au Nicaragua, assassiné par les Indiens. Sa mort précéda donc de trois ans la découverte de la Californie. Voy. Oviedo, *Publications de M. Ternaux-Compans*.

cerra succom  
Ceux qui s'é  
aborderent,  
fornie; ils fu  
par les Indien  
une réelle inc  
de la première  
s'en rapporte  
l'illustre Hun  
truits par le t  
l'intérieur, au  
dès l'année 1  
rapports ince  
sultats malhe  
d'espérances,  
ni arrêter Co  
généreuse de  
même. De n  
expédiés, troi  
à Tehuantepe  
port de Chia  
rendit à la No  
nombreuse qu  
qu'il s'embarq  
ressource à la  
parti: du moi  
il fit transport  
bro de chevau  
tion de l'expé  
ôres de Tapia  
et entra bien  
nie. — La p  
reçut de lui le  
il découvrit à  
auxquelles il  
de Santiago e  
richesses qu  
nom, ce ne f  
son débarque  
une baie qui s  
et il y fit desc  
accompagné.  
mois de mai 1  
colonie, un pe  
du hasard, F  
bâtiments don  
de chercher le  
que les cheva  
travaux d'un  
lieu choisi p  
que pour y fo  
fois religieux  
lui le nom de  
depuis contr  
ne fit pas un  
colonie qu'il

(1) Antonio Galvão, *Tratado dos descobrimentos*.

cerra succomba assassiné par les siens. Ceux qui s'étaient souillés de ce crime abordèrent, dit-on, la côte de la Californie; ils furent eux-mêmes massacrés par les Indiens. Hâtons-nous de le dire, une réelle incertitude règne sur l'histoire de la première découverte; et s'il faut s'en rapporter à des documents que cite l'illustre Humboldt, les Espagnols, instruits par le témoignage des naturels de l'intérieur, auraient connu la Californie dès l'année 1526. Mais, après tout, ces rapports incertains, et plus tard les résultats malheureux qui déjouaient tant d'espérances, ne pouvaient ni contenter ni arrêter Cortez. Il prit la résolution généreuse de s'assurer des faits par lui-même. De nouveaux ordres ayant été expédiés, trois navires furent construits à Tehuantepec, et se dirigèrent vers le port de Chiametta. Pour Cortez, il se rendit à la Nouvelle-Galice avec la suite nombreuse qui l'accompagnait. Ce fut là qu'il s'embarqua; et loin de négliger une ressource à laquelle il avait dû jadis, en parti: du moins, son prodigieux succès, il fit transporter à bord un certain nombre de chevaux. Laissant alors une portion de l'expédition sous les ordres d'Andrés de Tapia, il se dirigea vers le nord et entra bientôt dans le golfe de Californie. — La première terre qu'il aperçut reçut de lui le nom de *San-Felippe*; puis il découvrit à trois lieues de là deux îles auxquelles il imposa les dénominations de *Santiago* et de *las Perlas*. Malgré les richesses que promettait ce dernier nom, ce ne fut point là qu'il effectua son débarquement: il alla surgir dans une baie qui s'ouvre par les 23° 30' nord, et il y fit descendre les colons dont il était accompagné. Cet événement eut lieu au mois de mai 1536. Après avoir fondé cette colonie, un peu abandonnée aux chances du hasard, Fernand Cortez expédia les bâtiments dont il pouvait disposer, afin de chercher le reste de son monde, ainsi que les chevaux destinés à faciliter les travaux d'un premier établissement. Le lieu choisi par le conquérant du Mexique pour y former un établissement à la fois religieux et agricole avait reçu de lui le nom de *Santa-Cruz*. On l'échangea depuis contre celui de *la Paz*. Cortez ne fit pas un long séjour dans la petite colonie qu'il venait de fonder. Un seul

bâtiment parmi ceux qu'il avait expédiés était revenu: il s'embarqua immédiatement et accomplit l'exploration de la côte, sur une étendue de cinquante lieues. On le voit donc, c'était à bon droit que les géographes donnaient jadis au golfe de Californie le nom de mer de Cortez.

Nul doute que l'intrépide conquérant n'eût projeté la fondation d'un établissement en harmonie avec ses vastes desseins: la fortune en disposa autrement. Après l'exploration qui venait de lui faire connaître sommairement cette contrée, il se rendit à Culiacan, dans l'intention de réunir des approvisionnements indispensables. Le manque de vivres, la nécessité de pourvoir à une existence déjà précaire, avaient diminué singulièrement le nombre des habitants de *Santa-Cruz*: Cortez, au retour, dut entrevoir les difficultés de tout genre qu'il y avait à vaincre. Il ne commandait plus à la Nouvelle-Espagne; l'ingratitude d'un gouvernement rival avait singulièrement modifié la mission qu'il venait de s'imposer; un ordre transmis par sa femme, et qui émanait de l'audience aussi bien que du vice-roi, le rappelait à Mexico. Il se mit immédiatement en route, et dès l'année 1537 le port d'Acapulco l'avait reçu. Son mandataire, D. Francisco de Ulloa, rencontra trop d'obstacles au début de la colonisation pour que l'établissement de *Santa-Cruz* pût prospérer (1).

Cependant des bruits merveilleux commencèrent bientôt à circuler dans le Mexique sur la richesse du territoire qui avoisine la Californie. Ils étaient dus en partie à un aventurier intrépide que nous rencontrons au seizième siècle dans toutes les régions américaines où il s'agit d'accomplir d'audacieuses entreprises. En 1537 Alvaro Nunez, plus connu sous le nom de Cabeça de Vaca, arriva à Culiacan; il venait de terminer un voyage plus extraordinaire qu'aucun de ceux qui eussent été faits encore par les Espagnols à travers le nouveau continent. Suivi de trois Castillans et d'un noir, restes de l'expédition de Panfilo Narvaez, il avait erré durant plusieurs années à travers la Louisiane et la partie septentrionale du Mexique; et après

(1) Ce fut Francisco de Ulloa qui imposa au golfe le nom de mer de Cortez.

avoir visité le pays si peu connu de Sonora, il était parvenu aux établissements espagnols ; mille bruits étranges furent répandus par ses compagnons, et l'on accusa plus tard Cabeça de Vaca lui-même d'avoir prodigieusement exagéré les richesses que pouvaient fournir ces côtes désertes par la pêche des perles.

En 1539, ces traditions s'élèvent jusqu'aux proportions du merveilleux, grâce aux récits d'un moine dont la relation nous est parvenue. Fray Marcos de Niza s'était fait suivre par le noir qui avait jadis accompagné Cabeça de Vaca dans ses prodigieuses pérégrinations ; Fray Marcos, dis-je, se proposait un double but : il prétendait emplir les coffres du trésor des Indes de plus de richesses que Cortez lui-même n'en eût pu rêver, et peupler le ciel de plus d'Indiens que l'on n'en eût jamais converti. Il partit accompagné d'une suite nombreuse : sans aucun doute, il atteignit des régions ignorées, voisines de la Californie ; mais de retour à Culiacan, dont Coronado était le gouverneur, il n'y eut pas de rêves insensés, pas de récits merveilleux qu'il ne mit en circulation pour déterminer le pouvoir à une expédition nouvelle. Ce fut en effet à partir de cette époque que le mythe fameux relatif au pays de *Cibola* prit de la consistance et entraîna toutes les imaginations. Non-seulement Fray Marcos de Niza savait à quoi s'en tenir, disait-il, sur les puissants royaumes de Totontecac, d'Acus et de Marata ; mais il avait pu contempler dans le lointain sept villes resplendissantes, et il en avait pris possession au nom du roi d'Espagne en plantant deux croix à l'entrée d'une vallée qui y conduisait. L'or et l'argent accumulés dans ces villes, les portes enrichies de turquoises qui gardaient leur trésors, la prodigieuse quantité de perles que fournissaient, disait-on, des rives inconnues ; tous ces rêves propagés par des hommes dont le courage était d'ailleurs incontestable, décidèrent le départ d'une expédition plus considérable que toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors ; c'était à elle qu'il appartenait de conquérir la vérité et de faire évanouir tous ces rêves (1).

(1) « La presqu'île de Californie a été pendant longtemps le *Dorado* de la Nouvelle-Espagne.

EXPÉDITION COMBINÉE D'ALARCON ET DE FRANCISCO VASQUEZ DE CORONADO ; CIBOLA ; LES SEPT VILLES ; EXPLORATION PLUS COMPLÈTE DU GOLFE DE CALIFORNIE. — Ce Tombouctou américain, comme l'appelle un écrivain illustre, avait été cependant cherché avant que le moine voyageur n'eût répandu avec tant de profusion ses récits exagérés. Dès le temps où Nuño de Guzman gouvernait le Mexique, une relation qui avait eu un écho fréquent, et qui provenait d'un Indien d'Oxitipar, avait déterminé des tentatives partielles et avait même entraîné Nuño de Guzman jusque dans la Nouvelle-Galice. L'Indien était mort ; mais ses narrations fantastiques étaient religieusement conservées à Mexico, et l'on peut facilement se figurer quelle influence elles exerçaient sur les imaginations qu'enflammaient déjà des récits du moine. « Pendant son enfance, avait-il coutume de répéter, son père parcourait l'intérieur du pays pour y vendre de belles plumes d'oiseaux, qui servent à faire des panaches, et qu'il rapportait en échange d'une grande quantité d'or et d'argent, métaux, suivant lui, très-communs dans ce pays ; il ajoutait qu'il avait accompagné son père une ou deux fois, et qu'il avait vu des villes si grandes qu'on pouvait les comparer à Mexico avec ses faubourgs. Ces villes étaient au nombre de sept ; il y avait des rues entières habitées par des orfèvres ; il ajoutait encore que pour y arriver il fallait marcher pendant quarante jours à travers un pays désert, où il n'y avait qu'une espèce d'herbe courte de cinq pouces, et qu'on devait s'enfoncer dans l'intérieur en se dirigeant vers le nord entre les deux mers (1). »

Un pays riche en perles doit, selon la logique du peuple, produire en abondance de l'or, des diamants et d'autres pierres précieuses. Un moine voyageur, Fray Marcos de Niza, exalta la tête des Mexicains par les nouvelles fabuleuses qu'il donna de la beauté du pays situé au nord du golfe de la Californie, de la magnificence de la ville de Cibola, de son immense population, de la police et de la civilisation de ses habitants. Cortez et le vice-roi Mendoza se disputèrent d'avancer la conquête de ce Tombouctou américain. » (Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 420.)

(1) Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique, publiés pour la première fois par Ternaux-Compans, *Relation du voyage de Ci-*

Or nous port, car il temps où do vernait la N même où d vaient Cort se combina et lorsqu'u été enfin rés Nuño de Gu de Culiacan diriger. Fray nado, auqu le rôle prin entreprise, homme, réu alors d'un c tre épousé u singulière, sa position son beau pè disait-on, le Catholiqu liance avec Coronado av de ces posi duire aux e u aussi le Fray Marco le vice-roi villes, tand officieusem

*bola*, par Paris, 1538,

(1) Durant cherche de C Niza était acc cains et par gnet sous l d'Estevanillo par ce dimi son caractèr ses, que ne règles de la dévots comp nétra jusqu' audacieuse femmes Indi turquoises n ses relations dont il jouis sa peau lui naifs qu'ils qu'il fût du exploits ter leurs contr le sacrilège des femmes ne laisseren allèrent joi tellement p leur retour.

Or nous insistons sur ce double rapport, car il explique bien des faits. Au temps où don Antonio de Mendocça gouvernait la Nouvelle-Espagne, à l'époque même où de si grands dégouts abreuvaient Cortez, les traditions de l'Indien se combinaient avec celles du moine, et lorsqu'une expédition nouvelle eut été enfin résolue, ce fut au successeur de Nuño de Guzman dans le gouvernement de Culiacan que l'on s'adressa pour la diriger. Francisco Vasquez de Coronado, auquel nous allons voir remplir le rôle principal dans cette audacieuse entreprise, était un brillant gentilhomme, réunissant les qualités exigées alors d'un conquistador ; il avait en outre épousé une jeune dame d'une beauté singulière, fille d'un personnage auquel sa position donnait un certain crédit : son beau père, Alonso d'Estrada, était, disait-on, fils naturel de Ferdinand le Catholique ; et par cette espèce d'alliance avec la famille royale Vasquez de Coronado avait acquis de bonne heure une de ces positions qui devaient le conduire aux emplois éminents : il avait eu aussi les premières confidences de Fray Marcos de Niza (1) ; il fut choisi par le vice-roi pour aller conquérir les sept villes, tandis que Fray Marcos reçut officieusement le titre de guide. Cha-

*bola*, par Pedro de Castañeda de Nagera. Paris, 1838, 1 vol. in-8°.

(1) Durant sa première expédition à la recherche de Cibora ou de Cibola ; F. Marcos de Niza était accompagné par trois autres franciscains et par un noir que les chroniqueurs désignent sous le nom d'Estevan, et quelquefois d'Estevanillo, comme s'ils faisaient allusion par ce diminutif à la joyeuse insouciance de son caractère ; le noir, gêné dans ses entreprises, que ne réglaient pas toujours les strictes règles de la morale ; le noir, dis-je, laissa à ses dévots compagnons, et se porta en avant ; il pénétra jusqu'à la ville de Cibola, mais la finit son audacieuse pérégrination. Grand ravisseur de femmes indiennes, grand collecteur surtout de turquoises magnifiques, il se vanta aux chefs de ses relations avec les hommes blancs et du crédit dont il jouissait parmi eux. Mais la couleur de sa peau lui devint fatale, et les Indiens, tout naïfs qu'ils étaient, ne voulurent jamais croire qu'il fût du pays de ces hommes blancs dont les exploits terribles avaient retenti jusque dans leurs contrées lointaines ; ils l'emprisonnèrent, le sacrifièrent impitoyablement, s'emparèrent des femmes esclaves qu'il emmenait avec lui, et ne laissèrent échapper que de jeunes Indiens qui allèrent joindre les religieux, et les effrayèrent tellement par leurs récits, qu'ils déterminèrent leur retour.

cun individuellement fit ses préparatifs et se livra à ces splendides espérances, qui s'appuyaient, il faut en convenir, sur un passé plein de grands souvenirs.

Fort heureusement pour l'accroissement ultérieur de la géographie, le Mexique était gouverné alors par un homme que ses démêlés avec Cortez ne sauraient empêcher d'être considéré comme un habile administrateur. D. Antonio de Mendocça décida qu'une expédition navale combinerait ses efforts avec celle qui entreprenait cette difficile exploration, et le commandement en fut donné au capitaine Alarcon, qui avait déjà fait ses preuves de bravoure et d'habileté.

L'expédition par terre ne se composait que de trois cents hommes, mais de trois cents hommes jeunes, aguerris, et de telle condition, dit Castañeda de Nagera, que le vice-roi eût voulu « pouvoir donner à chacun d'eux une armée à commander. » La ville de Compostelle, capitale de la Nouvelle-Galice, qui avait été fondée à cent dix lieues de Mexico, fut assignée comme lieu de rendez-vous général, et ce fut là que Francisco Vasquez de Coronado en prit le commandement en présence du vice-roi.

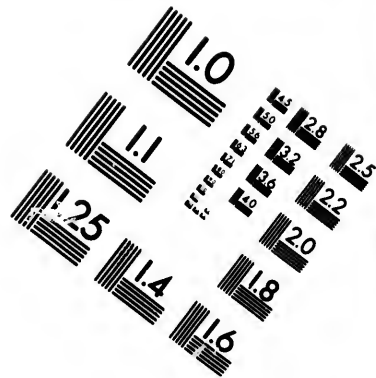
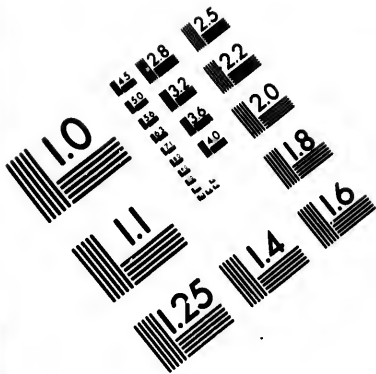
Malgré tout ce qu'elle eut d'incidents inattendus, de rencontres étranges, d'épisodes intéressants, nous ne prétendons pas suivre dans sa marche aventureuse cette petite armée, qui se dirigea d'abord sur Culiacan : il suffira de dire que Vasquez de Coronado, arrivé à Chichilticale, sur les confins du désert, se sentit saisi d'une indicible tristesse, et que là, en présence d'une maison en ruine et sans toit, qui composait à peu près le seul établissement du pays, il commença à douter des rêves dorés des Indiens, si fréquemment répétés par lui dans la capitale du Mexique. Il poursuivit néanmoins sa route ; mais le découragement qu'il ressentit ne peut se dépeindre lorsqu'il fut parvenu au pied du rocher aride sur la cime duquel s'élevait Cibola ;... ou aura, en effet, une idée de cette prétendue cité indienne lorsqu'on saura que bien peu d'années après le voyage de Coronado un témoin oculaire pouvait écrire : « Ce village est si peu considérable, qu'il y a des fermes dans la Nouvelle-Espagne qui ont meilleure

D'ALARCON  
Z DE CORO-  
VILLES ; EX-  
DU GOLFE  
ombouctou  
un écrivain  
ant cherché  
n'eût réu-  
ses récits  
ño de Guz-  
une relation  
ent, et qui  
tipar, avait  
partielles et  
de Guzman  
ce. L'Indien  
ions fantas-  
t conservées  
nent se figu-  
erçaient sur  
maient déjà  
lant son en-  
épéter, son  
u pays pour  
oiseaux, qui  
et qu'il rap-  
pande quan-  
ux, suivant  
ays ; il ajou-  
on père une  
u des villes  
es comparer  
s. Ces villes  
; il y avait  
par des or-  
que pour y  
ndant qua-  
s désert, où  
erbe courte  
ait s'enfon-  
dirigeant  
ers (1). »

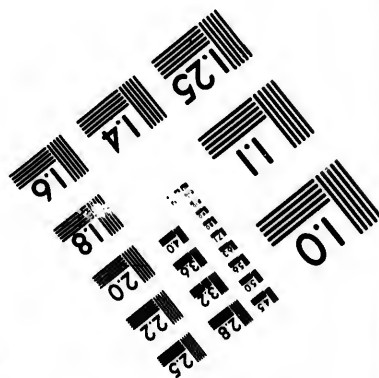
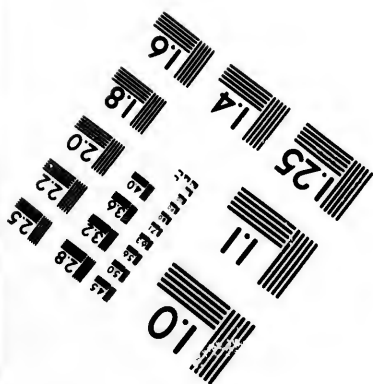
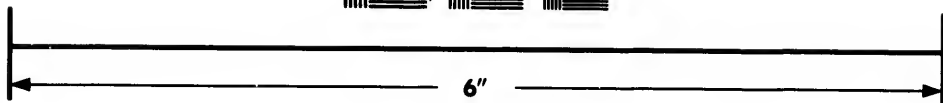
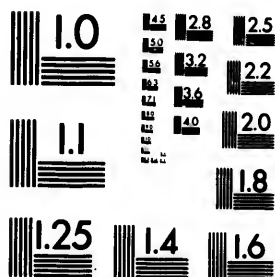
on la logique  
e de l'or, des  
écieuses. Un  
niza, exalta  
a fabuleuses  
situé au nord  
gnilience de  
population,  
es habitants.  
disputèrent  
ctou améri-  
ouvelle-Espa-  
es originaux  
verte de l'A-  
fois par Ter-  
age de Ci-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99

apparence; il peut contenir deux cents guerriers; les maisons ont trois ou quatre étages; elles sont petites, peu spacieuses, et n'ont pas de cours. Une seule cour sert à tout un quartier. »

Comptant bien plus sur la force de la position que sur les ouvrages qui défendaient leur ville, les Indiens s'étaient réunis en grand nombre dans Cibola; mais ils furent chargés aux cris de San-Jago par les Espagnols, et se virent bientôt culbutés; le général, atteint d'une pierre, pensa périr dans cette attaque. Toutefois Cibola resta au pouvoir des Castillans. Vasquez de Coronado demeura dans cette triste résidence; mais l'expédition dirigée par Tristan d'Arellano poursuivit ses recherches vers les régions de l'intérieur, et ce fut alors que fut fondée la ville de Sonora; Melchior Diaz en fut nommé le gouverneur avec quatre-vingts hommes d'élite, puis l'armée se replia sur Cibola. Melchior Diaz était un chef entreprenant, énergique, comme les premiers temps de la conquête en virent surgir un si grand nombre. A la tête de vingt-cinq hommes il poussa en avant, et cela sans guide; car Fray Marcos de Niza était déjà retourné sur ses pas, emportant les malédictions de l'armée. En effet, ces édifices couverts d'or et chargés de pierrieres, dont le moine avait parlé sur la foi des Indiens, semblaient devoir être relégués désormais parmi les merveilles mensongères dont on était bercé chaque jour à la Nouvelle-Espagne, et le naïf historien, qui nous a dit d'abord les sermons enthousiastes de Fray Marcos, se prend à craindre charitablement pour le salut du pauvre Franciscain, en rapportant les imprécations vomies contre lui par tant de chrétiens. « Dieu veuille, s'écrie-t-il, Dieu veuille qu'il ne lui en arrive rien de fâcheux dans une autre vie (1). »

Qu'il fût poussé par ces rêves; qu'il fût conduit par sa valeur naturelle, Melchior Diaz avança toujours; il arriva enfin à une rivière qui portait alors le nom de *Rio-del-Tizon* (2); et sur les rives de ce beau fleuve, qui n'a pas moins de

(1) Voy. la relation de Pedro de Castañeda de Nagera, collection de Ternaux-Compans.

(2) Le Rio del Tizon est sans doute le Colorado.

deux lieues de large à son embouchure, « il apprit, dit Nagera, que l'on avait vu les vaisseaux à trois journées de là... Quand il fut arrivé à l'endroit qu'on lui avait indiqué, et qui était sur le bord du fleuve, à quinze lieues de son embouchure, il trouva un arbre sur lequel était écrit : *Alarcon est venu jusqu'ici; il y a des lettres au pied de cet arbre.* Ils creusèrent la terre et trouvèrent les lettres, qui leur apprirent qu'Alarcon, après avoir attendu dans cet endroit pendant un certain temps, était retourné à la Nouvelle-Espagne; qu'il n'avait pu aller plus avant parce que cette mer était un golfe, qu'elle tournait autour de l'île du Marquis, qu'on avait appelée l'île de Californie; et que la Californie n'était pas une île, mais une pointe de terre qui formait ce golfe (1). »

Ainsi fut résolu par un navigateur du seizième siècle ce problème géographique; mais le secret devait être si bien gardé sur cette découverte que près de deux siècles après la plus grande incertitude régnait sur la véritable configuration de la Californie, et que Wood Rogers, comme on l'a fait remarquer, doutait en 1716 si cette vaste région était une île ou si elle faisait partie du continent. Il est juste de dire cependant que l'exploration d'Alarcon (2) ne fit que confirmer les faits déjà constatés par un autre navigateur espagnol. Fernando de Ulloa, rentré à Acapulco vers la fin de mai 1540, avait pénétré au fond de la mer Vermeille; il s'était déjà assuré que les deux côtes se réunissaient, et avait démontré par conséquent l'existence de la presqu'île (3).

Si les faits importants n'étaient pas si multipliés, il serait sans doute curieux de suivre vers les régions du nord-est Francisco Vasquez Coronado et ses lieutenants; il serait intéressant de comparer la relation toujours exagé-

(1) On voit par cette phrase de quelle importance peut être en géographie l'examen des vieilles relations. Celle qui nous la fournit faisait partie des papiers du célèbre Nuñez.

(2) Voy. Duflot de Mofras, *Exploration de l'Orégon et de la Californie*, t. I, p. 95. « Ces diverses reconnaissances furent exécutées avec tant de soin et d'habileté que la carte de Californie dressée en 1641 ne diffère presque pas de celles levées de nos jours. »

(3) Hernando de Alarcon mit à la voile le 9 mai 1540.

rée de Fra  
présence d  
tels que sa  
un soldat  
verrait que  
jeté dans ce  
des royaur  
d'Ahacus, d  
vira. Ces  
étages, et c  
tiées, ces v  
à ceux des  
ceintures g  
il est fait si  
perles que  
avec surpris  
ces orneime  
à leurs oreil  
indiquait un  
une civilisa  
certain poin  
dans les vil

Quels que  
conquête av  
nous venons  
compenser  
vice-roi : t  
cruel pour  
nissait d'aill  
couragemen  
jouir enfin  
voir sa jeune  
fortuite, pa  
l'esprit du t  
dénouement  
bravoure per  
jeu. Vasquez  
jusqu'à ces  
de ses hardis  
empire, plus  
celui des se  
de *Quivira*  
jeté en bas  
d'une joute  
transporté d  
ment s'empar  
astrologique  
sance et la m  
revint à son  
résolution. C  
par conséqu  
dans le désert  
sur Culiacan  
ne sachant co  
sa petite arme  
pas pu garder

rée de Fray Marcos de Niza, même en présence des objets, avec les faits réels tels que sait les raconter simplement un soldat, chroniqueur sincère. On verrait que tout ne devait pas être rejeté dans ce que les Indiens rapportaient des royaumes de Cibora, de Marata, d'Ahacus, de Totonteac et même de Quivira. Ces maisons ayant de cinq à six étages, et qui étaient quelquefois fortifiées, ces vêtements que l'on compare à ceux des Bohémiens d'Espagne, ces ceintures garnies de turquoises, dont il est fait si fréquemment mention, ces perles que les conquérants remarquent avec surprise au front des Indiennes, et ces ornements d'or qu'elles suspendent à leurs oreilles et à leur nez, tout cela indiquait un certain degré d'industrie, une civilisation rapprochée jusques à certain point de celle qu'on observait dans les villes lointaines du Mexique.

Quels que fussent les résultats d'une conquête aventureuse, les richesses que nous veuons d'énumérer étaient loin de compenser les dépenses faites par le vice-roi : tout était désappointement cruel pour les Espagnols, tout se réunissait d'ailleurs pour augmenter le découragement de leur chef, impatient de jouir enfin d'une vie paisible et de revoir sa jeune épouse. Une circonstance fortuite, parfaitement d'accord avec l'esprit du temps, vint hâter enfin le dénouement de ce drame, où tant de bravoure personnelle avait été mis en jeu. Vasquez de Coronado avait poussé jusqu'à ces régions, où l'imagination de ses hardis soldats foudait un second empire, plus merveilleux peut-être que celui des sept villes, lorsqu'au retour de *Quivira*, ce capitaine général fut jeté en bas de son cheval, à la suite d'une chute militaire. Biessé à la tête et transporté dans sa tente, le découragement s'empara de son esprit. Un thème astrologique, qui lui prédisait la puissance et la mort dans un pays inconnu, revint à son souvenir, et détermina sa résolution. On était en 1543; il y avait par conséquent trois ans qu'il errait dans le désert; tout à coup il se dirigea sur Culiacan, mais déconsidéré, mais ne sachant conserver aucun pouvoir sur sa petite armée indisciplinée, et n'ayant pas pu garder plus d'une centaine d'hom-

mes sous son commandement (1). Il se rendit à Mexico, et D. Antonio de Mendoza voulut bien lui donner une décharge des obligations que la cédule royale lui imposait : si cela eut lieu toutefois, ce fut par une sorte de condescendance. Quelque temps après ce chef inhabile fut privé de son titre de gouverneur de la Nouvelle-Galice. Ainsi finit l'expédition si curieuse et si peu connue de Francisco Vasquez de Coronado, et l'intrépide soldat qui nous en a transmis les détails a pu dire sans être taxé de malveillance : « S'il avait moins pensé à la fortune qu'il laissait à la Nouvelle-Espagne qu'à la responsabilité qui pesait sur lui et à l'honneur qu'il avait de conduire tant de gentilshommes sous sa bannière, l'expédition eût autrement tourné... Ce chef ne sut conserver ni son commandement ni son gouvernement (2). »

Nous ne dirons rien ici de l'expédition maritime de Juan Rodriguez Cabrillo, qui eut lieu en 1542; nous n'insisterons pas sur celles de Bartholome Ferrello et du vice-roi Velasco, qui produisirent leurs résultats en 1543 et en 1564; nous passerons aussi rapidement sur celle des sifustiers anglais, commandés par John Oxenham, en 1575; mais nous insisterons davantage sur le voyage de l'aventureux sir Francis Drake. L'audacieux amiral parvint dans le port de los Reyes en 1579; et, malgré les découvertes incontestables des Espagnols, ce fut à partir de cette époque, que les Anglais imposèrent au pays le nom de

(1) De l'aveu même de Coronado, il avait emmené cent cinquante cavaliers et deux cents fantassins, archers ou arquebusiers. Voy. sa lettre imprimée comme appendice à la suite de la relation de Castañeda de Nagera.

(2) Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de savoir quel avait été le sort antérieur de cet explorateur malheureux. Or nous apprenons par une lettre en date du 10 décembre 1537 qu'il se trouvait trois ans avant l'expédition, et malgré son mariage, dans un état bien voisin de la pauvreté. Par cette lettre officielle D. Antonio de Mendoza, comte de Tendilla et premier vice-roi du Mexique, demande pour lui quelques grâces fort légitimes au sujet de ses biens qui étaient séquestrés, et il prend de là occasion pour vanter ses talents. Vasquez de Coronado avait été employé vers cette époque par le même vice-roi contre une insurrection de noirs et d'indiens, que des mesures énergiques avaient fait échouer : il jouissait, on le voit, d'une certaine réputation de bravoure.

*Nouvelle Albion* ; les raisons alléguées par le narrateur de l'expédition pour motiver cette espèce d'usurpation sont assez curieuses : « Il l'appela ainsi, dit-il, pour deux causes, la première parce qu'il est le premier qui en a fait la découverte ; et la seconde parce qu'elle a beaucoup de ressemblance à nostre Angleterre, estant fort belle le long de la coste de la mer. A cest effect, et pour mémoire de ce passage, il a faict graver sur une lame de cuivre le nom, le pourtraict et les armes de nostre dicte royne, et l'a fait attacher et clouer contre un pilier de pierre, pour ce spécialement basti et érigé dans nostre fort : il y a aussi fait mettre son nom et le jour auquel nous y sommes arrivés, et dont le roy et ses sujets nous ont fait paroistre qu'ils faisoient grand estime (1). » Voilà bien, on le voit, une prise de possession en formes ; cependant la vice-royauté de Mexico se sentait si peu disposée à admettre de telles prétentions, qu'en l'année 1581 elle renouvelait par terre l'aventureuse expédition de Coronado, afin de prendre possession plus complète de la Californie, et que cette entreprise était confiée à un homme d'une tout autre énergie que son prédécesseur. D. Juan d'Onate, noble chevalier biscayen, partit en compagnie de son fils D. Christoval, et du mestre de camp Vicente de Zaldivar ; il est juste d'accoler aux noms de ces trois héros celui d'un poète, Juan de Villagra, l'auteur de cette curieuse chronique versifiée, où l'historien peut puiser de si utiles renseignements et quelquefois de si nobles descriptions (2). Les rêves touchant Cibola et Quivira s'étaient renouvelés ; ils s'évanouirent de nouveau devant d'intrépides explorateurs. Cependant la géographie intérieure de la Californie y gagna ; car, après avoir bravé des luttes périlleuses, et qui eussent peut-être lassé tout autre que lui, D. Juan d'Onate « partit avec trente hommes pour explorer la mer du Sud du côté de la Californie ; il donna à un excellent port le nom de la Conversion de Saint-Paul, car pour d'aussi grandes âmes le repos

(1) *Voyage de l'illustre seigneur François Drake*, p. 6.

(2) *Historia del nuevo Mexico*. Alcalá, 1610.

n'est que l'emploi de leur talent : les maux qu'il souffrit pendant huit mois que dura cette expédition furent extrêmes... Enfin il retourna à son camp, et il fonda une ville avec le seul secours des Espagnols (1). » Nous n'ajouterons qu'un fait à ce passage, c'est qu'une indigne persécution fut l'unique récompense de tant d'efforts.

On le voit incontestablement par le récit de ces diverses tentatives, l'importance de cette position n'échappait pas à l'administration coloniale de l'Espagne. L'un des marins les plus expérimentés qu'elle eût alors était un Grec ; elle l'employa à de nouvelles recherches dans ces parages. Apostolos Valeriano, bien plus connu sous le nom de Juan de Fuca, partit en 1592 d'Acapulco, commandant une caravelle et une pinasse. Il avait pour mission de découvrir un passage entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. On a acquis la certitude que si tout n'est pas apocryphe dans la relation qu'il publia à Venise en 1596, les étranges exagérations dont il se rendit coupable devaient nécessairement jeter du doute sur quelques vérités géographiques ; et depuis une célèbre expédition entreprise sur de vagues données prouva tout le tort qui peut résulter d'une odieuse supercherie (2).

Trois ans plus tard D. Luiz de Velasco reçut encore l'ordre précis de faire examiner les côtes de la Californie. On sentait dès lors l'immense avantage que présentait ce point important pour le commerce des Philippines. Cette fois, le navire d'exploration partit des îles mêmes qui devaient trouver un avantage réel dans cette reconnaissance géographique ; le pilote Sebastian Rodriguez Cermenon arriva bien au port de San-Francisco, mais son navire y périt : une portion de l'équipage se sauva néanmoins, et plus tard Francisco de Bolanos,

(1) *Recueil de pièces relatives à la conquête du Mexique*, publié par Ternaux-Compans, p. 449.

(2) Le consciencieux Warden dit avec raison que tout n'est pas à rejeter dans les détails géographiques fournis par Fuca sur un prétendu détroit. « Cette entrée, située par latitude nord à 48 degrés et demi, a été reconnue par le capitaine anglais Duncan en 1787, l'année d'après par le capitaine Meares, et enfin par le capitaine Vancouver. Quant à la communication entre les deux Océans, elle n'existe nulle part. »

qui en faisait tant servir la seconde célèbre auquel reconnaissance eût faite le pays. Nous riode vraiment de ces cont le voit, res de mystères l'un des his dix-septième ne saurait r cise des re Torquemad

EXPÉDIT l'année 159 comte de S. M. pour des terres et touchant les ments circ avait en cer perles (ce v l'avait fait a fut remise caino, hom soldat et ch blables : il l'expédition et il demanda Pila, alors Espagne, et viucial de ce gile, qu'en portait à l'o de S. Franç tres de ce p religieux de peupler les on le lui co P. Fray Fr lité de com domo, frère tre, et enfin

On le voit, jusqu'aux d siècle. Visc trois navir dans le g dirigea au edt atteint Là il fut a des siens ; golfe il pr



qui en faisait partie, put rendre d'importants services ; il guida comme pilote la seconde expédition du navigateur célèbre auquel on dut à cette époque la reconnaissance la plus profitable qu'on eût faite le long des côtes de cet immense pays. Nous touchons en effet à une période vraiment décisive pour l'histoire de ces contrées, dont la géographie, on le voit, resta si longtemps enveloppée de mystères. Ici nous laisserons parler l'un des historiens les plus célèbres du dix-septième siècle, persuadé que rien ne saurait remplacer la naïveté si précise des renseignements publiés par Torquemada.

EXPÉDITION DE VISCAÏNO. — « En l'année 1596, sous le gouvernement du comte de Monterey, vint un ordre de S. M. pour que l'on allât à la découverte des terres et des ports des Californies, touchant lesquels nombre de renseignements circulaient, annonçant qu'il y avait en ces mers grande quantité de perles (ce voyage, le marquis del Valle l'avait fait auparavant). La commission fut remise au capitaine Sébastien Viscaino, homme de bon jugement, bon soldat et chef pratique en choses semblables : il réunit son monde pour l'expédition et sous l'autorité du vice-roi il demanda aux pères Fray Pedro de Pila, alors commissaire de la Nouvelle-Espagne, et Fray Estevan de Alca, provincial de cette province du saint Evangile, qu'en raison de la dévotion qu'il portait à l'ordre, et parce que les frères de S. François étaient les premiers apôtres de ce pays, on lui donnât quatre religieux destinés à l'accompagner et à peupler les îles et terres de la Californie ; on le lui concéda, et furent nommés le P. Fray Francisco de Balda, en qualité de commissaire, Fray Diego Perdomo, frère Nicolas de Saravia, prêtre, et enfin Christoval Lopez, frère lai. » On le voit, l'idée des missions remonte jusqu'aux dernières années du seizième siècle. Viscaino partit d'Acapulco avec trois navires ; et après avoir pénétré dans le golfe de la Californie, se dirigea au nord-ouest jusqu'à ce qu'il eût atteint le port de San-Sébastien. Là il fut abandonné par quelques-uns des siens ; mais après avoir traversé le golfe il prit possession des terres au

nom de la couronne d'Espagne, et ne rencontra aucune opposition de la part des Indiens. Viscaino arriva ensuite au port de la Vera-Cruz, où Cortez avait fait jadis ses premiers essais de colonisation ; il le nomma *Bahia de la Paz*, en raison de l'accueil bienveillant que lui firent les Indiens. Mais ayant quitté ce mouillage, qui ne lui offrait pas des ressources suffisantes pour y maintenir sa colonie naissante, il alla reconnaître la côte septentrionale du golfe. Là il rencontra une peuplade belliqueuse, se composant d'environ cinq cent guerriers ; l'attaque de ces sauvages ne pouvait être prévue : elle coûta dix-neuf hommes à l'expédition. Cruellement frappé d'une telle perte, peu satisfait d'ailleurs de l'aspect du pays, Viscaino fit voile pour la Nouvelle-Espagne, et l'année 1596 le retrouve à Mexico.

Ce premier voyage de l'habile marin n'est que le prélude de la grande expédition qui doit lui assigner dans l'histoire de ces contrées une renommée durable. Philippe III songeait à inaugurer son règne par quelque entreprise remarquable, lorsqu'une relation oubliée fut trouvée, dit-on, par lui, au milieu des papiers de son père. Elle contenait sur la Californie un de ces documents erronés qui avaient déjà enflammé tant d'imagination ; c'était toujours le fameux passage de la mer du nord conduisant dans la mer du sud ; puis une grande ville peuplée d'habitants civilisés, que l'on avait eu le temps d'observer à peine, mais qui devait infailliblement fournir d'immenses richesses à la couronne. Le roi des Espagnes et des Indes résolut de satisfaire tout à la fois un sentiment de curiosité géographique fort louable et d'établir sur des bases solides les idées politiques préconçues touchant le commerce des îles orientales avec une partie de ses vastes États d'outremer. C'était en 1600 : l'expédition une fois combinée, Sébastien Viscaino fut choisi pour en avoir la direction ; on embarqua des religieux zélés, des marins habiles, des troupes aguerries ; on fit plus, deux cosmographes expérimentés, le capitaine Gaspar de Alarcou et le capitaine Geronimo Martin, furent adjoints au commandant pour relever géographiquement les côtes. La flottille



elles avaient peu de retentissement en Europe, ou même qu'elles y demeuraient absolument inconnues. Les choses en étaient, à ce point, nous l'avons déjà rappelé, que l'esprit le plus investigateur qu'ait possédé l'Angleterre à cette époque, que l'illustre Bacon, qui se tenait à l'affût de toutes les grandes explorations, ignorait lui-même complètement celles qui avaient lieu le long de la Californie; renchérissant sur les cartographes du moyen âge, il désignait cette vaste portion du nouveau monde sous le nom de *terra incognitissima*. Personne n'ignore qu'il y avait même placé son *Allants*, comme étant un lieu où l'on pouvait fonder, sans y craindre d'être contredit par les marins, tous les rêves d'une utopie généreuse. Il y a mieux encore, et c'est un fait généralement ignoré, cette absence de connaissances positives, ou plutôt de renseignements puisés à des sources raisonnables, eût pu entraîner la France dans une folle expédition. Un certain comte de Peña Lossa, qui appartenait à la famille des Arias d'Avila, et qui avait voyagé en Californie vers 1661, étant venu chercher un refuge en France pour y fuir les persécutions du saint-office, proposa à Louis XIV, en échange d'une bienveillante hospitalité, un de ces projets comme on en formait surtout au seizième siècle. Séduit par un vague souvenir de l'expédition de Fray Marcos de Niza, il établit nettement la possibilité d'aller à la conquête de Cibora et de Quivira. Nous le disons ici à l'honneur du bon sens de Colbert, ce projet n'eut pas de suite. Une autre proposition du même personnage touchant les mines de la Nouvelle-Biscaye eut pour résultat la célèbre expédition de Cavalier de la Salle, qui amena cet illustre et malheureux explorateur sur les côtes du Texas. (1).

**EXPÉDITION DE D. ISIDRO DE ATONDO-Y ANTILLON, MISSIONNAIRE ALLANT EXPLOSER LA CALIFORNIE; LE P. EUSEBIO FRANCISCO KINO. —** Le temps allait arriver cependant où

(1) Je dois ce curieux renseignement à M. Pierre Margry, dont les travaux persévérants et sérieux sur les explorateurs de l'Amérique réformeront beaucoup d'erreurs. Ils doivent faire partie des documents inédits relatifs à l'histoire de France.

des hommes d'action, soutenus par la ferveur de leur courage religieux, sauraient combiner leurs efforts avec ceux des navigateurs espagnols, pour arracher à leur misère ces peuples que la cupidité laissait dans l'état sauvage. Cet événement notable eut lieu en 1678; à cette époque le conseil des Indes se termina à former un établissement sur les côtes de la Californie; et pour effectuer son projet il s'entendit avec l'autorité religieuse et politique de Mexico, représentée par D. Francisco Payo Enriquez de Rivera, qui réunissait dans ses attributions le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, puisqu'il était à la fois archevêque et vice-roi de la Nouvelle-Espagne. Après qu'on eut écarté quelques obstacles dont le détail importe peu à l'intérêt de ce rapide coup d'œil, il fut décidé dans la capitale du Mexique que D. Isidro de Atondo y Antillon s'engagerait, par un acte officiel, à entreprendre une nouvelle expédition à ses frais, mais cependant en recevant quelques subsides de l'Etat. Guidée alors par une sorte d'instinct politique qui lui avait fait comprendre quel était le véritable mode d'organisation applicable aux nations indiennes, la cour de Madrid avait choisi trois religieux appartenant à un ordre célèbre, pour commencer les travaux d'une mission que l'on songeait depuis plusieurs années à organiser. Le P. Eusebio Francisco Kunth, plus connu sous le nom de P. Kino; les P. Juan Bautista Copart et Pedro Mathias Goñi, avaient été choisis pour accomplir ces grands travaux apostoliques dans des régions désertes à peu près inconnues au reste du monde (1).

Nous ne saurions donner ici le détail des premiers essais d'exploration accomplis sous les ordres de l'amiral D. Isidro de Atondo y Antillon. Ils commencèrent vers le milieu de mai 1683; mais dès le début l'attitude de certaines tribus californiennes prouva qu'on ne pourrait réussir qu'en employant la persuasion; les moyens coercitifs manquant presque complètement. Antillon n'avait sous ses ordres qu'une

(1) L'acte fut signé au mois de décembre 1678; Voy. l'*Art de vérifier les dates*. Le deuxième acte, qui conférait le pouvoir spirituel aux Jésuites, est daté du 29 décembre 1679. *Ibid.*

centaine d'hommes et quelques pierriers : cela suffisait pour mettre en fuite les sauvages de la côte, quelque belliqueux qu'ils fussent ; cela était insuffisant pour les soumettre. Les missionnaires comprirent dès l'origine la seule marche qu'il y eût à suivre : ils apprirent les deux langues qui étaient parlées par les tribus les plus importantes de la côte ; ils reconnurent géographiquement une partie de ces contrées ; et lorsque après trois ans d'essais à peu près infructueux, puisqu'on n'avait pu élever qu'un misérable village sur la côte (1), il fallut renoncer à des espérances exagérées ; lorsqu'en un mot on eut dépensé à peu près inutilement 250,000 pesos, il resta pour unique capital à quelques hommes la puissance de leur parole et l'énergie d'une volonté persévérante ; la civilisation cependant allait bientôt se montrer sur les côtes de la Californie !

Lorsqu'on a lu patiemment les chroniques souvent diffuses qui se rattachent à l'histoire des deux premiers siècles qui succèdent à la découverte de l'Amérique, on est surpris de l'oubli complet où sont restés certains noms et de la grandeur de certains efforts demeurés inaperçus. Accomplis sur un autre point du monde, mêlés à l'action politique qui nous préoccupe habituellement, ces faits eussent certainement suffi pour illustrer des hommes aujourd'hui sans gloire. Qu'ils appartiennent à la phalange des aventuriers infatigables par lesquels le nouveau monde a été sillonné, qu'ils rappellent le dévouement plus obscur encore de quelques pauvres religieux, qu'on les nomme la Salle, Bartholomeu Bueno, Sagard ou Varennes de la Veranderye, il y en a bien peu qui sachent aujourd'hui leurs glorieux travaux, et qui leur payent une dette de reconnaissance. Disons rapidement les travaux de quelques-uns de ces hommes infatigables qui se sont endormis sans entrevoir le fruit de leur labeur (2).

(1) Saint-Bruno, fondé le 6 octobre 1683, dans une grande baie qui est située sous le 20<sup>e</sup> degré 30 minutes.

(2) Le dernier des hommes énergiques nommés ici, par exemple Varennes de la Veranderye, se rattache essentiellement à notre sujet, car le premier ce fut lui qui indiqua aux Canadiens

Le premier qui se présente c'est le courageux compagnon d'Antillon, c'est ce P. Francisco Kino, que l'on nous représente comme un habile cosmographe, et qui était bien certainement un infatigable explorateur ; né en Allemagne, quoique plus tard on ait donné une terminaison espagnole à son nom, il était entré dans l'ordre des jésuites, et avait quitté une chaire de mathématiques à Ingoldstadt en Bavière pour se rendre dans les missions ; en agissant ainsi, il obéissait, dit-on, à un vœu qu'il avait fait jadis à l'apôtre des Indes, saint François Xavier. On a déjà vu qu'il faisait partie de la mission en 1683, et que durant cette première expédition il avait jeté des semences pour l'avenir ; bientôt il s'associa au P. Juan Maria Salva-Tierra ; nous le voyons d'abord directeur des missions de Sonora, province contiguë à la Californie : là il fonda des villages, il engage les Indiens à se livrer à l'agriculture, il se fait adorer des tribus sauvages, parce qu'il sait les persuader. Nouveau Las-Casas, il combat auprès de Charles II pour l'indépendance des Indiens. En 1694, la mission de la Caborca est fondée par lui. Plus tard, lorsqu'il s'associe au P. visiteur dont nous avons rappelé le nom, d'immenses voyages sont entrepris inutilement vers Mexico ; mais la persévérance de ces hommes vraiment extraordinaires saura triompher de tous les obstacles ; et lorsqu'en 1697 le P. Salva-Tierra se sera associé le P. Juan Uguarte, professeur de philosophie au collège de Mexico, le sort des missions de la Californie sera assuré. En 1697, Nuestra Señora de Loreto sera fondée, les agressions des Indiens seront repoussées courageusement. Tous ces travaux ne seront appréciés pendant longtemps que de l'Espagne sans doute ; mais ce sera à l'infatigable persévérance du P. Kino que la géographie sera redevable des connaissances positives qu'elle aura enfin sur la forme de la Californie. En 1698 il part pour s'assurer de la jonction de cette contrée avec la Nouvelle-Espagne, pénètre dans les régions que baigne le golfe et ne s'arrête que quand il a fait près de

la route des grandes régions situées au delà des montagnes Rocheuses.

trois cents lieues, et se présen-

Le P. Kino capitaine qui nommait Jean de la Salle avec lui appartenant célèbres par inutilement le problème le voulait savoir à la Nouvelle-Espagne d'abord pendant plus a mer du sud a et formait un vaient prêter du temps du c

Malgré ses pas au cosm était réservé géographique ayant reçu d des Indiens, et, après des vint au somm d'où l'on po mers ; la conf lifornie se dé

Tous ces tr dant avec u troupes, les dès le long d dans l'intéri l'esprit dem obtenus au Nous ne crai aurait une i tion espagn première an si on l'élevai taine d'indi comptait pl Indiens du l mois d'août trouvaient cent lieues ; fondés.

Nous ind précise le suivre pas à missionnaire

(1) Warden

2<sup>me</sup> L.

trois cents lieues à travers un pays hérissé de montagnes. Salva-Tierra et Piccolo reçurent le rapport détaillé de cette grande exploration.

Le P. Kino s'était associé un hardi capitaine que réclame la France; il se nommait Jean-Mathieu Mangé; il pénétra avec lui au milieu de tribus sauvages appartenant à la race des Apaches, si célèbres par leur férocité; mais ce fut inutilement pour les missions. Un grand problème le préoccupait; avant tout il voulait savoir « si la Californie tenait à la Nouvelle-Espagne, comme on l'avait d'abord présumé, ou si le golfe, s'étendant plus au nord, s'ouvrait dans la mer du sud au-dessus du cap Mendocino et formait une grande île, ainsi que l'avaient prétendu quelques marins, même du temps du capitaine Francis Drake (1). »

Malgré ses généreux efforts ce n'était pas au cosmographe d'Ingolstadt qu'il était réservé de lever ce grand doute géographique. En 1699 le P. Piccolo, ayant reçu de nouveaux renseignements des Indiens, marcha au sud de Loreto, et, après des travaux sans nombre, parvint au sommet d'une haute montagne d'où l'on pouvait contempler les deux mers; la configuration des rives de la Californie se déployait dans sa majesté.

Tous ces travaux s'exécutaient cependant avec un nombre si restreint de troupes, les établissements partiels fondés le long des côtes ou à quelques lieues dans l'intérieur étaient si faibles, que l'esprit demeure étonné des résultats obtenus au bout de si peu d'années. Nous ne craignons pas de l'affirmer, on aurait une idée exagérée de la population espagnole de la Californie dans la première année du dix-huitième siècle si on l'élevait au-dessus d'une soixantaine d'individus, parmi lesquels on comptait plusieurs métis et plusieurs Indiens du Mexique. Cependant, dès le mois d'août 1701, les aborigènes se trouvaient soumis sur un espace de cent lieues; deux villages avaient été fondés.

Nous indiquons ici d'une manière précise le début; nous ne saurions suivre pas à pas l'œuvre immense des missionnaires. La Californie cepen-

dant était encore si peu connue, les ressources qu'elle pouvait offrir étaient appréciées d'une manière si vague, que l'infatigable P. Kino n'abandonnait pas ses projets d'exploration, afin de stimuler le zèle du cabinet de Madrid et l'intérêt du vice-roi de Mexico. Tout était à constater au point de vue topographique, puisque l'on avait perdu la trace des beaux travaux de Viscaïno et que l'on ignorait encore, malgré les découvertes du P. Piccolo, si cette contrée tenait définitivement au continent. Durant deux expéditions qui eurent lieu de 1700 à 1701, le courageux missionnaire obtint la solution de ce grand problème géographique. Toujours accompagné de son fidèle compagnon, il s'avança, par des chemins presque impraticables, jusqu'au fond du golfe, et il put voir au sommet d'une montagne, et à l'aide d'un télescope, le Colorado décrivant ses méandres et se jetant dans la mer. Il repartit plus tard, et, secondé par le P. Salva-Tierra, il se dirigea vers le nord. Le 19 mars 1701, ayant gravi une haute montagne, il découvrit à l'œil nu la mer, la rive opposée du golfe et les montagnes de la Californie; la certitude était pour ainsi dire acquise: les hardis explorateurs voulaient qu'elle fût plus grande. « Ils franchirent encore une montagne par 32° 35', d'où ils aperçurent la Cordillera de la Californie, et enfin les Serranias de Mescal et d'Azul. Ils reconnurent à n'en pas douter la jonction de la Californie à la Pimeria Alta, et le golfe qui aboutit à l'embouchure du Colorado. » Les voyageurs firent plus encore; ils remontèrent ce fleuve important l'espace de vingt lieues, après avoir visité le Gila; ils cherchèrent enfin une solution à toutes ces questions qui pouvaient leur être posées, et leur intrépidité sut triompher de tous les obstacles. Rappelons ici, à la gloire de la France, que le digne compagnon du missionnaire ne le quitta pas durant cette mémorable expédition. Il serait précieux pour l'histoire des découvertes de retrouver les lettres du capitaine Mangé, qui furent publiées alors en France, mais que Venegas ne put se procurer; elles compléteraient cette immense série de travaux sur l'Amérique dont les Français peuvent réclamer avec juste raison une part si glorieuse.

(1) Warden et Michel de Venegas.



La configuration du pays est définitivement reconnue; les travaux évangéliques se multiplient en dépit de bien des obstacles, les missions se fondent, et l'on voit se former successivement dans la basse Californie les vingt et un établissements où tant d'Indiens peuvent trouver pendant plus d'un siècle tous les éléments de la civilisation. La basse Californie a son temps de prospérité, puis son temps de décadence; aujourd'hui, il faut bien en faire l'aveu, les missions

ne présentent plus qu'une population de trois mille sept cent soixante-six habitants (1), et il n'est pas bien sûr que ce chiffre n'aille point en décroissant.

(1) Nous donnons ici le relevé de la population qui a été fourni par M. Duflot de Mofras en 1844. La diminution des Indiens soumis doit être plus sensible encore maintenant qu'elle ne l'était alors. Ce voyageur offre du reste le tableau général des missions, et nous le reproduisons ici en faisant observer qu'on trouvera l'époque précise des diverses érections dans Venegas et dans l'*Art de vérifier les dates*.

TABLEAU DES MISSIONS DE LA BASSE CALIFORNIE,  
EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE M. DUFLOT DE MOFRAS.

MISSIONS DU NORD-OUEST en allant du nord au sud.	Habitants.	MISSIONS DU NORD-EST en allant du nord au sud.	Habitants.
San-Miguel . . . . .	430	<i>Report</i> . . . . .	2,228
Santa-Catalina . . . . .	48	San-Francisco de Borja . . . . .	71
Santo-Tomas . . . . .	233	Santa-Gertrudis . . . . .	83
San-Vicente . . . . .	261	San-Ignacio . . . . .	19
Santo-Domingo . . . . .	159	Santa-Magdalena . . . . .	35
N <sup>o</sup> S <sup>a</sup> del Rosario . . . . .	75	N <sup>o</sup> S <sup>a</sup> de Guadalupe . . . . .	240
San-Fernando de Vellcata . . . . .	45	Santa-Rosalía de Molejé . . . . .	74
La Purissima, détruite . . . . .	»	San-Jozé de Comandú . . . . .	81
San-Luiz, détruit . . . . .	»	N <sup>o</sup> S <sup>a</sup> de Loreto, ancienne capitale . . . . .	200
Todos-los-Santos . . . . .	260	San-Francisco Javier . . . . .	65
Real de San-Antonio, capitale actuelle . . . . .	717	San-Jozé del Cabo . . . . .	320
<i>A reporter</i> . . . . .	2,228	Le port de la Paz . . . . .	390
		Total . . . . .	3,766

Ces missions sont dirigées par les moines dominicains du couvent de San-Yago de predicadores de Mexico. Les moines franciscains dirigent seulement les missions de la haute Californie.

#### RÉGIME INTÉRIEUR DES MISSIONS.

Une fois réduits en missions, les Indiens obéissaient à une loi commune, dont la régularité fort monotone, pour les hommes de notre race, semble avoir été cependant un préservatif puissant dès qu'il s'est agi de ces hordes sauvages. Grâce à cette régularité inflexible, des tribus entières ont été sauvées. Ici comme dans le Paraguay une pensée prévoyante s'était substituée à la légèreté innée chez la race indienne : mais jamais, comme dans les pays baignés par l'Uruguay, les religieux n'usèrent de leur ascendant sur leurs catéchumènes pour introduire des changements politiques inquiétants pour la mère patrie; le système paternel des missions de la Californie laissait bien peu

de chose à désirer d'ailleurs aux peuplades qui avaient fait le plus grand sacrifice que puissent faire des hommes appartenant à la race américaine. « Le régime de chaque communauté était le même; les Indiens étaient divisés par escouades de travailleurs. Au lever du soleil la cloche sonnait l'angelus, et tout le monde partait pour l'église. Après la messe venait le déjeuner, puis l'on se rendait au travail. On dînait à onze heures, le temps du repos se prolongeait jusqu'à deux heures, où l'on se remettait à l'ouvrage jusqu'à l'angelus du soir, une heure avant le coucher du soleil. Après la prière et le rosaire les Indiens soupaient, se livraient à la danse et à quelques jeux. Leur nourriture se composait de viandes fraîches de bœuf et de mouton à dis-

crétion. Ils blé et le ma lies nommés venaient auss baricots, en de fauega p viron un he taient pour toile, un pa laine; toute leurs travail drap comme recevaient t une robe et « Lorsque réales, le vi aux navires saient aux I mouchoirs, de chapelets ployaient le bellissement instruments d'ornements ils avaient so récoltes dan des années d remarquable missions, c' cun sacrifice On ne pe dait, la con par les Indie la défense de certain dépto mais les tro vaient leur qui environ métropole n des charges Tous ces fait portance, res tive des doc donnerons l' fois, avant d à ce sujet, il de faire con sur laquelle agir primitiv vages se son Californie, c à la civilisati des nations ment soumis régions de l' a reçu des l

population  
soixante-six  
bien sûr que  
croissant.

de la popula-  
flot de Mofras  
diens soumis  
e maintenant  
ageur offre du  
ons, et nous le  
ver qu'on trou-  
raes érections  
rifier les dates.

	Habitants.
.....	2,228
.....	71
.....	53
.....	19
.....	35
.....	240
.....	74
.....	81
.....	200
.....	65
.....	320
.....	390
.....	3,706

ago de predi-  
la haute Cali-

aux peuplades  
grand sacrifice  
mes apparte-  
Le régime de  
le même; les  
escouades de  
oleil la cloche  
e monde par-  
messe venait  
ndait au tra-  
res, le temps  
jusqu'à deux  
it à l'ouvrage  
, une heure  
eil. Après la  
ns soupaient,  
quelques jeux.  
ait de viandes  
outon à dis-

création. Ils faisaient avec la farine de blé et le maïs des galettes et des bouillies nommés *atole* et *pinole*. Ils recevaient aussi des pois, des rêves ou haricots, en tout un almod ou douzième de fanega par semaine, c'est-à-dire environ un hectolitre par mois; ils portaient pour vêtement une chemise de toile, un pantalon et une couverture de laine; toutefois les Alcades et les meilleurs travailleurs avaient des habits de drap comme les Espagnols. Les femmes recevaient tous les ans deux chemises, une robe et une couverture.

« Lorsque les cuirs, les suifs, les cérales, le vin, l'huile se vendaient bien aux navires étrangers, les moines faisaient aux Indiens des distributions de mouchoirs, de vêtements, de tabac, de chapelets, de verroteries, et employaient le surplus des bénéfices à l'embellissement des églises, à l'achat des instruments de musique, des tableaux, d'ornements sacerdotaux, etc. Toutefois ils avaient soin de garder une partie des récoltes dans les greniers, par crainte des années de disette. — Ce qu'il y a de remarquable dans l'établissement de ces missions, c'est qu'elles ne coûtaient aucun sacrifice au gouvernement. »

On ne peut se le dissimuler cependant, la conquête des territoires habités par les Indiens, la police des missions, la défense des côtes, exigeaient bien un certain déploiement de forces militaires; mais les troupes employées ainsi trouvaient leur subsistance sur les terres qui environnaient les présidios, et la métropole ne pouvait pas se plaindre des charges qui en résultaient pour elle. Tous ces faits, qui ne sont pas sans importance, ressortent de la lecture attentive des documents originaux; nous en donnerons l'indication sommaire. Toutefois, avant d'entrer dans quelques détails à ce sujet, il nous semble indispensable de faire connaître les tribus indiennes sur lesquelles les missionnaires durent agir primitivement. Ces peuplades sauvages se sont déjà éteintes dans la Vieille Californie, ou bien elles se sont mêlées à la civilisation; il n'en est pas de même des nations du territoire plus tardivement soumis. Là, comme dans plusieurs régions de l'Amérique du Sud, le désert a reçu des hordes nomades qui perpé-

tuent au sein de ces solitudes presque inexplorées les usages de leurs ancêtres: elles se montrent encore assez redoutables pour que les conventions diplomatiques passées entre les deux républiques en aient fait l'objet d'une stipulation à part, et aient prévu le cas d'une agression toujours redoutable pour les anciens établissements. Il ne faut point se le dissimuler, cette précaution de la diplomatie américaine atteste suffisamment le sort réservé aux nations guerrières; et ce qui se passe parmi les Indiens des États de l'Union fait assez prévoir la destinée réservée aux peuplades errantes maintenant sur les bords du Gila. Sans doute chacune de ces tribus, qui va se transformer ou s'éteindre, mériterait à elle seule un examen particulier, selon les temps et selon les localités; mais dans un coup d'œil rapide on nous approuvera probablement d'avoir groupé les documents du seizième siècle avec les faits que nous transmettent les relations modernes, sans négliger de spécifier toutefois ce qui est du domaine de l'histoire ancienne. On ne saurait se le dissimuler, malgré leur état de barbarie extrême, ces peuplades seront toujours pour l'ethnologue l'objet d'un examen plein d'attrait. La position géographique qu'elles occupent, les anciens monuments que l'on rencontre dans leurs déserts, d'antiques traditions perpétuées par l'histoire du Mexique, tout contribue à éveiller l'intérêt dès qu'il s'agit de constater leur origine. Mais soit que l'on voie en elles les débris d'un peuple visité jadis par les Japonais, ou ayant émigré tout entier de l'Asie, soit que, avec Fleurieu, on retrouve parmi ces tribus la source des armées qui envahirent le pays d'Aztlán, bien qu'elles fussent destinées plus tard à recevoir elles-mêmes l'émigration mexicaine, que l'on constate au seizième siècle, il ne nous est point permis d'exposer sous leur jour réel ces problèmes intéressants. Nous nous contenterons donc de raconter les faits principaux, en hâtant de tous nos vœux l'époque où une nouvelle exploration des ruines qui existent dans la haute Californie fournira des documents moins incertains à l'archéologue et à l'historien. Nous ne connaissons pas de question

plus digne d'occuper les écrivains éminents qui honorent la littérature naissante des deux Amériques.

**RACES ABORIGÈNES.** — Les premiers détails quelque peu circonstanciés que nous aient été donnés sur les Indiens de la Californie nous viennent de la relation naïve écrite, vers 1540, par Hernando Alarcon. Si ce hardi navigateur se crut dans la nécessité indispensable de faire accroire aux misérables Indiens dont la foule l'entourait, que le soleil l'avait envoyé vers eux, rien ne dénote chez lui le moindre désir d'agrandir sa découverte aux yeux de Charles-Quint, et sa peinture, trop nue peut-être, nous prouve que les Californiens étaient dans un état de barbarie telle, qu'ils ont bien pu diminuer de nombre, mais qu'il ne leur a guère été possible de rétrograder dans la voie de la civilisation. Nous dirons plus, en indiquant dès lors d'abominables coutumes qui furent constatées plus tard, avec une juste horreur, le marin Alarcon prouve que ces sauvages pouvaient justifier dès le seizième siècle ce qu'en pense un des observateurs les plus consciencieux parmi ceux qui les ont dépeints de nos jours. Cet écrivain (1) n'hésite pas à affirmer qu'il faut mettre les habitants actuels de la Californie sur la même ligne que les Hottentots, certains habitants de la Patagonie et les Australiens; races, comme tout le monde sait, placées au dernier rang des peuples dans l'échelle sociale. M. du Petit-Thouars trouva à ces Indiens « un air stupide que ne dément pas en général une intelligence à peine supérieure à l'instinct des animaux. » Il paraît bien prouvé aujourd'hui néanmoins que ces hommes si misérables vivaient dans le voisinage de peuplades infiniment plus avancées qu'ils ne l'étaient en civilisation, et il suffit de lire attentivement la relation du hardi soldat auquel nous avons emprunté le récit des expéditions de Vasquez Coronado, pour être bien convaincu de la supériorité relative des tribus du pays de Sonora. Les hordes misérables qui erraient le long de la mer Pacifique ont diminué graduellement; mais, nous le répétons,

(1) Robert Greenhow, *Oregon and California*; 1844, 1 vol. in-8°, avec cartes.

cette loi de décroissance est la seule que l'on puisse constater, la barbarie était la même; ce qu'il est permis de supposer seulement, c'est que des peuples plus avancés en civilisation passèrent jadis dans ces contrées sans se mêler aux autochtones.

Nul doute ne peut être admis aujourd'hui : ce ne sont pas ces peuples, d'une rudesse si abjecte, qui ont pu bâtir des villes considérables et creuser la terre pour en tirer des métaux; ce ne sont pas eux qui ont laissé des traces si imposantes dans des lieux déserts qu'ils parcourent avec indifférence, et cependant il y a peut-être aussi quelque témérité à voir dans ces ruines l'une des premières stations des armées qui allaient envahir le Mexique. Balbi l'a déjà fait remarquer d'après M. de Humboldt, les bords du Rio Yaquesila, ceux du Rio Gila offrent des traces d'édifices considérables : ces derniers portent le nom fort vague et fort répandu toutefois de *Casa Grande*. « Ce sont les restes d'une ancienne ville aztèque; ils occupent un terrain de près d'une lieue carrée. La grande maison est exactement orientée et est construite en torchis; les murs ont douze décimètres d'épaisseur. Ce genre de construction est encore en usage dans tous les villages des Moqui. Une muraille interrompue par de grosses tours ceint l'édifice principal, et paraît lui avoir servi de défense. Le P. Garces, qui les visita en 1773, découvrit les vestiges d'un canal artificiel qui conduisait les eaux du Gila à la ville. Toute la plaine environnante est couverte de cruches et de pots de terre cassés, joliment peints en blanc, en rouge et en bleu. On trouve aussi parmi ces débris de faïence mexicaine des pièces d'obsidienne (*itzli*). Plusieurs savants croient que cette ville ruinée a été la seconde station des Aztèques dans la supposition très-vague d'après laquelle on trace leur migration depuis Aztlan jusqu'à Tula et à la vallée de Tenochtitlan. Le même missionnaire trouva dans le pays des Moqui des villages peuplés de 2,000 à 3,000 âmes, et même une ville très-régulièrement construite ayant des maisons à plusieurs étages. » Nous l'avouerons, l'archéologie américaine a fait encore trop peu de progrès, les monuments

qu'elle signale observés, les découvertes tant quelque peu pour que les migrations de l'Amérique.

Il y a longtemps qu'on s'opère dans ce genre, allant à la recherche de l'industrie, qu'il faut dire de ce genre de génie belliqueux qui a amené de si nombreuses découvertes dans la civilisation américaine. Balbi a fait remarquer d'après M. de Humboldt, les bords du Rio Yaquesila, ceux du Rio Gila offrent des traces d'édifices considérables : ces derniers portent le nom fort vague et fort répandu toutefois de *Casa Grande*. « Ce sont les restes d'une ancienne ville aztèque; ils occupent un terrain de près d'une lieue carrée. La grande maison est exactement orientée et est construite en torchis; les murs ont douze décimètres d'épaisseur. Ce genre de construction est encore en usage dans tous les villages des Moqui. Une muraille interrompue par de grosses tours ceint l'édifice principal, et paraît lui avoir servi de défense. Le P. Garces, qui les visita en 1773, découvrit les vestiges d'un canal artificiel qui conduisait les eaux du Gila à la ville. Toute la plaine environnante est couverte de cruches et de pots de terre cassés, joliment peints en blanc, en rouge et en bleu. On trouve aussi parmi ces débris de faïence mexicaine des pièces d'obsidienne (*itzli*). Plusieurs savants croient que cette ville ruinée a été la seconde station des Aztèques dans la supposition très-vague d'après laquelle on trace leur migration depuis Aztlan jusqu'à Tula et à la vallée de Tenochtitlan. Le même missionnaire trouva dans le pays des Moqui des villages peuplés de 2,000 à 3,000 âmes, et même une ville très-régulièrement construite ayant des maisons à plusieurs étages. » Nous l'avouerons, l'archéologie américaine a fait encore trop peu de progrès, les monuments

(1) On sait que Balbi craint d'établir la suite non interrompue des migrations de l'Amérique. La découverte de Bolocudo, au Rio de Janeiro, à ce sujet, a été l'objet de plusieurs savants (voir *l'Amérique au Brésil*); (2) Lord, *Mexico*, 7<sup>e</sup> édition, science, M. de Humboldt, grands travaux rendent utile

qu'elle signale ont été trop rapidement observés, il reste sans doute trop de découvertes à constater (tout en acceptant quelques suppositions ingénieuses), pour que l'on puisse établir ainsi les migrations du plus grand peuple de l'Amérique.

Il y a longtemps que de Guignes plaçait dans ces régions le lieu où avait dû s'opérer le passage des Chinois allant à la recherche de contrées nouvelles, qu'ils devaient fertiliser par leur industrie (1). Plus tard on a fait honneur de cette émigration conquérante au génie belliqueux des Japonais, et l'on a amené de ces contrées un grand pontife civilisateur, Bochica, destiné à répandre les bienfaits d'une antique civilisation sur le plateau de Cundinamarca, où on le regardait jadis comme l'emblème du soleil. Mais depuis le docte Hornius jusqu'au célèbre éditeur des *Antiquités du Mexique* (2) les systèmes ont été presque aussi nombreux que les peuples navigateurs de l'ancien monde, et nous ne croyons pas que le temps soit encore arrivé d'en adopter un exclusivement. Toutefois, si un jour l'Europe savante tente de nouveaux efforts pour constater des faits jusqu'à présent restés douteux; si, mettant à part le système incertain des étymologies hasardées, les archéologues vont étudier les monuments de l'Amérique sur les lieux; s'ils vont faire des pèlerinages féconds pour l'histoire des origines à Palenqué, à Uxmal, si bien décrits naguère par l'infatigable Waldeck, il n'y a nul doute que les rives du Gila et d'autres régions encore moins connues de la Californie ne doivent être l'objet d'une exploration attentive et dégagée d'idées préconçues. Alors peut-être le grand

(1) On sait qu'un écrivain récent n'a pas craint d'établir dans un livre prétendu sérieux la suite non interrompue des souverains mongols, qui fondèrent jadis leur empire dans l'Amérique. La parole spontanée et naïve du jeune Botocudo, qui regardait les Chinois établis à Rio de Janeiro comme ses oncles, en dit plus à ce sujet, peut-être, que les dissertations des savants (*Voy. Aug. de Saint-Hilaire, Voyage au Brésil*); mais il est difficile de baser un système historique sur de pareilles indications.

(2) Lord Kingsborough, *Antiquities of Mexico*, 7 vol. in-fol. Un artiste dévoué à la science, M. Aglio, est le véritable auteur des grands travaux d'iconographie, qui peuvent rendre utile ce vaste ouvrage.

problème s'éclairera-t-il d'un jour tout nouveau et pourra-t-on agrandir sans danger le cercle des conjectures (1).

Cependant il faut se hâter, ces antiquités monuments peuvent disparaître devant la civilisation importée d'Europe, comme ont déjà disparu tant de tribus indiennes, que rencontrèrent les anciens conquistadores. Les traditions des aborigènes se modifient; elles s'éteignent insensiblement devant les efforts si louables des missionnaires, qui substituent les idées chrétiennes aux légendes primitives nées d'un état de barbarie. Qui nous dira aujourd'hui ce que sont devenus les souvenirs traditionnels de tant de peuplades anéanties que rencontra durant ses travaux évangéliques l'infatigable Ugarte? qui a pris soin de relier entre elles les idées confuses de ces tribus, laissant périr insensiblement les notions historiques de leurs pères, en même temps qu'elles abandonnaient leurs usages? Les Bernardino de Sahagun, les Heckewelder, les Moerenhout, tous ces voyageurs, qui savent recueillir les récits des nations expirantes sont rares dans tous les temps; bientôt même ceux qui les égaleraient en zèle et en charité ardente ne trouveront personne à interroger parmi ces peuples errants, qui n'ont plus ni la volonté ni le désir d'instaurer quelques-uns d'entre eux, pour conserver des traditions, sujet de honte ou de douleur. Dispersés ou vaincus, ils n'ont rien à faire de ces souvenirs.

(1) Peut-être serait-on bien aise de voir ici avec quelle circonspection le voyageur le plus éminent de notre époque a cru devoir traiter de pareilles questions. « Une idole découverte à Natchez, dit M. de Humboldt, a été comparée avec raison par M. Malte-Brun aux images des esprits célestes que Pallas a rencontrées chez les peuples mongols. Si les tribus qui habitaient des villes sur les bords du Mississippi sont sorties de ce même pays d'Azilan qu'ont habités les Tollèques, les Chichimèques et les Aztèques, il faut admettre, du moins d'après l'inspection de leurs idoles et leurs essais de sculpture, qu'ils étaient beaucoup moins avancés dans les arts que les tribus mexicaines, qui, sans dévier vers l'est, ont suivi la grande route des peuples du nouveau monde dirigée du nord au sud, des rives du Gila vers le lac de Nicaragua. » D'une autre part, un voyageur récent et qui fait autorité, M. Siebold, admet l'immigration des peuples du Japon dans l'Amérique vers le point que nous indiquons. *Voy. le Nippon, ou Matériaux pour servir à la description du Japon et des contrées voisines* (en allemand), grand in-4°.



Peut-être ceux de la Californie conservaient-ils, comme les puissants Leni Lenape du Canada, comme les Araucans du Chili (1), des traditions antiques attestant les migrations des peuples ou les guerres des grandes nations. Qui pourrait nous dire aujourd'hui quelle a été la réelle origine de ces *Bagiopas*, de ces *Coanopas*, de ces *Cutquates*, de ces *Quitquimas*, qui formaient en Californie des tribus assez nombreuses pour que l'une d'elles fournisse à elle seule dix mille individus? Que sont devenus ces *Tubutamias*, ces *Cochimies*, ces *Pericués* improprement appelés *Guaycuros* (2) par les Espagnols et dont les noms mêmes aussi bien que ceux des *Uchilies*, des *Coras*, des *Cutquanes*, ne nous sont pas parvenus probablement sans altération? Ces nations se sont confondues dans les missions, et il serait peut-être impossible de constater leur individualité : nous nous contenterons donc de signaler les tribus qui restent encore dans les deux Californies et de faire ressortir les faits saillants que l'on remarque dans leur organisation.

Ceux des lecteurs qui ont lu la savante dissertation dont Fleurieu a enrichi le *Voyage* du capitaine Marchand, se rappelleront sans doute la théorie fort simple qu'il établit à l'égard des peuplades qui errent sur toute l'étendue de la côte (3).

(1) Dans son *Histoire du Chili*, Ovalle définit fort exactement les fonctions d'un de ces hommes archivés, comme les appelle ingénieusement un vieux voyageur : à eux appartenait la conservation de tous les grands faits historiques, et l'on retrouve leur institution chez un grand nombre de peuplades américaines; la mémoire si exercée de ces sortes de bardes était réellement prodigieuse.

(2) On est frappé, au premier abord, de l'analogie de cette dénomination avec celle des *Guaycuros*, nation belliqueuse du Brésil, qui a fixé sa demeure aux environs du fort de Nova-Colombra; mais Warden, sans remarquer cette conformité, fait observer avec raison que les Espagnols ayant entendu ces peuples s'appeler entre eux *Guazoro*, ou amis, finirent par alléger le nom de ces Indiens, les plus terribles adversaires des Européens le long des côtes. *Voy. l'Art de vérifier les dates, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours*; édit. de Fortia d'Urban, t. IX.

(3) « Il ne serait donc pas hors de vraisemblance que la côte du nord-ouest comptât trois espèces d'habitants : en première date les hommes qui appartiendraient originellement au sol même de l'Amérique, si toutefois on doit adopter l'opinion que cette grande terre, avant ses hommes propres ou aborigènes, comme elle a ses animaux et ses plantes; en

Un voyageur plein de sagacité, qui a naguère observé ces Indiens sur les lieux et qui n'ignore aucun des systèmes que l'on a émis sur leur migration, M. Dufflot de Mofras, établit mieux que tout autre les caractères physiologiques qui les distinguent et que doivent prendre en considération les savants; mais il n'admet que deux divisions. « On trouve parmi les Indiens de la côte nord-ouest deux races distinctes, dit-il, celle du nord, qui habite depuis le détroit de Behring jusqu'aux rives du Rio Colombia, et celle du sud, qui occupe la région méridionale de l'Orégon et la Californie jusqu'au Rio-Colorado et au haut Sonora. La première affecte plus spécialement le type asiatique; les Indiens qui la composent sont de taille

seconde date, les Asiatiques du Nord, dont l'ancienne chronique du Nord atteste la transmigration; enfin et en troisième date les Mexicains réfugiés. » Plus loin le *Voyage* du capitaine Marchand renferme quelques détails archéologiques fournis par Fleurieu qui se rattachent trop bien à la question traitée ici pour que nous ne les indiquions pas; il s'agit d'un monument indien trouvé dans le canal de Cox, et qui est réellement le produit des *Arts de l'Amérique occidentale au nord*. Des peintures effacées désignées sous le nom de cantak rappellent aux navigateurs français, « ces peintures, ces grands tableaux du Mexique, dont les historiens espagnols nous ont transmis les descriptions et les dessins; et les peuplades qui habitent les îles et dans ce moment fixaient l'attention de nos voyageurs pourraient bien ne pas avoir été dans tous les temps aussi étrangères à Mexico; mais qu'elles ont pu le devenir depuis la destruction de l'empire » (t. I, p. 296). A quelque distance, aux îles de la Reine Charlotte, nos voyageurs virent de grands édifices ornés de sculptures, bien supérieures à ce que l'on peut attendre d'un peuple purement sauvage, et qui suggèrent les réflexions suivantes au rédacteur : « Si nous retrouvons ainsi dans les îles tenant à la côte nord-ouest et à l'Asie, et les maisons de l'Asie septentrionale et les tableaux du Mexique, serait-ce une conjecture trop hasardeuse de supposer que les habitants de cette côte du nord-ouest, transplantés originellement d'Asie en Amérique et parvenus au Mexique, où ils fondèrent un empire, ont abandonné leur nouvelle patrie à l'arrivée des Européens, et ont retenu sur ces mêmes côtes qu'ils avaient occupées après leur transmigration d'Asie. » Le chirurgien Roblet, qui appartenait à cette même expédition, présuma également par l'inspection de ces sculptures, que les Américains dont nous nous occupons ont connu un instrument semblable à la harpe, mais après une longue digression le rédacteur des *Voyages* fait observer que cet instrument compliqué a été porté à l'Amérique par les Tartares émigrés, il a eu un immense espace à parcourir avant de pouvoir figurer parmi ces bas-reliefs indiens.

moyenne, ils sont déprimés, les yeux très-écartés, le nez aquilin, le menton terminé par une pointe qui se rapproche de la poitrine. La taille est élevée, ils ont l'angle facial très-ouvert, le nombre seulement sont légèrement obliques, la direction est plus du nord; mais la face est foncée, n'a rien de commun avec les nations américaines, mieux la composition est produite par

Roquefeuille, tous les voyageurs ont constaté que les traits spécifiques également physiologiques qui le genre de vie. Mais ce n'est pas une contestable preuve de l'origine des Californiens par une malade

(1) Ce voyageur qui nous a tracé l'histoire des Indiens de la Californie, cinq ans, cette destruction. « L'île, s'élevait rarement; leur corps est physionomie poétique de la stupidité. L'entourage est dans aucune ne pensent les mortels tentent que par les Indiens indépendants recrus sont des forces de pourvoir chercher auprès de la faim. *Voyage d'un voyageur aux années 1816, 1817, 2 vol. in-8°*. Nous de vue ethnographique sur les aborigènes de l'infortunée Californie plusieurs individus exacte de siles; plusieurs ont été colorés ou rictés de teintes diens ont pu être *Voyage autour des descriptions par F. Didot, 1821*.



moyenne, ils ont la face large, le front déprimé, les pommettes saillantes, les yeux très-écartés et fendus en amande, le nez aquilin, la bouche grande et le menton terminé en pointe. La seconde se rapproche davantage du type européen. La taille de ces Indiens est plus élevée, ils ont le front plus droit et l'angle facial plus ouvert; chez un petit nombre seulement les lèvres et le nez sont légèrement épatés. La race méridionale est plus noire encore que celle du nord; mais sa nuance, quoique très-foncée, n'a rien du brillant qui distingue les nations africaines, et l'on ne saurait mieux la comparer qu'aux teintes mates produites par la sepia. »

Roquefeuille (1), Choris, Langsdorff, tous les voyageurs qui ont observé ces peuples constatent l'exactitude d'une peinture qui ne renferme cependant que les traits généraux. M. de Mofras spécifie également les différences physiologiques que produit chez ces Indiens le genre de vie et la nature des occupations. Mais ce qu'il établit d'une manière incontestable, c'est la destruction rapide des Californiens. Minés sourdement par une maladie fatale, qui semble avoir

(1) Ce voyageur, essentiellement judicieux, qui nous a tracé un tableau peu flatteur des Indiens de la Californie, indiquait déjà, il y a vingt-cinq ans, cette tendance déplorable à une entière destruction: « Les individus de cette race, dit-il, s'élèvent rarement au delà de la taille médiocre; leur corps n'a ni grâce ni vigueur, et leur physiologie porte l'empreinte de l'apathie et de la stupidité. Leur personne et tout ce qui les entoure est de la saleté la plus horrible. Dans aucune mission les naissances ne compensent les mortalités; leur population ne s'entretient que par les renforts qu'elle reçoit des Indiens indépendants; mais la plupart de ces recrues sont des vieillards qui, n'ayant plus la force de pourvoir à leur subsistance, viennent chercher auprès des missionnaires un asile contre la faim. Voy. Camille Roquefeuille, *Journal d'un voyage autour du monde pendant les années 1816, 1817, 1818 et 1819*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°. Nous rappellerons aussi qu'au point de vue ethnographique on trouvera des renseignements fort naïfs et réellement précieux, sur les aborigènes de la Californie dans le *Voyage de l'infortuné Choris*. Il a dessiné d'après nature plusieurs individus, et a donné la représentation exacte de leurs armes et de leurs ustensiles; plusieurs exemplaires de ce livre ayant été coloriés sous les yeux de l'artiste, les variétés de teinte que présente la peau des Indiens ont pu être fidèlement reproduites. Voy. *Voyage autour du monde accompagné de descriptions par Cuvier et A. de Chamisso, et d'observations sur les crânes humains*; Paris, F. Didot, 1821, 1 vol. in-fol.

son origine dans le nouveau monde, ils semblent plus accessibles que d'autres hommes aux ravages de certaines épidémies; pour n'en citer que quelques exemples, nous rappellerons que douze mille individus ont péri, en 1834, dans la vallée de los Tuiares, à la suite d'une affection qui présentait de l'analogie avec le choléra, tandis que deux ans plus tard les fièvres enlevèrent huit mille habitants des plaines arrosées par le Rio del Sacramento. Il est juste de dire que les précautions hygiéniques prises dans les missions préviennent souvent les Indiens qui y résident de cette effrayante mortalité.

Un trait caractéristique de quelques-unes de ces nations, un fait étrange que l'ethnographie enregistre toujours avec surprise dans ses annales, c'est l'usage où sont plusieurs tribus de se percer la lèvre inférieure et d'y introduire, ou un disque de bois léger, ou un os arrondi. Cet ornement bizarre, que l'on trouve chez plusieurs insulaires de la mer du Sud, est surtout fort répandu dans l'Amérique méridionale ou dans les contrées qui avoisinent cette région. Les tribus les plus étrangères les unes aux autres par certains caractères physiques ou bien par les dissemblances qu'amène un commencement de civilisation se trouvent avoir un point de contact dans le nouveau continent, grâce à cet ornement qui donne à la physionomie ou un caractère terrible ou un aspect hideux. Au Mexique il était fréquemment en or; les Cayabavas de l'Amérique du Sud le portaient également fabriqué avec le métal pur que leur fournissaient leurs sables aurifères; le jade vert artistement taillé avait été spécialement adopté par les Tupis du Brésil, qui en chassaient même ce disque poli dans leurs joues transpercées. Un coquillage blanc, bien connu des nations brésiliennes, avait été choisi par les femmes Tupinambas pour servir d'ornement à leur lèvre inférieure et à leurs oreilles (1). Aujourd'hui encore les *Gamellas*, qui errent dans les campagnes du Maranh, aiment à remplacer le métal, la pierre ou les plumes éclatantes en usage

(1) Voy. Jean de Léry, le *Montaigne des vieux voyageurs*, comme l'appelle spirituellement l'un de nos plus savants botanistes.

chez d'autres peuples, par de petites coliquintes évidées intérieurement, et dont, chose répugnante à dire ! ils se servent quelquefois pour conserver quelques débris de leurs aliments (1). Les Californiens font usage d'un disque de bois arrondi, et sous ce rapport ils se trouvent avoir une analogie absolue avec ces tribus nomades de Botocudos jadis connus sous le nom d'Aymorès, et que nous avons rencontrés plus d'une fois au sein des grandes forêts de la côte orientale du Brésil, dans le voisinage du Belmonte et du rio Doce, d'où ils disparaîtront insensiblement. Sans attacher une trop grande valeur à ce fait ethnographique, bien connu d'ailleurs, il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que le caractère mongol apparaît beaucoup plus chez cette race qu'il n'est sensible chez les tribus du voisinage. Si la Californie a servi de passage à des hordes asiatiques (aux Tehouktchis, par exemple) (2), il devient curieux d'examiner attentivement comment un usage parfaitement identique se trouve adopté à une distance si considérable par deux peuplades restées à peu de chose près au même degré de barbarie (3).

Lorsqu'on examine les derniers dénombrements qui nous aient été fournis sur la population indienne des deux Californies, on est frappé du petit nombre d'individus qui la composent maintenant. Selon un auteur qui a eu à sa disposition les documents que les États-Unis ont été à même de se procurer, il faudrait faire monter cette population aborigène à quatre mille âmes pour la Vieille Californie, à quinze mille pour les vastes régions qui forment la Nouvelle (4). Ce-

(1) Ayres de Cazal, *Corografía Brasílica*.

(2) « Faisons-le remarquer ici en passant, un dieu célèbre de la théogonie mexicaine, le dieu *Necauciautl*, offre sur une antique statue l'étrange parure signalée plus haut. La principale idole de cette divinité était faite de *teotell*, ou, si on l'aime mieux, de *pietre divine*, espèce de marbre noir poli. Elle avait des pendants à oreille en or et à la lèvre inférieure un tube de cristal, à l'extrémité duquel se trouvait une plume verte ou une turquoise. » Ternaux-Compan, *Essai sur la théogonie mexicaine*, p. 7.

(3) Voy. l'Amérique Russe et ce que dit à ce sujet F. Lutké.

(4) La dépopulation a dû être rapide. En 1744 le P. Sedelmayer trouvait 6,000 Papagos seulement sur les bords du rio Gila; il y avait le même nombre à peu près de Pimas et de Coco-

pendant, pour réduire ce calcul à sa juste valeur, il est nécessaire de ne pas oublier que presque toute la partie centrale de ce pays, qui n'a pas moins de quatre cents à cinq cents milles du nord au sud, sur une largeur à peu près égale de l'est à l'ouest, est restée inexploree, et que des tribus peu considérables, il est vrai, mais assez multipliées, habitent ces régions inconnues. Quelques-unes, telles que les Pah-Utah, qui ont été visitées récemment, doivent accroître le chiffre reproduit dans cette notice; c'est dire assez qu'il nous semble impossible d'établir à ce sujet rien de positif sur la population indienne.

Si l'on s'en rapportait au P. Lasuen, dix-sept langues auraient été parlées de son temps sur les côtes de la Californie, en embrassant une étendue de territoire qui ne comprendrait pas plus de cent quatre-vingts lieues, depuis San-Diego jusqu'à San-Francisco; mais d'un autre côté, et si l'on veut adopter l'opinion d'un autre missionnaire, il n'existerait que trois idiomes essentiellement différents sur toute l'étendue de la côte.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'un grand mystère se lie à l'ethnographie de ces contrées, et que quant à la linguistique jamais peut-être la science moderne ne pourra trouver la solution des problèmes qui lui sont offerts. Si l'on eût jadis obéi à la pensée philosophique de Fleurieu, et si en essayant, comme on l'a fait, de construire quelques rudiments de vocabulaires, on eût tenté de recueillir les chants traditionnels conservés le long de la côte, peut-être eût-on découvert quelques traces de l'origine des peuples qui les conservaient encore, à l'époque où le livre de Marchand fut publié (1). Nous n'ignorons pas qu'il s'agit d'un peuple voisin de la Californie plutôt que des Californiens eux-mêmes; mais souvent la tradition

maricopas. Voy. *Art de vérifier les dates*, t. IX, p. 488, édit. in-8°.

(1) Cet écrivain insiste beaucoup sur les chants, dont quelques-uns sont notés et que les Indiens répètent en partie. « Ces chants peuvent être une tradition orale, comme leurs hiéroglyphes une tradition écrite; un peuple qui chante est un peuple poète, et l'on sait que dans tous les pays les poètes furent les premiers historiens. » En ce qui touche spécialement les chants des Californiens, nous dirons que l'un d'eux a été noté par Choris.

d'une tribu voisine, et saurait être les peuplades lacs Intérieur une observation sont à un de encore peut-

Les Pah-U visitait il y a sud du grand presque absolument de grand garnies de p dinaire; ces a presque auss à feu. Duran établissement les voyageurs surtout les qu'ils ont p dans les mo abattus imm leur nourrit

Aux bords bords du C Indiens Utah dans leurs quelques rap l'intérieur et veau-Mexiqu que plusieurs montés et n si bien que sont pas à l caravane q Californie p n'a pas d'en Ces Indiens riture abon duisent cert lifornie; le avoir recon quin des ba vaux sauvag ront durant ces tribus nombre ne un chiffre soit cependant, ces Inc complètement

(1) Voy. *Mittheilung*, 1846. Il s'agit par un autre

d'une tribu explique l'origine d'une tribu voisine, et rien en ethnographie ne saurait être négligé. Aujourd'hui ce sont les peuplades errantes sur les bords des lacs Intérieurs qu'il s'agit de soumettre à une observation attentive, et malheureusement tout nous prouve qu'elles sont à un degré de barbarie plus grand encore peut-être que les tribus de la côte.

Les Pah-Utah, que le colonel Fremont visitait il y a peu de temps à l'extrémité sud du grand bassin, restent dans un état presque absolu de nudité : ils vont armés de grands arcs, et leurs flèches sont garnies de pierres d'une dureté extraordinaire ; ces armes, dans leurs mains, sont presque aussi redoutables que les armes à feu. Durant leurs déprédations sur les établissements de la côte et même sur les voyageurs, ils s'efforcent d'enlever surtout les chevaux et les mules, et dès qu'ils ont pu regagner leurs demeures dans les montagnes, ces animaux sont abattus immédiatement pour servir à leur nourriture.

Aux bords du grand lac Salé et sur les bords du Colorado, on rencontre les Indiens Utah, qui sont moins sauvages dans leurs coutumes et qui ont même quelques rapports avec les traitants de l'intérieur et avec les habitants du Nouveau-Mexique. Un observateur récent dit que plusieurs d'entre eux sont fort bien montés et munis d'armes redoutables ; si bien que les blancs eux-mêmes ne sont pas à l'abri de leurs courses. La caravane qui part annuellement de la Californie pour se rendre à Santa-Fé n'a pas d'ennemis plus formidables (1). Ces Indiens trouvent du reste une nourriture abondante dans le gibier que produisent certaines régions de la haute Californie ; le colonel Fremont dit même avoir rencontré sur les bords du S. Joaquin des bandes considérables de chevaux sauvages et d'antilopes, qui pourront durant longtemps encore alimenter ces tribus si peu connues, et dont le nombre ne peut être indiqué que par un chiffre très-approximatif. Quel que soit cependant leur degré de barbarie, ces Indiens ne sont pas dépourvus complètement d'idées religieuses, comme

l'ont affirmé plusieurs écrivains ; et s'il est presque impossible d'envisager aujourd'hui sous leur jour réel les croyances mythologiques appartenant spécialement à chaque tribu, on peut essayer de retracer ce qui a été dit à ce sujet par les premiers voyageurs.

#### IDÉES RELIGIEUSES DE QUELQUES ABORIGÈNES DE LA CALIFORNIE.

Tous les observateurs sérieux, nous l'avons déjà dit, nous représentent cette région comme étant dominée à l'époque des premières conquêtes par des peuplades indépendantes parlant des langues particulières, ce qui semblerait indiquer une grande variété dans les croyances religieuses. Il paraît néanmoins que depuis le nord du Sacramento, jusqu'au cap San-Lucas, il existe parmi les Californiens une grande conformité de mœurs, de coutumes, d'idées, malgré la variété des idiomes, et que les chants traditionnels y conservent d'âge en âge les faits principaux d'une théogonie sauvage. Un voyageur, cité déjà plusieurs fois, dit même, « que ces chants sont rédigés dans une langue dont les chefs et les sorciers seuls ont l'intelligence et qui n'a point le moindre rapport avec le dialecte en usage de nos jours. » Ce fait est d'autant plus facile à accepter qu'il se reproduit chez plusieurs peuplades de la mer du Sud et même de l'Amérique.

S'il faut en croire la tradition reproduite par M. de Mofras, le monde aurait eu deux âges bien distincts ; dans le premier deux êtres préexistants, le frère et la sœur, auraient vécu dans une obscurité complète ; la découverte de la lumière serait devenue le signal de leur union ; un être mystérieux nommé *Oiot*, procédant de ce couple divin, aurait peuplé la terre d'êtres différents par leur nature de celle des Indiens, et la terre se serait agrandie du nord au sud avec cette population nouvelle ; puis *Oiot* aurait été mis à mort par ceux-là mêmes qu'il avait créés. Dans la seconde période l'esprit divin, *Chintgchintg*, apparaît au-dessus du bûcher de la victime, déclare à ces êtres vivants quelle est sa puissance, crée plusieurs hommes et plusieurs femmes avec un peu de fange et leur donne des lois en leur faisant craindre son châtiement. Alors la création d'*Oiot* se confond

(1) Voy. Mitchell, *Texas, Oregon and California*, 1846. Il s'agit sans doute ici des *Youtas* cités par un autre écrivain.

avec la création nouvelle, grâce à une transformation merveilleuse, et la race des Indiens peuple la terre. Tels sont les traits les moins vagues de cette théogonie sauvage, qui doit varier singulièrement. Il est difficile, nous l'avouons, de ne pas croire à l'influence d'un peuple plus avancé en civilisation dans la définition des attributs du grand Être qui nous est offerte par le même voyageur : « Ce grand Être n'a eu ni père ni mère; son origine est entièrement ignorée; ils croient qu'il est présent partout, qu'il voit tout, même au milieu des nuits obscures, qu'il est invisible à tous les yeux, qu'il est l'ami des bons et qu'il châtie les méchants. »

Une sorte de lycanthropie semble présider à l'idée terrible que le peuple se fait des sorciers, qui remplissent chez les Californiens à peu près l'office que les payes remplissaient chez les Tupis. Ces êtres redoutés se prétendent issus du loup des prairies; et ils expliquent ainsi la nécessité de ces repas abominables, en horreur aux autres Indiens et qu'ils renouvellent sans doute pour se revêtir d'un caractère plus terrible aux yeux de la tribu ou bien seulement en commémoration de quelques mythes sanglants dont l'origine échappe à nos investigations. Nous le répétons néanmoins, la théogonie d'un peuple de la Californie peut être complètement opposée à celle d'une nation voisine, et il peut même y avoir autant de croyances diverses qu'il y a d'idiomes différents; on sait par exemple aujourd'hui que ces terribles Apaches qui ont désolé jadis la Basse-Californie, et qui se font redouter encore sous le nom de Papagos dans le Sonora, obéissaient et obéissent encore, selon toute probabilité, à une sorte de sabéisme. Le soleil, la lune, les étoiles, sont pour eux l'objet d'un culte fervent. Dans l'impossibilité où nous sommes d'indiquer, même sommairement, ces diverses croyances, nous renvoyons aux récits des voyageurs et aux écrits des missionnaires, en faisant observer cependant que quelques-unes des idées fondamentales de ces peuples, aussi bien que plusieurs de leurs cérémonies solennelles, ont été profondément modifiées depuis la découverte; ne fût-ce que par l'introduction de bestiaux nombreux et surtout

par l'usage du cheval. Chez quelques tribus, par exemple, la cérémonie des funérailles emprunte pour les chefs un caractère terrible de l'usage où l'on est d'attacher le cadavre sur la croupe d'un animal indompté et de le contraindre par des cris effrayants (1) à se précipiter dans un abîme, il y trouve la mort; et la tribu offre ainsi une sorte d'holocauste à la mémoire du guerrier qu'elle veut honorer.

#### ARMES DES INDIENS. — CHASSE. — GOUT POUR LA MUSIQUE.

Les armes des Indiens de la Californie sont celles de la plupart des peuplades de l'Amérique, elles en diffèrent néanmoins sous quelques rapports: ainsi, l'arce est en usage parmi eux; mais au lieu d'avoir les dimensions admises par les tribus du sud il ne conserve qu'un mètre environ de longueur, et pour conserver plus de force se trouve recourbé dans la partie opposée à la corde. Cette corde elle-même, filée de chanvre sylvestre, est garnie de peau afin d'éviter le sifflement qu'elle produirait en envoyant le trait; la flèche n'est armée ni d'un roseau affilé comme au Brésil, ni d'un fer comme cela a lieu dans certaines localités: elle est garnie à son extrémité d'un silex aigu et tranchant. Telle est, du reste, la force des archers californiens, qu'à une quarantaine de pas ils peuvent traverser de part en part un cheval lancé au galop. Comme cela avait lieu jadis sur les bords du Mississippi, les Californiens savent préparer adroitement des peaux de cerfs, dont la tête est préservée soigneusement de toute altération visible, et recouverts de ce déguisement trompeur, ils imitent le cri de l'animal qu'ils veulent attirer avec un tel degré de vérité, que celui-ci, croyant bientôt reconnaître une voix familière, s'élance pour ainsi dire au-devant du trait qui l'atteint, et fournit aisément aux premiers besoins du sau-

(1) Voy. une scène d'un caractère vraiment dramatique dans laquelle M. de Moiras décrit les obsèques d'un chef. Un autre voyageur moins connu, mais dont les récits sont également pleins d'intérêt, raconte un fait analogue, qui eut lieu dans les solitudes voisines des régions dont nous nous occupons. Voy. le R. P. Smet, *Voyage aux montagnes Rocheuses et une année de séjour chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon*, Malines, 1844, I vol. in-12.

vage (1). La ch...  
parmi ces pe...  
nal. Hâtons-n...  
dans la Calif...  
pas de l'Amé...  
tion du bétai...  
nécessaireme...  
Indiens, et a...  
ressources d...

Un fait con...  
c'est le god...  
pour la musi...  
dinaire qu'il...  
une justesse...  
compliqués...  
mettre à pro...  
cale; dans ce...  
ces chants pr...  
effrayant po...  
« Ils frappen...  
tre l'autre, d...  
morceaux de...  
cri horrible...  
bruit de la to...  
accompagne

#### DANSES CA... DANSE M... LES CALIF...

Nulla con...  
ne présente...  
variété de d...  
lifornie et e...  
la côte no...  
conservent...  
mitive. Mo...  
sionnaires i...  
rieusement...  
Sud ce genr...  
catéchumén...  
les francise...  
dances indi...  
mais nécess...  
modifier. D...  
rent essent...  
parfois auss...  
licence. La...  
vent à rap...  
importante...  
au tigre pa...  
l'ours. Ce q...  
les sont ex...  
hommes. O...

(1) Voy. du...  
Monde. Cet ou...  
sur les chasse...



vage (1). La chasse de l'ours présente aussi parmi ces peuples plus d'un trait original. Hâtons-nous de le dire néanmoins, dans la Californie, comme dans les pampas de l'Amérique du Sud, l'introduction du bétail et des chevaux a modifié nécessairement le régime intérieur des Indiens, et a singulièrement accru les ressources de leur vie nomade.

Un fait constaté par tous les voyageurs, c'est le goût inné de ces Américains pour la musique, c'est la faculté extraordinaire qu'ils possèdent de répéter avec une justesse singulière des chants assez compliqués. Les missionnaires ont su mettre à profit cette propension musicale; dans certaines occasions toutefois, ces chants prennent un caractère, presque effrayant pour une oreille européenne. « Ils frappent alors les mains l'une contre l'autre, dit Choris; ils agitent des morceaux de bois fendus et poussent un cri horrible qui ressemble beaucoup au bruit de la toux. » Un sifflement sinistre accompagne ce choc étrange.

DANSES CARACTÉRISTIQUES. — LA DANSE MACABRE EN ACTION CHEZ LES CALIFORNIENS.

Nulle contrée du Nouveau Monde ne présente peut-être une aussi grande variété de danses que la Nouvelle Californie et en général les régions de la côte nord-ouest, où les nations conservent encore leur originalité primitive. Moins sévères que les missionnaires méthodistes, qui ont impérieusement interdit dans la mer du Sud ce genre de divertissement à leurs catéchumènes, les jésuites, et plus tard les franciscains, firent servir ici les danses indiennes aux pompes du culte; mais nécessairement aussi ils durent les modifier. Dans les forêts, elles demeurèrent essentiellement dramatiques, et parfois aussi elles sont d'une extrême licence. La plupart du temps elles servent à rappeler quelque circonstance importante de la vie sauvage; la chasse au tigre par exemple, la rencontre de l'ours. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'elles sont exécutées uniquement par les hommes. On trouvera des descriptions

(1) Voy. du Petit-Thouars, *Voyage autour du Monde*. Cet ouvrage renferme de curieux détails sur les chasses des Californiens.

exactes de ces danses dans le curieux ouvrage de Choris (1), qui les a même naïvement figurées et qui donne la musique de certains airs propres à régler leur mouvement. Mais il en est une sur laquelle les anciens voyageurs se taisent, et qui a un caractère trop essentiellement original pour que nous n'en reproduisions pas ici la description; elle eût fourni quelques traits excellents à ces vieux peintres du moyen âge, dont la fantasque imagination aimait à s'inspirer des danses macabres.

« Une fois, dit M. Dufrot de Mofras, étant campé sur la rivière del Sacramento, nous aperçûmes de loin une soixantaine de squelettes qui dansaient une danse guerrière autour d'un grand feu. En approchant, nous reconnûmes que ces Indiens étaient des guerriers Kosumnés qui avaient peint en blanc, sur leurs corps naturellement fort noirs, et avec une exactitude effrayante, toutes les côtes et les ossements de la charpente humaine (2). »

ÉTAT DE LA CALIFORNIE DURANT LE DIX-HUITIÈME ET LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLES. — EXPULSION DES JÉSUITES. — PARTAGE DES MISSIONS ENTRE LES FRANCISCAINS ET LES DOMINICAINS.

Dans ce rapide coup d'œil, nous devons indiquer les divers établissements auxquels la population indienne avait servi de base, et les efforts persévérants qui leur donnèrent naissance; le tableau exact fourni par l'ouvrage de M. de Mofras répond, quant aux dénominations du moins, aux faits indispensables pour suivre le récit historique. On ne saurait exiger ici un rapport circonstancié des moyens mis en usage par les missionnaires pour opérer ce développement. Les missions formées à la suite de tant d'explorations laborieuses coûtèrent quelquefois plus d'efforts que celles du Paraguay, mais furent loin d'acquiescer en Europe la célébrité dont celles-ci ne tardèrent pas à jouir. L'on peut dire même que sans le tra-

(1) *Voyage pittoresque autour du Monde, avec des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du Grand Océan*; Paris, 1821, 1 vol. in-fol. fig.

(2) *Exploration de l'Orégon et de la Californie*, t. II, p. 376.



vail du P. Buriel (1), ces réductions lointaines eussent été à peine connues de l'Europe. Soit que leur position géographique dont on ne comprenait pas toute l'importance les laissassent inaperçues, soit que la race indienne qui fournissait à leur population fût moins susceptible de développement intellectuel que celles du Parannâ et de l'Uruguay, elles n'excitèrent ni le même intérêt ni les mêmes haines : un grand phénomène dans l'ordre politique s'accomplissait silencieusement, sans qu'on le jugeât digne de ces éloges pompeux, ou de ces accusations passionnées, qui se renouvelèrent tant de fois à l'égard des autres missions. Les hommes d'État ne partagèrent pas toujours cette indifférence, et vers 1716 le cardinal Alberoni sembla deviner d'un œil plus perspicace les ressources que ce vaste pays pouvait offrir à l'Europe. L'année suivante, le comte de Liñares fit par son testament un don de 5,000 pistoles aux établissements religieux. Mais ces preuves d'intérêt ne furent ni assez durables ni d'une importance assez décisive pour changer la situation politique du pays. Les infatigables explorateurs de ces régions ignorées ne mettaient point de bornes à leur zèle; cependant, ils ne se reposaient que lorsque la mort venait les arrêter. En 1629 le père Piccolo mourut comme il allait atteindre quatre-vingts ans. L'année suivante le P. Ugarte le suivit dans la tombe, après trente ans de travaux, consacrés à la civilisation des Indiens. Les P. Tamaral, Sedelmayer, et tant d'autres dont les noms sont restés ignorés, les remplacèrent dignement; les épreuves de toute espèce, les entreprises difficiles ne manquèrent point à ces civilisateurs de la race indienne, pas plus qu'ils n'avaient manqué à leurs prédécesseurs : tantôt ce sont les féroces Apaches qu'il faut soumettre, tantôt les rives du Colorado ou du Gila qu'il faut explorer. Ces travaux furent accomplis avec un zèle incontestable; mais les déplorables empiétements politiques d'une compagnie célèbre arrêteront bientôt dans leur essor tant de louables entreprises : précisément à l'époque où l'on commençait

(1) C'est à lui que l'on attribue généralement la réunion des documents historiques publiés par Miguel Venegas.

à avoir des connaissances moins imparfaites sur l'intérieur de la Californie, le décret qui atteignait les maîtres du Paraguay frappa les missionnaires de la Californie; ils se trouvèrent enveloppés dans la mesure générale qui changeait l'administration temporelle des missions. En 1767 les jésuites, expulsés des seize villages fondés dans la presqu'île, se virent remplacés par les moines du couvent de S. Fernando, établis depuis longtemps dans la capitale du Mexique, mais étrangers jusqu'alors à la direction des Indiens; les franciscains continuèrent cependant avec zèle l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Durant cette période la science a son martyr comme la religion a les siens. En 1769 l'abbé Chappe d'Haute roche vient observer en Californie le passage de Vénus sur le disque du soleil; mais il a apporté du Mexique les germes d'une maladie fatale, et arrivé à San-Jozé il meurt dans d'effroyables angoisses, sans que l'abattement qu'il éprouve arrête un instant ses travaux. Il meurt, mais le but de son voyage est atteint, et je ne connais guère dans les annales littéraires de récit plus noble que celui qui nous transmet ce dévouement presque ignoré. C'est la science dans toute son abnégation, qui triomphe de la douleur pour conquérir un fait inconnu, et qui ne demande plus rien aux hommes en échange de la vérité (1).

A la tête des nouveaux missionnaires chargés des destinées de la basse et de la haute Californie se présente un religieux infatigable. Digne successeur des Kino et des Ugarte, le P. Junipero Serra va bientôt exploiter ces terres fertiles que diverses explorations ont fait connaître, mais que l'on a abandonnées jusqu'alors à des hordes barbares de chasseurs. Alors seulement la grande mission de Monterey est fondée dans

(1) L'abbé Chappe d'Haute roche, mort en 1769, a laissé le récit de son arrivée à Mexico, et il a rédigé jusqu'à la fin avec un incroyable courage ses dernières observations; mais on chercherait vainement dans son *Voyage en Californie*, publié en 1 vol. in-4°, des détails sur ce pays. Il était accompagné de deux astronomes espagnols, Doz et Velasquez, dont l'un succomba. Chappe d'Haute roche a publié un *Voyage en Sibérie*.

la Nouvelle C  
cette œuvre  
apostolique d  
par l'inspecte  
D. Jozé de  
combinés des  
s'élève en m  
1768 ce vast  
cement par le  
veaux, qui g  
aux deux ex  
qui ont bien  
diaire, la mis

Secondés  
espagnole, m  
barbares, le  
raient réussi  
voyance qui  
à un vaste sy  
établissement  
des Indiens  
sur un tripl  
La *mtsston*,  
exclusivement  
religieux; le  
du Mexique  
et fait préval  
civil; le *pre*  
vement sous  
que résident,  
ces compagn  
*pañias de la*  
défensive m  
Indiens, et  
missions dur  
vent passer,  
lages, dans  
aidés alors c  
Ces détails  
nus de l'Eu

(1) Il existe  
que des soldat  
en cuir (*Poy*. le  
Californie para  
celles décrites  
pas qu'elles fu  
M. Duflot de M  
de peau de d  
de mailles qui  
flèches. Les «  
forme qu'en c  
bat; leur tête é  
visières. Un l  
gauche leur se  
les coups de  
corps, alors qu  
la lance, ils n  
pistolets ni de  
eux-mêmes, co  
étaient couver

la Nouvelle Californie, et pour accomplir cette œuvre de civilisation le préfet apostolique des franciscains est secondé par l'inspecteur général du Mexique, D. Jozé de Galvez. Grâce aux efforts combinés des deux pouvoirs, San-Diego s'élève en même temps, et dès l'année 1768 ce vaste pays est protégé efficacement par les deux établissements nouveaux, qui grandissent simultanément aux deux extrémités de la province et qui ont bientôt, comme point intermédiaire, la mission de San-Buenaventura.

Secondés avec zèle par la marine espagnole, mais environnés de hordes barbares, les missionnaires ne pourraient réussir sans l'esprit plein de prévoyance qui préside alors en Espagne à un vaste système de colonisation. Nul établissement consacré à la civilisation des Indiens ne s'élève s'il ne repose sur un triple mode d'administration. La *mission*, peuplée d'indigènes, est exclusivement soumise au principe religieux; le *pueblo* reçoit des colons du Mexique, ou bien de la mère patrie, et fait prévaloir dans son sein le régime civil; le *presidio* est organisé exclusivement sous le régime militaire. C'est là que résident, pour la protection du pays, ces compagnies bardées de cuir (*compañías de la cuerra*) que leur armure défensive met à l'abri des traits des Indiens, et qui après avoir protégé les missions durant quelques années, peuvent passer, habitants paisibles des villages, dans les rangs des *puebladores*, aidés alors des deniers de l'État (1).

Ces détails administratifs, si peu connus de l'Europe, étaient en vigueur il

(1) Il existe dans d'autres parties de l'Amérique des soldats défendus ainsi par des cuirasses en cuir (*Voy. le Brésil*, p. 218). Les armures de la Californie paraissent avoir été plus simples que celles décrites déjà par nous, puisque l'on ne dit pas qu'elles fussent piquées en coton. Selon M. Duffot de Mofras, c'était une sorte de robe de peau de daim assez semblable à une cote de mailles qui ne pouvait être traversée par les flèches. Les « soldats n'endossaient cet uniforme qu'en campagne et au moment du combat; leur tête était couverte d'un casque à deux visières. Un bouclier en cuir passé au bras gauche leur servait à repousser les flèches, et les coups de lance, dans les luttes corps à corps, alors que, se défendant avec le sabre ou la lance, ils ne pouvaient faire usage de leurs pistolets ni de leurs mousquets. Les chevaux eux-mêmes, comme ceux des anciens chevaliers, étaient couverts d'une armure en cuir. »

y a quatre-vingts ans à peine; et pour la Californie c'est de l'histoire ancienne, puisque le système qui les avait créés a cessé de prévaloir. Le rapide développement que prirent néanmoins alors les deux provinces prouve que ce mode d'action était basé sur une connaissance approfondie des localités et sur un besoin réel du pays. On ne saurait donc sans injustice passer sous silence une organisation qui amena après tout de remarquables résultats, puisque vingt et un établissements animèrent en peu d'années ces déserts, et que des milliers d'Indiens, qui très-probablement eussent disparu du sol, comme il en a tant disparu dans l'Amérique du Nord, passèrent dans la civilisation. Ce qui contribua à hâter ce développement rapide, il ne faut pas l'oublier, ce qui créa même pour l'avenir des sources de richesse incalculables, ce fut l'esprit prévoyant, qui n'hésita pas à jeter dès l'origine trois cents têtes de bétail sur ces terrains vierges. Le phénomène qui avait eu lieu dans les pampas de Buenos-Ayres se renouvela dans cette partie du nouveau monde, et à mesure que les ressources d'alimentation se multipliaient la population des colonies nouvelles put s'accroître sans aucun danger.

Vers cette époque, un changement eut lieu dans la vaste province dont nous esquissons l'histoire à grands traits: frappés des résultats qu'obtenaient les religieux de l'ordre de Saint-François, les dominicains de Mexico prétendirent partager leurs travaux, et ils s'adressèrent à l'autorité pour qu'on leur concédât quelques missions dans la haute Californie. Les franciscains firent observer avec raison qu'il était difficile d'immiscer de nouveaux directeurs dans des établissements fondés d'après un système homogène; mais ils offrirent aux dominicains la direction générale des anciennes missions, et ceux-ci allèrent gérer toutes celles qui avaient été formées par les jésuites dans la basse Californie.

Au temps où nous sommes parvenus ce pays ne relevait plus directement de la vice-royauté de Mexico: en 1777 le roi d'Espagne avait créé une capitainerie générale des provinces internes, et cette vaste région comprenait le Nouveau

Mexique, le Sonora, ainsi que les deux Californies. Le chevalier Théodore de Croix avait été chargé de diriger l'administration qui pourvoyait aux besoins temporels des quatre provinces, tout en laissant une action libre aux missionnaires; et il s'acquitta avec zèle des devoirs qui lui étaient imposés : en 1781, cependant, on crut pouvoir soustraire le pouvoir militaire au commandement immédiat des religieux; un déplorable massacre, prévu par les franciscains, eut lieu sur les rives du Colorado, et prouva tout le péril qu'il y avait à irriter les Indiens en s'appropriant violemment leurs terres.

A l'exception de quelques événements de cette nature, durant lesquels les sauvages se montrent rarement les agresseurs, l'histoire de cette contrée se traîne pendant près d'un demi-siècle sous un aspect uniforme, et c'est tout au plus si l'arrivée de quelque grande expédition maritime, telle que celle de Lapérouse (1) par exemple, vient rompre dans les missions de la côte la monotonie d'une paternelle administration, qui par la régularité de ses rouages, ses formes presque monastiques, excluait jusqu'à la probabilité qu'il pût s'offrir des incidens nouveaux. Si nous voulions nous étendre, les révolutions intérieures de ces aggrégations d'Indiens auraient aux yeux du lecteur un caractère d'uniformité qui en rendrait le récit peu attachant. De barbares représailles peu fréquentes, il faut le dire, de secrets complots, ourdis dans l'ombre par les devins contre l'autorité des pères, les efforts incessants renouvelés par les missionnaires, pour faire marcher dans la même voie ces êtres grossiers, différents souvent de mœurs et presque toujours de langage; voilà ce qui composerait ces annales : l'intérêt qu'elles pourraient offrir serait un pur intérêt local.

En 1822 les choses changent tout à coup d'aspect, et la révolution qui a émancipé le Mexique a son écho dans la Californie. Le gouverneur espagnol D. Pablo de Sola, refusant de servir la nouvelle république, s'éloigne de Monte-

Rey; et un Californien de naissance, D. Luiz Arguello, est nommé gouverneur par *interim*. La Californie est déclarée *territoire*, ayant droit à la députation provinciale : le premier député qu'elle envoie au congrès de Mexico n'est pas admis : sa qualité d'Espagnol fait annuler sa nomination. En 1824 la nouvelle république installe un gouverneur portant aussi le titre de chef politique, pour diriger la Californie. D. José Maria Echandia nomme des administrateurs aux missions, et veut enlever la direction temporelle aux missionnaires. Ce chef politique maintient cependant l'ordre, un instant compromis en 1830; mais des plaintes graves s'élèvent contre lui : il est accusé de s'être prêté au pillage, et le lieutenant-colonel D. Manuel Victoria vient le remplacer. Homme intègre, cet officier a à lutter contre les mauvaises passions, et bientôt il s'éloigne, laissant l'exercice de l'autorité supérieure aux capitaines des presidios.

En 1831 le commandement est dévolu au général de brigade D. José Figueroa : il y a conflit entre l'autorité politique et l'autorité religieuse; mais ce n'est que trois ans plus tard qu'un décret de la junte provinciale enlève aux missionnaires « toute participation à l'administration des biens. » Selon l'écrivain qui nous sert ici de guide, on leur promit une indemnité annuelle, dont le paiement ne s'était pas encore effectué dix ans plus tard.

Nous passerons rapidement sur tout ce qui a rapport à une compagnie qui se fonda à Mexico en 1834, sous le titre de *Compañia cosmopolitana*. Son but avoué était de coloniser la Californie; mais l'absence d'agriculteurs et les éléments hétérogènes dont elle se composait la rendaient essentiellement impropre au rôle difficile qu'elle s'était imposé; on lui prête d'ailleurs des vues qui n'étaient rien moins que philanthropiques. Elle échoua complètement. Ce fut cependant à elle que l'on dut l'introduction de l'imprimerie en Californie : quelques ouvriers typographes qui faisaient partie de la compagnie transportèrent en 1834 une petite presse à Monterey; la première qui, dit-on, eût été apportée dans ces régions lointaines. Un événement plus important et dont les

(1) Nous rectifions ici l'orthographe de ce nom illustre d'après des documents officiels. Galop de Lapérouse relâcha à Monterey en 1786.

dernières co  
prévoir s'effe  
missions ava  
cularisées pa  
simulacre de  
l'égard des  
taient vus à  
terres et de  
nouveaux co  
indigène ou  
gnols, paru  
pays. « Un  
anglais et su  
cains arrivèr  
lifornie à tr  
cheuses. Ces  
castors, n'av  
que leurs ca  
blirent en C  
toutes les ré  
théâtre (1).

Etranges r  
celles qui on  
où s'agite un  
âmes dissém  
carrées. En  
les destinées  
lifornie crut  
d'indépendan  
mouvement,  
vance par le  
Mexico : un  
Bautista Alv  
la douane, d  
Trente cha  
à leur tête  
soixantaine  
quelques ha  
que Monter  
indépendant  
verneur Gu  
dix hommes  
*presidio*; m  
mouillés da  
au nombre  
demment l  
capitula, et  
taire du po  
l'indépenda  
paration, m  
par l'indiffe  
pour une p  
à la républ

(1) Duflot d  
de la Califor

dernières conséquences sont faciles à prévoir s'effectua vers cette époque. Les missions avaient été définitivement sécularisées par le général Figueroa, et un simulacre de partage avait eu lieu à l'égard des misérables Indiens, qui s'étaient vus à peu près dépouillés de leurs terres et de leurs bestiaux, lorsque de nouveaux colons, étrangers à la race indigène ou aux descendants des Espagnols, parurent tout à coup dans le pays. « Un grand nombre de matelots anglais et surtout de trappeurs américains arrivèrent des États-Unis en Californie à travers les montagnes Rocheuses. Ces aventuriers, chasseurs de castors, n'avaient pour toute fortune que leurs carabines (*rifles*); ils s'établirent en Californie, et se mêlèrent à toutes les révolutions dont elle devint le théâtre (1). »

Étranges révolutions, sans doute, que celles qui ont lieu dans ce vaste pays, où s'agit une population de cinq mille âmes disséminée sur deux mille lieues carrées. En attendant qu'elle partageât les destinées d'un grand peuple, la Californie crut pouvoir obéir à ses velléités d'indépendance, et en octobre 1836 un mouvement, préparé longtemps à l'avance par les étrangers, la sépara de Mexico : un Californien nommé D. Juan Bautista Alvarado, simple employé de la douane, devint chef de l'insurrection. Trente chasseurs américains, ayant à leur tête un certain Graham, une soixantaine de *rancheros* à cheval, quelques habiles tireurs, suffirent pour que Monterey tombât au pouvoir des indépendants. Non-seulement le gouverneur Gutierrez n'avait que soixante-dix hommes pour se défendre dans le *presidio*; mais les bâtiments américains mouillés dans le port (et ils étaient au nombre de quatre) favorisaient évidemment les insurgés. Le gouverneur capitula, et Alvarado, devenu le dépositaire du pouvoir, proclama hautement l'indépendance du pays. Dans cette séparation, motivée, dit-on, suffisamment par l'indifférence offensante du Mexique pour une province lointaine, on laissa à la république les anciennes missions;

c'est ce qu'attestait suffisamment le titre pompeux qu'adopta le pays en proclamant son indépendance absolue. *L'Etat libre et souverain de la haute Californie* (1) se vit néanmoins dès l'origine en proie aux divisions intestines : Alvarado, maître de Monterey, n'était pas reconnu par les autres pueblos; et lorsqu'il voulut prendre en main la gestion des affaires il vit surgir tout à coup un compétiteur. Il n'y a rien de plus ordinaire à coup sûr qu'un incident pareil, lorsque l'on a à raconter les troubles de l'Amérique; mais ce qui l'est moins, c'est de voir que les deux rivaux s'arrangent sans coup férir : cela arriva cependant. Le chef qui commandait les forces envoyées de Santa Barbara comprit dès le premier abord qu'il y avait communauté d'intérêt, où il n'y avait que division apparente et il fut convenu qu'un arrangement serait proposé au gouvernement de Mexico. Le personnage qui venait de paraître sur l'horizon se nommait Castillero; l'événement prouva qu'il était parfaitement à même de remplir la mission dont une commune convoitise l'avait chargé. Il se rendit dans la capitale du Mexique, « et les renseignements qu'il fournit sur les richesses encore existantes dans les missions déterminèrent, dit M. Duflot de Mofras, à voter la loi du 17 août 1837, qui enleva complètement aux religieux l'administration temporelle et la laissa à la libre disposition du gouverneur. »

Le personnage auquel on laissait une si grande latitude n'était cependant pas le chef des indépendants. Mexico avait institué un nouveau gouverneur. Ce chef politique, nommé D. Carlos Carrillo, ne fut pas accepté, et Alvarado sut se maintenir au pouvoir, en dépit de l'administration centrale, il en fut de même de son ancien antagoniste Vellejo, que l'on confirma dans le poste de commandant général militaire.

Ces étranges concessions eurent bientôt les résultats qu'elles devaient amener. Alvarado s'appropriâ, dit-on, des biens immenses confisqués sur les mis-

(1) *El estado libre y soberano de la alta California* : telle fut la dénomination inscrite en tête des actes officiels. Voy. les pièces justificatives insérées à la suite du Voyage de M. du Petit-Thouars. Voy. aussi Ch. Wilkes, t. V.



sions, et sans cesser d'accroître son opulence fit encore de nombreuses largesses aux Américains commandés par Graham, qui l'avaient servi de leur intrépidité. La ruine des missions fut consommée par les décrets de 1839 et de 1840; et si le 17 novembre de cette dernière année un ordre du ministre de l'intérieur enjoignit au gouverneur général de restituer l'administration des biens temporels aux franciscains, jamais ce décret ne reçut son exécution.

Un grave événement se préparait cependant : et il deviendra curieux un jour pour l'histoire de voir ce que pouvait entreprendre une poignée d'hommes essayant de faire des destinées nouvelles à ces vastes régions qui formeront un jour plus de provinces peut-être qu'on ne comptait de soldats parmi eux. Guidés par leur chef Isaac Graham, les quarante-six chasseurs américains dont Alvarado avait utilisé le courage se ligèrent contre lui; et, devant les exigences de la diplomatie, prétendirent faire entrer dans l'union américaine un pays dont le Mexique semblait méconnaître la valeur. En réalité toutefois la cause du complot venait de ce que ces hommes, dit-on, ne se trouvaient pas suffisamment récompensés; ils furent trahis au moment de l'exécution, mais leur adresse à se servir de la carabine était redoutée : on n'osa les attaquer de front, et le chef de la bande destinée à marcher contre eux fit tirer lâchement pendant la nuit contre l'abri de branches qu'ils s'étaient élevé. Un seul individu reçut un coup mortel en fuyant. Graham et ses compagnons furent blessés. Envoyés à Mexico pour se justifier, ces intrépides coureurs de bois surent se faire allouer de solides dédommagements, et revinrent plus tard en Californie. Bravant ceux qu'ils avaient servis jadis, ils formèrent dans le pueblo de los Angeles un noyau d'hommes intrépides prêts à seconder par leurs efforts la politique des États-Unis.

En dépit de cette échauffourée, Alvarado était resté maître fort paisible du gouvernement; une émeute qui eut lieu en 1842 dans la basse Californie troubla seule la tranquillité de son administration; elle fut promptement réprimée. Cependant une circonstance inatten-

due arracha encore en 1842 les Californiens à leur vie paisible. Une centaine d'Américains ayant traversé les déserts immenses qui les séparent de l'océan Pacifique, le gouverneur général crut à la possibilité d'une nouvelle agression, et demanda des renforts à Mexico; Santa Anna, qui gouvernait alors, obtint par son désir, et le 25 juillet 1842 quatre cent cinquante hommes s'embarquèrent à Mazatlan pour la Californie. Il y avait malheureusement parmi eux trois cents forçats; ces individus, inutiles pour la défense du pays, sont devenus durant un temps sa terreur.

En recevant ce surcroît de force, la Californie reçut un nouveau gouverneur : le général Micheltorena commandait l'expédition dont nous venons de parler et devait prendre l'administration suprême, Alvarado ayant été nommé premier conseiller de la junte départementale. Arrivé à San-Diego le 20 août, le général ne put se rendre, comme il devait le faire d'abord, dans les lieux où l'on redoutait une invasion; il était en marche lorsqu'il apprit que le commodore Catesby Jones s'était embarqué de Monterey au nom des États-Unis. Cette agression de la part du commodore n'avait eu lieu que sur un bruit de guerre assez vague : une fois que l'on eut la certitude qu'il n'y avait pas de rupture entre les États de l'Union et le Mexique le port de Monterey fut restitué au gouverneur.

En 1844 M. Duflot de Mofras écrivait : « L'autorité du général Micheltorena ne paraît guère affermie; il est probable que tôt ou tard il sera traité comme ses prédécesseurs mexicains. Les Californiens influents répètent souvent que, ne recevant rien du Mexique, ils prétendent n'employer les revenus du pays qu'à solder des Californiens; ils ajoutent que s'ils consentent à entretenir une petite troupe de soldats, ils ne veulent pas avoir à craindre les attaques des galériens, qui ont dû être laissés libres, puisque tous les présidios sont détruits, et qu'il n'existe aucun emplacement pour les garder, et tout porte à croire que le général Micheltorena ne tardera pas à subir le sort des gouverneurs Victoria, Herrera Chico, Gutierrez et Carrillo. »

Les derniers d'une guerre assez redoutée bien était fondé à prévoir, il y a est allé recueillir renseignements pour produire. Avait naître en ve fornie est e nouvelles, n sommairement blissements d elle peut dis

ÉTAT ACTUEL  
NIE. — M  
LOS ANGE

A quelque nent, qu'ils s' ou pueblos, que les cent encore en C ment changé née 1836, ép le décret d missions et q à des admini prévoyance i Indiens ont relles qu'elle malheureuse accusation; tique du pay Nous ne par dispersion de uns ont rega l'intérieur, tent en ceuv principes ci jadis; mais des biens m tait vingt n dix mille ch il n'existait, deux mille vaux; les n qu'à quatre des produits droits; la c vait complé culture de suffire aux

(1) Comme exemple.

3° Li



Les derniers événements, résultats d'une guerre que les Mexicains n'ont pas assez redoutée, montreront bientôt combien était fondée la crainte que laissait entrevoir, il y a quatre ans, un historien qui est allé recueillir sur les lieux mêmes les renseignements que nous venons de reproduire. Avant toutefois de faire connaître en vertu de quel traité la Californie est entrée dans ses destinées nouvelles, nous voulons faire apprécier sommairement l'ensemble de ses établissements divers et les ressources dont elle peut disposer.

ÉTAT ACTUEL DE LA HAUTE CALIFORNIE. — MONTEREY — PUEBLO DE LOS ANGELES.

A quelque division qu'ils appartiennent, qu'ils s'appellent missions, présides ou pueblos, on ne peut se dissimuler que les centres de population si rares encore en Californie n'aient complètement changé d'aspect, à partir de l'année 1836, époque où fut rendu à Mexico le décret définitif qui sécularisait les missions et qui en remettait la direction à des administrateurs. L'apathie et l'imprévoyance inhérentes au caractère des Indiens ont eu les conséquences naturelles qu'elles devaient avoir, et ceci malheureusement n'est pas une vague accusation; un coup d'œil sur la statistique du pays suffit pour le démontrer. Nous ne parlons pas uniquement de la dispersion des catéchumènes : quelques-uns ont regagné les solitudes fertiles de l'intérieur, et il est possible qu'ils mettent en œuvre dans ces lieux écartés les principes civilisateurs qu'ils ont reçus jadis; mais pour ne faire mention que des biens matériels (1), où l'on comptait vingt mille bêtes à cornes, plus de dix mille chevaux, et cent mille moutons, il n'existait, il y a quatre ans environ, que deux mille bœufs et quatre cents chevaux; les moutons ne s'élevaient plus qu'à quatre mille. Il en était de même des produits ruraux dans une foule d'endroits; la culture des céréales se trouvait complètement abandonnée, et la culture de la vigne, qui commençait à suffire aux besoins du pays, n'entraît

(1) Comme à San-Luiz-Rey-le-Franca par exemple.

plus en compte que comme un produit de luxe. Nous ne fatiguerons pas l'esprit du lecteur par ces déplorables détails, qui se reproduisent dans presque toutes les localités avec une effrayante monotonie et qu'on trouvera d'ailleurs avec une parfaite exactitude dans le récent voyage de M. de Mofras. Nous nous contenterons de faire voir, avec cet écrivain, combien, à côté de ressources immenses, les finances de la Californie ont déchu. En effet, « si les recettes générales du département ne s'élèvent guère qu'à 70 ou 80,000 piastres par an, les dépenses atteignent au moins le chiffre de 120,000 piastres. Ce déficit annuel, continue M. de Mofras, explique assez pourquoi les employés de tout grade se sont livrés au pillage des missions. »

Les moyens de communication faciles autrefois, et grâce auxquels le commerce pourrait se rétablir, ont suivi dans leur décadence cette effrayante progression. Nous nous bornerons à dire, pour être bref, que l'on est quelquefois un an à Mexico sans connaître l'état réel de la haute Californie.

Le centre de population, dont le nom a le plus fréquemment retenti en Europe, le presidio de S. Carlos de Monterey, qui fut fondé en 1770, n'a pas échappé à cette influence; ses fortifications ont été détruite, sa population militaire a été en partie dispersée. Mais il est vrai qu'un pueblo considérable, qui prend pompeusement le nom de capitale, et qui ne comptait guère que six cents habitants il y a quatre ans, s'élève dans une position magnifique à quelque distance de l'ancien siège du gouvernement. Cette ville n'a commencé à jeter ses fondations qu'en 1827, et elle semble appelée aux plus hautes destinées. Si, lorsqu'on le contemple de la mer, « l'emplacement de Monterey est vraiment admirable, » nul édifice digne d'attention ne s'y fait encore remarquer. C'est dans cette ville que fonctionne l'imprimerie dont nous avons déjà signalé l'introduction. C'est là que l'on imprime quelques livres élémentaires pour les rares écoles du pays; et un jeune Français, M. Cambuston, y répand l'instruction primaire, trésor inappréciable pour le pays, depuis surtout que

les franciscains ont dû cesser leurs enseignements.

Il ne faut pas se le dissimuler, cependant, l'état déplorable du pays n'est qu'un état transitoire. Une autre race, moins chevaleresque peut-être, mais plus active, à coup sûr, accourt de toutes parts pour y jeter des germes d'industrie et pour y féconder, par son esprit entreprenant, les terres fertiles dont le génie espagnol dédaignait l'abondance. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'examiner quel est l'état actuel du pueblo désigné sous le nom de *Nuestra señora la Reyna de los Angeles*. Ce bourg, fondé à la fin de l'année 1781, sur les bords du Rio Porciuncula, qui porte aussi le nom de Rio de los Angeles, ce bourg, dis-je, a vu s'accroître tout à coup sa population blanche, qui s'élevait, dès 1842, à douze cents âmes, et cette population industrielle se compose en grande partie d'Américains des États-Unis, qui y sont accourus entraînés par cette sorte d'instinct politique qui ne trompe presque jamais. Bâti au milieu d'une vaste plaine où croissent en abondance la plupart des végétaux utiles de l'Europe méridionale (surtout la vigne et l'olivier), le pueblo de los Angeles est le rendez-vous des caravanes qui arrivent annuellement du Nouveau Mexique, et qui mettent ordinairement deux mois et demi à accomplir ce voyage aventureux (1). Les nouveaux colons, qui profitèrent de ces caravanes pour venir peupler durant ces dernières années les terres fertiles baignées par l'Océan Pacifique, avaient compris admirablement le rôle que leur réservait leur pays, et ils ont pu réaliser des profits considérables, en prenant l'initiative dans les entreprises agricoles que réclame la Californie. Hâtons-nous de le dire, la France n'est pas restée

complètement étrangère à ce mouvement civilisateur. Non-seulement un digne pasteur, M. Bachelot, a laissé les plus touchants souvenirs à Pueblo de los Angeles, dont il a administré naguère le spirituel, mais des industriels laborieux et habiles, parmi lesquels il faut compter M. Vignes, ont porté dans ce coin reculé du monde des principes de culture qui contribueront infailliblement un jour à sa prospérité.

Dès à présent ce bourg, enrichi des dépouilles des missions, est le plus florissant de la Californie; son territoire, que l'on peut évaluer à quinze ou vingt lieues en carré, ne nourrit pas moins de 80,000 bêtes à cornes, de 25,000 chevaux et de 10,000 moutons. Les céréales y réussissent faiblement; la vigne commence à y donner d'heureux résultats; un Français, M. Barric, y exploitait naguère une mine d'or vierge en grains; et d'autres minéraux précieux, dont les gisements sont bien connus, faisaient prévoir le développement probable d'une autre industrie: tous ces avantages réunis ont donné une sorte d'ambition aux habitants qui, las de ne former qu'une simple préfecture, prétendent l'emporter sur Monterey, et veulent faire donner le titre de capitale à Pueblo de los Angeles.

Ces bourgades ont encore bien peu d'intérêt pour l'Europe, il faut l'avouer; cependant leur destinée future est marquée dans l'histoire, et si plus d'espace nous était accordé, nous mettrions un empressement réel à rappeler les circonstances qui ont accompagné leur fondation, trop voisine pour quelques-unes de leur décadence. Des noms sonores mais peu connus, de simples renseignements géographiques, réveilleraient dans l'esprit du lecteur des souvenirs encore bien peu importants; il n'en sera pas de même dans quelques années. En attendant qu'il y ait dans ces contrées matière à des récits historiques, nous dirons qu'après Monterey et Pueblo de los Angeles les deux centres de population les plus considérables sont incontestablement San-Luiz-Rey-de-Francia et le pueblo de Santa-Bárbara; le premier renferme l'édifice le plus solide et le plus régulier que l'on ait élevé encore dans ce vaste pays. Le chef-lieu de la mission, bâti il

(1) Duflot de Mofras, *Exploration de l'Oregon et de la Californie*, t. I, p. 354. « La caravane part de Santa-Fé du Nouveau Mexique (lat. Nord, 36° 12 minutes) en octobre, avant que la neige commence à tomber, et, se dirigeant vers l'ouest, elle coupe la Sierra Madre, descend au sud du Rio Navajoas, passe par le territoire des missions détruites des Indiens Moquits, des Apaches et des Yumayas, traverse le Rio Colorado vers le 34°, croise la Sierra Nevada, la vallée de los Tulares, les monts Californiens, et arrive enfin aux fermes les plus orientales de la Californie, d'où elle vient aboutir au pueblo de los Angeles. »

ya un dem  
de la Catal  
Peyri (1), s  
ancienne sp  
la mission  
cinq cents  
sur une éter  
carrées. Le  
un mille d  
une populat  
dividus envi  
quelques Fra  
de l'année  
et son port  
pendant la r  
hommes no  
jusqu'à prés  
més d'inten  
une supré  
de constater  
aussi à sa p  
pueblo, dit  
fort import  
rieures de l  
lancé entre  
et a toujours

La missio  
Bárbara (2)  
du pueblo;  
construction  
rains propre  
permis de p  
veloppement.  
plus déjà qu  
P. Narciso I  
dignité de p  
établi sa rés

Il faut r  
nombre des  
existent mai  
forניה, la  
teur, le capi  
toyen du M  
Suisse, et a  
pulsion à la  
Nouvelle-Su  
d'années d'  
quante mill  
baie de San  
fluent du Sa  
Americanos  
en un fort bâ

(1) A dix ki  
(2) Le port  
34° 24' 40" lat.  
Ouest.

y a un demi-siècle par un franciscain de la Catalogne nommé Fray Antonio Peyri (1), se ressent toujours de son ancienne splendeur; on s'y rappelle que la mission a compté jusqu'à trois mille cinq cents Indiens, répartis, il est vrai, sur une étendue de plus de cent lieues carrées. Le second établissement, bâti à un mille du rivage de la mer, renferme une population blanche de huit cents individus environ, parmi lesquels figurent quelques Français. Son presidio, qui date de l'année 1780, est ruiné, il est vrai, et son port est d'une entrée difficile; cependant la réunion fortuite de quelques hommes notables qui se sont entendus jusqu'à présent, et qui se trouvent animés d'intentions droites, lui assigne une suprématie politique qu'il est bon de constater, et qu'il doit certainement aussi à sa position géographique. « Ce pueblo, dit M. de Mofras, joue un rôle fort important dans les affaires intérieures de la province; il tient la balance entre Monterey et los Angeles, et a toujours décidé les révolutions. »

La mission proprement dite de Santa-Barbara (2) s'élève à deux kilomètres du pueblo; elle offre encore de belles constructions, mais la rareté des terrains propres à la culture ne lui a jamais permis de prendre un très-grand développement. En 1842 elle ne comptait plus déjà que quatre cents Indiens. Le P. Narciso Duran, qui était revêtu de la dignité de préfet apostolique, y avait établi sa résidence.

Il faut nécessairement inscrire au nombre des centres de population qui existent maintenant dans la haute Californie, la *Nueva Helvetia*. Son fondateur, le capitaine Sutter, aujourd'hui citoyen du Missouri, est originaire de la Suisse, et a donné une merveilleuse impulsion à la petite colonie qu'il dirige. La Nouvelle-Suisse, qui compte une dizaine d'années d'existence, est établie à cinquante milles environ au-dessous de la baie de San-Francisco, non loin du confluent du Sacramento avec le Rio de los Americanos; elle consiste principalement en un fort bâti de briques séchées au soleil

(Adobes), défendu par douze pièces de canon. C'est dans l'intérieur que sont contenus les magasins et les ateliers. Le capitaine Sutter emploie environ trente blancs et quarante Indiens; mais plusieurs familles résident dans le voisinage. Cette petite colonie, qui s'élève à une distance considérable de tous les autres établissements, est parvenue en peu de temps à un haut degré de prospérité, et la culture du froment est la branche principale de ses exportations le long de la côte nord-ouest (1).

Tel est, avec le faible développement qu'il nous a été permis de lui donner, le tableau des centres de population existant dans le pays cédé récemment aux États-Unis. Disons-le cependant, on n'aurait qu'une idée fort imparfaite des ressources de la contrée si nous ne faisons connaître sommairement un grand territoire avec lequel conflinent les deux Californies. Cette vaste région, qui fait partie de l'État du Mexique, a d'ailleurs été signalée plus d'une fois au début de cette notice. Ce fut jadis la province de Sonora, qui excita à un si haut degré, parce qu'elle était le siège de mille traditions merveilleuses, l'ardeur des premiers conquérants. On pourra voir que tout n'était pas mensonge ou rêveries dans ces anciennes légendes, et cependant nous nous renfermons à dessein dans le cadre le plus restreint, renvoyant aux voyages qui ont été publiés sur le Mexique ceux qui voudraient de plus nombreux détails.

#### ÉTAT DE SONORA ET DE SINALOA.

— Cette vaste région, qui ne compte pas moins de 19,166 lieues carrées, et qui s'étend à l'est du golfe de Californie, a été mentionnée à peine dans la notice consacrée au Mexique par le savant Larenaudière. La variété de ses productions, ses mines si peu connues, les ressources dont elle pourra disposer, son voisinage immédiat des contrées dont nous nous occupons, tout nous faisait une nécessité d'en dire ici quelques mots. Les limites des deux départements dont nous esquissons l'histoire ont été tracées parfaitement dans le voyage récent de M. Duflot de Mofras. Elles sont comprises du sud au nord entre les 23<sup>m</sup> et 34<sup>m</sup> degrés de la-

(1) A dix kilomètres de la mer.

(2) Le port de Santa-Barbara est situé par les 34° 24' 40" lat. Nord, et les 122° 20' 30" de long. Ouest.

(1) Voy. Mitchell. Voy. aussi pour d'autres établissements l'Amérique Russe.

titude Nord. « Sonora et Sinaloa s'étendent depuis le Rio Bayma, qui les sépare de Jalisco, jusqu'aux Rios Colorado et Gila. » La mer Vermeille les borne à l'ouest; à l'est, ils ont pour point de démarcation les contre-forts de la Sierra Madre; les deux provinces se trouvent séparées elles-mêmes par le Rio del Fuerte, et elles formaient jadis une seule intendance. On lui avait imposé le nom d'État libre de l'occident (1), lorsque le Mexique se constitua en État fédéral; l'écrivain que nous venons de citer lui assigne une population de cent vingt mille habitants, sur lesquels il faut compter soixante mille indigènes. C'est du moins le calcul fort approximatif qu'il a été permis d'établir. Une géographie récente la porte, peut-être avec raison, à cent trente-cinq mille âmes (2).

Le climat de ces régions si peu peuplées est d'une douceur extrême. L'intérieur offre aux agriculteurs des terrains d'une fertilité incontestable; on a pu voir dans la partie historique que ce ne furent point ces avantages qui attirèrent jadis les Espagnols loin du pays nouvellement conquis. Les récits exagérés qui circulaient au Mexique sur la richesse inépuisable de ces contrées n'étaient cependant pas tous mensongers; et s'il fallut rabattre beaucoup des rêves répandus par Marcos de Niza, si l'*El-dorado* quelque peu fantastique qu'on avait créé fit des victimes encore trop nombreuses, il est certain que l'on ignore encore tout ce qui pourrait être obtenu de ces terrains abondants en métaux précieux, si on savait les soumettre à des travaux sagement conduits. « Leur principale source de richesse consiste dans les mines d'or et d'argent, dit M. de Mofras; il y a plus de deux cents localités exploitées, et l'on peut assurer que ces métaux se rencontrent partout. Dans ces départements on

(1) C'est cependant à propos de ces régions que M. de Humboldt a dit: « La vanité nationale se plaît même à agrandir les espaces, à reculer, sinon dans la réalité, du moins dans l'imagination, les limites du pays... Dans les mémoires qui m'ont été fournis sur la position des mines mexicaines, on évalue l'éloignement d'Arispe au Rosario à 360 lieues marines, d'Arispe à Copala à 400 lieues; sans compter que toute l'intendance de Sonora n'en a pas 280 en longueur. »

(2) Chauchard et Muntz, *Cours méthodique de Géographie*,

rejette des minerais contenant cependant trois et quatre millièmes d'argent, qui est toujours aurifère. Il est facile de concevoir les immense bénéfices que réaliseraient ceux qui introduiraient les premiers le procédé Becquerel, qui permet d'obtenir jusqu'à un demi-millième de métal, et cela à très-peu de frais. Et bien qu'il y ait des ateliers d'essai au Rosario, à Cosala, à Alamos, à Hermosillo et à Guadalupe y Calvo, comme ils sont dans un état pitoyable, le titre des lingots qui leur sont présentés est toujours supérieur à celui reconnu par l'essayeur. Nos maisons d'affinage doivent faire tous leurs efforts pour obtenir à Londres des métaux provenant de cette côte. Il n'y a guère que M. Bras de Fer (1), gérant de l'hôtel des monnaies de Durango, qui dirige avec une exactitude chimique les opérations métallurgiques. » L'un des départements auxquels s'appliquent ces réflexions judicieuses forme deux divisions, qui empruntent quelquefois leur nom aux Indiens Pimas, anciens dominateurs du pays. Au lieu de l'appeler simplement le Sonora haut et bas, on l'appelle alors *Pimeria Alla y Basa*. Il n'existe du reste aucune ville bien importante ni dans le pays de Sinaloa ni dans celui de Sonora. Culiacan, où réside le gouverneur, le préfet et l'évêque, est considéré comme la capitale du Sinaloa; c'est une ville de cinq mille habitants. Mazatlan est devenu le lieu de résidence du commandant général des deux départements, et l'a emporté sur la ville du Rosario, qui possédait jadis cet avantage. On aura une idée du développement intellectuel de Mazatlan, lorsque nous aurons dit que cette ville, qui ne renferme pas moins de huit mille âmes, avec une population flottante de trois à quatre mille individus, était restée jusqu'en 1840 sans établissement consacré à l'instruction publique. Le port est ouvert depuis peu d'années au commerce étranger, et il s'y faisait naguère encore un trafic considérable. Mazatlan ne saurait être regardé comme une place

(1) Depuis la publication de ce document, l'homme habile et digne de regrets dont le nom se trouve consigné ici a péri victime d'un lâche assassinat durant les déplorables dissensions qui ont ensanglanté ce pays.

militaire : e  
n'est défendu  
ni par des b  
forces en 184  
ou vingt dra  
de fantassins  
loa, San-Seb  
del Fuerte,  
lui être comp  
de la populat  
merce. Guay  
les affaires  
nora; mais c  
les produits  
vince. Bâtie  
licieuse, où c  
gétaux de l'  
ville, qui ren  
habitants, on  
qu'on ne sait  
amener dans  
exploitation  
Mofras s'expr  
territoire : «  
possède de gi  
ches et aussi  
*ceres de Oro*  
les terrains d  
la suite des plu  
du sol ou à qu  
profondeur. A  
les gisements  
tac (1), qui f  
produisirent  
cents onces d'  
d'or se bornen  
un bâton noin  
grains visible  
rigger des cour  
lavage des ter  
encore plus c  
rare de renco  
présent souve  
la valeur con  
inexprimable.  
potentielle du  
sédait un gran

(1) En 1839 on  
barres d'argent  
plus d'un millie  
auquel nous em  
ainsi : « Il faut a  
égale n'est pas p  
éviter de payer  
100 sur l'argent  
M. du Petit-Th  
relé de l'or recu  
Voy. le voyage



militaire : exposé de tous côtés, il n'est défendu ni par des fortifications ni par des batteries régulières, et ses forces en 1842 se composaient de quinze ou vingt dragons avec une soixantaine de fantassins. Les petites villes de Sinaloa, San-Sebastian, Tamasula et la ville del Fuerte, sont bien loin de pouvoir lui être comparées, et sous le rapport de la population et sous celui du commerce. Guaymas offre son port à toutes les affaires maritimes du pays de Sonora ; mais c'est Hermosillo qui réunit les produits métalliques de la province. Bâtie au milieu d'une plaine délicieuse, où croissent la plupart des végétaux de l'Europe méridionale, cette ville, qui renferme environ huit mille habitants, offre des richesses telles, qu'on ne sait encore ce que pourrait amener dans les coffres de l'État une exploitation intelligente. M. Duflot de Mofras s'exprime ainsi en parlant de son territoire : « Aucun pays du monde ne possède de gisements aurifères aussi riches et aussi étendus (*Criaderos ou placeres de Oro*). Le métal se rencontre sur les terrains d'alluvion, dans les ravins, à la suite des pluies, et toujours à la surface du sol ou à quelques pieds seulement de profondeur. Au nord de la ville d'Arispe les gisements de Quitovac et de Sonoitac (1), qui furent découverts en 1836, produisirent pendant trois ans deux cents onces d'or par jour. Les chercheurs d'or se bornent à remuer la terre avec un bâton noué et ne ramassent que les grains visibles ; mais si l'on voulait diriger des cours d'eau et faire en grand le lavage des terres, les bénéfices seraient encore plus considérables. Il n'est pas rare de rencontrer des grains d'or qui pèsent souvent plusieurs livres et dont la valeur comme objet scientifique est inexprimable. M. Zavala, ancien pénitencier du Mexique à Londres, possédait un grain d'or qui pesait plus de

(1) En 1839 on soumit à l'atelier d'essai 600 barres d'argent et 60 en or valant ensemble plus d'un million de piastres. M. de Mofras, auquel nous empruntons ces détails, continue ainsi : « Il faut ajouter qu'une somme à peu près égale n'est pas présentée à la vérification, pour éviter de payer les droits, qui sont de 5 pour 100 sur l'argent et de 4 pour 100 pour l'or. » M. du Petit-Thouars vante aussi l'extrême pureté de l'or recueilli dans la basse Californie. Voy. le voyage de la *Vénus*.

neuf mille piastres.... Malheureusement depuis trois ans les Indiens Papagos se sont soulevés, et massacrèrent ceux qui pénétrèrent dans le territoire de Sonoitac. Le commerce de Sonora souffre de cette diminution dans les revenus métalliques ; mais on doit espérer que sous peu la paix sera faite avec ces tribus. Du reste, ces Indiens ignorent jusqu'à présent la valeur de l'or et ne le recueillent pas. »

Ces détails pleins d'intérêt nous étaient donnés en 1844, et il est peu probable que l'état des choses ait subi de grands changements depuis cette époque. Les sauvages habitants du pays de Sonora ne se sont probablement guère modifiés. Les tribus les plus connues qui habitent ce territoire sont au nombre de cinq ; les Yaquis, les Mayos, les Opatas, les Gilepos et les Apaches. Ces derniers se sont acquis une grande réputation de courage et de férocité. Comme le fait très-bien observer Warden (1), les Apaches errent dans le pays qui s'étend depuis les montagnes Noires jusqu'aux frontières de Cohahuila ; leur tribu occupait autrefois tout le pays depuis l'embouchure du Rio-Grande jusqu'au golfe de Californie. » Il est impossible d'établir d'une manière satisfaisante le chiffre de sa population, mais on sait d'une manière positive, que par suite des guerres qui ont eu lieu dans ces derniers temps, il a singulièrement diminué. Réunis aux Gilenos et aux Axuas, ces Indiens sont désignés fréquemment aujourd'hui sous la dénomination de *Papagos*. Comme on le voit par la relation de M. de Humboldt, ils ont porté le nom de Mecos, et leur culte semble être encore une sorte de sabéisme. Ils n'ont pas d'ennemis plus invétérés que les Opatas. Cette nation, selon M. de Mofras, peut s'élever à vingt mille individus, qui habitent les rives du San-Miguel, de Hecasitas, d'Arispe, de los Ures et d'Oposura. C'est, dit-on, à leur fidélité et à leur courage que le pays a dû sa sécurité dans ces derniers temps. On comprendra la nécessité de leur concours en se rappelant qu'il y a quatre ou cinq ans le chef militaire de Sinaloa et de Sonora pouvait à peine disposer de six cents hommes d'infanterie et de

(1) *Art de vérifier les dates*.



deux cents cavaliers. Quelques-unes de ces tribus d'Indiens sont d'autant plus redoutables qu'elles savent se procurer facilement des armes à feu. Celles qui habitent le nord de Chihuahua par exemple se trouvent dans ce cas. Les Seris, qui se sont fixés aux portes d'Hermosillo, forment une mission de six cents Indiens, mais un millier d'entre eux errent encore indépendants. M. de Mofras n'évalue pas à moins de quarante mille la population des Yaquis et des Mayos; ces Indiens, accoutumés à de perpétuelles relations avec les colons, leur fournissent des bras pour l'agriculture et pour l'exploitation des mines. Grâce à leur habitude d'une industrie qui n'est pas sans périls, c'est souvent parmi eux que l'on trouve ces intrépides plongeurs qui, bravant les requins de l'océan Pacifique, descendent parmi les rochers abruptes de la côte, pour s'y procurer les huîtres perlières. Les perles pêchées dans ces contrées, celles que fournit la côte de la Californie ont joué un trop grand rôle dans le commerce pour que nous n'en disions pas ici quelques mots.

**LA PÊCHE DES PERLES.** — On a remarqué que dès les premiers temps de la découverte la pêche des perles avait été signalée en Californie comme pouvant être une source de richesses, et n'avait peut-être pas peu contribué à multiplier les expéditions vers ces contrées (1). Contrairement à ce qui se passe pour les mines de diamants dans l'Amérique méridionale, cette source précieuse de richesse semble avoir diminué plutôt qu'elle ne s'est accrue. Le prix auquel les perles se maintiennent dans le pays même en est une preuve, et M. de Mofras ne craint pas d'affirmer qu'elles sont plus chères à Sonora qu'à Mexico, où les produits de l'Inde et de Panama arrivent en assez grande abondance pour faire une concurrence fâcheuse aux perles indigènes.

Les huîtres perlières ne forment pas précisément des bancs, et la manière dont elles sont disposées le long des roches

(1) Les Indiens de la côte possédaient tous dès l'origine une grande quantité de perles, mais pour la plupart elles étaient brûlées; les pêcheurs étant dans l'habitude de jeter l'huître au feu, afin d'en faire rôtir la chair. *Voy. Herrera, t. II.*

ou au fond des eaux rend quelquefois leur extraction fort pénible et fort douloureuse même pour les Indiens, endurcis à toute espèce de fatigues; des spéculateurs qui avaient imprudemment compté sur les facilités que devait donner la cloche à plongeur n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'en fait d'entreprises de ce genre la connaissance des lieux est chose indispensable avant tout. L'instrument qu'ils avaient fait transporter à grands frais est resté complètement inutile, et la pêche a continué comme par le passé, c'est-à-dire avec toute la simplicité qu'y mettent les nations indiennes. Il serait cependant à souhaiter que l'art trouvât quelque moyen de préserver des dangers qu'ils courent continuellement ces hommes intrépides et adroits: il n'y a pas d'années en effet où les formidables requins dont ces côtes sont infestées ne fassent payer cher à quelques plongeurs leur insouciance intrépidité. Quoique les perles de la Californie ne puissent pas lutter de beauté avec les perles orientales, il y en a qui jouissent d'une réelle faveur dans le commerce de la joaillerie, et il en existe une espèce que sa teinte noire et ses chatoyements variés font tenir en une estime particulière dans le pays même, d'où l'on se garde de les exporter.

Si l'on s'en rapporte aux documents d'Antoine Herrera (1), l'Amérique aurait produit au seizième siècle des perles d'une grosseur vraiment monstrueuse; on en cite une qui ne pesait pas moins de vingt-cinq carats et qui avait acquis la dimension d'une petite noix: c'est encore dans ce naïf écrivain que l'on peut voir l'histoire d'une perle, moins grosse, mais plus parfaite, qui, ayant été achetée 1200 castillans, fut plus tard offerte par doña Isabelle de Bovadilla à l'impératrice, qui ne crut pas la récompenser trop magnifiquement en lui faisant remettre 4,000 ducats. Les pêcheries de la Californie ne semblent plus enrichir le commerce de la joaillerie de perilles merveilleuses. Cette industrie négligée, toutefois, a repris une faveur inattendue; et lors du passage de la *Venus* dans ces contrées M. du Petit-

(1) *Histoire des Indes orientales*, trad. du sieur de la Coste, t. II, p. 15.

Thouars en cinq cents par jour. ment occupé d'el Espiritu

C'est aussi que l'on extirpe les coquillages

*L'haliotis* est rouse et par

ayant une va bitants de la

taut une gra mais les An

porté pour a non-seuleme

le port que n perdu pour a

des peuples ticiulière, et

des fourrures dit que ce ma

mence à être San-Matteo.

apprend auss le nom vulg

grand rôle d de Noutka;

nord-ouest la par les marin

**MŒURS** FLUENCE DE

**TUMES.** — Il diens soumis

les missions non plus ra

des *presidios* mot de la p

si on l'aime la Californie

distinctifs qu dants des pr

qui naissent que donne la

tes espaces, résultant du

ces déserts f niens qui co

ancêtres ren veilles que l'

chos errant conformité

plus d'une des habitud

nationales re (1) *Voyage*

Thouars eut occasion de constater que cinq cents plongeurs étaient fructueusement occupés sur les *placers* de l'île de l'Espiritu-Santo.

C'est aussi des côtes de la Californie que l'on extrait l'un des plus éclatants coquillages qui ornent nos collections. L'*haliois* est représenté par de Lapérouse et par M. de Humboldt comme ayant une valeur réelle aux yeux des habitants de la côte nord-ouest. Il en existait une grande quantité à Monterey; mais les Anglo-Américains en ont exporté pour ainsi dire des cargaisons, et non-seulement l'*haliois* a diminué dans le port que nous désignons ici, mais il a perdu pour ainsi dire sa valeur aux yeux des peuples qui l'avaient en estime particulière, et qui l'échangeaient contre des fourrures. Le capitaine Roquefeuille dit que ce magnifique coquillage ne commence à être commun sur la côte qu'à San-Matteo. Le même voyageur nous apprend aussi que l'oreille de mer (c'est le nom vulgaire de l'*haliois*) joue un grand rôle dans la parure des habitants de Noutka; ces indigènes de la côte nord-ouest la reçoivent de la Californie par les marins des États-Unis (1).

**MŒURS DES CALIFORNIENS; INFLUENCE DES LIEUX SUR LEURS COÛTUMES.** — Il ne s'agit plus ici des Indiens soumis à un ordre régulier dans les missions, nous ne prétendons pas non plus rappeler le régime militaire des *presidios*, nous voulons dire un mot de la population des *pueblos*, ou, si on l'aime mieux, des petites villes de la Californie. On l'a déjà vu, les traits distinctifs qui appartiennent aux descendants des premiers colons, ce sont ceux qui naissent du caractère indépendant que donne la faculté d'errer dans de vastes espaces, joints à l'agilité corporelle résultant du métier de pasteur dans ces déserts fertiles; en effet, les Californiens qui comptent des Espagnols pour ancêtres renouvellent ici toutes les merveilles que l'on nous raconte des Gauchos errant au sein des Pampas. La conformité de productions amène en plus d'une circonstance la conformité des habitudes, et les prédispositions nationales reproduisent les mêmes traits

caractéristiques. Partout le *lazo* (1) pourvoit à la subsistance, partout un sentiment d'hospitalité vous convie à partager dans la solitude une vie simple mais abondante. Toutefois, le régime des habitants de la Californie semble à la fois plus varié, plus conforme aux nécessités de la vie européenne que celui qui a été adopté dans les vastes plaines d'une autre partie de l'Amérique. Le voisinage des grandes forêts, la culture plus générale de certains végétaux, la multiplicité des ressources offertes par la chasse, sont les causes premières d'une certaine différence que nous constatons. Un autre trait du caractère des Californiens, c'est le goût du plaisir et de la danse, l'amour des excursions sans fin. Un voyageur moderne nous a transmis à ce sujet quelques observations, trop originales pour que nous ne les reproduisons pas ici. Après nous avoir décrit les habitudes de vie oisive, qui semblent être l'apanage du colon de ces parages, après nous avoir peint son dédain absolu pour l'agriculture, son goût effréné pour le jeu, ces paris étranges où deux cents têtes de bétail sont quelquefois perdues dans une simple course de chevaux, M. Duflot de Mofras rappelle ces étranges parties de plaisir, qui, dans d'autres parties du monde, seraient considérées a coup sûr comme les plus fatigantes corvées. « Les principales réunions, dit-il, ont lieu aux fêtes des missions et pendant les *herraderos*, nommés aussi *rodeos*. Dans ces occasions les habitants sortent de leur apathie habituelle, et deviennent infatigables pour le plaisir; on les voit danser jusqu'à deux jours et deux nuits, sans autre interruption que celle nécessitée par les repas. Lorsqu'un mariage ou toute autre fête est célébrée dans le pays, on rencontre sur les routes des convois de charrettes, traînées par des bœufs et remplies de femmes, de vieillards et d'enfants. Ces charrettes, d'une construction fort simple, sont intérieurement garnies de cuir

(1) « Cet instrument est devenu d'un usage indispensable à une infinité de peuples de la zone tempérée, attendu que ces peuples sont nomades et presque bédouins, par suite de la multiplication des bœufs et des chevaux. » Roquefeuille, *Voyage autour du monde*, t. 1, p. 167. Voy. aussi Beechey, *Narrative*, etc.

(1) *Voyage autour du monde*.

de boeuf, avec des roues très-basses et formées d'une seule pièce de bois ; d'autres fois on trouve des caravanes entières de trente et quarante personnes de tout sexe et de tout âge, courant au galop, munies de violons, de guitares et d'autres instruments.

« Le premier soin des Californiens en vous abordant est de vous tendre la main, de vous offrir de l'eau-de-vie, et de vous demander votre nom, votre profession et le but de votre voyage. Quant à eux, répondant d'avance à toutes les questions qu'on pourrait leur faire à ce sujet, ils vous engageront à les accompagner soit *al rodeo de mi señor tio* (au ferrage des bestiaux de monsieur mon oncle), soit à *la boda de mi prima* (à la noce de ma cousine). Si l'on accepte, on est sûr d'être parfaitement reçu ; mais souvent ces estimables parents demeurent à cent ou cent cinquante lieues de l'endroit où la proposition nous est faite ! — Presque tous les colons de race espagnole étant unis par des liens de parenté, ces excursions se renouvellent fréquemment ; les habitants semblent regarder comme la chose du monde la plus simple de faire deux ou trois cents lieues pour danser quelques jours. »

« Au mois d'août 1841, une caravane de ce genre, composée d'une trentaine de personnes, hommes et femmes, se rendit à la mission de San-Francisco Solano, aux établissements russes, pour célébrer la fête de madame Hélène de Rotscheff, femme du gouverneur. Partis le matin, ils arrivèrent le soir à la ferme de Klebnikoff, dansèrent toute la nuit, la journée du lendemain et toute la nuit suivante : puis le troisième jour, à cinq heures du matin, après avoir été sous la fenêtre de madame de Rotscheff, qui s'était retirée de bonne heure, la saluer d'un vivat général, la troupe retourna chez elle au galop sans avoir pris un seul instant de repos. »

Les femmes capables de supporter de telles fatigues par amour pour le plaisir en affrontent bien d'autres dès qu'il s'agit d'un labeur productif ou bien de quelques travaux importants. L'écrivain que nous avons déjà cité a retrouvé du reste en Californie le plus beau type de la race espagnole ; la vie que ces femmes

mènent habituellement développe chez elles une telle force musculaire, une telle activité, que plusieurs d'entre elles peuvent se servir du laço tout aussi bien que leur mari, et que presque toutes savent déployer à cheval les qualités du plus intrépide écuyer. Il ne faut pas à de telles femmes, on le pense bien, des spectacles tels que les nôtres ; les courses, où le taureador montre son adresse, des combats dans lesquels un taureau et un ours gris se disputent la victoire, les luttes animées de deux coqs, sur l'issue desquelles reposent des enjeux considérables, voilà quels sont leurs divertissements habituels. Tout cela ne les empêche pas d'être des épouses recommandables à plus d'un titre, et surtout d'excellentes mères de famille. Les Californiennes sont, à ce qu'il paraît, d'une fécondité comparable à celle que l'on remarque dans diverses contrées peu peuplées du nouveau monde ; mais un fait curieux, et qui ne doit pas échapper à l'observateur, c'est la supériorité des naissances masculines sur celles des femmes. M. de Moiras voit même dans cette disproportion notable une cause future de perturbation.

On ne saurait se le dissimuler, un changement radical se prépare dans la population californienne. L'arrivée incessante d'étrangers laborieux, la préférence que les Californiennes leur accordent fréquemment sur les nationaux, dont l'indolence est un perpétuel sujet de reproches, les colonies partielles qui ne peuvent manquer de se former sur des points divers, l'impulsion que doit recevoir le pays des efforts de l'Amérique, tendant à accroître son commerce avec l'Asie, tout doit contribuer à la modification du type primitif. Tout aussi dans cette partie du nouveau monde convie à une immense émigration. Quel rôle la France jouera-t-elle dans cet appel fait aux peuples par une nature féconde ? nous l'ignorons encore. Ce qu'il y a de probable, c'est qu'un certain nombre de colons appartenant à la race industrielle des Canadiens ne tardera pas à se rendre sur les bords de l'océan Pacifique pour les fertiliser ou pour exploiter ses forêts. Une sympathie qui ne s'est jamais

éteinte, t  
venirs hi  
raient étr  
détermin  
parties d  
aujourd'h

DERNIER  
ARRIVÉ  
NIE. —  
RITOU  
LE ME

Lorsqu  
marche p  
durant c  
frappé de  
guider ce  
de ses op  
sa démar  
que dût  
les genre  
un dévelo  
dont la ra  
ple parmi  
rieuserme  
bouchés.  
carte de  
compre  
entrepris  
Texas, le  
douteux  
dédomma  
pas ici la  
semert d  
citoyens  
(M. Gal  
avec d'au  
qui pouv  
ter les d  
reille di  
loin, et il  
lui donn  
ble. Ce d  
persévér  
dans cet  
secrets,  
Londres  
dont il a  
mais qu'  
la lutte  
l'Union  
terons d  
ment les  
qui con  
et qui fi  
Nous

éteinte, une identité bien réelle de souvenirs historiques et de langage, pourraient être alors parmi nous une cause déterminante d'émigration vers une des parties du nouveau monde qui offrent aujourd'hui le plus d'avenir.

**DERNIERS ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ARRIVÉS DANS LA HAUTE CALIFORNIE. — CESSATION DE CE VASTE TERRITOIRE FAITE AUX ÉTATS-UNIS PAR LE MEXIQUE. — CONCLUSION.**

Lorsqu'on examine attentivement la marche politique suivie par les États-Unis durant cette dernière période, on est frappé de la sagesse prévoyante qui a dû guider cette république dans l'exécution de ses opérations. Quelque vaste que fût sa démarcation en effet, quelque immense que dû paraître un territoire où tous les genres de culture peuvent prospérer, un développement agricole et industriel dont la rapidité est peut-être sans exemple parmi les nations commandait impérieusement la création de nouveaux débouchés. Un simple coup d'œil sur la carte de l'Amérique suffit pour faire comprendre comment la guerre une fois entreprise à propos des événements du Texas, le choix du sénat ne pouvait être douteux dès qu'il s'agirait d'obtenir des dédommagements. Nous n'examinerons pas ici la question de droit, si courageusement discutée naguère par l'un des citoyens les plus éminents des États-Unis (M. Gallatin); nous n'essayerons pas, avec d'autres publicistes, d'examiner ce qui pouvait être fait peut-être pour éviter les désastres de la guerre, une pareille discussion nous conduirait trop loin, et il faudrait un volume entier pour lui donner le degré de clarté convenable. Ce qui reste hors de doute, c'est la persévérance apportée par les Anglais dans cette affaire, ce sont les efforts secrets, mais effectifs, du cabinet de Londres pour détourner un événement dont il a prévu toutes les conséquences, mais qu'il n'a pu éviter. Ostensiblement, la lutte s'est passée entre les États de l'Union et le Mexique; nous nous contenterons donc de spécifier chronologiquement les faits principaux de cette guerre, qui commence à l'adjonction du Texas et qui finit par la cession de la Californie.

Nous ne reviendrons pas ici sur les

événements de 1836 et sur la bataille de San-Jacinto, à la suite de laquelle Santa-Anna fut battu. Ainsi que l'a fait remarquer un publiciste distingué (1), il est présumable qu'en secouant le joug du Mexique les habitants du Texas avaient l'intention des'incorporer à l'Union américaine. Quelques mois après la bataille de San-Jacinto une proposition formelle fut faite dans ce sens aux États-Unis, mais elle ne fut point agréée; et l'indépendance absolue du Texas fut reconnue par la république dont il voulait faire d'abord partie. On n'a point oublié que la France, l'Angleterre et la plupart des États européens suivirent successivement l'exemple qui leur était donné par la puissance dont l'intérêt était le plus réellement engagé dans cette lutte diplomatique. En 1842 de nouvelles avances furent faites par le Texas, et l'on y répondit par un nouveau refus.

En 1843 un revirement subit a lieu dans la politique des États-Unis. Le président revient sur une décision qui s'est manifestée à deux reprises différentes, et au commencement de 1845 l'adjonction du Texas aux États de l'Union est décidée : cet événement politique toutefois n'a pas lieu sans d'assez longues négociations; et, chose remarquable il n'est consommé qu'après un premier refus du congrès américain.

S'il était permis d'accepter comme vrais des bruits politiques dans une question qui a cette gravité, nous rappellerions qu'on reprocha au président Tyler de n'avoir pris cette mesure qu'à la suggestion des spéculateurs sur les valeurs texiennes : il eût obéi, dit-on encore à cette époque, à l'espoir d'illustrer son administration et de faire renouveler son élection à la présidence. Selon cet homme d'État, une préoccupation d'une tout autre importance l'aurait dirigé, et il n'aurait songé à un accroissement de territoire qu'en raison de la certitude acquise par lui que l'Angleterre songeait à se faire céder le Texas par le Mexique.

Quoi qu'il en soit, l'incorporation trouva une opposition fort vive au sein du congrès américain; d'une part, on prévoyait la guerre; de l'autre, quelques

(1) M. Magne, à l'obligeance duquel nous devons plusieurs documents historiques reproduits ici.

esprits généreux craignaient qu'un acte pareil à celui qui venait de se produire n'eût pas aux yeux du monde tout le caractère de loyauté qu'on devait attendre d'une grande république. L'entraînement populaire triompha de ces scrupules.

Nul n'a pu oublier l'effet que produisit sur le Mexique une mesure que l'on redoutait, mais que l'on ne croyait peut-être pas imminente; les communications diplomatiques furent interrompues. Cependant, ainsi qu'on l'a dit fort bien, « tout porte à croire que le Mexique n'eût pas pris l'initiative des hostilités si les États-Unis n'eussent jugé à propos d'occuper militairement un territoire en litige. »

L'écrivain chargé de faire connaître dans cette collection les derniers événements qui ont eu lieu en Amérique a déjà établi comment ce territoire, compris entre le Rio Nueces et le Rio Grande, fut envahi; il a signalé les premiers actes du général Zacharie Taylor et l'habileté de ce chef militaire devant Matamoros; il a passé en revue les incidents qui furent la suite de cette première conquête: nous ne reviendrons point sur ces détails, mais nous dirons qu'après les dernières révolutions du Mexique, à la suite desquelles Santa-Anna, revenu de l'exil, s'empara du pouvoir, Taylor transporta le théâtre de la guerre sur un territoire qui se croyait sans doute à l'abri d'une telle invasion. Après une marche des plus pénibles dans l'intérieur, il arrive devant Monterey, que défendait une armée à peu près égale à la sienne; il lutte durant les journées des 21, 22 et 23 septembre 1846, et oblige enfin l'ennemi à capituler. Un armistice de deux mois est le résultat des conventions provisoires stipulées entre les deux généraux; mais cet armistice n'obtenant pas la sanction du gouvernement américain, les hostilités recommencent. La ville de San-Luiz tombe au pouvoir de Taylor, et, après quelques hésitations causées par des ordres contradictoires, ce chef militaire, d'une habileté incontestable, expédie la meilleure partie de sa petite armée au général Scott, qui doit pénétrer dans le Mexique par la Vera-Cruz; puis il rentre dans Monterey (1), et se re-

(1) Il ne faut pas confondre cette place, qui

plie sur Saltillo, petite ville appartenant à l'Etat de Chohahuila et Texas, et que l'on peut considérer comme la plus florissante et la plus peuplée de ces contrées, encore désertes.

La ville de Tampico, attaquée par mer, tombe au pouvoir des Américains le 14 novembre.

Cependant les opérations militaires qui ont l'intérieur pour théâtre continuent avec activité: le général Taylor, qui n'a gardé avec lui que quatre mille hommes, est attaqué par Santa-Anna, à la tête d'une armée trois ou quatre fois plus forte. Ceci nous conduit jusqu'en février 1847. Dans les derniers jours de ce mois tout fait prévoir une action décisive; mais alors s'engage entre les deux chefs une correspondance dont le caractère n'échappera point certainement au futur historien de ces événements, et dont l'issue glorieuse place Taylor au rang des hommes éminents de l'Amérique. Sommé de se soumettre, parce qu'il va se voir enveloppé par vingt mille hommes, qui tailleront infailliblement sa petite armée en pièces; mis en demeure de se rendre à discrétion, en profitant d'un sentiment d'estime généreuse, qui lui trace ces conditions suprêmes, il remet au parlementaire de Santa-Anna ce peu de mots: « En réponse à votre lettre de ce jour, me sommant de me rendre à discrétion, permettez-moi de vous dire que je refuse. » Le 22 et le 23 on se bat avec énergie; la victoire de Buonavista reste au général Taylor.

Le débarquement des Américains non loin de Vera-Cruz s'effectue dans les premiers jours de mars 1847; douze mille hommes vont agir sous les ordres du général Scott. La Vera Cruz se rend le 29 mars.

Lorsque l'on écrira avec quelque détail l'histoire si curieuse de cette campagne mémorable, l'attaque des défilés du Cerro-Gordo, réputés jusque alors impre-

fait partie de l'Etat de Nuevo-Leon, avec la célèbre mission. San-Luiz Potosi, dont il est question plus haut, est à 160 lieues de Mexico, et renferme 20,000 habitants. « Autrefois, dit Nebel, San-Luiz était cité à cause de ses mines, qui pouvaient rivaliser avec celles de Potosi. » Ce fut ce qui lui valut le surnom qu'elle porte. Ces beaux jours sont passés, ajoute le voyageur. *Voy. Voyage pitt. et arch. dans la partie la plus intéressante du Mexique; Paris, 1846, in-fol.*

nables, occu-  
les annales d  
du 17 et du  
sément rem  
mexicains to  
adversaires  
bagage cons  
moyens d'ac  
Anna lui-me  
la fuite. Apr  
les Améric  
ment Jalapa

Nous n'av  
ces événem  
saisir dans  
qui ont lieu  
que cette s  
tomber la c  
voir de l'en  
contribution  
que les port  
terey, San  
ports améri  
portées sur  
tique assur  
possession  
qui sur un  
veaux débo

Les rares  
de la haute  
différents à  
même caus  
sés. Un off  
avons eu p  
quer les lu  
phie, le col  
pas d'étud  
régions p  
les popul  
qu'elles s  
qui saura  
de richess  
plorés. L  
clamée à  
grâce aux  
déclaratio  
drapeau d  
peau arb  
faits cara  
une si gr  
trop rap  
que nous  
l'on peut  
c'est que  
gletterre  
ment cal



nables, occupera une place à part dans les annales des États-Unis. Les journées du 17 et du 18 avril 1847 sont glorieusement remplies : six mille prisonniers mexicains tombent au pouvoir de leurs adversaires, trente pièces de canon, un bagage considérable viennent grossir les moyens d'action du général Scott. Santa-Anna lui-même ne doit son salut qu'à la fuite. Après l'attaque du Cerro-Gordo, les Américains emportent successivement Jalapa, Puebla, Perrote, Mexico.

Nous n'avons rappelé sommairement ces événements divers que pour faire saisir dans leur ensemble les incidents qui ont lieu dans la Californie. Tandis que cette suite d'actions glorieuses fait tomber la capitale du Mexique au pouvoir de l'ennemi, qui la frappe d'une contribution, la flotte américaine bloque les ports de la mer Pacifique. Monterey, San-Francisco, deviennent des ports américains; et les victoires remportées sur les bords de l'océan Atlantique assurent aux États de l'Union la possession de magnifiques mouillages, qui sur une autre mer ouvrent de nouveaux débouchés à leur commerce.

Les rares habitants des vastes solitudes de la haute Californie ne restent pas indifférents aux luttes qui ont lieu pour la même cause sur deux rivages bien opposés. Un officier des États-Unis dont nous avons eu plus d'une fois occasion d'invoquer les lumières en matière de topographie, le colonel Fremont, ne se contente pas d'étudier en voyageur intrépide ces régions presque ignorées; il stimule les populations des campagnes, pour qu'elles s'unissent à un peuple actif, qui saura créer d'innombrables éléments de richesse dans ces lieux presque explorés. L'indépendance avait été proclamée à Sonora dès le 5 juillet 1846; grâce aux efforts du colonel, dès que la déclaration de guerre est connue le drapeau des États-Unis remplace le drapeau arboré par les indépendants. Ces faits caractéristiques, qui se passent à une si grande distance, sont néanmoins trop rapprochés de notre époque pour que nous en signalions les détails. Ce que l'on peut dire dès à présent néanmoins, c'est que les efforts incessants de l'Angleterre pour s'opposer à un envahissement calculé, chez une puissance qu'elle

redoute dans ces parages, sont plus que jamais évidents. Le colonel Fremont a démontré qu'une vaste cession de terrain devait être faite à un ecclésiastique irlandais (1) dans la haute Californie, pour y établir, sur la plus grande échelle, une colonie, qui, tout en conservant son influence religieuse, se fût développée à l'abri de la protection du pavillon britannique (2).

Après la prise de Mexico, des guerillas nombreuses s'étaient formées dans l'intérieur, avec l'intention de disputer aux Américains une conquête qu'ils regardaient comme accomplie. La basse Californie n'a pas été exempte des devastations qui suivent toujours ces corps francs. On avait appris par Mazatlan, au commencement de 1848, que des guerillas, sous le commandement de Mijares, avaient dirigé leur attaque contre le Cap, et s'étaient vus complètement détruits après avoir perdu leur chef. La Paz, plus avant dans le nord de la Péninsule, avait été aussi le théâtre d'un sanglant conflit entre les guerillas, que commandait le capitaine Pineda, et les Américains. La ville avait été réduite en cendres, durant le combat; les Mexicains avaient été en définitive repoussés.

Cette guerre de partisans, dont le moindre inconvénient est de retarder le progrès de la civilisation dans ces régions lointaines, ces luttes partielles, dont nous comprenons le mobile, mais qu'on apaisera promptement, perdent tout leur intérêt en présence de la convention diplomatique qui a reçu sa dernière sanction. Le 2 février 1848 un traité a été

(1) M. E. Mac-Nemara. Le territoire qu'il voulait obtenir est arrosé par le Rio San-Joaquin.

(2) Si l'on s'en rapporte, du reste, aux journaux qui citent la propre opinion du colonel, les autorités mexicaines établies en Californie auraient, par des concessions successives, pour ainsi dire converti ce vaste territoire en une sorte de propriété britannique; elles auraient même engagé les missions et autres domaines de l'État, soit comme garanties, soit comme indemnités de services rendus au gouvernement, soit encore comme restitution de sommes avancées. Ces cessions étranges, faites, dit-on, à la hâte, manqueraient néanmoins des formalités indispensables pour les rendre valables.

En ce moment le colonel Fremont demande des indemnités pour la Californie; il divise les réclamations en deux catégories; d'abord les dettes contractées sous l'état d'indépendance, puis celles qui proviennent des guerres avec les États-Unis.

signé dans la ville mexicaine de Guadalupe-Hidalgo, qui met fin aux hostilités entre les deux républiques. Les parties contractantes étaient représentées du côté des États-Unis par M. N. P. Trist, du côté du Mexique par D. Luis G. Cuevas, D. Bernardo Conto et D. Miguel Atristain. Le 10 mars 1848 ce traité a été ratifié par le sénat des États-Unis, à une immense majorité. Par l'article 5 des conventions on voit qu'un immense territoire est cédé aux États de l'Union; il se compose du Nouveau-Mexique et de l'immense région (1) qui a été désignée jusqu'à présent sous la dénomination de haute Californie. Ainsi que le dit fort bien un écrivain américain, il pourrait suffire à l'établissement de cinq ou six royaumes tels que l'Europe les entend. En compensation de ce prodigieux accroissement de limites, le gouvernement des États-Unis s'engage à payer au Mexique la somme de quinze millions de dollars. Des conditions libérales sont faites aux sujets mexicains; non-seulement on leur garantit à tout jamais le libre exercice de la religion catholique, mais ceux qui, en conservant leurs biens, ne voudraient pas acquérir la qualité de citoyens américains, sont libres de le faire, pourvu qu'ils spécifient leur choix avant l'expiration de l'année, à partir de la signature du traité. Considérant en outre que le vaste territoire cédé renferme un grand

(1) La ligne de division établie entre les deux républiques devra commencer dans le golfe de Mexique, à trois lieues du terrain opposé à l'embouchure du Rio-Grande, appelé autrement Rio-Bravo-del-Norte, ou opposé à l'embouchure de sa branche la plus considérable s'il y a plus d'une branche courant directement vers la mer.

Les limites sud et ouest du Nouveau-Mexique mentionnées au traité sont celles qui sont tracées sur la carte intitulée: *Carte des États-Unis du Mexique tels qu'ils ont été organisés et définis par divers actes du congrès de ladite république, la carte ayant été construite d'après les meilleures autorités*. Édition revue, et publiée à New-York en 1847, par Jean Disturnell. Une copie de cette carte est annexée au traité portant les signatures et les sceaux des parties soussignées; et dans le but d'obvier à toutes difficultés, lorsqu'il s'agira d'établir sur le terrain les limites qui doivent séparer la haute et la basse Californie, il est convenu que ladite limite consistera dans une ligne étroite tracée au milieu du cours du Rio-Gila, au lieu où ce fleuve s'unit au Rio-Colorado lorsqu'il se rend à la côte de l'océan Pacifique.

nombre de tribus sauvages dont les incursions pourraient porter un dommage extrême à l'État limitrophe, les États-Unis s'engagent à réprimer ces mouvements hostiles, comme s'ils étaient dirigés contre leurs propres citoyens, établissant d'ailleurs qu'il ne pourra jamais être acquis des Indiens aucun cheval, mulet, pièce de gros bétail, ou enfin objet quelconque ayant appartenu aux Mexicains (1). Il est évident qu'après avoir obtenu par la force des armes cette vaste concession, si longtemps désirée, les États-Unis ne demandent pas mieux aujourd'hui que de vivre en bonne intelligence avec leurs voisins, et qu'ils souhaitent même favoriser autant qu'il est en eux la faible population, si digne d'intérêt d'ailleurs, qui anime ces vastes solitudes. Ajoutons à toutes ces considérations que l'ancien traité de commerce et de navigation conclu à Mexico le 5 avril 1831, entre les deux républiques, est prorogé de huit ans à quelques modifications près. Il ne faut pas étendre bien loin ses regards en politique pour comprendre l'immense changement qui va s'opérer dans ces régions qui ont compté pour si peu jusqu'à présent dans la balance générale des intérêts du globe. Sans aucun doute la pensée prévoyante qui préside avec tant d'intelligence aux progrès rapides des États-Unis a tracé sur la carte servant de base aux traités de limites, des plans de cités commerciales, des chef-lieux d'établissements agricoles, qui en moins d'un siècle pourront changer complètement l'aspect de la contrée; d'ici à ce temps, l'action lente, mais persévérante, qui tend à modifier le système politique et commercial des Chinois, aura probablement produit son effet. Le Japon lui-même aura vu ébranler les bases de son immobile théocratie; son industrie cherchera peut-être de nouveaux débouchés; enfin les nombreuses cultures établies dans les îles Sandwich porteront sans doute alors leurs fruits. Quels ports plus favorables à leur commerce pourraient donc trouver ces divers États, que ceux qui s'ouvriront sur la côte de la haute Californie! Quels

(1) Ce traité a été reproduit par le *Weekly-Herald*, qui se publie à New-York, numéro du 20 mars 1848.

moyens de  
l'Europe pou  
rapides! San  
ouverte par  
d'immenses  
le continent  
ner les produ  
les plus fréq  
En présence  
due à l'appré  
presque aban  
à coup sûr  
voyageur pl  
l'univers, si  
marche, v

moyens de se mettre en rapport avec l'Europe pourraient être plus sûrs et plus rapides! Sans compter la voie naturelle ouverte par les fleuves, déjà l'on parle d'immenses chemins de fer traversant le continent américain et venant amener les produits de l'Orient dans les ports les plus fréquentés des États de l'Union. En présence de cette prospérité nouvelle, due à l'appréciation tardive d'une région presque abandonnée, on est bien tenté à coup sûr de répéter ces paroles d'un voyageur philosophe : « Le maître de l'univers, simple et uniforme dans sa marche, varié dans ses opérations, a

distribué le globe selon les besoins des êtres qui l'habitent; mais il faut souvent des siècles pour découvrir l'utilité dont telle contrée, telle position, telle montagne, telle rivière, tel port, peut être aux hommes, aux animaux. Le grand art des communications, qui n'est que l'exécution du plan du souverain architecte, se développe lentement; il se perd, se retrouve, et le hasard semble avoir quelquefois plus de part à sa perfection que les profondes méditations du politique et du philosophe. »

(1) Anquetil-Duperron, *l'Inde en rapport avec l'Europe.*

DESCRIPTION  
PR

Il n'y a peu-  
rique de cont-  
si divers que le  
aujourd'hui son  
nomination qu  
Anglais l'ont a  
territoire du  
*Albion, Nouvel*  
*novre, Nouve*  
*Carnouilles e*  
Il est compris  
montagnes Ro  
qua, et il s'éta  
les 42° et 54° 4  
à peu près 880  
une largeur mo  
son area est d  
carrés.

Pour prend  
exacte de la c  
il est hon de  
du cap Flattery  
latitude Nord,  
qu'aux 42° No  
semblable à ce  
basse Californi  
haute et abrupt  
à peu de dista  
montagnes s'é  
parts entre la  
que le fait r  
moderne, les h  
et de l'accès le  
excepter, à bie  
tion générale  
Francisco (2),

(1) Voyez Du  
n'accepte pas le  
comme nom indig  
historiens.

(2) Voyez le V  
phie de cette ma  
tous les soins dé  
de Tessan.

# L'ORÉDON.

## DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE. — PRODUCTIONS.

Il n'y a peut-être point dans l'Amérique de contrée qui porte des noms si divers que le vaste territoire désigné aujourd'hui sous le nom d'Orédon; dénomination qui semble prévaloir. Les Anglais l'ont appelé, selon les localités, *territoire du Rio-Colombia, Nouvelle Albion, Nouvelle Géorgie, Nouveau Hanovre, Nouvelle Calédonie, Nouveau Carnouailles et Nouveau Norfolk* (1). Il est compris vers l'ouest entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, et il s'étend du sud au nord entre les 42° et 54° 40' de latitude Nord; il a à peu près 880 milles de longueur, sur une largeur moyenne de 550 milles, et son area est d'environ 450,000 milles carrés.

Pour prendre une idée à peu près exacte de la configuration du littoral, il est bon de se rappeler qu'à partir du cap Flattery, environ par les 47° de latitude Nord, en inclinant au sud jusqu'aux 42° Nord, la côte est à peu près semblable à celle de la haute et de la basse Californie; c'est-à-dire qu'elle est haute et abrupte, et qu'on la voit bordée à peu de distance par une rangée de montagnes s'élevant comme des remparts entre la mer et l'intérieur. Ainsi que le fait remarquer un géographe moderne, les havres sont peu nombreux et de l'accès le plus difficile: on ne peut excepter, à bien dire, de cette observation générale que la vaste baie de San-Francisco (2), qui fait partie de la haute

Californie. A partir du cap Flattery vers le nord, la côte prend un aspect différent; le continent aussi bien que les grandes îles qui le bordent sont comme dentelés par une innombrable quantité de golfes, de baies, de détroits; divers passages assez étroits, qu'on peut désigner sous le nom de canaux, se frayent une issue dans l'intérieur des terres, et en y créant de nombreuses îles y forment aussi plusieurs havres excellents, destinés sans aucun doute, et dans une courte période, à devenir le siège d'un commerce plein d'activité (1).

Pour que l'on puisse saisir au milieu de ces détails géographiques, si arides, les données générales qui doivent faire pressentir dès à présent ce que deviendra ce pays désert, nous emprunterons à un historien voyageur son exposé, vraiment lucide, de la configuration du territoire. « En allant de l'ouest à l'est, dit-il, le pays présente trois grandes vallées, séparées par des chaînes de montagnes. Chacune d'elles a un sol et un climat distincts; la première commence au bord de la mer, et s'étend jusqu'à la chaîne qui court nord-ouest et sud-est; sa largeur est de vingt-cinq à quarante lieues. Son climat est très-chaud en été, mais on y éprouve des nuits très-fraîches; depuis octobre jusqu'en avril il pleut presque sans interruption; le reste de l'année est généralement très-beau; la neige séjourne rarement dans les plaines, et les rivières, telles que le Rio-Colombia, ne se gèlent pas tous les ans. Le sol est plus fertile dans cette vallée que dans l'intérieur des terres; les pluies d'hiver favorisent la végétation, et produisent des amas de détritits qui se transforment en couches épaisses de terre végétale.

(1) Voyez Dufot de Mofras. Ce voyageur n'accepte pas le nom d'Orédon ou d'Orégon comme nom indien, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens.

(2) Voyez le *Voyage de la Vénus*. L'hydrographie de cette magnifique baie a été faite avec tous les soins désirables, en 1842, par M. Dortet de Tessan.

(1) Augustus Mitchell.



Cependant les terrains situés au bord de la mer sont moins propres à la culture que ceux des vallées, et les bas-fonds bordant les fleuves présentent l'inconvénient d'être sujets aux inondations. Les meilleures régions sont celles qu'on trouve vers le nord, autour de la baie de Puget, près de la rivière Kaoulis et au sud sur les bords du Ouallamet; leur étendue est de cent cinquante lieues nord et sud, sur trente à quarante de large; le reste du sol au nord et à l'est est montagneux et souvent inaccessible. La grande vallée est bien arrosée, et possède des forêts superbes; son aspect ne diffère pas de celui des plus belles plaines de la Californie; et c'est à sa possession que les Anglais et les Américains attachent tant de prix.

« La seconde vallée prend naissance aux cascades du Rio-Colombia; elle est comprise entre la chaîne dont nous venons de parler et les montagnes Bleues d'origine volcanique, situées à cinquante lieues à l'est. Les pluies y sont moins fréquentes que dans la précédente, les cours d'eau moins abondants, les couches d'humus moins épaisses; enfin le pays, quoique boisé et propre à la culture, n'a pas la même fertilité.

« La troisième vallée est située entre les versants occidentaux des montagnes Rocheuses; elle présente un plateau fort élevé, d'une largeur de quatre-vingt-dix à cent lieues, et remarquable par son extrême sécheresse et la différence de la température entre les jours et les nuits. La pureté de l'atmosphère y est admirable; on y voit rarement un nuage, et les pluies, qui sont toujours légères, n'arrivent qu'au printemps. Dans l'hiver la neige a si peu d'épaisseur, que les chevaux trouvent toujours de l'herbe dans les gorges traversées par les rivières. Cette région, qui fait partie du grand désert américain, est occupée par de vastes plaines sablonneuses presque sans eau. On y trouve peu de terre végétale; et sur des espaces peu considérables le sol offre des surfaces blanches couvertes de sulfate de soude et de magnésie sublimée. L'aspect de cette contrée est aride; des débris d'origine volcanique s'y rencontrent à chaque pas. Cependant au bord des cours d'eau, sur les versants orientaux des monta-

gnes Bleues, au bord de la rivière Brulée et de celle de la Poudre, ainsi qu'à la naissance de la rivière du Saumon et de la branche nord de celle des Indiens Serpents, on remarque des étendues de terrain très-fertiles et couvertes d'arbres et d'un gazon épais (1). »

Tel est, dans son ensemble, l'exposé de ces grandes zones géographiques, dont nul ne saurait contester l'intérêt, et que nous avons reproduit avec d'autant plus de confiance qu'en lui faisant subir le contrôle de plusieurs autres autorités il met sous leur jour réel les divisions de ce vaste territoire. En parcourant avec l'habile observateur ces grandes lignes agricoles, si l'on peut se servir de cette expression, nous sommes parvenus aux bornes imposantes qui ferment le pays à l'est. Les *montagnes Rocheuses* ont été déjà décrites, et nous n'entrerons pas dans de nouveaux détails sur cette chaîne aux pics gigantesques, dont le sommet principal n'a pas moins de seize mille pieds; mais nous rappellerons qu'un voyage récent, trop spécial dans son but peut-être pour être consulté par les savants de profession, trace le tableau le plus vrai et le plus animé de ces gorges immenses formées de blocs amoncelés, qu'il a parcourues en sens divers et qu'il a caractérisées par une expression bien juste en les appelant les limites des terres Atlantiques. « Ce ne sont, dit-il, que rochers entassés sur rochers; on dirait qu'on a sous les yeux les ruines d'un monde... recouvertes comme d'un lin-cueil par des neiges éternelles (2). »

(1) Dufrot de Mofras, *Description de l'Oregon*, etc.

(2) Le R. P. Pierre de Smet, *Voyage aux montagnes rocheuses et dans le territoire de l'Oregon*. On trouvera dans cette relation mille détails curieux sur plusieurs localités de ces montagnes, à peine connues; telle est, entre autres, la description que donne le courageux explorateur du fameux rocher *Indépendance*. « Il est composé de granits *in situ* d'une grosseur prodigieuse, et couvre une surface de plusieurs milles d'étendue; il est entièrement découvert de la cime jusqu'à la base. C'est le grand registre du désert; car on y lit en gros caractères le nom de tous les voyageurs qui y ont passé. » Celui du P. Smet y figure, comme il nous le dit lui-même, en qualité de premier prêtre qui ait parcouru ces régions lointaines. L'une des curiosités les plus originales des plaines qui s'étendent à la base des montagnes est décrite en ces termes : « C'est un monticule, en forme de cône, de

Ce sont d'aspect d'aspect d'aspect qui d' 'nem fleuves .est la vie aux d tendue, ma d'une floriss qui parmi n bileté les lo des richesse rappeler dan existe entre de Genève t Bonpapie), partie au no nord, dit-il, dans le lac d vont se percer mer d'Allema le lac de Ge qui court ve que chose e grandiose em imposantes Tout le mon situées les s Colombia. P gnes, le misa qu'il se vit u vert de nei sources de c Henri et le l dit-il, sépar huit milles. L des sources i l'autre donne cipales bran du Missouri sommet d'u examiner mi nes qui don

près d'une lieu de beaucoup de unie. Du somm lonne carrée de geur, sur cent l colonne lui a fa elle a cent soix la plaine; on l' tance. La chem un état de pétr tremblées de p tres. Il semble montagne que aplanie peu à Encore quelque naturelle s'écro monticule dans mine de près or crevasse. » Ibid

Ce sont ces montagnes, si variées d'aspect dans leur composition uniforme, qui donnent naissance à deux grands fleuves destinés à porter la fertilité et la vie aux deux portions inégales par l'étendue, mais fécondes toutes les deux, d'une florissante république. L'écrivain qui parmi nous a tracé avec le plus d'habileté les lois présidant à la distribution des richesses, Jean-Baptiste Say, aime à rappeler dans un livre ingénieux qu'il existe entre le lac de Neufchâtel et celui de Genève une fontaine (c'est celle de Bouppale), dont l'eau se sépare et coule partie au nord partie au sud. « L'eau du nord, dit-il, joint un ruisseau qui se rend dans le lac de Neufchâtel, dont les eaux vont se perdre dans le Rhin et dans la mer d'Allemagne; l'eau du sud gagne le lac de Genève, c'est-à-dire le Rhône qui court vers la Méditerranée. » Quelque chose d'analogue, mais de plus grandiose encore a lieu sur les sommités imposantes des montagnes Rocheuses. Tout le monde sait aujourd'hui où sont situées les sources du Missouri et de la Colombia. Parvenu au sein des montagnes, le missionnaire se plaît à raconter qu'il se vit un jour sur un plateau couvert de neiges où s'alimentaient les sources de ces fleuves puissants. Le lac Henri et le lac des Maringois ne sont, dit-il, séparés que par une distance de huit milles. L'un, comme on sait, est l'une des sources importantes de la Colombia; l'autre donne naissance à l'une des principales branches de la fourche du nord du Missouri. « Je me dirigeai vers le sommet d'une haute montagne, pour examiner mieux la distance des fontaines qui donnent naissance à ces deux

près d'une lieue de circonférence, entrecoupé de beaucoup de ravins, et placé sur une plaine onle. Du sommet du monticule s'élève une colonne carrée de trente à quarante pieds de largeur, sur cent vingt de haut; la forme de cette colonne lui a fait donner le nom de *cheminée*, elle a cent soixante-quinze verges au-dessus de la plaine; on l'aperçoit à trente milles de distance. La cheminée est composée d'argile dans un état de pétrification, avec des couches entremêlées de pierres à sable blanchea et grisâtres. Il semble que c'est le reste d'une haute montagne que les vents et les orages auront aplanie peu à peu depuis plusieurs siècles. Encore quelques années, et cette grande curiosité naturelle s'écroulera et ne formera qu'un petit monticule dans la plaine; car lorsqu'on l'examine de près on aperçoit à sa cime une énorme crevasse. » *Ibid.*, voy. p. 14

4<sup>e</sup> Livraison. (L'ORÉDON.)

grandes rivières; je les vis descendre en cascade d'une hauteur immense, se jetant avec fracas de roc en roc; même à leur source, ils formaient déjà deux gros torrents, qui n'étaient guère qu'à une centaine de pas l'un de l'autre (1). »

Le cours du fleuve a été déjà décrit dans ce volume, et nous ne reviendrons pas sur ces détails: nous tenons néanmoins à constater les difficultés prodigieuses que présente son embouchure, et nous essaierons de les rendre présentes à l'esprit du lecteur, parce que nous avons sous les yeux un témoignage précieux: c'est celui d'un observateur qui a vu et qui a su décrire. La vaste entrée de la Colombia se reconnaît à cinq ou six milles en mer (2); au sud on remarque une pointe basse, allongée, que recouvrent des pins, c'est la pointe Adams; au nord une élévation de deux cent vingt mètres ressemblant à une île arrondie détachée de la côte forme la rive opposée; c'est le cap Désappointement. Non-seulement des bancs de sable mouvants obstruent le passage; mais il est indispensable pour franchir la barre avec sécurité de choisir les vents que l'expérience a reconnus comme étant seuls favorables. Ceux qui permettent l'entrée sont marqués entre le sud-ouest et le nord-ouest. Le nord-est et le sud-est, au contraire, sont choisis par les navires qui quittent le port. L'espace de temps compris entre octobre et avril est l'époque la plus redoutée de ceux qui viennent hiverner; il est arrivé à cette époque

(1) Balbi dit simplement que la Colombia prend naissance dans la Cordillère Missouri-Colombienne; Greenhow, qu'elle est formée par la réunion de deux torrents, le *Sahaptin* ou *Snake* (rivière Lewis) et la rivière du nord-est; il place les sources les plus nord dans les montagnes Rocheuses, vers les 53° de lat. M. Duflot de Mofras adopte cette latitude (*Voy.* t. II, p. 110). M. Aug. Mitchell se contente de dire, « *This noble stream has its head waters near those of Missouri.* » M. Félix indique l'origine du fleuve dans le voisinage du mont Brown, qui fait partie des montagnes Rocheuses et est situé « entre les 52° et 53° degrés parallèles sur la limite des possessions anglaises. » On voit que nulle part les sources ne se trouvent en réalité décrites comme elles le sont par le missionnaire voyageur dont l'exploration date de 1842. Nous avons tenu à mettre en présence pour la première fois ces opinions quelque peu divergentes sur un point géographique dont on ne saurait contester l'importance.

(2) Par 46° 19' de lat. nord et 126° 14' 24" de long. ouest.

que des navires de la Compagnie aient couru des bordées durant deux mois devant la côte sans pouvoir saisir l'instant favorable pour atteindre le mouillage, et de nombreux sinistres, dont le souvenir n'est que trop présent, attestent la vérité de la description qui nous est offerte. « Que l'on se figure en effet une immense ligne de brisants s'étendant pendant trois lieues du cap Désappointement à la pointe Adams et formant devant la bouche du fleuve une espèce de croissant. Au moment où la marée descend, le courant de la rivière a une rapidité de cinq à six milles par heure, et lorsque les vents venant de la mer, tels que le nord-ouest, poussent les flots vers l'embouchure, il résulte de ce choc des eaux, arrivant dans des directions contraires, d'énormes montagnes de vagues qui atteignent une élévation de plus de soixante pieds. Quand on est mouillé dans l'intérieur du fleuve dont les bords sont couverts de la plus riche végétation et de forêts magnifiques, on ne saurait imaginer le spectacle terrible qu'offre la barre, dont le bruit se fait entendre à plusieurs lieues, et dont les lames en déferlant dérobent l'horizon de la mer et semblent former une barrière insurmontable à la sortie comme à l'entrée du fleuve. Au-dessus des crêtes écumeuses des vagues, on voit planer des bandes d'oiseaux pêcheurs de cormorans et d'albatros (1). »

Après ce fleuve aux abords redoutables, mais dont le cours devient si utile au commerce, le seul fleuve du territoire digne d'être cité prend aussi ses sources au sein des montagnes Rocheuses. Désigné, dit-on, jadis par les Indiens sous la dénomination de *Tacoutchi*, il a échangé ce nom au commencement du siècle contre celui d'un des associés les plus actifs de la compagnie du Nord-Ouest. Le Fraser arrose le territoire montagneux qu'une analogie d'aspect a fait appelé la Nouvelle-Calédonie. Ce fleuve, qui facilitera d'importantes communications, n'a pas moins de sept cents milles de cours; malheureusement il ne traverse qu'une région dépourvue de fertilité; car, on l'a dit avec raison, « ce pays ressemble en tout au nord de l'Écosse, dont il porte le

nom. Il en a les montagnes escarpées, les lacs profonds et le sol stérile (1). » Ce serait une chose inexacte que d'étendre cette comparaison à tout le territoire baigné par le Fraser; la partie méridionale de son cours rappelle la nature des terrains arrosés par la Colombia, et peut être soumise à des entreprises agricoles: jusqu'à présent, l'industrie persévérante de la compagnie n'a demandé aux rives sauvages du Fraser que les peaux magnifiques de castors qu'elles nourrissent en abondance. Après les deux fleuves qui nous ont fourni quelques particularités peu connues plutôt qu'une description complète, nous citerons les rivières des *Têtes-Plates*, des *Serpents*, celle d'*Okanagan*, des *Chutes*, le *Walamet*, ou *Ouallamet* et la Kaoulis ou Kowlitz, puis la *Toutounis*, la *rivière aux Vaches* et l'*Umqua*. La *Chekilis*, la *Nesqually*, la rivière *Simpson* et la *Skitine* appartiennent à la région du nord, et sont d'une découverte plus récente.

Le territoire de l'Orégon renferme des lacs nombreux; ceux qui ont une communication avec la Colombia et ses affluents sont le *Flathead*, le *Kellespel* (2) ou lacs des *Pend's Orelles*, le *Flatbow* ou lac de la tribu des Arcs plats, et l'*Gkanagan* ou *Okonagan*; ceux qui ont une communication avec le Fraser sont le *Stuart*, le *Quaw*, le *Saint-François*, le *Quesnell*, le *Kamloop* et le *Souswap*; ces lacs sont d'une faible étendue si on les compare à ceux des États de l'Union. Celui des *Pend's Orelles*, qui traverse le pays des Indiens *Têtes-Plates* et qu'a récemment visité le P. Smet, a dix lieues environ de long, sur deux de large; comme ceux que nous avons

(1) Fédix, *l'Orégon et les côtes de l'Océan Pacifique du Nord*, p. 49. Cet écrivain fait observer avec justesse que l'embouchure du Fraser se trouve à peu près sur le point où arriverait, si elle était continuée jusqu'à la mer, la prolongation de la ligne qui sert de limite aux possessions anglaises et américaines, entre le lac des Bois et les montagnes Rocheuses, conformément au traité de Londres signé en 1816 par les plénipotentiaires des deux nations; en sorte que si cette ligne était prise pour limite le Fraser et ses affluents appartiendraient en entier à l'Angleterre.

(2) Nous adoptons ici l'orthographe du P. Smet, qui a vécu parmi les *Pend's Orelles* et qui parle leur langue. M. de Mofras écrit *Kellespel*; M. Aug. Mitchell, *Kalluspelm*.

(1) Duflot de Mofras, *Description de l'Orégon*.

nommés, il

Lorsque ce beau pays est inabordable, quelques certitudes extrêmes buebront p industrielle sur ce vas

L'Orégon toire agricole blement, ses vastes fo couverts d cultivate dan seulement et le seig mais on y plus impor des ressou industriel pays rend M. Wyeth, sur les bor ces contrées de végétati bientôt me vigueur; m dra-t-il intr emprunter Californie, célèbres de avec raison acquerra u cette sèche à d'autres ont consta primitive d sera cette au-delà des nit le savan les plus gr Ce sont en ne saurait géants de pins magn de deux cent cents pieds figure l'un mesurant conférence aura une ic gieuse de

(1) Voyez

nommés, il ne porte guère que des canots.

Lorsque des géologues auront soumis ce beau pays à leurs investigations, des lumières inattendues révéleront sans doute quelques gisements précieux : on a la certitude dès à présent que des dépôts extrêmement riches de houille contribueront puissamment aux exploitations industrielles qui se formeront avant peu sur ce vaste territoire.

L'Orédon n'est pas encore un territoire agricole, il le deviendra infailliblement, et bientôt quelques-unes de ses vastes forêts feront place à des champs couverts des diverses céréales que l'on cultive dans le nord des États-Unis : non-seulement le froment, l'orge, l'avoine et le seigle y viennent à merveille, mais on y récolte des pois, et, ce qui est plus important, la pomme de terre y crée des ressources abondantes. Un habile industriel qu'un long séjour dans ces pays rend une autorité compétente, M. Wyeth, croit que la vigne réussirait sur les bords de la Colombia. Indigène de ces contrées, où elle n'éclore qu'un luxe de végétation inutile, la culture saura bientôt mettre à profit l'excès de sa vigueur ; mais pour cela peut-être faudra-t-il introduire des plants nouveaux, emprunter aux vignobles naissants de la Californie, ou mieux encore aux crus célèbres de l'Europe. On fait observer avec raison que la nature du raisin acquerra une qualité supérieure de cette sécheresse du climat qui nuit tant à d'autres produits. Les observateurs ont constaté d'ailleurs une fertilité primitive dans les forêts (on nous passera cette expression), qui va encore au-delà des descriptions que nous fournit le savant Milbert, lorsqu'il dépeint les plus grands fleuves des États-Unis. Ce sont en effet des végétaux qu'on ne saurait comparer qu'aux araucaria géants de l'île de Norfolk, que ces sapins magnifiques n'ayant pas moins de deux cent quarante et même de trois cents pieds de hauteur ! Que l'on se figure l'un de ces colosses des forêts, mesurant quarante-six pieds de circonférence à dix pieds du sol, et l'on aura une idée de l'exhubérance prodigieuse de ces terrains privilégiés (1).

(1) Voyez le témoignage de M. Ross-Cox.

Pour être exact néanmoins, il est bon de rappeler que ces arbres ne fournissent que des bois d'une qualité inférieure. Un observateur judicieux voudrait avec raison qu'on leur appliquât l'ingénieux procédé de M. le docteur Boucherie dont les heureux résultats sont aujourd'hui incontestables (1).

Mais, il faut le dire, jusqu'à présent les seuls produits réels qu'aient fournis au commerce le territoire de l'Orédon sont tirés du règne animal. Ces vastes forêts, ces cours d'eau à peine explorés, ces plages désertes nourrissent encore d'innombrables animaux sur la chasse desquels reposent les spéculations de plusieurs compagnies. Pour n'indiquer ici que les plus précieux ou les plus redoutables, nous citerons le buffle indigène de ces régions, le cheval sauvage que l'Européen y a transporté, l'ours, dont on compte quatre espèces, le renne, qui ne se plaît guère que dans les régions voisines de l'Amérique Russe, le tigre rouge, qui erre au contraire dans les régions chaudes, la *grosse corne*, dont on tire un aliment savoureux, trois espèces de chevreuil, le cabri, le carcajou, le cerf de biche, le loup, qui leur fait une guerre perpétuelle, et que les habitants divisent en cinq espèces ; puis viendront le blaireau, le chat sauvage, les quatre espèces de renards, dont le trappeur recherche encore la peau, la marte à la fourrure précieuse, le *mephitis americana*, qui trouve une arme puissante dans le liquide nauséabond dont il asperge le chasseur, et enfin, sans compter les lièvres, les lapins, les chiens de prairie, dix espèces d'écureuils. Qui ignore aujourd'hui que le castor et la loutre de l'Orédon alimentent les plus riches marchés en fourrure. Il en est de même de quelques poissons dont la pêche est périodique ; et tout le monde sait maintenant que le saumon vraiment exquis de la Colombia est réservé non-seulement pour les meilleures tables de l'Amérique, mais qu'il vient figurer

L'une des planches du beau et récent voyage autour du monde de M. Ch. Wilkes représente l'un de ces troncs d'arbres gigantesques mesuré par M. Drayton ; il a trente-neuf pieds six pouces de circonférence. Voy. aussi ce que dit à ce sujet M. Duhaut-Cilly.

(1) M. Duflot de Mofras. Voy. t. II, p. 202.



encore dans les magasins de nos marchands les plus renommés (1).

Après cette nomenclature rapide des animaux qui peuvent offrir à l'industrie des produits utiles ou précieux, il est presque inutile de dire que l'ornithologie fournit une liste nombreuse d'oiseaux. Pour ne nommer que ceux qu'on pourra multiplier un jour dans les basses cours, ou qui en se renouvelant dans les forêts et sur les bords des lacs fourniront toujours un gibier abondant, nous citerons le faisan, le dindon, l'outarde, l'oie, le canard, le pluvier, la bécassine, la sarcelle et la poule des prairies.

NOTIONS HISTORIQUES SUR LA DÉCOUVERTE. — EXPÉDITION PAR TERRE DE M. DE LA VÉRENDRYE. — EXPÉDITIONS MARITIMES.

Ces vastes déserts dont nous essayons de tracer l'histoire n'ont de récits intéressants dans leurs annales que les faits qui se rattachent à leur découverte ou à leur annexion à des États plus peuplés. Destinés à former un jour des empires indépendants peut-être, ils ne se recommandent aujourd'hui à ceux qui cherchent l'intérêt historique que par quelques dates, souvent contestées, par quelques noms trop peu connus. Ces dates rappellent des découvertes mémorables; ces noms disent de nobles efforts ou de grands dévouements, et l'on a droit de s'étonner que des faits si récents, que des époques si rapprochées de nous soient déjà parmi les peuples de l'Europe un objet de doute ou de contestation. Parmi les États de formation naissante, l'Orégon est dans ce cas.

Ceux qui ont lu attentivement les récits quelque peu diffus de Charlevoix se rappellent peut-être un nom qu'il cite pour ainsi dire à l'aventure, et comme signalant de nouvelles découvertes méditées plutôt qu'entreprises et devant faire connaître enfin les profondeurs du

(1) On compte dans les fleuves et dans les lacs de l'Orégon six espèces de saumons et trois espèces de truites. Les esturgeons, les carpes, les muets, varient en ce genre la nourriture des colons. C'est sur les bords même de la Columbia que l'on sale le saumon et qu'on l'emballa en en formant des paquets de quatre-vingts à cent livres. Les Indiens savent donner à sa chair une sorte de transparence, et c'est préparé ainsi qu'il est estimé des gourmets.

continent américain. Ce nom c'est celui de Gauthier de Varennes, sieur de la Vérendrye, qu'il faudra placer désormais à côté des grands noms de Cartier, de Champlain et de Cavalier de la Salle.

Préoccupé de la pensée qui domina les meilleurs esprits du seizième et du dix-septième siècles, décidé à chercher un passage vers les côtes du nord-ouest pour atteindre l'océan Pacifique et de là parvenir à la Chine, Varennes de la Vérendrye se dirigea de Montréal, où il avait établi sa résidence, vers les contrées inexplorées qui devaient le conduire à la mer de l'Ouest. Quatre de ses fils et l'un de ses neveux nommé de la Jéneraye accompagnaient l'intrépide Canadien dans ce voyage, dont il est inutile de peindre ici les souffrances et les innombrables difficultés (1). Le résultat incontestable de cette exploration fut la découverte des montagnes Rocheuses en l'année 1742. C'est au chevalier de la Vérendrye, expédié par son père dans cette direction, que revient l'honneur d'avoir franchi le premier cette barrière inconnue. Ainsi donc, comme on l'a fait observer naguère avec raison, « nos Français arrivèrent à l'Orégon par l'intérieur des terres plus de soixante ans avant les Anglo-Américains Lewis et Clarke, qui, du reste, paraissent y avoir encore été précédés par les Espagnols et par les Anglais. »

(1) L'expédition de Varennes de la Vérendrye n'a été signalée jusqu'à ce jour (lorsqu'on l'a fait) que d'après des documents incomplets ou entachés d'inexactitude. Ce voyage si mémorable, et qui restitué à la France une gloire ignorée, va être présenté enfin sous son jour réel par M. Pierre Margry, dans un ouvrage en voie d'impression et dans lequel l'auteur aborde une des questions les plus curieuses de l'époque; il est intitulé : *Introduction à l'histoire générale des colonisations européennes dans les deux mondes*. Ce travail présentera une biographie de Varennes de la Vérendrye : on verra combien fut mal récompensé de ses efforts l'énergique Canadien. Non-seulement son entreprise fut interrompue à chaque instant par l'envie ou par la mauvaise administration; mais ses enfants ne furent pas mieux traités que lui : bien près de parvenir à leur but, l'autorité leur interdisait toute recherche ultérieure, et chargeait un homme incapable de terminer leur entreprise. Non-seulement elle les ruinait, mais ils n'avaient d'autre ressource que d'aller mourir tous les trois durant la guerre où nous perdîmes le Canada. Le quatrième était mort massacré par les sauvages avec vingt et un des siens, et M. de la Jéneraye avait succombé par suite de ses fatigues à l'issue de l'expédition.

C'est la mentale et plomatie d'git de ces d'orsqu'il f'droit du p'cuments f'Francis Dr'établir d'u'priorité su'tentions de'plus comp'chissent u'et s'arrête'quelle on'grand fleu'vigateur e'

En ce te'Nouvelle-M'faire explo'mérique. L'avait surt'quo, il fit'et la goèle'ç ment de'tion fut re'*Felicidad*'la Bodega'vaisseau'fertile en'de San-Bl'capitaines'cert, et no'de Socorro'qu'ils renco'tude; leur'jusqu'aux 4'd'examiner'leur devint'golfe (3), i'massacrés'de los Mar'tion du lit'trophe. Un'eut lieu néa'l'expédition'ronne d'Es'

(1) Ce fut, qui écrivit la relation de l'expédition française.

(2) Drake, le capitaine qui prit dans le golfe de la baie de San Blas le 11<sup>e</sup> 50' d'octobre 1577.

(3) Par les navires de Cadix.



C'est là en effet la question, fondamentale en apparence, qui divise la diplomatie des deux mondes lorsqu'il s'agit de ces contrées; c'est le point en litige lorsqu'il faut aujourd'hui constater le droit du premier occupant. Or les documents fournis par le rédacteur de sir Francis Drake (1) étant trop confus pour établir d'une manière irréfutable cette priorité sur lesquelles se basent les prétentions des Anglais (2), les écrivains les plus compétents sur cette matière franchissent un laps de temps considérable, et s'arrêtent à l'année 1775, époque à laquelle on fixe la découverte du plus grand fleuve de ces contrées par un navigateur espagnol.

En ce temps, en effet, le vice-roi de la Nouvelle-Espagne conçut le projet de faire explorer la côte nord-ouest de l'Amérique. Pour parvenir à ce but, qui avait surtout alors un intérêt scientifique, il fit armer la corvette le *Santiago* et la goëlette la *Felicidad*. Le commandement de la première de ces embarcations fut remis à don Bruno Heceta; la *Felicidad* reçut pour chef don Juan de la Bodega y Quadra, lieutenant de vaisseau. Cette expédition devait être fertile en résultats; elle mit à la voile de San-Blas le 16 mars 1775. Les deux capitaines marchèrent d'abord de concert, et nommèrent successivement l'île de Socorro et cette baie de Trinidad qu'ils rencontrèrent par les 41° 7' de latitude; leur navigation s'étendit ensuite jusqu'aux 48° sans qu'ils leur fût permis d'examiner les côtes. L'abord de la terre leur devint fatal: ayant débarqué dans un golfe (3), ils perdirent sept hommes que massacrèrent les Indiens: le nom de *Baya de los Martyres* fut imposé à cette portion du littoral en souvenir de la catastrophe. Une prise de possession solennelle eut lieu néanmoins, et le commandant de l'expédition adjoignit ces terres à la couronne d'Espagne en présence des natu-

rels. On remit en mer, puis les deux bâtiments se séparèrent: l'un poursuivit dans ces parages des découvertes qui devaient rectifier les erreurs graves de Bellin; l'autre, c'était la corvette, continua sa reconnaissance de la côte. Or, ce fut durant le cours de cette exploration, qu'ayant reconnu à l'ouest de San-Blas une vaste baie dans laquelle se jetait un fleuve, par les 46° 9' de latitude, don Bruno Heceta vit clairement le grand cours d'eau qu'on a appelé la Colombia, et qu'il désigna alors sous le nom de *Rio San-Roque*. Peu de temps après avoir accompli cette découverte capitale, don Bruno Heceta rentra dans le port de Monterey (1).

Nous avons insisté sur ce point longtemps contesté, et admis aujourd'hui; bien qu'il ait été sans résultat effectif pour la couronne qui avait ordonné l'expédition dont Heceta faisait partie. Nous ne parlerons pas ici des expéditions si connues de Cook, et qui eurent lieu en 1778; nous passerons également sur celles de don Ignacio Arteaga, dont les beaux travaux géographiques furent exécutés en 1779 par l'intrépide Antonio Maurelle. Après ces grandes expéditions viennent, en 1785 et 1786, celle de James Hanna et celle du capitaine Peters: ces deux voyages nous conduisent jusqu'aux mémorables explorations de Lapérouse. Lowrie et Guise viennent dans la même année, puis il faut nommer Berkeley, qui croit atteindre en 1787 le détroit de Juan de Fuca; Nathaniel Portlock et Georges Dixon, envoyés par une compagnie puissante, marquent une époque mémorable dans le commerce de ces contrées: grâce à eux, et vers le milieu de l'année 1788, la partie septentrionale des îles de la Reine-Charlotte est reconnue. Colnett et Duncan visitent dans la même année ces régions, et découvrent plusieurs îles. Parti de Macao, Meares baptise le cap Désappointement, et ne voit pas le fleuve qu'il désigne aujourd'hui à ceux

(1) Ce fut, on le sait, un gentilhomme picard qui écrivit en anglais pour la première fois la relation des voyages de Drake. La traduction française parut en 1641.

(2) Drake arriva-l-il jusqu'au 48°; le savant Warden le fait parvenir seulement au golfe qui prit dans le dix-huitième siècle le nom de *Puerto de la Bodega*, par les 38° 18' de lat. et le 116° 50' de long.

(3) Par les 47° 24' de lat. et les 118° 10' ouest de Cadix.

(1) Le récit de cette importante expédition a été publié par Maurelle, le pilote en second du *Santiago*. Voyez aussi la traduction anglaise de cette relation dans les *Miscellanies de Duines-Barrington*; Lond., 1781. L'expédition est racontée également dans l'introduction du livre intitulé: *Viaje hecho por las Goletas sutil y Mexicana*. On peut consulter Warden, *Art de vérifier les dates*, t. X; Paris, 1826, in-8°.

qui fréquentent ces parages (1). Ces noms plus ou moins illustres, plus ou moins aimés des géographes, nous conduisent jusqu'à l'époque où les États-Unis songent, eux aussi, à explorer les côtes nord-ouest d'un pays où ils sauront bientôt réunir tant d'éléments de prospérité. En 1788 deux bâtiments sont expédiés de Boston avec mission spéciale de visiter ces côtes, si riches en fourrures; un coup de vent les sépare, et c'est au capitaine Robert Gray, qui commande le *Colombia*, qu'échoit l'honneur de baptiser de nouveau le fleuve que vit jadis Heceta. Désigné dans la langue des indigènes (quelques historiens le prétendent du moins) sous la dénomination d'Orégon (2), ce beau fleuve perd alors un nom ignoré; mais il le lègue à l'un des plus riches territoires du nouveau monde, et il rappelle dans ces régions désertes celui que devrait porter l'Amérique entière.

C'était précisément à la même époque que naviguait dans ces parages l'un des plus célèbres marins dont s'honore l'Angleterre, et qu'il y exécutait ses explorations hydrographiques, à jamais célèbres dans la science (3). Vancouver rencontra

(1) Ainsi que le fait très-bien observer M. Fédix, Meares, parvenu au 46° 10' de lat. nord, dit positivement: « Nous pûmes en conséquence assurer avec certitude la non-existence de la prétendue rivière de Saint-Roch que l'on voit sur les cartes des Espagnols. » *Voyage de Meares*, imprimé à Londres en 1790, p. 167.

(2) Voyez ce que dit à ce sujet M. de Mofras.

(3) L'explorateur le plus savant et le plus actif de ces régions, George Vancouver, naquit vers 1750, et il eut le bonheur de se former à l'école de Cook, qu'il accompagna durant son deuxième et son troisième voyage. Ce fut seulement en 1790 que l'on songea à lui, pour le charger de la grande mission qui le place à côté des plus illustres navigateurs. Vancouver a reconnu dans le plus grand détail toute la côte comprise entre les 39° 5' de lat. et 336° 56' de long. et la pointe Menzies (52° 18' de lat., 232° 55' de long.). Cet habile marin, ayant exploré huit cents lieues de côtes en ligne droite, « crut avoir démontré clairement qu'il n'existait aucune communication navigable entre les océans Atlantique et Pacifique, et qu'il n'y en avait pas non plus depuis les 30° jusqu'aux 36° de lat. entre l'Océan Pacifique et les lacs ou mers Intérieures. » Cette mission si laborieuse était terminée le 22 août 1794. Vancouver ne survécut pas longtemps aux travaux et aux fatigues de toute espèce qu'avait exigés cette immense reconnaissance; il mourut au mois de mai 1798. Un hydrographe anglais déjà célèbre, sir Edward Belcher, ne se montre pas toujours complètement d'accord

Robert Gray, prit de lui des renseignements, visita le cap qui marque l'embouchure du fleuve, et ne put voir la Colombia; il l'avoue positivement lui-même, bien qu'il ait signalé les terres qui avoisinent son embouchure.

Broughton, qui faisait partie de l'expédition de Vancouver, et qui commandait le *Chatam*, fut bien certainement l'un de ceux qui visitèrent d'abord les rives de la Colombia; mais envoyé par Vancouver pour reconnaître définitivement l'embouchure de ce fleuve, il ne pénétra dans ses eaux qu'à une époque où le capitaine Gray l'avait déjà exploré pour la deuxième fois. On le voit donc, c'est en réalité à Heceta, puis au capitaine américain, que l'on doit d'une manière positive la connaissance première de ce fleuve, si précieux pour les communications intérieures. L'embouchure se trouvait déjà marquée sur les cartes; mais les sources visitées jadis par les Canadiens étaient restées ignorées, du moins au point de vue géographique, lorsque le gouvernement américain, présentant quelque découverte à faire dans les régions du centre, chargea, en 1803, Lewis et Clarke d'aller explorer le désert. Plus heureux que les Canadiens français dont nous avons rappelé les travaux, Lewis et son courageux compagnon ont légué leurs noms à l'histoire.

La navigation des grands fleuves est quelquefois aussi glorieuse que celle qui s'accomplit sur l'Océan, les périls que surmonta jadis Orellana sont aussi connus que ceux qui illustrèrent Yanez Pinzon; et lorsque le 14 mai 1804 Lewis et Clarke s'embarquèrent sur la rivière Wood, qui se jette dans le Mississipi, on peut dire qu'ils commencèrent le voyage de navigation intérieure le plus étonnant qui eût été accompli depuis la première exploration de l'Amazonie. Jonathan Carver, qui était parvenu bien des années auparavant aux sources du Mississipi, avait projeté autrefois cette belle entreprise; Lewis et Clarke eurent la gloire de l'accomplir. Le 27 juin 1804 les trouve dans les montagnes Rocheuses, et après d'indicibles souffrances ils parviennent au

avec Vancouver dans ses observations (*Voy. Voyage round the world*, notamment p. 284). Ceci, bien entendu, ne prouve que la nécessité de renouveler de pareilles expéditions.

fleuve qui leur voyag la Colombi 17 novemb ves de l'or l'embouch s'élever bie

Lewis e le pays qu fonder un rée. Ils co auquel ils i voisine, et considérée premier éta tance fondp les civilis voyageurs Unis. Ce fu des associé Ouest, exp fleuve qui tueuse del Nouvelle-C Le Fraser e fleuve de c

ÉTABLISSE RITOIRE VANCOURIA. SIONS. CONSID

L'écriva de rappel ont agité l déjà comm gnies activ tion des fo premiers sur le vast Nous ne r de détails tions de ce forts de mais isolé tor. Si ce t telligent d sement d en rempla rives de la mère du arrêter, e diatement bien moi une adm

fleuve qui doit les conduire au terme de leur voyage. La Kooskooskee, le Lewis, la Colombia les ont reçus tour à tour; le 17 novembre ils peuvent saluer les rives de l'océan Pacifique. Ils ont atteint l'embouchure de ce beau fleuve, qui verra s'élever bientôt la colonie d'Astoria.

Lewis et Clarke ne quittèrent pas le pays qu'ils venaient d'explorer sans y fonder un établissement de quelque durée. Ils construisirent le fort *Clatsop*, auquel ils imposèrent le nom d'une tribu voisine, et cette construction peut être considérée à bon droit comme étant le premier établissement de quelque importance fondé dans ces parages par les peuples civilisés; le 26 mars 1806 les deux voyageurs reprenaient la route des États-Unis. Ce fut dans cette même année qu'un des associés de la compagnie du Nord-Ouest, explorant vers le 54<sup>me</sup> parallèle un fleuve qui baigne la partie la plus montagneuse de l'Orédon, ou, si on le préfère, la Nouvelle-Calédonie lui imposa son nom. Le Fraser est, comme on l'a vu, le second fleuve de ces contrées.

**ÉTABLISSEMENTS FONDÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'ORÉDON. — LE FORT VANCOUVER. — ÉTAT ACTUEL D'ASTORIA. — TENTATIVES DE MISSIONS. — PROJET DE FONDATION CONSIDÉRABLE.**

L'écrivain chargé dans cette collection de rappeler les derniers événements qui ont agité l'Amérique a fort bien établi déjà comment la formation de compagnies actives, ayant pour but l'exploitation des fourrures, avait été l'origine des premiers centres de population fondés sur le vaste territoire qui nous occupe. Nous ne rentrerons pas ici dans la série de détails qui se rattachent aux opérations de ces compagnies ou même aux efforts de certains spéculateurs hardis, mais isolés, tels que le célèbre John Astor. Si ce fut réellement à cet homme intelligent que l'on dut le premier établissement digne de quelque intérêt fondé en remplacement du fort Clatsop sur les rives de la Colombia, l'existence si éphémère du fort d'Astoria ne saurait nous arrêter, et nous préférerons passer immédiatement à la description de localités bien moins connues, mais qui, grâce à une administration dont on ne saurait

mettre en doute l'activité et à un zèle non moins fécond en résultats, marchent dans une voie réelle de prospérité.

Siège principal de l'administration de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, le fort Vancouver peut être considéré comme le chef-lieu de toute la partie peuplée de l'Orédon. Fondé en 1824, il s'élève sur la rive droite de la Colombia, à soixante-dix milles environ de l'océan Pacifique (1); sa population est encore peu considérable, et l'on ne peut guère l'élever au delà de 800 habitants, dont un petit nombre seulement appartient à la race européenne, le reste se composant d'Indiens ou de métis. Cette petite ville, construite en bois, ne laisse pas que de présenter un aspect assez animé, si l'on se rappelle qu'un bateau à vapeur et cinq navires à voile d'un port de cent à trois cents tonneaux jettent la vie dans ce coin du globe absolument désert il y a seulement quelques années. Le territoire dont le fort Vancouver est entouré fournit en abondance aux besoins restreints de cette population naissante: le froment, la pomme de terre, certaines espèces de pois, varient la nourriture animale, que l'on s'y procure aisément. Nous ne voudrions pas cependant donner une idée exagérée et du confort de cet établissement et de son importance réelle; le savant Belcher le peint sous un jour peu attrayant, et M. de Mofras dit positivement: « Le fort Vancouver, qui à l'extérieur ressemble à une grande ferme entourée de bâtiments d'exploitation agricole, n'est en réalité au dedans qu'une boutique et un comptoir de la cité de Londres. Une quinzaine de commis sont employés aux échanges avec les Indiens, à la vente et aux écritures. » Nous ne dirons rien ici du fort d'Astoria (2), qui ne se compose plus que

(1) M. Ch. Wilkes fixe ainsi sa position géographique: lat. 45° 36' 53" nord; long. 122° 39' 54,6". Voy. *Narrative of the United-States exploring expedition*. Dans le chiffre de population indiqué plus haut ce voyageur ne fait entrer que cent ou cent cinquante Américains.

(2) Le fondateur de ce comptoir est mort tout récemment; il avait acquis une opulence peu commune, grâce à l'habileté de ses spéculations. L'un des observateurs qui ont le mieux dépeint cette contrée, M. de Mofras, nous a tracé un tableau fidèle de cet établissement, qu'on peut s'étonner à bon droit de voir qualifier de ville, *Town of Astoria*. Ce lieu, rendu célèbre par M. Washington Irving,

de quatre cabanes, et dont on peut voir une vue charmante dans l'excellent livre du capitaine Belcher; nous rappellerons que la nouvelle compagnie, comprenant toute l'importance de certaines positions, s'est hâtée d'agglomérer la population dont elle pouvait disposer sur ces points habilement choisis, et destinés sans doute à devenir le siège de villes industrielles. Elle comptait il y a deux ans quinze ou vingt établissements de ce genre, sans mentionner les stations secondaires. Ces centres divers de population s'accroissent il y a trois ou quatre ans grâce aux efforts de M. Mac Laughlin, gouverneur de la Compagnie et résidant au fort Vancouver. Un homme bien connu par ses travaux, M. Wieth, a proposé naguère la fondation d'une grande cité à *Warrior's Point*, sur les bords de la Wallamette; et cette ville serait destinée à devenir la capitale de l'Orégon. Quoi qu'il en soit, tous ces établissements, encore peu développés, ne peuvent manquer de prendre bientôt un grand accroissement (1). Des documents pu-

qui a écrit d'une manière si pittoresque l'histoire de sa fondation, est habité par un seul homme, M. James Burney, Ecossais et agent de la Compagnie d'Hudson, qui y réside avec ses jeunes enfants et sa femme, qui est Canadienne. Derrière la maison on montre la place sur laquelle était bâti l'ancien fort d'Astoria, dont il ne subsiste plus aucun vestige. La maison actuelle est bâtie sur un petit plateau de prairie, derrière laquelle apparaît une forêt de pins. Nous avons mesuré un de ces arbres couchés par terre dont la longueur était de quatre-vingt mètres, sur cinq, trois et un de diamètre à diverses hauteurs... Près de la maison de M. Burney on remarque quelques misérables loges d'Indiens, qui apportent du saumon, des canards et de la venaison, seule viande dont on fasse usage; M. Burney n'ayant qu'une vache pour tout bétail. Dans le hangar sont emmagasinés des cordages, des ancres et des agrès, et l'on voit amarrées au rivage deux bonnes chaloupes.

(1) Ces établissements commerciaux ne sont pas les centres uniques de population dans ces parages. Non-seulement les forts de Cowlliz et de Wallamette réunissent, depuis 1838, un certain nombre de catéchumènes; mais leurs villages, situés à vingt-deux lieues environ du fort Vancouver et à cinquante-cinq de l'Océan Pacifique, sont destinés à prendre un réel accroissement; sept sœurs de Notre-Dame, parties d'Anvers il y a quatre ou cinq ans, résident sur les bords de la Wallamette, qui se jette dans la Colombia. A plus de trois cents lieues de là, sur les rives de la Racine-amère, non loin des montagnes Rocheuses, l'Orégon possède encore un établissement religieux, ayant une certaine analogie avec les anciennes réductions du Para-

guay. Nous voulons parler de Sainte-Marie des montagnes Rocheuses. C'est une sorte de village palissadé, dans lequel se trouve une église en bois, surmontée de son clocher. Les Indiens campent à l'entour sous leurs tentes coniques faites en peau de buffle.

Il y a quelques années on faisait monter à huit le nombre total des établissements méthodistes; mais il s'en préparait un grand nombre d'autres. Nous rappellerons ici que M. Ch. Wilkes porte à 20,000 individus le chiffre approximatif de la population de l'Orégon; il y comprend toutes les races.

En attendant l'issue des discussions diplomatiques qui peut servir ou retarder l'accomplissement de ce projet, l'État de l'Union veille avec une admirable sollicitude à tout ce qui peut assurer ses prétentions sur le territoire contesté. Cette vaste étendue de terres

blés par les États-Unis, il y a moins de trois ans, annonçaient que des familles entières, traversant les montagnes Rocheuses, émigraient avec tous leurs bagages et leurs ustensiles domestiques pour la riche vallée de la Wallamette. Les mêmes documents nous indiquent l'époque très-prochaine où une imprimerie fonctionnera sur le territoire de l'Orégon, et signalera les avantages que présente ce vaste territoire. Il y a plus encore, un projet tout autrement gigantesque que les projets de colonisation signalés ici a été présenté officiellement par M. Pratt, député de New-York, à la chambre des représentants dans la séance du 28 janvier 1845. Il ne s'agirait de rien moins que de la construction d'un chemin de fer, qui, partant de l'ouest du lac Michigan, traverserait les montagnes Rocheuses et aboutirait à la partie navigable de la Colombia. Un riche négociant de New-York, M. Asa Whitney, est l'auteur de ce vaste plan de communication qui changerait infailliblement les relations commerciales du globe, puisque, ainsi qu'on l'a très bien fait observer, « il ouvrirait un passage occidental entre l'Europe et l'Asie, et mettrait New-York à trente jours de distance de la Chine (1).

(1) Voyez la brochure intitulée : *Documents américains, troisième série, Annexion du Texas, l'Orégon*, pub. par M. Jollivet, p. 74. Il est bon d'observer toutefois, avec M. de Mofras, que dans l'état actuel des choses le parcours total de Montréal jusqu'à la mer Pacifique par l'embouchure de Rio-Colombia est exactement de dix-huit cents lieues et la durée du voyage de quatre mois et demi.

fertiles, b  
duit au g  
montagnes  
pas encore  
de recevoir  
tive, et pr  
braska (1)  
poque où  
« placée a  
cheuses, à  
qui vienne  
du Mexique  
permettra  
de ses vast

#### NATIONS

Un zélé réccemmen solitudes, qu'il servir race mixte des Indiens reux mais l'Union re leur sein. amoureux vages, avid civilisés, jour dans e sous les D Chasse ab breux, ch prépare pou grande nat que la succ phénomène habité jusq bus disper et dont la p va pas au d donnerons clature des sitées récer connus sou tent la part de l'Orégon le voisinage forment pl population âmes répan stérile à l' nom indien misère, car

(1) Du nom  
(2) On repr  
port de M. W



fertiles, baignée par la Plate, qui conduit au grand passage méridional des montagnes Rocheuses, et qu'on n'avait pas encore érigée en gouvernement, vient de recevoir une organisation administrative, et prend le titre de territoire de *Nabraska* (1). Il est facile de prévoir l'époque où une force militaire respectable « placée au sommet des montagnes Rocheuses, à la source des grandes rivières, qui viennent se décharger dans le golfe du Mexique et dans l'océan Pacifique (2) » permettra aux Etats-Unis la réalisation de ses vastes desseins.

#### NATIONS INDIENNES DE L'ORÉDON.

Un zélé missionnaire qui a parcouru récemment l'intérieur de ces immenses solitudes, le P. de Smet, semble croire qu'il servira quelque jour de refuge à une race mixte composée des descendants des Indiens et de ces hommes dangereux mais énergiques, que les États de l'Union repoussent annuellement de leur sein. Peuple pasteur et guerrier, amoureux du pillage comme les sauvages, avide de gain comme les hommes civilisés, il doit renouveler quelque jour dans ces régions ce que vit l'Asie sous les Djenghis et les Timour-Lenck. Chasse abondante, troupeaux nombreux, chevaux sans nombre, tout prépare pour l'avenir les exploits d'une grande nation nomade. En attendant que la succession des siècles amène ce phénomène politique, l'Orédon n'est habité jusqu'à présent que par des tribus dispersées sur de vastes espaces, et dont la plus considérable peut-être ne va pas au delà de 10,000 habitants. Nous donnerons d'abord la rapide nomenclature des peuplades qui ont été visitées récemment. Les *Soshonies*, plus connus sous le nom des *Serpents*, habitent la partie méridionale du territoire de l'Orédon, et se répandent jusque dans le voisinage de la haute Californie; ils forment plusieurs peuplades, dont la population totale peut s'élever à dix mille âmes répandues sur la région la plus stérile à l'ouest des montagnes; leur nom indien atteste suffisamment leur misère, car il signifie les *déterreurs* de

*racines*. Tout le monde a présent au souvenir la peinture qu'a su en tracer Washington-Irwing (1), lorsqu'il les montre fuyant les autres Indiens au sein de leurs roches désolées. Leur aspect misérable, la coupe bizarre de leurs vêtements, ne démentent en rien aujourd'hui les peintures qu'on nous en a données; mais la multiplication rapide des chevaux a singulièrement amélioré leur situation, et peut la changer complètement. Leur religion semble être une sorte de sabéisme, et, selon le P. Smet, ils croient que le grand esprit réside particulièrement dans le soleil, le feu et la terre.

« Les *Sampeetches*, continue le même voyageur, les *Payouts* (2) et les *Am-payouts* sont les plus proches voisins des Serpents; il n'y a peut-être pas dans tout l'univers un peuple plus misérable et plus pauvre. Les Français les appellent communément les *Dignes de pitié*, et ce nom leur convient à merveille. Le pays qu'ils habitent est une véritable bruyère; ils logent dans les crevasses de rochers ou dans des trous creusés en terre. » Le digne missionnaire nous avoue qu'ils sont sans vêtements, et que leurs plaines incultes ne présentent guère pour nourriture que des sauterelles et des fourmis; cette dernière espèce d'insectes (lorsqu'on les avait torréfiés) fournissait jadis un aliment fort recherché aux Tupis, qui habitaient les plus belles forêts de l'univers. Les misérables aborigènes de l'Orédon auraient donc un point de contact de plus avec certains habitants du Brésil, s'il est vrai, comme on l'affirma au P. Smet, qu'on les a vus se repaître des cadavres de leurs proches, et même dévorer leurs propres enfants. Pour croire à l'exactitude parfaite d'un tel rapport, pour l'admettre avec certaines restrictions même, il faudrait examiner dans leurs moindres détails les croyances superstitieuses de ces peuples. S'il est reconnu aujourd'hui que les Tapuyas conservaient jadis l'horrible coutume qu'on signala au courageux missionnaire, on a la certitude qu'ils n'y

(1) Du nom indien de la Rivière-Plate.

(2) On reproduit ici les expressions du rapport de M. Wilkins.

(1) Voyez Astoria.

(2) Probablement les *Pah-Ulah* dont parle M. Aug. Mitchell, et qu'a visités avec tant de détails le colonel Fremont.

à moins  
e des fa-  
montagnes  
ous leurs  
domesti-  
la Walla-  
ous in-  
où une  
territoire  
avantages  
re. Il y a  
utrement  
le coloni-  
enté offi-  
é de New-  
ésentants  
1845. Il  
que de la  
fer, qui,  
igan, tra-  
cheuses et  
ble de la  
t de New-  
l'auteur  
cation qui  
relations  
que, ainsi  
r, « il ou-  
entre l'Eu-  
ew-York à  
Chine (1).  
discussions  
ir ou re-  
projet,  
une admi-  
i peut as-  
territoire  
de terres

le-Marie des  
te de village  
ne église en  
Les Indiens  
es coniques

Il monter à  
ents métho-  
and nombre  
ue M. Ch.  
chiffre ap-  
Orédon; il y

Documents  
n du Texas,  
p. 74. Il est  
de Moiras,  
le parcours  
Pacifique à  
exactement  
du voyage



obéissaient que par un sentiment religieux.

Les *Utaws* viennent après les peuplades malheureuses que nous venons de citer; ils s'élèvent à 4,000 individus errants aux sources du Colorado; ils paraissent trouver dans la pêche et dans la chasse une nourriture abondante, et se prêteraient aux efforts de la civilisation. Les *Nez-Perçés*, que l'on rencontre vers le nord et qui ne comptent pas plus de 2,500 individus, possèdent d'innombrables chevaux; les *Paloose* sont une de leurs tribus. Les *Walla-Walla* qui habitent la rivière de ce nom, l'un des tributaires de la Colombia, ne s'élèvent pas à plus de 500. Les *Spokanes* sont plus nombreux, et ils ont adopté entre eux une dénomination qui rappelle une des nations les plus célèbres de l'Amérique du Sud; ils se désignent sous le nom pompeux des enfants du Soleil, et composent une tribu de 800 individus, vivant dans une sorte d'abondance. A l'est du territoire vivent les *Stiet-Shoi* ou *cœurs d'Alêne*, qui comptent 700 âmes dans leurs villages, et qui se distinguent par une sorte de mansuétude. Les *Têtes-Plates* (1), unis aux *Pondéras*, paraissent être la nation la plus digne d'intérêt que l'on rencontre dans ce vaste pays; malheureusement leur tribu ne compte guère plus de 1200 âmes, sur lesquelles il faut compter 800 individus appartenant aux

(1) La carte détaillée jointe au livre du P. Smet indique d'une manière précise la position de ces nations diverses, dont les curieux voyages de M. Catlin nous ont fait connaître récemment les habitudes au point de vue pittoresque. On trouvera le *Puter noster* et le *Credo* en pondéras et en tête-plate dans l'ouvrage du zélé missionnaire. Le même voyageur comprend parmi les Indiens en voie de civilisation: les *Gens du lac*, devenus en partie chrétiens, les *Schuyelpi* ou Chaudières, les *Okanaganos*, les *Simpoils*, les *Walla-Walla*, les *Kayuses*, les *Attazes*, les *Spokanes* ou *Zingomènes*, les *Nez-Perçés* ou *Sapétans*, les *Gens des chutes*, les *Gens des cascades*; les *Tchinouks* et les *Clatsop* ou *Klatsap*. Les missions, bien récentes encore, qui se sont établies parmi ces tribus, sous la direction de M. Blanchet, grand vicaire de toutes les contrées à l'ouest des montagnes, paraissent avoir eu d'heureux résultats. Durant son voyage au fort Vancouver, en 1842, le P. de Smet lui seul avait administré le baptême à 418 personnes, et il faisait monter à 1,654 individus le nombre des catéchumènes convertis par ses soins et par ceux des pères Mangarini et Point, dans l'espace de douze ou quinze mois.

*Têtes-Plates* proprement dits. Ils chassent le buffle sur les rives de la rivière Clarke, et, franchissant les montagnes Rocheuses, vont jusqu'à l'embouchure des trois fourches du Missouri. Antagonistes courageux des Pieds-Noirs, la guerre leur a été cependant fatale; le P. de Smet en fait un magnifique éloge. « Franes, nobles, généreux dans leurs dispositions, ils ont toujours montré une grande bienveillance pour les blancs et un grand désir de connaître la religion chrétienne. » Ces Indiens paraissent disposés à embrasser la vie agricole; cependant les vallées qu'ils parcourent sont si abondantes en buffles, que le missionnaire qui nous les a fait connaître mieux que tout autre voyageur leur en vit tuer plus de cinq cents durant une seule chasse. Les *Têtes-Plates* forment aujourd'hui une mission permanente non loin des montagnes Rocheuses, dont les cimes s'élèvent en cet endroit à plus de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les *Têtes-Plates* trouvent des ennemis redoutables dans les *Pieds-Noirs* et dans les *Corbeaux*. La première de ces tribus, comprenant les *Peagans*, les *Cotannés* et les *Gros ventres des prairies*, chasse le long du cours supérieur du Mississipi, et s'étend à l'ouest dans les montagnes Rocheuses. Au dire de M. Catlin, elle comptait naguère encore 50,000 individus bien armés; mais l'année 1838 en a vu disparaître 12,000 qui ont été enlevés par la petite vérole. Les tribus qui errent sur le territoire de l'Oregon sont bien loin d'offrir un chiffre aussi considérable de population; elles sont redoutées néanmoins des sauvages placés à l'ouest des montagnes, non pas précisément en raison de leur valeur, mais à cause de leur goût pour le pillage: selon le P. de Smet, « on dit communément dans les montagnes qu'un *Tête-Plate* ou *Pends-d'Oreilles* vaut quatre *Pieds-Noirs*. » Un des traits distinctifs des Indiens de ces régions c'est leur amour effréné pour le jeu. Après avoir dissipé tout ce qu'ils ont, ils se mettent eux-mêmes sur le tapis, offrant d'abord une main, ensuite l'autre; si le sort leur est fatal, ils exposent successivement « tous les membres du corps; la tête suit, et s'ils

la perdent, il

vie avec leur  
Les *Corbe*  
ennemis inv  
dire de M. C  
de 7,000 in  
qu'une part  
montagnes  
diens les pl  
telligents de  
doutables de  
impitoyable  
mais ne leur  
font les *Pieds*

Lorsque u  
*tenays*, qui  
bitudes aifa  
nommé les  
pas moins de  
*vages des l*  
500 encore  
tera plus qu  
les *Sinpavell*  
Okanagans o  
comptent de  
plément à pe  
nous avons es

USAGES ET  
DE LA N

Lorsque l'  
aura enregistré  
les coutumes  
ces étranges,  
d'hui, des nat  
côte nord-ou  
campagnes b  
Rocheuses, il  
de ces détails  
de dégoût, d'  
tonnement p  
fréquemment  
d'une certain  
d'une haute  
être surpris p  
chez un peup  
un usage épo  
*Satti* de l'inc  
adopté dans  
donner une  
guerrier, don  
damne en n  
pénibles trav  
plice infligé à  
est plus effro  
les Talkotins

la perdent, ils deviennent esclaves pour la vie avec leurs femmes et leurs enfants. »

Les *Corbeaux* ou *Bel-ant-sia* sont les ennemis invétérés des Pieds-Noirs. Au dire de M. Catlin, ils forment une tribu de 7,000 individus, mais il n'y en a qu'une partie qui guerroye jusqu'aux montagnes Rocheuses : ce sont les Indiens les plus spirituels et les plus intelligents de ces parages. Ennemis redoutables des blancs, ils les dépouillent impitoyablement et les font prisonniers, mais ne leur ôtent pas la vie comme le font les Pieds-Noirs.

Lorsque nous aurons nommé les *Kootenays*, qui se distinguent par leurs habitudes affables, lorsque nous aurons nommé les *Porteurs*, qui ne présentent pas moins de 4,000 âmes, puis les *Sauvages des lacs*, restés au nombre de 500 encore aujourd'hui, il ne nous restera plus qu'à signaler les *Chaudières*, les *Sinpavelist*, les *Schoopshaps* et les *Okanagans* ou *Okanakanex*. Ces tribus comptent de 500 à 1,100 âmes, et complètement à peu près la nomenclature que nous avons essayé de tracer.

#### USAGES ÉTRANGES D'UNE NATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

Lorsque l'ethnographie plus avancée aura enregistré dans ses annales toutes les coutumes bizarres, toutes les croyances étranges, et à peine connues aujourd'hui, des nations qui errent le long de la côte nord-ouest, ou qui parcourent les campagnes bornées par les montagnes Rocheuses, il sera impossible, à la lecture de ces détails, de réprimer un sentiment de dégoût, d'horreur et quelquefois d'étonnement profond, parce qu'ils s'allient fréquemment d'ailleurs à des sentiments d'une certaine délicatesse et quelquefois d'une haute dignité. Comment ne pas être surpris par exemple en retrouvant chez un peuple de la Nouvelle-Calédonie un usage épouvantable, qui rappelle les *Satti* de l'Inde, et qui fut sans doute adopté dans ces régions sauvages pour donner une sécurité plus absolue au guerrier, dont l'arrogance farouche condamne en naissant la femme aux plus pénibles travaux. Ici seulement le supplice infligé à la compagne du sauvage est plus effroyable que le trépas. Parmi les *Talkotins* de la Nouvelle-Écosse,

lorsqu'un chasseur a succombé, l'usage exige que le cadavre soit conservé durant neuf jours, et que pendant tout ce temps la veuve fasse une garde vigilante près du mort : ce début d'un premier deuil n'est que le préliminaire d'une horrible cérémonie. Bientôt un bûcher s'élève pour consumer les restes du guerrier, et la veuve est étendue à côté du cadavre. Le supplice de cette infortunée dure autant que le deuil qui préside aux cérémonies funèbres l'exige; mais toujours avant qu'on lui donne l'ordre de descendre de larges brûlures couvrent son corps. Ici nous laisserons parler le missionnaire, qui rappelle seulement, il faut bien le dire, un récit transmis par des trappeurs ou par des sauvages. On croit peut-être que la misérable créature est devenue libre, non : « on la force à recueillir avec ses mains du milieu des flammes la graisse qui découle du cadavre et à s'en frotter le visage ainsi que tout le reste du corps. Lorsque les nerfs des jambes et des bras commencent à se contracter, la malheureuse doit retourner sur le bûcher et redresser ces membres. Si la femme a été infidèle à son mari ou négligente à pourvoir à ses besoins, les parents du défunt la jettent sur le bûcher en flammes; les siens l'en retirent; les autres l'y jettent de nouveau : elle est ainsi ballottée jusqu'à ce qu'elle tombe dans un état d'insensibilité complète.

« Lorsque le corps est brûlé, la veuve doit ramasser les plus grands os, les envelopper dans une écorce de bouleau et les porter au cou pendant plusieurs années. Dans cet état on la considère comme esclave : les travaux les plus pénibles deviennent son partage; elle est la servante de toutes les femmes, même des enfants, et la moindre désobéissance de sa part lui attire un châtement sévère; les cendres de son mari étant mises en terre, elle est chargée de surveiller l'endroit et d'en ôter les herbes. » Souvent les malheureuses veuves se suicident pour éviter tant de cruautés. Ce supplice peut durer trois ou quatre ans, car ce n'est qu'au bout de ce temps qu'il est permis à la femme du *Talkotin* de déposer dans un cercueil l'horrible trophée qu'elle traîne en tous lieux. Un grand festin est célébré, et la réhabilitation au

sein de la tribu est presque aussi bizarre que le supplice qui l'a précédé a été horrible. L'un des convives verse sur la tête de la veuve un vase plein d'huile, puis un autre la couvre de duvet. Cette étrange cérémonie lui donne seule le droit de se remarier.

Nous l'avouerons franchement, il faut être familiarisé avec tout ce qu'il y a de bizarre ou d'exagéré dans la vie des Indiens; il faut avoir admiré leur résignation dans la souffrance et leur sang-froid dans les supplices pour accepter dans sa naïveté effroyable un récit de funérailles parmi les sauvages de la Nouvelle-Calédonie.

#### CHASSES DES INDIENS DE L'ORÉDON; PARTICULARITÉS TOUCHANT LE CASTOR.

En moins d'un demi-siècle, et rien que par l'introduction du cheval dans ces parages, les mœurs des Indiens se sont profondément modifiées. C'est au moyen du cheval que les Têtes-Plates, les Pandéras, les Kalispels, les Pieds-Noirs, ne craignent pas d'attaquer ces grands troupeaux de buffles qui errent dans les vallées, et dont le nombre est si prodigieux que pour me servir d'une expression adoptée par le P. de Smet, « il semble qu'on voye réunis tous les animaux des foires de l'Europe. » C'est en pareille circonstance qu'a lieu la grande chasse, dit-il. Au signal donné, les chasseurs, tous montés sur des coursiers rapides, se précipitent sur le troupeau qui se disperse à l'instant. Chacun choisit des yeux sa victime; c'est à qui l'abattra le premier; car, aux yeux du chasseur, avoir abattu le premier buffle, ou plutôt la première vache, plus estimée que le bœuf, c'est un coup de maître; mais pour l'abattre plus sûrement, il doit caracoler autour de l'animal jusqu'à ce qu'il soit à portée de le blesser à mort; malheur à lui si la crainte alors se changeant en fureur, le buffle se retourne brusquement et poursuit à outrance le chasseur... Les sauvages croient que chez les buffles, comme chez les abeilles, chaque troupeau a sa reine, et que lorsque la reine tombe tout le troupeau l'environne pour la secourir. » Le P. Point, l'un des zélés missionnaires actuels de l'Orégon, parle

d'une chasse à laquelle il assista et durant laquelle cent cinquante-trois buffles furent abattus avant le coucher du soleil. — Le terrible ours gris, qui s'éleve quelquefois à une taille vraiment colossale, et dont un seul coup de griffe peut abattre l'agile cheval de l'Indien, est aussi l'objet d'une chasse presque toujours dangereuse. Lewis et Clarke parlent d'un animal de cette espèce qui luttait encore percé de part en part de sept balles; la huitième seule tirée dans la tête l'arrêta. Les trois autres espèces d'ours qui errent dans ces solitudes sont aussi fort redoutables.

Chassés sur tous les grands fleuves du Canada et de États de l'Union, c'est aujourd'hui sur le territoire de l'Orégon que les castors se sont réfugiés. Le chef de la mission de Sainte Marie, qui les a observés, nous a donné des détails trop curieux sur leurs mœurs, pour que nous n'en reproduisions pas ici quelques traits : « Nous avons vu les ouvrages des castors, dit le P. de Smet; le pays où nous sommes est leur pays par excellence. Tout le monde sait l'emploi qu'ils font de leurs dents et de leur queue; mais ce qu'on ignore peut-être, et ce qui nous a été assuré par des trappiers, c'est que pour faire tomber l'arbre du côté où ils veulent construire leur digue, ils choisissent parmi les arbres du rivage celui qui penche le plus sur l'eau, et s'il ne s'en trouve pas qui ait une inclinaison suffisante, ils attendent qu'un bon vent vienne à leur secours... Tous les trappiers nous assurent que les castors qui refusent de travailler sont chassés de la république à l'unanimité des voix et à coups de dents; que ces proscrits sont obligés de passer un hiver misérable à moitié affamés dans quelque trou abandonné d'une rivière où on les prend facilement: les trappiers les appellent *castors paresseux*, et disent que leur peau ne vaut pas la moitié de la peau de ceux que l'industrie persévérante et la prévoyance ont munis d'abondantes provisions et mis à l'abri des rigueurs de l'hiver... Leur peau, si recherchée, se paye sur les lieux de neuf à dix piastres, mais en marchandise, ce qui ne revient pas à une piastre en argent; car une seule pinte de genièvre par exemple, qui ne coûte pas dix

sols aux vingt francs fasse colossales: quels on d tres par mise a la fl tégorie de l'honorable son dans liqueur y e « La lo dans les riv comme les avec avidité

Nous te nous eût été quelques m générale de c les Indiens dans une s truit et où réfugier, qu mort; on e cents dans

#### DISCUSSION LA POSSE

Nul n'ign cents lieues sayé de don jourd'hui er tion animée puissants. d'eux ont été temps avec vrage publié gon, et plus cherché à ti des docume L'exposé su base à la d bien au delà notice; nous en saillie qu

Avant tou tion en s'en des hommes mérique, il rappeler ic M. Gallatin diplomatique rité d'occup volumes : « savant diplo flatter son p monde qui :

sols aux vendeurs, se vend ici jusqu'à vingt francs. Est-il étonnant que ces gens fassent si facilement des fortunes colossales; tandis que les employés auxquels on donne jusqu'à neuf cents piastres par an n'ont pas même une chemise à la fin de l'année? Dans cette catégorie de vendeurs n'est pas comprise l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Orédon; la vente de toute liqueur y est strictement défendue.

« La loutre brune ou noire abonde dans les rivières de nos montagnes; mais, comme les castors, elle est poursuivie avec avidité par le chasseur. »

Nous terminerons ces détails, qu'il nous eût été facile de multiplier, en disant quelques mots de l'élan. La chasse générale de ce gracieux animal est parmi les Indiens un jour de réjouissance. C'est dans une sorte de parc habilement construit et où l'on contraint les élans à se réfugier, qu'ils trouvent ordinairement la mort; on en tue souvent au delà de deux cents dans une seule chasse.

#### DISCUSSION DIPLOMATIQUE TOUCHANT LA POSSESSION DE CE TERRITOIRE.

Nul n'ignore maintenant que ces trois cents lieues de côte dont nous avons essayé de donner une idée exacte sont aujourd'hui encore l'objet d'une contestation animée entre trois gouvernements puissants. Les prétentions de chacun d'eux ont été exposées dans ces derniers temps avec une lucidité parfaite dans l'ouvrage publié par M. Greenhow sur l'Orédon, et plusieurs écrivains distingués ont cherché à tirer une solution bien diverse des documents qui leur étaient offerts. L'exposé succinct des faits qui servent de base à la discussion nous entraînerait bien au delà des limites assignées à cette notice; nous nous contenterons de mettre en saillie quelques points capitaux.

Avant tout, et pour simplifier la question en s'en référant à l'opinion de l'un des hommes les plus éminents de l'Amérique, il est peut-être convenable de rappeler ici en quels termes précis M. Gallatin met à néant les discussions diplomatiques qui se basent sur la priorité d'occupation et qui ont enfanté des volumes: « Y a-t-il une puissance, dit ce savant diplomate, qui ne sait pas même flatter son pays; y a-t-il une puissance au monde qui soit fondée à réclamer la to-

talité de l'Orédon? Est-ce l'Union Américaine, est-ce l'Angleterre? Ce n'est personne: l'obscurité la plus complète regne sur ce sujet; il n'y a pas de titre certain, ni même valable. »

Cependant des traités ont été faits, et les prétentions de deux puissances se sont si bien accrues, qu'elles ont été sur le point d'enfanter une guerre désastreuse et que la question n'est pas encore vidée. Nous le répétons, nous devons franchir rapidement cette série de conventions diplomatiques pour arriver à l'année 1818, qui constitue une époque décisive dans l'histoire du territoire contesté. Astoria, pris par les Anglais, vient d'être rendu sous réserve aux États de l'Union. Les plénipotentiaires des États-Unis et les commissaires anglais sont en présence. Les premiers réclament « pour limites le 49<sup>e</sup> parallèle jusqu'à la mer, sans préjudicier en rien aux droits ni aux réclamations des autres puissances. » Les seconds n'admettent ces prétentions que jusqu'aux montagnes Rocheuses; puis à partir de cette limite ils demandent « une ligne droite jusqu'au point le plus rapproché de la Colombie: » la navigation de ce fleuve important doit être commune aux deux peuples jusqu'à la mer; les Anglais vont plus loin dans leurs prétentions, ils réclament également la libre navigation du Mississippi (1). Ainsi que les bons esprits l'ont supposé à l'avance, on ne peut s'entendre; mais une convention temporaire est conclue: elle permet pendant l'espace de dix ans la libre entrée du territoire contesté aux citoyens des deux nations, sans que ce compromis puisse nuire aux réclamations des autres puissances. Mais bientôt vient le traité des États-Unis avec l'Espagne, conclu en 1819, et les prétentions de la république s'accroissent de toutes celles qu'elle a repoussées chez les autres. En conséquence, et à la suite d'une discussion dans laquelle l'Angleterre et la Russie prétendent vider la question, le président Monroe déclare à la face du monde que l'Amérique ne reconnaît plus à aucune nation européenne le droit d'établir ses colonies sur le territoire américain. L'Angleterre, on doit le supposer aisément, ne put admettre ce principe d'exclusion absolue; elle réclama vivement,

(1) Voyez, pour toute cette discussion importante, Greenhow, *History of Oregon*, etc., p. 314.



et la Russie, comme cela devait être, protesta, en ce qui la concernait. Il était évident, et deux publicistes l'ont fait remarquer, qu'on était entré dans une voie maladroite ou tout au moins impolitique, en proclamant ainsi d'une manière solennelle des droits si longtemps contestés. Il était évident aussi, dans l'état de la question, que le général Jésum, consulté sur ce point difficile, avait trouvé l'unique moyen de donner quelque autorité aux paroles prématurées du président; il voulait que deux cents hommes, traversant immédiatement... le continent, allassent s'établir à l'embouchure de la Colombia, tandis que des navires américains transporteraient par mer les approvisionnements nécessaires à la nouvelle colonie. Cet avis énergique n'eut pas de suite; on reprit les négociations. L'année 1824 trouva la discussion posée sur une base aussi incertaine qu'elle l'était plusieurs années auparavant; le ministre chargé de maintenir les droits des États-Unis, sentant qu'il ne pouvait appuyer de raisons incontestables les paroles prononcées naguère par le président, prit le parti de reculer un arrangement définitif. Il renouvela la proposition déjà faite à l'Angleterre. Les deux nations devaient jouir en commun du territoire contesté pendant dix ans en partant du 51° parallèle. La diplomatie anglaise réclamait au contraire une solution sur laquelle il n'y eût pas à revenir, et proposait pour limite la ligne de la Colombia. On ne put s'entendre sur ce point, et la discussion elle-même fut ajournée. Les contestations diplomatiques des États-Unis et de la Russie trouvèrent au contraire une solution. Le 5 avril 1824 un traité fut signé à Saint-Pétersbourg; il contenait cinq articles: le troisième, le seul dont nous ferons ici mention, spécifiait qu'aucun établissement ne pourrait être fondé par les États-Unis ou par les citoyens de la république sur la côte ou sur les îles au nord du 54° deg. 40', tandis que les Russes s'interdisaient tout le sud à partir de cette latitude, réserve étant faite par le quatrième article aux deux puissances de fréquenter pendant dix années les parages où des établissements fixes ne pouvaient être maintenus (1). En 1825 un autre

(1) Voyez, pour l'analyse de ce traité important, Greenhow, *History of Oregon*, p. 342.

traité fut conclu entre la Russie et la Grande-Bretagne, qui fixait ainsi la délimitation du territoire de cette dernière puissance en Amérique. Elle devait commencer dorénavant au point le plus sud de l'île du prince de Galles, par les 54° 40' vers l'est, jusqu'à la grande entrée sur le continent appelée *Portland Channel*, en se prolongeant par le milieu de ce passage jusqu'au 56° de latitude. A partir de là ou lui faisait suivre le sommet des montagnes bordant la côte à dix lieues de profondeur nord-ouest jusqu'au mont Saint-Élias; puis on la prolongeait au nord, en la dirigeant jusqu'à l'intersection des montagnes avec le 141° de longitude (mérid. ouest de Greenwich) jusqu'à la mer Glaciale (1).

Quant au débat pendant entre l'Angleterre et les États-Unis, nous rétrograderons de quelques mois, et nous verrons M. Monroe renouvelant dans son message annuel au congrès sa déclaration de l'année précédente, qu'il voulait appuyer d'une démonstration positive. Le président qui lui succéda, M. Adam, s'empressa d'adhérer à ce principe; mais rien ne fut fait jusqu'en 1826, et à cette époque M. Gallatin, dont nous avons invoqué déjà la haute autorité, fut chargé de conduire les négociations pour les États-Unis. Ainsi qu'on l'a très-bien fait observer, la situation des choses n'était plus la même, et l'Angleterre avait su mettre à profit dans ces parages un temps dont elle comprenait la valeur pour le succès ultérieur des débats: l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson était devenue un corps puissant, sagement administré, disposant de ressources considérables, et pouvant au besoin user d'une force militaire suffisante pour se faire respecter. Il s'en fallait bien alors que les États-Unis eussent pris des mesures aussi efficaces; c'était tout au plus, dit-on, si l'on comptait une centaine de citoyens américains sur le territoire contesté, et l'on dut regretter la non-exécution des mesures énergiques proposées quelques années auparavant. Quoi qu'il en soit, le début de la discussion ramena d'un commun accord les parties sur

Voyez également une note de M. Yermolof, dans les *Nouv. Ann. des Voyages*, année 1846.

(1) Voyez Fédix, *L'Orégon et les côtes de l'Océan Pacifique du nord*.

le pied où e  
d'examen g  
bla toutefo  
La portion  
États-Unis  
convention  
mouillages  
nit par le  
un pas ver  
sant d'abar  
par les eau  
méridional  
offrent plu  
M. Gallatin  
vernement  
pérer à cet  
comme fro  
rallèle. On  
et cette di  
en 1827 à  
indéfinie de  
rogation to  
d'avoir son  
tuellement  
ratifia cette

L'occupa  
territoire e  
discussions  
rent conçu  
même dura  
son, sans  
tout restait  
période est  
tentatives  
terre pour  
russe. M.  
verneur du  
tait les cha  
sures prom  
mencement  
de la Comp  
sur l'autre  
trouvait en  
Quant à l'A  
on s'entend  
on évitait s  
les question

Ce calme  
Des luttes  
sur un autr  
ont été déjà

(1) Voyez l  
figuré au pren  
a pu apprécie  
truction. Apr  
M. Papineau  
faire du com  
l'acquittemen



Russie et la  
ainsi la déli-  
tte dernière  
Elle devait  
point le plus  
lles, par les  
rande entrée  
land Chan-  
le milieu de  
latitude. A  
re le sommet  
a côte à dix  
est jusqu'au  
prolongeait  
qu'à l'inter-  
e le 141° de  
(Greenwich)

entre l'An-  
nous rétro-  
is, et nous  
velant dans  
agré sa dé-  
ente, qu'il  
monstration  
lui succéda,  
hérier à ce  
ait jusqu'en  
M. Gallatin,  
déjà la haute  
uire les né-  
Unis. Ainsi  
ver, la situa-  
la même, et  
re à profit  
s dont elle  
succès ulté-  
Compagnie  
devenue un  
administré,  
dérables, et  
e force mili-  
respecter. Il  
États-Unis  
aussi effica-  
-on, si l'on  
oyens amé-  
ontesté, et  
écution des  
sées quel-  
oi qu'il en  
on ramena  
parties sur

le pied où elle était en 1824. Un principe d'examen géographique plus sévère sembla toutefois présider à la discussion. La portion de la côte abandonnée aux États-Unis par l'ancien projet d'une convention définitive était privée de mouillages favorables. L'Angleterre finit par le comprendre, et sembla faire un pas vers la conciliation, en proposant d'abandonner la presque île formée par les eaux de la Colombie et les rives méridionales du détroit de Fuca, qui offrent plusieurs ports favorables. Mais M. Gallatin, organe inflexible du gouvernement de l'Union, ne put obtempérer à cette proposition, et réclama comme frontière définitive le 49° parallèle. On ne put donc rien conclure, et cette discussion si animée aboutit en 1827 à une nouvelle prorogation indéfinie des conventions de 1818, prorogation toutefois qui pouvait cesser d'avoir son effet en se prévenant mutuellement un an d'avance. M. Adams ratifia cette clause.

L'occupation militaire de ce vaste territoire continua à être le thème des discussions politiques; des projets furent conçus, des rapports présentés, même durant la présidence de M. Jackson, sans que la discussion avançât; tout restait dans le *statu quo*, et cette période est marquée seulement par deux tentatives des États-Unis et de l'Angleterre pour pénétrer sur le territoire russe. M. de Wrangell était alors gouverneur du vaste pays dont on convoitait les chasses abondantes, et des mesures promptes réprimèrent un commencement d'empiétement de la part de la Compagnie d'Hudson; tandis que sur l'autre point la diplomatie russe trouvait encore une solution favorable. Quant à l'Angleterre et aux États-Unis, on s'entendait sur les limites de l'est; on évitait sur un autre point d'aborder les questions irritantes.

Ce calme apparent ne pouvait durer. Des luttes orageuses, qui avaient lieu sur un autre point du continent et qui ont été déjà racontées (1), en aigrissant

(1) Voyez le récit de la lutte dans laquelle a figuré au premier rang un homme dont la France a pu apprécier l'esprit distingué et la rare instruction. Après la crise politique dans laquelle M. Papineau montra tant d'énergie, vint l'affaire du commandant Mac-Leod, puis, après l'acquiescement de ce dernier, celle de la *Créole*.

les esprits, ranimèrent l'ardeur des prétentions, et l'on put s'en apercevoir dès 1841, au langage du président. A cette époque M. John Tyler émit de nouveau le projet d'établir une série de postes militaires au delà des montagnes Rocheuses, sans négliger un autre mode d'occupation. Ces propositions demeurèrent encore sans résultat sérieux, et l'on n'en continua pas moins à l'amiable la discussion qui devait régler les limites du nord et de l'est, incomplètement déterminées par le traité de Gand. Un traité fut signé à ce sujet en 1842; mais on ne parla pas des régions situées au delà des montagnes Rocheuses. Ainsi que l'a fait remarquer récemment un publiciste, le président de l'Union n'observa pas la même réserve dans son message au congrès. Le 8 décembre suivant, après avoir rendu compte et s'être félicité du dernier traité avec l'Angleterre, il ajouta : « Il eût été plus heureux encore que le traité eût embrassé tous les objets qui seraient de nature à amener dans l'avenir une rupture entre les deux pays : le territoire des États-Unis appelé l'Orégon, dont la Grande-Bretagne réclame une partie, commence à attirer l'attention de nos concitoyens, et la population américaine est sur le point de se répandre dans les vastes districts qui s'étendent des montagnes Rocheuses à l'Océan Pacifique. Dans ces circonstances une sage politique exige que les deux gouvernements ne négligent rien pour fixer leurs droits respectifs. »

L'écrivain déjà cité reproduit le discours adressé au congrès par le président, au début de la session suivante, et l'on y remarque ces paroles significatives : « Les États-Unis regretteraient de s'agrandir aux dépens de toute autre nation; mais si les principes de l'honneur, qui doivent régir les nations comme les particuliers, les empêchent de réclamer un territoire qui ne leur appartient pas, ils ne consentiront pas, d'un autre côté, à faire un abandon de leurs droits. Après un examen approfondi, les États-Unis ont toujours soutenu qu'ils ont droit à toute la région située sur les bords de la mer Pacifique et comprise entre les 42° et 54° 40' de latitude nord. »

De modéré et de conciliateur qu'il est d'abord, le langage du président devient plus positif. On n'est qu'en 1844; mais bientôt, et dès l'année 1845, l'affaire prend un caractère de gravité qu'elle n'avait pas eu encore : l'opinion des provinces se manifeste de la manière la plus vive. Le succès obtenu en 1846 à propos de l'annexion du Texas excite les esprits, et les discours deviennent menaçants : la guerre éclaterait infailliblement si le fameux bill adopté le 3 février par la chambre des représentants de Washington n'était rejeté par le sénat, à une majorité de deux voix seulement, 23 contre 21. La majorité dans l'autre chambre avait été de 140 voix contre 54.

Ce vieillard énergique, que l'on a vu naguère l'objet d'une ovation populaire, le président Polk, eut à son tour à s'exprimer sur la grande question pour laquelle le peuple se passionnait depuis quelques années. Organe enthousiaste et résolu à la fois de l'opinion publique, non-seulement il s'associa pleinement aux conclusions de Monroe; mais il le fit dans un langage qui exigeait une réponse si catégorique de l'Angleterre, que sir Robert Peel en regretta publiquement la fière ardeur (1).

Durant une séance mémorable du parlement américain, où cette grande question était traitée par les hommes les plus compétents, l'un des orateurs, M. Winthrop, s'est prononcé pour le *statu quo*, en rappelant que l'occupation combinée avait duré déjà trente ans sans inconvénients. Dans l'absence de documents authentiques, nous supposons que cette opinion, plus modérée que ne l'eût voulu M. Gedding, est précisément celle qui doit prévaloir. Hâtons-nous de le dire d'ailleurs, depuis l'occupation de la Californie par les Américains, la question nous paraît s'être beaucoup simplifiée. La vaste baie de San-Francisco et les rives des beaux fleuves qui se jettent dans son sein offrent aux Américains un

port magnifique et des centres inépuisables d'exploitations agricoles. Des gisements considérables de houille, beaucoup moins problématiques que l'existence des lavages d'or, y font comprendre dès à présent ce que peut devenir l'industrie commerciale. Une région qui ne se trouve pas à plus de trois semaines de navigation des côtes de la Chine, grâce aux bateaux à vapeur, n'a rien à envier sous ce rapport aux autres contrées.

Ceci ne veut pas dire cependant que le beau territoire de l'Orégon doive être abandonné ou seulement négligé par les Américains; tout nous prouve, au contraire, que l'émigration au delà des montagnes Rocheuses se continue et qu'elle peut avoir d'immenses résultats. De son côté, et dans un but différent, l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson n'en continue pas moins ses efforts intelligents pour multiplier les centres de population; sans aucun doute les hommes actifs qu'elle répand sur ce vaste territoire, après avoir épuisés les ressources offertes par la chasse et par la pêche à l'industrie, exploiteront d'une manière plus sûre encore celles que présente l'agriculture. Une chose notable pour la France, c'est que la plupart des trappeurs employés par la Compagnie appartiennent au Canada, et descendent de nos anciennes possessions vers l'océan Pacifique. Pour la plupart aussi ces hommes appartiennent à la religion catholique, et ils apportent dans ces régions reculées de sentiments profondément sympathiques pour un pays dont ils partagent les souvenirs glorieux. Ces émigrants mêlés aux Anglais sont déjà nombreux; ils forment le noyau d'une population active : si l'Orégon ne peut être un pays indépendant et se régissant lui-même, comme le souhaitait naguère un publiciste; s'il ne doit pas rester ouvert à l'émigration libre de tous les peuples européens, il offre dès à présent une hospitalité qui peut devenir fructueuse à des hommes intelligents et laborieux, dans lesquels les Canadiens aimeront à retrouver des frères.

(1) Voyez un exposé très-substantiel et très-clair de la discussion, dans un ouvrage déjà cité. Fédix, l'Orégon, etc., p. 180.

La plupart bien que le continent archipels, e mais après gelsk, après relatifs à s ils laissent rance comp on pourrai rique Russes pos d'un p régions ign leur situati failliblemen un rôle d'u les nouvelle peuples pré

L'Amérique la plus recu son étendue ment par M sud de ces p l'île nommé deg. 40' de continue ven de la côte toute cette jacentes. A tière intérieure nord-est, et l'océan Arc Aléoutienne territoire; l aussi ces li sentielleme ver, avec ju sombre asp à de perpé occidentales monde coin des que les

# AMÉRIQUE RUSSE.

## GÉOGRAPHIE; NATURE DU CLIMAT; PRODUCTIONS.

La plupart des géographes nous disent bien que les Russes possèdent sur le continent américain, ou sur l'un de ses archipels, environ 66,000 lieues carrées; mais après avoir nommé Novo-Arkangelsk, après avoir donné quelques détails relatifs à son commerce de fourrures, ils laissent leur lecteur dans une ignorance complète sur ce vaste territoire : on pourrait dire cependant de l'Amérique Russe ce que nous avons dit à propos d'un pays voisin. C'est une de ces régions ignorées pendant des siècles que leur situation géographique appelle infailliblement à sortir de l'oubli, à jouer un rôle d'une réelle importance dans les nouvelles relations que les grands peuples préparent entre eux.

L'Amérique Russe comprend la partie la plus reculée de la côte nord-ouest; son étendue est ainsi fixée géographiquement par M. Yermoloff : « L'extrémité sud de ces possessions commence dans l'île nommée du prince de Galles, au 54° deg. 40' de latitude nord; puis la limite continue vers le nord-nord-ouest, le long de la côte continentale comprenant toute cette côte elle-même et les îles adjacentes. A partir du mont Élie la frontière intérieure tourne brusquement au nord-est, et court à travers les terres vers l'océan Arctique. » L'archipel des îles Aléoutiennes fait partie de cet immense territoire; le savant Eyriès, qui adopte aussi ces limites, dans un travail essentiellement remarquable, fait observer, avec juste raison, que, malgré le sombre aspect de ces régions, vouées à de perpétuelles frimats, « les côtes occidentales sont, dans le nouveau monde comme dans l'ancien, plus chaudes que les orientales (1). » Il ne s'en-

(1) *Recherches sur la population du globe*  
5° Livraison. (AMÉRIQUE RUSSE.)

sult pas de l'indication de cette grande loi générale qu'on puisse leur assigner un climat favorable aux produits agricoles, ainsi que le fait très-bien observer le géographe dont nous suivons ici l'autorité. En 1816 on vit dans la baie de Kotzbue (1) le thermomètre s'élever au mois d'août jusqu'à 9° 2'; « mais la présence des bancs énormes de glace sur la côte prouvait que cette température élevée n'était pas assez puissante pour contre-balancer les effets d'un hiver rigoureux et prolongé. »

Il faut donc convenir que si la patience européenne peut à force de travail élever dans ces parages certains végétaux utiles, ou multiplier certaines ressources industrielles, la nature a fait peu de chose pour en rendre le séjour attrayant. L'un des voyageurs qui l'ont observé avec plus de soin, le capitaine Lutké, fait connaître en peu de mots son climat en disant que l'on y compte tout au plus quarante jours de beau temps dans l'année (2). C'est à peine si l'on y jouit durant trois mois d'une atmosphère supportable. Habituellement sombre, humide, chargée de petites pluies, elle n'est cependant jamais d'un froid trop rigoureux; vers la mi-janvier, époque d'un temps plus serein, le thermomètre de Réaumur s'élève jusqu'à 10°; « quelquefois aussi il tombe jusqu'à 10° et même jusqu'à 14° au-dessous de zéro. La neige dure parfois également depuis novembre jusqu'en février... Le printemps commence de bonne heure : le framboisier fleurit en février et son fruit mûrit en mai. Les sai-

terrestre; Paris, 1833, p. 40. Voy. pour le détail de la délimitation fixée par le traité de 1825, les renseignements spécifiés plus haut, p. 62.

(1) Par 66° 14'.

(2) Frédéric Lutké, *Voyage autour du monde, exécuté par ordre de S. M. l'empereur Nicolas I<sup>er</sup>, sur la corvette la Seniavine, pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829*; trad. du russe sur le manuscrit original par le conseiller d'Etat Boyé; Paris, F. Didot, 1836, 2 vol. in-8°.

sons en général diffèrent moins entre elles que dans les contrées qui jouissent d'un meilleur climat, et l'année entière ressemble plutôt à l'automne qu'à toute autre chose. » Après avoir établi ces curieuses généralités, le savant navigateur fait observer que cet état de l'atmosphère est plus désagréable qu'il n'est nuisible. Les personnes qui s'occupent de météorologie trouveront à la fin de son livre une série d'observations destinées à éclairer sur ce point, jusqu'à présent peu débattu (1). La flore de l'Amérique Russe est assez peu variée; celle du moins qui contribue à adoucir pour l'homme un séjour prolongé sous ce climat ingrat. Quelques herbes potagères, parmi lesquelles figurent l'oseille, le persil, la canneberge, une sorte d'ortie; la pomme de terre, qui paraît destinée à fournir même aux populations indiennes une ressource abondante; quelques baies, au premier rang desquelles il faut mettre la framboise, la groseille et la myrtille, forment la nomenclature assez bornée des humbles végétaux que le colon peut cultiver (2). Il n'en est pas de même de la végétation vigoureuse des forêts, et après avoir contemplé les grands effets de la nature sous les tropiques on peut trouver encore quelques paroles d'admiration dès qu'il s'agit de faire comprendre quel est l'aspect réel de ce coin presque ignoré du globe. Nous invoquerons encore ici les souvenirs du capitaine Lutké.

« Le navigateur qui voit pour la première fois les côtes nord-ouest de l'Amérique est frappé de leur aspect sauvage et pittoresque. De hautes montagnes escarpées, couvertes de forêts vierges de la base au sommet, s'avancent à pic dans la mer; à gauche, à l'entrée du large golfe de Sithka, la montagne d'Edgecumbe, volcan éteint de 2,800 pieds au-dessus du niveau de la mer, diversifie le tableau; à droite et en avant, une chaîne d'îles entoure de près le continent. Tout est calme et sauvage; rien ne lui annonce

(1) L'excellent livre de M. Lutké (aujourd'hui contre-amiral), quoique imprimé en France, y est fort rare.

(2) On trouvera des détails précieux sur la botanique de l'Amérique Russe dans un savant mémoire de M. Richard Brinsley, qui a été inséré à la suite du *Voyage* de sir Edward Belcher; il est intitulé : *The regions of vegetation*, etc.

l'approche d'un port. L'apparition entre les îles des chaloupes et des canots qui viennent en hâte à sa rencontre est le premier indice qu'il en a. Après avoir dépassé ce labyrinthe d'îles, la scène s'anime tout à coup à ses yeux : il aperçoit le pavillon russe flottant sur la forteresse bâtie sur un rocher élevé; des palissades et des tours entourent plusieurs grandes constructions; on voit une église à droite; plus loin, le long du rivage, une rangée de maisons et de jardins; à gauche un chantier et un grand village d'Américains : dans le port et dans la rade quelques bâtiments armés ou désarmés, et souvent dans le nombre quelques navires étrangers. Tout cet ensemble présente un tableau d'ordre, de vie et de prospérité, qui contraste agréablement avec la rudesse de la nature environnante. »

L'histoire du pays ne compte pas encore un siècle, et l'Europe ne s'attend pas sans doute à trouver des incidents bien dramatiques dans la succession des divers événements auxquels on doit la fondation de cette colonie, si longtemps oubliée. La prospérité des faibles populations disséminées sur ces vastes espaces est cependant incontestable : dès lors il devient intéressant pour l'observateur de connaître par quelle suite non interrompue d'efforts les hommes sont parvenus à combattre les rigueurs de la nature et souvent à en triompher.

#### DÉCOUVERTE DE CETTE PARTIE DE L'AMÉRIQUE. — BÉRING ET SES COMPAGNONS. — FORMATION D'UNE COMPAGNIE RUSSE POUR L'EXPLOITATION DES FOUBREURES.

Ces mers furent parcourues par les Russes dès l'année 1636 (1); ils visitèrent alors les côtes de Jana, d'Indigerka et d'Alaska. En 1648 ils prétendirent s'y fixer; mais Kolyma fut choisi pour former leur établissement le plus reculé. Nous ne dirons rien ici des premiers travaux de Deschneff (2), d'Ankudinoff

(1) M. le contre-amiral de Wrangell donne le précis chronologique des tentatives de découvertes qui amenèrent les Européens à la connaissance de la mer Glaciale; (en Sibérie) elles remontent à 1580. Nous renvoyons le lecteur au livre, si curieux et si savant à la fois, qui les fait connaître.

(2) Ou Dejneff. M. de Wrangell dit « que ses descriptions prouvent qu'il a été le premier na-

et de Fedor terminés, rent bien a ques vague tion des de chefs de p raient con sombres r étaient sép figuration é était réelle

C'est à u nom est da Vitus Bér d'avoir exp baignent le rées avant pour éclair phiques les encore exc partit le 14 les côtes no Kamtchatk de l'Améric Alexis Tch l'un était l cette rude rir un vrai

Tout le m

vigateur qui dans l'océan à lui qu'appar vert le détroit

(1) Ou pron chercheurs de

(2) « Ce mo mort les inst pour faire ce grand amira l'exécution de des voyages des Sciences Saint-Petersb n° 1089 supp.

(3) On ou l Academie des ces découverts Pierre le Gr exploration c mité asiatiqu savants eurer L'Académie de faire con combien l'Ar du Kamtsch est; 2° Si la chatka vers Tchouktchi) n'était pas le mérique, ou vant les conj Foy. Schere Nouveau Mo



et de Fedor Alexew. Ces cosaques déterminés, ces hardis chasseurs, fournirent bien au gouvernement russe quelques vagues renseignements sur la position des deux continents; mais, simples oheis de *promychnniks* (1), ils ignoraient complètement si l'Asie et les sombres régions qu'ils avaient visitées étaient séparées par un détroit. La configuration des côtes de l'Amérique leur était réellement inconnue.

C'est à un navigateur danois dont le nom est dans tous les souvenirs, c'est à Vitus Béring qu'appartient l'honneur d'avoir exploré le premier les mers qui baignent les rives de ces régions ignorées avant lui. Choisi par Pierre 1<sup>er</sup> (2) pour éclaircir un des problèmes géographiques les plus intéressants qui eussent encore excité l'attention des savants, il partit le 14 juillet 1728, pour s'assurer si les côtes nord et est de la presqu'île du Kamtchatka s'unissaient au continent de l'Amérique (3). Ses lieutenants étaient Alexis Tchirikof et Martin Spangberg; l'un était Russe, l'autre Allemand : à cette rude école tous deux surent acquérir un vrai renom de navigateurs.

Tout le monde connaît la grande dé-

couverture de l'illustre marin danois; mais on connaît moins les travaux qu'il exécuta durant deux expéditions que séparaient un laps de temps considérable. Tout le monde ne sait pas non plus de quel prix il paya sa réputation. Avant d'aller expirer de misère et d'épuisement sur cette île couverte de neige où ses compagnons l'enterrèrent pieusement, Vitus Béring avait heureusement aperçu par les 60° 27' les premières terres qui se rattachent au continent américain (1). Il avait nommé la pointe Élyas, visité les groupes d'îles qui bordent la presqu'île d'Alaska, et découvert en partie les îles Aléoutiennes. A Tchirikof appartient la gloire d'avoir exploré la côte de l'Amérique, entre les 55° et 56° parallèles. Wilhelm Steller, qui était à bord du navire commandé par Béring en qualité de médecin et de naturaliste, un Français nommé Délisle de la Croÿère, chargé durant la même expédition des observations astronomiques, eurent l'honorable mission de faire connaître à l'Europe savante une vaste contrée qu'elle ignorait (2). L'in-

(1) Vitus Béring, Behring ou Beering, naquit à Horsens, dans le Jutland. Ainsi que nous l'avons dit, ses talents comme marin furent appréciés de bonne heure par Pierre le Grand. Ce fut néanmoins Catherine qui l'expédia d'après les instructions du czar pour explorer les côtes du Kamtchatka. « La reconnaissance de toutes les côtes septentrionales de cette grande presqu'île jusqu'au 67° 18', et les premières notions de la séparation des deux continents d'Asie et d'Amérique fut le résultat de ce voyage, terminé en 1728. » En 1741, Béring partit de nouveau pour compléter sa découverte; mais, attaqué du scorbut, il ne put poursuivre son exploration; ses compagnons le transportèrent sur la plage glacée d'une île Aléoutienne, qui porte son nom; et ce dans cette région désolée qu'il mourut, le 8 décembre 1741. En 1820 M. de Wrangell, aujourd'hui contre-amiral, trouva dans une forêt non loin de la Léna les bâtiments qui avaient servi à Béring à accomplir ses rudes travaux maritimes; ils étaient, au bout d'un demi-siècle, dans un état remarquable de conservation. Voy. l'ouvrage intitulé : *Le Nord de la Sibirie, voyage parmi les peuplades de la Russie Asiatique, etc.*, trad. par le prince E. Galitzin; Paris, 1843. Il y a peu d'ouvrages aussi intéressants que ces deux volumes.

(2) Ne pouvant offrir ici que des faits généraux, nous renvoyons ceux qui voudraient assister d'une façon plus intime à cette exploration si dramatique, à l'écrit de G. P. Müller; il est connu sous le titre de *Voyage et découvertes des Russes le long des côtes de la mer Glaciale*; Amsterdam, 1768, 2 vol. in-12. Voy. aussi l'*Histoire des découvertes de Desborough, Cooley; Greenhow, History of Oregon, California and other territories*, p. 131; Warden,



dustrie profita de ces renseignements tout autant que la science; le commerce toujours croissant des fourrures multiplia les expéditions; ce fut surtout aux efforts partiels des marchands de pelletteries que l'on dut, en 1745, l'exploration plus complète des îles Aléoutiennes, et entre autres de celle de Mednoi Ostroff, dont la partie méridionale renferme du cuivre en abondance. « En 1768 et 1769, dit un écrivain russe trop peu consulté en France, les capitaines Krenizine et Levachef naviguèrent vers l'Amérique, et dépassant les îles Aléoutes ne s'arrêtèrent qu'à celle d'Ounimaka, d'où ils revinrent sur leurs pas; ils avaient fixé pendant ce voyage plusieurs positions et déterminé plusieurs hauteurs dont on n'était pas sûr avant eux. Enfin les capitaines Billing et Saritchef, dans leurs voyages depuis 1793 jusqu'en 1795, achevèrent la découverte de toutes les îles que l'on connaît à présent (1). »

Avant les explorations des Russes, l'immortel Cook avait accompli le long des côtes une de ces grandes explorations scientifiques dont il est superflu de rappeler l'importance. Tout le monde sait avec quelle supériorité il examina le détroit de Béring en 1779, et nul n'a mieux jugé ses efforts qu'un navigateur illustre malheureux comme lui. « Les voyages de Cook eurent le mérite, alors fort extraordinaire, de ne pas enrichir la navigation seule, mais toutes les sciences (2). » Arrivé dans ces parages inconnus, Cook supposa qu'il pourrait découvrir un passage qui lui permettrait de pénétrer dans l'Atlantique par le détroit de Béring. Dans cette hypothèse il devait soit contourner l'Amérique vers l'est, soit longer les côtes de l'Asie du côté de l'ouest. Il entra en effet dans le détroit; mais une barrière infranchissable lui fermant tout passage vers l'est, il se dirigea vers le couchant, « et découvrit un cap auquel il donna le nom de cap Nord. En s'en retournant il rencontra une île; il la nomma Burney Island (île Kolioutchine. Avant de rentrer dans le détroit

le navigateur anglais eut apercevoir des indices certains annonçant qu'il existait une terre vers le nord (1). »

Il appartenait, en effet, au plus habile marin qui eût paru à cette époque de constater nettement ce qui souvent n'avait été présenté que d'une manière assez confuse par le navigateur danois. Il le fit avec la supériorité qu'on lui connaît; et cependant un vaste champ restait encore à parcourir à ceux qui devaient lui succéder dans ces régions. Si plus d'espace nous était accordé nous aimerions à suivre dans ses belles explorations le capitaine Clerke, ce digne successeur de Cook, qui alla mourir en 1779 dans la baie d'Awatcha; nous aimerions à accompagner d'Entrecasteaux parmi les rescifs de la Nouvelle-Calédonie, et Vancouver prolongeant ses savantes reconnaissances jusqu'à l'entrée de Cook (2); nous nommerions de nouveau l'intrépide Billing, ne s'arrêtant que devant les glaces flottantes, et se voyant contraint de retourner par terre dans la baie de Kolioutchine; Kotzbue, Lysiansky nous feraient voir par quelle suite d'efforts certaines vérités géographiques peuvent être conquises dans ces parages. Mais nous énumérons tous ces navigateurs pour arriver à un nom déjà illustre, qui, s'il ne rappelle point de plus grands travaux, dit au moins de plus grands succès. Parvenus à cette époque en effet, quelques paroles simples mais précises nous montrent quels furent les résultats des derniè-

(1) *Le Nord de la Sibirie, voyage parmi les peuplades de la Russie Asiatique et dans la mer Glaciale, entrepris par ordre du gouvernement russe et exécuté par MM. de Wrangell, Matiouchkine, et Kozmine*; trad. du russe par le prince Emmanuel Galitzin; Paris, 1843, 2 vol. in-8°. *Precis des Voyages*, t. 1, p. XXXII.

(2) Vancouver constata ce que de Lapérouse et Dixon avaient déjà soupçonné; savoir « que ce qu'on avait cru jusqu'alors la côte ferme de l'Amérique n'était dans ces parages qu'une continuité d'îles plus ou moins grandes, bordant les rives du véritable continent. Le port de Nootka se trouva être lui-même sur la plus grande de toutes ces îles, laquelle est séparée de la grande terre par l'entrée de Juan-de-Fuca. Cette entrée n'est qu'un ample détroit remontant du sud au nord et se ouvrant dans l'océan Pacifique, sans pénétrer à l'ouest vers la baie d'Hudson, comme on l'avait supposé jusqu'alors. » Voy. Fremyville, capitaine de frégate, *Examen sommaire des expéditions de découvertes pendant le dix-huitième siècle*, p. 154.

*Art de vérifier les dates*, t. IX de l'édit. de Fortia d'Urban, p. 495 et suiv.; William Coxe, *Russian Discoveries*, 1780, in-4°.

(1) N. S. Vsevolozsky, *Dict. géogr. de Russie*.

(2) Dumont d'Urville, *Discours préliminaire du Voyage de l'Astrolabe*.

res explorés vers le nord.  
« Comme presque tous, qui, quelquefois difficile, permet pendant l'année l'incursion de Les Russes tentatives configurations nos jours taient en ne se joignant enfin le 1822 et 18 grâce à la continent

#### PREMIER SES.—

Greenland ses furent des découvertes de l'illustration nombreux station de lowsk et à une association Schœnerblin en Pour donner au commerce aout 1783; trois navires mandement était un il employait de contrées d'Amérique gneusement paiement île de Ka qu'il faut diverses parages.

(1) J. B. tion du g in-8°, p. 2 meilleur géographe voir encore l'expédition

res explorations maritimes entreprises vers les points ignorés de la Sibérie. « Comme la côte de la mer Glaciale est presque toujours obstruée par les glaciers, qui même ne fondent jamais dans quelques baies, la navigation y est très-difficile, et le court espace de l'été ne permet pas de parcourir dans une seule année l'intervalle compris entre l'embouchure de l'Ob et le détroit de Béring. Les Russes n'ont réussi qu'après des tentatives réitérées à connaître la vraie configuration de ces parages. Jusqu'à nos jours des marins très-habiles mettaient en question si l'Asie et l'Amérique ne se joignaient point dans le Nord; enfin le capitaine Wrangell parvint, en 1822 et 1823, à résoudre le problème, et grâce à ses efforts on sait que les deux continents sont séparés (1). »

**PREMIERS ÉTABLISSEMENTS DES RUSSES.— DIVISION DU TERRITOIRE.**

Greenhow nous apprend que les Russes furent les premiers à tirer avantage des découvertes de Cook, ayant obtenu de l'illustre navigateur lui-même de nombreux renseignements durant la station des navires anglais à Petropawlowsk et à Ounalashka. Dès l'année 1781 une association fut formée entre Grégoire Schelikof, Ivan Gollikof et quelques autres marchands de fourrures établis en Sibérie et au Kamtchatka. Pour donner une nouvelle impulsion au commerce qu'ils dirigeaient, en août 1783 ils se décidèrent à équiper trois navires, que l'on mit sous le commandement de Schelikof; ce marin était un homme énergique et habile; il employa trois ans entiers à l'exploration de ces régions si peu connues; les contrées désignées depuis sous le nom d'Amérique Russe furent visitées soigneusement. Schelikof porta principalement son attention sur la grande île de Kadiak; et c'est de cette époque qu'il faut faire dater l'établissement de diverses factoreries russes dans ces parages.

(1) J. B. Eyriès, *Recherches sur la population du globe terrestre*; Paris, 1833, broch. in-8°, p. 21. Cet opuscule est sans contredit le meilleur travail que nous ait laissé l'habile géographe dont il porte le nom. Eyriès a pu voir encore exposée sous son jour véritable l'expédition de M. de Wrangell.

L'histoire de l'Amérique Russe n'est autre chose en réalité que l'histoire des expéditions envoyées par les grandes nations maritimes de l'Europe vers la côte nord-ouest, et en second lieu celle des expéditions plus ou moins aventureuses qui donnèrent de l'extension au commerce des fourrures.

Greenhow, si exact d'ailleurs, établit, d'une manière peut-être trop absolue, que le gouvernement russe resta entièrement indifférent aux efforts que faisaient les particuliers pour l'extension de ce commerce vers les parages nords de la mer Pacifique, et cela, jusqu'en 1764 (1). A cette époque, le fait est constaté, Catherine II ordonna que des mesures fussent prises pour qu'on eût des informations positives touchant les îles américaines opposées à ses domaines en Asie. Le lieutenant Synd, partant en 1766 d'Ochotsk, et s'avançant vers le nord le long des côtes du Kamtchatka, parvint jusqu'au 66° de lat.; l'année suivante, comme le dit le savant Américain, « ce navigateur entreprit un autre voyage dans la même direction, pendant lequel on suppose qu'il atteignit le continent américain; mais on connaît fort peu les particularités relatives à ces expéditions. L'année 1788, au point de vue industriel, est marquée par l'expédition que signale Vsevolojky; elle eut pour résultat la connaissance de quelques îles, l'examen des rivages où mourut Béring et l'exploration de l'île des Renards. Mais le scorbut enleva une grande partie des équipages, et vers la fin de 1769, lorsque cette même expédition fut de retour au Kamtchatka, elle ne put offrir qu'un petit nombre de renseignements géographiques sur les Aléoutiennes. Il paraît, selon le savant déjà cité, que Kronitzin avait non-seulement réuni un grand nombre de fourrures provenant des îles américaines, mais que le rapport de Levaschef renfermait plusieurs documents positifs touchant

(1) *Foy, History of Oregon and California*, p. 187. On peut s'assurer, par le précis historique qui précède le beau voyage de l'amiral Wrangell, des efforts successifs faits durant le dix-septième et le dix-huitième siècles pour explorer l'extrémité de l'Asie. Ces expéditions devaient nécessairement conduire à l'examen des rives opposées, perpétuellement visitées par les Tchouktchis.

le commerce de pelleteries que l'on pouvait entreprendre dans ces parages.

Si cette tentative fut la dernière que l'on osât risquer avant 1783 dans un but spécial, la narration si animée des voyages de Beniowski répandit quelques années après un jour nouveau sur l'archipel américain. L'aventurier hongrois qui devait trouver la mort dans les régions si différentes, où il a laissé le souvenir d'un indomptable courage, Beniowski, dis-je, rencontra parmi les Aléoutes des Polonais réfugiés, et donna sur ces îles des renseignements qui ne sont pas sans importance.

Deux ans auparavant, il ne faut pas l'oublier, l'association commerciale pour l'exploitation des fourrures de l'Amérique avait jeté ses bases, et de notables privilèges lui étaient accordés. Ce que l'on a trop omis de dire, en général, c'est que le principe de prospérité de ces associations reposait sur une classe d'hommes dont l'incroyable courage s'est manifesté dans des régions trop désolées ou trop éloignées des centres de civilisation pour qu'on leur ait payé le tribut d'éloges qui leur est dû. Endurcis à toutes les fatigues dans les déserts effroyables de la Sibérie, les promichléniks s'occupaient non-seulement de la recherche de l'ivoire fossile, mais ils se familiarisaient de bonne heure parmi les Yakoutes, les Youkaguïres, les Tchoukchis, à l'art difficile de tendre des pièges pour se procurer des fourrures, au métier plus périlleux des chasses polaires. Explorateurs et trappeurs à la fois, on leur a dû quelquefois de grandes découvertes géographiques; et ce sont notamment ces hommes endurcis à toute espèce de fatigues qui explorèrent pour la première fois en 1806 la *Nouvelle Sibérie*. Les promichléniks formaient des espèces de sociétés d'industriels à dater des premières années du dix-septième siècle, et ils n'étaient pas étrangers aux recherches géographiques. En 1647 le fameux Djeneff (1) fut un de leurs chefs; or, selon une autorité ir-

réfutable, Djeneff fut le premier qui osa se diriger vers le détroit destiné à porter le nom de Béring. Les promichléniks étaient donc essentiellement propres à l'examen des côtes américaines et à l'exploitation de ces forêts brumeuses, où leur industrie devait multiplier les bénéfices. Dès l'origine ils furent employés au commerce des fourrures, dans cette partie du nouveau monde que s'adjugeait la Russie, et leurs luttes avec les kaloches prouvèrent qu'il leur fallait autre chose que le courage du chasseur dans ces régions désolées.

**FORMATION DÉFINITIVE DE LA COMPAGNIE RUSSO-AMÉRICAINE. — ADMINISTRATION TERRITORIALE. — BARANOFF. — NOVO-ARKANGELSK.**

L'année qui marque la fin du dix-huitième siècle est une époque notable dans l'histoire de l'Amérique russe; c'est celle qui voit naître définitivement une compagnie régulière, se développant sous la protection immédiate de la métropole. L'ancienne compagnie avait signalé, dit-on, son administration par des actes odieux exercés contre les Indiens; le successeur de Catherine, Paul, fut sur le point de dissoudre complètement cette association de marchands. Il prit néanmoins la résolution d'utiliser ses premiers efforts; et, la réunissant à celle qui avait son siège à Irkutsk, on vit se former immédiatement la grande association qui prit le titre de Compagnie de l'Amérique russe. Le décret d'institution parut le 8 juillet 1799, et le privilège accordé à la société fut fixé d'abord à une durée de vingt ans. Non-seulement il permit aux associés d'exploiter toute la côte de l'Amérique le long de l'Océan Pacifique, à partir du 55° de latitude nord jusqu'au détroit de Béring, mais ceux-ci eurent la faculté d'utiliser pour la chasse et la pêche toutes les îles adjacentes y compris les îles Kouriles et les îles Aléoutiennes. Ainsi que le fait remarquer Grenhow, la Compagnie fut autorisée également à explorer et à placer sous la domination de la couronne impériale tous les autres territoires de l'A-

(1) Voy. L'amiral de Wrangell, *Le Nord de la Sibérie*, trad. par le prince Galitzin. On peut examiner spécialement une note du traducteur, p. xvj. L'habile Grenhow ne nous paraît pas avoir donné une définition suffisante de cette classe d'hommes, en appelant les *promuschleniks*

de simples *aventuriers*. (Voy. p. 270.) Disons en passant que l'orthographe de ce nom diffère quelque peu dans Wrangell et dans Lutke.

mérique c  
jusqu'alor  
aucuns na  
dire qu'un  
fait honne  
au décret  
que les d  
toujours  
que les R  
aborigènes  
convertir  
rite grec  
crut aussi  
toire de la  
pour la fac  
niale. On  
de Kadiak  
Pribyloff  
territoire  
Kouriles,  
de la régi  
pas de sec  
toir de No

On a fa  
le gouvern  
avait été s  
gime plus  
en vigueur  
l'empire.  
Pétersbour  
téré géné  
dernier gé  
tefois du  
chef ou go  
voir à l'a  
divers so  
pleine aut  
ordres son  
et l'on ne  
rection su  
fixée à Pé  
la Compag  
bles.

Lorsqu  
connu à  
un dével  
de surpris  
qu'un dé  
quants se  
ment, et

(1) L'emp  
sante du c  
lège. La ch  
lée par des  
Voy. War  
how, *Histo*

mérique qui pourraient être inconnus jusqu'alors et qui n'appartiendraient à aucune nation civilisée. Il est juste de dire qu'une condition expresse, et qui fait honneur au fondateur, fut annexée au décret d'institution : il fut stipulé que les droits de l'humanité seraient toujours respectés dans les rapports que les Russes pourraient avoir avec les aborigènes, et qu'on s'efforcerait de les convertir à la religion chrétienne du rite grec catholique (1). Plus tard on crut aussi devoir diviser le vaste territoire de la Compagnie en cinq sections, pour la facilité de l'administration coloniale. On eut alors les établissements de Kadiak, d'Ounalachka, des deux îles Pribyloff et de la colonie de Ross sur le territoire de la Californie. Les îles Kouriles, qui du reste ne dépendent point de la région américaine, ne formèrent pas de section, et dépendirent du comté de Novo-Arckangelsk.

On a fait remarquer avec raison que le gouvernement de l'Amérique Russe avait été soumis dès l'origine à un régime plus despotique qu'aucun de ceux en vigueur dans les autres portions de l'empire. La direction a son siège à Pétersbourg, et toutes les questions d'intérêt général sont décidées par elle en dernier ressort, avec l'approbation toutefois du gouvernement. Un agent en chef ou gouverneur est chargé de pourvoir à l'administration des territoires divers soumis à la Compagnie; il a pleine autorité sur le personnel : ses ordres sont pour ainsi dire souverains, et l'on ne saurait en appeler qu'à la direction suprême, dont la résidence reste fixée à Pétersbourg. Le fonds social de la Compagnie s'élève à 2,747,000 roubles.

Lorsqu'un établissement presque inconnu à son origine a pris tout à coup un développement inespéré, qui frappe de surprise même ses destructeurs, lorsqu'un désert occupé par quelques trafiquants se peuple, s'organise régulièrement, et passe en un mot à l'état de

colonie, on peut être assuré qu'il y a eu dans l'ombre, souvent même derrière les directeurs apparents, quelque esprit organisateur, quelque homme vraiment énergique qui a su renverser mille obstacles pour arriver à une fondation utile. Dans l'histoire si complètement ignorée de cette portion de l'Amérique, c'est à un marin russe qu'il faut décerner cet honneur. Mépris constant pour les difficultés que présentait une nature ingrate, guerre renouvelée avec les barbares, difficultés incessantes au dedans de la colonie naissante, cet homme fort, mais qui ne sut jamais se ployer aux nécessités de sa position, méprisa tout, et réussit; il n'en alla pas moins mourir de chagrin dans une île lointaine, et il n'a pas même parmi nous les honneurs assez vulgaires de la biographie.

Alexandre Baranoff avait été formé à une école difficile, et c'était peut-être ce qui lui avait donné cette âpreté de formes qui dut écarter les sympathies. Employé dès l'année 1783, durant les expéditions aventureuses de Schelikof, ce fut lui qui fut nommé par la première Compagnie pour diriger les établissements fondés primitivement sur l'île de Kadiak, et il était déjà surintendant de cette colonie naissante lorsque Vancouver la visita en 1794. Cet homme si peu apprécié parfois de son vivant, je le répète, tous les caractères auxquels on reconnaît un fondateur de cité : persévérance que rien n'arrête, sévérité inflexible, dédain des faits qu'il regarde comme secondaires, tout le conduisit à son but. Voyez-le durant la première année de ce siècle jetant les bases d'une factorerie dans le golfe de Sitkha (1); les farouches habitants de l'Archipel, venus au nombre de six cents, détruisent la petite colonie; trente promiéhéniks, qui défendaient le fort, sont chassés après avoir perdu quelques hommes. Eh bien, avec cette perspicacité profonde qui ne l'abandonna jamais, Baranoff a deviné que cet emplacement est celui où doit être fondée la forteresse qui protégera désormais l'établissement, et au bout de quatre ans il revient à bord de *la Néva*,

(1) L'empereur Alexandre, à l'instigation pressante du comte Romanzoff, confirma ce privilège. La charte de la Compagnie a été renouvelée par des décrets successifs en 1821 et en 1839. Voy. Warden, *Art de vérifier les dates*; Greenhow, *History of Oregon and California*, p. 270.

(1) Voyez Greenhow, *History of Oregon*, etc., p. 271; Warden, *Art de vérifier les dates*, t. X, p. 57. Nous suivons ici pour les noms l'orthographe adoptée par Lutké.



devant l'emplacement qui a vu naguère la défaite de ses compagnons. Les Sitkhaans ont eu le temps d'élever une sorte de fort en palissade, construit avec une habileté qu'on ne saurait attendre ordinairement des sauvages, et dont les poutres énormes peuvent défier l'artillerie (1). Monté sur *la Néva*, mais ayant avec lui trois autres bâtiments qui conduisent cent vingt Russes de débarquement, secondés par huit cents Aléoutes qu'on voit naviguer lestement sur leurs baidarkes, peut-être croit-il trop aisément avoir bon marché des sauvages maîtres du fort. Dès que le débarquement est effectué en effet, ceux-ci font une sortie qui prouve aux Russes combien il est difficile de compter sur le courage des Aléoutes : saisis d'une indicible terreur, les alliés des Européens prennent la fuite, et ils seraient taillés en pièces si l'artillerie des navires ne les protégeait point. Baranoff est blessé; mais par ses ordres le capitaine Lisiansky renouvelle l'attaque; le canon bat en brèche les palissades, et les Sitkhaans, ayant épuisé leurs munitions, s'enfuient durant la nuit (2). Toutefois ils ne quittent le fort qu'après l'avoir souillé par le plus horrible massacre. Tous les enfants en bas âge sont mis à mort; et dans la crainte que les hurlements des chiens ne fassent reconnaître la troupe fugitive, ces utiles compagnons de l'Indien sont abattus indistinctement. On remarqua, en entrant dans le fort, que le canon russe l'avait à peine endommagé, et que les puissants madriers entassés symétriquement par les sauvages eussent

(1) Ces indigènes appartenaient à la confédération redoutable des Kalochea, sur lesquels on trouvera plus loin des détails. On trouve dans le beau *Voyage* de sir Edward Becher un portrait remarquable d'un des habitants primitifs de Sitkha.

(2) Voyez Lutké, *Voyage autour du monde*, t. 1, p. 103. « Le fort est situé sur l'île de Baranoff ou de Sitkha, faisant partie de l'archipel de George III, ainsi nommé par Vancouver, au fond du golfe qu'il appelle *Norfolk-Sound*. Cette île est séparée du continent par le canal de Khoutznoff (Chatam's strait). Baranoff, en choisissant, pour protéger son nouvel établissement, le point qu'il avait enlevé aux Américains, montra sa sagacité ordinaire; il savait qu'il lui serait difficile d'en trouver un plus convenable que celui que les natifs eux-mêmes avaient choisi; ce point lui donna le moyen de se fortifier d'une manière inexpugnable dès qu'il s'agissait de résister simplement à des sauvages. »

pu défier longtemps une artillerie plus nombreuse, si une prévision intelligente eût guidé les Sitkhaans. Il n'est pas exact de dire, ainsi que l'a fait Warden, que les Russes mirent le feu à ces étranges fortifications et qu'ils regagnèrent le fort de la Nouvelle-Archangel. Novo-Arkangelsk, tel qu'il existe aujourd'hui, s'éleva sur la place où existait l'établissement récemment détruit, et depuis l'île de Sitkha elle-même a pris le nom de son fondateur.

Alexandre Baranoff conserva l'administration pendant plus de vingt ans (1), et dans la prospérité croissante de l'établissement qu'il fonda tout atteste encore ses lumières instinctives, on pourrait dire son courage prévoyant; aujourd'hui les Kalochea, naguère ennemis, élèvent leurs cabanes sous les murs même de Novo-Arkangelsk, et le canon du fort n'effraye plus ces sauvages, dont la patience d'un simple administrateur a fait des colons passablement industriels (2). Tenu ainsi en respect par des forces régulières qu'ils ne peuvent renverser, on sait qu'ils sont moins à craindre sous les bastions de la colonie que dans les sombres forêts dont elle est environnée. Avant d'en venir là, il a fallu déployer une énergie pour ainsi dire surhumaine, une de ces volontés de fer qui vont bien

(1) Greenhow, *History of Oregon*, etc., p. 271.

(2) Pendant que les établissements russes prenaient ce développement, la science ne perdait pas de vue les grandes questions qui se rattachaient à ces parages encore peu connus. Ce fut ainsi qu'en 1816 *le Ruric*, équipé aux frais de l'ex-chancelier Romanzof, partit de Cronstadt, sous le commandement d'Otto Von Kotzebue, et que quatre ans plus tard les capitaines Wrangell et Anjou furent commissionnés pour aller faire l'exploration scientifique de la mer Glaciale. Les Russes n'oubliaient pas non plus leurs intérêts commerciaux dans ces parages; et en 1817 le capitaine Golownin était expédié d'Europe sur le sloop de guerre *le Kamitchaika*, afin d'aller faire une enquête sur l'état réel des choses dans l'Amérique Russe. L'arrivée de cette expédition et la mort de Baranoff amenèrent un changement radical dans l'administration. Durant cette période des communications plus spéciales s'établissent entre ce point de l'Amérique et les îles Sandwich. Un roi sauvage, qui a l'instinct de tous les avantages de la civilisation, Temehameha, lie des relations commerciales avec l'établissement russe. Cette ouverture est toutefois sans résultat notable. Ribo-Ribo, et plus tard Kaulkeakouli, fils du législateur des îles Sandwich, n'ont pas renouvelé ces efforts. Voy. Ruschenberger, *Voyage round the world*; Philadelphia, 1838, 2 vol. in-8°.

à un hon  
mais don  
tions seu  
qualités f  
chez Bar  
trer peu d  
casion po  
suprême :  
bravoure,  
qué presq  
en même  
par la gros  
ne savons  
bles eusse  
parmi les  
Tchoukch  
l'animadv  
en plus d'  
sévérité,  
de ses org  
de son zél  
heuresques  
demanda à  
quitta No  
*le Koutou*  
voir cette d  
vante dans  
certes pas  
que celui d  
dont nous  
cipaux, et  
avec celui  
manqué à  
écarté de  
prendre ra  
remarquab  
sagacité, l  
s'intéress  
tifs que l  
M. Lutké  
ment nul  
pables de  
la fonder  
autant qu  
excités pa  
que pas c  
vations,  
années, r  
mais mém  
Baranoff  
contrées  
sur une s  
base si s  
détails aie  
liorations  
des opéra



à un homme comptant sur l'avenir, mais dont l'admiration des générations seule peut le glorifier. Certaines qualités furent poussées à un degré tel chez Baranoff, qu'elles lui firent montrer peu de déférence en plus d'une occasion pour les ordres de la direction suprême : il unissait l'intelligence à la bravoure, mais on l'accuse d'avoir manqué presque complètement de sensibilité, en même temps qu'il se faisait détester par la grossièreté de ses habitudes. Nous ne savons trop si des mœurs plus aimables eussent obtenu les mêmes résultats parmi les Aléoutes, les Kaloches et les Tchouktchis américains. Poursuivi par l'animadversion qu'avait dû lui attirer en plus d'une circonstance son inflexible sévérité, sentant d'ailleurs que l'énergie de ses organes ne servait plus l'ardeur de son zèle, Baranoff comprit de bonne heure que sa mission était accomplie ; et il demanda à être remplacé. Mais lorsqu'il quitta Novo-Arkangelsk sur le navire *le Koutousoff*, ce fut pour ne plus revoir cette colonie : il mourut l'année suivante dans la rade de Batavia. Ce n'était certes pas un administrateur ordinaire, que celui dont on a pu tracer le portrait dont nous transmettons les traits principaux, et nous serions disposé à croire avec celui qui nous le fournit qu'il n'a manqué à Baranoff qu'un théâtre moins écarté des regards du monde pour prendre rang parmi les hommes les plus remarquables de son temps. Le génie, la sagacité, la fermeté de caractère, le désintéressement étaient les traits distinctifs que l'on remarquait en lui, dit M. Lutké. « Avec des moyens absolument nuls, avec des hommes plus capables de renverser une société que de la fonder, forcé de se défier des siens autant que des *savages* instigués et excités par les civilisés, luttant à chaque pas contre les obstacles et les privations, abandonné pendant quelques années, non-seulement sans secours, mais même sans nouvelles de la Russie, Baranoff organisa et étendit dans ces contrées les chasses et le commerce sur une si grande échelle, et sur une base si solide, que quoique plusieurs détails aient exigé dans la suite des améliorations et des changements, la nature des opérations est cependant restée jus-

qu'à ce jour telle qu'elle était de son temps (1). »

Le capitaine Haguemeister succéda à Baranoff. Cet officier se distingua par une administration intelligente, et depuis plus de trente ans la ville naissante de Novo-Arkangelsk a marché sous d'habiles gouverneurs dans une voie croissante de prospérité. La population européenne ne s'est cependant accrue que fort lentement. En 1835 nous la voyons portée à huit cents âmes, et c'est encore le chiffre approximatif que nous présentent les plus récentes relations : la bourgade entière ne compte pas plus d'une centaine de maisons, construites en madriers. Il y a douze ou treize ans un habile marin faisait remarquer les tendances littéraires et scientifiques des habitants de ce coin reculé du globe. Selon M. Lutké, la bibliothèque de Novo-Arkangelsk offrait des ressources qu'on ne pouvait guère raisonnablement s'attendre à y rencontrer ; et plus tard M. Duflot de Mofras y fit une remarque analogue. Depuis ce temps plusieurs établissements d'une haute utilité ont été fondés ; outre son église luthérienne et son église grecque, la capitale de l'Amérique Russe possède un hôpital, une école, un observatoire astronomique et météorologique, un cabinet d'histoire naturelle. Le dernier voyageur que nous venons de citer nous affirme même que nos vau-devilles sont joués avec ensemble dans une salle de réunion où une fort bonne compagnie s'efforce de combattre par ces innocentes distractions la tristesse qu'inspire nécessairement le plus sombre des climats.

L'un des hommes auxquels la géographie doit le plus de reconnaissance, sir Edward Belcher, fut frappé des progrès en tout genre qui se sont opérés dans le chef-lieu de l'Amérique Russe (2) ;

(1) Baranoff mourut dépourvu absolument de fortune. Nous nous associons aux vœux de l'habile navigateur, et nous souhaitons que la biographie du fondateur de la Nouvelle-Archangel soit enfin écrite. En France le *Journal des Savants* de l'année 1817 fournirait quelques documents. Il est probable que la lacune signalée ici est comblée en Russie, où l'on publie une revue américaine toute spéciale, renfermant, dit-on, des articles d'un haut intérêt.

(2) L'Amérique Russe se trouve certainement plus favorisée que la haute Californie. L'auteur américain du livre intitulé : *Life in California*, Londres, 1846, affirme qu'il n'y a pas un seul médecin dans cette dernière contrée,

il fait observer que s'il appartient à un capitaine de vaisseau de guerre d'être plus difficile que tout autre sur l'ordre, la netteté, la bonne discipline, son opinion est ici de quelque poids, et qu'elle se trouve entièrement favorable à l'état de Novo-Arckangelsk; sir Edward fut même frappé de l'aspect somptueux que présente l'intérieur de l'église eu égard à la localité. L'école est dirigée avec zèle, et la tenue de l'hôpital parut au savant navigateur digne de tout éloge (1).

À l'époque dont nous parlons la population metis de l'établissement montait à mille ou onze cents individus; et, comme cela arrive du reste dans d'autres portions de l'Amérique, elle se faisait remarquer par sa rare aptitude à participer aux avantages de la civilisation: la portion féminine de cette classe si intéressante se montrait disposée à acquérir cette bonne grâce de la société européenne, qui forme un si étrange contraste avec la rudesse des tribus environnantes. En ce qui touche spécialement Novo-Arckangelsk, de l'avis de tous les voyageurs, cette heureuse métamorphose est due à la présence de deux femmes distinguées qui ont suivi leurs maris dans ces âpres régions, et qui pour leur donner cette preuve de dévouement conjugal n'ont pas craint d'affronter les dangers de toute espèce qu'on peut redouter en traversant la Sibérie. Madame de Wrangell d'abord, puis madame de Koupréanoff, ont tour à tour séjourné plusieurs années dans ces lointains parages, habités naguère entièrement par des hordes féroces, et elles y ont donné à cette population naissante l'exemple de tous les dévouements et de toutes les qualités sociales.

Les divers renseignements que nous avons offerts jusqu'à présent se trouvent consignés dans plusieurs voyageurs; il n'en est pas de même, nous l'avouerons, pour quelques autres îles de l'archipel: ici les géographes se taisent aussi bien que les explorateurs, et nous sommes heureux d'avoir pu recourir à des documents en quelque sorte officiels quoique à peu près ignorés.

(1) *Voyage round the world during the years 1836-1842*. On trouvera dans ce livre une très-jolie vue du chef-lieu de l'Amérique Russe tel qu'il était en 1847. Voy. t. 1, p. 96.

**DÉSIGNATION DES ÎLES ALÉOUTIENNES OU ALÉOUTES. — CHANGEMENT PROJETÉ POUR LE CHEF-LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT.**

Les autres îles Aléoutes sont si peu connues, que nous n'hésitons pas à en donner la nomenclature telle qu'elle nous est fournie par M. Vsevolojky, tout en regrettant que cette description sommaire s'entienne sans divisions et à quelques faits de pure ethnographie: « On divise ces îles, dit-il, en Aléoutes proprement dites, et ce sont les plus proches; elles sont au nombre de trois, savoir: Atta, Agatta, Sémitché. En îles des Rats (en russe Crysié); on en compte quatre, qui sont: 1° Bouldyre, 2° Kiska, 3° Amtchitka, 4° Krysostrow, ou l'île du Rat. En îles d'Andréanof, qui sont au nombre de quatorze, nommément: 1° Tanaga, 2° Canaga, 3° Bobrovoï ou du Castor, 4° Goreloï ou île Brûlée, 5° Semiaopotchnoï ou des Sept Cratères, 6° Adaké ou Aiague, 7° Sitkhine, 8° Taguilak ou Tagoune, 9° Akhta, 10° Amlia ou Amlac, 11° Sigouam, 12° Amoukhita, 13° Tchougugane, et 14° Tchélytré Sopochniaostrova ou les îles des Quatre Cratères. En îles des Renards, qui sont: 1° Oumnak, 2° Ounalachka, 3° Spirikine, 4° Acoutane, 5° Acoune, 6° Cagalga, 7° Ounimak, 8° Sannakh, 9° Choumaguine: 10° entre l'île de Sannakh et celle de Choumaguine se trouve un archipel de huit petites îles; 11° un petit archipel de sept îles, qu'on appelle Evdokeeskia ou îles d'Eudoxie; on les nomme aussi les Sémides; 12° Touguidok, 13° Kadiak, et 14° l'archipel qui entoure l'île de Kadiak, et dont les îles principales sont Siagkidak, Afognak, Iavrachithei et Chouékh (1). »

Ainsi qu'on peut le supposer aisément, les autres établissements insulaires sont moins favorisés que celui de Sitkha; la Compagnie russo-américaine a fondé, comme nous l'avons déjà fait remarquer, plusieurs colonies naissantes; les seules qui soient réellement dignes d'intérêt subsistent dans l'île de Kadiak et

(1) N. S. Vsevolojky, *Dictionnaire géographique historique de l'empire de Russie*, etc.; Moscou, 1823, 2 vol. in-8°. Cette deuxième édit. renferme un supplément de M. Maurice Aliart.

à Ounalacments off Pavlovsk d'après l' à y trans tion; ma avoir ren bile d'aill ces sortes donner la l'ancien é examen de trouve p Pavlovsky donner la Sitkha.

Après l sement le dans cette fondé à O ou, comm Nagounal 53° 56' de orientale; l'est à cent grande lar cinq wers cellent ab les terres ( dionale est inaccessible quelle sans rée sur les et occident tes fut jadis ment du si trois cents torze villag

Nous n continent jusqu'à pr et l'admin son droit toire à la m d'Hudson. Le bail e courir tou mois, et il la Compag t-elle dans t-elle dans les Indiens

(1) Voyez rédigés par

à Ounalachka. Le premier de ces emplacements offrant un port admirable (le port Pavlovsky), on a pu songer un instant, d'après l'opinion du capitaine Golovnine, à y transporter le siège de l'administration; mais la Compagnie semble depuis avoir renoncé à ce projet. Un marin habile d'ailleurs, et fort compétent dans ces sortes de questions, n'hésite pas à donner la préférence au lieu qu'occupe l'ancien établissement. Après un sérieux examen des localités, l'amiral Lutké ne trouve pas dans la situation du port Pavlovsky de raisons suffisantes pour lui donner la préférence sur celui de l'île de Sitka.

Après la colonie de Kadiak l'établissement le plus considérable des Russes dans cette partie de l'Amérique a été fondé à *Ounalachka* (Agoun Aliaska), ou, comme les habitants l'appellent, *Nagounalaska*. Cette île gît sous les 53° 56' de lat. sept. et les 210° de long. orientale; elle s'étend du sud-ouest à l'est à cent quarante werstes, et sa plus grande largeur au milieu est de trente-cinq werstes. Des golfes offrant un excellent abri entrent profondément dans les terres (1); mais toute la partie méridionale est bordée de rochers presque inaccessibles, et c'est la raison pour laquelle sans doute la population s'est retirée sur les côtes orientale, septentrionale et occidentale. Cette population d'Aléoutes fut jadis considérable; au commencement du siècle elle se trouvait réduite à trois cents individus répartis sur quatorze villages.

Nous ne dirons rien ici des terres continentales: elles sont abandonnées jusqu'à présent aux hordes indiennes, et l'administration a cru devoir céder son droit de chasse sur ce vaste territoire à la nouvelle Compagnie de la baie d'Hudson, qui l'exploite avec activité. Le bail contracté par elle n'a plus à courir toutefois que pendant quelques mois, et il expire en 1850. Peut-être alors la Compagnie russo-américaine rentrera-t-elle dans ses privilèges et se mettra-t-elle dans un contact plus immédiat avec les Indiens de la côte.

(1) Voyez les *Voyages du commodore Billing*, rédigés par Sauer.

**POPULATION INDIGÈNE. — LES ALÉOUTES; LEURS CHASSES. — DESTRUCTION DES MORSES. — LES BAÏDARQUES. — UN MOT SUR LES TCHOUK-TCHIS AMÉRICAINS. — LES KALOGHES DE L'AMÉRIQUE RUSSE.**

Dans son Atlas ethnographique du globe, Balbi désigne plusieurs tribus considérables offrant des caractères différents et errant dans ces parages. Quelques-unes sont bien connues, d'autres ont disparu en partie. Nous ne signalerons ici avec quelques détails que les nations assez puissantes pour que les Russes aient pu les redouter, ou pour qu'ils se soient aidés de leur habileté à la chasse dans les parages qu'ils exploitaient. Nous constaterons également les singulières exagérations qui ont grossi la valeur des chiffres, lorsque les premiers explorateurs décrivent les nations indiennes répandues dans ces archipels; elles furent telles, qu'on a dû les combattre par une série d'observations sérieuses et que le capitaine Lutké les a réduites prodigieusement.

Nous ne dirons rien des Aglegmutes, des Kouskokhanses, des Klatenses, nous passerons rapidement sur les Ouakach qui habitent Noutka, désigné aussi sous le nom d'île Quadra et Vancouver: bien que ces Indiens présentent un degré de civilisation qui les rend infiniment supérieurs aux autres aborigènes de la côte, ils ne sauraient être décrits dans cette partie de notre notice. Il n'en est pas de même de leurs voisins; les Aléoutes vivent dans leur vaste archipel, sous la suzeraineté de l'empereur de Russie, et sont les auxiliaires les plus actifs des employés de la Compagnie: l'ethnographie les range dans la famille bien connue des Esquimaux, et les Russes les ont trouvés jusqu'à l'extrémité occidentale de la presqu'île d'Aliaska. Balbi dit également que deux colonies de ce peuple ont occupé dernièrement les îles désertes de Saint-Pierre et de Saint-Paul dans la mer de Béring. Cathéchisés par quelques missionnaires du rit grec, plusieurs d'entre eux sont devenus chrétiens ou du moins prennent ce titre. Le capitaine Lutké affirme que le nombre de ces indigènes dans toute la chaîne Aléoutienne, y compris l'île de Kadiak,

ne s'élève pas au delà de cinq mille âmes; il y a loin, on le voit, de ce calcul à celui de Schélikof, qui donnait à la dernière île que nous venons de nommer cinquante mille habitants, uniquement, dit un voyageur sérieux, pour rehausser l'importance de ses découvertes; on ne saurait se dissimuler cependant que la diminution de ces populations n'ait été rapide.

Un des traits distinctifs des hommes de cette race, qu'ils partagent du reste avec les Tchoukchis et les Esquimaux, c'est une merveilleuse habileté à manœuvrer ces étranges embarcations que l'on désigne sous le nom de *baidarkes*: construites par un procédé vraiment habile avec la peau du morse, ces pirogues de cuir volent rapidement à la surface des flots, et se dirigent comme par une sorte d'instinct au milieu des vagues. L'Aléoute, que n'arrête aucun obstacle, a été appelé assez ingénieusement un *homme poisson*; il se meut sur les eaux en effet comme ces cétacés agiles qui sillonnent l'Océan. En mars et en avril, l'époque de la chasse aux loutres, il n'est pas rare de rencontrer des flottilles de trente à quarante baidarkes. Ounalachka en envoie quelquefois plus de cent trente; un chef choisi par élection commande chaque bande aventureuse. Malgré l'habileté des pagayeurs, il ne faut pas croire que sur ces mers orageuses les baidarkes ne courent aucun danger. Les rafales en font périr, et l'on rappelle des sinistres où plus de mille Aléoutes ont péri (1).

La baidarke ou baidarc, qui joue un si grand rôle dans la navigation des peuples polaires, et qui a dû servir de véhicule à tant de navigateurs dont nous soupçonnons l'audace, mais dont les voyages sont demeurés inconnus, la baidarke est une embarcation de vingt pieds de long, sur dix-huit pouces ou deux pieds de large. Steller en a donné une description minutieuse. Le corps de cette espèce de canot est fait de bois ou de côtes de baleines fort minces; on recouvre entièrement cette carcasse légère de peaux de morses ou de veaux marins, « à l'exception d'une ouverture pratiquée au milieu, qui a un rebord de côtes de

baleines ou de bois pour empêcher l'eau d'y pénétrer. Ce trou est fait précisément de manière à ce qu'un seul homme puisse y entrer et s'asseoir dans le canot en étendant ses jambes en avant; il y en a où de ce rebord il s'élève tout autour un morceau de peau que l'homme assis dans le canot lie autour de son corps et qui le garantit absolument de l'eau. » Les coutures de ces embarcations sont enduites d'une sorte de colle qui remplace le goudron et dont l'ingrédient principal est l'huile de veau marin (1).

C'est de l'habileté et du zèle des chasseurs intrépides dont nous venons de parler, et auxquels la manœuvre de la baidarke est familière, que dépend le plus ou moins de profits obtenus par la Compagnie. Les Aléoutes attaquent tout: baleines, morses, lions marins. Mais s'ils regardent comme la capture la plus riche qu'ils puissent faire celle de l'énorme cétacé dont l'huile est si recherchée pour leurs festins, ce n'est point là le genre d'expédition qu'ils redoutent le plus; et lorsqu'ils vont à la chasse périlleuse des morses, ils se font tristement leurs adieux. Les dents seules de l'animal sont recherchées par le commerce, mais l'imagination est effrayée de l'épouvantable massacre qu'il faut faire annuellement parmi ces phoques, lorsque l'on considère que quatre ou cinq mille individus ne fournissent pas plus de vingt-cinq mille dents, et que c'est là le produit des années regardées comme très-heureuses. La chasse aux loutres de mer est en réalité la plus importante; si, comme on l'a fait remarquer, les Aléoutes sont affranchis par le gouvernement du tribut en pelletteries, ils sont obligés de servir la Compagnie pour la chasse des animaux marins, et principalement pour celle des loutres. Ils tuent ces animaux à coup de flèches en mer, et ils en prennent aussi quelquefois aux filets; les profits qu'ils peuvent faire en cette occasion sont assez considérables. Lorsqu'on ne les approvisionne pas des choses nécessaires

(1) On trouvera bien d'autres renseignements sur les baidarkes telles qu'elles existent aujourd'hui dans l'ouvrage intitulé: *Essai sur la construction navale des peuples extra-européens, ou collection des navires et pirogues construits par les habitants de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*; par M. Paris, capitaine de corvette, 1 vol. in-fol. avec 230 pl.

(1) Choris a donné plusieurs planches fort naïves, qui représentent des Aléoutes, ainsi que les divers instruments de pêche dont ils se servent.

à la vie, loutre qu'on tue avec des roubles, kopek.

La chasse aux loutres est une des plus importantes par le second produit qu'elle procure, ainsi des peaux d'argentées qui se vendent au pelage est d'Alaska sont fort recherchés rien ici (yevrach) consiste à pêcher des pièces de morse qui peuvent consister en ces faits inconnus pour la suite fait diminuer le nombre des animaux par conséquent les îles Kouriles peuplées de ces îles de l'Amérique n'apparaissent pas entrées dans

Les Aléoutes, climat, c'est la chasse de loutre, celles qui sont curieuses, verts de mer, les sortes de morse, grossière non-seulement des animaux, vidu cont'allures, familles de morses baidarkes en île pour

De tous les archipels il n'y a que les Tchoukchis habituellement n'en vont

(1) N. S. Choris, *phique historique* tenant le vaste pays;



à la vie, ils reçoivent pour une vieille loutre quinze roubles, pour une jeune six roubles, pour un petit un rouble vingt kopeks.

La chasse qui succède à celle des loutres est celle des renards; elle a lieu par le secours des chiens et le plus souvent en employant des pièges. On prend ainsi des renards noirs, des renards argentés et des renards rouges, dont le pelage est singulièrement moelleux; ceux d'Alaska, appartenant à cette espèce, sont fort recherchés. Nous ne dirons rien ici ni de la chasse aux sousliques (yevrachka) ni de celle aux oiseaux, qui consiste principalement en diverses espèces de macareux. Le voyageur que l'on peut consulter avec le plus de fruit sur ces faits importants a constaté que si une poursuite active mais imprudente avait fait diminuer prodigieusement le nombre des animaux à fourrures dans certains parages qui en fournissaient abondamment, d'autres contrées, telles que les îles Kouriles par exemple, se sont peuplées insensiblement: mais bien que ces îles dépendent de la Compagnie, elles n'appartiennent plus aux terres américaines, et nous ne saurions les faire entrer dans notre cadre.

Les Aléoutes, malgré la rigueur de leur climat, célèbrent fréquemment des fêtes. Celles qui ont lieu au retour des grandes chasses de l'ours, après le mois de décembre, sont incontestablement les plus curieuses. « Les hommes alors sont couverts de masques de bois peints de toutes sortes de couleurs, avec une terre grossière qui se trouve dans ces îles (1); non-seulement ces masques représentent des animaux marins, dont chaque individu contrefait les habitudes ou les allures, mais on rencontre alors des familles entières portant ces déguisements bizarres et s'entrevisitant d'île en île pour se livrer à une joie bruyante.

De tous les peuples qui visitent cet archipel il n'en est pas de plus intéressant au point de vue ethnographique que les Tchouktchis, qui, fréquentant habituellement les côtes de l'Amérique, n'en vont pas moins établir des rela-

tions commerciales avec les Russes du nord de la Sibérie. Pour obtenir par des échanges quelques-uns de ces objets qui flattent leur sensualité grossière ou leur goût pour certaines parures, les Tchouktchis n'hésitent point à entreprendre des voyages qui ne durent pas moins de cinq mois, et qui les forcent à traverser les régions les plus désolées. Ces hommes, endurcis à toutes les fatigues, paraissent avoir fréquenté les deux continents même à des époques qui échappent à nos appréciations historiques. Ils le disent positivement, le détroit de Béring a été traversé maintes fois par leurs ancêtres, et le doute le plus léger ne peut plus exister maintenant sur une communication déjà bien ancienne entre le vieux et le nouveau monde (1).

M. de Wrangell, qui a assisté si fréquemment en Sibérie aux chasses de ces peuples, et qui nous offre sur elles de si précieux renseignements, nous fournit un détail peut-être unique dans les annales de la vénerie: nous le reproduisons ici tel qu'il se trouve consigné dans le voyage du savant amiral, en faisant observer qu'il s'agit plus spécialement des Tchouktchis errant sur les rives de la mer Glaciale. « Ils prennent des loups, dit-il, par un procédé tout particulier. Les extrémités d'un morceau de fanon de baleine, plié en deux, sont aiguisées et attachées ensemble: le fanon ainsi préparé est aspergé d'eau jusqu'à ce qu'il soit entièrement couvert de glace, et l'on enduit le tout de graisse; le loup se jette sur cet appât et l'avale, mais la glace fond dans son estomac, la baleine se déploie, et ses bouts aiguisés tuent l'animal.... La chasse à l'ours blanc est fort dangereuse: les Tchouktchis vont chercher ces animaux dans la mer Glaciale, parmi des torosses inextricables, et les tuent à coups de pique. Ils emploient des espèces de corbeilles pour pêcher le poisson. Quant aux oiseaux, ils les prennent avec un filet en courroies très-minces, aux extrémités duquel sont suspendues des pierres ou des morceaux d'os de morses. Les Tchouktchis lancent ce filet en l'air avec beaucoup d'adresse; les oiseaux

(1) N. S. Vsevolozsky, *Dictionnaire géographique historique de l'empire de Russie*, contenant le tableau politique et statistique de ce vaste pays; Moscou, 1823, 2 vol. in-8°.

(1) Voyez Wrangell et Lutké.



qu'il atteint s'y entortillent et tombent par terre avec l'engin (1). »

Le peuple le plus redoutable pour les Russes, celui dont il peut obtenir aussi par la suite les services les plus réels, forme la confédération des Kaloches (2). Cette nation belliqueuse s'est répandue dans les archipels du Roi-Georges, du Duc-d'York, du Prince-de-Galles et dans l'île de l'Amirauté. Lorsque la Compagnie fonda Novo-Arkangelsk, ce furent ces terribles Indiens que Baranoff eut à combattre. Si l'on s'en rapporte au conseiller Vsevoljsky, les habitants de Kadiak, appartenant à la même race, présentaient vers 1824 un total de treize cents hommes, sans compter les femmes. Les Kaloches, qu'il nous importe de connaître, et qui résident à Sitkha, prennent eux-mêmes le titre de *Silkha Khan* ou homme de Sitkha. Ainsi que cela arrive chez les Esquimaux, le corbeau joue un rôle important dans la théogonie de ces peuples; si les Kadlaches, par exemple, croient que cet oiseau eut la puissance de créer la terre, les Kaloches en font une sorte de messager divin chargé d'apporter la lumière du ciel. En souvenir de ce bienfait, sans doute, c'est le seul oiseau qui ne paraisse jamais dans leurs festins. Ces peuples ont du reste une cosmogonie fort compliquée, où (chose curieuse) on trouve certains mythes analogues à ceux de la Grèce; nous ajouterons aussi qu'on y voit figurer la tradition d'un déluge universel. *Kithk-oughin-si*, le premier des humains, sans cesse occupé à détruire sa progéniture; *Elkh*, l'être prédestiné qui donne enfin à la race des hommes ses précieux enseignements; sa mère, qui reçoit comme don filial une robe chatoyante tissée de plumes de colibri, voient leurs aventures mêlées aux traditions dont nous venons de parler.

(1) Voyez *Le Nord de la Sibirie*, t. II, p. 340. Nous ferons observer que M. de Wrangell modifie légèrement le nom de ces peuples, et qu'il les appelle Tchoukchias. Nous avons suivi l'ancienne dénomination. Les Tchoukchis se divisent en deux races distinctes.

(2) On la désigne aussi sous les noms de *Kolouches*, *Kotouches*, *Kotougis*, *Kotujes*, *Caliouches*; Voy. Balbi. Nous avons adopté ici la dénomination reproduite par M. Lutké. Selon un ethnographe célèbre, la famille des Kolouches est la souche des peuples qui habitent depuis Jakutat jusqu'aux îles de la Reine-Charlotte.

Le culte des Kaloches est néanmoins une sorte de chamanisme, comme celui que l'on trouve en vigueur chez les peuplades de l'Asie. Les chamans, ces interprètes inflexibles des génies malfaisants, ont institué des dogmes sanguinaires, par suite desquels des esclaves sont immolés. L'anthropophagie néanmoins ne se mêle pas à cette exécrable coutume, comme cela a lieu à Noutka. Chose étrange, mais conséquence naturelle de ces dogmes sanguinaires, la mort n'affranchit par l'esclave; et dans sa funèbre servitude celui-ci va rejoindre l'âme errante qui jadis lui commandait; et qui doit exercer encore sur lui un pouvoir despotique.

Les Kaloches forment une race robuste, singulièrement endurcie aux rigueurs des saisons. M. Lutké nous les représente comme étant pour ainsi dire insensibles à la rude température qu'ils sont obligés d'affronter; quelquefois, dépouillés de leur manteau, ils dorment à l'ardeur d'un foyer qui les rôtit littéralement, tandis que certaines parties de leur corps sont atteintes par la gelée. Ils ont parmi eux une classe privilégiée de guerriers, désignés sous le nom de *Koukhontan* ou *Kokvontan*. On peut assimiler ces hommes intrépides à une sorte d'ordre de chevalerie, conservant une prééminence réelle dans un gouvernement tout patriarcal.

L'industrie primitive des Kaloches, car ces tribus commencent à se modeler en tout sur les Russes, est loin de la grossièreté qu'on rencontre chez certains sauvages. Vont-ils au combat, « une cuirasse en lames de bois, fortement entrelacées de nerfs de baleine, garantit leur poitrine et leur dos; » un masque habilement sculpté et représentant la face de quelque monstre redoutable, défend leur visage (1). Méditent-ils quelque expédition lointaine, de vastes pirogues pouvant contenir jusqu'à soixante-

(1) Ceci peut expliquer jusqu'à un certain point l'usage de l'étrange ornement des lèvres, qui donne une si singulière analogie à ce peuple avec l'une des nations les plus célèbres du Brésil; c'est un masque perpétuel, destiné à rendre la face de l'homme plus redoutable; les femmes l'ont adopté par imitation. Voy. Belcher, *Voyage round the world*. Il y a un portrait de femme semblable en tout à celui d'une femme de la race des Botocoudos.

dix guerri  
ment ces  
comme no  
ticuliers;  
d'un anim  
leurs regar  
nutieusem  
l'enseigne  
ches de la  
tiellement  
les peuple  
de la Rei  
dance mar  
difficile n'  
mœurs de  
cations ils  
de cruauté  
étrangers.  
affirme le  
observés,  
d'être reg  
vient pour  
Il ne s'ens  
même écri  
les Kaloch  
gnes de po  
il insiste  
pères pour  
en effet, q  
les actes d  
cable ne  
merger se

(1) Après  
que déple  
tion de leu  
« qu'aucun  
ter avec elle  
ment remar  
Il s'expliq  
Indiens pou  
tant des ma  
ordinaires p  
bois et d'ar  
de cuivre o  
gnet; des c  
de bois orn  
en os. Ils ou  
rer les fusils  
embellis de  
tonnement  
Les femmes  
en poil de  
cines des pa  
tites corbeil  
et des chap  
tres durabl  
lifornie.

(2) En rap  
s'élève cont  
emploie, et  
des cris de  
leine bouill

dix guerriers les reçoivent. Non-seulement ces embarcations sont désignées comme nos navires par des noms particuliers, tels que celui d'un astre, d'un animal, d'un objet qui a frappé leurs regards, mais une sculpture minutieusement habile reproduit en relief l'enseigne de l'embarcation; les Kaloches de la colonie russe sont essentiellement sculpteurs, comme le sont les peuples de Noutka et ceux de l'île de la Reine-Charlotte (1). Cette tendance marquée vers la culture d'un art difficile n'a cependant pas adouci les mœurs de cette tribu : en certaines occasions ils poussent au plus haut degré de cruauté, dit-on, leurs rapports avec les étrangers. « Pour laver une injure reçue, affirme le voyageur qui les a le mieux observés, la vengeance par le sang, loin d'être regardée comme un crime, devient pour chacun un devoir sacré. » Il ne s'ensuit pas de là, fait observer le même écrivain, qu'on doive considérer les Kaloches comme « tout à fait indignes de porter la face humaine (2), » et il insiste sur la rare tendresse des pères pour leurs enfants; elle est telle en effet, qu'un guerrier endurci à tous les actes qu'entraîne une guerre implacable ne se sent pas le courage d'immerger son enfant dans l'eau glacée

pour l'endurcir aux rigueurs de l'air, et qu'il le confie toujours à un parent lorsqu'on juge indispensable de faire subir à l'innocente créature cette épreuve nécessaire. C'est sans doute ce sentiment profond des affections de famille qui a conduit les Kaloches à adopter l'un des usages les plus étranges que l'histoire des peuples sauvages ait encore enregistré : « A la mort d'un oncle, le neveu prend sa plus ancienne femme; aucune disproportion d'âge ne peut le dispenser de remplir ce devoir inévitable. »

Comme toutes les nations américaines, cette nation si curieuse à observer se modifie profondément aujourd'hui dans ses usages, et en s'alliant avec les promichléniks russes donne naissance à des métis que l'industrie européenne saura utiliser. Une chose qui n'est plus douteuse aussi, c'est que la race pure tend à diminuer et que la petite vérole exerce chez ces peuplades l'influence funeste qu'elle exerce chez toutes les tribus de l'Amérique. L'année 1770 a été marquée par une épidémie affreuse de ce genre. Le savant courageux auquel on doit la solution d'un problème géographique si intéressant, et qui plus tard a dirigé avec tant de succès la colonie, M. de Wrangell, compte néanmoins encore un total de quarante mille indigènes; il est vrai que ce chiffre s'applique à toute la population indienne de l'Amérique Russe (1).

#### ÉTABLISSEMENT DE LA BODEGA FONDÉ EN CALIFORNIE, ET DÉPENDANT DE L'ADMINISTRATION DE NOVO-ARKANGELSK.

La Compagnie russe ne s'est pas bornée à peupler les îles de ces nombreux archipels; dès l'année 1807 les judicieuses observations de Langsdorff, qui vint mouiller au port de San-Francisco, purent éveiller sa sollicitude sur la valeur d'un territoire dont les autorités espagnoles ne s'étaient pas encore solennellement emparées; le port de la Bodega avec ses rives, magnifiquement boisées, éveilla dès lors chez elle des idées d'en-

(1) Après avoir vanté la merveilleuse habileté que déploient les Kaloches dans la construction de leurs grandes pirogues, si légères « qu'aucune autre embarcation ne saurait lutter avec elles, » Lutkè parle de sculptures vraiment remarquables dont elles sont ornées; puis il s'exprime ainsi sur la rare aptitude de ces Indiens pour divers arts industriels. « Ils sculptent des masques de guerre, et des masques ordinaires pour les jeux, ainsi que des pipes de bois et d'ardoise. Ils fabriquent des anneaux de cuivre ou de corne qu'ils portent au poignet; des cuillers de corne et de la vaisselle de bois ornée de coquillages et d'enjolivements en os. Ils ont même appris maintenant à réparer les fusils; leurs poignards à deux tranchants, embellis de coquillages luisants, excitent l'étonnement par la netteté de leur exécution. Les femmes lissent très-adroitement des tapis en poil de chèvre; elles tressent avec des racines des paniers de diverses couleurs; de petites corbeilles de travail, garnies de pochettes et des chapeaux à l'européenne très-légers et très-durables, qui se vendent très-bien en Californie.

(2) En rappelant ces expressions, M. Lutkè s'élève contre le récit d'un voyageur qui les emploie, et qui prétend qu'un Kaloch, ennuyé des cris de son fils, le jeta dans de l'eau de baine bouillante. (*Voyage autour du monde.*)

(1) Voyez Wrangell's *Narichten uber die Russischen Besitzungen in America* (1839), inséré dans la collection de MM. Baer et Helmersen.

vahissement. Ce n'était pas à un homme tel qu'Alexandre Baranoff que de tels détails pouvaient être fournis vainement; il détacha de Sitkha cent Russes, sous le commandement de M. de Kuskof. Ceux-ci furent renforcés par une centaine d'Indiens kadiak, et, il faut insister sur ce point, avec la permission des Espagnols, une petite colonie de chasseurs s'éleva tout à coup dans ces solitudes qu'on se croyait trop heureux alors de voir sillonnées par des êtres vivants. Les bénéfices obtenus par la Compagnie sur ce point furent, dit-on, immenses. Les établissements se multiplièrent. Dès l'année 1815 quelques fermes russes s'élevaient déjà dans l'intérieur; mais alors vinrent les réclamations, et, comme l'a très-bien fait observer M. Duflot de Mofras, elles furent sans effet: « les troubles qui agitaient la vice-royauté du Mexique permirent aux Russes de devenir les possesseurs définitifs du terrain qu'ils occupaient. » Le port de la Bodega prit même le nom de Romanzoff (1).

Ainsi que l'a consigné dans sa relation le même voyageur, « le terrain occupé par les Russes n'a jamais eu de limites bien fixes, puisqu'à l'époque de leur établissement en 1812 il n'existait aucune ferme espagnole au nord du port de San-Francisco, et qu'ils commirent alors la faute de ne pas y fonder quelques maisons. Cependant, d'après les renseignements les plus précis, on peut dire que la ligne de démarcation commençait au sud du port

(1) Greenhow raconte ainsi l'établissement des Russes dans ces régions. « Baranoff, l'agent en chef de la Compagnie russo-américaine, obtint du gouverneur espagnol de la Californie la permission d'élever quelques maisons et de laisser quelques hommes sur les rives de la baie de Bodega, un peu au nord du Port de San-Francisco, où ils furent employés à la chasse des troupeaux sauvages, seulement pour approvisionner de vivres Sitkha et les autres établissements. Deux ou trois ans s'étaient à peine écoulés depuis que cette permission avait été accordée, lorsque le nombre des individus employés ainsi devint assez grand et leur habitation assez semblable à un fort, pour que le gouverneur jugeât à propos d'adresser des remontrances à ce sujet. » L'historien continue en disant que ces observations furent reçues fort mal; et que lorsque le commandement de quitter les lieux fut réitéré, l'agent russe Kuskof nia froidement le droit des Espagnols sur ce territoire, qu'il affirma être ouvert à l'occupation de toute nation civilisée. Voy. *History of Oregon*, p. 327.

de la Bodega, à la lagune nommée El Estero Americano, et qu'elle se prolongeait vers l'est-nord-est à la rencontre de la petite rivière de San-Ignacio, Avatcha des cartes russes. » Il y a une identité parfaite entre la topographie de cette portion de la côte et celle des autres parties de la haute Californie; c'est d'abord une chaîne de collines courant parallèlement à la côte, et derrière ces éminences vers l'orient de belles prairies. — Malheureusement on ne rencontre pas un seul cours d'eau navigable sur un espace de vingt lieues. Le Rio-Ignacio ou Avatcha, qui se jette dans le port de Romanzoff, le San-Sebastian ou Slawianska, qui se dessèche durant l'été, le ruisseau désigné sous le nom de Ross et le Kostromitinoff sont dans ce cas. Le climat de cette partie de la colonie est magnifique; la chaleur moyenne de l'année est de 12° centigrades; et M. de Mofras affirme qu'il n'y gèle jamais: aussi les arbres fruitiers de l'Europe prospèrent-ils le long de la côte, sans en excepter la vigne. Les céréales, le tabac, certains légumes des zones tempérées viennent bien. Avec des soins les bestiaux pourront se multiplier d'une façon prodigieuse comme ils l'ont fait sur d'autres points de l'Amérique. L'établissement russe fondé dans l'excellent port que l'on désigne sous le nom de la Bodega git par les 38° 18' 30" de latitude nord et les 125° 24' 20" de longitude ouest. Il y a cinq à six ans on n'y avait élevé aucune espèce de fortification, et la Compagnie se contentait d'y posséder une pièce de bronze. Ses vastes magasins seuls lui donnent de l'importance; il y a deux ou trois maisons d'habitation seulement; il est probable que les choses ne resteront pas longtemps dans cette situation, surtout en présence des nouveaux événements que vient d'amener la guerre du Mexique.

Le fort de Ross, qui s'élève dans une petite anse où les Russes ont déjà construit des navires, a excité naguère, par l'ensemble de sa position et par la fertilité de ses jardins, l'admiration d'un voyageur dont nous aimons à recueillir les impressions: « Il n'existe rien de plus pittoresque ni de plus grandiose que les forêts de pins gigantesques qui les en-

tourent. Ro  
de quatre-vi  
tre duquel se  
verneur, cel  
caserne, un  
grecque sur  
tons de l'effe  
formée par d  
mètres de ha  
brasures gar  
angles oppos  
hexagones à  
six pièces. I  
ments princ  
tinoff, Vasi  
Tschernick,  
les fermes, l  
sons des offi  
dins et bâtis  
ornements. C  
par les Russ  
villages mosc  
aux résultats  
navigation, q  
et d'idées qu  
aura à consta  
les mélanges  
mais aussi les  
tistiques les  
rivages, dés  
quarante ans  
à retentir à  
où le pâte  
mances esp  
puisa ses in  
Novogorod  
naissantes o  
Herrera.

Un chang  
cependant d  
rique Russe  
ou n'y trou  
ciété élégan  
cier un de  
pagnie a pe  
devait être  
que l'élev  
vait un int  
culteurs ré  
l'on y faisai  
séquence un  
épousé la fi  
gouvernait  
a quitté le f  
les terres  
réalité les

tourent. Ross présente un quadrilatère de quatre-vingts mètres de front, au centre duquel se trouvent la maison du gouverneur, celle des officiers, l'arsenal, la caserne, les magasins et une chapelle grecque surmontée de croix et de clochetons de l'effet le plus agréable. L'enceinte, formée par d'épais madriers, avait quatre mètres de haut; elle était percée d'embrasures garnies de caronades, et aux angles opposés s'élevaient deux bastions hexagones à deux étages et garnis de six pièces. Dans les autres établissements principaux, tels que Kostrominoff, Vasili, Klebnikoff, D. Jorge Tschernick, les bâtiments d'exploitation, les fermes, les corps de garde et les maisons des officiers sont entourés de jardins et bâtis en bois, avec de fort jolis ornements. Ces maisons, nommées *isba* par les Russes, ressemblent à celles des villages moscovites. » Ainsi donc, grâce aux résultats merveilleux amenés par la navigation, grâce à l'expansion de faits et d'idées qui en résulte, l'ethnographie aura à constater un jour, non-seulement les mélanges de races les plus étranges, mais aussi les oppositions d'instincts artistiques les plus extraordinaires: sur ces rivages, déserts encore il y a moins de quarante ans, le chant slave commence à retentir à côté des campagnes fertiles où le pâtre reedit quelques vieilles romances espagnoles; l'architecture qui puisa ses inspirations dans l'antique Novogorod reparait non loin des villes naissantes où fleurit encore le génie des Herrera.

Un changement notable s'est opéré cependant dans cette portion de l'Amérique Russe, il n'y a pas encore sept ans; on n'y trouverait peut-être plus la société élégante et choisie qu'y sut apprécier un de nos compatriotes. La Compagnie a pensé que la culture des terres devait être abandonnée en partie, ainsi que l'élevé des bestiaux, et qu'elle trouvait un intérêt réel à acheter des agriculteurs répandus dans le pays ce que l'on y faisait venir à grands frais. En conséquence un officier distingué, qui avait épousé la fille du prince Gargarin, et qui gouvernait ce territoire, M. de Rotscheff a quitté le fort de Ross, et l'on a affermé les terres environnantes. Ce sont en réalité les profits de la pêche et de la

chasse que convoite la Compagnie et qui lui font regarder comme secondaires les résultats de l'agriculture. C'est à ce point de vue qu'il y a une dizaine d'années elle avait jeté son dévolu sur un vaste territoire voisin, dont elle méditait de faire régulariser la cession. Il y a dix ans M. l'amiral du Petit-Thouars disait :

« Les Russes, resserrés dans leur établissement agricole de la Bodega (établissement aujourd'hui dans l'état le plus florissant), convoitent, si l'on en peut juger par des paroles échappées à quelques officiers placés dans une position élevée, la possession du beau port de San-Francisco, celle des rives fertiles de ses deux bassins, comme aussi celle de la magnifique rivière del Sacramento, qui est navigable pour des bâtiments de deux à trois cents tonneaux jusqu'à cinquante lieues de son embouchure. Il serait peut-être difficile de dire aujourd'hui à quelle nation appartiendra un jour cet excellent port; mais dans l'état politique actuel de l'Europe et du Nouveau Monde il est très-vraisemblable que la puissance qui aura la heureuse hardiesse de s'en emparer par une occupation de fait ne sera pas troublée dans sa possession (1). »

On le comprendra aisément, les événements qui viennent d'avoir lieu à la suite des guerres du Mexique changent complètement la question, et il est bien certain que la haute Californie, étant tombée entre les mains d'une nation dont la sagacité ne saurait être mise en défaut, les prétentions des possesseurs de la Bodega seront examinées sérieusement. La baie de San-Francisco offre l'un des plus beaux ports du monde, et il n'est guère probable que les États de l'Union ne s'en dessaisissent en faveur d'une puissance dont la concurrence peut être à craindre dans ces parages, et dont les Américains ne seront certes pas les derniers à deviner les empiétements.

Le Rio del Sacramento (2), qui se jette

(1) Du Petit-Thouars, *Voyage de la Vé-nus*, 1837.

(2) Le Rio del Sacramento a pris une telle importance pendant l'impression de ces notices, qu'on nous saura bon gré sans doute de donner ici quelques détails sur son cours et sur le pays qu'il arrose. Au moment de mettre sous presse d'ailleurs, le message du président des États-Unis adressé au congrès, et le rapport de M. Mason, font évanouir tous les doutes que



dans la baie de San-Francisco était naguère célèbre par la quantité de loutres et de castors que nourrissaient ses rivages; il y a une dizaine d'années sa réputation avait singulièrement diminué sous ce rapport, et comme l'atteste l'habile navigateur qui remonta son cours à cette époque (1), d'affreuses épidémies avaient détruit pour ainsi dire les misérables tribus qui l'habitent. Une découverte récente, dont tous les journaux ont retenti, lui a acquis en peu de temps une réputation supérieure à celle des fleuves les plus riches de l'Amérique du Sud. Cet or de la Californie, dont M. du Petit-Thouars a naguère constaté la pureté (2), se trouverait dans les sables du Sacramento et dans celui de ses affluents en quantité telle, qu'elle surpasserait ce qui nous est raconté de l'Oural et de ses richesses prodigieuses. Cependant nous devons dire ici qu'un homme célèbre dans la science explora il y a dix ans le cours de ce fleuve; qu'il examina les parties constitutives de son sable, et que rien de pareil à ce qui nous est raconté par les journaux ne s'offrit à son observation: il n'est pas fait mention d'une seule pépite d'or trouvée par sir Edward Belcher.

Selon M. de Mofras on a cru longtemps, et fort à tort, que le Rio del Sacramento avait son origine dans ce lac *Salé* ou *Youta* qui s'étend au pied des montagnes Rocheuses, et qui porte dans les anciennes cartes les noms de lac *Timpanogos* et *Teguayo*; mais, comme le fait observer ce voyageur, aucune rivière ne découle de ce lac, et lorsque le Sacramento pénètre dans le lac Masqué, le fleuve et le lac sont à plus de cent lieues à l'ouest du Youta; la Sierra-Nevada les sépare. On peut suivre sur la carte, fort détaillée, qui accompagne l'exploration du territoire de l'Orégon et des Californies le cours du Rio del Sacramento, et l'on remontera ainsi jusqu'à la mission de Saint-Louis dans l'Orégon. Cependant nous devons dire que l'indication des sources offre des différences, si on les compare avec celle portée sur la carte d'Augustus Mitchell. Il ne nous est pas permis dans ce court exposé d'entrer dans une discussion géographique; nous

nous contenterons de dire que ce beau fleuve, auquel la carte américaine la plus récente assigne quatre cent cinquante milles de cours, ne cesse d'être navigable pour les bateaux de moyen tonnage que par les 38° 46' 47" de lat. nord et les 124° 00' 54" de long. ouest. Or le même voyageur indique la facilité de navigation offerte par le Sacramento dans un espace de cinquante lieues, c'est-à-dire jusqu'à une rivière que les Canadiens désignent sous le nom du Trou. Les divers documents que nous avons sous les yeux se réunissent pour donner une idée imposante des merveilleux paysages que présentent les deux rives; non-seulement l'exhubérance de la végétation atteste la fertilité du sol, mais les forêts magnifiques qui bordent le rivage prouvent que l'industrie aussi bien que l'agriculture trouveront dans ces régions des richesses plus inépuisables encore que celles qui nous sont annoncées si pompeusement. Nous ferons observer seulement que les terres des rives s'abaissent singulièrement à mesure que le fleuve approche du lieu où il se jette dans la baie. A son embouchure même, le sol est entièrement plat, et à tel point, dit un navigateur célèbre, qu'il devient très-difficile d'user de l'horizon artificiel, particulièrement à la marée descendante ou au flot montant de la marée (1).

M. de Mofras a exprimé d'une manière précise et en peu de mots quelle est la disposition géographique du fleuve vers son embouchure (2). « Au fond de la baie de los Carquines on découvre trois bouches de rivières que les Canadiens appellent les Trois-Fourches; elles sont formées, à droite et à l'est par le Rio San-Joaquin; en face et au nord par le Rio del Sacramento, et à gauche et au nord-ouest par le Rio de Jésus-Maria. On a cru longtemps que cette rivière était un cours d'eau ayant une origine distincte; mais des explorations mieux dirigées ont démontré que le Jésus-Maria n'était qu'un bras du Sacramento, qui sept lieues avant son embouchure se bifurque et donne naissance à la grande île

nous avons cru devoir émettre sur la richesse de ce fleuve. Voy. l'Appendice.

(1) Belcher, *Voyage round the World*,

(2) *Voyage de la Vénus*.

(1) Voyez sir Edward Belcher, *Narrative of a voyage round the World*. Lond., 1843, 2 vol., t. I, p. 130.

(2) Duflot de Mofras, *Exploration de l'Orégon*, t. I, p. 448.

qui porte  
du fleuve  
Quant au  
avons déjà  
encore de  
Formé par  
d'eau des  
et des pen  
vada, il c  
dans la va  
moins im  
mento; le  
mons énor  
ble que pou  
ribles; il p  
et inonde  
Mais reven  
les journa  
l'avons dit  
mis les sabl  
examen att  
est généra  
sistant de s  
tièrement a  
rie d'une va  
très-consist  
sable très-i  
mytilus et c  
obtenues.»  
Nous ne  
nière comp  
universellen  
ques; toute  
ville faire  
laver les sab  
La populati  
de Guadalu  
âmes de rac  
taines d'Ind  
Clara ne con  
phytes, celle  
fermes de la  
frent pas ass  
une exceptio  
mission de l  
de Asis ne c  
quantaine d  
Yerba Buena  
parfaitement  
veilleux lavag  
tions ne lui  
de maisons  
de San-Fran  
que cinq so  
officier. Voil  
maire sans d



qui porte son nom. » La largeur ordinaire du fleuve est évaluée à trois cents mètres.

Quant au Rio de San-Joaquin, dont nous avons déjà parlé, ses sources ne sont pas encore déterminées d'une manière exacte. Formé par une multitude de courants d'eau descendus des monts Californiens et des pentes occidentales de la Serra-Nevada, il coule du sud-est au nord-ouest dans la vaste plaine de *los Tullares*. Bien moins important que le Rio del Sacramento; le Joaquin, si abondant en saumons énormes et en castors, n'est navigable que pour les canots. Ses crues sont terribles; il prend alors l'aspect d'un torrent et inonde le territoire qu'il parcourt. Mais revenons au nouveau Pactole dont les journaux ont tant parlé. Comme nous l'avons dit, sir Edward Belcher a soumis les sables du Rio del Sacramento à un examen attentif. « Le sol des rives, dit-il, est généralement un mélange peu consistant de sable et d'argile de nature entièrement alluviale; le fond du fleuve varie d'une vase très-liquide à l'argile rouge très-consistante, et de temps à autre à un sable très-mouvant : deux variétés de mytilus et quelques univalves en ont été obtenues. »

Nous ne saurions rejeter d'une manière complète la nouvelle reproduite universellement par les feuilles publiques; toutefois nous ne savons de quelle ville faire sortir cette foule qui vient laver les sables aurifères du Sacramento. La population du pueblo de San-Jozé de Guadalupe est évaluée à cinq cents âmes de race blanche et à quelques centaines d'Indiens; la mission de Santa-Clara ne compte plus que trois cents néophytes, celle de San-Jozé a été ruinée; les fermes de la baie de los Carquines n'offrent pas assez d'habitants pour former une exception à la situation générale; la mission de los Dolores de San-Francisco de Asis ne comptait plus qu'une cinquantaine d'Indiens. Le pueblo de la *Yerba Buena* (village de la Menthe) serait parfaitement situé pour profiter des merveilleux lavages; mais les dernières relations ne lui donnent qu'une vingtaine de maisons tout au plus, et le presidio de San-Francisco n'avait plus naguère que cinq soldats, commandés par un officier. Voilà, sous une forme bien sommaire sans doute, un aperçu de la statis-

tique de ces contrées, auquel il faut joindre toutefois ce que nous avons déjà dit du bel établissement de M. Sutter. On voit aisément que les rives du nouvel Eldorado ne peuvent pas être couvertes d'une foule bien nombreuse, même en y joignant toute la population de la capitale. Ce qui est hors de doute néanmoins, c'est que la grande nouvelle répandue en Europe n'est pas de nature à diminuer les vives sympathies de la Russie pour la magnifique baie qui avoisine son établissement de la Californie; mais le temps est passé où un pouvoir sans énergie pouvait céder sans discussion le beau territoire dont l'un de nos marins les plus habiles et les plus expérimentés a signalé naguère l'admirable position, en faisant ressortir tous les avantages de localité qui suivraient une telle possession. Vers la même époque un homme d'une incontestable sagacité, sir Edward Belcher, voyait dans cet emplacement le siège futur d'une capitale; il sentait néanmoins aussi tout ce que l'administration mexicaine laissait à désirer pour la réalisation d'un projet qui changerait la situation politique d'un des plus beaux pays du monde. Les derniers événements modifient singulièrement ces dernières réflexions. Quels qu'ils soient, l'État de l'Union saura découvrir et exploiter les trésors du Sacramento (1).

#### SITUATION ACTUELLE DE LA COMPAGNIE.

Nous avons fait voir ce que d'utiles réglemens avaient opéré dans le régime de la Compagnie et par quelle suite d'améliorations elle avait atteint un degré de prospérité que ne soupçonnaient pas sans doute ses fondateurs. Elle a été

(1) A ceux qui seraient tentés d'approfondir l'étude géographique de ce point si important, nous signalerons, outre l'Atlas de M. de Mofras, les travaux suivans, exécutés depuis peu d'années : Capt. F. W. Beechey, *San-Francisco harbour, with plan of entrance and views*; 1828.

Dortet de Tesson, *Croquis des atterrages de la baie de San-Francisco* (haute Californie), levé et dressé en 1837 à bord de la fregate la *Vénus*, par M. de Tesson, ingénieur hydrographe, secondé par M.M. Chiron du Brossais, capitaine de corvette, et Ménard, élève de première classe. Paris, 1843, in-fol.

Sir Edward Belcher, *Narrative of a voyage round the World*. London, 1843, 2 vol. in-8°; l'Atlas renferme le plan détaillé de la baie de San-Francisco.

en effet l'objet d'une constante sollicitude; et dans ces derniers temps les voyages d'un naturaliste spécial, M. Voznessensky, n'ont eu d'autre but, dit-on, que de mieux faire connaître une région qui rappelle déjà les efforts de tant de géographes distingués. Cet explorateur avait rassemblé dès 1845 des collections d'un haut intérêt, et ne sentait pas son zèle se ralentir.

Au point de vue commercial, il ne faut pas oublier qu'il y a peu d'années encore douze bâtiments, dont la capacité s'élevait à mille cinq cent cinq tonneaux, étaient employés dans ces parages (1) par la marine russe, et que ce nombre de navires a dû s'accroître.

Il y a juste trente ans que le mode d'administration adopté par la Compagnie russo-américaine, a reçu une profonde modification. Avant 1818 les promichléniks employés à la chasse et même au commerce dans ces parages étaient admis à la pari. De graves inconvénients ayant montré le vice radical de ce mode d'exploitation, un changement complet a eu lieu sous l'administration du capitaine Haguemeister, et tous les employés reçoivent aujourd'hui des appointements, outre les approvisionnements nécessaires à la vie. Par suite de ces nouveaux arrangements avec la Compagnie, toute espèce de commerce leur est interdit. En s'engageant à servir durant sept ans, leurs gages peuvent s'élever depuis trois cent cinquante jusqu'à quatre cent cinquante roubles par an y compris la ration (2). Le gouverneur doit toujours être choisi dans la marine impériale : ce poste a été rempli jusqu'à présent par des officiers d'un mérite reconnu; et il est vrai de dire que pour avoir la faculté de désigner des hommes vraiment dignes

du commandement, un article des privilèges accordés à la Compagnie assimile ce fonctionnaire, quant aux prérogatives, à l'officier supérieur qui administre la Sibérie. Les agents employés dans l'Amérique Russe y passent ordinairement de trois à cinq ans. Une organisation militaire d'une extrême régularité préside à toutes les parties du service dans cette lointaine résidence. Non-seulement les officiers de marine vont toujours en uniforme, mais la diane, les gardes, les rondes et la retraite s'exécutent, dit M. Lutké, d'après les règlements et avec une sorte de solennité. Un voyageur plus récent, M. de Mofras, témoigne de l'urbanité qui contraste avec ces habitudes militaires, et il est curieux sans doute de voir nos romanciers et nos poètes dramatiques contribuant à adoucir dans ces régions désolées un séjour qu'impose le service militaire (1).

La Compagnie a vu des changements notables s'opérer dans son mode de transaction depuis qu'elle est organisée. Ils tiennent en partie aux changements qu'ont amenés des chasses plus fréquentes dans certaines localités. Nous ne sommes plus au temps où l'on se voyait contraint à détruire sept cent mille peaux avariées pour diverses causes et que l'on n'avait pu faire passer dans la circulation. Le nombre des loutres a prodigieusement diminué, et M. Lutké n'hésite pas à dire que peu après les premières années de l'établissement des Russes dans ces contrées « une mauvaise économie tarit bientôt entièrement ou affaiblit beaucoup ces sources. » Il n'en est pas de même des produits abondants que fournissent les morses, et durant les années très-heureuses on se procure encore une quantité de dents suffisante pour établir des avantages assurés (2). Sans négliger l'origine

(1) Voyez un article intéressant des *Nouvelles Annales des Voyages*, année 1846, il est dû à M. Yermolof.

(2) « Dans le cours de douze années, depuis 1818 jusqu'en 1830, il est venu dans la colonie cinq cents soixante-seize Russes, qui étaient endettés pour 307,650 roubles; et il en est revenu quatre cents onze avec un capital de 248,000 roubles; et la dette de ceux qui restaient encore au service, au nombre de plus de quatre cents, ne s'élevait pas au delà de 150,000 roubles. On dit qu'auparavant très peu d'entre eux étaient en état de retourner dans leurs foyers avec quelques épargnes.

(1) Pour avoir une idée précise des progrès qui se sont opérés dans cet établissement, il suffit de jeter un coup d'œil sur la Relation de Vancouver, qui date déjà de 1794. A cette époque le mets le plus délicat que l'on ait offert au célèbre navigateur, dans l'île de la baie et enfumée, consistait en quelques Lais pilés dans de l'huile de baleine.

(2) On se procure aussi dans l'Amérique Russe des dents de mammoth en petite quantité. Il n'est pas très-rare de rencontrer des squelettes de ces animaux réduits en partie

première  
a su se  
merciale  
mage, di  
a été fai  
partir de  
un navir  
la fortun  
grand pr  
moins ré  
rable d'a  
par les r  
rages qu  
abandon  
leurs an  
du fusil.  
Le co  
gnie se

à l'état  
précieux  
dans Wra

première de ses bénéfices, la Compagnie a su se créer d'autres ressources commerciales; elle éprouve quelque dommage, dit-on, de la concurrence qui lui a été faite par les navires étrangers, à partir de l'année 1821, époque à laquelle un navire parti de Cronstadt vint tenter la fortune dans ces parages. Le plus grand préjudice qu'elle reçoive néanmoins résulte de l'importation considérable d'armes à feu faite annuellement par les navires américains dans les parages qu'habitent les Kalochea, qui ont abandonné insensiblement l'usage de leurs anciennes armes pour se servir du fusil.

Le commerce principal de la Compagnie se faisait naguère avec la Califor-

nie à l'état fossile. Voyez Lutké. On trouve de précieux renseignements sur l'ivoire fossile dans Wrangleil.

nie; elle expédiait « du drap et autres étoffes en laine, de la toile de toutes sortes, des indiennes, des percales, des nankins, du fer et de l'acier et toute espèce d'objets et d'instruments fabriqués de ces métaux; du plomb, du cuivre, des ustensiles de verre et de faïence, des cordages, du thé, du café, du sucre, des chapeaux en poil de castor ou faits de racines par les Kalochea. » La Compagnie recevait en échange du froment, de l'orge, des pois, des fèves, du suif, du bœuf, de la viande séchée et salée; une quantité considérable de bétail vivant. Sous l'administration des États-Unis ces transactions ne peuvent qu'augmenter, et nous touchons peut-être à une époque où l'établissement de l'île de Sitka cessera d'être une factorerie florissante pour prendre le titre de cité.



## APPENDICE.

### ILE DE QUADRA ET VANCOUVER

(NOUTKA),

### ILES DE LA REINE CHARLOTTE.

#### ILE DE QUADRA ET VANCOUVER.

Un voyageur célèbre a fait observer dans ces derniers temps l'identité frappante qui existe entre l'idiome parlé sur les rives de la Colombie et celui qui est en usage dans cette île de Noutka, à laquelle les géographes imposent les noms désormais unis de deux habiles navigateurs, en conservant le premier à un point seulement. Ce seul fait, si digne d'observation, suffirait pour nous engager à revenir sur nos pas et à consacrer quelques pagos à cette région isolée, qui devra être un jour l'objet d'un examen tout particulier, puisqu'elle est réservée peut-être à nous révéler certaines origines et qu'elle renferme sans aucun doute de précieuses traditions.

En effet ces Indiens, désignés improprement par Balbi sous le nom de *Ouakach* (1), ou *Ouakich*, qui savent édifier de grands villages, qui ont adopté une division du temps analogue à celle des Mexicains, auxquels on a reconnu une habileté surprenante dans la sculpture ornementale de leurs pirogues et de leurs habitations, ces Indiens, dis-je, ne sauraient être confondus avec quelques-uns des sauvages dont nous avons énu-

méré seulement les tribus, parce que, dans leur abrutissement, ils demeureraient sans souvenirs, en même temps que leur mode grossier d'existence ne présentait nul intérêt.

Balbi fait observer que les habitants de Noutka, dirigés par la pensée qui dominait jadis les hommes du nord, lorsqu'ils gravaient leurs sagas, en caractères runiques, sur leur boucliers, se transmettent encore certains événements mémorables (une chasse heureuse, une pêche abondante) en traçant deux ou trois lignes d'une forme particulière sur la coiffure conique dont ils font usage. Ce renseignement est bien incomplet sans doute; mais si on le rapproche des documents qui nous ont été fournis par Cook, George Vancouver, Galiano, Valdès et D. Francisco de la Bodega y Quadra, il suffit pour assigner à cette population d'Indiens, appartenant, dit-on, à la race de Tchinnouks, une supériorité incontestable sur les autres aborigènes de la côte. L'île de Noutka fut découverte en juin 1774, par don Juan Perez, commandant la corvette *le Santiago*. Parvenu au parallèle du 55<sup>e</sup> degré, ce navigateur espagnol aperçut une pointe de terre qu'il désigna sous le nom de *Santa-Margarita*; elle appartenait à la partie nord de l'île de Langara, qui fait partie du groupe des îles Charlotte; puis il arriva

(1) Ce mot, répété à plusieurs reprises, accueillit le capitaine Cook lorsqu'il aborda sur ces rivages; il paraît signifier *ami*. On ne peut donc l'imposer à une population entière pour la désigner géographiquement.



par les 49° 50' à une autre île, qu'il désigna sous le nom de San-Lorenzo, et qui se trouvait être en réalité la terre qui nous occupe (1). Cook était donc réellement dans l'erreur lorsqu'il supposait que la découverte de cette terre ne pouvait lui être contestée. Quoi qu'il en soit, l'habile marin eut bien certainement l'honneur d'en donner une idée exacte, et son troisième voyage renferme à ce sujet des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Grâce à des dessins qui n'ont qu'un tort, celui de manquer de naïveté, Cook fit connaître le premier ces vastes habitations des insulaires, qui leur assignent un degré de civilisation qu'on ne s'attendait guère à trouver sans doute sur ces rivages inexplorés.

L'île de Quadra (2), qui n'a pas moins de deux cent cinquante milles géographiques du sud-est au nord-ouest, sur soixante-treize milles dans sa plus grande largeur, comme on peut le voir sur la carte de Wilkes, l'île de Quadra occupait bien peu les puissances de l'Europe; lorsque les fourrures variées et nombreuses que l'on pouvait y recueillir excitèrent l'intérêt d'un spéculateur. John Meares, dont le navire avait été frété à Macao, et qui naviguait sous pavillon portugais, vint à Noutka et acheta de l'un des chefs le territoire entier,

(1) Voyez à ce sujet un précieux manuscrit de la bibliothèque du dépôt de la marine; il est intitulé: *Comento de la navegacion y descubrimientos hechos en dos viages de orden de S. M. en la costa septentrional de California, desde la latitud de 21 grados 30 minutos, en que se halla el departamento y puerto de S. Blas, por D. Juan Francisco de la Bodega, capitán de navio de la Real Armada*. Ce précieux volume, que nous n'avons vu cité nulle part, se trouve sous le n° 12984. Nous regrettons de n'avoir pu en faire un plus fréquent usage. Nous signalerons aussi comme faisant partie de cette bibliothèque si riche en relations de voyages un autre manuscrit, plus précieux encore, puisqu'il signale des découvertes faites au seizième siècle dans ces régions, dont l'histoire est si peu connue. L'auteur semble être F. Est. de Perca. Il est intitulé *Relacion de la jornada que a esta tierra del nuevo Mexico hicieron los benditos padres que primero en ella entraron*. G. 407. Nous indiquerons également Miguel Costanso: *Diario historico de los viages de mar y tierra hechos al norte de la California de orden del marques de Croix*, etc.

(2) Le nom de Noutka est parfaitement inconnu aux indigènes. Celui qui s'en rapproche le plus est *nutchi*, qui signifie montagne. Le port de Noutka est appelé par les insulaires *Yucuatl*.

qui lui fut livré moyennant quelques feuilles de cuivre, et il en prit possession au nom de l'Angleterre (1). Il paraît néanmoins qu'il ne fonda aucun établissement régulier, et qu'il se contenta d'édifier une cabane sur le rivage, cabane qui n'existait même plus lorsque les Espagnols songèrent à prendre possession de l'île d'une manière plus régulière. En 1789 D. Estevan Joseph Martinez vint pour accomplir cette cérémonie, qui eut lieu le 5 mai, au milieu des acclamations de la population indienne, et à partir de ce moment, dit-on, l'Espagne se crut parfaitement en mesure d'exposer ses droits de propriété aux autres puissances de l'Europe. Sous l'empire de cette idée l'année 1790 est signalée par un acte d'autorité dont les résultats peuvent avoir les conséquences les plus graves. Le capitaine anglais Colnett, commandant l'*Argonaute*, vint à Noutka, et, après y avoir joui d'une trompeuse hospitalité, se voit tout à coup saisi et constitué prisonnier à bord du navire espagnol la *Princesa*. Cet acte arbitraire est suivi d'un fait plus grave encore: une chaloupe se transporte à bord de l'*Argonaute*, et fait arborer le pavillon espagnol à la place du pavillon anglais. Transporté d'abord comme prisonnier à Saint-Blas avec seize hommes d'équipage, sujets de la Grande-Bretagne, le capitaine Colnett y est traité avec distinction, mais ne parvient pas cependant à obtenir justice entière. Plus tard ses réclamations motivent une longue négociation diplomatique, dont le résultat paraît être d'abord une rupture entre les deux couronnes et qui se termine par le traité de l'Escorial.

Avant que l'infatigable Vancouver visite à trois reprises différentes cette île, dont les destinées politiques ont changé si subitement, les Espagnols utilisent peu fructueusement pour la science qu'on ne l'a cru parfois leur séjour dans ces parages, et l'introduction trop peu consultée du voyage de Galiano et

(1) Si l'on accepte le témoignage de Francisco de la Bodega y Quadra, dont Vancouver lui-même vanie la probité, dès l'année 1775 les Espagnols auraient pris possession de la côte où se trouve l'île jusqu'à 2° au-dessous vers le sud et 6° plus haut vers le nord.

de Val  
des doc  
Malet  
l'espéra  
le passa  
posait  
lorsque  
roi du M  
connalt  
reli et l  
et celui  
expédia  
Aranza  
nant de  
qui sort  
et entr  
mai de  
fit une m  
régions  
la même  
son nom  
l'île de  
descript  
journal  
les port  
bien qu  
partie n  
sont du  
vue géog  
le gouv  
ses effor  
acquérir  
ces rég  
commar  
Cayet  
lette la  
parages  
mai les  
vie du  
cueillis  
reçoit c  
nus que  
d'ailleu  
ci trou  
tristes  
çus dan  
fondé d  
de la B  
la fréq  
trent ég  
Magon  
le comm  
trées, n  
sion de  
Lapéro  
chefs d

de Valdés va nous fournir à ce sujet des documents dignes de crédit.

Malespina venait de faire évanouir l'espérance que l'on avait de découvrir le passage que Ferrer Maldonado supposait exister par le parallèle du 60° degré, lorsque le comte de Revillagigedo, viceroy du Mexique, voulut que l'on allât reconnaître l'intérieur du port de Bucareli et la côte comprise entre ce point et celui de Noutka : en conséquence il expédia vers ces parages la frégate *Aranzazu*, commandée par le lieutenant de navire D. Jacintho Caamaño, qui sortit de San-Blas le 20 mars 1792, et entra dans le port de Noutka le 14 mai de la même année. Don Jacintho fit une minutieuse reconnaissance de ces régions, et il eut l'occasion d'honorer la mémoire de Juan Perez, en imposant son nom au passage qui existe entre l'île de Langara et le cap Muñoz. La description que Caamaño fait, dans son journal, de la côte qui s'étend entre les ports de Bucareli et Noutka, aussi bien que les détails qu'il donne sur la partie nord de l'île de la reine Charlotte, sont du plus haut intérêt au point de vue géographique. Vers la même époque le gouvernement espagnol renouvelle ses efforts, trop souvent méconnus, pour acquérir des connaissances précises sur ces régions. Don Dionisio Galiano, commandant la goëlette *la Sutil* et don Cayetano Valdés, commandant la goëlette *la Mexicana*, arrivent dans ces parages au mois de mai 1792, et le 13 mai les deux bâtiments se trouvent en vue du port de Noutka. Ils sont accueillis par le chef ou tsaï Macuina, qui reçoit comme des hôtes déjà bien connus quelques Espagnols, dont le nombre d'ailleurs ne saurait l'inquiéter. Ceux-ci trouvent plusieurs de leurs compatriotes habitués dans l'île, et ils sont reçus dans un établissement temporaire, fondé dès 1790, et dirigé par don Juan de la Bodega y Quadra, commandant la frégate *la Gertrudis*; ils y rencontrent également un Français, le capitaine Magon, qui non-seulement devait faire le commerce des pelleteries dans ces contrées, mais qui avait surtout pour mission de s'enquérir du sort de l'infortuné Lapérouse. L'un des premiers soins des chefs de l'expédition fut de spécifier la

position de Noutka; ils reconnurent que ce point gisait par les 49° 35' 14" de lat. et les 120° 30' 15" de long. à compter de l'observatoire de Cadix.

Jusques en 1791 on avait ignoré quelles étaient les véritables limites de l'île de Noutka; mais à cette époque arrivèrent dans ces régions les corvettes *la Descubierta* et *l'Atrevida*. Alors deux lieutenants de vaisseau, don Joseph de Espinosa et don Ciriaco Cevallos, furent expédiés pour savoir si le canal qui se présentait au nord-est avait une issue dans la baie de *Bonne-Espérance*, et si quelqu'un de ses bras s'étendait considérablement jusqu'au nord-est ou à l'est, promettant ainsi une communication avec l'autre mer. Ces officiers trouvèrent que le territoire sur lequel était fondé l'établissement espagnol appartenait à une île enclavée dans la grande, ayant environ vingt milles de l'est à l'ouest, sur quinze de large nord-sud, par une de ses extrémités du moins, l'autre n'en ayant que cinq. Ils virent aussi que les eaux qui entraient dans l'enfoncement de Noutka communiquaient avec celles de la baie de Bonne-Espérance, et que le canal principal étendait quelques-uns de ses bras à de courtes distances, dans l'intérieur, de ce que l'on regardait alors comme la terre ferme, et où se trouvaient les cabanes d'hiver des naturels (1). Un coup d'œil sur la précieuse carte du commandant de *la Sutil* rendra du reste parfaitement sensible ces détails arides.

L'île de Noutka, dit le rédacteur du voyage de *la Sutil*, présente dans tous les temps un aspect agréable. Ses hauteurs, couvertes de pins et de cyprès à l'épais feuillage et à la verdure persistante, donnent une idée d'agrément et de fertilité qui se dissipe aussitôt qu'on met le pied sur le rivage, formé d'une pierre grisâtre, couverte dans presque toute son étendue de l'humus produit par la décomposition des arbres et des plantes dont le sol est parsemé. L'île est environnée de plages pauvres, de brous-

(1) Les deux goëlettes n'employèrent pas moins de quatre mois à accomplir cette expédition; les officiers espagnols s'assurèrent en outre qu'il n'existait aucun passage par le détroit de Fuca. Voy. *Relacion del viage hecho por las goletas Sutil y Mexicana en el año 1792 para reconocer el estrecho de Fuca*; Madrid, 1802.

sailles inutiles et de fondrières. Le naturaliste don Francisco Mosiño crut alors reconnaître dans les collines de l'île quelques veines métalliques qu'il supposa être du fer, du cuivre et même de l'argent.

M. de Humboldt, auquel nulle des grandes questions qui se rattachent à la statistique américaine n'est étrangère, a établi que cette île, la plus considérable de toutes celles que l'on rencontre dans ces parages, n'avait pas moins de mille sept cent trente lieues carrées de vingt-cinq au degré, calculées d'après les cartes de Vancouver. On sait peu de chose de sa géographie intérieure; mais on a la certitude que ses productions ne diffèrent pas essentiellement de celles du continent, dont elle est séparée en quelques endroits par un canal de quelques milles seulement. On y rencontre en définitive des bois magnifiques, et l'on peut s'y procurer des pelleteries d'un débit facile.

Lorsqu'il fait l'énumération si détaillée d'ailleurs des divers établissements de l'Oregon, M. Wilkes évalue la population des îles Vancouver et Washington à cinq mille habitants, et ce calcul paraît avoir été basé plutôt sur des données inférieures à la vérité que sur des renseignements empreints d'un caractère d'exagération (1).

Les peuplades qui se partagent l'île de Noutka n'obéissent pas à la domination d'un seul chef; elles se divisent en plusieurs tribus; nous ignorons quel est leur nombre, mais les dernières relations nous apprennent qu'il existe trois chefs principaux auxquels on peut attribuer une puissance à peu près égale. Le premier en réputation s'appelle Wica-an-ish, le second Mack-quill-a, et le dernier Nook-à-mis (2). Meares, Bodega, Vancouver et quelques autres voyageurs donnent, sur les dénominations des anciennes tribus, quelques détails qui pourraient servir à établir la nomenclature des peuplades. Hulswitt, qui a demeuré si longtemps dans ces parages,

(1) Voy. *Narrative of the United-States exploring expedition*; London, 1845, 5 vol. in-8° avec atl. Cette belle publication est trop peu répandue en France.

(2) Nous reproduisons ici scrupuleusement l'orthographe anglaise, dans la crainte d'altérer ces noms. Voy. le *Voyage autour du Monde*, de sir Edw. Belcher.

renferme sur les nations qui fréquentent Noutka des renseignements précieux; mais nous ignorons encore le degré de confiance qu'on peut leur accorder.

L'un des caractères les plus remarquables de ces insulaires, celui qui pourrait faire supposer que d'antiques relations ont eu lieu entre Noutka et l'Asie, c'est une constitution sociale dont les formes aristocratiques se rencontrent assez rarement chez les peuplades indépendantes du nouveau monde. La caste des *Tats*, en effet, établit entre quelques aborigènes et le reste des populations une ligne de démarcation infranchissable, et qui constitue un despotisme régulièrement organisé auquel ont su en général se soustraire les nations du continent. Selon la croyance conservée par ces peuples, il y a seulement quelques années, et si nous nous en rapportons à une naïve expression d'un voyageur, l'un de leurs tais les plus célèbres avait le droit de se dire « ami ausoleil. » Et les Indiens ne croyaient pas pouvoir donner aux étrangers une plus haute idée de la puissance du chef qu'en signalant sa familiarité avec l'astre qui répand la lumière! Jamais peut-être aucune peuplade de ces régions n'a poussé si loin les prétentions extravagantes d'une supériorité imaginaire. L'idée de la mort elle-même ne peut éteindre ce sentiment d'orgueil, et les tais, après avoir dominé sur la terre, prétendent dominer dans le ciel. Dès qu'ils sont morts, ils se rendent dans le séjour bienheureux au sein des régions supérieures, qui doivent être fermées à tout jamais aux autres hommes; là, partageant avec les phalanges puissantes dont ils font partie l'attribut divin, ils lancent le tonnerre, et peuvent disposer de la tempête. Mais, qui le croirait, au milieu des superstitions barbares enfantées par ce sot orgueil, on rencontre une croyance si poétique et si touchante à la fois, qu'elle eût pu être enviée par les poètes de la Grèce et qu'elle manque à la religion des héros d'Ossian. Lorsque les nuages se sont amoncélés et que la pluie vient rafraîchir la terre, l'habitant de Noutka croit recevoir les larmes de ceux qu'il aimait, et qu'il a perdus: baigné de ces pleurs célestes, il oublie les malheurs de la terre, et il tourne avec reconnaissance ses regards

vers le  
ignorée

Aux  
nement  
puissant  
le com  
le plus é  
que l'on  
en raiso  
grand ch  
connalt  
de Macu  
premier  
colonie  
avait de  
Sound,  
en diver  
de justi  
citent q  
l'honore  
les hom  
voir ven  
gateurs  
sion. Il n  
on l'a fai  
de nos u  
vigateurs  
dega ent  
connaiss  
nifestalt  
propriété  
qu'on s'e  
les vertu  
tous les  
unissait  
hypocrit  
l'exemple  
blier que  
conservé  
bles festi  
chez tou  
côte, et  
lait ses  
Maculina  
peut se d  
à sa pers  
ne mérit  
rigent le

(1) Roq  
tom. II.

(2) L'atl  
rare, renf  
tous les ca  
gallière ex

(3) M. S  
servations  
comprise

vers le ciel, où ses douleurs ne sont pas ignorées (1).

Aux taïs appartient donc le gouvernement despotique de cette île, et la puissance du chef y est héréditaire. Vers le commencement du siècle, le guerrier le plus éminent de ces contrées, l'homme que l'on pouvait comparer à bon droit en raison de ses idées civilisatrices, au grand chef des îles Sandwich, s'était fait connaître aux navigateurs sous le nom de Macuina, Maquinna ou Macuila; les premiers Espagnols qui fondèrent une colonie à l'endroit que le capitaine Cook avait désigné sous le nom de *Nootka-Sound*, furent singulièrement frappés, en diverses circonstances, de son esprit de justice et de sa modération; et ils citent quelques traits d'humanité qui l'honorent. Cependant, rusé comme tous les hommes de sa race, on l'accuse d'avoir vendu tour à tour son île aux navigateurs qui voulaient en obtenir la cession. Il n'est pas juste d'alléguer, comme on l'a fait, l'ignorance où était Macuina de nos usages. En effet les premiers navigateurs espagnols, et Quadra de la Bodega entre autres, furent surpris des connaissances précises que ce chef manifestait lorsqu'il s'agissait du droit de propriété; il est infiniment probable qu'on s'est trop hâté de mettre en relief les vertus de Macuina, et que, comme tous les chefs de la race tchinouke, il unissait à quelques qualités cette ruse hypocrite dont ses pareils donnent l'exemple (2). Il ne faut pas d'ailleurs oublier que les habitants de Noutka ont conservé longtemps l'usage d'abominables festins, que l'on ne rencontrait pas chez toutes les autres peuplades de la côte, et que l'anthropophagie renouvelait ses fêtes affreuses à l'époque où Macuina reçut les Européens. On ne peut se dissimuler cependant que grâce à sa perspicacité peu commune ce chef ne mérite d'être cité parmi ceux qui dirigent les tribus du littoral (3). Le pou-

voir s'est maintenu dans la famille de l'ancien dominateur de Noutka, mais il s'est perpétué par les femmes; et tout récemment, comme nous l'avons indiqué, sir Edward Belcher a retrouvé dans cette île, où il ne commande pas exclusivement toutefois, un chef désigné sous le nom de Macquilla. Ce taï, qui a épousé la fille de Macuina, a pris le nom de l'homme éminent dont le souvenir s'est conservé dans l'île. Le chef actuel de Noutka est un personnage d'une soixantaine d'années environ, ayant cinq pieds huit pouces (mesure anglaise) et offrant tous les caractères d'une vigueur peu commune; son fils, qui peut avoir trente ans, se montre intelligent, et possède certaines connaissances ignorées de son père (1).

Ce qui paraît avoir frappé l'habile na-

lombia, n'en compte pas moins de seize. *Foy. les Annales des Voyages*, année 1848.

(1) Grâce à la multiplicité des relations de l'Europe avec les points les plus éloignés du monde, l'histoire peut constater aujourd'hui la succession non interrompue de ces chefs à demi barbares auxquels on s'est peut-être un peu hâté de faire une réputation de législateurs. C'est ainsi que nous savons parfaitement quel est le descendant de ce Tamehameha ou Kameamea, qui établit des relations commerciales temporaires avec la côte nord-ouest, où l'on compte déjà tant de kannaks. Le roi des îles Sandwich était naguère un jeune homme parlant intelligiblement anglais et espagnol, mais dépourvu des qualités remarquables qui distinguaient son père. Kaulikeakouli avait pour vêtement d'ordonnance un habit d'uniforme à épaulettes d'or; mais, quoique ne manquant pas d'intelligence, il ne savait pas même se faire respecter par les matelots des baleiniers qui débarquent dans son île. Son temps ne se passait point, comme celui de Tamehameha, à méditer des projets utiles; il paraît que le billard prenait le meilleur de son temps (car il y a des billards aux Sandwich). Kaulikeakouli, frère de Rihorho, l'avant dernier roi, avait cependant fréquenté les écoles des missionnaires; malheureusement il s'en était tenu à la connaissance des livres scolaires. Le voyageur qui nous transmet ces détails ajoute cependant que s'il était dissipé il n'était point vicieux. Tamehameha III a succédé au chef dont il vient d'être question; on trouvera son portrait en uniforme de général dans le t. IV du voyage de Wilkes. Rien n'égale du reste la prétention qu'un commencement de culture a donnée à ce peuple enfant : un chef des îles Sandwich présentait un mets d'un goût détestable au voyageur qui parle ici. Sur son refus d'y toucher, l'hôte dans son étonnement naïf ne manqua pas de lui dire : « Ah! si vous résidiez quelque temps parmi nous vous vous civiliserez et apprendriez à discerner ce qui est bon. » *Foy. Ruschenberger, Voyage round the World*, p. 461. Il y a dans ce livre quelques renseignements sur la Californie.

(1) Roquefeuille, *Voyage autour du Monde*, tom. II.

(2) L'Atlas du voyage de la *Sutil*, devenu si rare, renferme un portrait de Macuina qui porte tous les caractères de la fidélité; il offre une singulière expression de finesse.

(3) M. Scouler, auquel on doit de bonnes observations sur les tribus qui habitent la région comprise entre le détroit de Berling et la Co-



vigateur, ce sont surtout les rapports de tendresse paternelle et filiale qui semblent exister entre le chef de Noutka et ses enfants : sa jeune fille est pour lui l'objet d'une prédilection particulière (1). Ce sentiment affectueux, fort développé chez les Indiens, a été déjà remarqué par plusieurs voyageurs, et il est tel chez les habitants de Sithka, qu'au dire de M. Lutké il se traduit par les signes les moins équivoques d'une tendresse presque exclusive. L'on ne saurait en inférer toutefois que ces peuples à demi barbares puissent inspirer une confiance absolue; il est bon de se rappeler que Macuina, si vanté par les voyageurs espagnols du dix-huitième siècle, après avoir accueilli d'une manière toute bienveillante l'équipage américain du navire sur lequel venait M. Hulswitt, le fit égorgé de la manière la plus cruelle, et ne fit grâce qu'à un seul Européen. Il est vrai de dire que pour expliquer ces sanglantes représailles il faudrait être parfaitement instruit des rapports qui ont existé jadis entre les navigateurs appartenant aux nations civilisées et ces insulaires; il ne faut pas oublier par exemple que ces Indiens vinrent se plaindre amèrement à Galiano et à Valdès de la conduite du commandant Gray, auquel on doit la découverte de la Colombie, et qu'ils désignèrent en signalant parfaitement une imperfection physique dont cet officier américain était affligé. Selon eux, les Indiens se seraient vus attaqués sans provocation par l'équipage de son navire et plusieurs guerriers auraient perdu la vie (2). Qui sait combien de fois ces agressions ont pu se renouveler, et qui ne connaît l'esprit de ven-

(1) Ce que Vancouver a dit de la fille de Macuina peut s'appliquer parfaitement à la fille du chef actuel, si ce n'est qu'elle a la figure plus chinoise ou, si on l'aime mieux, plus tartare, que celle de sa mère. L'un des épisodes les plus curieux du savant voyage de Belcher est celui où l'on raconte l'impression produite par une lanterne magique sur la famille du tsai. En présence de cette merveille les deux princesses ne purent retenir leurs larmes, et le chef ne se montra guère plus rassuré que ses femmes. Les effets de la lanterne magique avaient imprimé dans ces esprits nés autant de terreur que d'admiration. On en racontait les prodigieux effets, mais l'on ne voulait plus revoir une telle apparition.

(2) *Relacion del viaje hecho por las goletas Sutil y Mexicana*; Madrid, 1792.

geance que ces peuples persistent à se transmettre, souvent durant une longue série d'années.

L'île de Noutka, si intéressante pour l'archéologie américaine, n'est guère visitée malheureusement que par des voyageurs qui ont des préoccupations tout autres que celles de la science. Sir Edward Belcher nous apprend que le lieu de station visité jadis par Vancouver, ou, si on l'aime mieux, le village de Noutka, n'est guère qu'une résidence de pêche. Tasheis ou Tasis, qui s'élève à quelques lieues dans l'intérieur, est en réalité la capitale de l'île, et l'habile explorateur dont nous signalons le témoignage regretta vivement de ne pouvoir accepter l'offre qui lui était faite par Maquilla de la visiter. Il est probable néanmoins que le savant capitaine n'eût pas pu constater dans Tasheis une plus grande régularité, une netteté plus grande que n'en trouva jadis dans les mêmes lieux George Vancouver. Ce qu'il eût pu voir sans doute, ce sont d'innombrables coffres mieux garnis que jamais d'oripeaux européens, car ces tais de la côte se posent avant tout comme trafiquants, et Maquilla se montrait presque offensé de ce que l'officier anglais ne voulait point, tout en le comblant de présents, ouvrir un commerce régulier avec lui. Quadra dès l'origine constata ce goût pour le commerce, et il parle en ces termes de l'industrie avancée des indigènes :

« On doit inférer de la vivacité de leur esprit et de leur disposition au commerce, dit-il, qu'ils sont passablement laborieux. Ils nous apportaient continuellement pour trafiquer, des nattes peintes de diverses couleurs, des peaux de loups terrestres et marins, des loutres, des cerfs et des ours, puis des pièces d'étoffes de laine parfaitement tissues, où le blanc alternait avec le brun clair et le jaune. Des poignées ou même des écheveaux de fil excellent, des barques en bois bien travaillées, de petits canots peints de diverses couleurs, dont les dessins représentaient toujours des figures humaines, des grenouilles en bois bien imitées, qui s'ouvrent de la même manière que les poires à poudre, des caisses ayant une aune moins un quart de hauteur cubique, couvertes d'ornements habilement tracés, des é-

figies  
relle, et  
verneu  
est d'ai  
lement  
caine, e  
peintur  
venirs  
cessant  
dù mo  
rudime

Ce q  
dans  
Noutka  
sont le  
exact, a  
que la d  
pitaine  
sième r  
che au  
trée : «  
trois li  
l'une a  
grandes  
espèces  
séparées  
des sent  
partie s  
se probl  
maisons  
plus lar  
parence  
gement  
oifrent  
faites p  
bas en l  
réguliers  
dedans  
ments d  
constru  
de très-  
dont les  
planche  
liées çà  
de pin  
dehors  
plutôt d  
ces con  
des pot  
Les côt  
huit pie  
un peu  
ment

(1) *Vo  
riue.*



figies humaines de grandeur naturelle, etc. Malheureusement le digne gouverneur de Noutka, auquel la science est d'ailleurs si redevable, ne s'était nullement occupé de l'archéologie américaine, et il se tait sur la nature de ces peintures, rappelant peut-être des souvenirs mythologiques. Les rapports incessants des tais avec les Européens ont dû modifier déjà singulièrement l'art rudimentaire de cette île (1).

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'industrie des habitants de Noutka, nous l'avons déjà indiqué, ce sont leurs habitations; rien n'est plus exact, au dire de Vancouver lui-même, que la description qu'en a donnée le capitaine Cook. Voici celle, que la troisième relation renferme; elle se rattache au village qui est à l'ouest de l'entrée: « Les maisons sont disposées sur trois lignes, qui s'élèvent par degrés l'une au-dessus de l'autre; les plus grandes se trouvent sur le devant. Ces espèces de rues sont interrompues ou séparées à des distances irrégulières par des sentiers étroits, qui mènent à la partie supérieure; mais les chemins qui se prolongent dans la direction des maisons entre les rues sont beaucoup plus larges, quoiqu'il y ait quelque apparence de régularité. Dans cet arrangement, les maisons particulières n'en offrent aucune; car malgré les divisions faites par les sentiers qui mènent du bas en haut, il n'y a point de division régulière ou complète en dehors ou en dedans qui sépare les divers appartements de cette file de cabanes, dont la construction est bien grossière. Ce sont de très-longues et très larges planches, dont les bords portent sur ceux de la planche voisine et qui sont attachées ou liées çà et là avec des bandes d'écorce de pin; elles se trouvent appuyées en dehors contre de minces poteaux ou plutôt des perches placées à des distances considérables; mais en dedans il y a des poteaux plus gros posés de travers. Les côtés et les extrémités ont sept à huit pieds de hauteur; le derrière étant un peu plus élevé, les planches qui forment le toit penchent en avant, et

elles sont mobiles, de manière qu'on peut en les rapprochant écarter la pluie, ou lorsque le temps est beau les séparer et laisser par là entrer le jour et donner une issue à la fumée.... Les naturels pratiquent aussi dans les flancs des trous ou des fenêtres par lesquels ils regardent; mais la forme de ces fenêtres n'a aucune espèce de régularité et elles sont couvertes de morceaux de nattes qui écartent la pluie..... Lorsqu'on est dans l'intérieur, souvent on voit sans interruption d'une extrémité à l'autre de cette file de cabanes. Quoiqu'il y ait en général des commencements ou plutôt des traits de séparation pour la commodité des différentes familles, ces espèces de divisions n'interceptent pas la vue et elles n'offrent souvent que des morceaux de planches qui se prolongent de côté, vers le milieu de l'habitation; si elles étaient achevées le tout pourrait être comparé à une longue écurie, qui offre une double rangée de postes et un large passage dans le milieu: chacune présente près des côtés un petit banc de planches élevé de cinq ou six pouces sur le niveau du plancher, et couvert de nattes qui servent à la famille. »

Après avoir énuméré le nombre presque incroyable d'ustensiles qui encombrant ces habitations, où règne, il faut bien le dire, un déplorable pêle-mêle d'ustensiles et de meubles grossiers, Cook ajoute: « La malpropreté et la puanteur de leurs habitations égalent au moins le désordre que l'on y remarque, et ils y vident leurs poissons, dont les entrailles, mêlées aux os et aux fragments qui sont la suite des repas et à d'autres vilenies, offrent des tas d'ordures qui, je crois, ne s'enlèvent jamais, à moins que, devenus trop volumineux, ils n'empêchent de marcher. » Vancouver, qui visita la capitale de Noutka, dont la population pouvait s'élever à sept ou huit cents âmes, nous apprend que la maison de Macuina était beaucoup plus vaste à Tasheis qu'aucune des autres: cette vaste construction pouvait avoir environ cent pieds de long, le pilier de bois qui la soutenait à l'extrémité intérieure pouvait offrir quinze pieds de circonférence, et présentait une de ces figures humaines gigantesques et mons-

(1) Voy. les manuscrits du dépôt de la marine.

trueses dont les Indiens embellissent leur demeure. » Un des traits caractéristiques de ces sortes de châteaux réservés aux chefs consiste dans d'immenses pièces de bois élevées et placées horizontalement sur des piliers à environ dix-huit pouces au-dessus du toit. Trois longues poutres de cette nature ornaient jadis l'habitation de Macuina, et Vancouver fait observer avec raison qu'il est assez remarquable que ce détail architectonique ait complètement échappé à Cook, si minutieusement exact d'ailleurs (1).

Qui nous dit quelles découvertes archéologiques amènerait cependant une exploration complète de l'île, si l'on veut se rappeler qu'il y a plus d'un demi-siècle le chirurgien du capitaine Marchand pouvait s'écrier, à propos d'un édifice de la côte : « Quel instinct ou plutôt quel génie il a fallu pour exécuter ces lourdes charpentes de cinquante pieds d'étendue sur onze de haut ! » Les sculptures que l'on remarqua alors dans ces vastes habitations, les espèces de signes hiéroglyphiques qui excitèrent l'attention de nos compatriotes, mériteraient l'observation la plus attentive, et n'ont pas été malheureusement l'objet d'un travail spécial.

L'art de la sculpture, qui se reproduit surtout dans la confection de ces masques étranges dont nous parlent tous les voyageurs, n'est pas le seul qui occupe les loisirs des habitants de Noutka : leur musique rudimentaire mériterait un examen non moins attentif que leur peinture ; et dans leurs efforts imparfaits ils révèlent, dit-on, un sentiment profond de l'art. Non-seulement ils ont quelques instruments analogues aux nôtres, puisque Roblet a remarqué parmi eux des flûtes de Pan à onze tuyaux ; mais ils chantent en chœur d'une manière remarquable ; et ce qu'il y a de curieux, ils se sont montrés appréciateurs sensibles des divers caractères de notre musique. On a remarqué, par exemple, que les sons de la guitare espagnole étaient pour eux un objet de

dédain ; ils le dirent en excellents termes. Nous allons plus loin : la théorie déliée de l'art n'expliquerait pas mieux chez nous ce qu'ils éprouvaient en écoutant cet instrument, que ne le fit jadis si spirituellement l'un d'entre eux.

« Cette musique, disait-il, ne peut nous émouvoir : elle ressemble au chant des oiseaux, qui récréé l'ouïe sans toucher le cœur (1). »

On l'a remarqué assez fréquemment, les airs d'un style grave ou religieux sont ceux qui agissent le plus profondément sur ces Indiens ; mais en même temps un sentiment particulier les caractérise, c'est l'aversion qu'ils témoignent pour un certain genre d'agrèments dont ils apprécient parfaitement la nature : ils rejettent les trils et les cadences, dont ils ne comprennent pas la nécessité. Lors de l'événement si douloureux qui priva Lapérouse de plusieurs de ses compagnons, des hommes de cette race qui n'avaient pu s'opposer à un pareil malheur voulurent au moins témoigner aux Européens leur commisération : ils environnèrent les navires, et se réunirent pour chanter en chœur des espèces d'éloges où ils déploraient le désastre qui s'était passé sous leurs yeux. « Ils venaient de toutes parts nous l'annoncer, dit un témoin oculaire, et par des signes si expressifs, qu'il ne nous était pas possible d'en douter ; ces bonnes gens, sensibles à la perte que nous venions de faire, faisaient le tour de nos vaisseaux en chantant des chansons si lugubres, qu'ils arrachaient sans peine des larmes à tout le monde (2). »

Les habitants de Noutka, si sensibles aux impressions que produit une mélodie simple, sont passionnés pour certaines danses dramatiques. C'est dans cette circonstance qu'ils font usage probablement de l'innombrable variété de masques qu'ils savent sculpter avec un art si original. Tous les êtres de la création semblent conviés à ces danses fantastiques ; et tel est le caractère de ces étranges mascarades, qu'elles ont suggéré à Cook une réflexion pouvant s'appli-

(1) L'une de ces poutres transversales était de grosseur et de longueur suffisante à servir de mâit inférieur à un vaisseau de guerre de troisième rang. *Voy. G. Vancouver, Voyage de découvertes*, etc., tom. II, p. 333.

(1) *Magasin Encycl.* art. sur Noutka.  
(2) Ms. inédit de Boissieu Lamartinière, l'un des compagnons de Lapérouse.

quers sans  
tres régi  
« si des  
rant et c  
tence d'  
relles o  
contré u  
ainsi équ  
examinés  
pu être  
manqué  
tions ils  
faire cro  
une race  
la bête  
seraient  
ment, q  
des épau  
les corps  
tres couv  
Sans auc  
chant l'  
nous avo  
graphie  
d'autre e

Les ha  
nent pa  
blent jou  
dans les  
ves de le  
guerriers  
ques, da  
maux le  
à combat  
une sin  
exécutan  
rement  
mais tel  
et l'exp  
font pa  
teurs, q  
draient  
impress  
dans les  
plus av  
montra  
sortes q  
lorsqu'i  
de Vanc  
solenne  
avec un  
frappa

(1) *Voy. et histor.*  
Paris, 18

quers sans peine à d'autres temps et à d'autres régions. Selon l'illustre navigateur, « si des voyageurs dans un siècle ignorant et crédule où l'on supposait l'existence d'une foule de choses peu naturelles ou merveilleuses avaient rencontré un certain nombre de sauvages ainsi équipés, et s'ils ne les avaient pas examinés d'assez près, l'illusion eût pu être complète; ils n'auraient pas manqué de croire, et dans leurs relations ils n'auraient pas manqué de faire croire aux autres, qu'il existait une race d'êtres tenant de la nature de la bête et de celle de l'homme. Ils se seraient trompés d'autant plus aisément, qu'outre des têtes d'animaux sur des épaules d'hommes ils auraient vu les corps entiers de ces espèces de monstres couverts de peaux de quadrupèdes. » Sans aucun doute bien des fables touchant l'anthropologie primitive, que nous avons réunies dans notre *Cosmographie fantastique* (1) n'exigent pas d'autre explication.

Les habitants de Noutka ne s'en tiennent pas à ces mascarades, qui semblent jouer un rôle si important jusque dans les circonstances les plus décisives de leur vie: comme prêtres et comme guerriers, ils ont des danses dramatiques, dans lesquelles figurent les animaux les plus redoutables qu'ils aient à combattre. Non-seulement ils déploient une singulière variété d'attitudes en exécutant ces sortes de pyrrhiques, rarement mêlées à des pas gracieux; mais telle est l'énergie de leurs poses et l'expression de leur regard, qu'ils font passer dans l'esprit des spectateurs, quand bien même ils appartiendraient à la race européenne, les vives impressions que nous allons rechercher dans les représentations dues à un art plus avancé. Macuina lui-même se montra acteur consommé, dans ces sortes de représentations dramatiques, lorsqu'il dansa à Tasheis en présence de Vancouver. En cette circonstance solennelle il changeait de masque avec une vélocité de mouvements qui frappa de surprise les navigateurs an-

glais (1). Ces masques si curieusement élaborés mériteraient eux-mêmes un sérieux examen: ils ne représentent pas toujours des têtes d'animaux marins ou de monstres fantastiques, et le magnifique ouvrage de M. Charles Wilkes (2) donne la représentation de deux masques scéniques d'un aspect si accentué, qu'on les prendrait presque pour quelques-unes de ces effigies antiques empruntées au recueil de Ficoroni.

Nous le répétons, l'impression de la terreur est le sentiment que ces insulaires cherchent à produire sur les spectateurs dont ils veulent capter le suffrage; et presque toujours ils réussissent. Quadra dans sa relation manuscrite, Vancouver dans son exploration si consciencieuse rappellent la vive impression que leur causèrent ces danses; personne n'a peut-être mieux dépeint le sentiment qu'elles font naître qu'un voyageur auquel nous avons emprunté des descriptions pleines de couleur. En 1822, M. Roquefeuille fut témoin d'une pantomime animée où l'acteur voulait rappeler par l'expression du geste les alternatives d'espérance et de crainte qui animent l'Indien durant une pêche de la baleine; le caractère de ces gestes devint tout à coup si terrible, qu'une autre pensée se mêla tout naturellement dans l'esprit du voyageur à l'impression que le narrateur prétendait exciter. « Je ne sais, dit-il, si c'était l'idée d'un repas abominable suggérée par les rapports de Meares qui jeta sur toute cette scène un voile lugubre, mais j'éprouvais une horreur profonde pendant ce récit fait au commencement de la nuit, dans un lieu ténébreux et désert par un sauvage enthousiaste qui faisait des gestes farouches en imitant les mouvements et les cris de son chef, lorsqu'il dépeçait un monstre marin vaincu par son harpon (3). »

Plusieurs relations nous ont transmis des vocabulaires de l'île de Noutka, et nous savons d'ailleurs que divers travaux de cette nature se préparent sur les

(1) Voyez *Le monde enchanté, Cosmographie et histoire naturelle fantastique du moyen âge*; Paris, 1843, 1 vol. in-32.

(2) *Voyage autour du Monde. Narrative of the United-States exploring expedition*; London, 1845, 5 vol. in-8°, atlas.  
(3) *Voyage autour du Monde*, t. 1, p. 206.

idiomes de la côte nord-ouest. Ce qu'il y aurait de vraiment important pour l'histoire future de ces régions, ce serait qu'un esprit patient ami des traditions fit à Noutka ce que M. Moerenhout a fait naguère à Otaïti, c'est-à-dire qu'il recueillît avec un religieux scrupule les chants historiques prêts à s'éteindre. Dans le dénombrement des nations fréquentant l'île qui nous a été laissé par M. Hulswitt, il est fait mention des *Nutschémas*, venant des contrées septentrionales et remplissant chez les peuplades du voisinage les fonctions de bardes. Nous ignorons quelle valeur précise peut avoir ce renseignement; mais ce n'est pas la première fois qu'en Amérique les fonctions spéciales de poète chanteur sont reconnues parmi les sauvages comme étant le privilège d'une tribu. En des lieux bien divers, les Chactaws et les Cahètes jouissaient des prérogatives que l'on accorde à ceux qui instruisent les peuples de leurs traditions. Les *Nutschémas* enseignent, dit-on, leurs chants aux tribus de Noutka; ce sont des individus de cette nation, s'il en existe encore, qu'il faut interroger. Fleurieu l'a dit d'ailleurs en termes fort justes : « Si jamais nous parvenons à entendre les diverses langues parlées sur les différents points de la côte, peut-être dans ces concerts en partie qu'ils répètent en famille, à l'issue des repas et dans les heures de repos, et auxquels chaque assistant mêle sa voix avec un recueillement des sens qui annonce celui de l'âme, peut-être découvrirons-nous quelques traces de leur origine, ou la fable qui leur tient lieu d'histoire; ces chants peuvent être une tradition orale, comme leurs hiéroglyphes une tradition écrite : un peuple qui chante est un peuple poète; et l'on sait que dans tous les pays les poètes furent les premiers historiens, et que la première histoire ne fut qu'un recueil de chansons. » Ne l'oublions pas, dit autre part l'historien qui vient de s'exprimer ainsi, « les peuplades que l'on rencontre aujourd'hui disséminées sur la côte du nord-ouest semblent être les débris d'une grande société. »

Quelque imparfaites que soient les notions recueillies sur ces hommes à demi policés, quelque bizarres d'ail-

leurs que puissent paraître leurs traditions, elles donnent une sorte de probabilité aux conjectures de divers écrivains; plusieurs ethnographes admettent l'existence d'anciennes relations entre les habitants de ces îles et ceux d'un archipel célèbre de l'Asie. Ces conjectures reçoivent même une nouvelle probabilité d'événements récents; et aux faits que nous ont transmis d'anciens missionnaires touchant le naufrage d'une jonque japonaise, dont les œuvres extérieures étaient dorées, on peut joindre des détails qui n'offrent pas moins d'intérêt. Non-seulement plusieurs navires asiatiques ont dû venir à diverses époques échouer à la côte dans ces parages, poussés qu'ils étaient par les vents régnants de l'ouest, mais on a la certitude qu'en 1834 une jonque japonaise a fait naufrage à l'entrée sud du détroit de Fuca. Ceci toutefois, en agrandissant le champ des conjectures, nous jette bien loin des récits positifs, et nous nous hâtons de rentrer parmi les peuplades de Noutka.

Ces Indiens si heureusement doués, ces hommes qui par une inspiration dont nous ne pouvons plus spécifier l'origine, ont fait des progrès si extraordinaires dans certains arts, ces demi-barbares, en un mot, ont été jugés diversement par les voyageurs. Le digne Quadra semble avoir eu à se louer de ses rapports avec eux, tandis que Vancouver les traite d'incorrigibles voleurs et de mendiants éhontés, tout en reconnaissant les progrès visibles de leur intelligence. Lorsqu'on a lu les relations du dix-huitième siècle, on se demande si la dernière inculpation est bien fondée et si l'intérêt des Européens n'a pas étrangement posé la question de propriété en ce qui touche le territoire occupé par ces indigènes; est-il bien sûr par exemple que Macuina ait prétendu vendre à Meares, un vaste pays qu'il ne gouvernait pas seul à titre de taï, et dont plusieurs autres chefs pouvaient lui disputer le commandement? Le rusé taï de la rade de Noutka fit très-bien observer à Vancouver ce qu'il trouvait de peu séant dans le procédé des étrangers, se repassant à l'insu des chefs, dont ils avaient été accueillis, une propriété si singulièrement

acquise. mande su ture qu'o respecte

La tro Noutka, un événe tifique. C plorer la croyait tr recherché sauvage; laborieux par l'amiti sitions g tieuses le monde s configuré fallait cro tiques de

(1) Vanco duction de pandus par d'instrum dont par c être peu ex ce qu'il fal nord-est en tique. Vers fel, d'ancie taient renou couvertes d plorations ou portugais enoncè que puisqu'on Fuentes, F 1840 avait rymple, co réhabilité p ploration d elusions du de Fuca ne dition; elle et on ne pet trictions... troll suppos le 47° et le 4 nord... C tes portugais le.. des o tre celles d mais on aj que rappor « fit deux « tortueux « chipel de « 1640 Il. a « de los Re « la remon « lieues; q « de son « vingt-qu « pas moi « mer bass « juin; qu



acquise. En lisant ces récits, on se demande surtout quel est le degré de culture qu'on exige chez les peuples pour respecter leur territoire.

La troisième relâche de Vancouver à Noutka, au mois de novembre 1794, fut un événement à la fois politique et scientifique. Cet homme éminent venait d'explorer la côte dans le plus grand détail; il croyait trouver une double solution à ses recherches et à sa mission sur cette île sauvage; il ne put accomplir que la tâche laborieuse qu'il s'était imposée. Chargé par l'amirauté d'entreprendre les perquisitions géographiques les plus minutieuses le long des côtes, et de donner au monde savant une idée précise de leur configuration, en spécifiant enfin ce qu'il fallait croire des travaux fort problématiques de Juan de Fuca et de Fonte (1),

(1) Vancouver dit positivement, dans l'introduction de son Voyage, que sur des bruits répandus par des navigateurs marchands, dénués d'instruments d'astronomie et de marine, et dont par conséquent les observations devaient être peu exactes, il avait été chargé de vérifier ce qu'il fallait croire d'une communication au nord-est entre la mer Pacifique et l'Océan Atlantique. Vers la fin du dix-huitième siècle, en effet, d'anciennes traditions géographiques s'étaient renouvelées; on citait beaucoup les découvertes de Juan de Fuca, et surtout les explorations prodigieuses d'un amiral castillan ou portugais dont le nom était aussi vaguement énoncé que la nationalité était mal établie, puisqu'on l'appelait tour à tour Bartholomé Fuentes, Fonte ou Fonta. Ce navigateur de l'an 1640 avait été remis fort en crédit par Dalrymple, comme plus tard Ferrer Maldonado fut réhabilité par Buache. Après une laborieuse exploration des côtes, voici quelles furent les conclusions du navigateur anglais: « Les découvertes de Fuca ne sont appuyées que sur une simple tradition; elles ne présentent qu'un résultat vague, et on ne peut les admettre qu'avec de grandes restrictions... L'ouverture que j'ai appelée le détroit supposé de *Juan de Fuca*, au lieu d'être entre le 47° et le 48°, est entre le 48° et le 49° de latitude nord... On peut élever contre les découvertes portugaises ou espagnoles de l'amiral de Fonte... des objections du même genre que contre celles de Juan de Fuca. Je crois que désormais on ajoutera peu de foi au récit de Fonte que rapporte Dalrymple... et où l'on dit: « Qu'il s'agit de cent soixante lieues dans des canaux « tortueux entre deux îles que l'on appelle l'archipel de *Saint-Lazare*, et que le 14 juin « 1640 il arriva à une rivière qu'il nomma *Rio de los Reyes*, par 53° de latitude nord; qu'il « la remonta dans le nord-est, jusqu'à soixante « lieues; que l'eau en est douce à vingt lieues « de son embouchure; que le flot s'y élève à « vingt-quatre pieds; que la profondeur n'est « pas moindre de quatre à cinq brasses à la « mer basse jusqu'au lac Belle, où il entra le 22 « juin; que dans ce lac on trouve généralement

il devait aussi recevoir de l'autorité espagnole l'île entière de Noutka et les bâtiments d'exploitation qui avaient été jadis construits par Meares. Vancouver était accrédité comme agent diplomatique, et Florida Blanca avait annoncé officiellement son arrivée. Cependant, nous le répetons, l'illustre marin ne put obtenir le double succès qu'il avait espéré. Il s'était bien assuré que les explorations du pilote grec et du vieux navigateur castillan avaient des résultats évidemment falsifiés, s'ils n'étaient erronés complètement; toute sa diplomatie échoua devant la gracieuse bienveillance du gouverneur de Noutka. D. Francisco de la Bodega y Quadra ne refusa point positivement d'exécuter la clause spécifiée par le traité de 1791, et il offrit immédiatement de remettre à l'Angleterre le territoire occupé jadis par Meares. — Vancouver insistait toujours pour la remise pure et simple de l'île entière; mais Quadra mettait une inflexible fermeté à persister dans son système, et ces deux hommes si dignes de s'apprécier quittèrent l'île pour en référer ultérieurement à leurs cabinets respectifs. Une chose que l'on ignore généralement, c'est que le double nom que porte l'île dans la plupart des géographies est dû aux rapports momentanés qu'eurent accidentellement les deux marins. Divisés d'intérêts politiques, au début de leurs rapports, ils se sentirent attirés l'un vers l'autre par la plus noble sympathie.

« six ou sept brasses, et qu'à un certain temps  
« de la marée il y a une chute dans le lac;  
« que d'un fort bon port abrité par une île sur  
« la côte sud du lac Belle, de Fonte avec ses  
« canots pénétra dans une rivière qu'il nomma  
« *Parmentier*; qu'il passa huit sauts, formant  
« en totalité une hauteur perpendiculaire de  
« trente-deux pieds depuis sa source dans le  
« lac Belle jusqu'à un grand lac qu'il atteignit  
« le 6 juillet, et auquel il donna son nom;  
« que ce lac de cent soixante lieues de long  
« et de soixante de large git est-nord-est  
« et ouest-sud-ouest; qu'il a en quelques endroits  
« soixante brasses de profondeur, et qu'il abonde  
« de poissons de différentes espèces. » Nous  
« ne poursuivrons pas plus loin la citation de  
« Vancouver, et nous ne dirons rien du savant  
« vieillard major général de Massachusetts que  
« Fonte rencontra dans ces parages: il nous suffira  
« de rappeler que les navigateurs espagnols  
« envoyés vers la même époque pour constater  
« les découvertes citées plus haut firent des recherches  
« tout aussi infructueuses que celles de Vancouver.  
« Depuis, les importants travaux d'hydrographie mis  
« heureusement à fin par sir Edwart Belcher n'ont pas donné une solution  
« plus satisfaisante.



Le marin espagnol fut le premier à souhaiter que leurs deux noms unis fussent donnés à quelque golfe ignoré de ce désert, à quelque détroit de ces rivages inconnus. Vancouver imposa ce double nom à l'île entière, et dans sa mémorable relation il fait plus encore, il pare de sa renommée l'homme modeste dont il avait apprécié les talents et dont il aime à redire les vertus. Ces deux hommes, qui venaient de transmettre le souvenir de leur réunion à l'âge des plus belles îles de l'Océan Pacifique, devaient avoir dans leur destinée une conformité touchante; et si leur état réservé de se revoir une fois encore sur les côtes du Nouveau Monde, c'était pour aller mourir, à quelques mois de là, l'un d'épuisement en Angleterre, l'autre dans un coin ignoré de la Californie.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot à ces détails bien sommaires, mais que nous n'aurions pu étendre davantage sans fatiguer l'esprit du lecteur, par une discussion diplomatique qui a perdu tout son intérêt. Nous nous contenterons de dire que le traité signé à l'Escurial le 28 octobre 1790 ne reçut son exécution qu'en 1795. A cette époque seulement le lieutenant Pearce prit possession pour la couronne d'Angleterre de l'île de Noutka. La grande collection de Martens nous a transmis les clauses du traité conclu à ce sujet, entre les deux puissances: il est dit par l'article 3 « que la navigation et le commerce seront libres dans la mer du Sud et sur les côtes (1). »

Dans la nouvelle discussion diplomatique dont la conclusion définitive a été si souvent ajournée, l'île Quadra et Vancouver joue un rôle important. Selon l'un des projets soumis à la discussion des diplomates, une ligne de division, tracée sur le continent, viendrait partager l'île d'une manière inégale entre l'Angleterre et les États-Unis. Si l'on s'en rapportait au projet émis naguère par M. Gallatin, l'île tout entière devait appartenir à la première de ces puissances: cette discussion importante ne peut se prolonger bien longtemps, et il est possible que les descendants de Macuina voient s'exécuter à leurs dépens la

cession faite jadis par leur grand-père.

L'établissement fondé par les Espagnols à l'endroit désigné par Cook, sous le nom de *Friendly Cove*, et auquel Esteban Martinez avait imposé celui de *Santa-Cruz*, n'a laissé aucun vestige. Toutefois les relations directes que cette île lointaine a eues avec les Européens sont attestées par une culture bien précieuse pour les naturels; des champs de pomme de terre s'étendent sur le territoire où commercèrent, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, les hôtes de Macuina. Ainsi qu'on l'a pu voir, du reste, le village de Noutka n'est pas devenu le chef-lieu de l'île, et la description qu'en donne sir Edward Belcher est tout à fait en rapport avec la relation que nous a transmise, il y a une vingtaine d'années, un officier d'artillerie qui y fut prisonnier. Les renseignements fournis par celui-ci ne diffèrent même des premiers que par des documents plus positifs, dus à un séjour prolongé sur les lieux. A l'époque où M. Hulswitt demeurait à Noutka, le village indien, qui consistait en une vingtaine de grandes habitations, avait été rebâti sur la colline où les Espagnols s'étaient établis en 1774; et la maison du gouverneur s'y voyait encore ainsi que les fondations d'une église. « Le premier village avait été détruit par les Espagnols, qui, jugeant cette position avantageuse, avaient forcé les habitants à se retirer à six lieues de là, dans l'intérieur du pays. Dès que les Anglais eurent évincé les Espagnols de Noutka, les indigènes revinrent prendre possession de ce lieu. Les habitations sont bâties à la file l'une de l'autre, et plus ou moins grandes selon le rang des occupants. Celles du roi avait au temps d'Hulawitt cent cinquante pieds de long, quarante de large et quatorze d'élévation (1). » On peut avoir une idée de ces étranges habitations et des spécimens de la statuaire barbare dont elles sont ornées, en examinant les planches du troisième voyage de Cook: au temps du célèbre navigateur, ces statues, peintes de diverses couleurs,

(1) *Tagbuch einer Reise, etc.*; Munster, 1829, I vol. in-8°. Il y a un extrait de ce livre dans la *Revue des deux Mondes, Journal des voyages, de l'administration, des mœurs chez les différents peuples du globe*, 2<sup>e</sup> série, février et mars, 1830.

(1) Martens, *Recueil de Traités de paix*, v. III, p. 184.

étaient d  
de klum  
c'étaient  
une sorte  
leur égar  
faites. L  
n'était p  
chât de  
avoue qu  
quatre o  
cheter to  
Cetle  
quer des  
respectal  
fut rema  
verte par  
lement à  
eu et qui  
du comm  
ce genre  
ment di  
que les fo  
dans ces  
temps de  
rable Cor  
néanmoins  
sur les d

L'île d  
Charlotte  
les; elle  
gulaire,  
de cinqu  
la terre  
Rose, q  
trée Ess  
compte  
graphiqu  
mité a r  
Saint-Ja  
terre plu  
parée p  
et l'île d  
minatio  
ouest, l  
cinquar  
Vanc  
dix-huit  
précède  
sembla  
a trait  
qu'on l

étaient désignées sous le nom général de klumna. On supposa avec raison que c'étaient des espèces de dieux lares; car une sorte de mystère se manifestait à leur égard, et des offrandes leur étaient faites. Le respect qu'elles inspiraient n'était pas tel cependant qu'il empêchât de les vendre, et l'illustre marin avoue qu'il eût été possible, moyennant quatre ou cinq plaques de cuivre, d'acheter tous les dieux du village.

Cette disposition incessante à trafiquer des objets en apparence les plus respectables ou les plus nécessaires, qui fut remarquée dès l'origine de la découverte par Quadra, a été mise tout naturellement à prolit par les compagnies qui ont eu et qui ont encore pour but l'extension du commerce des pelleteries. Cependant ce genre de commerce a dû nécessairement diminuer; et il paraît impossible que les fourrures soient aussi abondantes dans ces parages qu'elles l'étaient au temps de Portlock et de Dixon. L'honorable Compagnie anglaise ne néglige pas néanmoins les profits qu'elle peut faire sur les deux îles; mais, hâtons-nous de

le dire, son activité commerciale n'apporte aucun préjudice à la santé des Indiens ou à leur développement intellectuel. Les échanges par l'eau-de-vie ou par le rhum sont interdits sur toute l'étendue des parages où la Compagnie anglaise exerce ses droits. Il suffit d'avoir vécu en Amérique, à quelque latitude qu'appartiennent du reste les contrées que l'on a visitées, pour apprécier les maux incalculables produits sur la race indienne par les liqueurs fortes. Ces faits sont de telle nature qu'ils ont inspiré dès le temps de notre naissance dans le Canada un livre spécial resté dans la poussière de nos bibliothèques, et qui roule uniquement sur les funestes effets produits par l'ivresse chez les sauvages (1). On ne saurait donc louer trop hautement ce progrès dans le respect pour l'humanité, qui interdit le trafic légal des boissons alcooliques, si funestes à une race en droit d'énumérer avec douleur tous les agents de destruction qui l'environnent.

(1) Voyez *Hist. de l'ivrognerie chez les sauvages*. Ms. de la Bibl. nat.

### ILES DE LA REINE CHARLOTTE.

L'île de Washington ou de la Reine Charlotte est entre les 54° et 52° parallèles; elle affecte une forme presque triangulaire, et un canal dont la moyenne est de cinquante lieues environ la sépare de la terre ferme. Cependant de la pointe Rose, qui est la partie nord-est, à l'entrée Essington sur le continent on ne compte que quarante-cinq milles géographiques. Une petite île dont l'extrémité a reçu de M. Dixon le nom de cap Saint-James empruntait ce nom à la terre plus considérable dont elle est séparée par un étroit canal. L'île du Nord et l'île du Hippa ont déjà changé de dénomination; du sud-sud-est au nord-nord-ouest, la grande île n'a pas moins de cent cinquante-sept milles géographiques.

Vancouver, qui rectifia, dès la fin du dix-huitième siècle, les données de son prédécesseur sur cette île importante, sembla être moins au courant de ce qui a trait à la partie historique. Pour peu qu'on lise les observations laissées en

manuscrit par Quadra, il est hors de doute que cette grande île ait été vue par les Espagnols en 1774. Fleurieu en attribue donc à tort la première découverte au malheureux Lapérouse en 1786; à Dixon appartiendrait seulement l'honneur d'avoir déterminé sa position en 1787. Le navire sur lequel ce navigateur avait entrepris une expédition difficile portait le nom de *la Reine Charlotte*; il l'imposa à la plus grande des îles de cet archipel, connu dès lors chez les Anglais sous la dénomination de *Queen Charlotte's islands* (1); plus

(1) Selon Vancouver le cap Saint-James est à 51° 58' de latitude et 229° 6' 30" de longitude, quoique la carte de Dixon le place à 51° 48' de latitude et 230° de longitude. Dixon donne également aux îles de la Reine Charlotte une étendue en latitude de 2° 36' et en longitude de 3° 24', et cette étendue, d'après les calculs de Vancouver, ne se trouve être que de 2° 22' en latitude et de 2° 7' en longitude. Nous ne nous rappelons pas que le capitaine Belcher ait fait l'hydrographie des côtes de cette île.

tard le capitaine Gray voulut qu'elle rapelât Washington; et il serait à souhaiter que ce nom, qui réveille tant de nobles souvenirs, fût consacré uniquement par la géographie. L'archipel de Pitt se trouve situé entre cette île et la terre, et l'on possède déjà des documents sur les localités que nous venons de nommer, la Compagnie de la baie d'Hudson ayant établi sur ce point l'un de ses comptoirs. On se procurera, du reste, dans le beau livre de M. Wilkes plusieurs renseignements géographiques sur cette partie de la nouvelle Calédonie si peu connue.

Bien que l'île Washington ou de la Reine Charlotte ait été pendant un temps le rendez-vous favori des marchands de fourrure américains, nous ne possédons sur son territoire et sur ses habitants (1) que les renseignements les plus restreints. Ces insulaires appartiennent bien certainement à la race qui peuple l'île voisine de Noutka, et le goût bizarre, mais original, qu'ils déploient dans la fabrication de quelques ustensiles (2) indique une disposition innée pour les arts du dessin

(1) Dixon nous a donné la peinture du district qu'il regarda comme le plus remarquable dans l'archipel; c'est ce havre qu'il désigna sous le nom de Banks, en l'honneur du savant illustre dont le nom se répandait alors en Europe: « Quoique la perspective dans ce port ne soit pas étendue, dit-il, c'est le lieu le plus agréable et le plus pittoresque que j'aie vu sur la côte. La terre au nord et au sud s'élève assez haut et représente un tableau fidèle de l'hiver. Quoique les flancs des collines soient perpétuellement couverts de neiges, le grand nombre de pins qui élèvent leurs têtes superbes de toutes parts en rendent l'aspect moins affreux que celui des montagnes stériles que l'on voit au nord-ouest de la rivière de Cook. A l'est le terrain est beaucoup plus bas, et les pins y paraissent plantés avec la symétrie la plus régulière; ce qui, joint aux arbustes et aux arbrisseaux qui entourent le havre, forme un contraste agréable avec les terres plus élevées, et donne à l'ensemble un coup d'œil vraiment magnifique. » *Voyage à la côte nord-est*, t. 1, p. 279. Marchand dans sa relation donne une peinture assez étendue du district qu'il désigne sous le nom de *Cloak Bay*; il y trouva en état de pleine prospérité: le framboisier, le groseillier sauvage ou cassis, le rosier, le céleri, le persil, le pourpier, le cresson, la pailence, la grande centaurée, l'ortie, une espèce de mauve, une sorte de fougère, dont la racine a le goût de celle de la réglisse, des pois croissant spontanément et semblables à ceux de la France, une reine marguerite, etc. *Voyage autour du Monde*, t. 1.

(2) Voyez, entre autres, une pipe sculptée provenant des îles Charlotte qui a été figurée par Choris dans son *Voyage autour du Monde*.

que l'on rencontre chez la plupart des Indiens qui habitent ces régions. Marchand, néanmoins, semble les considérer comme supérieurs aux autres aborigènes de la côte, qu'il désignait sous le nom de Tchinkhtané. « Leurs traits sont réguliers, dit-il, et leur physionomie est à peu près celle des peuples de l'Europe; leur peau paraît brune; mais s'ils étaient décolorés, et qu'ils s'exposassent moins au grand air et à l'imtempérie des saisons, leur couleur ne différerait pas de la nôtre. » Ajoutons que cette description concise est tout à fait d'accord avec celle que nous fournit Belcher, lorsqu'il parle des Indiens de Noutka.

En portant à cinq mille âmes le nombre d'habitants répartis entre les deux grandes îles sur lesquelles nous nous efforçons de réunir quelques détails, le commandant Wilkes donne approximativement le chiffre de la population indienne qui demeure à poste fixe dans les îles Charlotte. Dixon, qui explora vers la fin du dix-huitième siècle toute la contrée dans un but d'intérêt purement commercial, ne paraît pas avoir rencontré de tribus s'élevant au delà de cent à cent vingt-cinq individus des deux sexes. Il fut étonné en même temps de la quantité de fourrures que ces insulaires étaient parvenus à se procurer. A l'apparition des Européens, les moindres bagatelles suffisaient pour obtenir d'eux les plus belles pelletteries, et ils les jetaient même à l'envi sur le pont du navire, lorsqu'ils craignaient que le trafic ne pût pas se conclure assez rapidement. Ce fut ainsi qu'en moins d'une demi-heure les Anglais achetèrent trois cents peaux de castor de première qualité, et que le capitaine Dixon n'évalua pas à moins de mille huit cent vingt et une peaux de loutre le nombre des fourrures qu'il put recueillir durant cette campagne (1). Ce qu'il y eut d'étrange sans doute, c'est que dans le trafic assez bizarre que l'on faisait avec ces Indiens, des ustensiles gros-

(1) *Voyage autour du Monde, et principalement à la côte nord-ouest de l'Amérique*, fait en 1785, 1786, 1787 et 1788, à bord du *King George* et de la *Queen Charlotte* par les capitaines Portlock et Dixon; trad. franç., 1 vol. in-4°, avec fig.

siers de  
en fer-  
portèr  
qui leu  
de dire  
difficil  
étrang

L'un  
tribus  
botoqu  
ici cet  
lièrem  
le com  
Mulgr  
a donn  
tation  
presqu  
parvin  
ses ten  
pouces  
pouces  
grand  
d'un f  
dans le  
cle de  
de la  
revête  
toujou

(1) U  
qui visi  
se conv  
tudes q  
dans ce  
né à l'  
explora  
an avan  
Claret  
tion du  
une not  
nal; U  
mier de  
ils son  
et il est  
un jour  
d'une  
une so  
Espagn  
voir co  
leur ré  
des ph  
n'ente  
las gr  
comm  
un ar  
comme  
chirur  
intelli  
docum  
difficil

(2)  
parure  
d'un  
quelq

siers de cuisine, telles que des bouilloires en fer-blanc et des bassins d'étain, l'emportèrent sur les haches et sur les boues qui leur étaient offertes. Il est inutile de dire que ce commerce, devenu plus difficile et moins fructueux, a d'ailleurs étrangement diminué (1).

L'un des traits caractéristiques de ces tribus est sans contredit l'usage de la botoque (Voy. le *Brazil*, p. 211); mais ici cet ornement paraît être plus particulièrement réservé aux femmes; et, si on le compare aux ornements de la baie de Mulgrave, dont sir Edward Belcher nous a donné naguère une exacte représentation, il arrive même à des dimensions presque fabuleuses; celui que Dixon parvint à se procurer, après de nombreuses tentatives, n'avait pas moins de trois pouces sept huitièmes de long sur deux pouces cinq huitièmes dans sa plus grande largeur (2); il était en outre muni d'un fragment de nacre de perle incrusté dans le centre; et, chose étrange, un cercle de cuivre l'entourait, bien que le lobe de la lèvre inférieure qui lui servait de revêtement pût développer un oxide toujours dangereux. Ce n'est point la

première fois, du reste, que cet ornement bizarre a pu être considéré comme une source d'accidents funestes; et, entre autres choses étranges, le capitaine Beechey signale plusieurs de ces botoques, habilement sculptées en os ou en bois, et qui, étant évidées intérieurement, servent aux femmes de la côte nord-ouest à renfermer leurs aiguilles (1).

L'auteur déjà cité du voyage aux îles de la Reine-Charlotte fait, du reste, une observation judicieuse à propos de cette effroyable coutume. « Il y a sur la côte, dit-il, plus de différence dans les parures que dans les ornements; par exemple, il semble que l'ouverture ou seconde bouche un peu au-dessus du menton, ne soit de mode que pour les hommes sur les bords de la rivière de Cook et dans l'entrée du prince William, tandis qu'il n'y a que les femmes seulement qui portent la parure de bois passée dans la lèvre inférieure dans la partie de la côte depuis le port Mulgrave jusqu'aux îles de la Reine-Charlotte. » — Les habitants de cet archipel déploient une rare habileté dans la construction de leurs maisons, qui ont quelquefois deux étages et qui sont ornées de sculptures supérieures peut-être à celles de Noutka. Au mois d'août 1791, le docteur Roblet trouva même dans l'île du Nord une sorte de redoute qui le frappa d'étonnement; cet édifice, qu'il considéra alors comme un lieu consacré à des cérémonies religieuses ou à des divertissements publics, renfermait des tableaux déjà anciens, rappelant le style des peintures mexicaines.

Le commerce que l'on fait avec ces peuplades repose à peu près partout sur les mêmes bases; en échange de leurs graisses, qui sont d'une qualité supérieure, et de leurs fourrures, que l'on recherche toujours avec empressement, on leur donne du tabac, des marmites de fer, des haches, des grains de verroteries, des couleurs pour se peindre durant leurs travestissements, de la toile, du miskal et, dans certains parages, des pommes

(1) Un navigateur français souvent nommé, qui visita aussi ces régions vers la même époque, se convainquit à ses dépens des étranges vicissitudes que le commerce des fourrures peut subir dans ces parages. Le capitaine Et. Marchand, né à l'île de Grenade, en 1756, mort en 1793, explora infructueusement les îles Charlotte un an avant d'aller finir ses jours à l'île de France. Claret Fleurieu, auquel on doit aussi la publication du précieux ouvrage de Vancouver, a donné une notice sur les capitaines Marchand et Chanal; il nous apprend que les papiers du premier de ces marins ne lui parvinrent jamais: ils sont probablement restés à l'île de France; et il est vivement à souhaiter qu'on les retrouve un jour. Fleurieu, esprit distingué, homme doué d'une sagacité incontestable, mit quelquefois une sorte de légèreté dans sa rédaction, et les Espagnols l'accusent, non sans raison, d'avoir commis plusieurs erreurs préjudiciables à leur réputation, en donnant un sens erroné à des phrases puisées dans leur langue et qu'il n'entendait pas. Voyez *Relacion del viage de las goletas Sutil y Mexicana*. Le bâtiment commandé par Marchand avait été freté par un armateur de Marseille pour aller faire le commerce des fourrures; il partit en 1790. Le chirurgien embarqué à bord était un homme intelligent et zélé, grâce à Roblet de précieux documents recueillis durant cette navigation difficile nous ont été transmis fidèlement.

(2) La vieille femme qui portait cette étrange parure avait refusé obstinément plusieurs objets d'un prix réel; elle ne put résister à l'éclat de quelques boutons dorés.

(1) Captain F. W. Beechey, *Narrative of a voyage to the Pacific and Beering strait, etc.*; London, 1831, 2 vol. in-4°. Il est extrêmement curieux pour l'ethnographie de comparer les récits de ces voyageurs à ceux de MM. Aug. de Saint-Hilaire, Wied Neuwied, Spix et Martius.



de terre. A Noutka ce tubercule est déjà cultivé avec succès par les Indiens; et il est curieux sans doute de voir que ce mode d'alimentation, emprunté originairement à certains parages de l'A-

mérique, ne fertilise les champs de la côte nord-ouest qu'après y avoir été apporté par les Européens; ce sera très-probablement le seul présent utile que nous leur aurons fait.

### MINES D'OR DE LA HAUTE CALIFORNIE.

On a vu avec quelle circonspection nous avons cru devoir envisager la nouvelle répanche subitement que des gisements d'or d'une richesse incalculable avaient été découverts sur le nouveau territoire cédé par le Mexique aux États de l'Union; aujourd'hui le fait n'est plus douteux, et la confirmation officielle de cet événement important est donnée par le président lui-même dans le discours où il énumère avec un juste orgueil tous les avantages qui lui permettent de proclamer le peuple des États-Unis le peuple le plus favorisé de la terre. Ainsi se réalise au bout de trois siècles un mythe empreint d'exagération et de merveilleux, qui, répandu d'abord par un pauvre Indien de la vallée d'Oxipitar, entraîna à la mort des milliers de *Conquistadores*, et n'eut d'abord d'autre résultat que la destruction des indigènes, avant que l'on songeât à leur conversion. C'est de nos jours seulement que les empires de Cibola et de Quivira sortent de leur monde imaginaire; et que grâce à l'industrie, merveille autrement réelle de notre temps, vont se réaliser ces rêves magnifiques, qui occupèrent l'imagination puissante des successeurs de Cortez.

Ainsi que le fait observer le digne président auquel nous empruntons quelques paroles pleines d'autorité, et comme nous l'avions déjà indiqué, tout en combattant des récits que nous croyions exagérés. « On savait que des mines de métaux précieux existaient en assez grande quantité dans la Californie;... mais ce qu'il ne nous était pas encore permis d'affirmer, c'est que les récits faits sur l'abondance de l'or sont d'un caractère tellement extraordinaire qu'on refuserait d'y croire s'ils n'étaient confirmés par les rapports authentiques des officiers du service public. » Il y a quel-

ques mois seulement, quatre mille personnes étaient occupées à l'extraction du précieux métal; et l'honorable M. Polk affirmait que le nombre des chercheurs avait dû s'accroître singulièrement (1). Non-seulement on savait à la date du 5 décembre 1848 que les navires arrivant près de la côte étaient abandonnés par leur équipage, et obligés de suspendre leur voyage faute de marins; mais, s'il nous était permis de joindre quelques détails récents aux faits généraux communiqués par le premier magistrat des États-Unis, nous dirions que des salaires presque fabuleux avaient été assignés dès l'année dernière à de simples marins pour qu'ils consentissent à laver les sables: on aura une idée du reste, des exigences que les travailleurs peuvent manifester en rappelant « qu'un matelot qui passe deux mois aux mines en revient avec 2 ou 3,000 piastres (10 ou 15,000 fr.) (2).

Un autre résultat constaté par le discours du président, c'est non-seulement la hausse prodigieuse du salaire des travailleurs, mais aussi la cherté inouïe des objets de consommation, amenée par cette abondance inattendue de valeurs métalliques. Constatons à notre tour un fait qui n'est pas sans intérêt pour l'étude des grandes lois d'économie politique. On voit se renouveler en ce moment sur les bords de l'océan Pacifique ce qui eut lieu au dix-huitième siècle dans le pays de Mato-Grosso, et sur-

(1) Voy. le journal *la Presse* du 22 décembre 1848.

(2) « Ceux qui s'associent gagnent encore davantage. Un des principaux habitants d'ici m'a offert de m'engager pour un an à vingt piastres par jour (100 fr.). Il m'est impossible de vous donner une idée de l'or qui se trouve dans ce pays. Voy. *Lettre adressée en date de Monterey le 16 septembre par un capitaine de bateau à une maison de New-York*, extraite du *Journal des Débats*.

tout  
que  
veau  
Porte  
sable  
nous  
mais  
oitav  
tand  
plus  
prix  
dans  
laitié  
contr  
vres  
un p  
été la  
de su  
Mais  
d'un  
ces d  
qui s  
vaux  
seuls  
dans  
nous  
si loi  
tenir  
la Cal  
l'avan  
ne pe  
navire  
l'abor  
la com

(110)  
à ceux  
aujourd  
cessité  
à ce do  
des en  
cherté  
« La  
était i  
solxan  
dollars  
se faire  
son, e  
ne s'é  
de l'é  
pris l  
mique  
annon  
parlar  
delphi  
à Bal  
Nouve  
que d  
Saint-  
Califo  
geurs  
bateau  
terre



tout dans celui de Goyaz, en 1753, lorsque la découverte inattendue de nouveaux lavages aurifères eut fait rêver aux Portugais l'existence de richesses inépuisables. Dans la dernière des provinces que nous venons de nommer l'alqueire de maïs monta tout à coup à sept ou huit oitavas d'or (54 fr. 50 cent. ou 60 fr.), tandis que le même objet ne vaut guère plus aujourd'hui que 3 fr. 75 cent. Le prix de la farine de manioc s'accrut dans la même proportion. Une vache laitière, que le hasard amena dans ces contrées, fut payée au prix de deux livres d'or; on en donna vingt-huit pour un porc; et dans ce pays où la canne a été largement cultivée depuis une livre de sucre ne valait pas moins de 15 fr. (1). Mais le pays de Goyaz, si riche il y a moins d'un siècle, vit tarir rapidement ses sources d'opulence; et les hommes courageux qui s'étaient livrés résolument aux travaux agricoles furent en définitive les seuls habitants qui sussent se maintenir dans l'aisance; les points d'analogie que nous avons signalés entre deux régions si lointaines pourraient bien se maintenir jusqu'au bout; néanmoins, comme la Californie, le pays de Goyaz n'a pas l'avantage d'être baigné par la mer; il ne peut pas recevoir dans ses ports des navires qui y porteraient infailliblement l'abondance, et sous ce dernier rapport la comparaison cesse d'être possible, car

(1) On peut comparer du reste ces prix exagérés à ceux, non moins extraordinaires, qui forment aujourd'hui le tarif des denrées de première nécessité dans la haute Californie. Nous joindrons à ce document quelques indications sur le chiffre des émigrations, qui se lie naturellement à la cherté des vivres.

« La farine, qui lors des dernières nouvelles était à trente-six dollars (190 fr. 80 c.) les soixante livres, s'est élevée depuis à quatre-vingts dollars (424 fr.) On ne peut plus à aucun prix se faire servir; et le pauvre gouverneur, M. Mason, est réduit à faire sa cuisine lui-même. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que la fièvre de l'émigration pour la Californie semble avoir pris tout le monde: c'est une maladie épidémique, disent les journaux. Le 20 décembre on annonçait à New-York trente-et-un navires en partance pour le pays de l'or, dix-sept à Philadelphie, neuf à Boston, deux à Portland, sept à Baltimore, deux à Charlestown, onze à la Nouvelle-Orléans, etc., etc. De plus on assurait que dix mille émigrants étaient déjà passés à Saint-Louis de l'Ohio, se rendant par terre en Californie, et qu'enfin plus de deux mille voyageurs impatients attendaient déjà à Panama les bateaux à vapeur qui devaient les porter à la terre promise. »

la baie de San-Francisco est destinée sans aucun doute à un immense mouvement commercial. Jusqu'à ce jour nous ne pouvions juger de la pureté de l'or recueilli dans ces régions que par analogie, et en supposant que son titre égalait celui de Sonora; aujourd'hui les documents sont plus précis: et il résulte du rapport fait à l'honorable Robert J. Walker, secrétaire du trésor, par les essayeurs de l'hôtel fédéral des monnaies à Philadelphie, les faits suivants: L'or de la Californie « présente un double caractère extérieur, bien qu'il n'y ait aucune apparence de différence dans la qualité. Celui qui vient des mines sèches est en grains d'un poids moyen de un à deux deniers, l'autre variété se présente en petites paillettes dont il faudrait environ cinq ou six pour un grain; » cet or « n'est que de six millièmes au-dessous du titre de la monnaie des États-Unis (1). »

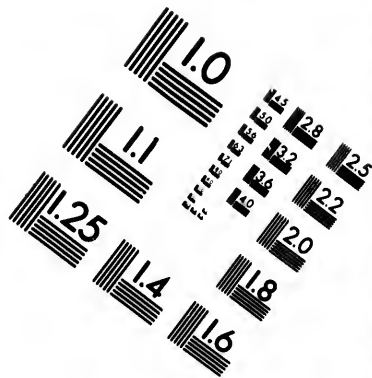
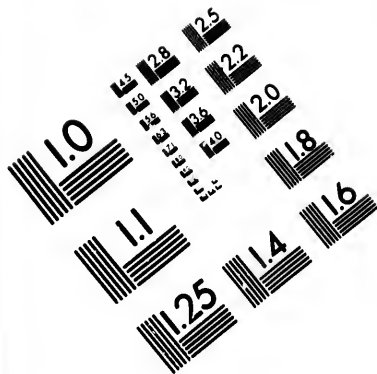
Jusqu'à présent (à en juger par les renseignements qui nous sont parvenus) les pépites rencontrées dans les sables sont d'un volume peu considérable; mais un hasard heureux, et qui rentrerait même dans les probabilités, peut faire tomber les mineurs sur des gisements d'une autre nature. On ne saurait oublier que dans une province limitrophe au pays de Sonora on a eu la preuve que le volume de certaines pépites était aussi extraordinaire que la pureté du métal était remarquable. En parlant des mines de cette région, M. Duffot de Mofras cite un morceau d'or natif qui y fut trouvé et qui appartenait à M. Zavala. Ce morceau, comparable aux énormes fragments trouvés non loin de l'Oural, n'était pas évalué à une somme au-dessous de neuf mille piastres.

Par une coïncidence presque merveilleuse, et dont nous pouvons puiser la nouvelle dans le discours officiel du président, les gisements d'or de la Californie se trouvent placés dans le voisinage des mines de mercure. « L'une d'elles, dit M. Polk, est déjà en exploitation, et l'on croit qu'elle sera l'une des plus riches du monde. »

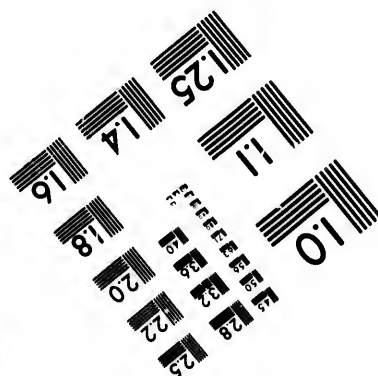
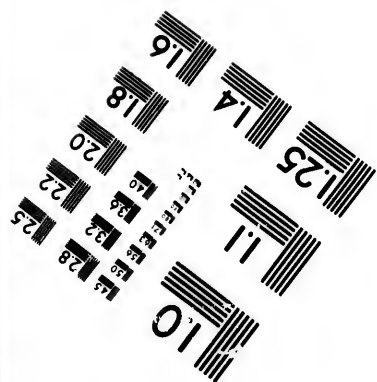
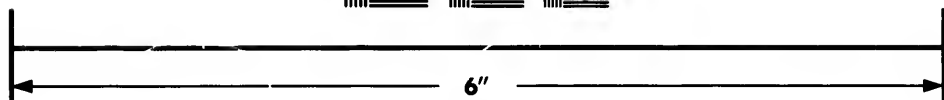
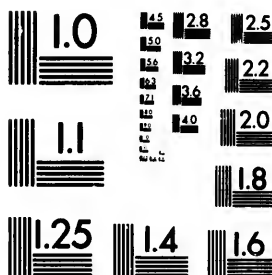
Une découverte pareille, toujours inté-

(1) Voy. le *Journal des Débats*, numéro du 6 janvier 1849.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10  
18  
20  
22  
25

ressante au point de vue industriel, le devient doublement dans les circonstances présentes, et il est probable que le travail exigé par les gisements aurifères en sera singulièrement accéléré.

Frappé de cet accroissement prodigieux de valeurs métalliques, dont le commerce de l'Amérique du Nord doit nécessairement recevoir un mouvement inaccoutumé, le président des États-Unis veut qu'un hôtel des monnaies transforme en espèces monnayées cette immense quantité d'or. Les prétentions de l'honorable M. Polk sont franchement avouées : en créant un atelier monétaire dans ces régions, où rien ne ressemble encore à une cité de quelque importance, il ne désire pas seulement régulariser l'expansion des richesses nouvelles qui vont circuler désormais dans les États-Unis, il a encore l'espérance de ravir à l'Angleterre une source de valeurs effectives, dont elle a profité jusqu'à ce jour. En même temps qu'il veut élever immédiatement l'or à sa véritable valeur, il veut hâter l'époque où la force industrielle de la Grande-Bretagne cessera de puiser dans les mines de l'Amérique un secours sur lequel elle a toujours compté.

« Une succursale de la monnaie des États-Unis, établie dans le grand dépôt de la côte occidentale, dit-il, transformerait en espèces métalliques à l'effigie de notre république, non-seulement l'or tiré de nos propres mines, mais aussi les lingots et les espèces que le commerce apporterait de tous les points de la côte occidentale de l'Amérique centrale et méridionale. Cette côte et l'intérieur qui y est contigu renferment les plus riches et les meilleures mines du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, de l'Amérique centrale, du sud et du Pérou. Les lingots et les espèces tirées de ces pays, notamment du Mexique et du Pérou occidental, s'élèvent annuellement à une valeur de plusieurs millions de piastres et sont aujourd'hui transportés par les navires anglais dans la Grande-Bretagne, où ils reçoivent l'effigie du souverain et contribuent à assurer la prépondérance commerciale de cette puissance.

« Si donc une succursale de la monnaie était établie à ce grand point commercial de la côte du Pacifique, une

vaste quantité de lingots et d'espèces y afflueraient pour y être frappées, et passer ensuite à la Nouvelle-Orléans, à New-York et dans les autres villes de l'Atlantique. Ce nouveau courant augmenterait considérablement notre circulation constitutionnelle à l'intérieur et la développerait en même temps à l'extérieur. Ceux de nos marchands qui trafiquent avec la Chine et la côte occidentale de l'Amérique savent les inconvénients et les pertes qui résultent pour eux de la difficulté qu'ils éprouvent à faire accepter nos espèces métalliques au pair dans ces régions. — Les puissances de l'Europe, éloignées des côtes occidentales de l'Amérique par la nécessité de franchir l'Atlantique et d'affronter la longue et dangereuse navigation autour de l'extrémité méridionale du continent américain, ne pourront jamais rivaliser avec les États-Unis pour le riche et vaste commerce qui s'ouvre pour nous dans des conditions si favorables par l'acquisition de la Californie (1). »

A côté des renseignements officiels qui nous sont fournis par le discours du président, viennent se placer tout naturellement ceux que la presse quotidienne nous a révélés naguère, et qui sont dus au rapport d'un officier digne de tout crédit. M. le colonel Mason, commandant de la Californie, adresse au ministre de la guerre un rapport sur son excursion dans les mines, dont se préoccupent si vivement aujourd'hui tous les esprits sérieux ; et c'est, à vrai dire, pour la première fois que l'on a quelques détails précis, quelques renseignements circonstanciés, des documents dignes de foi en un mot, sur la région aurifère de la haute Californie.

Le fait n'est donc plus douteux aujourd'hui, c'est le Rio-Sacramento et ses affluents qui devient le siège du Nouvel-Eldorado. Sur ces rives parées d'une végétation luxuriante, où le capitaine Belcher ne trouva en 1840 que d'innombrables ossements résultats d'une épidémie qui avait désolé les tribus indiennes, et qu'au premier abord on eût pris pour un champ de bataille, la nature a déposé des richesses métalliques qu'on

(1) Voyez le *Discours du président des États-Unis* James Polk, dans le journal *la Presse*.



ne saurait encore évaluer, mais que l'on peut juger supérieures à la plupart de celles du nouveau monde.

Il paraît que c'est à vingt-cinq milles des Mormons, dans une scierie mue par les eaux du Sacramento appartenant à l'honorable M. Sutter, qu'a eu lieu la découverte des gisements aurifères; « c'est dans le gravier amoncelé au pied de l'écluse que sont apparues les premières parcelles du métal précieux. Par une probité rare, ajoute-t-on, les chercheurs d'or respectent religieusement les dépôts que les eaux continuent à entraîner et à accumuler au-dessus du moulin. »

Rien de plus simple du reste que le mode de travail adopté par les chercheurs de paillettes. « Un vase en fer blanc, un panier forment la plupart du temps tout leur attirail d'exploitation; quelques-uns se sont fabriqué une sorte d'appareil grossier qu'ils appellent berceau, et qui, alimenté et manœuvré par quatre personnes, active et facilite l'opération du lavage. » Il est infiniment probable que dans l'état actuel des choses nombre de parcelles aurifères sont perdues en raison de l'inexpérience des travailleurs. Sous ce rapport, il n'est pas sans intérêt de rappeler le mode d'extraction usité au Brésil, tout simple qu'il est. Dans certaines régions de Minas on emploie des peaux écorées d'animaux, aux poils desquelles s'attache la poudre d'or, que l'on obtient ensuite en les battant.

Mais il est vrai que si nous prenons au pied de la lettre les expressions du rapport que nous avons sous les yeux, l'abondance du métal est telle, qu'on ne peut songer à l'emploi de certains moyens qui exigent ou de la patience ou du temps. « C'est à peine, dit M. le colonel Mason, si l'or coûte la peine de se baisser, et cela non-seulement dans le Sacramento, mais dans le lit desséché de ses moindres affluents, dans les ravins des collines avoisinantes (1). »

(1) Le rapport de M. Mason est bien dépassé, comme le fait observer le *Journal des Débats* : l'or est partout maintenant; et il cite les propres expressions du *Californian* : « Nous en sommes venus, dit ce journal, à craindre de voir creuser une mine dans notre rue et un puits dans notre cour. » De tels récits ont eu l'influence qu'ils devaient avoir sur les spéculateurs de Londres :

On n'a pas encore de documents précis sur les quantités métalliques produites par les diverses extractions. On suppose seulement que vers le mois de juin de l'année dernière le bénéfice annuel pouvait être évalué à cinquante mille dollars. Rien dans aucune partie du globe ne saurait être comparé à ce qui arrive aujourd'hui sur ces rivages. Entre autres faits extraordinaires, on cite deux hommes qui ont « recueilli en quelques jours une valeur de 17,000 dollars dans un canal long de cent yards et large de quatre pieds. » Cette circonstance, bien avérée, dispenserait au besoin de rappeler les nombreux détails réunis dans la dépêche; nous nous contenterons donc de dire ici qu'un fermier qui faisait travailler sous ses ordres une cinquantaine d'Indiens a pu accuser « au bout de cinq semaines 16,000 dollars de bénéfice ».

Jusqu'à présent, et ce n'est pas une des circonstances les moins remarquables du mouvement prodigieux qui s'est opéré dans ces contrées, tout s'est passé avec un ordre, avec une harmonie même qui sert d'heureux contraste à tout ce que nous raconte l'histoire. Le Pérou, le Mexique, le Brésil, ont vu des guerres déplorables ou tout au moins des rixes sanglantes succéder à la première surprise qu'excitait la découverte de richesses inespérées; ici rien de semblable; et, chose étrange! aucun crime à déplorer. « Ces hommes dorment sous des tentes, sous des hangars, parfois même en plein air avec des sommes considérables auprès d'eux; et il ne se commet pas de vol! à peine quelques collisions éclatent-elles de loin en loin pour une question de priorité dans l'exploitation de tel ou tel terrain. »

Le colonel Mason, cependant, est complètement d'accord dans sa dépêche avec l'honorable M. Polk; il exprime le vif désir que l'extraction des sables aurifères soit regularisée; et s'il n'a pas cru devoir intervenir jusqu'à présent pour empêcher la recherche du minerai, il souhaite qu'une loi émanée du pouvoir organise l'exploitation. Selon lui, le meilleur mode de faire participer le gouver-

quatre compagnies viennent de se former, dit-on, en Angleterre pour l'exploitation des mines de la Californie.

nement des États-Unis aux prodigieuses richesses que se partagent les colons et les émigrants, ce « serait d'établir à Sutter'sfort un intendant général des terres, qui les affermerait par fractions de cent acres, moyennant une redevance annuelle de cent à mille dollars suivant leur richesse minéralogique, » ou bien encore « de vendre ces terres par petites sections de vingt à cent acres. » Le commandant des forces militaires de la Californie est aussi d'accord avec le président des États de l'Union sur la nécessité de fonder un hôtel des monnaies sur quelque point de la baie de San-Francisco. C'est, en effet, le seul moyen à mettre en usage pour empêcher cette immense richesse métallique de se disséminer de toutes parts sans résultats pour le pays. « Actuellement l'or brut est considéré comme monnaie courante au taux de 16 dollars l'once.

L'administration locale n'a rien négligé, du reste, pour que cette région si peu fréquentée jusqu'à ce jour se trouvât en communication régulière avec les grands centres de population.

Le message déjà cité est positif sur ce point; il y est dit en effet: « La ligne mensuelle des steamers de la poste, qui vont de Panama à Astoria, a reçu l'ordre de s'arrêter à San-Diego, Monterey et San-Francisco.

Les dernières nouvelles prouvent en même temps, néanmoins, que le gouvernement des États de l'Union, a fini par se préoccuper de la foule avide qu'allaient attirer dans la baie de San-Francisco les bruits merveilleux répandus par toutes les feuilles périodiques de l'Amé-

rique et même de l'Europe. Selon ces documents, plusieurs bâtiments de guerre auraient été expédiés afin d'organiser un embargo sur tous les navires marchands qui prétendraient entrer en rade de San-Francisco, ou même dans les autres ports de la Californie. Cette croisière aurait pour but de s'opposer à l'exportation du minerai d'or, ou de l'or même réduit en lingots. Dans cette occurrence on obtiendrait la promesse formelle des capitaines de bâtiments expédiés par le commerce, qu'ils ne transporteront aucune de ces valeurs précieuses, procédant des terres publiques ou des mines du Sacramento, sans en excepter tout autre lieu de la région aurifère de la haute Californie. Cette décision a été prise, dit-on, « pour empêcher les navires européens ou ceux de l'Amérique du Sud de faire frapper de l'or dans les monnaies étrangères sans payer la taxe du cent au gouvernement des États-Unis. »

Le discours du président renferme un autre fait politique qui n'est pas moins important à nos yeux que la confirmation des nouvelles relatives aux richesses minéralogiques de la Californie: il apprend au congrès que les débats avec l'Angleterre touchant l'Orégon ont cessé, et que le 49° degré est adopté pour limites: un gouverneur a été expédié par terre, afin de prendre définitivement possession de la portion de ce territoire qui échoit aux États-Unis (1).

(1) On peut consulter sur les nouvelles découvertes métalliques faites en Californie un travail plein d'intérêt inséré dans l'*Illustration*, numéro du 13 janvier 1849.

FIN.

## TABLE.

### LES CALIFORNIES.

	Pages.		Pages.
Vieille ou basse Californie. . . . .	1	Régime intérieur des missions. . . . .	18
Aspect du golfe; climat; productions. . . . .	2	Races aborigènes. . . . .	20
Nouvelle ou haute Californie. . . . .	3	Idées religieuses de quelques aborigènes de la Californie. . . . .	25
Fleuves du golfe de Californie. . . . .	4	Armes des Indiens; chasses; goût pour la musique. . . . .	26
Lacs. . . . .	5	Danses caractéristiques; la danse macabre en action chez les Californiens. . . . .	27
Orographie. . . . .	ib.	Etat de la Californie durant le dix-huitième et le dix-neuvième siècle; expulsion des jésuites; partage des missions entre les franciscains et les dominicains. . . . .	ib.
Premières explorations maritimes tendant à découvrir la Californie; expédition de Cortez. . . . .	6	Etat actuel de la haute Californie; Monterey; Pueblo de los Angeles. . . . .	33
Expédition combinée d'Alarcon et de Francisco Vasquez de Coronado; Cibola; les sept villes; exploration plus complète du golfe de Californie. . . . .	8	Etat de Sonora et de Sinaloa. . . . .	35
Expédition de Vizcaino. . . . .	13	La pêche des perles. . . . .	38
Continuation des explorations au dix-septième siècle; premières missions; propositions faites à Louis XIV et rejetées par Colbert. . . . .	14	Mœurs des Californiens; influence des lieux sur leurs coutumes. . . . .	39
Expédition de D. Isidro de Alondo y Antillon, missionnaire allant explorer la Californie; le P. Eusebio Francisco Kino. . . . .	15	Derniers événements politiques arrivés dans la haute Californie; cession de ce vaste territoire faite aux États-Unis par le Mexique. — Conclusion. . . . .	41
Tableaux des missions de la basse Californie. . . . .	18		

### L'ORÉDON.

	Pages.		Pages.
Description géographique; productions. . . . .	47	Nations indiennes de l'Orédon. . . . .	57
Notions historiques sur la découverte; expédition par terre de M. de la Vérendrye, expéditions maritimes. . . . .	52	Usages étranges d'une nation de la Nouvelle-Calédonie. . . . .	59
Établissements fondés sur le territoire de l'Orédon; le fort Vancouver; état actuel d'Astoria; tentatives de missions; projet de fondation considérable. . . . .	55	Chasses des Indiens de l'Orédon; particularités touchant le castor. . . . .	60
		Discussion diplomatique touchant la possession de ce territoire. . . . .	61

### AMÉRIQUE RUSSE.

	Pages.		Pages.
Géographie; nature du climat; productions. . . . .	65	d'une compagnie russe pour l'exploitation des fourrures. . . . .	66
Découverte de cette partie de l'Amérique; Béring et ses compagnons; formation		Premiers établissements des Russes; division du territoire. . . . .	69

## TABLE.

	Pages.		Pages.
Formation définitive de la Compagnie russo-américaine; administration territoriale; Baranoff; Novo-Arkangelsk. . . . .	70	chasses; destructions des morces; les Baldarkes; un mot sur les Tchouktchis américains; les Kaloches de l'Amérique Russe.	75
Désignation des Iles Aléoutiennes ou Aléoutes; changement projeté pour le chef-lieu de l'établissement. . . . .	74	Établissement de la Bodega, fondé en Californie et dépendant de l'administration de Novo-Arkangelsk. . . . .	79
Population indigène; les Aléoutes; leurs		Situation actuelle de la Compagnie. . . . .	83

## APPENDICE.

	Pages.
ILE DE QUADRA ET VANCOUVER (NOUTKA). . . . .	87
ILES DE LA REINE-CHARLOTTE. . . . .	99
MINES D'OR DE LA HAUTE CALIFORNIE. . . . .	102

	Pages.
ses; les Bal-	
ktchis amé-	
rique Russe.	75
ndé en Cali-	
istration de	
.....	79
nie.....	83

	Pages.
.....	87
.....	99
.....	102



